

OEUVRES COMPLÈTES
DE
SAINT FRANÇOIS
DE SALES

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE

NOUVELLE ÉDITION

Revue et corrigée avec le plus grand soin

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ECCLÉSIASTIQUES

TOME DEUXIÈME

SERMONS

(DEUXIÈME PARTIE)

CONTROVERSES

PARIS

BERCHE ET TRALIN, ÉDITEURS

69, RUE DE RENNES, 69

1898



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2011.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

ŒUVRES COMPLÈTES

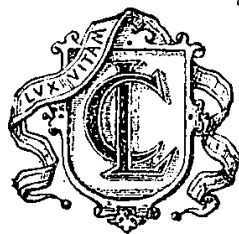
DE

SAINT FRANÇOIS

DE SALES

II

IMPRIMERIE
CONTANT-LACUERRE



BAR-LE-DUC

OEUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES.

SERMON

POUR LE JOUR DE LA VISITATION DE NOSTRE-DAME.

(RECUEILLI.)

Exurgens Maria abiit in montana cum festinatione in civitatem Juda.
Marie se levant s'en alla hastivement par les montagnes en une ville de
Juda. (LUC. 1.)

NOSTRE tres-aymable et non jamais assez aymée Dame et Maistresse, la glorieuse Vierge, n'eut pas plus tost donné consentement aux parolles de l'archange S. Gabriel, que le mystere de l'Incarnation fut accompli en elle; et ayant appris, par le mesme archange, que sa cousine Elisabeth avait conceu un fils en sa vieillesse, elle la voulut aller visiter, à dessein de la servir et soulager en sa grossesse: et sçachant que c'estoit le vouloir divin qu'elle fist cette visite, elle se leva promptement, dit l'évangéliste S. Luc, et sortit de Nazareth, qui estoit une petite ville de Galilée, où elle demouroit, pour s'en aller en la maison de Zacharie, et chemina hastivement par les montagnes de Juda, et entreprit ce voyage, quoyque long et difficile, d'autant que (comme disent plusieurs autheurs) la ville en laquelle demouroit Elisabeth estoit esloignée de Nazareth d'environ vingt sept lieuës; d'autres disent un peu moins: mais c'estoit tousjours un chemin assez long et difficile, parce que c'estoit par des montagnes, pour cette tendre et delicate Vierge, laquelle se sentit poussée par une secrette inspiration de faire cette visite. O certes! il se faudra bien garder de penser qu'elle y allast poussée de quelque curiosité de voir s'il estoit bien vray ce que l'ange luy avoit dit de la gros-

sesse de sa cousine ; car elle n'en doutoit nullement, ains (1) estoit toute assurée que la chose estoit telle qu'il luy avoit déclaré. Ce que je dy d'autant qu'il y en a eu quelques-uns de si temeraires, qu'ils ont voulu soustenir qu'il s'estoit treuvé en son dessein quelque sorte de curiosité, parce que c'estoit une merveille inouye, que S^{te} Elisabeth, laquelle n'avoit jamais eu d'enfans, estant sterile, eust conceu en sa vieillesse ; ou bien, disent-ils, il se peut faire que Nostre-Dame eut quelque doute de ce que l'ange luy avoit dit. Certes, cela ne peut estre ; S. Luc les condamne, et refute absolument leur opinion, quand il dit que S^{te} Elisabeth, voyant entrer la Vierge, s'escria : Vous estes bienheureuse, parce que vous avez creu ; *Beata quæ credidisti.*

Ce ne fut donc point la curiosité, ny aucun doute de la grossesse de S^{te} Elisabeth, qui luy fit entreprendre ce voyage, mais bien plusieurs belles, utiles et tres-agreables considerations, lesquelles je declareray briefvement en cette exhortation.

Premierement, elle fut poussée à entreprendre ce voyage par un motif de charité, afin d'aller servir, secourir et soulager S^{te} Elisabeth sa cousine en sa grossesse, et pour voir cette grande merveille, et se resjouyr avec elle de la grace que Dieu luy avoit faite de luy donner un fils en sa sterilité, et la faire concevoir en sa vieillesse ; d'autant qu'elle sçavoit bien que c'estoit pour lors une chose blasmable d'estre infeconde.

Secondement elle la visita, afin de luy reveler ce tres-haut et incomparable mystere de l'Incarnation qui s'estoit fait en elle par l'operation du Saint-Esprit, parce qu'elle sçavoit bien que sa cousine Elisabeth estoit une personne juste, fort bonne, craignant Dieu, et qui desiroit grandement la venuë du Messie promis en la loy pour rachepter le monde, et que ce luy seroit une grande consolation de sçavoir que les promesses de Dieu estoient accomplies, et que le temps désiré par les patriarches, et predict par les prophetes, estoit venu.

Troisiesmement, elle y alla pour redonner, par l'entremise de son Fils, la parole à Zacharie, qui l'avoit perduë par son incredulité, n'ayant pas voulu croire ce que l'ange luy avoit dit, lorsqu'il luy annonça que sa femme concevroit un fils qui se nommeroit Jean.

En quatriesme lieu, elle sçavoit que cette visite apporteroit un comble de benedictions à cette maison de Zacharie, lesquelles redonderoient jusques à l'enfant qui estoit dans le ventre de S^{te} Elisabeth, lequel par sa venuë seroit sanctifié. Or, ces raisons,

(1) Mais.

et plusieurs autres que je pourrois rapporter, montrent assez que Nostre-Dame et glorieuse Maistresse n'entreprit ce voyage que par un secret mouvement de Dieu, qui vouloit par cette visite donner commencement au salut des ames, en la sanctification du petit S. Jean.

O certes ! il est indubitable que ce fut particulièrement une tres-ardente charité accompagnée d'une tres-profonde humilité, qui luy fit passer avec cette vitesse et promptitude les montagnes de Judée. Ce furent donc ces deux vertus qui la pousserent à faire ce voyage et luy firent quitter sa petite ville de Nazareth ; car la charité n'est point tardive, ains elle bondit dans les cœurs où elle regne et habite, elle veut tousjours faire des bonnes œuvres : *Nescit tarda molimina sancti Spiritus gratia*, dit S. Ambroise (In Luc. 1. 2). C'est pourquoy la tres-S^{te} Vierge, qui en estoit toute remplie, ayant l'amour mesme dans ses entrailles, estoit en de continuels actes de charité, non-seulement envers Dieu, avec lequel elle estoit unie et conjointe par le lien sacré d'une tres-intime et tres-parfaicte dilection ; ains encore envers le prochain, qu'elle aymoît en un degré de tres-grandé perfection, ce qui luy faysoit ardemment desirer le salut de tout le monde et la sanctification des ames. Et sçachant qu'elle pouvoit cooperer à la sanctification de S. Jean, qui estoit encore dans le ventre de S^{te} Elisabeth, elle y alla en grande diligence ; outre que la charité l'y faisoit encore aller, pour se resjouyr avec sa cousine de ce que Nostre-Seigneur avoit beny son ventre d'une telle benediction, que nonobstant qu'elle fust sterile et infconde, elle avoit neantmoins conceu celuy qui devoit estre le precurseur du Verbe incarné. Elle alloit donc s'en resjouyr avec elle, luy congratuler, et se provoquer l'une et l'autre à glorifier Dieu de ses misericordes, et le remercier de tant de graces et de benedictions qu'il avoit versées sur elle, qui estoit vierge, luy faysant concevoir le Fils de Dieu par l'operation du Saint-Esprit, et sur S^{te} Elisabeth qui estoit sterile, la faysant concevoir miraculeusement, et par grace speciale, celuy qui devoit estre son precurseur.

Mais considerez, je vous prie, s'il eust esté raisonnable que celuy qui estoit choisy pour preparer les voyes du Seigneur, fust demeuré entaché du peché ; c'est pourquoy Nostre-Dame alla promptement en la maison de S^{te} Elisabeth, afin qu'il fust sanctifié, et que ce divin enfant qu'elle portoit dans ses tres-pures entrailles, et auquel seul appartenoit la sanctification des ames, pust faire en cette visite celle du glorieux S. Jean, le purifiant

et retirant du peché originel. Ce qui fut fait avec une telle plénitude de grace, qu'il y a plusieurs docteurs qui soustiennent qu'il ne pecha jamais, non pas mesme veniellement, bien que quelques-uns tiennent l'opinion contraire. Ce fut donc, comme vous voyez, la charité qui fut cause que la S^{te} Vierge coopera à cette sanctification : mais ce n'est pas merveille que ce cœur sacré de nostre glorieuse Maistresse fust si remply d'amour et de zele pour le salut des hommes, puisqu'elle portoit dans son sacré ventre la charité mesme, c'est-à-dire le Sauveur et Redempteur du monde.

Ne vous semble-t-il pas, mes cheres ames, que c'est à elle à qui l'on doit appliquer ces parolles du Cantique des cantiques, où le divin Espoux, descrivant les beautez de son Espouse en detail et par le menu, dit que son chef ressemble au mont Carmel : *Caput tuum ut Carmelus* (Cant. 7)? Le mont Carmel est un mont tres-agreable et lequel est tout couvert et diapré de fleurs tres-odoriferantes, et les arbres qui se treuvent sur ce mont ne portent que des parfums : mais que signifient ce mont, ces fleurs et ces parfums, sinon la charité, laquelle estant comme une tres-belle et odoriferante plante, produit toutes les fleurs des autres vertus dans l'ame qui la possede, car elle ne demeure jamais seule? Et bien qu'on approprie ces parolles du cantique à l'Eglise, qui est la veritable Espouse de Nostre-Seigneur, en laquelle, comme en un mont Carmel, abondent toutes sortes de fleurs tres-odoriferantes, c'est-à-dire toutes sortes de vertus, de sainteté et de perfection ; si est-ce (1) neantmoins que cela se peut encore fort bien entendre de la tres-S^{te} Vierge, qui est cette unique et parfaite espouse du Saint-Esprit, laquelle ayant la charité à un si eminent degré, ressembloit au mont Carmel par les actes frequens qu'elle en produisoit ; de maniere que cette sainte charité, plantée au milieu de son cœur comme un bel arbre, exhaloit continuellement des odeurs, et jettoit des parfums d'une suavité incomparable.

Mais les rabbins et quelques autres docteurs semblent nous faire encore mieux entendre que le divin Espoux, parlant du chef de son Espouse, entend parler de la charité, qui est la premiere et la plus excellente de toutes les vertus ; parce, disent-ils, qu'il le compare à l'escarlatta, laquelle tire son prix de sa teinture : *Et comæ capitis tui, sicut purpura regis vincita canalibus* (Cant. 7) ; ou bien, aux grains de la grenade qui sont rouges. O certes ! il est vray que tout cela nous represente merveilleusement bien la

(1) Encore est-il.

charité de la S^{te} Vierge, laquelle non seulement avoit la charité, mais il est vray qu'elle l'avoit receüe en telle plénitude, qu'on pourroit dire en quelque façon qu'elle estoit la charité mesme; d'autant qu'elle avoit conçu dans son ventre le divin Sauveur de nos ames, qui estant tout amour, l'avoit toute remplie d'amour; tellement qu'on luy peut appliquer mieux qu'à nul autre ces parolles du Cantique des cantiques, lorsque l'Espoux sacré, contemplant sa bien-aymée, qui estoit en son doux repos, il fut saisi d'une si grande complaysance, qu'il se prit à conjurer les filles de Hierusalem de ne la point esveiller, leur disant : Filles de Hierusalem, je vous conjure par les chevreuils de ne pas esveiller ma bien-aymée, qui est en l'amour, c'est-à-dire qui prend son repos dans l'exercice de l'amour et de la charité, qu'elle ne le veuille ou desire : *Adjuro vos, filiæ Hierusalem, per capreas, cervosque camporum, ne suscitatis, neque evigilare faciatis dilectam, donec ipsa velit* (Cant. 3) : ou plutost, selon une autre version : Filles de Hierusalem, je vous conjure de ne pas esveiller la dilection et l'amour mesme, qu'elle ne le veuille, et cette dilection et amour est ma bien-aymée, c'est-à-dire la sacrée Vierge, qui avoit l'amour en un si souverain degré de perfection, qu'on peut dire qu'elle seule a plus aymé Dieu que toutes les autres creatures ensemble; c'est pourquoy il l'a regardée avec une complaysance toute particuliere.

Car, qui est-ce qui a jamais donné plus de complaysance à Dieu entre les pures creatures, que celle qui estoit accomplie en toutes sortes de vertus, qui avoit une si ardente charité, accompagnée d'une si profonde humilité? car quelle plus profonde humilité peut-on jamais voir que celle qu'elle fit paroistre lorsque S^{te} Elisabeth la louä, disant que son bonheur provenoit de ce que Dieu avoit regardé l'humilité de sa servante, et que pour cela toutes les nations la loueroient et appelleroient bienheureuse : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* (Luc. 2). Mais, pour oster de nos esprits tout sujet d'embrouillement, expliquons plus particulièrement comment ces parolles se doivent entendre.

Il y a plusieurs docteurs qui tiennent que quand Nostre-Dame dit que Dieu avoit regardé l'humilité de sa servante, elle n'entendoit pas parler de la vertu d'humilité qui estoit en elle, parce, disent-ils, qu'encore qu'elle eust une tres-profonde humilité, si (1) ne s'estimoit-elle pas humble; et semble que cette parolle eust esté contraire à l'humilité mesme. Si bien que

(1) Toutefois.

quand elle dit que Dieu avoit regardé l'humilité de sa servante, elle entendoit parler de la vilité, bassesse et abjection qu'elle voyoit en elle, en ce qui estoit de sa nature, et du neant d'où elle estoit sortie; et que c'est en ce sens que se doivent entendre ces parolles, parce que le vray humble, disent ces docteurs, ne croit point avoir l'humilité, ny ne voit jamais en soy cette vertu. Toutesfois il y en a d'autres qui tiennent l'opinion contraire, laquelle semble estre la plus probable, et ceux-là disent que Nostre-Dame, par les parolles qu'elle respondit à S^{te} Elisabeth, entendoit parler de la vertu d'humilité qui estoit en elle, et qu'elle cognoissoit bien que c'estoit cette vertu qui avoit attiré Nostre-Seigneur dans ses chastes entrailles. Il est donc croyable qu'elle sçavoit bien que l'humilité estoit en elle; de sorte que, sans crainte de la perdre, elle parla ainsi, parce qu'elle sçavoit bien que l'humilité qui estoit en elle ne provenoit pas d'elle, ains luy estoit donnée de Dieu, et que c'estoit un effect de sa grace.

Hé! ne voyons-nous pas le grand apostre S. Paul dire et confesser qu'il a la charité, avec des parolles si assurées, qu'il sembloit qu'il parlast avec plus de presumption que d'humilité, quand il disoit avec tant d'assurance : Qui est-ce qui me separera de la charité de Jesus-Christ? *Quis ergo nos separabit à charitate Christi* (Rom. 8)? Sera-ce la tribulation, ou l'angoisse? la faim, la nudité, ou le peril, la persecution ou le glaive? Je suis certain qu'aucune chose, non pas mesme la mort, ne me pourra separer de la charité de Dieu qui est en Nostre-Seigneur Jesus-Christ. Voyez, je vous prie, avec quelle assurance parloit ce grand apostre, quand il protestoit que rien ne le pouvoit separer de la charité de son Dieu. Il falloit donc qu'il creust qu'il avoit la charité. O certes, il n'y a point de doute, bien qu'il faille entendre, quand il disoit ces parolles, qu'il s'appuyoit sur la grace, et non sur ses propres merites.

Ainsi la glorieuse Vierge ne manqua point d'humilité, ny ne fit aucune faute contre cette vertu, quand elle dit que Dieu avoit regardé l'humilité de sa servante; non plus que S. Paul quand il dit qu'aucune chose, non pas mesme la mort, ne le pourroit separer de la charité de Jesus-Christ, parceque cette S^{te} Vierge sçavoit bien qu'entre toutes les vertus, l'humilité est celle qui a le plus de pouvoir d'attirer Dieu en nous : ce que le divin Espoux semble vouloir signifier au Cantique des cantiques; car apres avoir consideré toutes les beautez particulieres de son Espouse, il ne fut point tant espris de son amour que lorsqu'il vint

à jeter ses yeux sur sa chaussure et sur sa démarche, ainsi qu'il tesmoigne par ces paroles : *Quam pulchri sunt gressus tui in calceamentis, filia principis* (Cant. 7)! O fille du prince! que ta chaussure et tes démarches sont pleines de beauté!

Ne lisons-nous pas de Judith, lorsqu'elle alla trouver Holopherne, prince de l'armée des Assyriens, que nonobstant qu'elle fust extrêmement bien parée, et que son visage fust doué de la plus rare beauté qui se peut voir, ayant les yeux estincelans, avec une douceur charmante, ses levres pourprines, et ses cheveux crespez flottant sur ses espauls, toutesfois Holopherne ne fut point touché, ny par les beaux habits, ny par les yeux, ny par les levres, ny par les cheveux de Judith, ny d'aucune autre chose qui fust en elle; mais seulement quand il jetta ses yeux sur ses sandales, ou sa chaussure qui, comme nous pouvons penser, estoit recamée (1) d'or d'une fort bonne grace, il demeura tout espris d'amour pour elle (Judith. 10).

Ainsi pouvons-nous dire que le Pere eternel, considerant la varieté des vertus qui estoient en Nostre-Dame, il la treuva sans doute extrêmement belle : mais lorsqu'il jetta les yeux sur ses sandales ou souliers, il en receut tant de complaysance et en fut tellement espris, qu'il se laissa gagner, et luy envoya son Fils, lequel s'incarna en ses tres-chastes entrailles. Mais qu'est-ce, je vous prie, mes cheres ames, que ces sandales et cette chaussure de la sacrée Vierge nous represente, sinon l'humilité? car nous voyons que les sandales ou souliers sont les plus vils accoustremens desquels l'on se serve pour l'ornement du corps humain, parcequ'ils sont tousjours contre terre, foulant la fange et la bouë : aussi est-ce le propre des ames qui ont la veritable humilité d'estre tousjours basses et petites à leurs yeux, et se tenir sous les pieds de tout le monde; car cette vertu, qui est la base de la vie spirituelle, a cela de propre, qu'elle veut tousjours estre contre terre dans sa bassesse et dans son abjection : et c'est cette bassesse que Dieu regarde avec tant de complaysance en la S^{te} Vierge, et de ce regard procede tout son bonheur, ainsi qu'elle dit dans son sacré Cantique : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* (Luc. 1), advoüant, qu'à cause de ce divin regard, elle sera publiée bien-heureuse par toutes les creatures, de generation en generation.

Or, soit qu'on suive l'opinion de ceux qui disent que quand la S^{te} Vierge dit que Dieu avoit regardé l'humilité de sa ser-

(1) Brodée.

vante, elle faysoit reflexion sur elle-mesme, à cause de sa nature et de l'estre qu'elle avoit du neant d'où elle avoit esté tirée comme toutes les autres creatures, ou bien celle de ceux qui disent que la tres-S^{te} Vierge considerant sa vie, qui estoit toute sainte et toute pure et parfaite, elle la treuva bonne, et voyant en soy l'humilité, elle peut dire veritablement en ce sens que Dieu avoit regardé son humilité : il est certain que, tant en une maniere comme en l'autre, elle parla tousjours avec tant d'humilité, qu'elle faysoit bien voir qu'elle tenoit tout son bon-heur de ce que Dieu avoit jetté les yeux sur sa petitesse; c'est pourquoy on luy peut tres-bien approprier ces parolles que dit l'Espouse du Cantique : *Dum esset rex in accubitu suo, nardus mea dedit odorem suum* (Cant. 2); Tandis que le roy estoit dans sa couche, mon nard a jetté son odeur. Le nard est un petit arbrisseau qui ne s'esleve jamais en haut comme les cedres du Liban, ains il demeure tousjours en sa bassesse, jettant son parfum avec tant de suavité, qu'il resjouyt tous ceux qui l'odorent. Certes, nous pouvons bien dire que la S^{te} Vierge a esté comme un nard tres-precieux : car elle ne s'est jamais eslevée pour toutes les grandes graces et faveurs qui luy ont esté faites, ny pour toutes les loüanges qui luy ont esté données, ains elle est tousjours demeurée en sa bassesse et petitesse; et par cette humilité, comme le nard, elle a jetté un parfum de si suave odeur, qu'il a monté jusques au trosne de la divine Majesté, qui en a tellement esté esprisé qu'elle est descenduë du ciel pour venir icy-bas en terre s'incarner dans les tres-pures entrailles de cette Vierge incomparable.

Vous voyez donc, mes cheres sœurs, combien l'humilité est agreable à Dieu, puisque nostre glorieuse Maistresse fut choisie pour estre Mere de son Fils, parcequ'elle estoit humble. Et de cecy Nostre-Seigneur mesme en rendit tesmoignage, lorsque cette bonne femme qui voyoit ses miracles qu'il faysoit, s'escria à haute voix : *Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti* (Luc. 11); Bien-heureux est le ventre qui t'a porté, et les mammelles que tu as succées; il respondit : *Quinimo, beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud*; mais plutost, bien-heureux sont ceux qui entendent la parole de Dieu et la gardent, qui est autant comme s'il eust voulu dire : Il est vray que ma Mere est bien-heureuse, parce qu'elle m'a porté en son ventre; mais elle l'est bien davantage pour l'humilité avec laquelle elle a entendu les parolles de mon Pere celeste, et les a gardées. Ce qu'il reconfirma encore lorsqu'on luy dit que sa

Mere et ses freres l'attendoient, respondant que ceux-là estoient sa Mere et ses freres, qui entendoient la parole de Dieu et la mettoient, en effect : *Mater mea, et fratres mei, hi sunt qui verbum Dei audiunt et faciunt : quicumque fecerit voluntatem Patris mei qui in caelis est, ipse meus frater, soror, mater est* (Matth. 12; Marc. 13). Or, bien que Nostre-Seigneur dit cela, ce n'estoit pas qu'il ne voulust recognoistre la Sainte Vierge pour sa Mere ; ains il nous vouloit faire entendre que ce n'estoit pas seulement pource qu'elle l'avoit porté en son ventre qu'elle estoit bien-heureuse, mais beaucoup plus à cause de l'humilité avec laquelle elle faysoit la volonté de Dieu en toutes choses.

Je m'aperçois que l'heure se passe, c'est pourquoy il faut employer ce peu de temps qui me reste à dire encore quelques mots d'instruction sur l'Evangile de ce jour ; car il est extrêmement beau et utile à entendre.

S. Luc dit donc que la S^{te} Vierge, nostre glorieuse Maistresse, se leva hastivement et s'en alla en grande diligence sur les montagnes de Judée : *Exurgens Maria, abiit in montana cum festinatione in civitatem Juda*, pour nous monstrier la promptitude avec laquelle l'on doit correspondre aux inspirations divines, parce que c'est le propre du Saint-Esprit, lorsqu'il touche un cœur, d'en chasser toute paresse et tepidité (1) ; d'autant qu'il ayme la diligence et promptitude, il est ennemy des remises et dilayemens (2), en ce qui est de l'execution des volontez divines. C'est pourquoy la S^{te} Vierge se leva promptement, et alla hastivement par les montagnes de Judée ; car l'enfant duquel elle estoit grosse ne l'incommodoit point, à cause qu'il n'estoit point semblable aux autres enfans, ce qui faysoit qu'elle n'en recevoit pas l'incommodité que les femmes ont accoustumé de ressentir dans leurs grossesses, lesquelles ne peuvent facilement marcher à cause de la pesanteur de l'enfant qui est dans leur ventre : ce qui provient de ce que leurs enfans sont pecheurs. Mais celuy de Nostre-Dame n'estoit point pecheur, ains le Sauveur des pecheurs, et celuy qui venoit pour oster les pechez du monde ; c'est pourquoy elle n'en estoit aucunement chargée, ains plus legere et plus habile à marcher. Et ce qui faysoit encore qu'elle marchoit ainsi hastivement, estoit sa pureté virginale qui l'incitoit à cela pour estre plus tost retirée : car c'est le propre des Vierges de demeurer cachées et retirées, et ne paroistre que le moins qu'elles peuvent parmy le tumulte du monde.

Estant donc arrivée, elle entra en la maison de Zacharie, et

(1) Tiédeur. — (2) Delais.

salua sa cousine Elisabeth : *Et intravit in domum Zachariæ, et salutavit Elisabeth*; mais quant à Zacharie, l'Evangeliste n'en dit rien, d'autant que sa pureté ne luy permettoit pas de parler aux hommes : ce qui apprend aux vierges qu'elles ne sçauroient avoir trop de soins de conserver leur pureté.

Il y auroit certes mille beaux documens à tirer sur les parolles de cet Evangile, mais je me contenteray d'en dire seulement quelque chose en passant, afin d'en parachever l'histoire. O combien de graces et de faveurs, mes cheres sœurs, furent versées sur la maison de Zacharie, lorsque la sacrée Vierge y entra ! Si Abraham receut tant de graces pour avoir receu trois anges en sa maison, et si Jacob apporta tant de benedictions à Laban, qui estoit payen et idolastre ; si Loth fut delivré de l'embracement de Sodome pour avoir logé deux anges, et si le prophete Helie remplit d'huyle tous les vaisseaux de la pauvre veufve ; si Helisée ressuscita l'enfant de la Sulamite, et enfin, si Obededou receut tant de faveurs du ciel pour avoir logé en sa maison l'arche d'alliance : quelles et combien grandes pensez-vous que furent les graces et benedictions dont la maison de Zacharie fut remplie, pour avoir receu l'ange du grand conseil, ce vray Jacob et divin prophete, la vraye arche d'alliance, Nostre-Seigneur enclos dans le ventre de Nostre-Dame ?

Certes, toute cette maison fut remplie d'allegresse : S. Jean tressaillit de joie dans le ventre de sa mere ; Zacharie recouvra la parolle, S^{te} Elisabeth fut remplie du Saint-Esprit et receut le don de prophetie, et voyant entrer cette sainte Dame en sa maison, elle s'escria : *Et unde hoc mihi, ut veniat mater Domini mei ad me* (Luc. 1) ? D'où me vient cecy, que la Mere de mon Dieu me vienne visiter ? Mais remarquez qu'elle l'appelle *Mere*, avant qu'elle ayt enfanté ; ce qui est contre la coustume ordinaire, car on n'appelle point *meres* les femmes avant qu'elles ayent enfanté, parce que souvent elles enfantent malheureusement. Or S^{te} Elisabeth sçavoit bien que la Sainte Vierge enfanteroit heureusement, et partant elle ne faysoit point de difficulté de l'appeler *Mere*, d'autant qu'elle est tres-assurée qu'elle le sera, et non pas mere d'un homme seulement, mais de Dieu, et par consequent reyne et princesse des hommes et des anges. Et c'est pourquoy elle s'estonna qu'une telle et si grande princesse la fust venuë visiter. Vous estes bien-heureuse, madame, luy dit-elle, parce que vous avez creu à tout ce qui vous a esté dit : *Beata quæ credidisti, quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi à Domino*. Et de plus, vous estes beniste par dessus toutes

les femmes : *Benedicta tu inter mulieres*. En quoy nous voyons combien parfaitement S^{te} Elisabeth avoit receu le don de prophetie; car elle parle des choses passées, presentes et futures. Mais remarquez ces parolles : Vous estes bien-heureuse d'avoir creu à tout ce que l'ange vous a dit; d'autant que cela fait voir que vous avez plus de foy qu'Abraham, parce que vous avez creu que la Vierge et la sterile concevroient, bien que ce soit une chose qui surpasse le cours de la nature. Voyez donc comme elle sceut par esprit de prophetie les choses passées. Et pour ce qui devoit advenir, ne voit-elle pas par ce mesme esprit que les choses qui avoient esté dites à Nostre-Dame par le Seigneur seroient accomplies en elle, et qu'elle seroit beniste entre toutes les femmes? Ne parle-t-elle pas aussi des choses presentes, l'appelant Mere de Dieu? adjoustant que l'enfant qu'elle portoit avoit tressailly de joye à son arrivée : *Exultavit in gaudio infans in utero meo*.

Certes, ce n'est pas merveille si S. Jean tressaillit de joye à la venuë de son Sauveur, puisque Nostre-Seigneur dit en parlant aux Juifs : Abraham vostre pere s'est resjoüy, voyant en esprit prophetique mon jour advenir, que vous voyez maintenant : *Abraham pater vester exultavit ut videret diem meum* (Joan. 8). Et si tous les prophetes desiroient tant le Messie promis en la loy, et se rejoüyssent, sçachant que tout ce qu'ils predisoient s'accompliroit à sa venuë, combien plus devons-nous penser que S. Jean fut remply d'allegresse, voyant ce vray Messie promis par les prophetes et tant désiré des patriarches, au travers du ventre de sa sainte Mere, qui l'estoit venu visiter, pour commencer par luy l'œuvre de nostre redemption, le retirant du borbier du peché originel!

O combien, mes cheres sœurs; devez-vous estre comblées de joye, lorsque vous estes visitées par ce divin Sauveur, au tres-saint sacrement de l'autel, et par les graces interieures que vous recevez journellement de sa divine Majesté, par tant d'inspirations, et parolles amoureuses qu'il dit sans cesse à vostre cœur, autour duquel il est tousjours frappant, afin de vous exciter par de bons mouvemens à travailler sans cesse pour son saint amour! O que d'actions de graces devez-vous rendre à ce Seigneur, pour tant de faveurs! ha! que vous devez executer promptement et fidèlement ses divines volonte!

La tres-Sainte Vierge entendant ce que sa cousine Elisabeth disoit à sa loüange, s'humilia, et rendit de tout la gloire à Dieu; et confessant que tout son bon-heur, comme j'ay dit, procedoit

de ce qu'il avoit regardé l'humilité de sa servante, elle entonna ce beau et admirable cantique du *Magnificat* qui surpasse tous ceux qui avoient esté autresfois chantez en l'ancienne loy par les femmes dont l'Escriture fait mention. O que ce cantique est admirable et qu'il est bien plus excellent que celui de Judith (Judith. 15), et plus beau, sans comparaison, que celui que chanta la sœur de Moyse, apres que les enfans d'Israël eurent passé la mer Rouge, et que Pharaon et les Egyptiens furent ensevelys dans les eaux (Exod. 15), ny que celui qui fut chanté par Debora et Barac, apres que Dieu leur eut donné la victoire de leurs ennemis (Jud. 5)! en somme, ce divin cantique est plus beau que tous les cantiques qui ont esté chantez par Zacharie, par Simeon, et par tous les autres dont l'Escriture fait mention (Luc. 1)!

O mes cheres sœurs, filles de la Visitation de Nostre-Dame et de S^{te} Elisabeth, qui avez cette Vierge pour Mere, que vous devez avoir un grand soin de l'imiter, particulièrement en son humilité et charité, qui sont les deux vertus qui luy firent principalement faire cette sainte visite! Vous devez donc reluire tout particulièrement en icelles (1), vous portant avec une grande diligence et allegresse à visiter vos sœurs malades, faysant tout ce qu'il vous sera possible pour vous soulager et servir cordialement les unes les autres en vos infirmités, soit spirituelles ou corporelles; et enfin partout où il s'agit d'exercer l'humilité et la charité, vous vous y devez porter avec un soin et une diligence toute singuliere: car ce n'est pas assez, pour estre filles de Nostre-Dame, de se contenter d'estre dans les maisons de la Visitation, et porter le voile de religieuse. Ce seroit faire tort à une telle mere, ce seroit degenerer de cette qualité, de se contenter de cela; mais il la faut imiter en sa sainteté et en ses vertus. Soyez donc bien soigneuses de former vostre vie sur la sienne; soyez douces, humbles, charitables et debonnaires, et magnifiez continuellement le Seigneur avec elle, et croyez, mes cheres ames, que si vous le faites fidèlement et humblement pendant le cours de cette vie mortelle, apres icelle vous chanterez au ciel avec la mesme Vierge: *Magnificat anima mea Dominum*. Et benissant par ce sacré cantique la divine Majesté, vous serez benistes d'elle en l'éternité de la gloire, où nous conduise le Pere, le Fils, et le Saint-Esprit. *Amen*.

DIEU SOIT BENY.

(1) Elles.

AUTRE SERMON

POUR LE JOUR DE LA VISITATION DE NOSTRE-DAME.

(RECUEILLI.)

Unus Deus.

Dieu est un.

(EPHES. 4.)

DIEU qui est un, ayme l'unité et l'union, et tout ce qui n'est point uny ne luy est point agreable. Dieu ayme souverainement tout ce qui est uny et conjoint; mais il est ennemy de la des-union, parce que tout ce qui est des-uny est imparfaict : car la des-union n'est causée que de l'imperfection, et partant il est certain que tout ce qui est des-uny a quelque deffaut en soy.

Or, Dieu nous voulant monstrier combien il ayme l'union, il en a fait en l'Incarnation trois admirables en la sacrée Vierge Nostre-Dame, sans y comprendre l'union naturelle de l'ame avec le corps, de laquelle je ne veux pas parler maintenant, qui est une union si excellente, que tous les philosophes ne peuvent cesser de l'admirer, et demeurent tous ravies de voir comme Dieu a uny et conjoint l'ame avec le corps, mais d'une conjonction et union si parfaite, que le corps, sans laisser d'estre corps, et l'esprit, sans laisser d'estre esprit, sont neantmoins si estroitement unis par ensemble, qu'ils ne font en l'homme qu'une seule personne; et asseurent que cette union naturelle est une chose si excellente et si grande, qu'elle ne scauroit estre assez admirée : aussi est-elle une œuvre de Dieu tout-puissant, et amateur de l'union. Mais comme ce n'est pas de cette union naturelle du corps et de l'ame de Nostre-Dame dont je veux parler maintenant, d'autant qu'elle est commune à tous les hommes, je m'arresteray seulement sur trois autres unions merveilleses que Dieu a fait en elle au jour de l'Incarnation.

La premiere desquelles a esté d'unir la nature divine avec la nature humaine dans ses sacrez flancs, et cette union est si admirable et si relevée, qu'elle surpasse infiniment tout ce que les entendemens angeliques et humains peuvent comprendre; et jamais la pensée d'une telle et si admirable union n'eust osé entrer dans l'esprit d'aucun ange, cherubin, ny seraphin; d'autant que ces deux natures divine et humaine sont infiniment esloignées l'une de l'autre, y ayant une si grande distance en

icelles (1), qu'aucune creature n'eust jamais pensé que Dieu eust voulu faire cette union, ny mesme qu'elle eust esté possible; la nature divine estant d'une infinie perfection, immensité et grandeur, et la nature humaine estant finie, tres-imparfaicte, et une chose tres-basse, vile et abjecte : de sorte que c'estoit unir les deux extremes ensemble, la nature divine estant la souveraine perfection, et la nature humaine estant la souveraine misere, qui sont deux choses plus contraires et esloignées l'une de l'autre qu'on ne scauroit dire ny penser. Et neantmoins Dieu, par sa sagesse et bonté infinie, a fait dans le ventre de Nostre-Dame, en l'Incarnation, une si estroite union de ces deux natures, qu'elles n'ont fait qu'une seule personne, de façon que l'homme a esté fait Dieu, et Dieu, sans laisser d'estre Dieu, a esté fait homme.

La seconde union que Dieu a faite en Nostre-Dame a esté d'unir la maternité avec la virginité : union qui est certes tout-à-fait admirable, et hors du cours de la nature; car c'est unir deux choses naturellement impossibles, et lesquelles ne se peuvent nullement trouver ensemble : et jamais cela ne s'estoit veu, ny n'avoit mesme jamais esté pensé, qu'une mere fust vierge, et qu'une vierge, sans laisser d'estre vierge, fust mere. Or, cette union estant miraculeuse et surnaturelle, elle ne pouvoit estre faite que par la main toute-puissante de Dieu, qui a donné ce privilege à Nostre-Dame de pouvoir estre vierge et mere tout ensemble, et comme cette union a esté faite en elle seule, aussi sera-t-elle seule qui demeurera eternellement vierge et mere, mais mere de Dieu et homme tout ensemble.

La troisieme union que Dieu a faite en nostre glorieuse Maitresse a esté celle d'une tres-haute charité, et d'une tres-profonde humilité. L'union de ces deux vertus est certes aussi tres-admirable, parce qu'elles sont si esloignées l'une de l'autre, qu'il semble qu'elles ne se pourroient jamais rencontrer dans une mesme ame, d'autant que la charité esleve l'ame en haut, et plus elle croist et se va perfectionnant, plus aussi elle la va rehaussant et relevant par dessus tout ce qui n'est point Dieu. L'humilité fait tout le contraire; car elle rabaisse l'ame au dessous d'elle-mesme, et de toutes les creatures, cette vertu ayant cela de propre, que plus elle est grande, plus elle rabaisse l'ame dans laquelle elle est.

Voyez donc, je vous prie, les extremes de ces deux vertus, et je m'asseure que vous direz : Comment est-il possible d'unir et

(1) Elles.

conjoindre par ensemble l'humilité avec la charité, puisque la nature de l'une est de monter en haut, et celle de l'autre est de descendre en bas? C'est une chose qui naturellement est impossible : aussi nul autre que Nostre-Seigneur ne pouvoit faire l'union de ces deux vertus ; mais luy qui n'est qu'un seul Dieu , parce qu'il veut et ayme l'unité, a montré la grandeur incomparable de son pouvoir, en unissant des choses si esloignées l'une de l'autre, ainsi que nous voyons en la tres-S^{te} Vierge, en laquelle il a tellement uny la charité avec l'humilité, qu'il n'y peut avoir en elle de charité sans humilité, ny d'humilité sans charité ; la charité demeurant humble, et l'humilité charitable ; la charité rehaussant l'ame par dessus toutes les creatures , et l'humilité la rabaissant au dessous de toutes, sans laisser neantmoins d'estre tellement unies et jointes ensemble, que l'une de ces deux vertus ne peut subsister sans l'autre.

Or, c'est sur cette derniere union de la charité avec l'humilité que je m'arresteray specialement, et laquelle me donnera entrée dans le sujet de cette feste ; car qu'est-ce que la visitation que Nostre-Dame fit à S^{te} Elisabeth , sinon une union et assemblage de l'humilité avec la charité, ou plutost un sommaire des effects de ces deux vertus, pratiquées en souverain degré par la sacrée Vierge envers S^{te} Elisabeth? Et bien que l'humilité et la charité n'ayent qu'un seul object, qui est Dieu, à l'union duquel elles tendent, neantmoins, pour estre parfaites, il faut qu'elles passent de Dieu au prochain.

O que la tres-S^{te} Vierge pratiqua l'humilité et la charité à un souverain degré de perfection au temps de l'Incarnation, apres que l'ange luy eut annoncé ce mystere ineffable, luy respondant : *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum* (Luc. 1) ; Voicy la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon vostre parole ! car lorsque l'ange la declara Mere de Dieu, et Reyne des anges et des hommes, et qu'il luy fit entendre comme elle estoit eslevée par dessus toutes les creatures angeliques et humaines, elle s'abaissa à l'instant au dessous de toutes, disant : Voicy la servante du Seigneur. O combien cet acte d'humilité fut grand ! certes, la S^{te} Vierge eut alors une si claire cognoissance de la misere et du neant de la nature humaine, et de la distance infinie qu'il y a entre Dieu et l'homme, que se voyant relevée par dessus toutes les creatures, elle s'abaissa au dessous de toutes, par la consideration de son neant et de la grandeur infinie de Dieu duquel elle estoit choisie pour estre sa Mere. Et il est vray qu'elle ne s'humilia jamais si profondement que quand

elle dit ces parolles : *Ecce ancilla Domini*, Voicy la servante du Seigneur. Mais apres avoir fait cet acte d'une si parfaicte humilité et aneantissement, et s'estre abaissée le plus bas qu'elle pouvoit, elle produisit consecutivement, en prononçant ces parolles : *Fiat mihi secundum verbum tuum*, un acte de charité la plus parfaicte qu'on scauroit dire, ny penser, donnant son consentement, et acquiesçant à ce que l'ange luy avoit dit que Dieu demandoit d'elle. Or vous voyez bien maintenant comme Dieu unit en la S^{te} Vierge, à l'instant de l'Incarnation, la charité avec l'humilité; et comme apres s'estre abaissée jusques au profond abyssme du neant, en disant, *Ecce ancilla Domini*; Voicy la servante du Seigneur, en mesme temps elle s'est relevée par la charité au dessus des cherubins et seraphins, disant à l'ange : Qu'il me soit fait selon ta parole; car au mesme instant le Fils de Dieu prit chair humaine dans son ventre virginal, et par ce moyen elle fut faite sa Mere.

Voilà donc comme l'humilité fut jointe avec la charité en cette tres-S^{te} Vierge, et comme son humilité la fit eslever, parce que Dieu regarde les choses basses pour les relever; si bien que voyant cette S^{te} Vierge humiliée au dessous de toutes les creatures, il la regarda et l'exalta au dessus de toutes. Ce qu'elle nous fait entendre par les parolles de son sacré Cantique : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ : ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes*, disant à S^{te} Elisabeth : Que toutes les nations l'appelleroient *bienheureuse*, à cause que Dieu avoit regardé son abjection et sa bassesse. Comme luy voulant dire : Vous m'appelez *bienheureuse*, il est vray que je le suis : mais tout mon bonheur procede de ce que Dieu a regardé ma petitesse et mon neant. Or, la S^{te} Vierge s'estant ainsi humiliée devant Dieu, elle ne se contenta pas de cela, d'autant qu'elle scavoit bien que l'humilité et la charité ne sont jamais en leur perfection, si elles ne passent de Dieu au prochain; car de l'amour de Dieu procede celuy du prochain, et à mesure que nostre amour sera grand envers Dieu, il le sera aussi à l'endroit de nostre prochain. Ce que le glorieux S. Jean nous fait entendre par ces parolles : *Qui enim non diligit fratrem suum, quem videt, Deum quem non videt, quomodo potest diligere* (1. Joan. 4)? Est-il possible, dit-il, que tu ayemes Dieu que tu ne vois point, si tu n'ayemes pas ton prochain que tu vois? Donc, si nous voulons monstrer que nous aymons Dieu, et si nous voulons qu'on croye que nous l'aymons, il nous faut aussi aymer nostre prochain, le servir, l'aider et soulager en toutes ses necessitez, selon nostre pouvoir.

C'est pourquoy, la S^{te} Vierge sçachant bien cette verité, elle se leva et s'achemina promptement, dit l'Evangeliste, *cum festinatione*, vers les montagnes de Juda, ou en la ville d'Ephrem, ou, comme quelques-uns disent, de Hierusalem, pour servir sa cousine Elisabeth en sa grossesse; en quoy elle fit paroistre une grande humilité, et une charité noppareille, d'autant qu'alors qu'elle se vid Mere de Dieu, elle s'humilia jusques-là, que de se mettre tout aussi-tost en chemin pour aller secourir et assister cette bonne femme. Peut-estre qu'elle ne sortit pas à la mesme heure, ny au mesme jour qu'elle receut cette grace incomparable; car vous pouvez penser si elle demeura recueillie et ravie d'admiration en sa petite maison, considerant ce grand et profond mystere de l'Incarnation qui avoit esté operé en elle. O Dieu! quelle douceur et suavité avoit-elle en son cœur, en la consideration de cette merveille! O quels saints devis (1) et amoureux colloques se faysoient entre le Fils et la Mere? Elle ne sortit donc pas de sa petite maison, pour visiter S^{te} Elisabeth, au mesme temps de l'Incarnation, comme il est à presupposer, ains (2) quelques jours apres.

Mais quelle plus profonde humilité se peut-il voir que celle qu'elle pratiqua, se rendant servante de celle qui luy estoit en tout et par tout inferieure? car, bien que S^{te} Elisabeth fust de noble extraction, estant de la lignée de David, et mariée à un grand-prestre de la lignée de Levi, toutesfois cela n'estoit rien en comparaison de la grandeur incomparable de la Vierge, puisqu'elle est Reyne du ciel et de la terre, des anges et des hommes, et que tous les tiltres d'honneur et de loüanges que nous luy donnons, et pouvons donner, ne sont que pour ayder nos petits entendemens à nous représenter quelque chose de ses grandeurs; car elle est souverainement plus grande que tout ce qu'on s'en peut imaginer. De sorte que si nous luy voulons donner un nom digne de son incomparable grandeur, il nous la faut nommer *Mater Dei*, Mere de Dieu; cette dignité estant si grande, que tous les tiltres, loüanges et eloges que nous sçaurions donner à la S^{te} Vierge sont compris en icelle. Quelle humilité plus profonde se peut-il donc voir que celle qu'elle pratique, puisque, lorsqu'elle sçayt qu'elle est choisie et déclarée Mere du Verbe eternal, elle se dit sa servante, et passant plus outre, elle sort de sa maison, et s'en va pour servir sa bonne cousine?

O Dieu! que grande et profonde fut l'humilité de la Vierge, et

(1) Devis, *Entretien*. — (2) Mais.

qu'elle la fit encore bien paroistre en salüant S^{te} Elisabeth! car l'evangeliste remarque que cette sacrée Dame, comme la plus humble, la salüa la premiere : *Et intravit in domum Zachariæ, et salutavit Elisabeth.* Mais mon Dieu, mes cheres ames, que de benedictions et de graces entrèrent en cette maison avec elle! cela se remarque plus facilement par les parolles de S^{te} Elisabeth, laquelle voyant la S^{te} Vierge, par un esprit de prophetie, s'escria à haute voix : Vous estes beniste entre toutes les femmes, et benit est le fruct de vostre ventre; *Et exclamavit voce magna, et dixit : Benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui; et unde hoc mihi ut veniat Mater Domini mei ad me?* Hé! d'où me vient ce bonheur, que la Mere de mon Dieu me vienne visiter? Puis poursuivant : Voicy, dit-elle, qu'à l'instant que la voix de vostre salutation est parvenuë à mes oreilles, l'enfant qui est dans mon ventre a tressailly de joye; *Ecce enim ut facta est vox salutationis tuæ in auribus meis, exultavit in gaudio infans in utero meo. Beata, quæ credidisti, quoniam perficientur in te quæ dicta sunt tibi à Domino;* Vous estes bienheureuse d'avoir creu, car toutes les choses qui vous ont esté dites par le Seigneur seront accomplies en vous.

O Dieu! qui pourroit comprendre les divines suavitez qui s'escolent dans le cœur de S^{te} Elisabeth en cette sainte visitation, et comme elle meditoit cet ineffable mystere de l'Incarnation? Que d'actions de graces elle rendoit à Dieu pour un si grand benefice, et pour toutes les faveurs qu'elle recevoit de luy! O que de parolles amoureuses disoit S. Jean dans le ventre de sa mere, à son cher et divin Maistre, qu'il recognoissoit et adoroit dans les chastes entrailles de Nostre-Dame! que de graces, de benedictions et de lumieres, ce divin Sauveur respendit alors dans le cœur de son precurseur! Mais comme il me souvient de vous avoir parlé autresfois de ce sujet, je ne feray maintenant que toucher trois petits poincts en passant, pour vous faire mieux entendre la suite du mystere.

Le premier est, que S. Jean, en cette sainte visitation, receut l'usage de raison, selon l'opinion commune de tous les Peres; le second, qu'il fut sanctifié; et le troisieme, qu'il fut remply de science et cognoissance de Dieu et de ses divins mysteres : ensuite de quoy il l'ayma, l'adora, et trassailit de joye à son arrivée. Il ne faut donc point douter que S. Jean, quoy qu'il fust petit encore dans les entrailles de sa mere, parloit à Nostre-Seigneur, le cognoissoit, l'aymoit et avoit l'usage du sentiment, du

jugement et de la raison. Quant à nous autres, nous sommes bien dans le ventre de nos meres vivans, mais pourtant nous n'avons pas l'usage du sentiment, du discours, ny de la raison, ains nous y sommes comme des masses de chair, sans avoir l'usage de nos sens. Or, il failloit bien que S. Jean cognust Nostre-Seigneur dans les entrailles de Nostre-Dame, puisqu'à son arrivée il tressaillit de joye dans celles de sa mere. Il falloit bien aussi qu'il l'aymast; car l'on n'a pas accoustumé de tressaillir de joye pour la venuë de ceux qu'on ne cognoist, ny qu'on n'ayme point. S^{te} Elisabeth fait foy de cette verité par les parolles qu'elle dit à la S^{te} Vierge : *Ecce enim ut facta est vox salutationis tuæ in auribus meis, exultavit in gaudio infans in utero meo*; Voicy qu'à l'instant que vostre voix est parvenuë à mes oreilles, l'enfant qui est dans mon ventre a tressaillly de joye.

Mais que fait Nostre-Dame parmy toutes les loüanges et benedictions que luy donne S^{te} Elisabeth? O certes! elle ne fait point comme les femmes du monde, lesquelles, si on les exalte, au lieu de s'humilier, elles s'exaltent encore davantage. L'homme est tellement sujet à l'orgueil et à la presumption, que pour cela un ancien philosophe l'a comparé au cheval, disant qu'il n'y a rien de si orgueilleux que l'homme et le cheval. Voyez, dit-il, un homme sur un cheval, on ne sçayt lequel est le plus fier, ou le cheval, ou le cavalier; il semble qu'ils se defient l'un l'autre à qui fera paroistre plus d'orgueil et de presumption. Mais quand cette presumption et cet orgueil vient à entrer dans l'esprit des femmes, il y fait de grands ravages, et les porte à de grands maux. Nous avons des exemples de cecy; car quelles impertinences et extravagances est-ce que ne fit pas pour s'eslever, cette folle et impudente reyne d'Egypte Cleopatre? Ne remarquons-nous pas aussi cette vanité en nostre pauvre mere Eve, laquelle, pour avoir seulement ouy dire qu'elle estoit créée à l'image de Dieu, ne presuma-t-elle pas tant d'elle-mesme que de se vouloir faire semblable à luy, escoutant et faysant pour ce sujet tout ce que luy dit l'ennemy! Mais la sacrée Vierge estant venuë au monde pour regagner, par son humilité, ce que nostre mere Eve avoit perdu par son orgueil et vanité; pour le contre-carrer par son humilité, lorsque l'ange l'appelle Mere de Dieu, elle se dit sa servante : *Ecce ancilla Domini*, s'humiliant jusques dans l'abyssme de son neant. De mesme, quand S^{te} Elisabeth l'appelle *bienheureuse*, et beniste entre les femmes, elle dit que cette benediction procede de ce que Dieu a regardé sa bassesse, sa petitesse et son abjection : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ*.

O que c'est un bon signe en une ame qui pratique la vie spirituelle, que l'humilité de cœur ; et que c'est une bonne marque que l'on reçoit efficacement les graces de Dieu, quand ces graces abaissent et humilient l'ame, et qu'on void que plus les graces sont grandes, plus elles humilient profondement ceux qui les reçoivent devant Dieu et devant les creatures, et que, comme la S^{te} Vierge, l'on tient tout son bonheur de ce que les yeux de sa divine bonté ont regardé nostre vileté et bassesse ! Ç'a donc esté les effects qu'a operés la grace de Dieu dans le cœur de la S^{te} Vierge, qu'une profonde humilité, et une ardente charité, tant envers Dieu qu'à l'endroit du prochain : charité qui la fit aller en grande diligence en la maison de Zacharie ; et quoy qu'elle fust enceinte, elle ne recevoit aucun empeschement par le chemin de l'enfant qu'elle portoit ; et comme elle l'avoit conçu par l'obombration du Saint-Esprit, elle le portoit aussi sans incommodité, et l'enfanta sans douleur, Nostre-Seigneur luy reservant les douleurs de l'enfantement pour le jour de son crucifiement, où elle devoit assister.

Voilà donc cette Vierge incomparable qui entre en la maison de Zacharie, et avec elle un comble de benedictions pour cette famille ; d'autant que le petit S. Jean-Baptiste fut sanctifié dans le ventre de sa mere, et S^{te} Elisabeth fut remplie du Saint-Esprit. Mais, me direz-vous, puisque S^{te} Elisabeth estoit juste, n'avoit-elle pas desjà receu le Saint-Esprit ? Comment est-ce donc que se doit entendre ce que dit l'Evangeliste, qu'à la venuë de la Vierge elle en fut remplie : *Et repleta est Spiritu Sancto Elisabeth* ? Cela veut dire, qu'en cette sainte visitation elle receut derechef une plenitude, une abondance et un surcroist de graces, dont les effects admirables que le Saint-Esprit opera en elle nous en donnent des preuves manifestes ; car, bien qu'il arrive souvent que Dieu donne sa grace aux justes en mesure pleine, cela neantmoins n'empesche pas, comme dit Nostre-Seigneur, qu'on n'y adjouste encore en telle sorte, que cette mesure vient à estre foulée, entassée et si comblée, qu'elle regorge de toutes parts : *Mensuram bonam, confertam et coagitatam, et supereffluentem dabunt in sinum vestrum* (Luc. 6). Ainsi, bien que S^{te} Elisabeth eust desjà receu le Saint-Esprit avec toutes ses graces ; si est-ce (1) neantmoins qu'en cette sainte visitation elle en receut une mesure si comblée et si entassée, qu'elle s'esperchoit de tous costez.

Or nous devons donc sçavoir que la grace du Saint-Esprit ne

(1) Encore est-il.

nous est jamais donnée si pleinement en cette vie, qu'il n'y puisse tousjours avoir de l'accroissement et augmentation en icelle; et il se faudroit bien garder en cela de dire : C'est assez, j'ay suffisamment des graces du Saint-Esprit et des vertus : *Mensura conferta est*; La mesure est pleine, c'est assez de mortification, je m'y suis assez exercé : ce seroit certes un grand abus, et celuy qui diroit cela monstreroit bien par ses parolles son indigence, sa mendicité, et mesme sa presumption, et le malheur qui le talonneroit de pres, parce qu'à telles sortes de personnes, qui estiment avoir des graces suffisamment, Dieu leur oste ce qu'ils ont, afin de le donner (dit Nostre-Seigneur) à celuy qui a; et à celuy qui n'a rien, c'est-à-dire, qui n'a pas ce qu'on luy a donné, mais qui l'a perdu par sa faute, on luy osterá mesme ce qu'il n'a pas : *Omni habenti dabitur et abundabit; ei autem qui non habet, et quod videtur habere, auferetur ab eo* (Matth. 25; Luc. 19). Ce qui se doit entendre ainsi : L'on donnerá à celuy qui a beaucoup receu, c'est-à-dire, qui a beaucoup travaillé, et lequel neantmoins ne se repose pas, pensant avoir assez fait, ains qui, avec une sainte et veritable humilité, recognoissant son indigence, continuë son travail. A celuy-là donc qui a beaucoup, on luy donnerá davantage, et il surabonderá. Mais celuy qui a receu quelque grace, et lequel pensant en avoir suffisamment ne la fait point profiter, ains la laisse oisive et infructueuse, on luy osterá ce qu'il a et mesme ce qu'il n'a pas : cela veut dire qu'on luy osterá les graces qu'il a, parce qu'il ne les fait pas profiter, et que celles qui luy estoient préparées ne luy seront pas données, d'autant qu'il s'en est rendu indigne par sa negligence. Ce qui neantmoins ne se doit pas entendre de la grace suffisante, que Dieu ne refuse jamais à personne, ains de l'efficace, laquelle, par un juste jugement, il ne donne pas aux ames paresseuses et ingrates, à cause qu'elles en abusent.

Les mondains ont une si grande ambition d'acquérir des richesses et des honneurs, qu'ils ne disent jamais : C'est assez; en quoy ils sont grandement aveugles, d'autant que pour peu qu'ils en ayent, ils en devroient avoir suffisamment, veu que le trop d'honneur, de dignitez et de richesses, sont la perte de l'ame : et c'est en ces choses temporelles qu'on peut dire veritablement : J'en ay suffisamment, il me suffit. Mais en ce qui est des biens spirituels, il ne faut jamais penser, tandis que nous serons en cet exil, que nous en ayons suffisamment; ains il se faut disposer pour recevoir tousjours de nouvelles graces.

Or, pour continuer à parler de la feste que nous celebrons au-

jourd'huy, elle va donc, cette Vierge incomparable, pour visiter S^{te} Elisabeth ; mais cette visite ne fut point inutile, ni semblable à celles qui se font par les dames de ce tems par ceremonie seulement, et qui, pour l'ordinaire, sont employées à parler des uns et des autres, ce qui fait qu'on en sort souvent avec des consciences interessées (1).

Un saint docteur, escrivant à la devote Proba, décrit merveilleusement bien l'inutilité des visites des dames romaines, disant que ces bonnes matrones de Rome ne faysoient autre chose que se visiter, et que la plus grand'part de leurs visites estoient inutiles et mal-employées : ce qu'il deplore grandement en cette epistre. Mais la S^{te} Vierge n'alla visiter sa cousine Elisabeth que par un motif de charité et d'humilité ; et cette visite ne fut point employée à dire des choses inutiles, ains à louer et magnifier Dieu.

O combien sainte, pieuse et devote fut cette visite, puisque par icelle toute cette maison fut remplie du Saint-Esprit, ce qui se void clairement par les effects qu'il opera en S^{te} Elisabeth, qui furent specialement trois, et par iceux vous pourrez cognoistre si vous avez receu le Saint-Esprit.

Le premier effect fut l'humilité, car cette sainte voyant entrer Nostre-Dame dans sa maison, elle s'escria, toute transportée d'estonnement d'une si grande faveur : *Unde hoc mihi, ut veniat Mater Domini mei ad me ?* D'où me vient ce bonheur que la Mere de mon Dieu me vienne visiter ? donc le premier effect que le Saint-Esprit opere en nous est l'humilité qui nous porte à nous aneantir en la veuë de la grandeur infinie de Dieu, et de nostre extreme vileté, bassesse et demerite.

Le second effect fut d'affermir S^{te} Elisabeth en la foy, ce que nous voyons par les parolles qu'elle dit à la S^{te} Vierge : O que vous estes heureuse ! parce que vous avez creu, vous estes beniste entre toutes les femmes, et beny est le fruct de vostre ventre ; *Beata es quæ credidisti, benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui* : car il est vray qu'un des effects que le Saint-Esprit opere en nous est de nous faire demeurer fermes en la foy, et d'y confirmer par apres les autres, puis de retourner à Dieu, recognoissant qu'il est la source de toutes les graces et benedictions que nous recevons.

Il est vray (dit S^{te} Elisabeth à la Vierge) que vous estes beniste entre toutes les femmes, mais il est vray aussi que cette benediction vous vient du fruct de vostre ventre, dans lequel vous

(1) Compromises.

portez le Dieu des benedictions. Nous voyons d'ordinaire qu'on ne benit pas le fruct à cause de l'arbre, mais qu'on benit l'arbre à cause de la bonté de son fruct : et bien qu'on doive à la sacrée Vierge un culte et un honneur plus grand qu'à tous les autres saints, neantmoins il ne doit pas estre esgal à celuy qu'on doit à Dieu. Ce que je dy pour refuter l'heresie de quelques-uns qui ont voulu dire qu'on luy devoit rendre le mesme honneur, ce qui est faux ; car tous les theologiens enseignent qu'il faut adorer Dieu seul, souverainement par-dessus toutes choses ; et puis, que nous devons rendre un honneur tout particulier à la tres-S^{te} Vierge, comme Mere de nostre Sauveur, et cooperatrice de nostre salut, et cela s'est tousjours observé par les vrais chrestiens ; et quiconque n'ayme et n'honore pas la Vierge d'un amour et d'un honneur tout special et particulier, n'est point vray chrestien. Donc, quand le Saint-Esprit vient en nous, il nous porte premierement à aymer et louer Dieu seul par dessus toutes choses, comme nostre souverain Createur, et puis sa tres-sainte Mere.

Le troisieme effect que le Saint-Esprit opere en ceux qui le recoivent est la conversion interieure. *Ecce enim ut facta est vox salutationis tuæ in auribus meis, exultavit in gaudio infans in utero meo* ; Voicy, dit S^{te} Elisabeth à Nostre-Dame, qu'aussi-tost que la voix de vostre salutation est parvenuë à mes oreilles, l'enfant qui est dans mon ventre a tressailly de joie. Or ce tressaillement ne nous represente autre chose que la conversion interieure du cœur, et le changement de vie : et comme vous voyez que S. Jean fut sanctifié en ce tressaillement, par lequel sortant de soy-mesme il s'eslança en Dieu, pour ne vivre plus qu'en luy et pour luy ; ainsi celuy qui reçoit le Saint-Esprit sort de luy-mesme, et fait une heureuse transfusion de son ame en Dieu ; c'est-à-dire qu'il ne vit plus selon la nature et les sens, ains selon la grace. Donc, si vous desirez sçavoir si vous avez receu le Saint-Esprit, regardez quelles sont vos œuvres ; car c'est par là que vous le cognoistrez.

Mais remarquez que S^{te} Elisabeth receut le Saint-Esprit par l'entremise et le moyen de la S^{te} Vierge, pour nous monstrier que nous nous devons servir d'elle pour mediatrice envers son divin Fils, pour obtenir le Saint-Esprit ; car, bien que nous puissions aller à Dieu directement, et luy demander ses graces, sans nous servir de l'entremise de la sacrée Vierge, ou des Saints, neantmoins il n'a pas voulu que cela fust ainsi, pource qu'il vouloit faire encore une union des hommes avec les bien-heureux : et

d'autant que, comme je vous ay dit au commencement, il ayme les choses qui sont unies, il a tellement uny l'Eglise militante avec la triomphante, qu'on peut dire qu'elles ne sont qu'une, n'ayant qu'un mesme Dieu qui les regit, conduit, gouverne et nourrit, bien qu'en differentes manieres. Nostre-Seigneur donc, pour faire cette union de l'Eglise militante avec la triomphante, a voulu que nous nous servissions de l'invocation des Saints, faysant par leur entremise de tres-grandes graces aux hommes, ce qu'il fait encore par l'entremise des anges qu'il a deputez à nostre conduite.

Mais pourquoy, me direz-vous, Dieu se sert-il de l'entremise des anges pour nous garder ou conferer ces graces? Ne le pourroit-il pas bien faire par luy-mesme sans se servir d'eux? Il n'y a point de doute qu'il le pourroit : mais pour faire cette union, dont je vous parle maintenant, il a voulu unir les anges avec les hommes, et les assujettir les uns aux autres; et c'est le sujet pour lequel il a ordonné par sa divine Providence que les hommes fussent servis par les anges, et que la conversion des hommes fust une augmentation de joye aux anges, à cause de cette union.

Vous demanderez peut-estre comment est-ce que les hommes peuvent causer de la joye aux anges? n'ont-ils pas, en la claire vision de Dieu, une parfaicte beatitude? Ouy certes, mes cheres ames, il n'y a nul doute de cela; aussi n'est-ce pas de la gloire essentielle qu'on entend parler, ains seulement de l'accidentelle, ce que l'Ecriture sainte nous apprend, disant, qu'il y a plus de joye au ciel pour un pecheur converty, que pour nonante-neuf justes (Luc. 15) : par lesquelles parolles vous voyez que les anges se resjouyssent sur la conversion des pecheurs; ce qui se doit aussi entendre des saints qui sont au ciel. Et bien que l'Ecriture ne parle que des anges, c'est à cause que cela estoit devant la passion de Nostre-Seigneur, qu'il n'y avoit encore point d'hommes dans le paradis; mais, depuis que les saints sont au ciel, il est certain qu'ils sont tellement unis avec les anges, qu'ils participent à leur joye sur la conversion des pecheurs.

Or, la sainte Eglise nous voulant apprendre, comme une bonne mere, à nous servir de l'entremise de la S^{te} Vierge, elle a joint la *Salutation angelique* avec l'*Oraison dominicale*, pour la dire consecutivement apres, et pour nous monstrier que non seulement nous pouvons demander à Dieu, par son intercession, nos necessitez, et non seulement les biens spirituels, comme sont les vertus, mais aussi les biens temporels en tant qu'ils

sont nécessaires à l'entretien de nostre vie. Il est vray aussi qu'à une telle et si grande Dame, il ne luy faut pas demander des bagatelles et des choses de neant ; car, comme ce seroit une incivilité de se servir de l'entremise de quelque grand prince, pour obtenir d'un roy ou d'un empereur quelque chose de vil prix, aussi seroit-ce une incivilité tres-grande en la vie spirituelle, de se servir de l'entremise de la S^{te} Vierge pour obtenir des choses basses, caduques et transitoires qui ne nous sont point utiles pour nostre salut.

Sur quoy il faut que je dise ce mot, puisqu'il vient à mon propos, qui est que nous ne devons jamais parler des Saints, mais specialement de la sacrée Vierge, qu'avec un tres-grand honneur et respect. Certes, quand nous parlons d'eux, nos cœurs par reverence devoient estre prosternez par terre, parce qu'il y a une plus grande distance entre ces esprits bien-heureux et nous, qu'on ne scauroit s'imaginer ; et neantmoins il y a un si grand rapport, que tout ainsi que la terre a besoin des influences du ciel pour faire ses productions, nous aussi ne pouvons rien de nous-mesmes, si nous ne sommes assistez des Saints. Mais prenons garde de ne les employer, et ne nous servir de leur intercession, que pour obtenir des choses qui nous servent pour l'eternité, les priant qu'ils nous impetrent (4) la grace de Dieu et les vertus, nous servant, pour ces sujets et autres semblables, du credit qu'ils ont aupres de Nostre cher Sauveur et Maistre, et non point pour obtenir par leurs intercessions plus de commodités temporelles, et telles autres bagatelles qui ne nous sont point nécessaires pour la vie eternelle.

Or, voila comme nous recevons le Saint-Esprit, par l'entremise de la S^{te} Vierge et des Saints. O que c'est une chose ay-mable et profitable à nos ames, que d'estre visitées par cette S^{te} Vierge, d'autant que sa visite nous apporte tousjours beaucoup de biens, de faveurs et de graces, ainsi qu'elle fit à S^{te} Elisabeth ! O Dieu ! direz-vous, je voudrois bien qu'elle me fist l'honneur de me visiter en l'oraison ; car sa visite remplit tousjours les ames de suavité et de consolation. Il est vray, mes cheres filles ; mais prenez garde qu'elle nous visite souvent par des inspirations, et lumieres interieures qu'elle nous donne pour nostre advancement en la perfection, et nous ne voulons pas recevoir ses visites.

Mais, me direz-vous, si elle visite S^{te} Elisabeth parce qu'elle est sa cousine, que ferons-nous pour avoir le bon-heur de sa pa-

(4) Obtiennent.

renté afin qu'elle nous visite? O Dieu! ce que vous ferez! il y a mille moyens pour obtenir cette grace; voulez-vous estre parente de la S^{te} Vierge? communiez, et en recevant le saint Sacrement, vous recevrez la chair de sa chair, et le sang de son sang; car le precieux corps du Sauveur, qui est au tres-saint Sacrement de l'autel, a esté fait et formé dans ses chastes entrailles, de son plus pur sang, par l'operation du Saint-Esprit, et ne luy pouvant estre parente comme fut S^{te} Elisabeth, soyez-le en communiant devotement, et en imitant ses vertus et sa tres-sainte vie, et par ce moyen vous luy serez parente d'une façon bien plus excellente que n'est la parenté du sang et de la chair, puisque Nostre-Seigneur dit que quiconque fait la volonté de son Pere, celuy-là est sa mere, son frere et sa sœur.

Mais si vous voulez participer aux visites de cette S^{te} Vierge, il ne luy faut point demander des consolations, ains se resoudre de souffrir des seicheresses, ariditez et desgousts tels et si grands qu'il semble quelquesfois qu'on soit abandonné de Dieu. Et il ne faut point se tromper: si vous voulez qu'elle vous visite, il faut embrasser genereusement les mespris et les souffrances; car elle ne visita S^{te} Elisabeth qu'apres qu'elle eut souffert beaucoup de mespris et d'abjection, à cause de sa sterilité. Et ne faut point penser qu'on puisse pratiquer la devotion sans difficulté; où il y a plus de peine, il y a souventesfois plus de vertu. Enfin, pour recevoir la grace de cette sainte visitation, il faut faire une transformation interieure, et mourir à soy-mesme, afin de ne vivre plus qu'à Dieu, et pour Dieu; bref, il se faut beaucoup humilier, à l'exemple de S^{te} Elisabeth. Faites-le donc fidellement, mes cheres ames, pendant cette courte et chetive vie, afin qu'apres icelle vous puissiez chanter eternellement dans le ciel avec cette sainte Vierge: *Magnificat anima mea Dominum*; Mon ame magnifie le Seigneur. Ainsi soit-il.

DIEU SOIT BENY.

SERMON

POUR LE JOUR DE SAINCTE MAGDELENE.

(RECUEILLI.)

Congregati universi majores natu Israël. venerunt ad Samuëlem in Ramatha, dixeruntque ei : Constitue nobis regem ut judicet nos, sicut et universæ habent nationes.

Tous les anciens du peuple d'Israël s'estant assemblez, ils vinrent à Samuël en Ramatha, et luy dirent : Establissez sur nous un roy pour nous juger, comme en ont toutes les autres nations. (I. REG. 8.)

L'ESPRIT humain est tousjours troublé et inquieté, il est en de continuelles agitations en la recherche d'un vray bien qui le puisse pleinement satisfaire et contenter. Mais parce qu'il ne s'attache qu'à des biens faux, mondains et apparens, il est tousjours dans l'inquietude, de laquelle pensant s'affranchir par l'eslection d'un vray bien, il vient par ce moyen à se troubler davantage ; car pour l'ordinaire il se trompe en son choix, laissant les choses hautes et excellentes pour prendre les basses et mauvaises, preferant les biens terrestres et perissables aux biens eternels et perdurables, tant il est sujet à estre seduit par les sens, qui luy font prendre le faux pour le vray : et de là naissent les continuelles inquietudes que nous experimentons en cette vie mortelle, et qui nous sont comme naturelles. Ce qui se void encore plus particulièrement au menu peuple et gens de basse condition, et aux esprits foibles qui n'ont point de courage et de generosité ; car ils sont tousjours en chagrin, d'autant qu'ils se voient tousjours embarrassez de mille soins terrestres.

Nous avons des preuves tres-claires et manifestes de cette verité aux Israélites, peuple choisi et esteu de Dieu ; car quel peuple, je vous prie, a esté plus favorisé, aymé et caressé de Dieu que luy ? Certes, Dieu le traittoit avec tant de bonté, que c'est une chose admirable de voir, comme apres qu'il l'eut retiré de la captivité d'Egypte, il le conduisoit par le desert avec autant de soin qu'une nourrice fait ses petits enfans, qu'elle mene esgayer par les campagnes. Mais neantmoins ce peuple ingrat et mes-cognoissant n'estant point content de toutes ces faveurs, s'amusoit à la recherche d'un autre bien où il pust, selon qu'il s'imaginoit, trouver plus de satisfaction et de contentement ; et quoy que Dieu fust, par maniere de dire, descendu du ciel pour les Israélites, et leur eust donné des preuves plus que tres-suffi-

santes de l'amour qu'il leur portoit; si (1) ne laisserent-ils pas pour cela d'estre tousjours en inquietude, et dans le murmure et le chagrin en la recherche d'un autre bien.

Grand cas de l'esprit humain! Les Israélites estoient dans le desert conduits avec tant de soin par Moïse et Aaron, Dieu leur fournissoit si abondamment toutes leurs necessitez, qu'ils ne manquoient d'aucune chose; et nonobstant toutes ces graces et faveurs, ils ne faysoient que murmurer, et se plaindre de ce qu'ils n'avoient point de roy. Les autres peuples, disoient-ils, sont sous la jurisdiction des roys et des princes, ils ont des sceptres et des couronnes imperiales; mais quant à nous, nous sommes sans roy et sans loy.

O peuple murmurateur et ingrat! Dieu n'estoit-il pas leur roy, leur sceptre et leur couronne imperiale? Le Dieu vivant, Roy souverain du ciel et de la terre, quoy qu'invisible, leur faysoit la grace de les regir et gouverner: mais ils ne se contenterent pas de cette faveur; ains, continuant leur murmure, ils demanderent un autre roy, quoy qu'ils eussent bien veu la tyrannie que les roys de la terre exerçoient sur leurs sujets, ayant experimenté la cruauté d'un Pharaon, roy d'Egypte, bien contraire à la douceur de leur Roy invisible et immortel, Seigneur et souverain Monarque du ciel et de la terre: et neantmoins ils desiroient de quitter sa conduite pour en chercher une meilleure, quoy qu'en vain, parce que c'estoit rechercher l'impossible.

Or ce n'estoit pas qu'ils fussent despourvus de roy ny de princes qui leur donnassent des loix et qui eussent soin de leur conduite: non certes! ils avoient le grand-preste Aaron, et ce saint prophete Moïse; car les roys, les princes, et les juges conducteurs de ce temps-là, estoient les plus saints personnages d'entre le peuple, lesquels Dieu choissoit pour le conduire et gouverner, et leur communiquoit tellement son esprit, qu'ils ne commandoient ny ordonnoient rien que ce qu'ils sçavoient estre de sa divine volonté, laquelle ils apprenoient par le moyen des souverains prestres de la loy, auxquels ils s'adressoient, se tenant pour cet effect parmy le peuple comme des capitaines et gouverneurs, dependant de l'autorité souveraine du Tres-Haut qu'ils reconnoissoient pour leur Roy et unique Legislatteur.

Dieu donc, voyant que ce peuple ne cessoit point de murmurer, il en fut enfin tellement indigné, qu'il leur fit dire par son prophete Samuël, qu'il leur donneroit un roy. Vous ne vous con-

(1) Toutefois.

tentez donc pas, dit-il, de ma conduite, pleine de douceur, clemence et de bonnairété! vous vous plaignez que vous estes sans roy, et vous estimez les autres peuples bienheureux, notwithstanding qu'ils ayent des roys, et cruels et tyrans : ha! je vous en donneray un, et vous luy obeyrez; car c'est bien la raison, que puisque vous voulez un autre roy que moy, vous gardiez et observiez ses loix et ses ordonnances.

Je me suis bien voulu servir de cette histoire, pour donner entrée au discours que j'ay desseïn de vous faire sur le sujet de la feste de la grande S^{te} Magdelene que nous celebrons aujourd'huy. Et pour cet effect voyons quelles estoient les loix et constitutions que ce roy devoit donner aux Israëlités : *Hoc erit jus regis qui imperaturus est vobis : filios vestros tollet, et ponet in curribus suis, facietque sibi equites et præcursores quadrigarum suarum, et constituet sibi tribunos, et centuriones, et aratores agrorum suorum, et messorés segetum, et fabros armorum et curruum suorum?* Vous aurez un roy (dit Dieu par Samuël, à ce peuple murmureur, ingrat et mesconnoissant), pour vous commander, qui prendra vos fils, et les mettra à ses charriots, et en fera des cavaliers qui courront devant son carrosse; il constituera les uns capitaines et centeniers, et les autres il les prendra pour labourer ses terres, moissonner ses bleds, forger ses armes, et faire ses charriots : en somme, il vous les osterá, et s'en servira à quoy il voudra, et leur vie sera en continuelle servitude et esclavage. *Filias quoque vestras faciet sibi unguentarias, et focarias, et panificas;* Il prendra aussi vos filles, les unes il les fera ses parfumeuses, les autres ses cuisinieres, et les autres ses boulangeres; et vous n'aurez point le pouvoir de luy dire : Je dedie cette mienne fille à faire cecy, ou cela; car il les prendra et s'en servira en tout ce qu'il luy playra.

Bien que cette prophetie, dite par Samuël aux Israëlités, fust pour leur tesmoigner l'indignation de Dieu contre eux, si estoit-elle neantmoins encore donnée pour une figure de ce que Nostre-Seigneur devoit faire en la loy de grace parmy le peuple chrestien, ses vrais enfans et sujets legitimes, auxquels, comme leur souverain Roy, il devoit donner des loix, lesquelles ne sont autres que ses saints commandemens. Et ce que faysoit le roy à l'endroit des enfans des Israëlités, nous represente merveilleusement bien les diverses vocations par lesquelles Nostre-Seigneur appelle tous les jours ses creatures à son service, non point en usant de tyrannie, comme ce roy d'Israël, ains avec des attraicts

pleins de suavité, comme nous voyons qu'il fait tous les jours à l'endroit des chrestiens.

Mais pour ne parler maintenant que des femmes, nous dirons que la divine Providence en appelle plusieurs à son service, destinant les unes pour estre ses parfumeuses, les autres ses cuisinieres, et les autres ses pannetieres et boulangeres. Ce qu'il n'a pas fait seulement depuis qu'il a donné commencement à l'Eglise, apres son ascension triomphante au ciel, mais encore durant le cours de sa tres-sainte vie. Ce qui se void particulièrement en l'admirable S^{te} Magdelene; car elle fut comme la reyne et maistresse de toutes les parfumeuses de Nostre-Seigneur, qui la choisit et appella à luy pour exercer cet office.

Or considerons, je vous prie, en cette sainte, et en S^{te} Marthe sa sœur, comme Nostre-Seigneur reduit toutes les vocations des femmes à deux principales, à sçavoir, de parfumeuses et de cuisinieres; ce qui se rapporte à la vie active et contemplative.

Quant à la grande S^{te} Magdelene, elle fut tousjours la parfumeuse de Nostre-Seigneur; office qu'elle exerça toute sa vie, portant tousjours avec soy des parfums pour oindre et embaumer son divin Maistre; car au jour de sa conversion, elle portoit de l'onguent precieux, duquel elle l'embauma chez le pharisien (Luc. 7); et quand elle l'alla trouver au souper qu'on luy fit en Bethanie, un peu avant sa passion, apres la resurrection du Lazare, elle avoit sa boîte de parfum (Joan. 12); et allant au monument, elle estoit encore chargée d'onguens precieux (Marc. 16): bref, partout elle a tousjours fait l'office de parfumeuse, Nostre-Seigneur l'ayant choisie pour cela. Et S^{te} Marthe, sa sœur, fut la cuisiniere de ce Roy souverain; car quand elle le traittoit, elle luy apprestoit elle-mesme son manger: et vous entendrez d'icy à huict jours le glorieux S. Luc, qui voulant hautement loüer cette sainte, dit, qu'elle apprestoit à manger à Nostre-Seigneur, et le traittoit en sa maison, ayant un soin tres-grand que rien ne luy manquast (Luc. 10); si bien que Nostre-Seigneur, voyant qu'elle s'empressoit beaucoup pour cela, il l'en reprit une fois, comme nous verrons cy-apres.

Mais l'une des choses qui fait le plus à la loüange de la grande S^{te} Magdelene, est qu'elle vint à Nostre-Seigneur, et le suivit avec une charité et dilection incomparable; car nous ne trouvons point en l'Escriture sainte, qu'elle l'allast trouver avec un amour qui fust tant soit peu interessé, ny pour l'interieur, ny pour l'exterieur; ce qu'on ne lit point de toutes les autres qui ont suivy Nostre-Seigneur, ainsi que remarquent les Evange-

listes. Les femmes qui le suivoient au Calvaire, c'estoit par pitié et compassion naturelle, qui faysoit qu'elles pleuroient sur luy : *Plangebant, et lamentabantur eum* (Luc. 23). De quoy Nostre-Seigneur les reprit, leur disant : *Filiæ Hierusalem, nolite flere super me, sed super vos ipsas flete, et super filios vestros*; Filles de Hierusalem, ne pleurez point sur moy, ains sur vous et sur vos enfans. D'autres le suivoient quand il preschoit, mais c'estoit pour quelque bien qu'elles en attendoient

La pauvre Samaritaine n'estoit point venuë chercher Nostre-Seigneur; mais estant doucement attirée par les offres et promesses de la vie eternelle qu'il luy fit, elle se convertit à luy : il est vray neantmoins qu'elle monstra bien apres sa conversion qu'elle avoit de l'amour pour ce divin Sauveur, qui l'estoit venu chercher comme une brebis esgarée; car elle travailla beaucoup pour sa gloire, preschant hautement et hardiment qu'il estoit le Messie : *Numquid ipse est Christus, quia dixit mihi omnia quæcumque feci* (Joan. 4)? et fut en quelque maniere cause de la conversion de la ville de Samarie.

La femme adultere vint, et fut amenée à Nostre-Seigneur toute honteuse, pleine de crainte, la teste baissée; il la receut amoureusement, et luy pardonna son peché (Joan. 8); la Cananée vint à luy pressée de l'affliction de sa fille; la femme hemoroïsse, pour recevoir la santé, qu'elle n'avoit pu recouvrer par aucun remede. Bref, toutes ces femmes sont venuës à Nostre-Seigneur avec un amour interessé, pour recevoir de luy quelque benefice.

Mais la grande S^{te} Magdelene n'y vint point de la sorte, et nous ne treuvons en nul lieu de l'Evangile aucun traict d'amour-propre, ny de recherche d'elle-mesme; ains elle vint trouver Nostre-Seigneur avec une tres-pure et droicte intention, et non tant pour l'aymer, que pour le mieux aymer; car au temps qu'elle vint à luy chez le pharisien, elle l'aymoit desjà, et sentoit que son cœur brusloit d'amour pour celuy qui l'attiroit et ambraisoit d'une sainte dilection : *Remittuntur ei peccata multa, quia dilexit multum* (Luc. 7); Plusieurs pechez luy sont pardonnez, parce qu'elle a beaucoup aymé, dit Nostre-Seigneur. Elle vint donc à luy pour l'aymer encore davantage, et avec une sainte imprudence, ou (comme dit S. Augustin) avec une pieuse impudencce : *Pia impudentia*; elle entra dans la maison de ce pharisien, où elle sçavoit que son doux Maistre estoit, et se jettant à ses pieds, elle pleura ses pechez avec tant de contrition qu'ils luy furent tous pardonnez; et là elle regarda, et fut regardée du Sauveur,

et par ce regard elle fut tellement navrée de son amour, qu'elle fit à cet instant une entière conversion et transformation de vie; et passant plus outre, elle fit alors, par la véhémence et force de l'amour, une heureuse transfusion de son esprit et de son cœur dans celui de son Dieu, qui se communiqua à elle d'une façon si intime et abondante, que d'une grande pecheresse qu'elle estoit, il en fit une grande sainte. Je dy une grande pecheresse : car en loüant cette sainte, il ne faut pas estre flatteur, ny dire qu'elle n'estoit pas si grande pecheresse qu'on la croit; on auroit tort d'user de ces termes, puisque nous ne les treuvs en aucun lieu de l'Escriture sainte : ouy bien, elle estoit pecheresse, les Evangelistes le disent et il les faut croire; et l'Eglise la met au nombre des pecheresses et ne permet point qu'on la nomme vierge. Il n'y a donc point de doute qu'elle fut pecheresse et qu'elle commit de grands pechez. Je sais bien qu'elle n'estoit pas publique; non, il ne faut pas penser cela; elle avoit trop de courage et de generosité pour estre ainsi abandonnée. Or neantmoins il est vray qu'elle avoit tellement plongé toutes ses affections, ses desirs et ses pensées dans la vanité et sensualité, qu'elle avoit commis de grands pechez. Mais ayant treuvé le Sauveur de nos ames, elle fit une si admirable conversion, que d'une carcasse puante et pleine d'infection qu'elle estoit, elle devint un vaisseau pur et net, capable de recevoir et contenir en soy la liqueur tres-precieuse et odoriferante de la grace, de laquelle par apres elle parfuma son Sauveur : et celle qui par ses pechez estoit un fumier tres-puant devint par cette conversion un tres-beau lys, et une fleur de tres-suave odeur; et d'autant plus qu'elle estoit avant sa conversion pourrie et puante par le peché, elle fut par apres purifiée et renouvelée par la grace. Et tout ainsi que nous voyons que les fleurs qui sont dans les jardins prennent leur accroissement et leur beauté d'une matiere puante et pourrie, et que plus la terre est remplie de fumier et de pourriture, plus elles croissent et deviennent belles.

De mesme, S^{te} Magdelene apres sa conversion fut de tant plus belle par sa profonde humilité, et la grande contrition et le fervent amour avec lequel elle fit penitence, qu'auparavant elle estoit pourrie et infectée par ses pechez. Tellement que pour les perfections dont elle fut douée apres sa conversion, nous la pouvons tres-justement nommer Reyne de tous les chrestiens et enfans de l'Eglise, lesquels sont divisez en trois bandes, dont la premiere est des justes; la seconde, des pecheurs penitens; et la troisieme des pecheurs obstinez et impenitens, et qui, ne se vou-

lant point amender, meurent dans leur iniquité : mais ce n'est pas de ceux-là dont je veux parler; car telles sortes de personnes ne doivent plus avoir de pretention pour le ciel, l'enfer leur est préparé et sera leur heritage, malheureux qu'ils sont.

O certes, ce n'est pas aussi de cette dernière sorte de pecheurs que S^{te} Magdelene est la reyne, ains de ceux qui veulent à son exemple sortir de leur iniquité; car elle qui a esté pecheresse, ainsi que l'Escriture sainte remarque, *Mulier erat in civitate peccatrix*, est sortie de son peché, et en a demandé pardon à Dieu, avec une vraye contrition, et ferme resolution de le quitter, provoquant tous les pecheurs à imiter son exemple. Et quant à sa penitence, ô Dieu! combien a-t-elle esté grande et genereuse! combien a-t-elle pleuré ses pechez! que n'a-t-elle pas fait pour les effacer, pendant la vie, et apres la mort du Sauveur? elle a jetté des larmes en telle abondance, qu'elles ont surpassé celles de David qui disoit : *Lavabo per singulas noctes lectum meum, lachrymis meis stratum meum rigabo* (Psal. 6); Je pleureray nuict et jour mon iniquité, en telle abondance, que mon lit nagera dans le torrent des larmes que je respandray : ce qu'il disoit avec une emphase pathétique, pour monstrier la grandeur et l'amertume de sa contrition et penitence.

La penitence des Ninivites fut si grande et si generale, que c'est chose admirable de voir ce qu'ils firent. Les hommes de Ninive, dit l'Escriture, se revestirent de sacs, depuis le plus grand jusques au plus petit; et la predication de Jonas estant parvenuë jusques au roy, il descendit de son trosne, et se revestant d'un cilice, il s'assit sur la cendre. Bref, ils quitterent tous leurs habits de soye pour se revestir de la haire, et ceux qui poudroient leurs cheveux de poudre d'or les couvrirent de cendre. Ils jeusnerent tous, jusques aux petits enfans; et ce qui est davantage, pour plus grande austerité, ils firent encore jeusner leurs chevaux, leurs bœufs et autres animaux, en penitence des fautes de leurs maistres.

Mais, quoy que cette penitence fust si grande et si generale, je treuve neantmoins que celle de S^{te} Magdelene l'est encore plus; car, comme elle avoit offensé Dieu de toutes ses puissances et facultez interieures, et de tous ses sens corporels, aussi les employa-t-elle tous à faire penitence, et la fit de tout son cœur, de toute son ame, et de tout son corps, sans reserve quelconque, s'employant generalement totalement és (1) actes de penitence : c'est pourquoy on la peut bien nommer Reyne de tous les pe-

(1) Aux.

cheurs penitens, puisqu'elle les a tous surpassez en penitence.

En second lieu, elle est aussi reyne des justes; et bien qu'on ne la nomme pas vierge, si est-ce qu'à cause de l'excellente et eminente pureté qu'elle eut apres sa conversion, elle peut estre appelée archi-vierge, d'autant qu'elle fut tellement purifiée dans la fournaise de l'amour sacré, qu'elle fut restablie dans une excellente chasteté, et fut doüée d'un amour si parfaict, qu'apres la S^{te} Vierge, elle estoit celle qui aymoît plus Nostre-Seigneur: si que l'on peut dire qu'elle l'aymoît autant, ou plus en quelle maniere, que les seraphins; car, quoy qu'il soit vray que ces purs esprits ont un amour tres-parfaict, neantmoins ils l'ont sans peine, et le conservent sans crainte de le perdre. Mais cette sainte l'a acquis avec beaucoup de travail et de soin, et l'a conservé avec crainte et sollicitude; et en recompense de sa fidelité, Dieu luy donna un amour si fort et si ardent, accompagné d'une si grande pureté, que tout ainsi que le celeste espoux luy navroit continuellement le cœur par ses divins attraicts, aussi luy navroit-elle le sien par des desirs, sous-pirs, et esclans amoureux, disant souvent ces parolles de l'Espouse du Cantique des cantiques: *Osculetur me osculo oris sui* (Cant. 1). Qu'il me baise, le bien-aymé de mon ame, d'un baiser de sa divine bouche, baiser tant désiré de la nature humaine et tant demandé par les patriarches et prophetes, qui n'estoit autre que l'incarnation et l'union de la nature divine avec l'humaine; et c'estoit cette estroite union de Dieu avec la creature apres laquelle cette divine amante soupiroit. Voyez donc si tres-raisonnablement elle ne doit pas estre appelée reyne des justes; car qu'est-ce qui la pouvoit rendre plus juste que cette sainte dilection, et cette profonde humilité, avec cette parfaicte contrition qui la faysoit tousjours demeurer aux pieds du Sauveur, qui l'aymoit de l'amour tendre et delicat dont il ayme les justes, ce qui estoit cause qu'il ne pouvoit souffrir qu'on la blamast, ou reprist de quelque chose, sans prendre son party.

Regardez-la à la maison de Simon le pharisien, lequel la mes-estimant, se prit à murmurer contre elle, blasmant Nostre-Seigneur de ce qu'il la souffroit pres de luy; de quoy il le reprist et luy monstra qu'elle le surpassoit en merite et charité. Voyez-la encore aux pieds de Nostre-Seigneur, pendant que sa sœur S^{te} Marthe s'empressoit, pour apprester ce qu'il falloît pour le traiter; et considerez comme la voulant blasmer de ce qu'elle ne faysoit pas comme elle, ce cher Maistre ne le pouvant souffrir la reprist de son empressement, luy disant: *Martha, Martha,*

sollicita es, et turbaris erga plurima, porro unum est necessarium; Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab ea; Marthe, Marthe, tu t'empresses et te troubles de plusieurs choses; une seule est nécessaire: Marie a choisi la meilleure part qui ne luy sera point ostée; et pourtant garde-toy bien de la blasmer, et sçache que si tu le fais, tu encourras toy-mesme le blasma; car tu t'empresses trop. Voyez encore comme Nostre-Seigneur l'aymoit tendrement, apres qu'il eust esté crucifié; comme elle pleuroit au monument, il luy apparut en forme d'un jardinier, l'interrogeant pourquoy elle pleuroit: *Mulier, quid ploras* (Joan. 20)? ne pouvant plus souffrir de se voir davantage cherché par cette sienne amante toute pure, laquelle à bon droit l'on peut nommer reyne de tous les chrestiens en la façon que nous avons monsté.

O que vous serez heureuses, mes cheres ames, si vous l'imitiez; car, bien qu'elle puisse servir d'exemple à tous les chrestiens, il est vray neantmoins qu'elle montre plus particulièrement aux religieuses ce qu'il faut qu'elles fassent, et pour quelle fin elles doivent entrer en la religion, et que ce ne doit pas estre seulement pour aymer Dieu, parce que tous les chrestiens le doivent aymer, et sont obligez de faire toutes leurs actions par le motif de l'amour; car il faut de nécessité aymer Dieu pour estre sauvé. Mais d'autant qu'il arrive souvent que l'on n'ayme pas Dieu dans le monde avec pureté, et que les tracas qu'on y rencontre refroidissent beaucoup la charité, l'on entre en la religion, non seulement pour aymer Dieu, mais pour le mieux aymer; non seulement pour estre sauvez, mais pour estre mieux sauvez; non seulement pour playre à Dieu, mais pour luy mieux playre. L'on n'y entre point aussi pour avoir des extases ou des revelations; car ces choses ne sont point nécessaires à nostre salut, ny requises pour entretenir et perfectionner nostre amour. Il y a beaucoup de saints dans le ciel en de tres-hauts degrez de gloire, qui n'ont jamais eu de visions ny de revelations; comme au contraire, il y en a plusieurs aux enfers qui en ont eu: ce n'est donc point cela, mes tres-cheres filles, qu'il faut rechercher en la religion; ains il faut venir à l'exemple de la grande S^{te} Magdelene, pour y vivre tousjours dans une profonde humilité, et pour nous tenir tousjours petites et basses aux pieds de Nostre-Seigneur, qui doit estre nostre unique refuge.

Certes, cette sainte fut admirable en cette prattique d'humilité; car, dès l'instant de sa conversion jusques à sa mort, elle ne

quitta point les pieds de son bon et divin Maistre, et il ne me souvient pas d'avoir veu en aucun lieu de l'Evangile qu'elle soit jamais sortie de ses sacrez pieds. En sa conversion, elle s'alla jeter à ses pieds, les lava de ses larmes, et les essuya de ses cheveux. Quand elle alla trouver Nostre-Seigneur au festin qui luy fut fait en Bethanie apres la resurreccion du Lazare, portant sa boëte de parfums et d'onguens precieux, elle se jetta encore à ses pieds. Il est vray qu'une fois elle prit la confiance d'espandre son nard, et rompre sa boëte sur son divin chef, afin qu'il se respandist sur son sacré corps; mais elle s'estoit premierement jettée à ses pieds, et puis elle y retourna promptement. Sur le mont de Calvaire, lorsque ce divin Sauveur fut attaché à la croix, elle fut tousjours sous ses pieds; et quand on l'en descendit, elle gagna promptement ses sacrez pieds. En la resurreccion, elle se jetta encore à ses pieds pour les baiser comme elle avoit accoustumé. En somme elle ne le quitta jamais, ains elle y a tousjours tenu son cœur et toutes ses pensées, vivant en une tres-profonde humilité et bassesse.

O Dieu! quelle plus grande erreur et tromperie pourroit-il arriver à une ame, si apres quelques années de religion, pensant estre desjà parfaicte, elle venoit à se retirer des pieds de Nostre-Seigneur, croyant n'avoir plus besoin de pratiquer les exercices d'humilité.

Un jour un grand serviteur de Dieu demanda à un bon religieux quel il desiroit estre toute sa vie? Il respondit qu'il desiroit se tenir tousjours humble comme un petit novice sousmis et sujet à de continuelles censures, reprehensions et mortifications, et en un mot qu'il ne vouloit jamais quitter les pieds de Nostre-Seigneur: ô qu'il estoit heureux de vouloir vivre ainsi! Hé! que vous serez heurésos, mes cheres filles, si toute vostre vie vous ne quittez point ces sacrez pieds, vivant dans une continuelle humilité et sousmission, imitant et suivant vostre reyne S^{te} Magdelene, et encore plus la Reyne du ciel et de la terre, la sacrée Vierge nostre tres-chere Maistresse, à laquelle cette sainte fut si devote qu'elle la suivit tousjours apres sa conversion: elle l'accompagna à la mort de son Fils, et quand on le mit au sepulchre, et à son retour, en somme elle ne sortit point d'avec elle jusques à ce qu'elle s'en alla à la sainte Baume pres de Marseille, pour parachever sa penitence, où elle mena une vie plus divine qu'humaine, estant eslevée au ciel sept fois le jour par les anges, sans que pour cela son cœur sortist des pieds de son doux Maistre. Et c'est en quoy vous la devez imiter, ve-

nant en la religion, non pour y avoir des consolations, ains pour vous y humilier, et pour estre les pannetieres et cuisinieres de Nostre-Seigneur, et non ses parfumeuses, sinon quand il luy playra, et non quand il vous playra. O que vous serez heureuses, si vous pratiquez bien cela, et si vous faites un entier sacrifice de vous-mesmes à la divine Majesté, ne vous reservant l'usage d'aucune chose, pour petite qu'elle soit! et c'est ce que Dieu demande de vous.

Nous voyons d'ordinaire que les hommes ayant receu quelque offense, ils veulent qu'on leur satisfasse, selon le tort qui leur a esté fait : et en l'ancienne loy, celuy qui donnoit un soufflet à son prochain estoit obligé d'en subir un autre; et celuy qui arrachoit un œil, ou une dent à son frere, on luy en pouvoit faire le mesme : *Oculum pro oculo, dentem pro dente restituet* (Lev. 24).

Or, bien que cette loy soit maintenant abolie entre les hommes, elle se pratique neantmoins tousjours entre Nostre-Seigneur et ceux qui se consacrent à son service, et il leur fait les mesmes demandes, à sçavoir, qu'on luy rende autant qu'on peut à l'egal des fautes commises, c'est-à-dire, qu'il veut que nous fassions pour le moins autant pour luy que nous avons fait pour le monde. Ce n'est point trop exiger de nous que cela; car si nous avons tant fait pour le monde, nous laissant emporter à ses vains attraicts, que ne devons-nous faire pour les attraicts de la grace qui sont si doux et si suaves? Certes, ce n'est point nous faire tort que de nous demander cela; et comme l'on a employé son cœur, son ame, ses affections, ses yeux, ses parolles, ses cheveux et ses parfums pour le monde, il les faut aussi employer et sacrifier au service de la dilection sacrée, sans reserve quelconque.

Il s'en treuve vrayement plusieurs qui donnent bien leurs cheveux, mais ils ne donnent pas leurs yeux. D'autres donneront aussi leurs yeux, mais pour leurs parolles, nullement. D'autres donnent bien ces trois choses, mais ils ne donnent pas leur parfum. Or il ne faut rien reserver, et puisque vous avez tout donné au monde, il faut aussi tout donner à Dieu, et c'est ce qu'il requiert de vous.

Mais qu'est-ce que les cheveux? c'est la chose la plus vile et abjecte qui soit au corps humain; c'est un excrement de la nature, c'est une chose superflue et de nul prix, et vous voyez qu'on n'en tient compte, non pas mesme de ceux des roys, car on les foule aux pieds comme choses de nulle valeur; et neantmoins l'esprit humain est si remply de vanité qu'il constituë sa

gloire en cela : maintenant Nostre-Seigneur vous les demande et veut que vous les luy donniez. Les cheveux nous representent les pensées, c'est-à-dire, qu'il veut que vous n'en ayez plus que pour luy, et que vous retranchiez toutes celles qui sont inutiles et mauvaises, ne laissant plus courir vostre imagination apres les choses vaines et frivoles du monde : il faut donc oublier tout cela pour s'appliquer totalement à Dieu, lequel doit estre l'unique object de vos pensées, les ramassant toutes autour de luy, à l'imitation de l'Espouse sacrée du Cantique, qui avoit si bien resserré sa perruque qu'il sembloit qu'elle n'eust qu'un seul cheveu duquel elle blessoit le cœur de son Espoux, ainsi qu'il le tesmoigne luy-mesme par ces parolles : *Vulnerasti cor meum, soror mea, sponsa, in uno crine colli tui* (Cant. 4); Tu m'as blessé le cœur, ma sœur, mon espouse, par l'un des cheveux de ton col.

Mais ce n'est pas tout, il faut encore sacrifier ses yeux pour ne plus rien voir ny regarder que Nostre-Seigneur crucifié, ne vous en servant plus que pour son amour, ne pleurant jamais sinon quand la grace vous y excitera, et non pour des bagatelles, contradictions et tendretés pour lesquelles les femmes sont si sujettes à pleurer. Je voudrois bien faire telle chose, mais je ne peux; l'on me contredit, l'on me corrige et mortifie : le remede à tout cela, c'est qu'il faut pleurer!

Vous verrez une femme dans le monde toute espleurée; on luy demande : De quoy pleurez-vous? Je pleure, dira-t-elle, parce que j'ay perdu mon procez. Quelle folie! comme si par ses larmes la sentence devoit estre revoquée. Une autre pleure de ce que sa maison est bruslée. Hé! pauvres gens, pensez-vous esteindre par vos larmes le feu qui a desja bruslé vostre maison? Toutes telles et semblables larmes sont vaines et inutiles; il ne s'en faut plus servir, ains mortifier genereusement ces tendresses et mollesses de l'esprit humain, pour faire vivre le surnaturel.

L'on cognoist d'ordinaire par les yeux et par les parolles quelle est l'ame et l'esprit de l'homme, les yeux estant en l'homme ce que la monstre est à l'horloge; et c'est par les yeux, comme par les cheveux, que le divin Espoux dit au Cantique des cantiques que son Espouse luy a navré le cœur : *Vulnerasti cor meum, soror mea, sponsa, vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum*. Neantmoins les parolles qui sortent de la bouche expriment bien mieux les mouvemens et sentimens du cœur, qui ne font pas les yeux; et nous pouvons beaucoup plus offenser Dieu et le prochain par nos parolles que par nos regards : il les faut

donc sacrifier à Dieu et ne parler sinon quand l'obeissance ou la charité le requerront; ne nous servant plus aussi de nos yeux pour la suite des inclinations humaines, ne pleurant point de ces larmes tendres et naturelles. La grande S^{te} Marie-Magdeleine, apres sa conversion, ne pleura qu'une fois des larmes naturelles, pour la grande affliction qu'elle ressentoit de la mort de son frere le Lazare; mais ses larmes estoient tellement meslées de piété, que Nostre-Seigneur mesme les approuva, en fut touché, se troubla, fremit et pleura, compatissant la douleur de cette sienne amante. Il laissa, ainsi que remarque S. Jean, sortir des larmes de ses yeux : *Et lachrymatus est Jesus*, pour monstrier l'amour qu'il portoit à cette sainte, laquelle hors cette fois ne pleura plus que des larmes de contrition, d'amour ou de douleur, pour l'absence de son bon Maistre.

Après sa mort, elle s'en va pleurer au monument. Pourquoi pleurez-vous, luy disent les anges? *Mulier, quid ploras?* Helas! dit-elle, ils ont emporté mon Maistre, et je ne sçay où ils l'ont mis : *Tulerunt Dominum meum, et nescio ubi posuerunt eum.* C'est pourquoy je pleure, et ne cesseray point de pleurer, jusques à ce que je l'aye treuvé. Ouy, mais vous y avez treuvé des anges? Cela ne me console point, dit-elle; car ce n'est pas les anges que je cherche, ains mon Maistre. Voyez, je vous prie, comme elle nous apprend à ne chercher que Dieu, et à ne pleurer, sinon pour son absence causée par nos pechez, ou bien de quoy il est tant offensé, et si peu cognu et glorifié du prochain : voilà les subjects pour lesquels il faut jeter des larmes, et non pour des choses vaines et inutiles.

Mais ce n'est pas assez, il faut encore offrir à Nostre-Seigneur le parfum. Mais quel est ce parfum? c'est l'estime de nous-mesmes, parfum qui est si commun entre les hommes qu'il n'y a personne qui s'en puisse dire exempt, parce que l'une des grandes miseres de l'esprit humain est que chacun s'en fait accroire. L'on se souvient des maisons, des extractions; l'on recherche si son grand et arriere grand pere n'est pas issu de la race d'Abraham; l'on se sur-estime par dessus les autres et l'on vient dire : Je suis d'une telle maison. Vanité certes insupportable. Or cette estime de soy-mesme est le parfum qu'il faut encore offrir à Nostre-Seigneur Jesus-Christ.

Il faut donc, mes cheres filles, faire un sacrifice entier et parfait de vos ames, de vos cœurs, de vos yeux, de vos cheveux, de vos parolles et de vos parfums à Nostre-Seigneur. O que vous serez heureuses, si vous faites ce sacrifice entierement et par-

faictement, ne vous servant plus de toutes ces choses que pour le service de la dilection de vostre divin Espoux ! Quant à ce qui est de l'estime de soy-mesme, ô ne vous souvenez-vous plus de ce que vous avez esté ? Escoute, ma fille, preste-moy l'oreille, oublie la maison de ton pere, ta patrie et ton extraction, et le roy convoitera ta beauté, dit le psalmiste : *Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere populum tuum et domum patris tui, et concupiscet Rex decorem tuum* (Psal. 44).

Faites donc une ferme resolution de mourir à toutes choses et à vous-mesmes pour ne plus vivre qu'à Dieu : Renoncez à vous-mesmes, portez vostre croix, et me suivez, dit Nostre-Seigneur. La religion est un mont de Calvaire où il se faut tousjours crucifier avec Nostre-Seigneur, faysant mourir la nature, pour faire vivre et regner la grace. En sòmme, il se faut despoïller du vieil Adam, pour se revestir du nouveau, et cela ne se fait pas sans souffrir ; on ne vous le cele point, la perfection ne s'acquiert pas sans difficulté : il faut donc avoir bon courage en une si haute entreprise ; car il faut de necessité faire une parfaicte abnegation et renonciation de toutes choses pour parvenir à la perfection, et ne faut plus penser au monde, ny aux maisons desquelles vous estes sorties, ny à vos parents ; je n'entends pas toutesfois que vous oubliez de prier Dieu pour eux, mais hors cela il n'y faut plus penser.

Ressouvenez-vous de ces parolles du grand apostre : J'ay tellement mesprisé le monde, dit-il, que je le tiens comme un pendu : *Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi, per quem mihi mundus crucifixus est, et ego mundo* (Gal. 6) ; Je suis crucifié au monde, et le monde m'est crucifié, je n'ay point de vie pour moy ny pour le monde ; car si bien je vis, je ne vis pas moy, mais c'est Jesus-Christ qui vit en moy. Considerez, je vous prie, les parolles de ce saint apostre : *Christo crucifixus sum*, Je suis crucifié avec Jesus-Christ ; c'est pourquoy je peux dire maintenant que je vis, non point moy, ains que c'est Jesus-Christ qui vit en moy, *Vivo autem, jam non ego, vivit vero in me Christus* (Gal. 2). O que vous serez heurieuses, mes cheres filles, si vous mourez de la mort de S. Paul, pour vivre de sa vie, mourant à vous-mesmes, afin que Jesus-Christ vive en vous !

Mais pour conclure ce discours, je vous demande quel nom vous voulez que je vous donne ? Marie, me direz-vous. Marie signifie *estoit de mer*, ou *mere amere*, *dame exaltée*, ou *illustrée*. Puissiez-vous donc, mes cheres filles, selon là signifi-

cation de ce beau nom, estre toutes des Maries, c'est-à-dire, des lumieres par vos bons exemples, et par vos prieres ayder les autres à parvenir au port de salut. Soyez aussi des mers, pour recevoir les amples benedictions que Dieu communique aux ames qui se dedient totalement à son service; mais soyez mers ameres avalant et devorant toutes les difficultez que vous rencontrerez en l'exercice de la vie spirituelle. Soyez dames exaltées par une excellente mortification de toutes vos passions et appetits, et de vos sens et inclinations, leur commandant d'un pouvoir absolu : soyez encore illustrées par la lumiere celeste, et illustratrices par une vraye humilité et mortification.

En somme, je vous souhaite, mes cheres filles, les benedictions de S^{te} Marie-Magdelene, non point ses extases et ravissements, ny d'estre eslevées tous les jours au ciel par les anges, comme elle estoit à la sainte Baume, ny de jetter une grande abondance de larmes, ny celle du don tres-excellent de la contemplation; non, mes cheres filles. Mais ce que je vous souhaite, c'est que vous demeuriez tout le temps de vostre vie, à son exemple, petites et humbles aux pieds de Nostre-Seigneur, et que vous ayez un grand courage pour devorer toutes les difficultez qui vous pourroient empescher de jouyr de sa divine presence, ou qui vous pourroient tant soit peu separer de luy : cherchez-le donc tousjours et ne cessez jusqu'à ce que vous l'ayez treuvé; cherchez-le pendant cette vie mortelle, non point glorifié, mais mort et crucifié : preparez vos espaules pour porter amoureusement sur icelles la croix et le crucifié : cela sera pesant, il est vray, mais bon courage; l'amour vous glorifiera.

Considerez la grande S^{te} Magdelene, qui vous provoque par son exemple : elle le cherche dans le monument, et voyant ce divin Sauveur en la forme d'un jardinier : Hé! monsieur, luy dit-elle, si vous l'avez osté, dites-moy où vous l'avez mis, et je l'emporteray; *Domine, si tu sustulisti eum, dicito mihi ubi posuisti eum, et ego eum tollam.* Mais qui luy eust dit : Celuy que vous cherchez est parmy des soldats, et vous n'estes qu'une femme, comment ferez-vous pour l'emporter? O Dieu! eust-elle dit, ne craignez point; car je l'iray prendre en quelque lieu qu'il soit, et l'emporteray. Mais celuy que vous cherchez est mort, comment le pourrez-vous porter; car un corps mort est grandement pesant? O certes, eust-elle respondu, l'amour me donne assez de force pour l'aller prendre et pour l'emporter. Enfin, ce jardinier qui estoit celuy-là mesme qu'elle cherchoit, ne pouvant voir plus longtemps le cœur de sa fidelle amante navré

de son amour, l'appella par son nom de Marie, et elle, toute illuminée, le reconnoissant, luy respondit : *Rabboni*, Mon Maistre, demeurant après toute accoisée (1) et remplie de joye.

Allez donc, à la bonne heure, mes cheres filles, avec S^{te} Magdelene chercher le Sauveur crucifié; ne craignez point de l'emporter, et de vous en saisir par tout où vous le treuverez; ne vous estonnez point de sa pesanteur, car si bien il vous semble que vos espaulles soient trop foibles pour emporter un mort crucifié, aggrandissez vostre courage et ne laissez de prester vos espaulles : car la glorieuse S^{te} Magdelene viendra à vostre secours, et joignant ses espaulles aux vostres, et son amour avec le vostre, vous triompherez et demeurerez victorieuses de toutes les difficultez. Et serez bien-heureuses, si le divin Sauveur de nos ames, qui sera tesmoin de vos labeurs et travaux pris pour son amour, vous appelle enfin du nom de Marie, qui veut dire ame forte, vaillante, courageuse et perseverante; et vous, comme S^{te} Magdelene, luy respondrez : *Rabboni*, Mon Maistre; Maistre que nous devons suivre, et auquel nous nous devons conformer, et avec lequel nous nous devons crucifier pendant cette vie, pour estre glorifiez avec luy en l'eternité de la vie bien-heureuse, pour avec la grande S^{te} Magdelene chanter le cantique de l'amour eternel par tous les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

DIEU SOIT BENY.

SERMON

POUR LE XII^e DIMANCHE D'APRES LA PENTECOSTE.

Benti oculi qui vident quæ vos videtis.

Bien-heureux sont les yeux qui voyent ce que vous voyez.

(Luc. 10.)

EN ce delectable sejour que Dieu prepara pour nos premiers parens, et puis pour nous autres, si le peché ne nous en eust chassé, il y avoit un fleuve pour arroser cette beniste contrée, lequel sortant de là, se departoit en quatre diverses courses. Ainsi il me semble, messieurs, que l'Évangile d'aujourd'huy soit un vray fleuve, arrouasant en cette journée toute l'Église, vray paradis terrestre, de celestes pensées, de considerations de-

(1) Apaisée.

votes, et divines consolations, duquel fleuve nous pouvons bien dire : *Fluminis impetus lætificat civitatem Dei* (Psal. 45); L'impetuosité du fleuve resjouyt la cité de Dieu. Les quatre bras par lesquels il se separe sont quatre principaux documents qu'il contient. Le premier, de bien croire : *Beati oculi qui vident, etc.*, Bien-heureux les yeux qui voyent ce que vous voyez. Le second, de bien esperer et desirer : *Domini, quid faciendo, etc.* (Luc. 10)? Seigneur, que feray-je? etc. Le troisieme, de bien aymer et garder les commandemens : *In lege quid scriptum est? Diliges Dominum Deum tuum* : Qu'est-il écrit en la loy? Tu aymeras le Seigneur ton Dieu. Et finalement de l'usage des sacrements : *Samaritanus misericordia motus alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum*; Un Samaritain esmeu de compassion resserra ses playes, et y mit de l'huile et du vin. C'est de ces quatre fleuves que je voudrois bien vous faire boire maintenant; mais ny je ne le puis faire, ny il ne vous profiteroit de rien, si Nostre-Seigneur n'y apporte sa benediction, pour laquelle impetrer (1), employons la faveur de la glorieuse Vierge, disant : *Ave, Maria, etc.*

C'EST une chose bien certaine, et qui nous devoit grandement consoler, que Jesus-Christ, Nostre-Seigneur et Maistre, en toute rigueur de justice, et avec un juste prix, a payé et satisfait à Dieu son pere tout ce que nous avons merité de peine pour nos pechez, et non seulement pour tous les nostres, mais pour tous ceux de tout le monde. C'est ce que le grand docteur de nostre gentilisme, aux Romains 5, proteste, disant, qu'où le peché a abondé, la grace a surabondé : *Ubi abundavit delictum, superabundavit gratia*. Il y avoit, veut-il dire, des pechez en abondance; mais des graces, il y en a eu en surabondance : prenant la grace pour cette satisfaction.

Le gentil-homme, saisi de l'amour d'une damoiselle, voyant qu'elle desire extremement une bague rare, ou seule en toute la province, surpris d'affection, ne demandera pas de quel prix est cette bague, mais de prime abord en presentera prodigieusement plus qu'elle ne vaut, ne regardant aucunement au prix, pourveu qu'il ayt ce dont il pense contenter sa chere dame : ainsi nostre Sauveur, voyant que la divine Majesté de son Pere avoit extremement à cœur cette bague ou dragme, la nature humaine, sans s'informer ny du prix, ny d'autre chose, de premier abord pour nous rachepter, il presente, d'une tres-pure

(1) Obtenir.

et tres-liberale affection, un prix que nous ny les anges ne valons pas, une satisfaction beaucoup plus grande que tous les pechez du monde n'avoient pu meriter, d'où S. Paul a dit : *Empti estis pretio magno* (1. Cor. 6); Vous avez esté racheptez avec un grand prix; le prix certes est grand, au respect de la valeur de la chose. Ou bien disons que Nostre-Seigneur a fait comme le bon mary, lequel voyant sa chere moitié atteinte de peste, sachant quelque expert medecin qui en sait guerir avec des tablettes, il va, et poussé d'une extreme affection de voir sa compagne guerrie, il offre cent escus de ces tablettes, sans s'amuser à considerer que les ingrediens d'icelle ne valent pas trois sols : ainsi Nostre-Seigneur, voyant la nature humaine empestée du peché, pour la delivrer il donne l'ineestimable thresor de ses bontez, sans regarder que toute la nature humaine ne vaut pas la moindre piece d'iceluy (1). Mais en cette similitude se rencontre une grande dissimilitude : c'est qu'encore que la tablette ne vaille pas les cent escus, l'espouse neantmoins vaut cent mille fois et infiniment plus, au lieu que la nature humaine, laquelle doit estre guerrie, ne vaut rien au prix du sang de Nostre-Seigneur. Disons donc plutost que Nostre-Seigneur a fait comme le cavalier, lequel ayant un cheval fait à son gré, et qu'il ayme fort, l'appelant son favory, ce cheval estant picqué ou foulé, ou bien ayant quelque aposteme (2), ce cavalier pour le guerir, sans regarder à la valeur du cheval, employe en drogues plus que le cheval ne valut jamais. N'avez-vous jamais ouï dire : Je voudrois avoir rachepté ce cheval de trois fois autant qu'il valoit? n'avez-vous jamais veu des dames tuer des moutons pour nourrir un petit chien couârd et caignard (3) qui ne valoit pas l'un des pieds du pauvre mouton? qui fait cela? l'affection, non la valeur et juste estimation.

Ainsi on peut dire que Nostre-Seigneur avoit un cheval, qui estoit l'homme, lequel a esté comparé aux chevaux qui n'ont point d'entendement : *Comparatus est jumentis insipientibus* (Psal. 48); et ailleurs : *Ut jumentum factus sum apud te, et ego semper tecum* (Psal. 72). Ce cheval estoit affollé par son peché; que fait nostre Sauveur? sans regarder à la valeur de ce cheval, il donne un prix qui vaut infiniment plus; et pour nourrir ce meschant chien, il tue l'agneau, qui est luy-mesme. Ou bien disons que Nostre-Seigneur ressemble au pere, qui voyant son fils saisy pour quelque crime, sans regarder à autre chose, donne au prince pour delivrer ce fils plus que toutes les

(1) De lui. — (2) Apostumes, grosseurs. — (3) Lâche et cagnard.

amendes, à toute rigueur, ne pouvoient monter. Ou bien plutost disons que le cavalier, voyant son cheval saisy par les mains de la justice, c'est son bon cheval, c'est son sauve l'amy, il va, il consigne tout incontinent trois et quatre fois autant que le cheval vaut, afin qu'il n'amaigrisse. Grande consignation fut celle par laquelle N.-S. consigna és (1) mains de la justice paternelle tout son precieux sang, duquel la moindre goutte valoit mieux que tous les mondes que nous nous pourrions imaginer ne sçauroient valoir. Ce n'est donc pas merveille si, Nostre-Seigneur ayant fait un tel payement, il a rompu le decret par lequel nous estions livrez és mains du diable : *Delens*, dit le grand vase d'election, *quod adversus nos erat chirographum decreti* (Colos. 2).

Mais, s'il vous plaist, escoutez un peu la raison theologique de cecy. La satisfaction est d'autant plus grande et plus valable, que la personne qui la fait est grande, signalée, et de plus de merite. Exemple : si j'ay receu une injure d'un prince, et qu'il m'envoye un laquay pour se reconcilier à moy, et me faire satisfaction, ce n'est pas un grand honneur : mais s'il m'envoye son propre fils, lequel me fait satisfaction, et me prie de ne me plus tenir pour offensé, c'est un grand honneur ; cette satisfaction est plus grande que l'injure ne pouvoit estre. Aristote, en ses Ethiques, dit que si quelque grand personnage frappe, il ne le faut pas frapper ; si on le frappe, il faut estre non seulement refrappé, mais encore grievement chastié ; pourquoy ? d'autant qu'injurier un grand est un peché plus grief qu'injurier un petit, et la moindre satisfaction que fait un grand vaut mieux que toutes les injures qu'il peut faire : ainsi, quand on auroit receu un soufflet d'un grand, s'il monstre d'en estre fasché, c'est assez. Et de vray, qu'est-ce faire satisfaction d'honneur, sinon faire et rendre honneur ? Or est-il que l'honneur est plus grand à proportion de celui qui le rend ; car le moindre honneur que fait un prince vaut plus sans comparaison que tous les honneurs que sçauroit rendre un homme de basse condition, d'autant que *Honor est in honorante* ; L'honneur est dans celui qui le rend.

Disons donc : Si l'honneur est d'autant plus grand que celui qui le fait est grand, si la satisfaction est d'autant plus grande que celui qui la fait est grand, qu'elle devra estre la satisfaction, quel honneur de celui qui est infiniment grand ? l'honneur rendu et la satisfaction faite par un personnage infiny ne peut estre sinon infinie. Voyons maintenant où nous en sommes. Nostre-Seigneur estoit une personne infinie, il a satisfait pour

(1) Dans les.

nous, sa satisfaction donc a esté infinie. Et ne me dites pas que le Fils de Dieu a satisfait selon la nature humaine; car je vous l'accorde, pour parler à la scholastique, si vous dites, *ut quo* (1); si vous dites, *ut quod*, je vous le nie, parce que les actions appartiennent aux supposts, *Quia actiones*, dit le philosophe, *sunt suppositorum*. Ce n'est pas la nature qui a enduré, ç'a esté la personne en la nature; ce n'est pas l'ame qui discourt, c'est la personne par l'ame. Je sçay bien que l'offense avoit quelque infinité à raison de la personne offensée qui estoit infinie, mais c'est une infinité qui n'est pas tant *à principio intrinseco*; d'un principe interne, comme celle qui se prend de l'agent. Or donc que David pouvoit bien dire : *Quia apud Dominum misericordia, et copiosa apud eum redemptio* (Psal. 129); Vers Nostre-Seigneur il y a une grande misericorde, et une satisfaction ample et excellente. Dieu, bien infiny, avoit esté offensé, Jesus-Christ, bien infiny, a satisfait; l'homme s'estoit eslevé par superbe contre Dieu mesme, Nostre-Seigneur s'est humilié sous toute creature. *Non rapinam arbitratus est, esse se æqualem Deo, sed semetipsum exinanivit, formam servi accipiens*; et puis : *Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. Propter quod et Deus exaltavit illum, et dedit illi nomen, quod est super omne nomen. ut in nomine Jesu omne genu flectatur* (Philip. 2). Entendez bien cecy, estant esgal à son Pere, il s'abaissa et aneantit jusques à la mort, qui n'est rien que privation, et partant Dieu son Pere luy donne un nom qui est au-dessus de tout nom, à sçavoir le nom de Jesus, qui signifie Sauveur, comme s'il disoit : Il est justement Sauveur, puisqu'estant infiny, avec son infinie satisfaction, il a payé en toute rigueur.

Jamais vous ne vous trovastes plus esbahis que si vous lisez deux passages qui sont en Job. L'un est au chapitre 6, où il dit : *Utinam appenderentur peccata mea, quibus iram merui, et calamitas, quam patior in statera! quasi arena maris hæc gravior appareret*; A la mienne volonté que mes pechez, pour lesquels j'ay mérité la peine que je souffre, fussent mis à la balance! elle les surpasseroit comme le sablon de la mer. Quelle hardiesse! L'autre passage est au 9^e chapitre, où Job dit : *Vere scio quod non justificetur homo compositus Deo*; Je sçay véritablement que si l'homme est mis en comparaison avec Dieu il

(1) *Ut quo. ut quod* : c'est par la nature humaine, par ses souffrances, c'est par cela, quo, que J.-C. a satisfait; mais c'est la personne, c'est cela qui, quod, ayant le mérite, a vraiment satisfait.

ne sera pas justifié. Accordez l'un avec l'autre; mais au dernier chapitre c'est bien chose plus admirable de voir que Nostre-Seigneur dit que Job a parlé droictement et justement devant luy, et commande à ses amis qu'ils le prennent pour intercesseur. Je ne sçauois que vous dire, sinon que ces parolles sont dites en la personne de Nostre-Seigneur (ainsi qu'estime S. Gregoire au septiesme de ses Morales), lequel, à raison de son infinie dignité, pouvoit bien dire que la moindre de ses peines estoit sans comparaison plus considerable que tous les pechez des hommes qu'il appelle siens. C'est ce qui fait dire à Hieremie que Nostre-Seigneur sera appelé *Dominus justus noster* (Jer. 23). Nostre juste Seigneur; il l'est bien justement, puisqu'il a payé si chèrement nostre rançon. Voicy la belle et preignante raison pour laquelle Nostre-Seigneur dit : *Beati oculi qui vident quæ vos videtis*; Bien-heureux sont les yeux qui voient ce que vous voyez, comme s'il disoit : Quel bonheur est-ce à vous de voir le thresor duquel on doit tirer la rançon de tout le monde?

Huguenots, que dites-vous de nous autres? vous semble-t-il pas que nous recognoissons comme il faut la grace de Nostre-Seigneur, sa redemption et mediation? A vostre advis, cette façon de discourir de la redemption ressent-elle pas de la vraye Espouse de Jesus-Christ? Nous parlons bien plus magnifiquement de ce mystere que vous, et vous faites les bons valets. C'est ainsi que parlent les deux luminaires de la theologie, S. Thomas, docteur angelique, et mon fervent et seraphique pere S. Bonaventure, desquels le dernier dit que la redemption de N.-S. a esté mesme surabondante, et plus que suffisante.

La seconde raison pour laquelle Nostre-Seigneur a dit : *Beati oculi, etc.*, est prise encore de ce mesme docteur seraphique, pource que la gloire principale des yeux corporels sera de voir Jesus-Christ, et celle de l'ouye, de l'entendre : en l'autre monde sera parfaicte pour lors cette gloire qui n'a esté icy que commencée, dont Job a dit : *Credo quod Redemptor meus vivit, et in carne mea videbo Deum Salvatorem meum, quem oculi mei conspecturi sunt* (Job, 19); Je croy que mon Redempteur est vivant, et qu'en ma chair je verray Dieu mon Sauveur, et que mes yeux le regarderont. Mais sur tout c'est de la foy que se doit entendre : *Beati oculi*, Bien-heureux les yeux, comme s'il vouloit dire : Bien-heureux estes-vous, car vous avez parmy vous le désiré et tant attendu Redempteur : bien-heureux de ce que vous avez l'object de vostre beatitude que vous commencez de regarder; mais vous n'aurez pas cette beatitude, si vous ne

croyez ce que vous voyez : qui voit et ne croit, n'est bien-heureux que comme les Juifs ; qui croit et ne voit est bien-heureux, comme il fut dit à S. Thomas : *Beati qui non viderunt et crediderunt* ; Qui voit et croit est bien-heureux, encore comme S. Thomas, qui vid premierement, et puis creut ; mais qui croit et voit : *Beati oculi, etc.*

Donc, le fondement de toute beatitude, c'est la satisfaction de Nostre-Seigneur surabondante ; la veuë du corps de Nostre-Seigneur sera la beatitude de nos yeux corporels. Mais ny l'un ny l'autre ne nous profiteront de rien, si nous ne l'appliquons à nous-mesmes par la foy, esperance, charité, et par les sacrements. Donc pour venir au point : *Beati oculi qui vident quæ vos videtis* ; Bien-heureux sont les yeux qui voyent ce que vous voyez, il y a quatre endroicts par lesquels Dieu peut venir en nous : l'entendement, la memoire, la volonté, et les sens extérieurs. Dieu vient dans l'entendement par la foy, et voicy la premiere application du sang de Dieu à nos ames. S. Jean dit bien que Nostre-Seigneur *dedit eis potestatem filios Dei fieri*, A donné aux hommes la puissance d'estre faits enfans de Dieu, mais qu'adjouste-t-il ? *Iis qui credunt in nomine ejus*, A ceux qui croient en luy ; et ailleurs : *Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret, ut omnis qui credit in eum non pereat, sed habeat vitam æternam* (Joan. 3) ; Dieu a tant aymé le monde, qu'il luy a donné son Fils unique, afin que tous ceux qui croiront en luy ne perissent point, mais ayent la vie éternelle.

Il ne faut donc pas dire : Ah ! Nostre-Seigneur est mort, il suffit : il suffit vraiment, mais cette mort n'effectue ny opere rien, si on ne se l'applique. Comparaison du bain pour le ladre (1), etc. Il y faut nostre cooperation, de laquelle le premier fondement est la foy, suivant le dire de l'apostre : *Accedentem ad Deum oportet credere, quia est* (Hebr. 11) ; Il faut que celui qui s'approche de Dieu croye en lui. Donc, quoy que le sang immaculé de Jesus-Christ soit prest, nous ne serons jamais si heureux si nous ne croyons ; c'est le commencement de nostre bonheur : *Dicite invitatis, quia parata sunt omnia* (Matth. 22) ; Dites aux invitez que toutes choses sont préparées ; mais pour cela ny plus ny moins, si l'on n'y va, etc. Vous me direz, si cette parole s'entend de la foy, comment vient à propos ce qui s'ensuit ; *Dico enim vobis quod multi prophetæ et reges voluerunt videre quæ vos videtis* (Matth. 13) ; Je vous dy que plusieurs roys et pro-

(1) Lépreux.

phetes ont desiré de voir ce que vous voyez; car il n'y a point eu de prophetes qui n'ayent creu. Je vous ay desjà dit que cette beatitude s'entend principalement de la foy favorisée de la presence, et confirmée par experience, et je vous dy davantage qu'il s'entend d'une foy distincte et bien expliquée; et partant il ne dit pas : *Omnes*, tous, mais : *Multi*, Plusieurs, d'autant que quelques prophetes ont eu si particuliere revelation des mysteres evangeliques, qu'ils semblent plutost evangelistes que prophetes.

David, Hieremie, Isaye, Moyse et Abraham, lequel a desiré de voir ce jour, il l'a veu et s'en est resjouy : *Exultavit ut videret diem meum, vidit et gravisus est* (Joan. 8); les autres ont veu en general, entre lesquels et les apostres il y a autant de difference qu'entre ceux qui voient de bien loin et confusement, et ceux qui voyent de pres et distinctement.

O que c'est une grande benediction que de bien croire! *Beati oculi, etc.*; Bien-heureux sont les yeux qui voyent ce que vous voyez, dit Nostre-Seigneur. Je vous en diray tout autant, messieurs : combien pensez-vous qu'il y a de peuples qui voudroient voir ce que vous voyez, combien de catholiques és Allemagne et en Angleterre, qui voudroient avoir les commoditez de leur salut, et voir et ouyr ce que vous oyez les caresmes.

Combien és Indes y a-t-il de peuples, lesquels ayant seulement senty quelque petite odeur de l'Evangile par le bon exemple des chrestiens qui trafiquent avec eux, se sont convertis! ils n'ont pas encore eu ce bien d'avoir cette bonne nouvelle que Jesus-Christ est nay et mort pour nostre salut, et ressuscité pour nostre glorification; ils n'ont point de prelat qui ayt soin d'eux, ils n'ont personne qui les conduise à bien croire, ny à bien faire, monstrant bien leur affection en ce qu'ils se convertissent à milliers avec grande penitence.

Qui pourroit jamais lire sans larmes ce qu'on escrit du bon capitaine Anthoine de Pavie qui convertit si-tost les roys des Macazariens, des Siciniens, et Supaniens? et qui ne se trouvera le cœur saisi, considerant la premiere conversion si soudaine et si grande que firent trois Peres de l'Ordre de S. Dominique en Conge?

Qui ne dira avoir esté bien-heureux les travaux de tant de prestres et religieux qui sont allez prescher és Indes, puisqu'ils ont treuvé la terre des cœurs humains si fertile et traictable, qu'à une seule rosée de la parolle de Dieu, elle germe et bourgeonne toutes sortes de fleurs chrestiennes? cela nous doit faire

pleurer de consolation, d'un costé de voir Dieu receu en ces contrées, et pleurer de detresse, de l'autre costé, de nous voir recevoir si abondamment ses graces sans rendre aucun fruict : gardons que ces gens ne s'eslevent contre nous au jour du jugement. *Beati oculi qui vident, etc., Multi reges voluerunt, etc.* ; Bien-heureux sont les yeux qui voyent ce que vous voyez ; plusieurs roys ont désiré de le voir, et ne l'ont point veu, etc.

Je diray encore que c'est un grand sujet de confusion d'avoir veu les Indiens si-tost catholiques, qu'ils croient tous sans douter à la simple parolle des prestres, et nous qui sommes nourris et nay en l'Eglise, voulons tout controller : si nous voulons que pour nostre foy il nous soit dit : *Beati oculi*, il faut croire tout Jesus-Christ, tout son Evangile.

Nous sommes d'accord, direz-vous : aussi suis-je ; car en l'Evangile tout y est radicalement. Quant aux traditions ecclesiastiques, n'y a-t-il pas en l'Evangile : *Qui vos audit me audit* (Luc. 10) ; Qui vous escoute m'escoute. *Si quis Ecclesiam non audierit, etc.* (Matth. 18) ; Si quelqu'un n'escoute l'Eglise, tenez-le pour estre un payen, etc. *Ut scias quomodo oporteat te in domo Dei conversari, quæ est Ecclesia Dei vivi, columna et firmamentum veritatis* (I. Tim. 3) ; Afin que tu saches, dit S. Paul à son Timothée, comme tu dois converser en la maison de Dieu, qui est son Eglise, laquelle est la colomne et le firmament de verité. Et Nostre-Seigneur ne dit-il pas à S. Pierre qu'il a prié pour luy afin que sa foy ne vienne jamais à manquer ? *Rogavi pro te, Petre, etc.* (Luc. 22). Jamais je ne cesseray de vous prier, messieurs, pour l'affection que j'ay au service de vos ames, que vous taschiez à vous acquerir une grande simplicité en la foy ; croyant et voulant inviolablement croire ce que l'Eglise croit, ce sera vostre consolation en la mort.

Or, cependant que Nostre-Seigneur dit ces parolles, tout à propos arriva un docteur de la loy, qui, pour le tenter, demanda : Maistre, qu'est-ce qu'il faut faire pour avoir la vie eternelle ? Je dy tout à propos, non pour l'intention de cettuy-cy qui estoit mauvaise, mais pour les parolles qu'il dit : *Domine, quid faciendo? etc.*, lesquelles de soy estoient tres-bonnes et à propos, car Nostre-Seigneur ayant loué la foy des apostres, cettuy-cy l'interroge de ce qu'il faut faire : *Domine, quid faciendo?* Laissons à part l'intention, ces parolles sont pleines d'esperance. Si Caïn, quand il eust peché, eust dit : *Domine, quid faciendo?* Seigneur, que feray-je ? au lieu de dire : *Major est iniquitas mea, quàm ut veniam merear* (Gen. 4) ; Mon ini-

quité est si grande, qu'elle ne me peut estre pardonnée; il eust mieux fait.

C'est le deuxiesme grade (1) de la justification, de bien esperer apres avoir la foy; notez que je dy, bien esperer, pource qu'il y en a qui pensent que sans rien faire on les portera en paradis; non, non, il ne le faut pas penser se pouvoir obtenir sans rien faire, mais en faysant : *Domine quid faciendo?* Et de vray, qui croit bien ce dont nous avons discouru au commencement, comme (2) n'esperera-t-il de Dieu toutes sortes de biens? Qui cognoist bien ce que Dieu a fait pour nous, et qui croit aux peines que Nostre-Seigneur a endurées pour nous, il ne peut qu'il n'ayt une bonne esperance : ainsi la Magdelene ayant cogneu que Jesus estoit assis à table chez le pharisien, elle prit une boëte d'onguent, et se vint jeter à ses pieds : *Ut cognovit quod Jesus accubisset, attulit alabastrum* (Marc. 14). Pourquoy s'appelle-t-il Jesus, sinon afin que nous esperions en luy, et que *in nomine ejus levemus manus nostras?* Cette esperance est mere du desir, troisieme grade de la justification; car ce qu'on espere, on le desire : ainsi fait cettuy-cy; car esperant que Nostre-Seigneur luy donneroit la vie eternelle, et la desirant, il dit : *Domine, quid faciendo?* Seigneur, que feray-je? etc., ou au moins il dit une parolle, laquelle de soy monstre l'un et l'autre. Et de vray, de quoy devrions-nous avoir plus de desir que la vie eternelle? S'il se treuvoit un medecin si heureux que de trouver quelque herbe qui pust assurer cinquante ans de vie, mon Dieu! comme chacun y courroit; on n'y espargneroit rien. Que si cinquante ans de vie seroient tant recherchez et desirez, ô combien devrions-nous desirer la vie eternelle! vie sans mort, vie vrayement vie! Combien de fois irions-nous trouver ce medecin, luy demandant : *Domine, quid faciendo, vitam quinquagenariam possidebo?* Que feray-je, pour posseder une longue vie? O que n'allons-nous souvent à Nostre-Seigneur, disant : *Domine, pellem pro pelle, et omnia quæ habet homo dabit pro anima sua* (Job. 2); Seigneur, peau pour peau, c'est-à-dire, vie pour vie; car nous donnerons tout ce que nous avons pour sauver nostre ame. Nous ne sommes donc pas hommes, de n'aymer pas la vie eternelle : que veut dire, que nous n'y pensons point? Nous devrions toujours avoir *dies æternos*, les jours eternels dans nostre pensée. Et il n'y a rien qu'en contemplation d'iceux nous ne deussions faire. David dit-il pas : A cause des parolles de vostre bouche, j'ay marché par des voies

(1) Degré. — (2) Comment.

dures et difficiles : *Propter verba labiorum tuorum, ego custodi vias duras* (Psal. 16)? et qui sont ces parolles des levres de Nostre-Seigneur, sinon les parolles de la vie eternelle? S. Pierre avoit raison de dire : *Domine, ad quem ibimus? verba vitæ æternæ habes* (Joan. 6); Seigneur, à qui irons-nous? vous avez les parolles de la vie eternelle.

C'est cette vie eternelle, de laquelle Nostre-Seigneur en la Genese vouloit esmouvoir Caïn, quand il luy dit : *Nonne, si bene egeris, recipies* (Gen. 4)? Si tu fais bien, n'en recevras-tu pas la recompense? C'est cette vie eternelle pour le desir de laquelle le bon homme Jacob s'appelle pelerin en la Genese (Gen. 47) : Les jours (respond-il au roy Pharaon) du pelerinage de ma vie, tant bons que mauvais, sont de cent trente ans, qui n'approchent encore pas de ceux de mes predecesseurs, esquels ils ont vescu sur la terre, dont David dit : *Memor fui dierum antiquorum et annos æternos in mente habui* (Psalm. 142); Je me suis ressouvenu des jours anciens, et j'ay eu en mon ame les années eternelles. La vie eternelle, qui la considere bien, est suffisante pour esmouvoir les cœurs les plus endurcis.

Au commencement, en la ferveur de l'ordre de S. Dominique, il y avoit un predicateur nommé Reginaldus, qui preschoit à Boulogne, avec un fruit indicible; en cette ville il y avoit un homme docte et riche, qui, de peur d'estre converty par iceluy, ne le vouloit pas aller ouyr, comme plusieurs font; il arriva neantmoins que l'ayant ouy une fois le jour de S. Estienne, sur ces parolles : *Video cælos apertos*; Je vois les cieux ouverts, il se convertit, et se fit religieux.

Pour cette vie eternelle David inclinoit sa volonté et son cœur à garder les commandemens de Dieu; S. Augustin a esté incliné à se retirer avec ses religieux avant qu'il fust evesque; S. Jean-Baptiste à se retirer és deserts. C'est avec cette vie eternelle que je voudrois incliner vos courages, pour l'affection que j'ay, et le service que je dois à vos ames, de vous ranger à une devote et vertueuse confraternité, dressée par plusieurs ecclesiastiques et personnes d'honneur, pour vostre edification et reformation de vos consciences. C'est une confraternité où il n'y a rien à redire; car tous les articles d'icelle sont tres-saincts, veus et reveus par monseigneur nostre reverendissime pasteur : il n'y a rien qui soit mal aisé à faire, elle vient le mieux à propos du monde, au temps où nous sommes, où tant de miseres demandent bien un peu plus de frequentation de pieté. Que si d'aventure quelqu'un de ces sçavans refroidis au vent de la bise venoit en vostre ville, et en

murmuroit, ou le vouloit calomnier, gardez de luy prester consentement, messieurs d'Annessy; car nul n'en peut mesdire, personne n'en peut murmurer qu'il ne peche, pource que, quand bien ce seroit invention nouvelle, si est-ce qu'apres que vostre prelat l'a autorisée, vous la devez honorer, non pas la mespriser pour cela. Cette invention n'est pas nouvelle, mais ancienne; ce n'est pas une fantaisie de quelques cerveaux bigearres (1), c'est une devotion de tout un christianisme. Respondez, ames devotes et courageuses, à ceux qui s'en gausseront : *Patres nostri annuntiaverunt nobis*; Nos peres nous l'ont enseignée, non seulement parce que monseigneur le reverendissime, et ceux qui l'ont dressée sont peres, qui ayment autant vos ames que vous le pouvez souhaiter; mais pource que l'institution est ancienne, et y en a de toutes semblables à Paris, Lyon, Tholose, Avignon, par toute la France et l'Italie, et comment? ce que Paris, avec son œil clair-voyant de Sorbonne, a receu avec tant de contentement, une petite cervelle le voudra controller? Mais pour couper chemin à toutes sortes de murmures, ce que son altesse et nos princes honorent, tant à Thurin et par tout, le voudrions-nous censurer? et s'il faut conclure en termes plus forts, que le saint siege apostolique a confirmé de son autorité, etc.

DIEU SOIT BENY.

SERMON

PRONONCÉ LE JOUR DE L'ASSOMPTION.

de l'an 1602,

à Saint-Jean en Greve de Paris.

*Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens,
innixa super dilectum suum?*

Qui est celle-cy qui monte du desert abondante en delicas,
appuyée sur son bien-aymé? (CANT. 8.)

L'ARCHE de l'alliance avoit longuement esté sous les tentes et les pavillons, quand enfin le grand roy Salomon la fit mettre dans le riche et magnifique temple qu'il luy avoit préparé. Et lors la resjouyssance fut si grande en Hierusalem, que le sang

(1) Bizarres.

des sacrifices ruisseloit par les rues, l'air estoit couvert des nuages de tant d'encensemens, et les maisons et places publiques retentissoient des cantiques et psalmes que l'on chantoit partout en musique, et sur les instrumens harmonieux.

Mais, mon Dieu, si la reception de cette ancienne arche fut si solemnelle, quelle devons-nous penser avoir esté celle de la nouvelle arche, je dy de la tres-glorieuse Vierge, Mere du Fils de Dieu, au jour de son Assomption ? O joye incomprehensible ! ô feste pleine de merveilles, et qui fait que les ames devotes, les vrayes filles de Sion, s'escrient par admiration : *Quæ est ista quæ ascendit ?* Qui est celle-cy qui monte du desert ? Et pour vray, ces poincts sont admirables ; la mere de la vie est morte, la morte est ressuscitée et montée au lieu de la vie : et ceux-cy sont pleins de consolation ; c'est qu'elle est montée pour l'honneur de son Fils, et pour exciter en nous une grande devotion. C'est presque le sujet sur lequel j'ay à parler devant vous, ô peuple, mais que je ne puis bien traiter si je n'obtiens l'assistance du Saint-Esprit. *Ave, Maria.*

I. DIEU (1) mit au ciel deux luminaires au commencement, l'un desquels fut appelé par excellence le grand luminaire, et l'autre fut nommé le moindre ; le grand pour esclairer et presider au jour, et le moindre pour esclairer et presider à la nuict : car, encore que nostre Createur voulust qu'il y eust vicissitude de jour et de nuict, et que les tenebres succedassent à la lumiere, si est-ce (2) qu'estant lumiere luy-mesme, il ne voulut pas que les tenebres et la nuict demeurassent du tout privées de la lumiere. Donc ayant créé le grand luminaire pour le jour, il en crea un moindre pour la nuict, afin que l'obscurité des tenebres fust encore meslée et temperée par le moyen de sa clarté.

(1) Le Saint avoit jeté au bas des pages, dans son manuscrit, de petites notes destinées à indiquer la marche et le partage du discours ; nous les réunissons ici comme des reliques éparses, et afin de les rendre plus utiles.

- I. La Sainte Vierge demeura en ce monde apres l'ascension de son Fils.
- II Elle mourut neantmoins quelque temps apres.
- III. Elle mourut de la mort de son Fils.
- IV. Quoy que non pas au mesme instant que son Fils.
- V. Et Nostre-Seigneur mourut d'amour.
- VI. Et par consequent Nostre-Dame.
- VII. Mais elle ressuscita bientost apres.
- VIII. Et monta au ciel.
- IX. Pleine de merites et de graces.
- X. Aussi fut-elle établie au plus haut lieu du paradis.
- XI. Et tout revient à la gloire du Fils.
- XII. Exhortation à l'invocation et honneur de Nostre-Dame.

(2) Encore est-il.

Ce mesme Dieu avec sa sainte providence, voulant creer le monde spirituel de son Eglise, y a mis comme en un divin firmament deux grands luminaires; mais l'un plus grand, l'autre moindre. Le plus grand c'est Jesus-Christ, nostre Sauveur et Maistre, abysme de lumiere, source de splendeur, vray soleil de justice; le moindre, c'est la tres-sainte Mere de ce grand Fils, Mere toute glorieuse, toute resplendissante, et vrayement plus belle que la lune. Or ce grand luminaire, le Fils de Dieu, venant icy-bas en terre, prenant nostre nature humaine, comme le soleil sur nostre hemisphere, fit la lumiere et le jour, jour bien-heureux et tant desiré, qui dura trente-trois ans environ, pendant lesquels il esclaira la terre de l'Eglise par les rayons de ses miracles, exemples, predications, et de sa sainte parolle; mais enfin, quand l'heure fut venuë en laquelle ce précieux soleil devoit se coucher, et porter ses rayons à l'autre hemisphere de l'Eglise, qui est le ciel et la troupe angelique, que pouvoit-on attendre, sinon les obscuritez d'une nuit tenebreuse? La nuit aussi arriva tout aussi-tost, et succeda au jour; car tant d'afflictions et persecutions qui survinrent aux Apostres, qu'estoit-ce qu'une nuit? Mais cette nuit eut encore son luminaire qui l'esclaira, afin que ces tenebres fussent plus tolerables; car la bien-heureuse Vierge demeura en terre parmy les disciples et fidelles. Dequoy nous ne pouvons aucunement doubter, puisque S. Luc, au 2^e chapitre des Actes, et au premier, tesmoigne que Nostre-Dame estoit avec les disciples au jour de la Pentecoste, et qu'elle perseveroit avec eux en oraison et communion: dont (1) quelques errans sont convaincus de faute en ce qu'ils ont estimé qu'elle mourut avec son Fils, à cause des parolles de Simeon, qui avoit predict que le glaive transperceroit son ame; mais je declareray bien-tost ce passage, et monstraray par le vray sens que Nostre-Dame ne mourut pas avec son Fils, pour trois raisons. Cependant voyez les raisons pour lesquelles son Fils la laissa apres luy en ce monde. 1^o Ce luminaire estoit requis pour la consolation des fidelles qui estoient en la nuit des afflictions. 2^o Sa demeure icy-bas luy donna loysir de faire un grand amas de bonnes œuvres, afin qu'on pust dire d'elle: Plusieurs filles ont assemblé des richesses, mais tu les as toutes surpassées. 3^o Quelques heretiques dirent tout aussi-tost que Nostre-Seigneur fut mort, et monté au ciel, qu'il n'avoit pas eu un corps naturel et humain, mais fantastique. La Vierge sa Mere demeurant apres luy servoit d'un assure tesmoignage pour la verité de sa nature humaine, com-

(1) D'oh.

mençant par là à vérifier ce que nous chantons d'elle : *Cunctas hæreses interemisti* (Offic.); Tu as ruiné, Vierge, et détruit les hérésies. Elle vécut donc après la mort de sa vie, c'est-à-dire, de son Fils, et après son ascension, et vécut assez longuement, bien que le nombre des années ne soit pas bien assuré; mais le moins ne peut être que de quinze ans, qui auroit fait arriver son âge à soixante-trois ans : c'est le moins, dis-je, d'autant que les autres, avec beaucoup de probabilité, la font passer jusques à septante-deux. Mais cela importe bien peu : il nous suffit de sçavoir que cette sainte arche de la nouvelle alliance demeura ainsi en ce desert du monde sous les tentes et pavillons, après l'ascension de son Fils.

II. Que si cela est certain comme il l'est, il est aussi très-certain qu'enfin cette sainte Dame mourut, non que l'Écriture le tesmoigne; car je ne treuve aucune parole en l'Écriture où il soit dit que la Vierge soit morte : la seule tradition ecclésiastique est celle-là qui nous assure, et la sainte Église, laquelle le confirme en l'oraison secrète qu'elle dit au saint office de la messe de cette feste. Il est vray que l'Écriture nous enseigne en termes généraux que tous les hommes meurent, et n'y en a pas un qui soit exempt du trespas; mais elle ne dit pas que tous les hommes sont morts, ny que tous ceux qui ont vécu soient déjà trespassez : au contraire elle en exempte quelques-uns, comme Hélie, qui sans mourir, fut transporté sur le charriot de feu, et Enoch qui fut ravy par Nostre-Seigneur, avant qu'il ayt senti la mort; et encore S. Jean l'évangéliste, comme je pense être le plus probable selon la parole de Dieu, ainsi que je vous ay montré cy-devant, le jour de sa feste en may. Ces trois saints ne sont pas morts, et neantmoins ils ne sont pas exempts de la loy du trespas, parce qu'ils ne sont morts; ils mourront au dernier temps, sous la persecution de l'ante-christ, comme il appert au chapitre unzième de l'Apocalypse. Pourquoi ne pourroit-on pas dire de mesme de la Mere de Dieu, à sçavoir, qu'elle n'est pas morte encore, mais qu'elle mourra cy-apres? Certes, si quelqu'un vouloit maintenir cette opinion, on ne sçauroit le convaincre par l'Écriture, et selon vos principes, ô adversaires de l'Église catholique, il seroit bien fondé : mais la vérité est telle, qu'elle est morte et trespasée aussi bien que son Fils et Sauveur; car, encore que cela ne se puisse prouver par l'Écriture, si est-ce que la tradition et l'Église, qui sont d'infaillibles témoins, nous en assurent.

III. Asseurez donc qu'elle est morte, meditons, je vous supplie, de quelle sorte de mort elle mourut. Quelle mort fut tant hardie que d'oser attaquer la Mere de la vie, et celle de laquelle le Fils avoit vaincu, et la mort, et sa force, qui est le peché. Soyez attentifs, mes tres-chers auditeurs, car ce point est digne de consideration.

J'auray bien-tost respondu à la demande, mais il ne me sera pas si aisé de la bien prouver et declarer. Ma response est en un mot que Nostre-Dame Mere de Dieu est morte de la mort de son Fils. La raison fondamentale est parce que Nostre-Dame n'avoit qu'une mesme vie avec son Fils; elle ne pouvoit donc avoir qu'une mesme mort : elle ne vivoit que de la vie de son Fils, comme pouvoit-elle mourir d'autre mort que de la sienne? C'estoient à la verité deux personnes, Nostre-Seigneur et Nostre-Dame, mais en un cœur, en une ame, en un esprit, en une vie; car si le lien de charité lioit et unissoit tellement les chrestiens de la primitive Eglise, que S. Luc assure (Act. 2) qu'ils n'avoient qu'un cœur et une ame, combien avons-nous plus raison de dire et de croire que le Fils et la Mere, Nostre-Seigneur et Nostre-Dame, n'estoient qu'une ame et qu'une vie?

Oyez le grand apostre S. Paul : il sentoit (si bien) cette union et liaison de charité entre son Maistre et luy, qu'il fait profession de n'avoir point d'autre vie que celle du Sauveur : *Vivo ego, etc.* (Gal. 2); Je vis, mais non jâ (1) moy, ains Jesus-Christ vit en moy. O peuple! cette union, ce meslange et liaison de cœur estoit grande, qui faysoit dire telles parolles à S. Paul; mais non pas comparable avec celle qui estoit entre le cœur du Fils Jesus et celuy de la Mere Marie; car l'amour que Nostre-Dame portoit à son Fils surpassoit celuy que S. Paul portoit à son Maistre, d'autant que les noms de mere et de fils sont plus excellents en matiere d'affection, que les noms de maistre et de serviteur : c'est pourquoy, si S. Paul ne vivoit que de la vie de Nostre-Seigneur, Nostre-Dame aussi ne vivoit que de la mesme vie, mais plus parfaitement, mais plus excellemment, mais plus entierement que si elle vivoit de sa vie; aussi est-elle morte de sa mort.

Et certes, le bon vieillard Simeon avoit longtems auparavant predict cette sorte de mort à Nostre-Dame, quand tenant son enfant en ses bras il luy dit : *Tuam ipsius animam pertransivit gladius*; Ton ame sera transpercée par le glaive, le glaive transpercera ton ame. Car considerons ces parolles; il ne dit pas : Le

(1) Déjà.

glaive transpercera ton corps, mais il dit : Ton ame. Quelle ame? La tienne mesme, dit le prophete. L'ame donc de Nostre-Dame devoit estre transpercée, mais par quelle espée? par quel cousteau? le prophete ne le dit pas, neantmoins; puisqu'il s'agit de l'ame, et non pas du corps, de l'esprit, et non pas de la chair, il ne faut pas l'entendre d'un glaive materiel et corporel, ains d'un glaive spirituel et qui puisse atteindre l'ame et l'esprit.

Or je treuve trois glaives qui peuvent porter leurs coups en l'ame. Premièrement, le glaive de la parole de Dieu, lequel, comme parle l'apostre, est plus penetrant qu'aucune espée à deux taillans. Secondement, le glaive de douleur duquel l'Eglise entend les parolles de Simeon : *Tuam, dit-elle, ipsius animam doloris gladius pertransivit : cujus animam mœrentem, contristantem et dolentem, pertransivit gladius*. Troisièsmement, le glaive d'amour, duquel Nostre-Seigneur parle : *Non veni mittere pacem, sed gladium* (Matth. 10); Je ne suis pas venu mettre la paix, mais le glaive, qui est le mesme que quand il dit : *Ignem veni mittere* (Luc. 12); Je suis venu mettre le feu. Et au Cantique des cantiques, l'Espoux estime que l'amour soit une espée par laquelle il a esté blessé, disant : Tu as blessé mon cœur, ma sœur, mon espouse. De ces trois glaives fut transpercée l'ame de Nostre-Dame, en la mort de son Fils, et principalement du dernier, qui comprend les deux autres.

Quand on donne quelque grand et puissant coup sur une chose, tout ce qui la touche de plus pres en est participant et en reçoit le contre-coup : le corps de Nostre-Dame n'estoit pas joint et ne touchoit pas à celui de son Fils en la passion; mais quant à son ame, elle estoit inseparablement unie à l'ame, au cœur, au corps de son Fils, si (1) que les coups que le beny corps du Sauveur receut en la croix ne firent aucune blessure au corps de Nostre-Dame, mais ils firent des grands contre-coups en son ame, dont il fut verifié ce que Simeon avoit predict.

L'amour a accoustumé de faire recevoir les contre-coups des afflictions de ceux que l'on cherit : *Quis infirmatur, et ego non infirmor* (II. Cor. 11)? Qui est malade, que je ne le sois? qui reçoit un coup de douleur, que je n'en reçoive le contre-coup? dit le saint Apostre; et neantmoins l'ame de S. Paul ne touchoit pas de si pres au reste des fidelles, comme l'ame de Nostre-Dame touchoit et attouchoit de fort pres, et de si pres que rien plus, à Nostre-Seigneur, à son ame et à son corps, duquel elle estoit la source,

(1) Tellement.

la racine, la mere. Ce n'est donc pas merveille si je dy que les douleurs du Fils furent les espées qui transpercerent l'ame de la Mere. Disons un peu plus clairement : Une flesche dardée rudement contre une personne, ayant outre-percé son corps, percera encore celui qui se trouvera tout touchant et joint à luy. L'ame de Nostre-Dame estoit jointe en parfaicte union à la personne de son Fils ; elle estoit collée sur elle : *Anima Jonathæ conglutinata est ad animam David*, dit l'Escriture (1. Reg. 18) ; L'ame de Jonathas fut liée ou collée à celle de David, tant leur amitié estoit estroite ; et partant les espines, les cloux, la lance qui percerent la teste, les mains, les pieds, le costé de Nostre-Seigneur, passerent encore et outre-percerent l'ame de la Mere.

Or, je puis bien dire avec verité, ô S^{te} Vierge, que vostre ame fut transpercée de l'amour, de la douleur et des parolles de vostre Fils ; car, quant à son amour, ô comme il vous blessa, lorsque vous voyez mourir un Fils qui vous aymoit tant, et que vous adoriez tant ! Quant à sa douleur, comme elle vous toucha vivement, touchant si mortellement tout vostre playsir, vostre joye, vostre consolation ! et quant à ces parolles si douces et si aigres tout ensemble, hélas ! ce vous furent autant de vens et d'orages pour enflammer vostre amour et vos douleurs, et pour agiter le navire de vostre cœur presque brisé en la tempeste d'une mer tant amere ! l'amour fut l'archer ; car sans luy la douleur n'eust pas eu assez de mouvement pour atteindre vostre ame ; la douleur fut l'arc qui lançoit les parolles interieures et exterieures, comme autant de dards qui n'avoient d'autre but que vostre cœur. Hélas, comme (1) fut-il possible que des sagettes (2) tant amoureuses fussent si douloureuses ? ainsi les esguillons emmiellez des abeilles font extreme douleur à ceux qui en sont picquez, et semble que la douceur du miel avive la douleur de la pointe. C'est la verité, ô peuple ! plus les parolles de Nostre-Seigneur furent douces, plus furent-elles cuisantes à la Vierge sa Mere, et le seroient à nous si nous aymions son Fils. Quelle plus douce parole que celle qu'il dit à sa Mere et à S. Jean, parolles tesmoins assurez de la constance de son amour, de son soin, de son affection à cette sainte Dame ? et neantmoins ce furent des parolles qui sans doute luy furent extremement douloureuses. Rien ne nous fait tant ressentir la douleur d'un amy que les assurances de son amour : mais revenons à nous, je vous prie. Ce fut donc alors que l'ame de Nostre-Dame fut transpercée du glaive.

(1) Comment. — (2) Flèches.

IV. Et quoy! me direz-vous, mourut-elle alors? J'ay desjà dit que quelques-uns qui l'ont ainsi voulu dire ont fort erré, et que l'Escriture tesmoigne qu'elle estoit encore vivante au jour de la Pentecoste, et qu'elle persevera avec les Apostres aux exercices de l'oraison et communion, et de plus que la Tradition est qu'elle a vescu plusieurs années depuis. Mais oyez, je vous prie : n'arrive-t-il pas souvent qu'une biche est blessée par le veneur, et que neantmoins elle s'eschappe avec son coup et sa playe, et va mourir bien loin du lieu où elle a esté blessée, et plusieurs jours apres? Ainsi certes Nostre-Dame fut blessée et atteinte du dard de douleur en la passion de son Fils sur le mont de Calvaire, et ne mourut toutesfois pas à l'heure, mais porta longuement sa playe, de laquelle enfin elle mourut. O playe amoureuse! ô blessure de charité, que vous fustes chérie et bien-aymée du cœur que vous blessastes!

Aristote raconte que les chevres sauvages de Candie (Pline en dit de mesme des cerfs) ont une malice et ruse, ou plutost un instinct admirable; car estant transpercées d'une flesche, elles recourent au dictame par le moyen duquel la flesche est expulsée et retirée du corps. Mais qui est le chrestien qui n'ayt esté quelquesfois blessé du dard de la passion du Sauveur? Qui est le cœur qui ne soit atteint, considerant son Sauveur foüetté, tourmenté, garroté, cloüé, couronné d'espines, crucifié? mais je ne sçay si je le dois dire, que la plupart des chrestiens ressemblent aux hommes de Candie, desquels parle l'Apostre; il dit : *Cretenses mendaces, ventres pigri, malæ bestiæ* (Tit. 1); Les Candiots sont menteurs, ventres coüards (1), mauvaises bestes (2). Au moins puis-je bien dire que plusieurs ressemblent aux chevres sauvages de Candie; car ayant esté blessez et atteints en leur ame de la passion du Sauveur, ils recourent incontinent au dictame des consolations mondaines, par lequel les dards de l'amour divin sont rejettez et repoussez de leur memoire. Au contraire, la S^{te} Vierge se sentant blessée, cherit et garda soigneusement les traicts dont elle estoit outre-percée, et ne voulut jamais les repousser. Ce fut sa gloire, ce fut son triomphe; et partant elle desira d'en mourir, et en mourut enfin, si qu'elle mourut de la mort de son Fils, bien qu'elle n'en mourut pas sur l'heure.

V. Or si ne faut-il pas s'arrester icy; ce sujet est agreable à mon advis : Nostre-Dame mourut de la mort de son Fils, mais son

(1) Paresseux. — (2) L'Apostre cite et sanctionne un vers du Crétois Epiménide.

Fils, de quelle mort mourut-il? Voicy des nouvelles flammes, ô chrestiens : Nostre-Seigneur souffrit infiniment en son ame et en son corps ; ses douleurs ne treuveront point de comparaison en ce monde. Voyez les afflictions de son cœur, voyez les passions de son corps ; considerez, je vous supplie, et voyez qu'il n'y a point de douleurs esgales aux siennes : mais neantmoins toutes ces douleurs, toutes ces afflictions, tous ces coups de main, de roseau, d'épines, de fouët, de marteaux, de lance, ne pouvoient le faire mourir. La mort n'avoit pas assez de force pour se rendre victorieuse sur une telle vie, elle n'y avoit point d'accez : comme mourut-il donc?

O chrestiens, l'amour est aussi fort que la mort : *Fortis ut mors dilectio* (Cant. 8). L'amour desiroit que la mort entrast en Nostre-Seigneur, afin que par sa mort il pust se resprendre en tous les hommes. La mort desiroit d'y entrer, mais elle ne pouvoit d'elle-mesme ; elle attendit l'heure, heure bien-heureuse pour nous, à laquelle l'amour luy fit l'entrée, et luy livra Nostre-Seigneur pieds et mains cloüez. Si que ce que la mort n'eust peu faire, l'amour, aussi fort qu'elle, l'entreprit et le fit. Il est mort d'amour, ce Sauveur de mon ame ; la mort n'y pouvoit rien que par le moyen de l'amour : *Oblatus est, quia ipse voluit* (Isa. 53) ; Il a esté offert, parce qu'il l'a voulu.

Ce fust par eslection qu'il mourut et non par la force du mal : *Ego pono animam meam, nemo tollit eam à me, sed ego pono eam* (Joan. 10). Tout autre homme fust mort de tant de douleurs ; mais Nostre-Seigneur, qui tenoit en ses mains les clefs de la mort et de la vie, pouvoit tousjours empescher les efforts de la mort et les effects des douleurs : mais non, il ne voulut pas ; l'amour qu'il nous portoit (comme une Dalila) luy osta sa force, et il se laissa volontairement mourir ; et partant il n'est pas dit que son esprit sortit de luy, mais qu'il le rendit : *Emisit spiritum*. Et S. Athanase note qu'il baissa la teste avant de mourir : *Inclinato capite, emisit spiritum*, pour appeler la mort, laquelle autrement n'eust osé s'approcher. C'est cela qui le fait crier à pleine voix en mourant, pour monstrier qu'il avoit assez de force pour ne mourir pas, s'il luy eust pleu. C'est la resolution qu'il donne luy-mesme : *Majorem charitatem nemo habet, quam ut animam suam ponat quis pro amicis suis* (Joan. 15). Personne n'a plus grande charité que de donner sa vie pour ses amis.

Il est donc mort d'amour, et c'est ce qui fait que son sacrifice de la croix fut un holocauste, parce qu'il y fut consumé par ce feu invisible, mais d'autant plus ardent, de sa divine charité, qui le

rend sacrificateur en ce sacrifice, et non les Juifs ou Gentils qui le crucifierent, d'autant qu'ils n'eussent sceu luy donner la mort par leurs actions, si son amour, par le plus excellent acte de charité qui fut oncques (1), n'en eust permis et commandé le dernier effect, puisque tous les tourmens qu'ils luy firent fussent demeurez sans effect, s'il n'eust voulu leur permettre la prise sur sa vie, et leur donner force sur luy : *Non haberes potestatem adversum me, nisi tibi datum esset desuper* (Joan. 19); Vous n'auriez aucune puissance contre moy, si elle ne vous estoit donnée d'en-haut.

VI. Or, puisqu'il est certain que le Fils est mort d'amour, et que la Mere est morte de la mort du Fils, il ne faut pas doubter que la Mere ne soit morte d'amour. Mais comment cela? Vous avez veu qu'elle fut blessée d'une playe d'amour sur le mont de Calvaire, voyant mourir son Fils; dés-lors cet amour luy donna tant d'assauts, elle ressentit tant d'eslancemens, cette playe receut tant d'inflammations, qu'enfin il fut impossible qu'elle n'en mourust : elle ne faysoit que languir, sa vie n'estoit plus qu'en defailances et ravissement, elle se fondoit en elle-mesme par tant de chaleur, si qu'elle pouvoit bien dire ordinairement : *Stipate me floribus, fulcite me malis, quia amore languo* (Cant. 2); Appuyez-moi de fleurs, environnez-moi de pommes, car je languis d'amour. Amnon, espris de l'amour infasme de Thamar, en devient si malade, qu'on le voyoit mourir et desseicher. O que l'amour divin est bien plus actif et puissant! son object, son principe est bien plus grand; c'est pourquoy ce n'est pas chose estrange, si je dy que Nostre-Dame en mourut, elle porta tousjours en son cœur les playes de son Fils : pour quelque temps, elle les souffrit sans mourir, mais enfin elle en mourut sans souffrir. *O amor vulneris! ô vulnus amoris!* O passion d'amour! ô amour de la passion!

Helas! son thresor estoit au ciel, c'est-à-dire son Fils; son cœur n'estoit donc plus en elle : là estoit le corps qu'elle aymoit tant, estant os de ses os, chair de sa chair; là voloit ce saint aigle : *Ubi cumque fuerit corpus, ibi congregabuntur et aquilæ* (Matth. 24). Bref, son cœur, son ame, sa vie estoit au ciel, comme eust-elle peu demeurer en terre? Donc enfin, apres tant de vols spirituels, apres tant de suspensions et d'extases, ce saint chasteau de pudicité, ce fort d'humilité ayant soustenu miraculeusement mille et mille assauts d'amour, fut emporté et pris par un

(1) Jamais.

dernier et general assault : et l'amour qui en fut le vainqueur, emmenant cette belle ame comme sa prisonniere, laissa dans le corps sacré la pasle et froide mort. O mort! que fais-tu dans ce corps, estimes-tu de le pouvoir garder? ne te souvient-il point que le Fils de cette Dame dont tu possedes le corps t'a vaincu, t'a battu, t'a rendu son esclave? Ah! jà n'advienne (1) qu'il te laisse en la gloire de cette tienne victoire; tu sortiras tantost autant honteusement comme tu y es superbement, et l'amour qui t'a logé en cette sainte place par un certain excez, revenant à soy-mesme dans bien peu, t'en ostera possession.

Le phenix meurt par le feu, et cette sainte Dame mourut d'amour. Le phenix assemble des busches de bois aromatique, et les posant sur la cime d'un mont, fait sur ce buscher un si grand mouvement de ses ailes, que le feu s'en allume aux rayons du soleil. Cette Vierge, assemblant en son cœur la croix, la couronne, la lance de Nostre-Seigneur, les posa au plus haut de ses pensées, et faysant sur ce buscher un grand mouvement de continuelle meditation, le feu en sortit aux rayons des lumieres de son Fils. Le phenix meurt en ce feu-là; la Vierge mourut en celuy-cy, et ne faut pas douter qu'elle n'eust en son cœur gravé les armes de la Passion. Ah! si tant de vierges, comme S^{te} Catherine de Sienne, S^{te} Claire de Montefalco, ont bien eu cette grace, pourquoy non Nostre-Dame, laquelle ayma son Fils, et sa mort, et sa croix incomparablement plus que ne firent oncques tous les saints et les saintes? Aussi n'estoit-elle plus qu'amour, et en nostre langage l'anagramme de Marie n'est autre chose qu'aymer : *Aymer c'est Marie, Marie c'est aymer. Allez, allez heureux, ó beau phenix ardent et mourant d'amour, dormez en paix sur le lict de charité!*

VII. Ainsi donc mourut la Mere de la vie. Mais comme le phenix ressuscite bien-tost apres sa mort, et reprend une nouvelle et plus heureuse vie; ainsi cette bien-heureuse Vierge ne demeura gueres (ce ne fust au plus que trois jours) sans ressusciter, son corps ne fust point sujet à la corruption apres la mort, corps qui n'en receut jamais pendant sa sainte vie. La corruption n'avoit point de prise sur une telle integrité. Cette arche estoit du bois incorruptible de Sethim, contre l'autre ancienne. Ah! cela se croit des corps d'Helie et Enoch, lesquels, comme il est dit en l'Apocalypse, mourront, mais pour trois jours seulement

(1) Il n'arrivera pas.

et sans corruption : combien plus de la Vierge, de laquelle la chair immaculée a une si étroite alliance avec celle du Sauveur, qu'on ne sçauroit imaginer aucune imperfection en l'une, que le deshonneur n'en rejaillisse sur l'autre ! Tu es poudre, et tu retourneras en poudre ; cela fut dit au premier Adam et à la première Eve, le second et la seconde n'y ont point eu de part : et c'est une règle certes bien générale, mais non point sans exception, comme j'ay montré d'Helie et d'Enoch. La ville de Jericho fut généralement pillée et saccagée, mais la maison de Raab fut privilégiée et exempte du sac, parce qu'elle avoit logé une nuit les espies (1) du grand duc (2) Josué. Le monde et tous ses habitans sont sujets au sac et pillage, et au feu général ; mais ne vous semble-t-il pas qu'il y ayt raison d'excepter Notre-Dame et son corps ? corps qui receut et logea non les espies, mais le vray Josué, le vray Jesus ; et non pour une nuit, mais bien pour plusieurs : *Beatus venter, beata ubera*. Les vers butineront nos corps, mais ils ont reveré celui qui a produit le corps de leur Createur.

Le pontife Abiathar s'estoit rangé à la sedition d'Adonias, et estant decouvert et surpris : Tu devois mourir, dit Salomon ; mais, parce que tu as porté l'arche de l'alliance devant mon pere, tu ne mourras pas. Certes, selon les loix générales, la Vierge ne devoit pas ressusciter avant le jour de la générale resurrection, ny mesme estre exempte de la corruption ; mais l'honneur qu'elle a eu de porter devant le Pere éternel, non l'arche de l'alliance, mais le Fils unique, le Sauveur, le Redempteur, la rend exempte de toutes ces règles. N'est-il pas vray que, nonobstant ces règles, plusieurs ressusciterent au jour de la resurrection : *Multa corpora sanctorum qui dormierant resurrexerunt* (Matth. 27) ? Et pourquoy non la Vierge, à laquelle, dit le grand Anselme, nous ne devons refuser aucun privilege, ny honneur qui soit accordé à aucune creature simple ?

Mais enfin, si l'on me presse pour sçavoir quelle certitude nous avons de la resurrection de la Vierge, je respondray que nous avons tout autant que de son trepas. L'Escriture, laquelle ne contredit ny à l'une de ces deux veritez, ny à l'autre, n'en établit aussi ny l'une ny l'autre par des paroles bien expresses ; mais la sainte Tradition, qui nous enseigne qu'elle est decedée, nous apprend avec esgale assurance qu'elle est ressuscitée ; et si quelqu'un refuse credit à la Tradition pour la resurrection, il ne sçauroit convaincre celui qui en fera de mesme pour la mort

(1) Espions. — (2) Duc, du latin *Dux*, qui conduit, chef.

et trespas. Mais nous, qui sommes chrestiens, croyons, asseurons, et preschons qu'elle est morte, et bien-tost ressuscitée, parce que la Tradition le porte, parce que l'Eglise le tesmoigne; et si quelqu'un veut contredire, nous avons à luy respondre, comme fit en pareil cas l'Apostre : *Si quis videtur contentiosus esse, nos talem consuetudinem non habemus, neque Ecclesia Dei* (I. Cor. 11); Que s'il y a quelqu'un qui semble estre contentieux, nous n'avons point telle coustume, ny aussi les Eglises de Dieu.

VIII. Or ce n'est pas assez de croire qu'elle est ressuscitée; car il faut encore establir en nostre ame qu'elle n'est pas ressuscitée pour mourir l'autre fois comme fit le Lazare, mais pour suivre son fils au ciel, comme firent ceux qui ressusciterent au jour que Nostre-Seigneur ressuscita (Matth. 27). Le Fils, qui receut son corps et sa chair de sa Mere venant en ce monde, ne permit pas que sa Mere demeurast icy-bas, ny selon le corps, ny selon l'ame; mais bien-tost apres qu'elle eust payé le tribut general de la mort, il la tira apres soy au royaume de son saint paradis. C'est ce que tesmoigne l'Eglise, appellant cette feste *Assomption*, fondée sur la mesme Tradition par laquelle elle est asseurée de la mort et resurrection.

Et certes, les cigognes ont cette naturelle pieté envers leurs peres et meres desjà caduques et vieux, que lorsque l'aspreté de la saison et du temps les contraint à faire passage et retraite en lieu plus chaud, elles les saisissent, s'en chargent, et les portent sur leurs aisles, pour en quelque façon contre-eschanger le bien-fait qu'elles ont receu en leur education. Nostre-Seigneur avoit receu son corps de celuy de sa Mere, et avoit esté porté longuement en son sacré ventre, entre ses chastes bras, et mesme lorsque, par l'aspreté de la persecution, il fallut faire passage et retraite en Egypte. O Seigneur, dit la Cour celeste apres la mort de la Vierge, *Exurge in præcepto quod mandasti* (Psal. 7). Vous avez commandé l'assistance des enfans à l'endroit de leurs peres vieux, et l'avez gravée si avant en la nature, que les cigognes mesmes en pratiquent la loy; levez-vous en ce commandement que vous avez fait, et ne permettez pas que ce corps qui vous a engendré sans corruption en reçoive maintenant par la mort; mais ressuscitez-le, et le saisissez sur les aisles de vostre puissance et bonté, pour le transporter du desert de ce bas-monde en ce lieu de felicité immortelle. Il ne faut pas douter que le Sauveur n'ayt voulu observer ce commandement qu'il a fait à tous les enfans, au plus haut point de perfection que l'on peut

imaginer. Mais qui est l'enfant qui ne ressuscitast sa bonne mere s'il pouvoit, et ne la mist en paradis apres qu'elle seroit decedée? Cette Mere de Dieu mourut d'amour, et l'amour de son Fils la ressuscita, et en cette consideration, laquelle, comme vous voyez, est toute raisonnable, nous disons aujourd'huy : *Quæ est ista quæ ascendit de deserto, deliciis affluens, innixa super dilectum suum?* Qui est celle-cy qui monte du desert si abondante en delices, estant appuyée sur son bien-aymé? C'est le sujet de nostre feste, c'est l'occasion de cette grande allegresse que tous les saints celebrent en l'Eglise militante et triomphante.

IX. Quand le patriarche Joseph receut son pere Jacob au royaume d'Egypte en la Cour de Pharaon, outre le favorable accueil que le roy mesme luy fit, ne doutez pas que les principaux courtisans ne luy allassent au devant, et ne fissent toutes sortes de demonstrations d'une grande resjouyssance. Et comme doubterons-nous qu'à l'Assomption de la tres-sainte Mere du Sauveur, tous les anges n'ayent fait feste et celebré sa venuë par toutes sortes de cantiques de joye? auxquels joignant nos vœux et affections, nous devons faire une solemnelle feste avec des voix et chants de triomphe : Qui est celle-cy qui monte du desert, abondante en delices?

Aussi fut-ce la plus belle et magnifique entrée qui fut jamais veuë au ciel apres celle de son Fils; car, quelle ame y fut jamais receuë si pleine de perfections, si richement parée en vertus et privileges? Elle monte du desert du monde inferieur, mais neantmoins tant parfumée de dons spirituels, que le ciel, hors la personne de son Fils, n'a rien de comparable. Elle monte, *sicut virgulta fumi ex aromatibus myrrhæ et thuris* (Cant. 3); Qui est celle (est-il dit au Cantique des cantiques) qui monte du desert comme une colonne de fumée, parfumée de myrrhe et d'encens, et de toutes les poudres d'un parfumeur? La reine de Saba vint, comme vous sçavez, visiter le roy Salomon pour considerer sa sagesse et le bel ordre de sa Cour, et à son arrivée elle luy donna une grande quantité d'or, de parfums et de pierres precieuses : *Non sunt allata ultra tam multa aromata, quam ea quæ dedit regina Saba regi Salomoni* (III. Reg. 10). Mais la Vierge montant au ciel en la Cour de son Fils, y porta tant d'or de charité, tant de parfums de devotion et vertus, tant de pierres precieuses de patience et souffrance, qu'elle avoit supportées pour son nom, que tout cela réduit en merites, on peut bien dire que jamais on n'en porta tant au ciel, jamais on

n'en presenta tant à son Fils, comme fit cette sainte Dame.

Voulez-vous voir clair en cette doctrine? Sçachez qu'en matière de bonnes œuvres, il n'y a personne qui commence si-tost à en faire, ny qui continue si diligemment, comme fit Nostre-Dame : car quant à nous autres, nous commençons bien tard à en faire, et si nous en faysons, bien souvent nous les perdons par le peché, et ne continuons pas, si que l'amas ne s'en treuve pas fort grand ; car, bien qu'à l'aventure nous assemblons quelques deniers de merite, ce n'est que quelquesfois, et bien souvent nous jouons et dissipons nostre argent en un coup de peché : et si bien par la penitence nous sommes restablis, si voyez-vous qu'il y a bien du mauvais mesnage en nos affaires ; car nous perdons beaucoup de temps, et si (1) nos forces demeurent affoiblies apres le peché, et mesme apres la penitence, si que nostre amas ne peut estre grand. Mais parlons des plus parfaicts. S. Jean-Baptiste mesme, vostre grand patron, ô peuple, n'a pas esté exempt du peché veniel. Or, le peché veniel alentit (2) nos œuvres, retarde nos progresz, empesche nostre advancement. Mais nostre sainte Dame ayant esté comblée de graces en sa conception, dès qu'elle eut l'usage de sa raison, n'a jamais cessé de profiter et croist re de plus en plus en toute sorte de vertus et de graces, si que l'amas d'icelles en fut incomparable : *Multæ filiæ congregaverunt divitias, sed tu supergressa es universas* (Prov. 3) ; Plusieurs ames ont assemblé des richesses, mais vous les avez toutes surpassées.

X. O qu'elle fut abondante en delices, puisqu'elle avoit esté si abondante en bonnes œuvres et travaux en ce monde ! aussi fut-elle establie au plus haut lieu de la gloire des saints. Pharaon defera tant à Joseph, que son pere estant arrivé en Egypte, il luy dit : Ton pere et tes freres sont venus vers toy ; le pays d'Egypte est à ton commandement, fais habiter ton pere et tes freres à la meilleure terre (Gen. 47). Mais en cette sainte journée en laquelle Nostre-Dame arriva au royaume de son Fils, pensez comme le Pere eternel luy aura dit : Toute ma gloire est tienne, ô mon bien-aymé Fils, ta mere est venuë vers toy ; fais-la habiter au plus haut grade (3), en la meilleure et plus eminente place de ce royaume. Il ne faut pas douter de cela, chrestiens : Nostre-Seigneur venant en ce monde, chercha la plus basse place qui y fust, et n'en treuva point de plus basse par humilité que la Vierge ; maintenant il la remonte en la plus haute du ciel par

(1) Aussi. — (2) Rend lentes. — (3) Degré.

gloire : elle luy donna place selon son desir, il la luy donne maintenant selon son amour, l'exaltant sur les cherubins et seraphins.

XI. Mais voyons le reste de la sentence que nous avons choisie pour sujet : elle dit enfin que cette sainte Dame montant du desert abondante en delices, est appuyée sur son bien-aymé. C'est la conclusion de toutes les loüanges que l'Eglise donne saintement aux saints, et surtout à la Vierge ; car nous les rapportons tousjours à l'honneur de son Fils, par la force et vertu duquel elle monte et a receu la plenitude des delices. Avez-vous pas remarqué que la reyne de Saba portant tant de choses precieuses en Hierusalem, les offrit toutes à Salomon ? Ah ! tous les saints en font de mesme, et particulierement la Vierge ; toutes ses perfections, toutes ses vertus, toutes ses felicités sont rapportées, consacrées et dediées à la gloire de son Fils, qui en est la source, l'auther et le consommateur : *Soli Deo honor et gloria* ; A Dieu seul honneur et gloire : tout revient à ce point. Si elle est sainte, qui l'a sanctifiée sinon son Fils ? si elle est sauvée, qui en est le Sauveur, sinon son Fils ? *Innixa super dilectum suum*. Tout son honneur est fondé sur la misericorde de son Fils. Voulez-vous que Nostre-Dame soit un lys de pureté et innocence ? ouy, elle l'est à la verité, mais ce lys a sa blancheur du sang de l'agneau auquel elle a esté blanchie, comme les estoiles de ceux qui *dealbaverunt eas in sanguine Agni* (Apoc. 7), Qui les ont lavées au sang de l'Agneau. Si vous l'appellez rose pour son extreme charité, son vermeil ne sera que le sang de son Fils. Si vous dites qu'elle est une colonne de fumée soüefve et gracieuse, dites tout aussi-tost que le feu de cette fumée c'est la charité de son Fils, le bois c'est la croix d'iceluy. Bref, en tout et par tout elle est appuyée sur son bien-aymé. C'est ainsi, ô chrestiens, qu'il faut estre jaloux de l'honneur de Jesus-Christ, non pas comme les adversaires de l'Eglise, qui pensent bien honorer le Fils refusant l'honneur deu à la Mere : où au contraire l'honneur porté à la Mere estant rapporté au Fils, rend magnifique et illustre la gloire de sa misericorde.

Et pour tesmoigner la pureté de l'intention de l'Eglise en l'honneur qu'elle rend à la S^{te} Vierge, je vous represente deux heresies contraires, qui ont esté contre le juste honneur de Nostre-Dame : l'une par l'excez, qui nommoit Nostre-Dame deesse du ciel, et luy offroit sacrifice, et celle-cy fut maintenuë par les Collyridiens ; l'autre par le deffaut, qui rejettoit l'honneur que

les catholiques font à la Vierge, et celle-cy fut des Antidicomarites. Les fols tiennent tousjours les extremes, et sont contraires ensemble. L'Eglise, qui va tousjours par le chemin royal, et se tient dans le milieu de la vertu, ne combattit pas moins les uns que les autres, mais determina contre les uns que la Vierge n'estoit que creature, et que, partant, on ne devoit luy faire aucun sacrifice; elle establit contre les autres, que neantmoins cette sainte Dame, pour avoir esté Mere du Fils de Dieu, devoit estre recognuë d'un honneur special, infiniment moindre que celui de son Fils, mais infiniment plus grand que celui de tous les autres saints. Aux uns, elle remonstre que la Vierge est creature, mais si sainte, mais si parfaite, mais si parfaitement alliée, jointe et unie à son Fils, mais tant aymée et chérie de Dieu, qu'on ne peut bien aymer le Fils, que pour l'amour de luy on n'ayme extremement la Mere, et que pour l'honneur du Fils on n'honore excellemment la Mere. Mais, aux autres, elle dit : Le sacrifice est le supreme honneur de latrie, qui ne doit estre porté qu'au Createur; et ne voyez-vous pas que la Vierge n'est pas la creatrice, mais une pure creature, quoy que tres-excellente? Et pour moy j'ay accoustumé de dire qu'en certaine façon, la Vierge est plus creature de Dieu et de son Fils que le reste du monde, pour autant que Dieu a créé en elle beaucoup plus de perfections qu'en tout le reste des creatures; qu'elle est plus rachetée que le reste des hommes, parce qu'elle a esté rachetée non seulement du peché, mais du pouvoir et de l'inclination mesme du peché, et que racheter la liberté d'une personne qui devoit estre esclave avant qu'elle le soit, est une grace plus grande que de la racheter apres qu'elle est captive. Tant s'en faut que nous voulions mettre en comparaison absoluë le Fils avec la Mere, comme nos adversaires croyent, ou font semblant de croire pour le persuader au peuple.

Bref, nous la nommons belle, et belle plus que tout le reste des creatures, mais belle comme la lune qui reçoit sa clarté de celle du soleil; car elle reçoit sa gloire de celle de son Fils. L'espine appellée Aspalathus, dit Pline, n'est pas de soy odoriférante; mais si l'arc en ciel vient fondre sur elle, il luy laisse une odeur de suavité incomparable. La Vierge fut l'espine de ce buisson ardent, mais non bruslé, que vit le grand Moïse, *Rubum quem viderat Moyses conservatum agnovimus tuam sanctiam virginitatem*, dit l'Eglise, et certes, de soy, elle n'estoit pas digne d'aucun honneur, elle estoit sans odeur; mais puisque ce grand arc du ciel, ce grand signe de la reconciliation de Dieu

avec les hommes, vint petit à petit fondre sur cette sainte espine, premièrement par grace dès sa conception, puis par filiation, se rendant entièrement son Fils et reposant en son précieux ventre, la suavité en a esté si grande, que nulle autre plante n'en a jamais tant eu; suavité qui est tant agreable à Dieu, que les prieres qui en sont parfumées ne sont jamais deboutées (1), ny inutiles; mais toujours l'honneur en revient à son Fils, duquel elle a receu son odeur. Son Fils est nostre advocat, elle nostre advocate; mais bien diversement: je l'ay dit cent fois. Le Sauveur est advocat de justice; car il plaide pour nous, alleguant le droict et raison de nostre cause: il produit nos pieces justificatives qui ne sont autres que sa redemption, que son sang, que sa croix; il confesse à son Pere que nous sommes debiteurs, mais il fait voir qu'il a payé pour nous. Mais la Vierge et les saints sont advocats de grace: ils supplient pour nous qu'on nous pardonne, et le tout par la passion du Sauveur; ils n'ont pas pour monstrier de quoy nous justifier, mais s'en confient au Sauveur. Bref, ils ne joignent pas leurs prieres à l'intercession du Sauveur; car elles ne sont pas de mesme qualité, mais aux nostres. Si Jesus-Christ prie au ciel, il prie en sa vertu: mais la Vierge ne prie que comme nous en la vertu de son Fils, mais avec plus de credit et de faveur. Voyez-vous pas que tout cela revient à l'honneur de son Fils, et en magnifie sa gloire?

XII. C'est pourquoy toute l'antiquité, pour honorer Nostre-Seigneur, a tant honoré sa Mere. Regardez le christianisme: de trois eglises, les deux sont sous l'invocation de la Vierge, ou ont des marques signalées de la devotion du peuple en son endroit: *Viderunt eam filix Sion* (Cant. 6); Les filles de Sion, les ames des fidelles, les peuples l'ont considerée, et l'ont loüée pour tres-heureuse; *Et reginæ laudaverunt eam*, et non seulement le peuple, mais les ames les plus relevées, les prelates, les docteurs, les princes et monarques l'ont loüée et magnifiée: et comme les oyseaux commencent à gazoüiller chacun en son ramage à la poincte du jour, ainsi tous se sont evertuez à celebrer ses honneurs comme elle-mesme l'avoit preveu, disant que tous la beniroient: *Beatam me dicent omnes generationes*, à la suite desquels tous les fidelles doivent, et vous le devez plus particulièrement, ô Parisiens, l'invoquer et luy obeyr, qui sont les deux premiers honneurs que nous luy pouvons rendre, et qu'elle nous a invitez à luy rendre.

(1) Repoussées.

Je treuve que Nostre-Dame ne parla que deux fois aux hommes pour ce qui en est recité en l'Évangile : l'une quand elle salüa Elisabeth, et lors c'est sans doute qu'elle pria pour elle, car le salut des fidelles se fait par prieres ; la seconde fut quand elle parla aux serviteurs des nopces en Cana de Galilée, et lors elle ne dit sinon : Faites tout ce que mon Fils vous dira. En ces deux actes est compris l'exercice de la charité et volonté de la Vierge à l'endroit des hommes, c'est de prier pour eux. Et partant nous la devons invoquer avec grande confiance, en tous dangers, en tous orages. O Parisiens, regardez cette estoile de mer, invoquez-la ; à sa faveur vostre navire arrivera au port sans bris et sans naufrage.

Mais si vous voulez qu'elle prie pour vous, oyez sa seconde parole ; obeyssez à ses commandemens : or ses commandemens sont en un mot, que vous fassiez la volonté de son Fils : *Omnia quæcumque dixerit vobis facite* (Joan. 2). O chrestiens, voulons-nous que la Vierge nous exauce ? exauçons-la ; voulez-vous qu'elle vous escoute ? escoutez-la : elle vous demande de tout son cœur et pour tout contre-eschange de ses affections, que vous soyez obeysans serviteurs de son Fils. Un jour Betsabée vint à David avec beaucoup d'humilité et de reverence, pour luy faire une requeste et supplication ; mais enfin elle ne demandoit pour tout, sinon que son fils Salomon fust roy apres son pere, et successeur de la couronne. Cette Vierge, ô peuple, vous demande sur tout, pour la plus assurée demonstration de vostre devotion en son endroit, que vous ayez son Fils pour roy de vostre cœur et de vostre ame, qu'il regne en vous, et que ses commandemens soient mis en execution : faites-le, ô peuple, pour vostre devoir, pour vostre salut, et pour l'amour de Nostre-Dame, laquelle, comme vous avez veu, apres l'ascension de son Fils, demeura encore pour quelques années en terre, et mourut neantmoins apres quelque temps et de la mort de son Fils, c'est-à-dire d'amour : mais elle ne demeura gueres morte, mais fut ressuscitée, et monta du desert de ce monde là haut en paradis, où elle est en supreme degré de toutes les creatures ; et tout cela pour la plus grande gloire de son Fils, pour laquelle elle prie pour nous, et nous demande que nous luy soyons fidelles serviteurs.

O tres-sacrée et tres-heureuse Dame, qui estes au plus haut du paradis de felicité, hélas ! ayez pitié de nous qui sommes au desert de misere. Vous estes en l'abondance des delices, et nous sommes en l'abysme des desolations ; impetrez-nous (1) la force de

(1) Obtenez-nous.

bien porter toutes afflictions, et que nous soyons tousjours appuyés sur vostre bien-aymé, seul appuy de nos esperances, seule recompense de nos travaux, seule medecine de nos maux. Hé! Vierge glorieuse, priez pour l'Eglise de vostre Fils, assistez de vos faveurs tous les superieurs, le S. Pere, les prelates et evesques, et particulierement celuy de vostre ville de Paris; soyez propice au roy. Vostre grand-pere David fit du bien au fils de Jonathas pour la memoire des services et offices receus de Jonathas, et ce roy est petit-fils d'un de vos plus fidelles et devots serviteurs, le bien-heureux S. Louys : nous vous prions de luy donner vostre protection au nom de ce saint roy. La reyne, qui a l'honneur de porter vostre nom, soit tousjours à l'abry de vos saintes faveurs. O lys celeste, arrousez les lys de vostre France de vos saintes benedictions, afin qu'ils soient blancs et purs en unité de la vraye foy et religion : vous estes une mer, prestez les ondes de vos graces à ce jeune dauphin; vous estes estoile de mer, hé! soyez favorable au navire de Paris, afin qu'il puisse surgir au saint havre de gloire, pour y loüer le Pere, le Fils et le Saint-Esprit és siecles des siecles. Ainsi soit-il.

AUTRE SERMON

POUR LE JOUR DE L'ASSOMPTION DE NOSTRE-DAME.

(RECUEILLI.)

Intravit Jesus in quoddam castellum, et mulier quædam Martha nomine excepit illum in domum suam.

Jesus entrant en une bourgade, une certaine femme nommée Marthe le receut en sa maison. (LUC. 10)

LA sainte Eglise celebre aujourd'huy la feste du glorieux trespas de Nostre-Dame, et de son Assomption triomphante au ciel. Plusieurs ont nommé cette feste de divers noms; les uns l'appellent l'Assomption de Nostre-Dame, les autres sa reception au ciel, et les autres son couronnement. Il y a quantité de tres-belles et utiles considerations à faire sur ce sujet; mais je me restrains à n'en dire que deux. La premiere est, sçavoir comment cette glorieuse Vierge receut Nostre-Seigneur dans ses chastes entrailles lorsqu'il descendit du ciel en la terre; et l'autre,

comment Nostre-Seigneur la receut lorsqu'elle quitta la terre pour aller au ciel. Ces deux considerations feront les deux parties de ce discours.

L'Evangile que nous lisons aujourd'huy à la sainte messe nous fournit assez de matieres pour ce sujet; car il traite comme Nostre-Seigneur passant par un village nommé Bethanie, il entra en une maison qui appartenoit à une femme appelée Marthe, laquelle avoit une sœur nommée Marie : or Marthe s'empressoit beaucoup pour traiter Nostre-Seigneur, pendant que Marie se tenoit à ses pieds pour escouter sa parole; de quoy Marthe, qui desiroit que tous fussent aussi soigneux de bien servir Nostre-Seigneur qu'elle, luy dit, comme en se plaignant, qu'il commandast à sa sœur de luy ayder : *Domine, non est tibi curæ, quod soror mea reliquit me solam ministrare? dic ergo illi ut me adjuvet*; pensant qu'il n'estoit pas necessaire que personne demeurast aupres de luy pour luy tenir compagnie, d'autant qu'il se sçavoit bien entretenir tout seul. Mais Nostre-Seigneur la reprit, luy disant qu'elle s'empressoit et troubloit de plusieurs choses, et qu'une seule estoit necessaire, que Marie avoit choisi la meilleure part, qui ne luy seroit point ostée : *Martha, Martha, sollicita es, et turbaris erga plurima; porro unum est necessarium : Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab ea.*

O que ces deux sœurs nous representent bien Nostre-Dame, à sçavoir : Marthe, en la reception qu'elle fit de son Fils Nostre-Seigneur en sa maison et dans ses chastes entrailles, lorsqu'il vint au monde, et par le soin incomparable qu'elle eut tousjours de le bien servir tandis qu'il fut en cette vie mortelle, en recompense de quoy il la reçoit aujourd'hui dans le ciel avec une gloire non pareille; et Marie, en se tenant dans un continuel silence pour escouter les paroles de Nostre-Seigneur, et s'occuper seulement à l'aymer. Certes, cette glorieuse Vierge fit admirablement bien l'exercice de l'une et de l'autre de ces deux sœurs, pendant tout le cours de sa sainte vie. Mais quant à l'exercice de Marthe, quel soin n'eut-elle pas de bien servir Nostre-Seigneur, et luy fournir de tout ce qui luy estoit necessaire pendant qu'il fut petit enfant? Quelle diligence ne fit-elle pas pour eviter le courroux d'Herode, et pour le sauver de tant de perils dont il fut menacé? Voyons un peu, je vous prie, comment elle pratiqua aussi merveilleusement bien l'exercice de Marie.

Le saint Evangile fait une particuliere mention du silence de Marie : *Maria sedens secus pedes Domini audiebat verbum illius.*

Marie, dit-il, se tenoit sans dire mot aux pieds de Nostre-Seigneur; elle n'avoit qu'un seul soin, qui estoit de se tenir en sa presence et escouter ses divines parolles. Il sembloit de mesme que nostre digne Maistresse n'eust qu'un seul soin. Voyez-la dans la ville de Bethleem, où l'on fit tout ce que l'on put pour luy treuver un logis, et ne s'en treuvant point, elle n'en dit mot, ny n'en fait aucune plainte, ains (1) entre dans l'estable, où elle produit et enfante son Fils bien-aymé, puis le couche dans la cresse. Quelques jours apres, les roys le vinrent adorer, où l'on peut penser quelles loüanges ils donnerent et au Fils et à la Mere; neantmoins elle ne dit pas un seul mot. Elle le porte en Egypte, et le rapporte sans qu'elle parle, ny pour exprimer la douleur qu'elle a de l'y porter, ny pour tesmoigner la joye qu'elle pouvoit avoir de l'en rapporter. Mais ce qui est plus admirable, voyez-la sur le mont de Calvaire : elle ne jette point d'eslans, ny ne dit pas un seul mot; ains elle est aux pieds de son divin Fils, escoutant ses parolles : c'est cela seul qu'elle desire, se tenant en une parfaicte indifference de tout le reste : Arrive tout ce qu'il voudra, qu'il me console ou qu'il m'afflige (dit cette sainte Vierge), pourveu que je sois tousjours aupres de luy, et que je le possede, je suis contente, puisque je ne veux ny ne cherche que luy seul.

Remarquez, je vous prie, que Nostre-Seigneur reprit Marthe de ce qu'elle se troubloit et s'empressoit, et non pas de ce qu'elle avoit du soin. Certes, Nostre-Dame avoit un grand soin pour le service de nostre divin Maistre; mais un soin sans trouble et sans empressement. Les saints qui sont au ciel ont du soin pour glorifier et loüer Dieu, mais sans trouble; car il n'y en peut avoir en ce lieu : les anges ont soin de nostre salut, et Dieu mesme a soin de ses creatures, mais avec paix et tranquillité. Mais quant à nous autres, nous sommes si miserables, que rarement avons-nous du soin sans empressement et sans trouble. Vous verrez un homme qui a une grande affection de prescher, defendez-luy la predication, le voilà troublé; un autre qui voudra prendre soin de consoler et visiter les malades, il ne le fera pas sans s'empresser, ny mesme sans se troubler, s'il est empesché de le faire; un autre qui aura grande affection à l'oraison mentale, bien qu'il semble que cela ne regarde que Dieu, il ne laissera pas neantmoins de s'empresser, et d'estre troublé, si on l'en retire pour l'occuper à quelqu'autre chose.

Or dites-moy maintenant, si Marthe n'eust eu autre soin que

(1) Mais.

de playre à Nostre-Seigneur, se fust-elle tant empressée ? O non certes, car un seul mets bien appresté suffisoit pour sa nourriture, veu mesme qu'il prenoit plus de playsir qu'on l'escoutast, comme faysoit Marie : mais Marthe, avec le dessein et le soin de pourvoir à ce qu'il falloit à nostre divin Maistre, avoit encore un peu de propre estime qui la pousoit à desirer qu'on vist la courtoisie et l'affabilité avec laquelle elle recevoit ceux qui luy faysoient l'honneur de la visiter, s'espanchant toute au service du traitement exterieur de Nostre-Seigneur ; et la bonne fille pensoit par ce moyen estre une grande servante de Dieu, et s'estimoit estre quelque chose de plus que les autres ; et parce qu'elle ayroit grandement sa sœur, elle desiroit qu'elle s'empressast comme elle pour servir son tres-cher Maistre, estimant que par ce moyen elle meriteroit davantage : lequel neantmoins prenoit bien plus de playsir en l'exercice de Marie, dans le cœur de laquelle il distilloit des graces incomparablement plus grandes que nous ne sçaurions dire ny penser, par le moyen de ses divines parolles ; et cecy correspond à la response qu'il fit à cette femme, laquelle voyant les merveilles qu'il operoit, toute transportée d'admiration, se prit à dire : *Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti* (Luc. 11) ; Bien-heureux est le ventre qui t'a porté, et les mammelles que tu as succées ! Il est vray, luy dit ce divin Sauveur, ô femme, ce que tu dis, que bien-heureux est le ventre qui m'a porté, et les mammelles que j'ay succées ; mais moy je te dy : Que bien-heureux sont ceux qui escoutent la parolle de Dieu, et qui la gardent : *Quin immo, beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud.*

Or ces personnes qui s'affectionnent et s'empresment, ainsi que faysoit S^{te} Marthe, à faire quelque chose pour Nostre-Seigneur, pensent estre bien devotes, et croyent que cet empressement soit un acte de vertu, ce qui n'est pourtant pas, comme Nostre-Seigneur le fait entendre, disant : *Porro unum est necessarium* ; Une seule chose est necessaire, qui est d'avoir Dieu, et le posseder. Si donc je ne cherche que luy, que me doit-il importer que l'on me fasse faire cecy ou cela ? si je ne veux que sa volonté, que m'importera-t-il que l'on m'envoye en Espagne, ou en Irlande ? Et si je ne cherche que sa croix, pourquoy me faschera-t-il que l'on m'envoye aux Indes parmy les infidelles, puisque je suis asseuré que je treuveray Dieu partout ?

Enfin nostre glorieuse Maistresse fit excellemment bien, non seulement l'office de Marie, mais encore l'office de Marthe, recevant avec une extremesme affection et devotion, dans ses entrailles

mesmes, Nostre-Seigneur, et le servant avec tant de soin tout le temps de sa vie, qu'il n'y en a jamais eu de parcil.

Reste maintenant à voir, pour la seconde partie de ce discours, comme son Fils Nostre-Seigneur, en contre-eschange, la receut au ciel, avec une affection noppareille, luy donnant un degré de gloire incomparable, en sorte que cette reception se fit avec une magnificence d'autant plus grande au dessus de tous les saints, que ses merites surpassoient les leurs. Mais avant que de dire comme elle fut receue au ciel, il nous faut dire comment elle mourut et de quelle mort.

L'histoire de son glorieux trespas dit que Nostre-Dame et tres-digne Maistresse, estant parvenue à l'aage de soixante-trois ans, selon la plus commune opinion des docteurs, elle mourut, ou plutost s'endormit du sommeil de la mort. Il s'en treuvera peut-estre plusieurs qui s'estonneront et diront : Comment est-ce que Nostre-Seigneur, qui ayroit si tendrement et si fortement sa sainte Mere, ne luy donna le privilege de ne point mourir, puisque la mort est la peine du peché, et qu'elle n'en avoit jamais commis aucun? Pourquoi est-ce donc qu'il la laissa mourir? O mortels, que vos pensées sont contraires à celles de Dieu, et que vos jugemens sont esloignez des siens! Ha! ne sçavez-vous pas que la mort n'est plus ignominieuse, ains qu'elle a esté precieuse, dés que Nostre-Seigneur se laissa attaquer par elle sur l'arbre de la croix? Certes, ce n'eust point esté un avantage ny un privilege pour la tres-sainte Vierge de ne point mourir : aussi avoit-elle tousjours désiré la mort, dés qu'elle la vid entre les bras, et dans le cœur mesme de son sacrez Fils sur la croix, lequel a rendu la mort si suave et si desirable, que les anges s'estimeroient heureux de pouvoir mourir; et les saints ont estimé à grand bon-heur de la pouvoir souffrir, et y ont ressenti beaucoup de consolation, parce que depuis que nostre divin Sauveur, qui est nostre vie, s'est laissé en proye à la mort, il a vivifié la mort, en sorte que pour ceux qui meurent en la grace, elle est le commencement d'une vie qui n'aura point de fin.

Et si l'on a accoustumé de dire que telle qu'a esté la vie, telle est la mort, de quelle mort donc pensez-vous que mourut la tres-sainte Vierge, sinon de la mort d'amour? C'est une chose assurée qu'elle mourut d'amour; car de quelle mort eust peu mourir celle qui est appellée en l'Escriture sainte : *Mater pulchræ dilectionis* (Eccli. 24); La mere de belle dilection, sinon de la mort d'amour? Et la cause pour laquelle l'on ne remarque point de ravissemens ny d'extases en sa vie, c'est parce que ces

ravissemens ont tousjours continué ; elle a aymé Dieu d'un amour tousjours fort, tousjours ardent, mais tranquille, et accompagné d'une si grande paix, que combien (1) qu'il allast tousjours croissant, cet accroissement neantmoins ne se faysoit pas par secousses ny eslans ; ains comme un fleuve qui retourne doucement au lieu de son origine, elle alloit tousjours s'escoulant presque imperceptiblement du costé de cette union tant désirée de son ame avec Dieu.

L'heure donc estant venuë que la tres-sainte Vierge devoit quitter cette vie, l'amour fit la separation de son ame d'avec son corps, et cette tres-sainte ame estant separée de son corps, s'envola droict au ciel à cause de son incomparable pureté ; car qu'est-ce, je vous prie, qui l'en eust peu empescher, veu qu'elle n'avoit jamais contracté aucune souillure de peché ? *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te* (Cant. 4) ; Ma bien-aymée, vous estes toute pure et sans macule (2), dit l'Espoux sacré du Cantique parlant de la tres-sainte Vierge. Certes, ce qui nous empesche, nous autres, d'aller droict au ciel, quand nous mourons comme fit Nostre-Dame, c'est que nous ne sommes pas encore tout-à-fait purifiez de nos imperfections, et de la souillure des pechez que nous avons commis : et de là vient qu'il est necessaire que nous nous allions purger et satisfaire à la divine justice dans le purgatoire, avant que de pouvoir entrer au ciel.

Les grands du siecle font quelquesfois des assemblées qui sont non seulement inutiles, mais encore pour l'ordinaire dommageables et nuisibles ; et pour les rendre plus magnifiques et agreables à voir, il leur viendra en fantaisie, qu'il ne faut pas que le lieu où ils les veulent faire soit clair, ains sombre et obscur, et cela parce qu'ils desirent représenter quelque ballet qui paroistra davantage en l'obscurité ; et à cause que les chandelles et les flambeaux apportent trop de clarté, ils font mettre des lampes nourries d'huile parfumée, lesquelles jettant de continuelles exhalaisons donnent beaucoup de suavité et de satisfaction à la compagnie : mais ces lampes nourries d'huile parfumée venant à s'esteindre, jettent alors une bien plus excellente odeur, et remplissent la chambre d'une bien plus grande suavité qu'elles ne faysoient auparavant.

Nous treuvons en beaucoup de lieux de la sainte Escriture que les lampes representent les saints qui ont esté des lampes vraiment parfumées, et tousjours ardentes du feu de l'amour

(1) Quoi. — (2) Souillure.

de Dieu, et lesquels, par leurs bons exemples, ont jetté de continuelles exhalaisons d'une tres-grande suavité devant les hommes, et specialement devant la divine Majesté; mais cette odeur a esté incomparablement plus suave à l'heure de leur mort, ce qui a fait dire au prophete : *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus* (Psal. 115), que la mort des Justes est precieuse devant Dieu; comme au contraire celle des meschans est tres-mauvaise et luy est en horreur, *Mors peccatorum pessima* (Psal. 33), d'autant qu'elle les porte à la damnation eternelle.

Or, si les saints pendant leur vie ont esté des lampes ardentes et odoriferantes, combien plus la tres-sainte Vierge, la perfection de laquelle a surpassé infiniment toutes celles des saints? voire mesme quand elles seroient toutes assemblées en une, elles ne seroient nullement comparables à la sienne. Si donc cette sainte Vierge fut toute sa vie une lampe nourrie d'huile parfumée de toutes sortes de vertus, quels parfums pensez-vous qu'elle jetta à l'heure de son glorieux trespas? parfums si excellens que les jeunes filles l'ont aymée, et sont allées apres elle à l'odeur de ses suavitez, ainsi qu'il est dit au Cantique des Cantiques : *In odorem unguentorum tuorum currimus, adolescentulæ dilexerunt te nimis* (Cant. 1).

L'ame sacrée de nostre glorieuse Maistresse estant donc separée de son corps, elle s'envola droict au ciel, et alla respandre ses parfums tres-odoriferans devant la divine Majesté, laquelle la receut, et la colloqua sur un throsne à la dextre (1) de son Fils; mais avec quel triomphe et magnificence pensez-vous qu'elle fut receuë de son Fils bien-aymé, en contre-eschange de l'amour avec lequel elle l'avoit reçu lorsqu'il vint en la terre? O certes! nous devons bien croire, que luy qui a tant recommandé l'amour et le respect envers les parens, ne fut pas meconnoissant envers sa sainte Mere; ains qu'il la recompensa d'un degré de gloire d'autant plus grand par dessus tous les esprits bien-heureux, que ses merites surpassoient incomparablement les merites de tous les saints ensemble.

Le glorieux apostre S. Paul fait un argument en son premier chapitre de l'epistre aux Hebreux, parlant de la gloire de Nostre-Seigneur, qui est fort à propos pour nous faire entendre le haut degré de gloire de sa tres-sainte Mere : *Tanto melior angelis effectus, quanto differentius præ illis nomen hæreditavit*; Nostre-Seigneur, dit-il, a esté d'autant plus eslevé par dessus tout les cherubins et autres esprits angeliques, que son nom est

(1) Droite.

relevé par dessus tous les autres noms; car il est dit des anges, qu'ils sont ses serviteurs et messagers, *Qui facit angelos suos Spiritus, et ministros suos*; mais à qui d'entre eux a-t-il jamais été dit : Vous estes mon Fils, je vous ay engendré aujourd'hui, *Cui enim dixit angelorum : Filius meus es tu, ego hodie genui te?* De mesme nous pouvons dire de la tres-sainte Vierge, qui est le parangon (1) de tout ce qu'il y a de grand, de beau et d'excellent au ciel et en la terre; car à laquelle des creatures peut-on dire : Vous estes la Mere du Tout-Puissant, sinon à elle seule? Il n'y a donc nul doute qu'elle fut eslevée au dessus de tout ce qui n'est point Dieu.

Or, apres que cette tres-sainte ame eut quitté son tres-pur et chaste corps, il fut porté au sepulchre et rendu à la terre, ainsi que celui de son divin Fils; car il estoit bien raisonnable que la Mere n'eust pas plus de privilege que son Fils : mais tout ainsi qu'il ressuscita au troisieme jour, elle ressuscita de mesme trois jours apres sa mort, differemment neantmoins; d'autant que Nostre-Seigneur ressuscita par sa propre puissance et autorité, et Nostre-Dame ressuscita par la toute-puissance de son sacré Fils, qui commanda à l'ame beniste de sa sainte Mere de s'aller reunir à son corps; n'estant pas raisonnable que ce corps tres-saint, fust aucunement entaché de corruption, puisque celui de Nostre-Seigneur en avoit esté tiré et y avoit reposé l'espace de neuf mois. Et si l'arche d'alliance dans laquelle estoient les tables de la loy ne pouvoit estre atteinte d'aucune corruption, parce qu'elle estoit faite d'un bois incorruptible, combien estoit-il plus raisonnable que cette arche vivante, dans laquelle avoit reposé le Maistre et l'auteur de la loy, dont l'autre n'estoit que la figure, fust exempte de toute sorte de corruption?

Le prophete royal David, en ses psalmes, nous declare merveillement bien la resurrection de la tres-sainte Vierge par ces parolles : *Surge, Domine, in requiem tuam, tu et arca sanctificationis tuæ* (Psal. 131); Levez-vous, Seigneur, dit-il, triomphant et glorieux pour entrer en vostre repos, vous et l'arche de vostre sanctification. Or ces premieres parolles : *Surge, Domine*, font mention de la resurrection de Nostre-Seigneur qui, en tant que Dieu, ressuscita de luy-mesme par sa propre vertu; mais celles qui suivent : *Tu et arca sanctificationis tuæ*, Vous et l'arche de vostre sanctification, se doivent entendre de la resurrection de sa tres-sainte Mere, qui est cette divine arche dans laquelle il a reposé neuf mois. Il est vray que c'est une loy ge-

(1) Modèle.

nerale, que nos corps, apres nostre mort, doivent estre reduits en poussiere; c'est un tribut que nous devons tous, et qu'il faut que nous payons à cause du peché que nous avons tous commis en Adam, pour lequel il luy fut dit, et à toute sa posterité : *Pulvis es, et in pulverem reverteris* (Gen. 3); Tu es terre, et tu retourneras en terre; pour estre la viande des vers qui mangeront nos corps apres nostre mort, à raison dequoy nous pouvons bien dire, avec Job, à la pourriture : Vous estes mon pere; et aux vers : Vous estes ma mere et ma sœur; *Putredini dixi : Pater meus es, mater mea, et soror mea vermibus* (Job. 17). Mais la tres-sainte Vierge n'ayant jamais contracté aucun peché, ny originel, ny actuel, il estoit tres-à-propos qu'elle fust exempte de cette loy, et de payer ce tribut commun à tous les enfans d'Adam.

Il est dit, au premier livre des Roys, que lorsque le petit David voulut combattre contre Goliath, ce grand geant et cruel ennemy du peuple de Dieu, il s'informa soigneusement parmy les soldats, avant qu'entreprendre la bataille, qu'est-ce que l'on donneroit à celuy qui le vaincroit? *Quid dabitur viro qui percusserit Philistæum hunc* (1. Reg. 17)? et on luy respondit que le roy avoit promis de grandes richesses à celuy qui seroit si heureux que de surmonter ce geant : *Ditabit rex divitiis magnis virum qui percusserit eum*. Mais cela n'estoit pas suffisant pour contenter le cœur de David, qui estant genereux, ne pensoit rien moins qu'aux richesses; c'est pourquoy aux richesses l'on adjouste l'honneur : *Et filiam suam dabit ei, et domum patris ejus faciet absque tributo in Israel*; Et le roy, luy dit-on, non seulement l'enrichira, mais il luy donnera encore sa fille en mariage, et le rendra son gendre; mais outre cela il a promis d'exempter sa maison de tribut.

Nostre-Seigneur voulant venir en ce monde, il s'informa, comme fit son grand-pere David, qu'est-ce que l'on donneroit à celuy qui vaincroit ce puissant Goliath, c'est-à-dire le diable, que luy-mesme appelle : *Principem hujus mundi*; Le prince du monde, à cause du grand pouvoir qu'il avoit acquis sur les hommes par le peché avant son incarnation; et on luy fit la mesme reponse qui fut faite à David : Le roy a dit qu'il enrichiroit celuy qui surmonteroit ce cruel Goliath : et qu'ainsi ne soit (1), escoutez les promesses que le Pere eternal luy fait par son prophete : *Dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ* (Psal. 2); Je le constitueray roy, dit-il, et

(1) Et comme preuve.

luy donneray plein pouvoir sur tout ce qui est au ciel et en la terre. Mais Nostre-Seigneur n'eust pas esté content de cela, si l'on n'eust encore adjousté que le roy avoit promis qu'il luy donneroit sa fille en mariage : or la fille du roy, c'est-à-dire la fille de Dieu, n'est autre que la gloire. Certes, il est vray que Nostre-Seigneur fut tousjours parfaitement glorieux, et posseda tousjours la gloire, quant à la partie supreme de son ame, d'autant qu'elle fut tousjours conjointe et unie inseparablement à sa divinité dès l'instant de son incarnation; mais la gloire qu'on luy permettoit estoit la glorification et resurrection de son corps. Neantmoins, il semble que ce divin Sauveur n'eust pas encore esté content de cela, si l'on n'eust adjousté que sa maison, c'est-à-dire le corps de sa tres-sainte Mere, dans lequel il devoit demeurer neuf mois, seroit exempte de tribut; par où nous voyons qu'il merita tres-bien la resurrection de la tres-sainte et virginal chair de Nostre-Dame, avant qu'elle eust receu aucune corruption dedans le sepulchre. Elle fut donc exempte de payer ce tribut commun à tous les hommes, par les merites de son Fils, et ressuscita glorieuse et triomphante, montant au ciel en corps et en ame, où elle fut colloquée à la dextre de son Fils bien-aymé, le troisieme jour apres son trespas.

Que nous reste-t-il maintenant à dire, sinon de considerer si nous ne pourrons point en quelque façon imiter l'assomption glorieuse de Nostre-Dame et tres-chere Maistresse. Or, quant au corps, il est certain que nous ne le pouvons pas faire, jusques au jour du jugement dernier que les corps des bien-heureux ressusciteront pour jouyr de la gloire, et ceux des reprouvez pour estre eternellement damnez : mais quant à l'ame de la Sainte Vierge, qui à l'instant de son trespas s'alla unir et conjoindre inseparablement à la divine Majesté, considerons comment nous pourrons faire pour l'imiter en cela. Il est dit dans l'Evangile que Marthe, en la maison de laquelle entra Nostre-Seigneur, s'empressoit et se troubloit de plusieurs choses, allant deçà et delà par la maison, pour le bien traiter, tandis que sa sœur Marie estoit assise à ses pieds où elle escoutoit sa parolle : *Maria sedens secus pedes Domini, audiebat verbum illius*. Et pendant que Marthe s'employoit pour nourrir le corps de Nostre-Seigneur, Marie quittoit tout autre soin pour nourrir et substanter son ame, ce qu'elle faysoit en escoutant les parolles sacrées de son divin Maistre; de quoy Marthe touchée d'un petit traict d'envie, comme il y en a extremement peu qui ne soient atteints de ce vice, pour spirituels qu'ils soient, se plaignit à Nostre-Seigneur;

et d'autant plus que l'on est spirituel, l'envie est plus fine, et comme imperceptible, faysant ses actes si doxtrement que l'on a assez de peine de les remarquer : or ces traicts d'envie sont des productions de nostre amour propre, lesquels, comme des petits renardaux, vont gastant et ruinant la vigne de nostre ame. Par exemple, quand on louë quelqu'un, et que nous reservons un peu de la loüange que nous sçavons luy estre duë, qui est-ce qui fait cela, sinon l'envie que nous avons de ses vertus? Mais S^{te} Marthe jette son petit traict d'envie par forme de joyeuseté, qui est la plus fine : Maistre, dit-elle, permettez-vous que ma sœur ne m'ayde point, et qu'elle me laisse tout le soin de la maison? commandez-luy qu'elle vienne m'aider : *Dic ergo illi ut me adjuvet*. Or Nostre-Seigneur, qui est incomparablement bon, encore qu'il cognust son imperfection, si (1) ne la reprit-il pas pourtant severement, ains tout doucement en l'appellant par son nom, comme la caressant amoureusement; car cet Evangile est tout d'amour et l'Evangeliste remarque qu'il luy dit : Marthe, Marthe, tu t'empresses de beaucoup de choses; et neantmoins une seule est necessaire : Marie a choisi la meilleure part qui ne luy sera point ostée; *Martha, Martha, sollicita es, et turbaris erga plurima; porrò unum est necessarium : Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab ea*.

Certes, nous sommes si miserables, que rarement pouvons-nous faire quelque chose sans empressement, ny avoir aucun soin qui ne soit accompagné de trouble quant à nostre homme exterieur; car il y a deux parties en nous qui ne font qu'une seule personne, à sçavoir le corps et l'esprit, que l'on peut appeller l'homme exterieur, et l'homme interieur. L'homme interieur, qui est l'esprit, est celuy qui tend tousjours à l'union avec Dieu, et qui fait les discours necessaires pour parvenir à cette union. L'homme exterieur, qui est le corps, est celuy qui regarde, qui parle, qui touche, qui gouste et qui escoute : or c'est celuy-là qui s'empresse, lorsquë, par l'instinct de l'homme interieur, il s'exerce à la pratique des vertus, specialement à celle de la charité, afin d'observer le commandement de l'amour du prochain en s'occupant à le servir, comme l'homme interieur observe le commandement de l'amour de Dieu, en s'employant à l'oraison, et autres exercices de devotion; et par ainsi le corps et l'esprit s'exercent en l'observance des deux principaux commandemens, sur lesquels, comme sur deux colonnes, est fondée toute la Loy et les Prophetes.

(1) Toutefois.

Les anciens philosophes ont dit qu'il faut tousjours regarder à la fin de l'œuvre plutost qu'à son exercice : mais nous faysons tout au contraire; car nous nous empressons à l'exercice de l'œuvre que nous avons entreprise, plutost que de considerer quelle en doit estre la fin. Mais pour dire cecy plus clairement, la fin de nostre vie, c'est la mort : nous devrions donc penser soigneusement quelle doit estre nostre mort, et ce qui en doit reussir, et nous doit arriver apres icelle (1), afin de faire correspondre nostre vie à la mort que nous desirons faire, estant chose tres-asseurée que telle qu'est nostre vie, telle est d'ordinaire nostre mort; et telle qu'est nostre mort, telle a esté nostre vie.

Or, voyons maintenant comment cet homme exterieur ne scauroit rien faire sans un extreme soin et sans s'empresser, non pas mesme de s'exercer en la prattique des vertus. Les anciens qui en ont voulu faire la recherche, en ont remarqué un grand nombre, et à la fin ils s'y sont encore treuvez courts; mais entrons un peu dans cette œconomie des vertus, pour voir si nous en pourrons treuver quelqu'une qu'on puisse prattiquer sans un grand soin. Quel soin ne faut-il pas avoir pour se tenir en une continuelle modestie, afin de ne point eschapper en quelque action qui ressent la legereté? Quel soin ne faut-il pas aussi avoir pour prattiquer la patience, et pour ne se point laisser surprendre à la cholere et n'en point produire d'actes ensuite? Mais pour prattiquer la vaillance spirituelle, et ne se laisser jamais decourager à la poursuite du bien, quelque difficulté qu'on y rencontre, cela ne se peut faire qu'avec un tres-grand soin et attention sur soy-mesme. Et enfin la constance, la perseverance, l'affabilité, la prudence et la temperance ne se peuvent aussi prattiquer qu'avec un grand soin, principalement pour la temperance en ses parolles : quelle bride ne faut-il pas mettre à sa langue, afin de l'empescher de courir comme un cheval eschappé par les ruës, et d'entrer dans la maison du prochain, voire mesme dans sa vie, ou pour la censurer et contrroller, ou bien pour luy oster tousjours un peu de la loüange que nous scavons luy estre dûë?

Mais quel remede, me direz-vous, pour ne point avoir tant de soins, puisqu'il faut que je m'exerce en la prattique des vertus? O certes! ce soin, pourveu qu'il soit sans anxieté et empressement, est tres-loüable. Un remede neantmoins pour nous delivrer de tant de soins et de sollicitudes, est de prattiquer l'exercice de Marie, puisque Nostre-Seigneur dit qu'elle a choisi la

(1) Elle.

meilleure part, et qu'une seule chose est nécessaire : *Porro unum est necessarium, Maria optimam partem elegit*. Or cette seule chose nécessaire, que Marie a choisie, n'est autre que l'exercice du saint amour, lequel contenant en soy la perfection de toutes les autres vertus, il en produit les actes en tems et lieu, selon les occurrences qui se presentent. C'est pourquoy je conclus, et dy en un mot : Ayez la sainte charité, et vous aurez toutes les vertus ; car elle les comprend toutes : et qu'ainsi ne soit, escoutez le grand Apostre (1. Cor. 13) : La charité, dit-il, est douce, patiente, benigne, condescendante, humble, affable, et supporte tout ; bref, elle contient en soy la perfection de toutes les autres vertus, beaucoup plus excellemment qu'elles ne font pas elles-mesmes, et nous unit non-seulement avec Dieu, mais encore avec le prochain.

Aymer Dieu sur toutes choses, c'est le premier commandement ; aymer le prochain comme soy-mesme, c'est l'image de ce premier commandement. O que la tres-sainte Vierge, nostre glorieuse Maistresse, prattiqua merveilleusement bien l'un et l'autre de ces amours, en la reception qu'elle fit de son divin Fils quand il vint au monde ! car elle l'ayma et le receut premierement en qualité de son Dieu, et secondement elle l'ayma et le receut encore en qualité de son prochain, estant une chose impossible d'avoir l'un de ces amours sans avoir l'autre. Donc, si vous aimez parfaitement Dieu, vous aimerez aussi parfaitement le prochain, parce qu'à mesure que l'un de ces amours croist, l'autre croist de mesme, et si l'un diminuë, l'autre ne peut pas croistre : si vous avez l'amour de Dieu, ne vous mettez pas en peine de prattiquer les autres vertus, d'autant qu'il ne se presentera point d'occasion de vous y exercer, que sans soin vous ne le fassiez ; je dy quelque vertu que ce soit, de patience, de douceur, de modestie, et ainsi des autres. L'on treuve des conils (1) en quantité, et des mousches à milliers ; mais des aigles, on en treuve fort peu ; l'elephante, à ce que l'on dit, ne fait jamais qu'un elephanton, et la lyonne qu'un lyon : ainsi l'exercice de Marthe a quantité d'actes, mais celuy de Marie, qui est l'amour, n'en a qu'un seul, qui est, comme nous avons dit, d'union avec Dieu, lequel neantmoins comprend tous les autres, à cause de son excellence.

Enfin, pour conclure ce discours, je dy que si Nostre-Dame eut un si grand soin de bien recevoir Nostre-Seigneur, lorsqu'il vint en ce monde, avec quelle magnificence pensez-vous qu'il

(1) Lapins, *Cuniculus*.

la receut aujourd'huy dans le ciel! O certes, il semble que son assumption fut en quelque façon plus glorieuse que l'ascension de Nostre-Seigneur, d'autant qu'à l'ascension il ny eut que des anges qui vindrent au-devant de ce divin Sauveur; mais à l'assumption de sa tres-sainte Mere il y vint luy-mesme, qui est le roy des anges. C'est pourquoy les troupes angeliques s'escrioient comme toutes estonnées : *Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens, innixa super dilectum suum* (Cant. 8)? Qui est celle-cy qui monte du desert si abondante en delices, et qui est appuyée sur son bien-aymé? Parolles par lesquelles nous pouvons entendre, que si bien Nostre-Dame, à l'heure de son glorieux trespas, monta droict au ciel, comme estant toute pure, elle estoit neantmoins appuyée sur les merites de son sacré Fils, Nostre-Seigneur, en vertu desquels elle entra ainsi en la gloire. Et comme il ne se vid jamais tant de parfums dans la ville de Hierusalem, que la reine de Saba y en porta avec soy lorsqu'elle alla visiter le grand Salomon, lequel en contre-eschange luy fit de tres-riches presens conformes à sa grandeur et magnificence royale : de mesme, je dy qu'on ne vid jamais tant de merites et tant d'amour portez au ciel, par aucune pure creature, comme la tres-sainte Vierge y en porta à sa glorieuse assumption; en contre-eschange de quoy ce grand roy eternal, Dieu tout-puisant, luy donna un degré de gloire digne de sa grandeur et des incomparables merites de cette sainte Vierge, comme aussi le pouvoir et le privilege de distribuer à ses devots des graces dignes de sa liberalité et magnificence royale, la colloquant par dessus tous les anges, cherubins, et seraphins pour regner avec luy dans l'eternité bien-heureuse, où nous conduise le Pere, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

DIEU SOIT BENY.

SERMON

POUR LE JOUR DE S. AUGUSTIN.

(RECUEILLI.)

Dirupisti vincula mea, tibi sacrificabo hostiam laudis.

O Seigneur, vous avez rompu et brisé mes liens, je vous offriray un sacrifice de louange. (PSALM. 115.)

APRÈS que S. Augustin a raconté, au livre huitiesme de ses *Confessions*, ce grand combat et cette grande contention qu'il avoit sur le point de sa conversion, és (1) deux parties de son ame, inferieure et superieure, combat le plus grand et le plus difficile à surmonter qui se puisse dire, apercevant enfin les yeux de la divine misericorde qui le regardoient, il s'escrie : O mon Dieu, je confesse que je suis vostre serviteur, et le fils de vostre servante; vous avez rompu les liens dont j'estois lié; *Domine, ego servus tuus et filius ancillæ tuæ, dirupisti vincula mea*; je vous offriray un sacrifice de loüange, *Tibi sacrificabo hostiam laudis* (Conf. lib. ix, 1). Maintenant donc que mon cœur et ma langue vous loüent, et que tous mes os disent : Seigneur, qui est semblable à vous? *Domine, quis similis tibi* (Psal. 34)? Qu'ils vous fassent cette demande, et vous leur respondrez, et direz à mon ame : Je suis ton salut, *Salus tua ego sum*. Qui suis-je, moy, et quel mal n'ay-je point fait et commis, quel peché y a-t-il au monde auquel je n'aye offensé Dieu par œuvres, ou si ce n'a esté par mes œuvres, ç'a esté par mes parolles, ou si je me suis gardé de l'offenser par mes parolles, quel mal y a-t-il que je n'aye fait par ma volonté? *Tu autem, Domine, bonus et misericors, et dextera tua respiciens profunditatem mortis meæ*; Mais vous, Seigneur, vous estes bon et plein de misericorde, et de vostre dextre (2) vous avez regardé la profondeur de ma mort, et m'avez deslié des liens de mes pechez; c'est pourquoy je vous offriray un sacrifice de loüange.

Quel meilleur sujet pourrois-je prendre, pour l'entretien que j'ay à vous faire aujourd'huy, mes cheres sœurs, que ces parolles du psalmiste : *Dirupisti vincula mea, tibi sacrificabo hostiam laudis*? Mais pour rendre mon discours plus familier, je le diviseray en deux poincts. Au premier nous verrons quels sont les liens desquels S. Augustin estoit lié; et au second, quel sacrifice de loüange il a offert à Nostre-Seigneur.

(1) Dans les. — (2) Droite.

Quant au premier poinct, c'est une chose admirable de voir comme ce grand saint, au livre de ses *Confessions*, parle de luy-mesme, et comme il raconte d'un style tout divin les liens desquels il estoit miserablement lié, sur lesquels toutesfois je ne m'arresteray pas beaucoup; ains (1) ne feray que les marquer en passant, d'autant que vous les pourrez lire avec beaucoup plus de playsir que de les entendre dire : c'est pourquoy je me contenteray de vous rapporter seulement ce qui sert à mon propos. J'estois, dit le grand S. Augustin, lié et enchainé des chaisnes et des liens d'une maudite volupté, avec une volonté enferrée qui faysoit que, de mon plein gré, je me vautrois dans mes vicieuses habitudes.

Les theologiens, parlant des liens dont les hommes sont liez, disent qu'il y en a de trois sortes. Premièrement, le diable a des liens et des chaisnes, avec lesquels il tient les hommes liez et enchainez, et les rend ses sujets et ses esclaves. Or ces liens ne sont autre que le peché, qui nous rend non-seulement esclaves de nos passions, ains encore du diable; et nul ne nous peut deslier de ses liens, que la main toute puissante de Dieu; et ces liens, comme dit le mesme S. Augustin, nous sont merveilleusement bien representez par les liens de S. Pierre, lorsqu'il fut lié dans la prison avec des chaisnes et menottes de fer; car, bien qu'il fust lié et emprisonné par la justice, ses liens neantmoins ne laissent pas de nous représenter le peché, qui, comme menottes et chaisnes de fer, tient le pecheur si estroitement lié, qu'autre que Dieu ne le peut deslier.

Les seconds liens sont les liens de la chair, qui ne sont autres que la sensualité et volupté, liens certes qui sont grandement dangereux et difficiles à rompre.

Les troisiemes liens sont ceux du monde, qui lie les ames des liens d'une malheureuse convoitise, d'où vient un desir deregulé d'acquérir des richesses, des honneurs et dignitez, d'où procede encore l'orgueil, l'ambition et la vanité.

Mais Dieu a aussi des chaisnes et des liens desquels il lie et enchainne les ames, dont les uns sont de fer et les autres d'or; et comme dit le grand S. Augustin, ces liens et chaisnes de fer ne sont autres que la crainte du jugement, de la mort et des peines eternelles dont il menace les pecheurs en plusieurs lieux de l'Evangile : menaces par lesquelles l'apostre S. Paul espou-vantoit les princes et les roys, les petits et les grands, en leur annonçant qu'il y a un juge souverain qui est Dieu, qui doit

(1) Mais.

venir juger les vivans et les morts, et auquel tous les hommes doivent rendre compte de toutes leurs actions, et de tous les pechez qu'ils auront faits; et par telles et semblables parolles que disoit ce grand apostre, plusieurs, redoutant les terribles jugemens de Dieu, et les peines eternelles dont il punit les meschans, faysoient penitence, et se laissant lier des liens d'une forte crainte, et d'une vive apprehension de ses divins jugemens, ils se convertissoient.

Outre ces liens de fer, Nostre-Seigneur a encore des liens d'or, qui sont des liens d'amour et de dilection, desquels il lie plusieurs ames, et les rend ses esclaves, mais d'un esclavage si suave et amoureux, qu'il vaut mille fois mieux que la miserable liberté, que les enfans du monde estiment tant. Or, les ames qui sont liées de ces liens, sont celles qui, sans aucune crainte ny consideration du jugement, ny des peines d'enfer, viennent à Nostre-Seigneur, attirées par les doux et aymables attraicts de sa dilection, se dedier et consacrer entierement à son divin service.

Et pour revenir à S. Augustin, il estoit lié de trois liens, à sçavoir, de la volupté, de la vanité et de l'avarice, ainsi qu'il raconte luy-mesme dans ses *Confessions*; mais certes de telle maniere qu'il fait pleurer ceux qui les lisent avec attention, voyant qu'il estoit tellement embarrassé et si fort pressé dans ces liens du vice, qu'il ne s'en pouvoit deprendre. Considererez-le engagé dans ce miserable lien de la volupté : il y estoit tellement plongé, qu'il luy sembloit impossible de vivre sans commettre ce detestable peché; il vouloit s'en retirer, et ne le vouloit pas. C'est pourquoi sa bonne mere et ses amis luy conseil-loient de se marier; mais la providence de Dieu, qui le destinoit à autre chose, dissipa tous ces conseils. Vostre conseil, ô Seigneur, dit ce grand saint, demeure ferme et stable eternellement : *Consilium Domini in æternum manet* (Psal. 32); Conseil eternel par lequel vous vous mocquez des nostres et de tous nos desseins, disposant et ordonnant toutes choses selon vostre bon playsir. Je confesse, ô mon Dieu, qu'il falloit vostre sagesse, vostre bonté et vostre main toute puissante pour me faire changer de vie, et me deslier des liens de mes pechez, et m'arracher des griffes de mon ennemy, entre lesquelles je m'estois volontairement jetté. Certes, ce peché est tres-detestable, et le plus dangereux de tous; et quoy qu'il ne soit pas si grand que le blaspheme et la hayne de Dieu, il est neantmoins beaucoup plus difficile de s'en depestrer et desbrouiller.

Le second lien duquel ce grand saint estoit lié, c'estoit la vanité ; il confesse luy-mesme qu'il avoit ce deffaut. O pauvre Augustin, vous estiez maistre de la rhetorique, et parmy ces belles phrases, ces proses et ses declamations, vostre esprit estoit vain et enflé de superbe ; car les sciences humaines enflent, dit l'Apostre : *Scientia inflat* (1. Cor. 8). Il estoit un grand docteur et orateur, il faysoit des oraisons de rhetorique belles à merveille, et par sa grande science il se faysoit tellement craindre et redouter, qu'on ne l'osoit aborder ny entrer en dispute avec luy, crainte d'en sortir avec confusion ; ce qui l'enflait tousjours davantage, voyant l'estime qu'on faysoit de son bel esprit, qui estoit grandement subtil.

J'ay accoustumé de dire qu'il y a la mesme difference entre les beaux et les bons esprits, qu'il y a entre le paon et l'aigle. Le paon, comme chacun sçayt, est un tres-bel oyseau : il a un plumage extremement beau et agreable à voir, pour la varieté de ses couleurs ; mais cela le rend grandement superbe et orgueilleux. Voyez comme il fait la rouë, estendant ses plumes pour se mirer dedans et les faire voir ! mais quelles sont ses œuvres, et à quoy s'amuse-t-il ? certes, à rien autre qu'à prendre des mouches et des araignes (1), pour se nourrir : c'est pourquoy le laboureur n'en tient point en sa maison ; car outre que cet animal luy est inutile, il luy apporte encore du dommage, parce qu'il monte sur les toicts et les decouvre, pour chercher des araignes afin de se nourrir. Mais l'aigle, qui n'a point cette beauté en son plumage, fait des œuvres bien plus solides et plus nobles ; car on ne le void presque jamais sur la terre, ains il se guinde (2) tousjours en haut vers le ciel : c'est pourquoy les naturalistes disent qu'il est le roy des oyseaux, non pour sa beauté, ains pour sa generosité.

Il en est de mesme des beaux et des bons esprits, que du paon et de l'aigle : les beaux esprits, estant remplis de vanité, ne s'amusent qu'à de vaines imaginations, et pour peu qu'ils fassent, ils deviennent vains et enflent de superbe et d'estime d'eux-mesmes, pensant tousjours qu'ils font beaucoup, et qu'ils sont fort capables ; au contraire les bons esprits font des œuvres genereuses et solides et ne s'en enflent point, ains en deviennent tousjours plus humbles et rabaissez. Or, c'est ainsi que fit S. Augustin apres sa conversion, lequel changea la beauté de son esprit en bonté, ou plutost joignit la beauté avec la bonté ; car ç'a esté un phenix entre les docteurs, et l'on partage la gloire

(1) Araignées. — (2) S'élève.

des beaux et des bons esprits entre S. Augustin et S. Thomas d'Aquin, pour ce qui est de la sainte theologie, et profonde science des choses de Dieu.

Le troisieme lien duquel S. Augustin estoit lié, c'estoit l'avarice; car il enseignoit pour le gain temporel, et il confesse luy-mesme qu'il estoit avaricieux et attaché au gain. O que c'estoit un puissant et dangereux lien que celuy-là! parce qu'il avoit beaucoup d'ambition et de grandes pretentions et esperances de s'enrichir et avancer dans le monde par ce moyen.

O certes! il falloit bien une main toute-puissante pour deslier S. Augustin de tant et de si forts liens. Hé Dieu! qui pourroit concevoir les combats et convulsions qu'enduroit sa pauvre ame, lorsqu'il vouloit reprendre sa liberté, et se defaire des fers et menottes desquels il estoit enferré! Traisnant tousjours mon lien, dit-il, *ægrotabam et excruciar*, j'estois combattu et tourmenté interieurement jusques à en estre malade; parolles qui font bien voir la peine et le combat de son ame. Mais lorsque Dieu, par son infinie misericorde, eut touché et rompu ses liens, et qu'il se sentit en liberté, il commença, comme tout ravy et transporté hors de luy-mesme, à chanter le cantique de la divine misericorde; et s'escriant saisy d'un saint estonnement, il dit ces parolles : *Dirupisti vincula mea, tibi sacrificabo hostiam laudis*; O Seigneur! puisque par vostre bonté vous m'avez deslié des liens de mes pechez, passions, mauvaises coustumes et habitudes, je vous sacrifieray un sacrifice de loüange.

O Dieu! que grands et admirables sont les effects de vostre puissance et misericorde! Plusieurs, comme S. Augustin, estant desliez, par le secours de vostre grace, des liens du peché, viennent par apres consacrer le reste de leur vie en la religion, afin de servir vostre divine Majesté, en sainteté et justice. Il y en a d'autres qui y viennent chastes et libres de toutes voluptez : ô qu'ils sont heureux de ne s'estre point engagez dans les liens de ce peché! Il y en a d'autres qui ne sont point avaricieux, lesquels quittent volontairement tout ce qu'ils possèdent, afin d'embrasser la pauvreté : l'on quitte bien la terre et autres telles bagatelles; mais ce n'est pas assez pour estre parfait, il faut passer outre. Plusieurs, à la verité, quittent bien les choses exterieures, mais il y en a fort peu qui quittent leurs vaines pretentions : l'on a encore tant de belles esperances de cecy et de cela, l'on ne se vuide point entierement de son propre interest. Mais quant à ce qui est des liens de la vanité, ô certes! il est tres-difficile de s'en defaire, et je ne sçay s'il y en a pas un qui n'en

soit lié ; car ce mal est si commun et universel entre les hommes, qu'il ne s'en treuve quasi point qui ne soient enlancez dans ses filets ; et S. Augustin, apres sa conversion, parlant de ce deffaut, dit ces parolles : Je ne sçay s'il s'en treuve quelqu'un qui soit exempt de vanité, de complaysance de soy-mesme et de sa propre estime : si cela est je n'en sçay rien ; quant à moy je ne suis pas du nombre, car je suis un homme pecheur.

O Dieu ! combien ce glorieux saint, apres sa conversion, estoit contrit et humilié, et plein de recognoissance des graces qu'il avoit receuës de cette souveraine bonté ! avec quel ressentiment de dilection disoit-il ces parolles du psalmiste : *Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi ?* Que rendray-je au Seigneur, pour tant de biens qu'il m'a faits ? Puis poursuivant, d'un esprit tout plein de gratitude et d'une amoureuse recognoissance, il luy disoit : *Tibi sacrificabo hostiam laudis ;* Je vous offriray, ô mon Dieu, un sacrifice de loüange. Il y auroit certes mille belles interpretations à faire sur ces parolles ; mais je me contenteray maintenant de dire que le sacrifice de loüange que S. Augustin offroit à Dieu estoit specialement de le loüer et glorifier pour ses bienfaits et misericordes. Et quant à ce qui est de louer sa divine Majesté, c'est un acte que tout homme est obligé de faire, et duquel personne ne se peut exempter ; non plus que l'on ne sçauroit nier qu'il y a un Dieu, createur et souverain monarque et gouverneur du monde. Les philosophes payens ont esté contrains de confesser cette verité, bien qu'ils ne fussent pas esclairez de la lumiere de la foy. Un Ciceron et plusieurs autres, par la seule lumiere naturelle, ont librement confessé qu'il y avoit une divinité, et qu'autre qu'elle ne pouvoit creer l'homme, regir, ny gouverner ce grand univers. C'est pourquoy la doctrine chrestienne nous enseigne que nous devons en tout temps loüer Dieu, soit en beuvant, mangeant, veillant, ou dormant, de jour et de nuict, d'autant qu'en tout temps nous sentons les effects de sa misericorde.

Mais S. Augustin ne dit pas seulement à Dieu qu'il le loüera, ains qu'il luy sacrifiera un sacrifice de loüange : *Tibi sacrificabo hostiam laudis ;* pour monstrier qu'il n'entend pas de loüer sa divine Majesté comme le commun du peuple, ains qu'il le veut loüer d'une maniere beaucoup plus excellente, comme font ceux lesquels ayant receu des graces particulieres, se retirent du monde, afin de se dedier et consacrer entierement au service de sa divine Majesté, pour luy offrir un sacrifice de loüange plus parfaict, en s'occupant sans cesse, de jour et de nuict, à le loüer

par psalmodie, par des hymnes et cantiques, qu'ils accompagnent d'une douce et amoureuse attention; sacrifice qui recree extremement le bien-aymé de nos ames, ainsi qu'il signifie, lorsqu'au Cantique des cantiques, parlant de son espouse, c'est-à-dire de l'ame devote, il dit : Ma bien-aymée, qui est parmy vous, que vous cognoissez, et laquelle s'est donnée toute à moy, ne prend playsir qu'à me louer, et me repaistre du fruict de son jardin; et non contente de m'en donner le fruict, elle me donne encore l'arbre (Cant. 4); et descrivant sa beauté, il dit : Enfin cette Sulamite, ma bien-aymée, est telle qu'elle blesse mon cœur par l'un de ses yeux et par l'un de ses cheveux : *Vulnerasti cor meum, soror mea, sponsa, vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum, et in uno crine colli tui* (Cant. 6); et de plus : Elle ressemble à des chœurs et à des armées bien rangées : *Terribilis ut castrorum acies ordinata*. Mais qui est cette Sulamite, sinon l'ame devote, qui est comparée à des chœurs et à des armées bien ordonnées, qui ne sont autres que les diverses affections d'amour, d'humilité, de componction et de sousmission, avec lesquelles elle accompagne les louanges qu'elle donne sans cesse à son bien-aymé?

Cette sainte Sulamite donc est comparée à des chœurs et à des armées bien ordonnées, parce qu'elle est terrible à ses ennemis, d'autant que par cette belle varieté de ses saintes affections, elle va comme une armée celeste, donnant la fuite au diable, qui ne tasche rien tant que d'empescher ce saint exercice : car s'il pouvoit louer Dieu, il ne seroit pas diable; et en ce grand divorce et rebellion qui se fit au ciel, lorsque cet esprit malheureux se departit de l'obeyssance qu'il devoit à son Createur disant : *Similis ero Altissimo*; Qu'il luy seroit semblable, il faut remarquer qu'il ne devint diable qu'à cause qu'il ne voulut pas louer Dieu. Ce que voyant le grand S. Michel, il s'escria : *Quis ut Deus? Quis ut Deus?* Qui est comme Dieu? Qui est comme Dieu? Ce qu'il repeta plusieurs fois, estant suivy de tous les autres esprits bien-heureux, qui respondirent de chœur en chœur ce saint motet : *Quis ut Deus?* et donnerent par ce moyen la fuite à ce malheureux Lucifer, et à ses complices, qui furent tous precipitez dans l'enfer, pour n'avoir pas voulu entonner ce divin motet, par lequel les autres anges furent tellement confirmez en grace, que jamais ils n'en pourront descheoir. Donc il est tres-certain qu'il n'y a point de meilleur moyen que celui des louanges de Dieu pour donner la fuite au diable, parce que ce miserable ne peut supporter de le voir adoré et loué par les hommes.

Certes, nous pouvons dire que l'ame de S. Augustin a esté semblable à cette sainte Sulamite, parce que, dès l'instant de sa conversion jusques à la fin de sa vie, il n'a jamais cessé, de jour et de nuict, en beuvant, en mangeant, en parlant et en escrivant, de loïer Dieu, chantant tousjours le sacré Cantique de la misericorde et grace divine; grace à laquelle il estoit si devot, qu'il ne se pouvoit rassasier, non seulement de la loïer, mais encore d'en parler et d'escire à sa loüange, refutant d'une eloquence admirable les heretiques Pelagiens, qui enseignoient que l'homme se peut sauver sans la grace; opinion fausse et pernicieuse, laquelle ce grand saint a dissipée par ses escrits et ses disputes, faysant recognoistre à ces malheureux leur reverie et leur erreur. Au livre et traitté qu'il a fait de la grace, il en parle avec tant d'efficace, et d'un style si haut et si eloquent, qu'il surpasse tous les autres docteurs; si (1) que l'on voit clairement combien il ayroit, honoroit, prisoit et estoit devot à cette divine grace, de laquelle depend tout nostre bien et salut eternel.

O que la Sulamite du sacré Espoux est encore tres-à-propos entenduë de l'Eglise! car, qu'est-ce que l'Eglise de Dieu, sinon des chœurs et des armées? et qui sont ces chœurs, sinon comme j'ay desjà dit les chrestiens qui chantent continuellement les loüanges de Dieu, mais particulièrement les ecclesiastiques et religieux, lesquels, non seulement loüent Dieu par psalmes, hymnes et cantiques, ains taschent encore tant qu'il leur est possible, par leurs sermons et autres fonctions propres à leur estat, d'attirer les autres à la cognoissance de la verité, afin de les exciter à loïer Dieu. Et que la prudence humaine ne dise pas que cela est bon pour les ecclesiastiques, predicateurs et docteurs, lesquels par leurs labeurs continuels servent au public, mais que ceux qui sont renfermez dans les cloistres ne servent à rien, et qu'ils sont inutiles à l'Eglise; car ce sont les discours ordinaires des mondains, d'autant que cette prudence humaine veut tout gouverner et treuve tousjours à censurer ceux qui ont choisi la vie contemplative: ceux-la, disent-ils, sont personnes inutiles qui ne font rien. O Dieu! qu'ils sont trompez! Hé! ne sçavent-ils pas que c'est dans les cloistres et és lieux retirez, où Nostre-Seigneur prend ses delices? et si bien le chant des religieux n'est pas si esclatant que celuy des autres, il est neantmoins beaucoup plus melodieux, et ressemble à celuy de ces petits oyseaux qui son renfermez dans des cages pour recreer leur maistre par leurs petits gazoüillemens.

Nous voyons d'ordinaire que les roys et les princes tiennent

(1) Tellement.

en leurs palais de deux sortes d'oyseaux, dont les uns estant renfermez dans des cages, sont seulement destinez à les recreer par leur chant; et les autres qui ne chantent pas sont destinez pour aller à la queste afin de leur rapporter quelque proye. Or ces oyseaux-cy representent les evesques et pasteurs de l'Eglise, qui veillent sur leur troupeau, et qui sont en continuelle action pour gagner des ames à Dieu; mais les vrays religieux, à guise de petits oyseaux renfermez dans des cages, ne font autre chose que chanter les loüanges de Dieu, mais d'un air si doux et melodieux, que Nostre-Seigneur y prend un tres-grand playsir.

L'on rapporte qu'un jour un grand seigneur achepta un petit oyseau une somme d'argent fort notable, ce qui donna sujet à plusieurs de murmurer, car les uns disoient : A quoy servira cet oyseau? l'on cust eu de cet argent des chevaux qui eussent esté d'un grand service à leur maistre, et cet oyseau ne sert de rien. Hé! pauvres gens! que vous estes grossiers et terrestres! Il est vray que les chevaux eussent esté utiles à leur maistre; mais ce petit oyseau ne l'est pas moins parce qu'estant dans cette cage, il n'a autre soin et estude qu'à le recreer et resjouyr par la melodie de son chant, et pour cela cet oyseau est tres-content de perdre sa liberté, et demeurer dans cette prison toute sa vie afin de donner du contentement à son maistre; et de plus, c'est le bon playsir du seigneur : ne peut-il pas faire de son bien ce qu'il lui plaist? cessez donc vos murmures, et qu'il vous suffise qu'il le veut ainsi.

L'on en peut dire autant des religieux et religieuses, qui se sont volontairement renfermez dans leurs monasteres, comme des petits oyseaux, qui par la melodie de leur chant resjouyissent leur Maistre, quittant leur liberté, qui semble estre la vie de l'ame, pour vivre dans leurs cloistres comme dans une prison perpetuelle, se privant de toutes sortes de contentemens, afin que par leur chant, prieres, soupis et continuelles meditations, ils puissent resjouyr non seulement ceux avec lesquels ils sont, mais encore ceux qui travaillent pour l'Eglise, lesquels sont merueilleusement fortifiez pour faire leurs fonctions, et perseverer aux travaux qui accompagnent leurs charges, par les prieres et bonnes œuvres qu'ils leur appliquent pour ce sujet.

Or le grand S. Augustin a esté semblable à ces deux sortes d'oyseaux; car il ne s'est pas contenté de loüer Dieu en la maniere que font les religieux, ains il a encore tasché de luy gagner plusieurs ames, preschant aux uns, et enseignant aux autres une maniere de vie tres-parfaicte; ce qu'il fit estant evesque, dres-

sant une assemblée de prestres auxquels il donna une belle regle, et leur prescrivit une maniere de vie tres-parfaite, entant sur une mesme tige la religion et l'estat ecclesiastique; en telle sorte que ses prestres estoient religieux, et ses religieux estoient prestres. Et non content de cela, il assembla encore un grand nombre de filles auxquelles il donna aussi une belle regle.

Vous voyez donc comme ce glorieux saint disoit tres-justement, apres sa conversion, ces parolles du psalmiste : *Dirupisti vincula mea, tibi sacrificabo hostiam laudis*; Vous avez rompu mes liens, ô mon Dieu. je vous offriray un sacrifice de loüange, et appelleray toutes les creatures à vous louer, en recognoissance des grandes misericordes que vous m'avez faites. Remarquez, je vous prie, combien le cœur de ce grand saint estoit plein de gratitude envers Dieu. Certes, il est vray que l'un des plus grands pechez que les hommes commettent, c'est la meco-gnoissance des graces receües. Or ce deffaut procede assez souvent d'ignorance, laquelle fait que l'homme ne voit pas le devoir qu'il a à cette souveraine bonté, de laquelle il reçoit tant de graces et de biens. Mais quand cette ingratitude est dans l'entendement, ô certes! elle est tres-mauvaise et dangereuse; car, pour l'ordinaire, elle passe en la volonté, et la vicié en telle sorte que l'on s'oublie tout-à-fait de la recognoissance qu'on doit à Dieu, ce qui est un tres-grand mal, et l'un des plus grands empeschemens à la grace que l'on puisse avoir.

Il se treuve quelquesfois des personnes si superbes et infectées de ce vice, qu'il leur semble que personne ne les sçauroit obliger; mais au contraire ils croient qu'ils peuvent obliger tout le monde, et quelque bien qu'on leur fasse, ils se font tousjours accroire que cela leur est deu, et ne pensent pas qu'on leur puisse rien donner gratuitement; et s'ils reçoivent quelques graces ou faveurs, ils croient qu'ils les ont meritées par quelque signalé service.

O Dieu! que c'est un vice espouvantable et redoutable que cette ingratitude! S. Augustin n'en estoit nullement atteint: au contraire, il se sentoit tellement redevable et obligé à ce divin Sauveur de nos ames qui l'avoit deslié des liens de ses pechez, qu'il se perdoit et consommoit en l'amour qu'il portoit à son souverain bienfaicteur et liberateur; et souvent, en ses meditations, cette recognoissance embrasoit si fort son cœur, qu'il se fondoit d'amour pour celuy qui luy avoit fait de si grandes misericordes; et son ame estoit tellement enyvree des douceurs et suavitez de cet amour, que comme il partage la gloire, en ce

qui est de la theologie scholastique, avec S. Thomas, aussi partage-t-il la gloire, en ce qui est de la theologie mystique de l'amour divin, avec S. Bernard.

J'ay souvent dit qu'il a deux amours, dont le premier est l'amour affectif, et le second l'amour effectif : et faute de cognoistre et discerner la difference de ces deux amours, il en arrive souvent de grands abus et tromperies aux ames devotes. Quant au premier, qui est l'amour affectif, il est pour l'ordinaire desiré de tous; parce que cet amour fait qu'à l'oraison l'on sent son cœur plein de consolations et de suavitez, que le Saint-Esprit donne quelquesfois à nos ames pour les attirer, comme on fait des grains sucez à des petits enfans. Or cet amour est bon, quand il nous porte à la pratique des vertus, et S. Augustin l'a experimenté, ainsi qu'il confesse luy-mesme avec une grande sincerité : Vous m'avez, ô mon Dieu, dit-il, deslié des liens de mes pechez; mais en mesme temps vous m'avez relié avec des liens d'amour et de dilection : *In vinculis charitatis* (Os. 11). Hé! où estois-je, et où estoit ma liberté, avant que vous l'eussiez liée de ces doux liens qui me tiennent à present en cette douce servitude? Helas! je pensois estre libre, possedant une fausse liberté, et j'estois miserable et captif; et neantmoins j'estois si aveugle que j'aymois ma servitude.

Or, entre toutes les choses que l'homme cherit le plus, c'est sa liberté : c'est la vie de son cœur, et la plus riche piece qu'il possede; et comme c'est le plus riche don que nous puissions donner que nostre liberté, aussi est-ce la derniere chose que nous quittons, et qui nous fait le plus de peine à renoncer. Et cette liberté que Dieu a donnée à l'homme est une piece si excellente que le diable n'y ose toucher : il peut bien, par ses artifices, exciter quelque trouble en nos ames, rodant à l'entour en se servant des sens exterieurs; mais il ne scauroit forcer nostre liberté : et Dieu mesme, qui nous l'a donnée, ne la veut point avoir par force, ains il veut que nous la luy donnions, par amour, franchement, et de bon gré. Il n'a jamais forcé personne pour le servir, et ne le fera jamais : il va bien à la verité picquant nos consciences, excitant nos cœurs par ses divines inspirations, nous sollicitant à nous convertir et donner tout à luy; mais de nous oster nostre liberté, il ne le fera jamais, quoy qu'il le pust faire, puisqu'il est tout-puissant, et que nous dependons de luy comme de nostre souverain Createur et Maistre.

O Dieu! qui eust peu voir ce parfaict abandonnement, et cet entier delaissement, que ce grand saint fit de soy et de sa

propre liberté entre les mains de la divine Bonté, en sa conversion? Certes, je suis presque ravy quand je lis en ses *Confessions* ce qu'il en dit; car l'on void qu'il s'estoit tellement oublié de soy-mesme, pour se donner à Dieu, qu'il ne sçavoit plus ce qu'il estoit : et quand on lit ses escrits, l'on ne sçayt lequel on doit le plus admirer, ou la sincerité avec laquelle il parle de ses deffauts, ou le style admirable qu'il a pour faire entendre ce qu'il ressentoit en soy-mesme, apres que Dieu eut touché son cœur; car il estoit tellement enflammé de son divin amour, qu'il avoit perdu le goust de toutes choses, et treuvoit en toutes celuy de l'amour de son Sauveur. Je beuveois et mangeois, dit-il, sans sçavoir que je mangeois, parce qu'en tout ce que je faysois je treuvois le goust et la saveur de l'amour de mon Dieu : et tous ces sentimens procedoient de l'amour affectif que le Saint-Esprit communiquoit à ce grand saint.

Mais l'amour effectif est beaucoup plus excellent, à cause des bonnes œuvres qu'il produit, ainsi que nous voyons au grand S. Paul, lequel passa de l'amour affectif à l'effectif, qui luy fit souffrir pour son divin Maistre tant de travaux et de peines, et endurer tant d'injures et de calomnies. Voyez comme il travaille nuict et jour pour le salut des ames; car cet amour n'est point oysif, il ne se lasse point de pastir, il rend les choses les plus difficiles faciles, et fait qu'on se rend infatigable au travail.

Or, pour mieux voir la difference de ces deux amours, considerez S^{te} Magdelene. Elle estoit touchée de l'amour affectif, quand voyant son bon Maistre apres qu'il fut ressuscité, elle se jetta à ses pieds, et les luy voulant baiser, elle s'escria : *Rabboni*. Mais Nostre-Seigneur la repoussant, luy dit : Ne me touchez pas, *Noti me tangere*, ains allez-vous-en à mes freres leur annoncer ma resurrection; à quoy cette sainte obeissant promptement, elle passa de l'amour affectif à l'effectif. Ainsi, S. Augustin ayant gousté les douceurs de l'amour affectif, il passa aux travaux de l'effectif. Je vous ay desjà dit comme il assembla des hommes et des filles pour servir Dieu, auxquels il prescrivit une maniere de vie tres-parfaicte et leur bailla une belle regle. Mais outre cela, combien pensez-vous qu'il souffrit pour rembarrer les heresies des Manicheens, Donalistes, Pelagiens, et autres? O Dieu! ce ne fut pas sans un grand travail, et sans souffrir beaucoup de persecutions, d'injures, de calomnies et de peines : en quoy nous voyons que s'il a eu l'amour affectif à l'oraison, il ne s'y est pas arrêté, ains a passé à l'amour effectif dans l'action : tout au contraire de ceux qui se contentent de gouster les douceur des

l'oraison, et qui apres cela sont fort lasches à s'employer au service de Dieu, ce qui fait voir qu'ils ne recherchent que leur propre satisfaction.

Ce glorieux saint, parlant de cet amour effectif, disoit une parole que nous devrions tous graver dans le fond de nos cœurs : O Dieu ! disoit-il, si on n'aymoit que vous, et que l'on vous ay-mast en toutes choses, et que l'on ay-mast toutes choses en vous, que l'on seroit heureux ! Mais, ô glorieux saint, vous voulez que l'on n'ayme que Dieu ; ne faut-il pas aussi aymer ses amys ? ouy, mais en Dieu ; ne faut-il pas aussi aymer ses ennemys ? ouy, mais pour Dieu : celui-là est bien-heureux, disoit-il, qui vous ayme, ô Seigneur, et son amy en vous, et son ennemy pour vous : *Beatus qui amat te, et amicum in te, et inimicum propter te.* O que nous serions heureux, mes cheres sœurs, si nous obser-vions bien cela ! Il s'en treuve plusieurs qui ayment leurs amys, mais ils ne les ayment pas en Dieu ; car ils commettent de grandes injustices pour les favoriser, et les ayment souvent aux despens de l'honneur et gloire de Dieu. Certes, ce n'est pas grand chose d'aymer ses amys, car cela est naturel, et les payens en font bien autant ; mais d'aymer ses ennemys, c'est un amour digne d'un vray chrestien. Mais cela doit estre presché en pu-blic : continuons donc à parler de l'amour effectif et voyons comme il nous fait mourir à nous-mesmes par une abnegation entiere et absolue.

S. Augustin dit que, pour aller à Dieu et arriver à la perfec-tion, il faut faire deux pas. Le premier est de mourir et renon-cer à toutes les choses qui sont hors de nous ; le second est de renoncer à soy-mesme, qui est le plus difficile. On en treuve plusieurs, lesquels venant en la religion, renoncent à toutes les commoditez, biens et amys ; mais l'on en treuve fort peu qui renoncent absolument à eux-mesmes par une parfaite et entiere abnegation. Plusieurs disent bien qu'ils ayment les travaux, et mesme qu'ils les desirent ; mais il y en a peu qui les souffrent avec la perfection requise. Or ce grand saint estant parfaite-ment mort et aneanty à soy-mesme, tout embrasé d'amour pour Dieu, et espris d'un saint desir de le voir, il se plaint à luy en ces termes : O Seigneur, luy dit-il, faites que je meure, afin que je ne meure pas ; faites-moi vivre, faites-moy mourir ; il ne m'importe, pourveu que vous ne me cachiez point vostre face : *Noli abscondere à me faciem tuam, ne moriar, moriar ut eam videam.* Et sçachant qu'il est impossible qu'un homme, pendant qu'il est en cette vie mortelle, puisse voir Dieu, il luy

demande de mourir, afin de ne pas mourir; comme s'il disoit : L'amour que vous m'avez donné pour vous, ô mon Dieu, est si grand, que vivre sans vous ce m'est une mort; c'est pourquoy faites que je meure, afin que je ne meure pas, car vous voir, c'est ma vie.

Or, de ce grand amour que ce saint portoit à Dieu, procedoit celuy qu'il avoit pour le prochain, ce que nous voyons par la charité qu'il exerçoit envers les pauvres, qui fut si grande qu'il donna tout ce qu'il avoit, et ne se reserva aucune chose; de sorte qu'estant proche de sa mort, comme ceux qui estoient aupres de luy le sollicitoient de faire son testament : Hé! je vous prie, leur dit-il, ne me pressez pas de cela; mais comme on l'en importunoit fort, il ne se treuva rien de quoy le faire. O Dieu! disoit ce grand saint, est-il possible que l'on sçache que vous estes Dieu, et que l'on ne vous ayme pas? et si l'on vous ayme, que l'on n'ayme pas le prochain? Certes, c'est une chose pitoyable, que nous sçachions que Dieu soit Dieu, et que nous ne l'aymions pas : comment est-il possible que l'homme raisonnable sçache qu'il y a un Dieu, qu'il le croye, et qu'il ne l'ayme pas de tout son cœur? C'est de quoy Nostre-Seigneur se plaint, disant : *Si quis diligit me, sermonem meum servabit* (Joan. 23); Si quelqu'un m'ayme, il gardera ma parole; si quelqu'un m'ayme, dit-il, pour nous monstrier que le nombre de ceux qui l'ayment comme il faut est bien petit.

Aymons donc Nostre-Seigneur de tout nostre cœur, mes cheres sœurs, mais aymons aussi nostre prochain; car ces deux amours ne vont point l'un sans l'autre. En somme, pour conclure ce discours, je vous exhorte de vous rendre bien fidelles à imiter ce grand saint, et je prie celuy qui l'a beny qu'il vous benisse, que celuy qui l'a sanctifié vous sanctifie, et que celuy qui l'a glorifié vous glorifie là-haut au ciel, par tous les siecles des siecles. *Amen.*

DIEU SOIT BENY.

SERMON

POUR LE JOUR DE LA NATIVITÉ DE NOSTRE-DAME.

(RECUEILLI.)

Qui vult venire post me, abneget semetipsum.

Celui qui veut venir apres moy, qu'il renonce à soy-mesme.

(MATTH. 16.)

C'EST une chose qui a tant et tant de fois esté dite et redite par les anciens Peres, et qui est si souvent repetée dans l'Escriture sainte, que la perfection chrestienne n'est autre chose qu'une parfaite abnegation du monde, de la chair et de soy-mesme, qu'il semble qu'elle n'ayt plus besoin d'estre redite. Cassian, ce grand Pere de la vie spirituelle, parlant de la perfection chrestienne, dit que la base et le fondement d'icelle (1) n'est autre chose qu'une parfaite abnegation de toutes les volontez humaines; et S. Augustin, parlant de ceux qui se consacrent à Dieu en la religion pour tendre à la perfection, dit que c'est une armée et une assemblée de personnes qui vont à la guerre et au combat contre le monde, la chair et soy-mesme, de laquelle nostre divin Sauveur est le chef, le defenseur et le capitaine. Or, bien que le Pere eternal l'ayt déclaré et constitué le chef et gouverneur d'icelle, et qu'il en soit l'unique et souverain roy, si est-ce (2) que dans le cœur de Nostre-Seigneur il y a tant de douceur et de clemence, qu'il a voulu que d'autres ayent aussi participé à cet honneur et à cette qualité; mais particulièrement la sacrée Vierge (la nativité de laquelle nous celebrons aujourd'huy), l'ayant constituée et establie reyne et conductrice de tout le genre humain, specialement du sexe feminin.

Lorsque Dieu crea Adam, il le fit pere, chef et conducteur de tout le genre humain, des hommes et des femmes esgalement; et neantmoins il crea Eve, que nous appellons nostre mere, afin de participer en quelque façon à ces qualitez. Quand Dieu voulut retirer les Israélites de l'Egypte, pour les mener en la terre de promesse, il les mit sous la puissance de Moyse, lequel fut déclaré capitaine et conducteur de ce peuple; et lorsque, par inspiration divine, il commanda à toute son armée de passer à travers, et par le milieu de la Mer-Rouge, pour eschapper à la furie et tyrannie de Pharaon qui les poursuivoit avec son armée, la mer se separa, et laissant le chemin sec et libre aux Israélites,

(1) D'elle. — (2) Encore est-il.

elle engloutit et submergea tous les Egyptiens. Ce que voyant Moÿse, par un ressentiment interieur des misericordes et des merveilles de Dieu, il entonna ce beau cantique avec des fifres, hautbois, tambours et flageolets : *Cantemus Domino, gloriosè enim magnificatus est; equum et ascensorem dejecit in mare* (Exod. 15); Chantons au Seigneur, celebrons sa gloire et magnificence; car il a jetté dans la mer le cheval et le cavalier, et nous a delivrez de nos ennemys : et l'Escriture remarque, qu'en mesme temps Marie, sœur de Moÿse, chanta le mesme Cantique avec celles de son sexe, comme conductrice et capitainesse d'iceluy, avec des fifres, des flageolets et autres instrumens de musique; car, encore que Moÿse fust gouverneur et conducteur de toute l'armée, esgalemment des femmes comme des hommes, neantmoins Marie sa sœur participoit à cette gloire, d'autant qu'elle estoit comme la maistresse et conductrice de celles de son sexe. Ce qui ne se faysoit pas seulement pour la bienséance et civilité, mais encore par une speciale providence de Dieu qui le permettoit ainsi, pour monstrier, par diverses figures et exemples, les prerogatives, les faveurs et les graces qu'il devoit faire à la sacrée Vierge Nostre-Dame, qui devoit estre la reyne et conductrice du genre humain, mais specialement du sexe feminin.

La divine Providence ayant permis que vous ayez demandé, mes cheres filles, d'estre receuës à la sainte profession en cette grande feste, et que vostre entreprise soit d'entrer dans le combat dont nous avons parlé, et d'acquérir la perfection par un renoncement parfaict du monde, de la chair et de vous-mesmes, sous l'estendart et protection de cette sainte Vierge; considerons, je vous prie, comme elle a vaillamment triomphé du monde, de la chair et d'elle-mesme en sa sainte nativité : car cette glorieuse Dame nous est proposée comme un miroir et abregé de la perfection chrestienne que nous devons imiter. Et bien que Dieu l'ayt fait passer par tous les estats et degrez qui se treuvent parmy les hommes, pour leur servir à tous d'exemples; si est-elle neantmoins le particulier modele et exemplaire de la vie religieuse.

Je considere premierement qu'elle a esté sujette à un pere et à une mere, pour monstrier aux enfans l'honneur, la subjection et l'obeyssance qu'ils doivent rendre à leurs parens, et avec quel esprit et respect ils se doivent tenir en leur maison. Secondement elle fut menée au temple pour estre offerte et présentée à Dieu, n'ayant encore que trois ans, pour monstrier aux peres et

meres avec quel soin ils doivent eslever leurs enfans, et avec quelle affection ils les doivent instruire en la crainte de Dieu, et les porter à son divin service. Elle fut encore, au temps de sa presentation, l'exemple des filles qui entrent en la religion pour se consacrer à la divine Majesté; puis elle fut mariée, pour estre le miroir de ceux qui vivent en cette condition. Enfin elle fut veufve, pour servir d'exemple à celles qui sont en la viduité; Dieu l'ayant fait passer par tous ces estats, afin que toutes sortes de personnes puissent puiser en elle, comme en une mer de graces, tout ce qu'elles auroient besoin pour se bien former et dresser en leur vocation, selon la volonté de Dieu. Mais il est vray neantmoins qu'elle a esté particulièrement, comme j'ay dit, le miroir de la religieuse, ayant pratiqué tres-excellemment cette parfaicte abnegation du monde, de la chair et de soy-mesme, qui se doit pratiquer en la religion.

Quant à ce qui est de l'abnegation du monde, cette sacrée Vierge, en sa nativité, en a fait le plus parfaict et le plus entier renoucement qu'il se puisse faire. Qu'est-ce que le monde? le monde se doit entendre de ceux qui ont une affection desreglée aux biens, à la vie, aux honneurs, dignitez, preeminences, propre estime et semblables bagatelles, apres lesquelles tous les mondains courent et s'en rendent idolastres. Certes, je ne sçay comment cela est arrivé, que le monde, ou plutost la mondanité, est tellement entrée dans le cœur de l'homme, par affection, que l'homme est devenu monde, et le monde est devenu homme. Ce que les anciens philosophes semblent avoir voulu dire lorsqu'ils ont appellé l'homme un microcosme, c'est-à-dire un petit monde. Et S. Augustin, parlant du monde, dit: Qu'est-ce que le monde? le monde n'est autre chose que l'homme; et l'homme, qu'est-ce autre chose que le monde? comme s'il vouloit dire que l'homme a tellement mis et attaché tous ses desirs, ses affections et ses pensées aux honneurs, aux playsirs, aux richesses, dignitez et propre estime, que pour cela il a perdu le nom d'homme, et a receu celui de monde; et le monde a tellement tiré à soy les affections et appetits de l'homme, qu'il ne s'est plus appellé monde, mais homme. C'est de ce monde, ou plutost de ces hommes mondains que le glorieux S. Jean parle, quand il dit que le monde n'a point cogneu Dieu: *Et mundus eum non cognovit*; et pour ce, il ne l'a point receu, n'y n'a point voulu entendre ses loyx, ny les garder, d'autant qu'elles sont entierelement contraires aux siennes. Et Nostre-Seigneur mesme parlant du monde, dit: *Non pro mundo rogo* (Joan. 17); Je ne prie point

mon Pere pour le monde, c'est-à-dire d'une priere efficace; car le monde ne me cognoist pas, et je ne le cognois pas aussi.

O que c'est une chose difficile que de se rendre bien quitte du monde! car pour l'ordinaire nos affections sont tellement plongées et engagées en iceluy, et nostre cœur y est tellement attaché, qu'il faut avoir un grand soin pour l'en tirer entiere-ment. Certes, plusieurs se trouveront bien trompez, qui pensent que, pour avoir quitté le monde, ils ont desjà beaucoup fait, et travaillé en l'exercice du renoncement, et abnegation d'iceluy et de toutes ses convoitises. Mais apres cela, pour peu que l'on se considere de pres, l'on se treuve encore apprentif en ce renoncement, et voit-on que tout ce que l'on a fait n'est rien au prix de ce que l'on doit faire. Tous les chefs et fondateurs des ordres religieux, dans lesquels l'Esprit de Dieu regnoit, et qui estoient guidez par son inspiration en ce qu'ils faysoient ou entreprennoient, ont commencé par ce renoncement. Le grand S. François, entrant un jour dans une eglise, et entendant lire ces parolles de l'Evangile : *Vade, vende quæ habes, et da pauperibus, et veni sequere me* (Matth. 19); Va, vends tout ce que tu as, et le donnes aux pauvres, puis viens et me suis, il obeyt à l'instant, et commença sa regle par cette abnegation et renoncement du monde. S. Antoine entendant le mesme Evangile, quitta semblablement tout ce qu'il possedoit. Et le glorieux S. Nicolas de Tolentin, la feste duquel se treuve dans l'octave de la feste que nous celebrons aujourd'huy, entrant en une eglise, où un religieux de S. Augustin traittoit en une predication ces parolles de Nostre-Seigneur : *Cælum et terra transibunt* (Matth. 24); Le ciel et la terre passeront, et exhortant vivement le peuple à ne point s'arrester au monde, ny à ses pompes et vanitez, leur disoit : Mes tres-chers freres, je vous prie, ne vous arrestez point au monde de cœur ny d'affection, *Cælum et terra transibunt*; car le ciel et la terre passeront, et tout ce que le monde vous presente n'a qu'un peu d'apparence, et ressemble à des fleurs qui passent en un moment, et sont aussi-tost flestries que fleuries : si vous voulez demeurer au monde, servez-vous des choses du monde, usez-en, et en prenez ce qui vous est requis pour vostre usage; mais ne vous y affectionnez pas, ny ne vous y attachez pas, en sorte que vous veniez à oublier les biens celestes et eternels pour lesquels vous avez esté creez, car toutes ces choses passeront; ce que le grand S. Nicolas entendant, il quitta tout, et se fit religieux de l'ordre de S. Augustin, où il vescu et mourut saintement.

Il est vray que quitter le monde et son tracas pour se mettre en quelque bonne religion, c'est beaucoup; mais certes ce n'est pas assez d'en tirer le corps, si l'on n'en retire aussi le cœur et ses affections. Plusieurs entrent dans des monasteres, qui ont encore leur affection parmy les honneurs, dignitez, preeminences et playsirs du monde; et ce qu'ils ne peuvent plus posséder en effect, par un extreme mal-heur, ils le possèdent de cœur et d'affection. Il me souvient d'avoir leu qu'un certain grand seigneur, du temps de S. Basyle, quitta le monde et son estat de senateur, pour se faire religieux: mais ce qu'il ne possedoit plus en effect, il le possedoit tousjours de cœur et d'affection, et alloit promenant ses pensées et desirs parmy les delices, playsirs et honneurs du monde; ce que le grand S. Basyle sachant, il luy escrivit une lettre où il luy parle en ces termes: O mon cher frere, qu'avez-vous fait? vous avez quitté le monde, et vostre estat de senateur, pour vous faire religieux. Mais, hélas! qu'avez-vous fait? car vous n'estes maintenant ny religieux, ny senateur: vous n'estes plus senateur, d'autant que vous avez quitté cet estat pour vous faire religieux, et partant il n'est plus à vous; ny vous n'estes pas religieux, parce que vostre cœur et vos affections vont encore courant apres les choses du monde. Ha! qu'il se faut bien garder de cela! ô certes, il ne suffit pas, pour estre religieux, d'en porter l'habit, si l'on ne retire encore toutes ses affections du monde, par une parfaite abnegation de toutes ses vanitez.

O Dieu! que la sacrée Vierge a fait admirablement bien ce renoncement en sa sainte nativité! Approchez-vous de son sacré berceau, considerez ce qu'elle fait, et vous treuvrez qu'elle pratique toutes les vertus d'une façon tres-eminente: interrogez les anges, les cherubins et seraphins qui l'entourent, et leur demandez s'ils esgalent cette petite fille, et ils vous respondront qu'elle les surpasse infiniment en vertus, graces et merites; voyez-les à l'entour de son sacré berceau, et oyez comme tous, esmerveillez de sa grande beauté et de ses rares perfections, ils disent ces parolles du Cantique des cantiques: *Quæ est ista quæ ascendit de deserto sicut virgulta fumi ex aromatibus myrrhæ, et thuris, et universi pulveris pigmentarii* (Cant. 3)? Qui est celle-cy qui monte du desert comme une verge de fumée, qui sort de la myrrhe, de l'encens et de toutes sortes de poudres, de parfums tres-odoriferans? et la considerant de plus pres, tous ravis d'admiration et d'estonnement: *Quæ est ista quæ progreditur, quasi aurora consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol,*

terribilis ut castrorum acies ordinata (Cant. 6)? Qui est celle-cy, disent-ils, qui chemine comme l'aurore à son lever, belle comme la lune, choisie comme le soleil, terrible comme un bataillon de soldats bien rangez? Cette fille n'est pas encore glorifiée, mais la gloire luy est promise; elle l'attend, non en esperance comme les autres, mais en assurance: et ainsi ces esprits celestes, tous surpris d'admiration, vont poursuivant à raconter ses loüanges. Et cependant cette sainte Vierge est dans son berceau prattiquant toutes les vertus, mais, d'une façon tres-admirable, celle du renoncement du monde. Considerez-la, je vous prie, parmy ces applaudissemens, loüanges et exaltations angeliques; et voyez combien, nonobstant tout cela, elle se tient humble et rabaisée, ne voulant paroistre qu'un petit enfant comme les autres, quoy qu'elle eust l'usage parfaict de la raison dès l'insttant mesme de sa conception.

O! quant à nous autres, chetives et miserables creatures, nous sommes conceus dans le ventre de nos meres, et naissons au monde en la plus grande misere qu'on se puisse imaginer; car non seulement en nostre naissance, mais encore pendant nostre enfance, nous sommes comme des bestes privées de raison, de discours et de jugement: mais il n'en a pas esté ainsi de nostre glorieuse Maistresse. Aristote, parlant des abeilles, dit qu'elles naissent comme de petits vers, apres quoy les aisles commençant à leur croistre, on les appelle nymphes, puis enfin par l'accroissement parfaict de leurs aisles, elles deviennent abeilles, et alors elles vont volant sur les fleurs pour en tirer le miel; mais leur roy ne naist pas de la sorte, ains il naist en sa perfection avec la couronne sur la teste pour marque de sa royauté. De mesme nous autres miserables pecheurs naissons tous comme de petits vers, c'est-à-dire, impuissans, foibles et privez de raison; mais la S^{te} Vierge, comme nostre Reyne, est née comblée et couronnée de toutes sortes de graces, et avec l'usage parfaict de la raison: c'est pourquoy, dès sa sainte nativité, elle prattique toutes les vertus en un tres-haut degré de perfection.

Je treuve trois sortes d'enfans qui ont eu l'usage de la raison avant leur naissance, mais differemment. Le premier est S. Jean-Baptiste qui fut sanctifié dans le ventre de sa mere, où il cognut Nostre-Seigneur, tressaillit de joye à sa venuë, l'adora et l'ayma; et cet usage de raison ne luy fut point osté, car Dieu fait ses dons absolument, et sans aucune revocation, et quand il donne sa grace à une ame, il la luy donne pour tousjours, et ne la luy oste jamais si elle ne la veut perdre elle-mesme: ainsi en

est-il de ses autres dons, qui ne nous sont jamais ostez si ce n'est par nos demerites. S. Jean eut donc tousjours l'usage de raison depuis qu'il fut sanctifié. Le deuxiesme enfant fut Nostre Sauveur et souverain Maistre; ô certes! il est vray qu'il eut l'usage de la raison dès l'instant de sa conception, d'une maniere tres-excellente, d'autant que sa tres-sainte ame jouyssoit de la claire vision de la divinité, avec laquelle elle fut unie dès le moment de sa creation. Le troisieme enfant fut la sacrée Vierge, qui tient le milieu des deux : elle n'eut pas l'usage de la raison comme Nostre-Seigneur, qui l'eut d'une maniere souverainement parfaite, à cause de l'union de son ame avec la divinité; neantmoins elle l'eut en une façon beaucoup plus excellente que S. Jean, parce qu'elle estoit choisie pour une dignité plus grande que n'estoit celle de ce glorieux saint, qui devoit naistre seulement pour estre precurseur du fils de Dieu, mais la sacrée Vierge devoit estre sa Mere, qui est une dignité si excellente, qu'elle surpasse infiniment tout ce qui s'en pourroit dire ou penser : et il n'y a jamais eu ange, cherubin, ny seraphin, à qui le fils de Dieu ayt dit : Vous estes ma mere, cela n'estant deu qu'à cette seule Vierge qui l'a porté neuf mois dans son ventre sacré. Et cependant qui ne s'estonnera de la voir dans ce berceau, si comblée de graces, ayant l'usage parfait de la raison, estant capable de cognoissance et d'amour, discourant et adherant à Dieu; et en cette adhesion vouloir estre tenuë et traitée comme un petit enfant, se rendant en toutes choses semblable aux autres, avec un tel deguisement que toutes les graces qui residoient en elle n'estoient point cognuës?

Certes, les enfans sont agreables en leur innocence, car ils n'affectionnent rien, ils ne sont attachez à rien, ils ne sçavent ce que c'est de ces pointcs d'honneur et de reputation, ny des vituperes (1) et mespris; ils font autant d'estat du verre que du crystal, du cuivre que de l'or, d'un faux rubis que d'un fin; ils quittent volontiers des choses precieuses pour une pomme : tout cela est aymable aux enfans, mais il n'est pas admirable, d'autant qu'ils n'ont pas encore l'usage de la raison pour pouvoir faire autrement. Mais la S^{te} Vierge, qui paroissoit petit enfant, avoir neantmoins l'usage de la raison et du discours aussi parfaitement que quand elle mourut, et nonobstant cela, ne pas laisser de faire tout ce que les enfans font, ô Dieu! c'est une chose qui est non seulement aymable, ains encore tres-admirable, et qui nous fait bien voir comme elle avoit desjà parfaitement renoncé

(1) Blâmes.

à tout ce qui estoit de la gloire, du faste et appareil du monde.

Le second renoncement qu'il nous faut apprendre de cette Sainte Vierge est celui de la chair : or il n'y a point de doute que ce renoncement ne soit plus difficile que le premier, aussi est-il d'un degré plus haut. Plusieurs quittent le monde et en retirent leurs affections, lesquels ont bien de la peine de se defaire de la chair ; et pour ce, le grand Apostre nous aduertit de nous donner garde de cet ennemy, qui ne nous quitte jamais qu'à la mort. Gardez, dit-il, qu'il ne vous seduise. Qui est cet ennemy duquel l'Apostre parle, sinon la chair que nous portons tousjours avec nous ? soit que nous beuvions, que nous mangions, ou dormions, tousjours elle nous accompagne et tasche de nous tromper : il est certain qu'elle est la plus deloyale et perfide ennemye que nous nous puissions imaginer, et le continuel renoncement qu'il en faut faire est bien difficile. C'est pourquoy il faut, mes cheres sœurs, avoir bon courage pour entreprendre ce combat ; et pour nous y animer, il faut jeter les yeux sur nostre souverain Maistre, et sur nostre glorieuse Maistresse la sacrée Vierge.

Mais quant à Nostre-Seigneur, ô combien a-t-il fait excellemment cette abnegation de la chair ! certes, toute sa tres-sainte vie n'a esté qu'une continuelle mortification ; et quoy que sa chair tres-sacrée n'eust aucune rebellion, et fust entierement sousmise à l'esprit, si est-ce qu'il n'a pas laissé de la mortifier pour nous donner exemple, et nous enseigner comme nous devons traiter la nostre qui repugne tant à l'esprit, nous donnant pour leçon, que nous ne transformions point nostre esprit en la chair, pour puis apres mener une vie brutale et non humaine, mais plutost que nous transformions nostre chair en esprit, pour mener une vie toute spirituelle et divine. C'est à quoy l'on arrive par le moyen de l'abnegation et mortification. Donc, si Nostre-Seigneur a traité si rudement sa chair tres-sainte, qui n'avoit aucune mauvaise inclination, que ne devons-nous faire nous autres, qui en avons une si traistresse et maligne ? Refuserons-nous de la mortifier pour l'assujettir à l'esprit, voyant ce qu'a fait nostre souverain Seigneur et Maistre ? Serons-nous des soldats lasches et sans courage ?

O combien la sacrée Vierge a-t-elle fait parfaitement ce renoncement de la chair dès sa sainte nativité, dans son berceau et pendant son enfance ! Il est vray que les enfans, en leur bas aage, font mille actes de renoncement ; car on leur en fait faire à tous rencontres, et le grand soin que l'on a d'eux fait que l'on

ne suit quasi jamais leurs affections et inclinations : voyez, je vous prie, ces pauvres petits enfans, ils veulent estendre leurs petits bras, et l'on les leur replie; ils veulent manier leurs petits pieds, et l'on leur lie avec des bandelettes; ils veulent voir le jour, et on les couvre afin qu'ils ne le voient pas; ils veulent veiller, et l'on veut qu'ils dorment. En somme, on les contrarie en toutes choses; et neantmoins les enfans ne sont point loüables de souffrir ces mortifications, d'autant qu'ils ne peuvent faire autrement, n'ayant pas l'usage de la raison pour se pouvoir gouverner eux-mesmes : mais la sacrée Vierge, qui l'avoit d'une maniere tres-parfaicte, a merueilleusement bien pratiqué le renoncement de la chair en souffrant toutes ces contradictions et mortifications volontairement.

Or c'est en quoy, mes cheres filles, vous la devez imiter, et c'est ce qui se pratique en la religion, en laquelle on vient pour crucifier sa chair et tous ses sens, ainsi que l'on vous enseigne quand vous y entrez; et le voile que l'on vous met sur la teste vous signifie que vous estes mortes au monde et à ses vanitez, et que vous devez desormais porter la veuë basse, et regarder la terre, de laquelle vous estes sorties, pour marcher tousjours en esprit d'humilité. Et quoy que les religieuses pretendent au ciel, comme au lieu où est l'unique objet de leur amour, si est-ce qu'on ne leur ordonne point de lever les yeux pour le regarder, mais ouy bien la terre, en laquelle elles ne veulent point s'arrester, faysant en cela comme les nochers et pilotes, lesquels, pour bien conduire leur navire, ne regardent point le lieu où ils veulent aborder, ains luy tournent le dos; et, conduisant ainsi leurs barques, ils arrivent enfin à bon port. De mesme vous arrivera-t-il, mes cheres filles, en regardant la terre pour vous humilier et confondre, car ainsi faysant, vous arriverez enfin au ciel, qui est le port assureé où vous aspirez; mais pour y parvenir, il faut encore sçavoir que vous ne devez point avoir d'oreilles, que pour entendre ces parolles du psalmiste, que Dieu dit à vos ames : *Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam* (Psal. 44); Escoute, ma fille, vois, et me preste l'oreille : *Obliviscere domum patris tui*; Oublie ton peuple et la maison de ton pere. Et qu'est-ce que signifie le silence qui se garde en la religion, sinon que vous ne devez plus aussi avoir de langue que pour chanter, avec Moyse et Aaron, ce beau cantique de la divine Misericorde qui vous a retirées, comme des Israëlitites, de la tyrannie de Pharaon, c'est-à-dire le diable, qui vous tenoit en esclavage et servitude, n'ayant pas permis que

vous ayez esté englouties dans les ondes de la mer Rouge de vos iniquitez ?

Quant au troisieme renoncement qu'il faut faire, et qui est le plus important, à sçavoir de renoncer à soy-mesme, il est beaucoup plus difficile que les deux autres, desquels l'on peut plus aisement venir à bout : mais où il s'agit de se quitter et renoncer soy-mesme, c'est-à-dire, son propre esprit, son propre jugement et sa propre volonté, ouy mesme és choses qui sont bonnes, et qui nous semblent estre meilleures que celles qu'on nous ordonne, et s'assujettir en toutes choses à la conduite d'autry, certes, c'est où il y a bien de la difficulté; et neantmoins c'est ce à quoy l'on doit viser en la religion, d'autant qu'en cela consiste la perfection chrestienne, de tellement mourir à soy-mesme, que l'on puisse dire avec le saint Apostre : *Vivo ego, jam non ego, vivit verò in me Christus* (Gal. 2); Je vis, non pas moy, mais c'est Jesus-Christ qui vit en moy. Or les exercices de ce renoncement doivent estre continuels; car tant que nous vivrons nous treuverons tousjours de quoy renoncer à nous-mesmes, et cet exercice sera d'autant plus excellent que nous le ferons avec plus de ferveur. Faites-le donc courageusement, mes cheres filles, et ne vous trompez pas; car si vous vivez en la religion avec vostre esprit propre, vous y aurez souvent du trouble et des convulsions interieures, d'autant que vous y treuverez un esprit totalement contraire au vostre, et qui l'ira tousjours contre-pointant jusques à ce que vous vous en soyez entierement renduës quittes : et partant il faut avoir bon courage pour entreprendre tout de bon la pratique de ce renoncement; et quoy que vous souffriez beaucoup, ne vous en estonnez pas, car il ne se peut faire autrement.

S. Paul explique merveilleusement bien la perfection et les effects de ce renoncement, quand il dit : *Vivo ego, jam non ego, vivit verò in me Christus*; Je vis, non pas moy, mais c'est Jesus-Christ qui vit en moy, comme s'il disoit : Bien que je sois homme de chair, je ne vis point pourtant selon la chair, ains selon l'esprit; et non pas selon mon esprit propre, mais selon l'esprit de Jesus-Christ qui vit et regne en moy. Or, ne pensez pas que le grand Apostre fust arrivé à cette parfaicte abnegation et renoncement de soy-mesme, sans avoir souffert beaucoup de peines et de convulsions en son propre esprit, ainsi qu'il tesmoigne en l'epistre aux Romains, quand il dit qu'il sentoit une loy en sa chair contraire à celle de l'esprit : *Sentio legem in membris meis repugnantem legi mentis meæ* (Rom. 7). O certes !

il est vray que cette abnegation consiste à quitter son ame et son esprit propre, pour l'assujettir à celuy d'autruy. Les anges ne furent chassés du paradis, et ne tresbucherent en enfer, sinon pour ne s'estre pas voulu assujettir à Dieu ; et quoy qu'ils n'eussent point d'ames, ils avoient neantmoins un esprit, et n'y ayant point voulu renoncer, pour le rendre sujet et sousmis à leur Createur, ils se perdirent miserablement. Il est donc tout certain que tout nostre bonheur consiste en la subjection, et que nostre malheur vient du contraire.

Les personnes devotes qui sont dans le siecle font bien en quelque maniere les deux premiers renoncemens dont nous avons parlé ; mais pour celuy du jugement, et du propre esprit, il se fait seulement en la religion : car, bien que les seculiers renoncent au monde et à la chair, neantmoins ils se reservent toujours leur liberté, specialement au choix des exercices spirituels ; mais en la religion l'on renonce à toutes choses sans reserve quelconque, quittant entierement sa liberté pour suivre le train de la communauté.

O que la tres-S^{te} Vierge fit excellemment bien ce dernier renoncement en sa nativité, ne se servant point de sa liberté, quoy qu'elle eust l'usage de raison ! Regardez tout le cours de sa vie, et vous ne verrez autre chose qu'une continuelle subjection : elle va au temple, mais ce sont ses parens qui l'y menent, l'ayant ainsi promis à Dieu : quelques années apres, on la marie ; elle s'y sousmet nonobstant qu'elle eust fait vœu de virginité : voyez sa sortie de Nazareth pour aller en Bethléem, sa fuytte en Egypte et son retour en Nazareth ; en somme vous verrez, en toutes ses allées et venuës, cette S^{te} Vierge en une subjection et souplesse admirable, qui arrive enfin jusques-là, que de voir mourir son Fils et son Dieu sur le bois de la croix, se sousmettant à ce qui estoit du divin vouloir, adherant parfaitement à la volonté du Pere eternel, non par force, mais de son plein gré, approuvant et consentant à la mort de ce divin Fils, baisant cent fois, par un humble acquiescement, la croix sur laquelle il mouroit, l'embrasant et adorant, demeurant ferme et debout au pied de cette croix, en laquelle elle voyoit mourir devant ses yeux son Fils bien-aymé. O Dieu ! quelle abnegation fit alors cette S^{te} Vierge ! il est vray que le cœur tendrement amoureux de cette dolente Mere fut transpercé de tres-grandes douleurs. Helas ! qui pourroit exprimer les peines et convulsions qui se passerent alors dans son cœur sacré ? mais neantmoins, sachant que c'estoit la volonté du Pere eternel que son Fils mourust ainsi, et qu'elle le vist

mourir, cela fut suffisant pour la faire tenir ferme au pied de la croix, comme approuvant et agréant sa mort.

S. Augustin, parlant de la verge d'Aaron, dit qu'elle ressembloit à l'amandier, et son fruit à l'amande, dont il tire une comparaison qu'il applique à Nostre-Seigneur, qui vient fort à mon propos, pour vous monstrier comme nostre divin Maistre et Sauveur a fait excellemment cette abnegation de soy-mesme sur la croix. Il dit donc que l'amande a en elle trois choses remarquables : La premiere est qu'elle a une escorce couverte de bourre, de laquelle on ne tient compte; la seconde, c'est le noyau ou le bois qui environne l'amande; et la troisieme, c'est l'amande. Or, pour tirer l'amande et le noyau de cette escorce, on la presse et on la brise, ce qui nous represente tres-bien la sacrée humanité de Nostre-Seigneur, laquelle a esté tellement brisée, pressée et meurtrie de coups en sa sainte Passion, et encore tellement mesprisée, qu'il a dit qu'il n'estoit pas un homme, ains un ver qu'on foule aux pieds : *Ego sum vermis, et non homo* (Psal. 21). L'amande qui est dans le noyau, de laquelle on tire de l'huyle propre pour esclairer, nous represente la divinité; et le noyau, qui est de bois, nous represente la croix sur laquelle Nostre-Seigneur a esté attaché, et où son humanité, representée par l'escorce de l'amande, a esté tellement brisée et pressée par les tourmens qu'il a soufferts, que la divinité a jetté abondamment l'huyle de sa misericorde, qui a donné tant de clarté, et respandu tant de lumiere sur toute la terre, que le monde a esté delivré des tenebres de son ignorance.

Ha! c'est sur cette croix que nostre cher Sauveur et souverain Maistre a fait tres-excellemment le parfaict renoncement de luy-mesme, en mourant sur icelle avec tant de souffrances, d'abjections et de mespris, qu'il est impossible de se les représenter. Et c'est à cette croix que tous les Saints se sont attachez, et qu'ils ont prise pour sujet plus ordinaire de leurs meditations. Certes, les vrais religieux doivent tousjours avoir la croix et le crucifix devant leurs yeux, pour apprendre de luy à se bien quitter et renoncer eux-mesmes : et bien que la bonté de Nostre-Seigneur soit si grande que de faire quelquesfois gouter la douceur de sa divinité aux ames qui le servent, par les graces et faveurs qu'il leur communique, si est-ce neantmoins que nous ne nous devons jamais oublier des amertumes, mespris et douleurs qu'il a souffertes pour nous en son humanité. J'ay plusieurs fois dit, et ne me lasseray jamais de le dire, que la religion est un mont de Calvaire, où il se faut continuellement crucifier avec

Nostre-Seigneur en cette vie, pour regner eternellement avec luy en l'autre.

Enfin pour conclure ce discours, je vous diray encore ce mot du glorieux S. Nicolas de Tolentin, lequel apres avoir parfaitement renoncé au monde, à la chair et à soy-mesme, et s'estre crucifié avec Nostre-Seigneur, par une entiere mortification de tous ses sens, tout transformé en ses douleurs, sentant approcher l'heure de sa mort, il se fit apporter le bois sacré de la croix, et le voyant, il s'escria comme un autre S. André, en l'apostrophant : *O bona Cruz diu desiderata!* O bonne croix tant désirée! je vous salue, ô croix unique et precieuse, sur laquelle estant appuyé, comme sur un baston tres-assuré, je passeray sans crainte et à pied sec la mer orageuse de ce monde, et parviendray au port de l'eternelle felicité!

O certes! il est vray, mes cheres filles, qu'il n'y a point de meilleur moyen pour assurer nostre salut que de nous crucifier avec Nostre-Seigneur, en renonçant au monde, à la chair et à nous-mesmes, suivant l'exemple que nostre glorieuse Maistresse nous a donné en sa sainte nativité. Faites-le donc fidellement, et Dieu vous comblera de graces en ce monde, et vous couronnera de sa gloire en l'autre. Ainsi soit-il.

DIEU SOIT BENY.

FRAGMENT D'UN SERMON

POUR LA FESTE DE L'EXALTATION DE LA SAINCTE CROIX.

DIEU m'a donné un extraordinaire desir de planter en tous les cœurs des enfans de la sainte Eglise la reverence et l'amour de la sainte croix de Nostre-Seigneur Jesus-Christ : j'ay plusieurs fois consideré qu'apres que le grand Judas Machabée eut réedifié le temple de l'ancienne Synagogue, la nation hebraïque sentit tant de consolation, que tous les peuples tombant en face, louerent et benirent Dieu qui les avoit ainsi favorisez. Dans ceste pensée je dy : O mon Dieu, quelle consolation et jubilation de cœur doivent avoir les chrestiens, considerant l'exaltation de la sainte croix, laquelle ayant esté terrassée et abattue par les infidelles, fut relevée et redressée par ce genereux capitaine

Heraclius. Certes, nostre joye doit estre dautant plus grande, qu'en cet ancien temple il n'y fut jamais offert que des veaux, des boucs, des agneaux, etc. Mais sur la croix, et en la croix, le Fils eternel de Dieu s'est offert et immolé pour nous.

L'ancien temple ne fut jamais teint d'autre sang que des bestes, mais ceste sainte croix a esté teinte du sang de l'autheur et consommateur de tous les sacrifices : ceste croix surpasse dautant plus la magnificence de l'ancien temple, que le sacrifice de la sainte croix surpasse tous les autres ; et il n'y a point de bons Chrestiens qui ne doivent aymer plus tendrement la pauvreté, l'abjection et les douleurs de la croix de Jesus-Christ, que les anciens Juifs n'aimoient les richesses, la magnificence et les delices de leur temple.

Cet ancien temple fut edifié trois fois : la premiere sous Salomon, la seconde sous Darius, et la troisieme sous Machabée : et ainsi la tres-sainte croix a esté exaltée trois fois : la premiere sous Nostre-Seigneur Jesus-Christ, la seconde sous Constantin par la devote sainte Helene, et la troisieme sous Heraclius. Les bons Juifs ont tousjours essayé de rebastir leur temple quand les ennemys l'ont abattu, ou qu'ils y ont fait des bresches ; de mesme, les bons Chrestiens doivent dautant plus travailler à exalter la tres-sainte croix, que ses ennemys s'efforcent d'en abattre l'honneur et la devotion.

S. Paul, cet incomparable maistre et docteur de l'Eglise naisante, avoit pris Jesus-Christ en la croix pour les delices de ses amours, pour le theme de ses sermons, pour le but de toutes ses gloires, pour le terme de toutes ses pretentions en ce monde, et pour l'appuy de toutes ses esperances en l'eternité. J'ay estimé, dit-il, ne rien sçavoir que mon Jesus crucifié ; il ne m'arrivera point que je me glorifie en quelque autre chose qu'en la croix de mon Jesus ; et ne croyez pas, mes chers Galates, que j'aye d'autre vie que celle de la croix ; car je vous assure que je voy et sens tellement partout la croix de mon Sauveur, que par sa grace je suis tout à fait crucifié au monde, et le monde m'est entierement crucifié. Bienheureuse est l'ame qui void ainsi partout Jesus-Christ crucifié.

Je conseille volontiers à mes devots et devotes, pour se rafraischir plus souvent la memoire de la tres-sainte croix, qu'ils en portent tousjours une, ou à leur col, ou à leurs chapelets, et qu'ils ne soient jamais sans avoir une croix sur eux pour la voir et bayser souvent ; car le bayser est un signe d'amitié : c'est pourquoy Jesus-Christ, le parfaict amant de nos ames, baysoit

ses apostres quand ils revenoient à luy. Et S. Paul enseignoit à ses disciples : Saluez-vous l'un l'autre de ma part, en vous donnant le saint bayser.

Quiconque bayse, sans feinte et sans hypocrisie, mais avec une vertueuse intention, son frere chrestien, tesmoigne en verité qu'il l'ayme. Or, pour preuve de nostre foy, il ne se faut pas contenter de bayser la croix, mais il faut aymer la croix; car la bayser sans l'aymer, c'est augmenter le crime de nostre infidelité, et attirer sur nous les punitions de ce peuple duquel Jesus-Christ disoit : Ces gens icy m'honorent des levres, ils me donnent des baysers hypocrites et des feintes loüanges; mais leur cœur est fort éloigné de moy, et par consequent leurs œuvres sont fort éloignées de mes intentions. D'où le Chrestien doit inferer que ce n'est pas assez d'honorer la croix, s'il ne l'ayme; de la bayser, s'il ne l'embrasse par une cordiale et ferme resolution, non seulement d'aymer le crucifix, mais encore la crucifixion de cœur.

Quelques contemplatifs ont medité que Jesus-Christ, dans la boutique de S. Joseph, et dans les trente ans de son adorable vie cachée, s'occupoit quelquesfois à faire des croix pour toutes sortes de personnes; et j'ose de sa part en presenter à tous. A messeigneurs les prelates, je presente la croix de la sollicitude et des travaux qu'il faut qu'un bon pasteur souffre pour garder, augmenter, nourrir, perfectionner et corriger ses brebis : cette croix de pasteur est la premiere que Jesus a portée; je le prouverois facilement par sa cresche, par ses courses, par ses lassitudes et sueurs proche du puits de la Samaritaine, et par son charitable soin pour ceux mesmes qui le tourmentoient.

Aux religieuses et autres gens d'Eglise, je presente la croix de la solitude, du celibat et de l'abnegation du monde; croix sainte, qui a vrayment touché celle de Nostre-Seigneur; croix precieuse portée par la Vierge des vierges, Nostre-Dame, qui apres son adorable Fils a esté la plus sainte, la plus innocente et la plus entierement crucifiée de toutes les ames amantes de la tres-sainte croix.

A messieurs de la noblesse, je donne la croix de la modestie, le bon usage du tems par des occupations d'esprit bonnes et saintes, autant relevées par dessus les œuvres manuelles des roturiers, que leur condition leur donne de preeminence, et leur naissance d'avantage sur les autres; et pour troisieme branche de ceste croix, qu'ils ayent l'amour du vray honneur, qui est la seule vertu de pieté et crainte de Dieu, et la fuite de

ce fantosme d'honneur imaginaire qui les poursuit, et qui s'estant emparé d'eux, les jette dans la vanité, dans l'estime de soy-mesme, et de là dans les duels, et des duels dans la damnation eternelle.

A messieurs de la justice, je presente la croix de la doctrine de l'equité et de la sincere verité, croix vrayment digne des ministres et officiers du Dieu juste et vivant, qui fait marcher la justice et le jugement devant sa face, et juge toute la terre en equité et verité comme parle David; croix desirable qui crucifie les respects humains, la crainte des hommes et l'amour du propre interest, fait fleurir dans une province la paix et le repos des familles.

A ceux du tiers estat, j'offre la croix de l'humilité, du travail et labour de leurs mains, croix que Dieu a attachée à leur naissance, mais sanctifiée par l'usage que Jesus-Christ a fait du mestier de charpenterie; et il fait dire de soy-mesme par son prophete : Je suis dans le labour et dans le travail dès ma jeunesse. Ceste croix du travail est tres-salutaire pour ayder les hommes au salut eternel, parce que, l'oysiveté estant la mere des vices, une necessaire et bonne occupation delivre l'ame de mille fantaisies, qui sont la source des pechez, et la tient dans une aymable innocence et bonne loi.

Aux jeunes gens, je destine la croix de l'obeyssance, de la chasteté et de la retenue en leurs deportemens; croix salutaire, qui crucifie les fougues d'un jeune sang qui commence à bouillir, et d'un courage qui n'a pas encore la prudence pour guide; qui rendra enfin nos jeunes gens capables de porter le tres-suave joug de Nostre-Seigneur, en quelque condition que son inspiration les appelle.

Aux vieillards, je presente la croix de la patience, de la douceur et du sage conseil; croix qui requiert un cœur armé de courage; car ils ne treuveront dans cet aage avancé et refroidy que labour et douleur sur la terre : c'est le dire de David.

Il y a si grand nombre de croix pour les personnes mariées et chargées de famille, qu'il n'est pas besoin de leur en destiner de particulieres; neantmoins, celle que je leur presente plus volontiers, c'est le support mutuel, l'amitié fidelle et non interrompue par des amours etrangers, et le soing de l'eslevation des enfans; en donnant bon exemple à toute la famille, ne se pas rendre criminel des crimes d'autruy.

Les veufves ne manquent non plus de croix : si elles sont vrayes veufves, leur cœur, leur amour et leur playsir doivent

estre attachez à la croix de Jesus-Christ par l'abnegation des passe-tems du monde, et par la meditation de la mort, puisque leur chere moitié est desja pourrissante au tombeau.

Le glorieux S. Antoine vid un jour toute la terre couverte de pieges et de filets; il me semble que de mes yeux interieurs, je la vois toute parsemée de croix : heureux ceux qui ne fuyent point la croix! Judas, ce perfide disciple, mena son infernale troupe pour prendre Jesus, et le faire clouer à la croix; mais quant à luy, le malheureux, il refusa entierement la croix, ne voulant pas seulement celle de la sainte contrition et penitence que Jesus-Christ luy offroit. Ceux qui refusent de prendre humblement et porter vertueusement les croix que Dieu leur presente en ceste vie, auront en l'autre le partage de Judas.

Le grand roy Salomon dit, que tout ce qui se passe sous le soleil est vanité et affliction d'esprit. Cela presupposé, il n'y a point d'homme sous le soleil qui puisse eviter la croix et la souffrance : mais les impies, les ames mal faites, sont, contre leur gré et en depit qu'elles en ayent, attachées à la croix et aux tribulations; et par leur impatience elles se rendent leurs croix fatales : elles ont des sentiments d'estime d'elles-mesmes, approchant ceux du mauvais larron; elles unissent par ce moyen leur croix à celle de ce meschant; et aussi infailliblement leurs salaires seront esgaux. Helas! le bon larron fit d'une mauvaise croix, une croix de Jesus-Christ : certes, les travaux, les injures, les tribulations que nous recevons, sont des croix de vray larron, et nous les avons bien meritées; et nous devons humblement dire comme ce bon larron : Nous recevons dans nos souffrances ce que nous avons merité par nos offenses; et par cette humilité, nous rendons nostre croix de larron, une croix de vray chrestien. Unissons donc, comme le bon larron, nostre croix de pecheurs à la croix de celui qui nous a sauvez par sa croix; et par cette amoureuse et devote union de nos souffrances aux souffrances et croix de Jesus-Christ, nous entrerons comme des bons larrons, dans son amitié, et à sa suite dans son paradis.

Regardant donc la sainte croix de Jesus avec un cœur plein d'amour et de reverence, je feray ces eternelles et inviolables resolutions :

O mon Jesus, le bien-aymé de mon ame! permettez-moy que, comme un bouquet de myrrhe, je vous serre sur mon sein, et que je bayse le pied de cette sainte croix, teinte de vostre precieux sang, et que je vous dye que ma bouche, qui est si heureuse que de bayser vostre sainte croix, s'abstiendra desor-

mais de medisance, de murmure et de lasciveté; mes yeux qui voyent, ô Jesus, vos larmes couler pour mes pechez sur la croix, ne regarderont jamais choses qui vous soient contraires : ces deux luminaires de mon corps defailleront à force de regarder en haut mon Sauveur eslevé sur la croix; je les detourneray, afin qu'ils ne voyent la vanité du monde, mais qu'ils considerent tousjours la verité de vostre sainte dilection.

Mes oreilles, qui entendent avec tant de consolation les sept parolles prononcées sur la croix, ne prendront plus de playsir aux vaines loüanges, aux faux rapports, aux discours abaissant mon prochain, aux vains propos, aux devis (1) inutiles.

Mon entendement, qui considerera avec goust les adorables mysteres de la sainte croix, ne se ravalera jamais en des malicieuses et mauvaises imaginations.

Ma volonté, qui s'est soumise aux lois de la sainte croix et à l'amour de Jesus-Christ crucifié, ne hayra jamais personne, parce que son bien-aymé Jesus est mort d'amour pour tous.

Enfin, mon zele sera de planter la croix en mon cœur, en mon entendement, en mes yeux, en mes oreilles, en ma bouche, en tout mes sens interieurs et exterieurs, afin que rien n'y entre ny en sorte qui ne soit contraint de demander congé à la sainte croix. Je formeray ce sacré signe avec reverence, j'en marqueray mon cœur en mon reveil et avant mon dormir; et cherchant en la sainte croix mon support parmi les angoisses de ceste vie, j'espere d'y treuver ma joye eternelle; car ayant aymé Jesus-Christ crucifié en ce monde, je jouiray en l'autre de Jesus glorifié, auquel soit honneur et gloire aux siecles des siecles. Ainsi soit-il.

DIEU SOIT BENY.

(1) Entretiens.

SERMON

DE LA DEDICACE DE L'EGLISE.

(RECUFILLI.)

Sur l'Évangile du dix-septiesme Dimanche d'après la Pentecoste.

Magister, quod est mandatum magnum in lege? At illi Jesus : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota mente tua. Hoc est maximum et primum mandatum.

Un docteur de la loi interrogea Nostre-Seigneur luy disant : Maistre, quel est le plus grand commandement de la loy? A quoi il respondit : Tu aymeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton ame, et de toute ta pensée. Ce commandement est le plus grand et le premier. (MATTH. 22.)

Si j'avois plus de temps, je parlerois de la dedicace pieuse qui se fait par la consecration des Eglises, pour y adorer Dieu : mais n'en ayant que fort peu à vous entretenir, je ne parleray à present que de la dedicace interieure du cœur ; assuré que je suis, que les ames pour lesquelles je presche maintenant en tireront plus d'utilité, et y prendront plus de plaisir. Mais d'autant que la dedicace que nous faysons de nostre cœur à la divine Majesté se fait par l'amour, je m'arresteray aux parolles de l'Évangile qui court cette semaine, que j'ay prises pour sujet de cette exhortation, et les expliqueray mot à mot.

Un docteur de la loy venant trouver Nostre-Seigneur, luy demanda quel estoit le plus grand commandement ; à quoy il respondit : Tu aymeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton ame, de tout ton esprit, de toute ta pensée, de toutes tes forces, et enfin de tout ce que tu as, et de tout ce que tu es. Premièrement je considere cette parolle : Tu aymeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, c'est-à-dire, d'un amour de dilection ; car il faut considerer toutes ces parolles l'une après l'autre, parce qu'elles meritent d'estre pesées au poids du sanctuaire, pour la grande jalousie que Nostre-Seigneur a tesmoigné avoir, que nous l'aymions uniquement et souverainement, autant que nous le pouvons faire en cette vie, ainsi que je diray tantost.

Dieu donc veut estre aymé d'un amour de dilection, c'est-à-dire d'eslection ; il ne se contente pas que nous l'aymions d'un amour commun, ainsi que nous faysons les hommes, mais il veut estre aymé d'un amour choisi et esleu entre tous les autres ;

en sorte que tous les autres amours que nous avons pour les creatures ne soient que des images ou des ombres d'amour en comparayson de celuy qu'il veut que nous portions à sa divine Majesté.

Hé Dieu! mes cheres sœurs, n'est-il pas bien raisonnable que cet amour divin domine, et tienne le donjon au dessus de tous les autres amours, qu'il regne, et que tout luy soit sujet? Aymer Dieu d'un amour d'eslection, c'est le choisir entre mille, comme dit l'Espouse au Cantique des cantiques : Mon bien-aymé, dit-elle aux filles de Sion, est beau par dessus toute beauté, toutes sortes de perfections sont en luy; c'est pourquoy je l'ay esleu entre mille, c'est-à-dire, entre un nombre infiny, pour estre mon bien-aymé et mon choisy; *Dilectus meus candidus, et rubicundus, electus ex millibus* (Cant. 5).

Or, quand ce vient à nostre choix d'eslire un objet pour le principal but de nostre amour, certes nous aurions grand tort de ne le pas chercher, et choisir entre tous les objets qui sont aymables, afin d'eslire le plus excellent. Mais dites-moy de grace, se pourroit-il jamais rencontrer un objet plus excellent que la Divinité, laissant à part son incomparable beauté, considerant son indicible bonté qui nous a par tant de façons tesmoigné qu'il nous ayme, et desire infiniment que nous l'aymions? Hé! qu'est-ce qui pourroit davantage esmouvoir nostre volonté à aymer, que de se voir si parfaitement aymé? mais de qui? de Dieu mesme. Certes, les effects que nous ressentons tous les jours de son amour nous en donnent des preuves plus que tres-suffisantes.

O que ce commandement d'aymer Dieu est aymable, et que nous sommes obligez à sa divine bonté de nous l'avoir donné! Il y a eu certains fols et insensez qui ont voulu dire qu'il estoit impossible d'observer ce commandement, tandis que nous serions en cette vie mortelle; en quoy certes ils ont grandement et fausement erré en leur opinion, d'autant que Nostre-Seigneur n'eust jamais donné ny fait ce commandement aux hommes, s'il ne leur eust donné quant et quant (1) le moyen de le pouvoir observer et accomplir. Dieu veut donc que nous l'aymions de tout nostre cœur, de tout nostre esprit, de toutes nos forces, et de toute nostre pensée, c'est-à-dire, de tout nostre pouvoir. Mais comment le pourrons-nous faire en cette vie mortelle, puisqu'il faut que nous aymions nos peres, nos meres, nos freres, nos sœurs, et pour ceux qui sont dans le monde, que le mary ayme sa

(1) En même temps.

femme, et la femme son mary, ses enfans et ses amis? Comment donc (notre amour estant ainsi partagé) pourrons-nous aymer Dieu de toutes nos forces? Cela ne se peut, dites-vous. O que vous estes abusez! et que vous monstrez bien que vous n'avez de l'esprit que pour comprendre les choses de la terre, mais non pour penetrer et cognoistre celles de Dieu telles qu'elles sont! Si Nostre-Seigneur nous eust commandé de l'aymer ainsi que font les bien-heureux là haut au ciel, nous aurions sans doute quelque raison de dire que nous ne le pouvons pas aymer de la sorte, d'autant que ces esprits bien-heureux l'ayment d'un amour ferme, stable et constant, sans interruption quelconque, le benissant perpetuellement; et par ainsi ils sont en un continuel exercice de leur amour : ce que nous autres mortels ne pouvons pas faire ça bas (1) en terre; car il faut que nous dormions, et pendant ce temps-là nostre amour cesse son exercice.

Il n'y a jamais eu que Nostre-Dame qui ayt eu ce privilege de pouvoir aymer Dieu en cette vie sans interruption quelconque; car mesme tandis qu'elle dormoit, son esprit ne laissoit pas d'agir et s'eslancer en Dieu, de maniere qu'elle pouvoit veritablement dire : *Ego dormio, et cor meum vigilat* (Cant. 5); Je dors, mais mon cœur veille. Mais quant à nous autres, combien de fois arrive-t-il que nous nous treuvons en des distractions, lesquelles nous sont inevitables? Il est vray que nous pouvons aymer Dieu d'un amour ferme et invariable, mais non pas estre en l'exercice continuel de nostre amour.

Or, pour aymer Dieu d'un amour de dilection, je veux dire d'eslection, il faut avoir la volonté bien resoluë et determinée de ne conserver et reserver aucun autre amour qui ne luy soit sujet et sousmis, demeurant prests à bannir de nos esprits, non-seulement tout ce qui luy sera contraire, ains (2) aussi tout ce qui ne servira pas à la conservation et augmentation de ce divin amour, qui est seul digne du nom sacré de dilection. Le nom d'amour se peut bien appliquer, et est propre à toutes les affections basses, terrestres et caduques; mais pour le nom de dilection, jamais elles ne le meritent.

Mais comment, me direz-vous, pourrons-nous faire pour bien observer ce divin commandement de l'amour de Dieu, tandis que nous serons en cette vie, puisque vous dites que nous le pouvons accomplir selon le desir de la divine bonté? Il est vray, sans doute, mes cheres sœurs, nous le pouvons, et pour vous faire comprendre cette verité, je me serviray d'une similitude.

(1) Ici-bas — (2) Mais.

Imaginez-vous, de grace, de voir trois archers qui portent tous trois leur arc bandé et tendu, pour tirer dans les rencontres selon la necessité, et pour cela ils ont tous trois leurs carquois pleins de flesches et de sagettes (1) : Le premier de ces archers tient une flesche d'une main, et son arc bandé de l'autre, prest qu'il est de pousser sa flesche sur la corde de son arc, toutesfois et quantes qu'il aura necessité de tirer. Le deuxiesme archer, parce qu'il veut tirer souvent, porte non-seulement son arc bandé, ains il porte encore la flesche tenduë dessus, afin que selon les rencontres il n'ayt à faire qu'à la decocher. Mais le troisieme archer ne se contente pas de cela, ains il tire sans cesse la corde de son arc à soy, et lance continuellement ses sagettes dans le blanc où il vise.

Certes, ce n'est pas sans raison que les peintres, pour représenter l'amour, peignent un archer qui decoche continuellement des flesches dans le cœur des mortels, pour les blesser et navrer de ses tres-aymables sagettes. L'amour est extremement doux et suave, quand il s'applique à un objet digne d'estre choisi entre mille, comme est celui de Nostre-Seigneur, duquel nous parlons; car quant à l'amour bas et caduque, qui s'attache à la creature, au prejudice de l'amour que nous devons au Createur, tant s'en faut qu'il soit doux et suave, qu'au contraire il est grandement desagreable, et remplit le cœur de celui qui le possede de troubles, d'empressements, d'inquietudes et d'amertumes.

Or, l'amour que le vulgaire des hommes porte à Dieu, j'entends ceux qui vivent chrestienement dans le monde, est semblable à ce premier archer, que nous nous sommes imaginé; car ils sont resolu de plutost mourir que de l'offenser mortellement, en contrevenant à ses divins commandemens : ils tiennent toujours l'arc de cette resolution bandé, prests qu'ils sont de decocher la flesche de leur fidelité, en toutes les rencontres où il sera besoin de faire paroistre que l'amour qu'ils portent à sa divine Majesté est le supreme entre tous les autres amours, faysant tousjours ceder l'amour de la creature à celui du Createur; ouy mesme à celui qu'ils portent à leur pere, mere, femme, enfans, ou amis. Heureux qu'ils sont, certes, de conserver cette fidelité à Dieu; car ainsy faysant ils l'aymeront suffisamment pour ne point entrer en sa disgrace, et obtenir la vie eternelle.

Mais il y a des ames plus nobles et gene reuses, qui sachant que

(1) *Flesches* : c'est ainsi une répétition.

la suffisance (1) ne suffit pas en ce qui est de l'amour de Dieu, passent plus outre, et sont semblables à ce second archer, que nous nous sommes représenté, lequel non-seulement tient son arc bandé et son carquois plein de flesches, toutes prestes pour tirer, mais il tire aussi fort souvent, mettant le moins de distance qu'il peut entre chaque trait; il n'attend pas la nécessité, ains il tire à toutes les apparences de nécessité. Ces ames donc que je dis estre semblables à ce second archer, sont celles lesquelles se retirent du commun du peuple, pour mener une vie plus parfaicte, soit qu'elles se sequestrent tout à fait du monde, comme font les religieux, ou non : ne se contentant pas de vivre seulement selon l'observance des commandemens de Dieu, ains passant plus outre, elles embrassent encore la pratique des conseils, afin de tirer des sagettes et des traicts dans le cœur de la divine Majesté, le plus souvent qu'elles pourront, par des esclancemens fervens et affectionnez de leur esprit; et par ainsi elles navrent et blessent le cœur de ce roy des cœurs, ainsi que luy-mesme l'asseure, quand il dit à son Espouse au Cantique des cantiques : *Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa, vulnerasti cor meum, in uno oculorum tuorum, et in uno crine colli tui* (Cant. 4); Ma bien-aimée, ma belle, et ma colombe, tu m'as ravi le cœur, tu m'as blessé et navré par l'un de tes yeux, et par l'un de tes cheveux qui pend dessus ton col, c'est-à-dire, par l'une des pensées qui sortent de ton cœur. *Averte oculos tuos à me, quia ipsi me avolare fecerunt* (Cant. 6); Detourne tes yeux de dessus moy, luy dit-il ailleurs, car tes regards m'ont fait en aller. Or pensez-vous que ces parolles qu'il dit à son Espouse soient pour luy deffendre de tirer ses sagettes? ô non, sans doute; mais c'est plutost pour la blesser reciproquement, car vous m'advoüerez que c'est bien la blesser amoureusement, mais d'une blessure neantmoins bien douloureuse, que de luy dire qu'elle detourne ses yeux de dessus luy; car vous savez que l'on veut tousjours voir ce que l'on ayme.

Cette seconde façon d'aymer Dieu est celle que nous pouvons exercer en cette vie, et à laquelle nous devons tous pretendre; car quant à la troisieme, qui est représentée par cet archer qui tire sans cesse, elle n'appartient qu'aux Saints, qui jouÿssent de la claire vision de la Divinité dans le paradis. O qu'ils sont heureux, de blesser continuellement le cœur de Dieu des tres-aymables sagettes de leur amour! amour qui sera eternal, et qui ne pourra jamais avoir d'interruption en son exercice sacré;

(1) Le suffisant.

car à mesure qu'ils décochent les traicts de leurs affections vers Dieu, sa divine Majesté remplit leur carquois de ses divines flesches, de sorte qu'ils seront eternellement inespuisables.

Vous entendez donc bien maintenant comme l'on peut prattiquer en cette vie mortelle le commandement de l'amour divin. Il est vray, me direz-vous, mais est-ce assez aymer Dieu que de se contenter de l'aymer, ainsi que font ceux qui observent ses commandemens? O sans doute, qui se contenteroit de cela, sans desirer de l'aymer davantage, je veux dire, sans avoir la prention d'accroistre l'amour qu'il doit porter à sa divine bonté, il ne l'aymeroit pas suffisamment; car n'avons-nous pas dit que la suffisance, en ce qui est de l'amour de Dieu, n'est pas suffisante. Ce n'est pas en effet icy comme aux autres desirs que l'on a d'acquérir des honneurs et des richesses: parce qu'en ces choses, celuy à qui la suffisance ne suffit pas, et qui ne dit pas: C'est assez, je suis content des honneurs et des richesses que je possède, monstre bien son ambition, et que rien ne scauroit contenter ny assouvir la soif insatiable qu'il a de ces choses. Mais quant à l'amour de Dieu, il ne faut jamais dire: C'est assez d'amour, j'en ay suffisamment, j'en suis content; car celuy qui diroit cela n'en auroit pas suffisamment.

La Divinité ne peut estre aymée suffisamment que d'elle-mesme: c'est pourquoy nostre soif de l'aymer ne pourra jamais estre assouvie. Nous devons donc estre tousjours hale-tans et souspirans apres l'augmentation de cet amour sacré, demandant à Nostre-Seigneur qu'il luy playse nous donner un amour correspondant, autant qu'il se pourra, à celuy qu'il nous porte.

Mais considerons un peu, je vous prie, quel est cet amour que Dieu nous porte, et duquel nous avons esté, et sommes si chèrement aymez de luy. Et remarquez combien Nostre-Seigneur a de grace à nous exprimer en l'Escriture sainte l'ardeur de sa passion amoureuse, en parolles, en affections et en œuvres. En parolles; certes! cela est tres-clair et manifeste: car jamais il ne s'estendit tant à parler sur aucun sujet, que sur celuy de son amour envers nous, et sur le grand desir qu'il a que nous l'aymions, ainsi que nous pouvons voir en plusieurs lieux de l'Evangile. En affection; voyez combien il est jaloux de nostre amour. Tu aymeras le Seigneur ton Dieu, nous dit-il, de tout ton cœur, de toute ton ame, de toute ta pensée, de toutes tes forces, de tout ton esprit, et de tout ce que tu es, c'est-à-dire, de tout ton pouvoir: *Diliges Dominum Deum tuum ex toto*

corde tuo, et ex tota anima tua, et ex omnibus viribus tuis, et ex omni mente tua (Deut. 6).

Ne nous montre-t-il pas aussi merveilleusement bien la grandeur de son amour par ses œuvres, spécialement au tres-saint sacrement de l'Eucharistie, et se donnant à nous? Considérez, je vous prie, l'excez de son amour en ce divin sacrement : certes, il semble qu'il ne sera jamais content d'inviter les hommes à le recevoir. Voyez comme il inculque d'une façon admirable le bien qu'il a préparé pour ceux qui le recevront dignement : Je suis, dit-il, le pain vivant qui est descendu du ciel : quiconque me mange, il ne mourra point éternellement; *Ego sum panis vivus, qui de cœlo descendi : si quis manducaverit ex hoc pane, vivet in æternum* (Joan. 6). Qui voudra boire mon sang, et manger ma chair, il aura la vie éternelle; *Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, habet vitam æternam*. Et pour nous montrer la grandeur de l'amour par lequel il se donnoit à nous en ce tres-saint sacrement, J'ay désiré, dit-il à ses apostres, d'un grand desir, de faire cette pasque avec vous : *Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum* (Luc. 22). Puis parlant de sa mort : Nul n'ayme, dit-il, d'un plus grand amour, que celuy qui met son ame, c'est-à-dire sa propre vie, pour la chose qu'il ayme : *Majorem hac dilectionem nemo habet, quam ut animam suam ponat quis pro amicis suis* (Joan. 15). Et en cent et cent autres façons, il nous a exprimé l'ardeur incomparable de son amour envers nous, durant tout le cours de sa tres-sainte vie, et principalement en sa mort et passion.

Ne vous semble-t-il donc pas, mes cheres ames, que nous avons une tres-grande obligation à contre-changer, en tant qu'il nous sera possible, cet amour sacré et incomparable, duquel nous avons esté et sommes si cherement aimez de Nostre-Seigneur? C'est sans doute que nous le devons; au moins devons-nous avoir affection de le faire le plus parfaitement que nous pourrons, afin d'accomplir ce qu'il nous ordonne, de l'aymer de tout nostre cœur.

Mais aymer Dieu de tout nostre cœur, qu'est-ce, sinon l'aymer de tout nostre amour, et d'un amour ardent? Et pour cela il faut fort peut aymer toutes les autres choses, et n'y point attacher nos affections, afin de les reserver toutes pour Dieu.

L'aymer de toute nostre ame, c'est occuper toutes nos puissances interieures en l'exercice de son divin amour; l'aymer de tout nostre esprit, c'est l'aymer d'un amour pur et simple.

Aymer Dieu de toute nostre pensée, c'est tenir nostre enten-

dement occupé à penser à luy le plus souvent qu'il nous sera possible.

L'aymer de toutes nos forces, c'est l'aymer d'un amour ardent, ferme, constant et genereux, qui ne se laisse jamais abattre dans les peines et contradictions, ains tousjours perseverant.

L'aymer de tout ce que nous sommes, c'est luy donner et abandonner entierement nostre estre, pour estre totalement soumis à l'obeyssance de son divin amour.

L'aymer d'un amour de dilection, c'est le preferer à toutes choses, afin de pouvoir dire avec l'Espouse : Mon bien-aymé est à moy, et moy à luy : *Dilectus meus mihi, et ego illi* (Cant. 2).

Vous serez peut-estre bien ayses de pouvoir cognoistre si vous aymez Dieu, ainsi que nous venons de dire qu'il le faut aymer : or, les marques infailibles pour cognoistre si nous avons cet amour sont specialement trois :

La premiere marque est de regarder si vous vous playsez fort en la presence de Dieu ; car vous savez que l'amour recherche tousjours la presence de la personne aymée. L'amour (ainsi que dit le grand S. Denis, apostre de la France) tend tousjours à l'union, si (1) que l'amour unit les cœurs de ceux qui s'ayment, mais d'une union si forte, qu'elle est presque indissoluble, quand l'amour est pur, comme est celuy de Dieu, duquel nous parlons.

L'amour est un lien, et un lien de perfection : *Vinculum perfectionis* ; c'est-à-dire que ce lien est si fort qu'il ne se peut rompre ni deslier. Donc, si vous aymez bien Dieu, vous aurez un grand soin de rechercher sa presence, afin de vous unir tousjours plus parfaitement avec sa divine bouté, non point pour la consolation qu'il y a de jöüyr de sa sainte presence, ains simplement pour satisfaire à son amour, qui le desire ainsi : vous chercherez le Dieu des consolations, et non pas les consolations de Dieu.

Or vous sçavez que les amans cherchent tousjours de parler en secret, bien que ce qu'ils ont à dire ne soit pas des secrets, ou chose qui merite d'estre tenuë pour telle. De mesme en est-il de cet amour sacré, car la fidelle amante recherche tous les moyens possibles de rencontrer son bien-aymé tout seul, pour luy lancer dans le cœur quelques traits de sa passion amoureuse, et luy rendre quelque petit tesmoignage de son amour, quand ce ne seroit que de luy pouvoir dire : Vous estes tout mien, et je suis toute vostre : mais elle luy dit ces parolles en

(1) Tellement.

secret, dans le fond de son cœur, afin qu'il n'y ayt que son bien-aymé qui les entende.

La deuxiesme marque, pour cognoistre si vous aymez bien Dieu, est de regarder si vous n'aymez pas beaucoup d'autres choses avec luy; ainsi que j'ay dit, cela s'entend d'un amour fort et puissant: car vous sçavez que quand on ayme beaucoup de choses, specialement si on les ayme d'un amour fort et puissant, l'amour que nous avons pour Dieu en est bien moins parfait, parce que nostre capacité d'aymer est fort petite, tandis que nous sommes en cette vallée de miseres; et partant nous ne devons pas laisser dissiper nostre amour à plusieurs objets, ains le tenir ramassé tant qu'il nous sera possible, pour l'employer à aymer un objet tant aymable, comme est la souveraine bonté de Dieu. Il faut veritablement aymer quelque chose avec Dieu, mais d'un amour qui n'aille point de pair avec le sien, ains qui luy soit sujet, en sorte que nous soyons tousjours prests et disposez de l'abandonner quand il sera contraire à celui de Dieu.

La troisieme et principale marque que je vous donne, pour cognoistre si vous aymez bien Dieu, est de regarder si vous aymez bien le prochain; car nul ne peut dire en verité qu'il ayme Dieu, s'il n'ayme le prochain, ainsi que l'asseure le grand apostre S. Jean: *Qui non diligit fratrem suum, quem videt, Deum quem non videt, quomodo potest diligere* (1. Joan. 4)?

Mais comment, et de quel amour devons-nous aymer le prochain? de quel amour, mes cheres ames? de l'amour mesme que Dieu nous ayme; car il faut aller puiser cet amour dans le sein de sa divine Majesté, afin qu'il soit tel qu'il doit estre, c'est-à-dire, qu'autant qu'il nous sera possible, nous devons aymer le prochain d'un amour pur, solide, ferme, constant et invariable, qui ne s'attache point aux qualitez ou conditions des personnes, ains à l'image de Dieu, que nous portons tous. Certes, si nous aymons ainsi nostre prochain, nostre amour ne sera point sujet au changement, ny aux aversions, comme est celui que nous avons les uns pour les autres, lequel pour l'ordinaire se dissipe et s'alangourit (1) sur une mine froide, ou pour quelque parolle et action qui ne sera pas assez correspondante à nostre humeur, ou pour la rencontre de quelque petite chose qui ne sera pas comme nous desirons.

Nostre-Seigneur nous ayme sans discontinuation (je ne vous parle pas de ceux qui sont en estat de peché mortel, car le lieu où je suis ne le requiert pas); il nous supporte en nos deffauts et

(1) Devient languissant.

en nos imperfections, sans aymer neantmoins ny favoriser nos imperfections : il faut donc que nous en fassions de mesme à l'endroit de nostre prochain, l'aymant sans discontinuation, et sans nous lasser jamais de le supporter en ses deffauts; prenant bien garde toutesfois de ne favoriser ny aymer ses imperfections, ains au contraire, taschant d'en rechercher l'extermination, autant qu'il nous sera possible, ainsi que fait la divine Bonté envers les hommes. Mais Dieu nous ayme pour le ciel, et partant il ayme plus nos ames que nos corps; ainsi devons-nous faire, ayant specialement nostre prochain pour le ciel, luy procurant de tout nostre pouvoir, par nos prieres, les graces et benedictions celestes, par le moyen desquelles il puisse tousjours croistre en l'amour sacré, et enfin obtenir l'amour eternel apres cette vie, l'encourageant à l'exercice des vrayes vertus, tant par parolles que par exemples; et ainsi faysant, nous nous resjoüyrons beaucoup plus des dons et des graces que Dieu fera à leurs ames, de leurs vertus, et des benedictions celestes qu'il leur communiquera, que non pas des honneurs, richesses et autres biens caduques et perissables qui leur pourroient arriver.

Or, c'est à l'acquisition de ce veritable amour de Dieu et du prochain, auquel je vous exhorte, mes cheres sœurs, de travailler continuellement; car en somme, pour conclure ce discours, je dy de rechef que c'est par l'exercice du saint amour que nous pouvons faire la dedicace de nos cœurs à la divine Majesté, et ne doutons point que si nous l'aymons, ainsi que nous avons dit, il n'habite plus volontiers dans nos ames, qui sont ses temples vivans, qu'il ne fait dans nos Eglises, puisqu'il dit que ses plus grandes delices sont d'estre avec les enfans des hommes : *Deliciæ meæ esse cum filiis hominum* (Prov. 8).

Aymons donc Dieu de tout nostre cœur, et comme il se plaist d'estre avec nous, playsons-nous aussi avec luy; tenons-nous tousjours en sa sainte presence, ne le perdons point de vué, entretenons-nous familièrement avec luy, donnons-luy toutes nos affections, n'aymons rien qu'en luy, ou pour luy, et soyons assurez que si nous perseverons à l'aymer fidèlement et constamment pendant cette vie, qu'apres icelle (1) il nous fera la grace de l'aymer eternellement dans le ciel, où nous conduise le Pere, le Fils, et le Saint-Esprit. *Amen.*

DIEU SOIT BENY.

(1) Elle.

SERMON

POUR LE XVIII^e DIMANCHE D'APRES LA PENTECOSTE.

De la paralysie spirituelle.

Dixit Jesus Paralytico : Confide, filii, remittuntur tibi peccata tua.
 Jesus dit au paralytique : Mon fils, aye confiance, tes pechez te sont pardonnez. (MATTH. 9.)

PUISQUE par l'absence juste, comme je croy, de celuy qui vous devoit presenter la collation spirituelle de la part du maistre de ceans (1), qui est Jesus-Christ, j'ay encore eu cette charge de vous entretenir de quelques discours spirituels, j'ay choisi celuy que l'Evangile me met en main de prime face, qui est de la paralysie spirituelle, et de la guerison d'icelle (2); car, encore que l'Evangile semble avancer son histoire d'une paralysie corporelle, neantmoins Nostre-Seigneur parle et guerit principalement la spirituelle, disant au paralytique : *Confide, filii*; Mon fils, aye confiance : et semble que sa premiere visée estoit sur la paralysie spirituelle; mais qu'à l'occasion des murmures que faysoient les Juifs, il ayt jetté l'œil sur la corporelle. Or, ce discours de la paralysie spirituelle est bien l'un des plus necessaires que vous puissiez entendre. Playse à Dieu que je le puisse aussi bien faire comme il est utile et profitable, quoy que peut-estre il ne soit pas des plus agreables qu'on puisse faire; car il y a en cet aage une infinité de paralytiques spirituels, lesquels ne pensent pas l'estre, et ne cherchent point la guerison d'une si estrange maladie, auxquels je puis bien dire ce qui est porté par un prophete : *Ossa arida, audite verbum Domini* (Ezech. 37); Os secs et arides, entendez la parolle du Seigneur, escoutez un peu que c'est (3) que vostre mal. La paralysie corporelle est une maladie causée d'une humeur peccante qui saysit les nerfs et muscles, empeschant la communication des esprits vitaux et animaux, et par consequent privant les parties occupées, de mouvement et sentiment, et cette humeur est ordinairement froide. Or, la paralysie spirituelle, parlant avec proportion, est une maladie causée par la saysie et occupation que le peché fait des nerfs spirituels, c'est-à-dire, des desirs de nostre ame, empeschant la communi-

(1) Ici. — (2) D'elle. — (3) Ce que c'est.

cation et influence des inspirations divines en nos consciences, et par consequent le mouvement naturel de nostre ame, le sentiment des choses celestes. J'ay dit le mouvement naturel, parce que, comme la paralysie corporelle n'empesche pas le mouvement exterieur du corps, mais seulement l'interieur qui luy est propre : ainsi la spirituelle n'empesche pas le mouvement de nostre ame à la creature, mais il ne luy est pas naturel; car son mouvement est à Dieu : *Ibunt de virtute in virtutem, donec videatur Deus deorum in Sion, etc.* (Psal. 83). Et de fait nos theologiens disent que le peché est contre nature, et contre raison. Le peché qui cause cette paralysie est une certaine froideur et nonchalance spirituelle. En somme, nous appellons, pour le dire en un mot, estre paralytiques ceux lesquels demeurent en leurs pechez; car ils ne sçauroient garder en eux ce catharre, qu'ils ne deviennent comme perclus, impotens et comme transis de ce froid et engourdis de tous leurs membres spirituels, dont il est dit aux Proverbes : *Propter frigus piger arare noluit* (Prov. 20); A cause du froid, le paresseux n'a pas voulu travailler, comme s'il vouloit dire : Le paresseux estant engourdy du froid du peché, faute d'estre revestu des vertus, et eschauffé du feu de charité, il n'a point voulu travailler. C'est le propre effect de cette paralysie, d'empescher de travailler, pour la saison à venir, ceux qu'elle a saisis; c'est de là d'où tous nos maux arivent, si (1) que nous pouvons bien dire avec le prophete : *Ab aquilone omne malum panditur* (Jer. 1); Tout mal vient du costé d'aquilon; car ne pouvant mouvoir, nous ne pouvons chercher le bien, ny fuyr le mal. Vrayement nous sommes tous pecheurs, nous pouvons tous dire que : *Aquæ intraverunt usque ad animam meam* (Psal. 68); Les eaux ameres du peché sont entrées jusques dans mon ame. Mais quelques-uns se remuent taschant à se depetrer de ces eaux, et se retirer du peché, desquels on peut dire : *Benedicite omnia quæ moventur in aquis Domino*; Benissez le Seigneur, vous tous qui vous mouvez dans les eaux; mais ceux qui ne se remuent point ne peuvent pas tenir ce langage. De plus cette maladie a une tres-mauvaise condition, c'est qu'elle est presque incurable aussi bien que la paralysie corporelle, non pas que le souverain medecin ne le sçache, et ne le puisse faire; mais parce que ceux qui en sont atteints, ne sentant pas leur mal pour la pluspart, ils n'ont point de recours au medecin, si quelqu'un ne les y porte, comme vous voyez aujourd'huy : car, comme dit Salomon en ses

(1) Tellement.

Proverbes, le paresseux s'estime plus sage que sept hommes qui proferent des sentences : *Sapientior sibi videtur piger septem viris loquentibus sententias* (Prov. 7). Ils ont les yeux ouverts pour voir des vanitez mondaines; ils ont la langue bien desployée, mais c'est pour se repaistre d'un grand parler sans vouloir rien faire; ils ne veulent recevoir correction de personne, ains censurent tout le monde.

Maintenant, pour nous garder de cette maladie et purger cette humeur, si elle estoit par adventure en nous, il faut voir ces causes particulieres, et combien (1) qu'elles soient en grand nombre, si est-ce (2) que celles qui sont les plus convenables au lieu et à l'aage où nous sommes, sont ces deux icy : Une flatteuse et trompeuse excuse qu'on se forge en ses pechez, et une grande lascheté de courage; car les uns se font accroire de n'estre point malades, encore qu'ils se sentent bien detraquez; les autres aiment mieux demeurer malades que de gouster l'amertume de la medecine.

Que pensez-vous que fait l'artisan qui survend sa marchandise, et lequel à tout propos jure afin de survendre, et dit que c'est un gain honneste qu'il fait en homme de bien? Il cherche des excuses pour excuser ses pechez : *Ad excusandas excusationes in peccatis* (Psal. 140). Et c'est pour luy que David a adjousté : *Qui jurat proximo suo, etc.*; Qui jure à son prochain, etc. Et Dieu : *Non furtum facies*; Tu ne feras point de larcin; neantmoins, sous pretexte d'une juste vacation, il pense estre homme de bien. Et le chicanneur qui sur un pied de mouche entretient un procez, qui ruine l'ame, le corps, et la maison de deux miserables parties, il se flatte et s'excuse sur une petite et chetive loy toute deschirée, et par des tergiversations fait perdre le droict à son prochain; et neantmoins c'est bien à luy auquel Nostre-Seigneur a fait dire : *Si utique justitiam loquimini, recta judicate, filii hominum* (Amos. 5). Si certainement vous parlez en verité et justice, jugez droictement, enfans des hommes. *Vae vobis qui dicitis bonum malum, et malum bonum, et convertitis in absynthium judicium* (Isa. 5); Mal-heur à vous, qui dites que le bien et mal, et que le mal est bien, et qui convertissez la justice en absynthe; car ce qui est estably pour le soulagement, il le rend la ruine du pays. Ce juge qui la fait si longue, s'excuse sur dix mille raisons de coustume, de style, de theorie, de pratique, et de cautelle. C'est à luy auquel s'adresse la loy : *Properandum, De judiciis, etc.* — *Beati qui fa-*

(1) Quoi. — (2) Encore est-il.

ciunt justitiam in omni tempore (Psal. 105); Bienheureux sont ceux qui rendent la justice en tout temps. L'usurier va-t-il pas se trompant luy-mesme, avec dix mille excuses pour faire mentir l'Escriture, qui dit : Que telles sortes de gens n'iront point *in tabernaculum Domini*, au tabernacle du Seigneur. Les prestres se flattent-ils pas avec des dispenses, quoy que ce qui est dit en l'Evangile, que personne ne peut servir à deux maistres, *Nemo potest duobus dominis servire* (Matth. 6), soit escrit en grosses lettres? Les dames se flattent-elles pas, lesquelles, n'aymant point leurs marys, se playsent d'estre courtisées, s'excusant qu'elles ne font point d'actes contraires à leur honneur? se playsent-elles point de passionner cettuy-cy, et celuy-là, disant que, nonobstant cela, elles ne voudroient pour rien violer la loy de leur mariage? C'est pour cela que Nostre-Seigneur dit : *Non concupisces*, Tu ne convoiteras point. C'est pour cela que David a laissé par escrit : *Exitus aquarum deduxerunt oculi mei, quia non custodierunt legem tuam* (Psal. 118); Les eaux ont coulé de mes yeux en abondance, parce qu'ils n'ont pas gardé vostre loy. Et toutes ces sortes de gens sont paralytiques; ne sentant point leur mal, ils ne s'en confessent jamais : *Bibunt sicut aquam iniquitatem* (Job. 45); Ils boivent l'iniquité comme l'eau, ils sont comme Esaü, qui se souciait fort peu d'avoir perdu son droit d'aisnesse, *Parvipendens quod primogenita perdidisset* (Gen. 25); se flattant, ils sont semblables au Pharisien.

Mais mon intention est de vous descouvrir principalement l'autre cause de cette paralysie, sçavoir la couïardise (1) et lascheté de courage; c'est le vice auquel vous voyez tant de gens qui ne se veulent mouvoir au bien, ny retirer du mal, pource que cela leur semble mal aysé. *Dicit piger : Leo est foras, in medio platearum occidendus sum* (Prov. 22). Ils disent ces parolles du paresseux : Le lion est dans la ruë, si je sors il me devorera au milieu de la place. Ce sont ceux qui ayant esté pecheurs, sont du tout lasches à bien faire. S'il faut se confesser : O que cela est fascheux, ô que cela est difficile! et ne considerent pas qu'il n'est pas des pechez comme des fruicts qui meurissent sur l'arbre, et puis tombent d'eux-mesmes; mais qu'au contraire, plus les pechez demeurent en l'ame, tant plus mal-aysé est-il de les arracher. Escoutez l'Ecclesiastique : *Fili, peccasti? non adjicias iterum, sed de pristinis deprecare Dominum* (Cap. 21); Mon fils, si tu as peché, n'y retourne pas derechef, mais prie le Seigneur qu'il te pardonne. Qui ne pleureroit li-

(1) Paresse.

sant le chapitre 5 du livre 8 des *Confessions* de S. Augustin, où il se lamente d'avoir procrastiné (1) sa conversion? O Seigneur, comment vous respondois-je? *Modo, ecce modo, sine paululum; sed modo et modo non habebant modum, et sine paululum ibat in longum;* Tout maintenant, tout maintenant, attendez encore un peu, ce sera pour tantost; mais ce tout maintenant ne venoit point, et cet attendez encore un peu tiroit en grande longueur. *Tempus est nos de somno surgere;* Or il est temps de nous lever du sommeil. *Ne dicas amico tuo Christo stanti ad ostium et pulsanti: Vade et cras revertere, cum statim possis;* Ne dites donc pas à vostre amy Jesus-Christ, qui attend et qui heurte à la porte de vostre cœur: Allez et revenez demain, puisque vous luy pouvez ouvrir soudainement. O si tu sçavois combien Nostre-Seigneur t'attend en grande affection! Tobie envoyant en Ragès l'ange à Gabel, luy dit: *Scis quoniam numerat pater meus dies, et si tardavero una die plus, contristabitur anima ejus* (Tob. 9); Tu sçais que mon pere compte tous les jours; si je retarde davantage, j'affligeray son ame.

C'est faire comme l'enfant prodigue: *Ire in regionem longinquam;* C'est aller en une region loingtaine. Il faut beaucoup de peine pour en revenir, quand une fois on est allé jusques-là. Hé! quelle difficulté y a-t-il tant à se convertir, aussitost qu'on se void en peché? *Induere fortitudine tua, Sion* (Isa. 2). Sion, reprenez vostre force. *Quærite Dominum dum inveniri potest* (Isa. 55); Cherchez le Seigneur pendant qu'on le peut trouver. Ne faites pas comme l'Espouse és Cantiques, qui treuva des excuses quand son amy vint, disant qu'elle estoit au liet; elle le voulut par apres chercher, et elle ne le retreuva plus. Ne faites pas de vostre ame comme Jonas faysoit de Ninive, qu'il ne pensoit pas devoir venir que mal-aysement à penitence, et cependant incontinent que cette ville entendit: *Adhuc quadraginta dies, et Ninive subvertetur* (Jon. 3), Encore quarante jours, et Ninive sera renversée, elle se convertit.

Que diray-je plus? Si on parle de frequenter les sacremens, ils confessent que cela est bon; mais ils n'en sçauroient prendre la peine, disent-ils: il faut cecy, il faut cela. Hé, mon frere! je te diray ce qu'il faut faire: il faut purger les affections du cœur, oster ce qui deplaisait à Dieu, qui est le peché mortel, puis se preparer avec bonnes intentions, et avoir ferme propos de s'amender. Cela te semble-t-il chose si difficile, qu'il ne la faille faire pour un si grand bien? C'est chose toute arrestée que: *Nisi*

(1) Remis de jour en jour.

manducaveritis carnem filii hominis, non habebitis vitam in vobis (Joan. 6); Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez point la vie en vous. Mais j'ay mesnage, direz-vous, je ne sçaurois bonnement me tenir sans crier, sans me distraire. Je suis homme de conversation, et ne puis que je ne me treuve en des lieux où il me faut faire le bon compagnon. Mon bon frere, prends peine à ne point offenser Dieu, et du reste vis joyeusement. Ouy, mais il y a de la peine à se confesser, à se preparer. Certainement la peine est legere; mais si tu ne veux prendre peine aucune, je te diray : *Si quis non vult operari, non manducet* (I. Thess. 3); Que si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange point, ny le pain du corps, ny le pain de l'ame, comme indigne de vivre. Mais assure toy que l'ame effeminée et qui est lasche aura faim : *Anima effeminata esuriet* (Prov. 18), et David dit : *Et aruit cor meum, quia oblitus sum comedere panem meum* (Psal. 104); Que son cœur s'est seiché et affoibly, parce qu'il a oublié de manger son pain. Tellement que de ces paralytiques spirituels on peut bien dire : *Trepidaverunt timore ubi non erat timor* (Psal. 13); Qu'ils ont eu de la crainte où il n'y en avoit point de sujet. Et avec cette reprehension : *Dereliquerunt me fontem aquæ vivæ, et foderunt sibi cisternas dissipatas, quæ continere non valent aquas* (Jer. 2); Qu'ils ont quitté la fontaine d'eau vive, et se sont fouys des cisternes rompuës, qui ne peuvent contenir les eaux. Voyez-vous les maux que fait cette paralysie, qui nous garde de cheminer à Dieu? vous avez veu ce que c'est.

Maintenant mettons tous la main à la conscience, et demandons à nous-mesmes si nous n'en sommes point detenus. Si nous ne voulons pas nous amender, si nous cheminons froidement en la voye spirituelle, il y a danger pour nous : que si quelqu'un se doute d'y tomber, comme nous avons tous occasion de la craindre, je vous veux donner un remede, duquel pourront encore user ceux qui sont desjà tombez paralytiques, pour se guerir. Ne sçavez-vous pas que le froid est guery et chassé par le chaud? Or, toute sorte de chaleur ne guerit pas ce mal. Le feu de genievre est sain au catharre, non pas celuy de chesne. Le feu excité par la meditation de la mort et passion guerit, mais guerit ceux qui sont d'une nature souple; c'est une medecine lenitive. Le feu des tribulations guerit, mais il n'est pas propre à tout le monde. Le feu de l'Eucharistie y sert pour consolider et conforter, mais il faut desjà avoir evacué les mauvaises humeurs. Quel feu donc nous guerira de cette paralysie? le feu

d'enfer, mes bons freres, la consideration duquel je vous ordonne, et à mon ame propre pour nous guerir, si nous nous en sçavons servir. Il faut descendre en enfer vivans, dit un prophete. Et le bon roy Ezechias converty et guery, nous apprend comme il le faut appliquer : *Ego dixi in medio dierum meorum : Vadam ad portas inferi* (Isa. 38); J'ay dit au milieu de mes jours : J'iray aux portes d'enfer. Il y a en ces parolles trois conditions : *Ego dixi*, J'ay dit; car quand Jesus le dira comme juge, il ne sera plus medecine. *In dimidio dierum meorum*, Au milieu de ma vie, en mon printems. *Meorum*; car le jour du Seigneur viendra aux portes, *Veniet dies Domini ad portas* pour voir ce qui s'y fait. Et voyant les grandes peines qu'on y endure, qui ne s'efforcera de les eviter, qui ne s'eventuëra de n'estre point du nombre? O donc, considerez ce que vous faites, et vous acheminez au bien : *Contendite intrare per angustam portam* (Luc. 13), Taschez d'entrer par la porte estroite. Ne vous imaginez pas tant de peines, car Nostre-Seigneur dit : *Ego cogito cogitationes pacis, et non afflictionis* (Jer. 29); J'ay des pensées de paix, et non d'affliction. *Amen.*

VIVE JESUS!

PREMIER SERMON

POUR LA FESTE DE TOUS LES SAINTS.

(RÉCUEILLI.)

Oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascenderunt quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum.

OEil n'a veu, ny oreille entendu, et il n'est jamais entré en la pensée ny au cœur de l'homme quelles et combien grandes sont les choses que Dieu a préparées à ceux qui l'ayment. (1. COR. 2.)

Ce sont les parolles de S. Paul, mes cheres sœurs, desquelles il se servoit escrivant aux Corinthiens, pour les exciter à se deprendre des choses basses et transitoires de ce monde, et se desengager des affections de cette mortalité, en relevant leurs cœurs et leurs pensées aux biens eternels et perdurables (1). Et moy, ayant à vous parler en cette solemnité de la gloire des saints, j'ay pensé que je me devois servir des parolles de ce

(1) Qui durent sans fin.

grand Apostre, et les vous adresser, pour par icelles (1) vous encourager à relever vos cœurs et vos pensées à la consideration de la gloire et felicité eternelles, que Dieu a preparées à ceux qui l'ayment et le craignent en cette vie, et vous exciter par ce discours à mespriser et retirer vos affections de toutes les choses créées; puisque, comme dit l'Escriture sainte, le ciel et la terre passeront, *Cœlum et terra transibunt*, c'est-à-dire, que tout ce qui est icy-bas prendra fin.

Or, pour vous dire et faire comprendre quelque chose de cette gloire, je me serviray d'une histoire qui est rapportée au premier chapitre du livre d'Esther, d'un festin que le roy Assuerus fit à tous les plus grands de son royaume, qui fut le plus admirable, magnifique et solemnel qui se puisse jamais voir ny entendre, d'autant qu'en iceluy toutes les conditions requises, et qui se peuvent souhaitter en un festin pour le rendre remarquable, s'y retreuverent. Car, en premier lieu, celuy qui faysoit le banquet estoit roy de cent vingt-sept provinces, et iceluy s'y treuva, qui est une des principales pieces du festin, à sçavoir que celuy qui le fait s'y treuve, principalement quand c'est une personne de qualité royale. Et quant à ce qui estoit des viandes, elles estoient les plus excellentes qu'on eust peu souhaitter, et le vin le plus exquis qu'on eust peu rencontrer. Ceux qui servoient en ce banquet estoient des personnes de grande qualité, constituées par le roy, lesquelles s'acquittoient fort soigneusement de leur office. Le lieu où se faysoit le festin estoit le plus beau et magnifique qui se puisse jamais voir, les piliers estoient de marbre, les corniches d'emeraudes, les tapisseries estoient de soye toutes rehaussées d'or et d'argent, les planchers estoient tout azurez, il y avoit des couches toutes battuës en or fin, et avec cela les musiques les plus belles et exquises, et les instrumens les plus accords et harmonieux qui se puissent entendre ny manquoient point : il y avoit aussi des parterres artificiels, diaprez d'une varieté innombrable de fleurs les plus belles qu'on eust peu souhaitter. Les invitez estoient les plus grand princes et seigneurs de cette contrée, et le banquet dura cent quatre-vingts jours, avec toutes ces magnificences. En somme, l'Escriture le rapporte comme la chose la plus excellente et admirable qui se puisse jamais dire ny voir.

Ayant donc jetté les yeux de ma consideration sur cette feste, je n'ay point treuvé d'histoire ou de discours plus propre pour vous représenter la gloire et felicité des saints, que ce festin du

(1) Elles.

roy Assuerus, puisque cette félicité éternelle n'est autre chose qu'un festin ou banquet, auquel nous sommes tous invitez, et ceux qui sont receus sont rassasiez de toutes sortes de delices. Mais certes, quand je viens à comparer ce banquet éternel de la gloire des saints avec celui d'Assuerus, je treuve que cettuy-cy n'est rien au prix de celui-là : aussi n'y a-t-il rien à quoy il puisse estre comparé, d'autant qu'en ce festin de l'Agneau sans macule (1) se retrouve tout ce qui s'est treuvé en celui d'Assuerus en une façon beaucoup plus excellente, et en iceluy sont jointes ensemblement (2) toutes les conditions requises, pour rendre un banquet infiniment plus solemnel, magnifique et admirable qu'on scauroit imaginer.

Premierement, celui qui fait le festin est Dieu, qui surpasse infiniment en grandeur et dignité tout ce qui est et peut estre : et sa personne royale et divine, non seulement s'y treuve et assiste au festin ; mais, qui plus est, il est luy-mesme la viande et le mets qui repaist et rassasie les conviez, par cette admirable et ineffable communication qu'il leur fait de soy-mesme. Les assistans ou personnes qui servent à ce divin festin sont les anges, archanges et autres esprits celestes que Dieu a nommez et destinez à cela. De vous parler de la beauté du lieu où se fait le festin, ô certes ! cela est tout-à-fait impossible ; aussi mon dessein n'est de le faire maintenant, ains (3) de vous dire brièvement sur chaque circonstance quelque chose des excellentes conditions de cet admirable festin de la félicité éternelle.

Donc, pour commencer par la principale circonstance, qui est, que Dieu qui fait le festin, se treuve en iceluy, et qu'il est luy-mesme la viande qui rassasie ceux qui sont conviez, escoutez ce qui est dit en l'Apocalypse : *Vincenti dabo edere de ligno vitæ quod est in paradiso Dei mei* (Apoc. 2) ; Je donneray à celui qui vaincra à manger de l'arbre de vie qui est au paradis de mon Dieu. *Beati qui ad cœnam nuptiarum agni vocati sunt* (Ibid. 19) ; Bien-heureux sont ceux qui sont appellez au banquet des nopces de l'Agneau ; car ils n'auront jamais ny faim ny soif, d'autant qu'il les conduira aux fontaines des eaux de vie (Apoc. 7) : *Et deducet eos ad fontes vitæ aquarum*. Mais quelles sont ces eaux de vie, sinon Dieu mesme, lequel se fera la viande de ses esleus, en se communiquant à eux par la claire vision et cognoissance de sa divinité ?

O quel festin plus excellent et rempli de delices se pourroit-il jamais treuver ny desirer que celui que Dieu fait dans le ciel à

(1) Tache. — (2) Ensemble. — (3) Mais.

ses saints, puisqu'il est luy-mesme leur viande? C'estoit sans doute apres la jouyssance de ce divin festin que le saint prophete David souspiroit, quand pressé du desir de voir Dieu, il s'escrioit : *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum ita desiderat anima mea ad te, Deus; quando veniam, et apparebo ante faciem Dei* (Psal. 41)? Quand sera-ce, ô mon Dieu, que mon ame plus alterée du desir de vous voir, que n'est le cerf poursuivy des chasseurs de rencontrer quelque claire fontaine pour appaiser sa soif par la fraischeur de ses eaux, paroistra devant vostre face? Et pour confirmation de ces parolles : Je seray rassasié, dit-il, quand vostre gloire m'apparoistra : *Satiabor cum apparuerit gloria tua* (Psal. 16).

C'est une chose hors de tout doute et controverse, que la gloire essentielle des bien-heureux consiste en la claire vision et cognoissance de Dieu : *Hæc est vita æterna ut cognoscant te Deum verum* (Joan. 17); comme au contraire la peine des damnez, qu'on appelle du dam, consiste en la privation de cette claire vision. Mais outre cette gloire essentielle, il y en a une autre qu'on appelle accidentelle, qui est celle que les bien-heureux reçoivent par accident, comme les damnez outre la peine du dam en ont encore une autre qu'on appelle du sens : ce sera de cette gloire essentielle et accidentelle dont nous parlerons maintenant.

Premierement, quant à la gloire essentielle, qui consiste à voir Dieu tel qu'il est, clairement, sans ombre ny figure, on y voit des choses si grandes et excellentes, que Dieu mesme, avec l'infinité de sa toute-puissance, n'en peut produire, faire, ny creer de plus grandes, puisqu'on y voit premierement sa divinité, qui est la source infinie de toutes sortes de grandeurs; secondement, l'on y void encore l'union du Verbe eternel avec la nature humaine; troisiemement, l'on y void la maternité de la S^{te} Vierge nostre tres-honorée Mere et Maistresse; en quatriesme lieu, l'on y void la gloire des bien-heureux, de laquelle il est le souverain object. Or tout cecy depend principalement de la gloire essentielle.

Quant à la premiere chose qui fait la gloire essentielle des saints, qui est la vision de Dieu, il ne se peut rien voir, ny de plus excellent, ny rien ne peut estre de plus grand, d'autant que (comme disent les theologiens) Dieu est un estre qui est par dessus tout estre, un acte tres-pur et tres-simple; et Dieu mesme, avec l'infinité de sa toute-puissance, ne peut rien produire ny creer de plus haut, ny de plus grand que luy : car s'il pouvoit

creer quelque autre chose plus grande ou plus haute que luy, il ne seroit pas Dieu, puisque Dieu est un estre qui est au dessus de tout estre, increé, independant, et que rien ne peut esgaler. Tous les theologiens sont d'accord en cecy, et ny a point sujet d'en disputer, d'autant que cela est une verité tres-claire et manifeste.

La deuxiesme chose que voyent les bien-heureux dans le ciel, est ce mystere ineffable de l'union hypostatique de la nature divine avec la nature humaine, qui est une œuvre sublime et relevée, qu'elle surpasse infiniment tout ce que les esprits, tant angeliques qu'humains, peuvent concevoir.

La troisieme est la maternité de Nostre-Dame jointe à sa virginité, qui est encore une chose plus grande qu'on ne sçau-roit dire ny penser : d'autant que la virginité jointe à la maternité est l'œuvre la plus excellente apres l'incarnation, que Dieu avec sa toute-puissance puisse faire; car comment, je vous prie, mes chers ames, pourroit-il eslever une creature plus haut, que de la faire Mere de Dieu, qui est la plus grande dignité qui puisse estre?

La quatriesme chose que voyent les bien-heureux, et dont je veux parler, est la lumiere de gloire, qui est aussi une des plus grandes choses qui se puissent creer, puisqu'elle a pour object Dieu mesme, qui est une clarté et lumiere increée, par laquelle l'on void toutes les autres lumieres, qui sortent toutes de celle-cy comme de leur source et origine, sans qu'elle en puisse estre tant soit peu interessée ou diminuée : *In lumine tuo videbimus lumen* (Psal. 35); En vostre lumiere nous verrons la lumiere, dit le saint prophete.

Or, de ces quatre choses si grandes, si admirables et si excellentes, jouyssent les bien-heureux dans le ciel; car ils voyent face à face, clairement, sans ombre ny figure, Dieu trin, et un, non par enigme ny figure, mais tel qu'il est, avec une si grande clarté, que dans son essence ils voyent la lumiere en la lumiere, et la lumiere de toutes les autres lumieres; et en icelle ils voyent la grandeur et excellence de l'incarnation du Verbe eternal et de la maternité de la Vierge, et encore quelle et combien grande est la gloire que Dieu donne à ses esleus, et en cette claire vision de Dieu ils descouvrent et viennent à une parfaicte intelligence des plus profonds mysteres de la foy; desquels ils ont la cognoissance avec une telle clarté, joye et allegresse, qu'ils n'en peuvent souhaiter ny desirer une plus grande. De sorte qu'on peut veritablement dire, qu'en cette vision ils re-

çoivent une mesure de delices si pleine et si comblée, qu'elle s'espance de toutes parts, et que l'extreme joye et liesse qu'ils reçoivent en la possession de cette gloire essentielle, par la cognoissance de toutes ces choses, les rassasie tres-parfaitement.

Hél combien pensez-vous, mes cheres sœurs, que les bien-heureux reçoivent de suavité par la claire vision du mystere ineffable de la tres-sainte Trinité, voyant l'eternité du Pere, du Fils et du Saint-Esprit, voyant comme le Fils est engendré du Pere, et que le Pere ne procede de personne, et comme le Saint-Esprit, par un soupir amoureux, procede du Pere et du Fils. Quelle joye de voir que le Fils n'est point moindre que le Pere, lequel, pour estre Pere, n'est point plus grand que le Fils, et que le Saint-Esprit est en tout esgal au Pere et au Fils! Quelle suavité de voir que le Fils est eternal, et aussi ancien que le Pere, et que le Saint-Esprit est aussi ancien que le Pere et le Fils, et que les trois personnes, n'ayant qu'une mesme essence, ne font qu'un seul Dieu.

Je lisois hier en la vie de S. Ignace, fondateur des Jesuites, que Dieu luy fit la grace de luy monstrer, dans une vision, le mystere de l'ineffable et tres-adorable Trinité, de laquelle vision il receut tant de clarté et de lumiere en son entendement, qu'il en faysoit apres des discours les plus profonds et relevez qui se puissent dire ou entendre, et demeura longtemps à escrire ce qu'il en avoit appris, remplissant plusieurs cahiers de choses les plus hautes et sublimes qui se puissent voir en la theologie; ce qui montre que Dieu, en cette vision, luy fit cognoistre de ce divin mystere ce qui s'en peut concevoir en cette vie: et apres cette vision, ce sacré mystere demeura si fortement gravé et imprimé dans son cœur et dans son esprit, qu'il eut tousjours depuis une singuliere devotion en iceluy, se fondant de joye toutes les fois qu'il en avoit le souvenir. Or, si ce saint a receu tant de joye et de consolation par cette vision, quelle pensez-vous que doit estre celle que reçoivent les bien-heureux en la claire veuë et cognoissance qu'ils ont de cet ineffable mystere de la tres-adorable Trinité?

Mais combien grande est la joye qu'ils reçoivent encore de voir ce nœud indissoluble, avec lequel l'humanité a esté jointe et unie avec la divinité en cet œuvre incomparable de l'incarnation, par laquelle Dieu s'est fait homme, et l'homme a esté fait Dieu, voyant clairement comme ce divin mystere s'est accompli, et comme le Verbe eternal a pris chair humaine au ventre de

la tres-saincte Vierge, sans faire aucune bresche ny lezion à sa virginité, la laissant toute pure et toute nette, sans offenser en aucune maniere son integrité virginale. Quelle joye et quelle liesse sera celle-cy? quels torrens de voluptez, quels playsirs et contentemens auront eternellement les esprits bien-heureux par la veuë de toutes ces choses.

Et quelle felicité est encore celle qu'ils ont de voir le fruit et l'utilité des sacremens? voyant clairement comme la grace se communique par iceux, selon la disposition et correspondance qu'on y apporte, et comme les uns la reçoivent, et les autres la rejettent : comme Dieu donne la grace tres-suffisante et surabondante aux uns, et la grace efficace aux autres, et comme il la refuse à quelques uns, sans toutesfois leur faire aucun tort, ne faisant rien en cela qui ne soit tres-juste, comme dit le grand S. Augustin. Se pourroit-il jamais penser, mes cheres ames, avec quelle suavité les bien-heureux cognoissent et voyent toutes ces choses?

Or, non seulement ils voyent Dieu, qui est ce en quoy consiste la felicité, mais aussi ils l'entendent parler, et parlent avec luy, et font des colloques et dialogues admirables avec sa divine Majesté; et c'est encore icy l'un des principaux poincts de leur beatitude. Mais, ô Dieu! quel langage est-ce qu'ils tiennent, et de quelles parolles se servent-ils? Certes, leur parler et leur langage n'est autre qu'un langage d'amour d'un pere bien-aymé avec ses tres-chers enfans, et des enfans avec leur tres-cher pere, c'est-à-dire que le langage des bien-heureux est un langage tout filial et plein d'amour; car comme ce lieu est la demeure des enfans de Dieu, et que nul n'entre dans le ciel s'il n'ayme Dieu, s'il n'a la charité, et s'il n'est enfant de dilection : aussi leur langage est tout filial et amoureux. Mais quelles parolles d'amour est-ce que Dieu dira à l'ame bien-heureuse? ô certes, il luy dira ces gracieuses parolles : Tu seras tousjours avec moy, et je seray tousjours avec toy; tu seras desormais toute à moy, et je seray tout à toy; et l'ame bien-heureuse, par un amour reciproque, luy respondra ces amoureuses parolles prononcées avec tant de suavité par l'Espouse au Cantique des Cantiques : *Dilectus meus mihi et ego illi* (Cant. 2); Mon bien-aymé est tout à moy, et je suis tout à luy, il est à cette heure tout mien, et je seray desormais et sans fin toute sienne.

Si l'Espouse, estant encore en cette vallée de miseris, disoit ces parolles d'amour avec tant de suavité, ô Dieu! quelle joye et quelle jubilation sera celle que recevront les bien-heureux en

cette felicité eternelle, par ce dialogue et cet entretien amoureux qu'ils auront avec Nostre-Seigneur, lequel leur parlera de ce qu'il a fait et souffert pour eux, leur disant : En un tel temps je souffrois telles et telles choses pour vous ; les entretenant du mystere de l'Incarnation, et de tout ce qu'il a operé pour nostre redemption, leur disant : J'ay fait pour vous sauver, et attirer à moy, telles et telles choses, je vous ay attendus tant de temps, allant apres vous quand vous faysiez les revesches, comme vous forçant par une douce violence de la recevoir ; je vous donnois en un tel temps ce mouvement et cette inspiration. je me servis d'un tel moyen pour vous attirer à moy. En somme, il leur decouvrira ses secrets jugemens, et les voies inscrutables qu'il a tenuës, et desquelles il s'est servy pour les retirer du peché, et les disposer à la grace : bref, l'entendement des bien-heureux demeurera tout remply de clarté et de cognoissance, tant de la grandeur de l'estre immense de Dieu, que de ce qu'il a fait et souffert pour eux, et des faveurs qu'il leur a communiquées ; et enfin de tout ce qui concerne la divinité et humanité de Nostre-Seigneur, et la maternité et virginité de Nostre-Dame et glorieuse Maistresse, qui est la troisieme chose la plus sublime que les bien-heureux voyent dans le ciel, ainsi que nous avons dit.

Et si S. Bernard, comme tres-devot et plein d'amour qu'il estoit envers l'humanité de Nostre-Seigneur, et envers sa tres-sainte Mere, reccut tant de suavité et de playsir en la consideration du mystere de sa sainte naissance, lorsqu'estant une nuict de Noël dans une eglise, en la ville de Chastillon-sur-Seine, meditant cette sacrée nativité, que son entendement et toutes les facultez de son ame furent tellement englouties en la consideration de ce divin mystere, avec tant de consolation et admiration, et fut si absorbé en iceluy, par la cognoissance que Dieu luy en donna alors, qu'il demeura quelques jours sans se pouvoir retirer de cette veuë, quelque violence qu'il se pust faire ; en quel abysme de delices pensez-vous donc, mes cheres filles, que s'abysmera l'entendement des bien-heureux, en la claire veuë, non seulement de la nativité de Nostre-Seigneur, mais de tous les divins mysteres de nostre redemption ? Leur volonté sera alors dans une union tres-intime et inseparable avec celle de Dieu, sans que jamais elle puisse faire aucune resistance à icelle, ains accomplira tousjours tres-parfaictement, sans aucune respugnance, tout ce qui sera de son divin vouloir. Leur memoire sera aussi toute pleine de Dieu, et du ressouvenir des graces et des

biens qu'il leur a faits en cette vie mortelle, et du peu de service qu'ils luy ont rendu, au prix des grandes recompenses qu'ils possederont.

Enfin toutes les puissances et facultez des esprits bien-heureux seront tellement rassassiez, qu'ils ne pourront rien souhaiter davantage que ce qu'ils possederont : *Vincenti dabo manna absconditum*; Je leur donneray, dit Dieu en l'Apocalypse, une manne cachée qui les rassasiera et assouvira entierement; et outre cela, je donneray à un chacun une pierre blanche, en laquelle il y aura escrit un nom nouveau, que personne n'entendra que celui qui le recevra : *Et dabo illi calculum candidum, et in calculo nomen novum scriptum, quod nemo scit nisi qui accipit* (Apoc. 2). Mais quelle est cette pierre blanche qui sera donnée à l'ame bien-heureuse, sinon Jesus-Christ, vraye pierre angulaire, lequel se donnera à chaque esprit bien-heureux par cette incomprehensible et ineffable communication qu'il leur fera de soy-mesme, en la vie eternelle? car la blancheur de cette pierre ne signifie autre chose que la candeur et pureté de Nostre-Seigneur, vray agneau sans tache ni macule. Mais quel sera ce nom qui sera gravé en cette pierre? certes il n'y a point de doute que nous ne soyons comme des caracteres gravez en l'humanité de Nostre-Seigneur, ainsi qu'il dit par Isaye : *Ecce in manibus meis descripsi te* (Isa. 49); Il nous a escrits en ses mains, d'autant que les cloux qui les ont percées nous ont escrits et gravez en icelles, et de mesme la lance nous a escrits en son cœur sacré, en luy ouvrant le costé.

Hier au soir, en considerant la gloire des saints, il me vint en pensée que cette parolle qui est escrite en cette pierre blanche, que personne n'entend que celui qui la reçoit, n'estoit autre qu'une parolle filiale et amoureuse, telle que celle que nous avons dite que Dieu dira à l'ame bien-heureuse : Je suis tout à toy, et tu es toute à moy, tu ne te separeras jamais de moy, et je ne m'esloigneray jamais de toy. O Dieu! mes cheres sœurs, c'est icy le comble de la felicité des bien-heureux, de sçavoir que cette gloire de laquelle ils jouyssent sera eternelle, et ne prendra jamais fin; car qu'est-ce qui cause plus de joye dans les prosperitez qu'on possède en cette vie, sinon l'esperance qu'on a qu'elles seront de longue durée? comme au contraire rien n'abat tant le courage, ny ne diminue tant la joye, que la crainte qu'on a que telles prosperitez ne dureront pas longtemps, et ne viennent tost à passer. Mais les bien-heureux possèdent la felicité avec une plenitude de joye libre de toute crainte et

apprehension de perdre ce bien incomparable duquel ils sont jouyssans, parce qu'ils sont asseurez que leur gloire sera eternelle, et ne leur pourra jamais estre ostée.

Vous aurez leu, je m'asseure, en la vie de S^{te} Therese, la devotion qu'elle avoit à ouïr chanter le *Credo* de la sainte Messe, selon que la sainte Eglise le chante; mais elle estoit particulièrement attirée à ces parolles : *Cujus regni non erit finis*; Son royaume sera eternel; et en la consideration de cette eternité, elle se fondoit toute en larmes de joye et de consolation. Certes, je ne ly jamais cela en la vie de cette grande sainte, que je n'en sois, nonobstant toute ma misere et la dureté de mon cœur, grandement touché. Or, si la pensée qu'on a en cette vie, que le regne de Dieu est eternel, cause au cœur humain tant de joye et liesse spirituelle, quel pensez-vous que doit estre le contentement des saints, en l'assurance qu'ils ont de la perpetuité de leur gloire? O certes! cela ne peut estre compris de nos petits esprits.

Mais outre cette gloire essentielle des bien-heureux dont nous avons parlé, ils en ont encore une autre qu'on appelle accidentelle, qui est celle qui leur arrive par accident, comme nous avons dit au commencement de ce discours, et laquelle leur arrive de plusieurs choses, mais specialement de la claire veuë et cognoissance qu'ils ont de la gloire de tous les habitans du ciel; car vous sçavez que tous ne la possèdent pas esgalement, ains en degré different, les uns plus, les autres moins : et bien que cela soit ainsi, tous neantmoins sont tres-contens de la gloire qu'ils possèdent; et ceux qui en ont moins se resjouyssent de ceux qui en ont davantage, d'autant que la charité est là en sa perfection, n'y ayant point dans le ciel d'envie ny de jalousie : et c'est véritablement en ce lieu qu'on peut dire, avec le grand Apostre, que la charité n'est point envieuse ny jalouse, puisque chacun de ces bien-heureux citadins est aussi aise de la gloire des autres que de la sienne propre : *Charitas non æmulatur, non est ambitiosa, non quærit quæ sua sunt* (1. Cor. 13). Et par cette douce communication et participation qu'ils ont de la felicité les uns des autres, tous demeurent tres-contens et satisfaits de celle qu'ils possèdent. Vous entendrez mieux cecy par quelque similitude.

Voyez un bon pere qui habille deux de ses enfans de drap d'or, et comme ils ne sont pas tous deux de mesme taille et grandeur, il en faut plus à l'un qu'à l'autre; de sorte qu'il en faudra bien six ou sept aulnes pour l'un, et trois ou quatre suffiront pour la robbe de l'autre : si vous les regardez, ils sont

tous deux vestus de drap d'or, et par consequent ils doivent estre esgalement contens, et quoy que le premier, lequel a sept aulnes de drap d'or en sa robbe, en ayt plus que celuy qui n'en a que trois ou quatre, si est-ce que celuy qui en a moins ne luy en porte aucune envie, parce qu'il en a autant qu'il luy en faut pour son vestement. Ainsi en est-il de la gloire des bien-heureux; car tous sont parfaitement contens de celle qu'ils possèdent, sans envier celle des autres, chacun estant pleinement satisfait selon sa capacité.

Et comme nous voyons encore qu'en cette vie tous n'entendent pas esgalement le son et l'accord d'une bonne musique, et que celuy qui a l'ouïe dure ne peut pas si bien remarquer sa melodie et sa perfection, quoy qu'il entende et sçache bien la musique, comme fait celuy qui a l'ouïe plus subtile, et quoy que le premier soit content de la suavité qu'il reçoit à ouyr cette musique, si est-ce neantmoins que cette suavité n'est pas si grande que celle que reçoit celuy qui a plus de subtilité en l'oreille, quoy que tous deux soient contens de cette musique. De mesme voyons-nous que le soleil n'est pas esgalement regardé d'un chacun, et neantmoins tous se contentent de sa clarté, pour en recevoir autant qu'ils en peuvent supporter; car celuy qui a les yeux troubles ou foibles ne peut pas recevoir les rayons du soleil avec la mesme clarté que fait celuy qui a la veuë plus forte, claire et nette; et toutesfois les uns et les autres sont satisfaits et contens de la lumiere du soleil, bien que le contentement des uns soit plus excellent que celuy des autres. Ainsi en est-il de la gloire que reçoivent les bien-heureux dans le ciel.

Mais de parler de la beauté du lieu où se fait ce divin festin de la felicité eternelle, qui est encore une gloire accidentelle, et de la dignité des conviez, et de ceux qui servent, ce sont des choses qui seroient trop longues à raconter, et encore tout ce qui s'en pourroit dire ne seroit rien au prix de ce qui s'y treuve en verité. La sainte mere Therese, parlant de la beauté du ciel, s'essaye de treuver quelques similitudes propres pour nous en faire concevoir quelque chose, et afin de se faire entendre, elle compare le ciel à une grande salle, laquelle seroit toute pleine et environnée de beaux tableaux et miroirs, parmy lesquels il y en auroit un si grand et si resplendissant que quand on viendroit à s'y regarder, outre qu'on verroit le miroir dans lequel on se regarderoit, on s'y verroit parfaitement soy-mesme, et avec cela l'on verroit encore en iceluy, avec un singulier playsir, tous les tableaux et tous les autres miroirs de cette salle;

mais, ce qui est davantage, l'on y verroit aussi tout ce qu'ils representent chacun en leur particulier.

Or, cette salle ou ce palais où sont ces tableaux et miroirs, c'est le ciel empirée (1) : mais quel est ce miroir si grand et si resplendissant, dans lequel on void tout ce que je vous ay dit, sinon l'essence de Dieu, dans laquelle non seulement on le void et cognoist tel qu'il est, mais l'on s'y void et cognoist aussi soy-mesme, avec toutes les graces qu'on a receuës ; et dans cette divine essence l'on y void encore la gloire de tous les autres saints, tous leurs merites et tout ce qu'ils ont fait et souffert, et toutes les graces et faveurs qu'ils ont receuës de la divine Majesté pendant qu'ils ont esté en cette vie ? et de plus l'on y void encore toutes les choses créées, comme Dieu a fait le ciel et l'a orné du soleil et de la lune, et l'a enrichi d'estoiles, et de tout ce qui se retreuve en iceluy, et comme il a fait la terre diaprée d'une si grande varieté de fleurs ; en somme, comme il a créé toutes choses du neant, et la maniere avec laquelle il y a procedé, qui sera encore un sujet de cette gloire accidentelle, qui procede, comme vous voyez, de l'essentielle, c'est-à-dire, de la claire vision de Dieu.

En cette felicité eternelle, les bien-heureux auront encore pour gloire accidentelle la claire vision des cherubins, seraphins, throsnes, dominations, vertus, puissances, principautez, archanges et anges, qui sont les neuf chœurs de ces esprits celestes, divisez en trois hierarchies, parmy lesquels les saints seront placez chacun selon leurs merites. Mais outre ce que nous avons dit, ils cognoistront encore avec un playsir admirable l'esperance des patriarches, l'obeyssance des prophetes, la charité des apostres, la ferveur et constance des martyrs, l'humilité et fidelité des confesseurs, et la pureté des vierges : ils verront les penitences, jeusnes, veilles et mortifications qu'ils ont pratiquées en cette vie. Bref, toute la perfection, sainteté et gloire des saints, sera à tous en general, à chacun en particulier, un sujet de gloire accidentelle.

Et, outre cela, nos corps seront, apres la resurrection, glorieux ; je dy les nostres, mais avec cette presupposition que je fais tousjours, à sçavoir, si Dieu nous fait la misericorde d'estre du nombre des esleus ; car ils auront, ainsi que nos ames, les quatre dots de gloire, à sçavoir : la subtilité, l'agilité, l'impas-sibilité et la clarté. Et comme maintenant nos ames sont enchassées (s'il faut ainsi parler), dans nos corps qui les tiennent

(1) Ciel empirée, séjour des bienheureux, selon la théologie du moyen âge.

comme prisonnières, les contraignant d'aller où ils vont, ayant une si étroite union ensemble, qu'on peut dire qu'elles participent en quelque chose à leur misere; ainsi, en cette reunion du corps avec l'ame glorieuse, ces quatre dots de gloire luy seront communiquez, par lesquels l'ame le gouvernera, et le menera où elle voudra, sans que jamais il luy fasse aucune resistance : car il aura une telle subtilité qu'il penetrera partout, sans qu'il puisse estre empesché d'aucun obstacle; et quant à son agilité, il sera tel, qu'il n'y aura traict d'arbaleste qui aille si viste, et comme il sera plus subtil que le rayon du soleil, aussi sera-t-il plus agile que luy, et mesme que les mouvemens de l'esprit; il ira plus viste que le vent, ny qu'aucune chose qui se puisse imaginer. Il aura l'impassibilité, en sorte qu'il ne pourra jamais estre offensé, ny alteré d'aucune maladie ny incommodité. Mais outre cela il sera si lumineux que sa clarté surpassera celle du soleil. Et pour comble de sa felicité, il sera semblable à Dieu : et comment semblable à Dieu? c'est-à-dire, par participation de gloire; c'est ce que nous fait entendre la sainte Escriure, quand elle appelle Nostre-Seigneur : *Deus deorum*, le Dieu des dieux, c'est-à-dire, le Dieu de tous les petits dieux qui sont les saints.

Je pensois dire encore un mot sur les circonstances qui se treuverent au banquet de ce grand roy Assuerus, que j'ay pris pour sujet de ce discours; mais je vois que l'heure passe, c'est pourquoy je finis. Que me reste-t-il plus à vous dire, mes cheres sœurs? sinon de vous exciter derechef, par les parolles de S. Paul, à relever vos cœurs et vos pensées à la consideration de ces biens eternels qui sont si excellens, que c'est à tres-juste raison que ce saint apostre dit que l'œil n'a jamais veu, l'oreille entendu, ny le cœur de l'homme pensé ce que Dieu a préparé à ceux qui l'ayment et le servent; *Oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascenderunt, quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum.*

Contentez donc bien vos entendemens à les considerer, afin que par les beautez et excellences que vous y decouvrirez, vous veniez à les aymer et desirer, retirant vos pensées de toutes les choses creées et transitoires de cette vie, pour vous appliquer soigneusement à faire ce qu'il faut pour en acquerir la possession.

Appliquez-vous aussi à mediter ces divins mysteres, et tout ce que Nostre-Seigneur a operé pour nostre redemption, afin que, par la cognoissance que vous en aurez, vostre volonté vienne

à l'aymer; car il le faut aymer çà-bas en terre, pour l'aymer eternellement là-haut au ciel, parce qu'il n'y a point de ciel pour celuy qui n'a point d'amour et de charité. Contentez donc vostre volonté çà-bas, ayment Dieu autant qu'on le peut aymer en cette vie mortelle. Mais comment le faut-il aymer, me direz-vous? il n'y a point de façon, ny de mesure pour cela; la façon et la mesure d'aymer Dieu, c'est de l'aymer sans mesure plus que tout, et au dessus de toutes choses : *Causa diligendi Deum, Deus est, modus sine modo.*

Contentez aussi vostre memoire, luy retranchant tous les souvenirs terrestres, afin de la remplir de choses celestes, mais specialement des divins mysteres de la vie, mort et passion de Nostre-Seigneur. Mais remplissez-la encore du souvenir de vos fautes et infidelitez, pour vous en humilier et amender, et des benefices que vous avez receus de Dieu, pour l'en remercier : et si vous avez receu des graces particulieres, ressouvenez-vous-en aussi, pour les bien cultiver et conserver, vous disposant pour l'augmentation et accroissement d'icelles. Enfin travaillez avec fidelité, mes cheres sœurs, pendant cette vie, et persevererez jusques à la fin, à ce que vous puissiez estre congregées (1) et unies avec les bien-heureux esprits en cette felicité, pour y aymer Dieu et jouyr de luy eternellement. C'est ce que je vous souhaite et desire de tout mon cœur. *Amen.*

DIEU SOIT BENY.

II^e SERMON

POUR LA FESTE DE TOUS LES SAINCTS.

(RECUEILLI.)

Vidit Deus cuncta quæ fecerat, et erant valde bona.

Dieu ayant créé toutes choses, les considerant en general, il vid qu'elles estoient grandement bonnes. (GENES. I.)

LA premiere feste qui ayt jamais esté celebrée en la terre a esté une feste de complaysance. Il est dit dans le Genese, que Dieu voulant donner commencement à ce grand univers, il crea premierement le ciel et la terre, puis ayant créé la lumiere il vid qu'elle estoit bonne : *Et vidit Deus lucem quod esset bona;*

(1) Rassemblées.

et considerant la terre comme la pepiniere des plantes, des arbres, des herbes et des fleurs, il vid semblablement qu'elle estoit bonne; puis regardant la mer, qui contenoit dedans soy tant de poissons, il vid que cela estoit bon : bref, considerant les animaux et chaque chose en detail, il vid qu'elles estoient bonnes. Mais apres qu'il eust creé l'homme et formé la femme d'une de ses costes qu'il luy tira dans un doux sommeil, regardant alors tout son ouvrage parfaict et accompli, poussé de complaysance, il vid, ou pour parler conformement à mon sujet, il dit non seulement qu'il estoit bon, comme il avoit fait, considerant chaque chose en particulier, mais qu'il estoit grandement bon : *Viditque Deus cuncta quæ fecerat, et erant valde bona.*

Or la sainte Eglise, qui est non seulement espouse de Jesus-Christ, mais encore son imitatrice, se voulant en toutes choses conformer à luy, fait les festes particulieres des saints avec un plaisir admirable; car lorsqu'elle considere l'amour des apostres, la constance des martyrs, la ferveur des confesseurs et la pureté des vierges, et qu'elle void toutes ces choses en particulier, elle dit, à l'imitation de Nostre-Seigneur, que cela est bon. Mais quand elle vient à faire de tous ensemble une feste et qu'elle vient à considerer les couronnes, les palmes, les victoires et triomphes de tous les saints en general, elle a une complaysance non pareille, et dit alors, non seulement que cela est bon, mais que cela est grandement bon; et c'est ce qu'elle fait en la feste que nous celebrons aujourd'huy. Il y a plusieurs raisons de son institution, mais je me contenteray d'en dire une qui est fondamentale, à sçavoir, qu'elle a esté instituée pour solemniser la feste de plusieurs saints et saintes qui sont au ciel, les noms et la vie desquels ne sont point connus çà-bas (1) en terre, et desquels pour cette cause l'Eglise ne fait point de feste particuliere; car ne pensez pas que ce soit les miracles ny les vertus apparentes qui ont rendu saints tous ceux qui sont au ciel. O non certes! il y a un nombre infiny de saints qui ont tousjours esté cachez en cette vie, qui n'ont point fait de miracles, et de la sainteté desquels on ne fait aucune mention, qui sont neantmoins exaltes au ciel par dessus ceux qui ont fait beaucoup, et qui sont honorez dans l'Eglise. Ce fut un coup de la divine Providence de relever et faire cognoistre au monde la sainteté d'un S. Paul, premier hermite, qui vivoit dans le desert si incognu et si peu estimé des hommes. Mais, ô Dieu, combien pensez-

(1) Ici-bas.

vous qu'il y a eu d'autres saints qui ont vescu dans les deserts, dans les boutiques, dans les maisons devotes et dans les monasteres, et qui ont esté incognus aux yeux du monde pendant leur vie, et qui sont maintenant exaltez dans la gloire par-dessus ceux qui ont esté cognus et honorez en la terre? C'est pourquoy la sainte Eglise, considerant la feste qui se fait au ciel de tous les saints en general, pour s'y conformer, a institué celle que nous celebrons aujourd'huy.

Les astrologues admirent la grande correspondance et le merveilleux rapport que la terre a avec le ciel, et ce rapport est tel que l'on peut dire que le ciel est le mary de la terre, et qu'elle ne peut rien produire que par ses influences. Or, je ne veux pas m'estendre à parler en ce lieu des influences que les philosophes disent que le ciel respand sur la terre, qui font qu'elle vient à produire des fruicts, des arbres, des plantes et des fleurs, ny des recompenses que la terre rend au ciel, luy exposant tout ce qu'elle a produit par le moyen des influences qu'elle a receuës de luy, et comme elle luy envoie des vapeurs qui montent au ciel comme une fumée d'encens, et le ciel les ayant receuës les luy renvoie pour la feconder par la pluye et la rosée. Bref, c'est une chose admirable de voir le grand rapport et la parfaicte correspondance qu'il y a entre le ciel et la terre. Mais, ô Dieu! que c'est chose bien plus admirable de voir le grand rapport qu'il y a entre la Hierusalem celeste et la terrestre, entre l'Eglise triomphante et la militante; d'autant que l'Eglise militante fait çà-bas en terre, autant qu'il luy est possible, tout ce qu'elle croit se faire là-haut en la triomphante, et, comme une bonne mere, elle tire tout ce qu'elle peut de la Hierusalem celeste pour en nourrir ses enfans, taschant de les conformer en tout ce qu'elle peut aux habitans du ciel. C'est pourquoy, considerant les festes qui s'y font, pour honorer le martyr et triomphe de chaque saint en particulier, elle en fait de mesme çà-bas en terre. Voyez, je vous prie, comme elle chante la ferveur et constance d'un S. Laurent en celebrant sa feste, comme elle admire un S. Barthelemy au jour de son martyre; et ainsi des autres saints. Mais outre les festes particulieres que l'Eglise fait de chaque saint, voyant qu'il se fait au ciel une resjouyissance generale de tous ces bien-heureux esprits, pour s'y conformer, elle fait le mesme aujourd'huy; ce qu'elle nous fait entendre par ces parolles qu'elle chante au commencement de la sainte messe : *Gaudeamus omnes in Domino, diem festum celebrantes sub honore sanctorum omnium, etc.* (Introit); Resjouyssons-

nous tous en Nostre-Seigneur, dit-elle, pour la feste de tous les saints, chantons et celebrons leurs triomphes et victoires, et autres semblables parolles de resjouyssance et d'exaltation, par lesquelles elle nous invite à faire cette solemnité.

Donc, pour suivre le dessein de la sainte Eglise, je diray quelque chose de ce qu'il faut faire pour bien celebrer cette feste, le plus briefvement et familierement qu'il me sera possible, et diviseray mon discours en trois pointcs.

Dieu, de tout eternité, a desiré de nous donner sa grace et nous faire ressentir les effects de sa misericorde, et ceux de sa justice par laquelle il nous veut donner la gloire pour recompense de nos bonnes œuvres, sa bonté nous ayant mis en ce monde, où nous pouvons meriter ou demeriter. Or neantmoins, bien qu'il nous donne la gloire par sa justice, pour recompense de nos bonnes œuvres et des travaux que nous avons endurez pour son amour, il nous la donne aussi par sa misericorde, d'autant qu'elle surpasse infiniment le loyer que meritent nos bonnes œuvres. Mais afin d'obtenir les graces requises pour parvenir à cette gloire, il veut que nous nous servions de l'invocation des saints et qu'ils soient nos mediateurs, afin que nous puissions recevoir, par leurs entremises et par leurs intercessions, ce que nous ne meritons pas d'obtenir sans icelles (1). Or est-il que ces ames bien-heureuses, les anges, les cherubins et seraphins nous aymant parfaitement, non seulement ils nous desirent, ains (2) aussi ils nous procurent les graces de Dieu, poussez par le motif de l'amour et charité qu'ils ont pour luy; d'autant que l'amour du prochain procede et naist de l'amour de Dieu, comme de sa source : et de là vient le desir tres-ardent qu'ils ont que sa divine misericorde nous donne sa grace en ce monde et la gloire en l'autre. Mais les saints ont encore un autre motif qui leur fait souhaitter et demander à Dieu qu'il nous donne sa grace, c'est qu'ils voyent le grand desir qu'il a de nous la departir, ce qui fait qu'ils nous la desirent et procurent avec un amour d'autant plus grand qu'ils le voyent grand en Dieu. Et c'est là leur principal et plus excellent motif; car voyant que nous avons esté creéz pour la gloire eternelle, et que c'est pour jouyr de cette gloire que sa divine bonté nous a racheptez, et qu'il ne desire rien tant que nous jouyissions du fruict de nostre redemption, ils conforment leurs desirs à celuy de sa divine Majesté en procurant nostre salut, autant qu'il leur est possible, par leurs prieres et intercessions. Mais neantmoins, afin que les

(1) Elles. — (2) Mais.

saincts prient et intercedent pour nous, il nous les faut invoquer et demander leur secours; et c'est en cette sorte que nous devons celebrer leurs festes, nous servant du pouvoir qu'ils ont aupres de Dieu, pour obtenir de sa misericorde les graces et faveurs dont nous avons besoin : et sa divine Majesté a si agreable qu'on se serve de l'invocation des saincts, que voulant departir quelque faveur aux hommes, il les inspire souvent de se servir de leur entremise, et luy-mesme les provoque à prier pour nous, en leur faysant voir combien il desire qu'ils le prient de nous donner les graces qui nous sont necessaires pour nostre salut. C'est pourquoy l'Eglise demande à Dieu qu'il excite ses saincts à prier pour nous. Nous devons donc avec toute confiance les prier, et nous adresser à eux, specialement au jour de leurs festes, et ne faut point douter qu'ils ne nous escoutent et fassent volontiers ce de quoy nous les supplions.

Mais d'autant que l'invocation des saincts se rapporte à la priere, il ne sera pas hors de propos d'en dire quelque chose. Il faut donc sçavoir qu'il y a trois personnes qui interviennent à la priere : la premiere est celle que l'on prie; la seconde est celle qui demande, et la troisieme celle qui prie. Quant à la premiere personne, qui est celle que l'on prie, ce ne peut jamais estre que Dieu; car c'est luy seul qui tient en soy tous les thresors de la grace et de la gloire : et pour cela, lorsque nous prions les saincts, nous ne leur disons pas qu'ils nous accordent ou qu'ils nous departent telle grace ou telle vertu, mais bien qu'ils nous l'impetrent (1), parce qu'il n'appartient qu'à Dieu seul de donner des graces, comme il lu y plaist, et à qui il luy plaist.

Or on peut prier Dieu en deux façons, à sçavoir immédiatement et mediatement : prier immédiatement, c'est s'adresser directement à luy sans l'entremise d'aucune creature, comme fit la Cananée, et plusieurs autres que nous lisons en la sainte Escriture, lesquels prièrent directement Nostre-Seigneur, et receurent de grandes graces de sa divine bonté, à cause de la confiance et de l'humilité avec laquelle ils accompagnerent leurs prieres, ainsi que fit le saint patriarche Abraham : *Loquar ad Dominum meum cum sim pulvis et cinis* (Gen. 18); Je parleray à mon Seigneur, dit-il, encore que je ne sois que poudre et cendre, et une chose de neant, neantmoins je m'adresseray à luy, parce qu'il est mon Createur et que je suis sa creature. Le publicain, et la Samaritaine priant immédiatement Nostre-Seigneur, receurent la remission de leurs pechez : ce qui fut encore oc-

(1) Ohliennen'.

troyé à plusieurs autres, Dieu pouvant par luy-mesme donner ce qu'il luy plaist, sans qu'il ayt besoin pour cela de l'ayde et secours d'aucune creature.

Prier Dieu mediatement, c'est prier par le moyen de la glorieuse Vierge, des anges et des saints, et c'est des cette priere que se servit le centurion, lequel envoya ses amis prier Nostre-Seigneur qu'il vinst guerir son serviteur; et la Cananée qui apres avoir prié immediatement Nostre-Seigneur, se voyant rejettée de luy, pria mediatement par le moyen des apostres, s'adressant à eux afin qu'ils fussent ses advocats. Or cette façon de prier est tres-bonne et bien meritoire, parce qu'elle est humble, et procede de la cognoissance que nous avons de nostre indignité et bassesse, qui fait que n'osant approcher de Dieu pour luy demander nos necessitez, nous nous adressons aux saints, assurez que nous sommes que nos prieres, qui d'elles-mesmes sont extremement foibles et impuissantes, estant meslées avec celles de ces bien-heureux esprits, auront par ce moyen beaucoup plus de force et d'efficace.

La priere immediate est une priere toute filiale, pleine d'amour et de confiance, en laquelle nous nous adressons à Dieu, comme à nostre Pere, suivant ce que luy-mesme nous enseigne au commencement de l'Oraison dominicale, où il veut que nous l'appellions nostre Pere. O Dieu! que cette parolle est pleine d'amour, et qu'elle remplit le cœur de douceur et de confiance! ce que nous voyons par les demandes que nous luy faysons ensuite; car apres l'avoir appellé nostre Pere, nous luy demandons son royaume, et que sa volonté soit faite çà-bas en terre par les hommes, comme elle est faite dans le ciel par les bienheureux. O que ces demandes sont grandes!

La seconde personne qui intervient en la priere est celle qui demande: mais remarquez que je ne parle pas de celle qui prie, ains de celle qui demande; car il y a bien de la difference entre prier et demander. Le Maistre demande bien quelque chose à son serviteur, mais il ne le prie pas de la luy donner; ains au contraire, en luy demandant ce qu'il desire, il luy commande de le luy donner: de mesme un autre, en demandant quelque chose qui luy est deuë, n'use point de prieres, parcequ'il demande ce qui luy appartient par justice. C'est une question qui est debattuë entre les theologiens scholastiques, à sçavoir si Nostre-Seigneur, en tant qu'homme, prie pour nous; car S. Jean dit qu'il est nostre avocat et mediateur: *Advocatum habemus apud Patrem Jesum Christum justum* (I. Joan. 2): sçavoir, s'il

faut que les advocats et mediateurs prient. Il y a diverses opinions sur ce sujet; mais il me semble que l'on se peut arrester à ces parolles que Nostre-Seigneur dit à ses apostres, qui sont rapportées dans le 16^e chapitre de l'Evangile du mesme S. Jean : *Et non dico vobis, quia ego rogabo Patrem de vobis*; Et je ne vous dy pas que je prieray mon Pere pour vous : car il y a bien de la difference entre prier et demander, comme nous venons de dire. Certes, il n'y a point de doute que Nostre-Seigneur Jesus-Christ demande pour nous le royaume des cieus, qu'il nous a acquis au prix de son sang et de sa vie; c'est pourquoy il le demande comme chose qui luy appartient par justice : et ainsi de toutes les autres demandes qu'il fait à son Pere eternel pour nous. Or, bien neantmoins que l'on objecte que Nostre-Seigneur, en tant qu'homme, demande par forme de supplication et de priere, se rendant nostre mediateur, il est vray pourtant que tout ce qu'il demande luy appartient par droict de justice.

La troisieme personne qui intervient en la priere, c'est la creature raisonnable. Mais pour laisser à part tout ce qui se pourroit dire sur ce sujet, nous ne parlerons maintenant que de nous autres chrestiens qui vivons en cette vallée de miserres, qui cognoissant la difficulté que nous avons de nous sauver, à cause de l'infirmité de nostre nature, prions et envoyons nos requestes et nos soupirs au ciel, implorant le secours de Dieu, luy demandant sa grace; et afin de l'obtenir plus facilement, nous nous servons de l'invocation des saints, les priant qu'ils intercedent pour nous qui sommes encore pelerins et estrangers sur cette terre, et qu'ils nous aydent à parvenir à cette felicité eternelle de laquelle ils sont jouyssans. Mais, hélas! miserables et chetives creatures que nous sommes, nos prieres sont si froides, si lasches et si foibles, qu'elles ne meritent pas d'estre exaucées de Dieu. O qu'il y a une grande difference et disproportion entre les prieres de ces bien-heureux esprits et les nostres! car ils prient et chantent continuellement les louanges de Dieu mais avec une si profonde humilité, et avec tant de ferveur, d'amour et de fermeté qu'elles sont d'un prix et d'une valeur inestimable : c'est pourquoy les nostres chetives estant meslées parmy celles de ces bien-heureux, viennent à prendre une force et vertu admirable, ressemblant à une goutte d'eau, laquelle estant jettée dans un tonneau de vin, en prend la force et la vertu, laissant d'estre ce qu'elle estoit auparavant, pour se convertir en vin : ainsi, quand nos prieres sont présentées à Dieu en union de celles des saints, par ce sacré meslange

elles viennent à prendre une grande force et vigueur, et par ce moyen elles sont renduës plus precieuses devant Dieu, et meritoires pour nous et pour nostre prochain.

Pour mon second point, je dy que c'est une chose tres-certaine que les saints prient pour nous, d'autant plus ardemment et fortement, que plus ils voyent dans l'essence divine que Dieu desire nostre salut et beatitude. Nous en devons faire de mesme à l'endroit de nostre prochain, nous employant à son service, et l'aydant autant que nous pourrons à se sauver, avec une charité non point envieuse ny interessée, mais qui regarde purement Dieu, et n'ayt point d'autre object que sa gloire. O ! si nous pouvions un peu comprendre quelle est la charité des saints, et de quelle ferveur et humilité ils accompagnent leurs prieres, nous aurions sans doute grand sujet de nous confondre, si nous venions à faire comparaison du peu d'humilité qui se treuve en nos prieres çà-bas en terre, avec celles dont ils prient là-haut au ciel, ce qui procede de la veuë et claire cognoissance, qu'ils ont sans ombre ny figure, de la grandeur immense de Dieu, et de la distance infinie qu'il y a entre la creature et le createur : et d'autant plus qu'ils ont de degrez de gloire, et qu'ils sont plus eslevez, d'autant plus cognoissent-ils cette distance infinie, et par consequent leur humilité est plus profonde.

Que si une personne en cette vie, par un frequent exercice des considerations et meditations de la grandeur de Dieu et de la bassesse de la creature, vient à cognoistre une si grande disproportion et esloignement de l'une à l'autre que cette cognoissance la fait abaisser et humilier, en sorte qu'elle se voudroit cacher et abysmer jusques dans son neant, ne trouvant point de lieu, ce lui semble, assez bas pour son indignité, quelle doit estre donc, je vous prie, l'humilité de ces ames bien-heureuses qui voyent clairement la grandeur et majesté infinie de Dieu ? Certes, l'humilité que la tres-sainte Vierge a euë en cette vie a esté tres-grande, d'autant qu'elle avoit plus de cognoissance de Dieu qu'aucune autre creature. Il est vray que celle avec laquelle elle prononça ces sacrées parolles, au jour de l'Incarnation : *Ecce ancilla Domini*, fut si grande, qu'elle estonna les anges, de voir qu'il y eust une creature si humble en la terre : mais l'humilité que cette glorieuse Vierge a maintenant dans le ciel est incomparablement plus grande, parce qu'elle a mille fois plus de cognoissance de la grandeur infinie de Dieu et de ses souveraines perfections, qu'elle n'avoit pas en ce monde ; cette

cognoissance estant le plus fort et le plus excellent motif pour nous humilier, et nous faire abaisser jusques dans nostre neant, que nous puissions avoir.

Il n'y a donc point de doute que les prieres des saints estant faites avec une si profonde humilité, ne soient tres-meritoires et tres-agreables à Dieu, et ne nous puissent par consequent obtenir beaucoup de graces : or il faut neantmoins, si nous en voulons ressentir les effects, que nous sçachions nous en prevaloir ; car si de nostre costé nous ne cooperons, il est certain que nous nous rendrons indignes de leurs suffrages. Mais considerez, je vous prie, seroit-il à propos de demander aux saints qu'ils prient pour nous et nous obtiennent quelque grace, si de nostre costé nous ne nous voulons point disposer à la recevoir ? Nous les prions qu'ils nous obtiennent les vertus, et nous n'en voulons pas embrasser la prattique, ny n'en voulons faire aucun acte ; et neantmoins nous voulons qu'ils intercedent pour nous, quoy que bien souvent nous fassions les actes contraires aux vertus que nous leur demandons.

O certes ! ne nous abusons pas ; car Dieu veut que nous cooperions à ses dons, et quand nous luy demandons quelque vertu par l'entremise des saints, il ne nous la donnera jamais, si nous ne nous mettons en l'exercice d'icelle. Dieu nous a creez sans nous, c'est-à-dire, lorsque nous n'estions point, il nous tira du neant et nous donna l'estre ; mais il ne nous veut pas sauver sans nous, comme dit S. Augustin : *Qui fecit te sine te, non salvabit te sine te* ; et bien qu'il nous laisse nostre liberté sans la vouloir forcer, il veut neantmoins nostre consentement et cooperation à sa grace, afin de nous appliquer le fruit de nostre redemption, sans laquelle nous ne sçaurions aller au ciel, n'y ayant point d'autre porte pour y entrer. C'est pourquoy l'Eglise termine toutes ses prieres : *Per Dominum nostrum Jesum Christum* ; Par Nostre-Seigneur Jesus-Christ, pour nous monstrier que les prieres, ny des anges, ny des saints, ny des hommes, ne peuvent estre exaucées du Pere eternel, si ce n'est au nom de son Fils ; d'autant que nulle creature, suivant son divin decret, n'eust jamais peu parvenir à la gloire, non pas mesme la sacrée Vierge, que par la mort et passion de Nostre-Seigneur, qui nous l'a meritée. Les saints donc prient que le merite de sa passion nous soit appliqué, et à mesure que nous correspondons aux graces de Dieu, il nous en donne tousjours de nouvelles : ce qui estant cognu des saints, ils prient avec beaucoup de ferveur sa bonté infinie qu'elle les respande abondamment sur nous, à

quoy ils sont grandement incitez par le playsir qu'ils voyent que Dieu prend de se communiquer à ses creatures. Donc, si nous voulons nous rendre dignes des suffrages des saincts, il nous faut prattiquer fidellement les vertus que nous demandons à Dieu par leur intercession.

Pour mon troisieme point, je dy qu'il nous faut, à l'exemple des saincts, embrasser la prattique des maximes evangeliques que l'Eglise nous propose en ce jour : *Videns Jesus turbas, ascendit in montem, et cum sedisset accesserunt ad eum discipuli ejus, et aperiens os suum docebat eos* (Matth. 5); Jesus, dit le texte sacré, voyant une grande multitude de peuple qui le suivoit pour entendre sa doctrine, il se retira sur une montagne, et s'estant assis, ouvrant sa sainte bouche, il dit ces divines parolles qui contiennent toute la perfection chrestienne. *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum*; Bien-heureux sont les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux est à eux. *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram*; Bien-heureux sont les debonnaires, car ils possederont la terre. *Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur*: Bien-heureux sont ceux qui pleurent, car ils seront consolez. *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam*: Bien-heureux enfin ceux qui seront persecutez pour la justice, car le royaume des cieux est à eux. O Dieu! que cette doctrine est contraire à l'esprit et aux maximes du monde!

L'Escriture sainte rapporte que Nabuchodonosor vid en songe une grande statuë qui avoit la teste d'or, les bras d'argent, le ventre d'airain, les jambes de fer et les pieds de terre: mais comme il consideroit la beauté de cette statuë, il vid venir une petite pierre de dessus une montagne, qui, heurtant les pieds de cette statuë, la renversa par terre et la reduisit en cendres qui furent emportées par le vent; et ainsi elle disparut. O mes cheres sœurs, c'est à vous à qui je parle, car vous n'estes pas encore tout-à-fait hors du monde, vous estes seulement comme estoient les Nazareens, esloignées et sequestrées du monde et de ses vanitez. Qu'est-ce, je vous prie, que cette statuë nous represente, sinon le monde, ou plutost l'orgueil et la vanité du monde, qui a la teste d'or et les pieds de terre? et cette montagne de laquelle est descenduë cette petite pierre ne nous represente-t-elle pas tres à propos nostre souverain Seigneur et Maistre, de la bouche duquel est sortie cette petite pierre des huit beatitudes, qui a renversé cette statuë de la vanité du monde, faysant que tant et tant de personnes ont quitté les richesses, honneurs et dignitez de la terre, pour se rendre pauvres, vils et abjects? O Dieu! il est vray

que cette doctrine evangelique ayant esté respanduë par tout l'univers, a esté embrassée de plusieurs, qui ont mesprisé le monde avec toutes ses vanitez.

Bien-heureux sont les pauvres d'esprit, dit Nostre-Seigneur ; et le monde dit : Bien-heureux ceux qui sont riches et qui ont toutes sortes de commoditez en cette vie ; comme au contraire : Mal-heureux sont les pauvres. Mais Nostre-Seigneur voyant la folie et la vanité du monde, et les choses en quoy il constituë sa beatitude, il jette une petite pierre au pied de cette statuë, et dit en premier lieu : Bien-heureux sont les pauvres d'esprit, car le royaume des cieus est à eux ; comme au contraire : Malheur aux riches, c'est-à-dire à ceux qui ont leurs affections attachées aux richesses, car, outre qu'ils n'auront pas le royaume des cieus, ils seront eternellement mal-heureux, et n'auront pour recompense que l'enfer et la compagnie des demons. Bien-heureux sont les debonnaires, dit Nostre-Seigneur, car ils possederont la terre. Or, d'autant que cette debonnaireté veut que l'on reprime les mouvemens de cholere, que l'on soit doux, cordial et plein de mansuetude envers le prochain, que l'on pardonne à son ennemy, que l'on supporte les mespris, la vanité du monde qui a un esprit tout contraire à cela, dit : Bien-heureux celuy qui se venge de son ennemy, qui se fait craindre et redouter, et auquel on n'oseroit dire un mot de mespris ; et estime mal-heureux celuy qui est doux et patient parmy les injures et adversitez. Nostre-Seigneur jette encore cette petite pierre contre cette statuë, et dit : Bien-heureux sont les debonnaires ; car ils possederont la terre : et par ces parolles il destruit cette fierté et arrogance en laquelle les mondains fondent leur beatitude. Bien-heureux, dit Nostre-Seigneur, ceux qui pleurent, car ils seront consolez : et le monde tout au contraire dit : Bien-heureux ceux qui prennent leurs playsirs et jouyssent de toutes sortes de contentemens. Enfin bien-heureux, dit Nostre-Seigneur, sont ceux qui ont faim et soif de justice, et qui sont persecutez pour la justice : et le monde ne dit-il pas au rebours ? ne va-t-il pas constituant son bon-heur en tout ce qui est contraire aux preceptes de Nostre-Seigneur ? lequel considerant cette statuë, non point en songe, comme Nabuchodonosor, mais en verité et effect, voyant qu'elle n'avoit que des pieds de terre, c'est-à-dire, que tout ce que le monde prise et estime n'est fondé que sur des choses pe-rissables et transitoires, il jette pour la renverser cette petite pierre des huict beatitudes, qui contiennent, ainsi que nous avons dit, toute la perfection chrestienne.

Mais, le monde voyant sa gloire renversée, et qu'on la quittait pour embrasser la pauvreté, le mespris, les larmes et la persécution, la prudence humaine s'y est glissée, et a trouvé mille interpretations contraires à ces beatitudes. O Dieu, dit-elle, il est vray que les pauvres d'esprit sont bien-heureux; mais n'est-ce pas estre pauvre d'esprit que d'avoir l'usage des richesses, et posseder des biens et dignitez, pourveu qu'on n'y attache pas son affection? pour estre pauvre d'esprit, il suffit d'estre religieux et d'avoir quitté le monde. Il est vray que c'est desjà en quelque façon estre pauvre; mais, hélas! ce n'est pas ainsi que l'entend Nostre-Seigneur: il est bien difficile, dit S. Augustin, de posseder beaucoup de biens et d'honneurs sans y mettre son affection, Ha! certes, il ne suffit pas de s'estre fait religieux, et d'avoir tout quitté pour se rendre pauvre, si apres on vient à ne vouloir manquer d'aucune chose: faire le vœu de pauvreté, et n'en vouloir ressentir aucune incommodité; mais desirez, notwithstanding ce vœu, d'avoir mieux ses aises et commoditez qu'au-paravant, ha! qu'une telle pauvreté est imparfaicte et desagreable à Dieu. O certes! ce n'est pas de telle pauvreté que Nostre-Seigneur veut parler, et ce n'est pas ainsi que luy et ses saints l'ont prattiquée; il est mort tout nud sur la croix, et ses saints l'ont imité en quittant tout, et s'exposant courageusement à souffrir toutes incommoditez que la pauvreté porte avec soy. Mais qui eust demandé à ces saints religieux qui vivoient anciennement dans les deserts: O grands saints! qui vous a reduits en cette grande pauvreté et nudité? et qui est-ce qui vous a ainsi despoüillez de toutes choses? C'est, eussent-ils dit, cette admirable pauvreté à laquelle est promis le royaume des cieux; c'est elle qui nous fait tout quitter et pastir de la sorte. Or ce que la prudence humaine treuve à redire sur la pauvreté, elle en fait de mesme de toutes les autres beatitudes. Mais il ne faut point tant d'interpretations; il faut aller simplement et se tenir au pied de la lettre.

Donc, si nous voulons imiter les saints et faire profession de garder la pauvreté, embrassons de bon cœur les peines et incommoditez qui la suivent; soyons doux et debonnaires envers nostre prochain; pleurons si nous voulons estre consolez, je veux dire des larmes spirituelles; car ces parolles: *Beati qui lugent*, Bien-heureux ceux qui pleurent, s'entendent specialement de ceux qui pleurent leurs pechez et ceux d'autruy à cause que Dieu en est offensé, ou qui pleurent son absence, comme faysoit David, qui detrempoit son pain dans ses larmes nuict et

jour, quand on luy demandoit où estoit son Dieu : *Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte, dum dicitur mihi quotidie : Ubi est Deus tuus* (Psal. 41)? Il est vray qu'on ne peut pas tousjours avoir ces larmes, aussi ne sont-elles pas necessaires pour nostre salut; mais on peut tousjours avoir le desir d'icelles, et demeurer devant Dieu avec un cœur contrit et humilié. En somme, pour conclure ce discours, soyons alterez et affamez de justice, et endurons de bon cœur les mespris et persecutions pour la justice, taschant, autant qu'il nous sera possible, de suivre et d'imiter l'exemple des saints, afin que nous puissions, apres cette vie, estre admis en leur compagnie dans le ciel, pour y glorifier eternellement avec eux le Pere, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

DIEU SOIT BENY.

III^e SERMON

POUR LA FESTE DE TOUS LES SAINTS.

(RECUEILLI.)

Credo communionem Sanctorum.
Je croy la communion des Saints.

LA feste que nous celebrons aujourd'huy est pleine d'un si grand nombre de matieres propres pour monstrier sa grandeur et solemnité, que les predicateurs s'esgayent parmy la varieté et affluence des sujets dont ils peuvent traiter en ce jour. Les uns prennent playsir à parler de la gloire et felicité des saints; les autres, autant utilement que loüablement, parlent de leurs vertus; d'autres parlent de cet admirable sermon des huict beatitudes que Nostre-Seigneur prononça sur la montagne, se voyant suivy d'une grande multitude de peuple.

Mais pour moy je desire aujourd'huy, au discours que j'ay desseïn de vous faire, me conformer et suivre, autant qu'il me sera possible, l'intention de la sainte Eglise, en vous entretenant familièrement de l'un des articles de nostre foy, à sçavoir, de la communion des saints, qui se peut entendre et expliquer en diverses façons, à sçavoir, par l'amour de complaysance et par l'amour de bienveillance, qu'on entend beaucoup mieux quand

on parle de ce qui regarde Dieu, que non pas quand on parle de ce qui regarde les creatures; ce que je vous feray voir dans les deux premiers poincts de cette exhortation, et pour le troisieme, nous parlerons d'une autre sorte d'amour qu'on appelle l'amour d'imitation.

Par l'amour de complaisance, nous nous playsons au bien que possede celuy que nous aymons; et par l'amour de bienveillance, nous luy en desirons plus qu'il n'en possede. Or il n'y a nul doute qu'on ne puisse aymer Dieu de l'amour de complaisance : mais pour l'amour de bienveillance, il semble qu'il soit impossible, d'autant que nous ne pouvons desirer aucun bien à Dieu qu'il ne possede souverainement. Par l'amour de complaisance nous nous resjouysson de ce que Dieu est eternel, immense, incomprehensible, et, en un mot, de ce qu'il est Dieu, disant avec le prophete : *Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges* (Psal. 15); Vous estes mon Dieu, parce que vous vous suffisez à vous-mesme, et n'avez pas besoin de vos creatures, ny de leurs biens.

Mais quant à l'amour de bienveillance, comment le pourrions-nous exercer à l'endroit de Dieu? puisqu'estant infiny, et l'infinité mesme, on ne luy scauroit souhaiter plus de gloire, de sainteté et de perfection qu'il en possede, puisqu'il est immense en grandeur, et que sa gloire surpasse infiniment celle des cherubins et seraphins, des throsnes et de tous les esprits celestes, et qu'en somme toute la perfection des saints mise ensemble, et mesme celle de la glorieuse Vierge, quoy que tres-grande, n'est rien en comparaison de celle de Dieu qui est la cause, l'origine et la source de toute la gloire et perfection des bien-heureux; d'autant que c'est de luy de qui elle procede, et qui la leur communique, en telle sorte neantmoins qu'ils peuvent tousjours recevoir quelque accroissement en la gloire qu'ils possedent, sinon essentielle, du moins accidentelle; mais la gloire et perfection de Dieu ne procedant que de luy-mesme, il n'y peut avoir en icelle (1) d'accroissement ny de diminution. Comment ferons-nous donc pour exercer envers luy l'amour de bienveillance? O certes! nous ne le pouvons que par imagination de choses impossibles, comme en luy disant, que si nous pouvions souhaiter plus de gloire et de perfection qu'il n'en a, nous luy desirerions et procurerions au prix mesme de nostre vie, de nostre estre, et de tout ce qui est au monde, s'il estoit en nostre pouvoir.

(1) Elle.

Voyons maintenant comme la communion des saints se peut entendre et expliquer par l'amour de complaisance et par l'amour de bienveillance. Premièrement quand nous disons : Je croy la communion des saints , c'est-à-dire, que par cet amour de complaisance tous les biens que les saints ont dans le ciel nous sont communs ,et que nous y participons, et que les saints participent aussi aux petits biens que nous autres mortels avons icy-bas ; car ne pensez pas que , quoy que les saints soient au ciel, et que nous soyons en terre, cela empesche la communion et participation que nous avons avec eux; ô non certes! la mort n'a pas le pouvoir de faire cette des-union. Nous n'avons tous qu'un mesme chef qui est Jesus-Christ, et nostre union estant fondée en luy, la mort n'aura jamais aucun pouvoir de la rompre : *Quis nos separabit à charitate Christi* (Rom. 8)? Qui est-ce qui nous separera de la charité de Jesus-Christ? disoit S. Paul. Je suis certain que ny les anges, ny les vertus, ny le ciel, ny la terre, ny l'enfer, ny chose quelconque, ne nous pourra jamais separer de la charité de Dieu qui est en Jesus-Christ. Or cette charité n'est autre que la communion des saints, avec lesquels nous sommes maintenant unis d'esprit; et quand nous mourrons, si Dieu nous fait la grace d'estre sauvez, nous serons plus unis avec eux que nous n'aurons jamais esté avec les plus chers amis que nous ayons eu çà-bas (1) en terre : et les biens auxquels nous participons par cette communion sont inexplicables, tant à cause de leur grandeur que pour la multitude innombrable d'anges et d'ames bien-heureuses qu'il y a dans la gloire.

Il est dit en plusieurs endroicts de l'Escriture sainte qu'il y a des anges dans le ciel en telle quantité que le nombre en est inconcevable : *Millia millium ministrabant ei, et decies millies centena millia assistebant ei* (Dan. 7); Mille milliers le servoient, et dix mille millions assistoient devant sa face, dit Daniel, parlant des anges : et quoy qu'il en tombast une grande partie dans l'enfer quand Lucifer se revolta contre Dieu, au rapport de l'Escriture sainte, qui dit que cet esprit superbe tira apres soy la troisieme partie des estoiles du ciel, c'est-à-dire des anges; neantmoins, bien qu'il n'y en demeurast que les deux tiers, le nombre en est si grand qu'il nous est impossible de le concevoir.

Mais outre ces esprits angeliques, il y a encore des ames bien-heureuses en si grand nombre que personne ne les sçauroit compter : *Vidi turbam magnam quam dinumerare nemo poterat, ex omnibus gentibus, et tribubus, et populis, et linguis,*

(1) Ici-bas.

stantes ante thronum, et in conspectu agni (Apoc. 7); Je vis, dit S. Jean en son Apocalypse, une si grande troupe d'âmes bien-heureuses de toutes les nations qui sont sous le ciel, qui estoient devant le thronne de Dieu et en la presence de l'Agneau, qu'il estoit impossible de les nombrer. Combien pensez-vous qu'il y a eu de saints depuis la creation du monde jusques à maintenant? certes cela ne se peut imaginer. S. Hierosme, parlant de la grande multitude des bien-heureux, disoit de son temps que si l'Eglise eust voulu faire commemoration de tous les martyrs, elle en eust bien compté sept mille chaque jour, de ceux que l'on sçavoit asseurement avoir esté martyrisés, outre ceux qu'on ne sçavoit pas. Si donc dés ce temps-là il y avoit tant de martyrs, combien pensez-vous qu'il y en a eu depuis? sans parler des docteurs, des confesseurs et des vierges, dont le nombre indicible nous est incognu. C'est pourquoy aujourd'huy nous faysons la feste en general, non seulement des saints que nous cognoissons, mais encore de ceux que nous ne cognoissons pas, et des seraphins, cherubins, et de tous les anges, lesquels se resjouyssent en cette feste, loüant et benissant Dieu de la grace qu'il a faite aux saints; et l'Eglise participant à cette joye, nous invite à nous resjouyr en ce jour, et à loüer Dieu en ses saints.

Mais pour nous bien et saintement resjouyr en cette feste, et la celebrer selon l'intention de la sainte Eglise, il faut exercer l'amour de complaysance et de bienveillance à l'endroit des saints qui sont au ciel, puisque nous le pouvons facilement faire, en considerant cette Hierusalem celeste, où ces âmes bien-heureuses sont jouyssantes d'une si grande gloire et felicité, voyant qu'elles sont hors des perils et dangers de ce monde, où nous autres mortels sommes continuellement exposez au hazard de nous perdre; considerant cela, dis-je, nous devons faire des actes de complaysance, nous resjouyssant et estant aussi aises de leur gloire et felicité, comme si nous en jouyssions nous-mesmes. Or c'est cette complaysance qui fait la communion des saints; car à mesure que nous nous complaysons aux biens qu'ils ont, nous nous en rendons participans, la complaysance ayant cet effect de tirer à soy le bien de la chose aymée, pour se le rendre propre, n'estant pas possible d'aymer de cet amour sans avoir la participation et communion des biens de ceux qu'on ayme. Les bien-heureux aiment Dieu dans le ciel de cet amour de complaysance, qui est la cause principale de leur beatitude; car voyant clairement les grandeurs et perfections de Dieu, avec tous ses attributs divins, ils l'ayment souverainement, et se

complaysent de voir en luy tant de perfections, et par cette complaysance ils les attirent à eux, et en sont faits participans.

La pluspart des docteurs tiennent que la gloire et felicité des bien-heureux consiste specialement en l'entendement, par lequel ils voient et cognoissent Dieu : mais il y en a plusieurs qui estiment que c'est en la volonté, par laquelle ils l'ayment de cet amour de complaysance; d'autant que par cette complaysance ils jouyssent des biens qui sont en Dieu, comme s'ils leur estoient propres, et sont faits possesseurs de Dieu, tirant à eux ses souveraines perfections, et sont possedez de Dieu par l'application qu'ils ont à luy; de sorte qu'ils peuvent bien dire que Dieu est à eux, et qu'ils sont à Dieu : *Dilectus meus mihi, et ego illi* (Cant. 2); Mon bien-aymé est tout à moy, et je suis tout à luy. Hé! mon Dieu, qui a plus de joye de vos perfections, ou vous qui en jouissez, ou moy qui m'en resjouys. Vous les possédez, et elles sont vostres, parce qu'elles sont unies à vostre essence; et moy je les possède, et elles sont miennes, parce qu'elles sont unies à mon esprit par complaysance. De mesme je dy que par l'amour de complaysance que nous pratiquons envers les saints, nous entrons en la communion, c'est-à-dire, en la participation de leurs biens.

Or pour mon second poinct, je dy que l'amour de bienveillance se doit aussi pratiquer envers les saints, lesquels, bien qu'ils soient parfaitement contens, rassasiez et assouvis de la felicité qu'ils possèdent, sans que nous puissions accroistre leur gloire essentielle, qui consiste à voir Dieu face à face et à l'aymer souverainement : si est-ce (1) que nous leur pouvons causer un accroissement de gloire accidentelle, et partant pratiquer l'amour de bienveillance en leur souhaitant les biens qu'ils n'ont pas encore, à sçavoir, la resurrection et reunion de leurs corps avec leurs ames; d'autant que c'est en cela que consiste une partie de leur gloire, non pas essentielle, qui appartient à l'ame, car elle n'augmentera point par la resurrection de la chair, mais ouy bien la gloire accidentelle appartenant au corps, laquelle ne sera point pleine ny entiere, que cette reunion ne soit faite, parce que les saints sont des hommes comme nous. Or pour faire un homme parfaict, il faut qu'il ayt une ame et un corps : d'où vient qu'on dit que l'homme est un composé d'ame et de corps, bien que ce soit principalement l'ame qui fait l'homme; mais la mort qui est entrée au monde par le peché separe l'ame d'avec le corps, pour un temps seulement; d'autant que nous esperons et croyons en la resurrection de la chair,

(1) Encore est-il.

par laquelle nos corps seront reunis à nos ames, et par cette reunion ils participeront à leur gloire et felicité, ou à leur peine et damnation eternelle.

L'Eglise donc en ce jour exerce non seulement l'amour de complaisance à l'endroit des saints, se resjouyssant de la gloire que desjà ils possèdent, ensuite de quoy elle convie ses enfans à s'y complayre, et à glorifier Dieu qui les a faits saints; mais encore elle fait des actes de bienveillance, lorsqu'elle leur souhaite la resurrection de la chair, comme nous voyons en plusieurs psalmes et cantiques de la sainte Escriture, où elle demande à Dieu cette resurrection : ce que nous faysons aussi tous les jours en l'Oraison dominicale; car que veulent dire ces parolles : *Adveniat regnum tuum*, Votre royaume nous advienne? sinon que nous representons à Dieu le grand desir que nous avons de la reunion des ames avec leurs corps, qui est comme si nous disions : O Seigneur, votre royaume est desjà venu, et préparé pour les saints, non seulement pour ceux qui sont au ciel, mais encore pour ceux qui n'y sont pas, d'autant que Dieu desire de sauver tout le monde : *Vult omnes homines salvos fieri* (1. Tim. 2); et pour cela il a mis son royaume à nostre choix et disposition, c'est à nous de nous servir de la liberté qu'il nous a donnée pour le choisir ou non : si nous le voulons choisir, il nous donne suffisamment des graces pour y parvenir. Votre royaume nous advienne, ô Seigneur, disons-nous : il est desjà advenu aux saints, c'est-à-dire, à ces ames glorieuses qui sont au ciel; et quant à nous autres mortels, qui sommes çà-bas en terre, il nous est aussi desjà advenu; car les justes le possèdent par desir et esperance, puisque vous l'avez mis en leur choix et disposition. Mais votre royaume nous advienne, c'est-à-dire que cette resurrection de la chair se fasse, et que ces corps reduits en cendres soient transformez par la resurrection en la clarté du corps de Jesus-Christ : *Qui reformabit corpus humilitatis nostræ configuratum corpori claritatis suæ*, comme dit S. Paul (Philip. 3); car, bien que le royaume de Dieu soit advenu aux ames des saints qui sont au ciel, par la possession de la gloire essentielle, et à ceux qui sont en terre, par l'esperance; neantmoins il leur reste encore, pour l'accomplissement de leur gloire accidentelle, la reunion de leurs corps avec leurs ames, qui se fera à la resurrection generale, laquelle nous luy demandons, et apres laquelle ceux qui sont au ciel et nous autres mortels souspirons.

Mais outre ces actes de bienveillance que nous exerçons à

l'endroit des saints, il y en a encore d'autres qui dependent immediatement de nostre cooperation, par lesquels nous pouvons correspondre aux desirs qu'ils ont que nous fassions çà-bas en terre ce qu'ils font là-haut au ciel, et par cette correspondance leur procurer une gloire accidentelle qu'ils n'auroient point sans cela. Premièrement, les saints loüent et glorifient perpetuellement Dieu, sans pause ny intermission; ils chantent le cantique de l'amour divin sans se lasser ny se reprendre; ils benissent Dieu avec une joye et complaysance pleines d'une incomparable suavité, s'excitant et provoquant les uns les autres à desirer de le loüer tousjours plus parfaictement, mais d'un desir parfaictement doux et tranquille qui les rassasie pleinement. Ils loüent Dieu en luy-mesme de ce qu'il est Dieu, et de tous les biens qu'il a en soy, et de soy, de la veuë desquels ils ont une parfaicte cognoissance et complaysance; apres quoy ils le loüent encore de ce qu'il les a faits saints, et recognoissant que leur sainteté procede de luy, et qu'il en est le principe, l'origine et la cause fondamentale, ils luy en rendent tout l'honneur, disant avec le prophete : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam* (Psal. 113); Non point à nous, Seigneur, mais à vous seul, soit donnée toute la gloire et loüange. Puis ils le loüent encore les uns pour les autres, de ce qu'il leur a fait sentir les effects de son infinie misericorde.

Or, les saints nous ayment tres-parfaictement, ils desirent que nous fassions çà-bas en terre ce qu'ils font incessamment là-haut au ciel, et que nous donnions perpetuellement gloire et loüange à Dieu, comme ils font, c'est-à-dire, autant que nous le pouvons; car il ne faut pas entendre que nous le fassions aussi parfaictement qu'eux, qui le loüent sans discontinuation : ils sçavent bien que nous ne le pouvons pas, à cause de l'infirmité de nostre nature; et quoy que les loüanges que nous donnons à Dieu doivent estre continuelles et invariables, neantmoins nous ne le pouvons loüer en sorte que ce ne soit tousjours avec quelque pause et interruption, n'y ayant homme mortel, pour saint qu'il soit, qui puisse dire qu'il a sa volonté tellement collée et unie à celle de Dieu, qu'il n'en puisse estre separé, ny distraict d'un seul moment par aucun accident qui luy puisse arriver en cette vie, ny qui puisse tenir son cœur si attentif à loüer Dieu, qu'il ne fasse quelque interruption en ce saint exercice. Il y a un grand nombre de passages dans l'Escriture sainte qui semblent exiger ce saint exercice de nous : loüez Dieu perpetuellement, et que Dieu soit loüé de jour et de nuict,

dit le saint prophete. Ce n'est pas à dire que nous soyons obligez de passer toutes les nuicts entieres, ny tous les jours en prieres pour louer Dieu sans interruption; mais cela veut dire que nous le devons tousjours louer de cœur et d'affection, ayant continuellement, autant qu'il se peut, nostre intention dressée à luy, faysant toutes choses pour luy rendre gloire et honneur.

Les Saints desirent donc que nous fassions ce saint exercice en la terre comme ils le font au ciel, mais selon nostre condition et la portée de nos esprits, et que joignant nos desirs avec les leurs, nous souhaittions que toutes les creatures loüent et glorifient perpetuellement Dieu : et par ce desir nous leur causons une gloire accidentelle qu'ils n'auroient pas sans cela. Or, apres que nous avons correspondu au desir qu'ont les bienheureux, que nous glorifions Dieu, pour ce qu'il l'est en luy-mesme, nous le devons aussi louer en ses saints, et le remercier des graces qu'il leur a faites, qui est encore un autre acte de bienveillance que nous devons exercer en leur endroit, et que l'Eglise mesme pratique lors-qu'elle celebre leurs festes, disant : *Laudate Dominum in sanctis ejus* (Psal. 150); Louez Dieu en ses saints; car qui voudroit celebrer la feste des saints à leur honneur seulement, et non à celuy de Dieu, il ne feroit rien d'agreable ny à Dieu ny aux saints mesmes, puisqu'ils ne peuvent et ne veulent recevoir aucune gloire, sinon de voir que Dieu soit loüé en eux.

Un autre acte de bienveillance que nous devons aussi exercer envers les saints et qu'ils demandent de nous, est que nous correspondions aux desirs qu'ils ont que nous soyons saints comme eux en nous perfectionnant de plus en plus, desirant, en tant qu'il nous est possible, que tous les hommes servent, loüent et benissent Dieu, puisque tous sont obligez de le faire, que tous fassent des actes de penitence, et, en un mot, que tous soient un jour bien-heureux, puisque tous le peuvent estre : et en procurant ces choses, nous causons une gloire accidentelle aux saints, qu'ils n'auroient pas sans cela.

Or voilà comme se fait la communion des saints par l'amour de complaysance et de bienveillance que nous exerçons en leur endroit.

Pour mon troisieme point, je dy qu'il y a encore un autre amour dont nous devons specialement aymer les saints, qui s'appelle l'amour d'imitation, pour lequel il est necessaire d'avoir de la sympathie avec ceux que l'on ayme. Or cette sympathie n'est autre chose qu'une certaine participation, que nous

avons aux passions, humeurs et inclinations de ceux que nous aymons de cet amour d'imitation, qui fait que nous attirons en nous les vertus ou les vices que nous voyons en eux ; car la passion de l'amour est la premiere et la plus forte qui soit en l'ame, d'où vient que l'amour nous rend tellement propre ce que nous aymons, que nous disons communement que les biens de la chose aymée sont plus à celuy qui ayme qu'à celuy qui les possède. De cette sympathie procedent les grandes difficultez que plusieurs personnes du monde ont à se resoudre de s'amender de quelques vices auxquels ils sont sujets : dites à une personne qu'elle s'amende de la cholere, ou qu'elle quitte un point d'honneur, duquel elle est si jalouse, qu'elle s'esleve si-tost qu'on la touche en sa reputation, en sorte qu'il semble qu'elle ne soit au monde que pour se faire loïer et estimer ; dites-luy ce qu'il faut faire contre ce vice : C'est mon naturel respondra-t-elle, d'aymer l'honneur, je tiens cela de race, c'est la sympathie que j'ay avec mon pere ; car c'est ainsi que le monde parle.

On rapporte qu'anciennement les Grecs aymoient tellement leur empereur, qu'ils taschoient de l'imiter en tout ce qu'ils pouvoient, et quand leurs enfans naissoient, ils avoient un si grand desir qu'ils ressemblassent à sa personne, qu'ils s'efforçoient, autant qu'il leur estoit possible, de leur former la face selon la ressemblance de celle de leur empereur. Vous voyez donc comme il est vray que l'amour nous rend semblables à ceux que nous aymons et nous les fait imiter.

Or je dy donc que pour bien celebrer la feste des saints, et participer à leurs biens, ils nous faut avoir de la sympathie avec eux, et les aymer, non-seulement de l'amour de complaysance et de bienveillance, comme nous avons dit, mais encore de l'amour d'imitation, nous rendant semblables à eux, imitant leur sainte vie, ayment ce qu'ils ont aymé, faysant ce qu'ils ont fait, et taschant d'aller au ciel par le mesme chemin qu'ils y sont arrivez.

C'est ce que l'Eglise nous represente aujourd'huy, quand, en l'Evangile de la sainte Messe, elle nous propose le sermon que Nostre-Seigneur fit sur la montagne où il se retira se voyant suivi d'une grande troupe de peuple. Et s'estant assis, dit le texte sacré, il ouvrit sa bouche, et leur enseigna les huict beatitudes. *Videns Jesus turbas, ascendit in montem, et cum sedisset, accesserunt ad eum discipuli ejus, et aperiens os suum docebat eos, dicens : Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum,* Bien-heureux, dit-il, sont les pauvres

d'esprit, car le royaume des cieux est à eux. *Beati mites*, Bien-heureux les debonnaires; *Beati qui lugent*, Bien-heureux ceux qui pleurent; *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam, quoniam ipsorum est regnum cœlorum*, Bien-heureux ceux qui sont persecutez pour la justice, car le royaume des cieux est à eux; et ainsi des autres.

Or, ce n'est pas sans sujet que l'évangéliste remarque que Notre-Seigneur ouvrit sa bouche sacrée, pour nous montrer que sa divine bonté nous vouloit dire quelque chose de grand, et nous enseigner une doctrine qui n'avoit point encore esté ouye ny preschée en la terre, et laquelle il adressa à ses disciples, pour nous faire voir que c'estoit spécialement à eux, et à ceux qui suivroient leurs exemples, qu'il enseignoit ces beatitudes, mais particulièrement la première : *Beati pauperes spiritu*, Bien-heureux les pauvres d'esprit; et la dernière : *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam*, Bien-heureux sont ceux qui sont persecutez pour la justice; d'autant qu'ils doivent pratiquer la pauvreté d'esprit dans une grande perfection, et souffrir pour la justice plusieurs persecutions, comme personnes entierement dediées à son service. Puis, ce divin Sauveur regardant le reste du peuple, il dit : *Beati qui lugent, qui esuriunt et sitiunt justitiam; Beati mundo corde*; Bien-heureux sont ceux qui pleurent, qui ont faim et soif de justice, qui sont purs et nets de cœur; *Beati mites*, Bien-heureux sont les debonnaires.

Or, sur ces beatitudes les hommes ont fait mille interpretations; et quelques-uns ont pensé que quand Notre-Seigneur dit : Bien-heureux sont les pauvres d'esprit, il entendoit parler de ceux qui sont simples et grossiers, et qui n'ont guere de jugement. O certes! ce n'est pas ainsi qu'il veut que nous entendions ces parolles; mais quand il dit : *Beati pauperes spiritu*; Bien-heureux sont les pauvres d'esprit, il entendoit parler de la pauvreté qu'il a luy-mesme pratiquée, et de celle de ceux qui apres avoir tout quitté pour l'amour de lui à son imitation, supportent volontiers les incommoditez et mesaises (1) qu'elle tire apres soy, de laquelle ceux-là sont bien esloignez qui veulent avoir l'honneur d'estre pauvres, pourveu que rien ne leur manque. La pauvreté volontaire est honorable de soy, et il s'est treuvé des philosophes payens, comme Epictete, Diogene et autres, qui se sont glorifiez d'estre pauvres. Il est vray qu'il s'en treuve plusieurs qui veulent bien embrasser la pauvreté, pour-

(1) Malaises.

veu qu'ils ayent tout ce qui leur est necessaire : mais ce n'est pas de tels pauvres de qui Nostre-Seigneur parle, ny à qui il promet le royaume des cieux.

Les Apostres, et ceux qui les ont suivis de plus pres, ont pratiqué la pauvreté selon l'intention de Nostre-Seigneur; car ils quitterent tout pour le suivre, et supporterent volontiers beaucoup d'incommoditez qui sont ordinaires à ceux qui sont pauvres : et lorsqu'apres la venuë du Saint-Esprit ils allèrent prescher par le monde, ce n'estoit point pour gagner de l'argent, ny pour avoir des rentes; ains ils vivoient d'aumosne et du travail de leurs mains. S. Paulin, evesque de Nole, pratiqua cette pauvreté avec tant de perfection, qu'apres avoir donné tout ce qu'il avoit aux pauvres, il se donna encore luy-mesme pour rachepter un captif. Mais quelle plus extreme pauvreté se peut-il voir que celle que le grand apostre S. Paul a pratiquée? lequel ayant tout quitté pour l'amour de son Maistre, voulut servir les chrestiens sans pretention de recompense; car apres avoir presché l'Evangile, sué et travaillé nuict et jour, pour leur enseigner la voie de salut, il ne vouloit point vivre de leur aumosne, ains il vivoit du travail de ses mains, ainsi qu'il tesmoigne luy-mesme : *Quoniam ad ea quæ mihi opus erant, et iis qui mecum sunt ministraverunt manus istæ* (Act. 20); Et pour vous monstres, mes chers enfans, disoit-il aux chrestiens, comme j'ayme mon Maistre Jesus-Christ, pour l'amour duquel je vous sers, et que la peine que je prends à vous enseigner n'est purement que pour luy, je ne veux pas qu'apres avoir beaucoup travaillé, et m'estre employé pour le salut de vos ames, vous me nourrissiez de vos aumosnes, comme vous faites les autres apostres; ains je veux gagner ma vie par mon travail. Mais ce qui est bien davantage, pour imiter de plus pres Nostre-Seigneur, il vouloit encore estre employé luy-mesme pour eux, leur disant : Et non-seulement je me veux employer moi-mesme pour vostre salut; mais, qui plus est, je me veux laisser employer pour cet effect : *Ego autem libentissime impendam, et superimpendar ipse pro animabus vestris* (II. Cor. 12); et pour cela, mes chers enfans, je suis disposé d'estre battu, flagellé, garotté, et emprisonné par les autres, et à leur gré, afin de donner mon corps, ma vie et tout ce que j'ay pour vous, sans reserver aucune chose.

Or voilà la parfaicte pauvreté, et celle de laquelle Nostre-Seigneur a dit : *Beati pauperes spiritu*, Bien-heureux les pauvres d'esprit. Certes, il y a plusieurs saints qui ont pratiqué fort exactement cette pauvreté, et s'en sont rendus si amateurs,

qu'ils ont supporté avec plaisir et contentement les mesaises qui l'accompagnent; car que pensez-vous qui a fait souffrir l'aspreté des deserts à ces anciens Peres avec tant de suavité, sinon l'amour qu'ils avoient à cette pauvreté? S. François l'aymoit si tendrement et estoit si passionné de cette pauvreté, qu'il l'appeloit sa dame, et n'avoit point de plus grand plaisir que de ressentir ses incommoditez.

Or, comme les saints sont tous entrez au ciel par la pauvreté d'esprit, par les larmes, par la misericorde, par la faim et la soif de la justice, et par les autres beatitudes, l'Eglise nous les propose au jour de leur feste, nous invitant de les suivre et marcher apres leurs vestiges. C'est ce que nous devons faire, si nous les voulons aymer, non-seulement de l'amour de complaisance et de l'amour de bienveillance; mais encore de l'amour d'imitation : et c'est à quoy je vous convie, mes cheres filles. Travaillez donc avec fidelité pendant cette vie, et persevererez jusques à la fin d'icelle, à ce que vous puissiez apres vostre mort estre unies et congregées avec ces bien-heureux esprits en la felicité eternelle, pour y aymer Dieu, le louer et jouyr de luy és (1) siecles des siecles. *Amen.*

DIEU SOIT BENY.

SERMON

DE LA VISIBILITÉ DE L'EGLISE.



CEUX qui se sont departis jusques à present de l'Eglise ont pris des excuses par les deux extremitez pour couvrir la faute qu'ils avoient faite de n'y point demeurer, et la mauvaise affection de n'y point retourner; car les uns ont dit qu'elle estoit invisible, les autres, confessant l'Eglise visible, ont dit qu'elle pouvoit defaillir et manquer pour certain temps, et partant qu'encore que leur Eglise semblast nouvelle, pour n'avoir pris succession de personne, elle ne l'estoit toutesfois pas, ains (2) estoit l'ancienne morte et esteinte pour certain temps, puis par eux ressuscitée, et ce sacré feu continuel r'allumé. Voulant les

(1) Dans les. — (2) Mais.

uns faire l'Eglise tellement parfaite, qu'elle soit toute spirituelle et invisible; les autres la faire si imparfaite, que non-seulement elle soit visible, mais encore corruptible : semblables à leurs anciens devanciers heretiques, desquels les uns vouloient tellement diviniser Nostre-Seigneur qu'ils nioient son humanité, les autres tellement l'humaniser, qu'ils en nioient la divinité. Mais tout cecy ne sont qu'occasions recherchées pour pallier et masquer l'abomination de la division qu'ils ont faicté en l'Eglise, laquelle donnant les tesmoignages de sa visibilité et de son incorruption, pendant que les sectaires devisent (1) ainsi d'elle, elle comparoist par tous les lieux de la terre, sur l'ancien et le nouveau monde, et par tout se fait voir et regarder en ses serviteurs et predicateurs, pour tesmoignage tres-assuré de sa visibilité, et pour attester de son incorruption. Quoy que vieille, elle fait paroistre qu'elle est aussi pleine de force, de fermeté et de vitesse que jamais, resistant vaillamment à tous ses ennemys, ne s'esbranlant pour aucun assaut, pour impetueux qu'il soit, courant par tout le monde annoncer l'Evangile de son Espoux.

Or, ce qu'elle-mesme fait voir par experience, je m'efforceray à vous le faire voir par discours, produisant les bons et indubitables tiltres qu'elle a pour sa visibilité et incorruption, qui est le gros du differend que nous avons avec nos adversaires. Prions Dieu qu'il nous fasse la grace que tout soit à son honneur, et Nostre-Dame, qu'il luy playse nous favoriser de son intercession. Et partant salüons-là, disant devotement : *Ave, Maria.*

L'ÉGLISE donc, auditoire chrestien, fait assez paroistre par effect qu'elle est visible, incorruptible et immortelle, se faysant voir par tout, telle qu'elle avoit esté predite par Nostre-Seigneur, ses apostres, et les prophetes; et me semble bien que cette preuve là seule pourroit suffire à qui voudroit ne pas estre contentieux et opiniastre. Mais afin de ne laisser aucune occasion en arriere pour faire recognoistre l'Eglise, je vous apporteray maintenant des preuves tres-certaines et tres-claires comme elle est visible.

Et pour le premier poinct, je demande à nos adversaires où ils treuveront jamais en l'Escriture que l'Eglise soit invisible; où treuveront-ils que quand il est parlé d'Eglise, il s'entende une assemblée ou convocation invisible? Jamais cela ne fut, jamais ils ne le treuveront.

Ils treuveront bien au livre des Nombres, que le peuple se

(1) S'entretiennent.

plaignant de Moÿse au desert de Sinà faute d'eau, il dit : *Cur eduxisti Ecclesiam in solitudinem* (Num. 20)? Pourquoi avez-vous amené cette assemblée au desert? Mais qui ne voit que cette assemblée estoit visible?

Ils trouveront aux Actes, que S. Paul allant de Chio en Hierusalem, ne voulant passer par Ephese, de peur d'y arrester trop, desirant faire le jour de la Pentecoste en Hierusalem, dès Milette, il envoya appeler les anciens de l'Eglise, et en une exhortation qu'il leur fit, il dit : *Attendite vobis, et universo gregi, in quo vos Spiritus sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei, quam acquisivit sanguine suo* (Act.20); Prenez garde à vous et au troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a constituez prestres pour regir son Eglise, qu'il s'est acquise par son sang. *Episcopos, id est, presbyteros*. Passant en Cesarée, il est dit que *Salutavit Ecclesiam*, Qu'il salua l'Eglise. Aux Galates, 1 : *Supra modum persequebar Ecclesiam Dei*; Je persecutois grandement l'Eglise de Dieu. N'est-ce pas partout une assemblée visible? Je demande donc, mes freres, si nos adversaires ne treuvent point de passage où l'Eglise soit prise pour un corps invisible, n'est-ce pas vouloir l'emporter sans l'Escriture? que si au contraire il se treuve plusieurs passages où il est parlé de l'Eglise, et que tous s'entendent d'une assemblée visible, vouloir contester au contraire, n'est-ce pas aller contre l'Escriture? Quand donc ils vous allegueront ce fantosme, niant l'Eglise estre visible, demandez-leur un passage de l'Escriture où l'Eglise signifie chose invisible. Mais que veulent-ils devenir? au commencement pour prendre credit, on n'oyoit autre parole, sinon : *Verbum Domini, Verbum Domini*, La parole de Dieu, la parole de Dieu; et maintenant, sans aucune apparence de l'Escriture, ains contre la phrase ordinaire de l'Escriture, ils veulent faire une chimere en l'Eglise. Mais dites-moy de grace, si l'Eglise est invisible, pourquoy sera-ce que Nostre-Seigneur nous dira : *Dic Ecclesix; si Ecclesiam non audierit, sit tibi tanquam Ethnicus et Publicanus* (Matt. 18)? Dites-le à l'Eglise, et si elle ne veut pas entendre l'Eglise, tenez-le pour un payen et publicain. Quelle sorte d'adresse seroit celle-cy? Dis-le à l'Eglise, Comment voulez-vous qu'on s'adresse à l'Eglise, si on ne la voit, si on ne la cognoist? et S. Paul escrivant à son Timothée, dit : *Hæc tibi scribo, ut scias quomodo oporteat te conversari in domo Dei, quæ est Ecclesia Dei vivi, columna et firmamentum veritatis* (1. Tim. 3); Je t'ecris ces choses, afin que tu saches comme il te faut converser en la maison de

Dieu, laquelle est l'Eglise du Dieu vivant, la colonne et le firmament de verité. Comment pourroit-il converser, s'il ne voit ny ne cognoist l'Eglise? S. Matth. 16 : *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam*; Tu es Pierre, et sur cette pierre j'edifieray mon Eglise. Ici, quoy qu'ils entendent, le fondateur sera visible et sensible; donc l'Eglise sera aussi visible et sensible. C'est donc chose certaine, que l'Eglise est visible par les tesmoignages de l'Escriture, d'autant que par tout où l'Escriture nomme l'Eglise, elle entend une assemblée visible.

Maintenant voyons les qualitez qui sont données en l'Escriture au psalme 18, où David dit : *In Sole posuit tabernaculum suum*. Aug. in Epist. Joan. 2 : *In manifesto collocavit Ecclesiam suam*; au psalme 47 : *Sicut audivimus, sic vidimus in civitate Domini virtutum, in civitate Dei nostri, Deus fundavit eam in æternam*. Voyez-vous point qu'il dit : *Sicut audivimus, sic vidimus*? Au psalme 44, apres qu'il a descrit la beauté de l'Espoux visiblement, il descrit celle de l'Espouse de mesme : *Astitit Regina à dextris tuis in vestitu deaurato circumdata varietate*; et plus bas : *Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis*. Comme (1) va-t-elle vestuë d'or, si elle n'est visible? comme peut-on aller devant sa face, si elle ne se fait voir? Isaye 61 : *Et scietur in gentibus semen eorum, et germen eorum in medio populorum : omnes qui viderint eos, cognoscent illos, quia isti sunt semen cui benedixit Dominus*. Ce que Nostre-Seigneur interprete de son tems : *Spiritus Domini super me* (Luc. 4). Mais sur tout, les comparaisons et les noms que donne l'Escriture à l'Eglise doivent estre bien remarquez : au psalme 47 il l'appelle Montagne : *Magnus Dominus, et laudabilis nimis, in civitate Dei nostri, in monte sancto ejus*. Daniel, au second chapitre, l'appelle la pierre qui roule de la montagne, et gaste cette grande statuë : *Replevit terram, et factus est mons magnus*. Au psalme 88 : *Semel juravi in sancto meo, si David mentiar; in sancto meo, id est, meipso, qui sum Sanctus sanctorum*; et quoy? *Semen ejus in æternum, manebit, et thronus ejus sicut Sol in conspectu meo, et sicut Luna perfecta in æternum, et testis in cœlo fidelis*.

En ce psalme se font deux choses jusques à ce verset 37 : *Et thronus ejus*. Premièrement il chante les grandes promesses faites à David, qui se devoient accomplir au temps de Nostre-Seigneur. Secondement, depuis ce verset jusques à la fin, le psalmiste se lamente de ce que Dieu differe tant cette execution, et cependant son peuple est tourmenté.

(1) Comment.

Donc, en ce verset, il parle de ce que devoit estre le Christianisme et l'Eglise, et la compare à trois des plus nobles et illustres choses du monde. Premièrement au soleil : *Et thronus ejus sicut Sol*, qui eclypse bien quelquesfois, mais non jamais tout à fait, ains seulement en quelque partie du monde; ainsi en est-il de l'Eglise.

Secondement, à la lune; mais parce que la lune eclypse quelquesfois, et tousjours tout à fait, il adjouste : *Sicut luna perfecta in æternum*.

En troisiemesme lieu à l'arc en ciel, qu'il appelle, *testem in cælo fidelem*, parce qu'en la Genese Dieu le donna pour tesmoignage à Noé de sa reconciliation faite avec le monde : ainsi l'Eglise est le vray tesmoin de la reconciliation nouvelle. Et comme l'arc en ciel, quoy qu'il ne soit qu'une nuë, si est-ce (1) que recevant les rayons du soleil il est rendu tres-beau et apparent : ainsi l'Eglise, quoy que ce ne soit qu'une assemblée d'hommes, si est-ce que recevant l'assistance du Saint-Esprit, elle est tres-belle et tres-remarquable, en son unité, en sa pureté, en sa stabilité, et perpetuité. Mais où est-ce que nos adversaires ont l'esprit en cet endroit? Ne voyent-ils pas qu'ils mesprisent le merite de la passion de Nostre-Seigneur.

En Isaye 53 : *Pro eo quod laboravit anima ejus, ideo disperitiam ei plurimos, et fortium dividet spolia; pro eo quod tradidit in mortem animam suam, et cum sceleratis reputatus est. Apud te laus mea in ecclesia magna*, dit Jesus-Christ Nostre-Seigneur à son Pere, au psalme 21, comme disant : *A te proficitur*, de vous despend la loüange que je reçois en la grande Eglise, ou la loüange qui vous est renduë par mon incarnation : *In Ecclesia magna, id est, catholica, ait August.* Au psalme 2, apres que Dieu le Pere luy a dit cette grande parole : *Ego hodie genui te*, il luy dit : *Postula à me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ*; au psalme 71 : *Et dominabitur à mari usque ad mare, et à flumine usque ad terminos orbis terrarum*; apres : *Et adorabunt eum omnes reges terræ, et omnes gentes servient ei.* Mais Nostre-Seigneur mesme dit en S. Jean, 12 : *Ego si exaltatus fuero à terra, omnia traham ad me ipsum.*

De maniere que je puis bien dire à ceux qui font cette Eglise ainsi cachée et invisible, ce que S. Optatus escrivoit (*contra Parmenian.*) : *Si sic pro voluntate vestra in angustum coarctatis Ecclesiam, ubi erit quod Filius Dei meruit? ubi erit quod*

(1) Encore est-il.

libenter largitus est ei Pater, dicens : Dabo tibi gentes hæreditatem tuam? quare in carcere latitudo est regnorum? Permittite Filium possidere concessa, permittite Patri promissa complere. Et S. Hierosme (Dialog. advers. Lucifer.) : Gratulor tibi quod animo bono à falsitatis ardore ad totius orbis te saporem contulistis, nec dicis more quorumdam : Domine, salvum me fac, quoniam defecit spiritus; quorum vox impia crucem Christi evacuat, Dei Filium subjugat diabolo et illam complorationem, quæ à Deo de peccatoribus proluta est, de universis hominibus dictam intelligit Alloquutio Patris impleta est : Postula a me, et dabo tibi gentes Ubi, quæso, sunt isti nimium religiosi, nimium prophani, qui plures synagogas asserunt esse quàm ecclesias?

Mais quoy! qu'appellez-vous Eglise, est-ce pas une assemblée d'hommes? ouy certes, non d'Ange : dites-moy, où est la vraie predication, sinon à l'Eglise? et où la chercheray-je, si je ne sçay où est l'Eglise? où est la vraie administration des sacrements, sinon en l'Eglise? et où voulez-vous que je les cherche si cette Eglise est invisible et cachée? Le jour de Pentecoste, le Saint-Esprit vient-il pas en l'Eglise, et toute cette assemblée estoit-ce pas un corps visible? Mesme le Saint-Esprit tient l'Eglise visible à tel point, que pour s'accommoder à la visibilité, luy-mesme, quy est invisible, s'apparut à elle en forme visible, si elle est invisible, où est-ce qu'on peut la chercher, où l'ont-ils treuvée, qui la leur a enseignée?

Ah! mes freres, c'est le dessein du diable de la rendre invisible, afin de nous soustraire de son obeysance, afin de nous oster la liberté de nous refugier vers elle; et à elle le pouvoir de nous parler, nous instruire, nous monstrent nos fautes, de nous corriger et nous mettre dans nostre devoir.

Mais ils disent qu'en Hierem. 31, il est dit : *Dabo legem meam id cordibus eorum*. Anciennement la loi estoit escrite en pierre, maintenant au cœur : *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris* (Rom. 5). S. Pierre appelle-t-il pas l'Eglise *Domun spiritalem*? Aussi l'est-elle : car elle n'est pas une maison materielle, ains spirituelle, rapportée à l'esprit, comme les gens qui servent Dieu sont appelez spirituels, mais ils ne laissent pour cela d'estre visibles.

Ils objectent encore : *Credo sanctam Ecclesiam catholicam* : on croit sa sainteté qui est invisible, on croit qu'elle est l'Eglise de Nostre-Seigneur, lequel on ne voit pas; et ils adjoustent : *Novit Dominus qui sunt ejus* (II. Tim. 2); *Multi vocati, pauci verò*

electi (Matt. 20). Ce qui semble donner à entendre que l'Eglise ne comprend que les seuls esleus, lesquels ne sont connus que de Dieu. Mais combien (1) que la sainteté et les esleus ne soient connus que de Dieu, combien qu'elle soit l'Eglise du Sauveur qu'on ne voyoit pas, n'est-il pas vray que l'Eglise est ce champ qui comprend la bonne semence et la zizanie; qu'elle est cette grange laquelle enferme le grain et la paille; qu'elle est cette grande maison dont parle S. Paul, où il y a des vaisseaux precieux et des vaisseaux vils et abjects; et que la separation ne sera faite qu'à la fin du monde, lorsque de militante elle deviendra triomphante? Ces pauvres desvoyez sont semblables aux apostres, lorsqu'ils se trompoient en Nostre-Seigneur, qui se treuvant au milieu d'eux, et leur disant : *Pax vobis*, Paix vous soit, encore croyoient-ils que ce fust un fantosme. Ils ressemblent à ceux dont est parlé en Matthieu 25, qui diront à Nostre-Seigneur : *Domine, quando te vidimus esurientem, etc.*, Quand est-ce que nous vous avons veu avoir faim, etc.

Or sus (2), mes freres, que retirerons-nous de tout ce discours? Premièrement une assurance en la doctrine de l'Eglise qu'elle est visible.

2° Combien nous avons d'obligation à celuy qui a edifié cette cité de refuge pour nous, en laquelle nous puissions avoir nostre recours, etc.

SERMON

DE LA PERPETUITÉ DE L'EGLISE.

Vidi civitatem sanctam Hierusalem novam descendentem de caelo, à Deo paratam sicut sponsam ornatam viro suo.

Je vy la sainte cité de la Hierusalem nouvelle descendante du ciel, parée magnifiquement de Dieu, comme une espouse ornée pour son espoux.
(ApoC. 21.)

LE glorieux secretaire de Dieu dit en ce lieu, que l'Eglise est une cité nouvelle, parée et ornée de Dieu comme une espouse pour son espoux. Or pensez, mes freres, quelle seroit une espouse si elle estoit selon le souhait, et selon le desir de son espoux : si son espoux la façonnoit à sa volonté, je croy qu'il la feroit la plus belle, la plus vertueuse, la plus saine, et de la plus longue vie qu'on se pourroit imaginer; car il n'y a pareille affection à

(1) Quoi. — (2) Allons.

celle de l'espoux vers l'espouse, quoy que souvent aux progres du mariage on change de volonté par le mal-heur de nostre mauvaise nature. O quelle seroit cette espouse si elle avoit autant de perfections que luy en desireroit son espoux ! Pensez donc, je vous prie, quelle doit estre cette sainte cité que Dieu s'est preparée luy-mesme comme une espouse : elle doit estre toute belle, elle doit estre toute sage, mais sur tout elle doit estre de tres-longue durée, comme c'est l'ordinaire de souhaitter és (1) alliances qu'elles soient de longue durée. C'est sans doute que Dieu, qui a basti cette Eglise, l'a bastie si bien et si fermement qu'elle doit estre perdurable (2), ce que je prouveray maintenant avec de tres-preignantes (3) raisons, pour les occasions que je vous diray cy-apres. Prions Dieu que ce soit à son honneur et gloire, employant à cette intention l'intercession de la Sainte Vierge. *Ave.*

JE croy que vous sçavez, auditeurs chrestiens, que lorsqu'il pleust à Dieu creer le monde, sa divine Majesté voyant la terre et l'eau remplies d'animaux, il les benit tous, et leur donna force en leur nature, chacun en son espece, de continuer leur race jusques à la fin du monde; et quand il eust créé l'homme, il le benit, et luy donna la mesme perfection et condition, si (4) que dés lors on ne treuvera pas que jamais aucune sorte d'animaux ayt manqué de race. Et quant à nous autres, chacun sçayt bien que par la droite ligne et continuation perpetuelle, nous sommes tous descendus de pere en fils, sans interruption, de ce premier pere auquel Dieu donna la force et le commandement de multiplication. Et de vray, cela appartenoit à la sagesse divine, de conserver le monde qu'il avoit une fois si solemnellement fondé.

De mesme, mes freres, quand il pleust à Dieu recreer le monde et fonder son Eglise, il la benit tellement que jamais cette sienne generation ne devoit manquer ou faillir en aucune façon : de maniere que la vraye Eglise qui est maintenant, doit estre descenduë de pere en fils par cette generation spirituelle de ce second Adam, Nostre-Seigneur et Maistre; et qui diroit autrement il feroit tort au sang de Jesus-Christ, lequel n'a pas eu moins d'efficace pour fonder son Eglise à perpetuité, que le sang d'Adam à entretenir les generations des hommes; car ne sçavez-vous pas que comme Adam a laissé une generation perpetuelle en son sang, aussi Jesus-Christ a laissé une generation perpetuelle au sien? Que si le monde dure encore au sang d'Adam,

(1) Dans les. — (2) Sans fin. — (3) Pressantes — (4) Tellement.

pourquoy ne durera aussi l'Eglise au sang de Jesus-Christ? C'est ce que vouloit dire le grand David, disant que Dieu a fondé cette Eglise à perpetuité, et que le Seigneur est extremement grand et louable en la cité de nostre Dieu : *Deus fundavit eam in æternum : magnus Dominus et laudabilis nimis in civitate Dei nostri* (Psal. 47). Et de vray, ce seroit chose bien indigne d'un tel fondateur, de fonder pour un peu de temps une Eglise, laquelle a esté fondée avec tant de resjouyssance, et un si grand appareil, que pour sa foudation Jesus-Christ ayt tant enduré, tant respandu de sang, et puis qu'elle fust corruptible : *Fundatur exultatione universæ terræ mons Sion.*

Mais, je vous prie, seroit-il bien seant que Nostre-Seigneur eust respandu son sang pour reconcilier son Eglise à Dieu son Pere, et puis qu'enfin cette Eglise fust tellement abandonnée qu'elle vinst à estre du tout perduë? Certes, un tel mediateur merite une paix perpetuelle, une alliance tres-estroite, dont Isaye dit : *Et fœdus perpetuum feriam eis* (Isa. 55); Et je feray une perpetuelle alliance avec eux, parlant du Christianisme.

Non, non, il ne faut pas dire que l'Eglise soit jamais morte : son Espoux est mort pour elle, afin qu'elle ne mourust point; c'est ce que veut dire S. Paul : *Et ipse dedit quosdam quidem apostolos, alios prophetas, alios evangelistas, alios pastores et doctores ad consummationem Sanctorum, in opus ministerii, in ædificationem corporis Christi : donec occurramus omnes in unitatem fidei et agnitionis Filii Dei* (Ephes. 4); Dieu a estably dans son Eglise des apostres, des prophetes, des evangelistes, des pasteurs et des docteurs pour la consommation des Saints, pour servir à l'edification du corps de Jesus-Christ, jusques à tant que nous nous rencontrions tous dans l'unité de la foy et de la cognoissance de Dieu.

A quoy est conforme ce que ce saint apostre dit ailleurs : *Primitiæ Christus, deinde ii qui sunt Christi, deinde finis : oportet illum regnare, donec ponat inimicos suos sub pedibus ejus, novissima autem inimica destruetur mors* (I. Cor. 15); Jesus-Christ est les premices, et apres, ceux qui sont à Jesus-Christ, et apres viendra la fin; mais il faut qu'il regne jusques à ce qu'il ayt mis tous ses ennemys sous ses pieds. Voyez-vous? il n'y a rien entre le Christ et les siens, ny entre les siens et la fin : l'Eglise donc durera tousjours jusques à la fin, car aussi bien n'aura-t-il jamais vaincu tous ses ennemys jusques à la fin, et cependant Nostre-Seigneur regnera et se dilatera en son Eglise, parmy et en depit de tous ses plus grands ennemys, suivant ce

qu'à ce propos atteste le Psalmiste, disant : *Dixit Dominus Domino meo : Sede à dextris meis, etc. Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion, dominare in medio, etc.* (Psal. 109). Cette verge, c'est la loy evangelique, de laquelle il est dit au psalme 44 : *Sedes tua, Deus, in sæculum sæculi, virga directionis, virga regni tui.* Elle sort de Sion, suivant ce qui fut prophetisé en Isa. 2 : *Et de Sion exhibit lex, et verbum Domini de Hierusalem.* Elle commence par Jesus-Christ : *Oportebat Christum pati, etc.* (Luc, 24). *Et prædicari in nomine ejus pœnitentiam et remissionem peccatorum in omnes gentes, incipientibus ab Ierosolyma.* Donc, avec cette verge de la sainte loy, domine au milieu de tes ennemys, qu'est-ce à dire, sinon que tousjours cette Eglise seroit stable et visible, en laquelle Nostre-Seigneur regneroit et dominerait, voire parmy les plus grandes bourrasques et tempestes des afflictions? Il n'y aura donc jamais tempestes qui empeschent Nostre-Seigneur de regner en l'Eglise; car autrement il ne domineroit pas parmy ses ennemys, mais demeureroit sans seigneurie et domination en ce monde, ce qui fut davantage confirmé par l'ange. lorsqu'il annonça l'Incarnation à Nostre-Dame, disant que Nostre-Seigneur seroit grand, et seroit appellé Fils du Tres-Haut, et le Seigneur Dieu luy donneroit le throsne de David son pere, et il regneroit sur la maison de Jacob eternellement, et son regne seroit sans fin. Qui est le siege de David et la maison de Jacob, sinon cette Eglise militante? car sans doute ce n'est pas un siege temporel; et comme (1) regneroit Nostre-Seigneur eternellement en la maison de Jacob, si elle manquoit une fois?

De plus Nostre-Seigneur donne-t-il pas tesmoignage à cette perpetuité de l'Eglise, en S. Jean 14 : *Ego rogabo Patrem, et alium Paracletum dabit vobis, ut maneat vobiscum in æternum, Spiritum veritatis;* Je prieray mon Pere, et il vous donnera un autre Consolateur qui est l'Esprit de verité, afin qu'il demeure avec vous eternellement.

Quelle fermeté d'assistance! *Spiritum veritatis*, L'Esprit de verité; comme souffriroit-il le mensonge? Et en S. Matthieu 28 : *Ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi*, Je suis avec vous jusques à la consommation des siecles; où ouvertement il promet son assistance particuliere à l'Eglise : passage lequel a esté entendu anciennement pour la presence de Nostre-Seigneur au Saint-Sacrement; mais quoy que c'en soit, Nostre-Seigneur monstre qu'il y aura tousjours une vraye

(1) Comment.

Eglise, en laquelle il sera, et s'il est avec elle, qui sera contre elle.

Mais Isaye fait une solemnelle attestation de cette verité : *Cum venerit Redemptor Sion : hoc fœdus meum cum eis, dicit Dominus : Spiritus meus, qui est in te, et verba mea quæ posui in ore tuo, non recedent de ore tuo, et de ore seminis tui, et de ore seminis seminis tui, dicit Dominus, amodò et usque in sempiternum* (Isa. 59). *Hoc fœdus meum cum eis, id est Christianis*; car auparavant il dit : Et ceux qui sont en l'Occident craindront le nom du Seigneur, et ceux qui sont au soleil levant sa gloire. Que voudroit-on davantage pour la verification de cette perpetuité? les propheties et les Evangiles en sont tous pleins.

Un seul passage suffira pour tous, c'est en S. Matthieu 16. Nostre-Seigneur dit : *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam*. Tu es Pierre, et sur cette pierre j'edifieray mon Eglise, et les portes d'enfer n'auront point de pouvoir sur elle. Il dit : *Ædificabo*, J'edifieray : quel architecte? Il dit : *Supra petram*, Sur la pierre : quel fondement? *Et portæ inferi, etc.*, Et les portes d'enfer n'auront point de pouvoir contre elle : quelle promesse? l'enfer avec tous ses alliez n'y peuvent rien. Par les portes s'entendent les forces; mais outre cela, je treuve trois portes d'enfer, la malice, l'ignorance, l'infirmité. Ny les infirmités és afflictions, ny l'ignorance és doutes, ny la malice és deliberations. ne peuvent prevaloir contre cette Eglise. Cette verité est si claire et si puissante, que Calvin mesme s'en est laissé eschapper la concession, sur les parolles desja alleguées, où il confesse l'assistance perpetuelle avoir esté promise à l'Eglise, y adjoustant une bonne raison; car, dit-il, ce seroit peu que l'Evangile et le Saint-Esprit nous eust esté une fois donné, s'il ne demeroit tousjours avec nous (Inst. 59). Voyez-vous la force de la verité, comme il la confesse? Mais voicy que vous me direz : Si Calvin confesse cette verité, pourquoy la prouvez-vous si exactement? je vous respons que le mensonge est inconstant, et la doctrine de Calvin aussi. Il confesse cette verité icy sans y penser, mais il s'en oublie ailleurs grandement, et la raison pourquoy il fait l'Eglise invisible, mortelle et errante, c'est celle-cy.

On demande à nos adversaires si, quand ils commencerent cette nouvelle doctrine, il n'y avoit point d'Eglise de Nostre-Seigneur. Les uns respondent qu'ouy, les autres que non. A ceux

qui disent qu'ouy, on replique : S'il y avoit une Eglise, ou vous estiez avec elle ou non ; s'ils disent que non, on leur dit : Vous estiez donc damnez. car, *Non potest habere Deum patrem, etc.*, Celuy-là ne peut avoir Dieu pour pere qui ne voudra avoir l'Eglise pour mere; et partant il ne vous faut pas suivre. Si vous estiez avec elle, dites-nous où elle estoit alors. Ils disent qu'elle estoit invisible és cœurs de quelques-uns çà et là. Les autres donc, voyant qu'il n'y avoit point d'honneur de dire, ou qu'il n'y avoit point d'Eglise, ou qu'elle estoit invisible, ont dit qu'au tems qu'ils s'esleverent, il n'y avoit plus aucune Eglise, mais que tout estoit apostasie, idolastrie et superstition, qu'elle estoit morte et esteinte, pleine d'erreurs, et que par eux elle a esté ressuscitée ; et contre ceux-cy, j'ay montré maintenant que ce feu est inexlinguible ; car voyez-vous pas la consequence ? L'Eglise donc est visible et perpetuelle, mais celle de Calvin n'a point esté veüe ny cognüe devant Calvin, donc l'Eglise de Calvin n'est pas la vraye Eglise. Voicy qui les presse de pres, voicy qui ruine tout leur bastiment, voicy qui fait sauter, qui ruine et sappe la tour de Babel ; c'est pourquoy ils cherchent de tous costez ouverture pour s'eschapper, disant tantost que leur Eglise a tousjours esté, et quand on demande où elle estoit il y a cent ans, ils disent qu'elle estoit invisible ; tantost ils disent qu'elle n'estoit pas, et quand on leur dit qu'elle n'estoit pas donc la vraye Eglise, puisque la vraye Eglise doit estre perpetuelle, ils nient cecy, et disent que quand Calvin commença il n'y avoit point d'Eglise, qu'elle estoit cheute en ruine, et qu'ils l'ont rebastie et reformée, et tout cecy se fait et se dit, pource qu'alors il n'y avoit point d'Eglise que Catholique *papiste* qu'ils nomment, qui a fait dire à Dubartas que l'Eglise estoit cette grande paillardie (1) de l'Ante-Christ. Calvin ne dit rien moins, livre 4, chap. 1 et 3, et Beze en sa *Confession de foy*, chap. 5, et *Musculus lib. de locis communibus*. Voilà qui me fait arrester à prouver contre eux ces veritez, lesquelles estant bien certaines et assurées, il est bien certain et assuré aussi que l'Eglise des adversaires, qui n'a pas esté visible avant cinquante ou soixante ans, et qui n'a point esté tousjours, n'est pas la vraye Eglise, et par consequent que tous ceux qui sont en icelle (2) sont hors de leur salut eternel, s'ils ne s'amendent. Davantage, je n'ay pas seulement prouvé que la leur n'est pas la vraye Eglise, mais aussi que c'est la nostre ; car il ne se treuve point d'Eglise de toutes celles qui confessent Jesus-Christ qui ayt con-

(1) Prostituée. — (2) Elle.

linué sans interruption, sinon la nostre catholique et romaine.

Mais qu'apprendrons-nous icy en cette verité? Nous apprendrons à louer Dieu qui a laissé au monde une Eglise perpetuelle à laquelle, en tout tems, on peut recourir pour y faire son salut; puis montant de cette Eglise que nous voyons çà-bas (1), à celle que nous ne voyons pas là haut, nous exciterons en nous le desir de la vie eternelle, comme dit l'Apostre : *Non contemplantibus nobis quæ videntur, sed quæ non videntur* (II. Cor. 2); N'appliquant pas seulement nos esprits aux choses qui se voyent, mais à celles qui sont invisibles. Et partant, comme celle-cy est perpetuelle, selon la perpetuité de ce monde, l'autre l'est selon la perpetuité de la vie future, c'est-à-dire, eternelle. Donc, de la consideration de la durée de cette Eglise nous devons nous eslever à la durée de la triomphante, et penser que le royaume du ciel est eternel, puis penser combien jusques à present nous avons esté mal advisez d'avoir quitté ce royaume-là, auquel nous avons part, pour un rien, pour un petit peché, et qui sommes si lasches de ne point prendre de peine pour avoir ce paradis qui durera eternellement. O pecheur, tu prends tant de peine pour un peu d'or, pour un peu d'argent qui te sera demain pillé, qu'il te faudra laisser demain, et pour ces richesses immortelles, tu ne veux pas te faire tant soit peu de violence, et vaincre ta lascheté, etc.

DIEU SOIT BENY.

(1) Ici-bas

SERMON

POUR LE JOUR DE LA DEDICACE DE L'ÉGLISE.



De la Saincteté de nos temples
et de l'obligation de nous convertir promptement à Dieu,
qui nous appelle à l'exemple de Zachée.

Zachæe, festinans descende, quia hodie in domo tua oportet me manere; et festinans descendit, et excepit illum gaudens.

Zachée, descends promptement, car il me faut demeurer aujourd'hui en ta maison; et iceluy (1) descendit hastivement, et le recout avec joye. (LUC. 19.)

COMME le soleil environnant toute la terre vivifie tout ce qui se decouvre et presente à ses rayons : ainsi Nostre-Seigneur se promenant au travers la ville de Jericho, se presentant à ses yeux lumineux Zachée mort de la mort de plusieurs pechez, il le revivifie, et fait en luy une des admirables conversions qui fut oncques (2) faite, de laquelle conversion je ne puis rien dire qui soit vivifiant et profitable à vos ames, si Nostre-Seigneur ne m'esclaire encore, et remplit ma bouche des parolles de vie; et afin qu'il nous en fasse la grace, presentons-nous à la Sainte Vierge, et pour impetrer (3) son regard sur nous, disons : *Ave, Maria.*

ENCORE que, tant au ciel qu'en la terre, Dieu soit tousjours par une parfaite presence en tous lieux, comme il dit par Jeremie : *Cœlum et terram ego impleo* (Jer. 23), Je remplis le ciel et la terre; et ce que S. Paul dit : *Non longe abest ab unoquoque nostrum, in ipso enim vivimus, movemur, et sumus* (Act. 17); Qu'il n'est pas loin d'un chacun de nous, parce qu'en luy nous vivons, nous nous mouvons et subsistons : si est-ce (4) neantmoins qu'il y a certains lieux, lesquels luy estant consacrez, sont appelez maison de Dieu, habitation, lieu, temple, tabernacle, non pas pour ce qu'il soit plus là qu'ailleurs, parlant de Dieu en sa divinité, mais pour ce que là il confere particulièrement ses graces et benedictions, et y fait plus de desmonstration de sa gloire.

Ce que nos adversaires ne voulant pas entendre, pour treuver occasion de se separer d'avec l'Eglise, leur douce mere, et faire

(1) Lui. — (2) Jamais. — (3) Obtenir. — (4) Encore est-il.

bande à part, afin de mieux seconder les impressions de leurs cervelles, ils ont dit à ceux qui leur ont voulu prester l'oreille, que nous disions que Dieu n'est pas tout, et qu'il n'entend pas nos oraisons par tout, ains qu'en l'Eglise il avoit l'oreille plus pres de nous, pour user des termes de leur maistre; mais ce sont pures impostures, et en cel endroit comme par tout ils voudroient faire accroire que leur mere est folle, afin de se soustraire de son obeyssance. C'est l'Eglise qui chante tous les jours : *Pleni sunt cœli et terra majestatis gloriæ tuæ*, Les cieux et la terre sont pleins de la majesté de vostre gloire. C'est l'Eglise qui nous fait dire que Dieu, qui est invisible, est present par tout : *Deus, qui invisibiliter omnia continet*. C'est elle qui chante : *Si ascendero in cœlum, tu illic es, si descendero in infernum, ades* (Psal. 138); Si je monte au ciel, vous y estes, et si je descends aux enfers, vous y estes present. C'est de l'Eglise que vous avez appris, Huguenots, ce que vous sçavez, si vous en sçavez quelque chose, de l'incomprehensibilité et immensité de Dieu. Nous sçavons bien que Dieu est partout, et qu'il est proche de ceux qui l'invoquent, *Prope est invocantibus eum* (Psal. 144), où que ce soit; neantmoins nous sçavons bien aussi qu'il assiste particulièrement aux lieux qui luy sont dediez, y respandant plus liberalement ses graces, estant de son bon playsir que là il soit adoré. C'est pourquoy il l'appelle sa maison, une maison d'oraison, *Domus mea, domus orationis*, etc. Et ailleurs l'Eglise est appelée son habitation, et le lieu de son repos : *Donec inveniam locum Domino, tabernaculum Deo Jacob. Mons Sion, in quo habitasti in eo* (Psal. 134). Enfin, il faut bien que sa divine Majesté assiste plus là qu'ailleurs, puisque Salomon, apres avoir fait bastir le temple, luy demande qu'il luy playse d'exaucer les prieres de son serviteur en ce lieu, *Ut exaudias preces servi tui in loco isto* (III. Reg. 8). Voyez-vous comme le lieu est déterminé; car si c'estoit tout un, pourquoy diroit-on : *In loco isto?* En ce lieu? Et en l'Exode 25 : *Loquar inde tecum in medio Cherubim*; D'où je parleray avec toy au milieu des Cherubins. Mais je ne veux pas m'entretenir en cecy; car je ne pense pas qu'il y ait icy personne tant ennemye de l'antiquité, qui ne porte honneur particulier aux Eglises, comme maisons de Dieu; seulement je vous mettray un argument en main à ce propos, lequel vous pouvez porter en face de tous les plus esveillez de nos adversaires.

Si, pource que Dieu est en tous lieux, il n'a point de lieu qui luy soit plus sacré l'un que l'autre, dites moy, pourquoy ferons-

nous aucunes festes? car s'il est en tous lieux, aussi est-il en tous tems, et pourquoy donc y a-t-il des jours qui sont appelez saints, consacrez, dediez, et qui s'appellent jours de Dieu, jours du Seigneur? Dieu est-il plus en ces jours là qu'és (1) autres? non veritablement; pourquoy donc sont-ils plutost appelez jours de Dieu que les autres? A..! me direz-vous, parce que Dieu se les est reservez; aussi a-t-il des lieux : *Domus mea, domus orationis*; Ma maison est une maison d'oraison, dit-il en l'Évangile (Luc. 19). *Domum tuam, Domine, decet sanctitudo* (Psal. 92); O Seigneur, la sainteté est bien-seante en vostre maison, dit David. *Vere locus iste sanctus est, et ego nesciebam, terra sancta est* (Gen. 28); Vrayement ce lieu-cy est saint, disoit Jacob, et je ne le sçavois pas, cette terre est sainte. Vous me direz aussi que c'est pource qu'en ces jours Dieu nous a favorisez de la creation, et autres benefices; aussi en certains lieux nous fait-il des benefices plus qu'és autres. Dieu est en tous lieux, Dieu est en tous tems; il y a pourtant certains tems qui luy sont sacrez, et ésquels il veut estre plus particulièrement honoré; pourquoy n'y auroit-il pas aussi certains lieux destinez pour cela? Comme nostre ame, qui estant par tout le corps, neantmoins est dite estre au cœur, ou au cerveau : ainsi Nostre-Seigneur est particulièrement aux cieux, pource qu'il y descouvre sa gloire, et és Eglises, pource qu'il y communique particulièrement ses graces. Je sçay bien que quelquesfois S. Paul a dit que Dieu n'habitoit pas aux temples, mais c'estoit aux Atheniens qui croyoient aux idoles, pour leur monstrier qu'il n'y avoit qu'un Dieu qui remplissoit le ciel et la terre, sans avoir necessité de temple. S. Estienne en dit bien autant une fois, mais c'estoit contre les Juifs, qui pensoient qu'hors leur temple jamais ne deust estre aucun lieu sacré, et pensoient qu'hors iceluy Dieu ne deust jamais estre invoqué celebement.

Mais c'est une regle generale, que voyant l'Escriture affermer (2) une chose d'un costé, et la nier de l'autre, on ne doit pas entendre la negation absolument, mais seulement avec quelque condition : ainsi, quand elle nie Dieu estre au temple, cela s'entend y estre comme des choses créées, lesquelles sont tellement en un lieu qu'elles ne sont pas en l'autre. Quand elle afferme qu'il est en certains lieux, cela s'entend par communication de ses graces. Enfin, *Est in templo non inclusus, extra templum non exclusus*; Il est dans les Eglises sans y estre enfermé, il est dehors des Eglises sans en estre exclu. D'icy est venuë la

(1) Dans les. — (2) Affermer.

grande reverence que de tout temps les fidelles ont portée aux Eglises, et que Nostre-Seigneur a enseignée, disant : *Domus mea, etc.*; Ma maison est une maison d'oraison. *Dilexi decorem domus tuæ* (Psal. 25); J'ai aymé et honoré la beauté de vostre maison, dit David : mais surtout les chrestiens y doivent avoir une plus grande reverence que les autres ; car, si les Juifs portoient tant d'honneur à leur temple, dans lequel on ne sacrifioit que des animaux, quelle reverence doivent avoir les chrestiens, lesquels sçavent que l'Eglise est le lieu auquel est sacrifié Jesus-Christ, et où son sacré corps est réservé, si (1) que nous pouvons bien dire ce que le bon homme Jacob disoit, quand Dieu luy eut fait part de ses merveilles : *Vere Dominus est in loco isto*; Vrayement Dieu est en ce lieu.

Et c'est ce dequoy il me semble que nostre mere la sainte Eglise nous veuille principalement donner advis, lorsqu'en l'Evangile elle nous propose un grand effect de la presence de Nostre-Seigneur en quelque lieu, par l'exemple de ce qui se fit en la personne de Zachée; en quoy encore elle nous instruit de ce que nous devons faire, afin que Jesus-Christ fasse son habitation chez nous, car nous sommes les temples de Dieu, pour lesquels les autres temples ont esté faits : *Nescitis quia templum Dei estis, et Spiritus Dei habitat in vobis* (1. Cor. 3)? Ne sçavez-vous pas, dit S. Paul, que vous estes le temple de Dieu, et que le Saint-Esprit habite en vous? S. Luc dit donc que Nostre-Seigneur traversant la ville de Jericho, voicy qu'un homme appelé Zachée, prince des publicains, fort riche, vouloit voir Nostre-Seigneur quel homme c'estoit. Voyez-vous comme il faut que Nostre-Seigneur vienne le premier à nous? s'il n'eust entré en Jericho, jamais Zachée ne le seroit allé trouver, dont il dit bien par apres : *Venit enim filius hominis quærere et salvum facere quod perierat* (Luc. 19); Le Fils de l'homme est venu pour chercher et sauver ce qui estoit perdu.

Zachée donc s'appercevant que Nostre-Seigneur estoit entré en la ville, à cause du grand peuple qu'il voyoit se presser pour l'approcher, et voyant qu'il ne le pouvoit voir parmy la presse, estant petit, il s'encourt devant, et monte sur un arbre de figue folle. Il n'est pas comme plusieurs qui pour les choses de Dieu ne remueroient pas les pieds, mais il est ardent de ne pas laisser perdre cette occasion ; et comme l'homme fut trompé dessous un arbre, cestuy-cy monte sur un arbre pour se des-abuser, et voir Nostre-Seigneur. Attendant donc Nostre-Seigneur sur l'arbre,

(1) Tellement.

comme il vint à passer, il regarde cet homme d'un regard d'amour et de miséricorde, et voyant l'affection qu'il avoit de le voir, il luy donne le moyen non seulement de le voir, mais de jouir de sa presence, luy disant : *Zachæe, festinans descende*; Zachée, descends en diligence, parce qu'il faut qu'aujourd'huy je demeure en ta maison; et il descendit vistement, et le receut joyeusement en sa maison. icy Zachée fait diligence et se haste, mais il sera bon à mon advis que nous nous y arrestions un peu. Nostre-Seigneur appelle Zachée par son nom, luy faisant paroistre que c'estoit luy qui nommoit toutes choses par leur nom, et qu'il cognoist toutes choses, et qu'il estoit Dieu; car Zachée ne l'avoit jamais veu, ny Nostre-Seigneur Zachée, et en le voyant il l'appelle par son nom, Zachée, et quant et quant (1), apres s'estre decouvert à luy, il luy demande d'estre receu en sa maison, et non seulement d'estre receu, mais qu'il se despesche; et Zachée obeyt incontinent.

C'est icy où il nous faut apprendre nostre leçon; car il y en a plusieurs qui voudroient bien se ranger au service de Dieu, mais ils y vont si laschement, que pour cela seul ils sont reprehensibles. Qui est-ce qui ne juge devoir servir Dieu, et qui est-ce d'entre les chrestiens qui, sçachant les grandes recompenses que Dieu donne à ses serviteurs, ne desire le servir? Mais quoy! ils perdent tout le merite en ce qu'ils retardent trop, et font comme l'Espouse és cantiques, laquelle sentant son Espoux à la porte, fit difficulté de se lever pour luy ouvrir: apres elle voulut luy ouvrir, mais il ne s'y treuva plus; elle le chercha, et ne le treuva plus. Ainsi plusieurs, estant couchez parmy leurs meschancetez, sentent que Dieu frappe à la porte: ils font les sourds; apres ils voudroient se confesser lorsqu'il faut passer outre, et sçachant la beauté de la vertu, ils font comme le paresseux, qui veut et ne veut pas: *Vult et non vult piger* (Prov. 13). Ils font comme ces gens desquels il est encore dit aux Proverbes: *Pedes eorum ad malum currunt* (*Ibid.* 1); Que leurs pieds courent au mal; mais quand il est question de bien faire, ils font comme ces invitez apportant un monde d'excuses; ils font comme ces vierges folles, disant: *Date nobis de oleo vestro* (Matth. 25); Donnez-nous de vostre huile, quand ils sentent venir l'Espoux: mais hélas! c'est trop tard. Ne sçavez-vous pas ce que Joab respondit à Abner? il l'avoit poursuivy si vivement, qu'Abner voyant le soleil couché, et que neantmoins Joab poursuivoit toujours à les battre, il s'escria: *Num usque ad internecionem*

(1) En même temps.

tuus mucro desæviet? Et ait Joab : Vivit Dominus, si locutus fuisses mane, recessisset populus persequens (II. Reg. 2); Ton espée sera-t-elle si cruelle que de nous mettre tous à mort? Vive Dieu, dit Joab, si tu eusses parlé au matin, le peuple qui te persecute se fust retiré. Ainsi trop tard est-il de penser bien faire quand le temps de la mort est venu, quand le soleil est couché pour nous sans jamais se relever. C'est bien ce que dit le Sage aux Proverbes, que les pecheurs ne pensent point au jugement : *Viri mali non cogitant judicium* (Prov. 28). Pharaon entra diligemment en la mer, poursuivant les Israélites, et pensa s'en retourner, mais ce ne fut pas assez tost; s'il s'en fust retiré au commencement, il eust eschappé; il voulut tant poursuivre qu'il y demeura, et se reconnut trop tard, disant : *Fugiamus Israël, Dominus enim pugnat pro eis contra nos* (Exod. 4); Fuyons du peuple d'Israël, car Dieu combat pour luy. Trop tard va-t-on au medecin quand on est mort. Advisé donc est Zachée, qui tout incontinent vient pour recevoir Nostre-Seigneur, lequel luy donne une si grande contrition qu'il rend quatre fois autant qu'il a desrobé, et donne la moitié de ses biens aux pauvres, dont Nostre-Seigneur l'appelle fils d'Abraham pour sa foy, et pour sa salvation future, et prononce qu'il a fait la salvation de cette maison. Mes freres, vous voudriez bien estre sauvez, mais recevoir Nostre-Seigneur quand il vous appelle, rien moins; faire restitution et penitence, abandonner l'occasion de pecher, rien moins. Nostre-Seigneur a beau crier : Superbe, descends et quitte ton orgueil; Paresseux, despeche de te convertir; Luxurieux, quitte ta paillardise (1), car je veux venir chez toy; Avaricieux, laisse l'usure, ne prends pas tant sur le pauvre laboureur, ne ronge pas tant ces pauvres os martyrisez sous tant de travaux. Ne vous flattez pas de ce qu'on n'entend rien, on n'en sçait rien, car ces choses vous seront un jour rudement reprochées, et Jesus-Christ se plaindra qu'il vous a advertis de vous en deporter. Vous demanderez quand, et il vous dira : Ce que le moindre des miens vous dit, c'est moy-mesme qui vous l'ay dit : *Quod unus de minimis meis dixit, ego dixi*, suivant ce qu'il disoit à ses apostres : *Qui vos audit, me audit; qui vos spernit, me spernit* (Luc. 10). Voulez-vous vous sauver? faites comme Zachée, *festinans*, hastez-vous, commencez dès maintenant : ce ne peut jamais estre trop tost, mais bien trop tard; car Dieu, qui promet de pardonner aux penitens, ne promet pas de donner le temps de faire penitence : *Deus pœnitentibus*

(1) Luxure.

veniam promisit, tempus pœnitendi non promisit (Aug.). David voyant la remontrance du prophete, dit à l'instant : *Pecavi* ; faites comme luy. Marie-Magdelene, *Ut cognovit, attulit alabastrum* ; Si tost qu'elle eut cognu que Nostre-Seigneur disnoit chez le pharisien, elle prit sa boëte d'onguent et s'alla jeter à ses pieds. O que je pourrois bien dire à plusieurs ce que le bon Moyse mourant reprochoit aux Israëlites, que depuis le jour qu'ils estoient sortis d'Egypte, ils n'avoient cessé d'estre rebelles à Dieu : *A die quo egressus es de Ægypto, semper adversus Dominum contendisti* (Deut. 32) ! Qu'on cesse de faire le mal, et qu'on commence à faire le bien : *Desinite perverse agere, incipite bene facere*. Ne soyez pas comme ceux desquels il est dit que leur malice est semblable à celle du serpent et de l'aspic sourd, qui estoupent leurs oreilles pour ne pas entendre : *Furores eorum secundum similitudinem serpentis, sicut aspidis surdæ, et obturantis aures suas* (Psal. 57) ; et pour lesquels il est dit en Isaye : Commandez et recommandez : *Erit eis verbum Dei : Manda et remanda, etc.* (Isa. 28). *Domierunt somnum suum omnes viri divitiarum, et nihil invenerunt in manibus suis* (Psal. 75). Les hommes des richesses, dit David, ont dormy leur somme, et à leur reveil ils n'ont treuvé aucun bien dans leurs mains, si ce n'est peut-estre l'ordure de leurs pechez attachée à leurs pieds, ne s'estant pas ressouvenus de leur fin derniere, etc., *Sordes ejus in pedibus ejus, nec recordata est finis sui, etc.* (Thren. 1).

SERMON

POUR LE JOUR DE LA PRESENTATION DE NOSTRE-DAME.

(RECUEILLI.)

Loquente Jesu ad turbas, extollens vocem quædam mulier de turba dixit illi : Beatus ventris qui te portavit, et ubera quæ suzisti At ille dixit : Quin imo beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud.

Lorsque Jesus parloit au peuple, une femme esleva la voix et luy dit : Heureuse celle qui t'a conçu, heureuse celle qui t'a nourry de son sein. Mais Jesus lui respondit : Bien plus heureux seront ceux qui escoutent la parolle de Dieu et qui y prestent attention.

(LUC. 11.)

L'ÉVANGILE que nous propose la sainte Eglise, en la feste que nous celebrons aujourd'huy de la presentation de Nostre-Dame au temple, est composé de deux parties, lesquelles tendent toutes deux à la louange de cette Sainte Vierge. La premiere est que, Nostre-Seigneur preschant au peuple, il y eut une femme, laquelle eslevant sa voix, se prit à luy dire : O que bien-heureux est le ventre qui vous a porté et les mammelles que vous avez succées ! à quoy Nostre-Seigneur respondit : Mais plutost bien-heureux sont ceux qui escoutent la parolle de Dieu et qui la gardent : et cette response fait la deuxiesme partie de l'Évangile, qui est celle qui fait le plus à la louange de la tres-sainte Vierge. Car, si bien les parolles que dit cette femme estoient inspirées par le Saint-Esprit, elles estoient neantmoins prononcées par une pure creature ; mais comme si Nostre-Seigneur eust voulu encherir et non pas diminuer la louange que l'on donnoit à sa tres-sainte Mere, poursuivant le Cantique d'honneur qui estoit entonné à sa faveur : Il est vray, ô femme (vouloit-il dire) que ma Mere est bien-heureuse d'estre ma Mere, mais elle est encore plus heureuse d'avoir escouté la parolle de mon Pere, et l'avoir gardée. C'est sans doute un honneur tres-grand de m'avoir porté en son ventre, et de m'avoir nourry du laict decoulant de ses mammelles, moy qui suis et seray eternellement la pasture des anges et des hommes, là-haut en gloire celeste : mais cela n'a pas esté le principal fondement de son bon-heur, ains (1) d'avoir obey parfaitement à la volonté de mon Pere eternal. En quoy Nostre-Seigneur nous fait voir que la felicité n'est pas unie à la dignité, ny donnée selon la dignité ; mais selon l'union que nous avons de nostre volonté avec celle de Dieu, de façon que si l'on pouvoit separer la dignité de Mere de

(1) Mais.

Dieu, d'avec la parfaite union à sa tres-sainte volonté qu'avoit la sacrée Vierge, elle auroit sans doute eu le mesme degré de gloire et la mesme felicité qu'elle a maintenant dans le ciel.

Or je dy que cette Sainte Vierge a eu un tres-grand privilege au dessus de toutes les pures creatures, qui est qu'elle a toujours esté parfaitement obeyssante à la volonté de Dieu, c'est-à-dire à sa parole, et cela dès le premier instant de sa conception, sans jamais varier ny discontinuer, non pas mesme d'un seul moment, de la resolution qu'elle avoit prise de servir parfaitement sa divine Majesté; grace qui n'a jamais esté donnée à aucune autre creature, non pas mesme aux anges, ainsi que nous voyons par la chute de Lucifer et de ses adherans. Et quant aux hommes, qui peut ignorer qu'ils ne soient changeans et variables en leurs bonnes resolutions? nous en voyons tous les jours l'experience en nous-mesmes; car qui est celuy qui soit toujours d'une mesme humeur? à cette heure nous voulons une chose, et tantost nous ne la voudrons plus, ains en desirerons une autre; maintenant nous sommes joyeux, et peu de temps apres nous serons tristes.

En somme, nous changeons à tous momens : ce qui ne fut pas ainsi de Nostre-Dame; car elle alla toujours adherant plus parfaitement à Dieu, si bien qu'elle meritoit toujours de nouvelles graces; et plus elle en recevoit, et plus son ame se rendoit capable d'en recevoir d'autres : ce qui faysoit qu'elle alloit toujours affermissant de plus en plus sa premiere resolution; de sorte que si l'on eust peu treuver du changement en la tres-sainte Vierge, ce n'estoit que pour monter toujours d'un degré de perfection à un autre degré plus relevé par la pratique de toutes les vertus. Pour cela elle se voulut retirer au temple, non qu'elle eust besoin pour elle-mesme de faire cette retraite, ains pour nous enseigner que nous autres, qui sommes si variables et si sujets au changement, nous nous devons servir de tous les moyens possibles pour bien affermir et conserver nos bonnes resolutions; car pour elle il suffisoit qu'elle se fust donnée à Dieu dès le premier moment de sa vie, pour perseverer en son bon propos, sans qu'elle sortist de la maison de ses pere et mere pour cela, n'ayant nul sujet de craindre que les objets extérieurs la pussent divertir : mais comme une bonne mere elle nous vouloit enseigner que nous ne devons rien negliger pour bien affermir nostre vocation, ainsi que saint Pierre nous exhorte (II. Petr. 1).

Cette S^{te} Vierge donc n'estant encore aagée que de trois ans,

fut apportée une partie du chemin de Nazareth en Hierusalem pour estre offerte à Dieu en son temple, et l'autre partie elle y vint avec ses petits pieds. O Dieu! que j'eusse bien désiré de me pouvoir représenter la consolation et suavité de ce voyage. Ceux qui alloient au temple de Hierusalem pour y présenter des offrandes à la divine Majesté, chantoient le long du chemin le psalme : *Beati immaculati in via, qui ambulant in lege Domini* (Psal. 118); Bien-heureux sont ceux qui marchent sans macule (1), et sans tache de peché en la voye des commandemens de Dieu. O combien gracieusement et avec quelle melodie est-ce que l'entonna nostre glorieuse Reyne et Maistresse? de quoy les anges furent tellement ravis et estonnez, que troupes à troupes ils venoient pour escouter cette divine harmonie, et les cieux ouverts ils s'espanchoient sur les balustres de la Hierusalem celeste, pour considerer cette S^{te} Vierge, laquelle estant parvenuë au temple, ô! mes cheres ames, combien allegrement pensez-vous qu'elle monta les quinze degrez de l'autel! car elle venoit, avec un amour nompareil, se donner, dedier et consacrer à Dieu sans reserve; et semble que si elle eust osé, elle eust dit à ces bonnes dames qui eslevoient les filles que l'on dedioit à Dieu dans le temple : Me voicy entre vos mains comme une boule de cire, faites de moy tout ce qu'il vous playra, je ne feray nulle resistance à vostre volonté. Aussi estoit-elle si sousmise qu'elle se laissoit tourner à toute main, sans jamais tesmoigner aucune inclination à chose quelconque, se rendant si condescendante qu'elle ravissoit tous ceux qui la voyoient, commençant dés-lors à imiter son divin Fils, lequel devoit estre si sousmis à la volonté d'un chacun, que nonobstant qu'il fust en son pouvoir de resister à tout, il ne le voulut pourtant jamais faire : et si bien au commencement de sa passion il monstra sa toute-puissance, lorsque comme un lyon de la tribu de Juda il se prit à rugir cette parolle : *Ego sum*, C'est moy, quand les Juifs le cherchant pour le faire mourir, il leur demanda : *Quem quæritis?* Qui cherchez-vous? ils luy dirent : Jesus de Nazareth. C'est moy, leur dit-il, et par cette parolle il les renversa tous par terre. Mais soudain les ayant fait relever, il cacha sa toute-puissance sous le manteau d'une sainte mansuetude et debonnaireté, si bien que dés-lors ils le prirent et le conduisirent à la mort, sans que jamais ils vissent en luy aucune resistance, leur permettant non seulement de le tondre et despoüiller comme un doux agnelet, mais encore de luy oster jusqu'à sa propre vie, pour accomplir la vo-

(1) Souillure.

lonté de son Pere eternel. Donc la S^{te} Vierge prevoyant cela, se sousmit en toute chose, sans reserve quelconque, à tout ce qu'on vouloit d'elle, se donnant et abandonnant totalement à la mercy de la divine volonté; mais avec tant de perfection, que jamais nulle creature ne se donna ny s'abandonna si absolument et si parfaitement à la divine Majesté, comme elle fit non-seulement en sa sainte conception, mais encore en sa presentation, qui est pour vous autres, mes cheres sœurs, une tres-grande solemnité, puisqu'en icelle (1) vous vous venez derechef offrir et consacrer à Dieu par le renouvellement et confirmation de vos vœux.

Or la coustume de faire ce renouvellement s'est tousjours pratiquée, et dès le commencement de l'Eglise les anciens chrestiens la pratiquoient au jour anniversaire de leur baptesme, qui estoit le jour qu'ils s'estoient dediez à Dieu : ils ne remarquoient point le jour de leur naissance, d'autant que nous ne naissons pas enfans de grace, ains (2) enfans d'Adam, c'est-à-dire pecheurs : c'est pourquoy ils ne remarquoient point ce jour, ains seulement celuy auquel ils avoient esté faits enfans de Dieu, pour le solemniser. Certes, il est tres-à propos que les religieux et religieuses les imitent, et fassent tous les ans une feste particuliere, au jour de leur dedicace et de leur entrée en la religion : mais d'autant qu'ils ne doivent rien avoir de particulier, vous avez tres-à propos, mes cheres sœurs, choisy le jour de la Presentation de Nostre-Dame, pour faire ce renouvellement toutes ensemble, et vous offrir derechef à la divine Majesté, sous la protection de cette S^{te} Vierge, affin de l'accompagner en son offrande : en quoy se verifie ce qui a esté predict par le saint prophete David, que plusieurs vierges seroient, à son imitation, amenées apres elle au temple de Dieu pour luy estre offertes et consacrées pour servantes perpetuelles : *Adducuntur Regi virgines post eam et proximæ ejus afferentur tibi, in lætitia, et exultatione adducuntur in templum Regis* (Psal. 44) : or il est dit encore qu'elles seront amenées, et viendront avec joye et exultation. C'est donc un jour de joye et de consolation pour vos ames, que le jour de vostre renouvellement et commemoration de vostre dedicace à la divine Bonté.

Mais ce que dit le saint prophete, que plusieurs vierges seront amenées apres Nostre-Dame, il ne veut pas pour cela en exclure les veufves, lesquelles ne doivent pas estre rejettées de cette bien-heureuse troupe, pour n'avoir plus leur virginité, puisqu'elle se peut reparer par l'humilité : quoy! pensez-vous que

(1) Elle. — (2) Mais.

ces grandes saintes, qui ont esté mariées, et qui apres se sont dediées si parfaitement au service de la divine Bonté en leur veufvage, comme S^{te} Paule, S^{te} Melanie, S^{te} Françoise et tant d'autres, ne soient pas admises au nombre des saintes vierges dont parle le prophete? O certes! elles ont gaigné par humilité une tres-glorieuse virginité, l'humilité estant non-seulement conservatrice de la virginité, mais encore sa reparatrice.

Or cette feste que vous faites tous les ans, de la commémoration de vos vœux, se fait particulièrement pour renouveler vos ames et raffermir vos bonnes resolutions. Et tout ainsi qu'un homme qui joué excellemment du luth a accoustumé d'en pincer toutes les cordes, de tems en tems, affin de voir si elles n'ont pas besoin d'estre bandées ou laschées, pour les rendre bien accordantes selon le ton qu'il leur veut donner: de mesme il est comme necessaire, que pour le moins tous les ans une fois, nous tastions et considerions toutes les affections de nostre ame, affin de voir si elles sont bien accordantes, pour entonner le cantique de l'amour de Dieu et de nostre propre perfection; et pour cela vous avez fait des retraittes et des confessions annuelles, par lesquelles vous avez recogneu les cordes discordantes, je veux dire les affections qui ne sont pas encore bien mortifiées, et les resolutions qui n'ont pas esté fidellement pratiquées. Ensuite de quoy apres avoir fait de fortes et inviolables resolutions d'estre plus fidelles à l'advenir, et pour reparer tous ces manquemens, vous venez derechef offrir, sous la protection de nostre glorieuse Maistresse, vos cœurs avec toutes leurs affections, sur l'autel du temple de la divine Bonté, pour estre bruslées et consommées sans aucune reserve par le feu sacré de son ardente charité.

Mais, me direz-vous, qu'est-ce qu'il faut faire pour nous bien renouveler et affermir nos bonnes resolutions? car nostre misere est si grande, que nous faysons tousjours quelque perte spirituelle, et ne venons que trop souvent à decheoir de nos bons propos. Certes, il est vray que nous decheons facilement, et ne perseverons pas dans le bien; mais neantmoins il ne faut pas que nous nous en estonnions, d'autant que tout ce qui est en ce monde fait le semblable, ouy mesme il semble que le soleil le fasse, ayant besoin de faire sa course tous les ans une fois, affin de reparer le dechet qu'il semble avoir fait le long de l'année aux lieux qui n'ont pas un bon climat. Il semble aussi que la terre dechée l'hyver, et quand ce vient au printems, qu'elle veuille regaigner les pertes qu'elle a faites pendant les gelées et

grandes froidures. Ainsi devez-vous faire, mes cheres filles, faysant vostre course sur toutes les affections de vostre ame, comme le soleil fait sur la terre, pour reparer les pertes que vous avez faites le long de l'année par la tepidité (1) et froideur interieure en vos exercices, et par l'immortification de vos passions; et venant au printems de vos renouvellemens, vous devez prendre un nouveau courage, pour reparer le dechet que vous avez fait au tems de ces froideurs interieures d'immortification et de negligence à vous employer fidellement au service de Dieu.

Or, pour bien faire ce renouvellement, il faut que nous considerions trois pointcs en la Presentation de nostre glorieuse Maistresse. Le premier est, qu'elle se vint presenter à Dieu dans son temple dès ses plus tendres années, se separant pour cet effect de ses parens. Le second est, que faysant ce voyage, elle est portée une partie du chemin entre les bras de ses pere et mere, et l'autre partie elle marchoit de ses petits pieds. Le troisieme est, qu'elle se donna et offrit toute à Dieu sans aucune reserve.

Quant au premier pointc, qui est qu'elle se vient dedier à Dieu en son enfance, comment le pourrons-nous faire, direz-vous, veu que nous ne sommes plus en cet aage, et ny scaurions jamais retourner; car le tems perdu ne se peut recouvrer? O certes! vous vous trompez; car, si la virginité peut estre réparée par l'humilité, et si la chaste veufve peut estre renduë vierge glorieuse et triomphante, pourveu qu'elle soit humble, pourquoy voulez-vous que nous ne puissions regagner le tems perdu par la ferveur et diligence à bien employer le present? il est neantmoins tres-veritable que le bon-heur de ceux qui se sont totalement dediez et consacrez à la divine Majesté dès leur enfance est tres-grand, et semble que Dieu le desire et s'y complayse grandement, se plaignant du contraire, lorsqu'il dit par son prophete, que les hommes se sont tellement pervertis, que dès leur adolescence ils ont quitté la voye de salut, et ont pris le chemin de perdition. Les enfans ne sont ny bons ny mauvais, d'autant qu'ils ne sont pas capables de choisir ny le bien ny le mal, et pendant leur enfance ils suyvent le droict chemin de l'innocence; mais estant parvenus en l'aage de raison, ils prennent leur route à main gauche; et c'est de quoy Dieu se plaint par Hieremie : *Dereliquerunt me fontem aquæ vivæ* (Jer. 2); Ils m'ont quitté, dit-il, moy qui suis la source de benediction et la fontaine d'eau vive, pour suyvre la voye de malediction.

(1) Tiedeur.

Et pour monstrier que la divine Bonté desire le tems de nostre jeunesse, comme estant le plus propre pour nous employer à son service, il dit par le mesme prophete : *Bonum est viro cum portaverit jugum ab adolescentia sua* (Thren. 3); Qu'il est bon à l'homme de porter le joug de la loy dès sa jeunesse. Mais neantmoins, pensez-vous que la jeunesse dont parle le prophete soit tousjours prise et entenduë de l'aage, et quand la divine Espouse au Cantique des cantiques dit à son celeste Espoux : *Oleum effusum nomen tuum, ideo adolescentulæ dilexerunt te* (Cant. 1); Vostre nom, ô mon bien-aymé, est comme une huyle respenduë qui jette un parfum si excellent que les jeunes filles vous ont aymé et sont allées apres vous, estant attirées à l'odeur de vos divines suavitez, qu'elle entende parler de celles qui sont jeunes d'années? O non sans doute! ains de celles qui sont jeunes de ferveur et de courage, et qui viennent nouvellement consacrer au service du saint amour, non-seulement tous les momens de leur vie, mais aussi toutes leurs actions et affections, sans reserve quelconque.

Mais, me direz-vous, quel est le tems le plus propre pour nous dedier et donner tout à Dieu, apres que nous avons passé nostre adolescence? O mes cheres filles, c'est le tems present tout maintenant, c'est le vray tems! car celui qui est passé n'est plus nostre, et le tems futur n'est pas encore en nostre pouvoir; c'est donc le tems et le moment present qui est le meilleur, et qu'il faut fidellement employer. Mais, me direz-vous, que faut-il que nous fassions pour recouvrer le tems perdu? Il le faut recouvrer par la ferveur et diligence à courir en nostre voye le tems qui nous reste, faysant comme les cerfs, lesquels, bien qu'ils courent tousjours fort legerement, redoublent neantmoins le pas quand ils sont pressez du vencour, de sorte qu'ils vont alors avec une si grande vitesse, qu'il semble quasi qu'ils volent plutost que de courir : de mesme devons-nous tascher de faire, mais specialement au tems de nostre renouvellement; car alors nous ne devons pas seulement courir, mais voler en la voye de la perfection, et pour cela il nous faut demander avec le saint prophete David des aisles de colombes : *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ? et volabo et requiescam* (Psal. 54); affin qu'à tire-d'aisles nous volions sans nous arrester, jusques à ce que nous nous allions reposer dans les trous du mur de la sainte cité de Hierusalem, je veux dire que nous soyons entierement unis à Nostre-Seigneur crucifié sur le mont de Calvaire par une parfaicte et entiere mortification de toutes nos inclinations.

Le second poinct que nous devons considerer en la Presentation de Nostre-Dame, est que, venant pour se dedier à Dieu dans le temple, elle fut portée par ses pere et mere une partie du chemin, et l'autre partie elle vint de ses petits pieds, estant neantmoins tousjours aydée de ses parens ; car, quand le bienheureux S. Joachim et sainte Anne trouvoient quelque plaine, ils la mettoient à terre pour la faire marcher : mais alors cette glorieuse infante du ciel eslevoit ses petits doigts pour prendre leur main, crainte de faire quelque mauvais pas ; et soudain qu'ils rencontroient quelque chemin raboteux, ils la prenoient entre leurs bras. Certes ! si bien ils la laissoient marcher, ils ne le faysoient pas pour se soulager ; car ce leur estoit une consolation tres-grande de la porter ; mais c'estoit pour la complaysance qu'ils prenoient à lui voir former ses petits pas.

Nostre-Seigneur, en nostre pelerinage et le long de cette miserable vie, nous conduit en ces deux manieres, ou il nous mene par la main en nous faysant marcher avec luy, ou il nous porte entre les bras de sa Providence. Il nous tient par la main, quand il nous fait marcher en l'exercice des vertus, d'autant que s'il ne nous tenoit, il ne seroit pas en nostre pouvoir de marcher ny faire un pas en cette voye de benediction ; et ne voit-on pas ordinairement que ceux qui ont abandonné sa main paternelle ne font pas un seul pas qu'ils ne choppent (1) et ne donnent du nez en terre ? Sa divine bonté veut bien nous conduire et nous tenir la main en nostre voye ; mais elle veut aussi que nous fassions nos petits pas, c'est-à-dire, que nous fassions de nostre costé ce que nous pouvons avec l'ayde de sa grace : et la sainte Eglise, esgalement tendre et soigneuse du bien de ses enfans, nous enseigne de dire tous les jours une oraison, où elle demande à Dieu qu'il luy playse nous accompagner le long de nostre pelerinage en cette vie mortelle, et nous ayder de ses graces prevenantes et concomitantes ; car sans l'une et sans l'autre nous ne pouvons rien.

Mais Nostre-Seigneur nous ayant menez par la main, faysant avec nous des œuvres auxquelles il veut nostre cooperation, il nous porte par apres entre ses bras, et fait des œuvres en nous, auxquelles il semble quasi que nous ne faysons rien, comme sont entre autres les sacremens ; car dites-moy, je vous prie, qu'est-ce que nous faysons pour recevoir le tres-sainct sacrement de l'autel, dans lequel est compris toute la sainteté et suavité du ciel et de la terre ? Et bien qu'il faille que le prestre prononce

(1) Trébuchent.

les parolles de la consecration, qu'est-ce que cela pour faire venir ce souverain Seigneur à la voix d'un prestre, pour meschant et indigne qu'il puisse estre, se renfermer sous les especes du pain et du vin pour nostre bonheur? n'est-ce pas nous porter entre ses bras que de nous permettre de le recevoir de la sorte? Et vous verrez tantost comme il vous conduira en ces deux façons; car quand vous viendrez dire : Je renouvelle et reconferme de tout mon cœur les vœux que j'ay faits à mon Dieu, il vous conduira alors par la main, d'autant que vous prononcerez ces parolles, et ferez quelque chose de vostre part; mais soudain apres quand vous communiez, Nostre-Seigneur vous prendra entre ses bras, faysant de luy-mesme cette œuvre toute parfaite en vous, sans presque nulle cooperation de vostre part.

O qu'heureuses sont les ames qui font ainsi saintement le voyage de cette vie mortelle! et qui ne partent jamais des bras de la divine Majesté, sinon pour marcher et faire de leur costé ce qui est en leur pouvoir, en s'exerçant fidellement en la pratique des vertus, tenant tousjours neantmoins la main de Nostre-Seigneur! car il ne faut pas que nous pensions estre suffisans de faire aucun bien de nous-mesmes. L'Espouse au Cantique nous apprend cette verité, lorsqu'elle dit à son bien-aymé : *Trahe me post te curremus; in odorem unguentorum tuorum* (Cant. 4); Tirez-moy, et nous courrons apres vous à l'odeur de vos onguens : tirez-moy, luy dit-elle, pour monstrier qu'elle ne peut rien d'elle-mesme, si elle n'est tirée, aydée et prevenuë de sa grace. Mais pour monstrier qu'elle correspond à ses attraicts volontairement, de son plein gré et sans violence, elle adjouste apres : Nous courrons, comme voulant dire : Pourveu, mon cher bien-aymé, que vous nous tendiez la main pour nous tirer, nous ne cesserons point de courir jusques à ce que vous nous ayez pris entre vos bras et unis à vostre divine bonté.

Passons maintenant au troisieme point, qui est que nostre glorieuse Maistresse se donna et abandonna toute à la divine Majesté, sans aucune reserve : or c'est en cela, mes cheres filles, qu'il faut specialement que nous l'imitions. Certes, Nostre-Seigneur ne veut pas que nous fassions ce qu'il ne veut pas faire luy-mesme, qui est de ne se donner à nous qu'en partie; car sa bonté est si grande qu'il se veut tout donner à nous : de mesme veut-il, et il est bien raisonnable, que nous nous donnions tout à luy; mais qu'est-ce, je vous prie, que nous donner tout à Dieu? C'est ne reserver aucune chose qui ne soit pour luy, non pas mesme une seule de nos affections ou de nos desirs, et c'est ce

qu'il demande de nous. Escoutez-le de grace, ce divin Sauveur de nos ames : *Fili, præbe mihi cor tuum* (Prov. 23); Mon enfant, donne-moy ton cœur, dit-il à un chacun de nous en particulier. Mais, me direz-vous, comment se peut-il faire que je donne à Dieu mon cœur, qui est si plein de pechez et d'imperfections? Comment luy pourra-t-il estre agreable, puisqu'il est tout remply de desobeysance à ses saintes volonte? Hé! ne vous troublez point pour cela, ny ne refusez point de le luy donner tel qu'il est; car il ne dit pas que vous luy donniez un cœur pur comme celuy des anges, ou de Nostre-Dame, mais : Donne-moy ton cœur tel qu'il est, dit ce divin Sauveur. Ne refusez donc point de le luy donner, nonobstant qu'il soit si remply de misereres et d'imperfections; car ne sçavez-vous pas que tout ce qui est remis entre les mains de sa divine bonté est converty en bien? Vostre cœur est-il de terre, de bouë et de fange, ne craignez point de le luy donner tel qu'il est : quand il crea Adam, il prit un peu de terre et en fit un homme vivant : *Formavit igitur Dominus Deus hominem de limo terræ* (Gen. 2). Avez-vous donc un cœur tout remply d'imperfections? donnez-le luy tel qu'il est; car sa divine bonté ne demande de nous et ne veut, sinon ce que nous sommes, et ce que nous avons, et quand nous luy aurons donné nostre cœur il le sçaura bien perfectionner.

En l'ancienne loy, Dieu avoit ordonné qu'un chacun visitast son temple; mais il deffendit que personne n'y entrast les mains vuides, ny les pauvres, ny les riches : *Non apparebis in conspectu meo vacuus* (Deut. 16). Toutesfois il ne vouloit pas que tous fissent une esgale offrande; car il vouloit que les riches, comme opulens, fissent des offrandes selon leurs richesses, et que les pauvres offrissent selon leur pauvreté : de sorte qu'il n'eust pas esté content si les riches eussent fait des offrandes convenables aux pauvres, parce que cela eust resenty l'avarice; non plus qu'il ne se fust pas contenté que les pauvres eussent fait l'offrande des riches, d'autant que cela eust esté presumption. Que les seculiers viennent offrir à sa divine Majesté l'affection et la volonté qu'ils ont de suivre et garder ses divins commandemens, Dieu se contentera de cela, et s'ils les observent fidellement, ils obtiendront la vie eternelle : mais que les ames riches en de saintes pretentions de faire de grandes choses pour Dieu, comme doivent estre les religieux et religieuses, ne luy viennent pas apporter l'offrande des pauvres, c'est-à-dire des seculiers; car il ne s'en contentera pas. Dieu vous a enrichies (mes cheres sœurs) de ses graces, en vous appelant en la sainte religion;

c'est pourquoy il veut que vous luy donniez beaucoup, c'est-à-dire, qu'il veut que vous luy offriez sans reserve tout ce que vous estes et tout ce que vous avez.

Nostre-Dame fait aujourd'huy une offrande telle que Dieu desiroit d'elle; car, outre la dignité de sa personne, qui surpasse celle de toutes les creatures, estant la plus excellente de toutes apres son divin Fils, elle offre tout ce qu'elle est et tout ce qu'elle a, et c'est ce que Dieu demande. O qu'heureuses sont les ames religieuses, lesquelles, par le moyen de leurs vœux, ont tout dedié à Dieu, luy offrant leur corps, leur cœur et leurs moyens, renonçant aux richesses par le vœu de pauvreté, aux playsirs de la chair par celuy de chasteté, et à leur propre volonté par celuy d'obeyssance. O mondains! jouyssez si bon vous semble de vos richesses : pourveu que vous n'en abusiez pas, et que vous ne fassiez tort à personne, cela vous est licite, prenez les playsirs permis par la sainte Eglise; faites vos volontez en tant et tant d'occurrences : pourveu qu'elles ne soient point contraires à celles de Dieu, il vous permet tout cela. Mais quant à vous autres (mes cheres filles), gardez bien de rien reserver; car Dieu ne le veut pas, et comme il se donne tout à vous en son divin sacrement, de mesme il veut que vous vous donniez toutes à lui, et prenez garde qu'il ne peut estre trompé : c'est pourquoy, si vous dites que vous vous donnez toutes à sa divine Majesté, faites-le absolument, si vous ne voulez estre chastées comme Ananie et Saphire, qui mentirent au Saint-Esprit.

Mais, hélas! il n'est pas de nous autres comme de Nostre-Dame, laquelle s'estant une fois donnée à Dieu, n'avoit plus apres besoin de reconfirmer son offrande; car jamais elle ne discontinua, non pas mesme d'un seul moment, d'estre toute à Dieu, et d'estre parfaitement collée, appliquée, unie et conjointe avec sa divine bonté. Mais nous autres, au contraire, il est besoin qu'à toute heure, tous les jours, tous les mois et toutes les années, nous reconfirmions et renouvelions les vœux et promesses que nous avons faites à Dieu d'estre tout à luy, à cause de la continuelle vicissitude et varieté de nos affections et humeurs. C'est pourquoy la sainte Eglise, comme une sage mere, nous va presentant de tems en tems le long de l'année des festes signalées, pour nous encourager à renouveler nos bons propos; car, je vous prie, qui est celuy qui, au jour solemnel de Pasques, ne se renouvelle par des saintes affections et resolutions de mieux faire, voyant Nostre-Seigneur renouvelé en sa glorieuse resurrection? Qui est le chrestien qui ne renouvelle son

cœur au jour de la Pentecoste, quand il considere que Dieu envoie du ciel un nouvel esprit sur ceux qui l'ayment; et ainsi au jour de la Toussaincts, où la sainte Eglise nous represente la gloire et felicité des esprits bien-heureux, apres laquelle nous souspirons, et pour laquelle nous esperons? Mais enfin, qui est-ce qui pourroit avoir si peu de courage qui ne s'efforce de se renouveler au jour de Noël, où l'on voit cet enfant tant aymable, nostre divin Sauveur, qui vient naistre icy-bas pour nous rachepter? Mais outre toutes ces festes, ç'a tousjours esté la coutume de tous ceux qui ont esté plus specialement dediez à Dieu, comme sont les religieux et religieuses, de prendre tous les ans un jour particulier pour reconfirmer et renouveler leurs vœux, affin d'obeyr au grand Apostre qui nous conseille de bien affermir nostre vocation. Or, comment le pourrions-nous mieux faire qu'en faysant des reconfirmations du dessein et du choix que nous avons fait d'estre tout à Dieu? Vous allez donc, mes cheres ames, mettre aujourd'hui un clou à vostre vocation, par le renouvellement que vous allez faire de vos vœux en la presence de la divine Majesté, qui demande cela de vous, en recompense du don sacré qu'elle vous fera de soy-mesme en mesme tems, à la tres-sainte communion.

En somme, pour conclure ce discours, je dy derechef que le plus grand bon-heur de Nostre-Dame et glorieuse Maistresse provient de ce qu'elle s'est tousjours renduë parfaitement obeyssante à Dieu, non-seulement pour ce qui est de ses commandemens et de ses volontés signifiées, mais encore pour ce qui est de ses inspirations: or c'est en quoy vous la devez imiter le plus pres qu'il vous sera possible, si vous voulez playre à Dieu et luy estre agreables; car si Nostre-Dame ne luy eust pas esté agreable sans cette absoluë obeyssance, comme Nostre-Seigneur le monstra par la loüange qu'il lui donna, apres celle que cette femme, dont il est fait mention en l'Evangile, luy avoit donnée, beaucoup moins vous autres luy pourrez-vous estre agreables sans cette parfaicte obeyssance. C'est donc à quoy je vous exhorte, mes cheres sœurs, si vous voulez participer aux graces de Nostre-Dame; et bien que nulle autre qu'elle ne puisse avoir cet honneur d'estre Mere de Nostre-Seigneur en effect, vous devez neantmoins tascher d'en meriter le nom, par une parfaicte obeyssance à ses saintes volontez; car vous sçavez que ce divin Sauveur preschant un jour dans le temple les parolles de la vie eternelle, Nostre-Dame et S. Joseph ne pouvant s'approcher de luy, à cause de la foule du peuple, il y eut quelqu'un qui lui dit que sa

Mere et ses freres le demandoient (d'autant qu'il y avoit encore quelques-uns de ses parens qu'il appelloit ses freres), à quoy Nostre-Seigneur respondit : *Mater mea et fratres mei ii sunt qui verbum Dei audiunt et faciunt : quicumque fecerit voluntatem Patris mei qui in cœlis est, ipse meus frater, et soror et mater est* (Matt. 12; Luc. 8). Ma mere et mes freres sont ceux qui font la volonté de mon Pere qui est au ciel. Or c'est la grace que je vous souhaite, mes cheres filles, que d'accomplir parfaitement cette sainte volonté en toutes choses sans reserve : faites-le donc fidellement et sa bonté infinie vous comblera de graces en ce monde, et vous couronnera de sa gloire eternellement en l'autre. Ainsi soit-il.

DIEU SOIT BENY.

AUTRE SERMON

POUR LE JOUR DE LA PRESENTATION DE NOSTRE-DAME.

(RECUEILLI.)

Inspice, et fac secundum exemplar quod tibi in monte monstratum est.
 Regarde, et fais selon l'exemple que je t'ay montré sur la montagne.
 (Exod. 25.)

LA divine Majesté ayant commandé à Moïse, en l'ancienne loy, qu'il fist l'arche selon le modelle qu'il luy avoit montré, il ordonna apres qu'on dressast le tabernacle pour la mettre, et que le tout fust fait selon les particularitez qu'il luy avoit marquées; ce qui fut accomply d'une façon si admirable, qu'il n'y avoit rien en ce tabernacle qui ne fust plein de tres-grands mysteres : *Facies et labrum æneum cum basi sua ad lavandum, ponesque illud inter tabernaculum testimonii et altare* (Exod. 30). Or, en toutes ces choses, il ordonna specialement à Moïse de faire un bassin ou cuve d'airain avec son pied pour se laver, et la mettras, luy dit Dieu, entre le tabernacle et l'autel.

Les anciens Peres, apres avoir consideré toutes les particularitez de ce tabernacle, s'arrestent par admiration sur la plus vile et abjecte partie de toutes, qui estoit cette cuve, que Dieu avoit ordonné qu'on mist entre les deux tabernacles, c'est-à-dire, entre le tabernacle exterieur, auquel demouroit le peuple qui venoit pour offrir des sacrifices, et le tabernacle interieur où

demeuroient les prestres de la loy ; ou entre les deux autels , c'est-à-dire , entre l'autel sur lequel on sacrifioit les victimes et holocaustes , et l'autel sur lequel on brusloit les parfums. Cette divine Majesté avoit, dis-je, ordonné à Moÿse qu'on fist une cuve d'airain et qu'elle fust remplie d'eau, que les prestres s'y lavassent les pieds et les mains avant que d'aller offrir les sacrifices, et que pour l'embellissement de cette cuve on l'environnast de miroirs, tels qu'estoient ceux des dames hebrieuses (Exod. 38).

Or, nos anciens Peres ont fait un si grand nombre d'interpretations sur cette cuve et sur ces miroirs, que si je voulois dire un mot de chacune, il m'y faudroit employer l'heure entiere. Mais pour traiter ce sujet plus utilement, je m'arresteray seulement à trois de leurs conceptions, à sçavoir que signifioit cette cuve pleine d'eau, et ce que nous devons entendre par icelle (1); la seconde, pourquoy elle estoit posée entre les deux tabernacles; et la troisieme, qu'est-ce que nous representent ces miroirs desquels elle estoit environnée.

Premierement, une partie des anciens Peres disent que cette cuve representoit le Baptesme : et certes ils ont bien raison; car pour cela elle estoit posée entre le tabernacle interieur et exterieur, pour nous monstrier que personne ne sçauroit passer au tabernacle interieur, qui n'est autre que le ciel, qu'il n'ayt premierement passé par l'exterieur, qui est l'Eglise, dans laquelle est cette cuve des eaux où il faut estre trempé et lavé, d'autant que ces eaux baptismales purifient et justifient, en effaçant tous les pechez desquels ceux qu'on baptise sont souillez : et il est tellement necessaire d'estre lavé de cette eau, ou par effect, ou du moins par un tres-ardent desir d'icelle, pour offrir et sacrifier à Nostre-Seigneur des victimes et holocaustes qui luy soient agreables, que sans cela toutes les offrandes et oblations qu'on luy pourroit presenter ne seroient pas des offrandes, mais des execrations.

Les autres disent que cette cuve represente la penitence, et ceux-ci en approchent encore de plus pres, ce me semble, car qu'est-ce autre chose la penitence, sinon des eaux dans lesquelles il est expedient et necessaire que nous lavions nos pieds et nos mains, je veux dire nos œuvres et affections, souillees de tant de pechez et d'imperfections?

Or, bien qu'il soit vray que la seule porte pour entrer au ciel soit la redemption, sans laquelle nous n'y eussions jamais eu

(1) Elle.

d'entrée, neantmoins, affin que cette redemption nous soit appliquée, il est necessaire que nous nous lavions dans les eaux de la penitence : et ne s'y faut point tromper ; car il faut que tous ceux qui veulent estre sauvez, lavent leurs pieds et leurs mains dans ses eaux sacrées : *Nisi pœnitentiam habueritis, omnes simul peribitis* (Luc. 13) ; Si vous ne faites penitence, dit Nostre-Seigneur, vous perirez tous. C'est une regle si generale que celle-cy, que pas un n'en peut estre exempt, sinon la tres-S^{te} Vierge, laquelle n'ayant point peché, n'a point eu aussi besoin de penitence, bien qu'elle ne soit pas entrée au ciel par une autre porte que par celle de la redemption, comme toutes les autres creatures. Mais, affin que le fruict de cette redemption nous soit appliqué, il est necessaire que nous fassions penitence ; et bien qu'il soit vray qu'autre est la penitence qu'il faut faire pour les pechez mortels, que pour les veniels, toutesfois elle est absolument necessaire, tant pour les uns que pour les autres, et qui ne la fera en ce monde, il la fera infailliblement en l'autre. Voilà pourquoy les anciens Peres disent que cette cuve estoit posée entre les deux tabernacles, l'exterieur et l'interieur, pour signifier que les eaux de la penitence sont entre les deux tabernacles ; l'exterieur de l'Eglise militante, et l'interieur de la triomphante, et que pour passer de la militante, en laquelle nous autres sommes maintenant, en la triomphante, il faut se laver dans les eaux de la penitence.

D'autres ont dit que cette cuve pleine d'eau representoit la doctrine evangelique, et certes ils ont bien raison : car la doctrine evangelique n'est autre chose que des eaux, desquelles quiconque boira, n'aura plus soif ; et comme dit Nostre-Seigneur à la Samaritaine, il sera fait en luy une fontaine d'eau vive sailant jusques à la vie eternelle : *Fiet in eo fons aquæ salientis in vitam æternam* (Joan. 4). Or c'est dans les eaux sacrées de cette doctrine evangelique qu'il faut laver toutes nos œuvres et affections depravées, pour les purifier, former et drosser selon qu'elle nous ordonne ; car sans cela nous ne pourrions jamais faire aucun sacrifice ny oblation qui puisse estre agreable à Dieu, et moins encore pourrions-nous estre sauvez, qu'en croyant et nous formant sur cette doctrine, dans laquelle nous devons vivre, esperer et operer nostre salut. Donc, que personne ne se trompe en cecy, croyant que sans se laver dans les eaux de cette doctrine evangelique il puisse estre sauvé, se faysant des loix selon son caprice et fantaysie, ou se contentant de la loy naturelle, pretendant avec icelle d'arriver au tabernacle interieur de la

gloire, pour y sacrifier à Dieu des sacrifices de louange; non certes, cela ne se peut.

Vous voyez donc comme cette cuve d'eau, qui estoit mise au milieu des deux tabernacles, nous represente tres-bien que le baptesme, la penitence et la doctrine evangelique sont au milieu de l'Eglise militante et de la triomphante. Mais pour appliquer cela à nous, je dy que nous avons aussi deux tabernacles, l'un exterieur qui est le corps, et l'autre interieur, qui est l'ame par laquelle nous vivons : et c'est ce qu'a voulu dire le grand apostre S. Paul, que ces corps que nous portons sont des tabernacles qui sont faits et formez d'argile, dans lesquels Dieu a enfermé de grands thresors; mais quels sont ces thresors, sinon nos ames, qui, comme des tabernacles interieurs, sont mises et cachées dans nos corps? Et tout ainsi que l'ame anime et donne la vie au corps, aussi la doctrine evangelique nourrit et vivifie l'ame, et luy donne lumiere et force pour la conduire et faire arriver à cet autre tabernacle plus interieur de l'Eglise triomphante, où habite le Tres-Haut. Certes, un jour viendra que nous ressusciterons, et que ces corps mortels que nous portons maintenant, sujets à corruption, seront immortels et spirituels, ainsi que nous assure le grand Apostre, et serons reformez, ou plutost seront faits conformes au corps glorifié de nostre cher Sauveur et Maistre : *Qui reformabit corpus humilitatis nostræ, configuratum corpori claritatis suæ* (Philip. 3); et lors nous verrons avec un contentement indicible ces corps tout glorieux, par la reünion qu'ils auront avec leurs ames avec lesquelles ils n'auront plus aucun divorce ny rebellion, ains (1) leur seront absolument soumis, et les ames les possederont en telle sorte qu'elles regneront souverainement en eux, leur communiquant sa gloire par le moyen de laquelle ceux qui estoient mortels seront immortels, et semblables à l'ame, qui de soy est immortelle.

En troisieme lieu, je dy que les miroirs desquels cette cuve estoit environnée nous representent les exemples des saints, lesquels ont pratiqué cette doctrine chrestienne si parfaitement, que nous pouvons dire que les histoires de leur vie et leurs exemples sont comme autant de beaux miroirs qui ornent et enrichissent cette cuve de la doctrine evangelique. Et tout ainsi que cette sainte doctrine les a ornez et enrichis, et que s'estant plongez dans ses eaux sacrées, elle les a purifiez et rendus capables d'offrir à la divine bonté des sacrifices d'un prix et valeur inestimables, ils ont aussi de leur costé fait à cette

(1) Mais.

doctrine ce que faysoient les miroirs des dames hebrieuses à cette cuve, l'ornant et embellissant par la pratique des preceptes et conseils qu'ils ont puisez en icelle, nous laissant des exemples admirables de leurs vertus à imiter, qui sont comme autant de beaux miroirs dans lesquels nous nous devons continuellement mirer et regarder, affin de former et dresser sur iceux toutes nos œuvres, actions et affections.

Mais entre tous ces miroirs des exemples des saints, nous devons particulièrement considerer la tres-S^{te} Vierge, nostre tres-glorieuse et chere Maistresse, la Presentation au temple de laquelle nous celebrons aujourd'huy; car quel plus beau et precieux miroir vous sçaurois-je presenter que celui-cy? N'est-ce pas elle qui est le plus excellent miroir qui soit en toute la doctrine evangelique? N'est-ce pas elle qui, entre toutes les pures creatures, est la plus ornée et enrichie de toutes sortes de graces et de vertus? *Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas* (Prov. 31). Certes, il est vray qu'il n'y a point de saints n'y de saintes qui luy puissent estre parangonnez (1), car cette glorieuse Vierge surpasse en dignité et excellence non-seulement les plus grands saints, mais aussi les plus grands cherubins et seraphins; ayant eu cet avantage par dessus tous les saints, qui est qu'elle s'est donnée et totalement dediée au service de Dieu, dès l'instant mesme de sa conception: et il n'y a nul doute que cette sainte Vierge n'ayt esté toute pure et n'ayt eu l'usage de raison dès l'instant que son ame fut mise dans son petit corps, apres qu'il fut formé dans les entrailles de S^{te} Anne. Et comme cette glorieuse Vierge devoit naistre de pere et de mere, ainsi que les autres enfans, aussi sembloit-il que, comme eux, elle devoit estre entachée du peché originel: mais la divine Providence en ordonna tout autrement, luy teudant sa main tres-sainte qui la retint, affin qu'elle ne tombast dans ce miserable precipice du peché, et luy donna l'usage de la raison et de la foy, par laquelle elle cognut Dieu et crut en luy, et par cette foy et cognoissance elle se dedia et consacra tres-entierement à sa divine Majesté, mais d'une maniere tres-parfaicte et souveraine.

Quelques theologiens disent à ce propos que Nostre-Seigneur, jettant un rayon de sa lumiere et de sa grace dans l'ame de S. Jean-Baptiste, lorsqu'il estoit encore dans les entrailles de S^{te} Elisabeth, il le sanctifia et luy donna l'usage de la raison, avec le don de la foy par laquelle il cognut son Dieu, qui estoit aussi

(1) Confrontés.

dans le ventre de la Sainte Vierge, l'adora et se consacra à son service. Or, si Nostre-Seigneur fit une telle grace à celui qui devoit estre son precurseur, qui pourra doubter qu'il n'ayt fait non-seulement la mesme grace, ains qu'il n'ayt usé d'un privilege beaucoup plus grand envers celle qu'il avoit choisie pour estre sa Mere, ne la sanctifiant pas seulement dés le ventre de S^{te} Anne, comme S. Jean dans celui de S^{te} Elisabeth, mais la rendant de plus toute sainte et toute pure, dés l'instant mesme de sa conception, avec l'usage de la foy et de la raison et ce d'une façon si admirable qu'elle ne peut estre assez admirée, et laquelle il avoit de toute eternité projectée?

O combien grandes furent les faveurs, les graces et benedictions que sa divine bonté respandit dans le cœur de cette glorieuse Vierge; mais elles estoient si secretes et interieures que personne n'en pouvoit rien cognoistre qu'elle qui les ressentoit. Il est croyable neantmoins qu'à l'instant que Nostre-Seigneur versa tant de grâces et de benedictions dans son ame, S^{te} Anne ressentit quelques grandes consolations et douceurs spirituelles, à cause de sa fille qui estoit enfermée dans ses entrailles.

Or cette Sainte Vierge ne fut pas plus tost née, qu'elle commença d'employer tout son estre au service de l'amour sacré: et si-tost qu'elle commença à deployer sa petite langue, ce ne fut que pour s'en servir à chanter les loüanges de Dieu, lequel luy inspira, dés l'aage de trois ans, de se retirer de la maison de ses pere et mere, pour s'en aller au temple pour le servir plus parfaitement. Certes, cette glorieuse Vierge se comporta en ce bas aage avec tant de sagesse et de discretion, qu'elle donnoit de l'estonnement à ses pere et mere, lesquels jugerent bien-tost, tant par ses discours que par ses actions, que cette fille n'estoit pas comme les autres enfans, mais qu'elle avoit l'usage de raison; et partant qu'il falloit anticiper le tems pour la conduire au temple, afin qu'elle y servist Dieu avec les autres filles qui y estoient retirées pour ce sujet. Ils prindrent donc cette petite Vierge, aagée seulement de trois ans, puis la menerent et en partie la porterent au temple de Hierusalem.

O combien grands estoient les soupirs et les eslans d'amour et dilection qu'alloient jettant et eslançant en Dieu les pere et mere de cette Sainte Vierge; mais specialement la Vierge mesme, comme celle qui alloit pour se sacrifier derechef à son divin Espoux qui l'appelloit, et luy avoit inspiré cette retraite, pour la recevoir, non-seulement pour son Espouse, mais encore pour la preparer à estre sa Mere! O qu'elle alloit doucement chantant ce

cantique sacré : *Beati immaculati in via, qui ambulant in lege Domini* (Psal. 118), qui est si admirable à cause des louanges et benedictions que l'on donne en iceluy à la divine Majesté, et duquel le prophete royal disoit : Je me sers de ce cantique comme d'une douce recreation, pour le chanter et entonner aux trois divers temps que je vais au temple, affin d'y adorer mon Dieu, selon qu'il est ordonné par la loy; ce que faysoient aussi les dames hebrieuses, lesquelles chantoient ce cantique avec grande devotion, quand elles y alloient. Mais, ô Dieu! qui pourroit dire ou expliquer avec quel ressentiment d'amour et dilection cette sacrée Vierge le disoit, veu que ce cantique ne traite d'autre chose que d'accomplir la loy et volonté de Dieu, pour à laquelle obeyr elle s'acheminoit au temple.

Or, bien que plusieurs dames hebrieuses se fussent desjà dediées au service de Dieu dans ce temple, pas une neantmoins n'avoit jamais approché de la perfection de cette S^{te} Vierge; car elle s'offrit et dedia avec tant de ferveur, d'amour et d'humilité, que les anges et les plus hauts seraphins qui se promenoient sur les balustres et galeries du ciel pour la regarder, en demeuroient tous ravis, s'estonnant de voir qu'en la terre il se pust trouver une creature si pure et douée d'une si parfaicte charité, et qu'une ame revestué d'un corps humain pust faire une offrande et oblation si parfaicte et agreable à Dieu.

O certes! il est vray qu'on pouvoit bien dyre de la Vierge ce que l'Escriture rapporte de la royne de Saba que quand elle fut voir Salomon; elle y vint chargée de tant de nard, de parfums et de bois de senteur que jamais il ne s'en estoit tant veu en Hierusalem que cette royne en apporta quant et (1) soy : de mesme pouvons-nous dire que nostre glorieuse Royne vint avec tant de parfums, c'est-à-dire de vertus et de sainteté, qu'il ne s'en estoit jamais tant veu entre toutes celles qui s'estoient dediées au temple; qu'il s'en treuva en la Vierge seule. La voilà donc en ce bas aage toute dediée et sacrifiée au souverain Seigneur de nos ames.

Je ne veux pas maintenant m'estendre à parler de benedictions qu'elle receut en sa conception ny en sa naissance, ains seulement de ce qui concerne cette feste en laquelle elle se vint offrir et dedier à Dieu dans le temple dès l'age de trois ans, quittant sa patrie et la maison de son pere en cette tendre jeunesse, pour se dedier et consacrer plus entierement au service de sa divine Majesté. Mais notez, je vous prie, que je ne

(1) Avec.

parle que de ce qui concerne cette feste; car je sçay bien qu'elle luy estoit toute dediée dès l'instant de sa conception, et qu'elle fut comme une belle fleur qui jetta et exhala son odeur de grand matin.

Il y a deux sortes de fleurs, à sçavoir, les roses et les œillets, qui jettent la suavité de leur odeur differemment; car les roses sont plus odoriferantes le matin, et avant que le soleil soit à midy, leur odeur est plus suave et meilleure; les œillets tout au contraire sont plus odoriferans sur le soir, et leur senteur alors est plus agreable. Certes, cette glorieuse Vierge a esté comme une belle rose parmy les espines, laquelle bien qu'elle ayt tousjours jetté une odeur de tres-grande suavité tout le tems de sa vie, si est-ce (1) qu'au matin de sa tres-sainte enfance, elle en a jetté une merueilleusement suave devant la divine Majesté.

O qu'heureuses sont les ames qui, à l'imitation de cette sacrée Vierge, se dedient au service de Nostre-Seigneur dès leur enfance! et qu'elles sont heureuses de s'estre retirées du monde, avant que le monde les ayt cognuës! elles sont comme de belles fleurs nouvellement espanouïes, qui n'ayant point encore esté maniées ny flestries par l'ardeur de la concupiscence, respandent devant Dieu une odeur de grande suavité par leurs vertus et bonnes mœurs.

O qu'il seroit à souhaitter que toutes les personnes qui servent Dieu eussent eu le bonheur de le faire, à l'imitation de cette sainte Vierge, dès leur enfance!

Mais pour encourager les ames qui n'ont pas eu cette grace, j'ay accoustumé de dire qu'il y a de deux sortes d'enfance: la premiere est celle de laquelle nous parlons maintenant, et la deuxiesme est celle par laquelle l'on correspond promptement et fervemment aux secrettes inspirations de Dieu, lorsqu'au premier mouvement et attrait de la grace l'on quitte genereusement toutes choses pour suivre l'inspiration. Certes si ces ames sont fidelles à marcher dans la voye que Nostre-Seigneur leur monstre, elles ne laisseront pas d'avoir part à la feste que nous celebrons aujourd'hui, en laquelle cette S^{te} Vierge en sa plus tendre jeunesse, et à la premiere semonce de l'inspiration, s'est présentée au temple.

Cette feste n'est point nouvelle; car les Grecs en font mention et nous lisons qu'elle a esté celebrée depuis plusieurs siecles. Or, je sçay bien que sa solemnité a esté pour quelque tems

(1) Encore est-il.

un peu refroidie; mais le pape Sixte l'a restablie et l'Eglise en fait l'office; et c'est pour vous autres, mes cheres sœurs, une grande solemnité, puisqu'en icelle vous venez offrir à Dieu, avec cette glorieuse Vierge, ou plutost vous venez renouveler l'offrande que vous luy avez desjà faite de vous-mesmes. Mais, me direz-vous, enseignez-nous avec quelle perfection cette glorieuse Vierge fit son oblation; car estant ses filles, nous desirons de la suivre et imiter le plus pres qu'il nous sera possible.

Or nous n'avons point d'autre evangile en ce jour que celui qui se lit toutes les autres festes de Nostre-Dame, où il est dit que Nostre-Seigneur preschant au peuple qui le suivoit, et le voulant illuminer et esclairer pour le convier à se convertir et suivre sa divine doctrine, il faysoit plusieurs grands miracles. de quoy les pharisiens pleins d'envie commencerent à murmurer et à le calomnier, disant que ce n'estoit en son nom, ny par sa puissance qu'il operoit ces choses, ains en la puissance du prince des tenebres Belzebut, et au plus fort de ses calomnies, murmures et blasphemes, il s'esleva une femme, que les Peres anciens estiment estre S^{te} Marcelle, laquelle toute estonnée des merveilles que ce divin Sauveur operoit, s'escria : *Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti* (Luc. 11); Bien-heureux est le ventre qui t'a porté, et les mammelles qui t'ont allaité. A quoy Nostre-Seigneur repartit : *Quin imò beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud*; mais plutost bien-heureux sont ceux qui escoutent la parole de Dieu et la gardent.

Or bien qu'il me ressouvienne de vous avoir parlé autresfois sur cet evangile, si est-ce que c'est un sujet où il y a tant à prendre, et qui est si fecond que je ne me puis lasser d'en parler, ny de puiser dans la profondeur de ce texte ce qui est propre à nostre instruction. Bien-heureux, dit cette femme, est le ventre qui t'a porté, et les mammelles qui t'ont allaité, *Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti*. Et Nostre-Seigneur luy respondant, vouloit dire : Il est vray, ô femme, ce que tu dis, que le ventre qui m'a porté est bien-heureux. et les mammelles que j'ay succées sont aussi bien-heureuses; car quel plus grand bon-heur, je vous prie, mes cheres ames, pouvoit avoir une femme, que d'avoir porté dans son ventre Celui qui est esgal au Pere eternel, et que les cieux des cieux ne peuvent comprendre? et que la S^{te} Vierge a receu d'honneur, d'avoir donné son plus pur sang pour former cette sacrée humanité de nostre cher Sauveur et Maistre! Et partant, il est bien vray, ô femme, ce que tu dis, que le ventre qui l'a porté est bien-heureux, et

non seulement le ventre qui l'a porté, ains encore les mammelles qu'il a succées, d'autant qu'elles ont nourry Celuy qui nourrit et sustente toutes les creatures. Et si ce grand aumosnier Abraham fut estimé bien-heureux, parce que logeant les pelerins, il eut un jour la grace d'avoir ce Roy et Seigneur des pelerins en sa maison, de manger avec luy et luy laver les pieds : combien plus devons-nous estimer heureux le ventre de la Vierge, qui a logé chez soy, non pas un jour seulement, comme Abraham, mais neuf mois entiers, ce divin Roy, pelerin sur la terre? Et comment ne nommerions-nous bien-heureuses ses mammelles qui l'ont nourry, non de pain, ains de son laict et de sa propre substance.

Et si l'on rendoit anciennement tant d'honneur à l'arche, dans laquelle estoit gardée la manne, la verge d'Aaron et les tables de la loi, combien plus devons-nous honorer cette arche vivante, nostre glorieuse Dame et Maistresse? Mais qu'est-ce que nous represente la manne, sinon la divinité du Fils de Dieu, descenduë du ciel pour s'unir à nostre humanité? N'est-il pas aussi cette verge de merveille, et cette pierre vive sur laquelle ont esté escrits les commandemens de la loi de grace, et n'ont-ils pas esté gravez sur son sacré corps avec le burin des foüets, des cloux, des espines et de la lance? Donc il est vray que le ventre sacré de Nostre-Dame est incomparablement plus digne d'honneur que cette ancienne arche qui n'en portoit que la figure. Hé donc qu'elle est heureuse d'avoir esté choisie pour estre Mere de Dieu, d'autant qu'aucune autre creature ne sera jamais honorée de ce titre, lequel n'est deu qu'à cette seule Vierge : et tout ainsi que Nostre-Seigneur en tant que Dieu n'a qu'un pere sans mere, aussi en tant qu'homme il n'a qu'une mere sans pere, et comme il n'a qu'un Pere au ciel, aussi ne devoit-il avoir qu'une mere en terre. Et cela a esté ainsi ordonné en toute eternité par le Pere celeste.

Passons maintenant à une explication plus particuliere de la response que Nostre-Seigneur fit à cette femme. Tu dis (luy respondit ce divin Sauveur) que ma mere est bien-heureuse de m'avoir porté dans son ventre, et de ce que j'ay succé ses mammelles; mais moy, je te dy qu'elle est beaucoup plus heureuse, parcequ'elle a escouté la parolle de Dieu, et l'a gardée. Et puisque tous les chrestiens peuvent participer à cette beatitude, voyons comment cette S^{te} Vierge a entendu la parolle de Dieu, et l'a gardée afin de l'imiter. Mais pour laisser toute autre parolle, et ne parler maintenant que de celle de sa vocation, ô

Dieu, combien a-t-elle esté fidelle en cecy ! Nostre-Seigneur luy dit à l'oreille, ou plutost à l'interieur du cœur, ces parolles du psalmiste : *Audi, filia, inclina aurem tuam, et obliviscere populum tuum, et domum patris tui, et concupiscet rex decorem tuum* (Psal. 44); Escoute, ma fille, preste-moy l'oreille, oublie ton peuple et la maison de ton pere, et le roy convoitera ta beauté. Mais remarquez ces parolles : Escoute, ma fille, *Audi, filia*, comme s'il vouloit dire : Pour bien ouyr, il faut bien escouter, *Inclina aurem tuam*. Il faut aussi s'abaisser et s'humilier pour bien entendre ce qui est de la volonté de Dieu : oublie ta patrie, et retire-toy de la maison de ton pere, et le roy convoitera ta beauté; comme s'il disoit : Ne te contente pas d'escouter la parole de l'inspiration, et de t'abaisser pour la mieux ouyr, mais retire encore ton cœur et tes affections de ta patrie et de tes parens, et je convoiteray ta beauté.

O sainte et divine semonce que Dieu fait souvent au cœur de tant de creatures ! Et cependant il est vray que plusieurs entendent la parole sacrée de la vocation, sans sortir de leur patrie, ny aller où Dieu les appelle. L'on fait tant d'examens et de considerations, pour sçavoir si l'inspiration est vraye, si elle vient de Dieu, et si on l'excutera ou non, et cependant on retarde tousjours d'aller où Dieu nous appelle. Ce que je ne dy pas pour empescher les considerations qui se doivent legitimelement faire pour mieux discerner quelle est l'inspiration. Mais apres cela, sortez et allez en la terre que Dieu vous monstre, n'escoutez point tant de discours, ne prestez point l'oreille à tant de raisons que le monde dira : n'usez point de tant de delais ny de remises; car vous vous mettez en de grands perils; ne vous endormez point, ains soyez promptes à obeyr et à suivre l'attraict.

O Dieu ! combien fut diligente la glorieuse Vierge, et qu'elle se leva promptement pour obeyr à la divine parole de sa vocation ! Elle n'eut pas besoin de faire beaucoup d'examen; car elle avoit la grace du discernement. Elle s'en alla donc sans aucun retardement, pour petit qu'il fust, où Dieu la conduisoit, et le Roy du ciel convoita sa beauté, et la choisit, non seulement pour son Espouse, mais aussi pour sa Mere. Donc bien-heureux sont ceux qui escoutent la parole de Dieu et la gardent. Certes tous sont appelez et bien que plusieurs entendent l'inspiration, neantmoins c'est en manieres differentes.

Pour mieux entendre cela, considerez l'Eglise comme la cour de quelque grand prince, lequel seroit en son palais environné

de plusieurs seigneurs et cavaliers; ils sont généralement tous appelez en la cour, et ont tous la grace du prince, mais différemment neantmoins; car il regarde les uns, il jette des œillades plus particulieres aux autres, il rit contre l'un, il parle avec l'autre; il donne des dignitez aux uns, il caresse et favorise les autres; et tous estiment et font un grand estat de ces faveurs. Mais entre ceux-là il s'en treuve tousjours quelques-uns que le prince favorise beaucoup plus que les autres, et auxquels il tesmoigne un amour bien plus grand; et ce sont ceux qu'il fait entrer dans son cabinet, afin de s'entretenir familièrement avec eux, pour leur descouvrir et communiquer ses secrets.

Certes nous pouvons bien dire que tous les chrestiens sont autant de cavaliers et seigneurs qui sont en la cour de ce souverain prince Nostre-Seigneur, cour qui n'est autre que l'Eglise, et nostre cher Sauveur, comme leur Roy, les regarde et favorise tous quoy que différemment; car enfin il depart ses graces à qui il luy plaist, et comme il luy plaist: mais outre les graces et faveurs qu'il depart à tous les enfans de son Eglise en general, il y en a tousjours quelques-uns auxquels il depart des faveurs plus particulieres, qui sont les religieux qu'il retire en son cabinet, qui n'est autre que la religion, afin de s'entretenir plus familièrement avec eux, et leur reveler, descouvrir et communiquer ses secrets, leur parlant cœur à cœur. Mais entre tous ceux qui ont eu cette grace, la tres-S^{te} Vierge a esté singulièrement privilegiée au dessus de tous les autres, Dieu luy ayant descouvert de plus hauts secrets et profonds mysteres qu'à nulle autre creature. Voyez donc combien elle a esté heureuse d'avoir escouté et gardé cette divine parolle, et qu'heureuses serez-vous, mes cheres ames, si vous l'imitiez, vous rendant promptes à suivre les inspirations par lesquelles Dieu vous manifeste ses saintes volontez. L'Escriture dit que toutes choses sont et subsistent par la parolle de Dieu: et c'est cette divine parolle qu'il veut que nous gravions dans nos ames, promettant pour cela aux enfans de son Eglise, je veux dire aux vrays chrestiens, de leur oster leur cœur de pierre, et de leur en donner un de chair, capable de recevoir en soy l'impression de cette divine parolle qu'il y gravera luy-mesme, non avec autre burin que celuy de la charité: *Auferam cor lapideum de carne vestra, et dabo vobis cor carneum* (Ezech. 11).

Or puisque tous les chrestiens doivent escouter et garder la parolle de Dieu, correspondre à ses inspirations et faire sa volonté, d'où vient qu'il y en a si peu qui l'entendent et la gardent

comme il faut, et moins encore qui suivent les inspirations que sa bonté leur donne pour parvenir à la perfection?

Je sçay bien qu'il est nécessaire que plusieurs vivent dans le monde, lesquels doivent user des richesses, honneurs et dignitez que la loy de Dieu leur permet de posséder, mais non d'en abuser; et pourveu qu'ils ajustent tousjours leurs affections, en la possession de toutes ces choses, aux commandemens de Dieu, bien qu'ils ne pratiquent pas les conseils, ils ne laisseront pas d'estre bien-heureux et parviendront à la jouyssance de la felicité eternelle.

L'on treuve plusieurs personnes qui se veulent bien donner à Dieu, mais elles se veulent neantmoins tousjours reserver quelque chose. Je me veux donner à Dieu, disent-elles, mais non pas si absolument que le monde n'y ayt encore quelque part. Je me contenteray de rendre à Dieu ce qui est deu à Dieu, et reserveray ce qui est deu au monde, sans toutesfois rien faire en cela qui offense sa divine Majesté ny qui soit contraire à sa sainte loi: bien que ceux-cy entendent l'inspiration, ils n'y correspondent pas de toute l'etenduë de leur cœur, et quoy qu'ils se sauvent, ils ne parviendront jamais à un haut degré de perfection.

Il y en a d'autres qui veulent bien suivre l'inspiration et volonté de Dieu, et veulent estre tout à luy, mais non pas totalement. Remarquez ce mot, je vous prie; car il y a bien de la difference d'estre tout à Dieu, et totalement à Dieu; au moins veulent-ils se reserver le choix des exercices spirituels, afin, disent-ils, de mieux servir Dieu. O que ceux-cy se mettent en grand danger d'estre seduicts et trompez, se gourvernans ainsi à leur fantaisie, ne se voulant pas sousmettre, et se formant une maniere de vivre selon leur caprice. Ha! ne voyez-vous point que vous n'estes pas totalement à Dieu en faysant cela? mais c'est pour Dieu, dira-t-on, que je le fais. Certes, la glorieuse Vierge, nostre tres-aymable Maistresse, ne fit pas ainsi, ains elle se donna totalement à Dieu au jour de la Presentation, sans aucune reserve, et n'usa jamais de sa volonté, ny de son choix, en quoy que ce fust.

O Dieu! quand l'on considere le cours de la vie de cette sainte Dame, l'on a le cœur tout remply de douceur et de suavité; et quand l'on regarde les grands et rares exemples de vertu qu'elle nous a laissez, l'on est tout ravi d'admiration; et si l'on veut avoir de la douceur, et mesme la porter au cœur du prochain, il la faut prendre en la consideration de la vie de cette S^{te} Vierge, laquelle, mes tres-cheres ames, doit tousjours

estre devant vos yeux pour vous former suricelle, ajustant toujours toutes vos actions et affections sur le parfaict modelle des siennes ; car vous estes ses filles, et pour cela vous la devez suivre et imiter, et vous servir d'elle comme d'un miroir dans lequel vous vous devez tousjours mirer et regarder. Et bien que la douceur, que vous recevrez par le regard et la consideration de ses vertus, tombe dans un vaisseau d'argile, elle ne laissera pas neantmoins d'estre grandement suave ; car le baume mis dans un vaisseau de terre est aussi suave que dans une fiole de cristal.

O que cette glorieuse Vierge nous a laissé de merveilleux exemples de son obeyssance à la volonté de Dieu, en tout le cours de sa vie, en son mariage à S. Joseph, et en sa fuite en Egypte ! Où allez-vous, ô glorieuse Vierge, et avec ce petit poupon ? Je m'en vais en Egypte, dira-t-elle ? Mais qui vous y fait aller ? la volonté de Dieu. Mais sera-ce pour long-tems ? Tant que Dieu voudra. Et quand reviendrez-vous ? Quand il le commandera. Mais quand vous reviendrez ne serez-vous pas plus joyeuse qu'en y allant ? O non certes. Et pourquoy ? Parceque je feray aussi bien la volonté de mon Dieu en y allant, et y demeurant, qu'en revenant. Mais en revenant vous irez en vostre patrie ? O Dieu ! eust-elle respondu, je n'ay point d'autre patrie que d'accomplir la volonté de mon Dieu en toutes choses. O admirable exemple d'obeyssance ! Puisque je suis sur le sujet de l'obeyssance, je vous diray deux conditions de cette vertu, qui sont fondamentales, lesquelles je deduiray briefvement. La premiere est, que pour obeyr parfaitement, il faut aymer Dieu qui commande. La seconde est, qu'il faut aymer la chose commandée ; et tous les manquemens que nous faysons à l'obeyssance procedent pour l'ordinaire du deffaut de ces deux conditions.

Plusieurs ayment Dieu qui commande, mais ils n'ayment pas la chose commandée : d'autres ayment la chose commandée, qu'ils n'ayment pas Dieu qui commande. Voilà un predicateur qui annonce la parolle de Dieu, tout le monde y court ; et pourquoy cela ? C'est parce qu'il dit bien et fait des merveilles. En voilà un autre qui presche la mesme parolle, personne n'y va : ce predicateur, dit-on, n'a point bonne grace, son discours ne m'est point agreable. D'où vient cela ? Est-ce qu'il n'a pas assez d'eloquence pour chastoüiller vos oreilles par son bien-dire ? Hé ! quel aveuglement ? N'est-ce pas tousjours la mesme parolle et volonté de Dieu qu'il vous annonce ? Si vous aymez cette divine parolle, et Dieu qui vous l'envoye, et qui commande que l'on fasse sa volonté, pourquoy ne la recevez-vous pas esgalement

de celuy-cy comme de cet autre? Si un roy ou quelque grand prince vous envoyoit des lettres par un de ses pages, regarderiez-vous, pour avoir ces lettres agréables, de quelle couleur ce page seroit vestu? ô non certes! ains vous les prendriez, et les mettriez sur vostre teste en signe de reverence, sans avoir esgard à la livrée de celuy qui vous les a apportées. Et pourquoy donc n'escoutez-vous pas et ne recevez-vous pas cette sacrée parolle des uns comme des autres, puisque c'est tousjours de la part de Dieu qu'elle vous est annoncée?

Plusieurs ayment la chose commandée, et n'ayment pas Dieu qui commande : l'on commandera à une personne d'aller faire l'oraison, ou tel autre exercice qu'elle gousterà; ô Dieu! elle ira volontiers, et pourquoy? parce qu'elle l'ayme, à cause de quelque suavité et consolation qu'elle y reçoit; qui fait cela, sinon l'amour-propre? vous en aurez l'expérience, car tirez-la de là, et l'employez en quelque autre chose qu'elle n'aymera pas, vous verrez si elle le fait sans tesmoigner son mescontentement. Qui ne voit donc qu'elle n'ayme pas Dieu qui commande, ains seulement la chose commandée? car si elle ayroit Dieu qui commande, elle seroit aussi contente de faire une chose qu'une autre, puisqu'en tout elle rencontreroit esgalement sa divine volonté.

Un autre aymera Dieu qui commande, et n'aymera pas la chose commandée. Je sçay bien, dira-t-il, que ce qui m'est commandé est la volonté de Dieu; mais c'est une chose à laquelle j'ay tant de repugnance et de difficulté, que je ne la saurois agréer : de plus, quand je tascherois de l'aymer, celuy qui l'ordonne de la part de Dieu est de si mauvaise grace, et a une façon si froide, que cela fait qu'on ne treuve nulle suavité en la chose commandée.

Certes, voicy la cause de tous nos maux; quand nos superieurs et ceux qui nous commandent sont à nostre gré et selon nos humeurs et inclinations, nous ne treuvons point de difficulté à ce qu'ils nous ordonnent : mais s'ils ne sont pas tels, les moindres choses ordonnées par eux nous sont rudes et repugnantes à nostre inclination. Or qui ne voit que nous ne regardons pas que c'est Dieu qui nous envoie le commandement? mais pour l'agréer nous prenons garde si celuy qui nous l'apporte est vestu de verd ou de gris, c'est-à-dire, que nous regardons quelle est sa mine ou sa contenance. O Dieu! il ne faut pas faire cela, mais il faut recevoir l'obeyssance de qui que ce soit qu'elle vienne sans exception quelconque, comme la volonté de Dieu, ayment non

seulement Dieu qui commande, mais encore la chose commandée, prenant ce commandement et le mettant sur nostre teste, c'est-à-dire, dans le fond de nostre teste, c'est-à-dire dans le fond de nostre volonté pour l'agreer et l'executer avec fidelité. Et si nostre cœur respugne à la chose commandée, il le faut flatter et tout doucement la lui faire agreer et executer fidellement.

Or si vous faites ainsi, mes cheres filles, vous imitez la tres-S^{te} Vierge, et vous vous donnerez, à son exemple, totalement à Dieu, et faysant vos renouvellemens, vous reprendrez nouvelles forces et vigueur pour le service de sa divine Majesté : faites-les donc fidellement ; car tant que nous vivrons nous aurons besoin de nous renouveler.

Tous les saints estoient fort soigneux de faire ce renouvellement, et il se prattiquoit mesme en l'ancienne loy, d'autant que nostre nature est de soy si infirme, que facilement elle se refroidit, et vient à descheoir de ses bonnes resolutions. La terre mesme se lasse, et ne veut pas tousjours faire ses productions, et semble que l'hyver elle se repose : mais quand le printemps est venu, elle se renouvelle, et nous nous resjouyssons de voir qu'ayant repris sa vigueur elle nous fait amplement part de ses fruicts.

Ainsi, mes cheres filles, pour reparer vos manquemens et reprendre nouvelles forces, vous venez aujourd'huy faire vos renouvellemens, comme Nostre-Dame et chere Maistresse vous enseigne en sa sainte Presentation, car bien qu'elle n'eust point besoin de se renouveler, d'autant que n'ayant point peché elle ne pouvoit descheoir de la resolution qu'elle avoit faite d'estre tout à Dieu ; neantmoins la divine Providence a permis, pour nostre instruction, qu'elle reconfirmast en ce jour le sacrifice et l'offrande qu'elle lui avoit desjà faite d'elle-mesme en sa tres-sainte conception. Faites-les donc à son imitation, avec une grande ferveur d'esprit, une profonde humilité et une ardente charité. Jetez des souspirs et eslans amoureux à nostre cher Sauveur ; accompagnez cette glorieuse Vierge en sa sainte Presentation, et mettez vos cœurs, vostre ame et tout vostre estre entre ses mains, et elle vous presentera à la tres-sainte Trinité, et vous obtiendra mille benedictions en cette vie, qui vous feront parvenir à la gloire eternelle en l'autre, où nous conduisent le Pere, le Fils, et le Saint-Esprit. *Amen.*

SERMON

SUR LE JUGEMENT DERNIER.

Tunc parebit signum filii hominis in cælo, et tunc plangent omnes tribus terræ, et videbunt filium hominis venientem in nubibus cæli cum virtute multa et majestate.

Alors le signe du Fils de l'homme paroitra dans le ciel, et aussi toutes les tribus de la terre se lamenteront; et elles verront le Fils de l'homme venir sur les nuées du ciel, avec une grande puissance et majesté.

(MATTH. 24.)

JE ne croy pas que jamais, pour reveiller les pecheurs de leur assoupissement, on se soit servy de peintures aussi effrayantes que celles que l'on treuve es (1) prophetes parlant du jugement :

Ecce dies Domini veniet, crudelis et indignationis plenus (Isa. 13). *Dies iræ dies illa, dies tribulationis et angustię* (Soph. 1).

Ecce venit, dicit Dominus exercituum. Et quis poterit cogitare diem adventus ejus, et quis stabit ad videndum eum (Malach. 3)?

Finis venit, venit finis, evigilavit adversum te, ecce venit. Et non parcat oculus meus, nec miserebor, sed vias tuas imponam tibi, et abominationes tuæ in medio tui erunt; et scietis quia ego sum Dominus percutiens (Ezech. 7).

Jesus-Christ nous advertit que, *omnes verbum otiosum quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die judicii* (Matth. 12).

Mais, malgré des advertissemens si souvent repetez, le pecheur esloigne de son esprit la pensée du jugement : *Auferuntur judicia tua a facie ejus; et c'est pourquoy* (dit David) *Inquinatæ sunt viæ illius in omni tempore* (Psal. 9).

Il arrive comme es jours de Noé que Dieu *justitiæ præconem custodivit* (II. Petr. 2) et qui presche en vain aux pecheurs la penitence, afin qu'ils ne fussent pas engloutis es eaux du deluge. *Sicut erant in diebus ante diluvium comedentes et bibentes, nubentes et nuptui tradentes, usque ad eum diem quo intravit Noe in arcam; et non cognoverunt, donec venit diluvium et tulit omnes: ita erit et adventus Filii hominis* (Matth. 24).

Quand les enfans de Jacob reconnurent dans le supresme gouverneur de l'Egypte leur frere Joseph qu'ils avoient vendu pour esclave, grande fut leur espouvante : *Dixit fratribus suis: Ego*

(1) Dans les.

sum Joseph... Non poterant respondere fratres, nimio terrore percussi (Gen. 45).

Mais quel plus grand effroy ! *Ecce venit cum nubibus, et videbit eum omnis oculus, et qui eum pupugerunt; et plangent super eum omnes tribus terræ* (Apoc. 1). Aussi, dit l'Escriture sainte, qu'ils secheront de frayeur : *Arescentibus hominibus præ timore* (Luc. 21).

Et voyez la difference entre les uns et les autres : les freres de Joseph pouvoient esperer leur pardon, comme ils le receurent ; mais, dira le Juge supresme, *Tacui semper, silui, patiens fui; sicut parturiens loquar : dissipabo et absorbebo simul* (Isa. 42).

SERMON

POUR LA

PROFESSION DE QUELQUES RELIGIEUSES DE LA VISITATION.

Simile est regnum cælorum homini negotiatori, quærenti bonas margaritas, inventa autem una pretiosa, abiit, et vendidit omnia quæ habuit, et emat eam.
(MATTH. 13.)

C'EST certes tres-à propos que Nostre-Seigneur dit, que le royaume des cieux est semblable à un marchand, lequel cherchant des perles, en treuve enfin une d'un si grand prix et si excellente au dessus de toutes les autres, qu'il va et vend tout ce qu'il a pour l'achepter. Similitude par laquelle Nostre-Seigneur nous veut faire entendre, que les negociateurs du ciel qui cherchent cette perle de la felicité eternelle, sont semblables à ce marchand, et si vous y prenez garde, vous verrez qu'ils font un mesme negoce, je veux dire, qu'ils negocient de mesme façon.

Voyez ce marchand de l'Evangile, il cherche des perles, mais en ayant treuvé une, il s'y arreste, et à cause de son prix et de son excellence, il vend tout ce qu'il a pour se la rendre sienne : de mesme tous les hommes cherchent la felicité, mais pas un neantmoins ne la treuve, que celuy qui rencontre cette perle orientale de pur amour de Dieu, et qui l'ayant treuvée, vend tout ce qu'il a pour la posseder. Il est vray que l'homme est créé pour jouïr de la felicité : et la felicité a tant de rapport et de convenance avec le cœur de l'homme, qu'il ne peut treuver de repos qu'en la possédant. Mais le malheur est, que les hommes

constituent la félicité chacun en ce qu'il ayme, les uns aux voluptez, les autres aux richesses, et les autres aux honneurs et dignitez : mais hélas qu'ils sont trompez ! car toutes ces choses ne sont point capables d'assouvir ny contenter le cœur. Ce que S. Bernard exprime merueilleusement bien par ces parolles : Ton ame, ô homme, dit-il, est de grande estenduë, et nulle chose ne la peut remplir ny satisfaire que Dieu seul : *Non capit eum nisi imago sui, anima capax illius est quæ nimirum ad illius imaginem creata* (1). L'on en void l'expérience en Alexandre-le-Grand, lequel apres avoir assujetti presque toute la terre sous son empire, ne fut pas neantmoins content, car un certain philosophe luy ayant fait accroire qu'il y avoit encore d'autres mondes que celui-cy, il se mit à pleurer dequoy il croyoit ne les pouvoir tous conquerir. Considerez de grace, si celui qui a possédé le plus éminemment les biens et les richesses de la terre que nul autre n'a pas esté content, qui est-ce qui le pourra estre ?

Certes, non-seulement les choses terrestres ne sont pas capables de satisfaire ny contenter nos cœurs, mais non pas mesme les celestes ; et cecy nous le voyons tres-bien en la chere amante de Nostre-Seigneur, la grande S^{te} Magdelene, laquelle toute esprise de l'amour qu'elle luy portoit, apres qu'il fust mort et mis dans le sepulchre, retourna promptement pour le chercher devant nul autre ; mais ne l'ayant pas treuvé, ains (2) des anges, elle ne se pust contenter, bien qu'ils fussent tres-beaux, et habillez à l'angelique. Les hommes pour beaux et magnifiquement ornez qu'ils puissent estre, ne sont rien au prix des anges, leur lustre n'a point d'esclat, et ne sont pas dignes de comparoistre en leur presence : aussi voit-on en l'Escriture sainte que jamais ils n'ont apparu aux hommes qu'ils ne soient tombez dessus leur face, n'estant pas capables de supporter la splendeur et l'esclat de la beauté angelique (Jug. 3). La tres-S^{te} Vierge mesme, qui a eu des eminences si grandes au dessus de toutes les pures creatures, et laquelle a esté si particulièrement gratifiée au dessus de tous les anges, cherubins et seraphins, s'estonna neantmoins à la veuë de l'ange S. Gabriel, lorsqu'il la vint treuver, pour luy parler du tres-haut et sacré mystere de l'Incarnation (Luc. 1).

Or la grande S^{te} Magdelene, toute esprise de l'amour de son divin Maistre, ne s'amuse point ny à la beauté de leur visage, ny à la blancheur de leurs vestemens, et moins encore à leur

(1) Sermon de la Dédicace, ci-avant. — (2) Mais.

maintien plus que royal, ains elle va et tourne tout autour d'eux, regardant de tous costez; les anges luy demandent : Femme, pourquoy pleurez-vous? *Mulier, quid ploras?* Ils m'ont pris mon Maistre, dit-elle, et je ne sçais où ils l'ont mis; *Tulerunt Dominum meum, et nescio ubi posuerunt eum* (Joan. 20). Les anges luy demandent : Pourquoi pleurez-vous? comme luy voulant dire : N'avez-vous pas bien sujet de vous resjoüir, et d'essuyer vos larmes en nous voyant? Quoy! la splendeur et beauté de nostre face, l'esclat de nos vestemens, et nostre magnificence plus grande que celle de Salomon, n'est-elle pas capable d'essuyer vos larmes? O non certes, son cœur ne se peut contenter à moins que de Dieu! Magdelene ayme mieux son Maistre crucifié, que les anges glorifiez.

L'espouse au Cantique des cantiques dit, que son bien-aymé l'ayant appelée, et ayant frappé à sa porte, passa outre, et que l'ayant ouverte, elle ne le treuva plus : *Vox dilecti mei pulsantis, aperi mihi soror mea, amica mea, columba mea, immaculata mea, pessulum ostii mei aperui dilecto meo : ille declinaverat, atque transierat. Quæsi vi; et non inveni illum : vocavi, et non respondit mihi* (Cant. 5). Je me leveray, avoit-elle dit auparavant, et iray tout à l'entour de la cité, et chercheray par les ruës et par les places publiques celui que mon ame ayme et chérit. Elle avoit demandé aux gardes de la ville s'ils n'avoient point veu celui que son ame aymoît : et les ayant rencontrés pour la seconde fois, ils la maltraiterent, dequoy elle se plaint, disant, que les gardes de la cité l'ont battue, l'ont blessée, et luy ont osté son manteau : *Invenerunt me custodes qui circumcunt civitatem, percusserunt me, et vulneraverunt me, tulerunt pallium meum mihi custodes murorum* (Cant. 5). Puis enfin s'adressant aux filles de Sion : Je vous conjure (leur dit-elle), filles de Hierusalem, que si vous rencontrez mon bien-aymé, vous luy annonciez que je languis d'amour pour luy : *Adjuro vos, filiæ Hierusalem, si inveneritis dilectum meum, ut nuntietis illi quia amore languo* (Cant. 5).

Tous ceux qui pratiquent l'amour sacré sçavent bien que ces blessures sont diverses, et qu'il blesse le cœur en plusieurs façons; mais spécialement lorsqu'il se void arrêté ou empesché de posséder ce qu'il ayme. L'Amante sacrée dit que les gardes l'ont blessée, à cause qu'ils l'ont arrêtée; car rien ne blesse tant un cœur qui ayme Dieu, que de se voir retenu et empesché de le chercher. Or tout cecy n'est dit que pour servir de preface à ce discours.

Le royaume des cieux (dit Nostre-Seigneur) est semblable à un marchand qui cherche des perles, et lequel en ayant trouvé une de grand prix, vend tout ce qu'il a pour l'achepter. Le pur amour de Dieu est cette perle precieuse, que les negociateurs du ciel cherchent : mais s'ils la veulent achepter, il faut qu'ils vendent tout ce qu'ils possèdent. C'est le sujet pour lequel les anciens chrestiens ne se contentoient pas d'observer les commandemens de Dieu ; ains pour acquerir cette perle inestimable, ils embrassoient encore la pratique des conseils, quittant et abandonnant sans reserve tout ce qu'ils possedoient : si que l'on peut veritablement dire, qu'ils n'avoient tous qu'un cœur et qu'une ame ; car les mots de tien et de mien n'estoient jamais entendus parmy eux (Act. 4).

Mais escoutez, je vous prie, ce que dit le Prince des Apostres à Nostre-Seigneur : Voicy que nous avons tout quitté et abandonné pour vous suyvre, quelle recompense en aurons-nous ? *Ecce nos reliquimus omnia, quid ergo erit nobis* (Matt. 19) ? Surquoy le grand S. Bernard luy parle en ces termes : O pauvre S. Pierre, quelle raison pensez-vous avoir d'exagerer ainsi l'abandonnement que vous avez fait de toutes choses, puisque vous n'estes qu'un pauvre pescheur, et n'avez quitté qu'une petite et chetive barque, et des rets ; à quoy il respond luy-mesme : C'est bien tout quitter et abandonner, que de ne se plus reserver de pretentions pour le monde, mais c'est encore beaucoup plus de se quitter et abandonner soy-mesme.

Tous les religieux et religieuses ont esté de tout temps fort loüez et estimez, à cause de ce parfait abandonnement qu'ils font de toutes choses. Et le grand S. Augustin reprochait aux Manicheens, dequoy parmy leur religion ils n'avoient rien qui approchast tant soit peu la pureté des vierges qui s'estoient renfermées dans les monasteres, lesquelles estoient pures comme des colombes, faysant vœu d'une perpetuelle chasteté : mais sur tout il exalte grandement le renoncement qu'elles avoient fait de toutes choses, disant, qu'elles avoient tellement quitté et abandonné tout ce qu'elles possedoient, que n'ayant rien en particulier, jamais ces mots pernicious de mien et de tien ne s'entendoient parmy elles.

Certes, les religieuses ont toujours esté en si grande estime parmy les anciens, que le bien-heureux S. Ignace martyr, escrivant à un de ses amis, luy recommandoit expressement d'honorer les vierges qui estoient congregées dans les monasteres, comme l'autel sacré de Dieu, et les veufves comme la sacristie, et il les

recommançoit tant les unes que les autres à cause du grand renoncement qu'elles avoient fait de tous les biens de la terre, non-seulement de ceux qu'elles possedoient, mais encore des pretentions qu'elles pouvoient avoir d'en acquérir, comme aussi du renoncement parfait qu'elles avoient fait d'elles-mêmes.

Or, c'est à ce renoncement parfait de vous-mêmes, et de toutes les choses de la terre, que vous estes maintenant appelées, mes cheres sœurs, c'est une pretention bien haute que de conquerir le pur amour de Dieu, qui est la perle precieuse que vous cherchez, laquelle ne se peut achepter que par le renoncement de toutes choses : si vous la voulez posseder, il est en vostre pouvoir de l'acquérir, mais il vous faudra quitter et abandonner toutes les choses de la terre, et ce qui est encore plus difficile à faire, c'est qu'il faudra vous quitter vous-mêmes ; car le veritable amour de Dieu ne peut souffrir aucun compagnon, il ne veut point de rival, il veut estre seul dans nos cœurs, et y regner souverainement ; et quand il cesse d'y regner, il cesse quant et quant d'estre avec nous.

Or il faut que nous sçachions que nous avons deux nous-mêmes qu'il faut renoncer totalement, et sans reserve, pour faire place à ce divin amour, dont le premier est ce nous-même exterieur, qui n'est autre que nostre corps ; que S. Paul appelle le vieil homme ; outre lequel nous avons encore un autre nous-même spirituel, qui est nostre propre jugement, et nostre propre volonté, et c'est specialement au renoncement de ce nous-même spirituel que consiste nostre perfection. Il faut bien vrayment renoncer et mortifier le corps : mais ce n'est pas assez, il faut aussi mortifier l'esprit ; car sans cela le renoncement du corps et des choses exterieures seroit fort peu de chose. L'epouse au Cantique des cantiques dit, que si quelqu'un donne toute sa substance pour Dieu, et pour acquérir son pur amour, il ne l'estimera rien, croyant de n'avoir rien ou fort peu donné, pour achepter une perle si precieuse : *Si dederit homo omnem substantiam domus suæ pro dilectione, quasi nihil despiciet eam* (Cant. 8).

Tous les religieux cherchent ou doivent chercher cette perle inestimable du saint amour ; mais pour l'achepter, il faut qu'ils quittent et abandonnent toutes choses ; car autrement ils ne pourront parvenir au but de leur pretention, qui doit estre de se transformer tout en Dieu. Pretention certes digne d'un cœur genereux, et laquelle nous devrions tous avoir, nous despoüillant du vieil homme, c'est-à-dire, de tout ce qui est en nous

de terrestre, pour nous revestir du nouveau, qui est Jesus-Christ, cessant d'estre ce que nous sommes en la nature corrompuë pour vivre selon la grace.

Mais ressouvenons-nous que ceux qui entreprennent de transmuier et transformer le metal en or pour faire ce qu'ils pretendent, il faut qu'ils ayent une grande peine, et qu'ils y apportent un tres-grand soin, et encore ne sçay-je s'ils le pourront fayre. Or je sçay bien pourtant pour fayre ce qu'ils pretendent, il faut qu'ils reduisent leur metal en poudre, et qu'apres, pour le purifier, ils le fassent passer par le feu et la coupelle plusieurs fois, parce, disent-ils, que s'ils le pouvoient tant purifier, qu'il n'y restast plus qu'une certaine matiere ou liqueur qui est descenduë du ciel, il leur seroit facile de parvenir à ce qu'ils pretendent, et qu'ils y seroient enfin parvenus.

De mesme les ames qui ont fait cette genereuse entreprise de se transformer toutes en Dieu, que ne doivent-elles pas faire pour s'aneantir, se confondre, s'abandonner, et renoncer soy-mesmes, jusques à ce qu'elles soient tellement purifiées, que rien ne demeure en elles que ce qui est de celeste, qui n'est autre que l'image et semblance de la divine Majesté? Mais pour faire cette transformation, il se faut grandement humilier, à l'exemple de nostre divin Sauveur, duquel l'apostre S. Paul dit, qu'il s'est aneanty soy-mesme : *Exinanivit semetipsum* (Philip. 2), c'est-à-dire, qu'il a pour un temps resserré toute sa gloire en la partie superieure de son ame, laissant sa partie inferieure exposée à la mercy de toutes les souffrances, abjections et respugnances qui luy devoient arriver en sa passion. O que c'est une chose admirable! de voir que Nostre-Seigneur s'aneantisse et se vuide ainsi de sa propre gloire, pour des creatures si chetives comme nous sommes, et qui correspondent si peu à son amour!

Il s'est rendu obeyssant jusques à la mort, et la mort de la croix : *Factus est obediens usque ad mortem, mortem autem crucis* (Philip. 2). Il se despoüille de sa propre gloire pour nous en revestir. Il est donc bien raisonnable que nous nous despoüillions de nous-mesmes et de toutes choses, et qu'à son exemple nous obeyssions jusques à la mort, et la mort de la croix, pour luy tesmoigner nostre amour, sans nous ennuyer de la grandeur ny de la longueur de nos souffrances, quand bien elles devroient durer jusqu'à la mort, puisqu'elles ne sçauroient jamais approcher, ny entrer en comparaison avec celles que ce divin Sauveur a souffertes pour nous.

Or pour faire cela, il faut aggrandir nostre courage, et ne nous

rendre jamais pour les difficultez, ains combattre vaillamment sans nous estonner, non plus de la quantité de nos ennemis, que de la longueur du combat. Nous aurions vrayement raison de nous en estonner, si nous nous appuyons en nos forces : mais il faut se confier en la vertu de Dieu qui nous fortifiera, si nous combattons genereusement pour son amour, disant à l'imitation de son divin Apostre : Je suis plus fort lorsque je me sens plus foible : *Cùm enim infirmor, tunc potens sum* (II. Cor. 12); parce que c'est en la vertu de Dieu que je m'appuye : et si bien il nous arrive de commettre des imperfections en combattant, il ne nous en faut point estonner, ny perdre courage, pourveu que nous ayons tousjours la volonté de nous amender. Despoüillons-nous donc du vieil homme, pour nous revestir du nouveau.

Nostre-Seigneur voulant remettre l'homme en l'estat d'innocence, et le voulant revestir de la grace qu'il avoit perduë par son peché, voulut mourir tout nud sur la croix, d'autant que les habits que nous portons sont les marques du peché : car vous sçavez qu'aussi-tost qu'Adam eust peché en contrevenant au commandement de Dieu, s'appercevant qu'il estoit nud, il commença d'avoir honte de luy-mesme, et se fit des habits le mieux qu'il put de feuilles de figuier : *Consuerunt folia ficus, et fecerunt sibi perizomata* (Gen. 3); parce que devant qu'il eust peché, il n'avoit point d'habits. Adam et Eve estoient tout nuds avant leur peché : et Nostre-Seigneur, par sa nudité en la croix, montrait son extreme pureté, et de plus, qu'il remettoit les hommes en l'estat d'innocence : mais la principale raison pour laquelle il voulut mourir nud, fut pour nous monstrier comme il faut, si nous lui voulons plaire, que nous nous despoüillions de tout et reduisions nostre cœur en la mesme nudité qu'estoit son sacré corps sur la croix, le despoüillant de toutes sortes d'affections, desirs et pretentions. Or, c'est ce que nous devons faire, si nous voulons achepter cette perle precieuse du saint amour.

Un jour le grand abbé Serapion fut rencontré tout nud par quelques personnes emmy (1) les ruës d'une ville, lesquelles muës de compassion luy dirent : Ha ! mon Pere, qui vous a mis en cet estat, et qui vous a osté vos habits : C'est ce livre, leur dit-il, qui m'a ainsi despoüillé, monstrier le livre des Evangiles qu'il portoit tousjours avec soy : et moy, je vous assure que rien n'est si propre pour nous conduire à une entiere resolution de nous despoüiller, non seulement des choses extérieures, ains

(1) Emmy, parmi, au milieu.

encore de nous-mêmes, que la consideration de l'incomparable despoûillement et nudité de Nostre Sauveur crucifié.

Que me reste-t-il plus à vous dire, mes cheres sœurs, sinon de vous convier d'escouter ce que le grand S. Paul dit au second chapitre de son Epistre aux Philippiens : *Fratres, hoc enim sentite in vobis, quod et in Christo Jesu*; Taschez, dit-il, mes freres, de ressentir en vous ce que Nostre-Seigneur Jesus-Christ a resseny. Qu'est-ce que ce grand Saint veut dire par ces paroles? veut-il que nous ressentions pour nostre divin Sauveur cet amour tendre et affectif qu'il a resseny pour nous sur la croix; veut-il que nous pleurions de compassion sur ses douleurs? O non certes! ce n'est pas ce que Nostre-Seigneur demande de nous, que l'amour tendre et affectif, qui nous fait jetter des larmes, et nous cause tant de desirs sans effets; car l'enfer est plein de ces desirs. Et vaines sont ces tendretés que nous voudrions pourtant avoir comme si nostre bien en dependoit. Il ne les faut certes ny desirer, ny rechercher puisqu'elles ne servent pour l'ordinaire que d'amusement et n'appartiennent qu'à des esprits foibles. C'est donc l'amour effectif que S. Paul veut que nous ressentions, et que Nostre-Seigneur demande de nous, et c'est cet amour qu'il nous a specialement monstré sur la croix, en souffrant tant de tourmens pour nostre salut.

Mais voulez-vous sçavoir ce que ce divin Sauveur a particulièrement resseny, et ce que S. Paul veut que nous ressentions avec luy? c'est cet aneantissement. Il s'est aneanty, il s'est vidé de luy-mesme, il faut que nous en fassions de mesme, nous aneantissant et nous vidant de nous-mêmes, c'est-à-dire de toutes passions, inclinations, aversions et respugnances au bien; nous exerçant à la continuelle mortification de nous-mêmes, et de nostre amour-propre, à l'imitation de ce saint apostre qui disoit qu'il ne vivoit plus en luy-mesme, puisqu'il avoit crucifié son amour, ou que son amour estoit crucifié (Gal. 2). Il vouloit dire, qu'il avoit tellement mortifié son amour-propre, qu'il l'avoit entierement aneanty, et qu'il n'avoit plus d'amour que pour Nostre-Seigneur crucifié. Certes, il avoit bien raison, ce grand Saint, de dire qu'il ne vivoit plus en luy-mesme; car ostant l'amour-propre de nos ames, c'est leur oster la vie, et leur donner la mort; mais heureuse mort, qui nous fait mourir à nous-mêmes, pour nous faire vivre à Dieu. Ayez donc tellement, mes tres-cheres filles, celui qui est mort pour nous unir à soy, et pour nous tesmoigner la grandeur de son amour, que rien ne puisse plus vivre en vous que luy, afin que vous puissiez

veritablement dire avec S. Paul : *Vivo autem, jam non ego, vivit verò in me Christus* (Gal. 2); Je vis, mais non point moy, ains c'est Jesus-Christ qui vit en moy.

Enfin l'amour a osté la vie à nostre divin Maistre, il ne reste donc plus, sinon que nous mourions d'amour pour luy, ou du moins que nous ne vivions plus que pour son amour; mais non pas d'un amour tel quel, ains d'un amour semblable et correspondant au sien autant qu'il nous sera possible : je ne dy pas egal, car nous ne le pouvons, mais je veux dire d'un amour fort et courageux, qui croisse emmy les contradictions, sans nous lasser jamais de souffrir pour ce divin Amant. Soyons donc bien aises, pour luy tesmoigner nostre amour, de nous rendre semblables à luy en son abjection, et en ses souffrances, puisque l'amour egale les amans. Et considerez, je vous prie, ce que fit le grand S. Paul, pour pouvoir dire veritablement ces paroles : Je vis, mais non plus moy, ains c'est Jesus-Christ qui vit en moy. Quelles persecutions, quelles mortifications, quelles sortes d'abjections, de tourmens et de douleurs n'a-t-il pas soufferts? Escoutez ce qu'il dit en son Epistre aux Corinthiens : Jusques à cette heure, nous avons esté blasphemez et persecutez à outrance, injuriez et mesprisez jusques-là, que nous sommes estimez la ballieure du monde : *Purgamenta hujus mundi facti sumus, omnium peripsema usque adhuc* (1. Cor. 4). Or chacun sçait bien qu'il n'y a rien de plus vil dans une maison que les ballieures, si que l'on ne void jamais assez tost l'heure qu'elles en soient dehors : de mesme veut dire S. Paul, les hommes nous ont en si grande horreur, qu'ils ne verront jamais, ce leur semble, assez tost l'heure qu'ils ne nous ostent de devant leurs yeux. Nous sommes comme la pelure d'une pomme; car si le monde est une pomme, nous en sommes la pelure qu'on jette là, comme une chose de neant.

Donc pour acquérir et achepter cette perle precieuse du saint amour, et pour parvenir à cette transformation à laquelle nous pretendons, il nous faut resoudre d'estre ainsi rejettez, mesprisez, mortifiez, et tenus comme le rebut du monde et une chose de neant. Nous abandonnons bien les choses exterieures, direz-vous : mais de sousmettre nostre propre jugement pour l'assujettir à celuy d'une superieure, et renoncer tellement à nostre propre volonté, qu'elle soit tousjours absolument sujette et obeyssante à ses ordonnances; c'est une chose bien difficile et mal-aisée à faire, il est vray, mes cheres filles, et pour cela vous avez besoin d'un grand courage, et d'une grande magnanimité.

Mais si la difficulté vous estonne, je vous presente trois petites considerations, qui vous feront cognoistre l'entreprise estre plus facile que vous ne pensez, et qui vous donneront de la consolation.

La premiere est, que celuy qui vous appelle à la conquete de son tres-pur amour, est assez puissant pour vous ayder à parvenir au but de vostre entreprise : confiez-vous donc en luy, et luy dittes hardiment : Commandez, Seigneur, à nos ames, tout ce qu'il vous plaira, et nous donnez la force de le faire, et d'accomplir entierement vostre sainte volonté, afin de nous rendre agreables à vostre divine Majesté; faites par vostre grace que nous allions à vous; vous avez commencé en nous l'œuvre de nostre perfection, nous ne voulons jamais douter de vostre bonté que vous ne la paracheviez, si nous cooperons fidellement avec vous.

La seconde consideration qui vous relevera le courage, c'est de sçavoir en quoy il consiste : je vous ay dit que vous aviez besoin d'un grand courage et d'une grande magnanimité pour parvenir au but de vostre entreprise, il est vray; mais en quoy pensez-vous que consiste cette grandeur de courage et cette magnanimité? c'est certes en la petitesse de courage, et vous l'aurez d'autant plus grand, que vous serez plus petites en l'estime de vous-mesmes. Ressouvenez-vous de cette parole tant admirablement bien inculquée dans le cœur des Apostres par Nostre-Seigneur : Si vous n'estes faits, leur disoit-il, comme un petit enfant, vous n'entrerez point au royaume des cieux; *Amen dico vobis, nisi conversi fueritis, et efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cœlorum* (Matth. 18). Certes, si nous voulons parvenir à la perfection, il nous faut estre semblables en courage aux petits enfans, c'est-à-dire humbles comme eux, doux, souples et faciles à tourner à toutes mains comme eux.

Mais remarquez, je vous supplie, comme Nostre-Seigneur a fait merveilleusement bien paroistre la grandeur de son courage és plus excellens actes de l'amour qu'il nous a montré avoir pour nous en sa mort et passion, ne faisant autre chose que de laisser faire de luy tout ce qu'on vouloit, constituant la grandeur de son courage à se laisser tourner au gré et à la volonté d'un chacun. C'est aussi en quoy le nostre doit paroistre, et en quoy il veut que nous l'imitions, non pas tant à faire, comme à laisser faire en nous, et de nous tout ce qu'on voudra, non-seulement par sa divine Majesté, mais aussi par nos superieurs, nous rendant maniables, souples et humbles comme des petits

enfans; car nostre grandeur consiste en nostre petitesse, et nostre exaltation en nostre humiliation.

La troisieme consideration, qui vous doit estre de tres-grande consolation, est l'honneur que vous avez de venir faire vos vœux sous la protection de nostre glorieuse Maistresse la tres-S^{te} Vierge, laquelle, comme une mere-perle a tousjours vescu emmy la mer de ce monde, sans recevoir aucune goutte d'eau salée, je veux dire, sans estre aucunement abreuvée des vains plaisirs terrestres, ains elle a tousjours vescu dans une admirable pureté en la prattique de toutes sortes de vertus, mais specialement d'une profonde humilité et abjection. Vertus par lesquelles elle s'est renduë si agreable à Dieu, qu'il l'a choisie pour estre sa mere.

Confiez-vous donc aux merites de cette S^{te} Vierge, et ne doutez point qu'elle ne vous assiste tres-particulierement, et ne vous prenne en sa tres-sainte protection, si vous venez à faire l'offrande de vos vœux avec humilité et simplicité de cœur, puisque ce sont ces vertus jointes à celle de suivre fidellement les traits et les inspirations celestes qui ont le plus reluy en elle, durant le cours de sa vie mortelle. Vertus lesquelles sans doute, avec son ardente charité, luy firent meriter la grace d'estre advantagée de plus grandes faveurs que ne fut, ny ne sera jamais aucune creature humaine ou angelique, ayant eu l'honneur d'appartenir de si pres à l'humanité tres-sainte de nostre divin Sauveur et Maistre, lequel je supplie avec le Pere, et le Saint-Esprit, vous donner sa grace en ce monde, et sa gloire en l'autre. *Amen.*

DIEU SOIT BENY.

SERMON

SUR CERTAINES PAROLLES DU CANTIQUE DES CANTIQUES.

(RECUEILLI.)

Mediora sunt ubera tua vino, fragrantia unguentis optimis.
 Vos mammelles sont meilleures que le vin , et respandent des odeurs
 plus suaves que les onguents les plus exquis. (CANT. 4.)

LE Saint-Esprit ne resout point si ces parolles du Cantique des cantiques sont de l'Espoux à l'Espouse, ou de l'Espouse à l'Espoux, ou bien des compagnes de l'Espouse à la maistresse Espouse : c'est pourquoy les docteurs ne l'ont pas aussi voulu resoudre; mais ils disent neantmoins qu'elles se peuvent entendre en toutes ces manieres. Or, avant que de dire comment elles se peuvent entendre, il faut sçavoir que par les mammelles sont représentées les affections, parce qu'elles avoisinent le cœur, et sont assises sur iceluy, et que du cœur sortent des affections de douceur, de mansuetude et de charité vers les pauvres, les infirmes, et les petits enfans : aussi donne-t-on premierement la mamelle aux petits enfans, qui sont vraiment pauvres, puisqu'ils n'ont rien et ne peuvent en aucune maniere gagner leur vie, de sorte que si on ne leur donnoit la mamelle, ils mourroient incontinent.

Premierement, si ces parolles sont de l'Espouse, c'est-à-dire de l'ame devote à l'Espoux, qui est Nostre-Seigneur : vrayment elle a bien raison de luy tenir ce propos; car les mammelles de Nostre-Seigneur sont infiniment meilleures que le vin de tous les contentemens terrestres. Mais quelles sont les mammelles de Nostre-Seigneur? L'une de ses mammelles est la longanimité, et l'autre la debonnaireté. La longanimité nous signifie la patience avec laquelle il attend les pecheurs à penitence; et la debonnaireté, l'amour et la compassion avec laquelle il les reçoit, lorsque pleins de contrition et de larmes, ils viennent, à l'imitation de sainte Magdelene, luy baiser les pieds par la conversion de leurs cœurs et de leurs affections, c'est-à-dire par un veritable regret de leurs pechez.

O que cette longanimité et debonnaireté de Nostre-Seigneur reduit et ramene bien mieux les ames à leur devoir, et a beaucoup plus d'efficace et de pouvoir pour les retirer du peché, que non pas les corrections des hommes, lesquelles sont signifiées par le vin! Nous en avons plusieurs exemples, entre lesquels en voicy deux

signalés. L'un est de l'enfant prodigue, lequel non-seulement se separa de son pere, mais encore consumma tout son bien en desbauches. Vous sçavez qu'il est dit de luy en l'Evangile qu'il s'en alla au pays eloigné : *Abiit in regionem longinquam* (Luc. 15). Or quand on va loin, il faut beaucoup de tems pour retourner. Neantmoins, apres tant de desbauches et une si longue absence, lorsqu'il retourna à son pere, non-seulement il le reçut sans se courroucer contre luy, mais qui plus est, il l'embrassa et le caressa tendrement, l'ayant fait vestir somptueusement, il luy fit un festin en signe de la joye qu'il avoit de son retour, et le traita avec tant de benignité, d'amour et de tesmoignage de bienveillance, qu'il sembloit luy vouloir monstrer plus d'affection apres ses desbauches, qu'il n'avoit fait auparavant. L'autre exemple est du bon larron, auquel Nostre-Seigneur donna semblablement la mammelle de longanimité, l'attendant à penitence jusques au dernier periode et extremité de sa vie, où il manifesta admirablement sa debonnaireté, luy donnant le paradis de prime assault, au premier acte de repentance qu'il fit, sans aucune sorte de mortification precedente. Voilà donc quelles sont les mammelles de l'Espoux.

Mais apres que l'Espouse luy a dit : *Meliora sunt ubera tua vino*; Vos mammelles sont meilleures que le vin : *fragrantia unguentis optimis*, car elles respandent des odeurs tres-suaves, qui ne sont autres que les saintes inspirations que Nostre-Seigneur va respandant dans les cœurs fidelles, par lesquelles il les sollicite à se convertir et retirer leurs affections des choses de la terre. Car encore que les mammelles de Nostre-Seigneur soient tres-douces, et meilleures mille fois que le vin des delices mondaines, neantmoins nous ne nous en approcherions jamais, s'il ne nous attiroit par le moyen de ses divines odeurs.

Quelques docteurs ont encore interpreté ces parolles : *Meliora sunt ubera tua, etc.*, en une autre maniere, entendant, par les mammelles de N.-S., les consolations celestes et divines : car qui ne sçait que les consolations divines sont infiniment meilleures que le vin des consolations de la terre? Aussi n'est-ce pas merveille si les unes sont comparées au lait, et les autres au vin; d'autant que le vin comme vous sçavez, se tire du raisin. Prenez un raisin et l'espreignez : pour la premiere fois vous en tirerez du vin; mais retournez-y la seconde, il le faudra bien presser, et si vous n'en tirerez plus qu'un peu de suc bien aspre et amer; mais apres, si vous y retournez pour la troisieme fois, vous n'en tirerez plus rien du tout. Ainsi en est-il des consola-

tions du monde : car au commencement, et pour un peu, vous y treuverez certain goust, qui vous donnera quelque sorte de suavité grossiere et impure, laquelle en fin finale se terminera en aspreté et amertume, et si apres vous y retournez cent fois, vous n'y treuverez plus que du desgoust. O certes! les mammelles de ce divin Sauveur, c'est-à-dire ses consolations saintes et sacrées, ne sont pas de cette sorte; car plus elles sont tirées, et plus elles sont fecondes. Voyez une femme qui allayte un petit enfant, bien qu'il ayt teté suffisamment, si de là à peu de temps il retourne à la mamelle il y treuvera tousjours de quoy se rassasier de nouveau : avons-nous esté consolez aupres de Nostre-Seigneur? retournons-y si souvent que nous voudrons, nous y treuverons tousjours de nouvelles consolations, car cette source de sa poitrine sacrée est inepuisable et ne se tarit jamais, de sorte que c'est avec tres-grand sujet que nous pouvons dire que ces mammelles sont infiniment meilleures que le vin de tous les contentements du monde.

Or maintenant si ces parolles sont adressées par l'Espoux à l'Espouse, que pensez-vous qu'il luy veuille dire? S. Bernard explique ce passage admirablement bien : *Osculetur me osculo oris sui* (Cant. 1), qu'il me baise d'un baiser de sa bouche, dit cette Espouse à son bien-aymé, baiser qui ne signifie autre chose, au dire de ce grand saint, que le doux repos de la contemplation, où l'ame, par une affection amoureuse, desengagée de toutes les choses de la terre, s'occupe à considerer et contempler les beautés de son celeste Espoux, sans se ressouvenir d'assister le prochain, et le secourir dans ses necessitez : à quoy ce divin Espoux, qui veut que la charité soit bien ordonnée, luy respond : Tu desires, ma sœur, ma bien-aymée, que je te baise d'un baiser de ma bouche, afin de t'unir à moi par la contemplation. Certes, tu as raison, c'est une chose tres-bonne, tres-excellente et desirable, que celle que tu demandes : mais ce n'est pas assez, car tes mammelles sont meilleures que le vin, c'est-à-dire qu'il est meilleur d'assister le prochain, et porter le laict de la sainte exhortation aux foibles et ignorans, que d'estre tousjours occupé en des hautes contemplations, de sorte que quelquefois il faut quitter l'un pour l'autre. Je ne dy pas qu'il ne faille point mediter et contempler; ô non certes! il faut bien baiser Nostre-Seigneur du baiser de sa bouche, pendant cette vie mortelle, ce qui se fait en la meditation et contemplation, où l'ame se remplit de bonnes pensées et saintes considerations, qu'elle convertit par apres à l'utilité du prochain. Mais je dy, qu'il faut

faire l'un pour se rendre plus capable de l'autre, principalement quand la charge et l'estat auquel on est appellé, y oblige : en somme, c'est-à-dire qu'il ne faut mediter et contempler qu'autant qu'il est requis pour bien faire ce qui est de son devoir, chacun selon sa vocation.

Mais si ce sont les compagnes de l'Espouse, qui luy disent : *Meliora sunt ubera tua vino*, tes mammelles sont meilleures que le vin ; le mesme S. Bernard l'explique en cette sorte : O que vous estes heureuse, nostre chere compagne, de jouyr ainsi des chastes et amoureux baisers de vostre celeste Espoux ! mais cependant que vous estes ainsi submergée dans cet ocean de delices, nous autres pauvres et chetives, demeurons privez de l'aide et du secours qui nous est necessaire, au deffaut duquel nous sommes en danger de nous perdre ; doncques vos mammelles sont meilleures que le vin.

Or, quelles sont les mammelles que les compagnes de l'Espouse desirent si ardemment, et sans lesquelles elles ne peuvent subsister ni se maintenir ? La premiere est la mamelle de compassion, par laquelle l'on supporte et l'on a pitié des foibles, des infirmes et des pecheurs ; ce qui fait qu'avec une grande charité on leur compatit, on les console, et on les flatte et caresse pour les attirer à Dieu, et leur ayder doucement à se retirer du mauvais estat auquel ils sont plongez ; en un mot, par cette compassion on se fait une certaine façon semblable à eux pour les gagner plus facilement, et c'est la marque de la vraie devotion et de la bonne oraison, que de se faire, à l'exemple du grand Apostre, tout à tous pour les gagner tous. Voulez-vous sçavoir si vous avez fait une bonne oraison, et si vous avez baisé Nostre-Seigneur du baiser de sa bouche, regardez si vous avez la poitrine pleine de douces et charitables affections envers le prochain, et si vostre cœur est disposé à le secourir en toutes ses necessitez, et le supporter amoureusement en toutes sortes d'occasions, car l'oraison qui nous enfle, et nous fait presumer d'estre quelque chose de plus que les autres, et qui nous porte à mespriser le prochain, comme imparfait, nous le faysant corriger de ses deffauts avec arrogance et sans compassion, n'est pas bonne ; et cette oraison n'est point faite en charité, verité et sincerité. Il arrive quelquefois que nous nous treuvs le cœur tout aride : mais si nous celebrons avec reverence et devotion le saint sacrifice de la Messe, ou que nous assistions aux divins offices, ou fassions une bonne oraison, nous en sortons avec la poitrine si remplie de charité et de saintes affections, qu'il semble que

nous ne pouvons durer, que nous n'ayons treuvé quelqu'un pour luy faire part des consolations que nous avons reçûs de la main liberale de Nostre-Seigneur.

La seconde mammelle que desirent les compagnes de l'Espouse, est la mammelle de congratulation, par laquelle on se console et rejouit du bien et avancement du prochain, comme du sien propre. Treuvez-vous quelqu'un qui ait commencé à servir Dieu fidèlement, et qui ait fait quelque progres au chemin de la sainte devotion? il s'en faut rejouyr avec luy, et luy donner courage, non-seulement de perseverer, mais encore de s'avancer, et ne se point lasser ni decourager pour les difficultés qu'il rencontrera, luy representant l'excellence du bien auquel nous pretendons, l'exhortant à marcher diligemment et fidèlement tandis qu'il est jour et qu'il y a lumiere : Courage! luy devons-nous dire, nous avons déjà quelque peu avancé au chemin de la vie spirituelle, allons un petit peu plus avant, nous ferons bien encore une lieuë de chemin, puis nous en ferons davantage; et ainsi se passionner pour acheminer les ames à Dieu. Nous avons un rare et excellent exemple de cecy au glorieux S. Paul, quand il disoit avec un cœur plein d'une ardente charité : Je meurs tous les jours pour vous, ô Corinthiens! *Quotidiè morior propestram gloriam* (1. Cor. 15). C'est-à-dire l'extreme soin et le grand desir que j'ay de vostre salut, me fait mourir tous les jours. Et ce traict de ce mesme apostre n'est-il pas admirable, quand pressé de la vehemente affection qu'il avoit du salut des Juifs, il quittoit en telle sorte son propre interest, qu'il desiroit d'estre anatheme pour eux : *Optabam anathema esse à Christo pro fratribus meis* (Rom. 9); lui qui aymoit tant son divin Maistre, qu'il disoit : Je ne vis plus en moy-mesme, mais c'est Jesus-Christ qui vit en moy : *Vivo ego, jam non ego, vivit verò in me Christus* (Gal. 2).

Voulez-vous voir encore un bel exemple de cette ardente charité pour le salut du prochain, vous le treuverez en la vie du bien-heureux saint Martin. Ce grand serviteur de Dieu ayant saintement parachevé le pelerinage de sa vie, et se voyant sur le point d'entrer en sa tant desirée patrie, pour recevoir la recompense de ses travaux, et baiser Nostre-Seigneur du baiser de sa bouche, par une parfaicte union avec sa divine Majesté, déjà son ame battoit des ayles pour s'envoler sur ce bel arbre de l'immortalité; quand un grand nombre de religieux et d'enfans spirituels qu'il avoit engendrez à Nostre-Seigneur, s'affligeant autour de luy, commencerent à pleurer, et luy dire : Helas! mon Pere, nous voulez-vous quitter? voulez-vous laisser vostre trou-

peau sans pasteur à la mercy des loups, qui, sans doute, le raviront apres vostre depart? Ayez pitié de vos enfans, et ne leur ostez pas sitost la mammelle de vostre charité. Ce qu'entendant, ce grand serviteur de Dieu, touché d'une affection paternelle et depouillé de son propre interest, levant les mains et les yeux au ciel, où son cœur avoit déjà pris place, il dit ces belles parolles : *Domine, si adhuc populo tuo sum necessarius, non recuso laborem*; O Seigneur, quoyque par vostre grace je me voye prest à jouyr du bien apres lequel j'ai tant soupiré, neantmoins si je suis encore necessaire à ces ames pour leur salut, je ne refuse point de demeurer davantage en cet exil, je me resigne entierement à vostre tres-sainte volonté.

Voilà enfin quelles sont les mammelles de l'Espoux et de l'Espouse, voilà les fruicts d'une parfaicte oraison, laquelle se fait non seulement à certaines heures et à certains temps limitez, mais encore par des eslevations d'esprit et des esclancemens du cœur en Dieu, que l'on appelle oraisons jaculatoires, et par des actes frequents d'union de nostre volonté avec celle de Dieu, qui se peuvent faire à tous moments, et en toutes sortes d'occasions.

Mais outre ce que nous avons dit pour l'explication de ce passage : *Meliora sunt ubera tua vino, fragrantia unguentis optimis*; vos mammelles sont meilleures que le vin, et respandent des odeurs plus suaves que les onguents les plus exquis, plusieurs docteurs qui ont escrit sur ce sujet, disent que par ces mammelles nous sont representez les deux Testaments : à sçavoir, par la mammelle gauche, l'Ancien Testament, qui contenoit une loy de crainte; et par la mammelle droicte, le Nouveau Testament, qui contient une loy toute d'amour; et disent qu'avec ces deux mammelles il faut eslever les enfans de l'Eglise, qui sont les chrestiens, d'autant qu'il les faut soutenir par la crainte, et les animer par l'amour, lequel sans la crainte vient aisement à se relascher, et la crainte sans l'amour abat et allanguit le cœur et l'esprit. Mais cette mammelle de la crainte n'est pas la mammelle des espouses, ains celle des serviteurs et des valets à qui il faut donner la crainte des chastiments, pour les ranger à leur devoir, et à l'observance des commandemens de Dieu. Certes, la crainte de l'enfer est un motif des plus puissants que nous puissions avoir pour nous tenir en bride, et nous empescher de transgresser la loy de Dieu; c'est pourquoy cette crainte est bonne. Mais pour les espouses, ce motif est trop grossier et trop bas, car elles ne veulent point d'autres mammelles que celles de l'amour.

D'autres docteurs ont dit que les mammelles de Nostre-Seigneur

nous representent la foy et les sacrements. La foy nous est donnée par la parole : *Fides ex auditu, auditus autem per verbum Dei* (Rom. 10). Car la parole de Dieu est un laict qui nourrit les ames, et nous ne pouvons avoir la foy que par cette divine parole, ni participer aux saints sacrements, si nous ne sommes fidelles à croire ce qu'elle nous enseigne. Mais je n'aurois jamais fait si je me voulois estendre sur toutes les considerations que font les docteurs sur ce passage : je m'arresteray seulement sur les deux suivantes, et diray que les mammelles de Nostre-Seigneur sont l'esperance et l'amour. Or ces deux mammelles sont proprement celles des espouses ; car encore que l'esperance des recompenses eternelles ne soit pas un motif si noble et si excellent que celui de l'amour, il est pourtant quelquesfois expedient de s'en servir pour nous animer à l'amour. Et David mesme, duquel l'ame estoit vraiment espouse, puisqu'il estoit selon le cœur de Dieu, confesse neantmoins qu'il se servoit de ce motif : *Inclinaui cor meum ad faciendas justificationes tuas in æternum propter retributionem* (Psal. 118); O Seigneur, dit-il, j'ay incliné mon cœur à garder vos commandements à cause des grandes recompenses que vous donnez à ceux qui les observent.

Il arrivera quelquesfois que nous aurons de l'amour, autant ou plus que jamais, et neantmoins nous croyons le contraire, d'autant que nous n'en avons pas le sentiment. Or certes, il y a bien de la difference entre l'amour qui nous fait operer le bien, et le sentiment de l'amour, je veux dire ce sentiment qui remplit nostre ame et nostre esprit d'une grande satisfaction, et donne à nostre cœur une consolation si sensible, que quelquesfois elle rejaillit jusques au dehors. Or quand Dieu nous soustrait ce sentiment, il ne faut pas se decourager, ni penser que nous n'avons point d'amour, pourveu que nous ayons une forte resolution de ne luy vouloir jamais deplaire, qui est ce en quoy consiste le parfaict et veritable amour, et alors il est bon de retourner nostre cœur à la mammelle de l'esperance pour l'encourager et conforter, l'assurant qu'il jouyra un jour de ce qu'il ayme, et que si maintenant ce divin Espoux semble s'absenter, ce ne sera pas pour toujours.

Il est dit dans la Genese, qu'un ange estant apparu à Jacob pres le gué de Jabot, il luttu toute la nuict contre luy, et quand l'aube commença à poindre, l'ange le voulant quitter : Laissez-moy aller, luy dit-il, ne me retiens pas davantage : *Dimitte me, jam enim ascendit aurora* (Gen. 32); Non, dit Jacob, je ne vous laisseray point aller que vous ne m'ayez donné vostre be-

nediction : *Non dimittam te, nisi benedixeris mihi*. Or, cette benediction que Jacob demandoit si instamment, nous signifie l'esperance de jouyr de Dieu en la vie future. Mais l'Espouse, tout esprise de l'amour de son divin Espoux, ne se contente pas de l'esperance de le posseder un jour en la gloire eternelle, ains elle veut encore jouyr de sa presence dès cette vie mortelle; et afin d'obtenir ce bien, voyez quelle diligence elle fait pour le treuver, apres que par la negligence qu'elle eut à luy ouvrir sa porte, il fut passé outre : *Surgam, et circuibo civitatem, per vicos et plateas quæram quem diligit anima mea* (Cant. 4). Je me leveray, dit-elle, et chercheray celuy que mon ame ayme et cherit, par toutes les rues et les carrefours de la cité. Voyez, je vous prie, avec quelle promptitude elle court apres luy, et comme elle passe parmy les gardes de la ville, sans craindre aucune difficulté; puis enfin l'ayant treuvé, voyez avec quelle ardeur elle se jette à ses pieds, et luy embrassant les genoux, toute transportée de joye : *Inveni quem diligit anima mea; tenui eum; nec dimittam, donec introducami illum in domum matris meæ* (Cant. 3) : Ah! je le tiens, dit-elle, le bien-aymé de mon ame; je ne le laisseray point aller, que je ne l'aye introduit dans la maison de ma mere.

Mais considerez, je vous prie, l'ardent amour de cette espouse : certes, rien ne la peut contenter que la presence de son bien-aymé; elle ne veut point de benedictions, ni ne s'arrete point à l'esperance des biens à venir, comme Jacob; elle ne veut que son Dieu, et pourveu qu'elle le possede, elle est contente. Enfin, dit-elle, j'aye treuvé celuy que mon ame ayme, je le tiens et ne le quitteray point que je ne l'aye introduit en la maison de ma mere, qui est la Hierusalem celeste, qui n'est autre que le paradis, et là encore je ne le quitteray point : car non-seulement je ne le voudray pas, mais je serai alors si parfaitement unie avec luy, que jamais aucune chose ne m'en pourra separer : voilà donc quel est l'amour de l'espouse envers son bien-aymé.

Nous avons, ce me semble, bien monsté, par ce que nous avons dit, quelles sont les mammelles de Nostre-Seigneur; il faut maintenant savoir comment et de quelle sorte on les peut tetter. Je dy en premier lieu, que pour avoir le bonheur de tetter les mammelles de Nostre-Seigneur, il se faut rendre semblable aux petits enfans; car vous savez que ce n'est qu'à eux à qui on donne les mammelles. Mais comment ferons-nous pour ressembler à des petits enfans? Escoutez l'apostre saint Pierre, instruisant et donnant cette leçon aux premiers chrestiens : Soyez,

dit-il, sans dol et sans feintise, comme des petits enfans nouveau-nés : *Sicut modo geniti infantes sine dolo* (I. Petr. 2); leçon qu'il avoit apprise en l'école du Sauveur, lorsqu'il disoit à ses apostres : Soyez simples comme des colombes. Considérez, je vous prie, comme toutes ces parolles se rapportent bien; car saint Pierre dit : Soyez sans dol et sans feintise, qui est autant comme s'il disoit : Ayez une grande simplicité.

Mais pour tetter ces divines mammelles, il faut encore avoir faim. Vous voyez quelquesfois des enfans qui ne veulent point prendre la mammelle, parce qu'ils ont l'estomac tout rempli de catarrhe, de maniere que n'ayant point de faim, on ne les peut faire tetter, quoique la nourrice les provoque et leur presente son sein. Il faut donc avoir faim pour tetter les divines mammelles de nostre Sauveur. Mais quelle est la faim de l'ame? elle n'est autre que le desir : certes, si nous n'avons un grand desir de l'amour divin, nous ne l'obtiendrons jamais; car comment pourrions-nous l'obtenir, et recevoir des consolations de Nostre-Seigneur, venant à luy nostre entendement tout distraict, nostre memoire remplie et occupée de mille choses vaines et inutiles, et nostre volonté attachée aux choses de la terre? Il faut donc avoir l'estomac de nos ames vide, si nous voulons tetter les mammelles de Nostre-Seigneur, et recevoir ses saintes graces. Ainsi que Nostre-Dame nous l'apprend en son sacré Cantique, quand elle dit, que Dieu a remply de biens ceux qui avoient faim, mais que les riches, c'est-à-dire ceux qui étoient pleins et rassasiez des choses de la terre, il les a rejettés, et ne leur a rien donné : *Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes* (Luc. 4); parolles par lesquelles cette sainte Vierge nous apprend que Dieu ne communique ses graces et ne remplit de biens sinon ceux qui ont cette faim spirituelle, et qui sont vides d'eux-mesmes, et des choses terrestres et mondaines. O Dieu! mes cheres filles, ayons donc cette faim, je vous prie; ayons un grand desir de l'amour de Nostre-Seigneur, et tâchons de nous rendre semblables aux petits enfans, afin qu'il nous donne ses divines mammelles à tetter, et qu'il nous prenne entre ses bras, et nous mette sur sa sacrée poitrine.

L'Escriture sainte nous enseigne, que quand ce divin Sauveur de nos ames estoit en ce monde, conversant avec les hommes, il caressoit les petits enfans, les embrassoit et les prenoit entre ses bras, comme il fit le petit S. Martial, ou S. Ignace martyr, suivant l'opinion de plusieurs docteurs, qui disent que Nostre-Seigneur le tenant un jour entre ses bras, et le considerant, il

se tourna vers ses disciples, et leur dit ces parolles : En verité, je vous dy, que si vous n'estes faicts comme ce petit enfant, vous n'entrerez point au royaume des cieux : *Amen dico vobis, nisi efficiamini et conversi fueritis, sicut parvulus iste non intrabit in regnum cœlorum* (Matth. 5). Cela veut dire que si nous n'avons la simplicité, douceur et humilité d'un petit enfant, et si nous ne nous reposons par une entiere resignation, et parfaicte confiance, entre les bras de Nostre-Seigneur, comme l'enfant entre les bras de sa mere, nous n'entrerons point en son royaume.

Or, le saint prophete David parle excellemment bien de cette humilité au psalme cent trente : *Domine, non est exaltatum cor meum, neque elati sunt oculi mei*. Seigneur, dit-il, je n'ay point le cœur hautain, et mes yeux ne sont point eslevés ; il veut dire : encore que vous m'ayez eslevé à des honneurs et à des faveurs si grandes, que de me porter dessus vostre poitrine, et me donner vos divines mammelles à sucer, neantmoins je n'ay point eslevé mon regard en choses hautes, ni n'ay point retiré mes yeux de dessus la terre, qui est mon origine, et en laquelle je dois retourner, ains j'ai tousjours porté la vue basse, en la consideration de mon neant et de mon abjection ; mon cœur ne s'est point enflé d'orgueil pour les grandes graces que vous m'avez faites : *Neque ambulavi in magnis, neque in mirabilibus super me*. Je n'ay point cheminé plus hautement qu'il ne m'appartenoit, je n'ay point porté mon entendement à la recherche des choses curieuses et admirables.

Certes, ce saint prophete savoit bien qu'il faut approcher de cette divine Majesté avec une grande simplicité et humilité : Si je ne me suis abaissé et humilié, dit-il, voici, ô Seigneur, ce que je veux qui m'arrive : *Sicut ablactatus est super matre sua, ita retributio in animâ mea*. C'est que vous me separiez de vous, et me retiriez vos sacrées mammelles, et je demeurerai comme l'enfant sevré avant le tems, qui ne fait plus que languir, pleurer, gemir, se lamenter, et regretter sa perte : si donc je n'ay tousjours esté bas, vil et abject à mes yeux et à mon propre jugement, ainsi soit-il fait à mon ame. Voilà ce que le prophete veut qu'il luy arrive, s'il ne marche devant Dieu en esprit d'humilité. O ! certes, il est vray que cette vertu a un pouvoir incomparable par dessus toutes les autres, de nous eslever à Dieu et nous rendre capables de sucer ses divines mammelles, lesquelles il ne donne qu'aux petits et humbles de cœur : c'est pourquoy je vous exhorte, mes cheres filles, pour finir ce discours, de vous exercer fidellement en la pratique de cette vertu ; car par icelle

vous recevrez de tres-grandes graces en cette vie, et parviendrez enfin en la gloire eternelle, où nous conduise le Perc, le Fils, et le Saint-Esprit. *Amen.*

DIEU SOIT BENY.

EXHORTATION

AU SERVICE DE DIEU.

Ecce nunc benedicite Dominum omnes servi Domini.
 Maintenant bonissez le Seigneur, o vous tous qui estes ses
 serviteurs. (PSAL. 133.)

CELUY que vous estes venu adorer en ce lieu, à sçavoir Jesus-Christ vostre Seigneur et le mien, vous fasse la misericorde de si bien faire ce pourquoy vous y estes venus, que vous receviez abondamment grace, paix et benediction de sa part, et luy tout honneur et gloire de la vostre és siecles des siecles. En quoy afin de vous y ayder, selon mon petit pouvoir, et vous donner quelques instructions pour vous faire benir Dieu, je vous ai apporté les parolles de David : *Ecce nunc benedicite Dominum*; Benissez maintenant le Seigneur, assuré que je suis que si vous le benissez bien, il vous benira de benedictions inestimables.

Premierement, souvenez-vous, mes freres, devant toutes choses, que celuy en la presence duquel vous estes, est vostre naturel, absolu et souverain Seigneur; car c'est à luy à qui est la terre et tout ce qui est en la terre; il est vostre Seigneur et Maistre; parce que c'est luy qui vous a faits et formez, il n'y a point de plus juste tiltre pour posseder quelque chose que de l'avoir faite. C'est ainsi que vivent les manouvriers, et que les peres et meres demandent obeyssance à leurs enfans, et les appellent leurs : et neantmoins le pere et la mere ne font pas du tout les enfans, car l'ame n'est pas de leur facture, ny les ouvriers ne font pas entierement ce qu'ils font; car si le drapier fait le drap, il ne fait pas la laine : mais Dieu est celuy-là qui a fait nostre ame et nostre corps, car tout ce qui est est œuvre de ses mains. O! combien donc est-il veritable que nous sommes à Dieu, et qu'il est Nostre-Seigneur et nostre Maistre, puisque tout ce qui est en nous, il l'a fait, c'est luy qui en est l'ouvrier. *Ipsius est mare est ipse fecit illud* (Psal. 94); La mer est à luy,

et c'est luy qui l'a faite, dit David, comme s'il vouloit dire : La mer est à luy, pource qu'il l'a faite, et non-seulement nous sommes à luy, et il est Nostre-Seigneur, pource qu'il nous a produits, mais encore pource qu'il nous a rachetez bien chèrement, et infiniment plus que nous ne vallons. Le diable nous avoit osté à nostre naturel Seigneur, et encore qu'il n'eust nul droict sur nous, si est-ce que Nostre-Seigneur nous achepta, et racheta ce qui estoit sien, afin de nous faire plus siens, si plus siens nous pouvions estre. S. Paul dit : *Empti enim estis pretio magno* (I. Cor. 6), vous estes rachetez d'un grand prix et quel prix ? *Redemit nos in sanguine agni*, Il nous a rachetez par le sang de l'agneau : *Proprio filio non pepercit, sed pro omnibus tradidit illum* (Rom. 8), Il n'a point pardonné à son propre fils, mais l'a livré à la mort pour nous tous ; *Me pro me debeo et pro his debeo*, Donc je me dois donner moy-mesme pour moy-mesme et pour mes freres.

La moindre goutte du sang de Nostre-Seigneur valloit infiniment plus que nous, et neantmoins afin de nous rendre plus siens, il le voulut tout donner. C'est pourquoy David dit que sa redemption a esté tres-abondante : *Copiosa apud eum redemptio* (Psal. 129) ; dont par la bouche d'Isaye, Nostre-Seigneur dit : Je t'ay racheté, et t'ay nommé par ton nom, tu es à moy : *Redemi te, et vocavi te nomine tuo, meus es tu* (Isaï. 43). Et S. Bernard va confessant : Seigneur, vous avez tout fait et refait pour vous, et qui ne veut estre à vous et pour vous, il commence d'estre un rien parmy toutes choses. Adjustez que vous vous estes donnez à Nostre-Seigneur au baptesme ; si qu'on peut bien dire que vous estes à luy : *Sicut jurastis Domino, votum vovistis Deo Jacob* (Psal. 131) ; Ainsy que vous luy avez promis, et voüé. Ceste-cy est la premiere consideration et fondamentale que je propose.

De celle-cy faut faire deux conclusions. Premièrement, que si vous estes devant Nostre-Seigneur par tant de raisons, vous y devez estre en toute reverence et humilité ; considerant que tout ce que vous avez vous le tenez de luy, et pensant que vous luy devez autant d'honneur comme il y a de distance du rien à l'infinité : et d'autant plus devez-vous estre humbles, qu'estant des taillables (1) à misericorde, vous l'avez si souvent offensé, dont vous devez avoir si grande confusion, que d'humilité et de honte vous retourniez au neant auquel vous estiez en un nul estre, sans nulle vertu et nulle qualité avant que Dieu vous

(1) Taillables. *sujets* entièrement dépendants, ou à merci.

tirast de ce miserable estat où vous estiez, pour vous donner l'estre afin que vous fussiez ses serviteurs. Si donc estant devant Nostre-Seigneur en recognoissance que vous estes ses subjects et serviteurs, vous vous baissez et inclinez le corps jusques en terre, de laquelle vous avez esté tirez, baissez vos ames par humilité devant vostre Dieu, jusques au rien duquel vous estes la race.

L'autre conclusion qu'il faut tirer, c'est qu'estant descendus au rien, remontant à l'estre que Dieu nous a baillé, et considerant de point en point combien nous sommes despendans de luy, et combien nous sommes obligez à le servir, il nous faut faire une exclamation à nostre ame : *Nonne Deo subjecta eris anima mea* (Psal. 61)? O mon ame, ne seras-tu pas sujette à Dieu? Comment, si Dieu m'a créée, et non-seulement créée, mais racheptée d'entre les mains d'un si cruel et barbare tyran avec tant de sang; si je luy ay voüé et presté fidelité, qui me separera jamais de son service? Escoutez comme David estoit en cette resolution : *Quasi jumentum factus sum apud te, et ego semper tecum* (Psal. 72); Je suis fait comme un cheval envers vous, et je suis tousjours avec vous; voulant dire : Je vous sers si humblement, que je ressemble à un cheval mené par la bride apres vous, ô mon Dieu! Et de vray, comme dit S. Paul : *Quis plantat vineam et de fructu ejus non edit* (I. Cor. 9)? Qui est celuy qui plante une vigne et ne mange point de son fruict? Si Jesus-Christ nous a plantez, n'est-ce pas la raison que nous luy rappersions tout le service que nous pourrons?

Mais outre tout cela, nous avons une autre raison de servir Dieu, c'est que nous nous servons de toutes les creatures, et icelles nous servent volontiers en intentions que nous servions Dieu pour elles; car elles, ne pouvant pas servir Dieu, lequel estant esprit, ne peut estre servy que par esprit, elles nous servent à cette fin que nous servions Dieu tant en leur nom qu'au nostre; de maniere qu'encore à raison de cecy, nous sommes obligez à servir Dieu, et ceux qui ne le serviront pas en recevront un terrible reproche au jour du jugement; car c'est pour cela qu'il est dit que toute la terre, c'est-à-dire toutes les creatures, s'esleveront contre les pecheurs : *Totus orbis pugnabit contra insensatos* (Sap. 5). Pour toutes ces raisons, il se faut resoudre de servir Dieu fidellement.

De cette resolution il nous faut passer à l'execution d'icelle. c'est-à-dire, de servir Dieu le mieux qu'il nous sera possible : or est-il qu'entre toutes les façons de servir Dieu, la plus excel-

lente, c'est de le servir autant que nous le pouvons en la façon qu'il est servy en paradis; car c'est luy qui nous enseigne à demander que son service soit fait en la terre comme au ciel; or il n'y a pas de difference entre servir Dieu et fayre sa volonté. Que si nous voulons sçavoir comme Dieu est servy au ciel, escoutez David : Bien-heureux, dit-il, sont ceux, Seigneur, qui habitent en vostre maison, car ils vous loueront és siecles des siecles : *Beati qui habitant in domo tua, Domine, in sæcula sæculorum laudabunt te* (Psal. 83). Là on ne sert plus Dieu en visitant les malades, là on ne visite point les prisonniers, là on ne jeusne plus, là on ne fait plus l'aumosne, là on ne rechauffe plus les refroidis, là on ne vestit plus les nuds; pource que l'hyver est passé et s'est retiré, *Hyems transiit et recessit* (Cant. 2). On n'entend autre chose au ciel que ce chant d'allegresse, *Alleluia*, qui est le langage de ce pays; car on n'y dit autre chose, et avec une seule parolle ils disent tout ce qu'ils veulent dire. O sainte parolle! laquelle seule exprime tant de grandes conceptions. C'est ce service auquel le prophete vous invite à cette heure, disant : Benissez maintenant le Seigneur, *Ecce nunc benedicite Dominum* (Psal. 133).

Mais oyez comme cela se fait, car vous me pourriez dire : Et quoy, les bien-heureux dans le ciel n'ayment-ils pas Dieu? Aymer, mes freres, c'est vouloir et desirer du bien, et l'on ne sçauroit dire quelle difference il y a entre la bienveillance et l'amitié, ne plus ne moins on ne sçauroit dire quelle difference il y a entre hayr et vouloir du mal à une personne. De quoy j'entre en admiration, comme il se peut fayre que l'homme ou l'ange ayment Dieu, et comme Dieu s'ayme soy-mesme; car si aymer est desirer du bien à une personne, comment voulez-vous qu'on ayme Dieu à qui on ne sçauroit desirer aucun bien; car puisque Dieu est toute sorte de bien, on ne luy sçauroit desirer aucun bien qu'il ne l'aye plus parfaictement qu'on ne luy sçauroit desirer, et si il l'a, pourquoy le luy desirera-t-on? Et puis au bout de tout cela, le bien en Dieu est essentiel; de maniere que comme ce seroit chose hors de propos de s'amuser à desirer qu'un ange soit ange, puisque c'est sa nature d'estre ange, et de desirer que les Mores soient noirs, puisque c'est leur nature : aussi semble-t-il hors de propos de desirer que Dieu aye quelque bien, puisqu'il a tout bien par nature.

Quelqu'un me dira qu'on peut bien desirer à un ange qu'il soit ange, c'est-à-dire, la continuation en son estre : ainsi en Dieu, dites-vous, la consequence n'en vaut rien, la raison est, pource

que la continuation de l'estre à l'ange n'est pas naturelle et essentielle, et partant on la luy peut desirer non celle qu'il a, et en tant qu'il l'a, ains celle qui est à venir, c'est-à-dire la continuation de celle qu'il a : mais à Dieu son eternité luy est autant essentielle que sa bonté, comment donc est-ce qu'on peut aymer Dieu ?

L'ame regardant en Dieu l'insfiny merite de sa bonté, et que d'ailleurs en ce souverain estre rien ne manque, mais tout y est tres-parfaitement : *Quod factum est in ipso vita erat* (Joan. 1) ; car tout ce qui a esté fait estoit vie en luy, elle ne desire pas qu'autre bien luy arrive, pource qu'il est impossible. Mais quoy ! elle s'avise d'un autre moyen pour aymer Dieu ? Un amy qui desireroit que son amy fust roy, quand il l'est, encore qu'il cesse de desirer, il n'est pas moins amy pour cela, mais au lieu du desir il fait un acte de contentement, d'aise et de resjouyssance du grade que son amy possède : ainsi au lieu de desirer du bien à Dieu, on se complaist, et on se resjoÿt au bien qu'il possède et qu'il est luy-mesme. *Amor benevolentix*, l'amour de bien-veillance se change en amour de complaysance ; *complacentix* : de cet amour parle David quand il dit : O Seigneur, combien est grande l'abondance de vostre douceur ! pource tous mes os diront : Qui est semblable à vous ? *Quàm magna multitudo dulcedinis tuæ, omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi* (Psal. 34) ? Et Isaye, parlant en la personne de Nostre-Seigneur, dit : Je les resjoÿray et consoleray en la montagne d'oraison ; *Lætificabo eos in monte orationis meæ* (Isaï. 56). C'est à quoy nous invite David : Maintenant, dit-il, benissez le Seigneur, etc., *Ecce nunc benedicite Dominum, etc.* Il dit : *Nunc*, Maintenant, et comme vous voudriez estre de ces bien-heureux habitans de sa maison, qui le loüeront eternellement ; *Beati qui habitant, etc.*, commencez donc maintenant, *nunc*, à le benir.

L'ame qui est arrivée à ce point voyant que sa loüange est trop petite, va cherchant de l'ayde parmy toutes les creatures, pour benir Dieu, disant : *Benedicite omnia opera Domini Domino* (Dan. 3), Benissez le Seigneur, vous toutes ses œuvres ; et ne trouvant assez de quoy assouvir son desir, elle s'escrie : *Renuntiate quia amore languo* (Cant. 2) ; Annoncez à Dieu que je languis d'amour ; elle se voudroit volontiers sacrifier, et va cherchant quel sacrifice de loüange elle luy pourroit offrir : mais quoy ! elle voit que tous les sacrifices et holocaustes ne luy sont point agreables sans sa grace ; *Non delectaberis holocaustis* (Psal. 50). La desplaysance, l'humilité et la penitence sont les sacrifices qui

agreent à Dieu : *Sacrificium Deo spiritus contribulatus*; L'esprit contrit et affligé est un sacrifice agreable à Dieu; partant elle l'offre, et parce que peut-estre son cœur n'est pas encore assez brisé et contrit, elle en offre un qui est si noble et si affligé, qu'on ne le scauroit refuser, et iceluy seul rend de *condigno*, de condignité, l'honneur qui est deu à Dieu, et partant ne peut estre esconduit, ains impetre de Dieu tout ce qu'il veut; or ce cœur est le cœur de Jesus-Christ, lequel a dit : Tout ce que vous demanderez en mon nom il vous le donnera; *Quæcumque petieritis Patrem in nomine meo dabit vobis*, et n'en faut point douter, parce qu'il est tousjours exaucé (Joan. 16) en ce qu'il demande; *Exauditus est pro sua reverentia* (Hebr. 5).

Seigneur, nous sommes vos serviteurs indignes qui n'avons pas gardé les regles de vostre service, desormais nous vous benirons; mais afin de ce faire, assistez le magistrat ecclesiastique et seculier, delivrez-nous de nos ennemis, donnez-nous la paix afin que vous demeuriez avec nous : *Quia factus est in pace locus tuus* (Psal. 75); Puisque vous n'habitez que là où est la paix : *De manu inimicorum nostrorum liberati serviamus tibi* (Luc. 1); Et qu'estant delivrez de la puissance de nos ennemis, nous vous servions en toute liberté, ce que nous vous demandons non par nos merites, mais par ceux de Jesus-Christ : *Protector aspice Deus*; O Dieu nostre protecteur, regardez-nous en pitié, et vous nous verrez tant affligiez spirituellement et temporellement, et puis regardez la face de votre Christ; *In faciem Christi tui* (Psal. 83), qui a tant enduré pour nous, par la passion duquel nous conjurons vostre infinie bonté de nous faire misericorde. Ainsi soit-il.

PREPARATION

A LA TRES-SAINCTE ET TRES-ADORABLE COMMUNION.



Tous les docteurs sont d'accord que deux choses sont principalement necessaires avant la communion; à sçavoir : le bon estat de l'ame, et le bon desir. Mais parce que le bon desir est une piece du bon estat, on peut dire qu'une seule chose est requise; à sçavoir : le bon estat de l'ame. Voyons donc en quelle disposition nous devons mettre nostre ame, autant qu'il nous

sera possible, pour dignement communier. Et pour le sujet duquel nous parlons, considerons les facultez principales de l'ame.

Quant à l'entendement, il le faut espurer d'une chose, et le parer d'une autre : il le faut premierement purger de toutes curiositez, en sorte qu'il ne s'enquiert point comment il se peut faire que le propre corps de Nostre-Seigneur, avec son sang, son ame et sa divinité, soit tout entierement en la sainte hostie, et en chaque partie d'icelle; ny comment il se peut faire, qu'estant au ciel, il soit en terre; ny comment il peut estre vray que n'estant qu'un seul corps, il soit neantmoins en tant de lieux, et sur tant d'autels, et en tant de bouches : non, il faut tenir nostre entendement clos et couvert à telles sottises et vaines questions, et curiositez; car nous n'avons que faire de sçavoir comme ce divin sacrement se fait, il suffit que nous sçachions qu'il se fait, c'est-à-dire, d'avoir le soin de le faire; nous n'avons pas besoin de nous empescher; c'est à nous seulement d'avoir le soin de bien croire, et de nous en prevaloir. Ce point est commun à tous les mysteres de la sainte foy, et à plusieurs autres choses, comme à la creation du monde, duquel nous ne sçaurions dire comme Dieu fit quand il le crea, ny comme il fit quand il crea nostre ame, et la mit dans nostre corps. Qu'est-il donc besoin de sçavoir comment il met son tres-saint corps, son sang et son ame en ce sacrement? C'est à luy de le faire, c'est à nous de le croire. En figure de cela, la celeste manne tomboit jadis au desert, non de jour, mais de nuict, si que nul ne sçavoit comment elle se faysoit, ny comment elle descendoit; mais le matin estant venu, on la voyoit toute faite et descenduë : ainsi cette sur-celeste et divine manne de l'Eucharistie se fait en une façon et maniere qui nous est secrette et cachée; nul ne peut dire comment elle se fait, et vient à nous; mais par la lumiere de la foy nous la voyons toute faite.

Que si contre cette pureté d'entendement le malin esprit nous donne des tentations, il s'y faut opposer, s'humiliant devant la toute-puissance de Dieu, disant, ou de cœur, ou de bouche : O sainte et immense toute-puissance de mon Dieu, mon entendement vous adore, trop honoré de vous recognoistre, et de vous faire hommage de son obeyssance et sousmission; ô que vous estes incomprehensible, et que je suis joyeuse dequoy vous l'estes! Non, je ne voudrois pas vous pouvoir comprendre; car vous seriez petit, si une si chetive capacité vous comprenoit. Puis retournant à son propre entendement : Et quoy! petit moucheron, nourry parmy la pourriture de ma chair, voulez-

vous brusler vos aisles à cet immense feu de la puissance divine, laquelle consommeroit et devoreroit les seraphins, s'ils se fourroient à telles curiositez? Non, petit papillon, il vous appartient d'adorer et abysmer, et non pas de sonder : et quelquesfois on peut repartir au tentateur : O malheureux ! ton outrecuidance de vouloir voler trop haut t'a precipité en enfer, je m'empescheray bien de faire un tel sault, moyennant la grace de mon Dieu : tu trompas ainsi la pauvre Eve, luy voulant apprendre à sçavoir autant que Dieu, mais tu ne m'attraperas pas ; je veux croire, et ne rien sçavoir. Il est aussi quelquesfois bon de mespriser ces pointilles et tentations, et n'en tenir compte quelconque, laisser japper et clabauder ce malin, et passer outre en son chemin ; car encore qu'il est enragé, si est-ce qu'il ne mord que ceux qui veulent ; et partant, tenant la volonté constante en la foy, qu'il aboye tant qu'il voudra, nous ne craignons rien.

Voilà de quoy il faut purger l'entendement : mais cela ne suffit pas ; car il le faut parer et orner d'une autre chose, il le faut tapisser de consideration : et qu'est-ce qu'il faut considerer? Il ne faut pas considerer comme le sacrement se peut faire ; car ce seroit nous perdre, mais il faut bien considerer que (1) c'est que ce sacrement : en figure dequoy les Israélites ne demanderent pas comme la manne se faysoit ; mais la voyant toute faite, ils demandoient que c'estoit. Qu'est cecy, 'disoient-ils, qu'est cecy? Considerons donc que c'est le vray corps de nostre Sauveur, son sang, son ame, sa divinité. C'est le mystere de plus intime union que nostre Redempteur pouvoit faire avec nous. C'est la plus entiere communication qu'il pouvoit faire de soy-mesme, par laquelle il se joint à nous d'une façon merveilleuse, et toute pleine d'amour. Enfin ce sacrement, c'est Jesus-Christ mesme, qui d'une façon nompareille vient à nous, et nous tire à soy.

Quant à la memoire, il la faut aussi nettoyer d'une chose, et la parer d'une autre ; il la faut nettoyer de la convenance des choses caduques et affaires mondaines : en figure de quoy, la manne ne tomboit qu'au desert et solitude, hors du commerce du monde, et non point és (2) villes et bourgades ; et ceux qui mangeoient de l'agneau paschal retrousoient leurs robes, afin que rien n'y trainast et flotast sur la terre. Il faut donc, pour un temps, oublier les choses materielles et temporelles (quoy que bonnes et utiles) pour se preparer à la sainte communion, et faire comme le bon Abraham, qui, voulant aller sacrifier son fils,

(1) Ce que c'est. — (2) Dans les.

laisa l'asne et les serviteurs au pied de la montage jusques à ce qu'il eust fait, c'est-à-dire, qu'il faut retirer sa memoire du souvenir des affaires domestiques et temporelles, jusques apres la communion, toutes choses ayant leur tems.

Il faut, apres cet oubly volontaire, parer la memoire d'une sainte souvenance de tous les biens-faits dont Dieu nous a gratifiez, la creation, conservation, redemption, et plusieurs autres, mais surtout de la sainte Passion, en memoire de laquelle il a voulu nous laisser le propre corps qui souffrit pour nous en ce divin sacrement. n'ayant peu nous en laisser une plus vive et expresse representation. Quand on vous demandera (dit la sainte parole, traittant de l'observation de l'Agneau paschal) que c'est que vous faites, dites à la posterité que c'est en memoire de ce que Dieu vous delivra d'Egypte, vous passant par le milieu de la mer Rouge; ainsi en ce divin sacrement nous devons reduire en memoire la journée en laquelle Dieu, par son amere Passion, nous delivra de la damnation.

Quant à la volonté, il la faut purger d'une chose, et la parer d'une autre; il la faut purger des affections dereglées et desordonnées, mesme des choses bonnes : c'est pourquoy ceux qui mangeoient l'agneau paschal devoient avoir des souliers en leurs pieds, afin qu'ils ne touchassent point la terre des pieds; car les pieds de l'ame sont ses affections, qui la portent partout où elle va (dit S. Augustin), et ses affections ne doivent pas toucher la terre, ny estre à l'abandon, mais doivent estre resserrées et couvertes en mangeant le vray Agneau paschal, qui est dans le tres-saint sacrement. Ainsi Nostre-Seigneur lava les pieds à ses apostres avant l'institution d'iceluy, pour montrer que les affections des comunians doivent estre fort pures; et la manne devoit estre cueillie à la fraischeur, avant le lever du soleil, parce que les chaleurs naturelles des amours et affections desmesurées empeschent qu'on ne puisse cueillir cette celeste viande. Il faut venir avec une sainte ame, et une volonté fraische, non eschauffée, ny affectionnée à aucune autre chose qu'à la cueillette de cette manne.

Mais il faut parer la volonté d'une affection et desir extremes de cette viande celeste, de cette manne secrette; c'est pourquoy il estoit commandé à ceux qui mangeoient l'Agneau paschal, de le manger avidement et vistement, et à ceux qui cueilloient la manne, de se lever fort matin; et Nostre-Seigneur mesme, avant que d'instituer ce saint sacrement, l'avoit extremement souhaité : J'ai desiré, disoit-il, de manger cette pasque avec vous.

ENSEIGNEMENS

POUR LA PRATIQUE DE CETTE PREPARATION

Pour l'acte de la Communion, et pour le fruict qu'on doit tirer
d'icelle apres l'avoir faite.



L'AME estant ainsi disposée en ces trois principales facultez, fait un fruict admirable en la sainte communion : mais parce que cette preparation est deduite en termes generaux, je mettray icy les advertissemens particuliers necessaires à la pratique d'icelle.

Si vous n'estes point agitée des tentations de curiosité, vous n'avez que faire de penser à ce que j'en ay dyt ; car, en y pensant, vous luy ouvrez la porte pour la faire entrer chez vous : mais vous devez seulement remercier Dieu de ce qu'il vous donne la simplicité de la foy, qui est un don tres-precieux et tres-desirable, et prier sa divine Majesté de le vous continuer : que si vous estes agitée de cet esprit de curiosité, faites ce que j'ay dit, mais faites-le brievement par forme de simple rejet et detestation, sans vous amuser à disputer et contester avec l'ennemy, lequel doit estre combattu par abomination, non par raison, selon l'exemple de Nostre-Seigneur, qui ne le fit fuir qu'en luy disant : Arriere, Satan, tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu.

Combien que la tentation ne cesseroit point, ne laissez pas de communier ; car si vous laissiez pour cela, vous donneriez gain de bataille à vostre adversaire : allez donc vigoureusement, et sans avoir egard aux tentations, recevez le pain de vie, et ainsi faisant, vous demeurerez victorieuse de vostre ennemy ; qui la quitte, la perd.

Pour vaincre la curiosité en ce point, vainquez-la en toutes choses, pour petites qu'elles soient, ne recherchant autre science que celle des Saints, qui est Jesus-Christ crucifié, et ce qui vous conduit à luy.

Touchant la consideration, il sera bon que le jour avant la communion, aux heures de vostre oraison mentale et recueillemens, vous dressiez quelque peu vostre esprit à Nostre-Seigneur en ce saint sacrement, et mesme en l'examen de conscience à la fin, et ce par quelque briefve pensée de l'amour du Sauveur

à l'endroit de vous, et mesme vous pourrez user de quelques esclancemens de prieres vocales, lesquelles vous repeterez souvent, sur tout depuis vespres, comme seroit celuy de S. François : Qui suis-je, Seigneur, et qui estes-vous? ou celuy de S^{te} Elisabeth : D'où me vient ce bon-heur que mon Seigneur vienne à moy? ou celuy de S. Jean-Baptiste : Et vous venez à moy, Seigneur? ou celuy de l'Espouse sacrée : Que mon Espoux me baise d'un baiser de sa bouche.

Que si vous vouliez par fois faire vostre meditation sur la communion le jour precedent, vous pouvez aisement y accommoder les mysteres de la vie de Nostre-Seigneur, qui se rencontrent en la suite de vostre oraison mentale, les appliquant, comme se devant exercer en vostre endroit à l'heure de vostre communion; car qui vous empeschera de vous représenter que Nostre-Seigneur, ou vous y presente les benefices qu'il a faits, ou vous donne interieurement les enseignemens qu'il a donnez, et ainsi des autres; et il y a peu de mysteres qui ne soient propres à cela.

J'approuverois que pour aider à la compagnie à se ressouvenir des biens-faits de Dieu au jour de la communion, chaque religieuse sceust le jour de sa reception, et des autres graces plus signalées receües de Dieu, et qu'autant que l'humilité et simplicité chrestienne le peut permettre, le soir avant la communion elle en fist ressouvenir les sœurs en l'heure de la recreation, et sur la fin les priast d'en remercier Dieu avec elle, cela s'entend du jour anniversaire; cela ne se rencontrera pas tous les jours, mais quelquesfois.

Je m'en vay maintenant proposer plusieurs poincts, desquels vous pourrez vous servir tant pour aller à la communion, que pour rendre graces à Dieu apres icelle.

Avant que d'y aller, on peut exciter le desir par la comparaison du cerf, que l'extremité de la soif fait desirer les fontaines, comme fait David au psalme 41, qui est bon à lire, puisque vous les avez en françois; et par l'exemple de la Magdelenc, qui par tout le cherche avec ardeur, chez Simon le lepreux, au sepulchre et au jardin, qui pleure en le cherchant, et luy dit à luy-mesme qu'il luy enseigne le lieu où il s'est mis. Si tu l'as enlevé, dit-elle, dis-le-moy, et je l'iray reprendre.

Tantost comme l'Enfant prodigue, nous excitant à nous aller jetter entre les bras de nostre pere, et luy demander de rentrer à son service; tantost comme la Cananée, nous excitant à courir apres luy, et demander la guerison de nostre ame; tantost

comme Rebecca, laquelle estant interrogée si elle iroit trouver Isaac pour estre son espouse, respondit tout court : J'y iray. Aussi devons-nous considerer qu'en ce celeste banquet nous unissons nostre ame par une liaison indissoluble avec Nostre-Seigneur ; c'est pourquoy nous avons raison de dire : *Vadam*, J'iray ; et ainsi nous excitons en nous le desir, l'amour et la confiance avec une grande reverence.

Après la communion, nous devons semondre (1) nos ames à plusieurs saintes affections, comme, par exemple, à la crainte de contrister et perdre ce saint hoste, comme faysoit David, disant : Seigneur, ne vous departez point de moy ; ou comme les deux pelerins d'Emmaüs, qui luy disoient : Demeurez avec nous, car il se fait tard ; à la confiance et force d'esprit avec David : Je ne craindray nul mal, parce, Seigneur, que vous estes avec moy ; à la joie d'esprit, à l'exemple de la bonne Lia, laquelle voyant qu'elle avoit conceu un enfant en son ventre, s'escrioit par tout de joye : Ce sera maintenant que mon mary m'aymera ; car ayant ainsi en nous-mesmes le Fils de Dieu, nous pouvons bien dire : C'est maintenant que Dieu le Pere m'ayme ; ou bien comme Sara, laquelle ayant Isaac, disoit : Maintenant Dieu m'a fait une joye, et quiconque l'entendra s'en resjouïra avec moy ; et il est vray aussi que les anges font feste autour de ce saint Sacrement, et de ceux qui l'ont receu (comme dit S. Chrysostome) à l'amour ; comme l'Espouse, laquelle en cette consideration disoit : Mon bien-aymé est à moy, et moy je suis à luy ; il demeurera entre mes mammelles, c'est-à-dire, sur mon cœur ; j'ay trouvé celuy que mon ame cherit, je le conserveray joyeusement : à l'action de graces, par les parolles que Dieu mesme dit à Abraham, quand il luy eut voué le sacrifice de son fils ; car nous pouvons humblement les adresser à Dieu le Pere qui nous donne son propre Fils en viande : O Seigneur, parce que vous m'avez fait cette grande grace, je vous beniray de benedictions immortelles, et multiplieray vos louanges comme les estoiles du ciel ; à la resolution de le servir, par les parolles de Jacob, après qu'il eut veu la sainte eschelle : Dieu sera mon Dieu, et la pierre de mon cœur cy-devant endurcy sera sa maison : et ainsi on peut tirer mille affections de la sainte communion.

Encore se faut-il servir de l'imagination, pour vous ayder à bien festoyer nostre hoste : or nous les pouvons faire diverses, les plus utiles sont de Nostre-Dame et de S. Joseph ; combien de gousts et consolations pendant l'enfance de Nostre-Seigneur,

(1) Semondre, avertir, inviter.

quand ils le portèrent en leurs bras, et sur leur poitrine, quand ils le baisoient, et que de ses divins bras il les accolloit soüefvement (1); et puis considerer que nous sommes faits semblables à eux par la communion, en laquelle Nostre-Seigneur vient bien plus à nous, que s'il nous baisoit et accolloit. Et quant à Nostre-Dame, imaginons-nous quelle fut son ardeur interieure, sa devotion, son humilité, sa confiance, et son courage, quand l'ange luy dit : Le Saint-Esprit surviendra en toy, et la vertu du Tres-Haut t'obombrera, et partant ce qui naistra de toy sera nommé Fils de Dieu; car il n'y a rien qui soit impossible envers Dieu. Il ne faut point douter que son beny cœur ne s'ouvrist tout entierement aux rayons de ses parolles, qu'il ne s'approfondist dessus tant de benedictions, et qu'à mesure qu'il entendoit que Dieu luy donnoit son cœur propre, qui est son Fils, il ne le donnast reciproquement à Dieu, et qu'alors cette supersainte Dame ne fondist en charité, et pouvoit dire : Mon ame s'est liquefiée, ou fonduë, quand mon bien-aymé a parlé. Or, quant à nous, nous recevons une pareille grace en la communion, car non un ange, mais bien Jesus-Christ mesme, nous assure qu'en icelle la vie eternelle se rencontre, et que si nous l'aymons, le Saint-Esprit vient en nous, et luy et son Pere y font leur demeure. O Dieu! que de suavitez et douceurs; et partant, l'ame peut bien dire comme Nostre-Dame, apres cette consideration : Voicy la servante du Seigneur, me soit fait selon sa parole! et quelle parole? selon la parole qu'il a dite de sa sacrée bouche, que qui le mange, il demeure en luy, et luy demeure en celuy qui le mange, vivra pour luy, par luy, et en luy, et ne mourra point eternellement. C'est pourquoy il est mesmement bon de dire, apres la communion, le saint Cantique de Nostre-Dame, appellé le *Magnificat*, et le bien considerer et peser, et pour ce faire il est requis d'en sçavoir la signification en françois.

Je n'ay rien dit du nettoiyement de la conscience, qui se fait par la confession, parce que chacun sçait qu'il le faut faire, ou le soir devant, ou le matin, et ce avec un grand soin et humilité.

Vous treuverez peut-estre bien longue cette instruction; mais il faut que vous sçachiez deux choses : l'une, que vous ne devez pas faire tout cecy tout à un coup, mais seulement vous en servir à mesure que vous cognoistrez en avoir besoin, et en prendre ce qui vous agreera; l'autre, c'est que je vous ay couché cette preparation assez au long, afin que vous en puissiez ayder les autres, qui en auront necessité. Au demeurant, parce que

(1) Suavement.

le plus grand moyen de profiter en la vie spirituelle, c'est la devote communion, je vous la recommande; et ayez soin que nulle ne la fasse par maniere d'acquit, ou de coustume, mais tousjours pour glorifier Dieu en icelle, et s'unir à luy, et prendre force pour supporter toutes les tentations et afflictions. Ainsi soit-il.

DEFENSE

DE LA SALUTATION ANGELIQUE CONTRE LES HERETIQUES.



TOUTE l'ancienne Eglise, par tous les lieux du monde, en un parfait consentement d'esprit, avoit tousjours salüé la Mere de Dieu de cette salutation angelique : *Ave, Maria, gratiâ plena*. Et nos plus proches devanciers, suivant le sacré ton de leurs ayeuls, en une devotieuse harmonie, chantaient à toutes heures, et en tous lieux : *Ave, Maria*, pensant se rendre tres-agreables au Roy celeste, honorant ainsi avec grande reverence sa sainte Mere, ne sçachant où rencontrer une maniere plus propre pour l'honorer qu'en imitant les honneurs et respects que Dieu mesme luy avoit decretez et accommodez selon son bon playsir, pour l'en faire honorer le jour que sa divine Majesté voulut tant honorer en cette S^{te} Vierge tout le reste des hommes, que de se faire homme luy-mesme. O sainte salutation, ô louanges bien authentiques, ô riches et discrets honneurs; le grand Dieu les a dictez, un grand Ange les a prononcez, un grand Evangeliste les a enregistré, toute l'antiquité les a pratiquez, nos ayeuls nous les ont enseignez.

Mais voicy une chose estrange, vous sçavez que le malin esprit s'estoit saisy de Saül, et que quand David sonnoit de sa harpe, ce malin esprit se retiroit comme vaincu par la douce melodie de cet instrument : ainsi ce malin esprit, ennemy conjuré de tout accord et union, estant entré en possession de certains cerveaux legers, discordant et sans harmonie, parlant par leurs bouches, il dit mille injures et blasphemés contre l'usage de cette sainte salutation.

Calvin, en son *Harmonie evangelique*, nous appelle superstitieux, tant pour salüer une absente, que pour nous mesler du

meslier d'autrui, nous accusant au surplus en cet endroit d'enchantement, disant que nous sommes mal appris, nous servant de cette salutation comme de priere, ores (1) que ce ne soit qu'une simple congratulation. Enfin, toute leur reprehension contient trois poincts. Premièrement, que c'est un attentat du ministere des anges de dire la Salutation angelique, puisque nous n'en avons pas charge. Secondement, que c'est superstition de saluer une absente. Tiercement, que c'est une lourdisse de penser prier avec cette sainte salutation. O les miserables esprits, ils gagneroient mieux de dire tout en un mot que c'est mal fait, pour ce que l'Eglise le commande, laquelle ne fait rien à leur gré.

Or je dy avec l'Eglise, que c'est saintement fait d'honorer et saluer cette S^{te} Vierge, de la saluer du salut angelique, et que le salut angelique contient une tres-belle et tres-devote oraison. Je ne m'arresteray pas à vous dire ce que c'est que salutation, ny moins à vous dire que c'est un office chrestien que de s'entre-saluer l'un l'autre. Toute l'Escriture est pleine de beaux exemples des salutations des patriarches aux anges, et entr'eux, et par tout, à tous rencontres la salutation y est cottée (2). Mais je vous diray bien que ne pas saluer une personne quand on la connoist, est une protestation de mespris, d'indignation et abomination. Je laisse à part Aman qui prit à mespris de ce que Mardochée ne le saluoit pas, car encore qu'au commencement il voulut estre adoré si est-ce qu'apres il ne se plaint que de ce qu'il ne le saluoit pas (Voyez les chap. 3 et 5 d'Esther).

Mais escoutez le bien-aymé S. Jean : *Si quis venit ad vos, et doctrinam hanc non adfert, nolite eum recipere in domum, nec Ave ei dixeritis* (II. Joan. 1); Si quelqu'un vient à vous, et ne croit point à cette doctrine, ne le recevez pas en vostre maison, et ne le saluez point : il met pour execration de ne point saluer, et de ne point dire *Ave*. Que dirons-nous de ceux qui ne veulent point saluer la S^{te} Vierge, sinon qu'ils la hayssent.

De mesme S. Paul escrivant aux Philippiens, chap. 4, il recommande le salut : *Salutate omnem sanctum in Christo Jesu*; Saluez tous les saints en Jesus-Christ; voulant dire par là que le salut est une chose deuë aux saints et vertueux.

Si doncques Marie n'apporte point que de bonne doctrine, n'ayant jamais rien dit en l'Evangile que saintement, pourquoy nous deffendra-t-on de la saluer? si elle est sainte et la plus sainte des creatures, pourquoy ne la saluerons-nous pas? est-ce a doctrine que Nostre-Seigneur leur a apprise, disant tant de

(1) Quoique. — (2) Citée, marquée.

fois : *Pax vobis , pax vobis* (Joan. 20); Paix vous soit; et en S. Matth. 28, rencontrant les Marie : *Avete*; Bien vous soit, leur dit-il.

Mais, disent les heretiques, vous saluez les absens. Response : Quel danger y a-t-il? S. Paul, en toutes ses Espitres, saluë-t-il par ores cettuy-cy, ores cettuy-la; quoy qu'absent? et aux Philip. : *Salutant vos omnes sancti, salutant vos omnes qui mecum sunt fratres* (Philip. 4); Tous les saints vous saluent, tous les freres qui sont avec moy vous saluent; et S. Pierre en son Epist. : *Salutat vos Ecclesia in Babylone collecta* (1. Petr. 5); L'Eglise assemblée en Babylone vous salüe. Ils diront qu'ils estoient presens par lettre et par messenger : mais Nostre-Dame est presente aux chrestiens, principalement par l'attention. Comme S. Paul parlant de cet inceste : *Ego quidem absens corpore, præsens spiritu, jam judicavi ut, etc.* (1. Cor. 5); Moy certes, comme absent de corps, mais present d'esprit, j'ay desja jugé celuy qui a fait ce peché. *Giesi dixit Eliseus : Nonne cor meum in præsentem erat quando reversus est homo de curru suo in occursum tui* (iv. Reg. 5)? Elisée dit à Giesi : Mon esprit n'estoit-il pas present quand l'homme est retourné de son chariot au devant de toy? et il y a du playsir au chapitre suivant, de voir comme Elisée dit au roy d'Israël tout ce que le roy de Syrie arrestoit en son cabinet secret. Que dites-vous du psalmiste quand il dit : *Me expectant sancti, donec retribuas mihi. Quomodo expectant retributionem nisi sciant opera*; Les saints m'attendent jusques à ce que vous me donniez la recompense? comment pourroient-ils avoir cette attente s'ils n'avoient cognoissance de nos bonnes œuvres?

Or estant ainsi arresté que c'est chose sainte de salüer la S^{te} Vierge, je vous demande quelle salutation pourroit-on trouver plus sainte que celle-cy? l'auteur en est saint, les parolles saintes. Avez-vous donc desir de l'honorer? dites *Ave* : estes-vous en doute de la maniere particuliere avec laquelle il la faut honorer? dites *Ave*.

Mais qui diroit jamais les saints mouvemens que reçoit le cœur devot en cette sainte salutation? cette salutation represente le tres-saint mystere de l'Incarnation, et partant l'Eglise adjouste aux parolles de l'ange qui portent desja ce mystere gravé, celles de S^{te} Elisabeth : *Benedictus fructus ventris tui* (Luc. 1); pour le représenter encore plus expressement.

EXHORTATION AUX ECCLÉSIASTIQUES

DE S'APPLIQUER A L'ÉTUDE.

Tirée de la VIE DE S. FRANÇOIS DE SALES, par M. Maupas,
part. IV, chap. IV, page 201.



Ceux d'entre vous, mes freres, qui s'employent à des occupations qui leur empechent l'estude, font comme ceux qui veulent manger des viandes legeres contre le naturel de leur estomac grossier; et de là vient qu'ils deffailent peu à peu. Je puis vous dire avec verité qu'il n'y a pas grande difference entre l'ignorance et la malice; quoique l'ignorance soit plus à craindre, si vous considerez qu'elle n'offense pas seulement soi-mesme, mais qu'elle passe jusques au mespris de l'estat ecclesiastique. Pour cela, mes tres-chers freres, je vous conjure de vaquer tres-serieusement à l'estude; car la science à un prestre, c'est le huitiesme sacrement de la hierarchie de l'Eglise, et son plus grand malheur est arrivé de ce que l'arche s'est trouvée en d'austres mains que celles des lesvites.

C'est par-là que nostre miserable Geneve nous a surpris, lorsque s'apercevant de nostre oisiveté, que nous n'estions pas sur nos gardes, et que nous nous contentions de dire simplement nostre breviaire, sans penser à nous rendre plus savants, ils tromperent la simplicité de nos peres et de ceux qui nous ont precedez, leur faysant croire que jusques alors on n'avoit rien entendu à l'Escriture sainte.

Ainsi, tandis que nous dormions, l'homme ennemy sema l'ivraye dans le champ de l'Eglise, et fit glisser l'erreur qui nous a divisez, et mit le feu par toute cette contrée; feu duquel vous et moi eussions esté consumez avec beaucoup d'austres, si la bonté de nostre Dieu n'eust misericordieusement suscité ces puissans esprits, je veux dire les Reverens Peres Jesuites, qui s'opposerent aux heretiques, et nous font chanter glorieusement en nostre siecle : *Misericordiæ Domini, quia non sumus consumpti* (Thren. 3).

Ces grands hommes, en la seule vertu de celuy dont ils portent le nom, commencerent fortement à diviser ce parti, à l'heure mesme que Calvin pensa à separer la realité dans le Testament que Dieu nous a laissé. Pour cela, pressez par les heretiques, mais plus sensiblement oppressez de ceux qui ne sont

nos freres qu'en apparence, ils souffrirent et souffrent encore des persecutions qui sont toutes venues de Geneve.

Mais leur courage infatigable, leur zele sans apprehension, leur charité, leur profonde doctrine, et l'exemple de leur sainte et religieuse vie, les a, par revelation de leur saint fondateur, assurez que ces violences dureroient un siecle, apres lequel ils seroient triomphans de l'erreur et des heretiques. Aussi voyons-nous desjà qu'on cesse d'oppresser leur innocence, à mesure que la secte des calvinistes deschet : ainsi va diminuant la hayne populaire que les heresiarques avoient jettée dans l'esprit du vulgaire contre eux.

Ce sont des autruches qui digerent le fer des calomnies en mesme façon qu'ils devorent les livres par leurs continuelles etudes ; qui ont, en supportant une infinité d'injures et d'outrages, établi et affermi nostre creance et tous les sacrés mysteres de nostre foy, et encore aujourd'huy par leurs grandis-simes travaux remplissent le monde d'hommes doctes qui detruisent l'heresie de toutes parts.

Et puisque la divine Providence, sans avoir egard à mon incapacité, m'a ordonné vostre evesque, je vous exhorte à etudier tout de bon ; afin qu'estant doctes et de bonne vie, vous soyez irreprochables, et prests à respondre à tous ceux qui vous interrogeront sur les choses de la foy.

PLAN D'UN SERMON

PRESCHÉ DANS L'EGLISE DE S. SULPICE, LE 3 JANVIER 1619,

Jour de la feste de sainte Genevieve (1).



1. Ille tenet et quod latet et quod patet in divinis sermonibus qui charitatem tenet in moribus. Augus. serm. de laudibus charitatis.

De cœlo in cœnum. Tert. tom. 2. lib. de spect. c. 25. Qui Curios simulat et bacchanalia currit.

De cursu suo ludere ut protheus et cameleon qui ad placitum

(1) Ce plan, presque tout écrit en latin, est précieux, parce qu'il nous montre que la méthode du saint évêque n'était pas toujours d'écrire ses sermons en entier, mais de les improviser quelquefois d'après un plan qu'il avait soin de tracer en indiquant les preuves tirées de l'Écriture sainte et des Pères de l'Église et les raisons.

colores omnes in cursu suo exprimunt, præter rubrum et album. I. Corin. IX, 26. Sic curro non quasi incertum, sic pugno non quasi aërem verberans. Gladiatores antequam ad manus veniant quoddam prælii specimen exerunt.

Tert. lib. de pud. c. 10. Funambule pudicitiae. Vocat funambulæ pudicitiae, qui perdendæ pudicitiae magno se periculo committit temerè.

Leones in pace, cervi et prælio.

2. Exod. c. xxxviii. v. 8. Fecit et labrum æneum cum basi suâ de speculis mulierum, quæ excubabant in ostio tabernaculi Heb. — Il fit le cuveau d'airain et son soubassement d'airain auquel la remembrance (1) de l'assemblée, qui commençoit à la porte du tabernacle de convenance, apparoissoit. — Sed ipsi fatentur hebraice legi secundum versionem nostram, et Hebræos dicere de speculis et mulieribus quod minimè decuit nimirum mulieres devotas specula sua quæ de more ærea erant ex placito contulisse, quia abjectâ vanitate Deo et templo vacabant.

Ut si les Dames darent hujusmodi specula sua aurea et ornata quibus se tam inaniter adspiciunt ad cerusam et alia unguenta vultibus suis imponenda.

Quæ excubabant in ostio tabernaculi septies jejunabant. Cald. orabant. Cajetan. exercitantes. Heb. militabant, vel excubabant. Et erant Deo devotæ quas filii Heli polluebant cum eis coeuntes. I. Reg. 2. v. 22. Et filius reclusus erat. II. Mac. 5. v. 19 et 20. In hac militiâ ait Christo, hom. 8. in Matthæum, sæpè fortius viris fœminæ decertarunt. Amb. l. I. *de Virg.* eas appellat indefessas, infatigabiles milites castitatis.

Or certum est B. Genovefam (multasque sanctas) hujusmodi specula non dedisse quæ nunquam habuit, sed dedit mysticum speculum; exemplum mirabile; quod nobis dedit qui lavari ac mundari volumus, nostros repræsentat vultus conservandos.

Nam ut nihil ipsa pastoribus nata; et pastor ut Rachel, Rebecca et aliæ antiquæ virgines. Deinde non vanitati unquam inservivit.

3. Documenta I^{um} Gratia Christi eminent in sexu ut infirmo, ut gratia Dei sit gratia.

I. Cor. I. 17. Non me misit Deus baptizare, sed evangelizare: non in sapientiâ verbi, ut non evacuatur crux Christi. — 18. Verbum enim crucis, pereuntibus quidem stultitia est; iis autem qui salvi fiunt, id est nobis, virtus Dei est. — 19. Scriptum est enim: perdam sapientiam sapientium et prudentiam prudentium

(1) Représentation.

reprobabo. — 20. Ubi sapiens? ubi scriba? ubi conquisitor hujus sæculi? nonne stultam fecit Dominus sapientiam hujus mundi? — 25. Quod stultum est Dei sapientius est hominibus : et quod infirmum est Dei fortius est hominibus. — 27. Quæ stulta sunt mundi elegit Deus ut confundat sapientes, et infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia. — 28. Et ignobilia mundi ac contemptibilia elegit Deus, et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret. — 29. Ut non gloriatur omnis caro in conspectu ejus.

II. Cor. XII, 7. Ne magnitudo revelationum extollat me datus est mihi stimulus, etc. — 9. Et dixit mihi : sufficit tibi gratia mea. De angelis. Ut non gloriatur omnis caro in conspectu ejus.

Confidentia. Humilitas. Se gubernandam dedit. Obedivit episcopis.

II^{um} Omnes qui volunt. Ga. ut funambuli, timere debent, se segregare, jejunare, orationibus insistere, nam incauti pereunt. Tota cœlestis ut intuens cœlum lacrymatur : Defecerunt oculi mei in eloquium tuum, dicentes quando consolaberis me.

III^{um} Confidentia in Deum et pietas.

LETTRE

A MADAME LA DUCHESSE DE MERCŒUR (1).



MADAME,

Vos premiers desirs ayant tenu lieu de commandemens sur ma volonté, lorsque vous jetastes les yeux sur ma petitesse pour le discours funebre de feu Monsieur le duc de Mercœur, je dois recevoir avec le mesme respect les tesmoignages des seconds, souffrant, Madame, que la piece soit mise au jour et donnée au public, puisque vous l'agreez.

Vous n'y verrez rien de moy, que les simples tesmoignages de ma bonne volonté et les seules marques de mon obeyssance, en un sujet, au reste, où je n'ay pas eu moins de propension que de devoir. Ce qu'il y a de plus considerable, c'est le sommaire tres-fidelle des rares et eminentes vertus dont Dieu avoit orné la

(1) S. François de Sales défère à la prière qu'elle lui avait faite de faire imprimer l'Oraison funebre du duc de Mercœur, prononcée par lui le 27 avril précédent, et il la prie de permettre que cette pièce paraisse sous les auspices de la princesse sa fille. (Mai 1692.)

belle ame et assorty le riche naturel du prince decedé. De moy , je confesse n'y avoir contribué que de ma foible énonciation et ma voix , pour servir d'Echo , dans l'estenduë d'une petite heure , à la reputation de ce grand prince , qui parloit assés d'elle-mesme , et qui éclatera à jamais par les beaux exploitz dont non-seulement la France et l'Allemagne , mais toute l'Europe , voire toute la Chrestienté , ont esté tesmoins.

Et si bien l'escrit que j'en donne semble avoir plus de substance et de durée que ma voix n'en a eu en les prononçant , ce sera plus par la consideration des vertus de ce prince que par le tissu et l'ordre que j'ay tasché d'y apporter en l'escrivant. Au reste , si mon affection et bonne volonté n'estoit garante de ma sincerité et obeyssance , la plus belle partie , qui en a esté omise , auroit rayson de se plaindre : mais ayant entrepris seulement de faire un simple esloge et sommaire de ce qui estoit convenable au tems , au lieu et à l'assemblée , j'ay deu laisser à l'histoire , qui reserve des volumes entiers pour une si belle vie , de suppléer à mon deffaut ; me contentant du nom et du devoir de pancgyriste , dont j'ay tasché de m'acquitter.

Que si apres cela on veut considerer ce qu'il y a du mien , rien sans doute que la sincerité de mes affections et respectz , qui ne mourront jamais . pour la memoire de ce prince , qui ne doit jamais mourir en celle de tous les bons , mais principalement en la vostre , Madame , qui trouvez avantageusement dans les vertus de ce grand prince et cher espoux deffunt , comme aussi dans les vostres qui luy estoient communes , de quoy vous consoler dans cette sensible privation , quoy que la plus solide , la veritable et la plus chrestienne consolation est celle , que vous avez puisée dans la source , qui est la volonté de Dieu , qui seul en cette occasion a donné ce grand calme et cette absoluë resignation qui paroist en vostre esprit.

Ce n'est pas qu'apres cela , s'il est permis (comme il est sans doute) de chercher quelque adoucissement au dehors , vous n'en ayez un tres-grand dans le precieux gage que ce grand prince vous a laissé de vostre mariage ; laquelle estant une image vivante du pere , elle est aussi la legitime heritiere de ses vertus , dont il a laissé le soin à vostre conduite , Madame , pour les cultiver par la noble et chrestienne education que vous luy reservez.

Si elle avoit besoin hors de soy de quelque memorial de celles du grand prince que le Ciel luy avoit donné pour pere , je la prierois , sous vostre adveu et bon playsir , Madame , d'aggreer le sommaire que j'en ay dressé en cette piece ; vous conjurant ,

puis qu'aussi bien vous desirez qu'elle voye le jour, que ce soit sous les auspices et à la faveur du nom de cette princesse, vostre unique et tres-chere fille. C'est la tres-humble supplication que vous fait, Madame,

Vostre tres-humble et tres-obeyssant serviteur,

FRANÇOIS DE SALES.

LETTRE

A MADEMOISELLE DE MERCŒUR.



MADemoiselle,

J'ATTENDOIS de voir imprimée l'Oraison funebre prononcée aux superbes funerailles faites en Lorraine, avec tant de magnificence, pour honorer la sepulture de M. vostre pere, esperant que, par ce moyen, je serois facilement escusé de mettre celle-cy sous la presse : mais cet espoir ne m'estant... et ne pouvant plus differer d'obeyr à qui a pouvoir de me commander, au moins esperé-je d'estre beaucoup plus aisement escusé, si je laisse sortir ceste Oraison si mal polie, et avec autant de defauts, quand on considerera que c'est par une humble obeyssance. Elle fut favorablement accüeillie lorsque je la prononçay devant plusieurs grands princes et princesses, et en la presence de cette fille aînée de l'Astrée françoise, je veux dire de ce grand oracle de la France, de ce Parlement de Paris, Cour des pairs, et le premier des Parlemens de France, lequel y assista en corps, comme aussi les autres Chambres et Cours souveraines, à cette fin que Paris, mais toute la France... l'estime qu'elle fait des merites du Prince decedé, et que l'on sceut qu'elle avoüoit l'obligation que toute la chrestienté a à sa memoire. Je sçay bien que ce bon-heur m'arriva par le sujet que je traittois, auquel je ne pouvois contribuer que de l'affection, de laquelle aussi je ne pouvois pas manquer, puisqu'elle est hereditaire, mon pere, mon ayeul et mon bysayeul ayant eu l'honneur d'avoir esté nourris... et presque le reste de leur vie, en la maison des tres-illustres princes de Martigues, les pere, ayeul et bysayeul de madame vostre mere, au service desquels leur fidelité a tousjours rencontré beaucoup de faveur. Comme donc je fis ce discours pour

obeyr à madame vostre mere, aussi le laissé-je maintenant sortir en public pour satisfaire à vostre desir : vous suppliant tres-humblement de vous en servir, pour respondre à toutes les raisons que vostre perte vous pourroit suggerer contre la consolation; car il est dressé à cette intention. Vous y verrez que la vie de monseigneur vostre pere a esté une des plus belles et accomplies entre celles des princes des derniers siecles, et comparable à celle des plus excellens de l'antiquité. Il vous fera ressouvenir que vous estes fille d'un grand prince, sa fille unique, sa chere fille; mais il adjousterá que vous estes fille de son esprit et de sa foy plus que de son corps, puisqu'il vous a receue de Dieu par les prieres du grand S. François, duquel aussi vous portez le nom : et que pour ce vous estes plus obligée de vous resjoüir en la vie et gloire de son esprit, que de regretter la mort de son corps. Vous y verrez qu'encore que Dieu le nous eust laissé davantage, vous n'eussiez pourtant gueres jouy du bien de sa presence; car il avoit tant de charité qu'il eust toujours privé de ce contentement son espouse et sa fille, pour ne point frustrer de son secours l'Eglise sa mere et l'espouse de son Dieu.

Bref, ce discours ne vous representera les belles actions de monseigneur vostre pere que pour vous consoler. Loüez donc la bonté de Dieu, je vous supplie, de ce qu'il vous a fait naistre d'un si bon pere, et qu'il vous a laissé, pour vostre conduite, une si vertueuse grand'-mere, et une si grande-mere : et moi, je supplieray sa divine Majesté qu'elle vous donne les benedictions que monseigneur vostre pere vous a desirées pour le voir là haut, en paradis, apres avoir heureusement finy la course de cette vie, en laquelle je vous supplie tres-humblement de m'advouër,

Mademoiselle,

Vostre, etc.

ORAISON FUNEBRE

SUR LE TRESPAS

DE TRES-HAUT ET TRES-ILLUSTRE PRINCE

PHILIPPE-EMMANUEL DE LORRAINE,

DUC DE MERCOEUR ET DE PENTHIEVRE,

Pair de France, Prince du Saint-Empire et de Martignes, et Lieutenant-général
de l'Empereur en ses armées de Hongrie,

PRONONCÉE

EN L'EGLISE METROPOLITAINE DE NOSTRE-DAME DE PARIS, LE 27 AVRIL 1602.



Si Dieu me donnoit autant d'esprit pour discourir et de force à bien dire, que j'en desirerois maintenant pour le service de cette action publique que nous celebrons pour honorer la mémoire du grand Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, lieutenant-général de l'empereur en ses armées de Hongrie, je ne pourrois pas pourtant, ni ne devois vous représenter, tres-illustre et chrestienne assemblée, la justice du regret que nous avons pour son trespas. Je ne le pourrois pas, parce que la perte que nous avons faite avec toute l'Eglise est si grande qu'estant extremement sensible elle en est d'autant plus indigne : aussi est-il tres-difficile de trouver assez de passion pour exprimer un grand deuil.

Les petites douleurs crient, se plaignent, se lamentent; mais les grandes estonnent, etourdissent, perdent et egarent la parole, la voix et le discours. Je ne le devois pas aussi; car si je devois exprimer la grandeur de la perte qu'en reçoit tout le christianisme, ce seroit sur vostre face, Messieurs, que je tirerois, comme un autre Tymanthe (1), le voile du silence, puisque je ne vois en toute cette triste compagnie que ses plus chers et fidelles amis, ou ses plus intimes et affectionnez serviteurs. Et certes, je serois bien honteux, si en la consideration d'un sujet si lamentable je me trouvois seul avec l'asseu-

(1) Tymanthe estoit un celebre peintre qui vivoit du temps de Zeuxis. Entre autres ouvrages de cet habile homme, on vantoit surtout un tableau qui representoit le sacrifice d'Iphigenie. Il avoit epuisé toute la force de son art pour peindre la tristesse sur tous les visages : c'est pourquoy ne jugeant pas qu'il pust atteindre à représenter celle d'un pere qui alloit voir egorger sa fille, il s'avisait de jeter un voile sur son visage.

rance de pouvoir parler autrement que par larmes et sanglots.

Il ne m'est donc pas necessaire de vous esmouvoir à regretter ce prince, puisque c'est vous qui avez le principal interest, et qui, plus sensibles aux affections du public, connaissez trop bien la perte que nous avons faite. Il n'est, ce me semble, besoin de vous attendrir le cœur, puisque vous en ressentez la plus grande passion. Ne vaut-il pas beaucoup mieux cesser d'affliger ceux qui sont affligés, et mettre peine d'essuyer vos pleurs, que de les exciter? Aussi quand je vois devant et tout autour de moy le feu de tant de flambeaux allumez, signe ordinaire de l'immortalité, et que je me treuve revestu de blanc, couleur et marque de gloire, je connois bien que mon office n'est pas maintenant, et je vous supplie, Messieurs, de ne le pas desirer de moy, de vous représenter les raisons que nous avons eu de regretter et plaindre, mais plutost celles que nous avons de finir nos regrets par le commencement de la consideration du bien dont jouyt ce grand prince par son trespas, afin que le sujet que nous avons de nous resjouyr attempere et modere la violence du ressentiment que nous avons de cette grande perte.

Quoy que je sçache que l'on doit permettre quelque chose à la pieté, mesme contre le devoir, et qu'en une douleur extremesme c'est une partie du mal que d'ouyr des consolations, permettez-moy, je vous supplie, puisqu'aussi bien les larmes que nous espan-dons pour nos amis nous meneront plutost à eux qu'elles ne nous les rameneront, et que les pleurs apres la mort sont de tardives preuves d'amitié, permettez-moy, dis-je, Messieurs, que je revoque vos esprits à la consolation, plutost que de les provoquer à une plus grande affliction. En quoy neantmois je ne feray rien contre la juste apprehension que j'ay du deffaut que je reconnois en moy et de discours et d'eloquence; car la consolation que je vous puis donner depend du mesme principe duquel procede la cause de nostre affliction. N'est-ce pas l'excellente bonté, la valeur, la vertu du prince trespasé, qui rendent nostre perte incomparable? Et n'est-ce pas la mesme bonté, valeur et vertu qui nous obligent de recevoir la consolation?

Soit donc que je jette les yeux sur son bien pour nous consoler, ou sur nostre mal pour nous affliger, je ne puis eschapper l'abysme de ses vertus infinies, dont la grandeur et l'eclat est insupportable à la foiblesse de mes yeux. Aussi s'il ne falloit plutost recevoir avec humilité les commandemens des grands, que d'en eplucher les motifs, j'aurois, à mon advis, raison de m'estonner du choix que l'on a fait de moy pour parler en cette oc-

casion, en cette assemblée, et en ce lieu : en cette occasion, que j'estime aussi digne d'une grande éloquence qu'aucune autre qui se soit présentée en ce siècle; en cette assemblée, qui est presque toute la fleur de ce grand royaume; et en ce lieu, auquel mille beaux esprits eussent ambitieusement recherché de faire paroître tout leur art et science de bien dire, et de repandre mille belles fleurs d'éloquence sur l'étoffe d'un si riche sujet.

Mais que sçays-je si à l'aventure j'auray rencontré la raison de ce choix? Les couleurs de l'éloquence, les fleurs des parolles, l'esmail des sentences n'est peut-estre pas convenable ny au deuil ny aux funeraïlles :

Non est conveniens luctibus ciste olor (1).

Les harangues et discours polis, les parolles harmonieusement concertées n'y sont pas, à mon advis, convenables : *Musica in luctu importuna narratio (2)*. Que s'il est ainsi, me voicy riche d'affection, de simplicité et fidélité pour entreprendre le discours des vertus du prince decedé, lequel j'envoie de bon cœur à son ame, c'est-à-dire à cet esprit que j'espere, mais que je crois estre au ciel, et à celui lequel estant en terre n'est pourtant qu'une mesme ame avec luy, non plus que par le mariage ils ne furent qu'un mesme corps icy-bas. Que si ce discours est pauvrement paré, c'est pour rendre plus d'honneur et de reverence au prince qu'il celebre, comme quelques peuples du nouveau monde envoient leurs deputez à leur roy au moindre equipage qu'il leur est possible, pour rendre de tant plus remarquable leur bassesse et humilité, en comparaison de la gloire et majesté de leur roy.

Au surplus je vous desire, Messieurs, autant de bienveillance en mon endroit, que j'ay de confiance en vostre bonté, pour si peu que j'ay à parler d'une si belle vie, comme fut celle de ce prince, vous serez bientost consolez en sa mort. Prendre playsir à ouyr les loüanges des bons, c'est participer à leur gloire.

Oh! si nous pouvions comprendre les veritez que nous recevons par la foy, combien nous serions aisement consolez en la mort de ceux auxquels nous avons quelque devoir d'amitié ou d'honneur : *Sapientiam loquimur inter perfectos (3)*. Nous nous imaginons qu'ils sont morts, et en la mort; et ils ne le sont plus, ils le furent seulement au dernier instant de cette vie mortelle. Telles pensées ne sont pas dignes de nous; si nous ne voulons

(1) Cette couleur ne convient pas à une ceremonie lugubre.

(2) Un discours à contre-temps est comme une musique pendant le deuil. (Eccli. 22. 6.)

(3) Nous preschons la sagesse aux parfaits. (I. Cor. 2. 6.)

estre de ceux auxquels le sage donne le titre de fols : *Visi sunt oculis insipientium mori* (1); Nous ressemblons à ceux qui vont sur mer le long de la rade, et terre à terre : il leur est advis que les arbres les laissent et se reculent d'eux, et que le navire dans lequel ils sont portez est du tout immobile et sans changer de place; car il nous semble que ceux qui sont decedez de ce monde sont tousjours en la mort, et que nous sommes en la vie. Mais, hélas! que nous sommes trompez! Ils sont en paix, et au repos de la vraie et constante vie; et nous sommes bien avant dans la mort, en laquelle nous nous enfonçons tousjours de plus en plus jusques à tant que nous l'ayons passée.

Omnes morimur (2), disoit une sage dame; mais elle pouvoit bien dire : *Semper morimur* (3), comme dit depuis l'apostre : *Quotidie morior* (4), Nous mourons tous les jours, et nostre vie s'en va par pieces et morceaux, comme cet animal des Indes, lequel estant de sa nature terrestre, petit à petit et piece à piece, perd du tout son estre naturel, et devient entierement poisson; car ainsi piece à piece nous changeons cette vie mortelle, jusques à tant que par une entiere et finale mutation, que nous appellons mort, nous ayons du tout acquis une vie immortelle.

Et certes, comme les rats du Nil se forment petit à petit, et ne reçoivent la vie en tous leurs membres ensemblement; aussi les philosophes sont bien d'accord que nous ne vivons pas tout-à-coup, ny ne mourons pas en un moment, puisqu'ils disent que le cœur est le premier membre qui vit en nous, et le dernier qui meurt. Mais, je vous supplie, nostre Dieu ne dit-il pas au premier homme qu'au « jour qu'il mangeroit du fruict deffendu, » il mourroit de mort (5)? » Et neantmoins, si nous parlons selon le vulgaire, il ne mourut qu'après plusieurs centaines d'années depuis qu'il eut prevariqué : toutesfois la verité est qu'il commença à mourir dès le jour qu'il eut offensé, et continua jusques à son dernier jour.

Ah! que nous sommes donc bien trompez quand nous appelons morts ceux qui ont passé cette vie mortelle, et vivans ceux qui la passent encore! Nous nommons vivans ceux qui meurent, parce qu'ils n'ont pas achevé de mourir; et ceux qui ont achevé de mourir, nous les appellons morts. Nous imitons les peintres qui ne sçavent représenter les anges qu'avec des corps, parce que

(1) Les Saints ont paru mourir aux yeux des insensés. (Sap. 3. 2.)

(2) Nous mourons tous. (II. Reg., 14. 14.)

(3) Nous mourons continuellement.

(4) Je meurs tous les jours. (I. Cor. 15. 31.)

(5) *In quocumque die comederis ex eo, morte morieris.* (Gen. 2. 17.)

jamais ils ne furent veus autrement ; car ainsi nous nommons les defunts morts, parce que nous ne les avons jamais veus sinon en la mort de cette vie, ou en la vie de cette mort. Mais si nous les voyions maintenant qu'ils en sont delivrez, mon Dieu ! que nous serions honteux de les avoir appellez morts ! et que nous serions en peine de trouver de belles parolles pour exprimer l'excellence de la vie en laquelle ils sont arrivez ! Aussi nostre langue françoise ne les appelle pas morts, mais trespassez, protestant assez que la mort n'est qu'un passage et trajet, au delà duquel est le sejour de la gloire.

Ce grand duc de Mercœur n'est donc pas mort, il est seulement trespasé : que si nous n'avions la vuë si debile, nous le verrions bien loin au delà de la mort, en ce jardin celeste où il jöyit des consolations eternelles. Il n'est pas si loin de nous que nous pensons ; il y est allé, selon le vulgaire des hommes, en un moment ; car la mort, à leur advis, ne dure pas davantage ; mais, selon les sages, il a mis quarante-trois ans en ce voyage.

Hélas ! que ce terme est court ! la plupart de nous a desja beaucoup plus employé d'années : les uns n'y vont pas si viste que les autres, mais presque tous neantmoins y vont tousjours plus viste qu'ils ne voudroient. Nous avons mille peines et travaux pour parvenir où il est ; pourquoy serions-nous faschez qu'il y soit arrivé ? pourquoy pleurerions-nous le trespas de ce prince, lequel pleurerait, s'il estoit en lieu de larmes, avec beaucoup plus de raison le retardement du nostre, que nous n'avons pleuré l'avancement du sien ? *Nolo vos ignorare de dormientibus, ut non contristemini, sicut et cæteri qui spem non habent* (1. Thess. 4. 12).

Mais, parce que cette consolation que je vous presente est fondée sur la certaine esperance que nous avons que nostre trespasé est reçu en la main droite de son Dieu avec tous les justes, *Justorum animæ in manu Dei sunt* (1) ; voyons, je vous supplie, le sujet que nous avons d'une confiance tant asseurée. Les astrologues et theologiens ont cela de commun, qu'ils predisent les choses à venir ; ceux-cy tousjours avec la verité, ceux-là souvent avec de la vanité : mais leurs phenomenes et inspections sont du tout opposez et contraires ; car les astrologues predisent ce qui doit arriver en terre, par l'inspection des rencontres et divers mouvemens qui se font au ciel ; et nos theologiens, au contraire, ne predisent sinon ce qui se fait au ciel par la consideration des œuvres que l'on fait en terre. Si vous faites miseri-

(1) Les ames des justes sont dans la main de Dieu. (Sap. 3. 4.)

corde en terre, disent-ils, on vous fera misericorde au ciel; si vous consolez les affligés icy-bas, vous serez consolez là-haut; si vous esclairez les ignorans en la nuit de ce monde, vous aurez la clarté de la vision de Dieu au plein midy de l'autre; si vous combattez pour Dieu en terre, vous serez couronnez au ciel. Bref, par la hauteur et latitude des actions que nous faisons çà-bas, ils mesurent la distance et estenduë de la gloire que nous aurons en ce grand mont celeste. *Proût gessit unusquisque in corpore suo, sive bonum, sive malum* (1).

Si donc nous sçavons quelles ont esté les actions de l'ame de ce grand prince, pendant qu'elle estoit en ce monde, et que jointe à son corps elle nous donnoit le bonheur de sa conversation, nous aurons assurance, par cette inspection, de ce qu'elle est au ciel: que s'il nous reste aucun desir d'aspirer à ce siege de gloire, nous aurons un riche exemplaire et beau sujet d'imitation. Mais ne pensez pas, je vous supplie, que je veuille entreprendre de vous représenter fleur à fleur, piece à piece, l'esmail d'une si belle vie: les perfections de ce prince se peuvent plutost admirer qu'imiter, desirer qu'esperer, envier qu'acquérir.

C'est pourquoy j'ay peur d'offenser sa memoire, disant trop peu de ce qui ne se peut pas assez louer: que si je raconte quelques-unes de ses vertus, ce ne sera point pour donner lumiere au soleil, comme l'on dit, ni que je presume de le pouvoir dignement louer, mais seulement pour faire recognoistre à tout le monde que ce n'est pas sans grande raison que l'on l'a regretté avec des pleurs si extraordinaires, que l'on honore tant sa memoire et que l'on a une si grande esperance qu'il est maintenant en la gloire de son Dieu.

J'imiteray donc les cosmographes, qui, en leurs mappemondes, ne marquent que des poincts pour des villes, des lignes pour des montagnes, et laissent à l'imagination son office pour se représenter le reste. Je ne diray des genereuses actions et belles qualitez de ce prince, sinon celles que le temps par lequel mon discours doit estre limité me permettra de dire. Mais sur-tout je vous supplie de croire qu'en cette chaire et en cet habit je parle tousjours avec beaucoup de sincerité et de religion: aussi puisque la verité est nue et simple, je penserois faire tort à ma veritable narration, si je la deguisois avec des artifices.

O saint et celeste Esprit! ô bel ange de lumiere et de paix.

(1) Nous devons tous comparoistre devant le tribunal de Jesus-Christ, afin que chacun reçoive ce qui est dû aux bonnes et mauvaises actions qu'il aura faites en son corps. (II. Cor. 3. 10.)

qui fustes assigné à ce prince pour protecteur de son ame, et qui avez esté fidelle tesmoin des bonnes actions que Dieu luy a inspirées, et que vous avez sollicitées, je suis vostre humble serviteur et devost; suggerez maintenant à ma faible memoire ce que vous en avez ingeré de plus digne d'honneur et d'imitation.

C'EST tousjours Dieu qui fait en nous tout nostre salut, il en est le grand architecte : mais il procede differemment en ses misericordes; car il nous donne certains biens sans nous, et d'autres avec l'entremise de nos desirs, travaux et volontés. Le prince Philippe-Emmanuel duc de Mercœur receut abondamment des biens de la premiere façon sur lesquels il bastit un excellent edifice de perfection de ceux de la seconde sorte; car au premier, Dieu l'a fait naistre de deux maisons des plus illustres, anciennes et catholiques qui soient entre les princes de l'Europe.

C'est beaucoup d'estre fruit d'un bon arbre, metal d'une bonne miniere, ruyseau d'une bonne source.

Du costé paternel, qui tient le premier lieu en la consideration civile, il estoit de cette royale maison de Lorraine, dont l'origine est si ancienne, que comme estant de temps immemorable, les escrivains n'ont pas encore sceu demeurer d'accord de son commencement, comme les habitans d'Egypte ne sçavent se resoudre de l'origine du Nil. Mais tous s'accordent bien que ç'a esté une pepiniere plantureuse et feconde d'une grande quantité d'empereurs et de roys, et des plus genereux princes de toute la chrestienté; et qu'il n'y a contrée en laquelle elle n'ayt heureusement planté les lauriers et les palmes de sa valeur et pieté.

Je ne vous diray rien de ce qu'elle a fait en France et en Allemagne; aussi vous est-ce chose trop connuë : mais si nous passons en Espagne, vous y verrez Henry, frere de Guillaume, duc de Lorraine, lequel ayant fidellement et vaillamment combattu pour la religion sous Alphonse, roy de Castille, en la guerre qu'il avoit lors contre les Mores et Sarasins, espousa en recompense sa fille, qui luy apporta en dot la province, laquelle depuis erigée en royaume est appelée Portugal, où la race de ce premier Henry a fort chrestienement et genereusement regné jusques au dernier Henry, cardinal trespasé de nostre temps.

Allons en Italie, et nous y verrons le riche et fertile royaume de Sicile. Mais qui ne sçait que les deux ducs de Lorraine René premier et second en furent roys? Et par ce passons outre-mer,

et voyons l'heureuse Palestine, en laquelle nostre redemption fut faite; nous y contemplerons ce trois fois grand Godefroy de Bouillon, lequel ayant quitté son pays et ses biens, et mesme vendu son duché de Bouillon, pour chasser les infidelles de la Terre-Sainte, y alla armé de zele et de religion, brave et conquerant, et comme un autre Josué il establit la foy au peril de son sang, au lieu où le Sauveur avoit respandu le sien pour la planter et faire le salut des hommes. Considerez cot admirable roy de Hierusalem, lequel refuse la couronne d'or en un royaume où son Sauveur fut couronné d'espines. C'est un roy d'or couronné de bois beaucoup meilleur que les roys de bois couronnez d'or, lequel regne comme un autre David sur la montagne de Sion, preschant et annonçant la foy de son Dieu. Voilà l'origine paternelle du grand duc de Mercœur. Mais quelle mere pouvoit-on rencontrer pour le fils d'un tel pere, digne et belle rencontre, afin que de tous costez son origine fust pleine de splendeur?

La maison de Saxe, l'une des plus puissantes et anciennes de l'Allemagne, ayant fourny à l'Empire plusieurs grands empeurs, electeurs, defenseurs et conducteurs d'armées, produisit, il y a plusieurs centaines d'années, le prince Berard, tres-vailant et tres-catholique, lequel donna heureux commencement à la serenissime maison de Savoye, laquelle d'aage en aage sans interruption a continué jusques à present, autant magnanime que constante en la religion. D'elle sont sortis plusieurs amez, Louys, Humbert, Pierre, Philibert et autres grands princes, entre lesquels l'un des amez par sa force et valeur delivra l'isle de Rhodes de la servitude des Infidelles, et l'asseura pour le christianisme entre les mains des chevaliers de S. Jean de Hierusalem (1), lesquels desirant que la posterité de leur protecteur receust deslors quelques marques de l'obligation qu'ils luy avoient, communiquerent les armes de leur milice (qui sont de gueules à une croix d'argent) à toute la maison de Savoye, laquelle les a cherement retenues, non tant en memoire de la valeur de ce grand ancestre, que comme un signe sacré qui peut servir de protestation perpetuelle que cette race est toute dediée à la deffense de l'honneur de la croix, comme elle a fait voir en la Morée, en Cypre, et en plusieurs autres lieux où elle a porté les armes avec non moins de pieté que de valeur.

De cette claire source (laquelle outre infinies alliances reciproques qu'elle a eu avec tous les potentats du monde, mesmement avec cette couronne tres-chrestienne, avoit donné n'y a

(1) Ce sont les chevaliers de Malte.

guerés une mere (1) au grand roy François), de cette serenissime maison, dis-je, sortit une tres-vertueuse princesse, Jeanne de Savoye, fille de Philippe et sœur de Jacques, ducs de Genevois et de Nemours, deux aussi vaillans et vertueux princes que nostre siecle en ayt vus. Cette princesse estant mariée au tres-illustre prince Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, eut de luy plusieurs enfans; l'aisné desquels fut le duc de Mercœur, qui nasquit au marquisat de Nomeny, tenu lors, et depuis a luy laissé par son pere en tiltre de souveraineté, nasquit, dis-je, pour la gloire des armes en l'honneur de l'Eglise, ce prince decedé digne surgeon de deux si grandes races, desquelles comme il receut le sang, aussi herita-t-il de leurs vertus : et comme deux rivieres se joignant font un grand et noble fleuve, ainsi ces deux maisons des ayeux paternels et maternels de ce prince, ayant mis ensemble leurs belles qualités en son ame, le rendirent accompli en tous les dons de la nature; pourquoy il pouvoit bien dire avec le divin Sage : *Puer autem eram ingeniosus, et sortitus sum animam bonam* (2). Ce fut une bonne rencontre à sa vertu d'estre en un sujet si capable; ce fut un bon rencontre à sa capacité de s'estre rencontré en une telle vertu.

Et pour l'extresme desir qu'il avoit de continuer en sa posterité cette sienne naturelle valeur, il choisit en mariage la princesse Marie, fille unique du grand et courageux prince de Martigues, lequel, pour le service de la religion et du roy, combattant à Saint-Jean-d'Angely les ennemys de l'Eglise, scella de son sang et trespas les progrès d'une vie tres-chrestienne, digne de la grande maison de Luxembourg dont il estoit, de laquelle sont sortis tant de grands et magnanimes empereurs.

Mais à la verité, je ne me fusse pas arrêté à vous ramentevoir (3) la gloire de ses predecesseurs, laquelle à mon advis est la moindre partie de la sienne, si luy-mesme n'en eust fait un grand cas pour s'animer à la vertu; car en la resolution qu'il prit d'aller en Hongrie, il alleguoit entre ses autres raisons, que ses predecesseurs paternels et maternels luy avoient laissé comme en heritage cette sainte volonté, et qu'ils le conduisoient par leur exemple, comme par la main, au chemin de ce voyage. Tellement qu'il m'a esté bienseant de parler de son extraction, quoyqu'il semble à plusieurs que la noblesse estant chose hors de nous, nos seules actions soient nostres.

(1) Louise de Savoye.

(2) J'estois un enfant bien né; et j'ay reçu une ame d'un bon naturel. (Sap. 8. 19.)

(3) Faire ressouvenir.

Et à la verité l'extraction sert de beaucoup, et a un grand pouvoir sur nos desseins, voire sur nos actions mesmes, soit pour la sympathie des passions que nous empruntons souvent de nos predecesseurs, soit pour la memoire que nous conservons de leur prouesse, soit aussi par la bonne et plus curieuse nourriture que nous en recevons.

Doncques le duc de Mercœur considerant qu'il y a autant de difference entre la vertu et la noblesse qu'entre la lumiere et la splendeur, l'une esclairant de soy, et l'autre d'emprunt, loüant Dieu d'avoir moyen de rendre ses actions plus exemplaires, il a tousjours eu soin de ne rien faire qui peust obscurcir ou amoindrir la grande splendeur que la generosité de ses ancestres luy avoit acquise; et en tant qu'il luy a esté possible, il l'a non-seulement conservée, mais de beaucoup augmentée.

S. Paul partage le devoir d'un chrestien en trois vertus : en la sobrieté que nous appellons temperance, en la justice et la pieté : *Ut sobriè, justè et piè, vivamus* (Tit. II, 12), dit-il ; la temperance au regard de nous-mesmes, la justice quant au prochain, et la pieté pour ce qui concerne le service de Dieu. Quant à la temperance, qui n'est autre chose qu'un retranchement de play-sirs et delices de ce monde, elle se treuve en ce prince au plus haut degré. Aussi n'ignoroit-il pas que les voluptez ne nous embrassent que pour nous estrangler, et que pour cela nostre ame ne doit point autrement regarder nostre corps que comme les fers de sa captivité. Il estoit donc des plus temperans en son vivre, attendu qu'il ne mangeoit que comme par force, et ne beuvoit presque que de l'eau.

Il ne fut pas moins temperant aux voluptez corporelles, dont il avoit borné l'usage dans les loyx d'un chaste mariage, et par le devoir que les princes ont de laisser çà-bas de la posterité; vertu rare en un siecle si depravé, en un aage si vigoureux, en un corps si beau et tant accomply, et en la commodité que la Cour et ses appas luy offroient. Pour moy, je tiens qu'il n'est pas plus difficile qu'un fleuve passe par la mer sans se saler, que par demeurer à la Cour sans y apprendre et pratiquer des mœurs corrompuës : il a pourtant vescu parmy le tumulte en repos, et au milieu des vices avec de tres-grandes vertus.

Ce prince s'est toujours monstré sobre en la possession de grandeurs et faveurs immenses dont le ciel l'avoit comblé, et n'en abusa jamais; car sa grande resputation, ny d'estre beau-frere du roy, ny la rareté des graces qui estoient en luy, ny les heureux succès de ses armes et desseins, ne le firent jamais

sortir des bornes de la modestie , ny abandonner la bien-seance d'une humble gravité, par laquelle il donnoit un accez esgalemment facile et gracieux aux petits et aux grands.

Il estoit sombre en ses recreations et passe-tems, qu'il rendoit compatibles et accommodoit aux devoirs de sa charge, les autres inutiles assemblées luy estant en extremes mespris. Bref, il ne touchoit la terre que des pieds, comme la perle se conserve pure et nette au fond de la mer, ne sortant jamais de sa coquille que pour recevoir sa nourriture de la rosée du ciel.

Tellement que le temps qui luy restoit pour son playsir, il l'employoit partie à l'oraison, et partie à la lecture des bons livres, au moyen de quoy il s'estoit acquis la cognoissance de trois sciences non-seulement bien-seantes, mais presque nécessaires à la perfection d'un prince chrestien; car il avoit une exacte cognoissance et pratique des mathématiques, que le fameux Bertius luy avoit enseignées (1). Il avoit aussi l'usage de l'eloquence, et la grace de bien exprimer ses belles conceptions, non-seulement en cette nostre langue françoise, mais mesme en allemande, italienne et espagnole, és quelles il estoit plus que mediocrement disert : et neantmoins il n'employa jamais son bien dire en choses vaines, ou, pour mieux dire, il ne voulut abuser de ce beau talent que Dieu luy avoit si liberalement desparty; ains il l'employa à la persuasion des choses utiles, louables et vertueuses. Et ce que je prise le plus, il estoit fort instruit en cette partie de la theologie morale qui nous enseigne les regles de bien establir la conscience. Telles occupations estoient ses menus playsirs. Ah! menus playsirs, que vous estes devenus grands, ayant fait naistre en ce prince le playsir de l'immortalité!

Or, que pouvoit-on attendre d'une telle moderation et temperance qui lui estoit naturelle, sinon une perpetuelle volonté de n'offenser personne, et de rendre à chacun ce qui luy appartient, qui est ce que nous appellons justice? Quand l'a-t-on jamais veu maltraiter ou offenser personne? Ses domestiques tesmoignent que c'estoit la douceur et patience mesme. Quiconque est doux à l'endroit de ses domestiques, l'est beaucoup plus envers les autres. Et de fait il n'employa jamais sa colere qu'en la guerre,

(1) Pierre Bertius naquit à Beveren, petit village de Flandres, le 14 novembre, en 1565. apprit les lettres grecques et latines en Angleterre, revint dans les Pays-Bas se perfectionner, et enseigna depuis avec reputation à Leiden et ailleurs. Il voyagea en Allemagne, en Pologne et en Bohême. puis revint à Leiden professeur pendant vingt-six ans. Chargé de la bibliothèque publique, il la mit dans l'ordre où elle est aujourd'hui. Il fut déposé pour avoir donné dans les sentiments d'Arminius chez ses remontrants. et fut obligé de sortir de Hollande. Il se fit catholique à Paris en 1620, et y mourut en 1629, ayant esté nommé par Louis XIII son cosmographe. Il fut enterré dans l'église des Carmes déchaussés.

ou pour maintenir le respect et l'honneur qui lui estoient nécessaires pour faire les grands services que le christianisme attendoit de luy ; en quoy il imitoit les abeilles, qui font le miel pour les amis, et piquent vivement leurs ennemis.

Il ne craignoit rien tant que de voir entrer en ses coffres ou des exactions indeuës, ou des deniers mal acquis, ou l'or du sanctuaire : au contraire, il en faysoit sortir beaucoup de bonnes et de belles aumosnes pour les pauvres, et de grandes libéralités pour les autres. Il ne s'attribuoit rien de ses richesses, que la puissance de les dispenser, sçachant bien que la lueur de l'or et celle de l'espée ne nous doivent non plus esbloüir l'une que l'autre.

Quant à l'honneur et le respect, il en rendoit soigneusement à un chacun ce qu'il sçavoit luy en appartenir, et n'en faisoit perdre à aucun, pour peu que ce fust, ny par medisance ny par outrage. Bref, il rendoit à l'Eglise beaucoup de reverence, au roy beaucoup d'honneur et d'obeysance, à son mariage beaucoup de fidelité, et aux princes une ouverte et agreable conversation, aux moindres une grande douceur et debonnaireté, à sa famille une grande affection, avec une paix et tranquillité admirables.

Quant à la pieté envers nostre bon Dieu, qui est le souverain bien de nostre ame, c'estoit le rendez-vous de toutes ses pensées, et le centre de toutes ses imaginations. A ce saint autel de la religion il avoit consacré son ame, voué son corps, dedié toute sa fortune, et pouvoit bien dire avec ce grand roy : *Deus, docuisti me à juventute mea* (1), *In te projectus sum ex utero* (2); car si nous considerons les desirs de la jeunesse, ce n'ont esté que les fleurs des fruicts qu'il a fait paroistre en son plein aage. La loüange d'avoir esté dès-lors tres-chrestienement eslevé, ne luy est point particuliere, mais commune à tous les princes et princesses ses freres et sœurs; tesmoins les années de virginité, de mariage et de viduité de Louise de Lorraine, tres-chrestienne et tres-pieuse reyne de France et de Pologne d'heureuse memoire, miroir de la pieté, et idée des princesses de nostre aage, de laquelle je vous ay veu, ô Paris, unanimement admirer la religion, humilité et charité. Tesmoins encore le tres-vertueux cardinal de Vaudemont, la vie duquel n'a esté qu'un recueil de toutes les vertus qu'on peut desirer en un grand prelat, aupres duquel je pourrois mettre M. de Verdun, si la loüange

(1) Mon Dieu, vous m'avez instruit dès ma jeunesse. (Ps. lxx, v. 47.)

(2) J'ay esté mis entre vos bras en sortant du sein de ma mere. (Ps. xxi, 41.)

des vivans, pour juste qu'elle puisse estre, n'estoit sujette au soupçon de l'interest et de la flatterie. Tesmoin aussi le comte de Chaligny, lequel ayant consacré le printems de ses plus belles années à la pieté, a peu apres rendu le fruit d'une tres-sainte mort au retour de plusieurs braves exploitz par luy executés, en la sainte guerre de Hongrie, sous la conduite et à l'imitation de ce sien frere.

Mais la loüange d'avoir si bien nourry ses premieres inclinations à la vertu, parmy tant de recontres et d'occasions, doit estre fort considerée en ce prince, veu que, comme nous avons desja dit, ny la Cour, ny la guerre, ennemyes jurées de la devotion, quoy qu'aydées des secrettes amorces de la jeunesse, beautéz et commoditez de cet excellent prince, ne peurent jamais rien gagner dessus son ame, laquelle il maintenoit tousjours pure parmy tant d'infections. Chose à la verité admirable, que l'on ne luy voyoit passer une journée sans oüyr la sainte messe, si une necessité extremes ne l'en empeschoit, sans dire l'office de Nostre-Dame et son chapelet, sans faire l'examen de sa conscience et le soir et le matin, mettant ordre, comme grand capitaine qu'il estoit, aux sentimens de son ame, pour la garder de la surprise de ses ennemys.

Mais je l'eusse bien voulu voir apres cette action, quand se representant la necessité de la mort, il baisoit plusieurs fois la terre, comme rendant hommage à celle, laquelle par apres és occasions de la guerre il bravoit, mesprisoit et fouloit à ses pieds. Ces exercices ordinaires luy servant comme d'une continuelle preparation à la communion, il n'oubloit pas aux festes solennelles de faire une entiere revuë de toutes ses actions, pour s'esprouver soy-mesme avec une severité extremes, à celle fin de recevoir plus dignement le tres-saint sacrement de l'Eucharistie auquel il avoit une devotion inestimable, se croyant beaucoup plus asseuré de la victoire en guerre, quand il rencontroit ou attaquoit les ennemys de l'Eglise; le jeudy, pour estre l'intition de ce saint sacrifice, ou bien le samedy, jour que nos peres ont destiné à l'honneur de Nostre-Dame.

Je laisse à part les confessions et communions qu'il faisoit allant à la guerre, puisque ceux qui s'exposent au danger du trespas sont obligez de se confesser et mettre en bon estat, s'ils ne veulent que la mort temporelle soit suivie de l'eternelle. Au surplus il vouloit que les choses sacrées, et particulièrement les parolles de la sainte Escriture, fussent tenuës en respect et devotion, et ne s'offensoit jamais tant que quand il oyoit tirer

en sens profane les mots que le Saint-Esprit a donnez pour nostre sanctification. Oüyr jurer et blasphemer le saint nom de Dieu luy estoit un mal insupportable. Bref, il pouvoit bien dire avcc cet autre prince : *Et anima mea illi vivet* (1). *Adhæsit anima mea post te* (2).

Mais où vays-je? Ne sçays-je pas en quel danger de naufrage je me precipite, me hazardant à de telles loüanges? Je cours bien encore une plus grande fortune, si je cingle en cette mer sans fond et sans fin des vertus et genereux exploitz de ce prince. Si je voguois, par maniere de dire, sur l'infinité de vos loüanges, ô grand Duc, j'aurois beau naviguer à voile françoise, je chercherois terre en vain : aussi suis-je si jaloux de vostre gloire, que je serois bien marry qu'on pust treuver quelque fin au los de vos merites.

Puisque vous attendez, Messieurs, que je continue, et qu'il le faut, je diray que quant à ses biens temporels, ils estoient tous dediés au service de la religion catholique : tesmoins les bastimens d'églises, monasteres, chapelles et services bastis et fondés, ores en l'honneur du Saint Sacrement, ores en l'honneur de la Vierge, de laquelle il estoit si devot, qu'il ne sçavoit jamais aupres de luy aucune eglise ou chapelle dediée à cette thresoriere de graces, qu'il ne la visitast, et n'y eslargist quelque aumosne. Il a basti à ses despens les monasteres des Peres Capucins et Minimes de Nantes, comme tres-devot aux bienheureux SS. François, desquels il avoit reçu plusieurs faveurs signalées, et nommement mademoiselle sa fille, qu'il obtint par l'intercession de S. François d'Assise. Il n'a pas peu obligé la Bretagne d'y avoir planté ces deux pepinieres de sainteté et pieté. Mais cecy estant à la vuë d'un chacun, comme aussi les aumosnes publiques que les grands font pour le bon exemple qu'ils doivent aux moindres, il faysoit plusieurs autres aumosnes secrettes de l'argent qu'il reservoit pour ses menus playsirs. Ce fut avec cette mesme devotion d'employer tous ses biens au service de Dieu, qu'il mena bon nombre de cavalerie à ses despens au premier voyage qu'il fit en Hongrie.

Je dy donc que, quelque jeune qu'il ayt esté, estant accompagné et doué des vertus susdites, il a tousjours fait recognoistre et remarquer en luy de grandes arrhes de sa pieté et prudence à venir : prudence tant requise en un chef de guerre, comme chacun sçait, attendu qu'elle est la memoire des choses passées, le jugement des futures, et la disposition des presentes.

(1) Mon ame vivra pour lui. (P's. xxii, 9.) — (2) Mon ame s'est attachée à vous. (P's. lxxii, 9.)

Que restoit-il donc à ce prince pour dedier à Dieu, sinon son corps et sa vie? Ce qu'il fit par le desir continuel qu'il eust dès sa tendre jeunesse de faire la guerre contre les infidelles : desir que Dieu luy a fait la grace d'assouvir avec la gloire que la Hongrie et tout le christianisme sçait et tesmoigne. Mais cependant, sitost que l'aage le luy permit, il ne laissa passer aucune occasion de s'employer aux armes, qu'il n'ayt embrassée avec beaucoup d'honneur et de merite, comme à la charge faite à Dormien contre les Reystres, en Brouage, à la Fere, et partout ailleurs, mesme au siege d'Issoire, où, commandant à l'une des batteries, il donna un signe tres-certain de sa grandeur future en la profession des armes. Depuis lequel temps jusques à ce qu'il alla chercher de nouveaux lauriers jusques à l'un des coings du septentrion, il s'est treuvé, selon la diversité des occurrences, en plusieurs sieges, assaillant et defendant; en diverses armées, rencontres et batailles, où Dieu l'a tellement favorisé, que jamais il n'a conduit aucune entreprise qu'elle n'ayt esté suyvie d'une heureuse victoire; dont j'aurois à dire de luy beaucoup plus de choses que le temps qui m'est prefix, voire que la vie d'un homme ne pourroit suffire à reciter : mais je ne puis sinon esbaucher et desseigner grossierement l'idée d'un genereux prince chrestien, que le grand duc de Mercœur a exprimée en soy-mesme par tant de vertus et de braves exploits d'armes qu'il a produits.

Et combien que je puisse dire icy en termes generaux et d'une haleine, qu'en toutes les parties de sa vie il a fait paroistre en luy toutes les qualitez qui se peuvent desirer en un grand prince pour le rendre parfait; toutesfois, pour parler plus distinctement, il me sera plus à propos de ne vous faire plus attendre la montre de la piece, laquelle comme elle a esté la derniere de sa vie, a aussi esté la plus glorieuse pour luy, la plus agreable pour sa memoire, et la plus utile à la republique chrestienne; et en laquelle, comme en une riche tapisserie, vous verrez la tissure d'autant de faits d'armes et de vertus, que l'œil de vos entendemens en sçauroit desirer.

Le croissant de Mahomet grossissoit si fort en Hongrie qu'il sembloit se vouloir rendre pleine lune, et sous sa maligne influence faisoit dechoir nos forces et presque nos courages. On ne parloit plus que des progrès de l'armée turquesque et de son cimenterre, quand le vray Soleil de justice suscita ce vaillant et genereux prince, qui, volontairement et librement, je ne diray pas seulement de gayeté, mais encore de pieté de cœur, part de

son pays, et, comme un autre Machabée, se rend en l'armée chrestienne au commencement du mois d'octobre, l'année 1599. Et sçachant que l'ennemy s'approchoit avec une armée de cent cinquante mille hommes pour assieger Strigonie, ville tres-importante, il l'alla incontinent visiter, et l'asseura si bien de sa presence (par l'offre qu'il fit de s'y enfermer, et l'ordre qu'il donna pour la conservation des forts qu'on estoit sur le point d'abandonner) que les ennemys estant advertys de son arrivée et resolution, changerent de dessein, et tirerent droit contre nostre armée, à la teste de laquelle ils treuverent tout aussi-tost ce grand prince, qui leur eust fait dés-lors ressentir les effects de sa presence, s'il eust eu autant de pouvoir et de commandement en l'armée chrestienne qu'il y en a eu depuis, ainsi qu'il fut reconnu par la perte des occasions qui, selon son advis, devoient estre embrassées.

Dequoy l'empereur bien adverty desira le voir; si qu'il luy fit prendre le chemin de son retour par Pragues, où il le receut avec fort grand accueil: et ayant reconnu par ce premier essay l'excellente valeur et prudence de ce prince, il le fit son lieutenant general, et luy en envoya les patentes jusques en cette ville de Paris, où il estoit de retour de son premier voyage. Avant que de les accepter, il les presenta au roy, à l'obeyssance duquel il avoit tant voué d'affection et de service, qu'il n'estimoit rien d'honorable que ce qui seroit autorisé de ses commandemens. Sa Majesté, comme tres-chrestienne, luy permit d'accepter cette charge si belle et si digne du nom françois.

Nostre nouveau general va doncques en Hongrie pour la seconde fois, et tira droit à Vienne, et de là à Javarin, où estoit l'armée chrestienne composée seulement d'environ treize mille hommes, où il fut receu et recognu lieutenant general de l'empereur, et mis en possession de sa charge par l'archiduc Matthias, frere de l'empereur. O journée bien-heureuse pour la Hongrie, et pour toute la chrestienté!

A peine estoit-il arrivé, que voyant Canise assiegée de six ou sept vingt mille Turcs, apres avoir soigneusement mis ordre à tout ce qu'il jugeoit à propos pour son dessein, et surtout ayant tiré promesse des princes et seigneurs du pays, qu'il auroit la commodité des vivres necessaires pour l'entretienement de son armée, la teste eslevée en la confiance qu'il avoit en son Dieu, il la baissa par apres contre l'ennemy; s'achemine contre cette puissante armée, et de son premier effort en emporte une partie qui l'attendoit avec force canons sur les avenuës et passages en un

lieu fort avantageux pour l'ennemy, et où il s'estoit fort bien retranché. Le champ de bataille, les canons, les drapeaux demeurent neantmoins aux nostres pour la bien-venuë de ce grand general, dont le Turc estonné de se voir battu d'un si petit nombre de chrestiens, eust indubitablement levé dès l'heure le siege, si la nuit avec son obscurité n'eust empesché le progrès des armes de ce grand conducteur.

Le jour suyvante le Turc voulant recouvrer ce qu'il avoit perdu, ne fit qu'augmenter sa honte par la perte qu'il fit de sept mille autres Turcs, et d'un fort où l'on trouva treize autres pieces de canons qui servirent depuis contre l'ennemy pendant sept jours entiers que nostre general garda le champ de bataille qu'il avoit gagné, lequel il eust conservé davantage, si la necessité des vivres qui survint par la faute de ceux du pays qui manquerent à leur promesse, n'eust donné sujet aux gens du conseil de l'empereur, et à toute l'armée, de le presser, voire contraindre, par leur importunité, de se retirer; ce que neantmoins il ne voulut faire qu'ils ne luy eussent donné leurs advis signez. Si que l'on peut bien dire que si ce grand general eust esté secouru de vivres par ceux qui le devoient faire, comme il secouroit la ville par ses armées, elle eust indubitablement esté conservée : *Et nunc, Trojas, stares; Priamique arx alta, maneres* (1); puisque pendant tout le temps que nostre armée demeura en ce champ de bataille (qui n'estoit esloigné de la ville que d'une portée de canon, et que d'une mousquetade du camp et retranchement de l'ennemy) il ne fut fait aucun effort, ny tiré un seul coup de canon contre la ville.

Mais, mon Dieu, qu'il faisoit bon voir ce grand general demeurer à la queuë de son armée, qui estoit presque destituée de tous ses autres chefs, et reduite à six ou sept mille hommes, la faim ayant fait retirer le reste, et amuser le Turc par escarmouches, pendant qu'elle faysoit sa retraite l'espace de cinq à six lieuës, et jusques à ce qu'il l'eust entierement degagée d'une grande quantité de mauvais passages, combattant tantost à pied, tantost à cheval; se trouvant ores (2) en teste de l'avant-garde, ores à la queuë de l'arriere-garde, faisant l'office non-seulement de general, mais de marechal de camp, de general d'artillerie, de sergent-major, de colonel : et bref, ayant luy seul sur les bras le

(1) Maintenant, ô Troye, vous subsisteriez. et vous, haute forteresse de Priam, vous ne seriez pas encore destruite.

Une autre édition porte :

Trojaque, nunc stares, etc. (Virg., *Æneid.* l. II, v. 56.)

(2) Quoique, *sed, tamen.*

faix et charge de cette si perilleuse et tant admirable retraite en laquelle il se treuve plusieurs fois aux mains et meslée, donnant secours aux siens, signamment en une assistance fort remarquable qu'il donna a son arriere-garde, laquelle s'en alloit desconfite par la furieuse charge de cinquante mille chevaux turcs, quoy que courageusement combattus par le vaillant comte de Chaligny sous les heureux auspices de son frere et general, qui le secourut enfin si à propos, que les Turcs battus et repoussez firent les premiers une autant honteuse retraite que celle de nostre armée fut glorieuse pour avoir esté faite avec une poignée de gens, que nostre general sauva et garantit heureusement des efforts d'une si effroyable multitude, avec le butin de plusieurs pieces de canon.

Au retour de cet exploit, estant arrivé à Vienne au mois de novembre, l'empereur le retint tout l'hyver et rompit le dessein qu'il avoit de venir visiter les siens en France, afin de s'en servir et prendre avec luy les résolutions de ce qu'il falloit faire pour l'année suyvante : en laquelle environ la fin d'aoust ce prince mit aux champs son armée qui pouvoit estre de dix-sept ou dix-huit mille hommes, et tira droit à Comor; et peu après faysant courir le bruit d'aller assieger Bude, après avoir usé de plusieurs beaux stratagemes, enfin il se logea devant la ville neufve et à la portée du canon d'Albe-Royale, ville principale de la Basse-Hongrie; saisit toutes les avenuës, s'y retranche et dresse sa batterie, et l'attaque si furieusement de tous costez, se mettant luy-mesme, avec cinquante chevaux-legers françois, à la teste d'un regiment d'infanterie si à propos et si vaillamment, faysant office de capitaine et de soldat tout ensemble, que les ennemys, après avoir longtems rendu combat, perdent enfin autant de leur courage que nostre general en donnoit aux siens, qui le voyant à leur teste, forcent l'ennemy et le menent battant jusqu'à la porte de la vieille ville, les murailles de laquelle ayant luy-mesme reconnuës, et depuis fait battre jusques à ce qu'il y eust breche raisonnable, il presente l'assaut qui fut bravement soustenu par les assiegez, jusques à ce que ce grand prince se presentant avec ses gentils-hommes armez de toutes pieces, anima tellement les assaillans, que l'ennemy fut contraint d'abandonner la breche, et se treuva si fort pressé, qu'une grande quantité de Turcs se precipita dans les fossez, et l'autre partie se retira dans les maisons où estoit leur poudre, auxquelles ayant mis le feu par desespoir, il firent mourir plusieurs des nostres avec eux. Le bascha qui y commandoit et qui s'estoit retiré dans

le palais avec mesme dessein, ayant demandé et obtenu la vie pour luy et pour les siens, demeura prisonnier, et par mesme moyen grande quantité de chrestiens qui estoient prisonniers dans la ville, reçurent liberté par la main de ce brave vainqueur, lequel ayant asseuré les affaires de cette grande ville, y laissa Steremberg, colonel allemand, et s'en esloigna d'une ou deux lieuës pour rafraischir son armée, et attendre celle de l'ennemy, qui s'approchoit pour l'attaquer ou reprendre la ville.

C'est ainsy, Messieurs, que ce grand guerrier, autant digne d'estre surnommé Mars que Merccœur, n'entreprenoit pas ce qui estoit facile, mais facilitoit ce qu'il entreprenoit : ce que je dy pour l'importance et force d'Albe-Royale, en laquelle autrefois les rois de Hongrie estoient couronnez et ensepulturez; place si forte, que le grand Soliman amena en personne deux cent mille hommes pour la prendre, et si ne s'en put rendre maistre qu'après un siege de trois mois, et par composition, il y a environ soixante ans, durant lesquels elle a tellement esté fortifiée, que trois divers sieges d'armées chrestiennes y ayant esté longtems, n'en ont rapporté que de la perte et du dommage jusqu'à ce que nostre trepassé, qui estoit de la race de ceux par lesquels si souvent *salus facta est in Israël* (1), comme il est dit des Machabées, y porta son espée, son courage et sa prudence pour s'en rendre heureusement le maistre en moins de douze jours, Dieu luy ayant reservé cette conquête, et la delivrance des os sepulchrés des anciens rois de Hongrie, avec lesquels il avoit l'extraction commune de la grande maison de Saxe.

Or l'ennemy s'approchoit, faysant demonstration de tirer droit à Albe-Royale pour la reprendre, comme il en avoit l'ordre et pensoit le pouvoir aysement faire, d'autant que les munitions de guerre et les vivres avoient été presque consommez par le feu, et une grande partie des murailles ruinée tant par la batterie des nostres que par les mines des siens. Mais nostre general le sçachant fit aussi de son costé rapprocher son armée, et ayant pris avec soy environ six vingts chevaux françois, s'avança jusques dans la ville de laquelle il ne pouvoit abandonner le soing, pour la visiter et asseurer : mais il n'y fust pas plutost qu'elle fut investie de huit mille chevaux, suyvis d'un gros de six vingt mille hommes. Nostre general fit bien faire plusieurs sorties par lesquelles plusieurs Turcs furent prisonniers : mais cependant cette effroyable armée se loge entre la ville et nostre armée, laquelle n'estoit presque plus qu'un corps sans ame, estant privée de la presence de son

(1) Par lesquels Dieu a sauvé si souvent Israël. (I. Mach., v, 02.)

general, lequel neantmoins ne la laissa gueres en cet estat ; car ayant donné bon ordre aux affaires de la ville, voilé et favorisé de la nuict il sort, et se vint rendre parmy sa chere troupe, de laquelle il fut reçu, et notamment de l'archiduc Matthias, avec une joie inestimable qui fut aussi suyvie de braves et signalez exploits.

Il me seroit, à la verité, du tout impossible de vous représenter par parolles la valeur et prudence avec laquelle ce prince attaquoit par escarmouches l'armée des ennemys, desengagant ceux qui s'engageoient temerairement, regagnant les forts occupés par les Turcs, faysant paroistre pendant dix-sept jours entiers que les deux armées furent presque en continuel combat un parfait assèmlage de toutes les parties requises en un grand chef d'armée, et principalement en trois grandes journées és quelles il combattit si heureusement, qu'il y gagna plusieurs canons, et fit un carnage des Turcs des plus sigalez qui se soit fait en nostre aage ; auquel entre plusieurs autres chefs, Mechmet Ticaïa bascha, le bascha de Bude, et Caiaïe demeurèrent morts, desquels les testes furent envoyées pour estre baillées en eschange de plusieurs chrestiens : apres lequel exploit nostre armée demeura six jours à la campagne ; et le grand duc de Mercœur, ne voyant plus aucun ennemy autour de luy, vint avec le merite de mille palmes et d'autant de lauriers en la ville de Vienne, où il fut receu avec la joye, les acclamations et benedictions que l'on peut penser, et avec autant d'appareil que l'on eust sceu faire pour l'empereur en cas pareil.

Mais apres la victoire de tant d'ennemys ce grand prince ne fust pas pourtant vaincu de la vanité, laquelle bien souvent est victorieuse des autres vainqueurs. Il sçavoit que les fruicts des belles et saintes actions c'est de les avoir faites, et que hors de la vertu il n'y a point de loyer digne d'elle : c'est pourquoy il n'en desiroit point d'autre que la gloire de nostre Dieu ; ce qu'il monstroit bien clairement és lettres qu'il escrivoit à madame sa femme ; car il mettoit tant de soin de rapporter à la seule gloire de Dieu les heureux succès de ses armes, qu'il sembloit mesme n'en vouloir pas estre estimé l'instrument ; signe certain d'une vraye humilité, et non point affectée, puisqu'il la prattiquoit à l'endroit de celle qui n'estoit qu'un autre luy-mesme.

Voilà donc quelque chose que ce grand general a fait en Hongrie ; car de vouloir dire tout, ny le temps, ny ma voix, ny le lieu ne le permettent pas : ce sera le sujet de quelque grand maistre, lequel tout glorieux de l'heureuse rencontre

d'un si riche sujet, pourra, comme un autre Maron, dire au commencement de son œuvre : *Arma virumque cano* (1).

Mais cependant imaginez-vous avec moy, je vous supplie, un prince étranger en un pays lointain, en une armée composée de si grande diversité de nations, et de laquelle la moindre partie estoit françoise. Considerez aussi le credit qu'il s'estoit acquis : voyez l'archiduc, frere de l'empereur, sous sa conduite : pensez aux grands faits d'armes qu'il a executez en si peu de temps : ressouvenez-vous de la puissance de l'ennemy qu'il a defait, de l'inegalité de ses forces avec la monstrueuse multitude des Turcs ; et vous admirerez l'immensité des merites de ce prince, mais plutost de ce grand miracle, duquel nous devons bien tous remercier le grand Dieu des armées qui a voulu deffaire ces ennemis par le bras de ce prince, prenant en main la justice de sa cause.

Considerez comme avec treize mille hommes il attaque et surmonte cent cinquante mille Turcs, renouvelant les miracles des anciens capitaines Josué, Gedéon, David, les Machabées, Godefroy, S. Louis, Scanderberg, et du bon comte de Montfort. Aussi ce prince renouvelloit la façon chrestienne de venir au combat ; car il n'y entroit jamais qu'après avoir demandé le secours de celui duquel il conduisoit les armées, auquel il faisoit tousjours de saints vœux qu'après le succes il rendoit fort religieusement. Il avoit tousjours en son armée des Peres Capuciens, lesquels portant une grande croix, non-seulement animoient les soldats, mais aussi après la confession generale (2), que tous catholiques faisoient en signe de contrition, ils leur donnoient la sainte benediction. Mais surtout c'estoit une chose belle de voir ce general exhorter ses capitaines à la constance ; leur remontrer que s'ils mouroient, ce seroit avec le merite du martyr ; et parler à chacun en sa propre langue, françois, allemand, italien. Quelles merveilles, si telles armées sont suyvies de si grands effets ! A la verité, Guillaume Tyrien dit que les exploits de Godefroy estoient entierement semblables, et qu'ils procedoient d'une pareille conduite.

Dieu avoit donné à ce grand prince un cœur plein de valeur, un courage invincible. De peur que ce courage se relaschast par le repos, il l'a exercé depuis son enfance jusques à la fin par des labeurs et dangers continuels, avec tel heur neantmoins que

(1) Virgile a commencé ainsi son *Énéide* : Je chante les armes victorieuses et la valeur du heros troyen qui vint le premier s'establir en Italie, et faire la conquête du Latium, après avoir essuyé mille traverses sur mer et sur terre par la colere des dieux et la jalousie de Junon.

(2) Le *Confiteor*.

tant de hazardeuses secousses ne luy ont esté qu'une école de vertu et une occasion de gloire. Et semble certainement, à voir le progrès de sa vie, que Dieu luy ayt excité expres ces exercices, et qu'enfin il y eust appelé tant de sortes de nations pour tesmoins, à celle fin qu'elles y remarquassent le spectacle d'une extrême valeur et d'un extrême bonheur.

Ah! que les François sont braves quand ils ont Dieu de leur costé! qu'ils sont vaillans quand ils sont devots! qu'ils sont heureux à combattre les infidèles! *Leo qui omnibus insultat animalibus, solos pertimescit gallos* (1), disent les naturalistes. C'est grand cas que la presence de ce capitaine françois ayt peu arrester la course des armes turquesques, et qu'à son aspect leur lune se soit esclipsée. Je m'en resjoüys avec vous, ô belle France! Et loué soit nostre Dieu, que de vostre arsenal soit sorti une espée si vaillante, et que l'empire soit venu à la queue d'un lieutenant general à la Cour de vostre grand roy, à qui c'est une grande gloire d'estre le plus grand guerrier d'un royaume duquel sortent des princes qui, au reste du monde, sont estimez et tenus les premiers. Aussi plusieurs estiment que ce sera un de vos roys, ô France, qui donnera le dernier coup de la ruine à la secte de ce grand imposteur Mahomet.

Enfin donc ce grand prince, apres avoir tant soustenu de travaux pour la foy, et fait tant de dommages à l'ennemy d'icelle, passa de Vienne à Pragues où il prit congé de l'empereur, desirant revenir en France visiter les cheres arrhes qu'il y avoit laissées. Mais estant à Nuremberg, il fut saisi d'une fièvre pestilente, laquelle jettant le pourpre luy fit cognoistre dès le troisieme jour qu'elle devoit finir ses peines et labeurs, et qu'elle luy serviroit de barque pour passer le trajet de cette mortalité. Mais parce que la vie doit estre comme une image dont toutes les parties doivent estre belles, et que la conclusion est la plus remarquable partie de l'œuvre, voyons un peu, je vous en supplie, quelle fin eut une si belle vie.

A la verité c'est une tromperie par trop affectée qu'une oubliance volontaire de ce passage, puisque la nature ne fait grace à personne de sa necessité. C'est pourquoy l'homme prudent ordonne chaque journée comme devant estre la dernière de sa vie; laquelle ne doit estre qu'une continuelle disposition à faciliter ce passage; duquel ce grand prince se voyant proche,

(1) Cela signifie à la lettre : Le lion qui affronte tous les animaux ne craint que les coqs. Mais il y a une equivoque dans le mot *gallos*, qui veut dire coq et François. Ainsi le passage latin veut dire que le Turc, que l'on peut comparer à un lion, et qui en veut à tous les peuples, ne redoute que les François.

après l'avoir tant et tant attendu, il n'eut pas beaucoup de peine à s'y resoudre et à se resigner entierement; car ne sçachant où cette heure l'attendoit, il l'attendoit partout. Et pource, la voyant proche : « Or sus, dit-il, loüé soit eternellement en la terre » comme au ciel mon Dieu, mon Createur : me voicy arrivé par » sa grande misericorde à la fin de cette vie mortelle. Sa toute » bonté ne veut pas que j'arreste plus longuement parmy tant » de miseres. Je luy avois fait vœu d'aller à sa sainte maison » de Lorette pour y honorer la grandeur de sa Mere; mais puis- » qu'il luy plaist, je changeray le dessein de mon voyage pour » honorer au ciel celle que je desirois honorer sur la terre. » Et sur ce sujet il dit un monde de belles et pieuses parolles. Puis se ressouvenant qu'il laissoit à madame sa femme une jeune princesse, son unique fille, pleine de bonté naturelle et de tous les signes qui peuvent présager une excellente vertu, il s'en consola, et se resjoüyt en soy-mesme de luy laisser ce gage de leur saint mariage, et reciproquement de laisser à sa fille une dame et mere, sous la douce et vertueuse conduite de laquelle elle ne pouvoit qu'esperer de surgir au port qu'il desiroit.

Après lesquels ou semblables discours il demanda de pouvoir oüyr la tres-sainte Messe. Mais parce qu'il n'y a aucun exercice de la foy catholique à Nuremberg, l'on luy denia ce dernier bien qu'il desiroit plus que tout autre, toutesfois avec mille protestations et excuses, et entre autres que le mesme avoit esté refusé à la reyne Elisabeth quand elle vint en France. Neantmoins pour tesmoigner le respect que son merite avoit acquis sur tous ceux qui se disent chrestiens, il fut permis à son aumosnier d'aller prendre le tres-saint Sacrement et Viatique en quelque eglise catholique pour luy apporter; et particulièrement d'autant qu'il avoit resolu de se faire porter hors de la ville pour l'aller recevoir, quand mesme il eust dû avancer son trespas, tant il desiroit estre refectionné de cette viande celeste et divine. L'aumosnier ayant donc pris ce gage sacré de nostre redemption au lieu le plus voisin qu'il put, l'apporta à ce prince malade, lequel l'attendoit avec une devotion et des soupirs ineffables. Il ne l'eut pas plutost veu, que tout languissant et foible de corps, mais fort et ferme d'esprit, ayant plus de foy que de vie, il se jetta hors de son lit, et se prosternant en terre, il adora son Sauveur, plein de larmes, de parolles devotes, et de mouvemens religieux, lui presente son ame et luy dedie son cœur, puis le reçoit avec toute l'humilité et la ferveur que sa grande foy luy peut suggerer en ce dernier passage. Et comme

l'on voit que le mouvement naturel est toujours plus fort en la fin qu'au commencement, aussi sa devotion et pieté en cette dernière action fit tout l'effort de ses saints mouvemens. Il vescu jusques au treiziesme jour, auquel il rendit en paix, et envoya son esprit à Dieu inmedialement apres avoir prononcé ces divines parolles : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum : redemisti me, Domine Deus veritatis* (1).

Quand je dy que le duc de Mercœur est decédé, je dy aussi un grand duc et grand prince; mais ce qui est plus que tout cela, et où le monde ne peut atteindre, je dy ensemble un grand selon Dieu, grand en foy et religion, grand en vertu et prud'homie, grand en douceur et debonnaireté, grand en merites et bienfaits, grand en prudence et en conseil, grand en reputation et honneur devant Dieu et devant les hommes, grand en toutes sortes de manieres. Je dy le duc de Mercœur un des remparts de la chrestienté, un des boulevards de l'Eglise, un des protecteurs de la foy, guidon du crucifix, terreur des Musulmans et Mahometans, support des affligez, exemplaire de charité, bref, la benediction de son siecle. O trespas, que tu nous privés de grandes choses! si nous croyons le desir des siens, voire de tous les gens de bien, ce grand prince a fort peu vescu : si nous mesurons la grandeur de ses actions, il a assez vescu : si nous mesurons la misere du temps, il a trop vescu : si nous regardons la memoire de ses beaux exploits, il vivra eternellement.

Heureuse fin pour le concours de toutes les vertus susdites, qui, comme vrayes amyes, quand les forces de la nature, quand les grandeurs et toutes les choses l'ont quitté, ne luy ont pas failly au besoin, se rencontrant toutes ensemble pour luy faire ce dernier office. Et comme il advient en un grand fleuve dont l'embouchure est estroite, qu'avec plus d'impetuosité il se degorge en la mer, ou à l'arbre qui veut mourir, que pour la dernière fois il porte du fruict plus que l'ordinaire, les vertus qui auparavant faysoient en luy leurs fonctions à part tant qu'il a vescu en ce monde, se sont icy jointes ensemble pour lui faire dire avec S. Paul : *Cum infirmor, tunc potens sum* (2); pour marcher au devant de luy, et luy servir de fanal dans les tenebres du trespas; et pour faire que cet arbre, sur les rameaux duquel tant d'oyseaux ont reposé, et à l'abry duquel tant d'animaux ont repeu, tombant du costé du midy, c'est-à-dire en estat de grace

(1) Seigneur, je remets mon esprit entre vos mains : vous m'avez racheté, Seigneur, Dieu de verité. (Ps. xxx, v. 6.)

(2) Lorsque je suis foible et malade : c'est alors que je suis fort. (II. Cor. 12. 10.)

et de gloire, y demeure eternellement. Heureux eschange de gagner l'eternité par la perte de si peu d'années!

Que vous semble-t-il maintenant, Messieurs, de la vie et du decés de ce prince? Sa vie merite-t-elle pas d'estre celebrée par des louanges immortelles? Vous est-il advis qu'il faille regretter le trespas de celuy qui a si bien vescu? Il a reçu la mort de bon cœur, et vous en voulez detester la nouvelle? Non, non; quiconque vous a dit qu'il estoit mort, vous a trompez : ceux qui ont si bien vescu ne meurent jamais. Laissez pleurer David sur la mort de son Absalon, lequel est mort reprové. Mais consolez-vous sur le trespas de ce prince qui n'est pas mort, mais sauvé de la mort. Ne pensez plus à sa vie pour regretter sa mort, mais pensez plutost à sa mort pour regretter sa vie : de laquelle si vous voulez avoir une perpetuelle idée devant les yeux, et en conserver un brief memorial, ressouvenez-vous de sa devise : *Plus fidei quàm vitæ* (1).

Il eut à la verité tousjours plus de foy que de vie : car sa foy fust tousjours maistresse de sa vie. Il ne vivoit que de foy; son ame estoit la vie de son corps, sa foy la vie de son ame. Voyez qu'il ne vit qu'à mesure que sa foy le luy permettoit, sobre, juste et devost. Voyez qu'il ne fait la guerre que selon que la foy le luy suggere, pour la religion et l'Eglise, en vœux et devotions. Mais il nous a laissé cette sainte devise qu'il a tant chérie en ce monde, montant en l'autre; car le mot est bon pour avoir le passage au ciel, mais il ne se peut dire dés qu'on y est entré. Vous ressouvient-il pas du bon Elie? Le chariot ardent l'enleve, et le transporte au ciel; mais il laisse tomber son manteau pour son disciple Elisée. Quiconque est entré dans les saints domiciles de la felicité, ne peut avoir le manteau de la foy; car tout y est decouvert : la clarté y est si grande, qu'on n'y peut rien croire, d'autant qu'on y voit tout. Au lieu donc que ce prince disoit estant icy : « Plus de foy que de vie, » maintenant il chante pour cantique : « Tout de vie, et point de foy. » Voilà donc la devise de ce vaillant et genereux prince, qu'il nous laisse icy-bas. Hé! qui sera ce courageux Elisée qui la recueillera? Qui sera ce brave prince qui, marchant sur les pas de ce grand conducteur d'armée, avec plus de foy que de vie, poursuivra les victoires qu'il a si bien commencées contre les ennemys du crucifix? Permettez-moy que je vous expose une mienne pensée. Si l'esprit de ce prince a quelque soin de nous, comme il n'en faut pas doubter, je crois que c'est prin-

(1) Plus de foy que de vie.

cipalement pour le desir, qu'il a que quelqu'un luy succede qui puisse comme luy porter pour sa devise : « Plus de foy que de vie ; » car au reste quel soin peut-il avoir pour ce qui est au monde ? De madame sa femme ? Et quoy ! ne sçait-il pas qu'estant vertueuse et devote, elle se sçaura bien consoler en Dieu ? De mademoiselle sa fille ? Et quoy ! ignore-t-il pas qu'elle a une dame et mere qui suppléera le manquement du pere ? De l'honneur de sa maison ? Mais il a laissé tant de grands princes qui le sçauront bien maintenir, voire accroistre, mesme à la faveur de ce grand roy qui luy a rendu tant de tesmoignages de ses merites pendant sa vie, et tant d'honneur à sa memoire apres sa mort. Non, croyez-moy, je vous supplie, qu'il n'a point de plus grand soucy que celuy que je dy.

Il semble que je le voy nous arraisonnant avec une grace celeste presque en ces termes : *Quis consurget mihi adversus malignantes ? aut quis stabit mecum adversus operantes iniquitatem* (1) ? Je suis maintenant en cette vie heureuse où la foy n'arrive point, où il n'y a plus d'esperance ; car la clarté a chassé la foy, et la joüissance a banny l'esperance. Je vois ce que j'ay creu ; je tiens ce que j'ay esperé : mais la charité m'accompagne, laquelle me fait tousjours desirer l'exaltation de l'Eglise, et l'extermination de ses ennemys. Hé ! ne se trouvera-t-il personne qui veuille entreprendre de combattre pour la gloire de mon Dieu, et qui d'une ame courageuse reprenne mes brisées à la poursuite d'une si sainte entreprise ?

Mais encore me semble-t-il qu'il vous parle madame sa treschere veufve, et à vous, messieurs ses parens, et qu'il vous dit ces paroles : Regardez où je suis, je vous supplie : je suis au lieu que j'ai tant desiré, auquel je me console en mes travaux passez qui m'ont acquis cette gloire presente ; pourquoy ne vous consolez-vous avec moy ? Quand j'estois avec vous, vous faysiez profession de vous resjoüyr avec moy de toutes mes consolations, mesmement des caducques et illusoires : hé ! ne suis-je pas tousjours celui-là ? Pourquoy vous affligez-vous donc de mon trespas, puisqu'il m'a donné tant de gloire ? Non, je desire de vous toute autre chose que ces regrets : si vous avez des larmes, gardez-les pour pleurer vos pechez et les malheurs de vostre siecle.

Pour moy je le considere en cet estat ; car encore que je m'imaginer que ce grand prince a esté pecheur au moins comme le sont ceux qui tombent sept fois le jour, et qu'à l'adventure il a eu

(1) Qui s'eslevra avec moi contre les meschans ? qui se joindra à moy contre ceux qui commettent l'iniquité ? (Ps. xciii, v. 18.)

besoin de quelque purgation selon la severité du juste jugement divin, si est-ce que d'ailleurs considerant sa belle vie : hélas! dis-je, est-il possible que celui duquel Dieu s'est servi pour delivrer tant d'ames de la captivité des infidelles, soit encore privé de la joüissance de la pleine et triomphante liberté?

Que si neantmoins le secret inscrutable de nostre Dieu vous avoit encore confiné, ô devost et genereux esprit, pour quelque tems au sejour de purgation, voicy que nous vous donnons nos prieres et oraisons, nos jeusnes et nos veilles, et tout ce que nous pouvons, et surtout ces saints sacrifices, afin qu'ils vous soient appliquez. Nous vous donnons tous nos vœux et souhaits. Dieu vous reçoive en son saint domicile, ô belle ame! Dieu exauce les prieres de tout le christianisme, lequel, joignant ses vœux aux nostres, conspire en cette voie pour vous. Dieu donne sa paix à celui qui a tant combattu pour deffendre la nostre! Dieu donne son paradis à celui qui a conservé les maisons de tant de chrestiens! Dieu donne son temple celeste à celui qui a tant preservé d'eglises en terre! Dieu reçoive en la cité de Jerusalem triomphante celui qui a tant combattu pour la militante! Et Dieu donne à tous ceux qui font de telles prieres pour l'ame de ce grand prince la grace de sa sainte paix et de son eternelle consolation! Ainsi soit-il.

DIEU SOIT BENY.

FRAGMENTS INÉDITS.



I.

POUR LE JOUR DE LA CONCEPTION DE NOSTRE-DAME.

(8 decembre.)

LE temps et le loysir que le tracas du monde nous oste, sera cause que je vous entretiendray fort simplement et familièrement ; aussi me semble que les choses en sont meilleures.

En premier lieu, il faut savoir qu'il y a deux sortes de festes, les unes que l'Eglise nous commande, les autres qu'elle nous recommande, comme celle qui se fait aujourd'huy. Or, les festes nous sont commandées, afin de rendre à Dieu l'honneur, le culte et l'adoration que nous luy devons comme à nostre souverain Seigneur ; celle d'aujourd'huy n'est pas commandée, mais bien recommandée, et pour nous inviter à la devotion et solemnité de cette feste, l'Eglise, comme mere charitable, nous donne des indulgences, et il se fait mesme des confreries à cette intention. Saint Hierosme et saint Bernard nous y convient dans le Breviaire et l'homelie de ce jour.

Mais disons un mot pour l'instruction de tous les Chrestiens, de l'abregé de nostre foy, avant que d'entrer plus avant en nostre discours. Il faut sçavoir premierement, qu'en nostre foy il y a quatre parties : la premiere, ce que nous devons croire ; la seconde, ce que nous devons esperer ; la troisieme, ce que nous devons aymer ; la quatriesme, ce que nous devons pratiquer.

Or, la premiere est le Symbole des Apostres : il est appellé Symbole des Apostres, à cause que tous l'ont composé, et en iceluy (1) est contenu tout ce que nous devons croire ; et bien qu'il n'y soit pas tout par le menu, si est-ce (2) que tout y est en gros : comme par exemple il n'est pas dit dans le *Credo* qu'il y ayt des anges, et neantmoins c'est une verité que nous treuvons en l'Ecriture, laquelle nous croyons, et que mesme ils sont employez en des ministeres çà-bas (3) en ce monde ; et c'est cela qu'ont voulu dire des reveurs heretiques que le saint sacrifice de la Messe n'y estoit pas compris, ce qu'ils ont voulu dire, les miserables, pour voir si quelqu'un auroit l'esprit si foible que de croire leurs reveries : car, mes cheres ames, je vous diray qu'il y a cent ar-

(1) Lui. — (2) Encore est-il. — (3) Ici-las.

tibles en nostre foy qui ne sont pas contenus dans le Symbole, que pourtant les Chrestiens doivent croire; et ne faut pas dire, Je me contente de croire ce que l'Eglise croit, et demeurer ainsi en cette ignorance crasseuse. Et pour ce que nous devons esperer et demander, il est tout contenu dans le *Pater noster*, ou autrement l'Oraison dominicale, que Nostre-Seigneur nous a laissée; et tout ce que l'on sçauroit esperer ou demander est compris et se treuve en ses sept demandes.

Pour la troisieme et quatrieme, nous avons les Commandemens de Dieu et de l'Eglise, où nous sommes instruits d'aymer Dieu et le prochain, et de ces deux commandemens dependent toute la loy et les prophetes, et les autres qui suivent dans le Decalogue, et ceux de l'Eglise, lesquels ressemblent à un bel arbre, ou bien à l'oranger, lequel, en toute saison, est tousjours verdoyant. Et de fait, l'on voit en Italie et en Provence, le long des rivages, ces beaux orangers, qui en toute saison sont garnis de leurs feuilles, de leurs fruicts et de leurs fleurs; car l'oranger est tousjours en mesme estat sans se fletrir jamais : ainsi de mesme l'Eglise a ses feuilles, qui sont les ceremonies, et ses fleurs qui sont ses actions, et ses fruicts qui sont les bonnes œuvres et bons exemples qu'elle donne au prochain.

Or, venons à nostre second poinct qui est, comme vous sçavez, que Dieu estant esprit pur et libre, et voulant faire quelque chose hors de luy-mesme, il crea Adam et Eve en estat d'innocence et justice originelle, et de plus leur laissa leur franc arbitre, accompagné de toutes les prerogatives et privileges de graces qui se puissent desirer. Mais Lucifer voyant cette nature si excellente, que fit cet esprit de revolte? il ne se voulut soumettre en façon quelconque; car, pour vous mieux entendre cecy, il faut sçavoir que, le premier de tous les anges, il dit, le miserable : *Je me feray semblable au Tres-Haut, et je m'asseoiray sur le vent d'aquilon* (Isa. 14), et tous me rendront hommage. S. Michel voyant cela, se prit à dire : *Qui est comme Dieu?* Et parce mot le renversa dans les abismes. Nostre-Seigneur parlant sur ce sujet, fait ce reproche à Lucifer : *Tu disois que tu serois semblable au Tres-Haut, eh! miserable, te voilà précipité au fond des abismes des enfers*; car, dit-il ailleurs : *Nul ne peut estre eslevé qu'au prealable il ne soit humilié* (Matth. 23).

Lucifer, estant esprit rebelle contre Dieu et par consequent envieux de l'homme, s'adressa à nos premiers parens, et premierement à Eve, et luy dit : *Si tu manges de ce fruict, tu sauras le bien et le mal, et seras semblable à Dieu* (Gen. 3); elle

ouvrant les oreilles à ces propos (car, sitost que l'on parle de nous eslever, il nous semble que tout nostre bien depend de cela) elle donna son consentement et mangea du fruict deffendu : elle passa plus outre, car elle en fit manger à son mary, et tous deux succomberent et desobeyrent à Dieu ; et, au mesme instant, eurent honte et confusion d'eux-mesmes, se cachant tant qu'il leur estoit possible. Car le peché porte cela quant et soy (1). Que s'ils fussent demeurez en grace, nous eussions participé à la mesme grace comme eux ; car c'est de là que le peché originel prend sa source, et c'est l'heritage qu'ils nous ont laissé. Ainsi, nous eussions herité de la grace et justice originelle en laquelle ils estoient créés. Mais, hélas ! ils n'y demeurèrent guere ; car ils n'y furent qu'un moment, et pour ce nous sommes tous atteins du peché originel, ce qui fait escrire le Prophete royal : *Ecce enim in iniquitatibus* (Psal. 50), etc., et ce qui suit, qui veut dire que nous sommes tous conçus en peché, et toutes les conceptions des hommes, depuis le commencement jusques à la fin, se feront en peché.

Mais Nostre-Seigneur et Nostre-Dame n'ont pas esté conçus par voie ordinaire, car Nostre-Seigneur a esté conçu du Saint-Esprit, de Mere sans Pere, et c'est pourquoy il n'estoit pas raisonnable qu'il heritast du peché originel : l'on pourroit dire qu'il a pris nostre nature humaine et qu'il est homme, il est vray, mais il est Dieu aussi, et par ce mesme moyen il est parfaictement Dieu et homme sans separation ni distinction quelconque ; il n'est pas né de la semence d'Adam, c'est-à-dire par voie de generation, car il fut conçu de sa Mere sans Pere, comme nous avons desjà dit : il fut bien de la masse d'Adam, mais non pas de la semence.

Quant à Nostre-Dame, la tres-sainte Vierge, elle a esté jettée et envoyée en la mer de ce monde, par voie commune de generation, mais preservée des eaux salées de la corruption du peché, et elle devoit avoir ce privilege particulier, parce qu'il n'estoit pas raisonnable que le diable reprochast à Nostre-Seigneur, que celle qui l'avoit porté en ses entrailles eust esté tributaire deluy ; et, pour cette cause, l'Evangile ne fait pas mention des pere et mere de la S^{te} Vierge, mais seulement de *Joseph, lequel estoit mary d'une vierge nommée Marie, de laquelle est né le Christ* (Matth. 1), car aussi bien ne tenoit-elle rien de ses pareus, pour ce qui estoit ordinaire aux autres creatures, par une grace speciale.

(1) Avec soi.

Mais maintenant, disons quelque chose de la devotion que nous devons avoir à la S^{te} Vierge. Les mondains s'imaginent que la devotion de Nostre-Dame et Maistresse consiste à porter un chapelet à la ceinture, et leur semble que cela suffira de dire quantité de prieres sans faire autre chose; mais ils se trompent grandement, car Nostre-Dame veut que l'on fasse ce que son Fils nous commande, et l'honneur que l'on fait à son Fils en gardant ses commandemens, elle le tient fait à elle-mesme : de cecy nous en avons des exemples; mais je me contenteray de vous en dire un ou deux. La mere de l'empereur Neron, ce cruel, qui a tant persecuté l'Eglise de Dieu, estant enceinte de luy, fit venir tous les enchanteurs et devins, pour sçavoir ce qu'il deviendroit, et comme ils eurent consulté, l'un deux l'advertit que son fils seroit empereur et qu'il regneroit; mais quelqu'un des autres voyant qu'il la flattoit, luy dit qu'il serait empereur, mais que cela estant il la feroit mourir, et cette miserable mere respondyt : « Il n'importe, pourveu qu'il regne. » Voilà comme tousjours les cœurs remplis de vanité et superbe desirent les honneurs et playsirs qui souventes fois leur sont nuisibles.

Nous en avons un autre au Livre des Rois, où il est dit que Betsabée vint trouver le roi David, et faysant plusieurs genuflexions, le roy cognut bien qu'elle vouloit quelque chose et luy demanda ce qu'elle desiroit; elle luy respondit : « Sire, que mon fils regne apres vous (III. Reg. 1). Que si les meres naturellement ont tant de desir que leurs enfants regnent et soient honorez, à plus forte raison Nostre-Dame, qui sçavoit que son Fils estoit Dieu, desire-t-elle qu'il soit honoré, et ainsi l'honneur du Fils est celuy de la Mere. Mais, pour nostre consolation, disons ce mot; vous, mes tres-cheres sœurs, qui avez quitté le monde, pour vous mettre sous les auspices de la Vierge, si vous l'interrogiez et luy demandiez : « Madame, que vous plaist-il que nous fassions; » elle repondroit sans doute, qu'elle veut et desire que nous fassions comme elle fit faire au celebre banquet de Cana en Galilée, où le vin faillit; elle dit à ceux qui en avoient soin : *Faites tout ce que mon Fils vous dira* (Joan. 2); et si vous l'executez fidellement, vous entendrez en vostre cœur la mesme voix de la Vierge qui vous dira : *Faites tout ce que mon Fils vous dira*. Dieu nous fasse la grace de l'entendre en cette vie et en la vie eternelle.

II.

INSTRUCTION POUR LE JOUR DE SAINT THOMAS.

(21 decembre.)

LORSQUE je considere l'histoire de l'Evangile de ce jour, il me souvient à ce propos de Protogene, ce peintre ancien, lequel faysoit le metier de courtisan tout ensemble; ce qui fut cause que lorsqu'il peignit ce grand prince Antiochus, lequel estoit borgne, il s'advisa d'un fait digne de son esprit. Pour cacher et flatter l'imperfection de son prince, il entreprit de le peindre en profil, luy faysant voir seulement la moitié de la face qui estoit entiere et belle, et ainsi cacha sa defectuosité. En ce siecle où nous sommes, les historiographes en font de mesme, pour ce qui regarde les faits des grands rois et princes de la terre, car ils cachent et celent la verité, en tout ce qui a apparence de mal, et cela est cause que l'on ne sçauroit rien apprendre d'eux.

Mais l'Esprit de Dieu, au contraire, dit la verité sans flatterie quelconque, et pour l'ordinaire, nous voyons en l'Evangile qu'il nous decouvre apertement (1) les choses les plus enormes de tous les grands saints, comme quand il nous fait voir la penitence d'une Magdelene, et les larmes d'un S. Pierre et d'un S. Paul : il nous fait premierement lire leurs fautes avant que de parler de leur penitence, comme encore de S. Matthieu et des autres qui sont en l'Evangile, notamment en celuy d'aujourd'huy, de S. Thomas, où il nous montre l'infidelité qu'il commit de ne vouloir pas croire; et de vray, il tomba en une tres-grande faute, laquelle est presque indicible, et nous pouvons faire cette remarque, apres tous les SS. Peres. Mais pourquoy, je vous prie? font-ils cette remarque, sinon pour nous faire voir la grande misericorde de Dieu, en comparaison de la misere des pecheurs? car nous voyons en la sainte Escriture qu'il est dit que Dieu fait son trosne de nostre misere. Mais voyons comment l'Evangile nous raconte premierement que S. Thomas ne se treuva pas avec les autres le jour de la Resurrection, et secondement qu'il ne voulut pas croire, en quoy il fit un traict de tres-grande imprudence; et en troisieme lieu, il exagera (2) ces parolles, qui sont : *Je ne croiray point, si je ne le touche et si je ne le voy* (Joan. 20). Or, ce premier manquement de ne se pas treuver avec les autres fut le commencement de son mal, et ce fut d'icy que son mal prit la source; car il faut remarquer une chose qui est de tres-grande

(1) Ouvertement. — (2) Dit en exagerant, en faisant le fier esprit.

importance, qui est que l'homme ne monte pas à la perfection tout à coup, mais petit à petit, et de degré en degré; tout de mesme en est-il de descheoir de la perfection, et de tomber en quelque peché et imperfection; car l'on ne tombe pas tousjours tout à coup, mais l'on vient des petites fautes aux plus grandes. Il ne faut pas dire : C'est peu de chose de ne se pas treuver à la communauté, ou à la priere, ou à quelque autre exercice; car si S. Thomas se fut treuvé avec les autres, il eut esté huict jours plus tost saint et fidelle : et ne croyons point que ce soit peu de chose de demeurer huict jours en infidelité et retarder nostre perfection pour peu que ce soit; au contraire, c'est un grand mal, car les momens nous doivent estre chers.

Le second degré de la cheute fut que ses confreres et disciples luy dirent à son retour : *Nous avons veu le Seigneur*; et S. Thomas oyant cela dit : *Je ne le croy pas*, et se laissa emporter à l'opiniastreté et au depit qu'il avoit de se voir privé de la grace que les autres avoient receue en cette visite. Il eust mieux fait s'il eut demandé aux autres apostres comme (1) il leur estoit apparu, pour se resjöüyr avec eux de leur bonheur; mais le mal est qu'il fit tout le contraire, et qui pis est, ne voulut en façon quelconque s'accuser d'avoir failli de ne s'estre pas treuvé avec les autres; car nous avons cela qu'encore que nous ayons failli, nous ne voulons pas confesser qu'il soit vray. Cependant il fait si bon ne jamais s'excuser, mais tousjours croire que nous avons tort.

Le troisieme deffaut de S. Thomas et sa cheute entiere, fut qu'il se laissa emporter à sa passion, et s'opiniastra, et par la suite d'icelle (2), exagera ces parolles : *Non, je ne croiray pas qu'il soit ressuscité, si je ne mets mon doigt dans le trou de ses plaies, de ses mains et de ses pieds, et la main dans son costé percé*. Sur quoy S. Bernard replique, et dit : *Pauvre S. Thomas, pourquoy ne voulez-vous point croire sans toucher, puisque nostre foy n'est pas palpable et qu'elle ne depend point des sentimens? et de fait il a raison, ce grand saint; car la foy est un don de Dieu infus en l'ame qui est humble, car elle n'habite point en une ame qui est pleine d'orgueil, et enfin, il faut avoir de l'humilité pour recevoir ce rayon de lumiere divine qui est un pur don de Dieu. Nous voyons aussi que Nostre-Seigneur faysoit ce reproche aux Pharisiens et leur disoit : *Comment pouvez-vous croire, vous autres, qui estes tous bouffis de gloire et de vaine estime de vous-mesmes* (Joan. 5)?*

Mais revenons à nostre propos, qui est que S. Thomas se

(1) Comment. — (2) D'elle.

laisa emporter à sa passion. C'est un grand mal que de se laisser emporter à nos passions; car les theologiens disent que nos passions nous portent jusqu'au peché mortel. Il faut que je vous donne un exemple de cecy : Le grand S. Paul, ou plutost Nostre-Seigneur en S. Paul, apres le Prophete, nous dit : *Couragez-vous, mais ne pechez point* (Psal. 4), car ce n'est pas peché d'avoir ses passions emuës; c'est autre chose d'estre en cholere et de suivre le sentiment que la cholere nous donne, d'entrer en depot et s'opiniastres ensuite de cela, car c'est cela qui fait le peché. D'avoir des passions, cela n'est point peché : comme, par exemple, ceux qui sont sujets à la passion d'avarice, ils ne passent pas pour l'ordinaire à l'effect du peché, mais ils gardent le leur un petit peu trop exactement, qui est le premier effect de la passion d'avarice, et il est peché veniel selon la consequence de la chose.

Mais S. Thomas passa jusqu'au troisieme degré, et commit le peché d'infidelité, qui est tres-grand. Ce que voyant les autres apostres, ils en furent bien touchés; car il n'y a point de doute que ceux qui sont en communauté et qui ne vont pas le train de la communauté, ne touchent grandement les autres, et principalement ceux qui ont le desir du salut des ames; et aussi les autres ne les rejettent pas de leur compagnie, mais prient pour eux. Or Nostre-Seigneur, par sa misericorde ineffable (car il a deux bras, l'un de sa justice toute-puissante et equitable, et celuy de sa misericorde qu'il exalte par-dessus celuy de sa justice); Nostre-Seigneur, dis-je, vint la seconde fois seulement pour S. Thomas seul, et en cecy il nous donne des premices de la douceur avec laquelle il traite les pecheurs. Il me souvient à ce propos que S. Denis Areopagyte, que l'on surnomme le grand apostre de la France, avec juste raison, rapporte cette histoire, que Porphyre voyant un pauvre homme pecheur aux pieds de son confesseur proche l'autel, il le prit et le jeta à grands coups hors de là, luy semblant qu'il estoit indigne d'estre si proche de l'autel; et saint Polycarpe, disciple de saint Jean, dit qu'il vit Nostre-Seigneur disant qu'il estoit tout prest de mourir encore une fois pour chaque pecheur, si sa passion ne suffisoit pas tres-amplement pour tous.

Mais considerez, je vous prie, combien nostre Dieu est bon : il est venu une fois pour tous les apostres, et une fois pour saint Thomas tout seul, huict jours apres sa resurreccion, dans le cenacle, où ils estoient tous assemblez, et s'adressant à saint Thomas, luy dit : Thomas, tu ne veux pas croire? tiens, touche et

mets ta main, car l'esprict n'a ny chair ny os; mets tes doigts dans mes playes (Joan. 20). Mais que pensez-vous que fit le bon saint? Oh! certes, il n'y a point de doute que quand son doigt fust là-dedans, il ne sentit une grande chaleur divine, et principalement quand il mit la main dans le saint abisme de la divinité, et qu'elle toucha ce sacré cœur tout flamboyant d'amour. Alors saint Thomas, tout estonné, s'escria et dit : O mon Seigneur et mon Dieu! Et en ce mesme instant il fust changé et rendu fidelle, et il a esté predicateur de cette mesme foy, comme les autres apostres, ayant grandement travaillé pour l'augmentation d'icelle, et enfin est mort pour la mesme foy. Mais Nostre-Seigneur luy respondit : *Thomas, tu as cru parce que tu as vu, mais bienheureux sont ceux qui croiront et qui ne verront pas*; parce que la honté de nostre Dieu et Sauveur nous avoit tous presens, nous autres qui sommes en son Eglise : car l'Eglise a pris son commencement du petit college des apostres, et nous ne sçavons rien, sinon ce qu'ils nous ont appris des mysteres de nostre foy, bien que la foy, dans les apostres pour lors estoit negative, parce qu'ils n'estoient pas confirmez, comme les theologiens nous assurent. En ce monde, nous avons la foy sans jouissance, mais au ciel nous aurons la jouissance sans la foy, parce que l'on n'a pas besoin de foy au ciel.

Mes cheres sœurs, il fait tres-bon estre reunis en communauté, parce que, si saint Thomas n'eust point eu de freres et qu'il ne fust rentré dans leur communauté, il ne fust pas sitost sorti de sa faute ny de son incredulité; car, le voyant dans cette erreur, ils prierent pour luy, et ainsi il se sauva. De mesme en la communauté, entre vous autres, quand l'une tombe, l'autre luy ayde à se relever par la correction fraternelle, la priere et bon exemple; car rarement les ames se perdent en religion, sinon celles qui se veulent perdre et obstiner à estre opiniastres en leur mal. Mais sur cecy saint Bernard fait une belle comparaison, quand il dit que, de deux cents navires ou galeres qui s'embarquent au port de Marseille, il ne s'en perd pas un; mais qui s'embarque à un autre port court risque de se perdre : et ainsi en est-il des ames qui sont dans la nacelle du monde; car à grande peine de deux cens, s'en treuve-t-il une ou deux qui se sauvent, parce qu'elles ne pensent point aux choses eternelles et sont tousjours attentives aux honneurs, playsirs et richesses; et pour cela, nous sommes obligez de prier Dieu pour icelles, afin que Dieu leur donne une parfaicte foy, laquelle les fasse deprendre de toutes les choses de la terre. Il semble que le jour d'aujourd'huy nous invite à prier

pour les infidelles et mecreans, notamment pour ceux qui sont en ce royaume, afin que tous s'assubjettissent à l'obeyssance de nostre Roy eternal, le suppliant de toute nostre affection qu'il nous fasse la grace de perseverer en la fidelité que nous luy avons vouée, en nous ressouvenant que ce qui fut cause de la cheute de saint Thomas et l'infidelité, fut parce qu'il se tint absent des autres et qu'il ne voulut pas croire ce que les autres apostres luy dirent de la resurrection, et que la troisieme faute fut qu'il s'opiniastra en son mal. Prions Dieu qu'il nous fasse la grace de ne passer jamais jusqu'à ce troisieme degré, et que, si nous y passons, il nous veuille, par sa bonté eternelle, ayder à nous en relever, ayant confiance en sa bonté et misericorde, esperant tousjours en luy jusques à temps qu'il nous ayt introduits en la vie eternelle où nous conduise le Pere, le Fils et le Saint-Esprit.

III.

INSTRUCTION POUR LE JOUR DE LA PURIFICATION.

(2 fevrier.)

Nous celebrons aujourd'huy la feste de la Purification de Nostre-Dame. Or, cette feste a esté nommée de trois noms : les Grecs et ceux d'Orient l'ont nommée la Presentation du Fils de Dieu au Temple, parce que, en cette feste, la sacrée Vierge alla au Temple, pour presenter le Fils unique de Dieu à son Pere celeste dans son temple mesme. Le second nom a esté celuy de la Purification de la Vierge, parce que la loy ordonnoit que les femmes iroient au bout de quarante jours apres leur accouchement, au Temple, pour se purifier, et porteroient deux animaux pour offrandes; et les deux tourterelles que portoit la S^{te} Vierge estoient comme un signe et tesmoignage de sa purification; ou, comme disent quelques autres, la feste du Rencontre; car en ce tems il se rencontra au Temple quasi de toutes les sortes de gens qui se treuvent en l'Eglise de Dieu : là se trouva la Vierge qui estoit vierge, saint Joseph qui estoit marié, et saint Simeon qui estoit prestre, la bonne Anne, prophetesse, qui estoit veufve, et Nostre-Seigneur, qui estoit Dieu et homme : voilà pourquoy on l'a nommée la feste du Rencontre. Le troisieme est la feste de saint Simeon le Juste, parce qu'il se trouva au Temple, et que là il eut l'entier accomplissement de ses desirs, ce qu'il tesmoigna, entonnant ce beau cantique : *Nunc dimittis servum* (Luc. 2), et ce qui suit. Or, j'ay pensé

qu'il seroit profitable et agreable à vos cœurs de vous dire quelque chose sur ces trois mots, ou sur ces trois noms, que l'on donne à cette feste.

Quant au premier, à sçavoir que cette feste est la feste de la Presentation du Fils de Dieu au Temple, je fais cette consideration que, de tous les sacrifices qui avoient esté offerts à Dieu dès le commencement du monde, aucun autre que celui-cy n'avoit esté esgal à ses merites; car, si bien l'on sacrifioit plusieurs offrandes et victimes, c'estoient tous sacrifices de bestes viles et abjectes, comme de moutons, veaux, taureaux ou d'oiseaux; mais en ce jour, le Fils de Dieu est offert à son Pere, et ce en son temple mesme, et cette offrande nous est merveilleusement bien représentée par les ceremonies que l'on fait aujourd'huy en toute l'Eglise; car cette procession de cierges allumez nous represente cette divine procession de la Vierge quand elle alla au Temple portant son Fils entre ses bras, qui estoit la lumiere du monde: et lorsque les chrestiens portent leurs cierges allumez en leurs mains, cela ne veut dire autre chose sinon que, s'il leur estoit possible de porter Nostre-Seigneur entre leurs bras, comme fit la sainte Vierge et le bien-heureux S. Simeon, ils iroient pour l'offrir au Pere eternel d'aussi bon cœur, comme ils portent leurs cierges, qui le representent. Or, d'autant que cette feste que nous faysons est la derniere de toutes celles de l'Incarnation; car celles que nous celebrerons desormais ne seront plus de l'Incarnation ny de l'enfance de Nostre-Seigneur, mais bien de sa mort, de sa resurrection, de son ascension, en somme ce seront des festes de sa redemption que nous celebrerons; c'est pourquoy, cette feste finissant toutes celles de l'Incarnation, j'en diray un mot, puisqu'il vient à propos.

L'Incarnation nous est bien représentée par les cierges que nous portons en ce jour, auxquels je treuve trois natures bien differentes l'une de l'autre, lesquelles sont neantmoins tellement jointes et unies par ensemble, qu'elles ne font qu'un cierge, auquel je remarque la nature du feu, la nature de la meche ou du lumignon, et celle de la cire: or, en Nostre-Seigneur, il s'y treuve trois natures, lesquelles trois n'en font toutesfois que deux, et ces deux, quoique distantes et bien eloignées l'une de l'autre, ne font qu'une personne, et il y a une telle liaison par ensemble, que les attributs, louanges et qualitez que l'on donne à l'une, on les donne à l'autre, en sorte que nous disons que Dieu est fait homme, et l'homme a esté fait Dieu, et Dieu a esté fait semblable à nous autres hommes, en qualité de substance et nature,

mais non pas en qualité de perfection ; car en cela il nous passe infiniment : en qualité de la substance, il est tout esgal et semblable à nous.

Or, quant au feu, qui est la première et plus excellente nature du cierge, il représente la Divinité, et en la sainte Esriture le feu est souvent pris pour nous représenter la nature divine. Or, il y a mille rapports entre le feu et la Divinité ; je me contenterai de vous en rapporter quelques-uns : premièrement, le feu est le premier de tous les elemens ; la Divinité est le prince ou principe de tous estres et nature : le feu est subtil ; la Divinité a cette subtilité en une façon beaucoup plus noble et excellente que n'a le feu ; le feu fait sa demeure et palpille tousjours en haut et jette ses etincelles contre nous, et ne le pourroit-on pas retenir çà-bas (1) en terre, si l'on ne l'attachoit à quelque matiere ; nous ne le voyons pas tel qu'il est en son element ; car il est au-dessus de l'air, et combien (2) qu'il soit chaud, il ne nous brusle pas, car sa chaleur est mitigée par l'air.

Nostre-Seigneur fait sa demeure en soy-mesme ; son centre n'est autre que luy-mesme, et quand il a voulu se communiquer à l'homme, il est sorti de soy-mesme : il a esté comme en ravissement et en une extase par laquelle il est sorti de soy pour se communiquer à sa creature ; mais il n'eust peu demeurer en terre, ni estre veu des hommes, s'il ne se fust attaché à quelque nature qui lui servist comme de matiere pour le retenir.

Le feu est une lumiere qui eclaire les tenebres ; la Divinité est une lumiere qui eclaire les tenebres, et non-seulement elle eclaire les tenebres, mais ce qui est davantage, sa lumiere est si lumineuse et eclatante, qu'elle en est toute tenebreuse et obscure, et ne peut estre regardée ny aperçue en cette vie que par des ombres et figures. Voilà comme la nature du feu nous représente la Divinité ; il y a encore en la sainte Esriture un nombre presque infiny de rapports entre le feu et la Divinité.

La seconde nature du cierge, est celle du lumignon qui nous représente la nature de l'ame de Nostre-Seigneur ; le lumignon estant uni à la cire et au feu, jette une lumiere excellente, mais si on vient à joindre le lumignon au feu, sans estre uny à la cire, il ne jettera que de la fumée, ou une flamme toute obscure. La nature du lumignon sans doute est plus excellente et plus noble que celle de la cire ; les lumignons sont pour l'ordinaire faits de coton : le coton est une certaine chose qui croist sur des arbres grandement hauts ; la cire, chacun sait qu'elle est dans

(1) Ici-bas. — (2) Quoi.

les fleurs qui sont sur la terre, et est recueillie comme le miel par les abeilles (1). Certes, la nature de l'ame est sans doute beaucoup plus excellente que celle du corps : l'ame n'est pas corporelle ny terrestre, elle ne vient point de la terre, elle a esté créée de Dieu, au mesme instant qu'elle est respandue dans le corps, et estant dans iceluy (2), elle l'ennoblit et l'embellit; l'ame en cette vie sans le corps, par maniere de dire, est bien ce qu'elle est, mais elle est toute obscure, et ne peut faire paroistre ses passions, ses mouvemens, ses discours et pensées, que par les organes et membres du corps. Nostre corps est donc noble et necessaire en quelque façon, et tout ainsi qu'il a besoin d'estre uni à l'ame pour estre lumineux, aussi l'ame, par une correspondance esgale, recherche et a besoin d'estre unie avec le corps : de mesme que le lumignon a besoin d'estre uni à la cire pour estre propre à esclairer. La cire par consequent a besoin d'estre unie et jointe au lumignon et au feu pour rendre de la clarté : et bien que la nature de la cire, comme nous avons dit, et celle du lumignon, soient bien differentes l'une de l'autre; l'une venant de la terre, faite et rendue telle qu'elle est par les abeilles, l'autre croissant sur des grands arbres, tel qu'il est, sans avoir besoin de l'industrie d'aucune creature pour le façonner, ayant esté fait ce qu'il est par le Createur mesme; neantmoins, ces deux natures sont tellement unies ensemble en ce cierge que nous portons, qu'elles n'en font qu'un, c'est-à-dire, qu'un seul cierge, et font un tel meslange l'une dans l'autre, qu'il est certes admirable.

Or, la nature de l'ame, comme nous avons dit, est toute spirituelle : elle ne croist point çà-bas en terre, elle est créée de Dieu seul sans qu'elle ayt besoin de l'industrie d'aucune creature pour estre façonnée. Mais la nature du corps vient de la terre; car nous sçavons que le corps du premier homme fut formé du limon de la terre, et depuis ce tems-là, les corps ont esté formez de la substance de l'homme et de la femme. Or, bien que ces deux natures soient bien differentes l'une de l'autre, elles ne font neantmoins qu'une personne que nous appellons homme, et viennent à faire un tel meslange par cette union et jonction des deux comme si ce n'estoit qu'une; tout ainsi que quand on parle du cierge, l'on ne distingue pas la cire ny le lumignon pour parler de sa bonté ou beauté, ou telle autre qualité, ains (3) on dit seulement en un mot : Ce cierge est bon ou beau, ou tel autre mot, parlant des deux natures qui se treuvent en luy comme s'il n'y en avoit qu'une.

(1) Abeilles. — (2) Lui. — (3) Mais.

Le corps de Nostre-Seigneur ne fut pas spirituel non plus que ceux des autres hommes, bien qu'il fust plus noble et excellent que les nostres, pour n'avoir point esté conçu par œuvre d'homme, mais du Saint-Esprit, lequel prit le plus pur sang de la Vierge et en forma un corps, tellement qu'en verité ce corps est esgal au nostre quant à la substance; mais l'ame de N.-Seigneur fut créée de Dieu, et au mesme instant de sa creation, Dieu la respan-dit dans ce corps formé par le S.-Esprit; et la nature de l'ame et celle du corps furent tellement jointes et unies par ensemble, qu'elles ne firent qu'une personne, ou qu'une nature parfaite.

Le feu estant mis au cierge pour l'allumer, il faut qu'il se prenne plutost au lumignon qu'à la cire : peut-estre que c'est à cause que sa nature est plus molle que celle de la cire, et par consequent plus propre à se joindre et unir la premiere à la nature du feu. Certes, en l'Incarnation, le feu de la Divinité voulant se joindre et unir à la nature humaine pour la rendre toute lumineuse, il commence premierement à se joindre au lumignon, c'est-à-dire à l'ame de Nostre-Seigneur; mais quand je dy qu'il commence premierement à se joindre et unir à l'ame représentée par le lumignon, il ne le faudroit pas entendre en telle sorte que, nous voulant esclaircir, pour entendre quel et comment ce mystere de l'Incarnation se fait, nous nous trompas-sions nous-mesmes. Car, quand je dy que la Divinité s'attacha premierement à la tres-sainte ame de Nostre-Seigneur, il ne faut pas s'imaginer que la Divinité s'unit à l'ame deux ou trois heures devant que de s'unir au corps sacré de Nostre-Seigneur; car tout ainsi que nostre cher Sauveur fut formé le premier, si (1) ne demeura-t-il pas un moment sans estre uni à l'ame, laquelle Dieu crea au mesme instant et moment que le Saint-Esprit eust formé le corps, et au mesme instant et moment qu'elle fut créée, il la respan-dit et versa dans ce saint corps. De mesme l'ame et le corps de Nostre-Seigneur ne demcurerent pas un seul moment sans la Divinité, mais au mesme instant que l'union de l'ame et du corps de Nostre-Seigneur se fit au ventre de la Vierge, en ce mesme instant la Divinité fut unie à l'ame et au corps de nostre Sauveur. Mais cette union s'attacha et se fit premierement à l'ame, comme à la plus noble, et de l'ame elle passa au corps, mais en un mesme instant et moment, et cela si subtilement que, combien que la Divinité s'unit premierement à l'ame, elle fut neantmoins aussi-tost unie au corps, et le corps et l'ame furent aussi-tost l'un que l'autre unis à la

(1) *Encore.*

Divinité; ce qui nous est excellemment bien représenté par la subtilité avec laquelle le feu s'unit au lumignon, mais avec une si admirable subtilité, que, bien qu'elle s'attache en premier lieu au lumignon, il est neantmoins uni au mesme instant à la cire.

Or, cette nature divine estant ainsi jointe et unie à l'humaine, elles ont fait une telle liaison et communication par ensemble, que l'homme a esté Dieu, et Dieu a esté homme; et ces trois natures qui se treuvent en la personne de Nostre-Seigneur n'en font que deux parfaites, à sçavoir, la nature humaine et la divine; et ces deux natures humaine et divine, quoique infiniment esloignées l'une de l'autre, n'ont neantmoins fait en l'Incarnation qu'une personne: et voila ce que j'avois à dire sur le premier nom de cette feste.

Le second nom que l'on donne à cette feste est celuy de la Purification de la Vierge: or, tout le monde est en un etonnement non pareil de voir que la tres-saincte Vierge se soit voulu assujettir à la loi de la purification, elle qui estoit vierge, et par consequent, elle n'avoit nul besoin de purification. Comme (1) est-ce donc qu'elle va au Temple pour se purifier? certes, jusques à present toutes les femmes estoient souillées d'autant qu'elles avoient conçu en peché, et non-seulement les femmes avoient besoin de cette purification, mais aussi les enfans qui naissoient en peché avoient besoin de purgation, laquelle ils recevoient aussi en une façon bien rigoureuse, et combien que ce ne fut pas eux qui eussent peché, neantmoins ils avoient tous peché en nostre premier pere, ils estoient tous demeurez tachez de sa coulpe. Mais certes, ce divin enfant n'avoit pas besoin de purification, car non-seulement il n'avoit point de peché, mais, ce qui est davantage, il n'en pouvoit point avoir. Il estoit impossible que le peché se rencontrast en celuy qui estoit venu pour le destruire: cela ne se pouvoit pas. Il n'estoit point sujet à la loi de la purification, car il estoit Fils de Dieu, et partant, il n'avoit point de peché; ceci est une verité infallible.

Or, comme le Fils de Dieu n'avoit point de peché, sa Mere aussi n'en avoit point, et encore qu'il ne fust pas possible que la Vierge n'eust point de peché, et qu'estant de pere et de mere, elle eust peu estre entachée d'icelui comme les autres enfans, neantmoins, il n'eust pas esté bienséant que la Mere d'un tel Fils eust esté souillée du peché originel; voilà pourquoy, par un privilege particulier, cette sacrée Vierge fut conservée par la grace de Dieu et sans aucun peché. Elle estoit tres-pure en

(1) Comment.

sa conception, et demeura pure en l'Incarnation, car elle conçut par l'obombration du Saint-Esprit, et demeura vierge en son enfantement, et apres icelui. Comment est-ce donc que cette tres-pure Vierge, n'estant nullement souillée, mais estant tres-pure, a voulu aller au Temple pour se purifier comme les autres femmes? Il y a mille raisons de cecy chez les Peres et Docteurs de l'Eglise; mais il en est rapporté en la Genese, desquelles je me serviray pour vous monstrer pourquoy la sacrée Vierge, n'estant point sujette à la loi de la Purification, s'y est voulu neantmoins assujettir.

Il est donc lu dans la Genese une histoire que je vous diray brièvement, en laquelle il est parlé de la cheute de nos premiers peres, Adam et Eve : elle ne sera pas hors de mon propos, puisque Nostre-Seigneur est le nouvel Adam qui est venu pour reparer la faute du premier Adam, pour, par son obeyssance, satisfaire à la desobeysance du premier Adam; et Nostre-Dame est appelée la nouvelle Eve. Or, il est dit que Nostre-Seigneur ayant créé l'homme et la femme avec la justice originelle de laquelle il les avait revestus, qui les rendoit exactement beaux, et tellement capables de la grace, qu'il n'y avoit point en eux de peché, ny par consequent de rebellion de la chair contre l'esprit; il n'y avoit point de repugnance ny d'aversion au bien, ny d'appetit, ny d'inclination au mal; tout y estoit paisible et tranquille, ils jouyssoient d'une douceur et suavité non pareilles; ils estoient là avec innocence et pureté, non point innocence et pureté simple, mais revestue de la grace.

Nostre-Seigneur, en cet etat, les mit dans le paradis terrestre, et leur fit un seul commandement et deffense, qui estoit, qu'ils ne mangeroient du fruict de l'arbre de science du bien et du mal; que, si ils en mangeoient, ils mourroient. Or Satan, esprit malin, qui estoit trebuché du ciel par sa desobeysance, fruict de son amour-propre, considerant la beauté de la nature humaine, s'advisa de la faire descheoir de cette justice originelle qui la rendoit si belle et agreable; et comme l'amour-propre et l'estime avoient causé sa desobeysance et par consequent sa perdilion, il s'essaya de les tenter avec cet amour-propre et estime de soy-mesme, pour voir s'il pourroit par ses ruses avoir autant de prinse sur eux, comme elle en avoit eu sur luy. Le voilà donc qui prend pour cet effect un corps de serpent, et s'adresse à Eve comme à la partie la plus foible, et l'arraisonna ainsi : « Pourquoy est-ce que Dieu, qui vous a mis en ce lieu, vous a deffendu de manger de tous les fruicts qui sont icy? » Et Eve luy respon-

dit ainsi, mais toute effrayée et tremblante : *Il ne nous a pas deffendu de manger de tous les fruicts, ains seulement nous a-t-il deffendu de ne point toucher et manger de celuy-ci.* Grande tentation que celle-ci, car c'est une tentation de desobeysance ! Mais voyez-vous la malice et ruse de cet esprit malin et menteur ? *Pourquoy, dit-il, Dieu vous a-t-il deffendu de manger non de tous les fruicts, ains d'un seul ?* Il luy parloit ainsi à dessein de luy faire hayr le commandement que Dieu avoit fait.

Certes, il est vray que le premier degré de la desobeysance, c'est de hayr la chose qui nous est commandée, et cette hayne est la premiere et la plus grande tentation contre l'obeysance ; et Lucifer en sa cheute vient premierement apporter le degoust du commandement. Voilà pourquoy, sçachant bien la force de cette tentation, quoyqu'il sçust bien que Dieu n'avoit pas deffendu à nos premiers parens de ne point manger de tous les fruicts, il ne laissa pas de le leur dire, afin de leur faire hayr le commandement ; mais remarquez combien cette tentation s'accroist par la response que fit Eve : *Nous mangeons bien, dit-elle, de tous les fruicts, mais du fruict de science, il nous a deffendu d'en manger, ny le toucher,* et vous me demandez pourquoy ? *C'est, dit-elle, de peur que nous ne mourions.* Voyez-vous la grande menterie ? Nostre-Seigneur avoit bien deffendu de manger du fruit de science, mais ne le pas toucher il n'en avoit pas parlé ; c'estoit une menterie aussi grande que celle que dit le malin esprit, et c'est en quoy tendoit en premier lieu sa tentation, que de luy faire dire ce qu'elle dit ; car la response d'Eve tesmoignoit du degoust et de la hayne, comme si elle disoit : *Il ne nous a pas seulement deffendu d'en manger, mais encore de le toucher, et par consequent de le regarder, qui est une chose bien estrange et severe.* Et voilà le degoust et hayne de l'obeysance, qui est le premier degré de la desobeysance.

O Dieu ! nous voyons que tous ces miserables qui se perdent en se retirant de l'Eglise, passent par ce degoust et hayne des commandemens de Dieu. Dieu a commandé que les prestres et ecclesiastiques garderoient inviolablement la chasteté et virginité ; et le diable est venu demander pourquoy est-ce que Dieu a fait ce commandement, et incontinent ils viennent à le hayr et se retirer de l'Eglise pour avoir la liberté de ne le pas observer. Un autre viendra à hayr le jeusne, et à cause de la hayne de tel commandement, il se retirera de l'Eglise, escrira contre le jeusne, selon sa hayne et passion. Grand malheur certes, et qui n'ar-

rive que trop en ce siècle ! Voici un exemple assez familier de ce malheur, qui se pratique tous les jours. Voilà un père ou une mère qui aura défendu à sa fille d'aller au bal en ce carnaval, et de ne pas aller en telle ou telle compagnie ; et voici que cette fille viendra à hayr ce commandement, et dira : On n'oseroit regarder les bals ni mascarades, on n'oseroit lever les yeux pour regarder un homme ; il vaudroit autant avoir les yeux cousus, ou bien il nous les faudroit arracher, ou les boucher, comme à des eperviers.

Un autre qui fera profession d'estre bon chrestien : Or sus (1), dira-t-il, voicy le caresme qu'il faudra jeusner, car c'est un commandement de l'Eglise. Oh ! je le feray, je jeusneray ; mais si j'estois Pape, j'abolirois le caresme afin de ne plus jeusner. Et qu'est-ce que cela, sinon monstrier le desgoust que l'on a à tels commandemens ? on le fait parce qu'il le faut faire, mais on ne l'ayme point, et si on pouvoit on l'aneantiroit. Un religieux qui n'aymera pas le silence dira librement : Hé Dieu ! tant de silence ; à quel propos en tant garder ? ne seroit-il pas plus à propos de parler à cette heure que de se taire ? Maintenant que j'ay une si belle conception, il me feroit si grand bien de la dire ; elle causeroit tant de suavité au cœur de ceux qui l'entendroient, et il n'est point loysible de la dire à cette heure, et neantmoins, si j'attends encore une demi-heure, je ne m'en souviendray plus et ne sauray ce que c'est. Voyez-vous le desgoust du silence, comme il nous fait parler ?

Une religieuse qui n'aymera point aller au chœur aux heures ordonnées, sera dans sa cellule sur quelques bonnes pensées, et voilà l'heure qui l'appelle pour aller au chœur : O Dieu ! dira-t-elle, ne ferois-je pas bien mieux de ne pas aller en tel lieu où l'on m'appelle ? J'estois en ma cellule sur une si bonne pensée ! peut-être que, si j'y fusse encore un peu demeurée, j'eusse eu quelque ravissement, et voilà que l'on m'appelle pour chanter au chœur.

Il faut demeurer à table jusqu'à la fin du repas, en silence, pour entendre la lecture qui s'y fait. Hé Dieu ! à quel propos tout cecy ? ne vaudroit-il pas mieux sortir quand l'on a finy ? En somme, c'est le desgoust des commandemens qui nous fait parler ainsi, et qui nous fait manquer à l'obeysance.

Mais la Sainte Vierge s'assujettit volontiers à la loi de purification, parce qu'elle aymoit le commandement ; et la chose qui luy estoit commandée lui estoit si precieuse, qu'encore qu'elle ne fust pas obligée de faire la chose commandée, si (2) ne laissa-t-elle pas

(1) Courage, allons, — (2) Toutefois.

de la faire, à cause de l'amour qu'elle luy avoit. Mais, ô tres-sainte Vierge, vous n'avez nul besoin de tel commandement! — Il est vray; mais les autres en ont besoin, desquelles je dois estre l'exemple, et veux obeyr à cette loy, tant à cause de l'amour que j'ay pour le commandement, que pour le profit de celles qui y sont obligées.

Oh! que bien-heureux est celuy qui ayme les commandemens de Dieu, et ne fait pas seulement ce qu'il est obligé de faire, mais encore ce qui ne l'oblige pas, ne laissant pas de s'y assujettir pour le bien et edification des autres! C'est donc l'amour que la sacrée Vierge portoit à l'obeyssance et l'edification du prochain, qui la fait assujettir à la loy de la purification.

La seconde tentation, ou second degré de la desobeyssance, est la hayne et le mespris, non seulement du commandement, mais aussi de celuy qui commande. Or, quand la tentation en vient jusque-là, que de faire hayr celuy qui commande, elle est dangereuse et extremement mauvaise, surtout quand l'on vient à dire que celuy qui a commandé n'a point eu de raison de faire tel commandement, que cela est hors de propos; que l'on vient à des parolles de mespris de la chose commandée, à cause de la hayne de celuy qui a fait ce commandement. Or, je sçay bien que l'on peut avoir des desgouts et des respugnances, non-seulement au commandement, mais encore à celuy qui commande; mais de dire quelque chose, ou d'entretenir les pensées que ces desgouts fournissent, oh! c'est ce qu'il ne faut jamais faire; et neantmoins c'est à quoy vise le malin esprit; et pour ce sujet il dit à nostre premiere mere Eve: Pourquoi est-ce que Dieu vous a fait ce commandement? comme en mesprisant ce que Dieu luy avoit commandé: Quelle raison, vouloit-il dire, de vous mettre en ce paradis terrestre, et vous deffendre de manger des fruicts qui y sont? C'estoit un grand menteur, car Dieu ne leur avoit pas fait une telle deffense; et certes, s'il l'eust faite, il semble qu'elle eust esté insupportable: car mettre un homme et une femme en un beau verger tout plein de fruicts, et leur deffendre d'en manger, c'eust esté un commandement bien difficile à estre observé; mais il ne dit pas cela, et ce malin esprit le dit par mespris du Seigneur et à dessein de le faire mespriser par Eve, laquelle vint aussi à mespriser celuy qui leur avoit fait la deffense: Nous ne mangeons pas, dit-elle, de ce fruict, de peur que, comme nous a dit Dieu, nous ne venions à mourir; ce qu'elle disoit comme par mespris du Seigneur: Il nous a, dit-elle, menacez de la mort, si nous en mangions; mais quelle

raison a-t-il eue de nous faire une telle menace? et neantmoins il a dit ainsi : De peur que vous ne mouriez. Voycz-vous comme ses parolles ressentent le mespris? car si bien le Seigneur leur avoit dit qu'ils n'eussent pas à manger de ce fruit de peur qu'ils ne vinsent à encourir la mort, il leur avoit dit tout clairement que, s'ils en mangeoient, ils mourroient; et voilà le second degré de la desobeysance.

Mais nostre nouvelle Eve, à savoir la sainte Vierge, aymoît non-seulement le commandement, mais celuy qui commandoit; et pour faire ce qu'il commandoit, elle alla en Hierusalem pour se purifier, quoiqu'elle ne fust point sujette à la loy, n'y qu'elle eust besoin de purification, mais à cause de l'amour qu'elle avoit au commandement et à celuy qui le faysoit. Hé Dieu! combien de consolation eust receue cette sainte Vierge, de demeurer en la petite et pauvre creche de Bethleem, aupres de son saint et sacré Fils! Oh! que de doux et saints colloques se fussent dys entre le Fils et la Mere! Mais cette tres-sainte Vierge estoit vraiment obeysante; elle n'obeysoit point à ce qu'elle vouloit, ne faysoit point de choix des commandemens qu'elle vouloit observer, mais obeysoit à tous generalement sans choix : car ce n'est pas le propre des enfans de Dieu de faire choix des commandemens qu'ils veulent observer; c'est la façon des heretiques, lesquels font choix des commandemens qu'ils veulent observer, et pour cela ils sont nommez heretiques; mais entre les chrestiens, il ne faut point de choix en ce qu'ils doivent observer et croire, ains tout, sans exception d'aucune chose. Il se treuve parmy les chrestiens des heresies, non point des heresies telles que celles des heretiques qui sont hors de l'Eglise : ainsi vous verrez des chrestiens qui veulent bien estre chrestiens, mais ils ne veulent obeyr qu'aux commandemens qu'ils ayment; vous en verrez qui aymeront le jeusne, et voudront jeusner le jour de Pasques, ou telles autres superstitions que nous avons vues autrefois. Ainsi, il y a des heresies en l'obeysance, qui sont quand l'on veut faire choix de ce qu'on l'on veut observer, et que l'on ne veut pas obeyr à toutes sortes de commandemens : or, l'obeysance absolue et sans reserve est ce qui releve les religieux au-dessus mesme des hermites, lesquels menioient une vie plus admirable qu'imitable; car n'est ce pas une chose espouventable que de voir un saint Paul ermite dans le fond d'un desert, enfermé dans une grotte comme un sauvage, ne mangeant et ne beuvant que du pain et de l'eau? c'est une chose qui est espouventable, et neantmoins il usoit de sa liberté qui soulageoit en

quelque façon son austerité. Il y avoit encore en cela de son propre choix en cette maniere de vivre, et il ne travailloit que pour soy et son propre interest. Or, je sçay bien qu'il prioit pour tout le monde, et que ses prieres estoient de grande utilité pour tout le peuple; neantmoins c'est une chose certaine que la perfection religieuse, c'est-à-dire la maniere de vivre des religieux de ce siecle, surpasse de beaucoup la vie des anachorettes : car l'obeyssance des religieux doit estre generale, et sans exception d'aucune chose; ils n'ont point l'usage de leur liberté au choix de leurs exercices, mais ils obeyssent aux regles et constitutions, et aux directions particulieres d'autrui. Et voilà quand au second nom que l'on donne à cette feste.

Pour vous dire un mot sur le troisieme nom, qui est que l'on la nomme la feste de Simeon le Juste, à cause que ce glorieux saint receut en ce jour dans ses bras celui apres lequel il suspiroit, avec tant de joye et consolation, que n'ayant plus rien à souhaiter, il chanta comme un cygne divin ce beau cantique, se voyant approcher de sa fin : *Nunc dimittis; He! Seigneur, laissez aller vostre serviteur en paix, car mes yeux ont veu vostre salutaire* (Luc. 2). Or, pour ce faire, je presenteray un exemple, et bien que je vous en aye desjà parlé autrefois, et mesme en ce lieu icy, si ne laisseray-je pas de vous le dire; car la plus grande partie de celles qui sont à present n'y estoient pas alors, et puis, encore que l'on parle du mesme sujet, on ne dit pas les mesmes choses. Le fait est donc tel : Nostre-Seigneur, rencontrant un petit enfant, le prit, le baisa, et, le montrant à ses apostres, leur dit : *Je vous dy en verité que, si vous n'estes faits semblables à ce petit enfant, vous n'entrerez jamais en paradis* (Matth. 18). Les uns disent que ce fut saint Martial, mais la commune opinion est que ce fut saint Ignace le martyr. Oh! que bien-heureux fut ce glorieux saint Ignace, qui fut pris de Nostre-Seigneur et montré aux apostres! Oh! que doux et gracieux fut le bayser que Dieu luy donna! que de parolles sacrées et secretes dit-il à ce bien-heureux enfant! qu'il fut heureux de se laisser porter par Nostre-Seigneur, lequel, pour recompense, grava son nom au profond de son cœur!

Or, dites-moi, je vous prie, lequel estimez-vous estre le plus heureux, ou saint Ignace, qui fut porté entre les bras de Nostre-Seigneur, ou Simeon le Juste qui porta entre ses bras Nostre-Seigneur? Dites-moi, lequel aymeriez-vous mieux : ou estre portées entre les bras de Nostre-Seigneur comme saint Ignace, ou bien porter Nostre-Seigneur entre vos bras comme le glorieux

saint Simeon? Certes, tous deux furent bien-heureux, et saint Ignace d'estre porté et manié par Nostre-Seigneur, non point où il veut, mais où il plaist à Nostre-Seigneur; et saint Simeon fut aussi bien-heureux de porter Nostre-Seigneur entre ses bras, qui luy causoit tant de contentement, qu'il respendoit sur luy une abondance de larmes de douceur et de consolation. Mais si vous aviez à choisir, lequel des deux prendriez-vous? Vous y penserez, car ce ne sera pas une pensée inutile; et cependant je vous diray ma pensée. Certes, le grand saint Ignace fut bien-heureux d'estre porté entre les bras de Nostre-Seigneur, et de ne plus marcher sur ses pieds, mais sur ceux de Nostre-Seigneur; car celuy que l'on porte ne marche pas sur ses pieds, ains sur ceux de celuy par qui il est porté. Oh! que bien-heureuse est l'ame qui ne marche plus sur ses propres pieds, c'est-à-dire qui ne va plus selon ses affections et pensées, selon ses humeurs et inclinations! car l'ame a des pieds spirituels sur lesquels elle marche, aussi bien que le corps en a sur lesquels il se repose et supporte; et les pieds de l'ame sont ses affections sur lesquelles elle marche. Mais, ô Dieu! qu'elle est heureuse quand elle ne va plus sur ses affections, ains sur celles de Dieu! et quelles sont les affections de Dieu, sinon ses commandemens? car c'est en ses commandemens que sont encloses ses affections, et toutes sont comprises en ce premier : *Tu aymeras ton Dieu de tout ton cœur, et ton prochain comme toi-mesme* (Matth. 22); et de là viennent tous les autres : *Tu ne tueras point, tu ne déroberas point* (Deut. 6); en somme, *Tu ne feras à ton prochain que ce que tu voudrois estre fait à toi-mesme* (Exod. 20; Matth. 5).

Or, nous n'avons pas besoin de nous mettre en peine pour sçavoir quelles sont les affections de Dieu, puisqu'elles nous sont toutes marquées dans ses commandemens, et aussi dans ses conseils, qu'il a luy-mesme enseignez sur la montagne, quand il a dit : *Bien-heureux sont les pauvres d'esprit, bien-heureux les debonnaires, les pacifiques*, et les autres qui tous font cognoistre les affections de Dieu, sur lesquelles nous devons marcher suivant ses commandemens et ses intentions au plus proche que nous pourrons : ce que l'on fait quand l'on obeyt aux inspirations generales qui sont marquées dans les regles et constitutions. Mais, pour marcher plus asseurement en icelles selon les affections de Dieu, il faut estre simples et veritables à les découvrir, et suivre la direction que l'on nous donne là-dessus; et voilà comment nous serons portez par Nostre-Seigneur et ne marcherons plus sur nos affections, ains sur celles de Dieu.

Mais le glorieux saint Simeon fut aussi bien-heureux de porter Notre-Seigneur entre ses bras. Je treuve deux façons de porter Notre-Seigneur ; la première est de le porter sur ses espauls comme saint Christophe ; la seconde est de le porter entre ses bras comme saint Simeon et Notre-Dame le porterent. Encore que saint Christophe ne le portast que sur ses espauls, il ne laissa pas d'estre bien-heureux, et merite d'estre appelé le Porte-Christ. Or, porter Notre-Seigneur sur ses espauls, n'est autre que de vouloir porter et souffrir de bon cœur tout ce qu'il plait à Notre-Seigneur que nous souffrions, pour pesante que soit la charge et le fardeau que Dieu nous met sur les espauls. Car, combien que le joug de Dieu soit doux, si ne faut-il pas pourtant que nous croyions devoir estre exemps de souffrir. Oh ! non ; il faut, comme saint Christophe, porter Notre-Seigneur sur les espauls, souffrant tout ce qu'il luy plait, nous abandonnant totalement à sa providence eternelle, pour nous laisser conduire et gouverner selon sa tres-sainte volonté.

La seconde façon est de porter Notre-Seigneur entre ses bras comme saint Simeon et Notre-Dame le porterent ; nous le porterons alors entre nos bras, quand nous porterons les travaux et peines avec amour, c'est-à-dire, que l'amour que nous portons à la loy de Dieu nous fait treuver son joug suave et leger, et nous fait aymer la peine et les travaux, et cueillir la douceur parmy les amertumes ; et cela n'est autre chose que porter Notre-Seigneur entre ses bras. Or, si nous le portons, il nous portera : que nous serons heureux si nous nous laissons porter à Notre-Seigneur ! Abandonnez-vous donc toutes à luy ; laissez-vous conduire comme il luy playra ; remettez-vous entierement entre les bras de sa providence ; soumettez-vous à ce qui est de sa loy, vous disposant d'endurer toutes les peines qui vous pourroient arriver en cette vie : affectionnez vos cœurs à sa loy, et toutes les choses les plus dures et penibles vous seront douces et suaves, et ce faysant, vous participerez au bonheur de saint Simeon et de saint Ignace. Mais pour vous dire lequel des deux est plus heureux, vous y penserez à part vous ; mais cependant, taschez de les imiter en cette vie, et vous benirez et serez benistes en l'autre, avec ces glorieux saints, du Pere, du Fils et du Saint-Esprit. *Amen.*

IV.

SERMON POUR LE DEUXIÈME LUNDY DE CARESME.

Quæretis me, et non inuenietis.. ; et in peccato vestro moriemini.
 Vous me chercherez et ne me trouverez pas, et vous mourrez dans
 votre péché (JOAN. 7 et 8.)

SEVERE menace! terribles paroles! mais comme (1) peuvent-elles partir de la bouche d'un si bon Pere? Je pense que le sens litteral est : Vous me rejettez, moy le vray Messie; vous me cherchez tantost, en vous attachant à de faux messies, et vous ne me trouverez pas. Mais on l'entend aussi de la mort des Juifs dans le peché, et c'est pourquoy, considerons quel horrible mal c'est que la mort dans le peché, et que c'est (2) qui nous fait mourir dans le peché.

Dieu, qui cognoist combien la mort dans le peché est horrible, nous tend les bras pour nous faire eviter cet affreux precipice; il nous en assure par le prophete Ezechiel, disant : *Vivo ego, dicit Dominus; nolo mortem impiï, sed ut convertatur impius a via sua, et vivat. Convertimini, convertimini a viis vestris pessimis, et quare moriemini, domus Israel?... Impietas impiï non nocebit ei, in quacumque die conversus fuerit ab impietate sua* (Ezech. 23).

Il nous dit encore par la bouche de David : *Numquid obliviscetur misereri Deus? aut continebit in ira sua misericordias suas* (Psal. 76)?

Aussi quelque terribles que soient les chastimens de Dieu contre le pecheur qui meurt dans le peché, ils seront tousjours moindres que ses pechés ne le meritent, au lieu que la recompense du juste sera tousjours au-dessus de ce que meritent ses bonnes œuvres : *Miserationes ejus super omnia opera ejus* (Psal. 144). Et encore : *Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine* (Psal. 100).

Mais quelque grande que soit la misericorde de Dieu, il est cependant indubitable que la peine de celui qui meurt dans le peché sera eternelle.

1° Parce que l'offense augmente à proportion de la dignité de la personne offensée. Or Dieu, qui est offensé par le peché, est d'une dignité infinie. Donc le peché merite une peine infinie : *Dereliquisti Dominum Deum tuum* (Jerem. 2). Il avait dit un

(1) Comment. — (2) Ce que c'est.

un peu plus haut, en parlant au nom de Dieu : *Me dereliquerunt fontem aquæ vivæ*. David, persuadé que la grieveté du peché vient de l'offense de Dieu, disoit au Seigneur : *Tibi soli peccavi* (Psal. 50).

2^o Parce que le pecheur se place dans un estat où son acte present doit estre pour l'eternité. Qu'il y demeure donc.

3^o Parce que le pecheur a une volonté eternelle de pecher; car s'il peche, quoiqu'il sçache qu'il mourra, que feroit-il, s'il sçavoit de ne pas mourir? Dieu les a laissez aller selon les desirs de leur cœur : *Dimisit eos secundum desideria cordis eorum* (Psal. 80).

Qu'est-ce qui nous fait mourir dans le peché?

La premiere cause est la fausseté de la penitence. La fausse penitence est semblable à la vraye, comme la ciguë l'est au persil. Pour que vous l'evitiez, je vay vous exposer les caracteres de la penitence veritable.

Le premier est qu'elle soit entiere : *Convertimini ad me in toto corde* (Joel. 2). *In toto corde meo exquisivi te..... Clamavi in toto corde* (Psal. 118).

Contre cette condition pechent, 1^o ceux qui n'ont qu'un phantosme de penitence, semblable au phantosme que Michol plaça dans le lict de David (1. Reg. 19).

2^o Ceux qui veulent partager leur culte et leurs affections entre Dieu et la creature. Ils jurent au nom du Seigneur et au nom du pretendu Dieu Melchom, dit l'Escriture : *Jurant in Domino et jurant in Melchom* (Soph. 1). Ils placent dans le mesme temple l'arche du Seigneur et l'idole de Dagon (1. Reg. 5). Ils sont semblables aux oiseaux de mer, qui tantost volent vers le ciel, et tantost nagent dans les eaux.

Le second caractere de la penitence veritable est d'estre permanente. Ceux qui retombent dans leurs anciens pechez sont semblables à la femme de Loth qui, malgré la defense qu'avoit faite l'ange, regarda derriere elle, et fut changée en statue de sel (Gen. 19). Aussi David, penetré d'une veritable contrition, disoit : *Juravi et statui custodire judicia justitiæ tuæ* (Psal. 118). *Benedicam Dominum in omni tempore* (Psal. 33). *Peccatum meum contra me est semper..... Amplius lava me ab iniquitate mea* (Psal. 50).

La seconde cause qui nous fait mourir dans le peché est une fausse crainte de la severité de la penitence; car le pecheur s' imagine faussement qu'il y a de la joye veritable dans le peché, et qu'il n'y a que de la peine et de la douleur dans la peni-

tence. Il apprehende, comme Esaü, par une crainte imaginaire qui luy fait compter pour peu de chose son droit d'aisnesse : *En morior : quid mihi proderunt primogenita* (Gen. 25).

Mais de mesme que les avettes (1) cucillent le miel le plus excellent sur le thym, qui est une fleur amere, de mesme la penitence a dans son amertume des douceurs inexprimables : *Secundum multitudinem dolorum meorum in corde meo, consolationes tuæ lætificaverunt animam meam* (Psal. 93). *Dulcis et rectus Dominus* (Psal. 24). *Quam bonus Israel Deus!* (Psal. 72). *Quam dulcia faucibus meis eloquia tua! super mel, ori meo* (Psal. 118).

V.

SERMON POUR LE JEUDY APRES LE TROISIÈSME DIMANCHE DE CARESME.



Sur le bon usage des maladies.

Socrus Simonis tenebatur magnis febris, et rogaverunt illum pro ea. Et stans super illam, imperavit febrim, et dimisit illam. Et continuo surgens ministrabat illis.

La belle-mere de Simon avoit une fièvre violente, et ils prièrent Jesus de la guerir. S'estant approché d'elle, il commanda à la fièvre, et la fièvre la quitta. Aussitost elle se leva et les servit.

(Luc. 4.)

DANS la premiere partie de l'Evangile de ce jour, qui est celle sur laquelle je veux et je dois m'arrester, il est fait mention d'une guerison que Nostre-Seigneur opera à Capharnaüm sur la belle-mere de S. Pierre. S. Luc rapporte que Jesus-Christ fit un discours dans la synagogue de Capharnaüm, où il publia les effects et la grandeur de la providence de son Pere celeste. Ensuite, apres avoir fait plusieurs guerisons et delivré un homme possédé du demon, il entra dans la maison d'André et de Simon Pierre, où il guerit la belle-mere de S. Pierre qui avoit une fièvre violente.

Ce fut sur la demande des quatre apostres S. Pierre, S. André, S. Jacques et S. Jean, qui tous ensemble se reunirent pour luy demander cette grace. Lorsqu'ils luy eurent fait cette priere, Nostre-Seigneur s'approcha de la malade, se pencha sur son lit, et la prenant par la main, il commanda à la fièvre de la quitter, ou.

(1) Abeilles

comme porte une autre version, il reprimanda la fièvre. Alors elle fut guérie, et aussitôt elle se leva et les servit à table.

Remarquez d'abord que Nostre-Seigneur entra dans la maison de Simon Pierre, qui estoit le grand apostre, le premier des apostres, et qui suivoit Jesus-Christ avec André son frere. Il estoit appelé Simon Pierre; c'est pourquoy S. Matthieu, chap. 8, l'appelle Pierre, quoique S. Luc, dans l'Évangile que nous lisons aujourd'huy, le nomme Simon.

Jesus estant donc entré dans la maison de S. Pierre guerit sa belle-mere, qui avoit une fièvre violente. Ce recit a donné lieu à plusieurs esprits bizarres de pretendre que S. Pierre estoit alors marié, puisqu'il avoit une belle-mere, et de soutenir qu'en ce tems-là il ne gardoit pas la continence. Ce raisonnement est tres-faux; car il n'auroit pas pu suivre Nostre-Seigneur, s'il eust esté chargé d'une femme. Mais si l'on disoit que, puisque S. Pierre avoit une belle-mere, il avoit eu une femme, et par consequent une famille dans laquelle estoit demeurée sa belle-mere, on auroit raison. L'on voit par là qu'il ne vescu pas toujours dans le celibat; mais lorsqu'il suivit Nostre-Seigneur il estoit veuf, comme on peut le conclurre des parolles qu'il luy dit : *Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te : quid ergo erit nobis* (Matth. 19)? Il ne dit pas : Nous avons quitté, non quelque chose, ains (1) tout sans reserve; et puisque nous avons tout quitté, quelle sera la recompense que nous recevrons de vous? Ce qu'il n'eust pas peu dire s'il eust eu une femme; car le mariage est une union de la creature avec la creature, au lieu que l'ordre ecclesiastique est une union en quelque façon de la creature avec le Createur.

Nostre-Seigneur ayant choisi S. Pierre pour estre le chef des ecclesiastiques, il estoit convenable qu'il vescu dans la continence; car, comme dit S. Hierosme, en parlant de la vie des vierges, une personne qui est mariée ne peut pas dire qu'elle est toute à Nostre-Seigneur. Elle est bien à Nostre-Seigneur, il est vray, elle le reconnoist tousjours pour son seigneur et maistre; mais neantmoins elle est à un autre subalterne à qui elle appartient et pour qui elle a de l'amour; et par consequent son cœur n'est pas entierement à Nostre-Seigneur : il est partagé, il est divisé. Mais les ecclesiastiques qui sont tout à fait consacrez à Jesus-Christ ne doivent point avoir d'autre partage que luy, ni diviser leur cœur entre luy et la creature. Ils ne doivent point contracter l'union qui se fait avec la creature par le mariage,

(1) Mais.

afin qu'estant libres de tout engagement, ils puissent s'unir plus estroitement avec Dieu. Et de là on doit conclure que l'apostre S. Pierre estoit veuf et qu'il suivoit d'un cœur entier N.-S.

Quant à ce qui est dit, que Jesus-Christ entra dans la maison de saint Pierre, ce n'est pas que ce saint se fust reservé une maison, ou qu'il eust encore soin d'une famille, oh non! car pour suivre son Maistre, il avoit tout quitté, et sa maison, et sa famille, et ses filets et toutes les pretentions que peut avoir un homme. Il avoit une maison et une famille dans laquelle estoit demeurée sa belle-mere, à qui il en avoit donné l'usage, et remis le soin de sa famille, car il l'avoit quittée tout à fait. Ainsi l'on dit que Jesus entra dans la maison de saint Pierre, non que cet apostre en eust une en ce tems-là, mais parce qu'elle avoit esté à luy.

Ce qui est dit, que les apostres Pierre, André, Jean et Jacques, se reunirent pour demander la guerison de la belle-mere de saint Pierre, est une chose bien remarquable; car cette demande represente la communion des Saints, selon laquelle le corps de la sainte Eglise est tellement uni, que tous les membres participent du bien d'un seul. De là vient que tous les chrestiens participent à toutes les prieres et les bonnes œuvres qui se font dans l'Eglise; et cette communion a lieu non-seulement çà-bas (1) en terre, mais encore dans l'autre vie. Un protestant est un insensé lorsque, voulant bien croire la communion des saints sur la terre, il ne veut pas croire qu'elle s'étende jusqu'au ciel. Vraiment ces gens-là ne croient qu'en partie à la communion des saints, puisque c'est une chose tres-certaine que, comme nous participons aux prieres les uns des autres, ces mesmes prieres et bonnes œuvres s'étendent jusqu'aux ames du purgatoire, qui en sont soulagées. De plus, elles et nous qui sommes sur la terre, nous participons aux prieres des saints qui sont en paradis; et c'est en cela que consiste la communion des saints, qui nous est représentée en la guerison de cette malade, laquelle ne fut point delivrée de sa fievre par ses prieres, mais par celles des apostres qui prièrent pour elle.

C'est à leur demande que Jesus-Christ commanda à la fievre de la quitter: il montra en cela sa toute-puissance, faysant voir qu'il est maistre de la maladie, comme de la santé, et que c'est à luy que toutes choses obeysent; il reprimanda la fievre et se courrouça contre elle en la chassant, comme s'il eust dit: Comment est-ce que la fievre ose demeurer en un lieu où est

(1) Ici-bas.

le medecin et le remede de la vie? Que ne s'enfuit-elle en ma presence, sans attendre que je luy en fasse le commandement?

Disons maintenant quelque chose sur les maladies. Quant à ce qui est des maladies spirituelles, elles sont en si grand nombre, que si j'entreprendois d'en parler, je n'aurois jamais fini, d'autant plus que les maladies spirituelles sont l'exercice de toute la vie; et quoique les religieuses soient exemptes de quelques-unes, neantmoins elles ne le sont pas de toutes. J'ay pensé de ne point parler aujourd'hui de celles-là, mais des temporelles, dont les religieux et les religieuses ne sont pas plus exempts que les autres: car les maladies sont dans les monasteres aussi bien que dans le monde, et d'ailleurs c'est de ces maladies dont il est parlé dans nostre Evangile; et parce que c'est une chose de grande importance que de sçavoir en bien user, je ne parleray que de celles-là.

Nous treuvons un grand exemple dans nostre febricitante, qui pratiqua tant et de si admirables vertus en sa maladie, que je pense que l'histoire en devoit estre escrite dans toutes les infirmeries des monasteres, afin de servir d'exemple à toutes les malades qui y seroient, afin qu'elles apprissent à en faire leur profit; mais parce que les vertus que cette femme pratiqua sont en tres-grand nombre, je ne vous en marqueray que trois, sur lesquelles je vous diray quelque chose.

Auparavant neantmoins il faut que je me serve des parolles de l'apostre saint Paul qui, parlant de Melchisedech, qu'il appelle homme de paix et de justice, dit qu'il estoit sans pere et sans mere, sans genealogie, sans commencement et sans fin: *Rex justitiæ..... rex pacis, sine patre, sine matre, sine genealogia, neque initium dierum, neque finem vitæ habens* (Hebr. 7). Ces parolles ont jetté plusieurs esprits bizarres dans diverses heresies; ils ont dit que Melchisedech n'estoit point un homme et qu'il n'avoit point un vray corps comme les autres, ils luy ont voulu attribuer la divinité comme s'il eust esté Dieu; ce qui est faux, car S. Paul dit que Melchisedech estoit un roy juste et paysible, et il le represente comme un homme.

Mais j'employerai ces parolles de S. Paul comme une preface armée, selon l'expression de S. Hierosme, c'est-à-dire une preface qui ayt ses armes, qui porte en teste le casque; car il faut, avant que je parle des maladies corporelles, que je dic quelques mots sur la consideration des choses que l'on medite, et cecy sera par forme de preface et d'entrée à mon discours. L'on peut conside-

rer la sainte Bible, c'est-à-dire les mysteres qui s'y treuvent, principalement les Evangiles, de deux manieres. La premiere maniere de mediter est de se servir des considerations pieuses qu'ont composées plusieurs de ceux qui ont eu le soin de la conduite des ames, et qui ont fait, tant sur les mysteres de la vie et de la mort de Nostre-Seigneur, que sur ceux de nostre foi, et sur les Evangiles, plusieurs belles et pieuses meditations pour l'usage de ceux qui veulent faire l'oraison.

Or, en cette maniere de mediter, il faut beaucoup se servir de l'imagination et du raisonnement, c'est-à-dire l'on fait sur les Evangiles et sur les mysteres que l'on medite plusieurs imaginations que l'on peut pieusement croire, et plusieurs considerations saintes, comme ont fait divers Peres et Docteurs. Par exemple, l'on s' imagine une quantité de larmes en la Passion, qui se jetterent à la rencontre du Fils et de la Mere quand il portoit sa croix sur le Calvaire, et une quantité d'autres qui se verserent à la flagellation et au pied de la croix. Pour représenter les douleurs de la S^{te} Vierge, il y en a qui se la sont imaginée tombant en defaillance par l'excez de sa douleur à la mort de son Fils, et nos peintres l'ont représentée ainsi au pied de la croix, comme s'il lui fust arrivé alors quelque foiblesse ou defaillance; ce qui n'arriva jamais à Nostre-Dame, ny pendant la vie, ny à la mort de Nostre-Seigneur : car, comme dit l'Evangéliste, elle demeura ferme et debout au pied de la croix; mais c'est une imagination que nos peintres ont faite, qui n'est pas plus veritable que celle que quelques-uns font du bon larron qu'ils peignent attaché à la croix avec des clous, ce qu'ils ne veulent pas faire du mauvais larron, comme s'il ne le meritoit pas : il en est ainsi de ce que l'on dit des trois Maries. En general, il faut user sobrement des imaginations de ce genre.

Je ne dy pas qu'il ne se faille point servir de l'imagination pour mediter sur les considerations pieuses qui nous ont esté laissées par les SS. Peres, et par tant de bonnes ames; car, puisque ces SS. Peres et ces grands personnages les ont faites, qui est-ce qui refusera de s'en servir? Qui est-ce qui osera rejeter ce qu'ils ont fait? Et qui ne pensera et croira pieusement ce qu'ils ont creu pieusement? On peut marcher seurement apres des hommes d'une telle autorité. Mais malheureusement l'on ne s'est pas contenté de ce qu'ils ont laissé, et on a fait plusieurs autres imaginations; c'est à quoy il faut prendre garde, et ne se servir de l'imagination dans la meditation qu'avec prudence et non à tort et à travers et selon nostre fantaisie, mais sobrement et

selon l'avis de nos directeurs et des personnes qui nous conduisent, ou selon qu'il est marqué dans de bons livres qui soient bien approuvez. Voilà ce que j'avois à dire quant à la premiere maniere de mediter, qui est bonne, et que je ne desapprouve point; car plusieurs grands saints s'en sont servis et s'en servent encore.

La seconde maniere de mediter est de ne point faire d'imagination, mais de se tenir exactement aux parolles de l'Evangile, c'est-à-dire mediter purement et simplement l'Evangile et les mysteres de nostre foy, qui y sont distinctement exprimez, se contentant de cela, sans y rien adjouter. Cette maniere est plus haute et meilleure que la premiere, et elle est aussi plus simple et plus assurée; et c'est en cette façon que saint Paul parle de Melchisedech, quand il dit qu'il estoit sans pere et sans mere et sans genealogie, sans commencement et sans fin. Or ce qu'il dit, que Melchisedech estoit sans pere et sans mere, ne signifie point qu'il n'ayt pas eu un pere et une mere comme les autres hommes; car il estoit nay comme les autres, par consequent il avoit une genealogie. Il n'estoit pas sans commencement; car comme homme il avoit une naissance, et il n'a pas esté sans fin, car il est mort. Mais comme dans l'histoire il n'est rien dit des pere et mere, ny de la genealogie de Melchisedech, ny de sa naissance, ny de sa mort, saint Paul n'en veut point parler, ny rien adjouter aux parolles de l'Escriture: car de tout ce qui n'est pas escrit, il n'en veut rien dire; et c'est de cette maniere que je veux parler de nostre febricitante, me bornant à la lettre de ce qui en est dit de l'Evangile.

Cette femme fut fort admirable dans sa conduite en sa maladie corporelle; et je treuve en l'Evangile que nous lisons aujourd'huy qu'elle pratiqua un grand nombre de vertus; mais celle qui m'a le plus frappé est la grande remise qu'elle fait d'elle-mesme à la providence de Dieu, et au soin de ses superieurs. J'admire combien en cette maladie elle est tranquille et paysible; car elle avoit une violente fievre qui la retenoit dans le lict et qui la faysoit bien souffrir. C'est le propre de cette maladie de nous donner beaucoup d'agitation; et neantmoins elle demeure paysible sans avoir aucune inquietude, et sans en donner à ceux qui estoient aupres d'elle, car l'Evangeliste n'en fait aucune mention, et il dit seulement qu'elle estoit au lict avec une violente fievre

Chacun scayt combien est grand le mal de l'inquietude, et les delicats en sont une preuve; car quand ils n'ont pas dormi autant qu'ils voudroient, ils ne font que se plaindre, disant qu'ils sont

tout fatiguez. L'inquietude est un mal qui tourmente fort pour l'ordinaire les febricitants ; la fièvre les empêche de reposer, ils s'ennuyent de leur mal et ne trouvent point de plaisir à quoy que ce soit. Il faut remuer le ciel et la terre pour les soulager, et neantmoins tout cela ne leur sert de rien.

Mais la grande remise que nostre febricitante a faite d'elle-mesme entre les mains de ses superieurs, est cause qu'elle ne s'inquiette point; elle ne se met point en souci de sa santé, ny de sa guérison. Elle laisse faire à ceux qui la gouvernent; elle se contente de demeurer dans son lit à souffrir sa maladie avec douceur et patience. O Dieu, qu'elle estoit heureuse, cette bonne femme! Vrayement elle meritoit bien qu'on prist soin d'elle, comme firent S. Pierre, S. André, S. Jean et S. Jacques, qui pourveurent à ce qui estoit necessaire à sa guérison sans estre sollicités par elle qui ne leur en parla point; mais ils furent poussés par la charité et la commiseration qu'ils avoient de ce qu'elle souffroit.

Ah! que les malades qui sont dans le monde seroient heureux s'ils se laissoient gouverner à ceux qui ont soin d'eux; et les religieuses si elles faysoient cette grande et absolue remise de nostre febricitante, entre les mains de leurs superieures! Que si ceux qui sont au monde ont raison de faire cela à cause de l'amour ou de la compassion naturelle que ceux qui les gouvernent ont pour eux; à plus forte raison les religieuses qui sont sous des superieures qui ont la charité, par le motif de laquelle elles les servent et pourvoient à leurs besoins et à leurs necessitez. Charité qui est plus forte et qui presse de plus pres que l'amour naturel; car ce n'est pas seulement par un sentiment naturel que les superieurs et les superieures de monastere s'occupent de procurer des remedes et des soulagemens aux maladies de ceux qui sont sous leur charge, mais par le motif de la charité qui n'épargne rien. Si un pere ayant un fils malade qu'il n'aime point, ne laisse pas de le faire traiter selon ses besoins, y estant poussé d'une compassion naturelle; qu'est-ce que nous ne devons pas attendre des superieurs, qui ont la charité, par le motif de laquelle ils nous servent?

Oh! que vous serez heureuses, si vous faites cette remise de vous-mesmes entre les mains de vos superieures, ainsi que le fit la belle-mere de S. Pierre; car elle sçavoit que Nostre-Seigneur estoit à Capharnaüm, et qu'il guérissoit plusieurs malades, et neantmoins elle ne se met point en inquietude pour luy envoyer dire qu'elle estoit malade, ny pour l'envoyer prier de venir en sa

maison ; mais ce qui est encore plus admirable , elle le voit dans sa maison , et toutesfois elle ne lui dit pas un seul mot de sa maladie, et ne le prie point d'avoir pitié d'elle ; elle ne lui dit point : *Jesu, fili David, miserere mei* (Matth. 15) ; elle ne lui demande d'approcher du lit où elle estoit couchée et de mettre la main sur elle ; elle ne s'empresse point pour toucher ses vestemens, ni la frange de sa robe, comme ont fait ceux qui sont allez à Nostre-Seigneur pour estre gueris de leurs maladies corporelles ; car la plupart de ceux qui alloient à Nostre-Seigneur, comme nous voyons dans l'Evangile, y venoient pour estre gueris de leurs maladies corporelles, et non pour les spirituelles.

Il n'y a eu que Magdelene, cette grande sainte, qui soit venue à luy pour faire traitter son cœur et recevoir la guerison des maladies qui estoient en son ame ; ce qu'elle fit d'une maniere admirable lorsqu'elle estoit encore en la fleur de son aage.

Le Centurion merite sans doute de grands eloges pour le soin qu'il eut d'envoyer à Nostre-Seigneur les principaux de la ville l'advertir de la maladie de son serviteur, et aussi pour la foy admirable avec laquelle il declara qu'il ne falloit pour cette guerison qu'une parole du Sauveur ; mais il tesmoigna un grand empressement et beaucoup d'inquietude pour la guerison de son malade.

Qu'est-ce que ne fit pas la Cananéé ? Combien insista-t-elle aupres de Nostre-Seigneur ! Combien persevera-t-elle à l'importuner pour la guerison qu'elle demandoit ! Combien cria-t-elle apres les apostres pour qu'ils priassent Nostre-Seigneur pour elle ! Quelle instance ne fit point le prince de la synagogue pour determiner Nostre-Seigneur à descendre en sa maison ? Enfin, tous firent voir une grande inquietude et un grand desir d'obtenir la guerison qu'ils demandoient.

Mais que feroient encore nos malades en ce tems, s'ils sçavoient qu'il y eut quelque medecin tres-habile ? Combien ne feroient-ils pas de demarches pour le prier de les venir visiter et de remedier à leur mal ! Avec quelle impatience n'attendoient-ils pas sa venuë ! Oh ! vrayment cette inquietude procede d'un grand amour-propre que l'on appelle amour deregle de soy-mesme, maladie à laquelle non-seulement ceux qui vivent dans le monde sont sujets, mais aussi ceux qui sont dans les monasteres. C'est pour cette raison que S. Bernard escrivit une longue lettre touchant les maladies corporelles, aux freres de Saint-Anastase, qui estoient des moines establis à Rome, et qui estoient alors presque tous malades. Il leur mande qu'il ne con-

vient pas aux freres de Saint-Anastase de penser aux remedes pour recouvrer leur santé et encore moins de les demander, qu'ils ne doivent point sçavoir quelle medecine il leur faut prendre, ou s'ils ont besoin d'estre saignez; et que les religieux qui sont consacrez au service de Nostre-Seigneur ne doivent point avoir de soin des maladies corporelles, mais des spirituelles; que pour le soin des corporelles, ils doivent s'en remettre à la providence de Dieu, et à la sollicitude des superieurs qui les gouvernent; qu'il faut laisser aux personnes du monde de faire venir avec un grand soin les medecins et d'user avec une grande affection des remedes; mais que cela ne convient point aux religieux; que s'ils sont malades, en sorte qu'il leur soit necessaire de prendre quelque chose pour leur soulagement, ils pourront se servir de quelques herbes medicinales (Epist. 345). Ce qui montre que les moines de ce tems-là n'usoient d'aucune nourriture qui fust contraire à la pauvreté evangelique.

Il semble que S. Bernard soit bien rigoureux en cecy; il l'est bien davantage en ce qu'il dit encore dans la mesme epistre : S'il vous semble que je sois bien rigoureux, je vous diray qu'en ce que je vous ay escrit, je croy avoir l'Esprit de Dieu, et que c'est selon l'Esprit de Dieu que je vous parle. Cecy est bien remarquable; car si S. Bernard leur eust mandé qu'il leur parloit selon son sentiment, il n'eust pas esté si austere; mais je ne vous parle point selon mon sentiment, dit-il, et en ce que je vous escris, il semble que j'ay l'Esprit de Dieu.

Ensuite il respond à une objection (Serm. 30 *in cant.* n. 12) : Vous me direz peut-estre que l'apostre S. Paul qui avoit l'Esprit de Dieu, escrivoit à son disciple Timothée : Nous vous recommandons de cesser de boire de l'eau pure, et d'user d'un peu de vin pour fortifier votre estomac qui est affoibli par l'eau que vous avez beu.

Remarquez icy que ce grand et digne evesque Timothée estoit tombé dans les infirmités causées par les jeusnes et les austeritez qu'il avoit faites, et alors, pour tout soulagement et tout remede, S. Paul luy conseille d'user d'un peu de vin; par où l'on voit que ce grand saint ne buvoit auparavant que de l'eau, et c'est ce que S. Bernard dit aussi de ses religieux qui ne buvoient de vin qu'en cas de necessité, et alors ils en usoient par forme de remede comme S. Paul le recommande à Timothée.

« Or, dit S. Bernard, si vous m'objectez cecy, je respons que S. Paul sçavoit bien que Timothée estoit Timothée, c'est-à-dire un evesque fort utile à l'Eglise naissante, et qui ne faysoit rien

pour luy que ce qu'on luy ordonnoit. Donnez-nous des Timothée de cette sorte en ce tems, et nous leur recommanderons l'usage du vin, et non seulement du vin, ains encore de l'or potable, s'il est necessaire. »

Les religieux de S. Bernard ne sont plus comme ils estoient en ce tems-là, non plus que les autres religieux et religieuses : on n'est pas si rigoureux en ce tems-cy, qu'on l'estoit alors; chacun veut avoir l'usage du vin et se servir des medecins et des remedes. Il est vray que l'usage de ces choses n'est pas si rare en ce tems-cy qu'il l'estoit pour lors; car les medecins estoient fort rares, il n'y en avoit quelquesfois qu'un en toute une province, et il falloit que ceux qui en vouloient avoir courussent de costé et d'autre, ce qui ne pouvoit se faire sans de grands frais. Les remedes aussi estoient tres-chers, et peut estre c'estoit la cause pour laquelle les religieux s'en servoient si peu. Mais il n'en est pas ainsi en ce tems. Outre que les remedes sont moins chers, les medecins ne sont pas si rares; et de là vient que l'on s'en sert plus facilement, et que pour le moindre mal que l'on ayt il faut se medicamenter et courir à la haste pour faire venir le medecin.

Il est vray aussi que l'on est bien plus tendre et plus douillet que l'on n'estoit en ce tems-là; mais ce seroit encore peu si l'on usoit seulement des medecins et des remedes selon que les superieurs l'ordonnent; mais l'on ne se contente pas de cela, l'on veut se gouverner selon sa fantaisie, l'on a grand soin de soi-mesme, l'on s'inquiette et s'empresse à rechercher les moyens pour sa guerison, l'on voudroit volontiers sçavoir tous les remedes du monde pour s'en servir, l'on veut cognoistre tout ce qui est propre ou non pour sa guerison.

Or nostre febricitante ne faysoit pas ainsi; elle estoit dans son lict sans faire aucun bruict, il lui suffisoit qu'on sceut qu'elle estoit malade, et elle se servoit de ce qu'on lui donnoit pour sa santé, sans se mettre en peine s'il lui seroit utile ou non. Elle sçavoit bien que Dieu n'estoit point la cause de sa maladie, parce que, comme il n'est pas la cause du peché, il ne l'est pas non plus de la maladie; mais comme il laisse commettre le peché, il permet aussi les maladies pour nous chastier et nous purifier de nos pechez, et alors il faut se sousmettre à la visite de Dieu et à sa misericorde, le priant, par un humble silence, qu'il nous fasse tranquillement embrasser la volonté de sa providence, comme faysoit le saint roi David, auquel Dieu envoya quelques afflictions dont il parle en ces termes : *Ab omnibus iniqui-*

tatibus meis erue me; opprobrium insipienti dedisti me. Obmutui, et non aperui os meum, quoniam tu fecisti (Psal. 38).

Nostre febricitante faysoit de mesme : Vous m'avez envoyé la fièvre et je l'ay recue, je me suis sousmise à vostre justice et à vostre misericorde. Or, comme vous me l'avez envoyée, aussi vous pouvez me l'oster sans que je vous le demande; vous sçavez mieux ce qu'il me faut que moy-mesme, je n'ay pas besoin de me mettre en peine; il me suffit que vous me regardiez et que vous sçachiez que je suis malade dans mon lict.

Elle ne dit donc pas un mot, elle ne fait aucun compte de sa maladie, elle souffre et ne s'embarrasse point qu'on le sçache, ny que l'on en procure la guérison, elle se contente que sa maladie soit connue de Dieu et de ses superieurs qui la gouvernent : elle ne ressemble pas à certaines personnes de ce tems, qui, si elles ont la migraine ou la cholique, il faut que chascun en soit instruit, et que tout le voisinage le sçache; ny à celles qui, pour le moindre mal qu'elles ont, veulent qu'on les retire à part dans une infirmerie, afin que chascun les plaigne; ny à celles qui courent au medecin, pour la moindre incommodité qu'elles souffrent. Ces personnes ressemblent aux petits enfans qui, estant picquez par une guespe ou par une avette (1), courent le monstrer à leur mere, afin qu'elle souffle sur leur mal.

Nostre febricitante, non seulement ne publie point son mal, elle ne s'arreste point à en parler, elle ne se met point en devoir d'envoyer chercher le medecin, mais, chose estonnante! Nostre-Seigneur estant en sa maison comme un souverain medecin qui pouvoit la guérir, elle ne luy dit pas un seul mot touchant sa maladie, elle ne veut pas mesme le regarder en qualité de medecin, mais seulement en qualité de son Dieu à qui elle appartient en la santé et en la maladie, tesmoignant par là qu'elle est aussi contente de la maladie que de la santé, et qu'elle ne veut estre delivrée de la fièvre que quand il playra à son Dieu.

Oh! que si c'eust esté quelqu'une de nos dames de ce tems, combien eust-elle fait de finesses pour estre guérie par ce souverain medecin! Elle eust bien dit qu'elle ne demandoit la santé que pour mieux servir Nostre-Seigneur, ou du moins qu'elle supporteroit mieux en un autre tems d'estre malade, mais qu'en ce temps où Nostre-Seigneur estoit en sa maison, elle ne pouvoit s'y resoudre, parce qu'estant dans le lict, elle ne pouvoit pas faire ce qui seroit de son service, et autres finesses semblables.

Mais nostre febricitante n'en usa jamais : car il ne suffit pas

(1) Abeille.

d'estre malade parce que c'est la volonté de Dieu, il faut encore l'estre comme il le veut, quand il le veut et aussi longtems qu'il lui playra, nous remettant pour ce qui est de la santé à ce qu'il en ordonnera, sans luy rien demander; c'est assez qu'il le sçache et qu'il nous voye en nostre infirmité, il faut le laisser faire sans se mettre en devoir de pourvoir à ce qu'il faut pour le recouvrement de la santé. Il faut s'en remettre à nos supérieurs, et leur en laisser le soin, ne nous mesler de rien que de bien supporter le mal tant qu'il playra à Dieu. Voilà le premier point.

Le second est la douceur et la resignation que cette femme fit paroistre en sa maladie. Elle ne fit aucun bruit de son mal; car elle ne dit rien à Nostre-Seigneur, ny à ceux qui la gouvernoient; elle ne tesmoigna point qu'elle desirast plutost la santé que la maladie: car il est bon, à la verité, de demander la santé à Nostre-Seigneur quand c'est pour mieux le servir, avec la condition toutesfois si telle est sa volonté; car nous devons tousjours dire: *Que sa volonté soit faite!* Neantmoins il est beaucoup mieux de ne rien demander, et de nous contenter qu'il sçache notre mal, et la grandeur de nos souffrances. Il y a des personnes qui, quand elles sont malades, voudroient employer tout le monde si elles pouvoient, pour estre deslivrées de leurs maladies; si (1) qu'elles envoient de costé et d'autre pour que l'on prie Dieu de restablir leur santé. C'est bien fait de recourir à Dieu; mais pour l'ordinaire cela se fait avec tant d'imperfection, que c'est pitié, et mesme l'on a vu commettre pour ce sujet de grandes imperfections, comme il arriva à un Roy de France. On ne fait point de tort à la reputation des grands quand on leur dit leurs veritez. Celui-cy donc, voulant aller à la guerre, fit faire plusieurs prieres pour la conservation de sa santé corporelle. Un jour il entra dans l'église de S. Gregoire, où l'on disoit la messe pour ce sujet; et lorsque l'abbé qui la disoit fut à la collecte, dans laquelle il recommandoit l'ame et la santé spirituelle du Roy, ce prince envoya promptement un de ses pages pour l'advertir de prier pour la santé corporelle du Roy, disant que pour celle de l'ame l'on y penseroit plus tard, et il commit ainsi une tres-grande imperfection; l'on est fort sujet à en commettre de semblables en de tels sujets.

Mais la grande resignation de nostre febricitante l'empescha de tomber en cet inconvenient; car elle demeura en sa modestie et sa tranquillité, sans rien demander, et les apostres, qui en eurent compassion, dirent à Nostre-Seigneur une parolle de grande

(1) Tellement.

modestie pour cette malade. Cette parolle fut secrette, et Nostre-Seigneur l'ayant entendue, regarda la malade qui le regardoit, il la prit par la main, et reprimandant la fievre, il la chassa.

Alors la malade se levant, alla de ce pas le servir à table, et c'est icy la troisieme consideration que j'ay à faire sur cet Evan-gile, où je veux vous faire remarquer le soin qu'eut cette femme de profiter de sa guerison. Elle monstra une grande vertu, et l'utilité qu'elle avoit retirée de sa maladie; car de mesme qu'elle avoit souffert la maladie avec resignation pour Nostre Seigneur, elle ne voulut se servir de sa santé que pour le service du mesme Seigneur.

Mais quand s'y employa-t-elle? Au mesme instant qu'elle eut recouvré la santé. Oh! elle n'estoit point de ces femmes tendres et delicates qui, ayant eu une maladie de quelques jours, il leur faut des sepmaines et des mois pour se remettre, afin que ceux qui n'ont pas sceu leur maladie la sçachent en ce tems qu'elles prennent pour se remettre, et par ce moyen qu'il y ayt encore du tems pour les plaindre; et pour cela il faut les retirer à part, leur donnant une nourriture particuliere, et leur rendant d'autres soins, jusqu'à ce qu'elles soient bien remises de leurs maladies.

Nostre febricitante ne fait point cela, ains sert Nostre-Seigneur aussitost qu'elle est guerie. Maintenant si vous voulez, servez-vous de l'imagination, et considerez avec quel amour et quel joye cette femme servit Nostre-Seigneur, avec quelle allegresse son cœur s'embrasoit de son amour, comment elle le regardoit, et combien d'actes d'amour elle faysoit, combien de benedictions elle avoit en la bouche, remerciant celuy qui luy avoit fait tant de bien! Vous pouvez aussi vous imaginer ce que faysoient les saints apostres qui avoient de leur costé veu ce miracle.

Apprenez de là comment il faut se comporter dans les maladies corporelles et le profit que l'on doit en tirer. Il faut observer de ne rien demander, se remettant entre les mains de nos superieurs, leur laissant le soin de pourvoir aux medecins, aux remedes et à tout ce qui est requis pour nostre santé et nostre soulagement, ne rien refuser, ny la nourriture, ny les remedes, ny aucun traictement quel qu'il soit. C'est en cela que consiste la pauvreté evangelique: car, comme dit S. Bonaventure (*De grad. virt.*, cap. 8), le premier degré de la pauvreté est de ne point avoir de demeure ou maison qui nous soit propre et qui soit à nous. Le second est de n'avoir point, dans le tems de la santé, de nourriture qui nous soit propre et selon nostre goust. Le troisieme degré de la pauvreté est, estant malade, de ne

sçavoir où se retirer, de n'avoir point de giste, ni de maison pour se loger, de n'avoir point de nourriture pour subvenir à la nécessité, ni rien qui soit à nostre gré, d'estre delaissez et abandonnez de tout secours à la fin de nostre vie, et au milieu de cela de ne rien demander pour nostre soulagement, ny ne rien refuser, quoique ce qui nous seroit donné ne nous plust pas. C'est ce qui a esté exactement pratiqué en ce siecle par un grand saint et une grande sainte, l'un et l'autre en effect tres-grands en desirs et affections : je veux dire par saint François Xavier qui, à l'heure de la mort, ne treuva ny maison ny nourriture propre à le loger ; car il mourut vis-à-vis de la Chine en un pauvre lieu, abandonné de tout secours humain, et au milieu de tout cela le cœur de ce grand serviteur se fondoit de joye, se voyant réduit en telles extremitez ; ce que considerant, la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation estimoit son bonheur si grand, qu'elle tesmoignoit le desir de mourir de la maniere que mourut le grand saint François Xavier, abandonnée de tous secours humains et mesme divins, se contentant de la grace ordinaire que Dieu donne à toutes les creatures ; et cette grande sainte, ne pouvant mourir reellement en cette pauvreté, mourut ainsi par desir et affection. L'on peut dire à ces deux saintes ames, comme à tous ceux qui les imitent : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum* (Matth. 5) ; Bienheureux sont les pauvres par l'esprit, car le royaume des cieus est à eux.

VI.

PREMIER SERMON POUR LA FESTE DE L'ASCENSION.

Sur la presence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie.

Dominus quidem Jesus, postquam locutus est eis, assumptus est in cœlum, et sedet a dextris Dei.

Le Seigneur Jesus, apres avoir parlé à ses disciples, monta au ciel où il est assis à la dextre (1) de Dieu. (MARC. 16.)

LORSQUE le prophete Elye fut sur le point d'estre transporté dans un char de feu, il dit à son disciple Elysee : *Elias dixit ad Elisæum : Postula quod vis ut faciam tibi, antequam tollar a te. Dixitque Elisæus : Obsecro ut fiat in me duplex spiritus tuus. Qui respondit : Rem difficilem postulasti : attamen si vi-*

(1) Droite.

deris me quando tollar a te, erit tibi quod petisti; si autem non videris, non erit (iv. Reg. 2). Elysée luy demanda son double esprit, et Elye respondit, etc.

De mesme, mes chers auditeurs, si nous voyons des yeux de la foy Jesus-Christ montant au ciel, nous recevrons le thresor abundant de ses dons.

Considerons-le donc dans son Ascension; et de peur que nos yeux ne soient esblouys de ce magnifique spectacle, demandons-luy que, comme il nous a fait la grace de se rendre visible aux yeux des hommes, il permette, par un effect de la mesme grace, que nous puyssions le contempler.

Long-tems avant son Ascension, lorsque Jesus-Christ annonçoit aux Juifs que le pain qu'il leur donneroit seroit sa chair, quelques-uns des auditeurs disoient : *Quomodo potest hic nobis carnem suam dare ad manducandum?... Durus est hic sermo, et quis potest eum audire* (Joan. 6)? Mais Jesus cognoissant leurs murmures, leur dit : *Sciens autem Jesus apud semetipsum quia murmurarent de hoc discipuli ejus, dixit : Hoc vos scandalizat? Si ergo videritis Filium hominis ascendentem ubi erat prius?*

Le Sauveur prevoyoit, en parlant ainsi, que son ascension seroit pour plusieurs un pretexte de rejeter la presence réelle de son corps dans le sacrement de l'Eucharistie, comme font en ce tems tous ceux des heretiques qu'on nomme Sacramentaires. Je vay donc commencer par arracher les espines qu'ils ont plantées dans le jardin du Pere de famille; ensuite j'y planteray des fleurs.

Les heretiques ont coustume de se jeter tousjours dans une extremite blasmable. L'Eglise, dit Tertullien, est tousjours crucifiée, comme Jesus-Christ, entre deux larrons. *Ecclesia, ut et Christus, in medio latronum semper crucifixa est.* Par exemple, s'il s'agit de la Trinite, Servet avec Paul de Samosate n'admet aucune distinction de personnes; Valentin Gentilis veut qu'il y ait trois natures. S'il s'agit de Jesus-Christ, Nestorius pretend qu'il y a en luy deux personnes; Eutychés qu'il n'y a qu'une nature. S'il s'agit du culte de la Sainte Vierge, les Collyridiens luy offroient un sacrifice d'adoration, Copronyme soutenoit qu'on ne devoit luy rendre aucun honneur. S'il s'agit de la penitence, aucune ne pouvoit suffire, selon Donat; aucune n'estoit necessaire, selon les Pelagiens. Et pour en venir à nostre sujet, les Ubiquistes ont pretendu que le corps de Jesus-Christ estoit partout; les Sacramentaires, qu'il n'estoit que dans le ciel.

Mais on peut dire de l'Eglise catholique ce qui a esté dit de Jesus-Christ relativement aux habitants de Nazareth : *Ipsæ autem transiens per medium illorum, ibat* (Luc. 4); Il marchoit en passant au milieu d'eux. Elle enseigne que le corps de Jesus-Christ n'est point partout, mais qu'il est en mesme tems dans le ciel et dans le tres-sainct Sacrement de l'autel. Pourquoi l'enseigne-t-elle? parce que Jesus-Christ l'a dit, et que tout ce qu'il dit, il peut et veut le faire.

Les heretiques de nostre tems ont coustume, lorsqu'ils treuvent deux choses dans l'Escriture, et qu'ils ne peuvent pas comprendre le moyen de les concilier ensemble, d'admettre l'une et de rejeter l'autre, quoyqu'elles ne soient pas contradictoires. Par exemple : ils disent : La foy justifie, donc les œuvres ne justifient pas. Mais l'Eglise dit : La foy et les œuvres justifient. Ils disent : La parole de Dieu escrite est regle de foy, donc la tradition n'est pas regle de foy. Mais l'Eglise dit : L'Escriture sainte et la tradition sont regles de foy, selon cette parole de saint Paul : *Tenete traditiones quas didicistis, sive per sermonem, sive per epistolam nostram* (II. Thess. 14). Ils disent : il faut se confesser à Dieu, donc il ne faut pas se confesser aux ministres de Jesus-Christ. Mais l'Eglise dit : Il faut se confesser à Dieu et aux ministres de Jesus-Christ.

C'est ainsi que les heretiques raisonnent sur presque tous les articles. Ils le font speciallement sur l'object qui nous occupe; ils disent : C'est un article de foy que Jesus-Christ est monté au ciel; donc il n'est pas dans l'Eucharistie. Mais l'Eglise dit : Il est en mesme tems dans le ciel et dans l'Eucharistie.

Il ne faut point chercher d'autre raison de ce fait que la toute-puissance de celui qui le fait : *Tota ratio facti est omnipotentia facientis*. La raison humaine va tres-souvent eschouer contre cet escueil. Dieu promet à Abraham une nombreuse posterité : *Faciam semen tuum sicut pulverem terræ* (Gen. 13). Abraham l'interpreta du fils de son intendant Eliezer : *Ego vadam absque liberis; et filius procuratoris domus meæ, iste Damascus Eliezer...* (Gen. 15). Quelque tems apres, Dieu luy declara expressement qu'il auroit un enfant de Sara son espouse : *Ex illa dabo tibi filium.....* Abraham rit et dit : *Cecidit Abram in faciem suam, et risit dicens : Putasne centenario nascetur filius? Et Sara nonagenaria pariet? Dixitque ad eum : Utinam Ismael vivat coram te* (Gen. 17). Sara rit esgalement lorsqu'elle entendit la mesme promesse : *Sara risit occulte* (Gen. 18).

On pense ainsi, parce que l'on oublie que Dieu est au-dessus

de nostre intelligence : *Major est Deus corde nostro* (I. Joan. 3), et peut faire des choses que nous ne comprenons pas. Abraham creut dans la suite contre toute apparence : *Abraham contra spem in spem credidit* (Rom. 4), en se montrant prest à immoler Isaac, de la posterité duquel on luy avoit fait de si grandes promesses.

Il seroit superflu de prouver par l'Escriture l'ascension de Jesus-Christ; car elle y est si clayrement racontée, qu'aucun chrestien n'en doute; mais nous prouverons briefvement par l'Escriture la presence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, et nous employerons pour cela les parolles de la promesse, celles de l'institution du sacrement et les enseignemens de saint Paul : *Promittit, dat, docet*. Il a fait que ce qui estoit auparavant du pain fust son corps, comme il a changé l'eau en vin, et comme il a fait avec la poussiere de la terre le corps d'Adam, et avec une coste du mesme Adam Eve son espouse.

La premiere fois que les Israelites virent la manne qui estoit tombée du ciel pendant la nuict, ils dirent : *Qu'est-ce que cela?* Moyse leur respondit : *Iste est panis quem Dominus dedit vobis ad vescendum* (Exod. 16). Tous creurent à sa parolle, et recueillirent la manne pour s'en nourrir. Aucun ne dit : Comment seroit-elle du pain, puisqu'elle a la forme de la coriandre et du verglas?

Et maintenant que Jesus-Christ vous dit : *Ceci est mon corps*, pourquoy hesiteriez-vous? c'est sans aucun doute le corps de Jesus-Christ.

La manne tomboit la nuict, pour que les Israelites ne vissent pas qu'elle tomboit du ciel, mais qu'ils le crussent.

Croyez que Jesus-Christ y est present; ne cherchez pas de quelle maniere il peut estre present en plusieurs lieux.

Il y a plus de douze cens ans que saint Chrysostome, parlant de l'Eucharistie, enseignoit que c'est un grand miracle : O miracle! dit-il : *Qui cum Patre sursum sedet, illa hora omnium manibus tenetur, sese volentibus dat complectendum et accipiendum* (De sacerdotibus, lib. III, n. 4). O bonté de Dieu! celuy qui est assis dans le ciel à la dextre du Pere, est tenu en mesme temps sur la terre dans les mains d'un grand nombre d'hommes, et se laisse prendre et recevoir par ceux qui le veulent.

Ailleurs il dit : *Elias in cœlum ascendens nihil aliud quam meloten discipulo reliquit; Filius autem Dei ascendens suam nobis carnem reliquit; sed Elias quidem exutus, Christus au-*

tem et nobis reliquit, et ipsam habens ascendit (Hom. 2 ad pop. Antioch.). Elye, en quittant la terre, laissa son manteau à son disciple; le Fils de Dieu, en montant au ciel, nous a laissé sa chair; mais avec cette difference que le prophete se depouilla de son manteau, au lieu que Jesus-Christ, quoiqu'il nous ayt laissé sa chair, l'a cependant conservée en montant au ciel.

J'adjouste que l'Ascension de Nostre Sauveur, non-seulement n'est pas contraire à la foy sur sa presence réelle dans l'Eucharistie, mais luy est mesme favorable; car voyez quel corps Nostre-Seigneur a dans le ciel. Ce n'est plus un corps charnel, ains (1) un corps que l'Apostre appelle spirituel : *Corpus spiritale* (1. Cor. 15); un corps qui penetre les cieux : *Habentes ergo pontificem magnum qui penetravit caelos, Jesum Filium Dei* (Hebr. 4).

Oh! qu'il est doux de bien croire le mystere de l'Eucharistie et celuy de l'Ascension! Je ne veux pas finir sans vous dyre quelques mots sur ce dernier mystere, puisque nous en celebrons aujourd'huy la feste.

Il estoit certainement bien raisonnable que le Sauveur exalté en croix fust exalté en gloire. C'est icy le complement et le dernier des mysteres de la redemption. C'est alors que le Pere celeste, en faisant asseoir à sa dextre l'humanité sainte de Jesus-Christ, luy a donné le bayser de sa bouche dont parle l'Espouse des Cantiques : *Osculetur me osculo oris sui* (Cant. 1). C'est alors qu'on a peu dire à nostre Redempteur, avec cette sainte Espouse : *Fuge, dilecte mi, et assimilare capreæ hinnuloque cervorum super montes aromatum* (Cant. 8). Ah! que nostre cœur soit tousjours dans le ciel, où est nostre bien-aymé! Disons-luy souvent : *Trahe me; post te curremus in odorem unguentorum tuorum* (Cant. 1). Mais retranchons soigneusement tout ce qui peut nous empescher de courir apres luy. Le divin Espoux nous attire à sa suite, comme l'aimant attire le fer; mais de mesme qu'un diamant placé entre l'aimant et le fer empesche l'attraction, de mesme l'attachement aux choses terrestres empesche que nous cedions à l'action par laquelle le celeste Espoux nous attire.

(1) Mais.

VII.

SECOND SERMON POUR LA FESTE DE L'ASCENSION.

Sur le reproche d'incrédulité fait par Jesus-Christ à ses Apostres.

Exprobravit incredulitatem eorum et duritiam cordis.

Jesus reprocha aux Apostres leur incrédulité et la dureté de leur cœur. (MARC. 16.)

LES laboureurs ne sement les champs qu'après qu'ils les ont deffrichés, et qu'ils en ont osté les espines. Les maçons n'employent les pierres qu'après les avoir taillées. Les serruriers ne font usage du fer qu'après qu'ils l'ont battu. Les orfèvres ne se servent de l'or qu'après l'avoir purifié dans le creuset. C'est ainsi que Jesus-Christ, voulant employer les Apostres comme une terre où le grain de l'Évangile porteroit du fruit au centuple, comme des pierres qui serviroient de fondement à l'édifice de son Eglise, comme des clefs qui ouvreroient le royaume des cieux, comme des coupes bien ciselées, dans lesquelles le vin de la divine parole devoit estre beu, commença par leur reprocher leur incrédulité.

Il leur avoit dit : *Si peccaverit in te frater tuus, vade et corripe eum* (Matth. 18). Il pratique cette ordonnance par le reproche qu'il leur fait. Desjà il avoit dit aux deux disciples qui alloient en Emaüs : *O stulti et tardi corde ad credendum* (Luc. 24)!

A son exemple, saint Paul disoit aux Galates : *O insensati Galatæ! quis vos fascinavit non obedire veritati* (Galat. 3)?

Mais qu'est-ce que Jesus-Christ reproche à ses Apostres? C'est leur incrédulité. Ce vice deplaisoit souverainement à la suprême vérité. Qu'est-ce que l'homme, pour qu'il entreprenne de mesurer sur sa foible intelligence le pouvoir et les mystères de Dieu? Aussi voyez comment le Seigneur punit ce péché. Zacharie doute, et l'ange luy dit : *Ecce eris tacens, et non poteris loqui, usque in diem quo hæc fiant, pro eo quod non credidisti verbis meis* (Luc. 1). Les enfants d'Israël murmurent dans le desert parce qu'ils manquoient de pain : ils doutent que Dieu puisse leur preparer une table dans le desert; et le Seigneur s'irrite de leur defiance, le courroux du ciel s'allume contre eux : *Male loquuti sunt de Deo, dixerunt : Numquid poterit Deus parare mensam in deserto?... Ignis accensus est in Jacob, et ira ascen-*

dit in Israel (Psal. 77). Moyse et Aaron, dans une autre circonstance, recourent à Dieu pour avoir de l'eau. Moyse frappe deux fois le rocher, l'eau coule avec abondance; mais parce que son frere et luy avoient eu quelque doute, Dieu leur declare qu'ils n'entreront point dans la terre promise : *Quia non credidistis mihi, non introducetis hos populos in terram quam dabo eis* (Num. 20).

De quoy Jesus reprend-il ses Apostres? C'est de n'avoir pas creu au tesmoignage des personnes qui avoient veu qu'il estoit ressuscité : *Quia iis qui viderant eum resurrexisse, non crediderunt* (Marc. 16). C'est ainsi que, dans une autre occasion, il reprit S. Thomas de n'avoir pas creu au tesmoignage des autres Apostres : *Noli esse incredulus*, luy dit-il (Joan. 20). Il ne suffit pas de croire à l'Escriture, il faut croire au tesmoignage de l'Eglise. Les ministres protestans veulent bien que les simples se fient à leur parole, quoyqu'ils reconnoissent pouvoir se tromper sur le sens de la sainte Escriture.

Après que Nostre-Seigneur eust fait ce reproche à ses Apostres, il leur commanda de prescher l'Evangile : *Prædicate evangelium omni creaturæ* (Marc. 16); il ne leur ordonna pas de l'escire, ains (1) de le prescher. Avant de monter au ciel, il establit dans son Eglise non des escrivains, ains des pasteurs et des docteurs : *Ascendens in altum... Ipse dedit... Alios autem pastores et doctores* (Ephes. 4). C'est en entendant la predication que la foy s'est établie dans le monde : *Quis credidit auditui nostro?... Fides ex auditu* (Rom. 10).

VIII.

POUR LE JOUR DE S. CLAUDE, JOUR AUQUEL LA CONGREGATION
DE LA VISITATION A ESTÉ INSTITUÉE.

(6 juin.)

L'on a tousjours fait de grandes solemnitez à la reception des ames lesquelles se sont consacrées à Dieu pour le servir en religion : mais je remarque que l'on a tousjours fait plus de solemnité pour celles des filles, que non pas pour celles des hommes, et pour moy, je croy que c'est parce qu'estant d'un sexe plus fragile, l'on doit d'autant plus admirer la force qu'elles ont eue pour mespriser toutes les choses de la terre : leur generosité fait certes honte à beaucoup de personnes, qui se tiennent pour bien

(1) Mais.

vaillans et courageux. Ils estiment, disent-ils, grandement le bonheur qu'il y a d'estre tout à Dieu; mais pourquoy donc, s'il est vray que vous estimiez tant ce bonheur, ne vous retirez-vous du monde, pour estre plus parfaitement siens, et le servir plus parfaitement, puisque vous n'avez point de legitime occasion de demeurer dans le monde? O Dieu! je ne me puis, direz-vous, destacher de telle et telle chose que j'ayme tant; je le desirerois bien, mais je ne puis. Confessez donc que vous manquez de force et de courage, et que vous vous laissez surmonter par des amours que vous estimez plus faibles et plus fragiles. Mais affin que les uns et les autres ayent occasion de s'humilier, il faut que nous recognoissions que nostre force et nostre courage ne vient pas de nous. Le grand apostre S. Paul dit que nostre suffisance vient du ciel: c'est au Saint-Esprit à qui nous en devons rendre la gloire, lequel se playt à choysir les choses les plus foibles et viles, pour manifester sa grandeur et son incomparable bonté (1. Cor. 1). Chose admirable, que la diversité des attraicts du Saint-Esprit: L'Espouse, au Cantique des cantiques, dit à son divin Espoux: Ton nom, mon bien-aymé, est comme une huyle, et un baume respandu, qui donne une bonne odeur par toute la terre, et c'est pourquoy les jeunes filles t'ont désiré (Cant. 1). Oh! que grand est le bonheur des jeunes filles, lesquelles desirent Nostre-Seigneur, et se consacrent toutes à son amour! Je n'entens pas, par ce mot de *jeunes*, parler de celles qui le sont d'aage, bien que le bonheur de celles-cy soit tres-grand, de pouvoir donner les premieres et meilleures années au service de la divine Majesté; mais je veux dire celles qui sont jeunes et tendres à la devotion. Mais que pensez-vous que soient ces odeurs qui les attirent? Hé donc! cette divine amante, et nous aussi, avons bien raison de nous en estonner; car ces odeurs ne sont autre chose, sinon des croix, les espines, les clous, la lance. O Dieu! quelle merveille est celle-cy, que Nostre-Seigneur se fasse desirer, et attire les ames à sa suite, par le moyen de tout ce qui est si rude et affreux au sens humain! Voyez-vous, nous n'avons point accoustumé de tromper les filles qui se presentent pour estre requës dans la religion; car nous leur disons qu'il faut qu'elles meurent en y entrant, et qu'il ne faut point qu'elles vivent à tout ce qu'elles ont vescu au monde. Au monde, vous viviez à vostre propre volonté, et maintenant il la faudra faire mourir; vous viviez à tous vos sens, et desormais il faut qu'ils soient morts; vous viviez en esperance d'avoir des biens, que les anciens philosophes ont voulu appeller fortune, mais moy,

je les appelle biens d'adventure, à sçavoir, les richesses, les honneurs, les grandeurs, les preeminences : desormais, il faut mourir à tout cela. Vous ne possederez plus rien en propre, l'on ne preschera plus vos loüanges, il ne sera plus fait aucune mention de vous, non plus que si vous n'estiez plus au monde; bref, il faut que vous mouriez à la propre volonté, à la volupté, à la vanité : mourir à la volonté, oh! que ce point est necessaire! l'on ne sçauroit assez penser à sa necessité.

Le grand S. Basile, considerant cecy, se fait une question à luy-mesme : Ne seroit-il pas possible de servir Dieu parfaictement, faysant de grandes penitences et rudes austeritez, voire de grandes œuvres pour Nostre-Seigneur, conservant la propre volonté? Soudain apres, il se respond à soy-mesme, mais en la personne de Nostre-Seigneur et tres-sacré Maistre, disant : Je me suis vuidé de ma propre gloire, je suis descendu du ciel, j'ay pris sur moy toutes les miseres humaines, et en fin finale je suis mort, et de la mort de la croix; et pourquoy tout cela? c'est peut-estre pour pastir, et par ce moyen sauver les hommes, ou peut-estre je l'ay fait par mon choix et volonté? Oh! non; la seule cause pour laquelle j'ay fait tout ce que j'ay fait, ç'a esté pour me sousmettre à la volonté de mon Pere, qui estoit telle. Et pour monstrier que ce n'est pas mon choix, il faut que vous sçachiez que si la volonté de mon Pere eust esté que je fusse mort d'une autre mort que celle de la croix, ou bien que j'eusse vescu en ce monde dans les delices, je me fusse tourné aussi prompt à sa volonté que j'ay fait, parce que je n'estois pas venu au monde pour faire ma volonté, mais pour faire celle de mon Pere qui m'a envoyé.

O Dieu! si Nostre-Seigneur, dont la volonté ne pouvoit estre que tousjours absolument parfaicte, et partant ne pouvoit choysir aucune chose qui ne fust tres-aggreable à son Pere, n'a point voulu vivre selon icelle (*elle*); comment donc, nous autres, aurons-nous la hardyesse de laisser vivre la nostre, le choix de laquelle, pour l'ordinaire, gaste toutes nos œuvres?

Enfin, point de vertus dans l'amour de la propre volonté; S. Bernard le dit tout court, que rien ne brusle en enfer que la propre volonté. Mais ce n'est pas tout; car nous disons à ces filles qui veulent entrer en religion, qu'il faut qu'elles meurent à tous leurs sens, c'est-à-dire, qu'il ne faut plus d'yeux pour voir, ny d'oreilles pour ouyr. Ainsi des autres sens; il leur faudra retrancher leurs fonctions. Vous aviez accoustumé de porter la veuë haute et vos yeux tousjours ouverts, pour voir toutes choses;

desormais, il la faudra porter basse, n'ouvrir les yeux que pour la nécessité et non point pour le service de la curiosité. Les habits que nous leur mettons font assez entendre cela, mais particulièrement le voile que nous leur mettons sur la teste, lequel leur montre qu'elles ne se doivent plus servir de leurs sens, ny de leur puissance pour aucune chose de la terre, ains que, comme des filles mortes, elles ne vivent plus en elles, et que tout ce qui a vescu en elles jusqu'à present doit maintenant mourir.

Lors, nous leur preschons : Il faut que vous mouriez en vostre vie civile; car, comme nous avons jà (1) dit, vous n'aurez plus de reputation, l'on ne parlera plus de vous que comme d'une personne morte, aussi vous revest-on de cet habit noir pour vous en faire ressouvenir.

Mais, pourquoy ainsi mourir à toutes choses, et si particulièrement à soy-mesme? Non, certes, pour autre sujet, sinon affin que Jesus-Christ vive en vous. Hé quoy! Jesus-Christ glorifié? Oh non! pas pour encore, ce sera là-haut au ciel; mais, pour l'heure presente, ce doit estre Jesus crucifié; car nous sommes au tems de la souffrance et de la condoleance, adjouste S. Paul, qui dit de luy-mesme : Je vis, mais ce n'est pas moy, mais mon Seigneur, non pas glorifié, ains mon Seigneur crucifié (Galat. 2).

Mais je m'estonne grandement comme on a le courage de venir se dedier au service de Dieu, puisque l'on ne promet point des consolations ny des delices, ains qu'il faut tousjours travailler et souffrir, tousjours se mortifier et s'humilier. Oh! sans doute il y a une vertu secrette qui opere en cecy; c'est la force des attraicts du Saint-Esprit qui le fait ainsi, pour sa plus grande gloire; mais je considere qu'en l'Evangile d'aujourd'huy, qui est des talens que le Seigneur laisse à ses serviteurs, lorsqu'il alla faire son voyage, il en donna un, et puis trois, et puis apres cinq : c'est un grand talent que celuy de vivre chrestienement et en l'observance des Commandemens de Dieu, mais celuy qui en a receu deux, c'est-à-dire, qui avec celuy-cy a receu celuy de vouloir pretendre à la perfection de la vie chrestienne, est desjà de beaucoup plus favorisé. Mais, ô Dieu! que le bonheur est grand, de celuy qui a receu les trois talens auxquels sont encloses toutes les perfections chrestiennes! ce sont les trois principaux conseils de Nostre-Seigneur, l'obeyssance, la chasteté et la pauvreté, ce sont ces trois vœux effectuez qui nous unissent à Dieu; je dy effectuez et non pas seulement vouez. Par ces trois vœux, nous consacrons et donnons à Dieu tout ce que nous avons : par celuy

(1) D'jà.

de pauvreté, nous donnons nos biens et toutes les pretentions que nous avons d'en posséder; par celuy de chasteté, nous donnons nostre corps; et par celuy de l'obeyssance, nous donnons nostre ame avec toutes ses puissances. *Amen.*

IX.

INSTRUCTION POUR LA FESTE DE SAINCTE ANNE.

(28 juillet.)

C'EST, certes, à propos que Nostre-Seigneur dit, que le royaume des cieux est semblable à un marchand, lequel cherchant des perles, en treuve enfin une d'un prix et valeur si excellente et au-dessus de toutes les autres, qu'il va et vend tout ce qu'il a pour l'achepter (Matth. 13) : c'est-à-dire, que les negociateurs du ciel sont semblables à ce marchand; car, si vous y prenez garde, ils font un mesme negoce, je veux dire qu'ils negocient de mesme façon. Voyez-vous ce marchand? il cherche des perles, et en ayant treuvé une, il s'arreste à cause de son prix et de son excellence, et vend tout ce qu'il a pour se la rendre sienne. De mesme en font tous les hommes; car chacun cherche la felicité et le bonheur, mais pas un ne le treuve, que celuy qui rencontre cette perle orientale du pur amour de Dieu, et l'ayant treuvée, vend tout ce qu'il a pour la pouvoir avoir. Mais le malheur est que les hommes constituent la felicité en ce qu'ils ayment, les uns aux richesses, les autres aux honneurs; mais ils se trompent bien, car tout cela n'est point capable d'assouvir et contenter leurs cœurs. S. Bernard le dit fort bien : Ton ame, ô homme! est de grande estenduë, et nulle chose ne la peut remplir ny satisfaire que Dieu seul. L'on en voit l'experience en Alexandre que l'on appelle le *grand*, lequel, apres avoir assujetti à luy presque toute la terre, ne fust pas neantmoins content; car un fou philosophe luy ayant fait accroyre qu'il y avoit encore d'autres mondes que celuy-cy, il se mit à pleurer, de ce qu'il croyoit ne les pouvoir conquerir. Or pensez, de grace : Si celuy qui a possédé si eminentment les biens et les richesses de la terre par-dessus tout autre n'est pas content, qui est-ce qui le pourroit estre? Certes, non-seulement les choses terrestres ne sont pas capables de satisfaire ny contenter nos cœurs, mais non pas mesme les celestes; et de cecy nous le voyons tres-bien en la Magdelene. La pauvre sainte Magdelene, toute epuysée de l'amour de son Maistre,

apres qu'il fut mort et mis dans le tombeau, retourna pour le chercher devant tous les autres, mais ne l'ayant treuvé, ains (1) des anges, elle ne se peut contenter, bien qu'ils fussent tres-beaux et habillez à l'angelique. Les hommes, pour grands qu'ils soient et pour magnifiquement ornez qu'ils puissent estre, ne sont rien au prix des anges; leur lustre n'a point d'esclat, et ne sont pas dignes de comparoistre en leur presence. Aussi voit-on que jamais les anges ne sont apparus aux hommes, que ceux-cy ne soient tombés sur leur face, n'estant pas capables de supporter la splendeur et l'eclat de la beauté angelique. La tres-saincte Vierge, laquelle a des sur-eminences si grandes et si particulieres, et qui a esté gratifiée au-dessus de tous les anges, s'estonna neantmoins à la veüë de l'ange Gabriel, qui l'estoit venu treuver pour parler à elle du tres-sacré mystere de l'Incarnation. Magdelene ne s'amusa point autour d'eux, ny à la beauté de leur visage, ny à la blancheur de leurs vestemens, ny moins encore à leur maintien plus que royal; elle va, elle tourne tout autour d'eux, et ces anges luy demandent: Pourquoi pleurez-vous et que cherchez-vous? Ils m'ont prins mon Maistre, respond-elle, et je ne sçay où ils l'ont mis (Joan. 20). Les anges luy demandent, pourquoi pleurez-vous? comme s'ils luy eussent voulu dire: N'avez-vous pas bien du sujet de vous resjouyr et d'essuyer vos larmes en nous voyant? Quoy! la splendeur et la beauté de nos faces, l'esclat de nos vestemens, nostre magnificence plus grande que celle de Salomon, n'est-elle pas capable de vous appayser? Oh certes non! mon cœur ne se peut contenter à moins que de Dieu. Magdelene ayne mieux son Maistre crucifié que les anges glorifiez.

L'Espouse, au Cantique des cantiques, dit que son bien-aymé ayant frappé à sa porte passa outre, et elle, ayant ouvert, ne le treuva pas; elle s'en va apres luy pour le chercher, et rencontrant les gardes de la ville et leur demandant si elles n'avoient point veu son bien-aymé: Hé! de grace, dit-elle, si vous le rencontrez, dites-luy que je languis d'amour (Cant. 5). Et apres, elle dit que les gardes de la ville l'ont toute blessée. Tous ceux qui prattiquent l'amour sacré, sçavent que les blessures de l'amour sont diverses, et qu'il blesse le cœur en plusieurs façons, dont l'une est d'estre arresté et empesché en ce qu'il ayne. L'amante sacrée dit que les gardes l'ont blessée, à cause qu'elles l'ont arrestée; car rien ne blesse tant un cœur qui ayne Dieu, que de se voir retenu loing de Dieu.

(1) Mais.

Tout cecy n'est dit que pour servir de preface à ce que je vous diray. Le royaume des cieux, dit Nostre-Seigneur, est semblable au marchand qui vend tout ce qu'il a pour achepter la perle inestimable qu'il a treuvée. Le pur amour de Dieu est cette perle precieuse que les negociateurs du ciel treuvent, et pour laquelle il faut qu'ils vendent tout ce qu'ils ont pour l'achepter. Nous voyons que ces anciens chrestiens, lesquels ne se contentoient pas d'observer les commandemens de Dieu, mais aussi se mettoient en pratique exacte de ses conseils, quittoient tout sans reserve, si (1) que l'on pouvoit veritablement dire qu'ils n'avoient qu'un cœur et qu'une ame; car le mot de tien et mien n'estoit jamais entendu parmy eux. Mais escoutez, je vous prie, ce que dit le Maistre de tous et le prince des Apostres : Voicy, dit-il à Nostre-Seigneur, que nous avons tout quitté: quelle recompense en aurons-nous (Matth. 19)? Sur quoy le grand saint Bernard luy parle en ces termes : O pauvre homme S. Pierre, comment vous pouvez-vous ainsi vanter d'avoir tout quitté, et quelle raison avez-vous d'exaggerer l'abandonnement que vous avez fait de quitter toutes choses, puisque vous n'estiez qu'un pauvre pescheur? vous n'avez quitté qu'une petite barque et quelques filets. Il respond luy-mesme : Il sçayt assez tout quitter et abandonner, qui ne se reserve point de possession au monde, et, qui plus est, qui se quitte et abandonne soy-mesme.

Tous les religienx et religieuses ont esté de tout tems fort loüez et estimez, à cause de ce parfait abandonnement de toutes choses. Mais laissons les religienx, et parlons des religieuses, puisqu'il est plus à mon propos. Le grand S. Augustin fait reproche aux Manicheens, de quoy, parmy leur religion, ils n'ont rien de semblable, ny qui approche tant soit peu la vertu des vierges qui estoient renfermées dans les monasteres, lesquelles estoient pures comme des colombes et faysoient le vœu d'une perpetuelle chasteté; mais surtout il exalte ce renoncement de toutes choses, disant qu'elles ont tellement tout quitté ce qu'elles avoient, qu'elles n'ont rien en particulier, et que jamais le mot de tien et mien ne s'entend parmy elles. Le bien-heureux S. Ignace, escrivant à un de ses amis, luy recommande expressement les vierges et les veufves qui sont congregées dans les monasteres, recommandant les vierges comme l'autel sacré de Dieu, et les veufves comme le sacrifice. Il les recommande, tant les unes que les autres, à cause du grand renoncement qu'elles ont fait de tout ce qui est sur la terre, tant de ce

(1) Tellement.

qu'elles possedoient, comme des pretentions qu'elles pouvoient avoir, et comme aussi du renoncement parfait d'elles-mesmes.

C'est à ce renoncement parfait que vous estes maintenant appellées. C'est une pretention bien haute que de conserver le pur amour de Dieu, qui est la perle precieuse que vous meritez et que vous avez treuvée, laquelle neantmoins ne se peut achepter qu'au prix de toutes choses. Si vous la voulez avoir, il est en vostre pouvoir; mais aussi, il faudra fuire le parfait abandonnement de toutes choses, et, ce qui est encore plus, il vous faudra quitter vous-mesmes : car ce pur amour de Dieu veut estre seul en nos cœurs et y regner paisiblement, car quand il cesse de regner, il cesse quant et quant (1) d'estre.

Nous avons deux nous-mesmes auxquels tous deux il faut renoncer, les abandonnant totalement et sans reserve, pour estre vray religieux : nous avons ce nous-mesme exterieur que S. Paul appelle vieil homme; nous avons l'autre nous-mesme, qui est nostre propre jugement et nostre propre volonté, et en ce nous-mesme icy consiste l'envie de la faire, qu'il faut voirement renoncer et mortifier. Escoutons l'Espouse, au Cantique des cantiques : Que si quelqu'un donne toute sa substance pour Dieu, pour son pur amour, qu'il n'estimera rien sa substance (Cant. 8), croyant de n'avoir guere donné pour une perle si precieuse. La pretention de tous les religieux n'est pas moindre que de se transformer en Dieu; pretention digne d'un cœur genereux et que nous devons tous avoir. Mais ressouvenez-vous que ceux qui entreprennent de transformer le metal en or, il faut qu'ils ayent une grande peine et qu'ils y apportent un tres-grand soin; encore ne sçay-je pas s'ils le peuvent faire. Je sçay bien pourtant qu'ils mettent leur metal au feu; et puis, il faut qu'ils le reduisent en poudre, et qu'apres ils le fassent passer par la coupelle; et derechef ils le purifient de nouveau, assurant que s'ils le pouvoient tant purifier, qu'il ne restast que certaine matiere ou liqueur qui est descendue du ciel, il seroit facile de parvenir, voire qu'ils seroient parvenus au but de leur entreprise. De mesme, les ames qui ont fait cette entreprise genereuse de se transformer en Dieu, ô mon Dieu! qu'est-ce qu'il ne faut pas qu'elles fassent pour s'aneantir et confondre, et se delaisser soy-mesmes, jusqu'à ce qu'elles soient tellement purifiées, que rien ne demeure en elles, que la seule liqueur celeste qui est en elles, qui est l'image et la semblance (2) de la divine Majesté?

Voyez-vous comme S. Paul fait pour pouvoir dire veritable-

(1) En même temps. — (2) Ressemblance.

ment ces parolles : Je ne vis plus moy, mais c'est Jesus qui vit en moy (Galat. 2)? quelles persecutions, quelles mortifications, quelles sortes d'abjections, de tourmens et de douleurs n'a-t-il pas soufferts? Escoutez ce qu'il dit : Jusqu'à cette heure, nous avons esté blasphemés, persecutez à outrance, injuriez et mesprisez jusque-là que nous sommes tenuz et estimez la balyeure de ce monde (1. Cor. 4). Chacun sçayt qu'il n'y a rien de plus vil dans la maison que les balyeures, si qu'on ne voit assez tost l'heure qu'elles ne soyent dehors. De mesme, dit S. Paul, l'on ne voit assez tost l'heure que l'on nous oste de devant les yeux des hommes, tant ils nous ont en horreur! Il adjouste : Nous sommes mis comme la pelleure d'une pomme; car, si le monde est une pomme, nous en sommes la pelleure que l'on jette là, comme une chose de neant. Pour parvenir donc à nostre transformation, à laquelle nous pretendons, il sera necessaire que nous soyons ainsi reduicts au neant, rejettez et mesprisez.

Ainsi, vous avez abandonné tous vos sens exterieurs; mais de sousmettre vostre jugement, assujettir vostre entendement à celui d'une superieure, et renoncer tellement à vostre propre volonté, qu'elle ne paroisse plus et qu'elle soit absolument sujette et obeyssante à celle d'une superieure, c'est une chose bien difficile et bien mal-aysée. Il est besoin d'un grand courage pour faire cela, il est vray, mes cheres sœurs; mais si la difficulté vous estonne, je vous presente trois petites considerations qui vous feront cognoistre l'entreprise estre plus facile et vous serviront de consolation; dont la premiere est que celui qui vous appelle à la conquete de son tres-pur amour, est assez puissant pour vous ayder. Dites-luy hardiment : Commandez, Seigneur, à nos ames tout ce qu'il vous playra, et nous donnez la force pour le faire; donnez-nous le desir de parvenir à vous et faire tout ce qui sera agreable à vostre bonté, et accomplissez nostre desir; vous nous appelez, faites par vostre grace que nous allions; vous avez commencé l'œuvre de notre perfection, nous ne voulons jamais doubler que vous ne la paracheviez.

La seconde consideration qui vous relevera le courage, c'est de sçavoir en quoy il consiste. Je vous ay dit que vous aviez besoin d'un grand courage et d'une grande magnanimité pour parvenir au but de vostre entreprise; mais en quoy pensez-vous que consiste la magnanimité de courage? Certes, c'est en la petitesse de courage : vous l'aurez d'autant plus grand, que vous serez plus petites en vous-mêmes.

Ressouvenez-vous de cette parolle tant admirablement bien

inculquée dans le cœur des Apostres par Nostre-Seigneur mesme : Si vous n'estes faits comme de petits enfans, humbles comme eux, vous n'entrerez point au royaume des cieus (Matth. 18). Il faut que vous soyez esgales aux petits enfans, humbles comme eux. Mais remarquez, je vous supplie, comme Nostre-Seigneur pratique la grandeur de son courage, et le plus excellent acte d'amour qu'il nous a montré avoir pour nous en sa mort et passion; voyez qu'il ne fait autre chose que de laisser faire de luy tout ce que l'on veut. La grandeur de son courage consiste à se laisser manier au gré et à la volonté d'un chacun. C'est de mesme et en quoy le nostre doit paroistre, non pas tant à faire, comme à laisser faire en nous et de nous tout ce que l'on voudra, non-seulement à Nostre-Seigneur, ains à nos superieurs, nous rendant maniables, souples et humbles comme de petits enfans; car nostre grandeur consiste en nostre petitesse, et nostre exaltation en nostre humiliation.

La troisieme consideration, et qui vous doit estre de grande consolation, c'est l'honneur que vous avez de venir faire vos offrandes sous la protection de la glorieuse mere de la Mere de Dieu, laquelle, comme une mere perle, vient au milieu de la mer de ce monde sans recevoir aucune goutte d'eau salée, je veux dire, sans estre aucunement abreuvée des vains playsirs terrestres, ayant vescu tousjours tres-sainctement en la pratique de toutes les vertus. Ne doutez point qu'elle ne vous prenne sous sa protection, si vous venez faire vos offrandes avec humilité et simplicité de cœur, puisque ce sont ces vertus, jointes à celles de suivre fidellement les attraicts et les inspirations celestes, qui ont le plus reluy en elle durant le cours de sa vie mortelle; vertus sans doute qui luy firent meriter d'estre avantagée, après sa tres-sacrée fille, de plus de graces que nulle autre femme, et en particulier d'appartenir de si pres à l'humanité de Nostre-Seigneur.

DIEU SOIT BENY.

X.

FRAGMENT D'UN SERMON POUR LA FESTE
DE S. PIERRE ÈS-LIENS.Sur la delivrance de S. Pierre et sur les entreprises des princes
contre l'Eglise.

O Domine , quia ego servus tuus , ego servus tuus et filius ancillæ tuæ. Dirupisti vincula mea ; tibi sacrificabo hostiam laudis , et nomen Domini invocabo.

O Seigneur, je suis votre serviteur et le fils de votre servante. Vous avez rompu mes liens. je vous offriray un sacrifice de louange, et j'invoqueray le nom du Seigneur. (Psal. 115.

L'ANCIEN peuple celebroit avec une grande solemnité les neomenies au premier jour de chaque mois, pour rendre graces à Dieu de sa providence sur les hommes. Il me semble que de mesme nous avons un grand motif de solemniser, en ce premier jour du mois d'aoust, la feste que nostre mere la sainte Eglise presente à nostre veneration; puisqu'elle le fait en memoire d'un miracle où reluit tres-clairement l'attention de Dieu aux prieres de son Eglise, sa protection sur elle, sa paternelle providence sur le chef qu'il luy a donnée, enfin la misericorde dont il a usé envers la gentilité dont nous sommes les descendants, et qu'il a choisie pour son peuple en rejetant la nation juive.

Vous sçavez que les anciens Romains solemnisoient le premier jour d'aoust en l'honneur de l'empereur Auguste, dont ce mois porte le nom. Ne vous semble-t-il pas raisonnable que, changeant le corporel en spirituel, et le païen en chrestien, nous remplacions la feste d'un empereur idolastre par une feste en l'honneur de Dieu, destinée à celebrer le miracle que Jesus-Christ fit pour delivrer des fers son lieutenant-general, vray empereur de l'Eglise, militante, tres-auguste, tres-saint et tres-grand prince des Apostres, et par la grace de Dieu protecteur et patron de nostre Eglise?

Et puisque, entre toutes les festes de cet illustre saint, nos peres ont choisy celle-cy pour leur solemnité particuliere, et pour leur neomenie, je vous diray comme le Prophete royal: *Buccinate in neomenia tuba, in insigni die solemnitatis vestræ* (Psal. 80); Faites resonner avec une vive allegresse les

melodieux concerts d'une sainte musique, en ce premier jour du mois, puisque c'est le jour signalé que vous avez choisy pour honorer solennellement vostre patron.

Je m'offre à vous tres-affectueusement pour vous servir de trompette en cette circonstance, et j'ay esté destiné à cet employ par la benediction episcopale que je viens de recevoir. Il me sembloit, lorsqu'elle m'a esté donnée, que Dieu me disoit : *Quasi tuba, exalta vocem tuam* (Isa. 58). Et vous, mes chers auditeurs, louez le Seigneur au son de la trompette : *Laudate Dominum in sono tubæ* (Psal. 150). Soutenez-moy puissamment, en vous jettant aux pieds de la glorieuse Vierge, pour obtenir, par son intercession, que le Saint-Esprit dirige et anime mes parolles. *Ave, Maria.*

JE n'ay pas eu l'honneur de vous parler en cette chaire depuis le jour où l'on celebra le glorieux martyre de S. Pierre. Je vous rapportay pour lors ces parolles de nostre divin Maistre à son Apostre : *Cum esses junior, cingebas te et ambulabas ubi volebas; cum autem senueris, extends manum tuam; et alius te cinget, et ducet quo tu nos vis* (Joan. 21). J'eus l'honneur de vous dire que les dernieres parolles de ce discours du Sauveur avoient esté accomplies lorsque S. Pierre fut lié pour estre crucifié; mais je ne vous dis point à quoy se rapportoient les premieres. Je sçay qu'on peut les entendre de la jeunesse de S. Pierre, parce qu'alors il mettoit luy-mesme sa ceinture, et se promenoit où il vouloit. Neantmoins les dernieres parolles estant mysterieuses et s'entendant de la mort de S. Pierre, je croy que les premieres renferment aussi quelques mysteres, et il me paroist qu'il faut les appliquer à l'emprisonnement de cet apostre par le roy Herode. Il est vray que Nostre-Seigneur parle de cecy comme d'une chose passée; mais le passé se met frequemment dans l'Escriture pour le futur, quand il s'agit de propheties, pour marquer que les choses futures annoncées dans les propheties sont aussi certaines que si elles estoient desja arrivées. En voicy quelques exemples : *Super vestem meam miserunt sortem* (Psal. 21). *In omnem terram exivit sonus eorum* (Psal. 18). Il faut remarquer qu'il devoit y avoir une grande distance de tems entre l'emprisonnement de S. Pierre par Herode et son martyre; je pense que c'est pour cela que, quoique l'un et l'autre fussent futurs, les premieres parolles du discours de Jesus-Christ sont au passé, et les secondes au futur.

Nostre-Seigneur a predit plusieurs fois à ses Apostres en gene-

ral qu'ils seroient persecutez pour son nom : *Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum* (Matth. 10). *Venit hora ut omnis qui interficit vos, arbitretur obsequium se præstare Deo* (Joan. 16); mais il a voulu encore predire en particulier à S. Pierre les assauts qu'il devoit soutenir pour la foy : c'est un privilege qu'il a accordé au prince des Apostres.

Il est à remarquer que dans une des predictions que Nostre-Seigneur fit aux Apostres en general concernant les persecutions qu'il leur faudroit endurer, il leur donna la raison pour laquelle il les en adverteoit : *Ut cum venerit horat eorum, reminiscamini quia ego dixi vobis* (Joan. 16). Ces parolles peuvent tres-bien s'appliquer aussi à la prophetie faite en particulier à S. Pierre.

1° Ce n'est pas une petite consolation, quand on souffre quelque chose, de se souvenir que celuy pour qui on l'endure en sçayt bon gré.

2° C'est un grand encouragement pour nous, lorsque nous souffrons, si celuy pour qui nous avons des tourmens à endurer, en a souffert luy-mesme de bien plus grands pour nous. Souvenons-nous donc de la passion de Jesus-Christ.

3° Quand les Apostres voyoient arriver ainsi infailliblement la tribulation predite par Nostre-Seigneur, c'estoit pour eux une arrhe que le temps de la recompense qu'il leur avoit promise arriveroit aussi, et que personne ne pourroit leur enlever leur joye : *Gaudium vestrum nemo tollet a vobis* (Joan. 16). Rejoysez-vous, leur avoit dit Jesus-Christ : *Gaudete et exsultate, quoniam merces vestra copiosa est in cœlis* (Matth. 5).

Tout cela preuve que la prediction de Nostre-Seigneur estoit pour les Apostres le principe d'une grande consolation à l'heure de la tribulation; mais en outre, le souvenir leur en estoit fort doux tout le tems de leur vie. N'est-ce pas en effet une grande satisfaction de sçavoir que l'on doit estre si grand aupres de son maistre, que l'on boira dans sa coupe mesme? La coupe de Nostre-Seigneur, c'est la tribulation. Pouvez-vous, dit-il aux enfans de Zebedée, boire le calice que je dois boire : *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum* (Matth. 20)? Ce calice est si precieux, que le Pere celeste ne voulut jamais dispenser son Fils de le boire, malgré la demande qu'il luy en faisoit selon la partie inferieure de son humanité et avec une pleine soumission à sa volonté. Ce calice est plein d'une si excellente liqueur, que Nostre-Seigneur, parlant selon la partie superieure, ne peut pas souffrir qu'on veuille empescher qu'il ne le boive :

Ne boirai-je pas, dit-il, le calice que mon Pere m'a donné? *Calicem quem dedit mihi Pater, non bibam illum* (Joan. 18).

Jesus-Christ fait donc une grande faveur à saint Pierre, de luy predire sa prison dans les premieres parolles de son discours, comme sa mort dans les dernieres. Si en effet vous comparez ces dernieres parolles à l'histoire de son emprisonnement, vous verrez qu'elles y conviennent tres-bien.

L'ange dit à saint Pierre, *Dixit angelus ad eum : Præcingere... et fecit sic* (Act. 12) : Mettez vostre ceinture; et il le fit. N'est-ce pas ce que Nostre-Seigneur luy avoit predit en luy disant : Lorsque vous estiez jeune, vous mettiez vostre ceinture. Quand ses liens furent rompus par l'ange, *Et exiens sequebatur eum*. N'est-ce pas encore ce qu'avoit dit Nostre-Seigneur : Vous vous promeniez ou vous vouliez? Saint Pierre pouvoit bien dire, quand il se vit hors de la prison : *Dirupisti vincula mea*.

Non-seulement les liens de saint Pierre furent predits, ainsi que sa mort, ains ils furent, de mesme que sa mort, une imitation de la passion du Sauveur; et il semble que Nostre-Seigneur ayt dit à son apostre, mesme quant à ses liens : *Sequere me* (Joan. 21).

Je sçay que vous conservez precieusement le souvenir du mystere de la Passion, qui ne doit jamais sortir de vostre memoire. Vous vous rappelez que Jesus fut envoyé lié et garrotté à Herode, et qu'il fut ensuite renvoyé à Pilate. Ainsi, afin que saint Pierre verifiast ces parolles de Nostre-Seigneur : Suivez-moi, il fut d'abord envoyé en prison par sentence du roi Herode, et, dans la suite, envoyé encore en prison par sentence de l'empereur romain.

Mes freres. l'Eglise ne devoit pas estre concentrée dans la Judée, mais elle devoit s'establir parmi les Gentils et avoir son principal siege à Rome; c'est pourquoy Nostre-Seigneur ne fut pas mis à mort par les mains des Juifs et des rois de la Judée, ains par les mains de Pilate et des Romains. C'est ce que saint Hierosme remarque avoir esté figuré en la mort de saint Jean-Baptiste dont on trancha la teste; car il estoit la figure de la Synagogue, dont le chef, qui est le Messie, a esté séparé. La teste de saint Jean fut donnée à la fille d'Herodiade; ainsi le chef de l'Eglise a esté donné à la gentilité. Cette fille donna la teste de saint Jean à sa mere; ainsi, vers la fin du monde, l'Evangile sera rapporté par nous aux Juifs.

Nostre-Seigneur delivra saint Pierre de ses liens par un si

grand miracle, afin qu'il ne mourust pas en Judée, mais à Rome, pour y établir le fondement de l'Eglise. Saint Jacques meurt en Judée, mais saint Pierre est tiré de sa prison, parce que saint Jacques n'est pas la pierre sur laquelle Jesus-Christ a fondé son Eglise, au lieu que saint Pierre devoit fonder l'Eglise romaine; aussi l'historien sacré nous dit qu'estant sorti de sa prison, il alla dans un autre lieu : *Et egressus abiit in alium locum* (Act. 12).

L'histoire de la delivrance de saint Pierre est si belle et si pleine d'excellens mysteres, qu'elle merite bien que nous nous arrestions un peu à la considerer. Herode commença à persecuter quelques Chrestiens; et, entre autres, il fit mourir par le glaive saint Jacques dont nous celebrions la feste il y a huit jours. Et voyant que cela playsoit aux Juifs, il fit aussi conduire en prison saint Pierre, dans l'intention de le faire mourir apres la feste de Pasques. Or, l'Eglise prioit Dieu sans cesse pour luy; et dans la nuit qui precedoit le jour destiné à son supplice, il dormoit entre deux soldats, estant lié de deux chaisnes, lorsqu'un ange vint dans cette prison, qui fut à l'instant esclayrée d'une lumiere resplendissante. L'ange l'esveilla, et luy dit : Levez-vous promptement. Alors les chaisnes luy tomberent des mains. L'ange luy dit : Mettez vostre ceinture et vostre chaussure, revestez-vous de vostre habit, et suivez-moi. Saint Pierre le suivit sans savoir que cela se fist reellement, ains (1) croyant que c'estoit une vision. Ils vinrent à la porte de fer, qui s'ouvrit d'elle-mesme; et quand ils eurent fait quelque chemin, l'ange disparut. Alors saint Pierre, estant revenu à luy-mesme, dit : Je recognois maintenant que le Seigneur a vrayement envoyé son ange, et qu'il m'a delivré de la main d'Herode et de tout ce que les Juifs attendoient.

L'ancien Herode avoit craint que le Messie ne vinst le deposeder de son royaume, et cette crainte luy avoit fait ordonner le massacre des Innocens. Le second Herode prit en haine la discipline ecclesiastique : *Tu verò odisti disciplinam* (Psal. 49), et fit mourir saint Jean-Baptiste. Le troisieme Herode persecuta l'Eglise, fit mourir S. Jacques et emprisonna S. Pierre.

Saint Justin, dans son *Apologie*, refute l'allegation de quelques-uns qui pretendoient que l'Eglise vouloit deposeder les magistrats civils, et qui se servoient de ce pretexte pour la persecuter. C'est ainsi qu'aujourd'huy, comme on le voit en France, certaine pretendue raison d'estat fait encore qu'on forme des

(1) Mais.

entreprises contre elle. Personne ne veut maintenant la grandeur de l'Eglise; on la mettroit volontiers sous le boisseau : *Sub modio* (Matth. 5); mais Nostre-Seigneur ne le permettra jamais. Jà n'advienne (1) que ce malheur arrive en Savoye ! Non, non, ceux qui me mesprisent, dit le Seigneur, seront livrez au mespris : *Qui contemnunt me erunt ignobiles* (1. Reg. 2). Jà n'advienne que nous attirions sur nous la cholere du ciel en adoptant envers l'Eglise une mauvaise affection que nos peres ont evitée, surmontée et chassée par leur devotion ! Il faut se souvenir que celuy qui ne respecte pas sur la terre l'Eglise comme sa mere, ne trouvera pas Dieu pour pere dans le jour du jugement : *Habere jam non potest Deum Patrem, qui Ecclesiam non habet matrem* (S. Cypr. *De unit. Eccl.*).

Chacun veut agir à sa fantaysie, chacun mesprise la discipline ecclesiastique, personne ne veut la souffrir. Et si, dans quelques grands de la terre, s'est accompli l'oracle prophetique : *Erunt reges nutritii tui* (Isa. 49); dans plusieurs s'est verifiée la parolle de David : *Principes persecuti sunt me gratis* (Psal. 118); Les princes m'ont persecuté sans raison.

Saint Pierre est tousjours persecuté dans ses successeurs. Considerez le premier psalme, vous y verrez descrit saint Pierre ou le Pape. C'est cet homme fort et puissant : *Beatus vir* qui doit confirmer et fortifier ses freres : *Confirma fratres tuos* (Luc. 22). C'est luy qui n'est point allé dans l'assemblée des iniques : *Qui non abiit in concilio impiorum*; car Jesus a prié pour luy, afin que sa foy ne defaille point : *Ego rogavi pro te ut non deficiat fides tua*. C'est luy qui ne s'est pas tenu dans la route des pescheurs : *Et in via peccatorum non stetit*; car il demeure en sa bergerie : *Pasce oves meas* (Joan. 21). C'est luy qui ne s'est pas assis dans la chaire de pestilence : *Et in cathedra pestilentia non sedit*, puisqu'on le loue dans la chaire des anciens : *In cathedra seniorum laudent eum* (Psal. 106). C'est luy qui est comme un arbre planté sur le bord des eaux : *Sicut lignum quod plantatum est secus decursus aquarum*, puisqu'il a la perpetuelle influence de la foy. C'est luy qui est cet arbre dont les feuilles ne sechent jamais, et qui donne des fruicts en son tems : *Quod fructum suum dabit in tempore suo, et folium ejus non defluet*, puisque les brebis du Seigneur se nourrissent de sa doctrine, et vivent sous ses feuilles à l'abri de la chaleur et du froid; car c'est d'elles dont parle le Psalmiste, quand il dit : *Sol non uret te per diem, neque luna per noctem* (Psal. 120).

(1) A Dieu ne plaise.

Mais escoutez comment, apres avoir fait, dans ce premier psalme, l'eloge de ce grand pasteur, David décrit dans le second les persecutions qu'il doit esprouver : *Quare fremuerunt gentes, et populi meditati sunt inania? Astiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum, adversus Dominum et adversus Christum ejus?*

Abel fut le premier pasteur, il fut un sacrificateur agreable à Dieu. Caïn le tua, et dit apres ce meurtre : *Num custos fratris mei sum ego* (Gen. 4)?

Jacob fut injustement persecuté par Esaiï, Joseph par ses freres, David par Saül.

L'escrivain sacré nous apprend pour quelle raison Herode fit emprisonner saint Pierre : *Videns autem quia placeret Judæis, apposuit ut apprehenderet et Petrum* (Act. 12). Que ne fait pas le desir de regner? Herode, pour affermir sa royauté, veut playre aux Juifs, mesme en faysant de mauvaises actions.

Une chose remarquable, c'est que l'ange treuva saint Pierre dormant d'un profond sommeil, quoiqu'il dust, quelques heures plus tard, estre mis à mort. Quand on a quelque crainte, on ne peut pas dormir, à moins qu'elle ne soit excessive, comme estoit celle de Jonas lorsqu'il dormoit pendant la tempeste; son sommeil estoit un sommeil de detresse, et il faut dire la mesme chose de David lorsqu'il s'exprimoit ainsi : *Dormitavit anima mea præ tædio* (Psal. 118). Mais S. Pierre, qui estoit si courageux et si plein de desir du martyre, n'estoit pas tombé dans un sommeil de ce genre. C'estoit, au contraire, la tranquillité et l'assurance de son esprit qui luy procuroit ce profond sommeil; comme quand le mesme David, apres avoir dit : *Domine, quid multiplicati sunt qui tribulant me* (Psal. 3)? adjouste, pour montrer qu'il ne perdoit pas courage : *Ego dormivi et soporatus sum, et exsurrexi, quia Dominus suscepit me.*

Au reste il me semble que ce sommeil renferme un grand mystere. Quand Dieu voulut former la premiere femme, il envoya à Adam un profond sommeil; et, pendant son sommeil, il prit une de ses costes, avec laquelle il forma Eve. Ainsi, Dieu voulant.....

XI.

HOMELIE POUR LA FESTE DE NOSTRE-DAME DES NEIGES

(5 août.)

—

Sur l'Évangile des Fêtes de la Sainte Vierge.

Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti.
 Heureuses les entrailles qui vous ont porté, et le sein dont vous
 avez succé le lait. (LUC, 11.)

PENDANT que Nostre-Seigneur enseignoit les parolles de la vie éternelle, une femme s'eslevant du milieu du peuple, s'escria : Heureuses les entrailles qui vous ont porté, et le sein dont vous avez succé le lait. Remarquez que Nostre-Seigneur presche, et cette femme se met à louer sa sainte Mere. Ce n'est pas sans raison, parce que de la devotion envers Nostre-Seigneur nayt aussitost celle pour sa tres-sainte Mere; et personne ne peut aymer l'un sans l'autre. La sainte Eglise a coustume de nous presenter cet Évangile aux festes de Nostre-Dame, et il me semble que particulièrement l'histoire de l'église de Nostre-Dame des Neiges a une tres-grande correspondance avec cet Évangile.

Elle porte qu'il y avoit dans la ville de Rome un homme de distinction nommé Jean, lequel n'ayant point d'enfans, desira, de concert avec sa femme, consacrer tous ses biens à la divine Majesté, en l'honneur de Nostre-Dame. Mais ne sachant pas quelle pourroit estre la chose la plus agreable à la Mere de Dieu, ils se mirent en prieres pour luy demander de leur en donner cognoissance; et la nuict, en songe, il leur fust dit qu'ils allassent sur la colline nommée mont Aquilin, qui est dans la ville de Rome, et qu'en l'endroit qu'ils treuveroient couvert de neige, ils fissent bastir une eglise en l'honneur de Nostre-Dame : c'estoit certainement un miracle tres-grand dans un pays où les chaleurs sont si excessives au mois d'aoust.

Ce bienheureux Jean s'en alla trouver le Pape, auquel il declara sa revelation; et il se treuva que le Pape en avoit eu une semblable. Ils allerent ensemble visiter le lieu, treuverent la place couverte de neige; et Jean fit bastir sur cette place l'église qui y est aujourd'huy, que l'on nomme Sainte-Marie-Majeure.

Revenons maintenant à nostre Évangile. Cette femme ayant fait l'éloge du bonheur qu'avoit eu Nostre-Dame d'estre la mere

d'un tel fils, Nostre-Seigneur luy respondit : Dites plustost : Bienheureux sont ceux qui escoutent la parolle de Dieu et qui la gardent; *Quin imo beati qui audium verbum Dei et custodiunt illud*, c'est-à-dire qui la mettent en pratique. Il y a des personnes qui, entendant un sermon sur la mort de Nostre-Seigneur, pleurent fort tendrement, et qui ne laissent pas cependant de nourrir en elles mille sortes d'imperfections, qui sont contre la passion du Sauveur, sur laquelle elles ont pleuré.

Vous qui faites profession de la spiritualité, vous sçavez la difference qu'il y a entre l'amour effectif et l'amour affectif. Nostre-Seigneur ne se contente pas de l'affectif, il veut l'effectif; il ne dit pas seulement : *Bien-heureux ceux qui escoutent la parolle de Dieu*; mais il adjouste : *Et qui l'observent*. Il montre assez par là qu'il ne se contente pas qu'on l'escoute, mais qu'il veut qu'on effectue sa parolle avec soumission et obeyssance. C'est pourquoy Dieu se plaint de son peuple en ces termes : *Loquutus sum et non audistis, et faciebatis malum in oculis meis* (Isa. 65); c'est-à-dire, vous n'avez pas mis en pratique mes parolles. Car il ne suffit pas d'escouter la parolle de Dieu; il veut que nous l'escoutions avec le dessein d'en faire nostre profit. De mesme, quand il dit, parlant des superieurs : *Qui vos audit me audit; et qui vos spernit me spernit* (Luc. 10); c'est-à-dire, ceux qui vous obeysent, je tiens que c'est à moy qu'ils obeysent; et ceux qui mesprisent vos parolles, ne voulant pas s'en servir, je tiens que ce sont mes parolles mesmes qu'ils mesprisent.

Je me souviens d'avoir expliqué une fois, en cette chaire, comment nous devons faire pour entendre la parolle de Dieu et la predication avec utilité. J'ay dit qu'outre l'intention que nous y devons apporter, nous devons encore avoir la volonté d'en faire nostre profit; et qu'outre l'attention que nous devons avoir pendant qu'on presche, nous devons ensuite demeurer quelque tems renfermez dans le fond de nostre ame, je veux dire recueillys, afin de ruminer ce que nous avons entendu. Or, pour que les distractions ne viennent pas se poser sur nostre cœur et troubler nostre esprit, il nous faut faire ce que fit Salomon en son temple dont le couvert estoit tout doré; car craignant que les oyseaux ne le salissent, s'ils venoient à se nicher et se reposer dessus, il le fit garnir de pointes. De mesme si nous voulons procurer le bien de nostre cœur, au sortir de la predication et le preserver des suggestions et distractions du malin esprit, il faut le garder par des aspirations et des oraisons jaculatoires sur

le sujet de la predication, invoquant la divine Misericorde pour nous fortifier, afin de mettre en pratique ce que nous y avons affectionné.

Voyez ce venerable Jean dont nous faysons mention Il fut prompt à suyvre l'attract de Dieu ; car estant inspiré de donner tous ses biens à Nostre-Seigneur, et ne sçachant comment il devoit le faire pour procurer la gloire de Dieu et l'honneur de Nostre-Dame, à laquelle il avoit une particuliere devotion, il se mit en prieres et apprit du Ciel ce qu'il devoit faire. Oh ! que c'est une bonne chose que la priere ! Mais ce n'auroit pas esté assez pour luy de sçavoir la volonté de Dieu, s'il ne l'eust pas aussitost suivye, comme il le fit.

Oh ! que bien heureux sont ceux qui font comme Jean et sa femme, lesquels estant inspirez de se devouer et consacrer à Dieu avec tout ce qu'ils ont, recourent à la priere pour cognoistre en quel lieu ils pourront le faire, qui soit plus à la gloire et en l'honneur de Nostre-Dame ! Car, comme nous avons desjà dit, point de devotion pour Dieu sans affection de playre à la Sainte Vierge. Et comment n'auroit-on pas cette affection, puisqu'elle est nostre tres-aymable mere ?

Escoutez l'Espoux qui luy dit au Cantique des cantiques : *Venter tuus, sicut acervus tritici, vallatus liliis* (Cant. 7). Et que veut signifier par là ce divin Espoux, sinon que Nostre-Dame a porté tous les chrestiens en son sein, quoyqu'elle n'ayt produit que le grain dont il est dit : *Amen, amen dico vobis, nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet ; si autem mortuum fuerit, multum fructum affert* (Joan. 12).

A qui, je vous prie, doit-on attribuer la production de ces grains, sinon à celle qui a produit le premier, qui est Nostre-Seigneur, vray fils de Nostre-Dame ? Mais, quoyqu'elle n'ayt porté que luy, elle a porté pourtant tous les chrestiens en la personne de Nostre-Seigneur ; car ce grain beny nous a tous produits par sa mort, de mesme qu'une datte, estant plantée, produit un palmier duquel viennent ensuite quantité de dattes ; et pourquoy ne dira-t-on pas que ces dattes appartiennent à la premiere dont le palmier est sorti ?

Nous avons tous esté nourrys de son laict sacré, car Nostre-Seigneur en ayant tiré sa nourriture, nous a ensuite nourrys du sien ; nostre tres-cher Maistre a du laict tres-doux et tres-delectable, comme nous le tesmoigne sa divine Espouse lorsqu'elle dit : *Meliora sunt ubera tua vino* (Cant. 1).

Oh! que nous devons d'honneur, d'amour et d'affection à Nostre-Dame, tant parce qu'elle est mere de Nostre-Seigneur, que parce qu'elle est encore la nostre!

Il se treuve beaucoup de chrestiens qui disent qu'ils veulent dedier et offrir à Dieu tout ce qu'ils ont et tout ce qu'ils sont, parce qu'ils cognoissent que tout luy appartient, et ils aymeroient mieux mourir que de l'offenser mortellement; mais il est vray aussi qu'ils veulent se reserver la disposition de leurs biens; et si bien ils veulent vivre en l'observation des commandemens de Dieu, neantmoins ils se reservent la volonté de faire tout plein de petites choses qui ne sont pas contre la charité, mais qui sont perilleuses, et qui, quoyqu'elles ne nous fassent pas perdre la charité, ne laissent pas de deplayre à Dieu lequel est jaloux de nostre amour.

Ce grand Dieu donne aux ames qu'il ayme particulièrement des inspirations pour que, par une puissante resolution, elles viennent consacrer et dedier leurs ames avec toutes leurs puissances, leurs corps et leurs biens à son honneur et à sa gloire, choisissant l'estat religieux pour y vivre avec plus de perfection, et courir moins de danger de perdre leurs saintes resolutions. Oh! combien cet estat est parfait! Le martyre n'est pas un estat, à cause de sa briefveté; et il doit estre appelé plutost une vie courte et passagere qu'un estat.

Mais les ames qui sont assez genereuses pour venir s'abandonner à Dieu sans aucune reserve, se plaçant sous les loyx de la vie religieuse, et se liant si estroitement, que jamais plus elles ne peuvent y renoncer, sont non-seulement comme les fleurs jaunes qui vont tousjours se tournant du costé du soleil, mais aussi comme celle qu'on appelle tourne-soleil, qui ne se contente pas comme les autres de tourner contre le soleil sa fleur, ses feuilles, et sa tige, mais qui encore, par une grande et secrette merveille, tourne du costé du soleil sa racine qui est sous la terre. Ainsi ces pieuses ames ne veulent pas seulement se tourner et s'abandonner à Dieu en partie, ains elles se donnent elles-mesmes entierement et tout ce qui en despend; elles renoncent à toutes les vaines esperances que le monde donne, et consacrent à Dieu la fleur de leur pureté, et les fructs de tout ce qu'elles feront à jamais; elles disent à Nostre-Seigneur, à l'imitation de S. Paul : *Domine, quid me vis facere* (Act. 9)? Et conformement à cette parolle, elles se sousmettent à la conduite de leurs superieurs, pour n'estre jamais plus maistresses d'elles-mesmes, ny de leur volonté,

esvitant par ce moyen la sentence de S. Bernard qui dit que celui qui se gouverne soy-mesme est gouverné par un insensé : *Qui se sibi magistrum constituit, stulto se discipulum constituit* (Epist. 87).

Hé! pourquoy voudrions-nous estre maistres de nous-mesmes pour ce qui regarde l'esprit, puisque nous ne le sommes pas pour ce qui regarde le corps? Ne sçavons-nous pas que les medecins, lorsqu'ils sont malades, appellent d'autres medecins pour juger des remedes qui leur conviennent? De mesme les avocats ne playdent pas leur cause, parce que l'amour propre a coustume de troubler la raison.

Considerez maintenant que ce ne fut pas sans motif que la neige fut la marque de la verité de la revelation qu'eurent le venerable Jean et sa femme. Nostre-Seigneur pouvoit bien faire tomber la manne, comme il fit anciennement au desert pour les Israelites, ou bien couvrir des plus belles fleurs cette place qu'il avoit choysie; mais il ne voulut pas le faire, peut-estre parce que, dans les qualitez de la neige, on peut retrouver les qualitez qu'il est necessaire qu'ayent les ames qu'il a choysies pour estre plus specialement siennes, comme sont les religieuses.

Premierement, je remarque la blancheur de la neige, secondement son obeyssance, et troisiemement sa fecondité. Je pourrois parler encore d'autres proprietes de la neige; car elle ne tombe jamais sur la haute mer. Je pourrois dire de mesme que la sainte et particuliere inspiration de se donner tout à Dieu sans reserve, ne tombe point sur les ames qui voguent sur la haute mer de ce miserable monde, et qui sont eslevées aux plus hautes dignitez.

Je sçay bien qu'il s'en est treuvé, comme S^{te} Magdelene, S. Matthieu, S. Eloy, S^{te} Elisabeth; mais ceux-là sont rares, et par consequent nous pouvons bien dire que si cette bien-heureuse inspiration y tombe, c'est rarement.

Nous comparons la blancheur de la neige à la blancheur d'une ame pure, à cause qu'elle surpasse toute autre blancheur. C'est pourquoy demain, dans l'Evangile où l'escrivain sacré dit que Nostre-Seigneur fut transfiguré, il remarque que ses vestemens estoient blancs comme de la neige : *Vestimenta autem ejus facta sunt alba sicut nix* (Matth. 17). Cela montre assez qu'il ne treuvoit rien de plus blanc. Escoutez le Psalmiste royal, lorsque, gemissant de ce que son ame estoit devenue plus noire qu'un Ethiopien par le peché, il prie le Seigneur qu'il luy playse de l'arrouser de son hvsope, et par ce moyen de la rendre plus

blanche que la neige : *Asperges me hyssopo, et mundabor; lavabis me, et super nivem dealbabor* (Psal. 50).

Or ces ames appelées à l'estat religieux, sont rendues blanches comme la neige par le vœu de chasteté. Elles renoncent à tous les playsirs de la chair tant permis que deffendus, et elles en sont recompensées par des playsirs et des contentemens d'esprit.

Le prophete disoit à Dieu : *Unam petii a Domino, hanc requiram, ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vitæ meæ, ut videam voluptatem Domini* (Psal. 26). Cela signifie que nul ne jouyra des cheres caresses, ny des delicieux playsirs du Seigneur, que ceux qui renoncent à tous les vains playsirs de la chair et du monde. L'on ne sçauroit posseder ensemble les uns et les autres.

Il est pourtant veritable que Nostre-Seigneur nourrit tous ses enfans de la misericorde qui, comme un laict sacré, distille de son sein. Ce laict est une liqueur qui retire le pescheur de son iniquité, et la luy pardonne, et qui d'autre part nourrit les parfaicts, et les perfectionne tousjours davantage. C'est une liqueur plus douce que le miel, plus suave que le nectar et l'ambrosie; elle est toute sucrée. Bien-heureuses sont donc les ames qui, renonçant absolument aux playsirs et delices de la chair, lesquels nous sont communs avec les bestes, jouyssent de ceux de l'esprit, qui nous rendent semblables aux anges.

Passons à la seconde qualité de la neige. Je dy qu'elle est obeyssante. Le divin Psalmiste assure qu'elle fait la volonté de Dieu, et qu'elle obeyt à sa parolle : *Nix, glacies, spiritus procellarum, quæ faciunt verbum ejus* (Psal. 148). Considerez qu'elle demeure sur la terre jusqu'à ce qu'il playse à Dieu d'envoyer un rayon de soleil qui vienne la dissiper et la faire fondre. Telles sont les ames qui se consacrent à Dieu; car elles sont souples et se sousmettent absolument à la direction et conduite de ceux qui commandent, sans se laisser jamais maistriser par leur propre volonté ny par leur propre jugement; et comme elles renoncent à tous les playsirs de la chair, de mesme elles renoncent sans reserve au playisir qu'elles prenoient dans le monde à suivre le mouvement de leur propre volonté en tout ce qu'elles faysoient. Desormais elles ne luy seront plus sujettes; ains elles seront sujettes aux regles de leur institut. O douce et amoureuse sousmission qui nous rend agreables à Dieu!

En troisieme lieu la neige est feconde. Les paysans et ceux qui labourent la terre assurent que, lorsqu'il tombe de la neige en hyver abondamment, la moisson sera plus belle l'année suivante,

parce qu'elle preserve la terre des grandes gelées; et si bien il semble que la neige ne puisse pas rechauffer la terre à cause de sa froideur, si (1) ne laisse-t-elle pas de la rendre feconde pour la cause que je viens de dire; et le grain se conserve sous elle. La vocation religieuse est une vocation feconde, parce qu'elle rend les actions les plus indifferentes fertiles et pleines de merites. Le boire, le manger et le dormir sont des choses qui, d'elles-mesmes, sont indifferentes, et n'ont aucun merite. Je sçay bien qu'il faut manger pour nourrir le corps, afin qu'estant uny à l'ame ils puissent ensemble passer le cours de cette vie selon l'ordonnance de Dieu, et qu'il faut boire pour empescher le corps de se dessecher, de mesme qu'il faut dormir pour estre ensuite plus vigoureux au service de la divine Majesté. Faire toutes ces choses ainsi, c'est obeyr au grand Apostre qui dit : *Sive ergo manducatis, sive bibitis, sive aliud quid facitis, omnia in gloriam Dei facite* (1. Cor. 10); et celui qui fait ces actions autrement, ne vit pas en chrestien, il vit en beste.

Mais ceux qui sont dans un monastere font toutes leurs actions bien plus particulierement pour la gloire de Dieu, parce qu'ils les font toutes par obeyssance. Ils auroient beau avoir appetit, ils n'iroient pas manger pour satisfaire leur appetit, mais ils y vont pour obeyr; de mesme ils ne vont point dormir parce qu'ils ont sommeil, ny parce qu'il faut dormir pour rendre le corps plus vigoureux; car si le tems n'en est pas encore venu et si la cloche qui est le signe de l'obeyssance ne les appelle point, ils n'y iront pas.

Oh! que le bonheur de pouvoir obeyr en tout ce que nous faisons est grand! Mais sçavez-vous d'où procede la felicité de ces ames religieuses? C'est de ce qu'elles ont obey à ces parolles que Nostre-Seigneur leur a dites en la personne de son prophete : *Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere populum tuum et domum patris tui* (Psal. 44).

Remarquez, je vous prie, qu'il ne se contente pas de luy dire qu'elle escoute, mais il luy recommande encore d'incliner son oreille, c'est-à-dire qu'il veut être escouté avec une particuliere attention et avec affection. Mais dites-nous, saint prophete, quel sera l'effect de cette obeyssance? C'est, ajoute-t-il, que le roy deviendra amoureux de ta beauté, *Et concupiscet rex decorem tuum*, c'est-à-dire, il fera de toi son espouse bien-aymée et prendra ses delices en toy.

Voyez comment cette obeyssance comprend en soi tout le bon-

(1) Encore.

heur et toute la félicité de ces âmes. L'homme obeissant, dit la sainte Escriture, rendra compte à Nostre-Seigneur de plusieurs victoires : *Vir obediens loquetur victorias* (Prov. 21), lorsque ce divin Sauveur viendra s'asseoir sur son trosne judiciaire, au jour du jugement. Alors les religieuses obeyssantes parleront des victoires, non-seulement remportées sur elles-mêmes, en s'assujettissant à l'obeysance, mais aussi de plusieurs qu'elles auront remportées sur les ennemys du salut; et il ne faut point doubter que s'estant conformées en cette vie à l'obeysance de Nostre-Seigneur, qui ayma mieux mourir que de desobeyr, elles ne soient amoureusement destinées par ce divin Maistre à jouyr éternellement avec luy de sa gloire où nous conduise le Pere, le Fils, et le Saint-Esprit! Ainsi soit-il.

DIEU SOIT BENY.

XII.

FRAGMENT D'UN PLAN DE PANEGYRIQUE POUR LE 25 AOUT,
FESTE DE SAINT LOUYS, ROY DE FRANCE.

Dilectus meus pascitur inter lilia.

Mon bien-aimé se nourrit parmi les lys. (CANT. 6.)

LES fleurs de lys, qui servent d'armoiries aux roys de France, sont tres propres à signifier les vertus du roy saint Louys.

Vivant au milieu de la Cour, il pratiquoit les austeritez d'un religieux. Il pouvoit dire comme S. Paul : *Castigo corpus meum, et in servitutum redigo* (1. Cor. 9); et comme David : *Induebar cilicio, humiliabam in jejuniis animam meam* (Psal. 34).

Que diray-je de son humilité? Les lys se courbent tousjours vers la terre; c'est ainsi qu'il s'humilioit continuellement devant Dieu. L'Escriture dit que le lys ayme à croistre dans les vallées : *Ego flos campi et lilium convallium* (Cant. 2). Ces vallées qui sont des lieux bas, designent l'humilité. Quoique le titre de lys des vallées appartienne éminemment à Jesus-Christ qui s'est humilié luy-mesme, se rendant obeysant jusqu'à la mort de la croix, on peut bien dire, en un certain sens, que l'humble saint Louys a été le lys des vallées.

Le lys peut représenter aussi les prières accompagnées de larmes; car on pretend que les gouttes de rosée qui tombent sur

les lys contribuent à les embellir et à les multiplier. Telles estoient les larmes que nostre saint roy versait frequemment dans ses prieres, et qui remplissoient d'une douce suavité non-seulement ses sens interieurs, mais aussi ses sens exterieurs.

Oh! quel grand roy! C'est cet homme fort et puissant qui a porté le joug du Seigneur dès sa jeunesse : *Bonum est viro cum portaverit jugem ab adolescentia sua* (Thren. 3); ce vaillant guerrier qui a esté couronné parce qu'il avoit bien combattu : *Non coronabitur nisi qui legitime certaverit* (II. Tim. 2), et qui avoit poursuivy sans relasche les ennemys de Dieu : *Pugnabis contra eos usque ad interneccionem eorum* (I. Reg. 15).

A l'aage de quatorze ans, il receut à Reims, de l'evesque de Soissons, l'onction royale.

S'il est vray que Dieu donne, dans sa fureur, les mauvais roys, *Dabo tibi regem in furore meo* (Osee, 13), il est vray aussi que les bons roys sont une grande benediction pour un Estat : *Rex sapiens stabilimentum populi est* (Sap. VI, 26).

Les lys peuvent fournir ici matiere à une comparaison. Saint Ambroise dit (*in Luc. XII, 27*) : Quelque grandes que soient les secheresses, la seve qui nourrit la fleur des lys se conserve tousjours. Ainsi, quoique l'on voye la tige des jeunes feuilles sechées, neantmoins ce qui constitue la nature de la fleur ne perit point, sa verdeur est cachée, mais elle n'est pas perdue. Et dès qu'elle sera provoquée par la douceur du printems, elle reprendra le vestement du rejeton, le duvet de la fleur et l'ornement du lys. C'est ce qu'on a vu arriver en saint Louys. Il sembla d'abord estre un lys desseché, à cause des guerres qu'il eut à soustenir contre les grands du royaume qui troubloient l'Estat; mais bientost il parut comme un lys entre les espines : *Sicut lilium inter spinas* (Cant. 2) : il les vainquit, les sousmit et pacifia la France.

Après s'estre distingué par ses exploits, il fut, comme Melchisedech roy de Salem, un roy de justice et de paix : *Melchisedech, rex justitiæ, deinde autem Salem, quod est rex pacis* (Hebr. 7).

Suscipiant montes pacem populo, et colles justiciam (Psal. 71).
Justitia et pax osculatæ sunt (Psal. 84).

Le lys se distingue aysement d'avec les espines. La mesme chose arrive pour la justice. Or, il y a trois especes de justice : la commutative, la distributive et la vindicative.

Saint Louys a observé exactement la commutative. Avec quelle fidelité n'executa-t-il pas les conventions faites avec le Sultan! Avec quelle exactitude n'a-t-il pas rendu la justice à ses

subjets ! Craignant que les pauvres ne fussent abandonnez, il leur donnoit audience deux fois par semaine pour juger leur cause en plein air, et quelquesfois sous un arbre, affin que les paysans s'aprouchassent de luy plus facilement. C'est ainsi qu'il se faysoit tout à tous : *Omnibus omnia factus* (1. Cor. 9).

Il a observé la justice distributive, choysissant pour les charges ceux qui en estoient dignes. Il l'observoit mesme dans ses aumosnes, donnant à ceux qui en estoit plus dignes.

Il a observé exactement la justice vindicative : *Beati qui custodiunt judicium et faciunt justiciam in omni tempore* (Psal. 105). Il a esté tres-severe contre les blasphemateurs ; car le blaspheme est un crime de lese-majesté divine, et bien plus specialement que ne le sont tous les autres pechez.

Luy-mesme estant pressé de jurer qu'il s'engageoit à renoncer Dieu s'il n'observoit pas un traitté, ne peut jamais estre amené à faire ce serment. Ah ! que son peuple a bien degeneré ! Il n'y a plus de bonne foy parmy les marchands, ny de religion parmy les nobles.

Que diray-je de sa force d'ame ? Avec quel invincible courage il traversa deux fois la mer, et resta la premiere fois cinq ou six ans en Orient ! Lorsqu'il pouvoit s'enfuir de sa captivité, il ne le voulust pas.

Ses combats nous rappellent ceux des Juifs contre la tribu de Benjamin (Judic. 20), et ceux des Machabées.

Je reviens à sa pieté. Il ne vouloit pas porter la couronne royale le vendredy ; il estoit remply de veneration pour la sainte Croix, et il vous en a procuré un morceau, ainsi que la sainte espine, ô habitants de Paris ! Ah ! qu'il estoit bien en cela un lys entre les espines ! Il avoit une foy vive pour le sacrement de l'Eucharistie. Il mettoit sa joye à fonder des monasteres. On peut bien dyre de luy qu'il estoit eslevé au-dessus du commun des justes, comme le cedre du Liban au-dessus des autres arbres : *Sicut cedrus Libani multiplicatur* (Psal. 91).

Avec quelle affection il servoit les pauvres lepreux, considerant en eux Jesus-Christ, s'estimant indigne de les servir, et se regardant comme beaucoup au-dessous d'eux, ainsi que les estoiles s'effacent devant le soleil !

Quelle horreur il avoit pour le peché ! et combien il conservoit dans son cœur cette parolle de sa mere, qu'elle aymeroit mille fois mieux le voir mourir que de le voir commettre un peché mortel !

O heureuse France, avec quel bonheur vostre roy, apres s'estre

nourry sur la terre au milieu des lys des vertus, se nourryt maintenant des celestes delices au milieu des lys de la gloire eternelle!

Qu'avec l'ayde de Dieu, les lys qui embellissent la couronne de vos roys, ne se fletrissent jamais! Mais prenez garde de ne pas les destruire en vous escartant des vertus dont S. Louys vous a donné l'exemple.

XIII.

POUR LA FESTE DE SAINT COSME ET SAINT DAMIEN.

Sur les maladies spirituelles.

Venite ad me, omnes qui laboratis et oneratis estis, et ego reficiam vos.

Venez à moy, vous tous qui estes fatiguez et malades, et je vous soulageray. (MATTH. 11.)

JË ne puis pàs vous entretenir plus utilement que de vous parler des medecins et des malades, puisque ce sujet se rapporte à la feste que nous celebrons aujourd'huy de deux grands martyrs qui ont esté medecins tant du corps que de l'ame. Nous sommes tous infirmes; la sainte Eglise est un hospital dans lequel il y a un grand nombre de malades de diverses maladies, et nostre Sauveur est le souverain medecin. Ce grand ouvrier, dont les ouvrages sont si parfaicts, ne nous avoit pas creez dans cet estat d'infirmité; car il crea d'abord les anges en estat de sainteté, de justice et de grace, et quoyqu'ils en eussent receu chacun differemment les uns plus, les autres moins, tous cependant en receurent autant qu'il estoit requis pour estres agreables à Dieu, et pour meriter la felicité et la beatitude eternelles.

Les hommes furent creez ensuite dans un estat d'innocence, sans estre sujets à aucune infirmité, ny maladie, mais, apres la cheute d'Adam, toute sa posterité a esté entachée du peché; car nous avons tous esté picquez et mordus par le serpent. Il faut que nous le confessions tous, et que nous nous recognoissions pour infirmes et malades, affin d'avoir recours au medecin et aux remedes. C'est la verité que plus nous croyrons et confesserons que nous sommes remplis de maladies et d'infirmité, plus tost nous serons gueris; où au contraire, si nous croyons estre en

santé, c'est alors que nous sommes plus mal et en plus grand danger. Car ceux qui sont malades et ne croient pas l'estre, ne veulent point suivre les ordonnances du medecin, ny prendre aucun remede, pensant qu'ils n'en ont pas besoin, et par consequent ils ne sont point gueris et meurent enfin miserablement. Mais ceux qui sçavent qu'ils sont malades, se soumettent volontiers aux ordres du medecin, et à prendre les remedes que l'on juge estre propres à guerir leur mal, si (1) qu'ils sont gueris et remis en santé.

Il y a deux sortes de malades : les uns ont une maladie mortelle, et les autres n'ont qu'une maladie de langueur : ce sont des personnes presque toujours incommodées, elles ont sans cesse quelque mal ; mais pourtant il n'y a point à craindre une mort prochaine.

Ceux qui sont menacez d'apoplexie pensent estre pleins de santé, quoyqu'ils ayent la mort à la porte, de sorte qu'ils ne veulent point de medecins ny de remedes, et ensuite ils meurent tout à coup. Si vous entrez dans un hospital, vous y verrez quantité de malades de diverses maladies ; vous en verrez qui sont fort proches de la mort ; quoyqu'ils pensent en estre bien esloignez.

Il y a des ames qui sont si malades, et si pleines d'imperfections, de pechez et de deffauts, qu'elles sont fort dignes de compassion, parce qu'elles sont en grand peril, estant pleines de rancune, d'orgueil, de presumption et de mille autres deffauts, et qui cependant ne recognoissent pas leurs deffauts et leurs maladies, et par consequent ne recourent point au medecin et aux remedes, croyant n'en avoir aucun besoin : c'est pourquoy elles viennent à mourir de la mort eternelle.

La sainte Eglise est remplie de remedes precieux et salutaires qui sont les sacremens, et surtout celuy de la Penitence où nous recevons l'absolution de tous nos pechez, tant mortels que veniels ; car, si bien la confession regarde principalement les pechez mortels, neantmoins les veniels sont matiere suffisante d'absolution, et il est tres-bon de s'en confesser.

Par le tres-sainct et auguste sacrement de l'Eucharistie, nous sommes unys à Jesus-Christ, et nous recevons la veritable vie de nos ames ; car ne sçavez-vous pas que ce divin Sauveur a dit : *Si quis manducaverit ex hoc pane, vivet in æternum ; et panis quem ego dabo caro mea est pro mundi vita* (Joan. 6).

De mesme, tous les sacremens ont esté instituez pour donner

(1) Tellement.

ou augmenter la vie de la grace. Le Verbe divin nous a aimez jusqu'à ce point que, voyant le danger où nous estions tous, à cause du peché de nostre premier pere Adam, il est venu sur la terre, par un amour ineffable, s'unir à nostre nature, et souffrir la mort pour nous donner la vie, nous laissant ses divins sacremens comme des remedes salutaires et efficaces pour nous guerir; mais il faut que nous en approchions avec l'humilité, le respect et l'amour qui sont requis.

Il y a certaines ames qui servent Dieu si langoureusement, que c'est pitié; elles tombent à tout moment en des imperfections, et mesme des pechez veniels, et n'ont point de courage pour s'en relever : nous devrions avoir honte d'estre si lasches en ce qui est de nostre devoir. Les anciens Peres, qui estoient si fervons et si zelez au service de leur Createur, et qui travailloient avec tant d'ardeur et de courage pour l'agrandissement de sa gloire, que diroient-ils s'ils venoient maintenant parmy nous? Ne seroient-ils pas honteux de voir que, nous appellant chrestiens comme eux, nous le sommes cependant si peu? Voyez saint Paul, combien il desiroit la guerison de ses maux spirituels. Entendez comme il s'escrie : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus* (Rom. 7)? Que veut-il dire, je vous prie, sinon : Qui me delivrera de mes maladies et de mes infirmités?

Les maladies du corps sont une figure de celles de l'ame. Les maladies du corps nous arrivent lorsqu'il y a quelque desordre en nostre corps. Par exemple, quand les humeurs sont espanchées par tout le corps, ou quelque humeur froide tombe sur le foie, cela nous donne des douleurs d'estomac. Et aussi lorsque nous avons quantité de sang, quoiqu'il semble que ce soit nostre santé que d'avoir bien du sang, neantmoins, s'il y en a une trop grande abondance, cela peut nous causer quelque maladie. Les maladies de l'ame sont aussi causées par le desordre de nos inclinations interieures, lorsqu'elles ne sont pas rangées à leur devoir, et soumises à la raison et à la volonté de Nostre-Seigneur.

Quand je considere le bonheur des ames que Dieu a choysies de toute eternité pour leur donner la vocation religieuse, affin qu'elles puissent vaquer plus soigneusement à se purifier de leurs imperfections et de leurs maladies pour acquerir l'eminence de son divin amour, j'ay une sainte jalousie pour leur perfection, parce qu'elles sont tres-particulierement les espouses de l'Espoux celeste.

Saint Paul, escrivant aux Corinthiens, leur disoit : *Æmulro*

enim vos Dei æmulatione. Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo (II. Cor. 11). Nous voyons par ces parolles que ce grand saint appelle généralement toutes les ames des chrestiens espouses de Jesus-Christ. Elles le sont sans doute, et elles ont esté créées pour participer à sa gloire; neantmoins les religieuses sont d'une maniere plus particuliere destinées à l'Espoux celeste, car elles sont plus specialement ses espouses qu'aucune autre creature : c'est pourquoy il faut qu'elles taschent de se laver, et de se purifier mesme des moindres taches, deffauts et imperfections qui peuvent les rendre tant soit peu desaggreables à leur divin Espoux, afin qu'elles paroissent devant luy toutes belles, toutes pures et ornées des vertus qui luy sont le plus agreables.

Les femmes du monde peuvent aymer Dieu; mais leur amour est partagé, car elles ayment leurs marys, leurs enfans, leurs biens, et elles ont le desir d'acquérir plus de fortune, tellement que leurs affections estant engagées en tant de choses, elles sont fort detournées de la pureté de l'amour divin et sacré; mais les ames religieuses ont mille fois plus de facilité, parce que leur amour n'est point partagé : elles le placent tout entier en leur celeste Espoux qui est l'unique objet de leurs affections et de leurs pretentions, elles se sont dediées et consacrées à luy pour estre à jamais toutes siennes, sans aucune reserve, ny exception, n'ayant d'autre desir que de l'aymer, et de luy playre, taschant d'aneantir leur amour-propre pour faire vivre et regner l'amour divin : car ces deux amours ne peuvent subsister ensemble.

L'amour-propre est si presomptueux, qu'il veut regner; l'amour divin est si juste, qu'il veut aussi regner, comme cela est bien raisonnable. Vous sçavez que deux roys opposez ne peuvent gouverner ensemble la mesme province; nous devons renoncer à l'amour-propre et l'aneantir, autant qu'il est en nous, puisqu'il nous cause tant de mal, tant de troubles, d'inquietudes et de chagrins. Nous devons laisser posséder nostre cœur au saint amour, qui nous comblera de contentement, de graces, de delices, et d'une paix et tranquillité incomparables.

Regardons nostre Sauveur et Maistre en l'Evangile d'aujourd'huy. Il monte sur la montagne avec une grande multitude de personnes qui le suivoient, parmi lesquelles il y avoit plusieurs malades qui estoient venus pour estre gueris de leurs maladies; car il sortoit de luy une vertu celeste qui guerissoit les malades, tellement que les uns s'en approchoient pour le voir, d'autres

pour l'entendre parler, d'autre pour toucher le bord de ses vestemens, et d'autres pour estre gueris. Considerons comment ce divin Sauveur de nos ames, voyant ces peuples, s'escrie : *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.*

Voyons quelle methode il suit pour leur donner la santé. Lorsqu'ils furent arrivez au sommet de la montagne, il commença à les instruyre, nous donnant à comprendre que ceux qui veulent enseigner les autres doivent premierement monter sur la montagne de la perfection, afin que leurs enseignements ayent plus d'efficacité et d'energie.

Il leur dit : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum. Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram. Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur* (Matth. 5). Nostre-Seigneur dit tout le contraire de ce que disent les mondains; car les gens du monde n'estiment bien-heureux que ceux qui sont riches, parce qu'avec les richesses l'on se procure beaucoup de choses que l'on ayme. Aussi, dès que les mondains voyent un homme riche, ils disent : Il faut luy faire honneur. Et Nostre-Seigneur dit, au contraire, que bien-heureux sont les pauvres.

Le monde estime bien-heureux ceux qui rient et qui font des festins et des parties de playsirs; et Nostre-Seigneur dit : *Bien-heureux ceux qui pleurent.*

Le monde fait une grande estime de ceux qui ne souffrent pas les injures, mais qui les lavent dans le sang; et Nostre-Seigneur : *Bien-heureux les hommes doux.*

Les mondains tiennent à gloire de ne point pardonner; et Nostre-Seigneur dit : *Bien-heureux les misericordieux, car ils obtiendront misericorde,* nous montrant par là que si nous ne faisons pas misericorde, elle ne nous sera pas faicte.

Le monde ne s'empresse point à faire justice. Une pauvre veufve à laquelle on doit la faire, la demandera peut-estre cent et cent fois avec instance sans la pouvoir obtenir. On ne tient point compte d'elle ny de ses reclamations, et pendant ce tems elle endure la faim et la soif de la justice. Mais Nostre-Seigneur dit : *Bien-heureux ceux qui ont faim et soif de justice, car ils seront rassasiez.*

Allez tant que vous voudrez prescher aux gens du monde la pauvreté, à qui la persuaderez-vous? Exaltez tant qu'il vous playra la sainte humilité, à qui la persuaderez-vous? Criez tant que vous voudrez, que bien-heureux sont les pauvres, per-

sonne ne veut l'estre, sinon ceux et celles à qui le Saint-Esprit a donné le don de sapience par lequel il fait gouster à leurs ames la douceur qu'il y a dans le service de Dieu et dans la prattique des vertus, de sorte que ces ames se retirent dans les monasteres, où elles reçoivent mille douceurs et contentemens dans la pauvreté, la mortification et les exercices de la vie religieuse, car c'est principalement aux religieuses que ce divin Esprit accorde ce precieux don : par consequent elles ne doivent rechercher autre chose, dans un monastere, que Dieu et la mortification de leur humeur et de leurs passions et inclinations; car si elles y cherchent autre chose, elles n'y treuveront jamais la satisfaction qu'elles pretendent et desirent.

Les anciens Peres donnent plusieurs methodes pour acquerir la perfection. Ils disent qu'il y a la voye purgative, illuminative et unitive; mais moy, pour abreger, j'ay tousjours eu coustume de dire qu'il ne faut que nous purifier et nettoyer de nos imperfections, parce que c'est une chose infaillible qu'en deracinant de nous le vice nous y planterons la vertu.

Il nous faut donc un courage invincible pour ne point nous lasser dans ce combat contre nous-mesmes, parce que nous aurons tousjours quelque chose à faire, et à retrancher en nous. Nous ne serons jamais parfaitement gueris que quand nous serons en paradis; car si nous nous corrigeons maintenant d'un deffaut, il en surviendra un autre; tellement que nous devons reprendre nostre cœur tout doucement, et luy faire embrasser amoureusement tous les moyens propres à nostre correction, et à nostre perfection, taschant de nous orner des habitudes vertueuses pour paroistre devant nostre celeste Espoux et luy estre agreables; car les habitudes sont les habillemens de l'ame.

Quand je considere la fidelité que nous avons tous jurée sur les fonts sacrez du baptesme à la divine Majesté, je gemy de ce que neantmoins il se treuve si peu de personnes qui la gardent. Considerez les deux grands saincts dont nous celebrons aujourd'huy la feste, S. Cosme et S. Damien, qui subirent tant de tourmens et aymerent mieux mourir que de renoncer à la foy, et de manquer de fidelité envers leur Createur; nous devrions tous faire de mesme, si nous estions ce que nous devons estre.

Retournons aux beatitudes, et parlons un peu de la pauvreté d'esprit. Qu'entendez-vous par la pauvreté d'esprit? Plusieurs saincts ont dit que, par cette vertu, il faut entendre principalement la tres-saincte humilité, parce que la richesse de l'esprit,

c'est la vanité, l'orgueil, et la presumption qui fait que nous nous enflons, et nous nous estimons, pensant estre quelque chose, quoyque à la verité nous ne soyons rien que des miserables. La vertu d'humilité nous est tellement necessaire, que sans elle nous ne pouvons estre agreables à Dieu, ny avoir aucune autre vertu, pas mesme la charité, qui perfectionne tout; car elle est si inseparable de l'humilité, que ces deux vertus ne peuvent estre desunies; elles ont une si grande sympathie ensemble, que l'une ne va point sans l'autre. Si vous me dites que vous avez la parfaicte humilité, et que vous n'avez pas la charité, vous vous trompez.

L'humilité est une petite vertu, et la moindre de toutes en apparence, et par sa condition et sa nature elle va tousjours en bas, parce qu'elle se cache et s'aneantit au fond de la terre et du neant; mais la charité est la premiere, la plus excellente et la plus relevée des vertus, car elle embrasse Dieu, et neantmoins elle veut estre unie à l'humilité avec laquelle elle est maryée.

Lorsque les mondains voyent une personne devote, ils disent aussitost qu'elle est une sainte; et si vous leur demandez pourquoy elle est sainte, ils vous respondront: Parce qu'elle demeure longtems dans les eglises, qu'elle dit quantité de chapelets, qu'elle entend beaucoup de messes. Tout cela est bon; mais encore pourquoy est-elle sainte? Parce qu'elle communie fort souvent. Voilà qui est bon; mais pourquoy encore est-elle sainte? Parce qu'elle verse une quantité de larmes dans l'oraison. Cela est bon quand Dieu les donne, mais que fait-elle encore pour estre aussi sainte que vous dites? Elle donne fort souvent l'aumosne. Tout cela est tres-bon; mais a-t-elle de la charité et de l'humilité? Car si elle n'en a point, je ne fais aucun cas de toute sa sainteté, ses vertus ne sont que des phantosmes, et non de vrayes et solides vertus.

Considerez l'evesque de l'Apocalypse, qui disoit en luy-mesme: Je suis riche, je suis sçavant, je suis esloquent, je suis eslevé en dignité. Jesus-Christ, voyant sa presumption, luy fit escrire par saint Jean une petite lettre par laquelle il luy marquoit: *Dicis, quod dives sum, et locupletatus et nullius egeo; et nescis quia tu es miser, et miserabilis, et pauper, et cæcus, et nudus* (Apoc. 3).

Il y a des pauvres qui ne sont pas miserables, parce qu'ils sont vigoureux et forts, de sorte qu'ils peuvent gagner leur vie, et cela fait qu'ils ne sont pas vraiment pauvres.

Il y a en plusieurs qui diront à Jesus-Christ au jour du jugement : *Multi dicent mihi in illa die : Domine, nonne in nomine tuo prophetavimus, et in nomine tuo dæmonia ejecimus, et in nomine tuo virtutes multas fecimus? Et tunc confitebor illis. Quia nunquam novi vos* (Matth. 7), et Nostre-Seigneur leur respondra : *Je ne vous cognois point.* Vous avez vrayement fait toutes choses en mon nom, mais vous ne les avez pas faites selon mon nom. C'est pourquoy je ne vous cognois point, et vous n'aurez aucune place en mon royaume.

Mes cheres sœurs, vous voyez que sans l'humilité et la charité nous ne sommes rien. Cet evesque avoit reellement de grands talens et de grandes richesses aux yeux des hommes; mais parce qu'il n'avoit pas ces deux vertus, qu'il estoit enflé d'orgueil et de vanité, il estoit aux yeux de Dieu pauvre, miserable et vide de tous biens.

Si vous pensiez avoir la charité sans l'humilité, vous vous tromperiez; car ce seroit comme celuy qui voudroit faire le couvert et le toit d'une maison et d'un edifice sans avoir au prealable posé le fondement. La charité est le toit et le couvert de tout l'edifice de la perfection chrestienne, et l'humilité en est le fondement, de sorte qu'elle vient en l'ame avant la charité pour luy preparer le logis.

La sainte et vraye humilité fait que l'ame se tient fort rabaisée, non-seulement devant Dieu; car cela est facile: il est bien aysé à une mouche de se compter pour rien en comparaison d'un elephant; mais il faut encore se compter pour rien devant les creatures, s'estimant une des moindres et des plus imparfaites. L'ame veritablement humble s'abaisse et s'estime vile, abjecte et denuée de tous biens: non-seulement elle se recognoist pour telle en elle-mesme, mais de plus, ce qui est plus parfait, c'est qu'elle veut, desire et se resjouyt que tout le monde la tienne et la traite pour telle. Il y a encore plusieurs personnes qui s'estiment miserables, imparfaites, viles et abjectes; mais il s'en treuve peu qui veuillent qu'on les tienne pour telles.

C'est cette humilité qui a fait enfuyr du monde les ames reigieuses pour s'aller cacher dans les monasteres, voyant qu'elles n'estoient rien qui vaille, et ne meritoient pas que le monde les regardast. Elles l'on quitté pour qu'il les mesprisast et les regardast comme viles, abjectes et mesprisables.

Ne sçavez-vous pas que l'apostre S. Paul dit que luy et les autres Apostres estoient regardez par les mondains comme les excremens du monde, les balyeurs de la maison et la pelleure des

pommes : *Tanquam purgamenta hujus mundi facti sumus, omnium peripsema usque adhuc* (I. Cor. 4), qui sont des choses si viles, qu'on les jette là? Ces grands Apostres estoient ainsi regardez parce qu'ils servoient leur Maistre et mesprisoient le monde.

Voyez comment parle encore ce saint Apostre : *Omnia detrimentum feci, et arbitror ut stercora, ut Christum lucrifaciam* (Philipp. 3). Ainsi, à l'imitation de ce vase d'eslection, les ames religieuses ont regardé tout ce qui estoit dans le monde comme de la fange et de l'ordure; car elles ont tout quitté, leurs parens, leurs richesses, les playsirs et les contentemens qu'elles pouvoient esperer, pour se retirer dans les monasteres, afin de gagner Nostre-Seigneur et ses bonnes graces, en s'adonnant à la pratique de la sainte humilité, par laquelle elles se rendront dignes de recevoir les graces et les faveurs de leur divin Espoux.

C'est certainement la premiere vertu qu'il faut avoir lorsque l'on entre dans un monastere; autrement l'on n'y treuvera aucun contentement ny aucune satisfaction; car il faut s'estimer vil et abject, pauvre, imparfaict et vuide de tous biens, avec cette croyance que l'on va se cacher comme ne meritant pas d'estre en la veuë de Dieu ny des creatures.

Quand une personne de grande qualité entre dans une maison honorable, les demoiselles qui y sont vont se cacher, les unes d'un costé, les autres d'un autre, parce qu'elles ne sont pas vestues ny parées selon leur desir. Ainsi ces ames religieuses s'enfuyent et vont se cacher dans un monastere, de peur que l'on ne les voye, parce qu'elles pensent n'avoir rien en elles qui merite qu'on les regarde et que l'on tienne compte d'elles.

Elles ont presque tousjours la veuë fixée en terre pour voir d'où elles sont sorties, et pour s'aneantir et s'avilir. Elles font le contraire de certaines demoiselles du monde, qui, enflées de vanité à cause de leurs parures, marchent la teste levée, les yeux ouverts, desirant d'estre veuës de tout le monde.

Quand je voy que les mondains ont tant d'adversion pour l'humilité, et qu'ils la fuyent pour rechercher les honneurs, les grandeurs, les charges et les dignitez, oh! que cela m'est insupportable! Eh! ne voyez-vous pas, ô mondains! que le mauvais riche, pour s'estre enflé d'orgueil et avoir mesprisé le pauvre Lazare, est maintenant dans les enfers pour toute l'eternité.

Mais ces personnes du monde, lorsqu'elles vont un peu aux eglises, entendent la sainte messe, communient à Pasques, et font quelque aumosne, pensent avoir beaucoup fait pour leur

salut. Ne sçavez-vous pas, pauvres gens, que puisque vous n'avez pas la charité et l'humilité, tout cela n'est rien ?

D'où pensez-vous que viennent le relaschement et les desordres des maisons religieuses? C'est de ce que l'humilité n'y est pas. Et pourquoy? Parce que la pauvreté n'y est pas, et que cette infortunée parolle *tien* et *mien* n'en est pas bannie. En effet, dès que la pauvreté ne s'y garde pas, et que la sainte communauté n'est pas observée, la presumption et l'orgueil y entrent; car il n'y a rien qui nous enfle tant d'orgueil que de posséder des richesses et d'avoir de quoy dire *tien* et *mien*. C'est pourquoy la sainte pauvreté sert admirablement à nourrir et conserver l'humilité; car il n'y a rien qui nous humilie et nous abaisse tant que d'estre pauvres: de sorte que l'humilité est tenuë fort à couvert par la pauvreté et la communauté des biens.

Aussi, tous les anciens Peres et instituteurs des monasteres ont tousjours tasché de mettre la pauvreté en leurs congregations et maisons. Voyez S. Augustin, comme il recommande que cette communauté soit exactement gardée: car il deffend tres-absolument que l'on ayt en particulier aucune chose, quelque petite qu'elle soit, pas mesme une espingle; mais il veut que tout soit en commun, en sorte que ce mot *tien* et *mien* en soit banni, et ne s'y entende point nommer. Il veut aussi que la portion de nourriture et tout le reste soit esgal, autant que la nécessité pourra le permettre. *Non dicatis aliquid proprium, sed sint vobis omnia communia, et distribuantur unicuique vestrum a præposita vestra victus et tegumentum, non æqualiter omnibus, quia non æqualiter valetis omnes, sed unicuique sicut opus fuerit* (Epist. 211; Reg., cap. 3 et 4)

La pauvreté et l'humilité sont deux vertus fort unies ensemble, l'une servant fort à maintenir l'autre. Mais, comme j'ay desjà dit, il ne se treuve presque personne qui veuille estre pauvre; c'est pourquoy il y en a si peu qui soient humbles. S. François d'Assise aymoît cette sainte vertu de pauvreté, et beaucoup plus qu'un enfant n'ayma jamais son pere.

Bien-heureuses sont les ames auxquelles Dieu a fait la grace de les avoir appelées à vivre dans une maison où la sainte communauté est exactement observée; car elles ont par là beaucoup plus de moyens et de facilité d'acquérir la sainte humilité, et avec l'humilité la vraye pauvreté d'esprit, à laquelle sera jointe et attachée la felicité eternelle. Car ne voyez-vous pas que Nostre-Seigneur la leur a promise, lorsqu'il a dit: *Bien-heu-*

reux les pauvres d'esprit, c'est-à-dire les humbles, parce que le royaume des cieus est à eux.

Les religieuses sont, par leur vœu de pauvreté, en l'estat de la perfection; mais elles ne sont pas tousjours pour cela en la perfection; et, au contraire, il y a dans le monde des personnes qui ne sont en l'estat de la perfection, et qui neantmoins sont en la perfection. Le grand S. Louys, roy de France, n'estoit pas en l'estat de la perfection; il estoit pourtant en la perfection, et en un degré fort eminent. Il importe vrayement bien peu que l'on soit en l'estat de la perfection ou non, pourveu que l'on soit en la perfection.

Je gemys lorsque je considere comment les mondains se comportent, lorsqu'ils veulent faire embrasser à quelqu'un de leurs enfans la vie religieuse: ils cherchent à y mettre tousjours les plus laids, les plus contrefaits, les plus inutiles, quoyqu'il seroit juste de donner à Nostre-Seigneur le plus beau et le meilleur. Mais pourquoy font-ils cela? C'est qu'ils regardent que les monasteres ne sont bons que pour y placer ceux qui ne peuvent pas reüssir dans le monde. Cependant ces ames ainsi rebutées du monde sont cheryes et aymées de leur celeste Espoux, aux yeux duquel elles sont treuvéés agreables par leur humilité et leur charité.

Pour conclusion, je desire vous donner une methode par laquelle vous puissiez facilement mettre en prattique tout ce que nous avons dit; c'est qu'il vous faut cent et cent fois le jour toucher Nostre-Seigneur crucifié. Qu'est-ce que toucher Nostre-Seigneur crucifié? Toucher une chose avec la main, qu'est-ce, sinon appliquer la main sur cette chose? De mesme toucher une chose par l'esprit, c'est appliquer son esprit à cette chose? Je veux donc dire qu'il nous faut appliquer nostre esprit à voir et à considerer Nostre-Seigneur crucifié.

Si nous touchons sa teste, nous la treuverons couronnée d'espines tres-picquantes, qui y sont entrées et en ont fait sortir et ruisseler des gouttes du sang qui a descoulé le long de son divin visage. Si nous touchons ses mains sacrées, nous les treuverons percées de gros clous. Si nous touchons son precieux corps, nous le treuverons tout meurtry et couvert de playes, par lesquelles de tous costez il verse son sang pour nous laver de nos iniquitez. Si nous touchons son cœur, nous le treuverons tout enflammé et embrasé d'un amour incomparable envers nous, et sa divine poictrine toute consumée de ce feu divin. Enfin, si nous touchons l'amour infini de nostre Sauveur et Maistre, comment

se pourroit-il faire que nous ne l'aymassions pas? Comment pourrions-nous toucher son extreme humilité, sans nous humilier et nous aneantir nous-mesmes? Si nous touchons sa patience, sa douceur et sa bonté, cela nous fera estre doux, patiens et bons. Enfin si nous touchons souvent, pendant que nous vivons sur la terre, Nostre-Seigneur crucifié, nous toucherons aussi ce grand Dieu eternellement glorifié dans le ciel, où nous conduise le Pere, le Fils, et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il!

DIEU SOIT BENY.

XIV.

INSTRUCTION POUR LA FESTE DE S. LUC.

(18 octobre.)

SAINCT Paul, escrivant aux Corinthiens, de Rome où il estoit, les saluoit de la part du glorieux S. Luc, et entre toutes les autres salutations que l'on treuve dans ses Epistres, l'on y remarque celle-ci : *Luc, dit-il, le bien-aymé disciple, le tres-excellent et tres-cher medecin vous salue* (Coloss. 4). Il ne dit pas Luc le medecin, ou Luc seulement, mais *le tres-aymé et le tres-cher medecin vous salue*; et vous, mes tres-cheres filles, ayant aujourd'huy fait la tres-saincte profession, j'ay fait cette imagination que vous estiez saluées de cette mesme salutation et que Luc vous peut adresser ces parolles que le glorieux S. Paul a mises dans ses Epistres : *Luc, le tres-excellent et tres-cher medecin vous salue*; car cette sorte de salutation est merueilleusement propre, tant pour vostre profession, que pour vostre condition, et aussi pour celle du lieu ou vous estes. Il vous salue donc, en qualité de medecin et de peintre : car, bien que S. Paul ne le nomme pas peintre, si est-ce (1) que, selon la tradition ecclesiastique, il est peintre, comme le dit S. Hierosme à Nicephore, et c'est S. Luc quia peint la sacrée Vierge, nostre chere Mere et Maistresse. Or, il vous salue donc comme medecin et comme peintre, afin que vous appreniez et deveniez medecines et peintresses, puisque la religion et la profession que vous faites, n'est autre chose, comme disent les anciens Peres, qu'une maladerie, une assemblée de gens qui ne font que se medeciner et guerir; l'on exerce aussi l'art de peinture, car, apres que l'on s'est accusée et purgée de ses fautes, l'on vient à peindre sur son ame, comme sur un tableau, l'image de Nostre-Seigneur crucifié.

(1) Encore est-il.

Je feray donc ce petit discours sur ce sujet, lequel je diviseray en deux poincts : au premier, nous verrons comme vous devez estre desormais des medecines ; et, au second, des peintresses. Or, quant à ce qui est du premier, je me souviens fort bien vous en avoir parlé, et vous avoir monstré que la religion est une maladerie toute pleine de gens qui sont malades et qui sont tous medecins, se guerissant les uns les autres et aussi eux-mesmes, et ce continuellement, en se mortifiant et purgeant de leurs fautes. Je dy qu'ils se guerissent continuellement, parce qu'ils sont continuellement malades : car tandis que nous sommes en ce jour mortel, tant plus que nous nous guerissons, tant plus nous nous descouvrons malades ; et ne faut point perdre courage de se traiter et guerir, car c'est là nostre metier et exercice pour tout le tems que nous serons en cette vie. Or, il n'y a personne qui se puisse dire exempte de cecy, pour sainte et parfaicte qu'elle puisse estre ; car, pendant ces jours mortels, il n'y a personne, pour parfaicte qu'elle soit, qui se puisse voir en une pleine et entiere santé, au moins qui soit de longue durée : que si bien on en voit quelques-uns qui ayent une longue santé, quoyque penchante tousjours de quelque costé, l'on dit que c'est un presage d'une future et longue maladie, car l'homme est composé de plusieurs humeurs, comme disent les philosophes, lesquelles les medecins reduisent à quatre principales, à sçavoir la cholere, le flegme, la bile et la melancolie. Quand ces quatre humeurs sont en bon ordre tout va bien et l'on jouyt d'une pleine santé ; comme au contraire, quand l'une predomine sur l'autre, l'on est malade, et à mesure que la predominance est grande, la maladie l'est aussi ; car, quand une humeur est si grande qu'elle vient à sur-abonder pardessus les autres humeurs, elle restreint l'homme à de grandes maladies, et ainsi en est-il des autres humeurs peccantes de nostre corps. Mais, comme ces quatre humeurs ne peuvent aller si justement, qu'il n'y en ayt tousjours quelques-unes qui passent les autres, de là vient que la santé ne se voit jamais pleine et entiere mais penche tousjours ou peu ou prou (1), ou d'un costé ou d'autre. Or, il en est de mesme de la santé spirituelle de nos cœurs et de nos esprits, lesquels certes sont remplys de nombre innombrable de meschantes et malignes humeurs, qui sont les passions et inclinations vicieuses, lesquelles nous causent plusieurs grandes et dangereuses maladies, pour la guerison desquelles il faut continuellement veiller sur notre propre cœur.

(1) Suffisamment, beaucoup.

Or, les maistres de la vie spirituelle reduisent toutes ces humeurs à quatre principales, à sçavoir, la crainte, l'esperance, la tristesse et la joye. Quand l'une de ces passions predomine sur les autres, elle cause des maladies spirituelles à l'ame, et parce qu'il est grandement difficile de les tenir en regle et en bon ordre, de là vient que les hommes sont bigearres (1) et variables, et que l'on ne voit que fantaysie, inconstance et niayserie parmy eux; car aujourd'huy l'on sera joyeux extremement, tost apres l'on sera triste demesurement; l'on verra en un temps de carnaval des joyes et des actions qui se monstrent par des liesses badines et folastres, tost apres vous verrez des tristesses et ennuy si extremes que c'est une chose horrible et ce semble irremediable; qui aura à cette heure toute esperance et ne pourra craindre chose quelconque, qui par apres sera saisy d'une crainte qui l'enfoncera jusqu'aux enfers: en somme, du detraquement des passions procedent toutes les maladies. Mais je sçay bien qu'il y en a qui sont mortelles, ce sont celles où on neglige d'appliquer ce que l'on sçayt estre necessaire pour les guerir et purifier; or, le principal remede à tout cecy est de veiller continuellement sur son cœur et sur son esprit, pour tenir en regle les passions sous l'empire de la raison, car autrement l'on ne verra que bigearrerie et inegalité: pour ce à quoy obvier les Peres de la vie spirituelle ont opposé à ces passions la paix et tranquillité de l'esprit, de laquelle nayt cette douce egalité de cœur et d'esprit tant recommandée par les saints et anciens Peres, laquelle ils taschoient tant d'inculquer dans leurs esprits et qu'ils tesmoignoient par cette salutation qu'ils se faysoient entre eux par ces parolles: *Paix vous soit! La paix soit avec vous!* Et le glorieux apostre S. Paul se sert souvent de ces parolles en ses Epistres: escrivant aux Corinthiens et Colossiens, et quasi partout, il leur souhaite la paix et tranquillité de l'esprit, comme un remede souverain à un nombre innombrable de grands et petits maux qui environnent nos esprits; car de vray les salutations qui se font par lettres et par essais ne sont que des souhaits qui se font des absens pour leurs amys absens; et quel souhait plus utile et profitable se peut faire pour le cœur que celuy de la paix et tranquillité, puisque c'est en elle que consiste le plus haut point de la vie spirituelle, et que c'est pour l'acquiescer et atteindre qu'il faut continuellement veiller et travailler? car, depuis la chute de nos premiers peres, il nous est resté une terre seiche et sterile et qui ne peut porter ny produire aucun fruict qu'à mesure que l'on a soin de la cultiver.

(1) Bizarres.

Certes, Adam estant au paradis terrestre, revestu de la justice originelle, n'avoit point besoin de labourer et cultiver la terre ; car ce paradis estoit plein de beaux et de bons arbres, les uns qui portoient des fruicts beaux, doux et gracieux ; les autres, bons et propres à la nourriture et entretien de l'homme ; les uns et les autres estoient tousjours pleins de feuilles et de fruicts, sans qu'ils eussent besoin du travail et labour de l'homme, et il ne croissoit rien en ce lieu-là, qui ne fust tres-bon et utile : lors Adam cultivoit la terre par recreation, courboit les jeunes arbres pour en faire des treilles et pavillons, Dieu luy ayant ordonné cela pour son exercice et pour eviter l'oisyveté. Mais, depuis qu'Adam a peché et que la terre est maudite, elle ne produit rien de soy que des ronces et espines, et pour en tirer ce qui est nécessaire à la vie de l'homme, il est nécessaire de la cultiver à force de bras et à la sueur du corps. Il faut souvent avoir l'œil et la main pour tirer et arracher les espines et chardons qu'elle produit et porte perpetuellement, et ne s'y faut point lasser ny ennuyer, ny desister de se faire, si on ne veut que ces mauvaises productions viennent à tout ruiner et perdre ; le jardinier ne doit pas se contenter d'avoir fait et dressé son parterre en compartimens qu'il a faits avec tant de soins, ains (1) il faut qu'il y mette la main en deux ou trois tems, et qu'à tout propos il veille sur iceluy (2) pour en arracher les meschantes et continuelles productions que fait cette terre, lesquelles viendroient à etouffer ses beautez et ornemens. Que s'il faut user de ce soin et patience apres les jardins materiels, à plus forte raison en faudra-t-il avoir, mes cheres sœurs, à labourer et cultiver le jardin de vos cœurs et esprits, tant pour y arracher les mauvaises herbes de vos habitudes, passions et inclinations, que pour empescher les nouvelles et continuelles productions de l'amour-propre, qui ne fournissent que des chagrins, bigearreries et inquietudes, fantaisies et telles autres niayseries, lesquelles attaquent et assaillent à tous momens nos pauvres esprits, et gastent et ruinent, si l'on n'y prend bien garde, tout ce qui est de beau et de bon dans le parterre de nos ames.

Ce renversement et detracquement de passions, pour lesquelles tenir en regle, il faut avoir un grand soin et une grande constance à veiller sur son propre cœur, necessitent le travail d'arracher les mauvaises herbes, c'est-à-dire de tenir calmes et sujettes nos passions, en gardant partout la tranquillité de l'esprit ; exercice qui est propre et nécessaire à tous les mortels, n'ayant homme si parfaict qui n'ayt besoin de travailler, tant pour

(1) Mais. — (2) Lui.

accroistre la perfection que pour la conserver, d'autant que nul ne se peut dire estre sans passions. Mais quoyque tous les Chrestiens ayent besoin de se medeciner en cette sorte, si est-ce que cecy est plus propre aux religieux et religieuses, lesquels doivent reluyre par-dessus les seculiers en cette egalité et tranquillité d'esprit ; car pour cela on ne void point parmy eux cette varieté d'exercices, ny tant de façons de proceder, que nous voyons parmy les mondains, lesquels souffriront aujourd'huy, et demain feront festin : ils se leveront aujourd'huy devant ou à la poincte du jour, et demain ils seront avec une grande poltronnerie fort tard dedans le lict ; et tout ce qu'ils font n'est qu'inconstance et inegalité, et varieté de mœurs et maniere de proceder. Mais tout le contraire de cecy se void en la religion en laquelle les regles et constitutions ordonnent une maniere de vivre et de proceder ferme, constante et invariable ; car là, on fait tousjours les mesmes exercices, on se leve tousjours à la mesme heure, et ainsi tout y va selon l'ordre qui est marqué, et ce que l'on y fait aujourd'huy l'on le fera encore demain, et encore le mesme apres demain ; et ce que vous ferez apres demain, vous le ferez toute l'année, et ce que vous faites tout le long de l'année, vous le ferez tout le reste de vostre vie, et cette egalité et constance, que l'on a en l'observance des exercices de la religion, causent cette paix et tranquillité d'esprit que l'on y possede, et qui les conduisent et acheminent à la perfection. Telle est vostre profession, mes cheres sœurs, c'est à quoy vous devez travailler et pretendre. Et certes, le glorieux saint Luc vous a laissé de grands exemples en cecy, car tout le temps de sa vie il a fait paroistre une grande constance et fermeté en tout ce qu'il a entrepris ; car, depuis qu'il est avec saint Paul, il ne l'a jamais quitté et abandonné, ains l'a suivy partout ; il n'a jamais varié en ses entreprises et resolutions, ains les a tousjours gardées, tant en l'estat du celibat, comme en l'eslection qu'il fit de suivre Nostre-Seigneur, sans chanceler jamais ny peu ny prou, d'un costé ny d'un autre ; ce qui ne se lit pas des autres Apostres et disciples de Nostre-Seigneur. Et certes, l'on treuve peu de personnes qui soyent exemptes de chanceler en une façon ou en une autre, et cela s'est treuvé en saint Pierre et en saint Paul ; mais au glorieux saint Luc, non, ains on a tousjours vu reluyre une admirable constance et egalité en toutes ses entreprises et adversitez.

Or, c'est assez dit sur ce premier point de la salutation que le glorieux saint Luc vous fait en qualité de medecin : passons

au second, qui est qu'il vous salue en qualité de peintre. Il estoit donc non-seulement medecin, mais encore peintre, non point qu'il fust peintre pour en tenir boutique et gagner sa vie par les portraicts qu'il faysoit. Oh ! non, il ne faut pas entendre cela, car estant medecin et honorable, il avoit assez de quoy s'entretenir honorablement ; mais comme dit saint Hierosme, il avoit un fort bel esprit, il faysoit aussi de beaux portraicts pour se recreer, et pour preuve de cela il en a laissé un à la posterité qui est la face de la sacrée Vierge ; il en a fait aussi plusieurs autres, car je sçay bien que l'on n'est pas maistre en cet art sans avoir fait plusieurs portraicts, mais il n'a laissé que celuy-là. Oh ! que vous seriez heureuses, mes cheres sœurs, si apres avoir bien medeciné et purgé vos cœurs, vous veniez à peindre sur iceux. Et quoy ? ô Dieu ! rien autre chose que Nostre-Seigneur crucifié, à l'imitation de sainte Claire de Montefalco, qui, par une vive imagination d'amour et compassion interieure, peignit et imprima en son cœur l'image de la croix de son Sauveur. Et certes, ce doit estre toute vostre pretention, que d'imprimer dans vostre cœur Jesus crucifié, et crucifier avec luy vostre amour.

Mais nous parlerons de cecy une autre fois ; c'est pourquoy je le laisse pour vous dire que cette salutation, que saint Luc vous fait en qualité de peintre, n'est autre qu'un advertissement qu'il vous donne de peindre dans vos cœurs et dans vos esprits ; et quoy ? rien autre chose que la S^{te} Vierge ; mais comment ? en gardant et observant ce qu'il a fait pour la peindre et tirer, car ne pensez pas qu'il l'ayt seulement peinte sur quelque toile où autre matiere propre à peindre. Oh ! non certes ; mais non-seulement il l'a peinte en cette sorte pour gratifier la posterité, mais il l'a encore soigneusement peinte dans son cœur et dans son esprit. Oh ! que vous serez heureuses, mes cheres sœurs, si vous en faites de mesme ; ce qui se fera par une mesme et vive consideration de ses vertus et perfections, les imprimant en vostre cœur par une affection amoureuse, meditant et considerant sa sainte vie et l'imitant et conformant la vostre en icelle. Mais il faut que je vous die, ce qui s'observe pour faire une belle peinture, et pour tirer au vif la face de ceux que l'on veut peindre, ce que saint Luc a observé, et ce qu'il faut que vous observiez pour l'imiter. La premiere chose qui vous est necessaire pour peindre, c'est que la toile sur laquelle l'on veut peindre soit nette, et qu'il n'y ayt sur icelle aucun traict ou peinture, car si cela estoit il la faudroit premierement laver avant

que de peindre, d'autant qu'elle seroit incapable de recevoir les traicts du visage que l'on voudroit tirer. Oh ! que l'on seroit heureuse si l'on estoit en la religion comme une toile, ou autre chose bien nette et bien disposée à recevoir tous les traicts que l'on voudroit donner ; si l'on entroit sans aucuns traicts ou affections de biens et commoditez qui sont contre la pauvreté, sans aucuns traicts de playsir et delicatesses contre la chasteté, de volonté et vouloir particulier contre l'obeyssance, sans aucune affection du monde, de ses vanitez et sensualitez ! Mais, hélas ! cela ne se peut pas ; car on vient en la religion et on y apporte des cœurs avec tant de traicts, je veux dire que l'on y vient, les uns avec des cœurs rudes, grossiers et agrestes, mal façonnez et peu civilisez, que c'est pitié de voir cela ; et certes, tels cœurs ne sont nullement propres pour peindre sur iceux la face de Nostre-Dame, si premierement ils ne sont lavez et nettoyez, à quoy certes il faut quelquesfois employer toute une année de noviciat pour s'en purger et purifier ; et non-seulement cela, mais encore tout le tems de sa vie, laquelle doit estre une continuelle purgation, et faut pour cela avoir bon courage, car après que l'on sera lavé et net, l'on recevra facilement les traicts du visage de la Vierge. D'autres y viennent avec des affections mondaines, ou telles autres inclinations grandement contraires à l'esprit de la religion ; que si l'on ne se despoüille de telles choses, l'on ne possedera point la vraye paix des enfans de Dieu, et c'est de ceux-cy que les anciens Peres parlent avec tant de severité ; car celuy qui quitte le monde et retient en son cœur les affections du monde, il est du tout incapable de recevoir les traicts de la grace et les consolations celestes.

Voicy, ce semble, qui est un peu plus gracieux : l'on quitte bien les affections du monde, mais l'on retient un certain amour pour soy, qui nous fait tant aymer ce qui nous est propre, et repousser ce qui nous incommode ; l'on ayme tant sa vie et son propre interest ; l'on a si grand peur de mourir ! oh ! quelle mollesse et tendreté est-ce icy ! Il faut, certes, de telles et semblables choses se purger et laver, afin d'estre propres et disposez à recevoir les traicts de la face de Nostre-Dame.

Secondement, il ne suffit pas à celuy qui veut peindre de bien nettoyer la toile sur quoy il veut peindre, de ce qui est mauvais, mais encore de ce qui est bon ; car, s'il prend une toile qui soit teinte de quelques couleurs, elle ne sera nullement susceptible de recevoir la peinture qu'il veut luy donner, non pas mesme quand elle seroit teinte en escarlate, qui est la tein-

ture la plus douce et unye qui se puisse treuver, car il ne pourra jamais là-dessus tirer les traicts de sa peinture, ny du visage qu'il voudra tirer. C'est pourquoy vous voyez que, pour estre bonnes peintresses, il ne suffit pas de purger vos cœurs, sur lesquels vous voulez peindre, de tout ce qui est mauvais, mais encore de toute autre teinture, desquels vous les auriez voulu enrichir.

Il vient des personnes en religion avec de certaines habitudes de deuotions tres-hautes et relevées, ce leur semble, lesquelles se veulent gouverner à leur teste et fantaysie, se forgeant une deuotion toute extatique et relevée, qui n'admet point les choses simples, basses et humbles; deuotion imaginaire et niayse, toute confite en amour-propre, et nullement sortable à leur condition, et laquelle est tellement meslée d'amour de soy, qu'elles-mêmes, non plus que les autres, ne peuvent discerner ce que c'est, si leur amour-propre est leur deuotion, ou si leur deuotion est leur amour-propre: deuotion fade, molle, effeminée et propre aux femmes de peu de courage. Or, de telles choses, bien qu'en apparence bonnes, il s'en faut purger, et pour cela s'assujettir à la conduite d'autruy, embrassant la simplicité et humilité qui se treuvent parmy les considerations simples et basses des choses ordinaires, et non subtiles et excellentes, qui sont au delà de la portée de nos esprits.

La troisieme chose requise pour peindre, est que ce qui est préparé pour recevoir la peinture soit attaché en sorte qu'il ne puisse point remuer, mais demeure ferme et immobile pour recevoir les traicts du pinceau. Oh! que vous serez heureuses, mes cheres sœurs, si maintenant que vous venez de faire profession, vous demeurez attachées avec une invariable fermeté à la croix de Nostre-Seigneur et à vostre vocation, et si, comme des tables d'attente, vous recevez les traicts du pinceau dans vos cœurs et esprits, propre à y tirer la face de Nostre-Dame! Vous estes donc attachées par vos trois vœux, comme avec trois clous, pour ne jamais varier ni chanceler en l'eslection que vous avez faite de cette vocation. O Dieu! quel honneur et quelle grace, d'estre attachées et clouées comme des tableaux d'attente pour jouyr et posséder le bien qui nous est offert et donné, et duquel nous jouyrans dans l'eternité! Mon Dieu, combien il y a d'ames qui, si elles n'avoient de necessité de s'attacher aux vocations és-quelles elles sont appellées, vacilleroient et les quitteroient à la moindre difficulté, fantaysie ou bigearrerie, desquels leurs esprits se trouueroient assaillys et preoccuppez! Combien verriens-nous de mariages se dissoudre, s'ils n'estoient attachez

par le sacrement qui les empesche de varier en cette sorte de vie! combien d'ecclesiastiques verrions-nous quitter le sacerdoce et s'oublier de la promesse qu'ils ont faite à Dieu, s'ils n'estoient retenus par les vœux qu'ils ont faits en recevant l'ordre de prestrise! O mon Dieu, quelle bonheur d'avoir cette nécessité d'estre attachez par les vœux pour vous garder fidelité! car, sans cette nécessité, nous ne serions jamais disposez pour recevoir le traict de la peinture spirituelle, d'autant que nous serions tousjours mobiles et sans aucune fermeté en nos resolutions.

La quatriesme chose qui est requise pour bien peindre, c'est d'estre en un lieu obscur et qu'il n'y ayt pas trop de clarté; que s'il y en a trop le sage peintre ferme le vantail de la fenestre et ne laisse ouvert qu'un petit guichet, d'autant qu'une trop grande lumiere l'empesche de bien asseoir son pinceau et aussi de bien remarquer le visage qu'il veut tirer. Oh! que bien-heureux sont ceux qui n'apportent pas en la religion de grands entendemens! ceux-cy sont les meilleurs; car, n'ayant pas tant de lumieres, ils sont plus propres à recevoir celles du Saint-Esprit qui leur sont communiquées par autruy. Mais ceux qui viennent avec tant d'entendemens et de clartez, qui savent si bien comme il faut se conduire et gouverner, et à qui il semble n'avoir plus besoin de la conduite d'autruy, ne seront jamais bons peintres; cette trop grande lumiere les empeschera de bien remarquer les traicts de la face de Nostre-Dame. Il faut donc qu'ils ferment le vantail en quittant cette lumiere naturelle ou imaginaire, pour recevoir la surnaturelle que Dieu communique en l'obscurité de l'humilité interieure.

La cinquiesme chose requise pour bien tirer une face, et que celuy qui tire regarde plus d'une fois celuy qu'il veut tirer, pour bien imprimer dans son imagination toute la forme et les traicts de la face, et que celuy que l'on tire arreste sa veüe sur quelque objet; c'est pourquoy les peintres veulent qu'on les regarde et arreste l'œil sur leur face.

Or, S. Luc a observé tout cecy en peignant la face de Nostre-Dame, car il la regarda et fut regardé d'elle, et pour cela il falloit bien que Nostre-Dame sceut bien quand S. Luc la peignit. Je sçay bien que l'on peut tirer la face d'une personne à son insceu, et que cela appartient à de grands esprits et personnes bien experimentées en leur art, et que quelques-uns ont voulu dire que c'est en cette façon que le glorieux S. Luc tira la face de la S^{te} Vierge; car, veut-on dire, elle estoit si humble, que

l'on n'eust jamais osé la prier de se laisser tirer, cela leur semble faire tort à son humilité; ils prétendent que S. Luc, en la tirant, le fit à son insceu et en cachette. Je sçay bien que S. Luc avoit un grand esprit, et je ne doute point qu'il ne l'eust peu bien tirer en cette façon; neantmoins nous n'en avons rien d'asseuré, et certes c'est une chose bien rare de voir un peintre tirer au vif la face d'une personne pour ne l'avoir veue qu'une fois en passant. Il n'y en a eu qu'un que je sçache qui l'ayt fait, c'est Alexandre le Grand, qui peignit sur-le-champ un homme qui luy avoit depleu en quelque chose; mais il est plus probable que S. Luc se servit pour tirer la S^{te} Vierge de la façon ordinaire des peintres, et que luy, ou quelque autre, la pria de se laisser tirer, et que elle, qui estoit une mere toute douce et benigne, condescendit facilement à ce que ses enfans demandoient et requeroient d'elle, d'autant qu'elle sçavoit fort bien que cecy ne faysoit aucune bresche à son humilité. Et puis, elle avoit une simplicité de colombe, elle n'avoit pas tant de finesse, ny ne faysoit pas tant de discours, ains se contentoit de voir cette requisition faite avec beaucoup d'amour, pour accorder ce qu'on luy demandoit tout bonnement et simplement. Et pour ce, le glorieux saint la regarda plusieurs fois pour bien imprimer dans son imagination, mais encore plus dans son cœur, la forme et les traicts de la face de cette Dame, afin de la rapporter au naturel sur le tableau d'attente, pour la consolation de tous les mortels. O mon Dieu! combien de consolation recevoit ce glorieux saint en son interieur, regardant le front de la S^{te} Vierge, et non-seulement le front, mais aussi toute cette douce et beniste face! O quelle pudicité virginale descouvroit-il en ce sacré front! que si les filles, pour peu qu'elles soient de bon naturel, monstrent leur pudeur en cette face, rougissant pour la moindre parole que l'on leur dise, ô Dieu! que pensez-vous, que ne voyoit-on pas en la face de cette S^{te} Vierge, lorsqu'elle estoit regardée de son peintre S. Luc! O que d'admirables vertus il descouvroit en ce saint et chaste regard! mais quel contentement, de voir celle qui est plus belle que le ciel ou que la prayrie diaprée de la varieté de tant de fleurs, qui surpasse en beauté et les anges et les hommes! Qui pourroit penser l'humilité avec laquelle il la pria de le regarder, et la douceur et simplicité avec laquelle Nostre-Dame le fit! oh! que de lumieres il receut par ce regard sacré! que son cœur demeura enflammé de son amour! Que de cognoissance il tira quand les yeux de cette S^{te} Vierge le regarderent! ils imprimerent dans

son cœur un si grand amour de la pureté, qu'il persevera constamment tout le tems de sa vie à garder le celibat, comme nous avons dit. Il reçut cette esgalité et fermeté d'esprit qui reluisoit singulierement en la S^{te} Vierge, qui fut cause que l'on a veu toutes ses entreprinses accompagnées d'une admirable constance et perseverance, ce qu'il fit paroistre avec S. Paul, lequel, dès qu'il fut une fois avec luy, il ne le quitta jamais, ains le suivit partout, et au tems de l'adversité, comme en la prosperité, parmy les chaisnes et les prisons. Et S. Paul estant en prison, escrivit à son cher disciple Timothée pour se consoler avec luy; le saluant, il luy disoit : *Je suis icy tout seul*. Ce n'estoit pas qu'il fust tout seul qui creut en Jesus-Christ, car il y en avoit plusieurs, mais il vouloit dire, dans la prison et parmy les chaisnes et les fers; il luy mandoit comme ceux qui estoient venus avec luy l'avoient quitté et ne l'avoit voulu suivre en la prison, mais que le seul Luc qui estoit avec luy. Il ne dit pas seulement : Luc est avec moy, mais : *Il n'y a que le seul Luc qui soit avec moy* (II. Tim. 4), de quoy il monstre la consolation qu'il ressentoit en son ame de la constance avec laquelle S. Luc l'accompagnoit. Or, quand il escrivit cecy, l'Eglise estoit grandement persecutée. O Dieu! combien grande estoit la consolation que recevoit ce glorieux saint de la compagnie de S. Paul! combien de secrets est-ce qu'il luy reveloit, luy qui avoit esté ravy au troisieme ciel, car il est certain qu'il a beaucoup appris de S. Paul!

Or, je finy, mais je vous diray encore cecy, qui est que la S^{te} Vierge luy a enseigné entre autres choses la sainte humilité, tant necessaire aux religieuses, mais particulierement aux filles de la Visitation, qui ont en la pratique de cette vertu une obligation particuliere; car saint Luc n'a pas seulement esté enseigné de saint Paul, ains encore de Nostre-Dame, laquelle luy apprit à escrire avec un style humble, quoy que plein d'une admirable science, et à traiter des mysteres bas et humbles, comme de la Nativité de Nostre-Seigneur, faysant voir ce petit Enfant dans ses langes, parmi le foin et la paille. Je parle de la Visitation de Nostre-Dame, et de plusieurs autres qui appartiennent à la vie de Nostre-Dame, et certes saint Luc a esté evangeliste de Nostre-Dame et a plus escrit d'elle que nul autre evangeliste. Il ne commence point son Evangile comme saint Jean, qui dit tout au commencement : *In principio erat Verbum*, lequel ne peut estre bien entendu des hommes, ains des anges seulement : mais il escrit le sien par des mysteres plus

bas et plus simples qui peuvent estre entendus par les hommes, pour nous apprendre que nous devons mediter les mysteres simples et humbles, et non ceux qui sont au delà de nostre capacité.

Mais vous autres, mes cheres sœurs, vous devez souvent mediter la vie de cette sainte Vierge, et tousjours avoir devant les yeux ses vertus pour les imiter. O Dieu! combien douce, suave et tranquille est celle qui converse souvent avec la Vierge! que sa conversation est esgale, paysible et agreable! Mais voyons encore mieux ce que je veux dire aux escrits de S. Luc. Voyez-vous ce glorieux saint? il estoit souvent envoyé en mission par S. Paul, pour le bien de l'Eglise; or, quand il parle de ses voyages, il raconte cela avec une simplicité et humilité admirables, sans parler des merveilles qu'il faysoit, ny des peines qu'il souffroit, ains il dit simplement. Nous allasmes, nous retournasmes; mais de dire : Je fis cecy, ou je fis celà, oh! certes, il n'en parle point! Or, ce n'est pas à dire pour cela qu'il ne fist de grandes choses et qu'il ne souffrist beaucoup, je le vous laisse à penser; mais son humilité ne luy permet pas de le dire. Quand il dit, aux Actes des Apostres (Act. 1) touchant l'eslection de saint Mathias, qui succeda à Judas, lequel vendit son Maistre, et de desespoir se pendit, il dit que les apostres et les disciples, et les femmes devotes et Nostre-Dame estoient assemblez, mais pourquoy est-ce que S. Luc escrivant cecy, met la Sainte Vierge la dernière? Il semble qu'il ayt commis une grande incongruité; mais c'est par respect et l'honneur qu'il luy porte, car l'on treuve en cent endroicts de la sainte Escriture que l'on nomme tousjours les plus grands les derniers. De mesme aux supplications que l'Eglise fait à Nostre-Seigneur par le merite des Apostres, elle met à la fin saint Pierre et saint Paul : ce n'est pas que pour cela saint Pierre et saint Paul soient moindres que les autres Apostres, car saint Pierre estoit le president, et le premier de tous; mais apres avoir demandé, au nom de tous les autres ensemble, elle nomme saint Pierre et saint Paul pour monstrer qu'ils sont par-dessus les autres : on en fait de mesme quand on parle du roy, car l'on dit : Là estoient les princes, toute la cour, ou l'armée, puis le roy; ce n'est pas que le roy, pour estre nommé le dernier, soit moins que les autres; oh! non, car chacun sçayt qu'il est plus que tous les autres, aussi le nomme-t-on tout à part. Or donc, quand saint Luc dit : Là estoient les apostres, les disciples, les femmes, et puis Marie mere de Jesus, ce n'est pas à dire qu'elle soit moindre que les autres, ny que tous

ceux que l'on nomme les premiers soient plus qu'elle, mais c'est pour monstrer qu'elle seule vaut mieux que tous les autres ensemble. Mais outre ce que dessus, il apprit encore cette maniere de parler de la sainte Vierge, laquelle aymoît tousjours estre nommée des dernieres, et choisissoit tousjours le plus bas lieu, ce qu'elle avoit tres-bien appris à son evangeliste; et luy sçachant cecy, et voyant qu'il la pouvoit contenter, et suyvre son intention, sans que pour cela il prejudiciast tant soit peu à l'honneur qu'il luy devoit, ny à l'estime qu'il en falloit avoir, il la nomma la dernière et tout à part, declarant par cela qu'elle estoit plus grande et que les apostres et que les disciples, et mesme que tous les anges et que tous les hommes.

Voilà comme saint Luc tira la face de Nostre-Dame; et puis, mes cheres sœurs, vous, qui en ce jour que l'Eglise en fait la feste, avez fait la sainte profession, vous luy devez estre grandement devotes, et fort soigneuses de l'imiter en tout ce qui vous sera possible, en apprenant de luy à vous bien medeciner et guerir, et à peindre en vostre cœur la face de la Sainte Vierge en la façon que nous vous avons deduit, le regardant en cecy comme vostre maistre, et vous ressouvenant des parolles du Psalmiste, qui dit que le bon serviteur a tousjours les yeux sur les mains de son maistre, et la bonne servante, sur celles de sa maistresse. Saint Paul, qui a une merveilleuse grace en tout ce qu'il dit, parle ainsi; il exhorte quelquefois les serviteurs de Jesus-Christ d'avoir les yeux sur les yeux de leur maistre, d'autres fois sur les mains, et d'autres fois il dit de ne point faire ce qu'ils font, ny pour les yeux, ny pour les mains. Or, quant à ce qui est d'avoir les yeux sur leurs maistres, cela veut dire qu'ils fassent ce qu'ils font pour playre à Dieu; et sur leurs mains, qu'ils regardent les œuvres qu'ils font affin de les imiter; mais quand il dit de n'avoir point les yeux sur les yeux de leur maistre, il ne veut pas dire qu'ils ne fassent pas ce qu'ils font pour playre aux yeux de Dieu, ny pour l'imiter, oh! non; ains que quand ils ne seroient pas regardez des yeux de leur maistres, qu'ils ne laissent pas de faire ce qu'ils sçavent leur estre agreable. La fidellité du serviteur se cognoist en ce qu'il fait en l'absence de son maistre ce qu'il feroit s'il étoit present; car quel serviteur, pour negligent qu'il puisse estre, void-on qui ne fasse ce qu'il doit, quand il sçayt que les yeux de son maistre sont sur ses mains et le regardent? et ne faire point ce que l'on fait pour les mains du maistre, est faire par amour et non par crainte du chastiment.

Ayez donc desormais les yeux sur vostre Maistre qui est Jesus-Christ, et sur les mains de vostre Maistresse qui est la Sainte Vierge, imitant ses vertus et particulièrement son humilité, peignant son image dans vos cœurs, le luy conservant avec fidélité, et perseverant constamment à ce que vous avez voué et promis; car c'est la perseverance qui rend nos œuvres agreables à Dieu et qui les couronne. Et que vous reste-t-il plus, sinon que vous vous prosterniez devant la Sainte Vierge, et vous la preniez pour vostre mere et maistresse; que vous la supplyez de vous presenter devant le trosne de la majesté de vostre Espoux crucifié, et que vous luy demandiez sa tres-grande benediction en cette vie, pour puis apres la recevoir en sa plenitude en l'autre, où nous conduise le Pere, le Fils, et le Saint-Esprit? *Amen.*

DIEU SOIT BENY.

XV.

PLAN D'UNE INSTRUCTION SUR LES MOYENS D'ACQUERIR LA CHARITÉ ET SUR L'OBEYSSANCE.

Estote ergo vos perfecti sicut et Pater vester cœlestis perfectus est.

Soyez donc parfaits comme vostre Pere celeste est parfait.
(MATTH. 5.)

JESUS-CHRIST demande que nous soyons parfaits; mais en quoy consiste cette perfection? Il est certain qu'elle n'est autre chose que la charité qui renferme l'amour de Dieu et du prochain. Neantmoins, selon la commune acception de ce mot, on n'appelle pas parfaits tous ceux qui ont la charité, mais seulement ceux qui l'ont dans un degré sublime et eminent.

Puisque Jesus-Christ nous appelle à la perfection, il est essentiel de cognoistre les moyens propres à l'acquérir, et les actions qu'elle produit en nous, ce qui n'est qu'une mesme chose; car, de mesme qu'un grain de froment produit une plante qui ensuite produit elle-mesme du grain; de mesme les saints exercices produisent la perfection, et la perfection fait naistre les saints exercices.

La perfection de l'ame consiste en la charité, et la charité est un don du Saint-Esprit : *Fructus autem Spiritus est charitas* (Galat. 5). C'est pourquoy le premier moyen d'obtenir la perfection, est de la demander humblement, instamment et continuellement à Dieu par des prieres et meditations.

Le second moyen est l'usage des sacrements ; car ils sont les instruments par lesquels Dieu fait distiller sur nous sa grace, sa charité et sa perfection.

Le troisieme est l'exercice des vertus. Mais parce que ce troisieme moyen est fort etendu, je me borne à considerer les trois vertus des religieux qui sont les plus signalées routes pour acquerir la perfection, et les trois plus grands effects qu'elle produit. Si l'on observe bien ces trois vœux, ou ces trois vertus, quoyque non vouées, elles rendent l'homme parfait. Il faut donc tascher de les acquerir en tous les degrez qu'elles ont.

Je parleray en premier lieu de l'obeyssance. Elle a trois degrez en ce qui concerne les personnes à qui nous rendons obeyssance.

Le premier degré est d'obeir à tous nos superieurs, c'est-à-dire à tous ceux qui ont pouvoir sur nous ; comme sont les evesques, les peres, les meres, les maris. Le fils doit donc obeyr à son pere avec la mesme docilité, qu'une novice dans une communauté bien resglée obeyt à sa superieure ; et c'est une folie d'imaginer qu'on obeyroit bien à un superieur qu'on auroit choisi, si l'on n'obeyt pas bien aux superieurs que Dieu mesme et la nature nous ont donnés.

Le second degré est d'obeir à nos esgaux. Ce degré se pratique par la douceur et la facilité avec laquelle nous aquiesçons aux volontés de nos esgaux. Contre ce degré pechent les esprits opiniastres, contentieux et trop attachés à leurs volontés.

Le troisieme degré est d'obeir aux inferieurs, s'accommodant avec condescendance à leurs desirs, quand ils ne sont point mauvais. On manque sur ce point par l'autorité imperieuse et dedaigneuse que l'on prend sur les inferieurs.

La pratique de ces trois degrez rend notre cœur doux, humble et gracieux aux commandements des superieurs, aux volontés des esgaux, et aux desirs et demandes des inferieurs.

L'exemple de cette obeyssance est en Jesus-Christ qui a obey non-seulement à son Pere eternel et à sa sainte Mere, mais aussi à saint Joseph, et aux statuts et coustumes de l'Eglise juive. La sainte Vierge a obey à saint Joseph. Cette obeyssance nous est recommandée par l'Apostre qui veut que nous soyons soumis les uns aux autres par respect pour Jesus-Christ : *Subjuncti invicem in timore Christi* (Ephes. v, 21).

L'obeyssance a encore trois degrez selon les choses dans lesquelles il faut l'exercer. Le prenier est d'obeir aux commandemens de Dieu et des superieurs ; et ce degré d'obeyssance est necessaire à chacun ; car celuy qui ne l'observe pas quand il

s'agit de quelque chose d'importance, pesche mortellement. Qui-conque n'obeyt pas à ses superieurs commet formellement un acte de desobeysance.

Le second degré est d'obeyr aux conseils chacun selon sa vocation, comme de demeurer veufve quand on l'est, de prevenir par des marques d'affection une personne qui nous a offensés, d'aider ccux qui ont quelque besoin, quoiqu'ils ne soyent pas dans une grande necessité. La froideur envers le prochain et la tiedeur envers Dieu sont fort contraires à la prattique de ce degré.

Le troisieme degré est d'obeyr aux inspirations et aux mouvemens interieurs, lorsque apres les avoir suffisamment examinés ou fait examiner, l'on a recognu qu'ils tendoient à la plus grande gloire de Dieu. Le deffaut d'attention et de fidellité aux mouvemens de la grace est contraire à la prattique de ce degré. L'exemple s'en treuve premierement dans Nostre-Seigneur, qui fit, durant toute sa vie, ce qui estoit le plus agreable à son Pere : *Ego quæ placita sunt ei facio semper* (Joan. viii, 29); secondement, dans la Sainte Vierge et dans tous les Saints.

L'obeysance a encore trois autres degrez tirés de la facilité ou difficulté qui se rencontre dans l'obeysance. Le premier est lorsqu'on nous commande quelque chose agreable, comme de ne point travailler les festes, de chanter en musique, ou quelque'autre chose semblable qui d'elle-mesme nous seroit agreable. Il n'y a pas une grande vertu dans cette obeysance ; mais il y auroit un grand vice en desobeysant.

Le second degré est quand on nous commande des choses indifferentes, c'est-à-dire des choses qui d'elles-mesmes ne sont ni agreables ni desagrees, comme de se promener, de porter un tel habit ; et alors la vertu de l'obeysance est grande, et le vice de desobeysance est bien grand aussi.

Le troisieme est quand on nous ordonne de faire des choses difficiles et penibles à la nature, comme de pardonner à nos ennemys, de souffrir patiemment les afflictions, ou de faire quelque autre chose qui soit contraire à nostre inclination, et alors le merite de l'obeysance est tres-grand, et le pesché de desobeysance moins grand.

La prattique de ces trois degrez fait que nous obeyssons entierement, soit dans les choses grandes, soit dans les choses petites. L'exemple en est dans Nostre-Seigneur, qui a voulu que la volonté de son Pere se fit en tout, et specialement dans sa passion..... (*Cætera desiderantur*).

OEUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES

CONTROVERSES

AVIS NECESSAIRE AU LECTEUR,

pour l'éclaircissement de cet ouvrage.



POUR recommander l'ouvrage d'un Saint, et d'un Saint du merite du *Grand François de Sales*, il semble qu'on diminueroit quelque chose de son estime, si l'on empruntoit des eloges hors de luy-mesme pour le fortifier; ainsi on a pensé que ce seroit assez de conseiller la lecture de celui-ci, pour cognoistre qu'ils sont entierement l'esprit et la douceur de ce saint Evesque, et qu'il est tout remply d'une certaine onction de grace de Dieu, qui est le caractere de ses Escrits. On disoit de son temps, *qu'il falloit envoyer les heretiques au solide et sçavant Cardinal du Perron, pour les convaincre, et à Monsieur de Geneve pour les toucher*; mais ceux qui auront le loysir de regarder avec attention son volume des *Controverses*, avouëront sans doute, qu'il a sceu esgalement et parfaitement l'art de persuader et d'émouvoir; de montrer la verité à l'entendement par la force de ses raisons, et de la faire passer dans le cœur avec les charmes de l'amour. Il est vray que nous sommes du sentiment de ceux qui ont pensé que ce livre, en fait de merite, le devoit emporter sur tous les autres qu'il a composez, neantmoins nous ne pretendons point du tout forcer le jugement de celui qui le lira : c'est assez qu'il le treuve non seulement bon, non seulement utile, mais excellent. Ce qui a fait que ce *Traicté des Controverses* n'a pas paru au jour si-tost que le reste de ses ouvrages, vient de ce que le manuscrit n'a esté decouvert que peu de temps auparavant la beatification de son Auteur, et par une rencontre assez heureuse : les dernieres guerres de la France contre la Savoye ayant donné occasion aux seigneurs de la Maison de Sales de cacher et mettre à couvert de l'injure des armes les tiltres les plus precieux et les plus anciens de leur famille; enfin Dieu a voulu qu'après un long espace de temps, on ait treuvé parmy plusieurs papiers l'original de ce manuscrit sous un petit caveau de pierre de taille bien cimenté, au pied d'une grosse muraille du chasteau de la *Thuile*, qui est une seigneurie mouvante de la Maison de Sales. La découverte d'un si riche dépost donna une merveilleuse satisfaction à tout le monde, et singulierement à nos Seigneurs les Evesques nommez Commissaires apostoliques au sujet des proces de la canonization de S. FR. DE SALES; ce fut de leur consentement que ce manuscrit en original, après une diligente et juridique verification, fut envoyé à la Saincteté du pape Alexandre VII, après en avoir fait transcrire deux ou trois copies collationnées, et recognuës selon toutes les formes qui pouvoient les rendre authentiques. Mais il faut remarquer que le Manuscrit en Original estoit grandement en desordre, les cahiers dispersez en divers endroits, et hors de leur place, sans distinction d'argumens, de discours ou de chapitres, et qu'il a fallu beaucoup d'application, et un grand soin, pour mettre chaque chose dans son rang. C'est ce que Monsieur le marquis de Sales a désiré

de nous ; et il nous en a fait des instances si continuelles et si civiles, que quoyque nous crussions que nous n'estions pas dignes de passer sur l'ouvrage d'un si grand Saint, nous avons crû enfin que nous devions nous y sousmettre, et que Dieu desiroit ce service de nostre zele pour l'utilité et le bien public de la Religion chretienne.

Nous n'avons adjousté, ny diminué, ny changé aucune chose à la substance de la matiere, que l'adoucissement de quelques mots, qui ne varient ny le suc, ny la mouëlle du sujet.

La distribution de ce Traicté en *trois parties* est conforme à l'intention du S. Evesque, ce qui est aisé à verifïer par ses Prefaces.

La distinction des sujets en *Discours* separez estoit dans l'original, non pas partout, ny avec une entiere exactitude, nous avons suppleé à ce manquement et adjousté l'argument à la face de chaque Discours, afin qu'on sceut, à veuë d'œil, ce qui est traité dans la matiere.

La perte irreparable de quelques cahiers de ce MS.-qu'on n'a jamais pû recouvrer, quelque soin qu'on en ait pû prendre, nous a obligé de faire, dans les rencontres, des observations par maniere d'eclaircissement, où nous taschons de remarquer, par de solides conjectures, ce qui devoit, selon l'intention du dessein general, estre inseré dans ces espaces vuides.

Les *Attestations* que vous allez voir apres cet Advis, vous persuaderont asseurement du merite, de l'approbation publique, et de la certitude de cet ouvrage ; c'est tout ce que l'on devoit dire pour vous informer du dessein et de la disposition de cet Original.



ATTESTATIONS.

ATTESTATION DE M. LE MARQUIS DE SALES.

Je soussigné, atteste, qu'en l'année 1658, feu Monsieur l'Evesque de Geneve, CHARLES-AUGUSTE DE SALES, mon frere, faysant sa visite dans la paroisse de la *Thuile*, treuva dans nostre chasteau dudit lieu, sous les ruines d'une vieille Archive, un petit coffre de sapin fort simple, dans lequel Saint FRANÇOIS DE SALES, mon oncle, avoit mis les lettres et autres papiers du pape, des nonces, et des princes concernant sa Mission Apostolique pour la *Conversion du Chablais*, et entr'autres plusieurs cahiers écrits de la main du Saint, des matieres de *Controverses*, et refutation des erreurs de Calvin, et que le Bien-heureux faisoit imprimer en feuille volante, et les distribuoit toutes les semaines secretement dans les familles, pour les instruire des veritez de nostre sainte foy, d'autant qu'il estoit deffendu par les ministres, et seigneurs heretiques, à tout le peuple d'aller oüyr le *Predicateur Apostolique Romain*. L'Escrit susdit fut reconnu et attesté par les anciens parents et amis du B. S. François de Sales, qui cognoissent tres-bien son caractere et moy-mesme l'ay tenu et reconnu : l'original en fut envoyé par plus grand respect, et tesmoignage de verité à nostre saint Pere ALEXANDRE VII, et lui fut présenté par le Reverend Pere ANDRÉ DE CHAUGY, Religieux Minime, Procureur de la cause de la canonisation de Saint FRANÇOIS DE SALES; après neantmoins en avoir fait tirer une coppie deuëment et fidellement collationnée sur l'original, pour la faire imprimer apres avoir pris le soin requis en tel cas pour la distinction des chapitres, et autres choses. Et en foy de ce que dessus, je me suis signé, fait contre-signer, et sceller du scel de mes armes. A Turin, le sixiesme Avril 1669.

FRANÇOIS, MARQUIS DE SALES,

Filleul, neveu et heretier de la maison de ce grand saint.

†

Lieu du sceau.

ATTESTATION DU R. P. FRERE LOUIS ROFAVIER,

Directeur commis pour les escritures du procez de la beatification de S. FRANÇOIS DE SALES.

Je soussigné, certifie et atteste en parole de verité, qu'en l'année 1658, stant en la ville d'Anessy, employé à la direction des Escritures du procez emissorial pour la beatification et canonization de S. FRANÇOIS DE SALES,

Monseigneur CHARLES AUGUSTE son neveu, lors Evesque et Prince de Geneve, envoya à la reverende mere FRANÇOISE-MAGDELAINE DE CHAUGY, pour lors Superieure du premier monastere de la Visitation de Sainte-Marie, quantité de papiers manuscrits, qu'il avoit nouvellement trouvez dans le chasteau de la *Thuile*, à celle fin de s'en pouvoir servir utilement audit procez, dans la partie de la compulsation et production des tiltres : En effet, entre autres papiers tres-authentiques, il s'y rencontra quelques cahiers petit *in-folio* tous escrits de la propre main dudit S. FRANÇOIS DE SALES, et d'autres de main estrangere, mais corrigez et annotez par luy, par lesquels cahiers, il fut recognu que c'estoit des traictez de *Controverse*, composés par ce grand Saint au temps de sa mission dans le Chablais, et qu'il distribuoit par feüilles, aux peuples, apres que les magistrats heretiques leur eurent fait deffense d'aller aux *Predications du Papiste Romain*; lequel Traicté fut inseré entre les Actes dudit procez et produit dans ladite partie de la compulsation, pour que la Cour de Rome y eust tel égard que de raison, comme a un Ouvrage tres-excellent pour la deffense de la Sainte Eglise Romaine; la compulsation et production en estant faite, il fut jugé à propos d'en envoyer l'Original à nostre S. Pere le Pape ALEXANDRE VII, apres toustefois en avoir fait attester et recognoistre la verité du caractere par personnages celebres et contemporains dudit S. FRANÇOIS DE SALES qui furent le sieur BLANCHEVILLE, premier president du Senat de Chambery; ledit Seigneur CHARLES AUGUSTE DE SALES, son neveu, les sieurs JAY ET BEBIN, officiaux et grands-vicaires de l'Evesché de Geneve, et autres, et il est tres-vray qu'il fut recognu estre de la composition et propre esriture dudit S. FRANÇOIS DE SALES; j'ay eu l'honneur de le tenir, de le faire inserer esdits Actes dudit procez remissorial, et outre ce, d'en faire extraire une coppie fidelle pour estre un jour donnée au Public, ainsi qu'il a esté par moy recognu. En foi de quoy j'ay signé le present escrit, à Paris ce 31 mai 1669, et apposé le petit cachet ordinaire permis par ma regle.

LOUIS ROFAVIER,

Religieux Minime du couvent de Lyon, et leur Procureur en la dite ville.



ATTESTATION DE M. DE LA PESSE-VIALON,

Maistre ordinaire en la Chambre des Comptes de Savoye.



NOUS, FRANÇOIS DE LA PESSE-VIALON, Seigneur dudit lieu, des Ferrieres, de S. Marcel, Prestre Docteur ès Droits, Conseiller de S. A. R. et Maistre ordinaire en sa Souveraine Chambre des Comptes de Savoye, Declarons avec serment, avoir veu soigneusement le Traicté de *la primauté de S. Pierre, et des marques de la vraye Eglise*, contenant quinze cahiers en feüilles, les douze premiers desquels sont tous escrits de la main du Venerable Evesque de Geneve FRANÇOIS DE SALES, que nous estimons B. sauf le respect que nous devons au Saint-Siege, et les trois derniers sont escrits par un sien Secretaire, dont nous ne recognoissons pas l'esriture, mais

seulement qu'en divers endroits il y a de la main du Venerable Prelat, par continuation ou correction; ce que nous affirmons pour avoir leu grande quantité de ses escrits et signatures. En foy de quoy nous avons dicté la presente Declaration à nostre Secretaire, par Nous signée et par luy contre-signée et scellée de nos armes : A Chambery, ce 5 septembre 1658.

F. DE LA PESSE.

Copié sur l'Original.

†

Lieu du sceau.



ATTESTATION DE M. DU CRET,

Premier Senateur au Senat de Savoye.

—

NOUS soussigné, CLAUDE DU CRET, Conseiller d'Etat de S. A. R., Premier Senateur au Souverain Senat de Savoye, à tous qu'il appartiendra, Sçavoir faysons, qu'ayant leu et visité le *Livre de l'Autorité de S. Pierre*, contenant douze cahiers, Declarons que le tout a esté escrit de la main du B. FRANÇOIS DE SALES; Je le declare pour l'avoir plusieurs fois veu signer en diverses Assemblées : En foy de quoy nous avons signé la presente declaration, et fait appliquer notre scel. A Chambery, le 5 septembre 1658.

DU CRET, C.

Copié sur l'Original.

†

Lieu du sceau.



ATTESTATION DE M. BEBIN,

Official de l'Evesché de Geneve.

—

NOUS, JEAN CLAUDE JARCELAT BEBIN, Docteur ès Droits, Chanoine de l'Eglise Cathedrale de S. Pierre de Geneve, Official à la partie de France de l'Evesché, Attestons à tous qu'il appartiendra, avoir veu douze cahiers, tant gros que petits, et avoir bien reconnu iceux avoir esté escrits de la main propre de feu Illustrissime et Reverendissime FRANÇOIS DE SALES, Evesque et Prince de Geneve, dans lesquels cahiers est traité de plusieurs pointcs de *Controverse* contre les heretiques de nostre temps, et particulierement touchant l'autorité de Nostre S. Pere le Pape. De plus avoir veu trois autres cahiers escrits par une autre main, sauf trois pages, par nous recognües estre escrits par la main dudit feu Reverendissime Evesque;

lesquels cahiers traittent aussi desdites *Controverses*. En foy de quoy avons soussignez et mis nostre scel ordinaire. Annessy, le 8 septembre 1658.

JARCELAT BEBIN,
Offical.

Copie sur l'Original.

†

Lieu du sceau.



ATTESTATION DE M. DE BLANCHEVILLE,

Premier Président au Senat de Chambéry.

—

NOUS soussigné, GUILLAUME DE BLANCHEVILLE, Seigneur et Baron d'Herry, Cornilon, Martod, Gerbais, Lassale, Ennuis, Gilly, etc., Conseiller d'Etat de S. A. R., Premier President au Souverain Senat de Savoye, Commandant generalement en Savoie, en l'absence du M. R. Declarons que le Livre de l'*Authorité de Saint Pierre*, est tout du B. FRANÇOIS DE SALES, et l'autre, qui est escrit de la main de son Secretaire, est corrigé dudit B. Je le declare parce que j'ai veu ledit Bienheureux diverses fois, et de ses escrits. En foy de quoy avons signé la presente declaration, et fait appliquer nostre scel à Chambéry, le 5 septembre 1658.

G. DE BLANCHEVILLE.

Copie sur l'Original.

†

Lieu du sceau.



ATTESTATION DE M. DE CASTAGNERY,

Generalissime des finances de son Altesse de Savoye.

—

NOUS soussigné, PIERRE-ANTHOINE DE CASTAGNERY, baron de Chasteau-neuf, Conseiller d'Etat de S. A. R., President en la Souveraine Chambre des Comptes de Savoye, et Generalissime de ses finances, Declarons que le Livre de l'*Authorité de Saint Pierre*, est tout du B. FRANÇOIS DE SALES, et l'autre qui est escrit de la main de son Secretaire, est corrigé de la main dudit B. Je le declare, parce que j'ay veu chez moy ledit B. et de ses escrits. En foy de quoy nous avons signé la presente Declaration, et fait appliquer nostre scel, à Chambéry, ce 5 septembre 1658.

P. A. CASTAGNERY.

Copie sur l'Original signé par ledit Castagnery.

†

Lieu du sceau.

ATTESTATION DE MESSIRE CHARLES-AUGUSTE DE SALES,

Evesque de Geneve.

Nos CAROLUS AUGUSTUS *Dei et Apostolicæ sedis gratia Episcopus et Princeps Gebennensis*, Testamur omnibus ad quos spectabit, quatenus die 14 mensis Maij præsentis anni millesimi sexcentissimi quinquagesimi octavi, dum esseimus in castro nostro TULLIANO, à quo per annos quatuordecim abfueramus, revolveremusque tabulas archivii nostri, Reperimus duodecim codices magnos, manu propria scriptos venerabilis servi Dei et prædecessoris nostri FRANCISCI DE SALES, in quibus agitur de multis Theologicis punctis, inter Catholicos Doctores et hæreticos Controversis, præsertim circa autoritatem summi Romani Pontificis aut Vicarii JESU-CHRISTI, et successoris Divi Petri; Reperimus quoque tres alios codices de eadem materia alterius manu scriptos, exceptis tribus paginis quæ de manu prædicti servi Dei sunt; quos omnes codices Reverendo Patri ANDRÆ DE CHAUGY, ordinis Minimorum Religioso, et in causa Beatificationis ejusdem servi Dei Procuratori, Consignavimus; in quorum fidem huic scripto sigillum nostrum apposuimus: Annessii, die 6 Septembris anno millesimo sexcentesimo quinquagesimo octavo.

CAROLUS AUGUSTUS,

Episcopus Gebennensis, manu propria.

Concordat cum Originali.

†

Locus sigilli.



ATTESTATION DE M. JAY,

Docteu en Theologie, Vicair-General de l'Evesché de Geneve.

NOUS, PIERRE FRANÇOIS JAY, Docteur en Théologie, Chantre et Chanoine de l'Eglise Cathedrale de S. Pierre de Geneve, Vicair-General et Official de Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime CHARLES-AUGUSTE DE SALES, Evesque et Prince de Geneve, attestons à tous qu'il appartiendra, avoir veu douze cahiers, tant gros que petits, et avoir bien recognu iceux avoir esté escrits de la main propre de feu l'Illustrissime et Reverendissime FRANÇOIS DE SALES, vivant, Evesque et Prince de Geneve, de tres-heureuse et loüable memoire, dans lesquels cahiers est traité de *plusieurs poincts de Controverses* contre les heretiques de nostre temps, et particulièrement touchant l'autorité de nostre S. Pere le Pape, comme Vicair de nostre Sauveur, et successeur de S. Pierre. De plus avoir veu trois autres cahiers escrits par une autre main, sauf trois pages, par nous bien recognües estre escrits par la main dudit feu Reverendissime Evesque, lesquels

cahiers traittent aussi *desdites Controverses*. En foy de quoi nous avons soussigné, Annessy, le 7 septembre 1658, et apposé notre scel ordinaire.

P. JAY,

Vicaire General et Official.

Copie sur l'Original.

+

Lieu du sceau.



ATTESTATION DU R. P. DE CHAUGY,

Minime, Procureur en la cause de S. FRANÇOIS DE SALES.



JE soussigné, FRERE ANDRÉ DE CHAUGY, Religieux Minime, et *Procureur* des Religieuses de la Visitation pour la Canonisation du Venerable Serviteur de Dieu M. DE SALES, Evesque et Prince de Geneve, certifie et assure avoir fait reconnoistre, comme ces presens manuscrits, qui traittent de *l'autorité et primauté de S. Pierre, et des Souverains Pontifes ses successeurs*, sont escrits et dictez du style du Venerable Serviteur de Dieu M. FRANÇOIS DE SALES, cy-devant Evesque et Prince de Geneve, dont l'on poursuit à present la canonisation.

Les personnes qui ont reconnu les escrits du cy-dessus nommé Venerable serviteur de Dieu M. DE SALES, etc., sont M. le *Marquis de Lulin*, Gouverneur de la Province de Chablais, une des Provinces converties par le Grand FRANÇOIS DE SALES; le R. P. *Prieur* des Chartreux de Ripaille; M. *Seraphin*, Chanoine de Saint Pierre de Geneve, âgé de quatre-vingts ans; M. *Janny*, Prieur des Brans en Chablais; M. *Gard*, Chanoine de Nostre-Dame de l'Eglise Collegiale d'Annessy; M. *F. Fauvre*, qui a servi de Chambrier vingt ans audit serviteur de Dieu.

Tous les susnommez tesmoins assurent lesdits *escrits estre de la main ou de la composition de ce grand Evesque de Geneve*, et mesme ils assurent luy en avoir ouy prescher une partie, lors qu'il convertit le pais de Geix et Chablais. Fait à Annessy le 20 aoust 1638.

Frere André de Chaugy, Religieux Minime, et Procureur des Religieuses de la Visitation pour la canonisation du Venerable serviteur de Dieu M. DE SALES, assure encore que les copies des susdites attestations, sont toutes conformes aux originaux, qui sont dans le verbal de la verification des cahiers des Controverses de S. FRANÇOIS DE SALES, envoyez en original au Pape Alexandre VII.



A MESSIEURS DE LA VILLE DE TONON⁽¹⁾,

ET DE

LA RELIGION PRETENDUE REFORMÉE.



Cette Epistre est de S. FRANÇOIS DE SALES, par maniere de Dedicace
et de Preface.

MESSIEURS,

AYANT continué quelque espace de tems la predication de la parolle de Dieu en vostre Ville (1), sans avoir esté oüy des vostres, que tres-rarement, par interruption et à la derobée; pour ne laisser rien en arriere de mon costé, je me suis mis à reduire en escrit quelques principales raisons, que j'ay choisies, la pluspart tirées des Sermons, et autres Traictés, que que j'ay faits cy-devant, de vive voix, pour la deffense de la Foy de l'Eglise. J'eusse bien désiré d'estre oüy aussi bien que les accusateurs; car les parolles en bouche sont vives, et sur le papier elles sont mortes: *La vive voix*, dit Saint Hierosme, *a je ne sçay quelle secrette vigueur, et le coup est bien plus justement porté dans le cœur, par la vive parolle, que par l'escrit*; ce qui a fait dire au glorieux Apostre saint Paul (Rom. c. 10, 14, 15 et 17): *Comment croiront-ils en celuy qu'ils n'ont point oüy? et de quelle maniere pourront-ils oüy, sans Predicateur? la foy est par l'oüye, et l'oüye est par la parolle de Dieu.* Quoy que mon mieux eust esté d'estre oüy; cette escriture neantmoins ne sera pas sans de bonnes utilitez; car premierement elle portera chez vous en particulier ce que vous ne voulez pas prendre chez nous en l'assemblée. 2^o Elle contentera ceux qui, pour toute response, aux raisons que j'apporte, disent qu'ils les voudroient entendre devant quelques Ministres: il leur semble que la seule presence de l'adversaire nous feroit chanceler, paslir et transir de timidité, et nous osteroit toute contenance; mais maintenant ils les pourront produire. 3^o L'escrit se laisse mieux manier; il donne plus de loysir à la consideration, que la voix, et on y peut penser plus serieusement. 4^o On verra par là que si je desavouë mille impietez, qu'on impose aux Catholiques, ce n'est pas pour m'eschapper de la meslée, comme quelques-uns ont publié, mais pour suivre la sainte intention de l'Eglise, puisque je mets en escrit nos raisons à la veuë de chacun, et ce (2) sous la censure des Superieurs, assureé que je suis, que s'ils treuvent en moy quelques ignorances, ils n'y

(1) Il faut icy observer que la ville de Tonon, capitale du Chablaix, estoit presque toute heretique en ce temps, et qu'il estoit deffendu aux Peuples, par les Ministres, d'oüy les Predications du Saint.

(2) Cela.

trouveront point, Dieu aydant, d'irreligion ny de contrarietez aux declarations de l'Eglise Romaine. Si (1) faut-il toutefois que je proteste, pour la descharge de ma conscience, et que je declare, que toutes ces considerations ne m'eussent jamais mis en resolution d'escrire, estant un mestier qui appartient aux Doctes et plus polis entendemens; car il faut extremement bien sçavoir les choses, pour les bien escrire : les esprits mediocres se doivent contenter du dire, où l'action, la voix et la contenance donnent du lustre à la parole; le mien, qui est des moindres, ou à tout rompre de la plus basse trempe des mediocres, ne peut réussir que mediocrement en cet exercice; aussi n'y aurois-je pas pensé, si un Gentilhomme grave et judicieux ne m'en eust pressé et donné le courage : ce que depuis plusieurs de mes principaux amis ont trouvé fort bon; l'advis desquels je prise tant, que le mien n'a point du tout de creance en moy qu'à faute d'autre. J'ay donc produit ici quelques principales raisons de la Foy Catholique Romaine, qui montrent clairement, que tous ceux qui demeurent separez de son unité, sont en deffaut. Je vous les adresse, Messieurs, et vous les presente de bon cœur, esperant que les occasions qui vous detournent de m'oüyr de vive voix n'auront point de force pour vous empescher de lire cet escrit. Apres tout, j'oze vous asseurer, que vous ne lirez jamais d'escrits qui vous soient donnez par un homme plus affectionné à vostre bien spirituel que je le suis; et je puis bien dire que je ne recevray jamais de commandement avec plus de courage que celui de Monseigneur le Reverendissime nostre Evesque me fit, quand il m'ordonna, suivant le saint desir de son Altesse Serenissime, dont il me mit en main la lettre de Jussion pour venir icy, vous porter la sainte parole de Dieu. Aussi ne pensay-je vous pouvoir jamais faire un plus grand service, et à dire le vray, je crus que comme vous ne recevez point d'autre resgle pour votre creance, que la seule exposition et interpretation de l'Escriture, qui vous semble la meilleure, vous voudriez peut-estre, au moins, oüyr celle que j'y apporterois, qui est de l'Eglise Apostolique et Romaine, laquelle vous n'avez jamais veü cy-devant, que toute travestie, desfigurée et contrefaite par l'ennemy, qui sçavoit bien que si vous l'eussiez veü en sa pureté, vous ne l'eussiez jamais abandonnée. Le temps est mauvais, l'Evangile de paix peut à grande peine estre receu parmy tant de soupçons de guerre, et toutesfois je ne perds point courage : les fruicts un peu tardifs se conservent beaucoup mieux que les printaniers, et j'espere que si Nostre-Seigneur crie une fois à vos oreilles, son saint *Eppheta*, cette tardiveté réussira avec beaucoup plus de fermeté et de bonheur. Prenez donc, Messieurs, en bonne part, ce present que je vous fais, et lisez mes raisons attentivement; la main de Dieu n'est point percluse ny partielle; elle fait volontiers paroistre sa puissance dans les sujets humbles et grossiers : si vous avez oüy avec tant de promptitude et d'ardeur l'une des parties, prenez encore la patience d'escouter l'autre; apres quoy prenez, je vous en somme de la part de Dieu, prenez tems et loisir de rasseoir vostre entendement, et priez Dieu qu'il vous assiste de son Saint-Esprit, en une affaire de si grande importance, afin qu'il vous dirige dans la voye du salut; mais sur tout je vous prie que vous ne laissiez jamais entrer dans vos esprits autre passion que celle de nostre Sauveur et Maistre Jesus-Christ, par laquelle nous avons tous esté racheptez et serons sauvez, s'il ne tient à nous,

(1) Encore.

puis qu'il desire que *tous les hommes soient sauvez et viennent à la cognoissance de la verité* 1. Tim. 2). Je prie sa sainte Majesté qu'il luy playse m'ayder, et vous donner sa lumiere; qu'il m'ayde pour escrire cet ouvrage, et qu'il vous illumine pour le comprendre selon son esprit : la methode et le style ne vous deplairont point; car son air est tout-à-fait Savoisien : essayez un peu, s'il vous plaist, ce remede salutaire, que s'il n'alege point vostre mal, encore pourrez-vous passer ailleurs, et en taster de plus subtils et appetissans; car il y en a, graces à Dieu, en nostre Eglise de toutes sortes; vous verrez en celuy-cy des bonnes raisons, desquelles je me rends evictionnaire (1) et rapporteur, et qui vous feront voir clair comme le jour, que vous estes hors du train qu'il faut suivre pour aller au salut, et que ce n'a pas esté la faute de la sainte Eglise, mais la punition de l'avoir abandonnée, ce qui revient au dire du prophete : *Perditio tua ex te Israel* (Os. 13). Pouvez-vous ignorer que Nostre-Seigneur estoit *vray Sauveur venu pour esclairer tout homme vivant, et servir de lumiere pour la revelation des Gentils, et pour la gloire d'Israël*? Cependant Israël en prend l'occasion de son ignominie, ne voila pas un grand malheur? Quand il est dit, *qu'il est mis pour la ruine de plusieurs*, il faut entendre selon l'esvenement, et non pas selon l'intention de la divine Majesté. Ainsi l'arbre de la science du bien et du mal n'avoit rien de soy-mesme qui put apprendre à Adam le bien ny le mal; ce fut l'esvenement qui luy donna ce nom, parce qu'Adam, y prenant du fruict, esprouva le mal que luy causa sa desobeysance. Le Fils de Dieu estoit venu pour la paix, repos et benediction, non pas pour le malheur des hommes, sinon que quelque impie osast rejeter sur Nostre Seigneur l'aigreur de sa sainte Parolle : *Vx homini illi, per quem scandalum venit* (Matth. 18), et le voulut condamner par sa propre Loy, à estre jetté en la mer la pierre au col. Confessons donc que personne de nous ne peut estre offensé que de soy-mesme, c'est ce que j'entreprends de vous persuader icy à force de raisons.

O mon Dieu! mon Sauveur! epurez mon esprit, faites couler doucement vostre grace dans le cœur des lecteurs comme une sainte et divine rosée, pour rafraichir l'ardeur de leurs passions, s'ils en ont, et ils verront tres-veritable en vous, et en l'Eglise vostre espouse, ce que vous en avez dit, et n'en feront point la matiere du scandale.

Cette grande facilité que les hommes ont de se scandaliser fit dire (ce me semble) à Nostre-Seigneur, *qu'il estoit impossible que le scandale ne fust point*, ou, comme dit S. Matthieu, *qu'il estoit necessaire qu'il arrivast des scandales*; car si les hommes prennent occasion de mal du souverain bien mesme, comment se peut-il faire qu'il n'y eust du scandale au monde, où il y a tant de maux, et si peu de bien?

Mais il est bon de remarquer qu'il y a trois especes de scandales, toutes trois tres-mauvaises de leur nature, quoy qu'inegalement : il y a un scandale que nos Theologiens appellent *actif*, et c'est une action mauvaise qui donne occasion de mal-faire à autrui; la personne qui fait ce scandale actif, s'appelle justement une personne scandaleuse; les deux autres especes s'appellent *scandales passifs*; le scandale passif est interieur ou exterieur; car entre les personnes qui sont scandalisées, les unes le sont en effet par les mauvaises actions du prochain, qui par apres produisent en elles le scandale actif, qui met leurs volontez en butte aux scandaleux : les autres le sont par leur propre malice; car n'ayant point d'occasion d'ailleurs, elles

(1) Du latin *Evinctio*, Liez, colliger.

en bastissent et en forgent en leurs propres imaginations, et se scandalisent elles-mêmes d'un scandale qui est tout de leur creu : certes, qui scandalize autrui manque de charité vers soy-mesme; qui est scandalisé par son prochain, manque de force et de courage; qui l'est sans aucune raison, manque de justice et de charité; le premier est scandaleux; le second est scandaleux et scandalisé; le troisieme est scandalisé seulement. Le premier s'appelle *datum*; c'est-à-dire donné. Le second, *acceptum*; c'est-à-dire pris. Le troisieme, *receptum*; c'est-à-dire reçu. Le premier surpasse le troisieme en meschanceté; et le second surpasse d'autant le premier, qu'il contient le premier et le second, estant actif et passif tout ensemble : comme se massacrer et se precipiter soy-mesme, est une espece de cruauté plus dénaturée, que de tuer autrui.

Toutes ces sortes de scandales abondent dans le monde; on n'y voit rien de plus commun que le scandale; c'est le principal trafic du diable, ce qui faisoit dire à Nostre-Seigneur, *malheur au monde, à cause des scandales*; il est vray que le scandale, pris sans occasion, tient le premier rang de tous costez, aussi est-ce le plus frequent, le plus dangereux et le plus domma-geable.

C'est de celuy-là seul, duquel Nostre-Seigneur est devenu l'objet des ames qui se sont mises en proye à l'iniquité; mais un peu de patience, Nostre-Seigneur ne peut jamais estre scandaleux; car tout est en luy souverainement bon, et rien scandalizable, parce qu'il est souverainement puissant et sage; comment donc se peut-il faire qu'on se scandalize de luy, et qu'il soit mis à la ruine de plusieurs? Ce seroit un horrible blasphème, d'attribuer nostre mal à sa Majesté; elle veut que chacun soit sauvé, et vienne à la cognoissance de la verité; elle ne veut qu'aucun perisse; car nostre perdition vient seulement de nous; et nostre ayde de la Bonté divine : ainsi donc Jesus-Christ, et sa sainte Parolle, ne peuvent nous scandalizer; mais c'est nous-mesmes qui nous scandalisons en luy; et c'est en cè sens qu'il faut expliquer ce que luy-mesme enseigne, disant, *bienheureux qui ne sera point scandalisé en moy*, et autre part, *il a esté mis à la ruine de plusieurs*; car on le doit verifier de l'esvenement qui fut tel, que plusieurs s'y sont ruinés, non pas selon l'intention de la Bonté supresme, qui ne l'avoit envoyé que *pour estre la lumiere en revelation aux Gentils, et à la gloire d'Israël*. S'il se treuve des gens qui veüillent dire le contraire, il ne leur restera, sinon d'inferer avec impieté contre leur Sauveur, par sa propre parolle, *Malheur par qui vient le scandale!*

Cherchons, je vous prie, en nous-mesmes la cause de nos vices; nous trouverons que nostre volonté en est la seule source : nostre mere Eve voulut bien s'excuser sur le serpent, et son mary sur elle; mais l'excuse ne fut pas recevable; ils eussent mieux fait d'avoüer, et dire le bon *peccavi*, comme David, auquel incontinent la faute fut remise.

J'ay dit cecy, *Messieurs*, pour vous faire cognoistre d'où vient cette grande dissention de volonte, au fait de la Religion, que nous voyons, parmy ceux qui font profession de bouche du Christianisme. Celuy-cy, sans doute, est le principal et le souverain scandale, il semble que ce soit quasi la mesme chose, quand Nostre-Seigneur dit : *Il est necessaire que le scandale advienne*, et quand saint Paul dit : *Il faut qu'il y ayt des heresies* (1. Cor. 11). Ce scandale se va diversifiant et multipliant avec le tems; mais comme un mouvement violent ne peut durer, ainsi sa malice s'esmousse et s'affoiblit enfin. Je conclus donc que ceux qui commencent

une division et une guerre civile entre les Chrestiens, par l'heresie, commettent un scandale purement passif pris *ab intrinsequo* (1); puis qu'il n'y a point de mal dans l'heresiarque, qui ne soit du tout produit de sa volonté, personne n'y a part que luy. Le scandale des premiers, qui corrompent la Religion, tombe sur plusieurs, mais inegalement; car l'heresiarque y a sa mcilleure part, à cause de la sollicitation : les sectateurs y en ont une d'autant plus grande, qu'ils ont eu moins d'occasion de le suivre; mais l'heresie dans son progresz ayant pris pied, ceux qui naysent parmy les heretiques, de parens heretiques, ont tousjours moins de part à la faute : neantmoins il n'arrive jamais que les uns et les autres ne soient coupables de leur erreur, particulièrement ceux de nostre aage, qui sont tous en scandale, presque purement passif, attendu que l'Escriture, qu'ils manient, le voisinage des vrays Chrestiens, les marques qu'ils voyent en la vraye Eglise (de laquelle ils se sont separez), leur peuvent mettre en avant ces parolles de son Espoux : *Recherchez dans mes Escritures, par lesquelles vous pensez avoir la vie eternelle, ce sont elles-mesmes qui rendent tesmoignage de moy* (Joan. 5); et autre part : *Les œuvres que je fais au nom de mon Pere, rendent aussi tesmoignage pour moy* (Ibid.).

J'ay dit que leur scandale est purement, ou presque purement passif, et voicy de quelle maniere. On sçayt bien que l'occasion de leur division et de leur divorce d'avec nous, est l'erreur imaginaire, l'ignorance et l'idolatrie qu'ils disent estre en l'Eglise, laquelle ils ont abandonnée : neantmoins c'est chose toute certaine, que l'Eglise en son corps general ne peut estre scandaleuse, et l'on peut dire aussi qu'elle est inscandalizable, comme son Espoux, qui luy a communiqué par grace et assistance particuliere, ce qui luy est naturel en propriété; car estant le Chef, il a conduit ses pas au droit chemin; comme cette Eglise est son corps mystique, il prend à soy l'honneur et le mespris qui luy est fait. Ainsi l'on ne peut dire qu'elle puisse prendre ou donner ou recevoir aucun scandale : ceux donc qui se scandalisent en elle, en ont tout le tort et toute la faute en eux-mesmes; leur scandale n'a point d'autre sujet que leur propre malice, qui les va chatouillant, pour les faire rire et complayre en leurs iniquitez. Voicy donc, *Messieurs*, ce que je pretens monstrer en ce Traicté; je n'ay point d'autre intention, que de vous faire voir, que cette Suzanne mystique est accusée injustement, et qu'elle a raison de se plaindre de tous ceux qui se sont distraits de sa societé, avec les parolles mesmes de son Espoux : *Ils m'ont hay d'une hayne injuste* (Psul. 24). Je prouveray mon dire en deux façons : premiereement, par certaines raisons tres generales; secondement, par des exemples particuliers, où je proposeray sur les principales difficultez, comme par maniere d'essay, tout ce que tant de doctes hommes en ont escrit : car tout tend là et y revient, quoy que par divers moyens, estant libre à chacun de se proposer un chemin particulier, qui tend au mesme lieu. Pour moy je tascheray de reduire toutes les lignes de mon discours à ce poinct, comme au centre, et le plus justement que je pourray. La premiere partie servira presque esgalement à combattre toutes sortes d'heretiques. La seconde s'adressa plus specialement à ceux, à la réunion desquels nous avons plus d'inclination, d'obligation et de devoir. La premiere fera voir les deffauts de Mission, dans ceux qui ont presché et enseigné contre l'Eglise Catholique, Apostolique-Romaine; la seconde traittera de l'Eglise mesme, de son Chef, de son Ordre, de ses

(1) De l'intérieur.

Marques, de ses Sacrements, et de la Doctrine constante touchant le Purgatoire.

Tant de grands personnages ont escrit en nostre aage sur ce sujet, que la posterité n'a presque plus rien à y desirer, ains seulement à considerer, apprendre, imiter et admirer : je ne diray donc rien qui soit nouveau, et je ne le voudrois pas faire ; car tout est ancien dans cet escrit, et n'y a presque rien du mien que le fil et l'esguille. Le dessein ne m'a cousté qu'à le descoudre et le recoudre à ma façon, en suivant cet avis de Vincent de Lerins, c. 27 : *Doce tu, quæ didicisti; sed ita doce, ut cum dicas novè, non dicas nova.* Ce Traicté semblera peut-estre un peu trop accourcy et trop devestu ; cela ne vient pas de ma chicheté, mais de ma pauvreté et de mon peu de tems. Ma memoire a fort peu de moyens de reserve, et ne s'entretient que du jour à la journée ; je n'ay que fort peu de livres en ce lieu, dont je me puisse enrichir : prenez neantmoins à gré cette production, telle qu'elle est ; je vous l'offre, *Messieurs*, et quoy que vous ayez veu plusieurs autres livres mieux faits et mieux parez, arrestez un peu vostre attention sur celuy-cy, qui peut-estre sera plus sortable à vostre complexion que les autres : car son air est du tout Savoisien, et l'une des plus salutaires recettes et derniers remedes, puisque c'est le retour à l'air naturel. Si pourtant il ne profite point en tout, l'on vous en montrera d'autres plus riches et plus subtils. Je vay donc commencer au nom de Dieu ; lequel je supplie tres humblement, de faire couler tout doucement la sainte Parolle, comme une fraische rosée, dans vos cœurs, et je vous prie, *Messieurs*, de vous ressouvenir, et ceux qui liront cecy, des parolles de saint Paul, que *toute amertume, ire, dedains, crieries, blasphemés et toute malice soient ostez de nous et de vous* (Ephes. 4). Amen.



PLAN DU PREMIER SERMON

Que S. François de Sales fit à Thonon .

LE SEIZIESME DIMANCHE APRES LA PENTECOSTE.

18 septembre 1494.



Sur la legitime Mission.

Quis sum ego, ut educam filios Israel de Aegypto?
Qui suy-je pour tirer de l'Egypte les enfans d'Israel.
(Exod. 3)

DANS la mission que je viens exercer en ce pays , je ne puis , à la veuë de ma foiblesse , qu'emprunter les parolles de Moïse : *Qui suy-je pour une telle charge ?*

Ce saint legislateur adjouste : *Si dixerint mihi : Quod est nomen ejus? Quid dicam eis? ... Sic dices filiis Israel : Qui est misit me ad vos.* S'ils me demandent, Seigneur, quel est vostre nom, que diray-je? Vous leur direz, lui respondit Dieu : *Celui qui est, m'a envoyé vers vous.* Voilà une response bien propre à donner de la confiance; que n'a-t-on pas à esperer quand on est envoyé par le Tout-Puissant?

Mais, lui dit encore Moïse : *Non credent mihi, neque audient vocem meam, sed dicent : Non apparuit tibi Dominus;* Ils ne me croyront pas, ils dyront que vous ne m'avez point envoyé. Alors Dieu lui donna le pouvoir de faire des miracles en preuve de sa mission.

Ce n'est pas assez pour monstres qu'on est un tesmoin fidelle de la verité, d'alleguer l'Escriture sainte; car qui l'allegua jamais plus que les Arriens? Elle a esté alleguée par les libertins mesmes contre lesquels Calvin a escrit. Et le demon n'a-t-il pas allegué l'Escriture, lorsqu'il entreprit de tenter nostre divin Sauveur?

Il faut, pour prescher l'Evangile de Nostre-Seigneur, tenir nostre mission de ce divin Maistre; S. Paul l'enseigne expressement : *Quomodo ergo invocabunt in quem non crediderunt? Aut quomodo credent ei quem non audierunt? Quomodo autem audient sine prædicante? Quomodo vero prædicabunt, nisi mittantur* (Rom. 10)? Comment invoqueroient-ils Celui auquel ils ne croyroient point? Et comment croyroient-ils en Celui duquel ils n'auroient point entendu parler? Et comment en entendraient-ils parler, s'il n'y a pas quelqu'un qui le leur presche? Et comment le preschera-t-on s'ils n'y en a pas qui soient envoyez?

Jeremie dit, en parlant des faux prophetes : *Nolite audire verba prophetarum qui prophetant vobis et decipiunt vos; visionem cordis sui loquuntur, non de ore Domini* (Jerem. 23); N'escoutez point les parolles des prophetes

qui nous prophetisent et vous trompent; ils prononcent les visions de leur cœur, qui ne procedent point de la bouche du Seigneur. Il dit encore, de la part de Dieu : *Non mittebam prophetas, et ipsi currebant; non loquebar ad eos, et ipsi prophetabant*; Je n'ay point envoyé ces prophetes, et ils ont couru; je ne leur ay point parlé, et ils ont prophetisé. Et ailleurs : *Falso prophetæ vaticinantur in nomine meo; non misi eos* (Jerem. 14); Ce que ces prophetes prophetisent en mon nom n'est que mensonge, je ne les ay point envoyez.

Rien de plus formel que la mission donnée par Nostre-Seigneur à ses apostres : *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos* (Joan. 20); Je vous envoye comme mon Pere m'a envoyé. Il leur dit encore, immediatement avant de monter au ciel : *Data est mihi omnis potestas in caelo et in terra euntes ergo docete omnes gentes* (Matth. 28); Toute-puissance m'a esté donnée dans le ciel et sur la terre : allez donc, enseignez toutes les nations.

Nostre-Seigneur ne s'exempte pas de cette regle, puisque, dans le passage cité plus haut, il dit que son Pere l'a envoyé : et c'est ce qu'il avoit desjà dit plusieurs autres fois : *A me ipso non veni* (Joan. 7); je ne suis pas venu de moi-mesme. *Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me*; Ma doctrine n'est pas de moi; elle est de celuy qui m'a envoyé.

Il y a deux sortes de missions, l'ordinaire et l'extraordinaire. Toutes deux doivent se prouver; car sans cela, comment Nostre-Seigneur auroit-il pourveu à son troupeau?

L'ordinaire se prouve par la succession avec l'autorité du souverain Pontife et de l'Eglise.

Sacerdos et pontifex vester in his quæ ad Deum pertinent præsidebit (II. Paral. 9); Le Pontife vous presidera dans toutes les affaires qui concernent Dieu.

Qui autem superbierit, nolens obedire sacerdotis imperio... morietur (Deut. 17); Quiconque par fierté ne voudroit point obeyr au Pontife, qu'il soit puny de mort.

Ecclesia Dei vivi, columna et firmamentum veritatis (I. Tim. 3); L'Eglise du Dieu vivant est la colomne et la base de la verité.

Si autem Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus (Matth. 18); Si quelqu'un n'escoute pas l'Eglise, regardez-le comme un payen et un publicain.

L'extraordinaire se prouve par les miracles.

Vox de caelo facta est : Tu es Filius meus dilectus (Luc. 4); Une voix se fit entendre du ciel : C'est icy mon Fils bien-aymé.

Venit ergo vox de caelo : Et clarificavi, et iterum clarificabo (Joan. 28); Il vint une voix du ciel qui dit : Je l'ay glorifié, et je le glorifieray encore.

Verba quæ ego loquor vobis, a me ipso non loquor. Pater autem in me manens ipse facit opera... propter opera ipsa credite (Joan. 14); Les paroles que je vous dy, je ne les dy pas de moy-mesme, mais le Pere qui demeure en moy, est celuy qui fait les œuvres que je fais..... Croyez en moy à cause de ces œuvres.

Si opera non fecissem in eis, quæ nemo alius fecit, peccatum non haberent (Joan. 15); Si je n'avois pas fait parmi eux des œuvres que personne autre n'a faites, ils n'auroient pas le peché.

J'ai fait observer plus haut que Moïse prouva sa mission par des miracles. S. Paul fit de mesme : *Signa apostolatus mei facta sunt super vos in omni patientia, in signis, et prodigiis, et virtutibus* (II. Cor. 12); Les

preuves de mon apostolat, dit-il aux Corinthiens, ont esclaté parmi vous par une patience à toute épreuve, par des prodiges, par des merveilles et par des miracles.

Ceux qui alleguent une mission extraordinaire doivent estre rejetez comme des imposteurs, lorsque cette pretendue mission est repoussée par ceux qui ont la mission ordinaire.

S. Paul, qui avoit une mission extraordinaire, fut approuvé par Ananie, qui luy imposa les mains, afin qu'il recouvrast la vue, et qu'il fust rempli de l'Esprit-Saint : *Dominus misit me Jesus ut videas et implearis Spiritu sancto* (Act. 9).

Dixit illis Spiritus sanctus : Segregate mihi Saulum et Barnabam in opus ad quod assumpsi eos. Tunc jejunantes et orantes, imponentesque eis manus, dimiserunt illos (Act. 11); Separez-moy, dit le Saint-Esprit, Paul et Barnabé pour l'œuvre à laquelle je les ay appellez. Apres donc que les disciples eurent jeusné et prié, ils leur imposèrent les mains et les firent partir.

Si la mission ordinaire estoit en opposition avec la mission extraordinaire, la verité, dont l'une est depositaire, seroit en opposition avec la verité annoncée par l'autre.

Nostre-Seigneur luy-mesme a eu sa mission approuvée par Zacharie, le vieillard Simeon et S. Jean-Baptiste.

Les ministres heretiques de nostre temps se vantent faussement d'estre les envoyez de Dieu, puisqu'ils ne peuvent donner aucune preuve de leur mission.

Considerons maintenant en particulier la mission de S. Jean-Baptiste.

Il avoit esté predict par le prophete Malachie comme l'envoyé du Seigneur : *Ecce ego mitto Angelum meum, et præparabit viam ante faciem meam* (Malach. 3). L'Evangile nous atteste qu'il fut envoyé de Dieu : *Fuit homo missus a Deo* (Joan. 1). Mais ce n'est pas tout; sa divine mission est encore prouvée par les miracles qui accompagnerent sa naissance, et par sa miraculeuse vie. Cette mission semble tenir de l'extraordinaire; mais elle n'est pas contestée par ceux qui avoient la mission ordinaire. Il estoit de la race des prestres, auxquels appartenoit la charge de prescher la parole de Dieu. On luy envoye une honorable mission pour luy demander qui il est : *Miserunt ad eum Judæi ab Hierosolymis sacerdotes et levitas ut interrogarent eum : Tu quis es* (Joan. 1), et on ne luy interdit ny la predication ny l'administration du baptesme. Jesus-Christ luy rendit un esclatant tesmoignage en l'appelant une lampe ardente et brillante : *Erat lucerna ardens et lucens* (Joan. 5).

Sa mission contient trois choses : La foi; il montre du doigt l'agneau de Dieu : *Respiciens Jesum ambulantem, dixit : Ecce Agnus Dei* (Joan. 1). Les sacremens; il baptise. Les commandemens; il les garde tres-estroitement.

Il rendit tesmoignage à la lumiere : *Non erat ille lux, sed ut testimonium perhiberet de lumine*, de quatre manieres : à la bonté de Jesus-Christ, en tressaillant de joye dans le sein de sa mere; à sa puissance, en croissant miraculeusement dans le desert; à sa misericorde, en preschant la penitence; à sa justice, dans les menaces qu'il fait aux pescheurs endurcys.

Ce grand tesmoignage de nostre salut nous donne sujet de nous resjouyr, comme l'aube fait chanter les coqs, comme la belle estoile resjouyt les malades, comme le soleil du printems fait gazouyller les oyseaux. Aussi les transports de joye esclatent de toutes parts à son occasion : *Beata quæ*

credidisti... Magnificat anima mea Dominum; Benedictus Dominus Deus, quia visitavit et fecit redemptionem plebis suæ. Quis, putas, puer iste erit? Etenim manus Domini erat cum illo (Luc. 1). Et n'avons-nous pas lieu de nous resjouyr, puisqu'il met fin à la loy ancienne, et que Nostre-Seigneur va commencer la sienne, loy bien plus excellente, loy d'amour?

Mais d'un autre costé, n'avons-nous pas de grands motifs de pleurer, pour respondre aux sollicitations de S. Jean qui nous invite à la penitence? *Pœnitentiam agite* (Matth. 3). Les peuples accourent vers luy, mais c'est en confessant leurs pechez : *Egrediebatur ad eum omnis Judææ regio, et Jerosolymitæ universi, ut baptizabantur ab illo confitentes peccata sua* (Marc. 1); et il leur recommanda d'en avoir une vive douleur et de fayre de dignes fructs de penitence : *Facite ergo fructus dignos pœnitentiæ* (Luc. 3). Escoutons sa voix, et ne soyons pas de ceux dont il est dit : *Oculos suos statuerunt declinare in terram* (Psal 16). *Noluit intelligere ut bene ageret* (Psal. 34). *Tota die expandi manus meas ad populum non credentem et contradicentum* (Rom. 10). *Hodie si vocem Domini audieritis, nolite obdurare corda vestra* (Psal. 94).

CONTROVERSES.

PREMIERE PARTIE.

DE LA MISSION FAUSSE ET VERITABLE



DISCOURS PREMIER.

Que Calvin, Luther, et les autres heresiarques, n'ont point eu de veritable Mission.

Nous devons avant toutes choses, Messieurs, vous faire confesser, que vos premiers ministres, et vous aussi, avez commis une faute inexcusable, quand vous avez presté l'oreille à ceux qui estoient separez de l'Eglise : car ce n'estoient point des personnes qualifiées, comme il falloit, pour prescher la sainte parolle : ils portoient l'Evangile, à ce qu'ils disoient, de la part de Dieu contre l'Eglise ; ils se vantoient de publier le *libelle de divorce* de la part du Fils de Dieu mesme. Mais à qui ? à l'Eglise, son Espouse ancienne : pour quelle fin ? pour se marier à une jeune assemblée, refaite et reformée : mais sur quel fondement pouviez-vous croire ces nouvelles, sans leur faire monstrier leur charge et leur commission bien authentique ? Vous commençastes de premier abord à ne plus reconnoistre cette Reine pour vostre Princesse, et à crier par tout, que c'estoit une corrompue et une adulerie ; vos reformateurs couroient çà et là, pour semer ces fausses nouvelles ; mais qui les en avoit chargez ? on ne peut s'enrosler sous un capitaine, sans l'aveu du prince chez lequel on demeure. Or, comment fustes-vous si prompts à vous ranger sous ces premiers ministres, sans sçavoir si vos pasteurs legitimes, qui estoient parmy vous, vous avoüeroient, n'ignorant pas que ces novateurs vous sortoient de l'estat où vous estiez nais et nourris ? Ceux-là donc sont inexcusables, de ce que sous l'autorité du magistrat, ils ont fait cette levée de boucliers, et vous de les avoir suivys.

Vous voyez bien, mes Freres, où je vay battre ; c'est sur la faute de mission et de vocation, que Luther, Zuingle, Calvin et

les autres n'ont jamais eüe. Car c'est chose certaine, que quiconque veut enseigner, et tenir rang parmy les pasteurs en l'Eglise, doit estre envoyé. S. Paul le dit : *Quomodo prædicabunt nisi mittantur* (Rom. 10)? Comment prescheront-ils, s'ils ne sont envoyez? Et Jeremie dit : Ces prophetes prophetisent à faux, je ne les ay pas envoyez : *Non mittebam Prophetas, et ipsi currebant* (Jer. 23); Je ne les envoyois pas, et ils courroient. La mission est donc tout-à-fait necessaire, vous ne le nierez pas, si vous ne sçavez quelque chose plus que vos maistres; mais je vous vois venir en trois escadrons, pour vous maintenir; car les uns d'entre vous diront : Qu'ils ont eu leur vocation et mission du peuple; d'autres, du magistrat seculier et temporel; les autres, de l'Eglise mesme. Comment cela? Parce, disent-ils, que Luther, OEcolampade, Bucer, Zuingle, et leurs semblables, estoient prestres de l'Eglise romaine, comme les nostres. Mais les plus subtils soustiennent, qu'ils ont esté envoyez de Dieu par une mission extraordinaire; examinons le premier chef. Comment croyons-nous que le peuple, et les princes seculiers ayent appellé Calvin, Brence, et Luther, pour enseigner la doctrine, que jamais ils n'avoient oüye? En quel temps commencerent-ils a semer et prescher cette doctrine? Qui les avoit obligez à le faire? Vous declarez que le peuple devoit les avoir appellez; mais quel peuple? Car, ou il estoit catholique, ou il ne l'estoit pas; s'il estoit catholique, comment vous eust-il envoyez prescher ce qu'il ne croyoit pas? Cette vocation de quelque petite partie du peuple, lors catholique, pouvoit-elle contrevenir à tout le reste qui s'y opposa? mais de quelle maniere une partie du peuple pouvoit-elle vous donner autorité contre l'autre partie, affin que vous allassiez de peuple en peuple, detournant tant que vous pourriez les ames de l'ancienne obeyssance? Vous sçavez bien qu'un peuple ne peut, au plus, donner l'autorité que sur et pour soy-mesme, non pas contre soy-mesme; il a donc fallu ne point prescher, si non là où vous estiez appellez du peuple; ce que si vous eussiez fait simplement, vous n'eussiez pas tant eu de suite. Mais descendons dans le particulier. Quand Luther commença, qui l'appella? Il n'y avoit en ce tems aucun peuple qui pensast aux opinions qu'il a publiées; comme donc l'eut-il appellé pour les prescher? S'il n'estoit pas catholique, qu'estoit-il donc? Lutherien? non pas, car je parle de la premiere predication. Quoy donc? qu'on nous responde si l'on peut : qui a donné l'autorité aux premiers d'assembler les peuples, de dresser des compagnies et des bandes à part? Ce n'estoit pas le

peuple, car il n'estoit pas encore assemblé. Mais ne seroit-ce pas tout broüiller et tout confondre, de permettre à chacun de dire ce que bon luy sembleroit? A ce compte, chacun seroit envoyé, car il n'y a si chetif qui ne puisse trouver des compagnons, tesmoins les anabaptistes, les libertins, les adamites, etc. Mais enfin, s'il se faut ranger à l'Escriture, on n'y trouvera jamais que les peuples ayent eu pouvoir de se donner eux-mesmes des pasteurs, et des predicateurs evangeliques.

DISCOURS II.

Faute de Mission, tous les Ministres de la nouvelle et pretendue Eglise sont inexcusables; et aussi ceux qui les ont ouys, et suivys.

IL faut inferer des choses dites cy-dessus, que l'Estat de vos ministres, qui n'avoient point les conditions requises pour meriter le rang qu'ils vouloient tenir, et conduire l'entreprise qu'ils ont faite, les rend in-excusables, et vous aussi, qui les suivez, et qui sçavez encore, ou devez sçavoir, que par defect de mission, vous avez eu grand tort de les recevoir à telles enseignes. La qualité qu'ils demandoient, estoit celle d'ambassadeurs de Jesus-Christ Nostre-Seigneur; l'entreprise qu'ils se proposoient, estoit de declarer un divorce juré entre l'espoux et l'ancienne Eglise son espouse, traiter et passer par parolles de present, comme legitimes procureurs, un second et nouveau mariage avec cette jeune venuë, de meilleure grace, disoient-ils, et mieux avenante que l'autre. En effect, s'eriger en predicateur de la parole de Dieu, et pasteurs des ames, n'est-ce pas se dire ambassadeur et Legat de Nostre-Seigneur, selon le dire de l'Apostre : *Nous sommes donc ambassadeurs pour Jesus-Christ* (II. Cor. 5)? et qu'est-ce dire, sinon que tout le Christianisme a failly, que toute l'Eglise a erré, et que par tout la verité s'est evanouië? sinon dire que Nostre-Seigneur a abandonné son Eglise, a rompu le sacré lien de mariage qu'il avoit contracté avec elle (Ephes. 5), pour introduire une Eglise nouvelle? n'est-ce pas vouloir donner le change à ce sacré et saint Espoux, le faysant prendre une seconde femme? A dire vray, c'est ce que les ministres de l'Eglise pretenduë ont entrepris; c'est ce de quoy ils se sont vantez : cette pretention a esté le but de leurs presches, de leurs desseins, et

de leurs escrits. Mais qu'elle injustice n'avez-vous pas commise les croyant si legerement? Comment vous estes-vous arreztez si simplement à leurs parolles? Comment leur avez-vous peu donner une si prompte credulité? Si vous les avez receus pour des legats et ambassadeurs, ils devoient estre envoyez, ils devoient avoir des Lettres de creance de celuy dont ils se vantoient estre advoüez. Les affaires estoient de tres-grande importance : il s'agissoit d'un remuëment general de toute l'Eglise, et les personnes qui entreprenoyent une chose si extraordinaire, estoient de basse qualité, et mesme privée. Les pasteurs ordinaires estoient des gens de marque, et de tres-ancienne et authentique reputation, qui leur contredisoient et protestoient que ces extraordinaires n'avoient point de charge, ny de commandement du Maistre. Dites-donc, de grace! quelle occasion eustes-vous de les ouyr et de les croyre, sans avoir aucune assurance de leur commission, ny l'adveu de Nostre-Seigneur, dont ils se disoient les nonces et les apostres? C'est, en un mot, avoir laschement abandonné l'Eglise ancienne, en laquelle vous avez esté baptisez, que d'avoir creu à des prescheurs qui n'avoient point de mission legitime du Maistre, et n'en pouvoient avoir d'eux-mesmes, ny de vous, en aucune façon : vous ne le pouvez ignorer.

Si Jesus-Christ les avoit envoyez, ou q'eust esté *mediate*ment ou *immediate*ment. Nous appellons une mission mediate, quand nous sommes envoyez de celuy qui en a le pouvoir de Dieu, selon l'ordre qu'il a mis en son Eglise. Telle fut la mission de S. Denys en France par Clement pape, et de Timothée par S. Paul (II. Tim. 4). L'immediate mission se fait, lorsque Dieu commande luy-mesme, et en baille (1) la charge, sans s'arrester à l'autorité de l'Ordinaire, qu'il a commise aux prelats et pasteurs de son Eglise comme fut envoyé saint Pierre et les Apostres, qui receurent de la propre bouche de Nostre-Seigneur ce commandement : *Allez par tout le monde, et preschez l'Evangile à toute creature* (Marc. 16); et celle de Moïse vers Pharaon et le peuple d'Israël (Exod. 3). Mais vos ministres n'ont eu leur Mission de l'une ny de l'autre maniere. Ainsi avec quelle licence ont-ils entrepris la predication contre le dire de l'Apostre : *Prescheront-ils s'ils ne sont envoyez* (Rom. 10)?

(1) Donne.

DISCOURS III.

Les Heretiques n'ont point eu, et n'ont peu avoir la Mission du Peuple, ny du Prince seculier.

CONFESSONS que l'Eglise pretenduë ne scauroit faire voir, qu'elle ayt dans ses ministres la mission du peuple laïque, ny mediate, ny immediate, ny de droit ny de fait; car, ou ils sont envoyez par les peuples et princes seculiers, ou ils sont envoyez par l'imposition des mains des evesques, qui les firent prestres, dignité à laquelle ils sont enfin forcez d'avoir leurs recours, quoy qu'ils la meprisent en tout et par tout. S'ils disent que les magistrats et le peuple seculier les ont envoyez, ils sont obligez à faire deux preuves, qu'ils ne feront jamais: l'une, que les seculiers l'ayent fait effectivement; l'autre, qu'ils l'ayent peut faire, car nous nyons et le fait et le droict: *Factum, et jus faciendi*.

Qu'ils l'ayent peut faire, la raison du contraire est evidente, car ils ne treuveront jamais dans les Escritures, que les peuples et princes seculiers ayent pouvoir d'establir et constituer les pasteurs ou les evesques en l'Eglise. Ils treuveront bien, à la verité, que les peuples ont rendu tesmoignage, et assisté aux ordinations; ils treuveront encore, que le *choix leur en fut permis*, comme celuy des diacres, au rapport de S. Luc (Act. 6), que toute la troupe des disciples proposa; mais ils ne monstrent jamais que les peuples, ou princes seculiers, ayent eu ou pris l'autorité des missions, pour *constituer, ordonner*, et authentifier *des pasteurs*: comment donc allegueront-ils la mission par les peuples, et par les princes, qui n'a point de fondement dans l'Escriture? Au contraire, nous produirons l'expresse et commune pratique de toute l'Eglise, qui a le pouvoir de tout tems, d'ordonner les pasteurs, avec l'imposition des mains des autres pasteurs et des evesques: ainsi fut ordonné Timothée (II. Tim. 1), et mesme les sept diacres, qui furent bien proposez pour cela par le peuple chrestien; mais ils furent ordonnez par l'imposition des mains des Apostres (Act. 6); ainsi l'ont réglé les mesmes apostres en leurs constitutions (I. Tim. 4), aussi bien que le grand Concile de Nicée (Can. 1), qu'on ne dedaignera point ce me semble; le second de Cartage (Can. 4), le troisieme et le quatrieme tenus au mesme lieu (Can. 12), où S. Augustin se trouva. Supposé donc que ces reformateurs eussent esté envoyez par les seculiers, ils n'auroient pas esté envoyez à l'apostolique,

ny legitiment, et leur mission seroit nulle; et par effect (1) les seculiers n'ont point droict de mission, et comment donc les religieux la donneront-ils? pourroient-ils communiquer une auctorité qu'ils n'ont pas eux-mesmes? C'est pour cela que S. Paul, parlant de l'Ordre de la prestrise, et de l'office pastoral, a tres-bien dit : *Nul ne s'attribuë cet honneur, sinon celui qui est appelé de Dieu comme Aaron* (Hebr. 5). Mais Aaron (Lev. 8) fut ordonné, et sacré (Exod. 28) par les mains de Moïse, qui fut prestre luy-mesme, selon la sainte parolle de David : *Moïse et Aaron sont comptez entre ses prestres, et Samuël entre ceux qui invoquent son nom* (Psal. 98) : aussi il est dit tout clair en l'Exode : *Associe et joins avec toy Aaron, pour exercer l'estat sacerdotal* (Exod. 28). Et à cela s'accorde une grande troupe de nos anciens Peres. Celui donc qui veut alleguer sa mission, ne la doit pas tirer du peuple, ny des princes laïques; car Aaron ne fut pas appelé de cette maniere, ny les pasteurs de l'ancienne Eglise. *Celui qui est le moindre est beny par le plus grand*, comme dit S. Paul (Hebr. 7), d'où s'ensuit que les peuples ne peuvent point envoyer les pasteurs; car les pasteurs sont plus grands que les brebis, et la mission ne se fait jamais sans benediction (Joan. 20; II. Tim. 1). S. Jean confirme la mesme verité par ces parolles : *Amen, amen dico vobis; non est servus major domino suo, neque subditus major eo qui misit illum* (Joan. 13) : car apres cette magnifique mission, le peuple demeure tousjours brebis, et le pasteur tousjours pasteur; autrement l'estat seroit confondu. Je laisse à part ce que je prouveray cy-apres, que l'Eglise est une sacrée monarchie, et partant qu'il appartient au grand pasteur d'envoyer, non pas au peuple. Je laisse encore à part le desordre qui arriveroit tous les jours, si les peuples envoient, car ils ne pourroient envoyer les uns aux autres, n'ayant point d'auctorité les uns sur les autres. Et comme ce seroit faire ouverture à toutes sortes d'heresies, il faut conclure que les brebis reçoivent le berger d'ailleurs que d'elles-mesmes; et de là l'on doit tirer cette consequence, que les peuples n'ont peut donner mission, ny de commission legitime à ces nouveaux ambassadeurs.

Mais j'adjouste pour second chef, que quand ils l'auroient peu, ils ne l'ont pas fait, parce que le peuple, ou le magistrat qui a appelé Calvin et Luther, estoit ou catholique, ou non. S'ils disent que ce peuple estoit catholique, comment les auroit-il appellez à prescher ce qu'il ne croyoit pas, puisque ce peuple

(1) En effet.

et ce magistrat estoit encore de la vraye Eglise, ou non. S'il estoit de la vraye Eglise, pourquoy est-ce que Luther l'a tiré de sa croyance? l'eust-il appelé pour estre mis hors de sa bonne place, et de l'Eglise? et s'il n'en estoit pas, comment pouvoit-il avoir droit de mission et de vocation, puisque, hors l'enclos de la vraye Eglise, il ne peut se trouver aucune legitime autorité? Que s'ils disent qu'ils n'estoient pas ou qu'ils n'estoient plus catholiques romains, qu'estoient-ils donc? ils n'estoient pas encore Lutheriens. car l'on sçayt le tems où Luther commença de prescher en Allemagne; il n'y avoit alors de Lutheriens, puisque c'est luy qui en est l'origine. Que s'ils n'estoient pas de la vraye Eglise, ils n'ont donc point eu de vocation de ce costé-là. Comment pouvoient-ils establir une mission veritable pour la predication evangelique, sinon qu'ils ayent recours à la mission invisible de ces principautez aériennes, à ces puissances de tenebres du monde, enfin à ces malices spirituelles, contre lesquelles tous les vrayes enfans de l'Eglise ont tousjours eu la guerre (Ephes. 6).

DISCOURS IV.

L'Eglise pretenduë n'a point dans ses Ministres la Mission episcopale.

OR, les descendans des heresiarques, qui se voyent poussez de tant de raisons, prennent en nos jours un autre chemin pour se deffendre. Ils disent, mais ils disent mal, que les premiers maistres et reformateurs de leurs Eglises, Luther, Bucer et OEcoulampade, ont esté envoyez par les evesques, qui les firent prestres, et que ceux-cy ont envoyé les autres, qui les ont suivys, et vont ainsi enchainant leur mission et vocation à celle des Apostres.

Veritablement cette confession est assez ingenuë, de reconnoistre au moins, que leur mission ne peut estre derivée de leurs ministres, que par la succession et l'autorité de nos evesques, et par l'imposition de leurs mains. La chose est telle, sans aucun doute; car on ne peut pas faire sauter aisement cette mission de si haut que les Apostres, qu'elle soit tombée sans succession entre les mains des predicateurs de ce temps, sans avoir esté traduite jusqu'à nous par nos devanciers : il eust

fallu une bien longue sarbacane (1) en la bouche des premiers fondateurs de l'Eglise, pour avoir ainsi appelé Luther et les autres, sans que ceux qui estoient contre eux, et au milieu, s'en fussent aperceus; ou bien il eust fallu, comme dit Calvin en une autre occasion, et mal à propos, que ceux-cy eussent eu les oreilles bien grandes. Nos reformateurs doivent accorder que cette mission s'est conservée entiere, si ceux-cy la devoient trouver. Nous ne nions pas que la mission n'ayt esté dans nos evesques, et principalement és mains de leur chef, l'Evesque romain; mais nous nions formellement, que vos ministres en ayent eu aucune communication pour prescher ce qu'ils ont presché, parce qu'ils ont annoncé quantité de choses contraires à l'Eglise, en laquelle ils ont esté choisis et ordonnez prestres. Or, il est necessaire, ou qu'ils errent, ou que l'Eglise qui les a envoyez fust dans l'erreur; par consequent, ou leur Eglise est fausse, ou celle de laquelle ils ont pris leur premiere mission est abusée. Nous faysons mieux d'inferer que leur mission est absolument fausse; car d'une Eglise fausse, telle qu'ils la decrient chez nous, ne peut sortir une vraye mission: si leur Eglise est fausse, où est leur mission, puisque dans une Eglise fausse on ne peut trouver une legitime mission? ainsi, en tous sens, ils n'ont point eu de mission pour prescher ce qu'ils ont presché. En sens contraire, si l'Eglise, en laquelle ils ont esté instruits et ordonnez, estoit veritable, ils sont donc inexcusables d'heresie d'en estre sortis, et d'avoir presché contre sa croyance; si elle n'estoit pas la vraye Eglise, elle n'a pas eu le pouvoir de les envoyer ny de les ordonner. Mais accordons qu'ils ayent receu leur mission en l'Eglise romaine; ils ne l'ont pas euë pour en sortir, et se distraire de son obeyssance avec ses enfans. Certes, le commissaire ne doit pas excéder les bornes de sa commission; et s'il le fait, il est desavoüé.

Luther, OEcolampade et Calvin n'estoient pas evesques; dites donc pour eux en quel sens il est possible qu'ils ayent peu communiquer aucune mission à leurs successeurs de la part de l'Eglise romaine, qui proteste en tout et par tout, qu'il n'y a que les seuls evesques qui puissent envoyer, soit d'une maniere immediate, soit d'une maniere mediate, et que cela n'appartient aucunement aux simples prestres: c'est pourquoy S. Hierosme a tres-bien observé la difference qu'il y a entre le simple prestre et l'evesque, en l'epistre *ad Evagrium*. S. Augustin et S. Ephi- phane (*de Hæres.* 53 et 75) ont mis Arius dans le rang des here-

(1) Tube pour lancer quelque chose en soufflant.

tiques, parce qu'il tenoit le contraire, parmy d'autres erreurs. La legitime mission doit estre une mission episcopale et canonique, et non une mission protestante ou menaçante.

DISCOURS V.

L'Eglise pretendue n'a point, dans ses Ministres, la Mission extraordinaire et immédiate de Dieu.

LES raisons susdites sont si fortes, que les plus asseurez des vostres ont pris party ailleurs qu'en la mission ordinaire, faisant effort de nous persuader, que leurs reformateurs estoient envoyez extraordinairement de Dieu, parce que la mission ordinaire avoir esté gastée, et enfin abolie avec la vraye Eglise, sous la tyrannie de l'Ante-Christ. Voicy leur plus invincible retraite; et parce qu'elle est commune à toutes les sectes des heretiques, elle merite d'estre attaquée par de bonnes raisons, et ruynée de fond en comble : mettons par ordre nos argumens, pour voir si nous pourrons forcer cette derniere barricade.

1° Je soutiens que personne ne doit alleguer une mission extraordinaire, qu'il ne la preuve par des miracles; car je vous prie, à quoy en serions-nous reduits, si ce pretexte de mission extraordinaire estoit recevable, sans bonne preuve? ne seroit-ce pas un voile asseuré à toutes sortes de libertins? Arius, Marcion, Montanus, et Messalius (1) ne pourroient-ils pas estre receus avec honneur dans le rang des reformateurs, en nous payant de cette monnoye, et prestant le mesme serment?

2° Je tiens pour asseuré, que jamais personne ne fut envoyé extraordinairement, qui n'ayt pris cette lettre de creance de la divine Majesté. Moysse fut envoyé immediatement de Dieu pour gouverner le peuple d'Israël; auparavant il voulut sçavoir le nom de celuy qui l'envoyoit (Exod. 3); et quand il eut appris le nom admirable de Dieu, il demanda des marques et des lettres patentes de sa mission; ce que Dieu mesme treuva si juste, qu'il luy donna la grace d'operer trois sortes de prodiges et de merveilles, qui furent comme trois publiques attestations en trois divers langages, de la charge qu'il luy donnoit, afin que celuy qui n'entendroit pas l'une de ces langues, entendit l'autre (Exod. 4). Si donc nos pretendus apostres alleguent la mission

(1) Il faudroit dire *Sabas*, auteur de la secte des *Messaliens*.

extraordinaire, qu'ils nous monstrent quelque prodige au delà du commun; autrement nous ne sommes pas obligés de les croire. Vrayement, Moïse montra bien dans son office la vérité et la nécessité de cette preuve; car celui à qui Dieu parle extraordinairement, doit être autorisé d'une manière miraculeuse: aussi, ce grand homme ayant demandé à Dieu le don de l'éloquence, il ne le demanda qu'après avoir reçu le pouvoir des miracles, montrant qu'il est plus nécessaire d'avoir l'autorité de parler, que d'en avoir la promptitude (Exod. 4). La mission de S. Jean-Baptiste, quoiqu'elle ne fût pas tout-à-fait extraordinaire, ne fut-elle pas authentiquée par sa conception et sa nativité, et même par sa vie miraculeuse, à laquelle Nostre-Seigneur donna de si bons témoignages (Luc. 1)? Au regard des Apôtres, qui ne sçayent les miracles qu'ils faisoient (Matth. 11)? et qui pourroit en calculer le nombre? leurs mouchoirs et leurs ombres servoient à la guérison des malades, et à chasser les diables des corps, que possédoient ces malheureux esprits (Act. 6); l'imposition de leurs mains produisoit quantité de signes et de merveilles parmi le peuple, en confirmation de leur prédication et de leur doctrine (Act. 7). S. Marc le dit ouvertement dans les dernières paroles de son Évangile; et S. Paul aux Hébreux. Comme (1) donc pourront excuser et relever par cette preuve leur mission, ceux qui, en notre âge, en veulent avancer une extraordinaire? quel privilège ont-ils plus grand que l'apostolique et le mosaïque? Que diray-je de plus? si notre souverain Maître, consubstantiel au Père, duquel la mission étoit si authentique, qu'elle suppose en luy la communication d'une même essence, si luy-même, dis-je, qui est la source vive de toute mission ecclésiastique, n'a pas voulu s'exempter de cette preuve des miracles, par quelle raison ces nouveaux ministres seront-ils crus à leur seule parole? Jésus-Christ allégué souvent sa mission, pour mettre sa parole en crédit: *Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie*, dit-il (Joan. 20); *Ma doctrine n'est point mienne, mais de celui qui m'a envoyé; et vous me cognoissez, vous sçavez d'où je suis, je ne suis point venu de moy-même* (Joan. 7). Mais aussi pour donner autorité à l'effet de sa mission, il met en avant ses miracles, et atteste que *s'il n'eust fait des œuvres que nul autre n'a fait parmi les Juifs, ils n'eussent point eu de péché, de ne croire point en luy* (Joan. 15). Et ailleurs il leur dit: *Ne croyez-vous pas que mon Père est en moy, et moy en mon Père? au moins croyez-le par les*

(1) Comment.

œuvres (Joan. 14). Apres cela, qui sera si osé que de se vanter de la mission extraordinaire, sans produire à mesme tems des miracles? certes, il merite d'estre tenu pour imposteur. Or, est-il que ny les premiers, ny les derniers de vos ministres, n'ont fait aucun miracle, ils n'ont donc point eu de mission extraordinaire.

Disons quelque chose de plus : c'est chose hors de doute, que jamais aucune mission extraordinaire ne doit estre facilement receuë, estant des-advoüée, ou du moins suspecte à l'autorité ordinaire, qui est en l'Eglise de Nostre-Seigneur; car nous sommes tous obligez d'obeyr à nos pasteurs ordinaires, sous peine d'estre declarez publicains et payens (Matth. 18). Comme donc nous pourrions-nous nous ranger sans soupçon sous une autre discipline que la leur, s'ils venoient à rejeter l'extraordinaire? En ce cas nous serions obligez de cognoistre l'Eglise, et de ne pas recevoir ces nouveaux venus, s'ils estoient des-advoüez des Ordinaires.

Dieu n'est point autheur de division, mais d'union et de concorde (1. Cor. 4), principalement entre ses disciples, et ses ministres ecclesiastiques. Nostre-Seigneur le montre clairement en la sainte priere qu'il addressa à son Pere celeste, dans les derniers jours de sa vie mortelle (Joan. 17). Sa bonté pourroit-elle se contrarier? autoriserait-elle deux sortes de pasteurs et deux societez, l'une extraordinaire, l'autre ordinaire. Pour le regard de l'ordinaire, qu'elle soit autorisée, cela est certain; pour l'extraordinaire, nous le presupposons. Ainsi ce seroit deux Eglises differentes : ce qui est contre la parole de Nostre-Seigneur, qui n'a qu'une seule espouse, qu'une seule colombe, qu'une seule parfaite (Cant. 6); et comment pourroit estre en seure garde (1) le troupeau conduit par deux pasteurs, incognus l'un à l'autre, en divers pasturages, à divers signes, et en diverses mains, dont l'une et l'autre voudroit tout avoir. Ainsi seroit l'Eglise sous la diversité des pasteurs ordinaires et extraordinaires, cantonnez çà et là en diverses manieres. Nostre-Seigneur est-il divisé (1. Cor. 1), ou en luy-mesme, ou en son corps, qui est l'Eglise? Non, pour le vray; au contraire, il n'y a qu'un Seigneur (Ephes. 4), lequel a basti et formé son corps mystique avec une belle varieté de membres, tres-bien ajustez, assemblez et serrez, qui sont liez par toutes les jointures de la soû-ministration mutuelle; par consequent, vouloir mettre en l'Eglise, cette division de troupes ordinaires et extraordinaires,

(1) Sûreté.

c'est la ruiner et la perdre. Il faut donc revenir à ce que nous disions, que jamais la vocation extraordinaire n'est legitime, quand elle est des-advouée de l'Ordinaire.

Et de fait, où me montrera-t-on jamais une vocation legitime extraordinaire, qui n'aye esté receuë par l'autorité ordinaire? S. Paul fut appellé, sans doute, extraordinairement (Act. 9), mais ne fut-il pas approuvé par Ananias, et par les Apostres une ou deux fois (*Ibid.* 9 et 13)? En ce sens, la mission receuë par l'autorité ordinaire est appellée vocation du Saint-Esprit. La mission du Precurseur (Luc. 1), à parler proprement, ne peut pas estre dite extraordinaire, parce qu'il n'enseignoit aucune chose contre l'Eglise mosaïque, et que d'ailleurs S. Jean estoit de la race sacerdotale; si est-ce neantmoins que la rareté de sa vie et de sa doctrine fut advouée par l'ordinaire de l'Eglise judaïque, en la belle legation qui luy fut faite par les prestres et les levites, dont le sujet presuppose une grande estime et reputation, en laquelle il estoit vers eux (Joan. 1). Les pharisiens mesmes, qui estoient assis sur la chaire de Moyse, venoient communiquer à son baptesme ouvertement, et sans scrupule (Matth. 4). C'estoit bien là recevoir sa mission, et à bonnes enseignes.

Nostre-Seigneur, quoy qu'il fust le superieur, ne voulut-il pas estre receu de Simeon, qui estoit prestre, puis qu'il benit le Fils, la Mere, et S. Joseph (Luc. 2)? par Zacharie, qui fut un autre prestre (Luc. 1); par S. Jean (Joan. 1): et mesme dans le tems de sa passion, qui estoit l'execution de sa mission principale, il voulut encore avoir le tesmoignage prophetique du grand-prestre, qui estoit pour lors: et c'est ce que S. Paul dit et enseigne, quand il ne veut *que personne ne s'attribue l'honneur pastoral, sinon celuy qui est appellé de Dieu comme Aaron* (Hebr. 5): car la vocation d'Aaron fut faite par l'ordre de Moyse: si bien que Dieu ne mit pas sa sainte parole en la bouche d'Aaron immediatement, mais Moyse, à qui Dieu fit ce commandement, parle à luy, et luy inspire ces paroles: *Je seray en ta bouche et en la sienne* (Exod. 4). Que si nous considerons de pres ce que dit S. Paul, nous apprendrons, que la vocation des pasteurs et des magistrats ecclesiastiques, doit estre faite visiblement, non par maniere d'enthousiasme et de motion secreete et interieure (Lev. 8); en voilà deux exemples qu'il propose, celui d'Aaron, qui fut oinct et appellé visiblement (Exod. 22), et celui de Nostre-Seigneur et Maistre, qui estant souverain pasteur et pontife de tous les siecles, ne s'est point clarifié soy-mesme, c'est-à-dire ne s'est point attribué l'honneur de sa sainte pres-

trise, comme avoit dit S. Paul auparavant; mais a esté manifesté par celuy qui luy a dit : *Tu es mon fils, je t'ay engendré aujourd'hui, et tu es prestre eternellement selon l'ordre de Melchisedech* (Hebr. 5). S'est-il ingeré et poussé luy-mesme à cet honneur? non; mais il y a esté appellé (*Ibid.*); qui l'a appellé? son Pere eternel; et comment? immediatement et mediatement tout ensemble. Immediatement en son baptesme, et en sa transfiguration, avec cette voix : *Cetuy-cy est mon Fils bien-aimé, auquel j'ay pris mon bon-plaisir, escoutez-le* (Matth. 3 et 17). Mediatement par les prophetes, et surtout par David, dans les lieux où S. Paul cite ses psalmes : *Tu es mon Fils, je t'ay engendré aujourd'hui selon l'ordre de Melchisedech* (Psal. 2 et 109). Ainsi sa vocation est par tout visible; la parole en la nuée fut oüie, et selon David, oüie et luë. Mais S. Paul voulant encore plus fortement montrer la vocation de Nostre-Seigneur, allegue les passages de David, par lesquels il dit, que Jesus-Christ avoit esté clarifié de son Pere; se contentant ainsi de produire le tesmoignage perceptible, et produit par l'entremise des Escritures ordinaires, et des prophetes receus et recognus.

J'adjoste à ces raisons, que l'autorité de la mission extraordinaire ne destruit jamais l'ordinaire, et n'est jamais pour la renverser; tesmoins tous les prophetes, qui n'ont point eslevé l'autel contre l'autel, qui n'ont point contredit la pretrise d'Aaron, qui n'abolirent point les constitutions synagogiques; tesmoin enfin nostre Sauveur, qui assure que *tout royaume divisé en soy sera desolé, et une maison tombera sur l'autre* (Matth. 11). De là vint le grand respect qu'il portoit à la chaire de Moyse, dont la doctrine luy estoit si venerable, qu'il commanda toujours de la garder. De vray, si l'extraordinaire autorité devoit abolir l'ordinaire, comme scaurions-nous quand, à qui, et de quelle maniere nous nous y devrions ranger? Non, non, l'ordinaire est constante, et sera tousjours, pendant que l'Eglise sera dans ce bas monde : les pasteurs et docteurs, qu'il a une fois donnez à l'Eglise, doivent avoir *une perpetuelle succession, pour la consommation des saints, jusques à ce que nous nous rencontrions tous en l'unité de la foy, et de la cognoissance du Fils de Dieu en homme parfaict, à la mesure de l'aage parfaict de Jesus-Christ, afin que nous ne soyons plus enfans ny flotans, ny des menez çà et là à tous vents de doctrine par la piperie (1) des hommes, et par leur perfide seduction* (Ephes. 4). Voilà le beau discours que fait S. Paul, pour montrer, que si

(1) Piperie, Tromperie.

les docteurs et pasteurs ordinaires n'avoient une perpetuelle succession, ou qu'ils fussent sujets à la subrogation des extraordinaires, nous n'aurions ainsi qu'une foy et discipline desordonnée, interrompue et veritable; nous serions sujets à estre seduicts par les hommes menteurs, qui, à tous propos, se vanteroient de l'extraordinaire vocation; et comme les Gentils, nous cheminerions en la vanité de nos entendemens, un chacun se plaisant à se persuader en soy une motion extraordinaire du Saint-Esprit, de quoy nostre aage nous fournit tant d'exemples, que c'est une des plus fortes raisons, qu'on puisse presenter en cette occasion. Car si la mission extraordinaire peut lever l'ordinaire administration, à qui en laisserons-nous la charge? à Calvin, à Luther, ou au Pacimontain, ou à Blandrate, ou à Brence, ou à la reyne d'Angleterre? Helas! chacun tirera de son costé ce beau pretexte de la mission extraordinaire, pour se couvrir. En verité, la parole de Nostre-Seigneur nous delivre de toutes ces difficultez; il dit : *qu'il a edifié son Eglise sur un si bon fondement, et avec une proportion si bien entenduë, que les portes d'enfer ne prevaudront jamais contre elle* (Matth. 16) : que si jamais elles n'ont prevalu, ny ne prevaudront, la vocation extraordinaire n'est plus necessaire pour l'abolir; car Dieu ne hayt rien de ce qu'il a fait. Comment donc aboliroit-il la sainte Eglise son épouse ordinaire, pour en creer une extraordinaire? veu que c'est lui qui a edifié l'ordinaire sur soy-mesme, et l'a cimentée de son propre sang.

DISCOURS VI.

Où sont refutées les objections que les heretiques alleguent en faveur de leur Mission extraordinaire, contre l'Ordinaire.

APRES tout, jusques icy je n'ay pu rencontrer parmy vos maistres, que deux objections au discours que je viens de faire, dont l'une est tirée de l'exemple de Nostre-Seigneur et des prophetes, et l'autre de l'exemple des Apostres; voyons si elles ont quelque credit.

Pour l'examen de la premiere, dites-moy, je vous prie, trouvez-vous juste qu'on mette en comparaison vos nouveaux ministres avec Nostre-Seigneur? Je demande si Jesus-Christ n'avoit pas esté prophetisé en sa qualité de Messie, son tems n'avoit-

il pas esté déterminé par Daniel (Dan. 9)? Croyez-vous qu'il ayt fait aucune action qui n'ayt esté particulièrement predite dans les livres des prophetes (Agg. 2), et figurée dans les exemples des patriarches. Il est vray qu'il a fait le changement de bien en mieux de la loy mosaïque, en la loy de la grace; mais ce changement là n'avoit-il pas esté predit? Il a changé le sacerdoce d'Aaron en celuy de Melchisedech (Hebr. 5), beaucoup meilleur sans doute; mais tout cela n'est-il pas selon les tesmoignages anciens? Vos ministres n'ont point esté prophetisez en qualité de predicateurs de la parolle de Dieu, on n'a point annoncé le tems de leur venuë, ny pas une de leurs actions; ils ont fait un remuëment dans l'Eglise beaucoup plus grand et plus general que Nostre-Seigneur fit au declin de la Synagogue; car ils ont tout osté, sans y remettre ou remplacer que de certaines ombres : mais pour les tesmoignages de cette entreprise, ils n'en ont point du tout dans l'Escriture, quoy que vous tiriez en pretexte les Escritures pour cela. Au moins ne devoient-ils pas s'exempter de faire des miracles, sur une mutation si considerable et si generale, puisque Nostre-Seigneur ne s'en exempta pas luy-mesme, comme je l'ay monstré cy-dessus, ayant voulu encore que le changement, qu'il faysoit, fut puisé et autorisé de la plus pure source des Escritures (Luc. 1). Mais vous, Messieurs, où me montrerez-vous que jamais l'Eglise dust recevoir aucune reforme, outre celle qui devoit estre faite par le Fils de Dieu.

Pour le regard de ce qui touche les prophetes, je vois abuser plusieurs parmy les errans, qui croient que toutes les missions des prophetes ont esté extraordinaires et immediates; la supposition est fausse entierement; car il y avoit des colleges et des congregations de prophetes, recognuës et advoüées par la Synagogue, comme on le peut recueillir de plusieurs (i. Reg. 19; iv. *Ibid.* 2, 3) passages de l'Escriture; il y en avoit en Ramatha, en Betel, en Jericho, en la montagne d'Ephraïm, en Samarie (iv. Reg. 8); Elisée mesme fut oingt par Helie (iii. Reg. 22); la vocation de Samuël fut recognuë et advoüée par le grand-preste; *en Samuël*, dit le texte sacré, *le Seigneur recommença de se faire voir en Silo* (i. Reg. 3) : ce qui fait que les Juifs tiennent Samuël comme fondateur des congregations prophetiques. J'adjoute à cecy, que ceux qui croiroient que tous les prophetes eussent exercé la charge de la predication, seroient grandement trompez : le contraire se void dans la rencontre des sergens de Saül (i. Reg. 19) : d'où s'ensuit que la vocation des prophetes

ne sert de rien à pretexter celles des herctiques ou des schismatiques; car ou elle estoit ordonnée (III. Reg. 18), comme nous l'avons montré cy-devant, ou approuvée de la Synagogue, comme il est aisé de le fayre voir en ce qu'on les recognoissoit incontinent, et on en faisoit une estime particuliere en tous les lieux parmy les Juifs, qui les appelloient *les hommes de Dieu*. En un mot, celly qui regardera de pres l'histoire et l'estat de cette ancienne Synagogue, verra clairement que l'office des prophetes estoit aussi ordinaire entre eux, qu'entre nous celly des predicateurs. Mais jamais l'on ne montrera aucun prophete qui ayt entrepris de renverser la puissance ordinaire; ils l'ont tousjours suivie, et n'ont rien dit de contraire à la doctrine de ceux qui estoient assis sur la chaire mosaïque et aaronique; il s'en est mesme trouvé parmy eux qui estoient de la race sacerdotale, comme Jeremie fils d'Alcias, et Ezechiel fils de Buz (Ezech. 1). Aussi ils ont tousjours parlé avec honneur des pontifes et de la succession sacerdotale, quoy qu'ils ayent repris leurs vices et leurs mœurs; lors qu'Isaïe fut commandé d'escrire dans un livre, ce qui luy fut montré, il prit Urie, prestre, à tesmoin (Isa. 2). Zacharie le prophete a déclaré qu'il prenoit son autorité de celle des prestres et des prophetes : *Malachie atteste-t-il pas, que les levres du prestre gardent la science, et qu'il demanderoit la loy de sa bouche, car c'est l'ange du Seigneur des armées* (Mal. 2); ainsi, bien loin que jamais ils ayent retiré les Juifs de la communion de l'ordinaire, ils les ont tousjours excitez à luy estre fidelles. Apres tout, combien de miracles ont-ils faits en confirmation de leur vocation prophetique? Ce ne seroit jamais finy, si j'entrois en ce denombrement : que si quelquesfois ils ont entrepris des choses, qui ont eu quelque apparence d'extraordinaire, incontinent les miracles les ont autorisez, tesmoin Elie, qui, dressant un autel sur le mont de Carmel, selon l'instinct qu'il en avoit receu du Saint-Esprit, pour y sacrifier, montra par un prodige qu'il le faisoit à l'honneur de Dieu et de la religion juifve (III. Reg. 18). Enfin, Messieurs, vos ministres, à mon advis, auroient bonne grace, s'ils vouloient usurper le pouvoir des prophetes, eux qui n'en ont jamais eu ny le don, ny la lumiere, ce seroit plus tost nous, qui pourrions produire en tout temps des propheties des nostres, comme de saint Gregoire Taumaturge, au rapport de saint Bazile, et de saint Antoine, tesmoin Athanase (*In vita Anton.*); de l'abbé Jean, tesmoin saint Augustin (*D. Cit.* v, 26); saint Benoist, saint Bernard, saint François, et plusieurs autres, dont la tradition est plus qu'au-

thentique; par consequent, s'il est question entre nous de l'autorité prophétique, elle nous demeurera, soit ordinaire ou extraordinaire, puisque nous en avons l'effet, et non pas vos ministres, qui n'en ont jamais eu la moindre preuve, sinon qu'ils voulassent appeler prophétique la vision de Zuingle, au livre intitulé : *Subsidium Eucharistiæ*, et au livre intitulé : *Querela Lutheri*, où la prediction qu'il fit l'an 1625, que *s'il preschoit encore deux ans, il ne demeureroit ny pape, ny prestres, ny moines, ny docteurs*. Il n'y a qu'un bien evident en cette prophétie (1) qui est le deffaut de la verité; car il prescha encore pres de vingt-deux ans, et neantmoins on treuve encore des prestres et des docteurs, et en la chaire de saint Pierre, un pape legitime.

Prenez garde, Messieurs, que vos premiers ministres en soient de ces prophetes, que Dieu deffend d'estre escoutez, en Jeremie : *Ne veuillez point oüyr les parolles de ces prophetes qui prophetisent et vous deçoivent; ils parlent par la vision de leur cœur, et non point par la bouche du Seigneur; je n'envoyois pas ces prophetes, et ils couroient; je ne parlois pas à eux, et ils prophetisoient; j'ay oüy ce que les prophetes disent, prophetisant en mon nom le mensonge, et disant : J'ay songé, etc.* (Jer. 23). Ne vous semble-t-il pas que ce discours s'adresse à Luther ou à Zuingle, avec leurs propheties visionnaires, ou à OEcolampade, avec la revelation qu'il disoit avoir euë pour sa conversion, qui donna sujet à Luther d'escire ce livre qu'il a fait : *Contra scelestos prophetas?* Ce sont bien eux, au moins, qui ont cette qualité de n'avoir jamais esté envoyez de Dieu; ce sont eux qui remuënt leurs langues mensongeres, et dysent, *le Seigneur a dit*, mais il n'a pas dit; car ils ne sçauroient montrer ny produire aucune preuve de la charge qu'ils usurpent; ils ne sçauroient marquer en eux aucune legitime vocation : hélas ! comment peuvent-ils prescher et prophetiser ? on ne peut s'enrooler sous aucun capitaine sans son adveu; et pauvres gens, comment fustes-vous si prompts à vous enrooler dans les troupes de ces premiers ministres, sans le congé des pasteurs ordinaires, mesme pour sortir de l'estat auquel vous estiez nez et nourris, qui est l'Eglise catholique ? Advoüez qu'ils sont grandement coupables, d'avoir fait cette levée de boucliers de leur propre autorité, et vous de les avoir suyvis, ce qui vous rend certes inexcusables.

Le bon enfant *Samuel*, humble, doux et soumis, ayant esté appellé de Dieu trois fois differentes, pensa tousjours que ce fut

(1) Hæc nota Cochleus, in actis Lutheri.

Hely qui l'eust appellé; et à la quatriesme, seulement, il s'adressa à Dieu, comme à ccluy qui l'appelloit. Oseray-je vous dire qu'il a semblé trois fois follement à vos ministres, que Dieu les eust appellez : 1° par les peuples et les magistrats seculiers; 2° par son evesque; 3° enfin par la voye extraordinaire; mais examinons ce rapport. Samuël fust appellé trois fois par la voix de Dieu, et selon son humilité, il pensoit que ce fust une vocation de l'homme, jusques au temps qu'apres avoir esté enseigné par *Hely*, il cognut que c'estoit la voix divine. Vos ministres, Messieurs, produisent trois pretenduës vocations de Dieu, une par les magistrats seculiers; une par les evesques, et la troisieme par la mission extraordinaire. Ils crurent orgueilleusement que c'estoit Dieu qui les appelloit en ces trois manieres; mais estant enseignez et corrigez par les lumieres de l'Eglise, ils recognoissent, ou doivent recognoistre, que ce n'est rien qu'une vocation de l'homme, et que les oreilles les ont trompez; s'ils estoient humbles, ils s'en rapporteroient sans doute à celuy qui, comme *Hely*, preside maintenant à toute l'Eglise. Voilà l'eviction des objections que font vos ministres, qui vous font voir, quoy qu'inegalement, inexcusables devant Dieu et devant les hommes, d'avoir introduit dans l'Eglise une fausse vocation.

Au contraire, Messieurs, l'Eglise, qui contredisoit et s'opposoit à vos premiers reformateurs, comme elle s'oppose encore à ceux de ce temps, est si bien autorisée et fondée de tous costez, qu'aucun chrétien, tant aveuglé soit-il, ne peut pretendre, cause d'ignorance, du devoir que nous avons tous de recognoistre qu'elle est la vraye, l'unique, l'inseparable, et la tres-chere Espouse du Roy celeste, ce qui rend vostre separation d'autant plus inexcusable; car sortir de l'Eglise, et contredire ses decrets, c'est visiblement se rendre profane, ethnique et publicain (*Matth. 18*), quand mesme ce seroit à la persuasion d'un ange ou d'un seraphin (*Gal. 1*); mais bien pis si c'estoit à la persuasion des hommes pescheurs, ou à la suggestion des personnes particulieres, qui seroient sans autorité et sans adveu, ou sans aucune des qualitez requises à la mission des evangelistes et des prophetes. Ne vous abusez pas sur la simple cognoissance de quelques sciences, qui ne leur ont servy que pour rompre tous les liens des plus religieuses obligations d'obeyssance, que nous ayons au monde, il nous est commandé de nous rendre à l'Eglise comme à l'Espouse unique de nostre Sauveur : s'en separer est une faute qui ne se peut laver que par les larmes de penitence et du repentir; et c'est à quoy je vous invite de la part du Dieu vivant.

DISCOURS VII.

La chimere de l'Eglise invisible des heretiques, pour pallier leur fausse Mission. On void icy que l'Eglise doit estre visible.

SUR tout nos adversaires ayant cognu, que la succession de la mission est la pierre de touche, où leur doctrine est emoussée, taschent par tous moyens de divertir et ecarter cette preuve invincible, que nous tirons des marques evidentes et visibles de la vraye religion; ils se sont advisez de maintenir, que *l'Eglise estoit invisible et imperceptible*; par consequent irremarquable: je crois que cette opinion est le dernier point de l'absurdité; car mesme les payens ont recognu, que l'Eglise chrestienne estoit visible; j'entens l'Eglise militante, fondée par Jesus-Christ, et de laquelle l'Escriture nous a laissé son tesmoignage, non pas de celle qu'un heretique peut imaginer par caprice; il ne se trouvera jamais en toute l'Escriture, que l'Eglise presente soit prise pour une société invisible; en voicy nos raisons tres-fidellement etablies. Nostre-Seigneur et Maistre nous renvoye à l'Eglise en toutes nos difficultez et dissensions de doctrines (Matth. 18). S. Paul enseigne à Timothée, comme il nous faut conserver en l'Eglise (1. Timot. 3); il fit luy-mesme appeller les anciens de l'Eglise d'Asie, et leur remontra, qu'ils estoient constituez du Saint-Esprit, pour regir l'Eglise (Act. 20); il fust luy-mesme envoyé par l'Eglise avec S. Barnabé (Act. 15); fust receu par l'Eglise (Gal. 1); confirmoit les Eglises (Act. 27), ordonnoit des prestres pour les Eglises; est-il possible que tout cela se doive entendre d'une Eglise invisible? où la chercheroit-on pour luy faire nos plaintes, pour converser en elle, et avec elle, et pour la regir? quand elle envoyoit S. Paul, elle le recevoit, quand il la confirmoit, il y constituoit des prestres, il l'assembloit, il la salüoit, il la benissoit, comme il l'avoit autrefois si cruellement persecutée; estoit-ce seulement par foy, ou par figure, ou par illusion? Je ne croy pas que chacun ne voye clairement, que c'estoit un effet visible, de part et d'autre, et mesme perceptible. Quand il escrivoit, s'adressoit-il à quelque chimere invisible? Que diront les ministres aux prophetes, qui nous representent l'Eglise, non seulement visible, mais toute claire, illustre, manifeste et magnifique; ils la depeignent comme

une reyne, parée de draps d'or, et recamée (1) avec une belle variété d'enrichissements (Psal. 44); d'autres fois comme une montagne, comme un soleil, comme une pleine lune, et comme l'arc en ciel, tesmoin fidelle et certain de la faveur de Dieu envers les hommes, qui sont tous de la posterité de Noë; c'est ce que dy le roi des prophetes : *Et thronus ejus sicut Sol in conspectu meo, et sicut Luna perfecta in æternum, et testis in cœlo fidelis*. L'Escriture atteste par tout, que l'Eglise se peut voir et cognoistre, parce qu'elle est visible. Salomon au Cantique, parlant de l'Eglise, ne dit-il pas : *Les filles l'ont vuë, et l'ont preschée pour tres-heureuse*. En suite il introduit ses filles pleines d'admiration; il leur fait dire : *Qui est celle-cy, qui naist et qui se produit comme une aurore en son lever, belle comme la lune, esluë comme le soleil, terrible comme un escadron de gens-d'armes bien ordonnez* (Cant. 6)? N'est-ce pas clairement la declarer visible? Quand il l'appelle, il luy fait dire ces parolles par son Espoux : *Reviens, reviens, la Sulamite, reviens afin qu'on te voye*. Elle respond : *Qu'est-ce que vous verrez en cette Sulamite, sinon les troupes des armées* (Cant. 6)? N'est-ce pas encore la dire visible? Qu'on regarde ces admirables cantiques et representations mystiques des amours du celeste Espoux avec l'Eglise, et l'on verra que partout elle est tres-visible et tres-remarquable (Cant. 3, 6, 7). Isaïe parle ainsi d'elle : *Ce vous sera une voye droite, les fols ne s'egareront point par son chemin* (Isa. 35). Par consequent, il faut qu'elle soit decouverte, et tres-aisée à remarquer, puis que les plus grossiers mesmes, s'y sçauront conduire sans y faillir : les pasteurs et les docteurs de l'Eglise sont visibles, donc l'Eglise est visible : car je vous prie, les pasteurs de l'Eglise, ne font-ils pas une partie de cette Eglise? Ne faut-il pas que les pasteurs et les prestres s'entre-cognoissent les uns les autres? Ne faut-il pas que les brebis entendent la voix du pasteur, et qu'elles le suivent? Ne faut-il pas que le pasteur aille chercher la brebis egarée, et qu'il recognoisse son parc et son bercail (Joan. 10)? Ce seroit de vray une belle espece de brebis, qui ne pourroit cognoistre son pasteur, ny le voir; je ne sçay si vous me forcerez enfin de prouver, que tous les pasteurs de l'Eglise soient visibles? Vous niez bien des choses aussi claires. S. Pierre estoit pasteur, et je le croy, puisque Nostre-Seigneur luy disoit : *Repais mes brebis* (Joan. 21); les Apostres l'estoient aussi, et cependant on les a veus : je croy que ceux auxquels S. Paul disoit : *Prenez garde à vous et à tout le troupeau, auquel*

(1) Brodée.

le Saint-Esprit vous a constituez pour regir l'Eglise de Dieu (Act 20); je croy, dis-je, qu'il les voyoit; et quand ils se jettoient au col de ce bon pasteur, comme de bons enfans, le baisant et luy baignant sa face de leurs larmes, je croy qu'il les touchoit, les sentoit, et les voyoit; ce qui me le fait croire, c'est qu'ils regrettoient tres-amerement son depart; car il leur avoit dit qu'ils ne verroient plus sa face : ils voyoient donc S. Paul, et S. Paul les voyoit. Enfin, Zuingle, OEcolampade, Luther, Calvin, Beze et Marot, ont esté vos pasteurs visibles; il y en a encore parmy vous plusieurs qui les ont veus, et vous ne niez pas qu'ils ont esté les ministres de vostre reforme : on voit donc les pasteurs : et par consequent on voit les brebis.

C'est le propre de l'Eglise de regler la vraye predication de la parole de Dieu, la vraye administration des Sacremens, et tout cela est tres-manifeste et tres-visible; comme donc voulez-vous que le sujet de l'Eglise soit invisible? Ne sçait-on pas que les douze patriarches, enfans du bon Jacob, furent la source vive de l'Eglise d'Israël, où quand leur Pere les eut assemblez devant soy, pour les benir, il les voyoit, et s'entre-voyoient eux-mesmes (Gen. 29). Enfin, toute l'histoire sacrée fait foy, que l'ancienne Synagogue estoit visible; et pourquoy non l'Eglise catholique? et en effet, j'ose bien dire, que tout de mesme avec analogie et proportion, que les patriarches (Peres de la Synagogue israëlitique, desquels Nostre-Seigneur est né selon la chair) faysoient une Eglise visible; les Apostres avec leurs disciples, enfans de l'Eglise, figurée par la Synagogue, donneront le commencement à cette assemblée catholique visiblement, selon le dire du Psalmiste. *Pour les peres te sont nais des enfans, tu les constituëras princes sur toute la terre;* car pour les douze patriarches, nous sont nais douze apostres de Jesus-Christ. Or, certes ces apostres assemblez en Hierusalem, avec la petite troupe des disciples (Act. 2), et la tres-glorieuse Mere du Sauveur, faysoient alors la vraye Eglise; et comment? visible sans doute, et tellement visible, que le Saint-Esprit vint arroser et echauffer visiblement ces saintes plantes et pepinieres du Christianisme; les anciens Juifs entroient en la société du peuple de Dieu par la circoncision, signe tres-visible, et nous autres par le baptesme, signe tres-visible. A vostre advis, qui gouvernoit les anciens parmy les Juifs? c'estoient les prestres aaroniques, qui estoient visibles; nous le sommes par les evesques, qui sont des personnes visibles; les anciens estoient enseignez et preschez par les prophetes et les docteurs visiblement, et nous autres par nos predicateurs

visiblement; les anciens pour leur nourriture religieuse et sacrée, l'Agneau paschal et la manne, et tout cela est visible; nous autres avons le tres-saint sacrement de l'Eucharistie, signe visible, quoy que d'une chose invisible, la Synagogue estoit persecutée par les Egyptiens, Babyloniens, Madianites, Philistins, peuples visibles; l'Eglise l'a esté par les Payens, Turcs, Mores, Sarrazins et Heretiques, qui sont, et ont esté visibles. Bonté de Dieu! et vous demanderez encore si l'Eglise est visible? Mais qu'est-ce que l'Eglise : *une assemblée d'hommes visibles qui ont de la chair et des os*; et vous direz encore que ce n'est qu'un esprit et un phantosme, qui semble estre visible et qui ne l'est que par illusion; n'est-ce pas se rire du monde? Dites-nous ce qui vous trouble en cecy, et d'où viennent en vous ces suppositions? voyez les mains de cette Eglise, regardez ses ministres, ses officiers et ses gouverneurs; voyez ses pieds, regardez ses predicateurs, comme ils la portent au levant, au couchant, au midy, et au septentrion; tous sont de chair et d'os; touchez-la; venez comme de tres-humbles enfans vous jeter au giron de cette douce mere; voyez-la, considerez bien en tout son corps, comme elle est toute belle, et vous verrez qu'elle est toute visible, car une chose spirituelle et invisible n'a point de chair ny d'os comme vous voyez qu'elle en a (Luc. *ultimo*, v. 37 et 39).

DISCOURS VIII.

Refutation des objections des heretiques contre l'Eglise visible, qui detruit tous les fondemens de leur vocation et Mission invisible.

DES choses dites, Messieurs, vous voyez nos raisons qui sont, graces à Dieu, tres-bonnes et exposées à toute epreuve; mais vous nous dites, qu'elles enferment quelque contrariété opposée au texte de l'Escriture. Or sus, cette contrariété sera bien-aisée à rabattre, à qui considerera bien ce qui suit : l ☒ l l ☒ l ☒ l (1); premierement, j'advoüe et vous ne le nierez pas, que Nostre-Seigneur avoit en son humanité deux parties, le corps et l'ame; ainsi l'Eglise son espouse a deux parties : une interieure, qui est (comme son ame) invisible; et celle-cy comprend la grace,

(1) Dans la marge de l'original, il y a trois quarez croisez en cette maniere : l ☒ l ☒ l. Nous n'avons pu en trouver le rapport ny la signification.

la foy, l'esperance, et la charité; l'autre exterieure (comme son corps) est toute visible : la confession de sa foy, les loüanges, les cantiques, les predications, les sacremens, les sacrifices; ainsi tout ce qui se fait en l'Eglise a son exterieur et son interieur; la priere a sa parole interieure, et sa voix exterieure (Cor. xiv, 15); la foy remplit le cœur d'assurance et la bouche de confession (Rom. x, 9); la predication se fait exterieurement par les hommes; mais la celeste lumiere du Pere celeste y est requise; car il faut tousjours l'oüir et apprendre de luy, avant que de venir au fils (Joan. vi, 44, 45); et dans les sacremens, le signe est exterieur, mais la grace est interieure; qui ne le sçait? Voilà donc l'interieur de l'Eglise et son exterieur; son plus beau est dedans, et le dehors n'est pas si excellent (Cant. iv, 1); car, comme disoit l'Espoux aux Cantiques : *Tes yeux sont des yeux de colombe, sans exclure ce qui est caché au dedans; car le miel et le laict sont sous ta langue, c'est-à-dire en ton cœur* (v. 11), voilà le dedans; *et l'odeur de tes vestemens est comme l'odeur de l'encens*, voilà le service exterieur. Le psalmiste dit : *Toute la gloire de cette fille royale est par dedans* (Ps. xlv, 16). C'est l'interieur; mais elle est revestue de belles varietez, avec des *franges d'or*. Voilà l'exterieur ††† (1).

Secondement, il faut considerer, que tant l'exterieur que l'interieur de l'Eglise, peut estre dit spirituel, mais diversement; car l'interieur est spirituel purement, et de sa propre nature; l'exterieur de sa propre nature est corporel; mais parce qu'il tend et vise par rapport à l'interieur spirituel, on l'appelle spirituel, comme fait S. Paul, parlant des hommes qui rendoient le corps sujet à l'esprit, quoy qu'il fut corporel (Galat. 18); ainsi une personne particuliere de sa nature, en servant le public, est appellée *publique*; maintenant, selon le mesme sens, *la loy evangelique a esté donnée et écrite dans les cœurs interieurement, non pas sur les tables de pierre*, comme dit Jeremie (31). Et voicy comme il faut respondre à nos reformateurs, que l'interieur de l'Eglise est dans son cœur; mais quoy que cet interieur soit le principal de sa gloire, il ne laisse pas de rayonner jusques à l'exterieur; et c'est ce qui la fait voir et reconnoistre; c'est pourquoy il est dit en l'Evangile, que *l'heure est venuë, où les vrais adorateurs adoreront en esprit et en verité*. Nous sommes assez persuadez et enseignez, que l'inte-

(1) En cet endroit, en marge, il y a dans l'original trois †††, et nous n'avons pu dire ce que ce rapport vouloit signifier.

rieur est le principal, et que l'exterieur est vain, s'il ne tend et ne se va rendre à l'interieur pour s'y spiritualiser. C'est en ce sens que S. Pierre appelle l'Eglise : *une Maison spirituelle* (Pctr. 2); parce que tout ce qui part de l'Eglise tend à la vie spirituelle; et que sa plus grande gloire est interieure. Ce n'est donc pas une maison faite de chaux et de sable; mais une maison mystique composée de pierres vivantes, où la charité sert de ciment, pour faire les jointures de plusieurs pieces reduites en un.

La sainte parolle, dites-vous, nous apprend, *que le royaume de Dieu ne vient pas avec ostentation*. Le royaume de Dieu c'est l'Eglise, donc l'Eglise n'est pas visible. Voicy, Messieurs, ce que nous respondons : Le royaume de Dieu, en ce texte, signifie Nostre-Seigneur avec sa grace, ou, si vous voulez, la compagnie de Nostre-Seigneur, pendant qu'il fust au monde. Voicy : *le royaume de Dieu est parmi vous*. Ce royaume icy ne s'est pas produit avec l'apparat et le faste d'une majesté mondaine, comme les Juifs le croyoient; et nous avons dit cy-dessus que le plus riche ornement de cette fille royale, *l'humanité sainte de Jesus-Christ* (Ps. 44) est cachée au dedans, et ne se peut voir; pour signifier cela, S. Paul a dit aux Hebrieux, *que nous ne sommes pas venus vers une montagne maniable, comme celle de Sina, mais vers une Hierusalem celeste* : cela ne conclud rien pour establir une Eglise invisible; car S. Paul montre en cet endroit, que l'Eglise est plus magnifique et plus enrichie que la Synagogue, et qu'elle n'est pas effectivement une montagne naturelle, comme celle de Sina, ains mystique et spirituelle, d'où ne s'ensuit aucune invisibilité; outre ce que l'on pourroit dire avec raison, que l'Apostre parle en ce lieu de la Hierusalem celeste, c'est-à-dire de l'Eglise triomphante; c'est pourquoy il adjouste la société des anges, comme s'il vouloit enseigner que dans la vieille loy, Dieu fust veu en la montagne de Sina, avec une face redoutable, mais la nouvelle nous prepare à le voir en sa gloire dans le paradis.

Enfin, voicy l'argument que chacun allegue, et croit estre le plus fort : *Je crois la sainte Eglise catholique*; si je la croy, donc je ne la void pas, et de là s'ensuit qu'elle est invisible; est-il rien de plus foible au monde que ce phantosme de raison? Les Apostres n'ont-ils pas creu que Nostre-Seigneur est ressuscité, et ne l'ont-ils pas veu; *Parce que tu m'as veu*, dit-il luy-mesme à S. Thomas, *tu as creu*, et pour le rendre plus croyant, il luy dit : *Voy mes mains, apporte ta main, et la mets dans mon costé*,

et ne sois plus incredule, mais fidelle. Voyez, Messieurs, comme la veuë n'empesche par la foy, ains la produit. S. Thomas vid une chose et en crust une autre; il vid le corps, il crust l'esprit et la divinité; ce ne fut pas sa veuë exterieure qui luy apprit à dire : *Mon Seigneur et mon Dieu*, ains la foy : on void le baptesme, mais on ne void pas la remission des pechez; ainsi l'on void l'Eglise, mais non sa sainteté interieure; on void les yeux de la colombe, mais on croit ce qui est caché par le dedans; on void sa robe richement recamée en mille belles diversitez avec ses houppes d'or, mais la splendeur la plus brillante de sa gloire est au dedans, et nous la croyons; il y a donc en cette royale Espouse de quoy repaistre l'œil interieur et l'œil exterieur, la foy et le sens, et c'est tout pour la plus grande gloire de son Espoux.

DISCOURS IX.

Les reprouvez et les predestinez sont de l'Eglise, et dans l'Eglise, ce qui detruit l'invisibilité de l'Eglise, et la Mission pretenduë des heretiques.

EST-IL possible que nos adversaires, qui veulent rendre l'invisibilité de l'Eglise probable à leurs disciples, produisent pour la meilleure de leurs raisons, celle qui, en effet, est la plus foible; car ils rapportent tout à l'eternelle predestination; de vray, cette ruse n'est pas petite, de detourner les yeux spirituels de l'aspect de l'Eglise militante, et les mener à la predestination invisible et tres-cachée, afin qu'ebloüys par l'eclair de ce mystere inscrutable, nous ne voyons pas mesme ce qui est devant nous. Ils disent donc, qu'il y a deux Eglises, une visible et imparfaite; l'autre invisible et parfaite; que la visible peut errer et s'evanouir au vent des erreurs et des idolatries, mais non pas l'invisible. Que si l'on demande quelle est la difference de ces Eglises, ils respondent que *l'une est l'assemblée des personnes qui font profession de mesme foy, et des mesmes sacremens, que celle cy contient les bons et les mauvais, et n'est Eglise que de nom. Mais l'invisible, est celle qui contient les eslus seulement, qui n'estant pas en la cognoissance des hommes, sont invisiblement recognus et veus de Dieu seul.*

Mais de grace? où nous montreront-ils bien clairement, que la vraye Eglise ne contient pas les bons et les mauvais ensemble,

les reprouvez et les eslus ensemble? c'est le point de quoy il s'agit. Premièrement, n'estoit pas la vraye Eglise, celle que S. Paul appelloit *la colomne et la fermeté de la verité et la maison du Dieu vivant* (Ad Timot. III, 15)? Sans doute elle l'estoit; car une telle colomne de verité ne peut appartenir à une Eglise errante et vagabonde, or l'Apostre atteste, parlant de cette vraye Eglise et maison de Dieu, qu'il y a en elle des vaisseaux d'honneur et d'ignominie (*Ibid.* 20); c'est-à-dire, des bons et des mauvais; n'appellons-nous pas la vraye Eglise, celle contre laquelle les portes d'enfer ne prevaudront point, et neantmoins en cette mesme Eglise il y a des hommes qui ont besoin que l'on delie leurs pechez, et d'autres à qui il les faut retenir, comme Nostre-Seigneur le fit voir en la promesse et en la puissance qu'il donna à Saint Pierre (Matth. 16). Or ceux auxquels on retient les pechez, ne sont-ils pas mauvais, et mesme reprouvez? Car c'est le propre des reprouvez, que leurs pechez soient retenus; mais l'ordinaire des eslus, c'est qu'ils leur soient remis et pardonnez: qui peut nier que ceux à qui S. Pierre avoit donné pouvoir et de les retenir et de les pardonner, ne fussent de l'Eglise? Il n'appartient qu'à Dieu seul de juger de ceux qui sont hors de l'Eglise (1. Corinth. 5); par consequent ceux dont Saint Pierre devoit juger, n'estoient pas hors, mais dans l'Eglise, et toutes-fois c'estoient des predestinez, et des reprouvez.

Nous apprenons de Jesus-Christ, que si nous sommes offensez par quelqu'un de nos freres, apres l'avoir repris et corrigé deux fois et en deux divers temps, nous le defferions à l'Eglise, et qu'on luy dise, que *s'il n'entend l'Eglise, qu'il soit comme un payen et un publicain*; on ne peut icy s'echapper, l'argument est inevitable; car il s'agit de nostre frere, qui ne soit ny payen ny publicain, mais sous la discipline et correction de l'Eglise, par consequent son sujet, son fils et son membre; neantmoins il arrivera, ou du moins il peut arriver, qu'il sera reprouvé, acariastre et obstiné. Donc les bons ne sont pas seulement de la vraye Eglise, mais encore les mauvais, qui en seront jusques au temps que Dieu les juge, ou qu'ils soient separez de sa communion.

Quand Nostre-Seigneur nous dit que: *le serviteur ne demeurera pas tousjours en la maison, mais que le fils y demeurera tousjours* (Joan. 8); n'est-ce pas autant que s'il nous disoit, qu'en la maison de l'Eglise l'eslu y demeurera perpctuellement, et les reprouvez pour un temps; car qui peut estre ce serviteur, qui ne demeure pas tousjours en la maison, de celuy-là qui sera jetté à la fin dans les tenebres exterieures? Et de fait, Jesus-

Christ nostre Sauveur monstre bien que c'est ainsi qu'il l'entend, en ce qu'il avoit dit immediatement devant ces parolles : *Celuy qui fait le peché, est le serviteur du peché.* De-là s'ensuit, que ce serviteur, qui ne demeure pas d'une maniere fixe, demeure au moins pour un temps dans l'Eglise, pendant qu'il y est retenu pour quelque service. Saint Paul escrit à l'Eglise de Dieu, qui estoit à Corinthe, qu'*il veut qu'on en chasse un certain incestueux* (1. Corinth. 5); si on l'en chasse, il y estoit, et s'il y estoit, et que l'Eglise fust la seule compagnie des eslus, comme peut-on l'en avoir retiré? Car les eslus ne peuvent estre reprouvez.

Mais pourquoy nierez-vous, Messieurs, que les reprouvez et meschans soient de la vraye Eglise? Puisque mesme ils y peuvent estre et pasteurs, et evesques; la chose est claire: Judas estoit un reprouvé, et toutesfois il fut apostre et mesme evesque selon le Psalmiste (Ps. 108); S. Pierre advouë qu'il eut part au ministere de l'apostolat (Act. 6); l'Evangile l'a tousjours mis dans l'ordre du college des Apostres. Nicolas Antiochien fut diacre, aussi bien que S. Estienne, et neantmoins plusieurs anciens Peres ne font point de difficultez de le tenir pour un heresiarque; entre autres, Epiphane, Philastre (*1. de hæres.*) et saint Hierosme (*Epist. sur l'Apoc.*); et de fait, les Nicolantins prirent occasion de luy attribuer leurs abominations, desquelles S. Jean en l'*Apocalypse* fait mention (Apoc. 2), et les denonce comme des vrais heretiques. S. Paul atteste aux prestres Ephesiens, que le Saint-Esprit les avoit faict evesques pour regir l'Eglise de Dieu (Act. 2); mais il assure aussi, que quelques-uns d'entre eux s'eleveront et semeront des mechancetez pour les desbaucher, et s'attirer des disciples à part; il parle à tous quand il dit que *le Saint-Esprit les avoit faits evesques*, et parle de ceux-là mesme quand il adjouste que *d'entre eux sortiroient des schismatiques.* J'entreprendrois un narré superflu, si je voulois entasser icy les noms de tant d'evesques et de prelates, lesquels, apres avoir legitiment gouverné l'Eglise, sont decheus de l'estat de leur premiere grace, et sont morts heretiques; qui vit jamais rien de plus saint, pour un simple prestre, que le mal-heureux Origene, si docte, si chaste, et si charitable? personne ne peut lire ce qu'en escrit Vincent de Lyrins, l'un des plus polis escrivains ecclesiastiques, ny le considerer dans les cheutes de sa vieillesse, apres une si admirable et sainte vie, qu'il ne soit esmeu de compassion, de voir ce grand et valeureux nocher, qui avoit essayé tant de tempestes passées, qui avoit remply de la reputation de sa doctrine presque tous

les peuples, Hebreux, Arabes, Chaldées, Grecset Latins, revenant plein d'honneur et de richesses spirituelles, faire naufrage et se perdre au port de sa propre sepulture; qui oseroit dire qu'il n'eust esté de la vraye Eglise? Luy, qui avoit tousjours combattu pour toute l'Eglise, et que toute l'Eglise honoroit et tenoit pour l'un de ses plus grands Docteurs: mais quoy! le voila enfin heretique, excommunié, hors de l'arche, et en estat de perir mal-heureusement dans le deluge de sa propre opinion! Tout cecy se rapporte à la sainte parolle de Nostre-Seigneur, qui tenoit les Scribes et les Pharisiens pour vrayz pasteurs de la vraye Eglise de ce tems-là, puisqu'il commande qu'on leur obeysse, et neantmoins il ne les tenoit pas pour ses eslus, mais plutost pour des reprovez. Apres tout, quelle absurdité seroit-ce, je vous prie, si les seuls eslus estoient de l'Eglise? Il faudroit dire, ce qu'enseignoient les Donatistes, que nous ne pourrions pas cognoistre nos vrayz prelats, par consequent nous ne pourrions leur rendre l'obeysance; car, comme pourrions-nous sçavoir si ceux qui se diroient nos peres, nos prelats, et nos pasteurs, seroient de l'Eglise, puisque nous ne pouvons point discerner celuy qui est predestiné d'avec celuy qui ne l'est pas, comme il se dira en un autre endroit? Mais si ces prelats, rejettez de Dieu, n'estoient pas de l'Eglise, auroient-ils peu tenir lieu de Chef? Ce seroit bien un monstre des plus estranges qui se pust voir, que le Chef de l'Eglise ne fust pas de l'Eglise; de là j'infere non seulement qu'un reprové peut estre de l'Eglise, mais encore pasteur en l'Eglise: ainsi l'Eglise ne peut estre appellée une société invisible, non plus qu'une compagnie composée des seuls predestinez.

Justifions encore ce discours par les belles comparaisons evangeliques, qui monstrent clairement cette verité. Certes, S. Jean (1) fait l'Eglise semblable à l'aire d'une grange, en laquelle non seulement est le bon grain pour le Seigneur, mais encore la paille, quoy que destinée pour estre bruslée au feu eternel (Matth. 3); ne sont-ce pas les eslus et les reprovez? Nostre-Seigneur a comparé l'Eglise aux filets jettez dans la mer, dans lesquels on tire les bons et les mauvais poissons (Matth. 13); de plus, à la compagnie de dix vierges, dont il y en a cinq folles et cinq qui sont sages (Matth. 25); de plus, aux trois valets, dont l'un est faineant et condamné aux tenebres exterieures (*Ibid.*): enfin, à un festin de nopces, dans lequel sont entrez les bons et les mechans (Matth. 22); les mauvais n'ayant pas la robbe conve-

(1) Il s'agit de S. Jean-Baptiste.

nable, sont jettez dans l'abysme des tenebres exterieures. Ne sont-ce pas de suffisantes preuves, que non seulement les eslus, mais encore les reprouvez sont en l'Eglise? il faut donc fermer et clorre la porte de nostre propre jugement à ces sortes d'opinions, avec attention à ces parolles de Jesus-Christ grandement remarquables : *Il y a beaucoup d'appellez, mais bien peu de choisis* (Matth. 22); tous ceux qui sont en l'Eglise sont appellez, mais tous ceux qui sont en l'Eglise ne sont pas eslus.

Enfin, Messieurs, je croy que vos ministres ne trouveront en aucun texte de l'Escriture aucune autorité qui leur puisse servir de quelque excuse, pour avancer tant d'absurditez, et pour contredire des preuves si claires que celles que nous avons produites; je sçay pourtant qu'ils alleguent des contre-raisons, parce que jamais l'endurcy et l'opiniastre ne se rend sans replique.

DISCOURS X.

Refutation des objections des heretiques, qui ne veulent point que les reprouvez soyent membres de l'Eglise.

HE quoy! apres ce que nous avons dit, nos errans pourront-ils rapporter ce qui est escrit au Cantique de l'Espouse sacrée, que *c'est un jardin fermé, une fontaine cachetée, un puits d'eau vive, et qu'elle est toute belle et sans aucune tache*, ou comme dit l'Apostre, *glorieuse, sans ride, sainte et immaculée* (Eph. 5)? je les prie de bon cœur qu'ils regardent ce qu'ils veulent conclure de cecy; car s'ils veulent inferer, qu'il ne doit y avoir aucune chose dans l'Eglise qui ne soit sainte, immaculée, et sans ride, je leur feray voir, avec ce mesme passage, qu'il n'y a en l'Eglise ny eslus ny reprouvez (Heb. 2); car, comme dit tres-bien le grand Concile de Trente, voicy la voix commune de tous les justes et eslus de Dieu : *Remettez-nous nos debtes, comme nous les remettons à nos debiteurs* (Matth. 6). Je tiens saint Jacques pour un eslu, et neantmoins il confesse que *nous offençons tous en plusieurs choses*. S. Jean nous ferme aussi la bouche et apprend à tous les reformateurs, que personne ne se vante d'estre sans souilleure; il veut tout au contraire, que chacun sçache et confesse humblement qu'il a peché. Je croy que David, dans son ravissement et dans son extase, sçavoit ce que c'estoit que des eslus; toutesfois il tenoit que *tout homme estoit un menteur* (Psal. 115) : si donc ces bonnes qualitez qui

sont données à l'Eglise, considerée en son tout, et en sa doctrine, se doivent prendre pour tous les membres particuliers, de telle sorte qu'il n'y ayt aucune tache, ny aucunes rides dans les fidelles, il faudra sortir hors de ce monde pour treuver la verification de ces beaux eloges; les eslus de ce monde n'en seront pas capables. Mettons la verité au net pour l'eclaircir.

Certes, l'Eglise est, a esté, et sera tousjours toute belle, toute sainte et toute glorieuse, selon les mœurs et selon la doctrine. Les mœurs dependent de la volonté, la doctrine de l'entendement: or, jamais n'entrera aucune fausseté dans l'entendement de l'Eglise, ny en sa volonté aucune malice; elle peut, par la grace de son Espoux, dire comme luy: *Qui d'entre vous, ó mes conjurez ennemys! me reprendra de vice et de peché* (Joan. 8)? Il ne s'ensuit pas pourtant que dans les particuliers de l'Eglise il n'y ayt des meschans; ressouvenez-vous de ce que j'ay dit ailleurs, que l'Espouse a des cheveux et des ongles, qui ne sont pas vivans, quoy qu'elle soit vivante; que le senat est souverain, mais non pas chaque senateur; que l'armée est victorieuse, mais non pas chaque soldat en particulier; si elle emporte la bataille, plusieurs soldats s'y perdent et y demeurent; plusieurs par divers accidens y sont blessez, d'autres y meurent. Prenez donc garde l'un apres l'autre, à ces belles loüanges de l'Eglise qui sont semées en l'Escriture, et luy en faites une couronne; car elles luy sont tres-bien duës (Cant. 6); mais aussi considererez plusieurs maledictions, qui sont données à ceux qui s'y perdent: c'est une armée bien ordonnée, encore que plusieurs s'y debandent.

On sçayt assez que bien souvent on attribuë à tout un corps ce qui n'appartient qu'à une des parties. L'Espouse appelle son Espoux blanc et vermeil (Cant. 5 et 10); mais incontinent elle dit qu'il a les cheveux noirs. S. Matthieu dit, que les larrons qui estoient crucifiez avec Nostre-Seigneur, le blasphemerent (Matth. 27), neantmoins ce ne fut que l'un d'eux, au rapport de S. Luc (23). On dit que le lys est tout blanc, il y a pourtant du jaune et du verd. A dire vray, celui qui parle en terme d'amour, comme l'Espouse et l'Espoux du Cantique, usent volontiers de cette façon de langage, où sous les representations chastes et amoureuses, toutes ses qualitez sont justement attribuées au corps de l'Eglise, à cause de beaucoup de saintes ames qui y sont, et qui observent estroittement les saints commandemens de Dieu: ce sont des cœurs parfaicts, de la perfection qu'on peut avoir dans le pelerinage de ce monde, non pas encore de celle

que nous esperons en la bien-heureuse patrie; au surplus, quoy qu'il n'y eust point d'autres raisons de qualifier l'Eglise par ces tiltres, l'esperance qu'elle a de monter là-haut toute pure, et toute belle, en contemplation du seul port auquel elle aspire et va courant, suffiroit pour la faire appeller glorieuse et parfaite, principalement à la veuë de tant de solides promesses et assurances de cette attente bien-heureuse.

Il seroit inutile d'en dire plus sur ce sujet; car qui voudroit s'amuser sur tous les pieds de mouche qu'on fait icy, et sur lesquels on baille (1) mille fausses alarmes au pauvre peuple, on ne finiroit jamais la meslée. On produit le passage de S. Jean : *Je cognois mes brebis, et personne ne les levera de mes mains* (Joan. 10); on insiste que ces brebis sont les predestinez, qui sont seuls au bercail du Seigneur. On produit ce que dit S. Paul à Timothée : *Le Seigneur cognoist aussi ceux qui sont à luy* (II. Tim. 2); de plus, ce que S. Jean dit des Apostres : *Ils sont sortis d'entre nous; mais ils n'estoient pas d'entre nous* (II. Joan. 2). Quelle difficulté treuve-t-on en cela? Nous confessons que les brebis predestinées entendent la voix de leur bon Pasteur, et ont toutes les proprietes qui sont descrites en S. Jean, ou presentes, ou à venir; nous confessons aussi qu'en l'Eglise de Dieu, qui est la bergerie de Nostre-Seigneur, il n'y a pas seulement des brebis, mais encore des boucs : autrement pourquoy seroit-il remarqué, qu'à la fin du monde, au jour du jugement, les brebis seront separées (Matth. 25), sinon, parce qu'en ce pelerinage, pendant que l'Eglise combat en ce monde, elle a en son sein des boucs meslez avec les brebis (Ezech. 34)? Certes, si jamais ils n'avoient esté ensemble, on ne les separeroit point; et puis, en fin de compte, si les predestinez sont appelez brebis, aussi le sont bien les reprouvez; tesmoin David : *Vostre fureur est couroucée sur les brebis de vostre parc; j'ai erré comme la brebis, qui est perduë* (Psal. 118), et ailleurs, quand il dit : *O vous qui regentez sur Israël, escoutez, vous qui conduisez Joseph comme une oüaille* (Psal. 79); quand il dit Joseph, il entend les Josephois, et le peuple Israëlitique, parce qu'en Joseph fut cedée la primogeniture, et l'aisné donnoit le nom à la race (I. Paral. 5). Mais qui ne sçayt que parmy le peuple d'Israël tous n'estoient pas predestinez, ny tous eslus (Isa. 23)? et neantmoins ils sont tous appelez brebis, et tous regis sous un mesme pasteur. Ainsi nous confessons qu'il y a des brebis sauvées et predestinées, desquelles il est parlé en S. Jean; il y en a d'autres damnées, desquelles il

(1) Donne.

est parlé ailleurs (Ezech. 34), et toutes neantmoins icy-bas dans un mesme parc.

En outre, Messieurs, nous ne nions pas que Nostre-Seigneur ne cognoisse ceux qui sont à luy : il sceut, sans doute, ce que Judas deviendroit par sa perfidie, neantmoins Judas ne laissa pas d'estre de ses Apostres; il sceut ce que devoient devenir les disciples, qui retournerent en arriere, ayant mal receu la doctrine de la realité de la manducation de sa chair, et neantmoins il les reconnut pour ses disciples (Joan. 6). C'est une chose bien differente d'estre à Dieu, et cognu de Dieu, selon son eternelle prescience par rapport à l'Eglise triomphante, et d'estre à Dieu selon la presente communion des saints par rapport à l'Eglise militante : les premiers sont seulement cognus de Dieu; les derniers sont cognus et de Dieu et des hommes selon sa volonté presente. S. Augustin s'escrie : *O combien de loups sont dedans, combien de brebis sont dehors* (Tract. 45, in Joan.)! Nostre-Seigneur donc cognoist ceux qui sont à luy, pour l'Eglise triomphante, sans ignorer qu'il y en a plusieurs en l'Eglise militante, desquels la fin sera en perdition, comme l'Apostre le monstre quand il dit, *qu'en une grande maison il y a de toutes sortes de vases, quelqu'uns pour l'honneur, et d'autres pour l'ignominie* (II. Tim. 2). Pour ce que S. Jean dit : *Ils sont sortis d'entre nous, mais ils n'estoient pas d'entre nous*, cela ne fait rien à nostre propos; car je responds comme S. Augustin : Ils estoient des nostres, ou d'entre nous, *numero*, et ne l'estoient pas *merito*. C'est-à-dire, comme l'explique le mesme docteur, *ils estoient entre nous et des nostres par la communion des Sacremens, mais selon leur particuliere proprieté et disposition de leur vie ils ne l'estoient pas; ils estoient heretiques en leurs ames et de volonté, quoy que selon l'apparence ils ne le fussent pas*. Et cela n'est pas à dire que les bons ne soient avec les mauvais en l'Eglise; s'ils n'y estoient par merite, ils y estoient sans doute de fait et de nombre, comme de volonté ils en estoient desjà dehors.

Enfin, Messieurs, voicy vostre fort argument qui semble estre fourny de forme et de figure : *Celuy-là n'a point Dieu pour pere, qui n'a point l'Eglise pour mere*; c'est une chose tres-certaine, car Jesus-Christ l'a dit. Or est-il que les resprouvez n'ont point Dieu pour pere, donc ils n'ont point l'Eglise pour mere; par consequent les resprouvez ne sont point en l'Eglise. Mais la response est belle, et n'est pas difficile à expliquer. On reçoit le premier fondement de cette raison; mais le second, à sçavoir, que les

resprouvez ne soient pas enfans de Dieu, a besoin d'estre espluché : tous les fidelles baptisez peuvent estre appelez enfans de Dieu, pendant qu'ils sont fidelles, sinon que l'on voulust oster au baptesme le nom de *regeneration* et de *nativité spirituelle*, que Nostre-Seigneur luy a donné; que si on l'entend ainsi, il y a plusieurs resprouvez enfans de Dieu; car combien y a-t-il de gens fidelles et baptiscz qui seront toutesfois damnez, lesquels, comme dit la verité mesme, *croient pour un tems, et au tems de la tentation se retirent en arriere* (Joan. 3)? de façon que nous nions tout court cette seconde proposition. que les resprouvez ne soient pas enfans de Dieu; car les resprouvez estant en l'Eglise, ils peuvent estre appelez les *enfans de Dieu* par la creation (Luc. 8), par la redemption, par la regeneration, par la doctrine, et par la mesme profession de foy. Gal., 3 : *Omnes vos filii Dei estis per fidem in Christo Jesu*, quoy que Nostre-Seigneur se plaigne d'eux en cette sorte en Isaye : *J'ay nourry et eslevé des enfans, et ils m'ont mesprisé* (Isa. 1). Que si l'on veut persister à dire obstinement que les resprouvez n'ont point Dieu pour pere, parce qu'ils ne seront point heritiers, selon la parolle de l'Apostre, *s'il est fils, il est heritier* (Gal. 4), nous nierons encore la consequence, car non-seulement les enfans sont en l'Eglise, mais encore les serviteurs; mais avec cette difference, que les enfans y demeureront à jamais comme heritiers, les serviteurs, non, mais seront chassez quand il semblera bon au pere de famille, tesmoin le Maistre mesme en S. Luc (cap. 15), parlant du fils prodigue penitent, qui sçavoit bien recognoistre, que plusieurs mercenaires avoient des pains en abondance chez son pere, quoy que le vray et legitime fils mouroit de faim, et mangeoit avec les pourceaux : ce qui rend preuve de la foy catholique en ce sujet. O combien de serviteurs, puis-je dire avec l'Ecclesiastique, ont esté vus à cheval en bon ordre, et combien de princes à pied comme des valets! Combien d'animaux immondes et de corbeaux en cette arche mystique de l'Eglise! O combien de pommes belles et excellentes exterieurement sont sur le pommier, qui sont toutes vermouluës par dedans, et neantmoins elles sont attachées à l'arbre, et tirent le bon suc de la tyge! Celuy qui auroit les yeux assez clairs-voyans pour regarder l'issuë de la course des hommes, verroit bien dans l'Eglise de quoy s'escrier : *Plusieurs sont appelez, mais peu y sont eslus!* c'est-à-dire, plusieurs sont en la sainte Eglise militante, qui ne seront jamais en la triomphante; combien sont dedans qui seront dehors,

comme S. Antoine previt d'Arius (*Athan. in Vita S. Anton.*), et S. Fulbert de Berengaire. C'est donc chose certaine, que non seulement les eslus, mais les resprouvez encore, peuvent estre et sont les enfans de l'Eglise : celui donc qui, pour la rendre invisible, n'y admet que les eslus, fait comme les disciples, qui conseilloyent d'oster l'ivraye d'avec le bon bled, avant la moisson ; mais le bon pasteur les en corrigea.

DISCOURS XI.

La perpetuité de la succession et de la doctrine ruine entierement la Mission pretenduë des heretiques, car l'Eglise veritable ne peut perir.

ATTENDANT le lieu propre, je seray d'autant plus retenu et raccourcy en ce discours, que ce que je deduiray au suivant, sera une augmentation de forte preuve à la creance de la perpetuité de l'Eglise et de sa ferme immutabilité. Nos adversaires, pour se soulever et s'affranchir du joug de la sainte sousmission qu'on doit à l'Eglise, assurent qu'elle estoit perie il y a environ mille ans et tant d'années ; qu'elle estoit morte, ensevelie, et la sainte lumiere de la foy entierement eteinte. C'est sans doute (1) un grand blaspheme, parce que tout cecy est contre le merite de la Passion de Nostre-Seigneur, contre sa providence, contre sa bonté, contre sa verité ; ne sçayt-on pas ce que dit la parolle de Nostre-Seigneur mesme : *Si je suis une fois eslevé de terre, j'attireray toutes choses à moy* (Joan. 12)? N'a-t-il pas esté eslevé en l'arbre de la croix? N'a-t-il pas souffert une mort visible? Et qui peut dire, sans impieté, qu'il auroit laissé l'Eglise (qu'il avoit attirée) à l'abandon? Comme auroit-il lasché cette precieuse prise, qu'il luy avoit cousté si cher? Le prince du monde, c'est-à-dire le diable, auroit-il esté chassé avec le saint baston de la croix pour un temps de trois ou quatre cens ans, afin de revenir maistriser mille ans? Voulez-vous evacuer de cette sorte la force de la croix? Etes-vous des arbitres de si bonne foy, que de vouloir si injustement partager Nostre-Seigneur, et mettre desormais une alternative entre sa divine bonté et la malice diabolique de son ennemy? Non, non, *quand un fort et puissant guerrier garde sa forteresse, tout y est en paix ; que si un plus fort survient et le surmonte, il luy leve*

(1) Certainement.

les armes et le despouille (Luc. 11). Ignorez-vous que Jesus-Christ se soit acquis l'Eglise par son sang? Et qui pourra la luy lever? Pensez-vous qu'il soit plus foible que son adversaire? Ha! je vous prie, parlons honorablement de ce capitaine; où est ce fort qui osera oster son Eglise d'entre ses mains? Peut-estre direz-vous qu'il peut la garder; mais qu'il ne le veut pas; c'est donc sa providence, ou sa bonté, ou sa verité, que vous attaquez! *La bonté de Dieu a donné des dons aux hommes montant au ciel; elle leur a donné des apostres, des evangelistes, des pasteurs et des docteurs pour la consommation des saints, en l'œuvre du ministere, pour l'edification du corps de Jesus-Christ* (Ephes. 4) : la consommation des saints estoit-elle faite il y a onze cens ou douze cens ans? l'edification du corps mystique de Nostre-Seigneur, qui est l'Eglise, avoit-elle esté parachevée? Ou cessez de vous appeller *nouveaux edificateurs*, ou dites que non. Si elle n'avoit pas esté achevée (comme de fait elle ne l'est pas mesme maintenant), pourquoy faites-vous ce tort à la bonté de Dieu, que de dire qu'il ait osté et levé aux hommes ce qu'il leur avoit donné? c'est une des qualitez de la bonté de Dieu, comme dit S. Paul, de distribuer ses dons et ses graces sans repentir, c'est-à-dire, qu'il ne donne pas pour oster.

Si sa divine Providence, dès l'instant qu'elle eut créé l'homme, avec le ciel et la terre, et tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, conserve tout cela perpetuellement, de telle sorte que la generation du moindre oysillon n'est pas encore esteinte, que dirons-nous de son Eglise? la production de tout ce monde ne luy cousta, du premier coup, qu'une seule parolle : *il dit, et tout fut fait*; il le conserve avec une perpetuelle et immuable providence; pourquoy, je vous prie, eust-il abandonné l'Eglise, qui lui a cousté tout son sang, avec tant de peine et tant de travaux? Il a tiré Israël de l'Egypte, et des deserts de la mer Rouge, de tant de calamitez et de captivitez; et nous croirons qu'il ayt laissé engloutir le christianisme dans l'incrudulité? Il a tant eu soin de son *Agar*, et il mesprisera *Sara* sa maistresse? Il a tant favorisé la servante, qui devoit estre chassée de la maison, et n'aura tenu compte de son espouse legitime? Il aura tant honoré l'ombre, et il abandonnera le corps? O que ce seroit bien pour neant que tant et tant de promesses auroient esté faites de la perpetuité de cette Eglise! *Orietur in diebus ejus justitia, et abundantia pacis, donec auferatur luna* (Psal. 71). *Quæ pax, quæ justitia, nisi in Ecclesia* (Aug.)?

C'est de l'Eglise que le Psalmiste chante : *Dieu l'a fondée en*

son éternité et sur son throsne (Psal. 47) : il parle de l'Eglise, throsne du mesme Fils de David, en la personne du Pere éternel. *Il sera comme le soleil devant moy, et comme la lune parfaite en mon éternité; il sera le tesmoin fidelle au ciel, et je mettray sa race és siecles des siecles; son throsne sera comme les jours du ciel* (Psal. 88), c'est-à-dire, autant que le ciel durera. Daniel l'appelle *un royaume qui ne se dissipera point éternellement*. L'ange dit à Nostre-Dame, que *ce royaume n'auroit point de fin* (Luc. 1). Il parle de l'Eglise visible, comme nous le preuvons ailleurs. Isaïe avoit-il pas prédit longtems auparavant de Nostre-Seigneur : *S'il met et expose sa vie pour le peché, il verra une longue race* (Isa. 53) : c'est-à-dire, d'une perpetuité interminable? Et ailleurs : *Je feray une longue alliance avec eux; apres vous, ceux qui les verront* (il parle de l'Eglise visible) *les cognoistront* (*Ibid.* 61). Mais je vous prie, qui a donné la charge à Luther et à Calvin de revoquer en doute, et mettre à neant tant de saintes et solempnelles promesses de perpetuité, que Nostre-Seigneur a faites à son Eglise? N'est-ce pas Jesus-Christ luy-mesme qui, parlant de l'Eglise, dit que *les portes d'enfer ne prevaudront point contre elle* (Matth. 28)? et comme verifera-t-on cette promesse, si l'Eglise a esté abolie mille ans, ou plus? que deviendra ce doux adieu que nostre Redempteur fit à ses Apostres : *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi* (Act. 5)? comme l'entendrons-nous, si nous voulons dire que l'Eglise puisse perir?

Mais voudrions-nous bien casser la regle de Gamaliel, qui, parlant de l'Eglise naissante, usa de ce discours : *Si ce conseil, ou cet œuvre est des hommes, il se dissipera; mais si le dessein est de Dieu, vous ne sçauriez le dissoudre* (Act. 5). L'Eglise est asseurement l'œuvre de Dieu, et comme dirons-nous qu'elle soit dissipée? si ce bel arbre ecclesiastique avoit esté planté de la main d'homme, j'advoüerois aysement qu'il pourroit estre arraché; mais ayant esté planté de si bonne main, comme est celle de Nostre-Seigneur, je ne sçaurois consentir à ceux qui ne font que crier à tous propos que l'Eglise estoit périe. Jesus-Christ dit : *Laissez là ces aveugles, car toute plante que le Pere celeste n'a pas plantée sera arrachée; mais celle que Dieu a plantée ne sera point deracinée* (Matth. 35). S. Paul nous apprend que *tous doivent estre vivifiez, chacun en son ordre, les pre-mices sont Jesus-Christ, puis ceux qui sont chrestiens* (1. Cor. 15). Enfin, entre Jesus-Christ et les siens, c'est à sçavoir l'Eglise, il n'y a rien entre deux; car, montant au ciel, il les a laissez en

terre : entre l'Eglise et la fin, il n'y aura point d'interruption, d'autant que son Eglise devoit durer jusques à la fin; et ne falloit-il pas que Nostre-Seigneur regnast en elle, au milieu de ses ennemys jusques au tems qu'elle eust mis sous ses pieds et assujetty ces mesmes adversaires (Psal. 109)? mais de grace! comme s'accompliront ces authoritez, si l'Eglise, qui est le royaume de Nostre-Seigneur, avoit esté perdue et destruite? comme regneroit son espoux sans royaume? et comme regneroit-il parmy ses ennemys, s'il ne regnoit en ce bas monde? Mais je vous prie, si cette espouse fust morte au moment où son espoux estoit endormy sur la croix, elle eust premierement receu la vie; mais si, dis-je, elle fust morte, qui l'eust ressuscitée? Ne sçayt-on pas que la resurrection des morts n'est pas un moindre miracle que la creation, et beaucoup plus grand que la continuation et conservation? Ne sçayt-on pas que la reformation de l'homme est un plus grand mystere que sa reformation, parce qu'en la formation *Dieu dit et il fut fait*? Il inspira l'ame vivante, et il ne l'eut pas sitost inspirée, que cet homme terrestre commença de respirer. Mais en la reformation, Dieu employa trente-trois ans, sua sang et eau, et mourut mesme pour meriter et operer cette reformation. Celuy donc qui sera si osé de dire que cette Eglise est morte doit accuser la bonté, la diligence et la sagesse de ce grand Reformateur. Ainsi, celuy qui s'erigeroit en nouveau reformateur, ou ressuscitateur de cette Eglise, s'attribueroit l'honneur deu à un seul Jesus-Christ, et se feroit plus qu'un apostre. Les apostres n'ont pas donné ny rendu la vie à l'Eglise, mais la luy ont conservée par leur ministere apres que Nostre-Seigneur l'eut établie. Mais Luther est bien plus fort, qui dit que, l'ayant *trouvée morte, il l'a ressuscitée*. En verité, il merite, ce me semble, d'estre assis au throsne de temerité. Nostre-Seigneur avoit mis le feu de la charité dans le monde; les Apostres, avec le souffle de leur predication, l'avoient accru et fait courir par toutes les nations. Mais vous dites, Messieurs, qu'il estoit esteint parmy les eaux de l'ignorance et de l'iniquité! Qui le pourra rallumer? Le souffler ny sert de rien! et quoy donc? Il faudroit sans doute, ou frapper de nouveau avec les cloux et la lance sur Jesus-Christ, pierre vivante, pour en faire sortir un nouveau feu, ou dire qu'il suffira que Luther et Calvin soient venus au monde pour le rallumer! Ce seroit bien, à la verité, une mission d'un troisieme Helie; car ny Helie ny S. Jean-Baptiste n'en firent jamais tant. Ce seroit bien laisser tous les Apostres en ar-

riere, qui porterent ce feu sacré par le monde; mais ils ne l'allumerent pas. *O voix impudente!* dit S. Augustin contre les Donatistes, *l'Eglise ne sera point, parce que tu n'y es point* (Aug. in Psal. 101, Serm. 2)! *Non, non,* dit S. Bernard, *les torrens sont venus, les vents l'ont soufflée et l'ont combattuë! mais elle n'est point tombée, parce qu'elle estoit fondée sur la pierre, et la pierre estoit Jesus-Christ* (Serm. 69 in Cant.). Dire que l'Eglise a manqué, n'est-ce pas confesser que tous nos devanciers sont damnez? Oüy, pour le vrai; car hors la vraye Eglise, il n'y a point de salut; hors de cette arche, tout le monde se perd (1. Cor. 8). O quel outrage l'on fait à ces bons Peres qui ont tant souffert pour nous conserver l'heritage de l'Evangile! et maintenant les heretiques, qui sont les enfans esgarez, se moquent d'eux ou les tiennent pour fols et insensez et mesme pour des resprouvez : ne voila pas une belle reforme?

Je veux, Messieurs, conclure cette preuve avec S. Augustin, et parler *ad hominem* à vos ministres : *Que nous apporteront-ils de nouveau, ces estrangers? faudra-t-il encore une fois semer la bonne semence? Notre-Seigneur dit, que dès qu'elle est semée, elle croist jusques à la moisson; et eux disent, qu'elle est par tout perduë, et que ce n'est plus celle que les Apostres avoient semée. Nous vous respondrons à cela : Lisez-vous? voyez les saintes Escriptions : ce que vous y lirez, sera ce que nous vous soustenons ; il est escrit, et cela s'entend de l'Eglise, que la semence qui fait fruit au commencement, croistra jusqu'au tems de la moisson* (*De unit. Eccles.*, c. 15). En effet, Messieurs, la bonne semence, ce sont les enfans du royaume de Jesus-Christ, la zizanie sont les mauvais; la moisson, c'est la fin du monde. Ainsi, ne dites plus que la bonne semence est abolie ou estouffée, car elle croist et croistra jusques à la consommation du siecle visible.

DISCOURS XII.

Refutation des raisons des heretiques, qui veulent que l'Eglise puisse perir, et qu'elle a esté quelque temps detruite.

Vous croyez 1° que l'Eglise fut toute abolie, quand Adam et Eve pecherent. A cela je respons, qu'Adam et Eve n'estoient pas l'Eglise, mais le commencement de l'Eglise; encore n'est-il pas vray qu'elle se soit perduë alors, dans ces deux personnes, qui ne pecherent pas contre la doctrine, mais dans les mœurs, et contre un precepte qui ne regardoit que la discipline.

2° Aaron, souverain prestre, adora le Veau d'or, avec tout son peuple (Exod. 32)? On vous repartira, qu'Aaron n'estoit pas encore souverain prestre ny chef du peuple : il le fut par apres (Exod. 39, *per totum ejus init.*); et l'on adjouste, que le peuple ne fut pas tout perdu ou idolastre, car les enfans de Levy n'estoient-ils pas enfans de Dieu? Or, ceux-cy se joignirent avec Moyse.

3° Elie se plaint d'estre demeuré seul en Israël (III. Reg. 19) : on replique qu'Elie n'estoit pas seul en Israël qui fust homme de bien, puis qu'il y en avoit encore sept mille, qui ne s'estoient pas corrompus ny abandonnez à l'idolatrie; et ce qu'en dit le zele du Prophete, n'est que pour mieux exprimer et exagerer la justice de sa plainte : et mesme il n'est pas vray, qu'encore que tout Israël eust manqué, l'Eglise pour cela eut esté abolie; car Israël n'est pas toute l'Eglise : au contraire, il estoit desjà separé du peuple fidelle, par le schisme de Hieroboam, et le royaume de Juda en estoit la meilleure et la principale partie. C'est d'Israël, et non pas de Juda, qu'Azarie avoit predict, *qu'il seroit sans prestre et sans sacrifice* (II. Paral. 15).

4° Il est escrit en Isaïe, que *depuis la plante des pieds jusques au sommet de la teste, il n'y avoit point de santé en Israël* (Isa. 1). Nous respondons, que ces manieres de parler et de detester les vices d'un peuple avec vehemence, sont les effects du zele d'un homme de Dieu contre les vices; mais, quoy que les prophetes, les pasteurs et predicateurs usent de ces exagerations dans leurs discours, il ne les faut pas reduire à la lettre sur chaque particulier, mais seulement sur une grande partie du peuple : ce qui se verifie par l'exemple d'Elie, qui se plaignoit d'estre seul en Israël, et neantmoins il y avoit encore, comme il le dit luy-mesme, sept mille fidelles. S. Paul se plaint aux Phillippiens, que chacun re-

cherchoit son propre interest et commodité; et toutesfois, à la fin de son Epistre, il confesse qu'il y en avoit plusieurs tres gens de bien de part et d'autre (Philip. 2). On sait la plainte de David : *Il n'y a pas*, disoit-il, *un seul homme qui fasse bien* (Psal. 13); et pourtant il est assuré qu'il y eut plusieurs justes de son tems. Ces façons de parler sont frequentes dans l'Escriture; mais il n'en faut pas faire une conclusion particuliere pour un chacun : outre qu'on ne preuve pas par ces textes, que la foy eust manqué en l'Eglise, ny que l'Eglise fust morte; car il ne s'ensuit pas qu'un corps, quoy que malade, soit mort entierement; et c'est avec ce sel de discretion qu'il faut entendre ce qui se treuve de semblable dans les menaces et reprehensions des prophetes, des prestres, et des saintes Escritures (Aug. *de unitate Eccles.* c. 10).

5° Jeremie defend qu'on se confie au mensonge, disant : *Le Temple de Dieu, le Temple de Dieu* (Jer. 7). Mais, Messieurs, qui vous a jamais dit, que sous pretexte de l'Eglise, il se faille confier au mensonge; nous disons, au contraire, que celuy qui s'appuye sur le jugement de l'Eglise, s'appuye sur la colombe et la fermeté de la verité; qui se fie à l'affabilité de l'Eglise ne se fie pas au mensonge, si ce n'est un mensonge ce qui est escrit : *Les portes d'enfer ne prevaudront point contre elle*. Nous nous confions donc en la sainte parole, qui promet une perpetuité à l'Eglise de Dieu.

6° Vous dites qu'il est escrit : *Qu'il faut que le depart et separation arrive, et qu'alors le sacrifice cessera, et qu'à grand'peine le Fils de l'homme treuvera de la foy dans les cœurs, à son second retour visible, quand il viendra en terre juger les hommes* (II. Thess. 2; x. Dan. 12; Luc. 18). Tous ces passages s'entendent de la persecution que fera l'ante-christ contre l'Eglise, durant les trois ans et demy qu'il regnera (Apoc. 11, 12 et 15). Lisez le reste, et vous treuverez que l'Eglise, durant ces trois ans mesme, ne deffaira pas; elle sera nourrie et conservée dans les deserts, et dans les solitudes, où elle se retirera, comme dit l'Escriture (Apoc. 12).

DISCOURS XIII.

L'Eglise n'a jamais esté dissipée, ny cachée, et c'est en vain qu'on veut une Mission extraordinaire pour la reproduire

TOUTE passion humaine a tant de pouvoir sur les hommes, qu'elle les pousse à ce qu'ils desirent, devant mesme que d'en concevoir aucune bonne raison; et s'il arrive qu'ils ayent dit quelque chose, elle leur fait trouver des apparences de verité, où il n'y en a point du tout. Les anciens avoient sagement remarqué, que bien sçavoir recognoistre *la difference des tems* dans les Escritures, estoit une tres-solide regle, pour les entendre; à faute de quoy, les Juifs et les heretiques se sont equivoquez, attribuant au premier avenement du Messie, ce qui est proprement dit et entendu du second; ceux de la pretenduë reforme se sont encore plus lourdement abusez, quand ils veulent représenter l'Eglise telle en ce tems (dit saint Gregoire), qu'elle doit estre du tems de l'ante-christ. Ils tournent à ce byais ce qui est escrit en l'Apocalypse, que *la femme s'enfuit en la solitude* (Apoc. 12); et tirent cette consequence, que l'Eglise a esté cachée et secrete, pour eviter la tyrannie du Pape; qu'elle s'est renduë mille ans invisible, jusques à ce qu'elle s'est reproduite en Luther et en ses adherans. Mais qui ne void, que cela se doit interpreter de la fin du monde, et de la persecution de l'ante-christ? Le tems y est determiné expressément de trois ans et demy, et mesme en Daniel (Cap. 2). tellement que celuy qui voudroit, par quelque glose mal suivie, confondre en un ce tems, que l'Escriture a determiné en l'autre avec difference, contrediroit tout ouvertement à Nostre-Seigneur, qui dit, *qu'il sera plutost accourcy pour la gloire des eslus*. Comment donc osent-ils transporter cette Escriture à une intelligence si esloignée de l'intention de l'auteur, et si contraire aux propres circonstances, sans vouloir regarder à tant d'autres sentences et parolles saintes, qui monstrent et asseurent tres-clairement, que l'Eglise ne doit jamais estre reduite en solitude, ny si cachée, qu'elle soit obligée de disparoistre, non pas mesme pour peu de tems? ce qui ne s'entend pas des Eglises particulieres, mais de l'Universelle. Je ne veux plus repeter importunement tant de passages cotez cy-dessus,

où l'Eglise est dite semblable au soleil, à la lune, à l'arc-en-ciel, à une reine, à une montagne aussi grande que le monde, et un grand nombre d'autres. Je me contenteray de vous mettre en avant l'autorité de deux grands colonels ou capitaines de l'ancienne Eglise, et des plus fermes qui furent jamais, S. Augustin et S. Hierosime. Escoutons S. Augustin (In Psal. 47 et Tract. 1. in Epist. Joan.). David avoit dit : *Le Seigneur est grandement loüable en la cité de nostre Dieu, assise en la sainte montagne; l'Eglise est cette sainte cité, eslevée sur la montagne, qui ne se peut cacher; c'est la lampe, qui ne peut estre celée ou couverte sous le boisseau; elle est cogneuë de tous, et celebre par tout.* Et le Prophete adjouste : *Le mont Sion est fondé avec grande joie dans l'univers.* Et de fait, Nostre-Seigneur enseigne que personne n'allume la lampe pour la couvrir sous un muy (Matth. 5) : comme donc auroit-il mis tant de lumieres en l'Eglise, pour les cacher en certains deserts incognus? S. Augustin poursuit : *Voicy le mont qui remplit l'univers, et environne la face de la terre. Voicy la cité, de laquelle il est dit : La cité ne se peut cacher, quand elle est située sur le mont. Les Donatistes (les Calvinistes) et autres heretiques, rencontrent le mont; quand on leur dit : Montez; Ce n'est pas, disent-ils, une montagne; ce qui fait qu'ils s'y heurtent et trebuchent miserablement, au lieu d'y establir et chercher une demeure. Isaïe, qu'on lisoit hier, annonce aux leçons de l'office : Vous verrez dans les derniers jours, il y aura un mont préparé sur le coupeau (1) des montagnes, pour estre la demeure du Seigneur, où tous les peuples viendront en foule (Isa. 2). Est-il rien de plus apparent qu'une montagne? Mais nos egarez se font des monts incognus, parce qu'ils sont assis en un coin de la terre : qui d'entre vous cognoist le mont Olympe? personne certes, quoy qu'il soit beaucoup eslevé; non plus que les habitans de l'Olympe sçavent ce que c'est que nostre mont Chidabbe (2), parce que les montagnes particulieres sont retirées en certains quartiers. Mais le mont d'Isaïe n'est pas de mesme; c'est un mont dominant, qui a remply toute la face de la terre. La pierre de ce mont, taillée et incisée sans œuvre d'homme (Dan. 2), n'est-ce pas Jesus-Christ, descendu de la race juifve sans œuvre de mariage? cette pierre n'a-t-elle pas abattu tous les royaumes du monde, c'est-à-dire, toutes les dominations des idoles et des demons? ne s'accrust-elle pas jusques à remplir tout l'univers? C'est donc de ce mont*

(1) Sommet. — (2) Chidabbe était le nom d'une montagne près d'Hippone.

qu'il est dit : *Il est préparé sur la cime des collines*; c'est un mont eslevé sur le sommet de tous les monts, qui s'humilient, ou qui se brisent contre son pied : qui peut ignorer la cité mise sur ce mont ? Il est vray qu'il est incognu ; mais c'est seulement à ceux-cy, qui hayssent l'Eglise ; car, comme ils marchent par les tenebres, ils ne sçavent où ils vont, ils se sont separez de l'unité du corps ; ils se sont aveuglez dans leur ignorance. Et voilà nos preuves par les parolles de S. Augustin contre les Donatistes ; apres tout, comme l'Eglise presente exprime parfaicte-ment l'Eglise ancienne, ainsi les heretiques de nostre aage ressemblent pareillement aux anciens heretiques, sans changer autre chose que les noms : d'où s'ensuit que les raisons anciennes combattent les Lutheriens et les Calvinistes, comme elles fay-soient autresfois les Donatistes.

Mais voyons comme S. Hierosme entre en cettelice de son costé. En verité, Messieurs, il vous est aussi redouptable que l'autre ; car il fait voir clairement, que cette dissipation pretenduë, cette retraite et bannissement de l'Eglise, abolit la gloire de la croix de Nostre-Seigneur, puisque, parlant à un schismatique reüny à l'Eglise, il luy dit ces parolles (*Advers. Lucif.*) : *Je me resjoüy avec toy, et rends graces à Jesus-Christ, mon Dieu, de ce que tu t'es reduit de bon courage de l'erreur et de la fausseté, au goust et sentiment de tout le monde, et que tu ne dis pas comme quelques-uns : O Dieu ! sauvez-moy, car le saint a manqué et a defailly. Leur voix impie evacuë la croix de Jesus-Christ, s'ils assujettissent le Fils de Dieu au diable, et si le regret que le Seigneur a tesmoigné contre les pecheurs est entendu de Jesus-Christ, aussi bien que de tous les hommes : mais gardons-nous de croire que Dieu soit mort pour neant, le puissant est lié et saccagé, la parolle du Pere est accomplie, demande-moy et je te donneray les nations pour heritage, et pour tes possessions les bornes de la terre (Ps. 2) ; où sont, je vous prie, ces gens trop religieux, ou plutost trop prophanes, qui sont plus de la Synagogue que de l'Eglise ? comme seront detruites les citez du diable et comme seront abat-tues les idoles, à la consommation des siecles ? Si Nostre-Seigneur n'a point eu d'Eglise, ou s'il l'a euë en la seule isle de Sardaigne, ou autre lieu caché, certes, il est trop appauvry. Hé ! si Satan possede une fois l'Angleterre, la France, le Levant, les Indes, les nations barbares et tout le monde, comment auront esté retrecis et resserrez les trophées de la Croix en un seul coin du monde ?* Voilà ce que dit S. Hierosme. Mais que

diroit ce grand personnage, de ceux qui, non-seulement nient qu'elle ayt esté generale et universelle, mais qui soutiennent encore hardyment, qu'elle n'est qu'en certaines personnes inconnuës, sans vouloir determiner un seul petit bourg, où elle se fust preservée depuis mille ans? n'est-ce pas bien avilir le glorieux mystere de la Redemption? Le Pere celeste, pour la grande humiliation et aneantissement que son Fils avoit souffert en sa passion et sur la croix, avoit rendu son nom si auguste, que toute nation se devoit plier pour sa reverence; mais ceux-cy ne prisent pas tant la Croix, ny les actions du Crucifié: ils ostent du compte de sa gloire les generations de mille ans. Le Pere luy avoit donné en heritage beaucoup de gens, parce qu'il avoit livré sa vie à la mort, il avoit livré son corps à la croix, et avoit esté mis au rang des impies, des meschans et des voleurs; mais ceux-cy luy diminuent beaucoup ses honneurs, et rognent si fort sa portion, qu'à grand'peine en l'espace de mille ans, aura-t-il eu certains serviteurs secrets et cachez, ou pour mieux dire point du tout selon leur doctrine. Mais je m'adresse à vous, ô devanciers, qui portastes le nom de Chrestiens, et qui avez creu estre en la vraye Eglise, ou vous aviez la vraye foy, ou vous ne l'aviez pas; si vous ne l'aviez pas, ô miserables! vous estes tous damnez, et si vous l'aviez, pourquoy la cachiez-vous aux autres? que n'en laissiez-vous des memoires? que ne vous opposiez-vous à l'impieté et à l'idolatrie? ne sçaviez-vous pas que Dieu a recommandé à un chacun le salut de son prochain (Eccli. 17)? Certes, *on croit de cœur pour la justice* (Rom. 10); *mais qui veut obtenir le salut, il faut faire la confession de sa foy* (Luc. 12). Et comment pourriez-vous dire: *J'ai creu, et par ce j'ay parlé* (Ps. 115). O miserables en toute maniere! qui, ayant un si beau talent, l'avez enfoüy en terre (Matt. 25)! S'il est ainsi, vous estes dans les tenebres exterieures: mais si, au contraire, ô Luther! ô Calvin! si, au contraire, la vraye foy a tousjours esté publiée et continuellement preschée par tous nos devanciers, vous estes miserables vous-mesmes, qui en avez forgé une toute nouvelle, et qui, pour treuver quelque excuse à vos volontez et à vos phantaisies, accusez indignement tous les chrestiens, ou d'impieté s'ils ont mal creu, ou de lascheté s'ils se sont tus.

DISCOURS XIV.

L'Eglise ne peut errer, c'est en vain qu'on suppose une Mission extraordinaire, pour la corriger de ses erreurs.

EN ce tems mesme que le perfide Absalon voulut former la conspiration contre son pere David, il s'assit à la porte du palais, et disoit à tous ceux qui passaient : *Il n'y a personne constitué de la part du roy pour vous oüyr : hé! qui me constituëra juge sur la terre, affin que tous ceux qui auront quelque negociation, viennent à moy, et que je juge justement* (II. Reg. 15). Ainsi il sollicitoit et seduisoit le courage des Israëlités. O combien d'Absalons se sont treuvez en nostre aage, qui, pour seduire et distraire les peuples de l'obeyssance de l'Eglise et des pasteurs, et solliciter les cœurs des chrestiens à la rebellion, ont crié par toutes les advcnuës d'Allemagne et de la France : *Il n'y a personne établi de Dieu, pour oüyr les doubtes de la foy, et les resoudre : l'Eglise mesme, et les magistrats n'ont point le pouvoir de determiner ce qu'il faut tenir en la foy, et ce qu'il faut rejeter ; car l'Eglise peut errer en ses decrets et en ses regles !* O Dieu! quelle plus dommageable et plus temeraire persuasion pouvoient-ils inspirer au christianisme, que celle-là? Si donc l'Eglise peut errer, ô Calvin! ô Luther! à qui auray-je recours en mes difficultez? à l'Escriture, disent-ils; mais que feray-je, pauvre homme? c'est sur l'Escriture mesme où j'ay difficulté : je ne suis pas en doute s'il faut adjouster foy à l'Escriture, ou non, je sçay et je suppose que c'est la parole de verité; ce qui me tient en peine, c'est l'intelligence de cette Escriture, ce sont les consequences qu'on en peut tirer, lesquelles estant sans nombre, et ce semble contraires sur un mesme sujet, un chacun peut prendre l'equivoque diversement selon nos sens : je demande et je desire sçavoir quel de tous ses sens est le vray et le salutaire? Mon Dieu! qui me fera cognoistre la bonne exposition parmy tant de mauvaises? qui me fera voir la solide verité au travers plusieurs apparences? Je suis persuadé que chacun se voudroit embarquer sur le navire, qui est le vaisseau du Saint-Esprit. D'ailleurs, je sçay qu'il n'y en a qu'un, et que celui-là seul peut prendre port; car tout le reste court au naufrage. Ha! hélas! que le danger est grand de se mesprendre! la vanité, l'avarice, et la temeraire promesse des patrons en deçoit la pluspart, car tous se vantent d'en estre les maistres. Celuy

qui dit, que Dieu ne nous a pas laissé des guides en un chemin si perilleux et si difficile, impose à Dieu, et croit qu'il nous veut perdre; celui qui dit qu'il nous a embarquez à la mercy des vens et de la mer, sans nous donner un bon et sage pilote, qui sçache bien prendre le point de la carte et de la boussole, est comme s'il disoit, que faute de prevoiance le peril est tres-grand; celui qui dit que nostre Maistre nous a envoyez en l'eschole de son Eglise, sçachant que l'erreur y estoit receuë et enseignée, conclud assez, qu'il a voulu nourrir nostre vice et nostre ignorance. Mais de grace! qui jamais a estimé une academie, où le maistre enseigne l'erreur et le mensonge, et où personne ne fut jamais son auditeur? Certes, telle seroit la sainte Eglise, si les particuliers avoient tousjours esté dans l'imposture; car si l'Eglise erre elle-mesme, qui n'errera? et si chacun y erre avec elle, ou peut errer, à qui m'adresseray-je pour estre instruit? sera-ce à Calvin? mais pourquoy plutost qu'à Luther, ou à Brence, ou à Pasimontain? Nous n'aurions plus sans doute à qui recourir en nos difficultez, si l'Eglise erroit: mais qui considerera, de bon sens, le credit tres-authentique que Dieu a donné à l'Eglise, inferera certainement, que ccluy qui dit que l'Eglise peut errer, peut dire que Dieu erre, ou se plaist dans l'erreur, et veut qu'on erre, ce qui ne peut estre qu'un grand blaspheme. N'est-ce pas Jesus-Christ qui nous enseigne: *Si ton frere a peché contre toy, dis-le à l'Eglise: si quelqu'un n'entend point l'Eglise, qu'il te soit comme un infidelle et un etranger* (Matth. 18)?

Voyez-vous comme Nostre-Seigneur nous renvoye à l'Eglise en nos differens, quels qu'ils soient: mais bien plus, quand les sujets sont de plus grande consequence. A dire vray, si je suis obligé, apres l'ordre de la correction fraternelle, d'aller à l'Eglise, pour reduire en justice un vicieux qui m'aura offensé, combien plus seray-je obligé d'y defferer celui qui appelle toute l'Eglise une Babylonne, une adultere, une idolastre, une mensongere, une parjure? et que je le feray d'autant plus justement, qu'avec sa malice et son artifice il fait effort pour debaucher et infecter toute une province, puisque le vice d'heresie est si contagieux, que comme un chancre il se va tousjours insinuant dans les parties nobles (II. Tim. 2). Quand donc j'en verray quelqu'un qui me dira, que tous nos peres, nos ayeulx nos bisayeulx ont esté idolastres, qu'ils ont corrompu l'Evangile, et qu'ils ont pratiqué toutes les mechancetez qui s'ensuivent de la cheute de la religion, je m'adresseray à l'Eglise, dont le jugement me doit

estre recommandable. Mais, ô Dieu ! si elle peut errer, ce ne sera plus moy, ny l'homme qui sera coupable d'erreur, ce sera le fils de Dieu mesme, qui l'autorise, et luy donne son credit, puis qu'il nous commande d'aller à son tribunal, pour y poursuivre et recevoir justice. Il faut certes de deux choses l'une : ou que Jesus-Christ ne cognoisse pas ce qui s'y fait, ou qu'il nous veuille decevoir ; ou que c'est là, en consience, que la vraye justice s'administre, ou que c'est à tort que les sentences y sont irrevocables. L'Eglise a condamné Berangaire (1) ; celuy qui le voudroit justifier seroit contre l'Eglise, et je l'estimerois comme payen et publicain. Obeyssons donc au Seigneur, qui ne nous laisse pas la liberté en cet endroict, mais nous commande souverainement d'escouter son Eglise. S. Paul declare la mesme verité, quand il appelle l'Eglise *une colonne de fermeté et de verité* (I. Tim. 3), pour signifier que la verité est soutenuë fortement en l'Eglise. Il dit ailleurs : *La verité n'est soutenuë que par intervalle, elle tombe souvent ; mais en l'Eglise elle est sans vicissitude, et immuablement, sans chanceler, parce que l'Eglise est stable et perpetuelle.* Si vous repliquez que S. Paul veut dire en cet endroict, que l'Escriture a esté remise en garde à l'Eglise, et rien plus ; certes, c'est trop ravalier la similitude qu'il propose, car c'est bien plus de soutenir la verité, que de garder le depost de l'Escriture. Les Juifs gardent une partie de l'Escriture, et beaucoup d'heretiques pareillement la tiennent et la conservent à leur maniere ; mais pour cela, ils ne sont pas les colonnes de fermeté et de verité : l'ecorce de la lettre n'est ny veritable ny fausse ; elle n'est telle, que selon le sens qu'on luy baille, bon ou mauvais. Supposons que la verité consiste au sens, qui est comme la moëlle ; il s'ensuit, si l'Eglise est gardienne de la verité, que le sens de l'Escriture luy est remis, et qu'il le faut chercher chez elle, et non pas en la cervelle de Luther, ou de Calvin, ou de quelqu'autre : ainsi elle ne pourroit errer aucunement, ayant tousjours chez elle le sens de l'Escriture. Et de fait, si l'on eust mis dans ce sacré depost la lettre sans le sens, on auroit mis la bourse sans l'argent, la coquille sans le noyau, la guaïne sans l'espée, la boëte sans l'onguent, la feüille sans le fruict, et l'ombre sans le corps. Mais dites-moy, si l'Eglise tient en sa garde les Escritures, pourquoy est-ce que Luther les a prises, et transportées hors de chez elle ? pourquoy est-ce que vous mesprisez de les prendre de ses mains, et pourquoy non les Machabées, l'Ecclesiastique, et tout le reste, comme

(1) Berenger.

l'Épître aux Hébreux? car elle proteste avoir aussi chèrement en sa garde les uns comme les autres. Escoutons les paroles de S. Paul, qui ne peuvent souffrir le sens oblique et forcé que vous leur donnez; il parle de l'Église visible et connuë, car où adresseroit-il son Timothée pour converser? il l'appelle *la maison du Seigneur* : elle est donc bien fondée, bien rangée, et bien couverte contre tous les orages et les tempestes; elle est *une colonne de fermeté et de vérité* : la vérité donc est chez elle, elle y loge, elle y demeure, et qui la cherche ailleurs, la perd de veü; elle est tellement assurée, réparée et fermée, que toutes les portes d'enfer (Matth. 16), c'est-à-dire, toutes les forces ennemies, ne scauroient s'en rendre maistresses (Ephes. 1); mais ne seroit-ce pas ville gagnée pour l'ennemy, si l'erreur y entroit touchant les choses qui sont pour l'honneur et pour le service de son Espoux? S'il est vray que Nostre-Seigneur est le chef de l'Église, n'a-t-on point de honte de dire que le corps d'un chef si saint et si venerable soit adulateur, prophané et corrompu? C'est en vain qu'on fait une exception de l'Église invisible; car il n'y a point icy-bas d'Église qui ne soit visible, comme j'ay montré cy-dessus : le Fils de Dieu en est le chef. Escoutez la voix de S. Paul : *Et ipsum dedit caput supra omnem Ecclesiam* (Ephes. 1) : non sur une Église, ou sur deux, comme vous l'imaginez; mais sur toute l'Église. Il dit luy-mesme : *Là où deux, ou trois, se treuveront assemblez au nom de Nostre-Seigneur, il se treuvera au milieu d'eux* (Matth. 18). Qui osera donc avancer cette fausseté, que l'assemblée universelle de l'Église, depuis mille ans et plus, ayt esté abandonnée à la mercy de l'erreur et de l'impieté? Je conclus de toutes ces preuves, que s'il est impossible que l'Église catholique soit dans l'erreur de quelque article de la foy (soit que nous le voyons exprez dans l'Escriture, soit qu'il en soit tiré par quelque deduction, ou par tradition), nous devons croire à son autorité, sans aucunement contre-rosler, ou disputer, ou doubler de sa decision; mais luy porter l'obeyssance et l'hommage qui est deu à cette reine, à qui Nostre-Seigneur a commandé de regler nostre foy par le Saint-Esprit, qu'il luy a donné. Comme ç'auroit esté une impieté tres-grande aux Apostres de contester contre leur Maistre, autant le seroit-ce à celuy qui contesteroit contre l'Église, parce que si le Pere a dit du Fils : *Ipsum audite*, le Fils a dit de l'Église : *Si quis Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut Ethnicus et Publicanus* (Matth. 18.)

DISCOURS XV.

*La Mission des heretiques est abusive , puisqu'ils ont ruiné
le crédit de l'Eglise universelle.*

VERITABLEMENT, Messieurs, je n'ay pas besoin de longs argumens, pour faire voir que vos ministres ont avily la sainteté et la majesté de l'Eglise, puis qu'ils publient haut et clair, qu'elle a demeuré huict ou neuf cens ans en adultere, et qu'elle est devenue anti-chestienne depuis le temps de saint Gregoire, jusques à Wicief, que Beze tient pour le premier restaurateur du Christianisme. Calvin se voudroit bien couvrir d'une distinction imaginaire, en soutenant que *l'Eglise peut errer dans les choses non necessaires au salut, non dans les autres* qui sont essentielles à la foy; mais Beze passe plus avant, et sans biaiser confesse librement, *qu'elle a erré en tout, et qu'elle n'estoit plus Eglise, ny pour les choses qui regardent l'usage, ny pour les choses qui sont essentielles et necessaires au salut.* Il advoüe neantmoins que *hors l'Eglise il n'y a point de salvation;* et s'ensuit de son dire (quoy qu'il se tourne et contourne de tous costez) que puisque l'Eglise a erré aux choses necessaires, on ne s'est peu sauver chez elle dans le tems de son adultere. En effet, il est impossible qu'elle s'egare dans les choses necessaires pour le salut, sans qu'elle nous detourne des choses necessaires à salut; car autrement, si elle avoit ce qui est necessaire pour le salut, elle seroit la vraye Eglise, à moins qu'il fust possible de se pouvoir sauver hors de la vraye Eglise, ce qui ne se peut accorder, selon le sentiment de Beze mesme, qui proteste assez franchement avoir appris cette doctrine de ceux qui l'ont instruit en sa religion pretenduë reformée, c'est-à-dire de Jean Calvin. Et de vray, si Calvin eust creu que l'Eglise romaine n'eust pas erré es choses necessaires à salut, il eust eu grand tort de s'en separer; car y pouvant operer son salut, et supposé que le necessaire et l'essentiel du vray Christianisme s'y fust treuvé, il eust esté obligé en conscience d'y demeurer pour se sauver, parce que le salut ne pouvoit estre en deux lieux differens et opposez. On me repliquera peut-estre, que Beze tient que l'Eglise romaine, telle qu'elle est aujourd'huy, erre dans les choses necessaires, et que pour cela mesme il s'en est separé; mais qu'il ne tient pas pour cela que la vraye Eglise ayt jamais erré: toutesfois, un ministre ne peut s'eschapper de ce costé-là;

car alors quelle autre Eglise y avoit-il au monde? Il y a deux cens, trois cens, quatre cens, et cinq cens ans, qu'on ne reconnoissoit parmy les chrestiens que l'Eglise catholique romaine, et toute telle qu'elle est à present; il n'y en avoit point d'autre, et cela hors de doute : par consequent c'estoit la vraye et la seule Eglise; mais s'il est certain qu'elle erroit, il n'y avoit donc plus de vraye Eglise au monde. Beze l'advoüe, et donne pour toute raison, que ce pitoyable et general aneantissement estoit arrivé par une erreur intolerable, et mesme dans les choses necessaires à salut. Il est mesme vray qu'il a son refuge à la conservation chimerique d'une Eglise invisible, dont nous avons fait voir la vanité cy-devant, et mesme dans le point que nous examinons, puisque, quand ils confessent que l'Eglise visible peut errer, à mesme tems ils violent l'Eglise à laquelle Nostre-Seigneur nous renvoye pour esclarcir nos difficultez, et que saint Paul appelle *colonne et pilier de la verité*. Car ce n'est que l'Eglise visible, de laquelle s'entendent ces tesmoignages, sinon que quelque obstiné voulust dire, que Nostre-Seigneur nous eust renvoyez à une société invisible, imperceptible, et du tout incognüe, ou que S. Paul eust enseigné son Timothée de converser avec une assemblée, de laquelle il n'eust peu avoir aucune cognoissance. Mais, je vous prie, n'est-ce pas là rompre tout le respect et toute la reverence duë à cette Espouse du Roy celeste? N'est-ce pas reduire à l'erreur toutes les troupes de nos anciens Peres, qui, depuis tant de siecles, avec tant de sang, avec tant de sueur et de travaux, ont deffendu l'Eglise, et les traiter comme des errans, des bannis, des revoltés et des conjurez contre sa couronne? n'est-ce pas remettre sur pied tant d'heresies et tant de fausses opinions que l'Eglise avoit condamnées, et l'accuser d'avoir entrepris sans la raison de souveraineté sur son estat, absolvant ceux qu'elle avoit condamnez, et condamnant ceux qu'elle avoit absous; en voicy des exemples.

Simon Magus soutenoit, au rapport de Vincent de Lerins, que *Dieu estoit cause du peché* (Vinc. Lirin. c. 3, 4) : Calvin et Beze le confessent, le premier au traité de l'eternelle predestination; le second en la reponse à Sebastien Castillio : car, quoy qu'ils nient le mot, ils en deffendent le vray sens; et en effet ils sont convaincus de cette heresie (si heresie on la doit appeller, non pas plutost un atheïsme) par tant de doctes hommes, qui les ont combattus par leurs propres parolles, que je perdrois le temps de m'y arrester.

Judas, dit S. Hierosme, a cru que les miracles qu'il voyoit

operer par la vertu et de la main de Nostre-Seigneur, n'estoient que des illusions diaboliques : je ne sçay, Messieurs, si vos ministres sont plus modestes ; quand on leur produit des miracles, ils les appellent des *prestiges* et des *sorcelleries*. Ces miraculeuses merveilles que Nostre-Seigneur a fait par ses serviteurs, au lieu de vous ouvrir les yeux, hélas ! qu'en dites-vous ? quelles railleries n'en faites-vous point.

Les *Pepusiens*, dit S. Augustin (c'est-à-dire les Montanistes ou les Phryges comme les appelle le Code), admettoient à la dignité de la prestrisc, mesme les femmes : cela se void dans vos freres Anglois, qui tiennent Elisabeth leur reyne pour chef de leur Eglise.

Les *Manicheens*, au rapport de S. Hierosme, nioient le liberal arbitre ; Luther a fait un livre contre la liberté de la nature humaine, qu'il a intitulé *de Pravo arbitrio*. Pour ce qu'en dit Calvin, je m'en rapporte à vous, et n'en veux point d'autres tesmoins.

Les *Donatistes* croyoient que l'Eglise de Dieu s'estoit perduë en tout le monde, et qu'elle estoit demeurée seulement chez eux ; vos ministres parlent de mesme sorte. Ceux-là disoient qu'un meschant homme ne pouvoit baptiser ; Wiclef en tient tout autant que ces heretiques : et ce point est si ridicule, que vostre ministre Beze a tenu pour un insensé ce reformateur. Pour ce qui touche leur *discipline*, voicy les caracteres de leurs vertus : ils donnoient le tres-precieux Sacrement aux chiens ; ils jettoient le S. Chresme aux pieds ; renversoient les autels ; rompoient les calices sacrez, et les vendoient aux prophanes ; ils rasoient, par irrision, la teste aux prestres, pour leur lever la sacrée Onction ; ils ostoient et arrachotent le voile aux saintes vierges pour les prophaner.

Jovinian, selon le tesmoignage de S. Augustin (*De hæres. ad quod-vult-deum, cap. 28*), vouloit qu'on mangeast en tout tems, et contre les deffenses de l'Eglise, de toutes sortes de viandes ; il disoit que les jeusnes n'estoient point meritoires devant Dieu, que tous les eslus estoient esgaux en la gloire, que la virginité n'estoit pas plus excellente que le mariage, et que tous les pechez estoient esgaux. Or, chez vos maistres on enseigne le mesme (Luth., *Serm. de Nat. B. V.* ; Petr. Mart., *Epist. 6* ; Calvin, *Antid. Trid.*, Sess. vi). *Vigilance*, comme escrit S. Hierosme dans son livre contre cet heretique, dans sa deuxiesme Epistre, ne vouloit point qu'on honorast les reliques des Saints ; il tenoit fortement que leurs prieres n'estoient point profitables, que les pres-

tres ne devoient vivre dans le celibat, que la pauvreté volontaire estoit un abus. Et vous, Messieurs, que ne dites-vous point sur ces articles?

Eustachius, en l'année 324, mesprisa temerairement les jeunes ordinaires commandez de l'Eglise, les traditions ecclesiastiques, les lieux sacrez et reliques des saints martyrs, et les basiliques dediées à leur devotion. Le recit en est fait par le Concile *Gangrense* (*in præfat.*), où, pour ces erreurs recogneuës et advouées, il fut anathematizé, et condamné. Voyez-vous combien il y a de tems qu'on a condamné vos reformateurs? *Eunomius* ne voulut point ceder à la pluralité, ny à la dignité, ny à l'antiquité, comme tesmoigne S. Basile contre luy. Il disoit que la seule foy suffisoit à salut, et justifioit le fidelle; c'est S. Augustin qui le luy reproche (*Hæres.* 14). Sur le premier point, voyez Beze en son *Traitté des marques de l'Eglise*; touchant le second, n'est-il pas d'accord avec cette celebre sentence de Luther, que Beze tient pour bien-heureux reformateur : *Vides quàm dives sit homo Christianus, sive baptizatus, qui etiam volens, non potest perdere salutem suam, quantiscumque peccatis ligatus, nisi nolit credere* (Luth., *De capt. Babyl.*).

Arius, au recit de S. Augustin, nioit la priere pour les morts, les jeunes ordinaires, et la superiorité des evesques par dessus le simple peuple; vos ministres soutiennent tout cela!

Lucifer, selon la remarque de S. Hierosme, appelloit son Eglise seulement la vraye Eglise, et disoit que l'Eglise ancienne estoit devenuë un lieu de prostitution; n'est-ce pas ce que preschent vos ministres dans vos assemblées?

Les *Pelagiens* (*Hieron. adv. Pelag.*, l. 3; *Aug. contra Julian.*, l. 5, c. 42) se tenoient si asseurez et si certains de leur justice, qu'ils promettoient le salut aux enfans des fidelles qui mouroient sans baptesme; ils croyoient que tous pechez estoient mortels. Pour le premier, c'est un ordinaire langage dans la doctrine de Calvin (*Antid. Trid.*); le second et troisieme sont si communs parmy vous, qu'il est superflu d'en dire autre chose.

Les *Manicheens* rejettoient les sacrifices de l'Eglise, et les images (*Aug.*, l. 20 *contra Faust.*); c'est ce que font vos gens.

Les *Messaliens* mesprisoient tous les ordres sacrez; ils ruinoient les eglises et les autels, comme l'observe saint Damascene (*Hæres.* 80), et Ignatius. (*Apud Theodoret. in Dial. qui dic. Impatibilis*) : *Eucharistiam et oblationes non admittunt, quod non confiteantur Eucharistiam esse carnem Salvatoris nostri Jesu Christi, quæ pro peccatis nostris passa*

est, quam Pater sua benignitate suscitavit, contre lesquels a escrit S. Martial, *ad Burdegalenses* (1).

Berangaire voulut avancer la mesme heresie long-tems apres; mais il fut condamné par trois Conciles, aux deux derniers desquels il abjura l'impieté de son erreur.

Julien l'Apostat mesprisoit fort le signe de la croix. Aussi faysoit Xenaias (chez Nicephore, l. 16, c. 27); les Mahumetans n'en font pas moins (Damasc., *Hæres.* 100). Mais qui voudra voir cecy bien au long, qu'il voye Sander (l. 8, c. 57), et Bel-larmin (*in notis Eccles.*). Voyez-vous Messieurs, les colonnes desjà depuis longtems esbranlées, sur lesquelles vos ministres ont jetté et formé leur reformation? Or, de grace! cette seule alliance d'opinions, ou, pour mieux dire, cet estroit parentage et consanguinité, que vos premiers maistres ont eu avec les plus anciens et les plus mortels ennemys de l'Eglise, ne vous devoit-elle pas détourner de les suivre en vous rangeant ainsi malheureusement sous leurs enseignes? Je n'ay pas cité une heresie qui n'ayt esté tenuë pour telle en l'Eglise ancienne, que Calvin et Beze confessent avoir esté la vraye Eglise, à sçavoir dans les premiers cinq cens ans du christianisme. Hé! je vous prie, n'est-ce pas fouler indignement aux pieds la majesté de l'Eglise, que de produire comme une reformation et reparation tres-necessaire et tres-sainte, ce qu'elle a detesté tant de fois lorsqu'elle estoit encore en ses plus pures années, et qu'elle avoit terrassé, combattu, foudroyé, ruiné, et separé de la vraye doctrine? L'estomac delicat de cette celeste espouse n'avoit peu soutenir aux premiers siecles la violence de ces venins; elle les avoit rejettez avec tant d'effort, que plusieurs de ses saints martyrs en avoient signé la fausseté de leur propre sang; et maintenant vous les luy presentez comme une precieuse medecine. Les saints et doctes personnages que j'ay citez ne les eussent jamais mis dans le rang des heretiques, s'ils n'eussent veu le corps de l'Eglise les tenir pour tels; c'estoient des hommes tres-orthodoxes, et qui estoient considerez de tous les evesques et docteurs catholiques de leur tems, qui monstrent dans leurs escrits que ce qu'ils tenoient pour heretique l'estoit effectivement. Imaginez-vous donc cette venerable antiquité, dans le ciel, autour du Maistre qu'ils ont servy, et où ils regardent avec pitié vos reformations: ils y sont allez à Dieu en combattant les opinions que vos ministres vous preschent, ils ont tenu pour heretiques ceux dont vous suivez les exemples; pensez-vous que

(1) Ouvrage apocryphe.

ce qu'ils ont jugé erreur, heresie et blaspheme chez les Ariens, Manicheens et autres seducteurs, soit creu maintenant par eux pour articles de reformation et restauration? Qui ne voit que c'est ici le plus grand mespris que vous pouviez faire à la majesté de l'Eglise? Si vous voulez venir à la succession de la vraye et sainte foy de ces premiers siecles, ne revoquez pas en doute ce qu'elle a si solennellement estably et constitué : personne ne peut estre heritier en partie, il le faut estre en tout, ou en rien. Acceptez l'heritage fidellement : les charges ne sont pas si grandes, qu'un peu d'humilité n'en fasse la raison; il ne faut que renoncer genereusement à ses passions, et à ses opinions, et passer paisiblement, du differend que vous avez avec l'Eglise, à son unité; les hommes sont appellez pour estre heritiers de Dieu, coheritiers de Jesus-Christ, en l'heureuse compaignie de tous les bien-heureux. *Amen.*

FIN DE LA PREMIERE PARTIE.

DEUXIESME PARTIE.

DES REGLES DE LA FOY.



SECTION PREMIERE.

L'AUTORITÉ DES ESCRITURES EST LA PREMIERE REGLE DE LA FOY.

L'on voit dans ce Traitté que les ministres de la Religion pretenduë ont violé toutes les lois de la Foy catholique, par la corruption des saintes Escritures, et par le mespris des venerables traditions.



AVANT-PROPOS DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.



A MESSIEURS DE LA VILLE DE THONON,

où, par maniere de prelude, sont déclarées et distinguées les regles de la Foy.

IL est certain que si l'advis que S. Jean donne aux chrestiens, de ne pas croire legerement à toutes sortes d'esprits, fut necessaire de son tems, il ne l'est pas moins à present, mais plus que jamais, en un siecle corrompu, où tant d'esprits contraires et divers osent, avec une esgalle assurance, demander creance et autorité dans le Christianisme, en vertu de la parolle de Dieu, à la suite desquels on a veu tant de peuples s'escarter qui çà, qui là, chacun selon son sens et son humeur. Et en effet, comme on voit le vulgaire admirer les comettes et les feux volans, et croire fermement que ce soient de vrays astres et des planettes, au lieu que les plus entendus cognoissent bien que ce ne sont que flammes passageres, qui se roulent, et se perdent dans l'air, attachées à quelques vapeurs, pendant qu'il y a de quoy les nourrir, lesquelles neantmoins laissent tousjours quelque mauvais effect, et n'ont rien de commun avec les astres incorruptibles, que cette grossiere clarté : ainsi les miserables peuples de nostre aage, qui se laissent conduire par certaines cervelles chaudes qui s'enflamment et courent à la suite de quelques subtilitez humaines, sont esblouys par la fausse lueur et sous l'eorce de la parolle de Dieu, et s'imaginent que ce sont des veritez celestes, en s'amusant a les considerer, quoy que les gens de bien decouvrent et tesmoignent assez que ce ne sont que des inventions terrestres, qui bientost se dissiperont; car ils ne laissent autre memoire de leur apparition que le ressentiment des mal-heurs qui les suivent. O! combien donc estoit-il necessaire de ne pas s'abandonner si promptement à ces esprits, et avant que

de les suivre, éprouver s'ils estoient de Dieu, ou non ? Hélas ! il ne manquoit pas de pierres de touche pour cognoistre le bas-or, avec lequel ils pipoient le monde : car celui mesme qui nous a dit, *que nous éprouvions les esprits s'ils sont bons ou mauvais*, condamne leur legereté, s'ils ne l'ont pas fait : ils n'ont que trop peu sceu que nous avons des *regles infallibles* pour recognoistre le saint d'avec le feint, et l'esprit desolateur d'avec le consolateur. Graces à Dieu, nous avons en l'Eglise des regles tres-certaines pour discerner la doctrine fausse d'avec la vraye, et pour establir nostre sainte foy ; et c'est icy, Messieurs, où je vous appelle, mais je vous prie de juger justement, car je me promets de vous monstrier tres-clairement, que Calvin et tous vos ministres ont violé en leur doctrine toutes les regles de la vraye religion et de la predication chrestienne, et affin que vous voyiez (comme vous avez desja veu qu'ils vous ont levé du sein de la vraye Eglise), affin, dis-je, que vous voyiez encore qu'ils vous ont osté la lumiere de la vraye foy, pour vous faire suivre les illusions de leurs nouveutez, voicy *la seconde partie de mon projet*. La foy chrestienne est fondée sur l'autorité de Dieu tout-puissant, souveraine et supreme Verité ; c'est cela qui la met au premier rang, et qui luy donne le premier degré d'assurance et de certitude ; de telle sorte qu'il n'y a rien icy-bas qui luy soit comparable, puis que cette parole a esté renouvelée. Je me tiendray tousjours icy sur les mesmes demarches, car je vous monstrieray presentement que les regles que je produis sont les vraies regles ; ensuite je vous feray voir comme vos pretendus docteurs les ont violées, et parce que je ne pourrois pas aysement vous prouver, que nous, qui sommes catholiques, les avons gardées tres-estroitement, sans faire de trop grandes interruptions et disgressions, je reserveray cette preuve pour *la troisieme partie*, qui servira encore d'une tres-solide confirmation pour cette seconde que je vous adresse.

PREMIERE REGLE DE LA FOY.

La foy chrestienne est donc fondée sur la parole que Dieu luy-mesme a revelée ; et c'est cela qui la met au supreme rang d'infailibilité, comme ayant pour tesmoin cette eternelle et infailible autorité et verité premiere, qui ne peut non plus decevoir et mentir, qu'elle ne peut estre deçuë ny trompée. La foy qui n'a pas son fondement et son appuy sur la parole de Dieu, n'est pas une foy chrestienne ; d'où s'ensuit, *que la parole de Dieu est la vraye regle et un fondement de foy aux chrestiens*, puis qu'estre fondement et estre regle est une mesme chose en cet endroit. Mais parce que cette infailible regle ne peut pas mesurer nostre croyance, si elle ne nous est appliquée, preschée, proposée et declarée, et qu'elle peut estre bien ou mal appliquée, preschée, proposée, et declarée, encore devons-nous avoir quelque autorité qui la confirme ; et en effet, il ne suffit pas de sçavoir que la parole de Dieu est la vraye et infailible regle pour bien croire à salut, si je ne sçay quelle est cette parole de Dieu, et où elle est, et celui qui la doit appliquer, proposer et declarer. J'ay beau tomber d'accord que la parole de Dieu est infailible, pour tout cela je ne croiray pas que *Jesus-*

Christ est le Christ Fils de Dieu vivant, si je ne suis assuré que ce soit une parole révélée par le Pere celeste; et quand je sçauray cecy, encore ne seray-je pas hors d'affaire, si je ne sçay comme il la faut entendre; si c'est d'une filiation adoptive, à l'arienne, ou d'une filiation naturelle, à la catholique.

SECONDE REGLE DE LA FOY.

IL faut par consequent, outre cette regle premiere et fondamentale de la parole de Dieu, une autre *seconde regle*, par laquelle la premiere nous soit bien et duëment proposée, appliquée et declarée : et affin que nous ne soyions pas sujets à l'esbranlement et à l'incertitude, il faut que non-seulement la premiere regle, à sçavoir, la parole de Dieu, mais encore la seconde, qui propose et applique cette parole, soit du tout infaillible : autrement nous demeurerions tousjours en branle et dans le doute d'estre mal reglez et appuyez en nostre foy et en nostre croyance, non point par le deffaut de la premiere regle, mais par l'erreur et faute de la proposition et application d'icelle. Or certes, le danger est esgal, ou d'estre deregulé à faute d'une juste regle, ou d'estre mal réglé, à faute d'une application bien réglée et juste de la regle mesme; mais cette infaillibilité requiert, tant en la regle, qu'en son application, de ne pouvoir avoir sa source que de Dieu mesme, qui est la vive et premiere fontaine de toute Verité. Passons outre.

Tout de mesme que Dieu revela sa parole, et la prescha par la bouche des Peres et des Prophetes, et finalement par son Fils unique, puis par les Apostres et les Evangelistes, desquels les langues ne furent que comme les plumes des Secretaires, escrivant tres-promptement et fidèlement, et employant en cette sorte les hommes pour parler aux hommes; ainsi, pour nous proposer, appliquer et declarer cette divine parole, il employe encore aujourd'huy son Espouse visible, la sainte Eglise, comme le truchement et l'interprete de ses intentions. C'est donc Dieu seul qui regle nostre foy chrestienne, mais avec ces deux instrumens qui nous sont appliquez en diverses façons : premierement, par sa parole, comme avec une regle formelle; secondement, par son Eglise, comme par la main du regleur et du compasseur. Disons, s'il est permis, que Dieu est le peintre, nostre Foy la peinture : les couleurs sont la parole de Dieu, le pinceau c'est l'Eglise. Voilà donc les deux regles ordinaires et infaillibles de nostre croyance : la parole de Dieu, qui est la regle fondamentale, et la mesure formelle; et l'Eglise de Dieu, qui est la regle d'application.

SUBDIVISION DES REGLES DE LA FOY

Je considere en cette seconde Partie l'une et l'autre de ces deux regles; mais pour en rendre le Traitté plus clair et plus maniable, j'ay subdivisé ces deux regles en plusieurs. Et voicy de quelle maniere.

La parole de Dieu (regle formelle de nostre Foy) est de deux sortes : ou elle est couchée litteralement en l'Escriture, ou elle est en la main de

la Tradition. Je traite donc premierement de l'Escriture, et ensuite de la Tradition.

QUATRE REGLES D'APPLICATION ORDINAIRE.

L'Eglise, qui est la regle d'application, se declare ou en tout son corps universel, par une croyance generale de tous les chrestiens, ou en ses principales et plus nobles parties, par un unanime consentement de ses Pasteurs et de ses Docteurs; et en cette derniere façon, ou elle s'explique en ses Pasteurs assemblez en un lieu et en un tems dans un Concile general; ou en ses Pasteurs qui, quoy que separez de terres, de lieu et d'aage, sont assemblez en union de correspondance de foy; ou enfin cette mesme Eglise se declare et parle en son Chef ministeriel. Voilà les quatre regles expliquantes et appliquantes les articles de nostre foy. Sçavoir, l'Eglise en corps, le Concile general, le consentement des S. Peres, et le Pape, evesque de Rome et vicaire de Jesus-Christ. Outre lesquelles nous ne devons pas en rechercher ny d'autres, ny ailleurs, car celles-cy suffisent pour affermir les cœurs les plus inconstans.

REGLE EXTRAORDINAIRE.

Mais Dieu, qui se plaist de nous donner en la surabondance de ses fa-veurs, pour mieux fortifier la foiblesse des hommes, ne laisse pas d'ad-jouster souvent à ces regles ordinaires (quand il s'agit de l'establissement et fondation de l'Eglise) une regle extraordinaire tres-certaine, et de grande importance, qui est la preuve des miracles, tesmoignage extraordinaire et assure de la vraye explication et application de la parole de Dieu.

REGLE NATURELLE.

La foy, quoy que superieure, ne dedaigne pas le secours de nostre rai-son naturelle, qui peut encore estre appellée une regle de foy, ce qui se doit entendre negativement, non pas affirmativement, car qui diroit ainsi : Telle ou telle proposition est un article de nostre foy, parce qu'elle est selon la raison naturelle; cette consequence affirmative seroit tres-mal tirée, puis que toute nostre foy est par dessus nostre raison. Mais qui diroit : Cette proposition est un article de foy, par consequent elle ne doit pas estre contre la raison naturelle; la consequence seroit tres-bonne parce que la raison naturelle et la foy, estant esmanées d'une mesme source, et origines d'un mesme auther, en divers ordres, ne peuvent estre contraires l'une à l'autre.

HUICT REGLES DE LA FOY EN TOUT.

Voilà donc, ce me semble, huict bonnes regles de la foy : *l'Escriture; la Tradition; l'Eglise; le Concile; les Peres; le Pape; les Miracles; la Raison*

naturelle. Les deux premieres sont la regle formelle, et les quatre suivantes ne sont que des regles d'application; la septiesme est d'une puissance extraordinaire, et la huitiesme est negative. Au reste, qui voudroit reduire toutes ces regles en une seule regle, diroit tres-bien que *l'unique et vraye regle pour bien croire à salut est la parolle de Dieu, preschée et declarée par l'Eglise de Dieu*.

J'entrepris icy, Messieurs, de vous monstrier aussi clair que le plus beau jour, que vos reformateurs ont violé et falsifié toutes ces regles; il suffiroit de faire voir qu'ils en ont violé une, puis qu'elles s'entretiennent tellement, que celui qui en blesse une, blesse toutes les autres. Comme vous avez veu dans nostre premiere Partie, que vos ministres vous ont levé du sein de la vraye Eglise par un schisme evident; vous cognoistrez en cette seconde Partie qu'ils vous ont osté la lumiere de la vraye foy par l'heresie, pour vous tirer à la suite de leurs illusions. Je me tiens tousjours en mesme posture, car je preuve premierement, que les regles que je produis sont tres-certaines et infaillibles; apres cela je fais toucher au doigt, que vos docteurs les ont violées. C'est icy où je vous appelle au nom de Dieu tout-puissant, et que je vous somme de sa part de juger justement.

DISCOURS XVI.

Les saintes Escritures sont la premiere et l'infailible regle de la foy chrestienne.

L'ON doit tenir pour indubitable que la *Tradition* a esté devant toutes les Escritures, puis que mesme la plus grande partie de l'Escriture n'est rien qu'une tradition reduite par escrit, avec une infaillible assistance du Saint-Esprit qui nous l'a conservée: mais parce que l'autorité de l'Escriture est plus aisement approuvée et mieux reçeuë de vos reformateurs, que celle de la Tradition, je commence par cet endroit pour faire une entrée plus facile à mon discours.

La sainte Escriture est si clairement et si absolument la regle de nostre creance chrestienne, que celui-là qui ne croit point tout ce qu'elle contient, ou qui croit quelque chose qui luy est tant soit peu contraire, est infidelle. Nostre-Seigneur y a envoyé les Juifs (Joan. 5), pour redresser leur foy. Les Sadduceens estoient dans l'erreur, parce qu'ils ignoroient les Escritures: c'est donc un niveau asseuré, c'est un flambeau luisant et sans obscurité, comme parle S. Pierre (II. Pet. 1), lequel ayant oüy luy-mesme la voix du Pere, en la transfiguration du Fils, se tient neantmoins plus asseuré au tesmoignage des prophetes, qu'en

cette superieure illustration. Mais je perds le tems de m'en expliquer : nous sommes d'accord en ce point; ceux qui sont si desesperez que d'y contredire, ne peuvent appuyer leur contradiction que sur l'Escriture mesme, si bien que, se contredisant eux-mesmes avant que de contredire l'Escriture, ils se servent de son credit, en la vaine protestation qu'ils font de ne s'en point vouloir servir.

DISCOURS XVII.

*Que le chrestien doit estre grandement jaloux de conserver
l'integrité de l'Escriture.*

LA matiere doit estre fort briefvement traittée en cet endroit; on appelle le livre de la sainte Escriture, livre du Vieil et Nouveau Testament. Certes, quand un notaire a expedie un contract ou une escriture authentique, personne n'y peut alterer, oster, ou adjouster, non pas mesme un seul mot, sans estre tenu pour un faussaire. Or, Messieurs, voicy l'Escriture des Testaments de Dieu expediez par des notaires publics à ce deputez, on ne la peut alterer tant soit peu sans impieté. *Les promesses*, dit S. Paul, *ont esté dites à Abraham et à sa semence, il n'est pas dit en ses semences, comme en plusieurs, mais comme à une, et en sa semence, qui est Christ* (Gal. 3). Voyez, je vous prie, combien la variation du singulier au pluriel eust gasté les sens mystericux de cette parole sacrée! Nostre-Seigneur y met en compte les *iota*, voire mesme les plus petits *points* et *accens* de ses saintes parolles (Matth. 5), combien donc est-il jaloux de leur totale integrité! Les Ephrateens disoient *Sybboloth* (Judic. 12), sans oublier aucune lettre (1), mais parce qu'ils ne le prononçoient pas assez grassement, les Galaadites les egorgerent sur le bord du Jourdain, la seule difference de prononciation en parlant, la seule transposition sur la lettre *scin* en escrivant, faysoit toute l'equivoque, car en changeant le *scin*, en *samech*, au lieu d'un *epy de bled*, il signifioit une *charge* ou un fardeau; ce qui nous apprend que celuy qui change tant soit peu la sainte Escriture et la sainte Parolle, uerite la mort, parce que c'est mesler le prophane avec le sacré.

Les Ariens qui corrompoient cette sentence du saint Evan-

(1) La Vulgate marque la différence de prononciation; le vrai mot est *Scibboleth*, les Ephratéens prononçaient *Sibboleth*. (N. E.)

gile, *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat*, mettoient icy le point, et punis recommençoient la periode, *Verbum hoc erat in principio apud Deum* : leur ponctuation estoit apres l'*Erat*, au lieu de la mettre apres le *Verbum*; ce qu'ils faysoient de peur d'estre convaincus par ce texte, que *le Verbe est Dieu*. Il faut donc peu, pour alterer cette sacrée parole. Quand le vin est meilleur, il sent plus tost du goust etranger, et la beauté d'un excellent tableau ne peut souffrir le mélange de nouvelles couleurs : ainsi le sacré depost des saintes Escritures doit estre gardé bien soigneusement, et fidellement conservé.

DISCOURS XVIII (1).

*Que les reformateurs ont violé la regle de la foy en corrompant
les livres des saintes Escritures.*

CONFESSANT donc que la sainte Escriture est asseurément une vraye regle de la foy chrestienne, j'adjouste que l'Escriture sainte est tellement une regle de la foy chrestienne, que nous sommes tenus et obligez par toutes sortes d'obligations, de croire tres-exatement tout ce qu'elle contient, et de ne croire jamais chose aucune qui luy soit tant soit peu contraire : car si Nostre-Seigneur mesme y a (Joan. 5) renvoyé les Juifs pour redresser leur foy, il faut que ce soit un niveau tres-asseuré. Les Sadduceens erroient lourdement, parce qu'ils ne sçavoient pas les Escritures; ils eussent mieux fait d'y estre attentifs, comme à un flambeau éclairant les obscuritez, selon l'advis de S. Pierre (II. Pet. 1), lequel ayant oüy luy-mesme la voix du Pere en la Transfiguration de son Fils, se lint neantmoins plus affermy au tesmoignage des Prophetes, qu'en cette superieure experience. Quand Dieu dit à Josué : *Non recedet volumen Legis hujus ab ore tuo* (Jos. 1), il monstre clairement, qu'il vouloit qu'il l'eust tousjours present en l'esprit et que jamais il ne laissast entrer en sa creance aucune persuasion qui luy fust contraire. Mais je perds le tems de marquer cecy : cette dispute seroit propre contre les infidelles, et non entre chrestiens; nous sommes, à mon advis, d'accord en ce poinct, neantmoins il est bon d'observer combien on doit estre zelateur de leur integrité.

(1) C'est comme une répétition des deux discours précédents.

Quand un testament honorable est confirmé par la mort du testateur, il n'y faut adjouster, diminuer ny changer en quoy que ce soit : car celuy qui le feroit seroit sans double tenu pour un faussaire. Les saintes Escritures ne sont-elles pas le vray Testament de Dieu eternal (Heb. 9), bien scellées en son Fils, signées de son propre sang, et confirmées par sa mort? Que s'il est ainsi, combien se faut-il garder d'y remuer aucune chose? *Le testament*, dit le grand Vulpien (Vulp., l. 3, ff. de Testam.), *est une juste et derniere sentence de volonté, de ce que quelqu'un veut estre fait apres sa mort.* Nostre-Seigneur, par les saintes Escritures, nous monstre ce qu'il nous faut croire, ce qu'il nous faut esperer, aymer et faire, et ce par une juste sentence de sa volonté immuable; si nous y adjoustrons, si nous y levons, ou changeons quelque chose, ce ne sera plus la juste sentence de la volonté de Dieu. Le Fils du Pere eternal a luy-mesme ajusté la sainte Escriure à sa volonté : si nous y adjoustrons du nostre, nous ferons la sentence plus grande que la volonté du testateur; si nous en osons, nous la ferons plus courte; si nous y changeons, nous la rendrons oblique et courbe, et ne pourra plus se joindre à la volonté de l'Auther, ny n'en sera plus la juste sentence. Par quel droit l'alterons-nous? Nostre-Seigneur (Matth. 15) met en compte dans son Escriure jusques au moindre *iota*. Quelle punition donc ne meriteront pas ceux qui violeront son integrité? *Mes freres*, dit S. Paul, *je parle selon l'homme, mais personne ne mesprise le testament confirmé d'un homme, ny n'ordonne outre cela.* Et pour montrer combien il importe de laisser l'Escriure en sa naïveté, il met un exemple : *Abrahæ dictæ sunt promissiones, et semini ejus, non dicit, et seminibus, quasi in multis, sed quasi in uno, et semini tuo, qui est Christus* (Gal. 3). Voyez-vous combien la variation du singulier au pluriel auroit gasté le sens? Les Ephrateens disoient : *Sybollet* (Judic. 12), et n'oublioient pas une seule lettre; mais parce qu'ils ne le prononçoient point assez grassement, les Galaadites les egorgeoient sur le bord du Jourdain.

La seule difference de cette prononciation faisoit l'equivoque en parlant, et en escrit, la transposition d'un seul point sur la lettre *scin*, faisoit l'equivoque en changeant le *scin* en *samech*, ce qui, au lieu d'un espy de bled, signifie un poids ou une charge : ainsi celuy qui change ou varie le moindre accent du monde en l'Escriure, est sacrilege et merite la mort, non moins que celuy qui ose mesler le prophane au sacré. Les Ariens, comme nous l'apprend S. Augustin (Lib. 3. de Doct. Christ., cap. 2), corrom-

poient cette sentence du premier chapitre de S. Jean : *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat*, sans y faire autre chose que remuer un point; car ils lisoient ainsi : *Et Verbum erat apud Deum, et Deus erat*, puis ajoutoient : *Verbum hoc erat in principio apud Deum*. Ce qu'ils faisoient de peur d'accorder que le Verbe fust Dieu; ce qui fait voir qu'il faut bien peu pour alterer cette sacrée parolle. Celuy qui manie des grains de verre, sans discretion, s'il en perd quelques-uns, c'est peu de chose; mais si c'estoient autant de perles Orientales, la perte seroit grande. Quand le vin est meilleur, il ressent plus tost du goust étranger, et la douceur d'un excellent tableau ne peut souffrir le melange de nouvelles couleurs. Telle est la discretion avec laquelle nous devons contempler et manier le sacré deposit des saintes Escritures.

DISCOURS XIX.

La qualité, la quantité et le nombre des Livres sacrez.

DIVISION DES LIVRES DE L'ESCRITURE.

EN ce lieu, quoy que nous ayons desjà parlé des livres sacrez succinctement, nous le devons fayre icy d'une maniere plus exacte. Premièrement, les saintes Escritures sont divisées en livres du Vieux Testament et du Nouveau; les uns et les autres sont partagez en deux diverses classes : car il y a des livres du Testament Ancien et Nouveau, dont le credit a tousjours esté si bien estably, qu'on n'a jamais douté qu'ils ne fussent sacrez et canoniques; il y en a desquels l'autorité a esté plus douteuse pour un tems, mais enfin ils ont esté recognus, et receus avec ceux du premier ordre.

DIVISION DES LIVRES DU PREMIER TESTAMENT.

Les livres canoniques du premier rang et de l'Ancien Testament, sont les cinq volumes de Moyse, Josué, les Juges, Ruth, les quatre des Rois, les deux des Paralipomenes, les deux d'Esdras, Jeremie, Job, les 150 Psalmes, les Proverbes, l'Ecclesiaste, les Cantiques, les quatre grands Prophetes, les douze moindres. Ceux-cy furent canonisez, ou approuvez, par le grand Synode où se treuva Esdras en qualité de scribe; jamais personne ne

douta de leur autorité parmy les Juifs, qui ne fust tenu en la Synagogue pour heretique, comme l'asseure nostre docte Genebrard en sa Chronologie (*Sub an. mundi 3618*).

Le second rang contient les livres suivans : Esther, Baruch, une partie de Daniel, Tobie, Judith, la Sapience, l'Ecclesiastique, les Machabées premier et second. A l'egard de ceux-cy, il y a grande apparence, au rapport du mesme docteur Genebrard (qui cite icy S. Epiphane, quoy que ce Pere ne parle que pour Baruch) que dans l'assemblée qui se fit en Hierusalem, pour envoyer les 72 interpretes à Ptolemée en Egypte, ces livres (qui n'estoient pas encore cognus quand Esdras dressa le premier Canon) furent alors canonisez, au moins tacitement, puisqu'ils y furent envoyez avec les autres, pour y estre traduits, hormis les Machabées, qui furent depuis receus en une autre assemblée, en laquelle les precedens furent derechef approuvez. Mais quoy qu'il en soit, comme ce second catalogue ne fut pas fait si authentique que le premier, cette canonisation ne peut encore leur acquerir une entiere, certaine et indubitable autorité parmy les Juifs, ny les esgaler aux livres du premier rang.

DIVISION DES LIVRES DU NOUVEAU TESTAMENT.

Touchant les escrits, ou les livres du Nouveau Testament, il y en a aussi du premier rang, qui ont tousjours esté recognus pour sacrez et canoniques entre les orthodoxes ; ceux-cy sont : Les quatre Evangiles selon S. Matthieu, S. Marc, S. Luc et S. Jean ; toutes les Epistres de S. Paul, hormis celle aux Hebrieux, une de S. Pierre ; une de S. Jean.

Ceux du second rang sont : L'Epistre aux Hebrieux ; celle de S. Jacques, la seconde de S. Pierre, la deuxiesme et la troisesme de S. Jean, celle de S. Jude, l'Apocalypse, et certaine partie de l'Evangile de S. Marc, de S. Luc, et une autre partie de l'Evangile et de l'Epistre premiere de S. Jean. Ceux-cy ne furent pas d'indubitable autorité au commencement de l'Eglise primitive ; mais enfin, avec le tems, ils furent receus et recognus comme des ouvrages sacrez du Saint-Esprit, non tout à coup, mais à diverses fois.

Premierement, outre ceux du premier et Nouveau Testament, dont l'autorité fust tousjours incontestable, environ l'an 364 furent receus au Concile de Laodicée (Can. 59), qui depuis fust approuvé au sixiesme Concile general (Act. 2), le livre d'Esther, l'Epistre de S. Jacques, la seconde de S. Pierre, la

deuxiesme et la troisieme de S. Jean, celle de S. Jude, et l'Epistre aux Hebreux, enfin, la quatorzieme de S. Paul. Mais quelque tems apres, au Concile troisieme de Carthage (Can. 47), où se treuva S. Augustin, confirmé au sixiesme general de Trulle (1), outre les livres precedens, du second rang, furent encore receus au canon comme indubitables : Tobie, Judith, deux des Machabées, la Sapience, l'Ecclesiastique et l'Apocalypse. Il est vray qu'avant tous ceux-cy du second rang, le livre de Judith avoit esté receu et reconnu pour canonique au premier general et grand Concile de Nicée, ainsi que S. Hierosme le tesmoigne en sa preface sur ce livre. Voilà comme on assembla les deux rangs en un, et comme ils furent rendus d'esgale autorité en l'Eglise de Dieu, mais avec progres et succession, comme une belle aube du jour, qui peu à peu esclaire nostre hemisphere.

Ainsi fust dressée au 3^e Concile de Carthage (Can. 47) cette ancienne liste des livres canoniques, qui du depuis a tousjours esté tenuë de l'Eglise catholique, apres avoir esté confirmée au sixiesme Concile general; et encore du depuis au grand Concile de Florence (*Decr. pro Jacobinis*), où l'on traitta de la reunion des Armeniens. Et en nostre aage au sacré Concile de Trente, où cette liste fut approuvée de mesme qu'elle est suivie par S. Augustin.

Vous ne devez point entrer en scrupule sur ce que je viens de deduire, de ce que Baruch n'est pas remarqué expressement au Catalogue du Concile de Carthage, mais seulement en ceux de Florence et de Trente : comme le prophete Baruch estoit le secretaire de Jeremie (Jer. 36), on ne marquoit encore en ce tems parmy les autheurs, le livre de Baruch, que comme un accessoire ou appendice de Jeremie, en le comprenant avec ses escrits, sans distinction : c'est la remarque de cet excellent theologien Bellarmin qui le prouve tres-bien en ses Controverses (L. 1, c. 8). Mais il me suffit d'avoir dit cecy, car ce n'est pas mon dessein ny mon but, de m'arrester à chaque particularité; c'est assez pour nostre matiere, que tous les livres, tant du premier et du second rang, soient esgalement certains, sacrez et canoniques.

(1) *In Trullo*, sous le dôme du palais. Là fut tenu le 6^e Concile général et aussi le Concile *Quinisexte*, rejeté de Rome, et plus connu sous le nom de Concile *in Trullo*.

DISCOURS XX.

Répétition et complément du précédent.

La qualité, la quantité, et le nombre des Livres sacrez.

(SESS. 4.)

Tout de nouveau le Concile de Trente nous propose, au regard du Vieux Testament, ces livres icy pour sacrez, divins et canoniques : *La Genese, l'Exode, le Levitique, les Nombres, le Deuteronomie, Josué, les Juges, Ruth, les quatre livres des Rois, les deux livres des Paralipomenes, deux livres d'Esdras, le premier et le second, qui est appelé de Nehemie, Tobie, Judith, Esther, Job, 150 Psalmes de David, les Parabolles (1), l'Ecclesiaste, le Cantique des Cantiques, la Sapience, l'Ecclesiastique, Isaïe, Jeremie, avec Baruch, Ezechiel, Daniel, Osée, Joël, Amos, Abdias, Micheas, Nahum, Abacuc, Sophonias, Aggée, Zacharie, Malachie, deux des Machabées, le premier et le second.* Au regard du Testament Nouveau, *les quatre Evangiles, selon S. Mathieu, S. Marc, S. Luc et S. Jean, les Actes des Apostres par S. Luc, les quatorze Epistres de S. Paul aux Romains, deux aux Corinthiens, aux Galates, aux Ephesiens, aux Philippiens, aux Colossiens, deux aux Thessaloniens, deux à Timothée, à Tite, à Philemon, aux Hebrieux; deux de S. Pierre, trois de S. Jean, une de S. Jacques, une de S. Jude, et l'Apocalypse.* Le Concile de Florence, il y a environ cent soixante ans, proposa et receut tous les mesmes, du consentement unanime de toute l'Eglise, tant grecque que latine; mais longtemps auparavant, il y a douze cens ans, ou environ, au troisieme Concile de Carthage, où S. Augustin se treuva, tous les mesmes livres furent receus (Can. 47). Avant le tems de ce Concile de Carthage, ils ne furent pas tous proposez pour canoniques, par aucun decret special de l'Eglise generale; mais il y en a quelques-uns de l'autorité desquels les anciens Peres ont douté, à sçavoir : *d'Esther, Baruch, Tobie, Judith, la Sapience, l'Ecclesiastique, les Machabées, l'Epistre aux Hebrieux, celle de S. Jacques, la seconde de S. Pierre, la seconde et la troisieme de S. Jean, l'Epistre de S. Jude, et l'Apocalypse.* De plus, en quelques-uns des livres (mesme de l'autorité desquels jamais on n'a douté en l'Eglise), il y a certaines parties, que les anciens n'ont pas toutes tenuës pour authentiques, comme *l'Histoire de Susanne en*

(1) Les Proverbes.

Daniel, le Cantique des trois Enfans, et l'Histoire de la mort du Dragon au quatorziesme chapitre du mesme prophete. On doubta aussi pour un tems *du dernier Chapitre de S. Marc*, comme dit S. Hierosme (*Ad Hebit.*, q. 3), et de *l'Histoire de la sueur de Nostre-Seigneur au Jardin d'Olives, qui est de S. Luc*, chap. 22, au rapport du mesme S. Hierosme; et au chapitre 8 de S. Jean, on a douté de *l'Histoire de l'adultere*, ou au moins quelques-uns ont soupçonné, qu'on en a douté; comme du *verset 7 du dernier chapitre de la premiere de S. Jean*. Voilà tout ce que nous pouvons sçavoir des livres, et des parties desquelles on a eu quelques difficultez, parmy les anciens; neantmoins, apres un examen tres-serieux et canonique, tous ces livres, avec toutes les parties susdites, ont esté enfin approuvez et receus en l'Eglise catholique.

Mais voicy ce qu'on peut opposer : Si ces livres ne furent pas dés le commencement en l'Eglise d'une foy indubitable, comme (1) est-ce que le temps leur a peu acquerir cette autorité? Pour vray, l'Eglise ne sçauroit rendre un livre d'autorité divine, s'il ne l'est de soy-mesme; mais l'Eglise peut bien declarer, en un tems, qu'un livre est canonique, qui n'estoit pas tenu pour tel d'un chacun, en un autre tems, et ainsi le mettre en credit dans le christianisme, non pas en changeant la substance du livre, qui de soy estoit canonique, mais en determinant la persuasion des chrestiens, et rendant tres-asseuré ce dont elle n'estoit entierement certaine auparavant. Mais, dira quelqu'un, comme se peut-il faire que l'Eglise declare de nouveau qu'un livre soit canonique? car elle n'est pas conduite par de nouvelles revelations, ains (1) par des traditions apostoliques. On respond qu'elle a l'*infaillibilité d'interpretation*. On fait instance, que si les anciens n'ont pas eu cette revelation de l'autorité d'un livre, comme donc la peut-elle sçavoir de nouveau? On replique que l'Eglise pese et considere le tesmoignage de l'antiquité, la conformité que ce livre a avec les autres qui sont receus, et le commun goust que le peuple chrestien y prend; car, comme on peut cognoistre quelle est la viande propre et profitable aux animaux, quand on les y void prendre goust, et s'en nourrir sainement, ainsi, quand l'Eglise void que le peuple fidelle reçoit un livre pour canonique, et en fait son profit, elle peut cognoistre que c'est une pasture propre et saine pour les fidelles; et de mesme que quand on veut sçavoir si un vin est de mesme creu qu'un autre vin, on les eprouve et on les examine en regardant si la

(1) Comment. — (2) Mais.

couleur, l'odeur, et le goust sont pareils en tous les deux, ainsi, quand l'Eglise a bien examiné un livre, qu'elle en a discerné le goust, la couleur et l'odeur, la sainteté du style, de la doctrine et des mysteres, et que tout est semblable aux autres livres canoniques, et que d'ailleurs elle a le tesmoignage de plusieurs bons et irreprochables tesmoins de l'antiquité, elle peut declarer le livre pour frere germain des autres canoniques, et il ne faut pas doubter que le Saint-Esprit n'assiste de son inspiration ce jugement de l'Eglise : car vos ministres mesmes confessent, que Dieu luy a remis en garde les saintes Escritures; et ils advoient que c'est à cette intention que S. Paul l'appelle *colonne et fermeté de verité*. Or, comme les garderoit-elle, si elle ne les sçavoit cognoistre et tirer du meslange des autres livres? Certes, il est tres-important à l'Eglise, qu'elle puisse juger en tems et lieu, quelle Escriture est sainte, et quelle non; car si elle recevoit une Escriture pour sainte, qui ne le fust pas, elle nous conduiroit à la superstition : et si elle refusoit l'honneur et la creance qui est due à la parole de Dieu, et à une Escriture sainte, ce seroit en elle un mespris et une ingratitude. Supposé donc que Nostre-Seigneur deffend son Eglise contre les portes d'enfer, et que le Saint-Esprit s'est obligé de l'assister, pour pouvoir dire avec luy : *Visum est Spiritui Sancto, et nobis*, il faut fermement croire qu'il l'inspire, principalement en ces occasions de si grande consequence; car ce seroit bien la laisser au besoin, s'il l'abandonnoit en cette rencontre, d'où despend non-seulement un article ou deux de nostre foy, mais le gros de nostre religion. Quand donc l'Eglise a déclaré qu'un livre est canonique, nous ne devons jamais doubter qu'il ne le soit : nous avons mesme en ce fait le sentiment de nos adversaires, car les bibles de Calvin, de Geneve, et des Lutheriens, reçoivent plusieurs livres pour saints, sacrez et canoniques, qui n'ont pas esté advoiez par tous les anciens, pour tels, et desquels l'on a esté longtems en doute. Si l'on en a douté cy-devant, quelle raison peuvent-ils avoir pour les rendre asseurez et certains aujourd'huy? sinon celle que produit S. Augustin : *Ego verò Evangelio non crederem, nisi me catholicæ Ecclesiæ commoveret autoritas* (*Contra Epist. fundam*). Ou, comme il dit ailleurs : *Novum et vetus Testamentum, et illos libros numero recipimus, quos sanctæ Ecclesiæ catholicæ tradit autoritas* (*Serm. 191, de Tempore*).

DISCOURS XXI.

La premiere violation des saintes Escritures faite par les reformateurs, dans le retranchement de plusieurs parties des Livres sacrez.

DANS ce catalogue des livres sacrez et canoniques, vous voyez ceux que l'Eglise a receus et recognus unanimement depuis plus de douze cens ans. Or, je vous prie, Messieurs, avec quelle autorité ont osé, vos nouveaux reformateurs, biffer tout en un coup tant de nobles parties de la Bible? Ils ont raclé *une partie d'Esther, Baruch, Tobie, Judith, la Sapience, l'Ecclesiastique, et les Machabées*; qui leur a dit que ces livres ne sont pas legitimes et recevables? Pourquoy demembrent-ils ainsi ce sacré corps des saintes Escritures?

Voicy leurs raisons principales, à ce que j'ay peu recueillir de la vieille Preface qu'ils ont attachée devant les livres pretendus apocryphes, imprimez à Neuf-Chatel, de la traduction de Pierre Robert, autrement nommé *Olivetanus*, parent et amy de Calvin; et encore dans les observations faites sur la nouvelle edition des mesmes livres, par les professeurs et pasteurs pretendus de l'Eglise de Geneve l'an 1588. 1° Il ne se treuve, disent-ils, ny en hebreu, ny en chaldée, ny en quelles autres langues ces livres ont jadis esté escrits (excepté peut-estre le livre de la Sapience). Ainsi ce seroit, selon leur pensée, une trop grande difficulté de les restituer. 2° Ils ne sont point receus comme escritures legitimes par les Hebrieux, 3° ny mesme de toute l'Eglise. 4° S. Hierosme declare franchement qu'ils ne sont point assez solides pour corroborer l'autorité de la doctrine ecclesiastique. 5° Le droit canon en fait un pareil jugement (*Canones, dist. 17, de Sancta Rom.*). 6° La Glose dit qu'on les lit, mais non point generalement, comme si elle vouloit entendre, que generalement par tout ils ne sont point approuvez. 7° Ils ont esté corrompus et falsifiez, comme le dit Eusebe (l. iv, c. 2). 8° Et principalement les Machabées. 9° Plus specialement le second livre que S. Hierosme assure n'avoir point treuvé en hebreu. Voilà les raisons d'Olivetanus. 10° Adjoutez à cela, qu'il y a dans ces livres plusieurs choses tres-fausses, à ce que dit la nouvelle Preface. Voyons maintenant que valent ces belles observations.

1° Pour la premiere. Estes-vous d'avis, Messieurs, de ne rece-

voir pas ces livres, parce qu'ils ne se treuvent point en hebreu et en chaldée? recevez au moins Tobie, car S. Hierosme (*Ad Cremat. et Theodor.*) atteste qu'il l'a traduit du chaldée en latin; vous l'advoüez en l'Epistre que vous citez vous-mesmes, ce qui me fait croire que vous n'estes pas des gens à la bonne foy. Et Judith, pourquoy non? il a esté tres-bien escrit en langue chaldaique, comme dit le mesme S. Hierosme en son Prologue. Si ce Pere confesse, qu'il n'a peu treuver le 2^e des Machabées en hebreu, au moins recevez le premier tousjours en bon compte, puis qu'il s'est treuvé par luy en hebreu : nous traiterons par apres du second. Je vous diray le mesme de l'Ecclesiastique, que S. Hierosme a leu et treuvé en hebreu, comme il s'en explique en sa Preface sur le livre de Salomon.

Que si vous rejetterez esgalement ces livres escrits en hebreu et en chaldée, avec les autres qui ne sont pas escrits en mesme langage, il vous faut chercher un autre pretexte que celuy que vous avez allegué pour proscrire ces livres du Canon, puisque vous n'avez plus raison de les rejeter, par ce simplement qu'ils ne sont point escrits en hebreu ny en chaldée. Ce n'est pas cela, car vous ne rejetteriez pas à ce compte Tobie, ny Judith, ny le premier des Machabées, ny l'Ecclesiastique, qui sont escrits en hebreu et en chaldée. Mais parlons maintenant pour les autres livres, qui sont escrits en autres langues que celles que vous voulez, pour vous eschapper.

Où treuverez-vous que la regle, pour bien recevoir les saintes Escritures, soit qu'elles soient escrites en ces langues-là, plutost qu'en grec et en latin? Vous dites qu'il ne faut rien admettre, en matiere de religion, que ce qui est escrit en ces deux langues, et vous apportez en vostre belle preface le dire des jurisconsultes : *Erubescimus sine lege loqui*. Peut-estre vous semble-t-il que la dispute qui se fait, sur la validité ou invalidité des Escritures, ne soit pas une des plus importantes en matiere de religion? Sus (1) donc, ou demeurez honteux, ou produisez la mesme sainte Escriture pour conclure la negative que vous soutenez. Certes, le Saint-Esprit se declare aussi bien en grec qu'en chaldée. On auroit, dites-vous, une grande difficulté de les restituer, puis qu'on ne les a pas en leur langue originaire; est-ce cela qui vous fasche?

Mais de grace! dites-moy qui vous a dit qu'ils se sont perdus, corrompus et altérez, pour avoir besoin de restitution? vous presuppousez sans doute, que ceux qui les avoient traduits sur l'ori-

(1) Allons.

ginal, avoient mal traduit, et vous voudriez avoir l'original, pour le collationner et le rapporter. Faites-vous donc entendre, et dites qu'ils sont apocryphes, parce que vous n'en pouvez pas estre vous-mesmes les traducteurs sur l'original, et que vous ne pouvez vous fier au jugement du traducteur : ainsi il n'y aura rien d'asseuré, que ce que vous aurez controslé vous-mesmes. Monstrez-moy cette regle d'assurance en l'Escriture : estes-vous bien certains d'avoir les textes hebrieux des livres du premier rang, aussi purs et aussi nets comme ils estoient au tems des Apostres et des Septante? gardez de vous mesprendre; en verité, vous ne les suivez pas tousjours, et vous ne scauriez le faire en conscience, si vous ne pouvez me monstrier cecy en la sainte Escriture. Voilà vostre premiere raison bien deraisonnable.

2° Pour la seconde, vous dites que ces livres, que vous appelez apocryphes, ne sont point receus par les Hebrieux; vous ne dites rien de nouveau, ny d'important. S. Augustin proteste bien haut (*De Civ. Dei*, l. 18, 38) : *Libros istos Machabæorum non Judæi, sed Ecclesia Catholica pro Canonicis habet.* C'est-à-dire, ce ne sont pas les Juifs, mais l'Eglise catholique tient les livres des Machabées pour canoniques; graces à Dieu, nous ne sommes pas Juifs, nous sommes Catholiques. Monstrez-moy par l'Escriture que l'Eglise chrestienne n'ayt pas autant de pouvoir, pour authoriser les livres sacrez, qu'en avoit la loy mosaïque; il n'y a en cela ny Escriture, ny raison qui le nie.

3° Pour la troisieme. Toute l'Eglise mesme ne les reçoit pas, dites-vous; de quelle Eglise entendez-vous parler? Certes, l'Eglise catholique, qui est la seule vraie Eglise, les reçoit, comme S. Augustin vient de vous l'attester tout maintenant, et la preuve encore (*De Doctr. chr.*, chap. 8) en citant le Concile de Carthage, celui de Trulle, 6° general, celui de Florence; cent auteurs anciens en sont tesmoins irreprochables, avec S. Hierosme (*in Præfat.*) nommement, qui declare pour celui de Judith, qu'il fut receu au Concile premier de Nicée.

Peut-estre voulez-vous nous apprendre qu'anciennement quelques catholiques doubterent de leur autorité? c'est selon la division que j'ay remarquée cy-dessus; mais quoy! le doute de ceux-la pouvoit-il empescher la resolution de leurs pasteurs et superieurs? est-ce à dire que si l'on n'est pas tout au premier coup resolu d'une verité, il faille tousjours demeurer en bransle, incertain et irresolu? ne fut-on pas en doute, pour un tems, de l'Apocalypse, du livre d'Esther, vous n'oseriez le nier, j'ay trop de

bons tesmoins. Pour le livre d'Esther, S. Athanase et S. Gregoire de Nazianzene; pour l'Apocalypse, le Concile de Laodicée; et neantmoins vous les recevez. Recevez-les donc tous, puis qu'ils sont d'esgale condition, ou n'en recevez point du tout, par la mesme raison. Mais, au nom de Dieu! quelle humeur vous prend-il d'alleguer icy le credit de l'Eglise, l'autorité de laquelle vous tenez cent fois plus incertaine que ces livres mesmes, et que vous dites avoir esté un phantosme inconstant, voire mesme apocryphe, si apocryphe veut dire cachée. Vous ne la prisez en ce fait, que pour la mespriser, et la faire paroistre sans fermeté, en advoüant, ou en des-avoüant ses livres; mais il y a bien de la difference entre doubter d'une chose, si elle est recevable, et la rejeter : le doute n'empesche pas la resolution suivante, c'en est un preambule; au contraire, rejeter presuppose resolution. Estre douteux, ce n'est pas changer en doute apres la resolution, mais changer en resolution apres le doute : ce n'est pas instabilité de s'affermir apres l'esbranlement, mais oüy bien de s'esbranler apres l'affermissement. L'Eglise donc, ayant pour un tems laissé ces livres en doute, enfin elle les a receus en resolution authentique, et vous voulez que de cette resolution elle retourne au doute : c'est vous mocquer de sa sagesse; car cecy est le propre de l'heresie, non de l'Eglise, de profiter ainsi de mal en pis. Mais de cecy ailleurs.

4° Pour la quatriesme de vos raisons, celle que vous alleguez de S. Hierosme n'est point à propos, puisque de son temps, l'Eglise n'avoit pas encore pris la resolution qu'elle a prise depuis, touchant la canonization de ces livres, excepté celuy de Judith.

5° Pour la cinquiesme, le Canon *Sancta Romana*, qui est de Gelase pape, que vous citez en preuve, ne fait point en vostre faveur; vous l'avez rencontré à tastons, car il est tout contre vous-mesmes, puisque censeurant les livres apocryphes sur la fin du Canon, il n'en obmet pas un de tous ceux que nous recevons; au contraire, il atteste que Tobie et les Machabées estoient receus publiquement en l'Eglise chrestienne.

6° Pour la sixiesme, la pauvre Glose ne merite pas que vous la glosiez ainsi, puisqu'elle dit fort clairement, que ces livres sont leus (Can. v, distinct. 16); mais non *peut-estre* generalement, ce *peut-estre* la garde de mentir, et vous l'avez tronqué, ou oublié. Que si la Glose met ces livres icy, dont il est question, comme apocryphes, avec celuy des Juges, sa sentence n'est pas si authentique, qu'elle passe en deffinitive; car enfin ce n'est qu'une Glose.

7° Pour la septiesme, ces falsifications pretenduës que vous alleguez, ne sont en aucune façon suffisantes, pour abolir l'autorité de ces livres, parce qu'ils ont esté justifiez, et epurez de toute corruption, avant que l'Eglise les receut. Certes, il est trop vray, que tous les livres de la sainte Esriture ont esté corrompus par les anciens ennemys de la sainte Eglise, dans leurs traductions; mais par la providence de Dieu, ils sont demeurez francs et nets en la main de l'Eglise, comme dans un sacré de-post, et jamais l'ennemy n'a peut gaster tant d'exemplaires, qu'il n'en soit demeuré assez pour conserver la pureté des autres.

8° Pour la huictiesme, vous voulez, sur tout, que les Machabées nous eschappent des mains, quand vous dites, qu'ils ont esté tous corrompus; mais parce que vous n'alleguez qu'une simple affirmation, je n'y satisferay, sans vous offenser, que par une simple negation.

9° Pour la neuviesme, vous alleguez que S. Hierosme n'a point treuvé en hebrieu le second livre des Machabées; et bien, que tirez-vous de là? Le second, n'est que comme une epistre, que les enfans d'Israël envoyèrent aux freres Juifs, qui estoient captifs hors la Judée. Or, pour estre escrites au langage le plus cognu et le plus commun de ce tems-là, s'ensuit-il qu'elle ne soit pas recevable? Les Egyptiens avoient en usage la langue grecque, beaucoup plus que l'hebrieu, comme le monstre Ptolemée, quand il procura la Version des Septante. Voilà pourquoy ce second livre des Machabées, qui estoit comme une epistre, ou commentaire, envoyé pour la consolation des Juifs qui habitoient en Egypte, a esté escrit en grec, plutost qu'en hebrieu.

10° Pour la dixiesme, c'est à vos nouveaux pefaceurs, à nous monstrier ces pretenduës faussetez dont ils accusent ces livres, ce qu'à la verité ils ne feront jamais. Je les voy venir en avant: ils nous produiront l'intercession des saints, la priere pour les trespassez, l'honneur des reliques, le franc-arbitre, et autres poincts semblables, qui sont expressement confirmez dans ces livres des Machabées, en l'Ecclesiastique, et autres livres qu'ils pretendent estre apocryphes. Prenez garde, Messieurs, que vostre jugement ne vous trompe; pourquoy appeller faussetez, ce que toute l'antiquité a tenu de tout tems pour article de foy? que ne censeurez-vous plutost vos phantaysies, qui ne veulent point embrasser la doctrine de ces Saints, et qui osent censeurer des articles receus depuis tant de siecles, parce qu'ils ne s'accordent pas avec vos humeurs? Ainsi, comme vous ne voulez pas croire ce que ces

livres enseignent, vous les condamnez; mais condamnez plutost vostre temerité, qui se rend incredule à leurs enseignemens.

Voilà, ce me semble, toutes vos raisons evanoüies, et vous n'en sçauriez produire d'autres. Mais enfin, nous vous declarons, que s'il vous est ainsi loysible, indifferemment, de rejeter, ou revoquer en doute l'autorité des Escritures, desquelles on a douté pour un tems, quoy que l'Eglise du depuis en ait déterminé, il faudra rejeter, ou doubter d'une grande partie du Vieil et du Nouveau Testament : ce n'est donc pas un petit gain à l'ennemy du Christianisme, d'avoir si indignement raclé, en la sainte Escriture, tant de nobles parties. Mais passons outre.

DISCOURS XXII.

La seconde violation des Escritures est la regle imaginaire que les reformateurs produisent, pour discerner les Livres sacrez d'avec les autres et quelques menus retranchemens qu'ils en ont fait.

OR, je vous prie, n'est-il pas vray que le marchand rusé tient en veuë, et monstre les moindres pieces de sa boutique, pour les offrir les premiers aux achepteurs, et essayer s'il pourra s'en deffaire et vendre à quelque niais? mais il n'y a que les dupes qui s'y laissent surprendre. Les raisons que les reformateurs ont avancées au chapitre precedent, ne sont que des ruses, comme nous avons veu, desquelles l'on se sert comme d'amusement, pour voir si quelque simple et foible cervelle s'en voudroit contenter; mais apres tout, quand on vient à juger de la verité, ils confessent que ny l'autorité de l'Eglise, ny de S. Hierosme, ny la Glose du chaldée, ny celle de l'hebrieu, ne sont pas causes suffisantes pour recevoir ou rejeter quelque Escriture. Voicy les protestations de vos ministres, en la confession de foy présentée au roy tres-chrestien par les François pretendus reformez. Apres qu'ils ont reduit en liste, en l'article troisieme, les livres qu'ils veulent recevoir, ils escrivent ainsi en l'article quatrieme : *Nous cognoissons ces livres pour tres-canoniques, et regle tres-certaine de nostre foy, non tant par le commun accord et consentement de l'Eglise, que par le tesmoignage et persuasion du Saint-Esprit, qui les nous fait discerner d'avec les autres livres ecclesiastiques.* Quittant donc le champ des raisons pre-

cedentes pour se mettre à couvert, ils se jettent sur l'interieure, secrette et invisible persuasion, qu'ils estiment parfaicte en eux par le Saint-Esprit.

A la verité, c'est bien procedé entre eux, de ne vouloir point s'appuyer en cet article sur le commun accord et consentement de l'Eglise, puisque ce commun accord a canonisé l'Ecclesiastique et les Machabées, tout autant et aussi-tost que l'Apocalypse; neantmoins ils veulent recevoir celui-cy, et rejeter ceux-là : Judith est autorisé par le grand, premier et irreprochable Concile de Nicée, mais il est biffé de mesme par les reformateurs. Ainsi ils pretendent avoir raison de confesser, qu'en la reception des livres canoniques, ils ne reçoivent point l'accord et consentement de l'Eglise universelle, qui ne fut oncques (1) plus grand, ny plus solemnel qu'en ce premier Concile general.

Mais, mon Dieu! voyez la fine ruse de ces Messieurs : *Nous cognoissons*, disent-ils, *ces livres estre canoniques, non tant par le commun accord de l'Eglise.* A les oüyr parler, ne diriez-vous pas qu'au moins en quelque façon ils se laissent guider par la doctrine de l'Eglise? leur parler n'est-il pas tout franc? il semble qu'ils ne refusent pas entierement de donner credit au commun accord des chrestiens, mais que seulement ils ne le reçoivent pas en mesme degré, que leur persuasion interieure; et neantmoins ils n'en tiennent aucun compte, et ne marchent ainsi retenus en leur langage, que pour ne paroistre pas du tout incivils et deraisonables. Car, je vous prie, s'ils defferoient tant soit peu à l'autorité ecclesiastique, pourquoy recevraient-ils plutost l'Apocalypse, que Judith et les Machabées, desquels S. Augustin et S. Hierosme nous sont fidelles tesmoins, qu'ils ont esté reçeus unanimement de toute l'Eglise catholique? les Conciles de Cartage, de Trulle, de Florence nous en asseurent : pourquoy disent-ils donc qu'ils ne reçoivent pas les livres sacrez, tant par le commun accord de l'Eglise que par l'interieure persuasion, puisque le commun accord de l'Eglise n'y tient ny rang ny lieu? C'est leur coutume, quand ils veulent produire quelque opinion estrange, de ne parler pas clair, afin de laisser à penser aux lecteurs quelque chose de mieux, et les embarrasser pour les surprendre.

Maintenant, s'il vous plaist, examinons quelle regle ils on prise, pour discerner les livres canoniques d'avec les autres ecclesiastiques. *Le tesmoignage*, disent-ils, *et persuasion du Saint-Esprit.* O Dieu! quelles cachettes, quels broüillards,

(1) Jamais.

quelles nuits ! ne nous voilà pas bien eclairez en un si important et grave differend ? On demande comme l'on peut cognoistre les livres canoniques ? on voudroit bien avoir quelque regle à l'ecart pour les discerner, et on nous produit ce qui se passe en l'interieur de l'ame, que personne ne void, que personne ne cognoist, sinon l'ame mesme, et son Createur !

1° Monstrez-moy clairement que ces inspirations et persuasions que vous pretendez, sont du Saint-Esprit et non du feint Esprit ; qui ne sçayt que l'esprit de tenebres se travestit souvent en habit de lumiere ?

2° Monstrez-moy nettement que lorsque vous me dites que telles et telles inspirations se passent en vostre conscience, vous ne me mentez point, vous ne me trompez point ? Vous m'asseurez que vous sentez cette persuasion en vous ; mais pourquoy suis-je obligé de vous croire ? vostre parole est-elle si puissante, que je sois forcé, sous son autorité, de croire que vous pensez et sentez ce que vous dites ? je vous veux tenir pour gens de bien ; mais quand il s'agit des fondemens de ma foy (comme est de recevoir ou de rejeter les escritures ecclesiastiques) je ne treuve ny vos pensées, ny vos parolles assez fermes, pour me servir de baze.

3° Cet esprit envoye-t-il ses persuasions indifferemment à chacun de vous, ou seulement à quelques-uns en particulier ? si à chacun ; et que veut dire que tant de millions de catholiques ne s'en soient jamais aperceus ? ny tant de femmes, artizans, laboureurs, et autres parmi vous, ne s'en soient convaincus ? si c'est à quelques-uns en particulier, montrez-les-moy je vous en prie ; et pourquoy à ceux-là plutost qu'aux autres ? quelle marque me les fera cognoistre, et tirer de la foule du reste des hommes ? me faudra-t-il croire au premier qui me dira d'en estre creu ? ce seroit certes nous mettre à l'abandon et trop à la mercy des seducteurs ; monstrez-moy donc quelques regles infallibles pour cognoistre ces inspirez et persuadez, ou permettez-moy de n'en croire pas un.

4° Mais en conscience, vous semble-t-il que l'interieure persuasion soit un moyen suffisant, pour discerner les saintes Escritures, et mettre les peuples hors de doute ? que veut donc dire, que Luther racle l'Epistre de S. Jacques, laquelle Calvin reçoit ? accordez un peu, je vous prie, cet esprit si divers, et sa persuasion, qui inspire à l'un de rejeter, ce qu'il persuade à l'autre de recevoir ? Vous dites, peut-estre, que Luther se trompe ; il en dit autant de vous, à qui croire des deux ? Luther

se mocque de l'Ecclesiaste, et tient Job pour une fable; luy opposerez-vous vostre persuasion, il vous opposera la sienne : ainsi cet esprit, se combattant soy-mesme, ne vous laissera aucune autre resolution, que de vous bien opiniastres de part et d'autre.

5° De plus, quelle raison avez-vous de croire, que le Saint-Esprit aille inspirant ce que chacun doit croire, à des je ne sçay qui, à Luther, à Calvin, qui ont abandonné avec cette belle inspiration, les Conciles et l'Eglise toute entiere? nous ne voyons pas, à parler clairement, que la cognoissance des vrays livres sacrez soit un don du Saint-Esprit, dans les hommes particuliers, comme tels; mais nous disons, que le Saint-Esprit la donne aux particuliers, par l'entremise de l'Eglise.

Certes, quand Dieu auroit revelé mille fois une chose à quelque fidelle en particulier, nous ne serions pas obligez de le croire pour cela, sinon que Dieu le marquast tellement, que nous ne pussions plus revoquer en doute sa fidelité : mais nous ne voyons rien tel en vos reformateurs. En un mot, c'est à l'Eglise generale, à qui le Saint-Esprit adresse immediatement ses inspirations et persuasions pour le bien commun des chrestiens, et en suite, par les predications de l'Eglise, il les communique aux particuliers. C'est l'Espouse en laquelle le laict est engendré, puis les enfans le succent de ses mammelles; mais vous voulez au rebours que Dieu inspire aux particuliers, et par leur moyen à l'Eglise; c'est-à-dire que les enfans donnent le laict, et que la mere soit nourrie à leurs tetins, ce qui est une chose absurde.

Si l'Escriture n'est pas violée, et sa majesté mesprisée par l'establissement de ces interieures et particulieres inspirations, jamais elle ne fut, et ne sera jamais violée; car ainsi la porte est ouverte à un chacun, de recevoir ou rejeter des Escritures ce que bon luy semblera. Hé de grace! pourquoy permettra-t-on plutost à Calvin de racler la Sapience et les Machabées, qu'à Luther de lever l'Epistre de S. Jacques et l'Apocalypse, ou à Castaglio, le Cantique des cantiques, ou aux anabaptistes, l'Evangile de S. Marc, ou à un autre, la Genese et l'Exode? Si tous protestent de l'interieure revelation, pourquoy croira-t-on plutost l'un que l'autre? Ainsi cette regle secrette, sous pretexte du Saint-Esprit, demeure dereglee, par la temerité de chaque seducteur.

Cognoissez, je vous prie, le stratageme : on a levé toute l'authorité à la traduction, aux Conciles et à l'Eglise; que demeure-t-il plus? l'Escriture? L'ennemy est bien fin : s'il la vou-

loit arracher tout à coup, il donneroit l'alarme; mais il établit un moyen certain et infaillible pour la lever piece apres piece, tout bellement; car, par cette opinion de l'interieure inspiration, par laquelle chacun peut recevoir ou rejeter ce que bon luy semble, on ose tout; et de-fait, voyez un peu le progres de ce dessein.

Calvin oste et racle du Canon *Baruch, Tobie, Judith, la Sapiance, l'Ecclesiaste et les Machabées*. Luther leve *l'Epistre de S. Jacques, de S. Jude, la 2^e de S. Pierre, la 2^e et la 3^e de S. Jean, l'Epistre aux Hebrieux*; il se mocque de *l'Ecclesiaste*, il tient *Job pour un conte*. En Daniel, Calvin a biffé le *Cantique des trois enfans, l'histoire de Susanne, et celle du dragon de Beel*; de plus, *une grande partie d'Esther*; en l'Exode on a levé à Geneve et ailleurs parmy ces reformeurs le 22^e verset du 2^e chapitre, lequel est de telle substance, que ny les Septante interpretes, ny les autres traducteurs ne l'auroient jamais escrit, s'il n'eust esté dans les originaux. Beze met en doute *l'histoire de l'adultere, en l'Evangile de S. Jean*. S. Augustin nous assure que desjà les ennemys du christianisme l'avoient rayé de leurs livres, mais non pas de tous, comme dit S. Hierosme. Dans les mysterieuses parolles de l'Eucharistie, ne veut-on pas esbranler l'autorité de ce mot, *Qui pro vobis fundetur*, parce que le texte grec montre clairement, que ce qui est dans le calice n'est pas du vin, mais le sang du Sauveur; comme qui diroit en françois: *Cecy est la coupe du Nouveau Testament, en mon sang, laquelle sera respanduë pour tous*. Car cette façon de parler declare que ce qui est dans la coupe doit estre le vray sang, non le vin, puisque le vin n'a pas esté respandu pour nous, mais le sang, et que la coupe ne peut estre versée qu'à raison de ce qu'elle contient. Voilà le cruel cousteau avec lequel on a fait tant de retranchemens. A dire vray, l'opinion de ces inspirations particulieres, est ce qui fait si hardys vos reformeurs à racler, l'un cette piece, l'autre celle-là, et l'autre une autre, car c'est là le pretexte de ces interieures persuasions de l'esprit, qui les rend souverains, chacun chez soy, au jugement de la validité ou invalidité des Escritures. Au contraire, voicy ce que S. Augustin proteste: *Ego verò Evangeliiis non crederem, nisi me catholicæ Ecclesiæ commoveret autoritas*, C'est-à-dire, je ne croirois pas à l'Evangile, si l'autorité de l'Eglise ne m'esmouvoit. Et ailleurs: *Novum et vetus Testamentum in illo librorum numero recipimus, quem Sanctæ Ecclesiæ Catholicæ tradit autoritas*. C'est-à-dire, nous recevons le Vieil

et le Nouveau Testament, au nombre des livres que l'autorité de la sainte Eglise catholique nous propose. Le Saint-Esprit peut inspirer qui bon luy semble; mais, en ce qui concerne l'establissement de la foy publique et generale des fidelles, il ne nous adresse qu'à l'Eglise : c'est à elle de proposer quelles sont les vrayes Escritures, et quelles non. Cela ne veut pas dire qu'elle puisse donner la verité et la certitude à l'Escriture, mais seulement qu'elle peut nous faire certains et nous rendre asseurez de la certitude d'icelle (1) : L'Eglise ne scauroit rendre un livre canonique, s'il ne l'est de soy-mesme; mais elle peut le fayre recognoistre pour tel, non pas changeant la substance du livre, mais en determinant la persuasion des chrestiens, en se rendant toute asseurée de ce dont elle estoit douteuse. Que si jamais nostre Redempteur deffend son Eglise contre les portes d'enfer, si jamais le Saint-Esprit l'inspire et la conduit, c'est en cette occasion, car ce seroit la laisser du tout et l'abandonner au besoin, s'il la laissoit en ce cas, duquel despend le gros de nostre religion. Pour vray, nous serions tres-mal asseurez, si nous appuyons nostre foy sur ces particulieres inspirations interieures, que nous ne sçavons point, ignorant mesme si elles sont, ou furent jamais, que par le tesmoignage de certains particuliers; et supposé mesme qu'elles soient, ou ayent esté, nous ne cognoissons point si elles sont du vray ou faux esprit, et nous ne sçavons si ceux mesme qui les recitent (supposé qu'elles soient du vray Esprit) les recitent fidellement, ou non, puis qu'ils n'ont à nostre esgard aucune marque d'infailibilité : nous meriterions, sans doute, d'estre abymez, si nous nous jettons hors le navire de l'Eglise, pour voguer dans le miserable esquif de ces persuasions particulieres, nouvelles et discordantes. Nostre foy ne seroit plus catholique, mais particuliere, et schismatique.

Avant que je parte d'icy, je vous prie, Messieurs les reformateurs, dites-moy où vous avez pris le canon des Escritures que vous suivez? Vous ne l'avez pas pris des Juifs, car les livres evangeliques n'y seroient pas; ny du Concile de Laodicée, car l'Apocalypse n'y seroit pas; ny du Concile de Carthage ou de Florence, car l'Ecclesiastique et les Machabées y seroient : où l'avez-vous donc pris? Pour vray, jamais il ne fut parlé de semblable canon des Escritures, avant vous, parce que l'Eglise ne vit oncques aucun canon des Escritures, où il n'y eust, ou plus, ou moins qu'au vostre. Quelle apparence y a-t-il que le Saint-

(1) D'elle.

Esprit se soit celé à toute l'antiquité, et qu'après mille cinq cens ans, il ait descouvert à quelque particulier le roslo des vrayes Escritures? Pour nous, nous suivons exactement la liste du Concile Laodiceen, avec l'addition faite aux Conciles de Carthage et de Florence; jamais homme de jugement ne laissera ces saints Conciles, pour suivre les persuasions des particuliers. Voilà l'origine et la source de toute la violation qu'on a fait de cette sainte regle, quand on s'est imaginé de ne la recevoir, qu'à la mesure et regle des inspirations que chacun croit et pense avoir.

DISCOURS XXIII.

(Modifications des deux précédents).

Les reformateurs de l'Eglise prétenduë ont violé l'intégrité des saintes Escritures.

ENFIN, apres les choses cy-dessus dites, comme pourroit une bonne ame s'empescher de donner cours à l'ardeur d'un saint zele, et d'entrer en une chrestienne cholere (Ps. 4), sans pecher? considerant avec quelle temerité, ceux qui ne font que crier : l'Escriture, l'Escriture, ont mesprisé, avily, et profané ce divin Testament du Pere eternel; comme ils ont falsifié ce sacré contract d'une si celebre alliance. O Calvin! O Luther! comme osez-vous biffer, tronquer, et mutiler tant de nobles parties du sacré texte des bibles? Vous ostez *Baruch, Tobie, Judith, la Sapience, l'Ecclesiastique, les Machabées* : pourquoy demembrez-vous ainsi la sainte Escriture? qui vous a dit qu'ils ne sont point sacrez? l'on en doubta en l'ancienne Eglise; mais n'a-t-on pas doubté en l'ancienne Eglise (Euseb., *Hist.*, l. 3 et 4; Hieron., *ad Dardan.*), *d'Esther, de l'Epistre aux Hebrieux, de celle de S. Jacques, de S. Jude, de la seconde de S. Pierre, et des deux dernieres de S. Jean, et sur tout de l'Apocalypse?* Que ne rayez-vous aussi bien ceux-cy, que vous avez fait ceux-là? advoüez franchement, que ce que vous en avez fait, ce n'a esté que pour contre-dire l'Eglise. Il vous faschoit de voir dans les Machabées l'intercession des Saints, et la priere pour les trespassez; l'Ecclesiastique vous picquoit, en ce qu'il attestoit du liberal arbitre, et de l'honneur des reliques des gens de bien. Plutost que de forcer vos cervelles, et les ajuster à l'Escriture, vous avez violé leur integrité, pour les accommo-

der à vos erreurs et à vos passions; vous avez retranché la sainte parolle pour ne retrancher point vos phantaysies : comme vous laverez-vous devant Dieu de ce sacrilege? Avez-vous dégradé les Machabées, l'Ecclesiastique, Tobie, et les autres, parce que quelques-uns des anciens Peres ont douté de leur autorité? Pourquoy recevez-vous donc les autres livres desquels on a douté, autant et peut-estre plus que de ceux-cy? que leur pouvez-vous opposer, sinon que leur doctrine vous est mal-aysée à concevoir? Ouvrez le cœur à la foy, et vous concevrez aysement ce dont votre incredulité vous prive : parce que vous ne voulez pas croire ce qu'ils enseignent, vous les condamnez; condamnez plutost votre temerité, et recevez l'Escriture. Je veux mettre l'esponge sur les mesmes livres qui vous faschent le plus. Clement Alexandrin, Cyprien, Ambroise, Augustin et le reste des Peres, tiennent l'*Ecclesiastique* pour canonique. S. Cyprien, S. Ambroise, S. Basile, honorent *Tobie*, et le tiennent pour Escriture sainte. S. Cyprien encore, S. Gregoire de Nazianze, S. Ambroise, en ont autant creu des *Machabées* : S. Augustin atteste, que *libros Machabæorum non Judæi, sed Ecclesia Catholica pro canonicis habet*. Que direz-vous à cela? que les Juifs ne les avoient pas en leurs catalogues : S. Augustin le confesse; mais estes-vous Juifs, ou Chrestiens? si vous voulez estre appelez Chrestiens, contentez-vous que l'Eglise chrestienne les reçoit. La lumiere du Saint-Esprit s'est-elle esteinte avec Nostre-Seigneur? les Apostres n'ont-ils pas eu autant de pouvoir que la Synagogue? quoy que l'Eglise n'ait pas pris l'autorité de ces livres de la bouche des Scribes et des Pharisiens, ne suffira-t-il pas qu'elle l'ayt prise du tesmoignage des Apostres?

Or il ne faut pas penser que l'ancienne Eglise et ses tres-anciens Docteurs, eussent pris la hardiesse de mettre ces livres au rang des canoniques, si elle n'eust eu quelques advis par la tradition des Apostres et de leurs disciples, qui pouvoient sçavoir en quel credit ils les tenoient; sinon que, pour excuser vos phantaysies, nous accusations de prophanation et de sacrilege ces tres-saincts et graves Docteurs avec toute l'Eglise ancienne. Je dy l'Eglise ancienne, parce que le Concile de Carthage et le pape Pelage, *in Decreto de libris canonicis*, qu'il fit avec le conseil de septante evesques, Innocent premier en l'Epistre *ad Exuperium*, et S. Augustin (*De Doctr. Chr.* 8), ont vescu devant S. Gregoire, devant lequel Calvin confesse que l'Eglise estoit encore en sa pureté; et neantmoins ceux-là font foy que tous les livres que nous advoüions pour canoniques quand Luther commença sa reforme,

estoyent desjà tels en ce tems-là. Si vous vouliez lever le credit à ces saints livres, que ne le leviez-vous aussi à l'Apocalypse, de laquelle on a tant douté, et à l'Epistre aux Hebreux? Mais je reviens à vous, messieurs de Thonon, qui avez presté l'oreille cy-devant à telles gens; je vous prie, disons en conscience, y a-t-il de l'apparence que Calvin sçache mieux quel fondement avoient ceux qui doubtoient anciennement de ces livres, et quel fondement avoient ceux qui n'en doubtoient point, que les evesques et les conciles de ce tems-là? et neantmoins, toutes choses bien considérées, l'antiquité les a receus; qu'alleguerez-vous au contraire? O Dieu! s'il estoit loisible aux hommes, pour mettre leurs opinions à cheval, de se servir de l'Escriture comme d'etriers, les allonger et accourcir chacun à sa taille, à quoy je vous prie serions-nous reduits? ne cognoissez-vous pas le stratageme du malin esprit? on leve toute autorité à la Tradition, à l'Eglise, aux Conciles et aux Pasteurs; que demeure-t-il plus? l'Escriture? l'ennemy des hommes est bien fin: s'il la vouloit arracher tout à coup, il donneroit l'alarme; il en leve une grande partie tout au commencement, puis une autre; enfin il vous mettra tout à nud, sans Escriture et sans parole de Dieu. Calvin (*Prolog. Bibl.*) leve sept livres de l'Escriture (*Tobie*): *Baruch, Judith, la Sapience, l'Ecclesiastique, et les Machabées*. Luther (Serm. Convial. et de libr. Vet. et Nov. Test.) a osté l'*Epistre de S. Jacques, celle de S. Jude, la seconde de S. Pierre, la seconde et la troisieme de S. Jean*; il se mocque de l'*Ecclesiaste*, il tient *Job* pour une fable. Accordez un peu, je vous prie, ce feint esprit, cet esprit de divorce, qui oste dans l'esprit de Luther, ce qu'il remet dans l'esprit de Calvin; vous semble-t-il que ce soit une petite discordance entre ces nouveaux Evangelistes? Vous direz que vous ne tenez pas grand compte de l'esprit de Luther; les siens ne se soucient non plus de celuy de Calvin: mais voyez le progres de cette belle Eglise reformée? voyez comme elle avance tousjours ses desseins? Calvin avoit levé sept livres, il a osté encore celuy d'*Esther*; en *Daniel* il retranche le Cantique des trois enfans, l'histoire de Susanne, et celle du dragon tué par Daniel. En l'Evangile de *S. Jean*, ne met-on pas en doute, parmy vous, l'histoire de la femme adultere? S. Augustin (*Contra Pelag.*, l. 2) avoit bien dit autrefois, que les ennemys de la foy l'avoient biffée de leurs livres, mais non pas de tous, comme dit S. Hierosme: ne veut-on pas lever ces parolles de S. Luc: *Qui pro vobis fundetur?* parce que le texte grec monstre clairement, que ce qui est dans le calice n'est pas du vin, mais le vray sang de Nostre-Sei-

gneur; comme qui diroit en françois : *Cecy est la coupe du Nouveau Testament, en mon sang, laquelle sera respandue pour vous* : car en cette façon de parler on void clairement, que ce qui est en la coupe, doit estre du sang, non du vin, puisque le vin n'a pas esté respandu pour nous. En l'Epistre de S. Jean n'ont-ils pas osté ces saintes parolles : *Qui solvit Jesum, ex Deo non est?* Que dites-vous, Messieurs? si vostre Eglise poursuit en sa liberté de conscience, ne faysant point de scrupule d'oster ce que bon luy semble, bien-tost l'Escriture vous manquera, et il faudra se contenter des institutions de Calvin, qui, parmy vous, doivent estre je ne sçay quoy d'excellent dans vostre estime, puis qu'elles censeurent les Escritures mesmes. Vous diray-je encore ce mot? vostre belle Eglise ne s'est peu contenter de retrancher de l'Escriture les livres, les chapitres, les clausules et les mots entiers; mais ce qu'elle n'a osé lever du tout, elle l'a corrompu et violé par ses traductions. Un exemple ou deux suffiront pour le justifier; je n'ay ny la commodité ny le loisir de poursuivre le reste. Helas! ils vous trahissent, pauvres gens, quand ils vous font chanter au psalme 8 (Trad. Marot) :

Tu l'as fait tel, que plus il ne luy reste
Fors estre Dieu; mais quant au reste, etc.

O que vous estes glorieux de pouvoir psalmodier et chanter ces poesies françoises admirablement Marottées! il vaudroit bien mieux le fayre en latin, que de blasphemer en françois : prenez en gré cet advis que je vous donne. Quand vous chantez ce verset, dites-moy, de qui pensez-vous parler? vous parlez sans doute de Nostre-Seigneur, sinon que, pour excuser la temerité de Marot et de vostre Eglise, vous vouliez encore biffer l'Epistre aux Hebrieux de la sainte Bible, car S. Paul (Heb. 2) y expose clairement ce verset du Fils de Dieu : or si vous parlez de Nostre-Seigneur, pourquoy dites-vous qu'il est tel, qu'il ne luy reste plus que d'estre Dieu? certes, s'il luy reste encore maintenant d'estre Dieu, il ne le sera jamais. Que dites-vous, pauvres abusez? qu'*il reste à Jesus-Christ d'estre Dieu!* Voyez-vous comme ces gens-là vous font avaler le poison de l'Arianisme, en chantant cette rimailerie : je ne suis plus estonné si Calvin (*Adv. Gentil. en refut. 10* parenth.) confessoit à Valentin Gentil, que le nom de Dieu par excellence, n'appartient qu'au Pere. Voilà les belles versions de l'Escriture, auxquelles vous vous playsez tant. Voilà les blasphemes que vostre Eglise chante encore, et

quelle vous fait repeter si souvent. Aux Actes (c. 2), où il y a : *Non derelinques animam meam in inferno*; ils tournent : *Non derelinques cadaver meum in sepulchro* : qui vid jamais de semblables versions? au lieu de l'ame, et c'est de Nostre-Seigneur dont il est parlé! ils mettent la charogne; au lieu de l'enfer, ils mettent le sepulchre. J'ay veu en plusieurs Bibles, dans ce pays, une fausseté bien subtile, dans les mysterieuses parolles de l'institution du tres-saint Sacrement : au lieu de : *Hoc est corpus meum*; cecy est mon corps, on y voit mis (1) : *C'est cy mon corps* mais qui ne voit la finesse? Or sus, Messieurs, vous avez veu quelque chose de la violence et profanation que vos ministres ont commises contre les Escritures; que vous semble maintenant de leur procedure? que deviendrons-nous, si chacun prend la licence, quand il sçaura deux mots de grec, et cognoistra les lettres des Hebrieux, de remuer ainsi tout sans ordre et sans raison? Je vous ay fait voir ce que j'avois promis, que cette premiere regle de nostre foy a esté et est encore violée tres-mal-heureusement en vostre pretenduë Eglise : et affin que vous sçachiez que c'est une propriété de l'heresie de demembrer les escritures, je fermeray ce discours par ce que dit Tertullien (*De Præscript. hæret.*) parlant des sectes de son tems : *Ista hæresis quasdam Scripturas non recipit; et si recipit, non recipit integras; et si aliquatenus integras præstat, nihilominus diversas expositiones commentata pervertit.* C'est-à-dire : Cette heresie ne reçoit point quelques escritures, ou si elle les reçoit, elle ne les reçoit point toutes entieres, ou si elle les reçoit en quelque façon toutes entieres, elle les corrompt par quantité d'expositions qu'elle accommode à sa phantaysie.

DISCOURS XXIV.

Combien la majesté des saintes Escritures a esté violée par les interpretations et versions des heretiques.

Voyons encore comme les religionnaires de ce tems, affin de corrompre plus à leur ayse cette premiere et sainte regle de nostre foy, ne se sont pas contentez de la mutiler, et de l'accourcir, en ostant tant de belles pieces, mais encore ils l'ont contournée et detournée chacun à sa poste (2); et bien loin d'adjuster

(1) Icy. — (2) A sa manière.

leur cognoissance à cette regle, ils l'ont accommodée elle-mesme à l'equaire de leur propre suffisance, et au niveau de leurs passions. L'Eglise avoit receu generalement, il y a plus de mille ans, la version Latine, que l'ancienne tradition avoit produit. Saint Hierosme, tres-sçavant homme, en estoit l'auteur, ou le correcteur; mais en nostre aage, nous en avons vëu s'elever un epais broüillart de l'esprit de division, lequel a tellement esbloüy ces regratteurs de vieilles opinions condamnés cy-devant, que chacun a voulu prendre party, qui d'un costé, qui d'autre, et au biais de son jugement particulier, pour prophaner cette sainte et sacrée Escriture de Dieu. En cela, qui ne void la violation de ce vase sacré de la sainte lettre, dans laquelle se conserve le precieux bausme de la doctrine evangelique? Je vous prie, Messieurs, n'eust-ce pas esté prostituer l'Arche de l'alliance, si quelqu'un eust voulu soutenir, qu'un chacun la pouvoit prendre, la porter chez soy, et la demonter toute en pieces, pour luy bailler (1) telle forme qu'il eust voulu, pourveu qu'il y eust eu quelque apparence d'Arche? N'est-ce pas faire la mesme chose, en soustenant que l'on peut prendre les Escritures, les tourner et accommoder chacun selon son sens? On a fait bien pis; car on adjouste que l'edition ordinaire de l'Eglise est si difforme, qu'il l'a fallu rebastir à neuf; et l'on souffre qu'un homme particulier y mette la main, et commence cette nouvelle edification? ne voilà pas la porte ouverte à la temerité? Luther l'ose entreprendre, et apres luy Erasme; et sur ces beaux modelles sont venus Calvin, Melanchton, Henry, Merzere, Sebaste, Castalio, Beze, et le reste de leurs cabales; il leur suffit qu'on sçache quelques vers de Pindare, quatre ou cinq mots d'hebrieu, et quelques phrases grecques. Mais dites-nous, de grace, comme se peuvent faire tant de versions etrangeres, par des cervelles si differentes et sans adveu, qu'il ne s'ensuive une totale eversion de la sincerité de l'Escriture?

Que dites-vous? que la version ordinaire est corrompuë? nous advoüons que les transcriveurs et les imprimeurs y ont peu laisser couler par megarde certains equivoques de fort peu d'importance (si toutesfois il y a rien en l'Escriture qui puisse estre dit de peu d'importance) lesquels le Concile de Trente a commandé de remettre en leur premier estat, avec ordre qu'à l'avenir on prenne soin de la faire imprimer le plus correctement qu'il se pourra sur les authentiques. Au reste, il n'y a rien qui n'y soit tres-conforme au sens du Saint-Esprit, qui en est l'auteur,

(1) Donner.

comme l'ont montré cy-devant tant de doctes personnages de nostre Eglise, qui n'est qu'une, et qui se sont courageusement opposez à ces nouveaux formateurs de religion ; si bien que ce seroit perdre le tems de vouloir parler de la naïveté (1) des traductions orthodoxes. Mais quoy ! qu'avez-vous fait de mieux ? chacun a estimé la sienne, chacun a mesprisé celle d'autrui ; on a travesty tant qu'on a voulu (Icy faut rapporter la faute faite sur ces parolles (2) : *Non derelinques....*) mais personne ne se loüe de la version de son compagnon. Ainsi tout cela ne fait que renverser la majesté de l'Escriture, et la mettre en irrision parmy les peuples qui pensent que ces diversitez d'editions viennent plutost de l'incertitude de la verité de l'Escriture, que la bigarreure des traducteurs, dont la varieté si mal fondée nous doit mettre en assurance de l'ancienne tradition, laquelle, comme dit le Concile, *l'Eglise a si longuement, si constamment, et si unanimement approuvée.*

DISCOURS XXV.

De la corruption des versions vulgaires.

RESTE à voir, que si la prophanation des novateurs est si evidente à l'esgard des versions latines, combien est grand le mespris et l'outrage qu'ils ont commis contre la pureté de l'Escriture, dans les editions populaires, Françoises, Angloises, Allemandes, Polonoises, et autres langues ; neantmoins, voicy un des plus rusez artifices que l'ennemy du Christianisme et de l'unité met en jeu de nostre aage, pour attirer les peuples à son party. Il cognoissoit la curiosité des hommes, et combien chacun prise son propre jugement ; c'est pour cela qu'il a induit ses partisans et sectataires, à traduire les saintes Escritures, chacun en la langue de la province où il s'est treuvé cantonné, et à maintenir pour cela cette opinion aussi fausse que perilleuse : *Que chacun est capable d'entendre les Escritures, que tous les devoient lire, et que tous les offices et prieres publiques se devoient celebrer et chanter en la langue vulgaire de chaque nation.*

Mais, Messieurs, qui ne voit le stratageme de ces gens ? il n'y a rien de bon au monde, qui, passant par plusieurs mains,

(1) Naturel, exactitude, *fidelité*. — (2) Voy. Discours xxiii.

ne s'altère et ne perde son premier lustre : le vin qu'on a beaucoup versé et reversé s'évente et perd sa force; la cire étant beaucoup maniée, change de couleur; la monnoye dans ses changes perd ses caracteres. Croyez aussi que l'Escriture sainte, passant et repassant par tant de divers verseurs, et par tant de versions et reversions, ne peut qu'elle ne s'altère; que si dans les versions latines il y a beaucoup de varietés d'opinions entre ces tournoyeurs, combien plus, et plus aysement, dans les editions vulgaires et maternelles, desquelles chacun ne peut pas reprendre le sens ny le controsler? C'est donc une tres-grande malice en ceux qui les traduisent, de sçavoir qu'ils ne seront point controslez par ceux de leur province, encore moins par les estrangers; car un François ne pourra pas corriger un Anglois, ny un Anglois un Allemand, qui n'entendent pas les langues des uns ny des autres. *Sçavons-nous bien*, dit un docte (1) et prophane, *qu'en Basque et en Bretaigne, il y a des juges assez temeraires, pour establir cette traduction toute en leur langue, quoy que l'Eglise universelle n'ayt point de jugement plus difficile à rendre; ainsi c'est l'intention de Sathan, de corrompre l'integrité de ce saint Testament.* Il sçayt bien qu'il importe beaucoup à sa malice de troubler la fontaine, et de l'empoisonner, affin d'infecter les ruisseaux de la doctrine, mais disons candidement et de bonne foy, ignorons-nous que les Apostres parloient toutes les langues (Act. 2)? d'où vient qu'ils escrivirent leurs Evangiles et leurs Epistres seulement en trois langues? en *Hebrieu*, comme S. Hierosme (*Præf. in Matt.*) l'atteste de l'Evangile de S. Matthieu; en *Latin*, comme quelques-uns pensent de celui de S. Marc; et en *Grec*, comme on le tient des autres Evangiles (*Ex Pontific. Damasi. in vita Petri*), qui furent les trois langues gravées sur le front de la Croix de Nostre-Seigneur, pour publier la predication du Crucifix (Hilar., *Præf. in Psalm.*)? Ne portèrent-ils pas l'Evangile par-tout le monde? n'y a-t-il point d'autres langues que ces trois parmy tant de peuples (Act. 2)? cela ne se peut croire; et neantmoins ils ne jugerent pas expedient de diversifier en tant de langages leurs saints escrits. Qui mesprisera donc la coustume de nostre Eglise, qui se propose pour son modelle l'usage et l'intention des Apostres? Et de cecy nous avons un beau traict dans l'Evangile (Matth. 21); car le jour que Nostre-Seigneur entra en Hierusalem, les troupes alloient criant : *Hosanna Filio David, benedictus qui venit in nomine Domini, Hosanna in excelsis.*

(1) Montaigne, L. 1, c. 56.

Mais il faut remarquer, que cette parolle *Hosanna*, a esté laissée en son entier parmy les textes grecs de S. Marc et de S. Jean, pour signifier que c'estoit la mesme parolle du peuple. Or est-il que ce terme *Hosanna*, ou bien *Hosianna*; (car l'un vaut l'autre, selon les doctes en cette langue), est une parolle hebraïque, non syriaque, tirée avec le reste de cette sentence qui fut donnée à Nostre-Seigneur, et tirée du Psal. 117. Ces peuples donc avoient accoustumé de reciter les Psalmes en hebreu; neantmoins l'hebreu n'estoit plus leur langue vulgaire. Ce qui se recognoist facilement par plusieurs textes de l'Evangile prononcé par Nostre-Seigneur, qui estoient syriaques, et que les Evangelistes ont gardez : *Abba*, *Acceldama*, *Golgotha*, *Pascha*, et autres, que les sçavans asseurent n'estre pas hebraïques, parce que le syriaque estoit devenu le langage vulgaire des Hebreux, depuis la captivité de Babylone; de sorte que l'hebraïque, outre le grand poids qu'elle doit avoir pour contre-balancer nos vaines curiositez, a une raison que je tiens tres-bonne, c'est que les autres langues populaires ne sont point permanentes, elles changent de ville en ville, varient les accens, les phrases et les parolles, s'alterent et prennent le change de saison en saison, et de siecle en siecle. Qu'on prenne en main les memoires du sire de Joinville, ou l'histoire de Philippe de Commines, on verra que le tems a entierement changé leurs langages; et neantmoins ces historiens devoient estre des plus polis de leur aage, ayant esté tous deux nourris à la Cour. Si donc il nous estoit permis (sur tout quand il faut rendre à Dieu les services publics) de nous servir des Bibles chacun à sa mode, et en son langage, de cinquante ans en cinquante ans il faudroit remuer menage et tousjours corriger en adjoustant, levant ou changeant une bonne partie de la naïveté et sainte simplicité de l'Escriture, ce qui ne se pourroit faire sans une grande perte. N'est-ce pas, apres tout, une chose plus que raisonnable, qu'une si pure regle, comme est la parolle de Dieu, soit conservée en des langues réglées et immuables, puis qu'elle ne sçauroit se maintenir en cette parfaite integrité dans des langues bastardes et dereglées, qui changent en tous les siecles?

Je vous advise toutefois, que le saint Concile de Trente ne rejette pas et ne proscrit pas les editions vulgaires imprimées par l'autorité des Ordinaires; mais seulement il commande, avec raison, qu'on n'entreprene pas de les lire, ny de les produire, sans congé des superieurs : ce qui est tres-religieux, affin de ne pas mettre ce glaive affilé, et tranchant à deux costez, entre les

mains de tel indiscret, qui pourroit s'egorger soy-mesme; de quoy nous parlerons cy-apres plus amplement.

Par là, vous voyez que l'Eglise ne treuve pas bon que chacun (qui sçayt lire simplement, sans autre assurance de sa capacité que celle qui se persuade dans sa temerité) manie ce sacré thresor, comme en effet ce n'est pas la raison. Je me souviens d'avoir leu dans les *Essays* du sieur de Montaigne, quoy que laïque, qu'il trouvoit ridicule, *de voir tracasser entre les meins de toutes sortes de personnes, dans une salle ou dans une cuisine, le saint livre des sacrez Mysteres de Dieu et de nostre creance: car, dit-il, ce n'est pas en passant ny tumultuairement qu'il faut manier une etude si serieuse et venerable; ce doit estre une action d'estime et de sens rassis à laquelle on doit tousjours apporter pour disposition cette preface de nostre office, Sursum corda, et y adjouster le corps mesme disposé par une contenance qui tesmoigne une particuliere attention et reverence; et je croy, dit-il, que la liberté que chacun prend de la traduire, et par ce moyen de dissiper une parolle si religieuse et importante en tant de sortes d'idiomes, a beaucoup plus de danger que d'utilité, dans la profanation qui s'en fait.*

Le saint Concile deffend que les prieres et services publics de l'Eglise soient celebrez en langue vulgaire; mais en un langage réglé, chacun selon les anciens et authentiques formulaires, approuvez des superieurs. Ce decret est si juste, qu'il se fonde en partie sur les mesmes raisons que j'ay desduites; car, il n'est pas expedient de traduire ainsi, à tout propos, de province en province, le texte venerable de l'Escriture, puisque la plus grande partie des prieres et des offices qu'on recite en public est tirée de la Bible; s'il n'est donc pas bien-seant ny convenable de la reciter, il l'est encore moins de la travestir en langue populaire, sans autorité des superieurs, et encore moins de la donner à manier à toutes sortes de personnes, crainte qu'estant prononcée en vulgaire, non-seulement les vieux, mais les jeunes enfans, non-seulement les sages, mais les fols, non-seulement les hommes, mais les femmes, et enfin tous ceux qui sont incapables, pourroient y prendre occasion d'erreur ou de scandale, qui plus, qui moins, selon sa disposition. S'ils lisoient les passages de David, où il semble que ce saint roy murmure contre Dieu sur la prosperité des mechans, le peuple indiscret s'en pourroit flatter dans ses impatiences. S'ils escoutoient les textes où il semble demander la vengeance contre ses ennemys, leur cholere en prendroit un mauvais pretexte, pour excuser son indignation. S'ils lisoient

les transports du divin amour du Cantique des cantiques, à moins de les sçavoir spiritualiser, ils n'y profiteroient qu'en mal. Comme pourroient-ils oüyr ces parolles du prophete Ozée : *Vade, et fac tibi filios fornicationis* (Os. 1)? Plusieurs actions des anciens patriarches ouvreroient la porte au libertinage des idiots, qui n'ont pas l'esprit du discernement. Mais de grace! examinons serieusement pourquoy on veut avoir les Escritures et le Service divin en langue vulgaire? est-ce pour y apprendre la doctrine? mais certes la doctrine ne s'y peut trouver, à moins qu'on ait ouvert l'écorce de la lettre, dans laquelle est contenuë l'intelligence : ce que je deduiray tantost en son propre lieu. La predication sert à ce point (non pas la recitation simple du Service) en laquelle la parole de Dieu est non seulement prononcée, mais exposée par le pasteur; et qui est celuy du menu peuple, tant soit-il éclairé, qui puisse entendre sans etude les propheties d'Ezechiel, et les mysteres contenus dans les Psalmes? Que servira donc au peuple grossier de les oüyr, sinon peut-estre pour les prophaner, et les mettre en doute? Apres tout, nous qui sommes bons catholiques, ne devons en aucune façon reduire nos offices sacrez en langage particulier; car comme nostre Eglise universelle, en temps et en lieu, elle doit aussi celebrer les offices publics en un langage qui soit universel, en temps et en lieux. Le latin parmy nous est evident, le grec en Orient; et nos Eglises en conservent l'usage, d'autant plus à propos, que nos prestres qui vont en voyage, ne pourroient dire Messe hors de leur contrée, ny les autres l'entendre.

L'unité, la conformité, et la grande estenduë de nostre sainte religion, requiert que nous disions nos prieres publiques en un langage qui soit un et commun à toutes nations. En cette façon, nos prieres sont universelles, par le moyen de tant de gens qui, en chaque province, peuvent entendre le latin, et il semble en conscience que cette seule raison doit suffire; car si nous convenons du fait, nos prieres ne sont pas moins entendues en latin, qu'en françois : divisons, si vous le voulez, le corps d'une republique en trois parties, selon l'ancienne division françoise, ou selon la nouvelle, en quatre, s'il y a quatre sortes de personnes dans un Estat : les ecclesiastiques, les nobles, ceux de robbe, et le populaire. Les trois premiers entendent le latin, ou le doivent entendre : reste le dernier rang, duquel encore une grande partie l'entend, le reste pour vray si on ne parle le langage corrompu de leur contrée, à grand peine pourroit-il comprendre le simple recit naturel et litteral des Escritures. Ce tres-excellent

theologien Robert Bellarmin dit, pour l'avoir appris de lieu tres-assuré, qu'une bonne femme ayant oüy lire en Angleterre, par un ministre, le chapitre de l'Ecclesiaste (quoy qu'ils ne le tiennent que pour livre ancien, non pas pour canonique), où il est discoursu de la malice des femmes, elle se leva, disant : *Hé quoy ! c'est là la parolle de Dieu ? non, mais celle du diable.* Il cite de Theodoret (*Hist.*, l. 4, 17) un bon et juste mot de S. Basile le Grand : Un cuisinier, dit-il, de la maison de l'Empereur, voulant faire l'entendu, se mit à produire certains passages de l'Escriture, mais ce grand et pieux evesque luy repartit : *Tuum est de pulmento cogitare, non dogmata divina decoquere*; comme s'il eust voulu dire : Meslez-vous de gouster vos sausses, non pas de gourmander la divine parolle.

DISCOURS XXVI.

La prophanation des Escritures se void encore en la facilité que pretendent nos freres abusez, dans l'intelligence de leurs mysteres et de leurs sens cachez.

EN verité, l'imagination doit avoir grande force sur les entendemens des Huguenots, puisqu'elle leur persuade si fermement, et à vous aussi qui les suivez, cette grande absurdité, que *les Escritures sont aysées à interpreter, et que chascun les peut entendre.* De vray, pour produire les traductions vulgaires avec quelque honneur, il falloit parler en cette maniere; mais dites-moy la verité, pensez-vous que les sages entrent dans vostre sentiment? les treuvez-vous si aysées que vous le dites? les entendez-vous bien? Si vous le pensez, j'admire vostre creance, qui est non-seulement contre l'experience, mais contre ce que vous voyez et sentez en vous-mesmes. S'il est ainsi, que l'Escriture soit aysée à entendre, à quoy bon tant de commentaires de vos ministres? à quel propos tant d'harmonies? à quoy servent ces escholes de theologie? Il ne faut, dites-vous, que la doctrine de la pure parolle de Dieu en l'Eglise; mais où est cette parolle de Dieu? En l'Escriture. Et l'Escriture est-ce quelque chose de bien secret? Non, car vous enseignez tout le contraire. A quoy sert donc ce grand nombre d'interpretateurs et de predicans? Si vous estes fidelles, vous y entendrez autant qu'eux; renvoyez-les aux infidelles, et gardez seulement quelques diacres pour

vous donner le morceau de pain, et verser le vin de vostre diner. Si vous pouvez vous repaistre vous-mesmes au champ de l'Escriture, qu'avez-vous affaire de pasteurs? quelque jeune innocent et petit enfant qui sçaura lire, en fera la raison. Mais d'où vient cette discorde si frequente et irreconciliable qui est entre vous autres et les freres de Luther, sur ces parolles : *Cecy est mon corps*, et sur la justification? Certes, S. Pierre n'est pas de vostre advis, qui advertit en sa seconde Epistre que dans les lettres de S. Paul, il y a de certains traicts si difficiles, que les ignorans et remuans les despravent, comme le reste de l'Escriture, à leur propre mal-heur (II. Petr. 3). L'Eunuque tresorier general d'Ethyopie estoit fidelle, puis qu'il estoit venu adorer au Temple de Jerusalem, il lisoit Isaye, il lisoit tout clair les parolles, et neantmoins sans les entendre, puis qu'il demandoit, de quel prophete vouloit parler ce qu'il y avoit leu (Act. 8). Certes, il n'en avoit pas l'intelligence ny l'esprit, comme luy-mesme le confessoit : *Et quomodo possum, si non aliquis ostenderit mihi?* Non-seulement il ne les entendoit pas, mais il confessoit son insuffisance, qui avoit besoin d'estre enseignée; et nous verrons parmy vous une simple femme se vanter d'entendre aussi bien l'Escriture que S. Bernard! Ne cognoissez-vous pas icy l'esprit de division? Il faut, dit-il, leur faire croire que l'Escriture sainte est tres-aysée, affin que chascun la lise, qui çà, qui là; que chacun s'en fasse le maistre, et qu'elle serve aux opinions et aux phantaysies d'un chacun. Au contraire, David tenoit l'Escriture bien mal-aysée, quand il disoit : *Da mihi intellectum, ut discam mandata tua*. Si on vous a laissé l'Epistre de S. Hierosme *ad Paulinum*, en la preface de vos Bibles, lisez-là; car il entreprend cette cause tout exprez. S. Augustin en parle en mille endroits, mais surtout en ses *Confessions*; et en l'Epistre 119, où il confesse d'ignorer beaucoup plus en l'Escriture, qu'il n'y sçait. Origene, et S. Hierosme, celui-là en sa preface sur les Cantiques, celui-cy en la sienne sur Ezechiel, observent qu'il n'estoit pas permis aux Juifs, devant l'aage de 30 ans, de lire les trois premiers chapitres de la Genese, le commencement et la fin d'Ezechiel, ny le Cantique des cantiques, pour la profondeur de leurs difficultez, en laquelle peu de gens peuvent nager sans s'y perdre. Et maintenant, ô Dieu! chascun en parle, chascun en juge, chascun s'en fait accroire. Or, combien est grande la prophanation des Escritures de ce costé, personne ne le sçauroit suffisamment penser, qui ne l'auroit veu. Pour moy, je diray ce que je sçay, et je ne mentiray point : J'ay

veu une personne en bonne compagnie, à qui, dans un entretien familier, on proposa la sentence de Nostre-Seigneur : *Qui percutit te in maxilla, præbe ei et alteram* (Luc. 6). Elle l'entendit incontinent en ce beau sens : *Que comme pour flatter un enfant qui estudie bien, on luy donne legerement un petit coup sur la joüe, pour l'inciter à mieux faire : ainsi vouloit dire Nostre-Seigneur, à celuy que tu trouveras bienfaysant, et à qui tu te conseilleras, fais si bien qu'il ayt occasion une autre fois de te consoler et de te flatter, ou amadoüer des deux costez.* Ne voilà pas un sens rare et admirable? Mais la raison estoit encore plus belle, parce que, adjousta cette personne, entendre ce texte autrement, et à la lettre, seroit contre nature; et il faut interpreter l'Escriture bonnement par l'Escriture. Neantmoins, Messieurs, nous treuvons que Nostre-Seigneur n'en fit pas de mesme, quand le serviteur le frappa; accordez vostre sens avec l'exemple. Un homme de bien, et qui, à mon advis, ne voudroit pas mentir, m'a raconté, qu'il avoit oüy dire à un ministre en ce païs, traittant de la Nativité de Nostre-Seigneur, *qu'il s'asseuroit qu'il n'estoit pas nay en une cresche*, et qu'on devoit exposer le texte (qui est expressement contraire) paraboliquement, disant : Nostre-Seigneur dit bien qu'il est la vigne, et il ne l'est pas pour cela : de mesme, encore qu'il soit dit qu'il est nay dans une cresche, il n'y est pas nay pour cela, mais en quelque lieu honorable, qui, en comparaison de sa grandeur, se pouvoit appeller une cresche, ou une ecurie. Cette interpretation est merveilleuse, et je la cite d'autant plus volontiers, que celuy de qui je la tiens, estoit un homme particulier et sans estude, qui ne l'auroit pas controuvé. Quoy qu'il en soit, n'est-ce pas une chose bien estrange, de voir comme cette suffisance pretendüë fait prophaner l'Escriture sainte? N'est-ce pas accomplir sans doute (1) ce que dit Dieu en Ezechiel (34) : *Nonne satis vobis erat pascua bona depasci? insuper, et reliquias pascuarum vestrarum conculcastis pedibus.*

Mais entre toutes les prophanations. il me semble, Messieurs, que celle-cy se fait voir eminente par dessus les autres, que dans vos temples publiquement, dans les villes, dans les champs, et dans les boutiques, on chante la rimailerie des Psalmes de Marot, comme si c'estoient veritablement les Psalmes de David. La seule insuffisance de l'auteur, qui n'estoit qu'un vray ignorant, sa lasciveté, de laquelle il a donné des preuves par ses escrits, sa vie tres-libertine, qui n'avoit

(1) Certainement.

rien moins que celle d'un chrestien, meritoit bien qu'on luy refusast la frequentation de l'Eglise. Neantmoins, son nom, ses versions et versifications, sont comme sacrez en vos assemblées; on les recite parmy vous autres, comme si c'estoient les parolles de David : mais qui ne void combien y est violé le sens du sacré Texte? car les vers, la mesure, et la contrainte de cet esprit forcé, ne permettent pas qu'on y suive la propriété de l'expression de l'Escriture; il y mesle du sien pour rendre le sens insensé, et il a esté nécessaire à cet ignorant rimailleur de choysir un sens destourné, en quittant le droict et le canonique. N'est-ce pas une extreme absurdité, d'avoir laissé à cette cervelle eventée un jugement de si grande consequence, et suivre aussi estroitement le triage d'un poëte profane, dans les offices et prieres publiques, comme on le pourroit faire de l'interpretation des Septante, qui furent si particulierement assistez du Saint-Esprit? Combien de mots et combien de sentences il a meslez dans cette version, qui ne furent jamais dans l'Escriture, et qui sont bien d'autre importance, que de mal prononcer le mot *Scibbolleth*? Toutesfois, on sçayt bien qu'il n'y a rien qui ayt tant chatoüillé vos curieux, et sur tout les femmes, que cette libertine liberté, de chanter en l'Eglise et aux assemblées. Certes, nous ne refusons à personne de chanter avec le chœur modestement et decemment; mais il semble plus convenable que l'ecclesiastique le fasse par estat, et pour l'ordinaire, comme il fut pratiqué en la Dedicace du Temple de Salomon (II. Paralip. 7). Si vous vous playsez si fort à fayre resonner vos voix dans les eglises, au moins ne changez point le sens du texte, ny la naïveté des Escritures. Le tems ne me permet pas maintenant la commodité, ny le loysir d'examiner et poursuivre le reste; souvenez-vous de ce que cy-dessus nous avons remarqué sur le Psalme huictiesme.

Pour ce qui regarde l'usage que vous avez introduit, de faire chanter indifferemment en tous lieux, et en toutes occupations les cantiques de David, c'est à mon advis un mespris formel de la sainte Religion. N'est-ce pas offenser la Majesté divine, de luy parler avec des parolles tres-sainctes, sans aucune reverence et attention? Reciter des prierés sans esprit d'orayson, n'est-ce pas se moquer de celui à qui on parle? Quand on void à Geneve, ou autre part, des garçons de boutique, se joüer au chant de ces Psalmes, et rompre le fil d'une tres-belle priere, pour y mesler des bagattelles, ou des actions indecentes, ne void-on pas qu'ils font un accessoire du principal, et que ce n'est

sinon par passe-tems qu'ils chantent ces cantiques, qu'ils croient neantmoins estre du Saint-Esprit? Ne faut-il pas beau voir des cuisiniers chanter en ridicule les parolles de la Penitence de David, et demander à chaque verset, le lard, le chapon, la perdrix? *Cette Escriure*, dit de Montaigne, *est trop divine, pour n'avoir autre usage, que d'exercer les poulmons, et playre aux oreilles*. Je ne nye pas, qu'en particulier et en tous lieux, il ne soit tres-bon de prier, et mesme en toute contenance decente, pourveu qu'on prie d'esprit, parce que Dieu void l'interieur, dans lequel gist la principale substance de l'orayson; mais je croy que celui qui prie en public, doit faire demonstration exterieure de la reverence que les parolles qu'il profere demandent de luy; autrement il scandalise le prochain, qui n'est pas tenu de penser qu'il ayt de la religion en son interieur, voyant le mespris qu'il en fait en son exterieur. Je tiens pour moy, qu'on ne peut chanter sans peché, la version des Psalmes de Marot qui sont tous mal traduits, et que c'est au moins une grande irreverence de les permettre dans vostre Eglise pretenduë reformée, parce qu'il ny a ny esprit ny verité. *Spiritus est Deus, et eos qui adorant eum, in spiritu et veritate oportet adorare* (Joan. 4). Et en effet, dans cette ridicule rimaille, bien souvent vous attribuez au Saint-Esprit les conceptions de Marot, contre la verité; ainsi la bouche crie parmy les ruës et dans les cuisines: *O Seigneur! O Seigneur!* quoy que le cœur et l'esprit n'y soient point, mais au traffic et au gain, comme dit Isaye (29). Vous vous eslanchez de bouche vers Dieu, et le glorifiez de vos levres, mais vostre cœur est bien esloigné de luy, et vous le craignez selon les commandemens et la doctrine des hommes. Je confesse que cet inconvenient, de prier sans devotion, arrive bien souvent aux Catholiques; mais ce n'est pas par l'adveu de l'Eglise: aussi je ne reprens pas maintenant les particuliers de vostre secte, comme particuliers, mais le corps de vostre doctrine, laquelle, par ses traductions et libertez, reduit en usage profane ce qui devoit estre en tres-grande reverence. Lisez au chapitre 14 de la 1. aux Corinthiens: *Mulier in Ecclesia taceat*; ce qui doit s'entendre aussi bien des cantiques, que du reste des Escriures. Pour ce qui regarde nos religieuses, je vous respons qu'elles sont *in oratorio, non Ecclesia*, et qu'elles ne chantent point leurs offices en langue populaire, mais elles conservent en tout le respect qui est deu aux Escriures.

DISCOURS XXVII.

Refutation des objections des religionnaires, au discours precedent, sur le sujet des versions, et chants en langue vulgaire.

Nous examinons, Messieurs, en ce discours, ce que vous alleguez pour vostre deffense. S. Paul semble ordonner qu'on fasse le service en langue intelligible et populaire, principalement aux Corinthiens (1. Cor. 14); mais lisez bien, et vous verrez asseurement, que pour cela il ne pretend pas qu'on diversifie le service en toutes sortes de langages; il entend seulement que les exhortations familiares et les expositions des Cantiques, qui se faysoient par les disciples qui avoient receu le don des langues, fussent interpretez, affin que l'Eglise fust instruite des choses que l'on chantoit : *Et ideò, qui loquitur linguà, oret et interpretetur.* Il veut que les loüanges qui se faysoient à Corinthe, fussent interpretées en langue grecque par ceux qui en avoient l'office, pour enseigner et consoler le peuple. Il estoit en effet bien raisonnable que ces expositions instructives se fissent en langue intelligible, et sur-le-champ par maniere d'homelies et de catechisme; ce que l'apostre semble monstrier evidemment, quand plus bas il adjouste : *Si ergo conveniat universa Ecclesia in unum, et omnes linguis loquàntur, intrent autem idiotæ, aut infideles, nonne dicent quòd insanitis?* Et plus bas : *Sive lingua quis loquitur, secundum duos aut multos, et per partes unus interpretetur, si autem non fuerit interpres, taceat in Ecclesia, sibi autem loquatur et Deo.* Vous voyez, qu'il ne parle pas ici des offices solennels, qui ne se faysoient en l'Eglise que par le pasteur; mais des cantiques qui se recitoient par le don des langues, et qui vouloient estre entendus *corde*. De vray, ne l'estant pas, cela destournoit l'assemblée, et ne servoit de rien. Plusieurs anciens Peres parlent de ces cantiques, et entre autres Tertullien (Apolog. 39), lequel, parlant de la sainteté des Apostres, et de la charité des anciens, dit : *Post manualem aquam, et lumina, ut quisque de scripturis sanctis, vel de proprio ingenio, potest provocatus in medium Deo canere.*

Quand le Prophete dit : *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longè est à me,* cela s'entend de ceux qui chantent et qui prient en quel langage que ce soit, et qui parlent à Dieu par maniere d'acquit, sans reverence et sans devotion;

non pas de ceux qui parlent en langage à eux incognu, mais cognu de l'Eglise, et qui neantmoins ont le cœur uni à Dieu.

Les Actes des Apostres nous apprennent à *loüer Dieu en toute langue* : aussi faut-il ; mais, dans la ceremonie des offices solempnels et catholiques, il y faut une langue universelle et catholique, par laquelle *toute langue confesse, que le Seigneur Jesus-Christ est à la dextre (1) de Dieu le Pere.*

Au Deuteronomie, il est dit que les Commandemens de Dieu ne sont pas secrets ny scellez (Deut. 30) ; le Psalmiste s'en declare en ces termes : *Præceptum Domini lucidum. Lucerna pedibus meis verbum tuum* (Ps. 18 et 118). Tout cela va bien ; mais il s'entend et se doit entendre de la predication publique et expliquée : *Quomodo credent sine prædicante?* Or tout ce que David, ce grand prophete, apporte, ne doit pas estre tiré indiscretement en consequence pour un chascun, ny pour un sens particulier.

Mais on objecte à tout propos : Ne doy-je pas chercher la viande de mon ame et de mon salut ? Qui nie cela ? il est vray neantmoins que les brebis ne vont pas d'elles-mesmes au pasturage, comme les vieilles oyes : n'est-ce pas le pasteur qui leur cherche le lieu, qui les y conduit et qui les y garde ? Se mocqueroit-on pas du malade presomptueux, qui voudroit chercher sa santé dans Hyppocrate, sans l'ayde du medecin ? ou de celuy qui voudroit chercher son droict en justice dans le code, sans s'adresser au juge ? Cherchez, luy dira-t-on, vostre santé, mais par le moyen des experts ; cherchez vostre droict et le procurez, mais par les mains du magistrat. *Mediocriter sanus intelligat, scripturarum expositionem ab iis esse petendam, qui earum sunt doctores*, dit S. Augustin (*De Morib. Eccl.*). S'il est vray que personne ne pourra trouver son salut, à-moins de lire et d'entendre les Escritures, que deviendront tant de pauvres idiots ? Certes, ils ont un bon remede, car ils treuvent et cherchent leur salut assez suffisamment, quand ils apprennent de la bouche de leur pasteur le sommaire de ce qu'il faut croire, esperer, et aymer, de ce qu'il leur faut faire et demander à Dieu. Persuadez-vous qu'en fait de doctrine, il est vray ce que dit le Sage : *Melior est pauper, ambulans in simplicitate sua, quàm dives in pravis itineribus* (Prov. 28) ; et ailleurs : *Simplicitas justorum dirige! eos* (C. 11) ; et : *Qui ambulat simpliciter, ambulat confidenter* (C. 10). Je ne pretens pas inferer, qu'il ne faille prendre la peine d'entendre sa creance, mais seulement qu'on ne doit pas penser trouver de soy-

(1) Droite.

mesme son salut et son pasturage, sous la conduite de ceux que Dieu a constituez pour cet effet, selon le mesme Sage : *Ne innitaris prudentiæ tuæ, et ne sis sapiens apud temetipsum* (Prov. 3). Ce que ne font pas ceux qui se fondent sur leur seule suffisance, et qui veulent temerairement se mesler de cognoistre toute sorte de mysteres, sans observer l'ordre que Dieu a establi, puisqu'il en a fait entre nous les uns docteurs et les autres pasteurs; non tous et chacun pour soy-mesme. En verité, S. Augustin (*Conf.* 1. 8) advoïera que S. Antoine, homme indocte, ne laissoit pas de sçavoir le chemin du paradis; au contraire, luy-mesme avec toute sa science en estoit bien loin, estant alors plongé dans les erreurs des Manicheens. Je veux achever ce discours par de bons tesmoignages de l'antiquité, et citer des exemples signalez, que je vous veux laisser en forme de conclusion.

S. Augustin montre evidemment que le peuple n'entend pas tousjours ce qu'il prononce dans l'Eglise, et qu'il a besoin d'exposition et d'interprete : *Admonenda fuit charitas vestra, confessionem non esse semper vocem peccatoris; nam mox ut hoc verbum sonuit in lingua lectoris, secutus est etiam sonus tusionis pectoris; audito, scilicet, quod Dominus ait, Confiteor tibi, Pater, in hoc ipso quod sonuit, Confiteor, pectora vestra tutudistis; tundere autem pectus, quid est, nisi aperire quod latet in pectore, et evidenti pulsu occultum castigare peccatum? quare hoc fecistis? nisi quia auditis, Confiteor tibi, Pater: Confiteor, audistis; qui est qui confitetur, non attendistis: nunc ergo advertite* (*De verb. Dni*). Voyez, Messieurs, comme le peuple oyoit la leçon publique de l'Evangile, et ne l'entendoit pas, sinon ce mot : *Confiteor tibi, Pater*, qu'il entendoit par equivoque et par costume, parce qu'on le disoit au commencement des confessions auriculaires. Cela montre sans doute (1) que la leçon se faysoit en latin, qui n'estoit pas leur langage vulgaire.

Mais ceux qui veulent voir l'estime que les catholiques ont tousjours fait de la sainte Escriture, et le respect qu'ils luy portoient, qu'ils admirent le grand et saint cardinal Borromée, qui n'ouvroit et n'estudioit jamais ce livre sacré sans se mettre à genoux, luy semblant qu'il alloit oüyr parler Dieu visiblement, et de telle reverence estoit dûe à une si divine audience. Jamais peuple ne fut mieux instruit, eu égard à la malice du tems, que le peuple de Milan sous ce saint prelat; mais l'instruction du peuple fidelle ne vient pas à force de tracasser les sa-

(1) Certainement.

crez Escrits , et lisotter cette divine parolle, ny à chanter çà et là par phantaysie et critiquerie les Psalmes de David ; mais à les manier, dire, oüyr et chanter modestement, et prier Dieu , avec apprehension et veuë de la majesté de Dieu, à qui on parle, de qui on lit et recite la parolle, tousjours avec cette Preface de l'ancienne Eglise : *Sursum corda*. Ce grand amy de Dieu, S. François d'Assise, à la glorieuse et sainte memoire duquel on celebroit hyer par tout le monde la feste anniversaire, nous monstroit un rare exemple de l'attention et reverence avec laquelle on doit prier Dieu. Voyez ce qu'en raconte le saint et fervent docteur de l'Eglise, S. Bonaventure : *Solitus erat vir sanctus horas canonicas non minus timoratè persolvere, quàm devotè; nam, licet oculorum, stomachi, splenis et hepatis ægritudine laboraret, nolebat muro, vel parieti inhærere, dum psalleret, sed horas semper erectus, et sine strepitu, non gyrovagis oculis, nec cum aliqua syncopa persolvebat : si verò esset in itinere constitutus, figebat tunc temporis gressum; hujusmodi consuetudinem reverentem et sanctam propter pluviarum inundationem non omittens, dicebat enim : Si quietè corpus cibum suum convenit sumere, cum ipsa vermium esca communem, cum quanta tranquillitate accipere debet anima cibum vitæ æternæ?*

SECTION SECONDE.

DE L'AUTORITÉ DES TRADITIONS.



DISCOURS XXVIII.

Que l'Eglise des pretendus reformez a violé entierement les Traditions apostoliques, qui sont la seconde regle de la Foy chrestienne.

TOUT le secret de cette controverse consiste à bien sçavoir ce que nous entendons icy par les Traditions apostoliques ; voicy les parolles expresses du saint Concile de Trente, session IV, parlant de la verité et integrité de la discipline chrestienne et evangelique. *Prospiciens (sancta Synodus) veritatem, et disciplinam contineri in libris scriptis, et sine scripto traditionibus, quæ ab ipsius Christi ore ab Apostolis acceptæ, vel ab ipsis Apostolis,*

Spiritu sancto dictante, quasi per manus traditæ, ad nos usque pervenerunt; orthodoxorum exempla patrum secuta, omnes libros tam veteris, quam novi Testamenti (cum utriusque unus Deus sit author) nec non traditiones ipsas, tum ad fidem, tum ad mores pertinentes, tanquam vel ore tenus à Christo vel à Spiritu sancto dictatas, et continua successione in Ecclesia Catholica servatas, pari pietatis affectu, ac reverentia suscipit, et veneratur. Voilà à la vérité un decret digne d'une assemblée qui pouvoit dire : *Visum est Spiritui sancto et nobis*; car il n'y a presque pas un mot qui ne porte coup sur les adversaires, et qui ne leur leve toutes les armes offensives et deffensives. Car, de quoy leur profitera desormais de crier : *In vanum colunt me, docentes mandata et doctrinas hominum* (Isa. 29); *Irritum fecistis mandatum Dei, propter traditionem vestram* (Matth. 15); *Ne intendas fabulis Judaicis* (Tit. 1), *Æmulator existens patrum muarum traditionum* (Gal. 1); *Videte ne quis vos decipiat per philosophiam, et inanem fallaciam, secundum traditionem hominum* (Colos. 2); *Redempti estis de vana vestra conversatione paternæ traditionis* (1. Pet. 1)? Tout cecy, Messieurs, n'est point à propos, puisque le Concile proteste clairement que les traditions qu'il reçoit, ne sont ny traditions ny doctrine venuës des hommes; mais *ab ipsius Christi ore ab apostolis acceptæ, vel ab ipsis apostolis, Spiritu Sancto dictante, quasi per manus traditæ, ad nos usque pervenerunt.* Ce sont donc les pures parolles de Dieu, et la doctrine du Saint-Esprit, non pas des hommes; et en ce point vous verrez equivoquer presque tous vos ministres, faysant de grandes harangues pour monstrier qu'il ne faut pas mettre en comparaison la Tradition humaine avec l'Escriture; mais à quel sujet crier tout cela, sinon pour embarrasser les pauvres auditeurs? nous en demeurons d'accord, car jamais nous n'avons autorisé les traditions qui n'ont point d'aveu. Ils produisent contre nous ce que S. Paul escrit à son Timothée : *Omnis scriptura divinitus inspirata, utilis est ad docendum, ad corripiendum, ad erudiendum in justitia, ut perfectus sit homo Dei, ad omne bonum opus instructus* (11. Tim. 3). A qui est-ce qu'ils en veulent? c'est une querelle d'allemand; car qui nie la tres-excellente utilité de l'Escriture, sinon les Huguenots, qui en levent des plus belles pieces, comme des choses vaines? Elles sont tres-utiles certes, et ce n'est pas une petite faveur que Dieu nous a faite, de les nous conserver parmy tant de persecutions; mais l'utilité de l'Escriture ne rend pas les saintes Traditions inutiles, non plus que l'usage d'un œil, d'une jambe, d'une

oreille ou d'une main, ne rend pas l'autre inutile. Le Concile dit : *Omnes libros tam veteris, quàm novi Testamenti, nec non traditiones ipsas, pari pietatis affectu, ac reverentia suscipit et veneratur.* Ne voicy pas une belle façon de raisonner? La foy profite, cela est veritable : donc les bonnes œuvres ne profitent de rien : quelle logique? De mesme : *Multa quidem et alia signa fecit Jesus, quæ non sunt scripta in libro hoc. Hæc autem scripta sunt ut credatis, quod Jesus est Dei filius, et ut credentes, vitam habeatis in nomine ejus* (Joan. 20). Donc il n'y a rien autre à croire que cela? O la belle consequence! Nous sçavons bien que, *quæcumque scripta sunt, ad nostram doctrinam scripta sunt;* mais cela empesche-t-il que les Apostres ne preschent, *hæc scripta sunt ut credatis, quod Jesus est filius Dei?* Cela ne suffit pas tout seul, car *quomodo credent sine prædicante?* Les Escritures sont données pour nostre salut, mais non pas les Escritures seules ; les traditions y tiennent leur place : les oyseaux ont l'aisle droite pour voler, dont l'aisle gauche ne sert de rien? l'une ne va pas sans l'autre. Je laisse à part les responses particulieres : car S. Jean ne parle que des miracles qu'il avoit à escrire, et qu'il croyoit suffire pour prouver la divinité du Fils de Dieu. Quand ils produisent ces parolles : *Non addetis ad verbum quod ego præcipio vobis, nec auferetis ab eo* (Deut. 4); *Sed licet nos aut Angelus de cælo evangelizet vobis, præterquàm quod evangelizavimus vobis, anathema sit* (Gal. 1), ils ne disent rien contre le Concile, qui dit expressement, que la doctrine evangelique ne consiste pas seulement aux Escritures, mais encore aux Traditions. L'Escriture est Evangile, mais elle n'est pas tout l'Evangile, car les Traditions sont l'autre partie : qui enseignera donc autre chose, que ce qu'ont enseigné les Apostres, maudit soit-il; mais les Apostres ont enseigné par escrit et par tradition, et tout cela est Evangile et de l'Evangile.

Après tout, Messieurs, si vous considerez de pres comme le Concile apparie les Traditions avec les Escritures, vous verrez qu'il ne reçoit point du tout les Traditions contraires à l'Escriture; car il reçoit la Tradition et l'Escriture avec pareil honneur, parce que l'un et l'autre sont des ruisseaux tres-doux et tres-purs, qui sont partis d'une mesme bouche de Nostre-Seigneur, comme d'une vive fontaine de sapience, et partant elles ne peuvent luy estre contraires, puisqu'elles sont de mesme goust et qualité; et se joignant ensemble, elles arrosent gayement cet arbre saint du Christianisme : *Quod fructum suum dabit in tempore suo.*

Nous appellons donc Tradition apostolique, toute doctrine, soit

de la foy, soit à l'esgard des mœurs, que Nostre-Seigneur a enseignée de sa propre bouche, ou par la bouche des Apostres, laquelle n'estant point escrite dans les livres canoniques, a esté de main en main conservée jusqu'à nous, ayant passé sans alteration de siecle en siecle, par une continuelle succession dans l'Eglise. En un mot, c'est la parolle d'un Dieu vivant, imprimée, non sur le papier, mais sur la carte blanche et animée des cœurs des fidelles. Ce n'est donc pas une vaine tradition des ceremonies, ny un certain ordre exterior, arbitraire, politique, et de bienséance; mais, comme dit le saint Concile, un usage estably en uniformité de doctrine, qui appartient à la foy mesme et aux mœurs, quoy qu'à l'esgard des Traditions qui concernent les mœurs; il y en a qui nous obligent tres-etroitement, et d'autres qui ne nous sont proposées que par le conseil et pour le mieux; et celles-cy n'estant pas observées, ny en tous lieux, ny en tout tems, ny de toutes personnes, ne nous rendent pas coupables, pourveu qu'elles soient approuvées et prisées comme saintes, et ne soient temerairement mesprisées.

DISCOURS XXIX.

Qu'il y a des Traditions apostoliques en l'Eglise orthodoxe.

HÉ de grace! Messieurs, ne confessons-nous pas aussi bien que vous, que la sainte Escriture est une doctrine tres-excellente et tres-utile? Elle est escrite, affin que nous croyions, rien ne luy peut estre contraire, que le mensonge et l'impieté; mais, pour mieux establir les veritez, il ne faut pas rejeter ce point de religion, que les Traditions sont tres-utiles, données pareillement affin que nous croyons: rien ne leur est contraire que l'impieté et le mensonge. Et en effet, pour establir une verité, il ne faut jamais destruire l'autre: l'Escriture est utile pour enseigner; apprenez donc de l'Escriture mesme, qu'il faut recevoir avec honneur la creance des saintes Traditions. S'il ne faut rien adjouster à ce que Nostre-Seigneur a commandé, citez le lieu où il a commandé qu'on rejettast les Traditions apostoliques? pourquoy adjoustez-vous cecy à ses parolles? où est-ce que Nostre-Seigneur l'a jamais enseigné? tant s'en faut qu'il ayt jamais commandé le mespris des Traditions apostoliques, que mesme il n'a pas voulu mespriser aucune des veritables Traditions de la loy. O prophetes nouveaux, nouveaux interpretes du monde, courez et parcourez

tout l'Evangile, vous n'y verrez rien censeur que les Traditions humaines et contraires à l'Escriture. Que si Nostre-Seigneur ny ses Apostres ne se sont jamais declarez contre les bonnes Traditions, et s'ils ne l'ont jamais escrit, pourquoy nous evangelisez-vous cette doctrine? Au contraire, ils deffendent de biffer et tronquer aucune chose de l'Escriture; pourquoy donc voulez-vous lever les Traditions qui sont si expressement authentiques dans les livres sacrez?

N'est-ce pas la sainte Escriture qui dit en S. Paul : *Itaque, fratres, tenete traditiones, quas accepistis, sive per Sermonem, sive per Epistolam* (II. Thessal. 2); *hinc patet, quod non omnia per Epistolam tradiderunt Apostoli, sed multa etiam sine litteris; eadem vero fide digna sunt, tam ista quam illa*, dit S. Hierosme en son commentaire sur ce lieu; ce que S. Jean mesme confirme : *Multa habens scribere vobis, nolui per cartam, et atramentum, spero enim me futurum apud vos, et os ados loqui* (II. Joan. 12). C'estoient choses tres-dignes d'estre escrites, neantmoins cet Apostre ne l'a pas fait, mais il les a dites simplement, et au lieu d'Escriture il en a laissé la Tradition : *Formam habe sanorum verborum quæ à me audisti, bonum depositum custodi*, disoit S. Paul à son Timothée (II. Timoth. 1). N'estoit-ce pas luy recommander la parole apostolique non escrite? et cela s'appelle Tradition. Plus bas : *Quæ audistis à me per multos testes, hæc commenda fidelibus hominibus, qui idonei erunt et alios docere*. Est-il rien de plus clair pour autoriser la Tradition? Voilà la forme, l'Apostre parle, les tesmoins le rapportent, S. Timothée le doit enseigner à d'autres, et ceux-là aux autres; ne voilà pas une sainte substitution, et fidei-commis spirituel, pour toute l'Eglise?

Le mesme Apostre loüe grandement les Corinthiens, de l'observation des Traditions : *Quod per omnia memores estis, et sicut tradidi vobis, præcepta mea servatis* (I. Cor. 11). Si cela estoit escrit par S. Paul en la seconde des Corinthiens, on pourroit dire pour objection, que par ses commandemens, il entend ceux qui sont escrites en la premiere, quoy que le sens seroit forcé (car à celui qui ne peut marcher, tout ombre sert); mais cecy est escrit en la premiere lettre, où il ne parle d'aucun Evangile, et il ne l'appellerait pas *Præcepta mea*. Qu'estoit-ce donc? sinon une doctrine apostolique non escrite, que nous appellons Tradition? à la fin de la lettre, il leur dit : *Cætera, cum venero, disponam*. Il nous laisse à conclure tres-raisonnablement, qu'il leur devoit enseigner plusieurs choses bien remarquables, et neantmoins

nous n'en avons aucun escrit ailleurs ; sera-t-il bon de dire, que tout cela est perdu pour l'Eglise? Non certes, il suffit qu'il nous soit venu par la Tradition, autrement l'Apostre ne l'eust pas refusé à la posterité, et l'eust escrit, sans doute, pour nostre instruction. Lors que le Fils de Dieu dit aux Apostres : *Multa habeo vobis dicere, quæ non potestis portare modo*, je vous demande en quel tems il leur a dit les choses qu'il avoit à leur dire? ou ce fut apres sa Resurrection, durant les quarante jours qu'il fut avec eux ; ou en la venuë du Saint-Esprit. Mais apres tout, que sçavons-nous ce qu'il comprenoit sous cette parolle : *Multa habeo*, etc. Sçavons-nous si tout est escrit? Il est bien dit qu'il fut quarante jours avec eux, et qu'il leur enseigna les veritez du royaume des cieux ; mais nous n'avons ny toutes ses apparitions, ny toutes les choses qu'il leur disoit dans ses entretiens.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.

DES SECONDES REGLES DE LA FOY

QUI SONT LES REGLES D'APPLICATION.



SECTION PREMIÈRE.

DE L'AUTORITÉ, DIGNITÉ, ET PREEMINENCE DU SIEGE DE S. PIERRE,
EN SA PERSONNE ET EN SES SUCCESEURS.

DISCOURS XXX.

De la premiere promesse faite à saint Pierre.

QUAND Nostre-Seigneur impose un nom aux hommes, il leur fait tousjours quelque grace particuliere, selon le nom qu'il leur baille : s'il change le nom à ce grand pere des croyans, et d'Abraham le fait Abraham, aussi de pere esleu il le fait pere de multitude, apportant la raison tout incontinent. *Appellaberis Abraham, quia Patrem multarum gentium constitui te.* Et changeant celuy de Seraï en Sara, de dame particuliere qu'elle estoit chez Abraham, il la rend dame des nations et peuples qui devoient naistre d'elle. S'il change Jacob en Israël, la raison en est relatée sur-le-champ : *Parce que, si tu as esté puissant contre Dieu, combien plus surmonteras-tu les hommes?* Si (1) que Dieu, par les noms qu'il impose, ne marque pas seulement les choses nommées, mais nous instruit de leurs qualitez et conditions ; tesmoins les anges, qui ne portent point de nom que selon leurs charges, et S. Jean-Baptiste, qui porte la grace en son nom, qu'il annonça en sa predication : ce qui est ordinaire à cette langue des Israélites. L'imposition de nom en S. Pierre n'est pas un petit argument de l'excellence particuliere de sa charge, selon la raison mesme que Nostre-Seigneur y attacha : *Tu es Petrus*, etc.

Mais quel nom luy donne-t-il? un nom plein de majesté, non vulgaire, ny trivial, mais qui ressent la superiorité et autorité, semblable à celuy d'Abraham mesme. Car si Abraham fut ainsi appelé, parce qu'il devoit estre pere de plusieurs peuples, S.

(1) Tellement.

Pierre a receu ce nom parce que sur luy, comme sur une pierre ferme, devoit estre fondée la multitude des chrestiens. Et c'est pour cette ressemblance que S. Bernard appelle la dignité de S. Pierre, patriarchat d'Abraham (*De Consid.*, l. 2, c. 8).

Quand Isaïe (51) veut exhorter les Juifs par l'exemple d'Abraham leur tige, il appelle Abraham, pierre, *attendite ad Abraham, ad Petram unde excisi estis; attendite ad Abraham patrem vestrum*; où il fait voir que ce nom de pierre rapporte fort bien à l'autorité paternelle. Ce nom est l'un de ceux de Nostre-Seigneur (1) (Eph. 2; Psal. 117; 1. Cor. 10). Car quel autre nom treuvons nous attribué plus frequemment au Messie que celuy de Pierre. Ce changement doncques et cette imposition de nom est tres-considerable; car les noms que Dieu donne sont moüeleux et massifs (1). Il communique son nom à S. Pierre, il luy a doncques communiqué quelque qualité sortable au nom (1. Cor. 3). Nostre-Seigneur est appellé principalement Pierre, parce qu'il est fondement de l'Eglise et pierre angulaire, l'appuy et la fermeté de cet edifice spirituel : aussi a-t-il déclaré que sur S. Pierre seroit edifiée son Eglise, et qu'il l'affermiroit en la foy : *Confirma fratres tuos*. Je sçay bien qu'il imposa nom aux deux freres Jean et Jacques, Boanerges (Marc. 3), enfans de la Tonnerre; mais ny ce nom n'est point nom de superiorité au commandement, ains d'obeyssance, ny propre au particulier, mais commun à deux, ny ne semble pas qu'il leur fut permanent, puisque jamais ils n'en sont appelez depuis, mais que ce fut plutost un titre de loüange, à cause de l'excellence de leur predication. Mais en S. Pierre, il donne un nom permanent, plein d'autorité, et qui luy est si particulier que nous pouvons bien dire : Auquel des autres a-t-il dit : *Tu es Pierre*, pour monstrier que S. Pierre a esté superieur aux autres.

Mais je vous adviseray que Nostre-Seigneur n'a pas changé le nom de S. Pierre, mais a seulement joint un nouveau nom à l'ancien qu'il avoit. Peut-estre affin qu'il se ressouvint en son autorité de ce qu'il estoit. de son estoc (2), et que la majesté du second nom fut attemperée par l'humilité du premier. Et que si le nom de Pierre le nous faysoit recognoistre pour chef, le nom de Simon nous advisoit qu'il n'estoit pas chef absolu, mais chef obeyssant, subalterne, et maistre valet. Il me semble que S. Basile donna atteinte à ce que je dy, quand il dit (*Homil. 3, de Pœnit.*) : *Petrus 3° abnegavit, et collocatus est in fundamento. Petrus jam antea dixerat, et beatus pronunciatu fuerat;*

(1) Ce ne sont pas des noms creux, sans signification et sans portée. — (2) De lui-même.

dixerat : Tu es Filius Dei excelsi, et vicissim audierat se esse Petrum, ita laudatus a Domino; licet enim Petra esset, non tamen Petra erat : nam Christus vere est immobilis Petra; Petrus vero propter Petram. Axiomata (1) namque sua Christus largitur aliis, largitur autem ea non evacuatus, sed nihilominus habens. Petra est, et Petram fecit, quæ sua sunt largitur servis suis, argumentum hoc est opulenti habere videlicet et aliis dare. Ainsi parle S. Basile.

Qu'est-ce qu'il dit? trois choses; mais il les faut considerer l'une apres l'autre : *Tu es Petrus, et super hanc Petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam. Et tibi dabo claves regni cœlorum, quodcumque, etc.* (Matth. 16) : Qu'il estoit pierre ou rocher, et sur ce rocher ou cette pierre il edifieroit son Eglise.

Mais nous voicy en difficulté, car on accorde bien que Nostre-Seigneur ayt parlé à S. Pierre, et de S. Pierre jusques icy, *et super hanc Petram*, mais que par ces parolles, il ne parle plus de S. Pierre. Or, je vous prie, quelle apparence y a-t-il que Nostre-Seigneur eust fait cette grande preface : *Beatus es, Simon Barjona, quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus, qui in cœlis est; et ego dico tibi*, pour ne dire autre sinon que *Tu es Petrus*, puis changeant tout à coup de propos, il allast parler d'autre chose? et puis quand il dit : *Et sur cette pierre j'edifieray mon Eglise*, ne voyez-vous pas qu'il parle notoirement de la pierre de laquelle il avoit parlé precedemment? et de quelle autre pierre avoit-il parlé, que de Simon, auquel il avoit dit : *Tu es Pierre?* Mais voicy l'equivoque qui peut faire scrupule à vos imaginations, c'est que peut-estre pensez-vous que comme Pierre est maintenant un nom propre d'homme, il le fust aussi alors, et que partant nous passions la signification de Pierre, à la pierre par equivoque du masculin au feminin. Mais nous n'equivons point icy, car ce n'est qu'un mesme mot, et pris sous la mesme signification. Quand Nostre-Seigneur a dit à Simon : *Tu es Pierre*, et quand il a dit : *Et sur cette pierre j'edifieray mon Eglise*, ce mot de pierre n'estoit pas un nom propre d'homme, mais seulement il fut approprié à Simon Barjona. Ce que vous entendrez bien mieux, si on le prend au langage auquel Nostre-Seigneur le dit; il ne parloit pas latin, mais syriaque. Il l'appella doncques non pas Pierre, mais Cephaz, en cette façon : *Tu es Cephaz, et super hoc Cephaz ædificabo*; comme qui diroit en latin : *Tu es saxum, et super hoc saxum*,

(1) *Nonnunquam.*

ou en françois : Tu es roché, et sur ce roché j'edifieray mon Eglise. Maintenant quel doute reste-t-il, que ce n'est qu'un mesme auquel il a dit : Tu es roche, et du quel il dit : Et sur cette roche? Certes, il ne s'estoit point parlé d'autre Cephass en tout ce chapitre là, que de Simon. A quel propos doncques allons-nous rapporter ce relatif, *hanc*, à un autre Cephass que celui qui est immédiatement precedent?

Vous me direz : Ouy, mais le latin dit : *Tu es Petrus*, et non : *Tu es Petra* ; or ce relatif *hanc*, qui est féminin, ne se sçauroit rapporter à *Petrus* qui est masculin. Certes, la version latine a assez d'autres argumens pour faire cognoistre que cette pierre n'est autre que S. Pierre, et partant pour accomoder le mot à la personne à qui on le bailloit pour nom, qui estoit masculine. Il luy a baillé une terminaison de mesme à l'imitation du grec qui avoit mis : *Tu es πέτρος, et super hanc, τῆ πέτρα*, mais il ne reussit pas si heureusement en latin qu'en grec, parce qu'en latin *Petrus* ne veut pas dire *petra*, mais en grec *πέτρα* et *πέτρος* n'est qu'une mesme chose, comme en françois roché et roche dit le mesme, si bien que s'il falloit approprier ou l'un ou l'autre à un homme, je luy appliquerois plutost le nom de roché que de roche, pour la correspondance du mot masculin à la personne masculine. Il reste que je vous die sur cette interpretation qu'il n'y a personne qui doute que Nostre-Seigneur n'eust appelé S. Pierre Cephass (car S. Jean le monstre tres-expressément, et S. Paul aux Galates), ni que Cephass veuille dire une pierre ou un roché, ainsi que dit S. Hierosme.

Enfin, pour vous monstrier que c'est bien de S. Pierre duquel il dit *et super hanc petram*, je produy les parolles suivantes. Car c'est tout un de luy promettre les clefs du royaume des cieus, et de luy dire *super hanc petram*, et neantmoins nous ne pouvons pas doubter que ce ne soit S. Pierre auquel il promet les clefs du royaume des cieus, puisqu'il dit clairement : *Et tibi dabo claves regni cœlorum*. Si doncques nous ne voulons descoudre cette piece de l'Evangile d'avec les parolles precedentes et les suivantes, pour la joindre ailleurs à nostre poste (1), nous ne pouvons croire que tout cecy ne soit dit à S. Pierre, et de S. Pierre : *Tu es Petrus, et super hanc petram œdificabo Ecclesiam meam* ; ce que la vraye et pure Eglise catholique, mesme selon la confession des ministres, a advoüé haut et clair en l'assemblée de 630 evesques au Concile de Chalcedoine, act. 3.

Voyons maintenant combien valent ces parolles, et ce qu'elles

(1) Façon.

important. On sçayt que ce qu'un chef est au corps d'un vivant, la racine l'est à un arbre, le fondement l'est en un bastiment. Nostre-Seigneur doncques, qui compare son Eglise à un edifice, quand il dit qu'il l'edifiera sur S. Pierre, il monstre que S. Pierre en sera la pierre fondamentale, la racine de ce precieux arbre, *le chef de ce beau corps.*

La pierre sur laquelle on releve l'edifice, c'est la premiere; les autres s'affermissent sur elle : celles qu'elle ne soustient ne sont pas de l'edifice. On peut bien remüer les autres pierres sans que le bastiment tombe; *mais qui leve la fondamentale, renverse la maison.* Les François appellent la maison l'edifice, et la famille encore, pour cette proportion, que comme une maison n'est autre qu'un assemblage des pierres et autres materiaux fait avec ordre, dependance et mesure, ainsi une famille n'est autre qu'un assemblage des gens avec ordre et dependance les uns des autres. C'est à cette similitude que Nostre-Seigneur appelle son Eglise edifice, du quel faysant S. Pierre le fondement, il le fait chef et superieur de cette famille.

Par ces parolles, Nostre-Seigneur monstre la perpetuité et immobilité de ce fondement. La pierre sur laquelle on releve l'edifice c'est la premiere; les autres s'affermissent sur elle. On peut bien remüer les autres pierres sans ruyner l'edifice, mais qui leve la fondamentale renverse la maison. Si doncques les portes d'enfer ne peuvent rien contre l'Eglise, elles ne peuvent rien contre son fondement et chef, lequel elles ne sçauroient lever et renverser qu'elles ne mettent sens dessus dessous tout le bastiment : ce qui serait contre la promesse de J.-C.

Une des differences qu'il y a entre S. Pierre et luy, est montrée. Car Nostre-Seigneur est fondement et fondateur, fondement et edificateur; mais S. Pierre n'est que fondement : Nostre-Seigneur en est le maistre et seigneur en propriété; S. Pierre en a seulement l'œconomie, de quoy nous dirons cy-apres.

Par ces parolles, Nostre-Seigneur monstre que les pierres qui ne sont posées et arrêtées sur ce fondement ne sont point de l'Eglise, quoy qu'elles se treuvent à cet edifice.

DISCOURS XXXI.

Resolution sur une difficulté.

MAIS une grande preuve du contraire, ce semble aux adversaires, c'est que, selon S. Paul (1. Corinth. 3), *fundamentum aliud nemo potest ponere præter id quod positum est, quod est Christus Jesus*, et selon le mesme nous sommes domestiques de Dieu, *superædificati supra fundamentum Apostolorum et Prophetarum ipso summo angulari lapide Christo Jesu* (Ephes. 2). Et en l'Apocalypse, la muraille de la sainte Cité avoit douze fondemens, et en ces douze fondemens le nom des douze Apostres. Si doncques, disent-ils tous les douze Apostres sont fondement de l'Eglise, comment attribuez-vous ce tiltre à S. Pierre en particulier? Et si S. Paul dict que personne ne peut mettre autre fondement que Nostre-Seigneur, comme osez-vous dire que par ces parolles : Tu es Pierre, et sur cette pierre j'edifierai mon Eglise, S. Pierre ayt esté établi pour fondement de l'Eglise? Que ne dites-vous plutost, dit Calvin, que cette pierre sur laquelle l'Eglise est fondée, n'est autre que Nostre-Seigneur? que ne dites-vous plutost, dit Luther, que c'est la confession de foy que S. Pierre avoit faite?

Mais à la verité ce n'est pas une bonne façon d'interpreter l'Escriture que de renverser l'un des passages par l'autre, ou le trier par une intelligence forcée à un sens estrange et mal advenant. Il faut y laisser tant qu'on peut la naïfvete et suavité du sens qui s'y presente.

En ce cas doncques, puisque nous voyons que l'Escriture nous enseigne qu'il n'y a point d'autre fondement que Nostre-Seigneur, et que la mesme nous enseigne clairement que S. Pierre l'est encore, et plus outre encore que tous les Apostres le sont, il ne faut pas refuser le premier enseignement pour le deuxiesme, ny le deuxiesme pour le troisieme, ains (1) les laisser tous trois en leur entier. Ce qui se fera aysement, si nous considerons ces passages à la bonne foy et franchement.

Et pour vray, Nostre-Seigneur est l'unique fondement de l'Eglise: c'est le fondement de nostre foy, de nostre esperance et charité; c'est le fondement de la valeur des sacremens, et de nostre felicité; et c'est encore le fondement de toute l'autorité et l'ordre ecclesiastique, et de toute la doctrine et administration qui s'y

(1) Mais.

fait. Qui doubta jamais de cela? Mais, me dit-on, s'il est unique fondement, comment est-ce que vous mettez encore S. Pierre pour fondement? Vous nous faites tort; nous ne le mettons pas pour fondement : celui-là outre lequel on n'en peut point mettre d'autre, l'a mis luy-mesme. Que si Nostre-Seigneur est vray fondement de l'Eglise, comme il est, il faut croire que S. Pierre l'est encore, puisque Nostre-Seigneur l'a mis en ce rang. Que si quelque autre que Nostre-Seigneur mesme luy eust donné ce grade, nous crierions tous avec vous : *Nemo potest aliud fundamentum ponere præter id quod positum est.* Et puis, avez-vous bien considéré les parolles de S. Paul? Il ne veut pas qu'on reconnoisse autre fondement que Nostre-Seigneur, mais ny S. Pierre, ny les autres Apostres ne sont pas fondemens outre Nostre-Seigneur, ains sous Nostre-Seigneur : leur doctrine n'excelle pas outre celle de leur maistre, mais elle est celle-là mesme de leur maistre. Ainsi la supreme charge qu'eut S. Pierre en l'Eglise militante, à raison de laquelle il est appelé fondement de l'Eglise, comme chef et gouverneur, n'est pas autre que l'autorité de son maistre, ains n'est qu'une participation d'icelle, si (1) que luy-mesme n'est pas fondement de cette hierarchie outre Nostre-Seigneur, mais plutost en Nostre-Seigneur : comme nous l'appellons tres-sainct Pere en Nostre-Seigneur, hors duquel il ne seroit rien.

Certes, nous ne reconnoissons point d'autorité seculiere autre que celle de Son Altesse (2), mais nous en reconnoissons bien plusieurs sous icelle, lesquelles ne sont pas proprement autres que celle de Son Altesse, puisqu'elles en sont seulement certaines portions et participations. Enfin, interpretons passage par passage. S. Paul vous semble-t-il pas se faire assez entendre quand il dit : Vous estes suredifiez sur les fondemens des Prophetes et Apostres? Mais affin qu'on sçeut que ces fondemens n'estoient pas outre celui qu'il preschoit, il adjouste : *Ipsa summo angulari lapide Christo Jesu.* Nostre-Seigneur doncques est fondement et S. Pierre aussi, mais avec une si notable difference, qu'au prix de l'un, l'autre peut estre dit ne l'estre pas. Car Nostre-Seigneur est fondement et fondateur, fondement sans autre fondement de l'Eglise naturelle, mosaïque et evangelique, fondement perpetuel et immortel, fondement de la militante et triomphante, fondement de soy-mesme, fondement de nostre foy, esperance et charité, et de la valeur des sacremens.

Sainct Pierre est fondement, non fondateur de toute Eglise;

(1) Tellement. — (2) Le duc de Savoie.

fondement, mais fondé sur un autre fondement qui est Nostre-Seigneur; fondement de la seule Eglise evangelique; fondement sujet à succession; fondement de la militante, non de la triomphante; fondement par participation, fondement ministerial, non absolu; enfin, administrateur et non seigneur, et nullement fondement de nostre foy, esperance et charité, ny de la valeur des sacremens. Cette si grande difference fait qu'en comparaison l'un ne soit pas appellé fondement au prix de l'autre, qui neantmoins pris à part peut estre appellé fondement, affin de laisser lieu à la propriété des parolles saintes. Ainsi qu'encore qu'il soit le Bon Pasteur (Ephes. 4), il ne laisse de nous en donner sous luy, entre lesquels et sa Majesté il y a si grande difference que luy-mesme monstre qu'il est le seul Pasteur (Joan. 10).

Tout de mesme ce n'est pas bien philosopher de dire : Tous les Apostres en general sont appelez fondemens de l'Eglise, doncques S. Pierre ne l'est que comme les autres. Au contraire, puisque Nostre-Seigneur a dit en particulier, et en termes particuliers, à S. Pierre, ce qui est dit par apres en general des autres, il faut conclure qu'il y a en S. Pierre quelque particuliere propriété de fondement, et qu'il a esté luy en particulier ce que tout le college a esté ensemble. Toute l'Eglise a esté fondée sur tous les Apostres, et toute sur S. Pierre en particulier. C'est doncques S. Pierre qui en est le fondement pris à part, ce que les autres ne sont pas. Car à qui a-t-il jamais esté dit : Tu es Pierre, etc. Ce seroit violer l'Escriture, qui diroit que tous les Apostres en general n'ont pas esté fondemens de l'Eglise. Ce seroit aussi la violer, qui nieroit que S. Pierre ne l'eust esté particulièrement. Il faut que la parolle generale sortisse son effect general, et la particuliere le particulier, affin que rien ne demeure inutile et sans mystere en des si mysterieuses Escritures. Voyons seulement à quelle raison generale tous les Apostres sont appelez fondemens de l'Eglise; et c'est parce que ce sont eux qui, par leur predication, ont planté la foy et doctrine chrestienne, en quoy s'il faut donner quelque prerogative à quelqu'un des Apostres, ce sera à celui-là qui disoit : *Abundantius illis omnibus laboravi* (I. Cor. 15).

Et c'est ainsi que s'entend le lieu de l'Apocalypse. Car les douze Apostres sont appelez fondemens de la celeste Hierusalem, parce qu'ils ont esté les premiers qui ont converti le monde à la religion chrestienne, qui a esté comme jetter les fondemens de la gloire des hommes et la semence de leur bienheureuse immortalité. Mais le lieu de S. Paul semble ne s'entendre pas tant de

la personne des Apostres que de leur doctrine : car il n'est pas dit que nous soyons sur-edifiez sur les Apostres ; mais sur le fondement des Apostres , c'est-à-dire, sur la doctrine qu'ils ont annoncée : ce qui est aysé à recognoistre, puisqu'il ne dit pas seulement que nous sommes sur le fondement des Apostres, mais encore des prophetes, et nous sçavons bien que les prophetes n'ont pas esté autrement fondemens de l'Eglise evangelique que par leur doctrine. Et en cet endroit tous les Apostres semblent aller à pair, si S. Jean, et S. Paul ne precedent pour l'excellence de leur theologie. C'est donc de ce costé que tous les Apostres sont fondemens de l'Eglise. Mais, en l'autorité et gouvernement, S. Pierre a devancé tous les autres, d'autant que le chef surpasse les membres. Car il a esté constitué pasteur ordinaire et supreme chef de l'Eglise ; les autres ont esté pasteurs deleguez et commis avec autant plein pouvoir et autorité sur tout le reste de l'Eglise que S. Pierre, sauf que S. Pierre estoit leur chef de tous, et leur pasteur, comme de tout le christianisme. Ainsi furent-ils fondemens de l'Eglise avec luy esgalement, quant à la conversion des ames, et par doctrine ; mais, quant à l'autorité et gouvernement, ils le furent inesgalement, puisque S. Pierre estoit le chef ordinaire, non-seulement du reste de toute l'Eglise, mais des Apostres encore. Car Nostre-Seigneur avoit edifié sur luy toute son Eglise, de laquelle ils estoient non-seulement parties, mais les principales et nobles parties. *Licet super omnes Apostolos ex æquo Ecclesiæ fortitudo solidetur*, dit S. Hierosme, *tamen inter duodecim unus eligitur ut, capite constituto, schismatis tollatur occasio. Sunt quidem*, dit S. Bernard à son Eugene, et nous en pouvons autant dire de S. Pierre, par mesme raison, *sunt alii cœli ? janitores, et gregum pastores, sed tu tanto gloriosius, quanto differentius nomen hæreditasti.*

DISCOURS XXXII.

De la seconde promesse faite à saint Pierre : Et je te donneray les clefs du royaume des cieux.

IL fasche tant aux adversaires qu'on leur propose le signe de S. Pierre comme une sainte pierre de touche à laquelle il faille fayre l'espreuve des intelligences, imaginations, et phantaysies qu'ils font ez Escritures, qu'ils renversent le ciel et la terre, pour nous oster des mains *les expresses parolles de Nostre-Sei-*

gneur par lesquelles Nostre-Seigneur, ayant dit à S. Pierre qu'il edifieroit sur luy son Eglise, afin que nous sceussions plus particulièrement ce qu'il vouloit dire, il poursuit en ces termes : *Et tibi dabo claves regni cœlorum*. On ne sçauroit parler plus clairement; il avoit dit : *Beatus es, Simon Barjona, quia caro, etc. Et ego dico tibi, quia tu es Petrus, et tibi dabo, etc.* Ce *tibi dabo* se rapporte à celui-là mesme auquel il avoit dit, *Et ego dico tibi*; c'est doncques à S. Pierre. Mais les ministres taschent tant qu'ils peuvent de troubler si bien la claire fontaine de l'Evangile, que S. Pierre n'y puisse plus treuver ses clefs, et à nous desgouster d'y boire l'eau de la sainte obeyssance qu'on doit au vicaire de Nostre-Seigneur.

Et partant ils se sont advisez de dire que S. Pierre avoit receu cette promesse de Nostre-Seigneur au nom de toute l'Eglise, sans qu'il y ayt receu aucun privilege particulier en sa personne. Mais si cecy n'est violer l'Escriture, jamais homme ne la viola. Car n'estoit-ce pas à S. Pierre à qui il parloit, et comme pouvoit-il mieux exprimer son intention que de dire. *Et ego dico tibi, dabo tibi?* et puisqu'immediatement il venoit de parler de l'Eglise, ayant dit : *Portæ inferi non prævalebunt adversus eam*; qui l'eust gardé de dire : *Et illi dabo claves regni*, s'il les eust voulu donner à toute l'Eglise immediatement? car il ne dit pas : *Illi*, mais : *Dabo tibi*. Ques'il est permis d'aller ainsi devinant sur des parolles claires, il n'y aura rien en l'Escriture qui ne se puisse plier à tous sens, quoyque je ne nie pas que S. Pierre, en cet endroit, ne parlast en son nom et de toute l'Eglise, quand il fit cette noble confession, non jà (1) comme commis par l'Eglise ou par les disciples (car nous n'avons pas un brin de marque de cette commission en l'Escriture, et la revelation sur laquelle il fonde sa confession avoit esté faite à lui seul, sinon que tout le college des Apostres eust nom Simon Barjona), mais comme bouche, prince et chef de l'Eglise, et des autres, selon S. Jean Chrysostome et S. Cyrille (*In hunc loc.*), et pour la permanence de son apostolat, comme dit S. Augustin (*ult. in Joan.*). Si que toute l'Eglise parla en la personne de S. Pierre, comme en la personne de son chef; et S. Pierre ne parla pas en la personne de l'Eglise : car le corps ne parle qu'en son chef, et le chef parle en luy-mesme, non en son corps; et bien que S. Pierre ne fust pas encore chef et prince de l'Eglise, ce qui luy fut seulement conferé apres la resurrection du Maistre, il suffit qu'il estoit desjà choisy pour tel, et qu'il en avoit les arrhes, comme aussi les

(1) Déjà

Apostres n'avoient pas encore le pouvoir apostolique, cheminant toute cette benite campagne, plus comme disciples avec leur regent, pour apprendre les profondes leçons qu'ils ont par apres enseignées aux autres, que comme apostres ou envoyez, ce qu'ils firent depuis par tout le monde, lorsque le son de la voix retentit par tout le monde.

Et ne nie pas non plus que le reste des prelates de l'Eglise n'ayent eu part à l'usage des clefs; et quant aux Apostres, je confesse qu'ils y ont ici toute autorité. Je dy seulement que la collation des clefs est icy promise principalement à S. Pierre, et à l'utilité de toute l'Eglise. Car, encore que ce soit luy qui les ayt receües, si est-ce que ce n'est pas pour son proffit particulier, mais pour celuy de l'Eglise. Le maniement des clefs est promis à S. Pierre en particulier et principalement, puis en apres à l'Eglise; mais principalement pour le bien general de l'Eglise, puis en apres pour celuy de S. Pierre : comme il advient en toutes charges publiques.

Mais on me demandera quelle difference il y a entre la promesse que Nostre-Seigneur fait icy à S. Pierre de luy donner les clefs, et celle qu'il fit aux Apostres par apres. Car, à la verité, il semble que ce n'estoit que la mesme, parce que, Nostre-Seigneur expliquant ce qu'il entendoit par les clefs, il dit : *Et quodcumque ligaveris super terram, erit ligatum et in caelis, et quodcumque solveris*, qui n'est autre que ce qu'il dit aux Apostres en general : *Quæcumque alligaveritis*. Si doncques il promet en general ce qu'il promet à S. Pierre en particulier, il n'y aura point de raison de dire que S. Pierre soit plus qu'un des autres par cette promesse.

Je respons qu'en la promesse et en l'execution de la promesse, Nostre-Seigneur a tousjours preferé S. Pierre par des termes qui nous obligent à croire qu'il a esté chef de l'Eglise.

Et quant à la promesse, je confesse que par ces parolles : *Et quodcumque solveris*, Nostre-Seigneur n'a rien promis à S. Pierre qu'il ne fist aux autres par apres : *Quæcumque alligaveritis super terram, etc.* Car les parolles sont de mesme substance et signification en tous les deux passages.

Je confesse aussi que par ces parolles : *Et quæcumque solveris*, dites à S. Pierre, il explique les precedentes : *Tibi dabo claves*; mais je nie que ce soit tout un de promettre les clefs et de dire : *Quodcumque solveris*. Voyons voir doncques ce que c'est que de promettre les clefs du royaume des cieux. Et qui ne sçayt qu'un maistre partant de sa maison, s'il laisse les clefs à quelqu'un.

que ce n'est sinon luy en laisser la charge et le gouvernement? Quand les princes font leurs rentrées en ville, on leur presente les clefs, comme leur defferant la souveraine autorité.

C'est doncques la supreme autorité que N.-S. promet icy à S. Pierre. A la verité, quand l'Escriture veut ailleurs declarer une souveraine autorité, elle a usé de semblables termes. En l'Apocalypse, quand Nostre-Seigneur se veut faire cognoistre à son serviteur, il luy dit : *Ego sum primus, et novissimus, et vivus, et fui mortuus, et ecce sum vivens in sæcula sæculorum, et habeo claves mortis, et inferni* (Apoc. 1). Qu'entend-il par les clefs de la mort et de l'enfer, sinon la supreme puissance et sur l'un et sur l'autre? Et la mesme quand il est dit : *Hæc dicit sanctus, et verus, qui habet clavem David, qui aperit et nemo claudit, claudit et nemo aperit* (Ibid. 3), que pouvons-nous entendre que la supreme autorité de l'Eglise? Et ce que l'ange dit à Nostre-Dame : *Dabit illi Dominus sedem David patris ejus, et regnabit in domo Jacob in æternum* (Luc. 1), le Saint-Esprit nous faysant cognoistre la royauté de N.-S., ores (1) par le siege ou throsne, ores par les clefs. Mais sur tout le commandement qui est fait en Isaïe pour Eliakim, s'apparie de toutes pieces à celuy que N.-S. fait à S. Pierre; là doncques est descrite la deposition d'un souverain prestre et gouverneur du Temple : *Hæc dicit Dominus exercituum : Vade, ingredere ad eum qui habitat in tabernaculo, ad Sabuam præpositum templi, et dices ad eum : Quid tu hic? et plus bas deponam te* (Isa. 22). Voilà la deposition de l'un, voici l'institution de l'autre : *Ecce in die illa vocabo servum meum Eliakim filium Helciæ, et induam illum tunica tua, et cingulo tuo confortabo eum, et potestatem tuam dabo in manu ejus, et erit quasi pater habitantibus Jerusalem, et domui Juda. Et dabo clavem domus David super humerum ejus; et aperiet et non erit qui claudat; et claudet, et non erit qui aperiat.*

Y a-t-il rien de plus joignant que ces deux Escritures? Car, *Beatus es, Simon Barjona, quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus qui in cœlis est*, ne vaut-il pas bien pour le moins : *Vocabo servum meum Eliakim filium Helciæ?*

Et ego tibi dico, quia tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi, etc., ne vaut-il pas tout autant que : *Induam illum tunica tua, et cingulo tuo confirmabo eum, et potestatem tuam dabo in manu ejus, et erit quasi pater habitantibus Jerusalem, et domui Juda?* Et qu'est-ce autre chose, estre le fondement ou pierre fondamentale d'une famille, que d'y

(1) Tantôt.

estre comme pere, y avoir la surintendance, y estre gouverneur?

Que si l'un a eu cette assurance : *Dabo clavem David super humerum ejus*, l'autre n'en a pas eu moins, qui a cette promesse *Et tibi dabo claves regni cœlorum*. Que si, quand l'un aura ouvert, personne ne fermera, quand il aura fermé, personne n'ouvrira, aussi, quand l'autre aura deslié, personne ne liera; quand il aura lié, personne ne desliera.

L'un est Eliakim, fils d'Helcias, l'autre Simon, fils de Jonas; l'un est revestu de la robe pontificale, l'autre de la revelation celeste; l'un a la puissance en sa main, l'autre est un fort rocher; l'un est comme pere en Hierusalem, l'autre est comme fondement en l'Eglise; l'un a les clefs du Temple de David, l'autre celles de l'Eglise evangelique: quand l'un ferme personne n'ouvre, quand l'un lie personne ne deslie; quand l'un ouvre personne ne ferme, quand l'un deslie, personne ne lie.

Que reste-t-il plus à dire, sinon que si jamais Eliakim, fils d'Helcias, a esté chef au Temple mosaïque; Simon, fils de Jonas, l'a esté en l'Eglise evangelique. Eliakim representoit Nostre-Seigneur comme figure, S. Pierre le represente comme lieutenant, Eliakim le representa à l'Eglise mosaïque, et S. Pierre à l'Eglise chrestienne.

Voilà que c'est qu'importe cette promesse de donner les clefs à S. Pierre, promesse qui ne fut oncques (4) faite aux autres Apostres.

Mais je dy que ce n'est pas tout un de promettre les clefs du royaume, et de dire *quodcumque solveris*, quoy que l'un soit explication de l'autre; et quelle difference y a-t-il? Certes, toute celle qu'il y a entre la propriété d'une autorité et l'usage. Il se peut bien faire qu'un roi vivant, la reine, ou son fils, ayt tout autant de pouvoir que le roi mesme à chastier, absoudre, donner, faire grace; il n'aura pourtant pas le sceptre, mais l'usage seulement. Il aura bien la mesme autorité, mais non pas quant à la propriété, ains seulement quant à l'usage et l'exercice. Tout ce qu'il aura fait, ce sera fait; mais il ne sera pas chef ny roi, ains faudra qu'il reconnoisse que son pouvoir est extraordinaire, par commission et delegation, au lieu que le pouvoir du roi, qui ne sera point plus grand, sera ordinaire, et par propriété. Ainsi Nostre-Seigneur, promettant les clefs à S. Pierre, luy remet l'autorité ordinaire, et luy donne cet office en propriété, duquel il declare l'usage quand il dit : *Quodcumque solveris, etc.* Or, par apres, quand il fait la promesse aux Apostres,

(4) Jamais.

et ne leur donne pas les clefs, ou l'autorité ordinaire, mais seulement les autorise en l'usage qu'ils feront, et en l'exercice des clefs. Cette difference est prinse des termes propres de l'Escriture, car *solvere* et *ligare* ne signifie que l'action de l'exercice; *habere claves*, l'habitude... Voilà combien est differente la promesse que Nostre-Seigneur fit à S. Pierre de celle qu'il fit aux autres Apostres. Les Apostres ont tous mesme pouvoir avec S. Pierre, mais non pas en mesme grade, d'autant qu'ils l'ont comme deleguez et commis, et S. Pierre comme chef ordinaire et officier permanent. Et à la verité il fut convenable que les Apostres, qui devoient partout planter l'Eglise, eussent tous plein pouvoir et entiere autorité d'user des clefs, et pour l'exercice d'icelle; et fut tres-necessaire encore que l'un d'entre eux en eust la garde par office et dignité, *ut Ecclesia quæ una est*, comme dit S. Cyprien (*Ep. ad Julian.*), *super unum qui claves ejus accepit, voce Domini fundaretur.*

DISCOURS XXXIII.

De l'exhibition de ces promesses.

Nous sçavons bien que Nostre-Seigneur fit tres-ample procure et commission à ses Apostres de traiter avec le monde de son salut, quand il leur dit (Joan. 20) : *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos; accipite Spiritum Sanctum, quorum remiseritis, etc.* Ce fut l'execution de sa promesse, qu'il leur avoit faite en general (Matth. 18). *Quæcumque alligaveritis*; mais auquel des autres dit-il jamais en particulier : *Pasce oves meas* (Joan. 21)? Ce fut le seul S. Pierre qui eut cette charge. Ils furent esgaux en l'apostolat, mais quant à la dignité pastorale, S. Pierre seul en a eu l'institution : *Pasce oves meas*. Il y a des autres pasteurs en l'Eglise, chacun doit *pascere gregem qui in se est*, comme dit S. Pierre (1. Pet. 5), ou celui *in quo eum posuit Spiritus Sanctus Episcopum*, selon S. Paul (Act. 20). Mais *cui unquam aliorum sic absolute, sic discrete*, dit S. Bernard, *commissæ sunt oves? Pasce oves meas.*

Et que ce soit bien à S. Pierre à qui ces paroles s'adressent, je m'en rapporte à la sainte parolle. Ce n'est que S. Pierre qui s'appelle *Simon Joannis* ou *Jonæ* (car l'un vaut l'autre, et *Jona* n'est que l'abregé de *Joannah*); et affin qu'on sçache que ce *Simon Joannis* est bien S. Pierre, S. Jean atteste que c'estoit

Simon Petrus : Dicit Jesus Simoni Petro : Simon Joannis, diligis me plus his? C'est doncques S. Pierre auquel en particulier Nostre-Seigneur dit : Pasce oves meas.

Mesme que Nostre-Seigneur, en cette parolle, met S. Pierre à part des autres, quand il le met en comparaison. *Diligis me?* voilà S. Pierre d'un costé; *Plus his*, voilà les Apostres de l'autre. Et quoy que tous les Apostres n'y fussent pas, si est-ce que les principaux y estoient : S. Jacques, S. Jean (Joan. 21), S. Thomas et autres.

Ce n'est que S. Pierre qui fut fasché de cette demande; ce n'est que S. Pierre auquel la mort est preditte. Quelle occasion doncques y peut-il avoir de doubter si c'est à luy seul à qui cette parolle : *Pasce oves meas*, s'adresse, qui est conjointe à toutes ces autres.

Or, que repaistre les brebis soit avoir la charge d'icelles, il appert clairement. Car, qu'est-ce avoir la charge de paistre les brebis, que d'estre pasteur et berger? et les bergers ont pleine charge des brebis, et non-seulement ils les conduysent aux pasturages, mais les ramencent, les estabent, les conduysent, les gouvernent, les tiennent en crainte, les chastient, et deffendent. En l'Escriture, regir et paistre le peuple se prend pour une mesme chose, comme il est aysé à voir en Ezechiel (34), au second des Rois, et és Psalmes en plusieurs endroicts (Psal. 2 et 22), la où, selon l'original, il y a *pascere*, nous avons *regere*, et de fait, entre regir et paistre les brebis avec une houlette de fer, il n'y a pas difference. Au psalme 22, *Dominus regit me*, c'est à sçavoir me gouverne comme pasteur (Psal. 77). Et quand il est dit que David avoit esté esleu, *pascere Jacob servum suum et Israel hæreditatem suam, et pavit eos in innocentia cordis sui*, c'est tout de mesme que s'il disoit *regere, gubernare, præesse*. Et c'est avec la mesme façon de parler que les peuples sont appelez *brebis de la pasture de Nostre-Seigneur* (Psal. 94), si que avoir commandement de paistre les brebis chrestiennes, n'est autre que d'en estre le regent et le pasteur.

Maintenant il est aysé à voir quelle autorité Nostre-Seigneur bailla à S. Pierre par ces parolles : *Pasce oves meas*. Car à la verité, la charge est si generale qu'elle comprend tous les fidelles, de quelle condition qu'ils soient; le commandement y est si particulier qu'il ne s'adresse que à S. Pierre. Qui veut avoir cet honneur d'estre brebis de Nostre-Seigneur, il faut qu'il reconnoisse S. Pierre ou celuy qui tient sa place pour son berger : *Si mes amas*, dit S. Bernard (*De Consid.*, l. 2, 8), *pasce oves meas. Quas non illius, vel illius populos civitatis aut regionis, aut certe*

regni : Oves meas, inquit; an non planum est non designasse aliquas, sed assignasse omnes? Nihil excipitur, ubi distinguitur nihil. Et forte præsentis cæteri condiscipuli erant, cum committens uni, unitatem omnibus commendaret in uno grege, et uno pastore, secundum illud : Una est columba mea, formosa mea, perfecta mea (Can. 6). Ubi unitas, ibi perfectio.

Quand Nostre-Seigneur disoit : *Cognosco oves meas*, il entendoit de toutes ; quand il dit : *Pasce oves*, il entend encore de toutes. Et qu'est-ce autre chose dire : *Pasce oves meas*, que : Aye soin de mon bercail, de ma bergerie, ou de mon parc et troupeau ? Il est doncques totalement sous la charge de S. Pierre. Mais s'il luy a dit : *Repais mes brebis*, ou il les recommandoit toutes, ou quelques-unes seulement ; s'il n'en recommandoit que quelques-unes, et quelles, je vous prie ? N'eut-ce pas esté ne luy en recommander point, de luy en recommander seulement quelques-unes, sans luy dire les quelles, et lui donner en charge des brebis incognues ? si toutes, comme la parolle le porte, doncques il a esté le general pasteur de toute l'Eglise. Et la chose va bien ainsi sans doute : c'est l'interpretation ordinaire des anciens, c'est l'execution de ses promesses. Mais il y a du mystere en cette institution, que notre S. Bernard ne permet pas que j'oublie, jà que je l'ay prins pour guide en ce point. C'est que par trois fois Nostre-Seigneur luy recharge de faire office de pasteur, luy disant : 1. *Pasce agnos meos*, 2. *Oviculas*, 3. *Oves*, non-seulement affin de rendre cette institution plus solemnelle, mais pour monstrier qu'il luy donnoit en charge non-seulement les peuples, mais les pasteurs et Apostres mesmes, qui, comme brebis, nourrissent les agneaux et les brebiettes, et leur sont meres.

Et ne fait rien contre cette verité que saint Paul et les autres Apostres ayent repeu beaucoup de peuples de la doctrine evangelique ; car, estant tous sous la charge de S. Pierre, ce qu'ils ont fait luy revient encore, comme la victoire au general, quoy que les capitaines ayent combattu. Ny ce que S. Paul receut la main d'association de S. Pierre (Gal. 2) ; car ils estoient compaignons en la predication, mais S. Pierre estoit plus grand en l'office pastoral. Et le chef appelle les soldats et capitaines *compaignons*. Ny ce que S. Paul estoit l'Apostre des Gentils, et S. Pierre des Juifs, parce que ce n'estoit pas pour diviser le gouvernement de l'Eglise, ny pour empescher l'un ou l'autre de convertir les Gentils et les Juifs indifferemment ; mais pour leur assigner les quartiers où ils devoient principalement travailler à la predi-

cation, afin que, chacun attaquant de son costé l'impieeté, le monde fust plus tost rempli du son de l'Évangile.

Ny ce que les Apostres ont fait des Diacres sans le commandement de S. Pierre, és Actes des Apostres (Act. 6); car S. Pierre y estant, authorisoit assez cet acte, outre ce que nous ne nyons pas que les Apostres n'eussent pleine administration en l'Église, sous l'autorité pastorale de S. Pierre.

Ny ce que les Apostres envoyèrent Pierre et Jean en Samarie (Act. 8), car le peuple envoya bien Phinees, grand-prestre et superieur, aux enfans de Ruben et Gad; et le centurion envoya les senieurs et principaux des Juifs qu'il estimoit plus que luy-mesme, et S. Pierre se treuvant au conseil luy-mesme y consentit et authorisa sa mission propre (Luc. 7).

Ny ce qu'il semble qu'il ne cognut pas que les Gentils deussent appartenir à la bergerie de Nostre-Seigneur qui luy estoit commise. Car ce qu'il dit au bon Cornelius (Act. 10) : *In veritate comperi quia non est personarum acceptor Deus; sed in omni gente qui time cum, et operatur justitiam, acceptus est illi*, n'est pas autre chose que ce qu'il avoit dit auparavant (Act. 2) : *Omnis quicumque invocaverit nomen Domini salvus erit*; et la prediction qu'il avoit expliquée : *In semine tuo benedicentur omnes familiæ terræ*. Mais s'il n'estoit pas asseuré du tems auquel il falloit commencer la reduction des Gentils, suivant la sainte parolle du Maistre (Act. 1) : *Eritis mihi testes in Hierusalem, et in omni Judæa et Samaria, et usque ad ultimum terræ*, et celle de S. Paul (Act. 13) : *Vobis quidem oportebat loqui verbum Dei, sed quoniam repellitis, ecce convertimur ad Gentes*, mesme que Nostre-Seigneur avoit desjà ouvert le sens des Apostres à l'intelligence de l'Escriture, quand il leur dit (Luc. 24), *Quia oportebat prædicari in nomine ejus pœnitentiam et remissionem peccatorum in omnes Gentes, incipientibus ab Hierosolyma*.

Ny enfin ce qu'on fait sonner si haut que S. Paul a repris en face S. Pierre (Gal. 2). Car chacun sçayt qu'il est permis au moindre de reprendre le plus grand, et de l'admonester, quand la charité le requiert, tesmoin nostre S. Bernard en ses livres de la Consideration, et sur ce propos le grand S. Gregoire (*In Ezech. Hom. 8*), dit ces parolles toutes dorées : *Factus est sequens minoris sui, ut in habitu præiret, quatenus qui primus erat in Apostolatus culmine, esset primus in humilitate* (1).

(1) Ajoutez qu'il n'est pas sûr que S. Pierre ait été repris par S. Paul : celui qui fut repris est *Cephas*, mais il y avait un *Cephas* parmi les disciples, et plusieurs Pères admettent que c'est de ce disciple que S. Paul entend parler. — Voy. *Analect. Juris. Pontif.*, livrais. 64. (N. E.)

DISCOURS XXXIV.

De la troisieme promesse faite à S. Pierre.

AUQUEL des autres fut-il jamais dit : *Ego rogavi pro te, Petre, ut non deficiat fides tua, et tu aliquando conversus confirma fratres tuos?* Certes, ce sont deux privileges de grande consequence que ceux icy. Nostre-Seigneur, qui devoit maintenir la foy en son Eglise, n'a point prié pour la foy d'aucun des autres en particulier, mais seulement de S. Pierre comme chef. Car quelle raison penserions-nous en cette prerogative? *Expetivit vos*, tous tant que vous estes; *Ego autem rogavi pro te, Petre* : n'est-ce pas le mettre luy tout seul en compte pour tous, comme chef et conducteur de toute la troupe? Mais qui ne void combien ce lieu est preignant (1) à cette intention? Regardons ce qui precede, et nous y trouverons que Nostre-Seigneur avoit déclaré à ses Apostres qu'il y en avoit un entre eux plus grand que les autres, *Qui major est inter vos, et qui Præcessor* (Luc. 22); et tout d'un train Nostre-Seigneur luy va dire que l'adversaire cherchoit de les cribler tous tant qu'ils estoient, et neantmoins qu'il avoit prié pour luy en particulier, affin que sa foy ne manquast. Je vous prie, cette grace si particuliere, et qui ne fut pas commune aux autres, tesmoin S. Thomas, ne monstre-t-elle pas que S. Pierre estoit celui-là qui *major erat inter eos?* Tous sont tentez, et l'on ne prie que pour l'un. Mais les parolles suivantes rendent tout cecy tres-evident. Car quelque protestant pourroit dire qu'il a prié pour S. Pierre en particulier pour quelque autre respect que l'on peut imaginer (car l'imagination fournit tousjours assez d'appuy à l'opiniastreté), non parce qu'il fust chef des autres, et que la foy des autres fust maintenue en leur Pasteur. Au contraire, Messieurs, c'est affin que *aliquando conversus confirmet fratres suos*. Il prie pour S. Pierre comme pour le confirmateur et l'appuy des autres. Et cecy, qu'est-ce, que le declarer chef des autres? On ne sçauroit donner à la verité commandement à S. Pierre de confirmer les Apostres, qu'on ne le chargeast d'avoir soin d'eux. Car, comme pourroit-il mettre ce commandement en fait, sans prendre garde à la foiblesse ou fermeté des autres, pour les affermir et rassurer? N'est-ce pas le redire encore une fois fondement de l'Eglise? S'il appuye, rassure, affermit, ou confirme les pierres mesmes fondamentales, comme n'affirmera-t-il tout le reste? S'il a charge

(1) Pressant.

de soustenir les colonnes de l'Eglise, comme ne soustiendra-t-il tout le reste du bastiment? S'il a charge de repaistre les pasteurs, ne sera-t-il pas souverain Pasteur luy-mesme? Le jardinier qui voit les ardeurs du soleil continuelles sur une jeune plante, pour la preserver de l'asseichement qui la menace, ne porte de l'eau sur chaque branche, mais, ayant bien trempé la racine, croit que tout le reste est en assurance, parce que la racine va dispersant l'humeur à tout le reste de la plante. Aussi Nostre-Seigneur, ayant planté cette sainte assemblée des Disciples, pria pour le chef et la racine, affin que l'eau de la foy ne manquast point à celuy qui devoit en assaysonner tout le reste, et que, par l'entremise du chef, la foy fust toujours conservée en l'Eglise. Il prie doncques pour S. Pierre en particulier, mais au profit et utilité generale de toute l'Eglise.

Mais il faut, avant que fermer ce propos, que je vous die que S. Pierre ne perdit pas la foy, quand il nya Nostre-Seigneur, mais la crainte lui fit desadvoüer ce qu'il croyoit. C'est-à-dire, il ne s'oublia pas en la foy, mais en la confession de la foy, et ne confessoit pas ce qu'il croyoit.

DISCOURS XXXV.

Saint Pierre est le pere des chrestiens, et neantmoins il est serviteur en l'Eglise de Dieu.

IL faut enfin supposer ce que nous avons dit, qu'il faut un serviteur, un dispensateur general, un gouverneur et un majordome en la maison de Nostre-Seigneur. C'est pour cela mesme que S. Pierre se peut glorifier de ces parolles : *O Domine! ego servus tuus*; non-seulement *servus*, mais il est serviteur doublement, *quia qui benè præsumt, duplici honore digni sunt*; non simplement serviteur, mais encore le fils de l'Eglise, qui est la servante de Jesus-Christ : *Et filius ancillæ tuæ*. Quand un seigneur a quelque serviteur de grand merite, c'est à celuy-là que le maistre se confie davantage; il luy remet volontiers les clefs de sa maison : ainsi c'est avec raison qu'on introduict S. Pierre, disant ces parolles : *O Domine, quia ego servus tuus*; car il est le bon et fidelle, à qui, comme à un serviteur d'elite, le Maistre souverain a remis les clefs de son Eglise : *Et tibi dabo claves*, etc.

S. Luc nous monstre bien que S. Pierre est ce serviteur; car, apres avoir raconté que Nostre-Seigneur avoit dit par adver-

tissement à ses disciples : *Beati servi quos, cum venerit Dominus, invenerit vigilantes : amen dico vobis, quod præcinget se, et faciet illos discumbere, et transiens ministrabit illis* (Luc. 12), S. Pierre seul interrogea icy Nostre-Seigneur : *Ad nos dicis hanc parabolam, an et ad omnes?* Nostre-Seigneur respondant à S. Pierre ne dit pas : *Quinam putas erunt fideles*, comme il avoit dit : *Beati servi*; mais : *Quis putas est fidelis et prudens dispensator, quem constituit Dominus supra familiam suam, ut det illis in tempore tritici mensuram?* Et de fait, Theophilacte nous apprend icy que S. Pierre fit cette demande, comme ayant la supreme charge de l'Eglise; et S. Ambroise (livre VII, sur S. Luc) dit que les premieres parolles, *Beati*, s'entendent de tous; mais les secondes, *Quis putas?* s'entendent des evesques, et beaucoup plus proprement du souverain pontife, qui est Nostre-Seigneur, selon S. Paul, qui respond à S. Pierre, comme voulant dire : Ce que j'ay dit en general appartient à tous, mais à toy particulièrement, car qui penses-tu estre, sinon le *serviteur prudent et fidelle?* Et de vray, si nous voulons un peu esplucher cette parabole, qui peut estre le serviteur qui doit donner le pain, sinon S. Pierre, auquel charge de nourrir les autres a esté donnée? *Pasce oves meas.*

Quand le maistre de la maison va dehors, il a coustume de donner les chefs au major-dome et oeconome; et je vous prie, n'est-ce pas à S. Pierre auquel Nostre-Seigneur a dit : *Tibi dabo claves regni cælorum?* En l'absence du maistre principal, tout se rapporte au gouverneur, et le reste des officiers s'appuye sur luy, quant à l'autorité, comme tout l'edifice sur le fondement : ainsi S. Pierre est appellé la *Pierre* sur laquelle l'Eglise est fondée. Voilà le pere de famille et le pere des peres; voilà la pierre de l'autorité. *Tu es Cephias, et super hanc petram.* Or est-il que *Cephias* veut dire en *syriaque* une pierre, aussi bien qu'en hebrieu; mais l'interprete latin a dit *Petrus* pour ce qu'en grec il y a Πέτρος qui veut aussi bien dire Pierre, comme *Petra*. Nostre-Seigneur (Matth. 7), nous enseigne que l'homme sage fait sa maison et la fonde sur le rocher, *supra petram*. En quoy le diable, pere du mensonge, et singe de Nostre-Seigneur, a voulu faire une certaine imitation en fondant sa malheureuse heresie, principalement dans un diocese de S. Pierre (1), et dans une Rochelle.

De plus, Nostre-Seigneur demande en son Eglise, que le serviteur soit prudent et fidelle. S. Pierre a possédé par privilege

(1) La cathedrale de Genève estoit dediée à S. Pierre

ces deux conditions; car la prudence ne luy a peu manquer, puisque *ny la chair, ny le sang ne le gouvernoient point, mais la revelation du Pere celeste*. La fidelité non plus ne luy pouvoit faillir, puisque Nostre-Seigneur assure : *Petre, rogavi pro te, ut non deficiat fides tua*. Et il faut croire qu'en cecy Jesus-Christ *exauditus est pro sua reverentia*, dequoy il donne un bon tesmoignage, quand il adjouste : *Et tu aliquando conversus, confirma fratres tuos*, comme s'il vouloit dire : J'ay prié pour toy, afin que tu sois le confirmateur des autres; mais pour les autres, je n'ay prié sinon en intention qu'ils eussent un refuge assuré en toy. De tout cecy, nous devons inferer que, puisqu'il falloit que Nostre-Seigneur abandonnast un jour son Eglise de sa presence corporelle et visible, il devoit au moins luy commettre un lieutenant et un vicaire general visible; celuy-cy est S. Pierre, qui a le privilege de dire : *O Domine! quia ego servus tuus*. Vous me direz peut-estre que Nostre-Seigneur n'est pas mort, qu'il est toujours avec son Eglise, et l'ayde en tout et partout de sa faveur; pourquoy donc inutilement luy donner un vicaire? Je vous respons que n'estant pas mort effectivement, mais vivant dans le ciel, il n'a pas besoin de successeur, mais seulement d'un vicaire; et, bien loin de nyer qu'il assiste vraiment son Eglise en tout et partout de ses faveurs invisibles, j'adjouste, qu'affin de ne faire pas un corps visible sans un chef visible, il a voulu encore l'assister doublement en la personne d'un lieutenant visible, par le moyen duquel, outre les faveurs invisibles, il conduit continuellement son Eglise d'une maniere convenable à la suavité de sa disposition. Vous me direz encore qu'il n'y a point d'autre fondement que Nostre-Seigneur, en l'Eglise : *Fundamentum aliud nemo potest ponere, præter id quod positum est, quod est Christus Jesus*. Je vous accorde que tant l'Eglise militante, que la triomphante, sont appuyées et fondées sur Nostre-Seigneur, comme sur le fondement principal; mais Isaye nous a predit qu'en l'Eglise d'icy-bas on devoit avoir deux fondemens; c'est au chapitre 28 : *Ecce ego mittam in fundamentis Sion lapidem probatum, angularem, pretiosum, in fundamento fundatum*. Je sçay bien qu'un grand personnage l'explique autrement; mais il me semble que ce passage d'Isaye se doit directement interpreter, sans sortir du chapitre 16 de S. Matthieu en l'Evangile d'aujourd'hui. Là Isaye, se plaignant des Juifs et de leurs prestres, et parlant en la personne de Nostre-Seigneur, de ce qu'ils ne voudroient pas croire : *Manda, remanda, expecta, reexpecta*, et le reste qui s'ensuit; puis il adjouste : *Idcirco, hæc dixit Dominus*; Et partant le Sei-

gneur a dit : *Ecce ego mittam in fundamentis Sion lapidem*. Il dit : *In fundamentis*, pour signifier que, quoyque les autres apostres fussent fondemens de l'Eglise : *Et murus civitatis*, dit l'Apocalypse, *habens fundamenta duodecim, et in eis duodecim nomina, duodecim apostolorum agni*; et autre part : *Fundati super fundamenta prophetarum et apostolorum, ipso summo angulari lapide Christo Jesu*; et le Psalmiste : *Fundamenta ejus in montibus sanctis* : mais entre tous, s'il y en a un, lequel par excellence et superiorité est appellé pierre et fondement, c'est celuy auquel Nostre-Seigneur a dit : *Tu es Cephias*. Il est *lapis*, qui vient à ce *lapidem probatum*. Escoutez S. Matthieu; il declare que Nostre-Seigneur y jettera une pierre esprouvée. Or, quelle preuve voulez-vous autre que celle-cy? *Quem dicunt homines esse filium hominis?* Question tres-difficile, à laquelle S. Pierre, expliquant le secret et tres-haut mystere de la communication des idiomes, respond si pertinemment que rien plus, et confesse qu'il est vrayement pierre, disant : *Tu es Christus, filius Dei vivi*. Isaye poursuit, et dit : *Lapidem pretiosum*. Mais escoutez l'estime que Nostre-Seigneur fait de S. Pierre : *Beatus es, Simon Barjona*. Le prophete adjouste : *Angularem*; Nostre-Seigneur ne dit pas qu'il fondera une seule muraille de l'Eglise, mais toute l'Eglise : *Ecclesiam meam*. Il est donc une pierre angulaire, *in fundamento fundatum*, c'est-à-dire fondé sur le fondement; mais non pas le premier, car il y aura un autre fondement, *ipso summo angulari lapide Christo Jesu*. Voilà comme Isaye explique S. Matthieu, et S. Matthieu Isaye. Je n'aurois jamais fait, si je voulois dire tout ce qui me vient en pensée sur ce sujet. Ce que j'ay dit suffit pour le present.

DISCOURS XXXVI.

Que saint Pierre a eu des successeurs au vicariat general de Nostre-Seigneur.

J'AY fermement prouvé cy-dessus que l'Eglise catholique estoit une monarchie en laquelle un chef ministerial gouvernoit tout le reste. Ce n'a donc pas esté saint Pierre seulement qui en a esté le chef, mais faut que, comme l'Eglise n'a pas manqué par la mort de saint Pierre, ainsi l'autorité d'un chef n'ayt pas manqué; autrement elle ne seroit pas une, ny au train auquel son fondateur l'avoit mise. Et de vray, toutes les raisons pour lesquelles

N.-S. mit un chef en ce corps, ne demandent pas tant qu'il y fust en ce commencement, où les Apostres qui gouvernoient l'Eglise estoient saints, humbles, charitables, amateurs d'unité et concorde, qu'au progrez et suite d'icelle, quand, la charité raffroydie, chacun s'ayme soy-mesme, personne ne se veut tenir au dire d'autrui, ny subir la discipline.

Je vous prie, si les Apostres, à l'entendement desquels le Saint-Esprit esclairoit de si prez, si fermes et puissans, avoient besoin de confirmateur et de pasteur pour la forme de leur unyon, combien plus maintenant l'Eglise en a nécessité, quand il y a tant d'infirmitez et foiblesses és membres de l'Eglise? La raison de S. Hierosme a bien maintenant lieu, autrement que du tems des Apostres : *Inter omnes unus eligitur, ut, capite constituto, schismatis tollatur occasio.* La bergerie de Nostre-Seigneur doit durer jusques à la consommation du monde en unité : l'unité doncques d'un pasteur y doit encore durer.

Tout cecy a esté bien preveu cy-dessus, dont il s'ensuit manifestement que S. Pierre a eu des successeurs, en a encore et en aura jusqu'à la consommation des siecles.

Des conditions requises pour succeder.

Je ne fay pas ici profession de traiter les difficultés à fonds de cuve. Il me suffit d'avancer quelques principales raisons, et mettre au net nostre creance. Que si je voulois m'amuser aux objections qu'on fait sur ce point, j'aurois plus d'ennuy que de peine, et la pluspart sont si legeres qu'elles ne meritent pas qu'on y perde le tems. Voyons quelles conditions sont requises pour succeder à une charge.

On ne succede qu'à celui qui cede et quitte sa place, soit par deposition ou par la mort, qui fait que Nostre-Seigneur est toujours Chef et souverain Pontife de l'Eglise, et auquel personne ne succede, parce qu'il est toujours vivant et n'a cédé ou quitté ce sacerdoce pontifical, quoy qu'il exerce en partie par ses ministres et serviteurs icy-bas, en l'Eglise militante.

Mais ces ministres et lieutenans, tous tant qu'il y a des pasteurs, peuvent ceder et cedent, soit par deposition ou par la mort, leurs offices et dignitez.

Or, nous avons monstré que S. Pierre a esté supreme chef ministeriel de l'Eglise et que cet office ou dignité ne luy a pas esté baillé pour luy seulement, mais pour le bien et profit de toute l'Eglise, si que ce doit estre un office perpetuel en l'Eglise militante; mais comme seroit-il perpetuel, si S. Pierre n'avoit point

de successeur? Car on ne peut pas doubter que S. Pierre ne soit pasteur, quoyqu'il n'est plus en l'Eglise militante, ny mesme homme visible, qui est une condition requise pour administrer en l'Eglise visible.

Reste à sçavoir comme il a fait cette cession, comme il a quitté ce sien pontificat, si c'est, ou par deposition faite entre vivans, ou par la mort naturelle. Puis on verra qui luy a succédé, et par quel droict.

Et d'un costé, personne ne doute que S. Pierre ayt continué en sa charge toute sa vie. Car ces parolles de Nostre-Seigneur : *Pasce oves meas*, luy firent non-seulement une institution en cette supreme charge pastorale, mais un commandement absolu, qui n'avoit point d'autre limitation que le terme de sa vie, non plus que cet autre : *Prædicate Evangelium omni creaturæ*, à quoy les Apostres vacquerent jusqu'à la mort. Pendant doncques que S. Pierre vesquit cette vie mortelle, il n'eut point de successeur, et ne deposa point sa charge, ny n'en fut point déposé. Car il ne le pouvoit estre sinon par l'heresie, qui n'eut jamais accez chez les Apostres, beaucoup moins chez leur chef; sinon que le maistre de la bergerie l'en eust levé, ce que non.

Ce fut doncques la mort qui le leva de cette sentinelle et de ce guet general qu'il faysoit comme pasteur ordinaire sur toute la bergerie de son maistre. Mais qui succeda en sa place? Et quant à ce point, toute l'antiquité est d'accord que c'est l'evesque de Rome, avec cette raison, S. Pierre mourut evesque de Rome. Doncques l'evesché de Rome fut le dernier siege du chef de l'Eglise. Doncques l'evesque de Rome qui fut apres la mort de S. Pierre succeda au chef de l'Eglise, et par consequent fut chef de l'Eglise. Quelqu'un pourroit dire qu'il succeda au chef de l'Eglise quant à l'evesché de Rome, mais non quant à la monarchie du monde; mais celuy-là devroit monstrier que S. Pierre eut deux sieges, dont l'un fut pour Rome, l'autre pour l'univers, ce qui n'est point. Il eut bien à la verité un siege en Antioche, mais celuy qui l'eut apres luy n'eut pas le vicariat general, parce que S. Pierre vesquit longtems apres, et n'avoit pas déposé cette charge; mais ayant choisy Rome pour son siege, il en mourut evesque, et celuy qui luy succeda, luy succeda simplement, et s'assid en son siege, qui estoit siege general de tout le monde, et de l'evesque de Rome en particulier, si que l'evesque de Rome demeura general lieutenant en l'Eglise, et successeur de S. Pierre. Ce que je vay preuver maintenant si solidement, qu'autre que les opiniastres n'en pourra doubter.

DISCOURS XXXVII.

*Que l'evesque de Rome est vray successeur de saint Pierre ,
et chef de l'Eglise militante.*

J'AY presupposé que S. Pierre ayt esté evesque de Rome et soit mort tel. Ce que tous les adversaires nyent : mesme que plusieurs d'entre eux nyent qu'il ayt esté jamais à Rome. Mais je n'ay que faire de combattre toutes ces negatives par le menu, puisque, quand j'auray bien prouvé que S. Pierre a esté, et est mort evesque de Rome, j'auray suffisamment prouvé que l'evesque de Rome est successeur de S. Pierre. Outre ce que toutes mes raisons, et mes tesmoins, portent en termes expres que l'evesque de Rome a succédé à S. Pierre, qui est mon intention, de laquelle neantmoins reussira une claire certitude que S. Pierre a esté à Rome, et y est mort.

Et voicy mon premier tesmoin, S. Clement, disciple de S. Pierre, en l'epistre premiere qu'il a escrit *ad Jacobum fratrem Domini*, laquelle est si authentique, que Ruffin en a esté traducteur il y a environ douze cens ans. Or, il dit ces parolles : *Simon Petrus apostolus primus regem sæculorum, usque ad Romanæ urbis notitiam, ut etiam ipsa salvaretur, invenit. Hic pro pietate patrum volens, apprehensa manu mea in conventu fratrum, dixit : Clementem hunc episcopum vobis ordino, cui soli meam prædicationis et doctrinæ cathedram trado.* Et peu apres : *Ipsi trado a Domino mihi traditam potestatem ligandi et solvendi.* Et quant à l'authorité de cette epistre : *Damasus in Pontificali*, en la vie de Clement, en parle ainsi : *In epistola quæ ad Jacobum scripta est, qualiter Clementi commissa est a B. Petro Ecclesia, reperies.* Et Ruffin, en la preface sur le livre des Reconnaissances de S. Clement, en parle fort honorablement, et dit qu'il l'avoit mise en latin, et que S. Clement y tesmoignoît de son institution, *et quod eum reliquerit successorem cathedræ.* Ce tesmoignage fait voir, et que S. Pierre a presché à Rome, et qu'il a esté evesque; car, s'il n'y eust esté evesque, comme eust-il baillé la chaire à S. Clement, qu'il n'y eust pas eüe?

Le 2^e, S. Irenée (l. 3, c. 3) : *Maximæ, et antiquissimæ et omnibus cognitæ a duobus gloriosissimis apostolis Petro et Paulo Romæ fundatæ Ecclesiæ, etc.*; et peu apres : *Fundantes igitur et instruentes beati apostoli Ecclesiam, ejus administrandæ episcopatum Lino tradiderunt. Succedit ei Anacletus. Post eum, tertio ab apostolis loco, episcopatum sortitur Clemens.*

Le 3^e, Tertullien (*de Prescript.*) : *Romanorum Ecclesia Clementem a Petro ordinatum edit, id est, per instrumenta et rationes publicas demonstrat.* Et au mesme livre : *Felix Ecclesia cui totam doctrinam apostoli cum sanguine suo profuderunt*, et parle de l'Eglise romaine, *ubi passioni dominicæ Petrus adæquatur.* Oû vous voyez que S. Pierre est mort à Rome, et y a constitué S. Clement; si que, joignant ce tesmoignage aux autres, on void qu'il y a esté evesque, et y est mort enseignant.

Le 4^e, S. Cyprien (Ep. 55 *ad Cornel.*) : *Navigare audent ad Petri cathedram, atque ad Ecclesiam principalem, unde unitas sacerdotalis exorta est*; et parle de l'Eglise romaine.

Eusebe, *in Chronico anni 44* : *Petrus, natione Galilæus, episcoporum pontifex I, cum primum Antiochenam Ecclesiam fundasset, Romam proficiscitur, ubi Evangelium prædicans XXV annis, ejusdem urbis episcopus perseverat.*

Epiphan., *Hæres. 27* : *Episcoporum in Roma successio hanc habuit consequentiam : Petrus et Paulus, Linus, Cletus, Clemens, etc.*

Dorotheus, *in Synopsi* : *Linus post coryphæum Petrum Romæ episcopus fuit.*

Optat. Milev. : *Negare non potes scire te in urbe Roma, Petro primo cathedram episcopalem esse collatam, in qua sederit omnium apostolorum caput Petrus.* Et peu apres : *Sedit prior Petrus, cui succedit Linus, Lino successit Clemens.*

Hieron., *ad Damas.* : *Cum successore piscatoris et discipuli crucis loquor; ego beatitudini tuæ in Cathedræ Petri communionem consocior.*

Saint Augustin, ep. 165, *ad Generos.* : *Petro successit Linus, Lino Clemens.*

Au 4^e Concile general de Chalcedoine, act. 3, quand les legats du Saint-Siege veulent porter sentence contre Dioscorus, ils disent en cette façon : *Unde Ssmus, et beatissimus magnæ et senioris Romæ, Leo, per nos et præsentem sanctam synodum, una cum te beatissimo, et omni laude digno, beato Petro, apostolo qui est petra et crepido Ecclesiæ catholicæ, nudavit eum tam episcopatus dignitate, quam etiam ab sacerdotali alienavit ministerio.* Notez un peu ces traicts, que le seul evesque de Rome le prive par ses legats, et par le Concile; qu'ils joignent l'evesque de Rome avec S. Pierre : car ils monstrent que l'evesque de Rome tient le lieu de S. Pierre.

Le Synode d'Alexandrie, où estoit Athanase, en sa lettre à Felix II, dit merveilles à ce propos, et entre autres choses,

raconte qu'au Concile de Nicée on avoit determiné, qu'il n'estoit loysible de celebrer aucun Concile sans l'autorité du Saint-Siege de Rome; mais que les canons qui avoient esté faits à ce propos avoient esté bruslez par les heretiques ariens. Et de fait, Jules I, *in Rescripto contra Orientales pro Athanasio*, c. 2 et c. 3, recite deux canons du Concile de Nicée qui tirent sur ce propos; lequel escrit de Jules I a esté cité par Gratien, il y a 400 ans, et par Isidore il y en a 900. Et le grand Pere Vincent Lyrinois (1) en fait mention il y a environ mille ans. Ce que je dy parce que tous les Canons du Concile de Nicée ne sont pas en estre, n'en estant demeuré que vingt; mais tant de graves autheurs en citent tant d'autres outre les 20, que nous avons à croire ce que disent ces bons Peres Alexandrins cy-dessus, que les Ariens en ont fait perdre la pluspart.

Pour Dieu, jetons l'œil sur cette tres-ancienne et tres-pure Eglise de six premieres centaines, et la regardons de toutes parts. Que si nous la voyons croire fermement que le Pape fut successeur de S. Pierre, quelle temerité sera-ce de le nyer!

Voicy, ce me semble, une raison qui ne demande plus aucun credit, mais consiste en beau comptant. S. Pierre a eu des successeurs en son vicariat. Et qui a jamais esté en reputation en l'Eglise ancienne d'estre successeur de S. Pierre, et chef de l'Eglise que l'evesque de Rome? Certes, tous tant qu'il y a d'autheurs anciens, donnent tous ce tiltre au Pape, et jamais aux autres.

Et comme doncques dirons-nous qu'il ne le soit pas? Certes, c'est nyer la verité connue, ou qu'ils nous dient quel autre evesque est le chef de l'Eglise, et successeur de S. Pierre. Au Concile de Nicée, en celuy de Constantinople, et de Chalcedoine, on ne void pas qu'aucun evesque s'usurpe la primauté. Elle est deferée, selon l'ancienne coustume, au pape: autre quelconque n'y est nommé en pareil grade. Bref, jamais il ne fut dit, ny doubté d'aucun evesque és premiers cinq cens ans, qu'il fut chef ou superieur aux autres, que de celuy de Rome, duquel on ne doubta voirement jamais, mais on a tenu pour tout resolu qu'il estoit tel. A quel propos doncques, apres quinze cens ans passez, veut-on mettre cette ancienne tradition en compromis? Je n'aurois jamais fait, si je voulois apporter sur table toutes les assurances et recharges que nous avons de cette verité és escrits des anciens; cecy cependant suffira de ce costé, pour prouver que l'evesque de Rome est successeur de S. Pierre, et que S. Pierre a esté, et est mort evesque à Rome.

(1) De Lérins.

DISCOURS XXXVIII.

Briefve description de la vie de S. Pierre, et de l'institution de ses premiers successeurs.

IL n'y a point de question où les ministres s'exercent si fort de combattre qu'en celle-cy. Car ils taschent, à force de conjectures, présomptions, dilemmes, explications, et par tous moyens, de monstrier que S. Pierre ne fut oncques à Rome. Sauf Calvin, qui, voyant que c'estoit dementir toute l'antiquité, et que cela n'estoit pas requis pour son opinion, se contente de dire qu'au moins S. Pierre ne fut pas long-tems evesque à Rome : *Propter scriptorum consensum, non pugno quin illic mortuus fuerit; sed episcopum fuisse, præsertim longo tempore, persuaderi nequeo.* Mais à la verité, quoy qu'il n'eust pas esté que fort peu de tems evesque de Rome, s'il y est mort, il y a laissé son siege et sa succession. De façon que, quant à Calvin, nous n'aurions pas grand cas à debattre, pourveu qu'il fust resolu de confesser fermement que S. Pierre est mort à Rome, et qu'il y estoit evesque quand il mourut. Et quant aux autres, nous avons assez prouvé cy-dessus que S. Pierre est mort evesque à Rome.

Les discours que l'on fait au contraire sont plus ennuyeux que difficiles, et parce que qui aura le vray discours de la vie de S. Pierre devant les yeux, aura assez de quoy respondre à toutes ces objections, j'en diray briefvement ce que j'en croy estre plus probable; en quoy je suivray l'opinion de cet excellent theologien Gilbert Genebrard, archevesque d'Aix, en sa Chronologie, et Robert Bellarmin, jesuite, en ses Controverses, qui suivent de pres S. Hierosme, et Eusebe *in chronico*.

Nostre-Seigneur doncques monta au ciel l'année 48 de Tibere, et commanda à ses Apostres qu'il s'arrestassent en Hierusalem douze ans (Eusèbe, l. v, 48), selon l'ancienne tradition de Traseas martyr, non pas certes tous, mais quelques-uns, pour verifier la parolle dite par Isaye (65), et comme semble vouloir inferer S. Paul, et S. Barnabas; car S. Pierre fut en Lidde, et Joppe, avant que les douze ans fussent escoulez : si que il suffisoit que quelques apostres demeurassent en Hierusalem pour tesmoignage aux Juifs. S. Pierre doncques demeura en Judée environ cinq ans apres l'Ascension, preschant et annonçant l'Evangile; et sur la fin de la premiere année, ou bientost apres, S. Paul fut converti, lequel trois ans apres vint en Hierusalem

voir S. Pierre (Act. 9), avec lequel il demeura quinze jours. S. Pierre doncques ayant presché cinq ans environ en Judée, sur la fin de la cinquieme année, il vint en Antioche, où il demeura evesque environ sept ans, c'est-à-dire jusques à l'année 2^e de Claudius, ne laissant pour cela de fayre des courses evangeli-ques en Galatie, en Asie, Cappadoce et ailleurs, pour la conversion des peuples. De là, l'année 7^e de son pontificat en Antioche, ayant remis sa charge episcopale au bon Evodius, il revint en Hierusalem, où estant arrivé, il fut emprisonné de la part d'Herode, en faveur des Juifs, environ le jour de Pasques (Act. 12). Mais sortant de prison bientost apres, la conduite de l'ange, il vint, cette mesme année là, qui estoit la 2^e de Claudius, à Rome, où il posa son siege, qu'il tint environ 25 ans, pendant lesquels il ne laissa de visiter plusieurs provinces, selon le besoin de la chose publique chrestienne; mais entre autres, environ l'an 18 de la Passion, et Ascension du Sauveur, qui fut le 9^e de Claudius (Chor. *Inst.* l. 7; Suet. *in Claud.*; Act. 15 et 18), il fut chassé avec le reste des Hebrieux de Rome et s'en vint en Hierusalem, ou le Concile Hierosolymitain fut celebré, auquel S. Pierre presida. Puis, Claudius estant mort, S. Pierre s'en revint à Rome, recommençant son premier train d'enseigner, et visiter par fois diverses provinces, là où enfin Neron le confinant à mort avec S. Paul son compaignon, pour s'eschapper, selon les saintes importunations des fidelles, il voulut sortir de nuict de la ville, et rencontrant pres la porte Nostre-Seigneur, il luy dit : *Domine quo vadis?* Seigneur, où allez-vous? Il respondit : Je viens à Rome pour y estre derechef crucifié (1). Response laquelle S. Pierre cognut bien viser à sa croix. De façon que, apres avoir esté environ cinq ans en Judée, sept ans en Antioche, vingt-cinq ans à Rome, l'année 14 de l'empire de Neron, il fut crucifié les pieds contremont, et au mesme jour S. Paul eut la teste tranchée.

Mais avant que mourir, empoignant par la main son disciple S. Clement, il le constitua son successeur, charge à laquelle S. Clement ne voulut pas entendre, ny en faire exercice, qu'apres la mort de Linus et Cletus, qui avoient esté coadjuteurs de S. Pierre en l'administration de l'evesque romain. Si que qui voudra sçavoir pourquoy quelques autheurs mettent le premier au rang, apres S. Pierre, S. Clement, et quelques autres S. Linus, je luy feray respondre par S. Epiphane, autheur digne de

(1) Ambr. *contra Auxent.*; Orig. *in Genes.* l. 3; Athan., *Profuga*; Hieron., *De Vir.* 3; Euseb. *in Chron.*; Ado. *in Martyrol.*; Tertal., *De Præscript.*

foy; et voicy ses parolles : *Nemo miretur quod ante Clementem Linus et Cletus Episcopatum assumpserunt, cum sub apostolis hic fuerit contemporaneus P. et P., nam et illi contemporanei apostolorum fuerunt : sive igitur adhuc ipsis superstitibus, a Petro accepti impositionem manuum Episcopatus, et eo recusato remoratus est, sive post Apostolorum successionem a Cleto Episcopo hic constituitur, non ita clare scimus.*

Parce doncques que S. Clement avoit esté choisy par S. Pierre, comme luy-mesme tesmoigne, et que neantmoins il ne voulut pas accepter la charge avant la mort de Linus et Cletus, les uns, en consideration de l'eslection faite par S. Pierre, le mettent le premier en rang; les autres, eu esgard au refus qu'il en fit, et en l'exercice qu'il en laissa à Linus et Cletus, le mettent le 4^e.

Au reste, S. Epiphane peut avoir eu sujet de doubter de l'eslection faite par S. Pierre de S. Clement, faute d'en avoir eu des preuves suffisantes. Et se peut faire encore que Tertullien, Damase, Ruffin, et autres, ayent eu occasion de n'en doubter point; qui fait parler ainsi sans resolution touchant ce fait à S. Epiphane, et par contraire raison fait se fermement asseurer à Tertullien, plus ancien, que *Romanorum Ecclesia Clementem a Petro ordinatum edit, id est, per instrumenta et rationes publicas demonstrat.* Mais quant à moy, je range volontiers, et avec raison, ce me semble, au parti de ceux qui asseurent, parce que qui doute de ce qu'un homme de bien et d'entendement asseure resolument, c'est dementir le diseur; au contraire, asseurer ce dont un autre doute, n'est que confesser que le douteux ne sçayt pas tout ce qu'il a confessé premierement luy-mesme doutant; car doubter n'est autre que ne sçavoir pas fermement la verité d'une chose.

Maintenant je dy que, par ce petit discours de la vie de S. Pierre, qui est tres-probable, vous avez veu que S. Pierre n'a pas tousjours esté piedcoy à Rome, mais y ayant son siege, n'a pas laissé de visiter plusieurs provinces, revenir en Hierusalem, et faire l'office Apostolique. Toutes ces frivoles raisons, qu'on deduict de l'authorité negative des Epistres de S. Paul, n'auront plus accez en vos jugemens. Car si on dit que S. Paul ayt escrit à Rome, et de Rome, et qu'il n'est point fait mention de S. Pierre, on ne le trouvera pas estrange, parce que, à l'adventure, S. Pierre n'y estoit pas alors. Ainsi est-il tout certain que la premiere Epistre de S. Pierre a esté escrite à Rome, comme atteste S. Hierosme. *Petrus, dit-il, in prima Epistola sub nomine Babylonis figuratiter Romam significans, Salutatur vos, inquit, Eccle-*

sia quæ est in Babylone collecta. Ce qu'auparavant avoit déclaré le tres-ancien Papias, disciple des Apostres, au recit d'Eusebe.

Mais la consequence seroit-elle bonne : S. Pierre, en cette Epistre-là, ne donne point de signe que S. Paul fust avec luy, doncques il n'a jamais esté à Rome? Cette Epistre ne dit pas tout, et si elle ne dit pas qu'il y fust, aussi ne dit-elle pas qu'il n'y fust pas. Il est probable qu'il n'y estoit pas alors, ou que s'il y estoit, qu'il ne fut pas expedient de l'y nommer pour quelque raison : autant en dy-je de celle de S. Paul.

Enfin, pour ajuster le tems de la vie de S. Pierre aux empires de Tiberius, Cajus Caligola, et Neron, on pourra les deduire a peu pres de ce qui en est, en cette façon : An 18^e de Tibere, Nostre-Seigneur monta au ciel, et survesquit (Tibere) à Nostre-Seigneur en ce monde environ six ans; cinq ans apres, qui fut en la derniere année de l'empire de Tibere, S. Pierre vint en Antioche, où ayant demeuré environ sept ans, c'est à sçavoir ce qui resta du tems de Tibere, quatre ans de Cajus Caligola, et deux de Claudius, sur la fin du 2^e de Claudius, il vint à Rome, où il demeura environ sept ans, à sçavoir jusques au 9^e de Claudius, auquel les Juifs furent chassez de Rome, qui fit retirer S. Pierre en Judée; environ cinq ans apres, Claudius estant mort (S. Pierre revint et demeura jusqu'à) l'an 14^e et dernier de Neron : sont environ 37 ans que S. Pierre vesquit apres la mort de son Maistre; desquels il demeura environ 12, qui en Judée qui en Antioche, et 25 qu'il demeura evesque de Rome.

DISCOURS XXXIX.

*Confirmation de tout ce que dessus par les noms
que l'ancienneté a donnez au Pape.*

OYEZ en peu de parolles ce que les anciens pensoient sur ce fait, et en quel rang ils tenoient l'evesque de Rome et son Eglise, ores (1) le Pape; car tout revient en un.

Petri cathedram.

Cyprian., l. 1, ep. 3.

Ecclesiam principalem.

Exordium unitatis sacerdotalis.

*Unitatis vinculum, sacerdotii sublime
fastigium.*

— l. 4, ep. 2.

(1) C'est-à-dire.

- Ecclesia in qua est Petentior principalitas.* Iren., l. 3, c. 3.
- Ecclesiæ radix et matrix.* Cyprian., l. 4, ep. 8.
- Sedes super quam Dominus universam construxit Ecclesiam.* Anaclet., ep. 1, *ad omnes episcopos et cunctos fideles.*
- Cardo et caput omnium ecclesiarum.* — ep. 3, *ad omn. episc. et sacerd.* Marcellin. ep. 1, *ad Episcopos Antioch. prov.*
- Episcorum refugium.* Synod. Alex., ep. *ad Felic.*
- Summa sedes apostolica.* Athanas.
- Caput pastoralis honoris.* Prosper, *de Ingratis.*
- Apostolicæ cathedræ principatus.* August., ep. 162.
- Principalis apostolici sacerdotii dignitas.* Prosper, *de Vocat. Gent.* l. 2, c. 16; *in præf. Conc. Chalcedon.*
- Caput omnium ecclesiarum.* Valentinian. Imperat.
- Caput orbis et mundi religione.* Victor Utic., *de Persec. Vand.* l. 2.
- Cæteris prælata ecclesiis.* Imp. Justinian., *de summa Trinit.*
- Ecclesia præsidens.* Leo, *in nativ. SS. PP., et Prosper, de Ingratis.*
- Prima sedes a nemine judicanda.* Synod. Rom., *sub Gelasio.*
- Prima sedes omnium.* Ignat., ep. *ad Rom., in inscript.*
- Tutissimus communionis catholicæ portus.* Synod. Sinuess., 300 Ep., tom. 1 *Conciliorum.*
- Frons apostolicus.* Leo, *epist.* 61.
- Sanctissimæ catholicæ ecclesiæ episcopum.* Hieron. ep. 16.
- Sanctissimus et beatissimus patriarcha.* Innocent., *ad PP. Conc. Milev. inter epist.* Aug. 93.
- Caput concilii Chalcedonen.* Cyprian., l. 3, ep. 11.
- Caput universalis Ecclesiæ.* Conc. Chalced. act. 3.
- Beatissimus Dominus.* — *in relatione.*
- Apostolico culmine sublimatus.* — act. 16.
- Pater patrum.* Stephan. Episc. Carthag.
- Summus omnium præsulum pontifex, summus sacerdos.* *In epist. ad Damas., nomine. Conc. Carthag.*
- Princeps sacerdotum.* Hieron., *præfat. Evang., ad Damas.*
- Rector domus Domini.* Id testatur tota antiq.: apud Valentinian., ep. *ad Theodos. initio Conc. Chalcedon.*
- Custos vineæ dominicæ.* Ambr. *in 1 Tim.* 3.
- Christi vicarius.* Conc. Chalced., *epist. ad Leonem.*
- Fratrum confirmator.* Cypr., l. 1, ep. 3.
- Sacerdos magnus.* Bernard., *epist.* 190.
- *de Consid. ad Eug.* l. 2, c. 8.

Summus pontifex.
Princeps episcoporum.
Hæres apostolorum.
Primatu Abel.
Gubernatu Noe.
Patriarchatu Abraham.
Ordine Melchisedech.
Dignitate Aaron.
Authoritate Moyses.
Judicatu Samuel.
Potestate Petrus.
Uctione Christus.
Ovilis Dominici Pastor.
Claviger domus Domini.
Pastorum omnium pastor.
In plenitudinem potestatis vocatus.

Je n'aurois jamais fait, si je voulois entasser les tiltres que les anciens ont donné au Saint Siege de Rome et à son evesque. Cecy doit suffire aux cerveaux mesme les plus bigearres (1), pour faire voir le magnifique mensongne que de Beze continuë à dire, apres son maistre Calvin, en son traitté des marques de l'Eglise, où il dit que Phocas a esté le 1^{er} qui a donné autorité à l'evesque de Rome sur les autres, et l'a mis en primauté.

Mais à quoy faire dire un si gros mensonge? Phocas vivoit au tems de S. Gregoire le Grand, et tous tant que j'ay allegué d'autheurs sont plus anciens que S. Gregoire, hormys S. Bernard, lequel j'ay allegué au livre des Considerations, parce que Calvin les a pour si veritables, qu'il luy semble que la verité mesme y ayt parlé.

On objecte que S. Gregoire ne vouloit estre appellé evesque universel; mais evesque universel se peut entendre, ou d'un qui soit tellement evesque de l'univers, que les autres evesques ne soient que vicaires et substituez, ce qui n'est point, car les evesques sont vraiment princes spirituels, chefs, et evesques, non lieutenans du pape, ains de Nostre-Seigneur, dont il les appelle freres; ou on peut entendre d'un qui est surintendant sur tous, et auquel tous les autres, qui sont surintendans en particulier, sont inferieurs voirement, mais non pas vicaires, ny substituez. Et c'est ainsi que les anciens l'ont appellé evesque universel.

On produict le Concile de Carthage (III, c. 26), qui déffend que pas un ne s'appelle *Princeps sacerdotum*; mais c'est faute

(1) Bizarres.

d'avoir autre entretien qu'on allegue cecy : car, qui ne sçayt que c'estoit un Concile provincial qui touche les evesques de cette province-là, de laquelle l'evesque de Rome n'estoit pas ? la mer Mediterranée est entre deux.

Restoit le nom de *Pape*, lequel j'ay reservé pour fermer ce discours, et qui est l'ordinaire duquel nous appellons l'evesque de Rome. Ce nom estoit commun aux evesques, tesmoin S. Hierosme, qui appelle ainsi S. Augustin en une epistre : *Incolu- mem te tueatur Omnipotens, Domine vere sancte, et suspiciende Papa*. Mais il a esté rendu particulier au pape par excellence à cause de l'universalité de sa charge, dont il est appellé au Concile de Chalcedoine *pape universel*, et pape tout court, sans addition ny limitation. Et ne veut dire autre ce mot que *ayeul*, ou *grand pere*.

*Papas aviasque trementes,
Anteferunt Patribus, seri nova cura nepotes* (Auson. ad Nepot.).

Et affin que vous sçachiez combien est ancien ce nom parmy les gens de bien, S. Ignace, disciple des Apostres, *Epist. ad Mariam proselyt.* : *Cum esses*, dit-il, *Romæ, apud papam Linum* (1). Jà de ce tems-là il y avoit des Papistes, et de quelle sorte !

Nous l'appellons Sa Sainteté, et nous treuvons que S. Hierosme (*ad Damas.*) l'appelloit desjà en cette façon : *Obtestor Beatitudinem tuam per Crucifixum*; et : *Ego nullum nisi Christum sequens, Beatitudini tuæ, idest, Cathedræ Petri, communionem consocior*. Nous l'appellons Saint-Pere, mais vous avez veu que S. Hierosme appelle ainsi Augustin.

Au reste, ceux qui, expliquant le 2^e chap. de la 2^e aux Thessales, pour vous faire croire que le pape est Antichrist, vous auroient dit qu'il se fait appeller Dieu en terre, ou Fils de Dieu, sont les plus grands menteurs du monde; car tant s'en faut que les papes prennent aucun tiltre ambitieux, que dés le tems de S. Gregoire (Joan. Diac., *Vita S. Greg.*, l. 2, c. 1) ils se sont pour le plus appelez *serviteurs des serviteurs de Dieu*. Certes, ils ne se sont oncques appelez de la façon, sinon au prix ordinaire, comme chascun le peut estre s'il garde les commandemens de Dieu, selon le pouvoir concedé *iis qui credunt in nomine ejus*. Bien s'appeller autant vaut-il enfans du diable, ceux qui mentent si puamment, comme font vos ministres.

(1) Lettre non authentique.

DISCOURS XL.

Combien d'estat on doit faire de l'autorité du Pape.

CE n'est pour vray pas sans mystere que souvent, en l'Evangile, où il est question que le general des Apostres parle, S. Pierre seul parle pour tous. En S. Jean, ce fut luy qui dit pour tous : *Domine, ad quem ibimus? verba vitæ æternæ habes, et nos credimus et cognovimus quia tu es Christus Filius Dei* (Joan. 6). Ce fut luy en S. Matthieu qui, au nom de tous, fit comme chef cette noble confession : *Tu es Chistus Filii Dei vivi* (Matth. 16), et demanda pour tous : *Ecce nos reliquimus omnia* (Matth. 19). En S. Luc : *Domine, ad nos dicis hanc parabolam, an et ad omnes* (Luc. 12)? C'est l'ordinaire que le chef parle pour tout le corps, et ce que le chef dit, on le tient dit pour tout le reste. Ne voyez-vous pas qu'en l'eslection de S. Mathias, c'est luy seul qui presente et determine?... Les Juifs demanderent à tous les Apostres : *Quid faciemus, viri fratres* (Act. 2). Pierre seul respond pour tous : *Pœnitentiam agite*. Et c'est à cette raison que S. Chrysostome (*Homil. 55 in Matth.*) et Origene (*Homil. 2 in Divers.*), l'ont appellé *os et vertice Apostolorum*, comme nous avons veu cy-dessus, parce qu'il souloit (1) parler pour tous les apostres, et le mesme S. Chrysostome l'appelle *os Christi*, parce que ce qu'il dit pour toute l'Eglise et à toute l'Eglise, comme chef et pasteur, ce n'est pas tant parole humaine, que de Nostre-Seigneur : *Amen dico vobis, qui accipit si quem misero, me accipit* (Joan. 13). Donc, ce qu'il disoit et determinoit ne pouvoit estre faux. Et de vray, si le confirmateur fust tombé, tout le reste fust-il pas tombé? Si le confirmateur tombe ou chancelle, qui le confirmera? si le confirmateur n'est pas ferme et stable, quand les autres s'affoibliront, qui les affirmera? Car il est escrit : Si l'aveugle conduit l'aveugle, ils tomberont tous deux en la fosse. Si l'instable, et le foible veut soustenir et rasseurer le foible, ils donneront tous deux en terre; si que, Nostre-Seigneur donnant l'autorité et commandement à S. Pierre de confirmer les autres, il luy a quand et quand (2) donné le pouvoir et les moyens de ce faire, autrement pour neant luy eust-il commandé choses impossibles. Or, les moyens necessaires pour confirmer les autres, et rasseurer les foibles, c'est de n'estre point sujet à la foiblesse soy-mesme, mais d'estre solide et ferme

(1) Avait coutume de. — (2) En même temps.

comme une vraie pierre, et un roché. Tel estoit S. Pierre, en tant que pasteur general et gouverneur de l'Eglise.

Ainsi, quand S. Pierre fut mis au fondement de l'Eglise et que l'Eglise fut âssurée que les portes de l'enfer ne prevaudroyent point contre elle, ne fut-ce pas assez dire que S. Pierre, comme pierre fondamentale du gouvernement et administration ecclesiastique, ne pouvoit se froisser et rompre par l'infidellité, ou erreur, ce qui est la principale porte d'enfer? car qui ne sçayt que, si le fondement renverse, si l'on y peut porter la sappe, que tout l'edifice renversera? De mesme, si le pasteur supreme ministerial peut conduire les brebis és pasturages veneneux, on voit clairement que le parc est pour bientost estre perdu. Car, si le supreme pasteur ministerial conduit à mal, qui le redressera? s'il s'esgare, qui le ramenera?

A la verité, il faut que nous ayons à le suivre simplement, non à le guyder; autrement les brebis seroient pasteurs. Et de fait, l'Eglise ne peut pas tousjours estre ramassée en un Concile general, et les trois premieres centaines d'années il ne s'en fit point. Es difficultez doncques qui surviennent journellement, à qui se pourroit-on mieux adresser, de qui pourroit-on prendre loy plus assuree, regle plus certaine, que du chef general et du vicaire de Nostre-Seigneur? Or, tout cecy n'a pas eu seulement lieu en S. Pierre, mais en ses successeurs; car, la cause demeurant, l'effect demeure encore. L'Eglise a tousjours besoin d'un confirmateur infallible auquel on puisse s'adresser, d'un fondement que les portes d'enfer, et principalement l'erreur ne puisse renverser, et que son pasteur ne puisse conduyre à l'erreur ses enfans. Les successeurs doncques de S. Pierre ont tous ces mesmes privileges, qui ne suivent pas la personne, mais la dignité et la charge publique. S. Bernard (*De Cons.*, I. 4, c. 8), appelle le Pape un autre Moyse en autorité. Or, combien grande fut l'autorité de Moyse, il n'y a personne qui l'ignore; car il s'assit et jugea de tous les differends qui estoient parmy le peuple, et de toutes les difficultez qui survenoient au service de Dieu (Exod. 18). Il constitua des juges pour les affaires de peu d'importance; mais les grands doubttes estoient reservez à sa cognoissance. Si Dieu veut parler au peuple, c'est par sa bouche et par son entremise. Ainsi donc, le supreme pasteur de l'Eglise nous est juge competent et suffisant en toutes nos plus grandes difficultez; autrement nous serions de pire condition que cet ancien peuple, qui avoit un tribunal auquel il pouvoit s'adresser pour la resolution de ses doubttes, speciale-

ment en matiere de religion. Que si quelqu'un veut respondre que Moyse n'estoit pas prestre ni pasteur ecclesiastique, je le renvoyeray à ce que j'en ay dit cy-dessus. Car ce seroit estre ennuyeux de faire ces repetitions.

Au Deuteronome, 17 : *Facies quodcumque dixerint qui præsunt loco quem elegerit Dominus, et docuerint te juxta legem ejus, sequerisque sententiam eorum, nec declinabis ad dexteram, nec ad sinistram. Qui autem superbierit, nolens obedire Sacerdotis imperio, Judicis sententia moriatur.* Que dira-t-on icy? Qu'il falloit subir le jugement du Souverain Pontife? qu'on estoit obligé de suivre le jugement qui estoit jouxte (1) la loy, non l'autre? Ouy; mais en cela il failloit suivre la sentence du prestre, autrement, si on ne l'eust pas suivie, ains examinée, eust esté pour neant qu'on fust allé à luy, et la difficulté et ambiguïté n'eust jamais esté resoluë parmy les opiniastres. Donc, il est simplement dit : *Qui autem superbierit, nolens obedire Sacerdotis imperio, Judicis sententia moriatur.* Et en Malachie, 2 : *Labia Sacerdotis custodient scientiam, et legem requirent ex ore ejus;* dont il s'ensuit que chascun ne pouvoit pas se resoudre és poincts de la religion, ny produire la loy à sa phantaysie, mais selon la proposition du Pontife. Que si Dieu a eu une si grande prevoiance à la religion et tranquillité de conscience des Juifs, que de leur establir un juge souverain à la sentence duquel ils devoient acquiescer, il ne faut pas doubter qu'il ne nous ayt pourveu au christianisme d'un pasteur qui ayt cette mesme autorité, pour nous lever les doubtes et scrupules qui pourroient survenir sur les declarations des Escritures.

Que si le grand-prestre portoit le rational du jugement en la poitrine où estoit le *Urim*, et *Thumimim* (Exod. 28), doctrine et verité, comme interpretent les uns, ou les illuminations et perfections, comme disent les autres, qui n'est presque qu'une mesme chose, puisque la perfection consiste en verité, et la doctrine n'est qu'illumination, penserons-nous que le grand-prestre de la loy nouvelle n'en ayt pas encore les effects? A la verité, tout ce qui fut concedé de bon à l'ancienne Eglise, et à la chambriere Agar, aura esté donné en beaucoup meilleure façon à Sara, et à l'Espouse. Nostre grand-prestre doncques à encore le *Urim* et *Thumimim* en sa poitrine.

(1) Selon.

DISCOURS XLI.

Preuve de l'excellence de la dignité de saint Pierre, par l'ordre avec lequel les Evangelistes nomment les Apostres.

C'EST chose bien digne de consideration en ce fait que jamais les Evangelistes ne nomment ou tous les Apostres, ou une partie d'iceux ensemble, qu'ils ne mettent tousjours S. Pierre en haut bout, tousjours en teste de la troupe. Ce qu'on ne sçauroit penser estre fait à cas fortuit; car c'est une observation perpetuelle entre les Evangelistes, et ce ne sont pas quatre ou cinq fois qu'ils sont nommez ainsi ensemble, mais tres-souvent. Et d'ailleurs és autres Apostres, ils n'observent point d'ordre.

Duodecim Apostolorum nomina hæc sunt, dit S. Matthieu, 10. *Primus Simon qui dicitur Petrus, et Andreas frater ejus, Philip. et Barth., Thom. et Matthæus Publicanus, Jacobus Alphæi, et Taddæus, Simon Chananæus et Judas Iscariotes.* Il nomme S. André le 2^e, S. Marc (3) le nomme le 4^e; et pour mieux montrer qu'il n'importe, S. Luc (6), qui l'a mis en un lieu le 2^e, le met en l'autre le 4^e; S. Matthieu met S. Jean le 4^e; S. Marc le met le 3^e; S. Luc en un lieu 4^e, en un autre le 2^e; S. Matthieu met S. Jacques 3^e; S. Marc le met 2^e; bref, il n'y a que S. Philippe, S. Jacques Alphæi, et Judas qui ne soient tantost plus haut, tantost plus bas.... Quand les Evangelistes nomment tous les Apostres ensemble ailleurs, il n'y a du tout point d'observation si non en S. Pierre, qui va devant partout. Or sus, imaginons-nous que nous voyons és champs, és rues et assemblées ce que nous lisons és Evangiles, et de vray il est encore plus certain que si nous l'avions veu; quand nous verrions partout S. Pierre le premier et tout le reste pesle mesle, ne jugerions-nous pas que les autres sont esgaux, et compagnons, et S. Pierre le chef, et capitaine?

Mais outre cela, bien souvent, quand les Evangelistes parlent de la Compagnie apostolique, ils ne nomment que Pierre, et mettent les autres en compte par accessoire et suite: *Prosecutus est eum Simon, et qui cum illo erant. Petrus vero et qui cum illo erant gravati erant somno* (Marc. 4; Luc. 9). Vous sçaurez bien que nommer une personne et mettre les autres en un bloc avec luy, c'est le rendre le plus apparent et les autres ses inferieurs.

Bien souvent encore on le nomme à part des autres, comme

l'ange : *Dicite discipulis ejus et Petro* (Marc. 16); *Stans autem Petrus cum undecim... dixerunt ad Petrum et ad reliquos Apostolos* (Act. 2); *Respondens autem Petrus et Apostoli dixerunt* (Act. 5); *Numquid non habemus potestatem sororem mulierem circumducendi, Apostoli, et fratres Domini sicut et cæteri et Cephas.*

Qu'est cecy à dire : *Dicite discipulis ejus et Petro*? Pierre estoit-il pas apostre? ou il estoit moins ou plus que les autres, ou il estoit esgal. Jamais homme, s'il n'est du tout desesperé, ne dira qu'il fut moins. S'il est esgal et va à pair des autres, pourquoy le met-on à part? S'il n'y a rien en luy de particulier, pourquoy ne dit-on aussi bien : *Dicite discipulis ejus et Andreæ, ou Joannis*? certes, il faut que ce soit quelque particuliere qualité qui soit en luy plus qu'ez autres, et qu'il ne fut pas simple apostre. De maniere qu'ayant dit : *Dicite discipulis*, ou : *Sicut cæteri discipuli*, on peut encore demeurer en doute de S. Pierre, comme plus qu'apostre et disciple. Seulement une fois en l'Escriture S. Pierre est nommé apres S. Jacques : *Jacobus, Cephas, et Joannes dextras dederunt societatis* (Gal. 2); mais à la verité il y a trop d'occasion de doubter si en l'original et anciennement S. Pierre estoit nommé le 1^{or} ou le 2^e, pour vouloir tirer aucune conclusion valable de ce seul lieu. Car S. Augustin, S. Ambroise, S. Hierosme, tant au commentaire qu'au texte, ont escrit Pierre, Jacques, Jean; ce qu'ils n'eussent jamais fait, s'ils n'eussent treuvé en leurs exemplaires ce mesme ordre. Autant en a fait S. Chrysostome au Commentaire, ce qui monstre la diversité des exemplaires, qui rend la conclusion de part et d'autre douteuse.

Mais, quand bien ceux que nous avons maintenant seroient originaires, on ne sçauroit que deduire de ce seul passage contre l'ordre de tant d'autres; car il se peut faire que S. Paul tient l'ordre du tems auquel il a receu la main d'association, ou que, sans s'amuser à l'ordre, il ayt escrit le premier qui luy revint.

Mais S. Matthieu nous monstre clairement quel ordre il y avoit entre les Apostres, c'est à sçavoir, qu'il y en avoit un premier, tout le reste esgal sans 2^e ni 3^e. *Primus*, dit-il, *Simon qui dicitur Petrus* : il ne dit point 2^{es} *Andreas*, 3^{es} *Jacobus*; mais les va nommant simplement, pour vous faire cognoistre que pourveu que S. Pierre fust premier, tout le reste estoit à mesme, et que entre eux il n'y avoit point de preseeance. *Primus*, dit-il, *Petrus et Andreas*. D'icy est tiré le nom de primauté. Car s'il estoit *primus*, sa place estoit premiere, son rang premier, et cette sienne qualité primauté.

On respond à cecy que si les Evangelistes ont nommé S. Pierre le premier, ça esté parce qu'il estoit le plus avancé en aage entre les Apostres, ou pour quelques privileges, qui estoient entre eux. Mais qu'est cecy, je vous prie? dire que S. Pierre fut le plus vieil de la troupe, c'est chercher à credit une excuse à l'opiniastreté. On void les raisons toutes claires en l'Escriture; mais, parce qu'on est resolu de maintenir le contraire, on en va chercher avec l'imagination çà et là. Pourquoi dit-on que S. Pierre fut le plus vieil, puisque c'est une pure phantaysie qui n'a point de fondement en l'Escriture (Epiphan., *Hæres.* 51), et est contraire aux anciens? Que ne dit-on plutost qu'il estoit celuy sur lequel N.-S. fonda son Eglise auquel il avoit baillé les clefs du royaume des cieux, qui estoit, le confirmateur des freres? car tout cecy est de l'Escriture. Ce qu'on veut soustenir est soustenu : s'il a fondement en l'Escriture ou non, il n'importe; et quant aux autres privileges, qu'on me les cote par ordre, on n'en treuvera point de particulier de S. Pierre, que ceux qui le rendent chef de l'Eglise.

DISCOURS XLII.

Des quelques autres marques qui sont semées és Escritures de la primauté de saint Pierre.

Si je voulois apporter icy tout ce qui s'en treuve, je ferois aussi grande cette preuve que je veux faire toute cette partie, et ne me cousteroit gueres. Car cet excellent theologien, Rob. Bellarmin, me mettroit beaucoup de choses en main. Mais surtout le D^r Nicolas Sander a traité ce sujet si solidement et amplement, qu'il est mal-aysé d'en dire rien qu'il n'ayt dit et escrit, en ses livres de la Visible Monarchie. J'en presenteray quelques pieces.

Si l'Eglise est comparée à un bastiment (Matth. 16; 1. Tim. 3), comme elle l'est, son roché et son fondement ministerial en est S. Pierre; si vous la dites semblable à une famille (Matth. 17), il n'y a que Nostre-Seigneur qui paye tribut comme chef de maison, et apres luy S. Pierre comme son lieutenant.

Si à une nacelle, S. Pierre en est le patron, et en celle-là Nostre-Seigneur enseigne (Luc. 5).

Si à une pesche, S. Pierre y est le premier (Luc. 5; Joan. 21), les vrays disciples de Nostre-Seigneur ne peschent qu'avec luy.

Si aux rets et filets, c'est S. Pierre qui les jette en mer

(Matth. 13) : c'est S. Pierre qui les tire (Luc. 5) : les autres disciples y sont coadjuteurs. C'est S. Pierre qui les met à port, et presente les poissons à Nostre-Seigneur (Joan. 21).

Dites-vous qu'elle est semblable à une legation? S. Pierre y est le premier (Matth. 10).

Dites-vous que c'est une fraternité? S. Pierre y est le premier, le gouverneur et le confirmateur des autres.

Aimez-vous mieux que ce soit un royaume? S. Pierre en prend les clefs (Matth. 16).

Voulez-vous que ce soit un parc ou bercail des brebis, et d'aig-neaux? S. Pierre en est le pasteur, et berger general (Joan. 21).

Dites maintenant en conscience comme pouvoit Nostre-Seigneur tesmoigner plus vivement son intention. L'opiniastreté ne voit goutte parmy tant de lumieres. S. André vint le premier à la suite de Nostre-Seigneur et ce fut luy qui amena son frere S. Pierre (Joan. 1); et S. Pierre precede partout : que veut dire cela, sinon que l'avantage que l'un avoit en tems, l'avoit l'autre en dignité?

Mais passons outre. Nostre-Seigneur est-il monté au ciel, toute la sainte brigade apostolique se retire chez S. Pierre, comme chez le commun pere de famille (Act. 1).

Saint Pierre se leve entre eux et parle le premier, y enseigne l'interpretation d'une grave prophetie (*Ibid.*).

A le premier soin de la restauration et creuë apostolique, comme chef et colonnel (*Ibid.*).

C'est luy qui, le premier, proposa de faire un apostre, qui n'est pas un traict de petite autorité ; car les Apostres n'ont pas tous eu des successeurs, et par la mort n'ont pas perdu leur dignité. Mais S. Pierre enseignant l'Eglise, monstre, et que Judas avoit perdu son apostolat, et qu'il en falloit un autre en sa place, contre l'ordinaire de cette autorité qui continue és autres apres la mort, et de laquelle ils feront encore exercice au jour du jugement (Matth. 19), lorsqu'ils seront assis autour du juge, jugeant les douze tribus d'Israël.

Les Apostres et disciples n'ont pas plus tost receu le Saint-Esprit (Act. 2), que S. Pierre, comme chef de l'ambassade evangelique, estant avec ses onze compaignons, commence à proposer, selon sa charge, les saintes nouvelles de salut aux Juifs en Hierusalem (Act. 5). C'est le premier catechiste de l'Eglise, et qui presche la penitence : les autres sont avec luy, et on les interroge tous; mais S. Pierre seul respond pour tous, comme chef de tous.

S'il faut mettre la main au thresor des miracles concedé à l'Eglise, quoy que S. Jean y soit, et soit invoqué, S. Pierre seul y met la main (Act. 3).

Faut-il donner commencement à l'usage du glaive spirituel de l'Eglise pour chastier le mensonge (Act. 5), c'est S. Pierre qui assenne le 1^{er} coup sur Ananie et Saphire; de là vient la hayne que tous les menteurs portent à son siege, parce que, comme dit S. Gregoire, *Petrus mentientes verbo occidit* (L. 2, in *Ezech.* hom. 18).

C'est le premier qui recognoist l'erreur et refute l'heresie en Simon Magus; de là vient la hayne irreconciliable de tous les heretiques à son siege (Act. 8).

C'est le premier qui ressuscite les morts, quand il prie pour la devote Thabite (Act. 9).

Est-il tems de mettre la main à la moysson du paganisme (Act. 10), c'est S. Pierre à qui s'en adresse la revelation? comme au chef de tous les ouvriers, et l'oeconome de la metayerie.

Le bon capitaine italien (4) Cornelius est-il prest à recevoir la grace de l'Evangile? on le renvoye à S. Pierre, affin que par ses mains fust deslié et beny le gentilisme (Act. 5).

C'est le premier qui commande qu'on baptise les payens.

Se treuve-t-on en un Concile general (Act. 15), S. Pierre comme president y ouvre la porte au jugement et à la definition, et sa sentence suivie des autres, sa particuliere revelation y sert de loy. S. Paul (Gal. 1) confesse qu'il est venu expres en Hierusalem voir S. Pierre, et demeura quinze jours pres de luy. Il y vit S. Jacques, mais il n'estoit pas venu pour le voir, ains seulement S. Pierre.

Qu'est-ce à dire cecy, Que n'alloit-il aussi bien pour voir le grand et si signalé apostre, S. Jacques, que S. Pierre? C'est parce qu'on regarde les gens en teste et en face, et S. Pierre estoit le chef de tous les Apostres.

Estant en prison, toute l'Eglise fait prieres continuelles pour luy.

Si cecy n'est pas estre le premier et chef des Apostres, je confesse que les Apostres ne sont pas apostres, les pasteurs, pasteurs, ni les docteurs, docteurs; car, en quelles autres plus exprees parolles et marques pourroit-on faire cognoistre un pasteur, un docteur, un apostre, que celles que le Saint-Esprit a prins és Escritures, pour faire recognoistre S. Pierre pour chef de l'Eglise?

(4) Romain.

DISCOURS XLIII.

Les tesmoignages de l'Eglise sur ce fait.

POUR vray, l'Escriture suffit, mais considerons qui la force et viole. Si nous commencions à tirer consequence pour la primauté de S. Pierre, on pourroit croire que nous la forçons; mais quoy? elle est tres-claire en ce fait, et a esté entendue de toute l'Eglise premiere en ce sens. Ceux-là doncques la forcent, qui y apportent un sens nouveau, qui la tirent contre la nature de ses parolles, et contre les sens de l'antiquité; ce que s'il est loysible à chacun, l'Escriture ne servira plus que de jouet aux cerveaux phantasques et opiniastres.

Que veut dire que l'Eglise ancienne n'a jamais tenu pour sieges patriarchaux si non celle d'Alexandrie, de Rome, et d'Antioche? On peut faire mille phantaysies, mais il n'y a point d'autre raison que celle que produit S. Leon (Ep. 53, *ad Anatol.*), parce que S. Pierre a fondé ces trois sieges, ils ont esté appelez et teneus pour patriarchaux, comme tesmoignent le Concile de Nicée, et celuy de Chalcedoine (Can. 6; act. 16), où on fait grande difference entre ces trois sieges et les autres. Que quant à celuy de Constantinople et de Hierusalem, qui lira ces Conciles, verra la difference en laquelle on les tient d'avec ces trois autres fondez par S. Pierre.

Non que le Concile de Nicée parle du siege de Constantinople; car Constantinople n'estoit encore rien en ce tems-là, n'ayant esté eslevée que par le grand Constantin, qui la dedia, et nomma l'an 25 de son empire; mais le Concile de Nicée traite du siege de Hierusalem, et celuy de Chalcedoine de celuy de Constantinople.

Par la preseance et preeminence de ces trois sieges, l'Eglise ancienne a assez tesmoigné qu'elle tenoit S. Pierre pour son chef, qui les avoit fondés; autrement, que ne mettoit-elle encore en semblable rang le siege d'Ephese, fondé par S. Paul, confirmé et affermi par S. Jean, ou le siege de Hierusalem, auquel S. Jacques avoit conversé et presidé?

Que tesmoignoit-elle autre, quand és lettres publiques et patentes qu'ils appelloient anciennement formées, apres la premiere lettre du Pere, Fils, et Saint-Esprit, on y mettoit la premiere lettre de Petrus, si non que, apres Dieu tout-puissant,

qui est le roy absolu, l'autorité de lieutenant est en grand prix vers ceux qui sont bons chrestiens?

Quant au consentement des Peres sur ce fait, Sander a levé toute occasion à la posterité d'en doubter. Je produiray seulement les noms avec lesquels les Peres l'ont appellé, qui monstrent assez leur creance.

Optat. Milevit. l'appelloit *Caput Ecclesiarum* (l. 2. *contra Parmenian.*). Ils l'ont appellé chef de l'Eglise, comme S. Hierosme (*Adv. Jovin. et alib.*), et S. Chrysostome (*Homil. II in Matth.*). *Felix Ecclesiæ fundamentum*, comme S. Hilaire, et *cœli Janitorem primum Apostolorum*, comme S. Augustin sur S. Matthieu; *Apostolorum os et verticem*, comme Origene et S. Chrysostome (*In. div. hom. 2; hom. 55 in Matth.*); *Os, et principem Apostolorum*, comme le mesme S. Chrysostome (*Homil. 82 in Joan.*). *Curatorem fratrum et orbis terrarum* (*Ibidem.*). *Ecclesiæ Pastorem, et Caput adamante firmissimum* (*Id. hom. 55 in Matth.*).

Petram indelebilem, crepidinem immobilem, apostolorum magnum, primum discipulorum, primum vocatum, et primum obedientem (*Hom. 9, de pœnit.*).

Ecclesiæ firmamentum, Christianorum Ducem et magistrum, spiritalis Israelis Columnam, fluctuantium gubernatorem, cœlorum magistrum, Christi os, summum Apostolorum verticem (*Idem, sermone in adorat. venerab. Catenar., et gladii Apostolor. Principis Petri.*).

Ecclesiæ Principem (*Homil. in Sanctos Pet. et Paul., et Heliam.*). *Portum fidei, orbis terrarum magistrum.*

Primum in apostolat. culmine (*Greg., hom. 18 in Ezech.*). *Christianorum primum pontificem* (*Euseb. in chron. anni 44.*). *Magister militiæ Dei* (*Id., l. 2, hist., c. 14.*).

Cæteris Prælatum discipulis (*Basil., serm. de judicio Dei.*). *Orbis terrarum præpositus* (*Chrysost., hom. II, in Matth.*).

Dominum Domus Dei, et principem omnis possessionis ejus (*Bern. epist. 137 ad Eugenium.*).

Qui osera s'opposer à cette société? ils parlent ainsi, ils entendent ainsi l'Escriture. Au nom du Pere, du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SECTION SECONDE.

DE L'EGLISE, DE SON AUTORITÉ, DE SA DIGNITÉ, ET DE SES MARQUES
PAR OU L'ON RECOGNOIST LA VERITABLE D'AVEC LA FAUSSE EGLISE.

DISCOURS XLIV.

L'Eglise est une regle de la Foy, dont les ministres et nouveaux reformateurs ont violé l'authorité, en ne la prenant plus pour une regle de la Foy chrestienne.

RESSOUVENEZ-VOUS que lorsque le perfide Absalon, fils de David, eut entrepris de conspirer contre son pere, il s'assid pres des portes de la ville, et sur le grand chemin, et disoit aux passans : *Il n'y a personne establi du Roy pour vous oüyr et vous rendre justice : Qui m'establira juge sur la terre, affin que celui qui aura quelque importante negociation vienne à moy, et que je juge justement?* Ainsi, il sollicitoit contre leur seigneur le courage des Israélites. Combien d'Absalons se sont treuvez en nostre aage, qui, pour seduyre et distraire les peuples de l'obeysance de l'Eglise, et solliciter les chrestiens à la revolte, ont crié sur les avenues d'Allemagne, d'Angleterre et de France : Il n'y a personne en ce tems qui soit estably du Seigneur, pour oüyr et resoudre les differends qui concernent la foy et la religion! L'Eglise donc n'y a point de pouvoir? Mais celui qui tient ce langage, Messieurs, si vous le considerez bien de pres, vous doit estre suspect. Vous verrez en effet, qu'il veut estre juge luy-mesme, quoy qu'il ne l'ose dire à descouvert; et en cecy il est plus rusé qu'Absalon. J'ay veu un livre des plus recens de Theodore de Beze, intitulé : *Les marques certaines, essentielles et visibles de la vraye Eglise catholique.* Il me semble qu'il vise directement à se rendre le juge avec ses associez et collateraux, de tous les differends où nous sommes; il dit à la conclusion de son discours, que le *vray Christ est la seule vraye et perpetuelle marque de l'Eglise catholique*, entendant pour vray Christ celui qui s'est parfaitement declaré dès le commencement, tant dans les escrits prophetiques qu'apostoliques, en ce qui appartient directement à nostre salut. Et plus bas il adjouste : *Voilà ce que j'avois à dire sur la vraye, unique, et essentielle marque de la vraye Eglise, qui est la parolle escrite, prophetique et apostolique, bien et deüement administrée.* Plus haut, il avoit confessé,

qu'il y avoit de grandes difficultez dans les Escritures saintes ; mais non aux endroicts qui touchent à nostre creance. A la marge, il observe ces advertissemens qu'il a inserés quasi par tout le traité : *L'interpretation de l'Escriture ne se doit puiser d'ailleurs que de l'Escriture mesme, en conferant les passages les uns avec les autres, et en les rapportant à l'analogie de la foy.* En l'epistre au roy de France, il dit : *Nous demandons qu'on s'en rapporte aux saintes Escritures canoniques, et s'il y a du doute sur l'interpretation d'icelles (1), que la convenance et le rapport qui doit estre fait, tant entre lesdits passages de l'Escriture qu'entre les articles de la foy, en soient les juges.* Il y reçoit les Peres avec tout autant et non plus d'autorité qu'ils se trouveront avoir d'appuy et de fondement dans l'Escriture ; et en ce qui concerne les poincts de la doctrine : *Nous ne sçaurions, dit-il, appeller à aucun juge non reprochable, sinon au Seigneur mesme, qui a déclaré tout son conseil à un chascun, touchant nostre salut, par les Peres et les Prophetes.* Il declare plus bas : *Que luy ny les siens ne desadvouïent, ny ne voudroient pas desadvouïer un seul concile digne de ce nom, general ou particulier, ancien ou plus recent ;* et notez cecy : *Pourveu, dit-il, que la pierre de touche, qui est la parole de Dieu, en fasse l'espreuve.* Voilà mot pour mot ce que pretendent tous tant qu'il y a de nouveaux reformateurs. Ils veulent qu'on prenne l'Escriture pour le seul juge des differends. A cela nous repliquons : *Amen ;* mais nous disons que nostre differend n'est pas là : c'est dans les differends que nous avons sur les interpretations de la mesme Escriture. S'il s'y treuve deux sens ou deux sentences obscures et douteuses, nous soustenons que nous avons besoin d'un juge. A cecy, ils respondent qu'il faut juger des interpretations de l'Escriture, en conferant passage par passage, et le tout au symbole de la foy. *Amen, Amen,* leur disons-nous ; mais qui sera le juge ? car, apres avoir conferé tous les passages, et le tout au niveau du symbole de la foy, nous treuvons que par ce passage : *Tu es Petrus, et super hanc Petram ædificabo Ecclesiam meam ; et portæ inferi non prævalebunt, et tibi dabo claves Regni cœlorum,* saint Pierre a esté le chef ministerial et supreme oeconome dans l'Eglise de Dieu. Vous dites de vostre costé que ce passage : *Reges gentium dominantur eorùm, vos autem non sic,* ou cet autre (ou quelque pareil de nulle force, car ils sont tous si foibles, que je ne sçay lequel peut estre parmy eux le fundamental) *nemo potest aliud fundamentum ponere...* Con-

(1) D'elles.

ferez avec les autres passages et les reduisez à l'analogie de la foy, tant qu'il vous playra, vostre interpretation vous fera oster un chef ministerial. Nous suyvons les uns et les autres un mesme chemin, en la recherche de la verité de cette question, à sçavoir, s'il y a en l'Eglise un vicaire general de Nostre-Seigneur; et neantmoins je suy arrivé en l'affirmative, et vous, vous estes logez en la negative : qui jugera de nostre differend? Certes, celui qui s'adressera à Theodore de Beze, dira que vous avez mieux discouru que moy; mais où se fonde-t-il en ce jugement, sinon en ce qu'il luy semble ainsi, selon le prejudgé qu'il en a fait il y a long-tems? Mais qu'il dise ce qu'il voudra, je ne le croiray point; car, qui l'a estably juge entre vous et moy? c'est là le gros de nostre affaire. Cognoissez, Messieurs, je vous prie, l'esprit chicaneur de division. On vous renvoye à l'Escriture; nous y sommes avant que vous fussiez au monde, et nous y treu- vons ce que nous croyons clair et net. Mais il la faut bien entendre, confrontant les passages aux passages, le tout selon le Symbole : nous sommes en ce train, il y a 1500 ans, et pensez-vous nous y tromper? Luther respond : Qui vous l'a dit? nous disons : L'Escriture. — Quelle Escriture? — Telle et telle ainsi conferée et appariée au Symbole. Au contraire, Luther, je tiens fortement que c'est vous qui vous trompez; l'Escriture me le dit en tel et tel passage, que je joins et ajuste à telle et telle piece, et aux articles de la foy : je ne suis pas en doute s'il faut donner creance en la sainte parolle, je sçay qu'elle est au supreme degré de certitude; ce qui me tient en peine, c'est l'intelligence de cette Escriture, ce sont les consequences et les conclusions qu'on y attache, les sens divers sans nombre, et qui semblent souvent contraires sur un mesme sujet, où chascun prend party, qui d'un costé qui d'autre. Qui me fera voir si je tiens l'autorité à travers de tant de varietés? qui me fera voir cette Escriture en sa couleur? car le col de cette colombe change autant d'apparences, que ceux qui la regardent changent de postures et de distances. L'Escriture est tres-sainte et tres-infaillible, c'est la pierre de touche, toute proposition est bonne qui soustient son epreuve; mais, je vous prie, si la preuve faite par un Concile general n'est pas chez vous assez authentique, pour arrester le cerveau des hommes, comment est-ce que l'autorité d'un quidam le pourra faire? Voicy une grande presumption des plus hardys ministres de Lauzanne, produitte les années passées; certes, l'Escriture et l'analogie de la foy sont opposées directement à la doctrine de Calvin, touchant la justification : neant-

moins ils osent soustenir par l'effort de leurs raisons ce point de consequence, ils ont fait courir certains petits livrets morfondus, sans goust et sans suavité de doctrine. Quand les gens de bien font voir le contraire, comme les traite-t-on ? on les persecute, on les fait absenter, on les fait menacer ; à quel propos cela ? parce qu'ils enseignent une doctrine contraire à la profession nouvelle de la foy prétenduë de vostre Eglise. Bonté de Dieu ! on sousmet à l'espreuve de Luther, de Calvin et de Beze la doctrine du Concile de Nicée, apres treize cens ans d'approbation, et on ne veut pas que l'on fasse l'espreuve de la doctrine calvinistique, toute nouvelle, toute chassieuse, rapassée et bigarrée ; que ne laisse-t-on au moins à un chascun la liberté de faire son espreuve. Si celle de Nicée n'a peu arrester vos chimeres et vos cerveaux, pourquoy laissez-vous, par de nouveaux venus, mettre un arrest aux cerveaux de vos compagnons, aussi gens de bien que vous, et aussi doctes et pertinens que vous ? reconnoissez l'iniquité de ces juges, qui, pour donner licence à leurs opinions, avilissent l'autorité des anciens Conciles, et veulent par là leur biffer celle des autres : ils cherchent leur gloire avec vanité ; ils cognoissent le bien, et de tout ce qu'ils ont leu dans les anciens, ils s'en attribuent tout l'honneur.

DISCOURS XLV.

Les pretendus reformateurs ont violé l'autorité des saints Conciles.

Icy, Messieurs, permettez-nous d'examiner le mespris qu'ont fait vos ministres de l'autorité des Conciles generaux, qui sont une regle de la foy, tesmoin l'Eglise universelle.

Theodore de Beze, en l'epistre addressée au roi de France, et au traité qu'il lui expose, confesse que *le Concile de Nicée a esté un vray et legitime Concile, s'il y en eut jamais*. Il dit vray, car jamais un bon chrestien n'en a douté, ny des autres trois premiers generaux ; mais s'il est tel, pourquoy est-ce que maistre Calvin appelle *obscure* la sentence de ce mesme Concile dans son symbole : *Deum de Deo, lumen de lumine* ? et que veut dire que vous ne faites point d'estime de cette parolle *homousion*, et qu'elle deplaisit si fort à Luther ? (*Anima mea odit hoc verbum, homousion*,) parolle neantmoins si recommandable en ce grand Concile. Que veut dire que vous ne tenez point de compte de la realité du saint corps de Nostre-

Seigneur au tres-sainct Sacrement. Pourquoi appelez-vous superstition le tres-sainct Sacrifice, qui se fait par le prestre, du mesme precieux corps du Sauveur? D'où vient que vous ne voulez point mettre de difference entre l'evesque et le prestre, puisqu'en ce grand Concile, tout cecy y est si expressement, non tant deffiny, que presupposé, comme chose toute notoire dans l'Eglise orthodoxe (Can. 13, 15, 16, 18).

Jamais Luther, ny Pierre martyr, ny Zozime, n'eussent été du nombre de vos ministres, s'ils eussent eu en memoire les actions du grand Concile de Chalcedoine; car il y est ordonné tres-expressement que les religieux et religieuses ne se marient point (Can. 15-17, 22, 24-26).

O qu'il feroit beau voir le tour de vostre lac, si on eust eu en reverence ce Concile de Chalcedoine. Vos ministres sans doute se fussent bien souvent emus, et bien à propos, car il y a expres commandement aux seculiers de ne toucher aucunement aux biens des ecclesiastiques, il y est ordonné à chacun de ne faire jamais aucune conjuration contre les evesques, de ne calomnier en fait ny en parole les prestres de l'Eglise de Dieu. Le Concile Constantinopolitain (Can. 3) deffere entierement la primauté au pape de Rome, et la suppose comme notoire à tout le monde; ainsi fait celui de Chalcedoine (Act. 1, 4 et 16). Mais y a-t-il aucun article où nous ayons differend avec vous, qui n'ayt esté plusieurs fois decidé dans les Conciles generaux, ou dans les particuliers generalement receus? Neantmoins vos ministres s'en sont bravement relevez, sans honte et sans scrupule, non plus que s'ils eussent osté quelques saints depots de tresors cachez en l'antiquité, ou que l'antiquité les eust serrez bien curieusement, affin que, par vous, nous eussions la jöuyssance en cet aage. Je sçay bien que dans les Conciles il y a des articles, pour l'ordre et la police ecclesiastique, qui peuvent estre changez selon les divers tems, ou expliquez selon les rencontres. Mais ce n'est pas aux particuliers à y mettre la main; la mesme autorité qui les a dressez, les doit abroger: si quelque autre s'en mesle, c'est pour neant, et ce n'est pas la mesme autorité, si ce n'est un Concile, ou le chef general, ou la coustume de toute l'Eglise. Pour le regard des decrets de la doctrine de la foy, ils sont invariables: ce qui est une fois vray l'est tousjours, et le sera dans l'eternité; aussi les Conciles appellent *Canons*, ce qu'ils en determinent, parce qu'ils sont des regles inviolables de nostre creance; et nous recevons unanimement tous les sentimens des vrais Con-

ciles, ou generaux, ou provinciaux advoüez par les generaux, ou par le Siege apostolique. Tel ne fut pas le Concile des 400 prophetes qui furent assemblez par Achab (III. Reg. 22), car il ne fut point general, puisque ceux de Juda n'y furent point appelez, ny bien congregé, puisque ce ne fut point de l'authorité sacerdotale : les prophetes qui le composerent n'estoient pas legitimes, ny reconnus pour tel par Josaphat, roi de Juda, quand il dit : *Non est hic propheta Domini, ut interrogemus per eum?* comme s'il eust voulu nous faire entendre, que les autres n'estoient pas vrais prophetes, ou qu'ils n'estoient pas des prophetes legitimes du Seigneur, non plus que l'assemblée des prestres et pharisiens, qui se meslerent de juger Jesus-Christ : car cette troupe de confusion ne tint aucune forme de Concile, ce fut une conspiration tumultuaire, et sans aucune procedure requise, laquelle, tant s'en faut qu'elle eust aucune assurance en l'Escriture de l'assistance du Saint-Esprit ; au contraire, elle avoit esté declarée nulle par la prevision du Roy des prophetes : et de vray, la raison vouloit que Jesus-Christ, le vray Pontife, estant present, les lieutenans perdissent l'authorité, et que le grand-prestre present, la majesté du vicaire fust ravalée à la condition des autres, sans droit de tenir le supreme chef de l'Eglise, qui estoit Nostre-Seigneur, alors present d'une presence actuelle visible, et duquel ils estoient obligez de cognoistre la verité et de subir le jugement. Et en effet, quand le grand sacrificateur est present visiblement, le vicaire ne se peut appeller le chef ; quand le gouverneur d'une forteresse est present, c'est à lui de donner le mot, non pas à son lieutenant, sinon de son consentement : outre cela, toute la synagogue devoit estre changée et transferée en ce tems-là (Act. 13 ; Hebr. 7), et cette sienne decision avoit esté predite (Isa. 6 ; Joan. 12). Mais l'Eglise catholique chrestienne ne doit jamais estre transferée, pendant que le monde sera monde ; nous n'attendons point un troisieme legislateur, ny aucun autre sacerdoce legitime : le nostre doit estre eternel. Il est vray que Nostre-Seigneur fit encore cet honneur à la sacrification d'Aaron en la personne de Caïphe, en ce que, nonobstant toute la mauvaise intention de ceux qui la possedoient, il voulut que ce grand-prestre prophetisast et prononçast une sentence tres-certaine : *Expedi, ut unus moriatur homo pro populo, ut non tota gens pereat*, ce qu'il ne dit pas de luy-mesme, et par cas fortuit, mais prophetiquement, comme le marque l'Evangeliste (Joan. 11), parce qu'il estoit pontife de cette

année-là : ainsi voulut Nostre-Seigneur conduire cette Synagogue, et l'autorité sacerdotale, avec un remarquable honneur, mesme en sa sepulture, pour luy faire succeder l'Eglise catholique, et le sacerdoce evangelique; et là où la Synagogue prit fin (qui fut au moment où elle se resolut de faire mourir Jesus-Christ), l'Eglise fut fondée, et entée en son lieu et place, ce qui se void en ces parolles : *Opus consummavi, quod dedisti mihi, ut faciam* (Joan. 17). Apres la cene, et en la cene, Nostre-Seigneur avoit institué en son precieux corps et sang le Nouveau Testament, si bien que le Vieil, avec ses ceremonies et son sacerdoce, perdit toutes ses forces et ses privileges, quoique la confirmation du Nouveau ne se fist par apres que par la mort du testateur, comme parle S. Paul (Hebr. 9). Il ne faut donc plus mettre en compte les prerogatives de la Synagogue, qui estoient fondées sur un testament ancien, supprimé et abrogé, quand les Juifs dirent ces abominables parolles : *Crucifige*; ou ces autres, en blasphemant : *Quid adhuc egemus testibus?* Car ce n'estoit autre chose qu'heurter à la pierre d'achopement, selon les anciennes traditions. J'ay voulu lever icy toute occasion à ces deux objections qu'on nous fait contre l'infaillible autorité des Conciles et de l'Eglise; les autres seront resoluës cy-apres dans les eclaircissemens particuliers que nous ferons de la doctrine catholique : il n'y a chose si certaine qui ne puisse souffrir des oppositions, mais la verité demeure plus ferme et glorieuse, par les assauts mesme de ses contraires.

 DISCOURS XLVI.

Les ministres ont violé l'autorité des anciens Peres de l'Eglise, qui est la cinquieme regle de la Foy : l'on void, en ce discours, combien l'autorité de saint Pierre et des anciens Peres est venerable.

VERITABLEMENT Theodose le vieil, empereur chrestien, ne treuva point de meilleur moyen pour reprimer les contentions survenuës de son tems dans les pointcs de la religion, qu'en suyvant le conseil de Lisinnius, de faire venir les chefs des deux partis, et leur demander franchement s'ils tenoient les anciens Peres pour gens de bien, saints, bons, catholiques et apostoliques. A quoy les sectaires ayant respondu qu'ils les recognoissoient pour tels, il leur repartiit : Examinons donc vostre doctrine et la leur, et si elle se treuve conforme, retenons-là; si

moins, qu'on l'abolisse. Et en effet, il n'y a point de plus solide expedient au monde. Calvin et Beze confessent ingenuëment que l'Eglise demeura pure durant les six premieres centaines d'années; mais si nous regardons vostre Eglise nouvelle et pretenduë, treuverez-vous qu'elle ayt la mesme foy et la mesme doctrine que celle des anciens? Or, qui nous pourra mieux tesmoigner la foy que l'Eglise suivoit en ces bien-heureux tems, que ceux qui vivoient alors avec elle, et mangoient en sa table? qui pourra mieux deduire les deportemens (1) de cette celeste Espouse, en la fleur de son aage, que ceux qui ont eu cet honneur, que d'avoir exercé chez elle les principaux offices? De ce costé, les Peres anciens meritent certes qu'on leur adjouste foy, non-seulement pour l'exquise doctrine dont ils estoient pourveu, mais encore pour la sainteté de leur conscience, et la fidellité avec laquelle ils ont marché dans leur tesmoignage.

On ne requiert pas tant dans les tesmoins le sçavoir que la preud'homie et bonne foy; nous ne les voulons pas pour autheurs de nostre croyance, mais seulement pour rapporteurs de celle en laquelle vivoit l'Eglise de leur tems. Personne ne peut déposer plus pertinemment, que ceux-là mesmes qui commandoient; ils sont irreprochables de tous costez. Qui veut donc sçavoir le chemin que l'Eglise a tenu en ce tems-là, qu'il le demande à ceux qui l'ont si fidèlement accompagnée. *Sapientiam cum antiquis exquiret sapiens, et in prophetis vacabit, narrationem virorum nominatorum conservabit* (Eccli. 39). Oyez de grace ce que dit Jeremie (6) : *Hæc dicit Dominus : State super vias, et videte, et interrogate de semitis antiquis, quæ sit via bona, et ambulate in ea, et invenietis requiem animabus vestris.* Le Sage en dit autant : *Non te lateat narratio seniorum, ipsi enim didicerunt à patribus suis* (Eccli. 8). Nous ne devons pas donc seulement honorer leurs tesmoignages comme tres-asseurez et irreprochables; mais encore accorder un grand credit à leurs doctrines, par dessus toutes nos inventions et nos nouvelles curiositez. Nous ne sommes pas en doute entre nous, si les Peres anciens doivent estre tenus pour les autheurs de nostre foy; nous sçavons mieux que tous vos ministres que cela n'est point et ne peut estre. Nous ne sommes pas en dispute, s'il faut recevoir pour certain ce qu'un ou deux des Peres auront eu en opinion particuliere : nous nous tenons au gros, et c'est icy le point de nostre differend. Vous vous vantez que vous avez reformé nostre Eglise sur le patron de l'Eglise ancienne; nous le nyons,

(1) La marche, la croyance et la discipline.

et prenons à tesmoin ceux qui l'ont veuë, qui l'ont conservée, qui l'ont deffenduë, et qui l'ont gouvernée : n'est-ce pas là une preuve franche et nette de toutes supercheries? Icy nous ne produisons que la preud'homie et bonne foy de ces tesmoins. Outre cela, vous dites que nostre Eglise a esté accommodée selon le caprice des hommes, non pas taillée à la regle et au compas de l'Escriture; nous le nyons, et disons de plus, que vous l'avez accourcie, etrecie et pliée contre celle regle, comme faysoient ceux..... (1) pour l'accommoder à vostre cerveau. Vous dites que vous l'avez reformée selon la vraye intelligence de l'Escriture; nous le nyons encore, et disons que les anciens Peres ont eu plus de suffisance et d'erudition que vous, neantmoins ils ont jugé que l'intelligence des Escritures ne se doit pas entendre de telle maniere que vous le faites : n'est-ce pas une preuve bien certaine? Vous dites que, selon les Escritures, il faut abolir la Messe; tous les anciens Peres le nyent avec nous : à qui croyrons-nous, ou à cette troupe d'evesques et martyrs tres-celebres, ou à cette bande de nouveaux venus? Voilà où nous en sommes : qui ne void, touchant le premier point, que c'est une impudence intolerable de refuser creance à cette milliade de martyrs, confesseurs et docteurs qui nous ont precedez? Si la foy de l'ancienne Eglise nous doit servir de regle pour bien croire, nous ne scaurions mieux trouver cette regle que dans les escrits et les depositions de ces tres-saincts et signalez ayeux. J'applique le tout à l'analogie de la foy; cette explication joint fort bien à la premiere parolle du Symbole, là où le *Credo* nous oste toute la difficulté du discours humain, *Omnipotentem*; cette parolle me confirme la creation, et me recrée : car, *qui ex nihilo fecit omnia, quare ex pane non faciet corpus Christi?* Le nom de *Jesus* m'y conforte, car sa misericorde et magnifique volonté y est exprimée. S'il est le *Fils* consubstantiel de Dieu son Pere, cela monstre son pouvoir illimité. De sa *conception d'une Vierge* (hors le cours naturel), de ce qu'il n'a point dedaigné de s'y loger pour nous, de ce qu'il est *né*, avec penetration de dimension du corps (ce qui surmonte et outre-passe l'ordre de la nature) cela me rend plus asseuré, et de la volonté, et du pouvoir. Sa *mort* m'affermit; car, s'il est mort pour nous, que ne fera-t-il pas pour nous? Son *sepulchre* et sa *descente aux enfers* me confirme; et je ne doubteray point qu'il ne puisse descendre en l'obscurité de mon corps. Sa *resurrection* me ravive; car la nouvelle penetration de la pierre, l'agi-

1) Icy manque un mot au manuscrit.

lité, la subtilité, la clarté, et l'impassibilité de son corps, n'est plus sujette aux loix trop grossieres de nos cervelles. Son *ascension* me fait monter à cette foy divine; car, si son corps penetre les cieux, s'eleve par sa seule volonté, et se place, sans place, à la *dextre du Pere*, pourquoy ne sera-t-il encore çà bas (1) où bon luy semble, sans y occuper autre place que selon sa volonté? S'il est assis à la dextre du Pere, cela me monstre que tout luy est sousmis, le ciel, la terre, les distances, les lieux et les dimensions. De ce qu'il est dit qu'*il viendra juger les vivans et les morts*, je me pousse à la creance de l'immutabilité de sa gloire, et que partant sa gloire n'est pas attachée au lieu, parce qu'il la porte partout avec soy, et mesme au tres-sainct Sacrement; car il y est sans laisser sa gloire, et sans se devestir de ses perfections. Ce mesme *Sainct-Esprit*, par l'operation duquel il a esté conceu, et est né d'une Vierge, pourra bien encore, avec son operation, faire cette admirable besongne de la transsubstantiation. L'*Eglise*, qui, estant *Saincte*, ne peut nous induire à l'erreur, estant *Catholique*, n'est pas astreinte au caprice de ces miserables siecles; mais doit avoir son estenduë en long dès le tems des Apostres, en large, par tout le monde, en profondeur jusques au purgatoire, en hauteur jusques au ciel, embrassant toutes les nations, et tous les siecles passez. Les *Saincts canonisez*, et nos ayeux, avec qui nous avons union estroite, les prelatz, les Conciles recens et anciens, tout partout chantent : *Amen, Amen*, à cette premiere creance. C'est icy la parfaite communion des Saincts, car c'est la viande commune des anges, et des belles ames du paradis, et de nous autres : c'est le vray pain auquel tous les vrais chrestiens participent. *La remission des pechez*, et l'auteur de la remission, qui sont clairement exprimez dans ce Symbole, confirme la croyance et la semence de nostre resurrection, jettée pour la vie eternelle, preparée icy-bas, aussi bien que conservée en la foy et verité du tres-sainct Sacrement, qui est la realité et la substance du vray et naturel corps de Nostre-Seigneur, qui est vrayement l'abregé de nostre foy, suivant le dire du Psalmiste : *Memoriam fecit mirabilium suorum*. O saint et parfaict memorial de l'Eglise! admirable recueil de nostre foy! qui croit, ô Seigneur! vostre presence en ce tres-sainct Sacrement, comme le propose vostre sainte Eglise, a recueilly sans doute, et succé le doux miel de toutes les fleurs de vostre sainte religion.

A grand peine puy-je en quitter le sujet; mais je reviens à

(1) Ici-bas.

vous, Messieurs, et je vous demande ce qu'on m'opposera de plus à ces passages si clairs : *Cecy est mon corps*. Vous dites, que *la chair ne profite rien* : non pas vostre chair ny la mienne, qui ne sont que des charongnes, ny nos sentimens charnels, ny une chair simple et sans esprit, ny une vie perissable ; mais celle du Sauveur, qui est tousjours remplie de l'Esprit vivifiant et de son Verbe. Je dy qu'elle profite à tous ceux qui la reçoivent dignement pour la vie eternelle : que repliquerez-vous ! Que les parolles de Nostre-Seigneur sont esprit et vie ? qui le nye, sinon vous, qui dites que ce ne sont que des phantosmes et des figures ? Mais à quel propos cette consequence ? les parolles de Nostre-Seigneur sont esprit et vie, donc elles ne se doivent pas entendre de son corps quand il dit : *Filius hominis tradetur ad illudendum, ad flagellandum !* Je mets en exemple les parolles les premieres venuës. Ces parolles n'estoient-elles pas esprit et vie ? Dites donc, a-t-il esté crucifié en figure ? Quand il dit : *Si ergo videritis filium hominis ascendentem ubi erat prius*, s'ensuit-il qu'il n'y soit monté qu'en signe et en figure ? Toutesfois, elles sont comprises avec les autres parolles, où il dit : *Spiritus et vita sunt*. Le saint Sacrement aussi bien que les saintes parolles de Nostre-Seigneur, y sont donc, qui vivifient la chair ; autrement la figure ny la realité ne profiteroient de rien ; mais la chair ne laisse pas d'y estre avec sa vie et son esprit. Que direz-vous de plus ? Que ce Sacrement est appellé *pain* ? Aussi est-il ; mais comme Nostre-Seigneur l'explique, un pain vivant : *Ego sum panis vivus*. C'est bien assez pour cet exemple ; mais vous, Messieurs, que pouvez-vous produire de semblable ? Je vous monstre un *est*, monstrez-moy le *non est*, que vous pretendez, ou le *significat*. Je vous ay monstré le *corpus*, monstrez-moy le signe simplement. Cherchez, virez, revirez, mettez-vous sur vostre esprit de tournoyement, je vous dy que vous ne treuverez jamais ce que vous dites. A tout rompre, vous vous vantez que vous monstrez, que celui qui voudroit tirer un peu ces parolles, treuveroit quelque semblable phrase, à celle que vous pretendez estre icy ; mais il les faudroit dresser à vostre poste, pour en tirer une si lourde consequence : je nye mesme que vous les puissiez faire accorder au sens ; et je dy, que si chascun les manie à sa main, la plupart les prendroient à gauche. Mais un peu de patience, laissons-vous un peu tournoyer. Vous produisez, comme si c'estoit une suite et une connexion verbale : *Quæ ego loquor, spiritus et vita sunt* ; et y joignez : *Quotiescumque manducabitis panem*. Vous y adjoustez : *Hoc facite in meam commemorationem* ; vous y

apportez : *Mortem Domini annuntiabitis donec veniat , me autem semper non habetis.* Or, je vous prie, considerez un peu quel rapport ont ces parolles les unes aux autres. Vous reduysez tout cecy à l'analogie de vostre foy, et comment? Nostre-Seigneur est assis à la dextre de son Pere, donc il n'est pas icy : monstrez-moy le fil du discours avec lequel vous cousez cette negative, avec cette affirmative. Parce que, dites-vous, un corps ne peut estre en deux lieux. Voyez-vous comme vous mettez l'apprehension d'une raison purement humaine, avec la sacrée parolle ! Vous dites que Nostre-Seigneur viendra juger les vivants et les morts de la dextre de son Pere ; quoy pour cela? S'il estoit besoin qu'il vinst du ciel en terre pour se trouver present au tres-sainct Sacrement, vostre analogie auroit de l'apparence, mais non pas encore de la verité ; car, alors qu'il viendra juger, personne ne dit que ce soit invisiblement : le feu precedera. Voilà vostre analogie. Or, devinez qui a mieux travaillé, ou vous, ou moy? Combien de fois et en combien de lieux, l'Eglise, tant militante que triomphante, dans le Vieux et le Nouveau Testament, est-elle appelée *maison* et *famille*? Il me semble que ce seroit un tems perdu d'en vouloir faire la recherche, puisque cela est si commun dans les Escritures, que ceux qui les ont leuës n'en doubteront jamais? et celuy qui ne les a point leuës, incontinent qui les lya, trouvera quasi partout cette façon de parler. C'est de l'Eglise que saint Paul dit à son cher Timothée : *Ut scias, quod oporteat te conversari in domo Dei, quæ est Ecclesia, columna et firmamentum veritatis.* C'est d'elle que David dit : *Beati qui habitant in domo tua, Domine.* C'est d'elle que l'ange dit : *Regnabit in domo Jacob in æternum.* C'est d'elle que dit Nostre-Seigneur : *In domo Patris mei mansiones multæ sunt : Simile est regnum cælorum homini patri-familias.* Matth. 20, et en cent autres lieux.

Or, si l'Eglise est une maison et une famille, puis qu'il y doit avoir un maistre seul, il ne faut point doubter que ce maistre ne soit Jesus-Christ : ainsi elle est appelée *maison de Dieu*. Mais nostre Pere de famille s'en allant à la dextre de Dieu son Pere, quoy qu'il ayt laissé plusieurs serviteurs en sa maison, voulut en laisser un qui fust serviteur en chef; et auquel les autres se rapportassent; ainsi le declare Jesus-Christ : *Quis putas est servus fidelis et prudens, quem constituit Dominus super familiam suam?* De vray, s'il n'y avoit un maistre-vallet en une boutique, pensez comme le traffic iroit? S'il n'y avoit un roy en un royaume, un patron en un navire, et un pere

de famille en une maison, de vray, ce ne seroit plus une famille, mais une confusion insupportable. Escoutez Nostre-Seigneur en saint Matthieu, 12 : *Omnis civitas et domus, divisa contra se, non stabit.* Jamais une province ne peut estre bien gouvernée d'elle-mesme, principalement si elle est grande. Je vous demande, Messieurs les clair-voyants, qui ne voulez pas qu'en l'Eglise il y ayt un chef, si vous pourriez nous donner quelque gouvernement de consequence, où tous les gouvernemens particuliers ne fussent point rapportez à un? Il faut laisser à part les Marcedoniens, Babylo niens, Juifs, Medes, Perses, Arabes, Syriens, François, Espagnols, Anglois, et une infinité des plus remarquables, parmy lesquels la chose est claire; mais venons aux respubliques. Dites-moi, où vous avez veu quelque grande province qui se soit gouvernée d'elle-mesme? Jamais. La plus belle partie du monde fut autresfois de la respublique des Romains, mais une seule Rome gouvernoit; une seule Athenes, une seule Carthage, et ainsi des autres anciennes; une seule Venize, une seule Genes, une seule Lucerne, Fribourg, et autres. Ainsi, vous ne treuverez jamais que la partie de quelque notable et grande province se soit advisée de se gouverner sans chef : il faut et il faudra tousjours ou qu'un homme seul, ou qu'un seul corps d'hommes residens en quelque lieu, ou une seule ville, ou quelqu'autre petite portion d'une province, ayent eu le gouvernement de la province, si la province estoit grande. Or vous, Messieurs, qui vous playsez aux histoires, je suis assure de vostre voix, vous ne permettrez pas qu'on m'en demande la garantie. Supposons pourtant (ce qui est tres-faux) que quelque province particuliere se fust gouvernée d'elle-mesme, comme est-ce qu'on le pourroit verifier de l'Eglise chrestienne, laquelle est si universelle, qu'elle comprend tout le monde? Comme pourroit-elle estre une, si elle ne se gouvernoit par une regle d'unité? Il faut tousjours avoir un Concile assemblé de tous les eveschez; il faudroit que tous les evesques fussent tousjours absens : comme se pourroit faire cela? Mais si tous les evesques estoient pareils, qui les assembleroit? et quelle peine seroit-ce, quand on auroit quelque doute en la foy, de faire assembler un Concile? cela n'est pas possible. Vouloir donc que toute l'Eglise, et chaque partie de l'Eglise se gouverner par elle-mesme, sans se rapporter l'une à l'autre, c'est establir, non pas une Eglise, mais une Babylone.

Posé donc pour certain ce que j'ay suffisamment prouvé, qu'il faut en l'Eglise qu'une partie se rapporte à l'autre, je vous de-

mande où est la partie à laquelle on se doit rapporter? ou c'est une province, ou une ville, ou une assemblée, ou un particulier. Si c'est une province, où est-elle? Ce n'est pas l'Angleterre; car, quand elle estoit catholique, elle avoit son recours ailleurs dans le besoin. Ce n'est pas une autre ville; car où sera-t-elle? et pourquoy plutost celle-là qu'une autre? aucune province n'a jamais demandé ce privilege. Si c'est une ville, il faut qu'elle soit une des patriarchales : entre les patriarchales, il n'y en a que cinq, Rome, Antioche, Alexandrie, Constantinople, et Hierusalem : les quatre des cinq sont hors de l'Eglise (excepté Rome). Si une assemblée, c'est celle de Rome. Si donc vous voulez que ce soit une ville, c'est Rome. Mais non, ce n'est ny une province, ny une ville, ny une simple et perpetuelle assemblée; c'est un seul homme, chef constitué sur toute l'Eglise : *Fidelis servus et prudens, quem constituit Dominus*. Ainsi je conclus que Nostre-Seigneur, en partant de ce monde, affin de laisser toute son Eglise unye, lui a laissé un seul gouverneur et lieutenant general, auquel on doit avoir recours en toutes les necessitez de la religion. Voilà ce qu'ont creu les anciens Peres, et ce que nous croyons aussi bien qu'eux.

DISCOURS XLVII.

De l'essence et de l'existence de l'Eglise.

Si l'Eglise est visible.

APRES cela, nos adversaires vont et courent par divers chemins à leur opinion de l'invisibilité de l'Eglise : car les uns disent qu'elle est invisible, en ce qu'elle consiste seulement dans les personnes esleuës et predestinées; les autres attribuent cette invisibilité à la rareté et dissipation des croyans et vrayes fidelles. Donc, les premiers tiennent l'Eglise estre en tout tems invisible, les autres disent que cette invisibilité a duré environ mille ans, plus ou moins, c'est-à-dire depuis le tems de saint Gregoire, jusques à Luther, durant lequel la papauté estoit paysible parmy les chrestiens; car ils disent que durant ce tems-là il y avoit plusieurs chrestiens secrets, qui ne descouvroient pas leur intention, et se contentoient de servir ainsi Dieu à couvert. Sans doute (1) cette theologie est imaginaire et devinatoire. Les

(1) Certainement

autres ont mieux aymé dire hardyement que, durant ces mille ans, l'Eglise n'estoit ny visible ny invisible, mais du tout abolie et estouffée par l'impieté et l'idolatrie introduicte en sa place. Permettez-moy, je vous prie, de declarer librement la verité. Tous ces discours ressentent asseurement le mal de teste : ce sont des songes qu'on fait en veillant, et qui ne valent pas celuy que Nabuchodonosor fit en dormant; aussi luy sont-ils du tout contraires; si nous croyons à l'interpretation de Daniel (c. 2); car Nabuchodonosor vid une pierre taillée d'un mont, sans œuvre de mains d'homme, qui vint rouler et renverser la grande statue, et s'accreust tellement, qu'estant devenuë une montagne, elle remplit par apres toute la terre. Et Daniel l'entendoit du royaume de Nostre-Seigneur, qui devoit demeurer eternellement. Or, si l'Eglise est comme une montagne, et si elle est si grande qu'elle remplit toute la terre, comment sera-t-elle invisible ou cachée, ou secrette? Si elle devoit durer eternellement, comment aura-t-elle manqué mille ans? C'est sans doute du royaume de l'Eglise militante que s'entend ce passage; car celuy de la triomphante remplira le ciel, non pas la terre seulement, et ne s'eslevra plus en ce tems aucun autre royaume, comme porte exprez l'interpretation de Daniel, jusques à la consommation du siecle. Joint que ces parolles, d'estre taillée de la montagne sans œuvre manuelle, appartient à la generation temporelle de Nostre-Seigneur, selon laquelle il a esté conceu au ventre de la Vierge, engendré de sa propre substance, sans operation humaine, par la seule benediction et vertu du Saint-Esprit. Ainsi, ou Daniel a mal deviné, ou les adversaires de l'Eglise catholique ont revé, quand ils ont dit que l'Eglise est invisible, cachée et abolie. Ayez un peu de patience, au nom de Dieu, nous irons par ordre et briëfvement, monstrant la vanité de toutes ces fausses opinions; mais il faut, avant tout, deffinir ce que c'est que nous appellons l'Eglise.

Faciendum erit caput, de publicatione et gloria Evangelii per fidem Ecclesiæ, contra fidem hæret. Quo loco repetendum erit, quod dictum est in fine cap. de visibili Ecclesia, nimirum in Ecclesia visibili posci oculum mentis et corporis, in invisibili nullum. Vide (III. Reg. 12) ubi Jeroboam non arguitur, quod Regnum sciderit, sed quod Ecclesiam fecerit, et phana in excelsis, et sacerdotes de extremis populi, qui non erant de filiis Levi. Nota hic missionem Sacerdotalem; sed veniamus ad propositum (1).

(1) On voit ici ce que le saint évêque se proposait : l'œuvre est inachevée, et on y cherche un peu d'ordre.

L'Eglise vient d'un mot grec, qui veut dire *convocation* : l'Eglise donc signifie *une assemblée, ou une compagnie de gens appelez*; la Synagogue, à proprement parler, veut dire un troupeau. L'assemblée des Juifs s'appelloit *Synagogue*; celle des chrestiens s'appelle *Eglise*, parce que les Juifs estoient comme un troupeau de bestail, assemblé et attrouppé par crainte; les chrestiens sont assemblez par la parole de Dieu, appelez ensemble en unyon de charité, par la predication des Apostres, et celle de leurs successeurs. En effet, S. Augustin advouë que l'Eglise est nommée de la convocation, et la Synagogue du troupeau, parce qu'estre convoqué appartient plus aux hommes, estre attrouppé appartient plus au bestail. C'est donc à bon tiltre que l'on appelle le christianisme Eglise, ou convocation, parce que le premier benefice que Dieu fait à l'homme pour le mettre en grace, et le premier effect de sa predestination, c'est de l'appeller à l'Eglise : *Ceux qu'il a appelez, il les a predestinez*, dit S. Paul aux Romains (c. 8); et aux Colossiens (c. 3), il dit encore : *La paix de Christ surmonte en vos cœurs, en laquelle vous estes appelez en un corps*. Estre appelez en un corps, c'est estre appelez en l'Eglise : aussi, dans les similitudes que fait Nostre-Seigneur, en S. Matthieu 20, de la vigne et du banquet avec l'Eglise, certes, les ouvriers de cette vigne et les conviez à ces nopces sont dits appelez et convoquez : *Plusieurs, dit-il, sont appelez, mais bien peu sont esleus*. Les Atheniens appelloient l'Eglise, la *convocation des croyans* mais la convocation des estrangers s'appelloit autrement. Par consequent le mot d'Eglise vient expressement aux chrestiens, qui ne sont plus advenaires, ny estrangers, ny passans, mais concitoyens des Saints, et domestiques de Dieu. Voilà donc d'où est prins le vray mot d'Eglise, et en voicy la deffinition aux Ephes. 5, en S. Jean 2, et en S. Cyprien (*De unitate Ecclesiæ*).

L'Eglise est une université, ou generale compagnie d'hommes qui sont unys, et recueillys en la profession d'une mesme foy chrestienne, en la participation des mesmes sentimens et sacrifices, et en l'obeyssance d'un mesme vicaire et lieutenant general, en terre, de Nostre-Seigneur Jesus-Christ, et du successeur de saint Pierre, sous la charge des legitimes evesques. Avant tout, c'est une *sainte compagnie*, ou une fidelle assemblée, parce que la sainteté interieure de ce corps est sa marque essentielle.

Je vous entretiens trop, Messieurs, sur un sujet qui ne demande pas une si grande inquisition. Vous lisez les escritures

de Calvin, de Zuingle, et de Luther : or, je vous prie, tirez-en les injures, les calomnies, les opprobres, les medisances, les risées et les bouffonneries qui y sont contre le Pape et contre le saint Siege de Rome, et vous verrez qu'il ne vous demeurera presque rien. Vous escouterez trop facilement parler vos ministres ; imposez-leur silence, supprimez les injures qu'ils vomissent contre le siege de saint Pierre, et vous aurez vos presches et vos sermons la moytié plus courts. On dit mille folies sur cecy ; c'est le rendez-vous general de tous vos predicans : s'ils composent des livres hors de propos, comme las et recreus (1) du grand travail, s'ils s'arrestent sur les vices des Papes, publiant bien souvent ce qu'ils sçavent asseurement n'estre point vray. Beze dit que dés long-tems il n'y avoit eu aucun Pape qui se fust soucié de la religion, ny qui eust esté theologien : il veut inutilement tromper quelqu'un, car il sçayt bien qu'*Adrien, Marcel*, et les cinq derniers, ont esté tres-grands theologiens. A quoy bon ainsi de mentir ? Mais accordons-luy qu'il y eust eu du vice et de l'ignorance en quelques-uns, *Cathedram tibi*, dit S. Augustin, *fecit Ecclesia Romana, in qua Petrus sedit, et in qua hodie Anastasius et Clemens sedit; quare appellas Cathedram pestilentiz Cathedram Apostolicam? si propter homines, quos putas legem loqui, et non facere, numquid Dominus Jesus propter Pharisæos, de quibus ait (dicunt et non faciebunt), Cathedræ, in qua sedebant, ullam fecit injuriam? illam Cathedram Moysis commendat, et illos, servato Cathedræ honore, redarguit; ait enim : Super Cathedram..... Hæc si cogitaretis, non propter homines, quos infamatis, blasphemaretis Cathedram Apostolicam, cui non quidem convenitis; sed quid est aliud quam velle dicere, et tamen non posse, nisi malè dicere?*

DISCOURS XLVIII.

L'Eglise catholique est sous un chef visible, celle des heretiques n'a point de chef.

JE ne m'amuseray pas beaucoup en ce poinct ; car vous sçavez assez que tous, tant que nous sommes de catholiques, nous reconnissons le Pape pour vicaire de Nostre-Seigneur : l'Eglise universelle le recognut dernièrement à Trente, quand elle s'ad-

(1) Epuisés.

dressa à son jugement pour obtenir de luy la confirmation de ce qu'elle avoit resolu, et quand elle receut ses deputez, comme presidens ordinaires et legitimes du saint Concile. D'ailleurs, je perdrois tems aussi de prouver, que vous n'avez point de chef visible : vous ne le nyez pas ; car, quoy que vous ayez en quelques endroicts un suprême consistoire, comme en ceux de Berne, de Geneve, de Zurich, et autres, qui ne despendent d'aucun superieur, vous estes si esloignez neantmoins, de vouloir reconnoistre un chef universel, que mesme vous n'avez point de chef provincial ou national. Les ministres sont autant entre tous l'un que l'autre, et non-seulement n'ont aucune prerogative au consistoire, ains (1) sont estimez inferieurs en science et en suffrage au president, qui n'est pas ministre. Pour le regard des surveillans (qui tiennent chez vous le lieu d'evesques), vous ne vous estes pas contentez de les ravaler assez honteusement jusques au rang des ministres, mais vous les avez encore rendus leurs inferieurs, affin que ne laissant rien du tout en sa place, il vous fust loysible de confondre tout l'ordre dans vos Eglises.

Des Anglois sont arrivez jusques à ce point de tenir leur reine pour chef de leur Eglise, contre la pure parolle de Dieu ; je sçay bien qu'ils ne sont pas si aveuglez, que de vouloir qu'elle soit le chef de toute l'Eglise catholique, mais seulement de ces miserables pays. Bref, il ne se treuve aucun chef parmy vous qui puisse gouverner sur toutes les choses spirituelles, ny en un lieu, ny parmy tout le reste de ceux qui font profession de contredire le Pape : voyez maintenant la conclusion de tout cecy.

La vraye Eglise doit avoir un chef visible en son gouvernement et administration ; la vostre n'en a point : donc, la vostre n'est pas la vraye Eglise. Au contraire, s'il y a une Eglise au monde qui soit vraye et legitime, il faut qu'elle ayt un chef visible : il n'y en a point qui en ayt un, sinon la nostre : la nostre donc est la vraye. Passons outre, et desnoüons le point de la question, qui sera clairement resoluë par les discours qui suivent.

(1) Mais.

DISCOURS XLIX.

Premierement , la vraye Eglise doit estre une en sa doctrine.

NOSTRE-SEIGNEUR Jesus-Christ est-il divisé? Non certes, il ne l'est pas; car il est Dieu de paix et non de dissension, comme S. Paul l'enseignoit par toutes les Eglises de son tems. Il ne se peut donc faire, que la vraye Eglise puisse estre en divorce, ou division de creance et de doctrine, car Dieu n'en seroit plus l'Autheur ny l'Espoux, et, comme un royaume divisé en soy-mesme, elle periroit. Tout aussi-tost que Dieu choisit et prend un peuple à soy (comme il a fait l'Eglise), il luy donne l'unité de son chemin et de sa conduite: l'Eglise n'est qu'un corps, duquel tous les fidelles sont les membres unys et lyez ensemble admirablement par toutes les jointures. Il n'y a qu'une foy, et un mesme esprit qui anyme ce corps, et Dieu est luy-mesme son lien, il rend sa maison peuplée de personnes de mesme société, d'où s'ensuit que la vraye Eglise de Dieu doit estre unye, lyée, jointe et serrée ensemble en une mesme doctrine et creance. Or, voicy ce qu'il y a de question entre nous:

L'EGLISE CATHOLIQUE EST UNYE EN CREANCE, LA PRETENDUE REFORMÉE NE L'EST POINT.

Il faut, dit S. Hierosme, que tous les fidelles s'assemblent et viennent se joindre à l'Eglise romaine, qui est la plus puissante principauté. C'est *la mere de leurs dignitez sacerdotales*, disoit Jule I. C'est *le commencement de l'unité de la prestrise et le lien d'unité*, dit S. Cyprien; *nous n'ignorons pas*, adjouste-t-il, *qu'il y a un Dieu, un Christ, et un Seigneur lequel nous avons, et nous confessons un Saint-Esprit, et un evesque en l'Eglise catholique*. Le bon Optat disoit aussi aux Donatistes: « Tu ne » peux nier que tu ne sçaches qu'en la ville de Rome, la princi- » palle chaire a esté premierement conferée à S. Pierre, en » laquelle a esté assis le chef de tous les Apostres S. Pierre, d'où » il fut appellé Cephas; c'est sa chaire dans laquelle l'unité du » tout est gardée, affin que les autres Apostres ne voulussent » pas la pretendre, et deffendre chascun la sienne, et que dés » lors celuy-là fust schismatique et pecheur, qui voudroit se » bastir une autre chaire, contre cette unique chaire; et en cette » premiere chaire (qui est la principale de ses prerogatives) fut » assis premierement S. Pierre. » Ce sont les parolles de cet ancien et saint docteur: tous, tant qu'il y a de catholiques en

nostre aage, sont de mesme resolution; nous tenons l'Eglise romaine pour nostre rendez-vous, en toutes nos difficultez; nous sommes tous ses tres-humbles enfans, et prenons tous nourriture du laict de ses mammelles; nous sommes tous branches de cette tige, *hæc est arbor bona*; nous ne tirons autre suc de doctrine que de cette racine, c'est elle qui nous lye tous par le nœud d'une livrée de mesme creance; car sçachant qu'il y a un chef, lieutenant general de l'Eglise, nous croyons que ce qu'il resoud et determine avec l'advis des autres prelates, lorsqu'il est assis sur la chaire de S. Pierre, pour enseigner le christianisme, sert de loy et de niveau à nostre creance. Qu'on parcoure le monde, et partout on verra une mesme foy dans les catholiques: quand il y a quelque diversité d'opinion, ce n'est pas en chose appartenant à la foy, ou si cela est, tout incontinent que le Concile general, ou le siege de Rome en aura déterminé, vous verrez chascun se ranger à leur deffinition. Nos entendemens ne s'escartent point les uns des autres en leur sentence, ains se tiennent tres-estroitement unys, et serrez ensemble, par le lien de l'autorité superieure de l'Eglise, à laquelle chascun se rapporte en toute humilité, et y appuye sa foy, comme sur la colombe et fermeté de verité: ainsi nostre Eglise catholique n'a qu'un langage et un mesme parler par toute la terre. Au contraire, Messieurs, vos premiers maistres n'eurent pas plus tost esté sur pied, ils n'eurent pas plus tost pensé de se bastir une tour de doctrine et de science, qu'elle alla toucher à descouvert dans le ciel de leur orgueil, et leur acquit la grande et magnifique reputation de reformateurs; mais Dieu, voulant empescher cet ambitieux dessein, permit entre eux une totale diversité de langue, et de creance, si bien qu'ils commencerent à se cantonner qui deçà qui delà, et toute leur besongne ne fut qu'une miserable Babel et confusion. Helas, quelle contrariété a produit la reformation de Luther! Je n'aurois jamais fait, si je voulois la mettre sur le papier; qui la voudra voir, qu'il lise le petit livret de Seneque Staphu, *de Concordia discordi*, et Sander, l. 7, de sa *Visible Monarchie*, et Gabriel de Preau, en la *Vie des heretiques*: je diray seulement ce que vous ne pouvez pas ignorer, et que je voy maintenant de mes propres yeux.

Vous n'avez pas un mesme canon des Escritures: Luther ne veut point l'Espitre de S. Jacques, que vous recevez; Calvin tient que c'est contre l'Escriture qu'il y ayt un chef en l'Eglise; les Anglois tiennent le contraire; les seigneurs François tiennent que, selon la parolle de Dieu, les prestres ne sont pas moins

que les evesques ; les Anglois ont des evesques, qui commandent aux prestres, et, entre eux, deux archevesques, dont l'un est appellé Primat, nom auquel Calvin veut un tres-grand mal ; les Puritains, en Angleterre, tiennent comme article de foy, qu'il n'est pas loysible de prescher, de baptiser, et prier dans les eglises qui ont esté autrefois aux catholiques, mais on n'est pas si scrupuleux deçà la mer : or, je vous prie, notez ce que j'ay dit, qu'ils tiennent cela pour article de foy, car ils souffrent les prisons et les bannissemens, plutost que de s'en desdire. Je sçay tres-bien qu'à Geneve, l'on tient pour susperstition de celebrer aucune feste des Saints ; toutesfois en Suisse l'on les fait, et vous en faites une de Nostre-Dame : il ne s'agit pas icy que les uns les fassent, les autres non, car ce ne seroit pas contrariété de doctrine ; mais simplement de ce que vous et quelques Suisses les observent, les autres les condamnent comme contraires à la pureté de la religion. Ne sçavez-vous pas que l'un de vos plus grands ministres dit à Poissy, que le corps de Nostre-Seigneur estoit aussi loin de la cene, que la terre est esloignée du ciel ? Ne sçavez-vous pas encore que cela est tenu pour faux par plusieurs des autres ? Un de vos maistres n'a-t-il pas confessé dernièrement la realité de Nostre-Seigneur dans la cene ? et les autres la nyent. Me pourrez-vous nyer qu'au fait de la justification vous ne soyez autant divisez entre vous autres, comme vous l'estes d'avec nous ? tesmoin *l'anonyme disputateur* (1). Bref, chascun parle selon son langage à part, et de tant d'Huguenots auxquels j'ay parlé, en verité, je n'en ay jamais treuvé deux de mesme croyance.

Mais le pis est, que vous ne vous sçauriez accorder : car, où prendriez-vous un ministre asseuré ? Vous n'avez point de chef en terre pour vous adresser à luy en vos difficultez. Vous croyez que l'Eglise peut s'abuser et abuser les autres, vous ne voudriez donc pas mettre vostre ame en une main si peu asseurée : aussi vous n'en tenez pas grand compte. L'Escriture ne peut estre vostre arbitre, car c'est de l'Escriture mesme que vous estes en procez, voulant les uns l'entendre d'une façon, les autres de l'autre. Enfin, vos disputes et vos discordes sont et seront immortelles, si vous ne vous rangez à l'autorité de l'Eglise, tesmoins les colloques de Lunebourg, de Malbron, de Montbeliard, et celuy de Berne, dernièrement ; tesmoins encore, Tilmant, Heshisme et Oraste, ausquels j'adjouste Brance et Valenger. Certes, la division qui est entre vous, pour le nombre

(1) Le traitteur. Voy. *l'Estendart*, T. III.

des sacremens, est pitoyable à present, et communement parmy vous on ne met que deux sacremens; Calvin en a mis trois, adjoustant l'Ordre au Baptesme et à la Cene: Luther y met la Penitence pour le troisieme, et puis dit autre part qu'il n'y en a qu'un. Enfin, les protestans, au Colloque de Ratisbonne, auquel Calvin se treuva, tesmoins Beze en sa vie, confesserent qu'il y avoit sept sacremens; et cela se void en l'article de la toute-puissance de Dieu. Comme est-ce donc que vous estes si divisez? Pendant que les uns nyent qu'un corps puisse estre (voir mesme par la vertu divine) en deux lieux, les autres nyent toute la puissance absoluë, les autres ne nyent rien de tout cela. Que si je voulois vous monstrier les grandes contrarietez qui sont en la doctrine de ceux que Beze recognoit pour glorieux reformateurs de l'Eglise, Hierosme de Prague, Tesanzaüs, Wiclef, Luther, Bucer, OEcolampade, Zuingle, Pomerain, et les autres, je n'aurois jamais fait. Luther seul vous instruira assez de la bonne concorde qui est entre eux, en la lamentation qu'il fait contre les Tanzuelins et les Sacramentaires, qu'il appelle Absalons et Judas, et esprits vermeriques.

L'an 1527, feu Son Altesse de Savoye, de tres-heureuse memoire, *Emmanuel-Philibert*, raconta luy-mesme au docte Antoine Possevin, qui se treuva au Colloque de Cormasse, que quand on demanda aux protestans leur confession de Foy, tous, les uns apres les autres, sortirent hors de l'assemblée pour ne se pouvoir accorder ensemble. Ce grand prince, tres-digne de foy, dit tout cecy pour y avoir esté present. Toute cette estrange division a son fondement sur le mespris que vous faites d'un chef visible en terre; car, n'estant point lyez pour deferer l'exposition de la parolle de Dieu à aucune superieure autorité, chascun prend le party que bon luy semble; c'est ce que dit le Sage, que *les superbes sont tousjours en dissension*, ce qui est une marque de vraye heresie. Or, ceux qui sont divisez ainsi en plusieurs partis, ne peuvent estre appelez du nom de l'Eglise; car c'est un nom de consentement et de concorde. Mais quant à nous, Messieurs, nous avons tous un mesme Canon des Escritures, un mesme chef, et une mesme regle pour les entendre; vous avez diversité de Canons en recueil, et en l'intelligence; vous avez autant de testes et de regles que vous estes de personnes: nous sonnons tous au son de la trompette d'un seul Gedeon, et avons tous un mesme esprit de foy au Seigneur avec le Concile, et son lieutenant est l'interprete des decisions de Dieu et de l'Eglise, selon la parolle des Apostres: *Visum est Spiritui sancto et nobis*.

Cette unité de langage est en nous un vray signe que nous sommes de l'armée du Dieu saint; et vous ne pouvez y estre recognus que pour des Madianites, qui ne faites en vos opinions que criailler et vetiller chacun à sa mode, chamailler les uns contre les autres, vous entre-esgorgeant et massacrant vous-mesmes par vos dissensions, ainsi que dit Dieu par Isaïe : *Les Egyptiens chocqueront contre les Egyptiens, et l'esprit d'Egypte se rompra*. S. Augustin dit, *que comme Judas avoit tasché de diviser Christ, ainsi luy-mesme, par une juste separation, s'estoit divisé en luy-mesme*. Cette seule marque vous doit faire quitter vostre pretenduë Eglise; car celuy qui n'est pas avec Dieu, est contre Dieu, Dieu n'est point en vostre Eglise, et n'y peut estre, puisqu'il n'habite qu'en lieu de paix; mais en vostre Eglise il n'y a ny paix, ny concorde.

DISCOURS L.

De la sainteté de l'Eglise; elle doit estre sans tache et sans macule.

DOUBTER de la sainteté de l'Eglise, c'est une lourde erreur. L'Eglise de Nostre-Seigneur est Sainte, et le doit estre: c'est un article de Foy. Le Sauveur s'est donné pour elle, affin de la sanctifier; *c'est un peuple saint*, dit saint Pierre, l'Espoux est saint et l'Espouse sainte. Elle est sainte estant dediée à Dieu, ainsi que les aisnez de l'ancienne Synagogue furent appelez Saints pour ce seul respect; elle est sainte encore parce que l'Esprit qui la vivifie est saint, et parce qu'elle est le corps mystique d'un chef qui est tres-saint; elle l'est encore, parce que toutes ses actions interieures et exterieures sont saintes: elle ne croit, ny espere, ny aime que saintement; cela se void en ses prieres, en ses predications, sacremens et sacrifices. Enfin, elle est sainte en elle-mesme; car cette Eglise a une sainteté interieure, selon la parole de David : *Toute la gloire de cette fille royale est au dedans*. Elle a encore sa sainteté exterieure en sa figure; car elle est comme un jardin clos et environné de belles varietez. Sa sainteté interieure ne se peut voir, l'exterieure ne peut servir de marque distinctive, parce que toutes les autres sectes se vantent, quoy que faussement, de cette sainteté, et il est mal-aysé de recognoistre la vraye priere,

la vraie predication et administration des sacremens; mais, outre tout cela, il y a en la vraie Eglise des signes avec lesquels Dieu fait cognoistre la sainteté de son Espouse, comme ses parfums et ses odeurs, selon ce tesmoignage des Cantiques : *L'odeur de ses vestemens est comme l'odeur de l'encens*. Ainsi nous marchons à la suite de ces odeurs et de ces parfums, pour trouver la vraie Eglise dans le giste du fils de la Licorne.

DISCOURS LI.

Du credit des miracles dont la vraie Eglise est depositaire.

EST-IL pas vray que les miracles sont des argumens bien puissans pour vous asseurer de la foy? Affin que Moÿse fust creu en son ambassade, Dieu luy donna le plein pouvoir de faire des miracles. Nostre-Seigneur, à ce que dit S. Marc, confirmoit par des miracles signalez la predication evangelique. Si le fils de Dieu n'eust pas fait tant de merveilles, il dit luy-mesme qu'on n'eust pas esté coupable de ne l'avoir pas creu. S. Paul tesmoigne que Dieu confirmoit la foy du christianisme par les miracles : d'où s'ensuit que le miracle est une juste regle pour soustenir la vraie religion, une juste regle de la foy, et un argument preignant (1), pour persuader les hommes à leur creance; car, si cela n'estoit, nostre Dieu ne s'en fust pas servy. Il ne sert de rien de respondre que les miracles ne sont plus necessaires apres la foy generalement publiée : car, outre que je monstreray le contraire cy-apres, je ne dy pas maintenant qu'ils soient necessaires; mais seulement, que là où il plaist à la bonté de Dieu d'en operer pour la confirmation de quelque article, nous sommes obligez de les croire, parce que, ou le miracle est une juste persuasion et confirmation, ou non : s'il ne l'est pas, donc Nostre-Seigneur ne confirme pas justement sa doctrine par les miracles; si c'est une juste persuasion, il s'en suit qu'en quelque tems que les miracles se fassent, ils nous obligent à les prendre pour une tres-ferme raison de sa divine volonté. Aussi le sont-ils en effet! c'est la sentence des Escritures : *Tu es Deus, qui facis mirabilia*, dit David au Dieu tout-puissant. Par consequent, ce qui est confirmé par le credit des miracles, est confirmé de Dieu, et Dieu ne peut estre autheur ny confirmateur du mensonge, puisque son essence est une pure verité.

(1) Pressant, convaincant

Mais, affin de couper chemin à toutes les illusions et les phantaisies de nos controoleurs, je confesse qu'il y a de faux miracles, et de vrais miracles, et mesme qu'entre les vrais miracles, il y en a qui font un argument evident d'eux-mesmes, que la puissance de Dieu s'y treuve, les autres non, si ce n'est par leurs circonstances. Les miracles que l'ante-christ fera seront tous faux, tant parce que son intention sera de decevoir et de tromper, que parce que la plupart ne seront que des prestiges illusoires et vaines apparences magiques; l'autre partie ne seront pas de vrais miracles en eux-mesmes, mais seulement des miracles devant les hommes, c'est-à-dire, ils ne surpasseront pas les forces de la nature, mais, pour estre extraordinaires, ils sembleront des miracles aux hommes simples, comme la descente du feu du ciel visiblement, *in conspectu hominum*; ainsi le pouvoir de faire parler les images, l'envoy de la peste, la guerison d'une playe mortelle : et entre ces merveilles, la descente du feu du ciel en terre, et le parler des images, ne seront proprement que des illusions qui paroistront : *in conspectu hominum*; par un effet de magie; la guerison de la playe mortelle sera un miracle populaire, non reel ny veritable, car, ce que le simple peuple croit estre impossible, il le tient pour miracle quand il le void; au contraire, il tient plusieurs choses impossibles en la nature, qui ne le sont pas reellement : ainsi plusieurs guerisons, et plusieurs playes sont mortelles et incurables à quelques medecins, qui toutesfois sont remediabes en l'art de ceux qui sont plus suffisans, et qui ont quelques remedes plus exquis; de mesme la playe dont l'ante-christ guerira, sera mortelle, selon le cours ordinaire de la medecine; mais le diable, qui a plus de subtilité en la cognoissance des vertus des herbes, des odeurs et autres drogues, que n'ont pas les hommes les plus sçavans, fera cette cure par l'application secrette des medicamens incognus aux hommes, ce qui semblera un miracle, à qui ne sçauront discerner entre la science humaine et l'art diabolique (1). Celle-cy devance l'autre de beaucoup asseurement, mais la divine surpasse la diabolique d'une infinité : l'humaine ne sçayt qu'une petite partie de la vertu qui est en la nature, la diabolique sçayt beaucoup plus, mais dans les confins de la nature, la divine n'a point d'autres limites que son infinité.

J'ay dit, pour mieux discerner les vrais miracles, qu'il y en a qui font une certaine science, et qui font voir que le bras de Dieu y opere visiblement, les autres non, si ce n'est en la con-

(1) Il faut abregor ce discours en peu de parolles, et scholastiques.

(N. E.)

sideration des circonstances. Cela est clair par ce que j'ay dit, et encore par exemple des merveilles que firent les magiciens d'Egypte, qui estoient, quant à l'apparence extérieure, tous semblables aux miracles que faisoit Moyse; mais celuy qui regardera de pres les circonstances, cognoistra bien aysement que les uns estoient de vrais miracles, et les autres faux, et cela mesme confesserent les magiciens, quand ils dirent : *Digitus Dei est hic*. Ainsi pourrois-je dire, si Nostre-Seigneur n'eust jamais fait autre miracle que de dire à la Samaritaine que *l'homme qui habitoit avec elle n'estoit pas son mary, et convertir l'eau en vin*. Un incredule auroit peu penser qu'il y avoit en cecy de l'illusion et de la magie; mais, ces merveilles partant de la mesme main, qui faysoit voir les aveugles, parler les muets, oüyr les sourds, revivre les morts, il n'y restoit plus aucun scrupule, parce que, ramener la privation à son habitude, le non-estre à l'estre, et donner les operations vitales aux hommes morts, sont choses impossibles à toutes les puissances humaines : ce sont des coups du souverain Maistre, lequel, quand puis apres il luy plaist faire des cures extraordinaires par sa toute-puissance, ou des mutations dans les choses, ne laisse pas de les faire recognoistre pour miraculeuses, quoy que la nature secrette en peut faire de mesme dans un tems, parce qu'ayant fait ce qui surpasse la nature, il nous a rendu asseurez de sa qualité et de sa valeur : comme quand un homme a fait un chef-d'œuvre, quoy qu'il fasse puis apres plusieurs ouvrages communs, on ne laisse pas de le tenir pour maistre ouvrier. En somme, le miracle est une tres-certaine preuve et confirmation en la foy, quand c'est un vray miracle, et en quelque tems qu'il soit fait; autrement il faudroit renverser toute la predication apostolique. Certes, il estoit raisonnable qu'en establiissant la foy des choses qui surmontent la nature, elle fust averée par des œuvres qui surpassent la nature, et qui monstrent que la predication ou la parole annoncée sort de la bouche et de l'autorité du Maistre de la nature, le pouvoir duquel n'est point limité, et qui se rend visible par le miracle, comme tesmoin de la verité soussignée, car Dieu met son sceau à la parole portée par le predicateur, en signe de sa mission legitime.

DISCOURS LII.

*Combien les ministres ont violé la Foy qui est deuë
au tesmoignage des miracles.*

SANS doute les miracles sont des tesmoignages generaux pour les simples et plus rudes fidelles; car chascun ne peut pas sonder l'admirable convenance qu'il y a entre les propheties et l'Evangile, ny la grande mer des mysteres de l'Escriture, et semblables marques illustres, qui sont dans la religion chrestienne : c'est un examen propre aux doctes; mais il n'y a celuy qui ne comprenne le tesmoignage d'un vray miracle : chascun entend ce langage de Dieu. On pourroit dire, qu'à l'esgard des vrays chrestiens, les miracles ne sont pas necessaires; mais ils le sont : et à la verité, ce n'est pas sans cause, que la suavité de la divine Providence en fournit à son Eglise en toutes les saysons, puis qu'en tout tems il y a des heresies, lesquelles, bien qu'elles soient suffisamment refutées (selon mesme la capacité des esprits mediocres) par l'antiquité, par la majesté, l'unité, la catholicité, et la sainteté de l'Eglise, si est-ce (1) que chascun ne sçayt pas estimer ses doüaires (comme parle Optat) selon leur vraye valeur : chascun l'entend, parce que la sainte Escriture est une parolle commune à toutes les nations, neantmoins elle est semblable à la patente d'une sauve-garde, qui n'est pas cognüe d'un chascun; mais aussi-tost qu'on y void la Croix blanche (2) et les armes du prince, on y cognoist le tesmoignage et l'authorité souveraine, et on y porte respect. Il n'y a presque point d'article de nostre religion qui n'ayt esté approuvé de Dieu par de signalez miracles qui se font en l'Eglise, monstrant par eux où est la vraye foy; et leur preuve est si suffisante, qu'elle merite la creance de l'Eglise universelle : car Dieu ne porteroit jamais ce tesmoignage à une Eglise qui n'eust point la vraye foy, ou qui fust errante, idolastre et trompeuse.

DISCOURS LIII.

La vraye Eglise doit reluyre en miracles.

APRES tout, l'Eglise sainte porte le miel et le laict sous sa angue et dans son cœur, qui est sa marque interieure, laquelle

(1) Encore est-il. — (2) Croix de Savoie.

nous ne pouvons voir : elle est richement parée d'une belle robe, bien recamée et brodée en variété, qui est la sainteté extérieure, laquelle se peut voir; mais, parce que les sectes et les heresies deguysent leurs vestemens de mesme façon, sous une fausse etoffe, pour ne s'y pas tromper, outre cela elle a des parfums et des odeurs qui luy sont propres, et qui sont certains signes et lustres de sa sainteté, qui luy sont tellement particuliers, qu'aucune autre assemblée ne s'en peut vanter en aucune façon : aussi ceux de nostre aage ne le peuvent faire, quoy qu'ils le voulussent. Car premierement *elle reluict en miracles*, qui sont une tres-suave odeur et parfum, signe evident de la presence de Dieu immortel avec elle : ainsi les appelle S. Augustin. Et de fait, quand Nostre-Seigneur partit du monde, il promit aux Apostres que l'Eglise seroit suivye de plusieurs miracles : « Ces marques, dit-il, suivront les croyans en mon nom : ils « chasseront les diables, ils parleront de nouveaux langages, ils « osteront les serpens, et le venin ne leur nuyra point; et par « l'imposition des mains, ils gueriront les malades. »

Considerons, je vous prie, et suivons de pres ces parolles si claires. Il ne dit pas que les seuls Apostres feroient ces miracles, mais simplement *ceux qui croiront*. Il ne dit pas que tous les croyans en particulier feroient des miracles; mais que *ceux qui croiront* seront suivys de ces signes admirables. Il ne dit pas que ce seroit seulement pour dix ou vingt ans; mais simplement que *ces miracles accompagneront les croyans*. Il est vray que Nostre-Seigneur parle aux Apostres seulement, mais non pour les Apostres seulement : il parle des croyans en corps et en general, et cela s'entend de l'Eglise; il parle absolument, sans distinction des tems et des saysons; ces saintes parolles annoncent, sans restriction, que Dieu donnera ce pouvoir aux croyans qui sont dans l'Eglise. Les croyans sont suivys de ces miracles : donc, en l'Eglise, il y a des miracles, et en tout tems, puisqu'il y a et il y aura des croyans en tous lieux et en tout tems.

Mais de grace, examinons un peu pourquoy le pouvoir des miracles fut laissé à l'Eglise. Ce fut, sans doute, pour confirmer la predication evangelique; car S. Marc le tesmoigne, et S. Paul dit, que *Dieu donnoit tesmoignage à la foi qu'il annonçoit, par des miracles*. Dieu mit en la main de Moyse ces instrumens, affin qu'il fust creu, et Nostre-Seigneur dit, que *s'il n'eust fait des miracles, les Juifs n'eussent pas esté obligez de le croire*. S'il est vray que l'Eglise doit tousjours, en tout tems, combattre l'infidellité, pourquoy donc lui voudrions-nous oster ce

noble instrument que Dieu luy-mesme a mis en sa main ? Je sçay bien qu'elle n'en a pas une si grande necessité qu'au commencement ; car, depuis que la sainte plante de la Foy a pris si bonne racine, on ne la doit pas si souvent arrouser ; mais aussi, luy vouloir du tout lever l'effect (la necessité est la cause demeurant en bonne partie), c'est tres-mal philosopher en religion.

Après cela, Messieurs, je vous prie de me monstrier quelque sayson, en laquelle l'Eglise visible ayt esté sans miracle, dès qu'elle commença, jusques à present. Au tems des Apostres, il se fit par tout infinis miracles, vous le sçavez bien. Après ce tems-là, on sçayt assez le miracle recité par l'empereur Marc-Aurèle Antonin, fait par les prieres de la legion des soldats chrestiens qui estoient en son armée, laquelle, pour cela, fut appelée *la fulminante*. Qui ne sçayt les miracles de S. Gregoire Thaumaturge, et ceux de S. Martin, de S. Antoine, de S. Nicolas, de S. Hilarion, et les merveilles faites au tems des Theodoze et Constantin, empereurs chrestiens ? de quoy les auteurs sont d'un credit irreprochable : Eusebe, Ruffin, S. Hierosme, Basile, Sulpice, Athanase, etc. Qui ne sçayt encore ce qui arriva en l'Invention de la sainte Croix, et au tems de Julien l'Apostat ? au tems de S. Chrysostome, de S. Ambroise, et de S. Augustin ? On a veu en leur tems plusieurs miracles qu'eux-mesmes recitent : pourquoy voulez-vous donc que la mesme sainte Eglise cesse maintenant d'avoir le pouvoir des miracles ? quelle raison y auroit il ? A dire vray, ce que nous avons tousjours veu et en toute sayson, accompagner l'Eglise, luy est tres-singulier ; et il est juste que nous l'appellions sa propriété inseparable : d'où s'ensuit que la vraye Eglise a fait et fait encore paroistre sa sainteté par les miracles. Si Dieu rendoit si admirable son Propitiatoire, son mont Sinaï, et son buisson ardent, parce qu'il y vouloit parler avec les hommes, pourquoy n'auroit-il rendu miraculeuse son Eglise, en laquelle il veut à jamais demeurer avec nous ?

 DISCOURS LIV.

L'Eglise catholique est accompagnée de miracles, et la pretendue ne l'est point.

IL faut maintenant, Messieurs, que vous vous monstriez justes et raisonnables, sans chicaner et opiniastrier. Informa-

tions prises deuëment et authentiquement, on treuve qu'au commencement de ce siecle, S. *François de Paule* a fleury et excellé en miracles indubitables et tres-insignes, comme est la ressuscitation des morts; nous en lisons autant de S. *Diogene d'Archada*. Ce ne sont pas des contes ny des bruiets incertains, mais des preuves verifiées en contradictoire, devant le jugement de toute l'Eglise. Oseriez-vous nyer l'apparition de la Croix, faite au vaillant et capitaine Albugaire, et à tous ses gens, en ses caravanes, que tant d'historiens escrivent, et à laquelle tant de personnes avoient part? On nous assure de bonne foy que le devot *Gaspard Barsée*, preschant aux Indes, guerissoit les malades, priant seulement Dieu pour eux à la sainte Messe; et si soudainement, qu'autre que la main de Dieu ne l'eust peu faire. On nous fait une foy indubitable que le bien-heureux *François Xavier* a guery les paralytiques, les sourds, les aveugles et les muets; qu'il a ressuscité un mort, et que son corps n'a peu estre consommé jusques icy, quoy qu'il eust esté enterré avec de la chaux, comme ont tesmoigné ceux qui l'ont veu tout entier, quinze mois apres sa mort, et ces deux derniers sont morts depuis environ quarante-cinq ans.

En *Meliapor* on a treuvé une croix incisée sur une pierre, laquelle on croit, par tradition, avoir esté enterrée par les chrestiens du tems de S. *Thomas*, apostre des Indes. Chose admirable, neanmoins veritable! presque toutes les années, vers la feste de ce glorieux apostre, cette croix suë et rend abondance de sang, ou d'une liqueur semblable au sang, et change de couleur, se rendant blanche, pasle, puis noire et tantost de couleur blesme, resplendissante, et tres-aggreable; enfin elle revient à sa couleur et forme naturelle: ce que tout le peuple void visiblement, et l'evesque de Virne en envoya une publique attestation, avec l'image de la mesme croix, au saint Concile de Trente. Ainsi se font des miracles aux Indes, où la Foy n'est pas encore du tout affermie, desquels je laisse un tres-grand nombre, pour me tenir en la briefveté que je doy.

Le bon Pere Louys de Grenade, en son *Introduction du Symbole*, recite plusieurs miracles recens et irreprochables; entre autres, il y produict la guerison que les roys de France ont faite en nostre aage, de l'incurable maladie des ecroüelles. J'ay leu l'histoire de la miraculeuse guerison de Jacques, fils de Claude André de Belmont, au bailliage de Baune en Bourgogne; il avoit esté huict années muet et impotent: celui-cy, apres avoir fait sa devotion en l'eglise de S. Claude, le jour mesme de sa feste,

8 juin 1588, se trouva tout soudainement sain et guery. N'appellez-vous pas cela un miracle? Je parle des choses voisines, j'ai leu l'acte public, j'ai parlé au notaire qui l'a receu et expédié, bien et deuëment, *signé* VION. Il n'y manqua pas de temoins; car il y avoit un nombre de peuples à milliades. Mais pourquoy m'arrester à vous produire les miracles de nostre aage? S. Malachie, S. Bernard, S. François ont operé, par la vertu de Dieu, une infinité de merveilles que des historiens de credit, de science, et de conscience, nous ont laissez avec de bonnes preuves. Adjoustrons-y les merveilles qui se font maintenant à nos portes, à la veuë de nos princes et de toute nostre Savoye, pres de *Monde-Vis*. Elles devroient fermer la bouche à toute opiniastreté, estant si evidentes et si visibles.

Or sus, que direz-vous à tout cecy? respondrez-vous que l'ante-christ produira des miracles? S. Paul atteste qu'ils seront faux; le plus grand que S. Jean remarque, c'est qu'il fera descendre le feu du ciel. Satan peut faire ce miracle, car l'effect en est naturel; mais Dieu donnera un prompt remede à son Eglise, puis qu'à ces faux miracles les serviteurs de Dieu *Helie* et *Enoch*, comme tesmoigne l'Apocalypse et les interpretes, opposeront d'autres miracles de bien meilleur tems: car, non-seulement ils se serviront du feu du ciel pour chastier leurs ennemys miraculeusement, mais ils auront le pouvoir de fermer le ciel, affin qu'il ne pleuve point sur la terre, de changer et de convertir les eaux en sang, et de frapper le monde du chastiment que bon leur semblera, durant trois jours et demy. Apres leur mort, ils ressusciteront et monteront au ciel; la terre tremblera pendant leur eslevation, si bien que, par l'opposition de ces vrais miracles, les illusions de l'ante-christ seront decouvertes; et comme Moysse fit enfin confesser aux magiciens de Pharaon: *Digitus Dei est hic*, ainsi Helie et Enoch confondront les prestiges de l'ante-christ, affin que leurs ennemys *dent gloriam Deo cœli*: car Helie fera en ce tems ce qu'il faysoit jadis pour dompter l'impieté des Balaïtes et des autres religionnaires.

Je veux donc vous respondre en forme de conclusion, premierelement, que les miracles de l'ante-christ ne sont pas tels que ceux que nous produysons pour la foy de l'Eglise; et partant il ne s'ensuit pas que si ceux-là ne sont pas des marques de vraye Eglise, ceux-ci ne le soient effectivement. Ceux-là seront monstrez foibles et faux par de plus grands et plus solides; ceux-cy sont solides d'eux-mêmes, et personne ne peut leur en opposer de plus asseurez. Les merveilles de l'ante-christ ne seront

qu'une illusion de trois ans et demy ; mais les miracles de l'Eglise luy sont tellement propres, que depuis qu'elle est fondée, elle a tousjours esté reluysante en miracles. En l'ante-christ, les miracles seront forcez, et ne dureront pas ; mais en l'Eglise, ils sont comme entez naturellement en sa surnaturelle dignité, et partant ils sont tousjours en elle, et tousjours l'accompagneront pour verifiser ces parolles : *Ces signes suivront ceux qui croiront*, etc.

Vous me repliquerez, peut-estre, que les Donatistes ont fait des miracles, au rapport de S. Augustin ; mais ce n'estoient, dit ce Pere, que de certaines visions et revelations pretenduës, desquelles ils se vantoient temerairement, et sans aucun public tesmoignage. Certes, l'Eglise ne peut estre prouvée veritable par ces visions particulieres, puisque ces visions mesmes ne peuvent estre ny prouvées, ny tenuës pour veritables, sinon par les tesmoignages de l'Eglise : c'est ce que dit le mesme S. Augustin. On peut objecter à cecy, que l'empereur Vespasien, quoy que payen, a guery un aveugle et un boiteux ; mais les medecins mesmes, au recit de Tacite, trouverent que c'estoit un aveuglement occasionné, non permanent, et une perclusion qui n'estoit pas incurable de soy-mesme : ce n'est donc pas merveille, si le diable les a peu guerir. On raconte qu'un infidelle s'estant fait baptiser, se vint par apres presenter à *Paulus*, evesque novatien, pour estre rebaptisé ; et aussi-tost l'eau des fons se mit tout à sec ; au rapport de Socrate. Cette merveille ne se fit donc pas pour la confirmation du novatianisme, mais en faveur de la doctrine du saint baptesme, qui ne devoit pas estre reïteré. Ainsi, quelques merveilles se sont peu faire et se sont faites, dit S. Augustin, chez les payens, non pas pour preuve du paganisme, mais pour demonstration de l'innocence, de la virginité, et de la fidellité, qui sont des vertus morales, aymées et fort prisées de Dieu, qui est leur auther. Encore faut-il adjouster cette restriction, que ces merveilles se sont faites tres-rarement, et on n'en peut rien conclure contre l'Eglise : les nuës jettent quelques-fois des esclairs, quoy que ce soit le propre du soleil d'esclairer et illuminer. Fermons donc ce propos : l'Eglise catholique à tousjours esté accompagnée du credit des miracles, aussi solides et asseurez que ceux de son Espoux, d'où s'ensuit que c'est la vraye Eglise ; car, me servant en cas pareil de la raison du bon Nicodeme, je diray : *Nulla societas potest hæc signa facere, quæ hæc facit, tam illustria, aut tam constanter, nisi Dominus fuerit cum illa*. C'est ce que disoit Nostre-Seigneur aux disciples

de S. Jean : *Dicite, cæci vident, claudi ambulant, surdi audiunt*, pour monstrer qu'il estoit le vray Messie. Ainsi, estant persuadé qu'en l'Eglise de Dieu ce sont des miracles si solempnels, il faut conclure, que *verè Dominus est in loco isto*. Mais au regard de vostre pretenduë Eglise, je ne luy puy dire autre chose, sinon : *Si potes credere, omnia possibilisunt credenti*. Si elle estoit la vraye Espouse, elle seroit suivye de vrays miracles.

Vous me confesserez sans doute, et je l'advoüe, que ce n'est pas vostre mestier de faire des miracles, ny de chasser les diables : une fois il reüssit tres-mal à un de vos ministres qui s'en voulut mesler ; car on leur peut appliquer ce que Barsée et Tertullien ont observé. *Nostri, de mortuis vivos suscitabant ; vestri verò, de vivis faciunt mortuos*. Il y a quelque tems qu'on fit courir le bruict que l'un des vostres avoit guery un demoniaque, mais on ne dit point ny quand, ny comment cette personne fut delivrée ; on ne cite point de tesmoins : je vous le pardonne, car il est aysé aux apprentifs d'un mestier de s'equivoquer en leur premier essay. On fait souvent courir certains bruits parmy vous, pour tenir le simple peuple en haleine, mais n'ayant point d'auteur bien averé, ils ne doivent avoir aucune autorité ; outre qu'en fait de chasser le diable d'un corps, il ne faut pas tant regarder à ce qui se fait, comme il faut considerer la façon, la forme, et l'action : par exemple, si c'est en veuë de quelques raisons legitimes, si c'est par invocation du nom de Jesus-Christ, et autres circonstances qui sont communes à tout le gros de la religion. Outre, qu'une hyrondelle ne fait pas le printems ; c'est la *suite perpetuelle et ordinaire des miracles, qui est la marque de la vraye Eglise*. Apres tout, ce seroit se battre avec l'ombre et le vent, de refuter en vous ce bruict si foible et si debille, que personne n'ose nous dire de quel costé il est venu : aussi, toute la response que vous pouvez et devez nous donner en cette extreme necessité, c'est qu'on vous fait tort de vous demander le credit des miracles. Aussi fait-on, je vous promes ; c'est se mocquer de vous, comme qui demanderoit à un mareschal, qu'il mist en œuvre une emeraude ou un diamant. A dire vray, je ne vous en demande point ; seulement je vous prie que vous me confessiez de n'avoir pas fait vostre apprentissage avec les apostres, ny avec les disciples, martyrs et confesseurs, qui ont esté les maistres du mestier.

Mais quand vous dites que vous n'avez pas besoin de miracles, parce que vous ne pretendez pas establir une foy nouvelle, respondes-moy donc encore, si S. Augustin, si S. Ambroise, si S.

Hierosme, et les autres, preschoient une nouvelle doctrine? Et pourquoy en leurs temps se faysoit-il tant de miracles et de si signalez, comme ils en produisent dans leurs escrits? Certes, l'Evangile estoit mieux receu au monde, qu'il n'est parmy vous maintenant; il falloit en ce tems une plus excellente pasture, plusieurs martyres et grands miracles avoient precedé; l'Eglise neantmoins ne laissoit pas d'avoir encore en ce tems ce don des miracles, pour estre un plus grand lustre de la tres-saincte religion. Si les miracles devoient ou pouvoient cesser en l'Eglise, c'eust esté, certes, au tems de Constantin le Grand, apres que l'Empire romain fut fait chrestien, que les persecutions furent calmées, et que le christianisme fut bien assuré; mais tant s'en faut qu'ils cessassent alors, ils se multiplierent de tous costez.

Au bout de là, cette doctrine que vous preschez n'a jamais esté annoncée en gros ny en detail; vos predecesseurs heretiques l'ont preschée à tastons et sans succes: aussi, vous vous accordez avec chascun en quelques poincts, et avec nul en tous, ce que je feray voir cy-apres. Où estoit vostre Eglise il y a 80 ans? Elle ne fait encore que d'esclorre, et pourtant vous l'appellez vieille, car vous dites: Nous n'avons point fait de nouvelle Eglise, nous avons frotté et espuré cette vieille monnoye, laquelle ayant demeuré long-tems dans les mazures, s'estoit toute noircie et rouillée de crasse et moisisseure. Ne dites plus cela, je vous en prie: vous aviez le metal et le calibre de la Foy; les sacremens ne sont-ils pas les ingrediens necessaires pour la composition de l'Eglise? Si vous avez tout changé de l'un et de l'autre, je puis vous qualifier de faux monnoyeurs, à moins de me monstrez ce pouvoir que vous pretendez de battre sur le coin du roy. Mais ne nous arrêtons pas icy. En quoy avez-vous espuré cette Eglise? En quoy avez-vous nettoyé cette monnoye? Monstrez-nous, s'il vous plaist, les caracteres qu'elle avoit, quand vous dites qu'elle fut enfouye dans la terre et qu'elle commença de se roüiller. Elle tomba, ce dites-vous, au tems de S. Gregoire, ou peu apres. Advancez ce que bon vous semblera; mais, en ce tems-là, elle avoit le caractere des miracles: monstrez-le-nous maintenant, car si vous ne nous monstrez particulièrement l'inscription de l'image du roy en vostre monnoye, nous vous la monstrerons en la nostre; ainsi la nostre passera comme loyale et franche, et la vostre, comme courte et rognée, sera renvoyée au billon. Si vous nous voulez représenter l'Eglise, en la forme qu'elle avoit au tems de S. Augustin, monstrez-la-nous, non-seulement bien disante, mais bien faysante en miracles et saintes operations, comme elle estoit

alors. Que si vous repartez qu'alors elle estoit plus nouvelle que maintenant, je vous respondray qu'une si notable interruption, comme est celle que vous pretendez de 900 ou mille ans, rend cette monnoye si estrange, que si on n'y void en gros les lettres, les caracteres ordinaires, l'inscription et l'image, nous ne la recevrons jamais. Non, non, l'Eglise ancienne a esté puissante en toutes saysons, en adversité et en prosperité, en œuvres et en parolles, comme son Espoux; la vostre n'a que le babil, soit en prosperité ou en adversité. Au moins qu'elle nous monstre maintenant quelque vestige de l'ancienne marque; autrement jamais elle ne sera receuë comme vraye Eglise, ny comme fille de cette ancienne mere. Que si elle s'en veut vanter davantage, on luy imposera silence, avec ces saintes parolles : *Si Filii Abrahæ estis, opera Abrahæ facite*. La vraye Eglise des croyans doit estre tousjours suivye de miracles; il n'y a point d'Eglise en nostre aage qui en soit la depositaire, sinon la nostre : la nostre donc seule et seulement est la vraye Eglise.

DISCOURS LV.

L'esprit de prophetie doit estre en la vraye Eglise.

Nous croyons que la prophetie tient rang entre les grands miracles. Elle consiste en la certaine cognoissance que l'entendement humain prevoit des choses qui sont sans apparence, et sans autre science que l'inspiration surnaturelle; et partant, tout ce que j'ay dit des vrays miracles en general, doit estre employé icy en particulier. Le prophete Joël predict qu'au *dernier tems*, c'est-à-dire au tems de l'Eglise evangelique, comme l'interprete S. Pierre, *Nostre-Seigneur respandroit sur ses serviteurs et ses servantes la lumiere de son Saint-Esprit, et qu'ils prophetiseroient*. Nostre-Seigneur dit cecy, comme il avoit dit : *Ces signes suivront ceux qui croiront en moy*. D'où s'ensuit que la prophetie doit tousjours estre en l'Eglise, où sont les serviteurs et servantes de Dieu, et où respand tousjours en tout tems son Saint-Esprit.

L'ange dit en l'Apocalypse, que *le tesmoignage de Nostre-Seigneur est l'Esprit de prophetie* : or, ce tesmoignage de l'assistance de Nostre-Seigneur n'est pas seulement donné pour les infidelles, selon S. Paul, mais principalement pour les fidelles :

comme donc diriez-vous que Nostre-Seigneur l'ayant une fois donné à son Eglise, il le luy a levé par apres? Le principal motif pour lequel il luy a esté concedé est encore aujourd'huy; donc la concession dure tousjours. Adjoustez à cela, comme je l'ay dit des miracles, qu'en toutes les saysons, l'Eglise a eu des prophetes: ainsi nous pouvons dire que c'est une de ses qualitez et proprietes, et une excellente partie de son doüayre.

Jesus-Christ, en montant aux cieux, a mené la captivité captive, il a donné des dons aux hommes, car il a donné les uns pour apostres, les autres pour prophetes, les autres pour evangelistes, les autres pour estre pasteurs et docteurs. L'Esprit apostolique, evangelique, pastoral et doctoral est tousjours resté en l'Eglise; pourquoy luy levera-t-on l'esprit prophetique? C'est un parfum de la robbe de cet Espoux. Mais voicy un point de question entre vous et nous: L'EGLISE CATHOLIQUE A CHEZ ELLE L'ESPRIT DE PROPHETIE; LA PRETENDUE NE L'A POINT DU TOUT: CELLE-CY N'EST DONC PAS LA VRAYE EGLISE.

Nous ne cognoissons presque point de Saints en l'Eglise de Dieu, qui n'ayt eu, qui plus, qui moins, l'esprit de prophetie. Je nommeray seulement ceux-cy, qui sont les plus receus: S. Bernard, S. François, S. Dominique, S. Antoine de Padouë, S^{te} Brigitte, S^{te} Catherine, qui furent, certes, vray catholiques; les Saints de qui j'ay encore parlé cy-dessus sont de ce nombre, et en nostre aage, *Gaspard Barsée*, et *François Xavier*; la tradition generale de nos ayeuls nous recite tousjours asseurement quelque prophetie de *Jean Bourg*, plusieurs desquels l'ont cognu, veu et oüy: *le tesmoignage de Nostre-Seigneur est l'esprit de prophetie.*

Produisez-nous quelqu'un des vostres, qui ayt prophetisé en vostre Eglise pour vostre Eglise. Nous sçavons que les sibylles furent en quelque façon les prophetesses des Gentils, presque tous les anciens nous en ont parlé; Balaam aussi prophetisa, mais c'estoit pour la vraye Eglise: toutesfois ces propheties n'authorisoient pas l'Eglise fausse en laquelle elles se faysoient, mais celle pour laquelle elles se faysoient. Je ne nye pas qu'entre les Gentils il n'y eust une vraye Eglise de peu de gens, ayant la foy interieure d'un vray Dieu, et l'observation des commandemens naturels en grande recommandation, par la grace divine, tesmoin Job en l'ancienne Escriture, et le bon Cornelius avec sept autres soldats craignans Dieu, en la nouvelle; mais de grace! où sont vos prophetes? Si vous n'en avez point, croyez que vous n'etes pas du corps de l'Eglise, pour l'edification duquel le Fils de Dieu a

laissé, au dire de S. Paul, le tesmoignage de Nostre-Seigneur en l'esprit de prophetie. Calvin a voulu, ce me semble, prophetiser, en la preface sur son Catechisme de Geneve? mais sa prediction est tellement favorable pour l'Eglise catholique, que quand nous en aurions l'effect, nous sommes contens de tenir pour vray ce qu'il a prophetisé.

DISCOURS LVI.

La vraye Eglise doit pratiquer la perfection de la vie chrestienne.

Tout cela se confirme par ces rares enseignemens de Nostre-Seigneur et de ses Apostres. Un jeune homme fort riche protestoit d'avoir observé tous les commandemens de Dieu dès sa tendre jeunesse. Nostre-Seigneur, qui void l'interieur, le regardant, l'ayma, ce qui est un signe evident qu'il estoit tel qu'il avoit dit, et neantmoins il luy donna cet advis : « Si tu veux » estre parfait, va, vends tout ce que tu as, et tu auras un » thresor dans le ciel, et me suis. » S. Pierre nous invite à cela mesme par son exemple et celuy de ses compaignons : « Nous » voicy, nous avons tout laissé et t'avons suivy. » Nostre-Seigneur respond avec cette promesse solemnelle : « Vous qui » m'avez suivy, serez assis sur douze chaires, jugeant les douze » tribus d'Israël ; et celuy qui laissera sa maison, ou ses freres, » ou ses sœurs, ou son pere, ou sa mere, ou sa femme, ou ses » enfans, ou ses champs pour mon nom, il en recevra le cen- » tuple, et possedera la vie eternelle. » Voilà les parolles, voicy l'exemple : « Le Fils de l'homme n'a pas eu où il pust reposer » sa teste, » il a esté fait tout pauvre pour nous enrichir, il vivoit d'aumosnes, selon S. Luc : *Mulieres aliquæ ministrabant ei de facultatibus suis*. En ces deux besoins qui touchoient sa personne sacrée, comme l'interpretent S. Pierre et S. Paul, il est appellé *mendiant*. Quand il envoya prescher ses Apostres, il leur enseigna, *ne quid tollerent in via, nisi virgam tantum*; qu'ils ne portassent ny pochettes, ny pain, ny argent, ny ceinture, mais des sandalles à leurs pieds, et qu'ils ne fussent point vestus de deux robbes. Je sçay que ces enseignemens ne sont pas des commandemens absolus, quoy que le dernier semble avoir esté un commandement pour un tems : aussi n'en veux-je rien dire autre chose, sinon que ce sont de tres-salutaires con-

seils et de bons exemples; mais en voicy d'autres semblables sur un autre sujet. « Il y a des eunuques qui sont nais ainsi du » ventre de leur mere; il y a aussi des eunuques qui ont esté » faits par les hommes; il y a des eunuques qui se sont chastrez » eux-mesmes pour le royaume des cieux. *Qui potest capere* » *capiat.* » C'est cela mesme qui avoit esté predict par Isaye: « Que » l'eunuque ne dise point : Voicy, je suis un arbre sec, parce » que le Seigneur dit ainsi aux eunuques : Ceux qui garderont » mes sabbats, et qui choysiront ce que je veux, et tiendront mon » alliance, je leur bailleray en ma maison et en mes murailles » une place et un nom meilleur, que d'avoir des enfans et des » filles; je leur bailleray un nom eternel, qui ne perira point. » Qui ne void icy que l'Evangile va justement se joindre à la prophetie? En l'Apocalypse, ceux qui chantoient un cantique nouveau, qu'autre qu'eux ne pouvoit dire, c'estoient ceux « qui ne » s'estoient point souillez avec les femmes, parce qu'ils estoient » vierges, et ceux-là suivoient l'Agneau où il alloit. » C'est icy où se rapporte l'exposition de S. Paul : « Il est bon à l'homme » de ne toucher point la femme; or, je dy à celuy qui n'est » point marié, et aux veufves, qu'il leur sera bon de demeurer » ainsi, comme moy. Quant aux vierges, je n'ay point de com- » mandement, mais j'en donne conseil, comme ayant receu la » misericorde de Dieu d'estre fidelle. » Il y joint la raison : « Celuy qui est sans femme, est soigneux des affaires du Sei- » gneur, et pense comme il playra à Dieu; mais celuy qui est » avec sa femme, a soin des choses du monde, et songe comme » il aggréera à sa femme, et est divisé : la femme non mariée, » et la Vierge pense aux choses du Seigneur, pour estre sainte » de corps et d'esprit; mais celle qui est mariée, pense aux » choses mondaines, comme elle playra à son mary. Au reste, » je dis cecy pour vostre profit, non pas pour vous tendre des » lacets, mais vous conseiller ce qui est honneste, et qui vous fa- » cilite le moyen de servir Dieu, sans empeschement; ainsi, » celui qui joint en mariage sa fille vierge il fait bien, et qui » ne la joint point, fait encore mieux. » Puis parlant de la veufve : « Qu'elle se marie avec qui elle voudra, pourveu que » ce soit en Nostre-Seigneur, mais elle sera plus heureuse, si » elle demeure ainsi, selon mon conseil; or, je pense que j'ay » l'Esprit de Dieu. » Voilà les instructions de Nostre-Seigneur et des Apostres, autorisées de l'exemple de Nostre-Seigneur mesme, de Nostre-Dame, de S. Jean-Baptiste, de S. Paul, et de S. Jean et de S. Jacques, qui, tous, ont vecu en virginité; et

en l'Ancien Testament, Helie et Helisée n'ont point eu de femmes, comme ont tres-bien remarqué les anciens.

Je mets en cet estat de perfection la tres-humble obeysance de Nostre-Seigneur, qui est si particulierement exprimée en l'Evangile, non-seulement à Dieu son Pere, auquel il estoit obligé, mais encore à S. Joseph, à sa mere, et à Cesar, auquel il paya le tribut, et à toutes les creatures en sa passion, pour l'amour de nous. *Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem Crucis.* L'humilité qu'il fit paroistre, estoit pour nous enseigner, quand il dit : « Le Fils de » l'homme n'est pas venu pour estre servy, mais pour servir; » je suis entre vous comme celui qui sert. » Ne sont-ce pas là de perpetuelles leçons et expositions de cette tant belle vertu? « Apprenez de moi que je suis debonnaire et humble de cœur; » et en un autre lieu : « Si quelqu'un, dit-il, veut venir apres » moy, qu'il renonce à soy-mesme, qu'il prenne sa croix tous » les jours, et qu'il me suive. »

Il est vray que celuy qui garde les commandemens, renonce assez à soy-mesme pour estre sauvé : c'est bien assez de s'humilier pour estre exalté; mais d'ailleurs il reste une autre obeysance, une autre humilité et renoncement de soy-mesme, auquel l'exemple de Nostre-Seigneur et ses enseignemens nous invitent. Il veut que nous apprenions de luy l'humilité, et il s'humilioit, non-seulement en ce qu'il estoit inferieur, au tems qu'il portoit la forme de serviteur, mais encore dans les choses où il estoit superieur : il desire donc que comme il s'est abaissé (non jamais contre son devoir, mais outre son devoir), aussi nous obeysions volontairement à toutes les creatures pour l'amour de luy; il veut, certes, que nous renoncions à nous-mesmes par son exemple, mais s'il a renoncé si fermement à sa volonté qu'il s'est soumis à l'ignominie de la croix, et s'il a servy ses disciples et ses serviteurs (tesmoins celuy qui, le treuvant estrange, luy dit : *Non lavabis mihi pedes in æternum*), que reste-t-il pour nous, sinon qu'en ces parolles et en ses actions nous reconnoissions le devoir d'une douce imitation à une profonde sousmission et obeysance volontaire, vers ceux ausquels d'ailleurs nous n'avons point d'obligation, ne nous appuyant ny peu ny point du tout sur nostre propre volonté et jugement, selon l'advis du Sage, mais nous rendant sujets et esclaves à Dieu, et aux hommes mesmes, pour l'amour de Dieu? Ainsi les Recabites sont louëz magnifiquement en Jeremie, parce qu'ils obeyrent à leur pere Jonadab, en des choses bien dures et bien estranges, aus-

quelles ils n'avoient point d'autorité de les obliger, qui estoient de ne boire jamais de vin, ny eux ny les leurs ; de ne semer ny planter, ny posseder des vignes, ny de bastir des maisons. Les peres, certes, ne peuvent pas si fort restreindre les mains de leurs enfants, et de leur posterité, s'ils n'y consentoient volontairement ; les Recabites, toutesfois, sont loüez et veus de Dieu avec approbation de cette volontaire obeyssance, avec laquelle ils avoient renoncé à eux-mesmes, par une si extraordinaire et si parfaicte renonciation.

Or sus, revenons maintenant à nostre chemin. A qui, je vous prie, ces exemples et enseignemens si signalez de pauvreté, de chasteté, et d'abnegation de soy-mesme, ont-ils esté laissez ? A l'Eglise, sans doute ; mais pourquoy ? Nostre-Seigneur le declare : *Qui potest capere capiat*. Et qui le peut prendre ? Celuy, certes, qui a le don de Dieu, et personne n'a le don de Dieu, que celuy qui le demande ; mais comme invoqueront-ils celuy auquel ils ne croyent point ? Comme croyront-ils sans predicateur ? comme prescheront-ils s'ils ne sont envoyez ? Il n'y a point de mission, sinon en l'Eglise ; donc ce *qui potest capere capiat* ne s'adresse immediatement qu'à l'Eglise, et à ceux qui sont en l'Eglise, puis que hors de l'Eglise il ne peut estre en usage. S. Paul le monstre plus clairement : *Hoc, dit-il, ad utilitatem vestram dico* ; Je dy cecy pour vostre profit, non point pour vous dresser des pieges et des lacets, mais pour vous inviter à ce qui est honneste, et qui vous donne la voye et la facilité plus grande de servir Dieu, et de l'honorer sans empeschement. Et de fait, les Escritures, et les exemples qui sont chez elles, ne sont que pour nostre utilité et instruction. L'Eglise donc devoit pratiquer et mettre en œuvre de si bons et si saints advis de son Espoux ; autrement c'eust esté en vain et pour neant qu'on les luy eust laissez et proposez : aussi les a-t-elle bien sceu prendre pour soy, et en faire son profit, et voicy en quoy.

Nostre-Seigneur ne fut pas plus tost monté au ciel, qu'entre les premiers chrestiens chacun vendoit son bien et en apportoit le prix aux pieds des Apostres. S. Pierre pratiquant la premiere regle, disoit : *Aurum et argentum non est mihi* ; S. Philippe avoit quatre filles vierges, qu'Eusebe tesmoigne estre toujours demeurées telles ; S. Paul reprend comme reprochables certaines jeunes veufves, *Quæ cum luxuriatæ fuerint in Christo, nubere volunt, habentes damnationem, quia primam fidem irritam fecerunt*. Le Concile 4. de Carthage (auquel se treuva S. Augustin), S. Epiphane, S. Hierosme, avec tout le reste de

l'antiquité, l'interpretent des veufves qui, s'estant voüées à Dieu pour garder la chasteté, rompoient leurs vœux, se lyant au mariage contre la foy qu'au paravant elles avoient donnée au celeste Espoux. Dés ce tems-là donc, le conseil des eunuques, et l'autre que S. Paul a donné, estoit pratiqué en l'Eglise.

Eusebe de Cesarée rapporte, que les Apostres instituerent deux sortes de vies : l'une selon les commandemens, et l'autre selon les conseils ; et qu'il soit ainsi, il appert evidemment : car, sur le modele de la perfection des vies conservées et conseillées par les Apostres, une infinité de chrestiens formerent si bien la leur, que les histoires en sont pleines d'exemples. Qui ne sçayt combien sont admirables les rapports que fait Philon le juif de la vie des premiers chrestiens en Alexandrie, au livre intitulé : *De Vita supplicum*, où il traite de S. Marc et de ses disciples, comme le tesmoigne Eusebe, Nicephore, S. Hierosme ; entre autres, Epiphane, qui nous assure que Philon escrivant des *Jesseens*, parloit des *Chrestiens* sous ce nom, qui, pour quelque tems apres l'Ascension de Nostre-Seigneur, pendant que S. Marc preschoit en Egypte, furent ainsi appellez, peut-estre à cause du nom de *Jesus* (nom de leur Maistre, qu'ils avoient tousjours en bouche). Celui qui verra de pres les livres de Philon, cognoistra en ces *Jesseens et Therapentes*, c'est-à-dire serviteurs, une tres-parfaicte renonciation de soy-mesme, de sa chair, et de ses biens.

S. Martial, disciple de Nostre-Seigneur, dans une Epistre qu'il escrit aux Tholosains, recite que, par sa predication, la bien-heureuse *Valleria*, espouse d'un roy terrestre, avoit voüé sa virginité de corps et d'esprit au Roy celeste. S. Denys, en sa *Hierarchie ecclesiastique*, fait foy que les Apostres ses maistres, appelloient des religieux de son tems, *Therapentes*, c'est-à-dire ses serviteurs ou adorateurs, pour le special service et culte qu'ils rendoient à Dieu, au moins à cause de l'union tres-etroitte à Dieu, laquelle ils aspiroient. Voilà la perfection de la vie evangelique bien pratiquée en ce premier tems des Apostres et de leurs disciples, lesquels, ayant frayé ce chemin du ciel si droict et si applany, ont esté suivys à la file de plusieurs chrestiens. S. Cyprien garda la continence, et donna tout son bien aux pauvres, selon le recit de Pantius diacre ; autant en firent S. Paul, premier hermite, S. Antoine, S. Hilarion ; tesmoins S. Athanase et S. Hierosme. S. Paulin, evesque de Nole (tesmoin S. Ambroise), issu d'illustre famille, donna gayement tout son bien aux pauvres, et comme dechargé d'un pesant fardeau, dit adieu à son pays et à son parentage, pour servir plus attentive-

ment son Dieu. C'est l'exemple duquel se servoit S. Martin pour quitter tout, et pour inciter les autres à la mesme perfection. George Patonerche, alexandrin, recite que S. Chrysostome donna alors tout ce qu'il possedoit, et se rendit moine. Potilianus, gentilhomme affriquain, revenant de la cour de l'empereur, raconte à S. Augustin, qu'en Egypte, il y avoit un tres-grand nombre de monasteres et de religieux, qui representoient une grande douceur et simplicité en leurs mœurs; et qu'il y avoit un monastere à Milan, hors la ville, garny d'un bon nombre de religieux, qui vivoient en grande union et fraternité, desquels S. Ambroise, evesque du lieu, décrit les exercices, comme abbé. Il luy raconta aussi, qu'aupres de Thesbes il y avoit un autre monastere de bons religieux, où deux courtisans de l'empereur s'estoient rendus moines; et que deux jeunes damoiselles, qui estoient fiancées à ces deux courtisans, ayant oüy la resolution de leurs espoux, voüerent pareillement à Dieu leur virginité, et se retirerent du monde pour vivre en religion, pauvreté et chasteté. C'est S. Augustin qui en fait ce recit. Possidius en dit autant de luy, et qu'il institua un monastere; ce que S. Augustin luy-mesme remarque en une sienne epistre. Mais c'est trop, puisque ces grands saints ont esté suivys de S. Gregoire de Nazianze, et des saints Basile, Benoist, Bruno, Romuald, Bernard, Nortbert, Dominique, François, Louÿs, Antoine, Vincent, Thomas, et Bonaventure, qui, tous, ayant renoncé aux biens de la terre, et dit un eternel adieu au monde et à ses pompes, se sont presentez en holocaustes parfaicts au Dieu vivant.

Après cela concluons, et tirons ces consequences qui me semblent inevitables. Nostre-Seigneur a fait intimer, par ses Escritures, ces advertissemens et ces conseils, de *pauvreté*, *chasteté* et *obeyssance*; il les a pratiquez et fait pratiquer à son Eglise nasante; toutes sont escrites, et toute la vie de Nostre-Seigneur n'estoit qu'une instruction pour ses fidelles, l'Eglise donc en devoit faire son profit; ainsi, ce devoit estre un des exercices de sa religion, de pratiquer cette pauvreté, cette chasteté, cette obeysance, et ce renoncement de soy-mesme. Et de fait, l'Eglise a tousjours fait ces exercices en tout tems, et en toutes saysons: c'est donc une de ses proprietés; car, à quel propos tant d'exhortations, si jamais elles n'eussent deu estre pratiquées? d'où s'ensuit, qu'en la vraye Eglise doit reluire la vraye perfection de la vie chrestienne. Ce n'est pas à dire que chascun en l'Eglise soit obligé de la suivre; il suffit qu'elle se tienne en quelques mem-

bres et parties signalées, affin que rien ne soit escrit ny conseillé en vain, et que l'Eglise se serve de toutes les pieces de la sainte Esriture, pour son edification spirituelle.

DISCOURS LVII.

*La perfection de la vie est pratiquée en l'Eglise Romaine ,
mais en la pretenduë, elle y est mesprisée et abolye.*

FAYSONS voir que l'Eglise qui est à present, suivant la voix de son pasteur, et le chemin battu par ses devanciers, loüez et approuvez, prise beaucoup la resolution de ceux qui se rangent à la pratique des conseils evangeliques, et cette sainte Espouse conserve un tres-grand nombre de ces ames d'elite. Je ne doute point, Messieurs, que si vous aviez esté tesmoins des Congregations des Chartreux ou des Camaldules, Celestins, Minimes, Capucins, Jesuites, Theatins, et autres Ordres communs parmy nous, où fleurit la discipline religieuse, vous ne fussiez en peine, si vous les devriez appeller des *anges terrestres*, ou des *hommes celestes*. Vous n'y sçauriez quoy de plus admirer, ou dans une si grande jeunesse une si parfaicte chasteté, ou parmy tant de doctrine une si profonde humilité, ou entre tant de diversité une si grande fraternité; car tous, comme de celestes abeilles, mesnagent en la ruche de l'Eglise, et y composent le miel de l'Evangile, pour le bien du christianisme : ceux-là par les predications, ceux-cy par des compositions, d'autres par des meditations et oraysons continuelles; les uns par des leçons et disputes publiques pour l'instruction, qui pour le soin des malades, qui pour l'administration des sacremens, et tout cela sous l'authorité des pasteurs. Qui pourra jamais obscurcir la gloire de tant de religieux de tous les Ordres, de tant de prestres et bons ecclesiastiques, qui, laissant volontairement leurs patries, ou pour mieux dire leurs propres mondes, se sont exposez aux vens, aux orages, aux perils et aux alarmes, pour accoster les gens du nouveau monde, affin de les conduire à la vraye foy, et esclairer de la lumiere evangelique? Ceux-cy, sans autre appointment que celui d'une sainte confiance en la Providence de Dieu, sans autre attente d'interest, que celle des travaux, miseres, et martyres, sans autres pretentions que l'honneur de Dieu, et le salut des ames, courent parmy les Canibales, les Canariens, les Negres, les Brassiliens, Moluchiens, Japonois, et autres es-

trangeres nations, et s'y sont confinez, se bannissant eux-mesmes de leurs propres païs terrestres, affin que ces pauvres peuples ne fussent point bannys du paradis celeste. Je sçay que quelques-uns de vos ministres y ont esté : mais ils y sont allez avec de bons appointemens humains ; quand ils leur ont failly, ils s'en sont revenus sans faire autre conquete, parce qu'un singe est tousjours singe ; mais les nostres y sont demeurez en perpetuelle continence, pour y peupler l'Eglise de ces nouvelles plantes ; en une extreme pauvreté pour enrichir ces peuples du trafic evangelique, et enfin plusieurs y sont morts en esclavage, pour mettre en liberté chrestienne ce nouveau monde.

Mais vostre envie, au lieu de faire un bon profit de ces exemples, et conforter vos cerveaux tournoyans par la suavité d'un si saint parfum, a tourné les yeux vers certains endroicts, où la discipline monastique est du tout abatuë et abolie, et où il n'y a plus rien d'entier que l'habit exterieur. Vous me contraindrez de vous dire, que vous cherchez les cloaques et les voiries, non pas les jardins et les beaux vergers de la maison. Tous les bons catholiques regrettent le malheur de ces gens-là, et blasment l'ambition ou la negligence des pasteurs, qui delaissent ces pauvres ames : car, voulant tout manier, disposer et gouverner, ils empeschent l'eslection legitime des superieurs, et l'ordre de la discipline, pour s'attribuer le bien temporel de ces Eglises. Que voulez-vous ? le Maistre y avoit semé la bonne semence, mais l'ennemy y a sursemé la zizanie. Cependant l'Eglise assemblée au Concile de Trente y avoit mis bon ordre, mais il est mesprisé par ceux-mesmes qui le devroient mettre en execution. Tant s'en faut que les docteurs et prelates catholiques consentent à ce malheur, qu'ils estiment au contraire estre un grand peché, d'entrer dans ces lieux ainsi desordonnez : Judas n'empescha point l'honneur de l'ordre apostolique, ny Lucifer celuy de la sainteté des bons anges, ny Nycolas celuy du diaconat ; ainsi des esgarez ne doivent point empescher la bonne estime de tant de beaux et devots monasteres, que l'Eglise catholique a conservez parmy toute la dissolution de nostre siecle tout de fer, affin que pas une parolle de son Espoux ne demeurast en vain sans estre pratiquée.

Au contraire, Messieurs, il est visible que vostre Eglise pretenduë mesprise cet estat de perfection, et le deteste tant qu'elle peut par ses medisances. Calvin, au quatriesme livre des Institutions, ne vise qu'à l'abolissement des conseils evangeliques, et vous ne m'en sçauriez monstrier aucun usage ny bonne vo-

lonté parmy vostre reforme pretenduë; car, jusques aux ministres, chascun se marie, chacun traffique pour assembler et accumuler des richesses; personne ne recognoist autre superieur entre vous, que celuy que la force luy fait advoüer, signe evident que cette pretenduë Eglise n'est pas celle pour laquelle on nous a presché et tracé le tableau de tant de beaux exemples. Et de fait, si chascun croit estre obligé de se marier, que deviendra l'advis de saint Paul : *Bonum est homini mulierem non tangere?* Si chascun court à l'argent, aux richesses, et aux possessions, à qui s'adressera la parolle de Nostre-Seigneur : *Nolite thesaurizare vobis thesauros in terra?* Et cette autre : *Vade, vende omnia, et da pauperibus?* Si chascun veut gouverner à son tour, où se treuvera la prattique de cette si solemnelle sentence : *Qui vult venire post me, abneget semetipsum?* Si donc vostre Eglise se ose mettre en comparayson avec la nostre, la seule Catholique sera la vraye Espouse, qui prattique fidellement toutes les parolles de son Espoux, et ne laisse pas un conseil de l'Escriture qui ne soit observé; la vostre sera fausse, qui n'escoute pas la voix de l'Espoux, mais la mesprise. Il n'est pas raisonnable que pour maintenir la vostre en credit, on rende vaine la moindre syllabe de l'Escriture, laquelle ne s'adressant qu'à la vraye Eglise, seroit vaine, inutile, et abrogée, si son zele n'employe toutes ces pieces de l'Evangile, qui sont mesprisées dans vostre reforme tres-diformée.

DISCOURS LVIII.

De l'universalité ou catholicisme de l'Eglise.

RAPPORTONS ce que dit ce grand homme, Vincent de Lirins, en un tres-utile traité qu'il a fait : il dit de bonne grace, qu'on doit avoir grand soin de croire ce qui a esté creu par tout.

Il est vray que la foule de vos gens, les cabaretiers, les chauderonniers, avec toute la lye des peuples de vostre reforme, nous appellent les *Catholiques*; mais nous y adjoustons *Catholiques Romains*, pour instruire les gens du siege de l'evesque, qui est le pasteur general et chef visible de l'Eglise : desjà du tems de S. Ambroise, ce n'estoit autre chose d'estre *Romain de communion*, et d'estre *Catholique*.

Mais quant à vostre Eglise, on l'appelle partout *Huguenotte*, *Calviniste*, *Zuingliene*, *Heretique*, *Pretenduë*, *Protestante*, *Nouvelle*, ou *Sacramentaire*. Vostre Eglise n'estoit point du tout devant ces noms, et ces noms n'estoient point devant vostre Eglise, parce qu'il luy sont propres : personne ne vous nomme Catholiques, vous ne l'osez quasi faire vous-mesmes. Je sçay bien que parmy vous, vos Eglises s'appellent *Reformées*; mais les Lutheriens ont ce tiltre commun avec vous, aussi bien que les *Ubiquitaires*, *Anabaptistes*, *Trinitaires*, et autres sectes et engeances de Luther : et ceux-cy ne le vous quitteront jamais. Le nom de *Religion* est commun à l'Eglise des *Juifs* et des *Chrestiens*; à l'ancienne Loy et à la nouvelle; mais le nom de *Catholique* est le propre tiltre de l'Eglise de Nostre-Seigneur : le nom de *Reformée* est un blaspheme contre sa sagesse, qui a si bien formé et sanctifié son Eglise par le merite de son sang, qu'elle ne doit jamais prendre une autre forme, (sinon) d'*Es-pouse toute belle*, de *Colonne et Fermeté de verité*. On peut reformer les abus des peuples et les particuliers, mais non l'Eglise ny la religion : car, si elle estoit Eglise et Religion, elle estoit bien formée, la difformité s'appelle heresie et irreligion; la teinture du sang de Nostre-Seigneur est trop vivve et trop fine pour avoir besoin de recevoir de nouvelles couleurs.

Ainsi je conclus, que vostre Eglise s'appellant *Reformée*, quitte sa part en la formation parfaite que le Sauveur y avoit mise; mais je ne puis m'empescher de vous reprocher ce que Beze, Luther, et Pierre Martyr ont avancé. Pierre Martyr appelle les Lutheriens, *vos associez*, et dit que vous estes freres avec eux : vous estes donc Lutheriens; Luther, au contraire, vous nomme des semi-Ariens et des Sacramentaires. Beze, qui s'oublie de soy-mesme en cet endroit, appelle les Lutheriens, *Con-substantiateurs* et Chymistes; neantmoins il les met au rang des Eglises reformées. Voilà les noms nouveaux que les rape-tasseurs (1) advoient les uns pour les autres. Nostre Eglise donc n'ayant pas seulement le nom, mais l'effect evident de Catholique, vous ne pouvez vous appliquer en bonne conscience le Symbole dressé par les Apostres, ou vous reconnoissez vous-mesmes, que confessant l'Eglise catholique et universelle, ce ne peut estre, et ce n'est pas la vostre, qui ne l'est pas effectivement. Si S. Augustin vivoit maintenant, il se tiendroit sans doute en nostre Eglise, laquelle de tems immemorial est en possession du nom de Catholique.

(1) Rometteurs de pièces.

DISCOURS LIX.

La vraye Eglise doit estre ancienne.

A dire vray, la vraye Eglise de Jesus-Christ, pour estre catholique, doit estre universelle selon le tems; et pour estre universelle selon le tems il faut qu'elle soit ancienne. *L'ancienneté* donc est *une propriété de l'Eglise*; et de fait, en comparayson des heresies, elle doit estre plus ancienne, et doit les avoir precedées, parce que, comme dit tres-bien Tertullien, *la fausseté est une corruption de verité, la verité par consequent doit preceder*, car la bonne semence est semée par le laboureur, avant que l'ennemy ayt sursemé la zizanie; Moyse fut devant Abiron, Dathan et Choré; les anges furent devant les diables; Lucifer fut debout et demeura en grace, avant qu'il cheust dans les tenebres eternelles. Enfin, la privation doit suivre la forme, non pas la devancer. S. Jean dit au sujet des heretiques, *qu'ils sont sortys de nous*. Ils estoient donc dedans avant que de sortir; la sortie c'est l'heresie, et l'entrée à l'Eglise, c'est la fidelité: l'Eglise donc precede l'heresie; aussi la robe de Nostre-Seigneur estoit toute entiere, avant qu'on entreprins de la diviser. Bien qu'Ismaël fust devant Isaac, cela ne veut pas dire que la fausseté soit devant la verité; et quoy que l'ombre veritable du Judaïsme fust devant le corps du Christianisme, l'ombre pourtant n'estoit que pour le corps, comme le dit S. Paul. Or, Messieurs, voicy le point de nostre dispute; nous disons :

QUE L'EGLISE CATHOLIQUE EST TRES-ANCIENNE, ET QUE LA PRETENDUE EST TOUTE NOUVELLE : PAR CONSEQUENT CELLE-CY N'EST POINT LA VRAYE EGLISE.

Dites de bonne foy, je vous en prie, où cotez-vous le tems et le lieu, où premierement vostre Eglise a prins naissance? Dites-nous l'auteur et le docteur qui la convoqua? j'useray des mesmes parolles d'un docteur et martyr de nostre aage, dignes d'estre bien pesées.

Vous confessez, et vous n'oseriez le faire autrement, que pour un tems l'Eglise Romaine fut Sainte, Catholique et Apostolique. Certes, lorsqu'elle meritoit ces Saintes louanges que luy donne l'Apostre, sa foy fut annoncée par tout le monde. « Je » fais sans cesse memoire de vous, » dit ce saint docteur aux Romains, « je sçay que venant à vous, j'y viendray en l'abon- » dance de la benediction de Jesus-Christ : toutes les Eglises de

» Jesus-Christ vous salüent; car vostre obeyssance a esté divulguée par tout le monde. » Lors que S. Paul, dans une prison, librement semoit l'Evangile; lors qu'en icelle S. Pierre gouvernoit l'Eglise ramassée en Babylone; lors que Clement (si fort loüé par l'Apostre) estoit assis à son timon; lors que les Cesars prophanes, comme Neron, Domitien, Trajan, Antonin, et les autres, massacroient les evesques et les papes de Rome; lors mesme que Damase, Lucius, Athanase et Innocent tenoient le gouvernail apostolique, selon le tesmoignage mesme de Calvin, vous advoüez avec luy franchement, que les papes en ce tems-là ne s'estoient point encore esgarez de la doctrine evangelique. Or sus, quand fut-ce donc que Rome perdit cette foy toute celeste? quand cessa-t-elle d'estre ce qu'elle estoit? en quelle sayson? sous quel evesque? par quel moyen, par quelle force? par quel progrez de religion estrangere s'empara-t-elle de la cité, et de tout le cercle du monde? quelle voix, quels troubles, quelles lamentations produisit ce divorce? he! chascun dormoit-il par tout le monde, pendant que Rome, pendant dy-je que Rome formoit de nouveaux sacremens, de nouveaux sacrifices, de nouvelles doctrines? Ne se treuve-t-il pas un seul historien, ny grec, ny latin, ny voisin, ny estrangier, qui ayt mis ou laissé quelques marques en ses commentaires, ou quelques observations en ses memoires, d'une chose si grande? Certes! ce seroit une chose merveilleuse si les historiens, qui ont esté si curieux de remarquer jusques aux moindres circonstances des villes et des peuples, eussent oublié le plus notable de tout ce qui se peut faire en ce bas monde, qui est le changement d'une religion universelle, en la ville et province la plus signalée d'un si grand empire, qui est Rome et l'Italie.

Je vous demande, Messieurs, apres cela, si vous sçavez quand nostre Eglise a commencé de suivre l'erreur pretenduë? Dites-le-nous de bonne foy, car c'est chose certaine, comme dit S. Hierosme, que *hæreses ad originem revocasse, refutasse est*. Montez et remontez dans le recit des premieres histoires, jusques mesme au pied de la croix, où a commencé la redemption: regardons deçà et delà, nous ne verrons jamais, en aucune sayson, que cette Eglise catholique ayt changé de face; c'est toujours la mesme en doctrine et en sacremens. A dire vray, nous n'avons besoin contre vous, en ce point important, d'autres tesmoins, que des yeux de nos peres et de nos ayeux, pour dire quand vostre Eglise pretenduë commença. Ce fut en l'an 1517 que Luther ouvrit cette tragedie: en l'an 1534 et 1535, on en

forma un acte par deçà; Zuingle et Calvin en furent les deux principaux acteurs. Voulez-vous que je vous cotte par le menu comment, et par quels succez et par quelles actions, par quelle force et par quelle violence cette reformation s'empara de Berne, de Geneve, de Lauzanne, et des autres villes? quels troubles et quelles lamentations elle produisit? Vous ne prendrez peut-estre pas playsir à ce recit, nous le voyons, nous le sentons. En un mot, vostre Eglise n'a pas encore 80 ans accomplys; son auteur est Calvin; ses effects sont le mal-heur de nostre aage. Que si vous la voulez faire plus ancienne, apprenez-nous où elle estoit avant ce tems-là; mais gardez-vous bien de nous alleguer qu'elle estoit invisible : car, si on ne la voyoit point, qui peut dire qu'elle fust en existence? Luther mesme vous contredit; car il confesse qu'au commencement il estoit tout seul qui travailloit à la reforme.

Que si Tertullien, desjà de son tems, atteste que les catholiques deboutoient les erreurs des heretiques par la posterité et nouveauté, quand l'Eglise n'estoit encore qu'en son adolescence : *Solemus*, disoit-il, *hæreticos, copendii gratia, de posteritate præscribere*; combien plus d'occasion avons-nous maintenant de faire valoir cette ancienneté? Que si l'une de nos deux Eglises doit estre la vraye, ce tiltre sans doute doit rester à la nostre seule, qui est tres-ancienne; et à la vostre toute nouvelle, l'infame nom d'heresie et de clandestine.

DISCOURS LX.

La vraye Eglise doit estre perpetuelle.

Nous asseurons que, quoy que l'Eglise fust ancienne selon son origine, elle ne seroit pas universelle en tems, si elle avoit manqué en quelque siecle; l'heresie des *Nicolaites* est tres-ancienne, mais elle ne fut pas universelle, car elle n'a duré que bien peu de tems, à la maniere d'une bourasque, qui semble vouloir deplacer la mer, puis tout à coup se perd en elle-mesme; ou comme un champignon, qui naist de quelque mauvaise vapeur en une nuict, qui paroist un jour, et se perd tout aussi-tost. Les heresies, pour anciennes qu'elles ayent esté, se sont enfin evanouïes; mais l'Eglise dure en sa consistance perpetuellement. Ne sçayt-on pas..... (*et le reste comme au Discours XI, page 440*).

Ne dites donc pas que la bonne semence soit abolie et es-

touffée, car elle croist et croistra jusques à la fin du monde. L'Eglise, certes, ne fust pas abolie, quand Adam et Eve pecherent, car ce n'estoit pas encore l'Eglise, mais un commencement de l'Eglise; outre qu'ils ne pecherent pas en la doctrine, ny en la foy, mais en la discipline. L'Eglise ne cessa point, quand Aaron dressa le veau d'or, car alors Aaron n'estoit pas encore souverain prestre, ny chef du peuple; c'estoit Moyse, lequel demeura ferme en la foy, aussi bien que la race de ceux qui se joignirent à luy. L'Eglise n'estoit point encore perduë, quand Helie se lamentoit d'estre seul, car il ne parle que d'Israël, mais la tribu de Juda, qui estoit la meilleure et la principale partie de l'Eglise, resta fidelle; et ce que dit ce prophete n'est qu'une maniere de parler avec zele, pour mieux exprimer la justice de sa plainte, car au reste, il y avoit encore sept mille hommes qui ne s'estoient point abandonnez à l'idolatrie : ce sont de certaines expressions et demonstrations vehementes, ordinaires dans les prophetes, qui ne doivent verifier sinon en general un grand desbordement, comme quand David disoit : *Non est qui faciat bonum*; et S. Paul : *Omnes quærunt quæ sua sunt*. Il est escrit que la separation et divorce viendra, lorsque le sacrifice cessera, et qu'à grand'peine le Fils de Dieu trouvera la foy sur la terre; mais tout cecy se verifera en trois ans et demy du royaume de l'antechrist, durant lesquels l'Eglise ne perira point entierement : car elle sera nourrie dans les solitudes et dans les deserts, comme dit l'Escriture.

Nostre Eglise donc est perpetuelle; mais la pretenduë ne l'est pas. Je vous diray icy comme j'ay dit cy-dessus : Monstrez-moy une dizaine d'années depuis que Nostre-Seigneur est monté au ciel, en laquelle nostre Eglise n'ayt pas esté. Certes, vous ne scauriez monstrez quand nostre Eglise a commencé, parce qu'elle a tousjours duré. Que s'il vous playsoit vous instruire à la bonne foy de tout cecy, Sander en sa *Visible Monarchie*, et Gilbert Genebrard en sa *Chronologie* nous fourniroient assez de lumiere, et sur tous le docte Cesar Baronius en ses *Annales*. Que si vous ne voulez pas de premier abord abandonner les livres de vos maistres, pourveu que vous n'ayez point les yeux sillez d'une trop excessive passion, regardez de pres les Centuries de Magdebourg, et vous n'y verrez par tout que les actions des catholiques : car, dit tres-bien un docte de nostre aage, si elles ne les eussent point recueillies, elles eussent esté mille et cinq cens ans sans histoires. Mais je diray quelque chose de cecy dans les matieres suivantes.

Revenons, Messieurs, à votre Eglise. Supposons ce gros mensonge pour verité, qu'elle ait esté du tems des Apostres, si ne sera-t-elle pourtant pas l'Eglise catholique, qui doit estre universelle en tems, par consequent qui doit tousjours durer. Mais dites-moy, où estoit votre rare Eglise il y a deux ou trois cens ans? Vous ne la sçauriez faire voir; car elle n'estoit point: elle n'est donc pas la vraye Eglise. Elle estoit, me dira peut-estre un de vous, mais incognü. Bonté de Dieu! l'Anabaptiste, et tout autre heretique ne dira-t-il pas la mesme chose, s'il entre en ce discours? J'ay desjà monstré que l'Eglise est et doit estre universelle en tems; faysons voir encore qu'elle ne peut estre incognue ny invisible.

DISCOURS LXI.

La vraye Eglise doit estre universelle en lieux et en personne.

CERTES, les anciens disoient sagement que celuy qui sçavoit observer exactement la difference des tems, avoit en main un bon moyen pour expliquer les Escritures: à faute de quoy les Juifs se trompoient, entendant du premier advenement du Messie, ce qui est souvent predit du second. Les ministres s'abusent encore plus lourdement, quand ils veulent faire l'Eglise telle, depuis le tems de S. Gregoire, qu'elle doit estre au tems de l'ante-christ. Ils tournent à ce biais ce qui est escrit en l'Apocalypse, que « la femme s'enfuit en la solitude; » d'où ils prennent occasion de dire, que l'Eglise a esté cachée et secrette jusques à ce qu'elle s'est reproduite en Luther et en ses adherans. Mais qui ne void que ce passage ne signifie rien autre chose que la fin du monde, et la persecution de l'ante-christ? Le tems y est expressement determiné de trois ans et demy, et en Daniel aussi: qui voudroit donc par quelque clause confondre la circonstance de ce tems que l'Escriture a determiné, avec d'autres tems, contrediroit au texte, qui dit, « Qu'il sera » plutost accourcy pour l'amour de ses eslus. » Comme osent-ils transporter cette escriture à une intelligence si contraire à ses propres termes? Certes, l'Eglise est dite semblable à la lune, au soleil, à l'arc-en-ciel, à une reine, à une montagne aussi grande que le monde: elle ne peut donc estre ny secrette, ny cachée, mais doit estre universelle en son entenduë. (*Voir le Discours XIII, page 447.*)

Voilà ce que dit S. Hierosme ; mais que diroit maintenant ce grand personnage, si on luy disoit que l'Eglise est incognue et invisible ?

N'est-ce pas là bien avillir le trophée de Nostre-Seigneur ? Le Pere celeste, pour recompenser la grande humiliation et aneantissement que son Fils souffrit en l'arbre de la croix, avoit rendu son nom si glorieux, que tous les genoux se devoient fleschir en reverence, et parce qu'il avoit livré sa vie à la mort, estant mis au rang des meschans et des voleurs, il luy avoit donné en heritage beaucoup de gens ; mais vous ne prisez pas tant les passions du Crucifix, levant tout d'un coup de son honneur les generations de mille années, si bien qu'à peine, durant ce tems, il a eu quelques serviteurs secrets et invisibles, qui enfin ne seront, ou n'ont esté que des hypocrites et des meschans. Car si je m'adresse à nos devanciers, qui porterent autrefois le nom de chrestiens, et qui ont esté en la vraie Eglise, je leur demande : « Pauvres gens ! ou vous aviez la foy ou vous ne l'aviez pas : si vous ne l'aviez pas, ô miserables ! vous estes damnez ; si vous l'aviez, que n'en laissiez-vous des memoires ? Que ne vous opposiez-vous à l'impieté ? ne sçaviez-vous pas que Dieu a recomandé l'amour du prochain à un chascun et qu'on « croit » de cœur pour la justice ; mais qui veut obtenir le salut eternel, » il faut qu'il fasse la confession de sa foy ? » comme pouviez-vous dire : « J'ay creu, et partant j'ay parlé ? » Vous estes encore beaucoup miserables, en ce qu'ayant receu de Dieu un si beau talent, vous l'avez caché en terre. Mais si, au contraire, ô Calvin ! ô Luther ! la vraie foy a tousjours esté publiée par l'antiquité, vous estes grandement miserables vous-mesmes, qui, pour treuver quelque frivole excuse à vos phantaysies, accusez tous les anciens, ou d'impieté s'ils ont mal creus, ou de lacheté, s'ils se sont teus et n'ont pas instruit les chrestiens qui vivoient avec eux.

DISCOURS LXII.

L'Eglise catholique doit estre universelle successivement en lieux et en personnes, et la pretenduë ne l'est point.

OR, l'universalité de l'Eglise ne requiert pas que toutes les provinces ou nations ayent receu tout à coup la lumière de l'E-

vangile; il suffit que cela se soit introduit successivement l'un apres l'autre, en telle sorte neantmoins que l'on voye tousjours l'Eglise orthodoxe en quelque lieu, et que l'on reconnoisse que c'est la mesme qui a esté plantée par tout le monde, ou dans la plus grande partie, affin qu'on puisse dire : *Venite, ascendamus ad montem Domini*. Et, en effet, la sainte Eglise devoit estre comme le soleil, selon le roy psalmiste, et le soleil n'esclaire pas tousjours au mesme moment ny esgalement en toutes les contrées; c'est assez qu'au bout de l'an il fait son cours par tout l'univers : *Nemo est, qui se abscondat à calore ejus*. Ainsi il suffira qu'au bout de ce siecle visible, la predication de Nostre-Seigneur ayt esté verifiée en ces parolles : « Il falloit que la penitence et la remission des pechez fust preschée generalement » en toutes nations, commençant par Hierusalem. »

Certes, l'Eglise, au tems où les Apostres coururent par toute la terre, jeta par tout ses branches, chargées du fruct de l'Evangile, tesmoin S. Paul; autant en dit S. Irenée de son tems, qui parle de l'Eglise Romaine, ou Papale, à laquelle il veut que tout le reste de l'Eglise se conforme, à raison de sa plus puissante principauté.

Prosper, Messieurs, parle de nostre Eglise, et non pas de la vostre, quand il dit, qu'eu esgard à l'honneur pastorale, « Rome, » siege de S. Pierre, est le chef de l'univers; ce qu'elle n'a pas » conquis par les armes est reduit par la foy à sa domination, » et luy est acquis par la religion chrestienne. » Vous voyez bien qu'il parle de l'Eglise Romaine, et qu'il reconnoissoit le Pape de Rome pour son chef. Du tems de S. Gregoire, il y avoit par tout des catholiques, ainsi qu'on le peut voir par les belles epistres qu'il escrit aux evesques et aux fidelles de toutes les nations. Au tems des empereurs Gratien, Valentinien et Justinien, il y avoit par tout de vrays catholiques romains, comme on le peut remarquer dans les codes de leurs loix. S. Bernard nous apprend le mesme de son tems; vous sçavez assez ce qui en estoit au tems de Godefroy de Boüillon; depuis ces premiers siecles, la mesme Eglise est venuë jusques à nostre aage, tousjours Romaine, c'est-à-dire, Papale : de façon que, quand nostre Eglise d'aujourd'huy seroit beaucoup moindre ou moins estenduë qu'elle n'est, elle ne laisseroit pas d'estre catholique, parce que c'est la mesme foy romaine, qui fut autrefois publiée par tout, et qui a presque possédé toutes les provinces des nations et peuples innombrables; mais elle est encore à present maintenuë par toute la terre, en Transylvanie, Pologne, Hongrie, et Bohesme; par toute l'Alle-

magne, la France, l'Italie, l'Esclavonie, Candie, Espagne, Portugal, Sicile, Malthe, Corse, Sardaigne, Grece, Armenie, Syrie; en un mot, en tout et partout, quoy que les heresies luy ayent enlevé quelques parties de son estat.

Mettray-je icy en compte les Indes Orientales et Occidentales? Qui voudroit en avoir un sommaire, il faudroit qu'il se treuvast en un chapitre ou assemblée generale des religieux de S. François, appelez Observatins : il y verroit se rendre de tous les coings du monde, vieil et nouveau, des religieux, à l'obeyssance d'un simple billet; et cette seule Compagnie sembleroit suffire pour verifier cette prediction de la prophetie de Malachie : *In omni loco sacrificatur nomini meo.*

Au contraire, Messieurs, vostre reforme pretenduë ne passe point les Alpes de nostre costé, ny les Pyrenées du costé de l'Espagne; la Grece ne vous cognoist point; les autres trois parties du monde ne sçavent qui vous estes, et n'ont jamais oüy parler de ces nouveaux chrestiens sans sacrifices, sans autels, sans sacremens, sans chef et sans croix comme vous estes; en Allemagne, vos compaignons mesmes; je veux dire les Lutheriens, Branciens, Anabaptistes, Trinitaires et autres, rognent vostre portion et vous desadvoüent.

En Angleterre, les Puritains vous fuyent, et en France les Libertains; comme donc osez-vous si mal-heureusement vous opiniastres et demeurer ainsi à part, separez du reste du monde, comme autrefois les Luciferiens et les Donatistes? Vous diray-je comme disoit S. Augustin à l'un de vos semblables : « Daignez, » je vous prie, nous instruire sur ce poinct. Comme se peut-il » faire que Nostre-Seigneur ayt perdu son Eglise par tout le » monde, et qu'il n'ayt commencé de n'en avoir qu'en vous seulement? » Certes, vous appauvrissez trop Nostre-Seigneur, dit S. Hierosme. Que si vous dites que vostre Eglise a tousjours esté catholique, mesme au tems des Apostres, monstrez-nous donc ce qu'elle estoit en ce tems-là, car toutes les sectes en diront de mesme; comme entez-vous ce petit bourgeon de religion sur cette sainte et ancienne tige? En ce cas, il faut pour le moins que vostre Eglise touche par une ligne de continuation perpetuelle à l'Eglise primitive; car si elle ne la touche point, comme tireroit-elle le suc de son tronc, pour se communiquer l'une à l'autre? Vous ne ferez jamais voir cette ligne d'unité : aussi ne serez-vous jamais de vrais chrestiens, si vous ne vous rangez à l'obeyssance de la catholique communion; vous ne serez jamais, dis-je, avec ceux qui chanteront : *Redemisti nos in sanguine*

tuo, ex omni tribu, et lingua, et populo, et natione, et fecisti nos Deo nostro regnum.

DISCOURS LXIII.

La vraye Eglise doit estre seconde.

IL peut estre, Messieurs, que vous nous direz, qu'un jour vostre Eglise pretenduë estendra ses aisles, et se fera peu à peu catholique dans la succession du tems; mais ce seroit parler à l'aventure : car, si les Augustin, les Chrysostome, les Ambroise, les Cyprien, les Gregoire, et cette grande troupe de tres-excellens pasteurs n'ont sçeu si bien faire, que l'Eglise, selon vostre opinion, n'ayt donné du nez en terre, bientost apres leur siecle, comme l'asseurent Calvin, Luther et les autres reformateurs, quelle apparence que la vostre, toute jeunette, se fortifie maintenant, sous la charge de vos ministres, lesquels ne sont pas si celebres en sainteté ny en doctrine, ny comparables avec ceux-là? ce seroit une grande vanité de le penser, et vous seriez tous seuls de ce sentiment. Si l'Eglise en son printems, et en son plus beau jour, n'a point fructifié, à ce que vous dites, comme voulez-vous que dans son hyver l'on en cueille des fruicts? Si en son adolescence elle n'a cheminé que de travers, où voulez-vous maintenant qu'elle coure en sa vieillesse? Je dy bien plus : vostre Eglise, non-seulement n'est pas catholique, mais encore elle ne le peut estre, n'ayant ny la force ny la vertu de produire des enfans, mais seulement de desrober les enfans esgarez, ou des poussins, qui n'ont point de mere, comme fait la perdrix; et neantmoins c'est l'une des proprietéz d'estre feconde : c'est pour cela que parmy nous elle est appellée *une Colombe*. Lors que Dieu veut benir une famille, il rend la femme tres-feconde, *Sicut vitis abundans in lateribus domus tuæ*. Il bannit la sterilité, et l'espoux prend playsir de voir une mere joyeuse en la production de plusieurs enfans. Ainsi Nostre-Seigneur devoit avoir lui-mesme une Espouse qui fust feconde, selon le sens de la sainte parolle : *Cette deserte aura plusieurs enfans, cette nouvelle Hierusalem sera tres-peuplée, et portera une grande generation* (Isa. 54). Entendez le Prophete : *Ambulabunt gentes in lumine tuo, et reges in splendore ortus tui : leva in circuitu oculos tuos, et vide; omnes isti congregati sunt, venerunt tibi; filii tui de longè venient, et filia tuæ de latere surgent* (Isa. 60);

et : Pro eo quod laboravit anima ejus, ideo dispertiam ei plurimos (Isa. 53). Cette fécondité de tant de belles nations, sorties du sein de l'Eglise, se fait principalement par la chaleur de la sainte predication, comme dit S. Paul : *Per evangelium ego vos genui* (1. Cor. 4); car la predication de l'Eglise doit estre enflammée : *Ignitum eloquium tuum Domine*. De fait, il n'y a rien de plus actif, de plus vif, de plus penetrant, et de plus propre à convertir et à donner forme aux matieres, que le feu corporel et le spirituel. Voicy, Messieurs, où se reduit le point de nostre controverse : je soustiens

QUE L'EGLISE CATHOLIQUE EST TRES-FECONDE, QUE LA PRE-TENDUE EST STERILE.

Certes, la predication de S. Augustin en Angleterre, de S. Boniface en Allemagne, de S. Patrice en Hybernie, de Willebron en Frise, de Cyrile en Boheme, d'Adelbert en Pologne, Austriche et Hongrie, de S. Vincent Ferrier, Jean Capistran et autres, fut admirablement feconde : la predication des Freres servans d'Hongrie, d'Antoine Lorier, de François Xavier, et de mille autres, qui ont renversé les idolastries par la sainte parole, a porté de bons fructs; ils estoient tous catholiques romains.

Au contraire, vos ministres n'ont encore converty aucune province du paganisme, ny aucune contrée des infidelles. Helas! bien loin de cela, ils ont divisé le christianisme pour en faire des factions, et mettre en pieces la robbe de Nostre-Seigneur; ce sont les effects funestes de leur predication. La doctrine chrestienne et catholique est une douce pluye, qui fait germer la terre infructueuse; mais la leur ressemble à la gresle, qui rompt et terrasse les maisons, et met en friche les plus fructueuses campagnes. Prenez garde à ce que dit S. Jude : « Malheur à » ceux qui poussent à la contradiction de Coré (Coré estoit un » schismatique); ce sont des dissolus en festins, banquetant sans » crainte, se repaissant eux-mesmes, comme des nuées sans » eaux, qui sont transportées çà et là selon le vent; ils ont l'ex- » terieur de l'Escriture, mais ils n'en ont pas la liqueur interieure » dans l'esprit; arbres infructueux de l'automne, qui n'ont que la » feuille de la terre, et non point le fruict de l'intelligence; dou- » blement morts, car ils sont morts quant à la charité par la di- » vision, et quant à la foy par l'heresie; plantes deracinées, qui » ne peuvent plus porter ny fructs, ny fleurs; arbres de mer, » qui sont agitez parmy les escumes et les confusions de debats, » des disputes et remuëmens; planettes erratiques, qui ne

» peuvent servir de guydes à personne, et qui n'ont point de » fermeté de foy, mais changent à tout propos. » Quelle merveille, si vostre predication est sterile? vous n'avez que l'escorce sans le suc : comme voulez-vous qu'elle germe? vous n'avez que le fourreau sans l'épée, la lettre sans l'intelligence : ce n'est pas chose merveilleuse si vous ne pouvez détruire l'idolatrie. Ainsi S. Paul, parlant de ceux qui se separent de l'Eglise, proteste qu'ils sont sans bonne semence. Si donc vostre Eglise prétenduë ne se peut et ne s'est peu dire en aucune façon catholique jusques à present, encore moins devez-vous esperer qu'elle le soit apres vous, puisque sa predication est si flasque, que ses prescheurs n'ont jamais entrepris la charge ou la commission *Ethnicos convertendi*, mais seulement *nostros evertendi*. O quelle Eglise ! qui n'est ny une, ny sainte, ny catholique, et, qui pis est, qui ne peut avoir aucune esperance raisonnable de jamais l'estre, puis qu'elle ne peut produire d'enfans legitimes, mais des engeances de viperes qui la deschirent!

DISCOURS LXIV.

Du tiltre d'Apostolique, propre à l'Eglise, marque quatriesme.

Avis. — On n'a trouvé, de ce Discours, que le titre.

DISCOURS LXV.

Les estranges absurditez qui se treuvent en la doctrine de l'Eglise prétenduë.

Si j'ay remis icy à monstrier les absurditez intolerables qui sont en la doctrine des adversaires, et l'ay renvoyé au bout de ce Traitté des Regles de la Foy, c'est affin qu'il fust comme une consequence de ce qu'ils croient sans regle, et leur faire voir qu'ils naviguent sans boussole. A dire vray, l'on cognoistra icy qu'ils n'ont point l'efficacité de la doctrine orthodoxe; car, non-seulement ils ne sont point vrayes catholiques, mais ils ne peuvent l'estre en aucun sens, n'ayant, comme nous avons veu, aucune autre puissance, que celle de gaster le corps de Nostre-Seigneur, et non celle de luy acquerir de nouveaux membres. L'on peut

dire d'eux sans mentir : *Omnes quærunť quæ sua sunt, non quæ Jesu Christi*. N'est-il pas plus honorable d'accorder à la puissance de Jesus-Christ, de pouvoir faire le saint Sacrifice, comme le croit l'Eglise, et à sa bonté de le vouloir faire, que de luy disputer? Sans doute, cela est de plus grande gloire à Nostre-Seigneur; et parce que leurs foibles cerveaux ne le peuvent comprendre, est-ce à dire que cela n'est pas? *Omnes, inter vos, quærunť quæ sua sunt, non quæ Jesu Christi*. . . .

Item, quand Luther dit, que « les enfans au moment du baptesme, ont l'usage parfaict de l'entendement et de la raison; » et quand le Synode de Vittemberg dit que « les enfans au baptesme ont des mouvemens semblables aux mouvemens de la foy et de la charité, et qu'ils ne se font entendre, » n'est-ce pas se moquer de Dieu, de la nature, et de l'experience? Quand Calvin dit que « nous pechons, incitez, poussez, et necessitez » par la volonté positive, ordonnance, decret et predestination de Dieu, » n'est-ce pas blasphemer contre toute raison et contre la majesté de la supreme bonté? Voilà la belle theologie de Zuingle, de Calvin, et de Beze, *At enim, dit Beze, dices, non potuerunt resistere Dei voluntati, id est, decreto; fateor, sed sicut non potuerunt, ita etiam noluerunt : verum non poterant aliter velle, fateor, quoad eventum, et energiam, sed voluntas tamen Adami coacta non fuit*. Bonté de Dieu! je vous appelle à garand, vous m'avez poussé à mal faire, vous l'avez ainsi decreté, ordonné, et voulu; je ne pouvois faire autrement, je ne pouvois le vouloir autrement : où est ma faute? O Dieu de mon cœur! chastiez mon vouloir, s'il peut ne vouloir pas le mal, et qu'il le veuille, mais s'il luy est impossible de ne le vouloir pas, et que vous soyez cause positive de cette impossibilité, qui peut m'accuser de sa faute? Si cecy n'est contre la raison, je confesse qu'il n'y a point de raison au monde. La foy de Dieu est impossible, selon Calvin et autres : que s'ensuit-il de là, sinon que Nostre-Seigneur est un tyran, qui commande des choses impossibles? Si elle est impossible, pourquoy la commander? Par cette regle, si nous considerons les œuvres, pour bonnes qu'elles soient, elles meritent plus l'enfer que le paradis. La justice de Dieu, par consequent, qui doit donner à un chascun selon ses œuvres, donnera à un chascun l'enfer : n'est-ce pas là l'abysme de l'erreur?

Mais l'absurdité des absurditez, et la plus horrible de toutes les heresies, c'est celle-cy : ils publient, que *l'Eglise toute en-*

tiere a erré mille ans durant, en l'intelligence de la parole de Dieu. Luther, Zuingle et Calvin, pour assurer qu'ils entendoient clairement l'Escriture, et bien plus qu'un simple ministre, ont presché et enseigné comme parole de Dieu, que *toute l'Eglise visible avoit erré, et qu'elle pouvoit errer.* Et moy, je puis assurer que Calvin et tous les hommes peuvent errer; et pour le moins ay-je droit, à son exemple, de choisir les interpretations de l'Escriture qui me playront, pour assurer et maintenir comme parole de Dieu, encore mieux que vous autres, qu'il a erré, puis qu'apprenant de luy que chascun peut errer en fait de religion, et toute l'Eglise mesme, j'en dy autant de luy, sans vouloir vous en chercher d'autres parmy mille sectes, qui toutes se vantent de bien entendre la parole de Dieu, et de la bien prescher. Mais croyez-vous si opiniastrement à un ministre qui vous presche que vous ne devez point oüyr autre chose? Si chascun peut errer en l'intelligence de l'Escriture, pourquoy non vous, et vostre ministre? J'admire que vous n'allez pas toujours tremblans de crainte, j'admire comme vous pouvez vivre avec autant d'assurance en la doctrine que vous suivez, comme si vous ne pouviez errer, et que neantmoins vous tenez pour assuré que chascun erre, ou peut errer, et mesme toute l'Eglise en corps.

L'Evangile vole bien haut sur toutes les raisons les plus eslevées de la nature; neantmoins, jamais il ne les contredit, jamais il ne les gaste, ny de fait, ny de paroles; mais ces phantaisies de vos evangelistes, ruynent et obscurcissent toute la lumiere naturelle et toute la lumiere de la grace.

DISCOURS LXVI.

Que l'analogie de la Foy ne peut servir de regle assurée aux ministres, pour establir leur doctrine pretenduë.

DESABUSEZ-VOUS, s'il vous plaist, Messieurs, et pensez que c'est une voix pleine de faste et d'ambition entre vos ministres, et qui leur est toute ordinaire, qu'il « faut interpreter l'Escriture, et en éprouver l'exposition par l'analogie de la foy. » Le simple peuple, quand il entend parler de l'analogie de la foy, pense que ce soit quelque mot de mystere fort secret, et de vertu cabalistique; il admire toute l'interpretation qui se fait, pourveu qu'on y mette ce mot en campagne : ils ont raison cer-

tainement, quand ils disent, qu'il faut interpreter l'Escriture ; et epreuver son exposition par l'analogie de la foy ; mais ils ont tort, quand ils ne font point ce qu'ils disent. Ce pauvre peuple n'entend parler de rien plus, que de cette analogie de la foy, et les ministres n'ont fait autre chose jusques icy, que la corrompre, violer, forcer, et mettre en pieces. Or sus, je vous prie, vous dites que l'Escriture est aysée à entendre, pourveu qu'on l'adjuste à la regle de proportion ou analogie de la foy ; mais quelle regle de la foy peuvent avoir ceux qui n'ont point d'Escriture, que toute glosée, toute tirée, et contournée d'interpretations, metaphores, et metonymies ? Si la regle est sujette au desreglement, qui la reglera ? quelle analogie et proportion de foy y peut-il avoir, si on proportionne les articles de la foy aux conceptions les plus esloignées de leur naïveté ? Voulez-vous que la proportion des articles de la foy vous serve, pour vous résoudre sur la doctrine de la religion ? laissez donc les articles de la foy en leur naturelle signification ; ne leur baillez point d'autre forme, que celle qu'ils ont receue des Apostres. Je vous laisse à penser à quoy me pourra servir le Symbole des Apostres pour interpreter l'Escriture, puisque vous la glosez en telle façon, que vous me mettez en autant et plus de difficulté de son sens, que j'en aurois de l'Escriture mesme ? Si on demande, comme il se peut faire que le mesme corps de Nostre-Seigneur soit en deux lieux ? je diray que cela est aysé à Dieu, suivant le dire de l'ange : *Non est impossibile apud Deum omne verbum* ; et je le confirmeray par la raison de la foy : *Credo in Deum Patrem omnipotentem*. Mais si vous glosez le sens de l'Escriture et si vous contournez l'article de la foy mesme, comme confirmerez-vous votre glose ? A ce compte-là, il n'y aura point de premier principe, sinon votre cervelle. Si l'analogie de la foy est sujette à vos gloses et à vos opinions, il nous le faut dire franchement, affin qu'au moins on sçache votre intention. Ainsi nous vous laisserons interpreter l'Escriture par l'Escriture, et par l'analogie, le tout adjusté à vos interpretations et conceptions. Si on vous laisse interpreter la descente de Nostre-Seigneur aux enfers, ou du sepulchre, ou de la crainte des supplices et peine des damnez, vous direz le dernier, comme vous expliquez la sainteté de l'Eglise, d'une Eglise invisible et incognüe ; son universalité, d'une Eglise secrette et cachée ; la communion des Saints, d'une seule bien-veillance generale ; la remission des pechez, d'une seule non-imputation. Quand vous aurez ainsi proposé le Symbole à votre jugement, il sera quant et quant (1)

(1) En même temps.

bien proportionné au reste de vostre doctrine; mais qui ne void l'absurdité où vous vous precipitez? Le Symbole, qui est l'instruction des plus simples, seroit la plus obscure doctrine du monde, et devant estre une regle de la foy, il auroit besoin d'estre réglé par une autre regle; ainsi, *In circuitu impii ambulans*. Voicy une regle infaillible de nostre foy : *Dieu est tout-puissant*. Qui dit tout n'exclud rien; et vous voulez borner cette regle, et la limiter en sorte qu'elle ne s'etende pas à la puissance absoluë, comme est la puissance de placer un corps en deux lieux, ou de le placer en un lieu sans qu'il y occupe l'espace exterior. Dites-moy donc, s'il arrive que la regle ayt besoin de reglement, qui la reglera? le Symbole dit, que Nostre-Seigneur est descendu aux enfers, et Calvin le veut regler, et veut qu'il s'entende d'une descente imaginaire; l'autre le rapporte au sepulchre : n'est-ce pas traiter cette regle à la Lesbienne, et plier le niveau sur la pierre, au lieu de tailler la pierre au niveau? Pour vray, comme S. Clement et S. Augustin l'appellent regle, aussi S. Ambroise l'appelle clef; mais s'il faut une autre clef pour ouvrir cette clef, où la treuverons-nous? monstrez-la-nous au moins : sera-ce le cerveau des ministres? ou quoy? sera-ce le Saint-Esprit? mais chascun se vantera d'en avoir sa part. Bon Dieu! en quels labyrinthes tombent ceux qui s'esgarent de la trace des anciens.

Je ne voudrois pas que vous pensassiez que je fusse d'opinion, que le seul Symbole fut la totale regle et mesure de la foy; car le grand S. Augustin et le grand Lirinensis appellent encore regle de nostre foy, le sentiment ecclesiastique : le Symbole seul ne dit rien à descouvert de la consubstantialité du sacrement, ny de plusieurs autres articles de la foy; il comprend toute la foy radicalement, et principalement quand il nous enseigne de croire en l'Eglise, Sainte et Catholique; car par là, il nous renvoye à ce qu'elle propose. Mais comme vous mesprisez toute la doctrine ecclesiastique, aussi mesprisez-vous cette noble partie et si signalée, qui est le Symbole, luy refusant creance, sinon apres que vous l'avez reduict au petit pied de vos conceptions. Ainsi vous violez cette sainte mesure et proportion, que S. Paul propose pour estre suivye, voire par les prophetes mesmes.

DISCOURS LXVII.

Conclusion de cette Partie, par un recueil de plusieurs excellences qui sont en la doctrine catholique et qui ne sont point en l'opinion des heretiques de nostre aage.

ENFIN, nous vous voyons, Messieurs, voguer ainsi sans esguille, sans boussole et sans timon, sur l'ocean des opinions humaines, où vous ne pouvez attendre autre chose qu'un miserable naufrage. De grace, pendant que ce jourd'huy dure, pendant que Dieu vous presente l'occasion, jetez-vous en l'esquif d'une serieuse penitence, et venez vous rendre en l'heureuse barque, laquelle à pleine voile va surgir au port de la gloire par le chemin battu de nos devanciers. Quand il n'y auroit autre chose, reconnoissez quels avantages, et combien d'excellences possede la doctrine catholique sur vos opinions nouvelles et esloignées du sens commun.

La religion catholique rend plus glorieuse et plus magnifique la misericorde de Dieu; vos opinions la ravalent. Par exemple, n'y a-t-il pas plus de misericorde d'expliquer la realité de son corps pour nostre viande, que de n'en donner rien que la figure, commemoration et manducation fiduciaire? N'est-ce pas plus, de justifier l'homme, embellissant son ame par la grace, que sans l'embellir, le justifier par une simple indulgence ou non-imputation? N'est-ce pas une plus grande faveur de rendre en l'homme ses œuvres agreables et bonnes par la justice interieure, que de tenir seulement l'homme pour bon, sans qu'il le soit en realité? N'est-ce pas plus de bien, d'avoir laissé sept sacremens pour la justification et sanctification du pecheur, que de n'en avoir laissé que deux, dont l'un ne serve de rien, et l'autre de peu? N'est-ce pas plus d'avoir laissé la puissance d'absoudre en l'Eglise, que de n'en avoir point laissé? N'est-ce pas plus d'avoir laissé une Eglise visible, universelle, signalée, remarquable et perpetuelle, que de l'avoir laissée petite, secrette, dissipée, et sujette à corruption? N'est-ce pas plus priser les travaux de Notre-Seigneur, de dire qu'une seule goutte de son sang suffisoit à rachepter le monde, que de dire que s'il n'eust enduré les peines des damnez, n'y auroit eu rien de parfait? La misericorde de Dieu n'est-elle pas plus magnifique, de donner à ses Saints la cognoissance de ce qui se fait icy-bas, que de leur nyer le credit de prier pour nous, et se rendre exorable à leurs inter-

cessions; de les avoir rendus glorieux dès leur mort bien-heureuse, que de les faire attendre et tenir en suspens, comme parle Calvin, jusques au jugement? que de les rendre sourds à nos prieres? que de se rendre inexorable aux leurs. Cecy se verra plus clair et plus etendu en nos essais. Ainsi, certes, nostre doctrine rend bien plus admirable le pouvoir de Dieu au sacrement de l'Eucharistie, en la justification et justice inherente, dans les miracles, en la conservation infaillible de l'Eglise, et en la gloire des Saints, etc.

La doctrine catholique ne peut partir d'aucune passion, puis que personne ne s'y range, sinon avec cette condition, de captiver son intelligence sous l'autorité des vrais pasteurs.

Elle n'est point superbe, puis qu'elle apprend à ne se croire pas soy-mesme; mais à l'Eglise. Que diray-je de plus? Cognoissez, s'il vous plaist, la voix de la colombe et la distinguez de celle du corbeau; ne voyez-vous pas cette Espouse, qui n'a autre chose en bouche que le miel, et le laict sur sa langue, qui ne respire que la plus grande gloire de son Espoux, qui ne demande que son honneur et son obeyssance? Sus donc, Messieurs, voulez-vous estre mis comme pierres vivantes aux murailles de la celeste Hierusalem? Tirez-vous des mains de ces bastisseurs de fausses regles, qui n'adjustent pas leurs conceptions à la foy, mais la foy à leurs conceptions; venez et vous presentez à l'Eglise, qui vous posera de bon cœur en ce celeste bastiment, où est la vraye regle et proportion de la foy: car jamais personne n'aura place là-haut, s'il n'a esté poly et mis en œuvre, sous la regle et l'aiguille de l'Eglise d'icy-bas.

I. Accurate perpendenda est sententia quæ est Jo. 8 (1), unde manifeste colligitur, peccatores esse in Ecclesia.

II. Ex inimicis nos optima quæque cognoscere, et utilitatem capere persuadet Psal. 118: *Super inimicos nostros prudentem me fecisti.* Deinde: *Super omnes docentes me intellexi,* ait Genebr., ita intelligi potest: *Super inimicos, id est occasione inimicorum, vel ab, vel ex inimicis; itaque, cum prius sit prudentem fieri super inimicos, quam super senes, et docentes, recte sequitur, ab inimicorum schola nos uberiores scientiæ latices hebere, quam ab docentibus.*

III. Omnia sacrificia antiqua, erant veluti condimenta sacrificiorum cruentorum; sic Eucharistiæ sacramentum est veluti

(1) Citation défectueuse: du reste, le Discours X traite la matière.

(N. E.)

condimentum sacræ Crucis, eiquæ optima ratione adjunctum. Ecclesia mons est, hæresis vallis; descendunt enim hæretici ab Ecclesia non errante, ad errantem, a veritate ad umbram..... Ismael, significans Judaicam Synagogam (Gal. 4), tunc ejectus est, quando ludere voluit cum Isaac; ab Ecclesia Catholica quanto magis hæretici?

IV. Pulchrè congruit Ecclesiæ, adversus hæreticos, quod dixit Isaias, 5. : *Omne vas quod fictum est, in te non diregetur, et omnem iniquitatem resistentem sibi in judicio judicabis; hæc est hæreditas servorum Domini, et justitia eorum apud me, dicit Dominus.*

V. Concilia decreta de fide vocant Canones, quæ sunt regulæ.

VI. Pour l'unité d'un chef, il ne faut pas oublier ce que dit S. Cyprien, ep. 56, ad Cornel. : *Nec ignoramus unum Deum esse, unum Christum esse Dominum, quem confessi sumus, unum Spiritum sanctum, unum Episcopum in Catholica Ecclesia esse debere.* Dans l'épître 45, il appelle l'Eglise de Rome, *radicem et matricem Ecclesiæ Catholicæ.*

VII. Optat. Milevit. l. 2 contre les Donatistes : *Negare non potes scire te, in urbe Roma, Petro primo Cathedram principalem esse collatam, in qua sederit, omnium Apostolorum caput Petrus, ut et Cephias dictus sit; in qua una Cathedra unitas ab omnibus servaretur, ne cæteri Apostoli singulas quisque sibi defenderent, ut jam schismaticus et peccator esset, qui contra singularem Cathedram alteram collocaret; ergo in Cathedra unica, quæ est prima de dotibus, sedit prior Petrus.*

VIII. Il faudra commencer le chapitre des Conciles par les paroles de S. Hierosme, epist. 63 : *Quamvis enim certa et irrefragabilis sit sedis Apostolicæ de fide definitio, attamen cum Apostolicæ sedis ministerio decreta vestræ fraternitatis irrefractabili firmantur assensu, et totius Christiani orbis judicio recipiuntur, meritò prodüsse credentur, ipsaque veritas et clarius renitescit, et fortius retinetur, dum quæ fides prius docuit, hæc postea examinatio confirmat, ut vere impius et sacrilegus sit, qui post tot sacerdotum sententiam, opinioni suæ aliquid tractandum reliquit.*

IX. Pour la benediction apostolique, qui se faysoit avec le signe de la croix, je treuve en la vie de S. Hylarion, fol. 24 : *Resalutatis omnibus, manumque eis benedicens.* Pour l'intercession des Saints, il ne faut pas obmettre le mot de Luther, escrit au duc George de Saxe, anno 1526, apud Calzum : *Initio rogabo propterea, et certissime impetrabo remissionem apud Dominum*

meum Jesum Christum, super omnibus, quæcumque illustrissima clementia vestra contra verbum ejus facit ac fecit. Je vous prie, si ce moyne, etc.

Mais encore, touchant la veneration des Saints, et du Pape, il ne faut pas oublier ce qu'il dit au roy d'Angleterre, en une epistre, l'an 1525, qui est rapportée chez Cochlée, aux Actes de la 26^e question : *His litteris prosterno me pedibus majestatis tuæ, quantum possum humillime.* Pour ce qui regarde la corruption du sens de l'Escriture, il faut y mettre cette observation de Pierre Martyr, In sua deffens. de Euch., part. 3, où, citant la 1^{re} aux Cor., 10, il dit : *Omnes eamdem (nobiscum) escam spiritualem manducaverunt.* Il adjouste ce *nobiscum* pour faire valoir son argument.

QUATRIÈME PARTIE.

DE LA VÉRITÉ ET RÉALITÉ DES SACREMENTS.



DISCOURS LXVIII.

PREFACE.

A Messieurs de la ville de Thonon.

Si les deux fautes fondamentales dans lesquelles, Messieurs, vos ministres vous ont conduits, d'avoir abandonné l'Eglise et d'avoir violé toutes les vraies règles de la religion chrétienne, vous rendent tout-à-fait inexcusables, c'est justement; car elles sont si grossières, que vous ne pouvez pas les méconnoître, et sont si importantes, que l'une des deux suffit pour vous faire perdre le vrai christianisme, puis que la foy hors de l'Eglise, et l'Eglise hors de la foy ne vous sauroit sauver, non plus que l'œil hors de la tête, et la tête sans œil, ne sauroit voir la lumière du jour. Celuy donc où ceux qui ont entrepris de vous separer de l'unyon de l'Eglise, vous doivent estre suspects, et celuy qui mesprise si fort les saintes règles de la foy, doit estre fuy et mesprisé de vous, quelle contenance qu'il tiene et quoy qu'il allegue. Mais, me direz-vous, ils protestent de ne rien prononcer, ny avancer, qui ne soit en la pure, simple et naïve parole de Dieu. Je respons que vous ne deviez pas croire si legerement; si vous eussiez esté bien advisez en vos affaires, vous eussiez reconnu que ce n'estoit pas la parole de Dieu qu'ils vous proposoient, mais leurs propres conceptions voilées des mots de l'Escriture, et vous eussiez bien-tost remarqué que jamais un si riche habit ne fut fait pour couvrir un si vilain corps, comme est celuy de l'heresie : car par supposition, persuadez-vous que jamais il n'y ayt eu d'Eglise, ny de Conciles, ny de pasteurs, ny de docteurs, ny des Apostres, et que l'Escriture ne contient autre chose que les livres qu'il plaist à Calvin, à Beze et à Pierre Martyr de recevoir; supposons mesme qu'il ny ayt point de regle infallible pour la bien entendre, et qu'elle soit à la mercy de celuy qui voudra maintenir qu'il peut luy seul interpreter l'Escriture par l'Escriture, et par l'analogie de la foy (comme qui voudroit entendre Aristote par Aristote et par l'analogie de la philosophie), advoüons tous seulement que cette Escriture est divine. Ce poinct posé, je soustiens devant tout juge

equitable, que sinon tous, au moins ceux d'entre vous qui avoient quelque cognoissance et suffisance en la doctrine, sont inexcusables, et ne sçauroient garantir leur religion de legereté et temerité. Et voicy où je vous reduy. Les ministres ne veulent nous combattre qu'avec l'Escriture, j'y consens; ils ne veulent de l'Escriture que la partie qui leur plaist, je my accorde : au bout de tout cela, je dy, que la creance de l'Eglise catholique l'emporte de tout point, parce qu'elle a plus de passages pour sa doctrine que l'opinion contraire, et ceux qu'elle produict sont plus clairs, plus purs, plus simples, plus raisonnables, et mieux interpretez; car ils concluent d'une maniere plus sortable à ce qu'elle establit : ce que je crois estre si certain, que chacun le peut sçavoir et cognoistre; mais de monstrier cecy par le menu, ce ne seroit jamais fait : il suffira, ce me semble, de le monstrier en quelques principaux articles, et avec le secours de Dieu.

C'est ce que je pretens faire en cette partie, où j'attaqueray vos ministres sur les sacremens en general, et en particulier sur celuy de l'Eucharistie, de la Confession et du Mariage, sur l'honneur et invocation des Saints; sur la convenance des ceremonies de la religion en general, et en particulier sur la puissance de l'Eglise; sur le merite des bonnes œuvres et la justification; et enfin sur le Purgatoire et les Indulgences. En tout cecy, je n'employeray que la simple et pure parole de Dieu, avec laquelle je vous feray voir, comme par essay, vostre fausse doctrine, mais si à descouvert, que vous aurez occasion de vous en repentir. Apres cela, je vous supplie que quand vous m'aurez veu combattre, et enfin surmonter l'ennemy, avec la seule Escriture, vous vous representiez par abondance de droict cette grande et honorable suite de martyrs, prestres et docteurs, qui ont tesmoigné par leur doctrine, et au prix de leur propre sang, que la foy pour laquelle nous combattons sous leurs drapeaux, estoit la sainte, la pure et l'apostolique; et cecy sera comme une surcharge de victoire. Certes, quand nous nous treuverions dans le champ de bataille avec nos ennemys, par la seule Escriture, l'ancienneté, le consentement, et la sainteté de nos auteurs nous feroient tousjours triompher. Pour ayder mon dessein, j'adjusteray tousjours le sens et la consequence naïve des Escritures, que j'appliqueray aux regles de la foy que j'ay produictes en la precedente partie, quoy que mon but principal ne soit autre que de vous faire essayer et cognoistre la vanité de vos ministres, qui, ne cessant de crier : *La sainte Escriture, la sainte Escriture*, ne font rien de plus que de violer les plus solides et assurées sentences. Souvenez-vous qu'en l'assemblée des princes, qui se fit à Spire, l'an 1526, les ministres protestans portoient ces lettres en gros caracteres sur la manche droicte de leur vestement : V. D. M. I. par lesquelles ils vouloient dire ce verset : *Verbum Domini manet in æternum*. Hé! ne diriez-vous pas en sens tout contraire que ce sont eux qui, seuls et sans compaignons, manient l'Escriture sainte, ils en citent à la verité quelques morceaux, et à tout propos les debitent en public et en privé, dit le grand Lirinensis; il les rapportent en leurs discours, en leurs livres, dans les ruës et parmy les banquetts. Lisez les Opuscles de Paulus Samozetnaus, de Priscillianus, d'Eunomius, de Jovinien, et de ces autres pestes de la religion; vous

y verrez un grand amas d'exemples, et presque pas une page ou une ligne qui ne soit fardée et colorée de quelque sentence du Vieil et Nouveau Testament. Ils font comme ceux qui veulent faire prendre quelque breuyage amer aux petits enfans : ils frottent et couvrent de miel le bord du gobelet, afin que ce pauvre enfant, sentant premierement le doux, n'apprehende point l'amertume; mais qui sondera dans le fond de leur doctrine, verra clair comme le jour, que ce n'est qu'une happelourde (1) safranée, telle que celle que le diable produisoit, quand il tentoit Nostre-Seigneur, car il alleguoit l'Escriture pour favoriser son intention. O Dieu! dit le mesme Lirinensis, que ne fera pas ce seducteur sur les miserables hommes, puis qu'il ose attaquer avec l'Escriture le Seigneur mesme de toute majesté? Pensons de pres à la doctrine de ce passage; car, comme alors le chef d'un party parla au chef de l'autre, ainsi maintenant les membres parlent aux membres, à sçavoir, les membres du diable aux membres de Jesus-Christ, les perfides aux fidentes, les sacrileges aux religieux, enfin les heretiques aux catholiques. Mais comme le chef respondit au chef, ainsi pouvons-nous faire aux membres. Nostre chef repoussa le chef perfide avec les passages mesmes de l'Escriture, repoussons-les en semblable maniere, et, par des consequences solides et naïfves, desduittes de la sainte Escriture, monstrons la vanité et la piperie avec laquelle ils veulent couvrir leurs conceptions des parolles de l'Escriture. C'est ce que je pretens icy, mais briefvement, et je proteste que je produiray tres-fidellement tout ce que je penseray estre de plus apparent de leur costé, pour puis apres, par l'Escriture mesme, les convaincre de faux. Ainsi vous verrez que, quoy qu'eux et nous manyons la parolle, et nous armions de l'Escriture sainte, nous en avons neantmoins la realité et droict d'usage, et eux n'en ont qu'une vaine apparence par maniere d'illusion. Non-seulement Moyse et Aaron, mais encore les magiciens animerent leurs verges, et les convertirent en couleuvres; il est vray qu'enfin la verge d'Aaron devora les verges des autres, c'est ce que dit le vieux Tertullien : *Virgam mendacii devoravit virga veritatis.*

DISCOURS LXIX.

La nature des Sacremens en general.

A MOINS de s'obstiner contre la verité cogneuë, il faut advoüer que le mot de *sacrement* est bien exprez dans l'Escriture, selon la mesme signification qu'il a conservée en l'Eglise catholique, puis que S. Paul, parlant du Mariage, l'appelle clair et net, un sacrement. Mais nous pourrons voir cecy plus avant; il suffit maintenant de supposer, contre l'insolence de Zuingle et des

(1) Faux diamants.

autres qui ont voulu rejeter ce nom venerable, que toute l'Eglise ancienne en a usé : car ce n'est pas avec une plus grande autorité, que les mots de *Trinité, Consubstantialité, Personne*, et cent autres, sont demeurez en l'Eglise comme saints et legitimes. J'advoüe que c'est une tres-inutile et sotte temerité, de vouloir changer les mots ecclesiastiques que l'antiquité nous a laissez, outre le danger qu'il y auroit qu'apres le changement des mots, on n'allast encore au change de l'intelligence et de la creance, comme on void ordinairement que c'est l'intention de ces novateurs et des fabricateurs de nouvelles parolles. Or, puis que les pretendus reformateurs, pour la pluspart, quoy que ce ne soit pas sans gronder, laissent aller ce mot de *sacrement* en usage parmy leurs livres, arrestons-nous aux difficultez les plus importantes que nous avons avec eux, sur les causes et les effects des sacremens; et voyons comme ils y mesprisent l'Escriture sainte, avec les autres regles de la foy.

DISCOURS LXX.

Dè la forme des Sacremens.

LA meilleure maniere pour esclairer cette doctrine, c'est de commencer par ce point : l'Eglise catholique tient de tout tems pour la forme des sacremens, *les parolles consecratoires*. Les ministres pretendus ont voulu reformer cette forme, disant, avec une insoutenable passion, que les parolles consecratoires sont des charmes, et que la vraie forme des sacremens n'est autre que la predication que font les ministres de la sainte Escriture. Pour l'establissement de cette reformation, ils citent deux passages seulement, au moins pour les plus evidens, l'un de S. Paul, et l'autre de S. Matthieu. Le premier parlant de l'Eglise, dit que Nostre-Seigneur l'a sanctifiée par le baptesme en la parolle de la vie eternelle : *Munducavit lavacro aquæ, in verbo vitæ*. Et Nostre-Seigneur mesme, en S. Matthieu, fit ce commandement à ses disciples : *Docete omnes gentes, baptizantes eos, in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti*. Voici des passages qui leur semblent bien clairs, pour monstrier que la predication est la vraie forme des sacremens. Mais qui leur a dit qu'il n'y a point d'autre *verbum vitæ*, que la predication? Je soustiens au contraire, que cette invocation : *Je te baptise, au nom du Pere, du Fils, et du Saint-Esprit*, est encore un ver-

bum vitæ, comme l'ont dit S. Chrysostome et Theodoret. Aussi sont bien les autres prieres et invocations du nom de Dieu, qui ne sont pas pourtant la predication. Si S. Hierosme, suivant le sens mystique, veut que la predication soit une sorte d'eau purifiante, il ne s'oppose pas pourtant aux autres Peres, qui ont entendu par le lavoir d'eau, le baptesme precisement : et par la parolle de vie l'invocatiou de la tres-saincte Trinite, affin d'interpreter le passage de S. Paul, par l'autre de S. Matthieu : *Enseignez toutes les gens, les baptisant au nom du Pere, du Fils, et du Saint-Esprit*. Quant à ce dernier passage, personne ne nya jamais que l'instruction dust preceder le baptesme, à l'endroit de ceux qui en sont capables, suivant la parolle de Nostre-Scigneur, qui met l'instruction devant, et le baptesme apres. Ainsi, nous arrestant precisement à la mesme parolle, nous mettons l'instruction devant (comme une disposition requise, en celuy qui a l'usage de la raison) et le baptesme à part : d'où s'ensuit que l'un ne peut oster la forme de l'autre, c'est-à-dire, que le baptesme n'oste point la disposition de la predication, ny la predication la forme du baptesme. Que si neantmoins l'un des deux doit estre la forme de l'autre, le baptesme seroit plutost la forme de la predication, que la predication du baptesme, puis que la forme ne peut preceder, ains (1) doit survenir à la matiere ; et que la predication precede le baptesme, et le baptesme survient par apres à la predication. S. Augustin n'avoit-il pas bien pensé, quand il disoit : *Accedit ad verbum elementum, et fit sacramentum?* Pourquoi donc ne disoit-il pas : *Accedit elementum ad verbum?* Ces deux passages ne sont pas advenans ny à propos pour vostre reformation ; neantmoins voilà tout.

Je vous advoüe que vos pretentions seroient en certaine façon plus tolerables, si nous n'avions pas en l'Escriture de raisons contraires plus expresses que les vostres ne sont, hors de toute comparaison ; les voicy : *Quis crediderit, et baptizatus fuerit*. Voyez-vous la creance qui naist en nous par la predication, separée du baptesme ? Ce sont donc deux choses distinctes, la predication et le baptesme. Qui doute que S. Paul n'ayt catechisé et instruit à la foy plusieurs Corinthiens, qui, par apres ont esté baptisez ? que si l'instruction et la predication estoit la forme du baptesme, Saint Paul n'avoit pas raison de dire : *Gratias ago Deo, quod neminem baptizavi, nisi Crispum et Caïum*, etc. Car, donner la forme à une chose, n'est-ce pas la faire

(1) Mais.

ce qu'elle est? Il n'est rien de plus clair, sinon cecy, que S. Paul met à part l'action de baptiser, de celle de prescher : *Non me misit Christus baptizare, sed evangelizare*. Et pour monstrier que le baptesme est de Nostre-Seigneur, non de celuy qui l'administre, il ne dit pas : *Numquid in prædicatione Pauli baptizati estis*; mais plutost : *Numquid in nomine Pauli baptizati estis*? Monstrant que quoy que la predication precede, si (1) n'est-elle pas de l'essence du baptesme, qui est attribué par excellence à celuy, le nom duquel y est invoqué. Pour vray, celuy qui regardera de pres le premier baptesme qui fut fait apres la Pentecoste, verra clair comme le jour, que la predication est une chose, et le baptesme une autre : *His auditis*; (voilà la predication d'un costé) *compuncti sunt corde, et dixerunt ad Petrum, et ad reliquos Apostolos : Quid faciemus, viri fratres? Petrus verò ad illos : Pœnitentiam, inquit, agite, et baptizetur unusquisque vestrum, in nomine Jesu Christi, in remissionem peccatorum vestrorum* (voilà le baptesme d'un autre costé, et mis à part). Autant en peut-on remarquer au baptesme de ce devot eunuque d'Ethiopie, et en celuy de S. Paul, auquel il n'y eut point de predication; et en celuy du bon et religieux Cornelius. Quant à la tres-saincte Eucharistie, qui est l'autre sacrement que les ministres font semblant de recevoir, où treuveront-ils jamais que Nostre-Seigneur y ayt usé de predication? S. Paul enseigne aux Corinthiens comme il faut celebrer la cene, mais on ne treuve point qu'il y soit commandé de prescher; et affin que personne ne doubtast que la ceremonie qu'il proposoit ne fust legitime, il dit qu'il l'avoit ainsi appris de Nostre-Seigneur : *Ego enim accepi a Domino, quod et tradidi vobis*. Nostre-Seigneur fit certes un admirable sermon apres la cene, recité par S. Jean; mais ce ne fut pas pour ce mystere de la cene, qui estoit desjà parfaict et accomply. On ne dit pas qu'il ne soit convenable d'instruire le peuple chrestien de la doctrine des sacremens qu'on luy confere; mais seulement que cette instruction n'est pas la forme des sacremens. Que si, en l'institution de ces divins mysteres, et en la pratique mesme, nous treuvs de la difference entre la predication et les sacremens, à quelles enseignes les confondrons-nous? ce que Dieu a separé, pourquoy le conjoindrons-nous? En ce point donc, selon l'Escriture, nous l'emportons tout net, et les ministres sont convaincus de violation de l'Escriture, qui veulent changer l'essence des sacremens, contre leur propre institution.

(1) Encore.

Ils violent encore la tradition et l'autorité de l'Eglise et des saints Conciles, des Papes et des Peres, qui, tous, ont creu, et croient encore, que le baptesme des petits enfans est vray et legitime; mais comme veut-on que la predication y soit employée? Les enfans n'entendent pas ce qu'on y dit, car ils ne sont pas encore capables de l'usage de la raison : à quoy faire les instruire? On pourroit bien prescher devant eux; mais ce seroit pour neant, car leur entendement n'est pas encore ouvert, pour recevoir l'instruction : comme l'instruction ne les touche point, ny ne leur peut estre appliquée, quel effect peut-elle donc faire en eux? Le baptesme leur seroit donné en vain, puisqu'il seroit sans forme; et ainsi la forme du baptesme n'est pas la predication.

Luther respond, que les enfans ressentent en ce moment des mouvemens actuels de la foy, par la vertu de la predication; n'est-ce pas là dementir et violer l'experience, et le sentiment mesme? Certainement la plupart des baptesmes qui se font en l'Eglise catholique, se font sans predication; ils ne sont donc pas vrays baptesmes, puisque la forme y manque : que ne rebaptesmez-vous donc tous ceux qui vont de nostre Eglise à la vostre? car, selon vous, c'est un anabaptiste. Or sus, voilà, selon les regles de la foy, et principalement selon l'Escriture sainte, comme vos ministres vous abusent, quand ils vous enseignent que la predication est la forme des sacremens. Mais voyons si ce que nous en croyons est plus conforme à la sainte parolle. Nous disons, que *la forme des sacremens est une parolle consecratoire de benediction et invocation*. Y a-t-il rien de si clair dans l'Escriture? *Docete omnes gentes, baptizantes eos, in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti*. Cette forme enoncée, *au nom du Pere*, etc., n'est-elle pas invocatoire? Certes, le mesme S. Pierre qui a dit aux Juifs : *Pœnitentiam agite, et baptizetur unusquisque vestram, in nomine Jesu Christi, in remissionem peccatorum vestrorum*, dit peu apres au boiteux devant la belle porte : *In nomine Jesu Christi Nazareni, surge et ambula*. Qui ne void que cette derniere parolle est invocatoire? et pourquoy non la premiere, qui est de mesme substance? Ainsi S. Paul ne dit pas : *Calix prædicationis de quo prædicamus, nonne communicatio sanguinis Christi est?* Mais au contraire : *Calix benedictionis*. Ainsi au Concile de Laodicée, ch. 25 : *Non oportet diaconum calicem benedicere, quem benedicimus*. On le consacroit donc, et on le benissoit. S. Denys, disciple de S. Paul, les appelle *consecratoires*; et en la description de la Litur-

gie ou de la Messe, il n'y met point la predication ; tant s'en faut qu'il la tienne pour forme de l'Eucharistie. Au Concile de Laodicée, où il est parlé de l'ordre observé en la Messe, il ne se dit rien de la predication, comme estant chose de dehors, et non de l'essence de ce mystere. Justin Martyr descrivant l'Office ancien que les chrestiens faysoient le dimanche, entre autres choses dit, qu'apres les prieres generales, on offroit pain, vin, et eau ; et alors le prelat faysoit de tout son pouvoir des prieres et actions de graces à Dieu, le peuple benissoit, disant : *Amen. His Eucharistiæ consecratis unusquisque participat, eademque absentibus dantur, à Diaconis perferenda.* Plusieurs choses sont icy remarquables. L'eau se mesloit au vin, on offroit, on consacroit, on en portoit aux malades ; mais, si nos reformateurs eussent esté là, il eust fallu lever l'eau, l'offrande, et la consecration, et porter simplement la predication aux malades, ou, sans elle, cette communion eust esté pour neant ; car, comme dit Jean Calvin : *Mysterii explicatio ad populum sola facit, ut mortuum elementum incipiat esse Sacramentum.* Mais S. Gregoire Nisene dit mieux : *Ecce nunc etiam verbo Dei sanctificatum panem* (et parle du S. Sacrement de l'autel) *in verbi corpus credimus immutari.* Et apres il adjouste, que ce changement se fait *virtute benedictionis.* Le grand S. Ambroise dit de mesme : *Potest, qui panis est, corpus esse Christi, consecratione.* Et plus bas : *Non erat corpus Christi ante consecrationem, sed post consecrationem dico tibi, quod jam est corpus Christi.* Voyez-le bien au long, car je me reserve sur ce sujet, quand nous traiterons de la sainte Messe.

Mais je veux finir ce Discours par cette signalée sentence de S. Augustin : *Potuit Paulus significando, prædicare Jesum Christum, aliter per linguam suam, aliter per epistolam, aliter per Sacramentum corporis et sanguinis ejus; nec linguam quippe ejus, nec membrana, nec attramentum, nec significantes sonos lingua editos, nec signa litterarum conscripta pelliculis, corpus Christi et sanguinem dicimus, sed illum tantum, quod ex fructibus terræ acceptum, et prece mystica consecratum, rite sumimus.* Si S. Augustin dit : *Est tanta vis aquæ, ut corpus tangat, et corpus abluat, sed quid, nisi faciente verbo, non quia dicitur, sed quia creditur?* nous ne disons rien au contraire : car à la verité, les parolles de benediction et de sanctification, avec lesquelles on forme et on parfaict les sacremens, n'ont point de vertu, sinon estant proferées ; et sans la generale attention, elles seroient dites voirement, mais

pour neant, parce que, *non quia dicitur, sed quia creditur, dicendo tamen creditur, et credendo dicitur.*

DISCOURS LXXI.

De l'intention requise en l'administration des Sacremens.

EN verité, je n'ay jamais treuvé aucune preuve puisée des Escritures, de l'opinion que vos predicans ont debitée en cet endroit. Ils disent que, « quoy que le ministre n'eust aucune intention » de faire la cene, ou de baptiser, ains seulement de se mocquer » et badiner, neantmoins, pourveu qu'il fasse l'action exteriere » du sacrement, le mystere y est complet. »

Tout cecy se dit à credit, sans produire autre chose que de certaines consequences sans parolles de Dieu, par forme de chicanerie.

Au contraire, le Concile de Florence, et celuy de Trente, declarent expressement que « si quelqu'un dit que l'intention au » moins de faire ce que fait l'Eglise, n'est pas requise aux ministres, quand ils conferent les sacremens, il est anatheme : » ce sont les termes du Concile de Trente. Le Concile ne dit pas qu'il soit requis d'avoir l'intention particuliere de l'Eglise ; car autrement les Calvinistes (qui n'ont pas intention au baptesme de laver le peché originel) ne baptiseroient pas, puisque l'Eglise a cette intention ; mais seulement de faire en general ce que l'Eglise fait quand elle baptise, sans particulariser, ni determiner en quoy, ny comment.

Le Concile ne dit pas non plus qu'il soit necessaire de vouloir faire ce que l'Eglise romaine fait ; mais seulement en general, ce que l'Eglise fait, en supposant, sans particulariser, quelle est la vraye Eglise. Ainsi qui, pensant que l'Eglise de Geneve pretenduë est la vraye Eglise, limiteroit son intention à l'intention de l'Eglise de Geneve, se tromperoit, si jamais homme se trompa, en la cognoissance de la vraye Eglise ; mais son intention suffiroit en cet endroit, puisqu'encore qu'elle se terminast à l'intention d'une Eglise fausse, si est-ce qu'elle ne s'y termineroit que sous la condition et conception de la vraye Eglise : ainsi l'erreur ne seroit que materielle et non formelle, comme le disent nos docteurs. J'adjouste encore qu'il n'est pas requis que nous ayons cette intention actuellement, quand nous conferons les Sacremens ; mais il suffit qu'on puisse dire avec verité que nous

faysons telle et telle ceremonie, et disons telle et telle parolle (comme en jettant l'eau nous prononçons : *Je te baptize au nom du Pere*, en intention de faire reellement tout ce que font les vrais chrestiens, et que Nostre-Seigneur a luy-mesme commencé, quoy que pour lors nous ne soyons pas en attention, et n'y pensions pas si precisement : comme il suffit pour dire que je presche pour servir Dieu, et pour le salut des ames, si lors que je me suy voulu preparer, j'ay dressé cette intention. quoy que quand je suy presentement en chaire, je pense seulement à ce que j'ay à dire, et à m'en retenir le fil en memoire, sans plus penser à cette premiere intention : ou comme celuy qui a resolu de donner cent écus pour l'amour de Dieu, puis sortant de sa maison pour ce faire, pense à d'autres choses, et neantmoins distribuë la somme promise, encore qu'il n'ayt pas en ce tems la pensée dressée actuellement à Dieu, si ne peut-on pas dire qu'il n'ayt pas son intention à Dieu, puisque c'est en vertu de sa premiere deliberation, qu'il accomplit effectivement cette œuvre de charité, deliberement et de son plein gré. Cette intention est du moins requise, et suffit aussi pour la collation du sacrement.

Puisque la proposition du Concile est esclaircie à fond, voyons si elle est, comme celle des adversaires, sans fondement de l'Escriture. On ne peut raisonnablement doubter, que pour faire la cene de Nostre-Seigneur, ou administrer le baptesme, il ne faille faire au moins ce que le Fils de Dieu a commandé pour cet effect; et non-seulement qu'il le faille faire, mais qu'il le faille exercer encore en vertu de ce commandement et institution. Il est certain que quelqu'un pourroit faire cette action en vertu d'une autre raison, que du commandement de Nostre-Seigneur; exemple, d'un homme qui, en dormant, songeroit et baptiseroit, ou d'un homme estant yvre : pour vray, les parolles y seroient, et l'eslement aussi; mais elles n'auroient point de force, ne procedant pas du commandement de celuy qui, seul, les peut rendre vigoureuses et efficaces : tout ce qu'un juge dit et ce qu'il escrit, ne sont pas des sentences judiciaires, mais seulement ce qu'il dit en qualité de juge. Or, comme pourroit-on mettre la difference entre les actions sacramentales, estant faites en vertu du sacrement qui les rend effectives, et ces mesmes actions faites à autre fin? Certes, la difference n'y peut estre considerée que par l'intention avec laquelle on les employe. Il faut donc, apres tout, que les parolles soient proferées, avec intention de faire le commandement de Nostre-Seigneur en la cene : *Hoc facite*, etc., au baptesme : *Baptizantes eos, in nomine Patris, et Filii, et Spiritus*

sancti. Mais, à le dire de bonne foy, n'est-il pas vray que ce commandement : *Hoc facite*, s'adresse proprement aux ministres de ce sacrement? Cela est hors de doute. Or, il n'est pas dit simplement : *Hoc facite*, mais : *Facite in meam commemorationem*. Comme donc peut-on faire cette sacrée action, en commemoration de Nostre-Seigneur, sans avoir aucune intention d'y faire ce que Nostre-Seigneur a commandé, ou du moins, ce que les chrestiens disciples de Nostre-Seigneur font, affin que, sinon immediatement, au moins par l'entremise de l'intention des chrestiens, ou de l'Eglise, on fasse cette action en commemoration de Nostre-Seigneur? Je croy qu'il est impossible d'imaginer qu'un homme fasse la cene en commemoration de Nostre-Seigneur, s'il n'a l'intention de pratiquer ce que Nostre-Seigneur a commandé, ou au moins de faire ce que font ceux qui le font en commemoration de Nostre-Seigneur. Il ne suffit donc pas de faire ce que Nostre-Seigneur a commandé, quand il dit : *Hoc facite*; mais il le faut faire selon l'intention que Nostre-Seigneur a commandée, c'est-à-dire, *in sui commemorationem* : sinon avec cette intention particuliere, au moins generale, sinon immediatement, au moins mediatement, c'est-à-dire, en voulant faire ce que l'Eglise fait, laquelle a intention de faire ce que Nostre-Seigneur a commandé; en ce cas, on s'en rapporte à l'intention de l'espouse, qui est ajustée au commandement de l'espoux. Pareillement Nostre-Seigneur n'ordonne pas qu'on dise ces parolles : *Ego te baptizo*, simplement à la lettre, mais il a commandé que le baptesme se fit, *in nomine Patris*, si bien qu'il ne suffit pas qu'on dise en badinant, *Ego te baptizo*, mais il faut que l'aspersion, ou le lavement exterieur se fasse *in nomine Patris*, et que cette autorité anime et vivifie non-seulement la parolle, mais toute l'action du sacrement, laquelle de soy n'auroit point de vertu surnaturelle sans l'intention. En quel sens pourroit estre faite une action au nom de Dieu, qui se feroit pour se mocquer de Dieu? Certainement l'action du baptesme ne depend pas tellement des parolles, qu'elle ne se puisse faire en une vertu et autorité toute contraire à ces parolles, si le cœur, qui est le moteur des parolles et des actions, les venoit adresser à une fin et intention opposée. De fait, ces parolles : *Au nom du Pere*, etc., pourroient estre dites au nom de l'ennemy du Pere, comme ces parolles, *en verité*, peuvent estre, et sont souventes-fois dites *en mensonge*. Si donc Nostre-Seigneur ne commande pas qu'on fasse simplement la chose du baptesme, ny qu'on prononce simplement les parolles, mais veut encore que l'action se

fasse, et les parolles se disent, *Au nom du Pere*, etc., il faut avoir au moins une intention de faire le baptesme au nom de Nostre-Seigneur, et en son nom, et de sa part. Pour le regard de l'absolution sacramentale, l'intention sans doute (1) y est requise, et ces parolles en font foy : *Quorum remisieritis peccata remittuntur eis*. Il laisse l'effect de ce ministere à leur deliberation, et c'est pour cela que je repete cette belle sentence de S. Augustin : *Unde tanta vis aquæ, ut corpus tangat, et corpus abluat, nisi faciente verbo, non quia dicitur, sed quia creditur?* Ce qui monstre que les parolles, de soy, estant proferées sans aucune intention et sans foy, n'ont point de vertu; mais estant dites en intention et en foy, et selon la fin generale de l'Eglise, elles font cet effect salutaire. S'il se treuve dans nos histoires certains baptesmes qui semblent avoir esté faits par jeu, ils ont esté approuvez par les circonstances; et il ne le faut pas treuver estrange, parce qu'on peut faire en jeu plusieurs choses, et neantmoins avec l'intention de les faire veritablement et sans feintise : si l'on l'appelle jeu, en ces rencontres, c'est parce que cela se fait hors de sayson.

DISCOURS LXXII.

Du Purgatoire et des suffrages pour les morts.

PREFACE.

A Messieurs de la ville de Thonon.

SANS doute (1), Messieurs, la sainte Eglise a esté tres-temerairement accusée, par les novateurs de nostre aage, de superstition, en la priere qu'elle fait pour les fidelles trespassez, d'autant que cet usage doit supposer deux veritez que l'on pretend n'estre point du tout, à sçavoir, que les ames en l'autre monde soient en necessité et indigence, et que l'on les puisse secourir. Voicy comme raisonnent nos adversaires : *Les deffunts sont ou damnex ou sauvez : les damnex sont veritablement dans les peines, mais elles sont irremediabiles; les sauvez sont comblez de tout playsir, et n'ont point besoin de secours. Ainsi, aux uns manque l'indigence, aux autres le moyen de recevoir de l'aide; d'où s'ensuit, qu'il n'y a aucune raison de prier pour les trespassez.* Voilà les deux chefs de l'accusation; mais, certes, on doit informer à fond tout le monde, pour faire un juste jugement sur cette procedure, que les reformateurs sont des personnes particulieres, de l'accusé

(1-2) Certainement.

est le corps de l'Eglise universelle; neantmoins, parce que l'humeur de nostre siecle veut, qu'on sousmette au contre-roole et à la censure d'un chacun toutes les choses les plus sacrées, les plus religieuses et authentiques, plusieurs sçavans, personnes d'honneur et de marque, ont prins le droict de l'Eglise en main pour la deffendre, estimant ne pouvoir mieux employer leur pieté et leur doctrine, qu'en la deffense d'une mere, du sein et par les mains de laquelle ils ont receu tout leur bien spirituel, comme sont, le baptesme, la doctrine chrestienne et les Escritures mesmes. Leurs raisons sont si fortes, que si elles estoient bien balancées et contre-pesées avec celles des accusateurs, on cognoistroit incontinent leur bon calibre. Mais quoy? on a porté sentence sans oüyr les parties: n'avons-nous pas raison, tous autant que nous sommes de domestiques et enfans de l'Eglise, de nous porter pour appellans, et de nous plaindre de la partialité des juges? Laissant donc à part, pour cette heure, l'incompetence de leur tribunal, au moins nous appellons des juges non instruits, aux mesmes mieux instruits, et des jugemens faits, parties non oüyes, à des jugemens parties entenduës, suppliant ceux qui voudront juger sur ce differend, de considerer nos raisons et allegations d'autant plus attentivement, qu'il s'y agit, non pas de la condamnation d'une partie supreme accusée, (qui ne peut estre condamnée par ses inferieurs), mais de l'absolution et du salut de ceux-là mesmes qui en jugeront.

DISCOURS LXXIII.

Du nom du Purgatoire.

AVONS-NOUS pas raison de soustenir que l'on peut prier pour les fidelles trespassez, que les suffrages et bonnes actions des gens de bien vivans les peuvent beaucoup soulager et leur sont profitables, parce que tous ceux qui decedent en la grace de Dieu, et qui, par consequent, sont du nombre de ses esleus, ne vont pas tous, ny tousjours de premier abord en paradis; mais plusieurs vont en purgatoire, où ils souffrent en satisfaction une peine temporelle, que nos prieres et bonnes œuvres, faites en bonne disposition, peuvent ayder et servir tres-utilement? Voilà le gros de nostre difficulté.

Nous sommes d'accord que le sang de nostre Redempteur est le vray Purgatoire des ames pecheresses; car c'est par son merite que toutes les ames du monde sont nettoyyées. S. Paul l'appelle, aux Hebr. 1 : *Purgationem peccatorum facientem*. Les tribulations que souffrent les fidelles sont pareillement de certaines purgations, par lesquelles nos ames sont renduës plus pures, de mesme que l'or est affiné en la fournaise (Eccli. 27) :

Vasa figuli probat fornax; justos autem tentatio tribulationis.
 La penitence et la contrition sont encore une espece de purgatoire; David en parle au psalme 50 : *Asperges me, Domine, hyssopo et mundabor.* On sçayt aussi que le baptesme, dans lequel nos pechez sont tous lavez, peut estre appellé *purgatoire*. En un mot, nous pouvons nommer *purgatoire* tout ce qui sert à la purgation de nos offenses. Mais icy nous appellons proprement purgatoire, « un lieu dans lequel, apres cette vie presente, les ames » qui partent de ce monde, si elles ne sont parfaitement epurées » des souilleures qu'elles ont contractées icy-bas, sont purifiées, » ne pouvant entrer dans le paradis sans estre nettoyyées et purgées des moindres taches. » Si on veut sçavoir pour quelle raison ce lieu est plutost appellé simplement purgatoire, que les autres moyens qui servent icy-bas à la purgation des ames, on respondra que c'est parce qu'en ce lieu-là on n'y fait autre chose que la purgation des restes du peché, qui sont demeurez dans l'ame au partir de ce monde; mais au baptesme, en la penitence, et aux autres moyens non-seulement l'ame s'epure de ses imperfections, mais encore s'enrichit de plusieurs graces et dons spirituels : ce qui fait qu'on a laissé le nom de *purgatoire* à ce lieu de l'autre monde, lequel, à proprement parler, n'est pour aucune autre raison, que pour la purification des ames. Mais pour le regard du sang de Nostre-Seigneur, nous cognoissons tellement la vertu de son merite, que nous protestons en toutes nos prieres, que la purgation des ames, soit en ce monde, soit en l'autre, ne se fait que par la puissance de son application; et nous sommes plus jaloux de l'honneur deu à cette precieuse medecine, que ceux qui, pour la priser, en mesprisent les usages. Ainsi, par le purgatoire, nous entendons un certain lieu où les ames, pour un tems, sont purgées des taches venielles et imperfections qu'elles emportent de cette vie mortelle, et pour lesquelles elles n'ont point pleinement satisfait.

 DISCOURS LXXIV.

De ceux qui ont nyé et aboly le Purgatoire, et des moyens de le prouver contre les Novateurs.

OR, la doctrine du purgatoire n'est pas une opinion receuë à la volée, ny nouvelle parmy les chrestiens; il y a long-tems que l'Eglise a soustenu cette creance envers tous et contre tous

les heretiques : il semble que le premier qui l'a combattuë, ayt esté *Arrius*, et, depuis luy, les *Arriens*, ainsi que *S. Epiphane* le tesmoigne en l'*her.* 75. *S. Augustin* en l'*her.* 53. et *Socrate*, *lib. 2, cap. 35*. Il y a environ deux cens ans que parurent certaines gens qui s'apelloient les *Apostoliques*, et qui nyoient le purgatoire; il y a cinq cens ans que les *Petrobusiens* escartoiert cet article de leur creance, comme l'escrit *S. Bernard*, sermon 65 et 66, *In cant.*, et en l'esp. 241, et *Pierre de Cluny*, ep. 1 et 2, et ailleurs, cite cette mesme opinion des *Petrobusiens*, qui fut suivye par les *Vaudois*, environ l'an 1170, comme l'a observé *Guidoz* en sa *Somme*. Quelques Grecs furent soupçonnez de cette erreur, de quoy, neantmoins, ils se justifierent au Concile de Florence, et encore en leur *Apologie*, présentée au Concile de Basle; enfin, *Luther*, *Zuingle*, *Calvin*, et ceux de leur party, ont du tout nyé et tronqué de leur reforme la verité du purgatoire; car quoy que *Luther* in *disputatione lipsica*, dit qu'il croyoit tres-fermement, et sçavoit tres-asseurement qu'il y avoit un purgatoire, si est-ce que par apres il s'en est dedit au livre *De abroganda missa privata*. Certes, c'est l'ordinaire de toutes les factions de nostre aage, de se mocquer du purgatoire, et de mespriser les prieres qui se font pour les trespassez; mais l'Eglise catholique s'est opposée vivement à tous ces ennemys, chascun en son tems. Elle a l'Escriture sainte en main, de laquelle nos devanciers ont tiré plusieurs belles preuves : car elles nous apprennent que les aumosnes, les prieres et autres saintes actions peuvent soulager les deffunts; d'où s'ensuit qu'il y a un purgatoire, estant vray que les ames des damnez ne peuvent recevoir aucun secours en leurs peines, et que les sauvez d'autre part, estant bien-heureux, nous ne pouvons employer du nostre aucune chose pour ceux qui sont glorieux au ciel : reste que cela soit pour ceux qui sont en un troisieme lieu, que nous appellons purgatoire; les Escritures nous apprennent encore qu'en l'autre monde, quelques deffunts ne sont pas entierement delivrez des peines qui sont deuës à leurs pechez, ce qui ne se pouvant faire ny en enfer, ny en paradis, il s'ensuit qu'il y a un purgatoire; de plus, elles nous apprennent encore que plusieurs ames, avant que d'arriver en paradis, doivent passer par un lieu de peine, qui ne peut estre que le purgatoire; davantage elles preuvent que les ames de quelques-uns sont tirées d'un lieu, d'où elles vont rendre honneur et reverence à Nostre-Seigneur : ce qui marque necessairement le purgatoire, puisque cela ne se peut dire de ces pauvres mise-

rables qui sont en enfer ; enfin , l'Escriture nous fournit plusieurs autres passages, d'où l'on tire des consequences, toutes neantmoins bien à propos ; et en cecy l'on doit d'autant plus deferer à nos docteurs, que les mesmes argumens, qu'ils alleguent maintenant, on esté apportez à ce mesme sujet par nos anciens Peres et devanciers, qui, pour deffendre la verité de l'article du purgatoire ne sont point allez forger de nouvelles interpretations ; ce qui monstre assez la candeur avec laquelle nous cheminons et allons en besongne, là où nos accusateurs à credit tirent des consequences de l'Escriture, qui n'ont jamais esté pensées cy-devant, et qui sont mises tout de nouveau en œuvre, pour seulement combattre l'autorité de l'Eglise. Voicy donc, Messieurs, nos raisons, que nous allons ranger en ordre : Premièrement, nous coterons les textes de l'Escriture. Secondement, les saints Conciles. Troisiemement, les Peres du plus grand credit ; apres nous accorderons ces raisons entre elles-mesmes ; enfin nous examinerons les argumens du party contraire, et nous en montrerons le peu de valeur ; ainsi nous conclurons pour la croyance de l'Eglise catholique, et il ne restera à nos adversaires que l'aveuglement de leur passion, à qui nous souhaitons la grace de penser attentivement au merite et à l'excellence de nos preuves, et les jetter aux pieds de la Bonté divine, pour qu'ils luy puissent dire en toute humilité avec David : *Da mihi intellectum, et scrutabor legem tuam, et custodiam illam in toto corde meo.* S'ils le font, je ne doute point qu'ils reviennent au giron de leur mere l'Eglise catholique.

 DISCOURS LXXV.

Textes de la sainte Escriture, où il est parlé du tems, du lieu et des peines de la purgation des ames apres cette vie.

RESPONDEZ, Messieurs, si vous le pouvez, voicy le premier argument, et il est invincible. S'il est vray qu'il y a un lieu de purgation pour les ames apres cette vie mortelle, il s'ensuit avec certitude qu'il y a un purgatoire, puisque l'enfer ne peut recevoir aucune purgation, et que le paradis ne peut recevoir aucune chose qui ayt besoin de purgation : or, qu'il y ayt un tems et un lieu de purgation apres cette vie, voicy la preuve de l'Escriture :

1. Au psalme 65 : *Transivimus per ignem et aquam, et eduxisti nos in refrigerium*; ce lieu est interpreté de la peine du purgatoire par Origene, homel. 25 sur les *Nombres*; par S. Ambroise sur le psalme 36 et au serm. 3 sur le psalme 115, où il expose par l'eau, le baptesme; et par le feu, le purgatoire.

2. En Isaye, au 4^e chapitre : *Purgavit Dominus sordes filiorum et filiarum Sion, et sanguinem emundavit de medio eorum, in spiritu judicii, et combustionis*. Cette purgation faite en esprit de jugement et de bruslement, est entenduë du purgatoire par S. Augustin, au liv. 20 de la *Cité de Dieu*, chap. 25; et de fait, les parolles precedentes favorisent cette interpretation, dans lesquelles il est parlé de la salvation des hommes; et encore à la fin du mesme chapitre, où il est parlé du repos des bienheureux; donc, ce qui est dit, *purgavit Dominus sordes*, se doit entendre de la purgation, qui se doit faire en esprit d'ardeur et de bruslement, et ne se peut bonnement interpreter que du purgatoire et du feu purifiant.

3. En Michée, au 7^e chap. : *Quia cecidi, consurgam; cum sedero in tenebris Dominus lux mea est; iram Domini portabo, quoniam peccavi ei, donec causam meam judicet, et faciat judicium meum, educet me in lucem, videbo justitiam ejus*. Ce lieu estoit desjà en train pour preuver le purgatoire, parmy les catholiques du tems de S. Hierosme, il y a environ 1200 ans, ainsi que le mesme saint le tesmoigne sur le dernier chapitre d'Isaye, là où ce qui est dit : *Cum sedero in tenebris, iram Domini portabo, donec causam meam judicet*, ne se peut entendre d'aucune peine si proprement, que de celle du purgatoire.

4. En Zacharie, c. 9 : *Tu autem in sanguine testamenti tui eduxisti vinctos tuos, de lacu in quo non est aqua*. Ce lac duquel sont tirez ces prisonniers, n'est autre que le purgatoire, duquel Nostre-Seigneur les deslivra lors de sa descente aux enfers, et cecy ne se peut entendre du lymbe où estoient les saints Peres avant la resurrection de Nostre-Seigneur, dans le sein d'Abraham, parce que là il y avoit un lieu de consolation et d'esperance, comme l'on peut voir en S. Luc 16. Aussi S. Augustin, en l'epistre 99, *ad Evodium*, dit, que Nostre-Seigneur visita ceux qui estoient tourmentez dans les enfers, c'est-à-dire dans le purgatoire, et qu'il les en deslivra; d'où s'ensuit qu'il y a un lieu, où quelques fidelles sont tenus prisonniers, et duquel ils peuvent estre deslivrez.

5. En Malachie, 3^e chap. : *Et sedebit constans et emundans argentum, et purgabit filios Levi, et colabit eos, quasi aurum*

et quasi argentum, etc. Ce lieu est exposé d'une peine purifiante par Origene, homil. 6 sur *l'Exode*; par S. Ambroise sur le psal. 36; par S. Augustin au liv. 20 de la *Cité de Dieu*, chap. 25; par S. Hierosme sur ce mesme texte. Nous sçavons bien qu'ils l'entendent de la purgation qui se fera à la fin du monde par le feu, et de la conflagration generale, là où seront purgez les restes des pechez de ceux qui seront treuvez vivans; mais nous ne laissons pas d'en tirer un bon argument pour nostre purgatoire, qui doit purifier les ames avant que de ressentir l'effect de la benediction du Juge supreme : pourquoy est-ce que quelques-uns de ceux qui meurent avant ce tems n'en auroient pas besoin, puisqu'il s'en peut treuver qui auront à la mort quelque reste d'imperfection? Pour vray, si le paradis ne peut recevoir aucune tache en ce tems-là, il ne le peut non plus maintenant. S. Irenée, à ce propos au chap. 29 du liv. 5, dit qu'en ce dernier tems l'Eglise montera dans le celeste paradis de son Espoux, et qu'il n'y aura plus de tems de purgation, parce que les fautes et pechez seront tout incontinent purgez par ce feu qui precedera le jugement universel.

6. Je laisse à part le passage du psal. 37 : *Domine, ne in furore tuo arguas me, neque in ira tua corripias me*; lequel S. Augustin interprete de l'enfer et du purgatoire, de sorte que, *in furore argui*, soit dit pour la peine eternelle; *in ira corripit*, soit dit pour la peine du purgatoire.

7. En la premiere aux Corinthiens : *Dies Domini declarabit, qui in igne revelabitur, et uniuscujusque opus quale sit, ignis probabit; si cujus opus manserit, quod super edificavit, mercedem accipit; si cujus opus arserit, detrimentum autem patitur ipse tamen salvus erit, sic tamen quasi per ignem*. On a tenu tousjours ce passage pour l'un des plus illustres et des plus difficiles de toute l'Escriture; or, dans ce texte, comme il est aysé de voir à celuy qui regardera de pres tout le chapitre, l'Apostre use de deux similitudes; la premiere, est d'un architecte qui fonde une maison precieuse, et de matiere solide sur un roc; la seconde, est celuy qui, sur un mesme fondement, dresse une maison de matiere non ferme, mais de matiere combustible; imaginons maintenant que le feu se mette en l'une et l'autre maison, celle qui est de matiere solide sera hors de fortune, et l'autre sera incontinent reduite en cendre; si l'architecte se treuve dans la premiere, il y demeurera sain et sauve; au contraire, s'il est dans la seconde, et qu'il se veuille eschapper, il faudra qu'il se jette à corps perdu à travers le feu et la flamme,

et se sauvera tellement, qu'il portera les marques de l'incendie : *ipse autem salvus erit, sic tamen quasi per ignem*. Le fondement sous-entendu en cette similitude, c'est Nostre-Seigneur, de qui S. Paul a dit : *Ego plantavi, et ego ut sapiens architectus fundamentum posui*; et puis apres : *Fundamentum enim aliud nemo potest ponere, præter id quod positum est, quod est Christus Jesus*. Les architectes sont les predicateurs et les docteurs de l'Évangile, comme l'on peut cognoistre en considerant attentivement les parolles de tout ce chapitre, et comme l'interprete S. Ambroise de Sedule, sur ce lieu; le jour du Seigneur, duquel il est parlé, s'entend de celui du jugement, lequel, en l'Escriture, a coustume d'estre appellé le jour du Seigneur; en Joël. 2 : *Veniet dies Domini*; en Sophonie : *Juxta est dies Domini*; puis encore par ce qui est adjousté : *Dies Domini revelabit*; car c'est en cette journée-là que seront declarées et manifestées toutes les actions du monde. Enfin, quand l'Apostre dit : *Qui in igne revelabitur*, il monstre assez que c'est le dernier jour du jugement. En la seconde des Thessaloniens : *In revelatione Domini Nostri Jesu Christi de cælo, cum Angeli virtutes ejus in flamma ignis*. Au psalme 96 : *Ignis ante ipsum præcedet*; ce feu donc par lequel l'homme se sauve, *ipse autem salvus erit, sic tamen quasi per ignem*, ne se peut entendre d'autre que du feu du purgatoire : car, quand l'Apostre dit qu'il se sauvera, il exclud le feu de l'enfer, duquel personne ne se peut jamais eschapper; et quand il adjouste, qu'il se sauvera par le feu, et qu'il parle de celui seulement qui a sur-edifié le bois, la canne et le chausme, il monstre qu'il ne parle pas icy du feu qui precedera le jour du jugement, puisque par iceluy passeront non-seulement ceux qui auront sur-edifié l'or et l'argent, mais tous les hommes qui seront alors vivans. Cette interpretation, outre qu'elle s'accorde tres-bien avec le texte, est encore tres-authentique, pour avoir esté suivie du commun sentiment de tous les anciens Peres. S. Cyprien, l. 48, 2, semble faire allusion, pour le purgatoire, à ce passage; S. Ambroise aussi sur ce lieu mesme; S. Hierosme sur le 4^e d'Amos; S. Augustin sur le psal. 37; S. Gregoire, Rupert et les autres, y sont tout clairs. Entre les Grecs, Origene, en l'homil. 6 sur l'Exode; Ecumene sur ce passage, où il allegue S. Bazile et Theodoret, exposé par S. Thomas en l'Opuscule premier contre les Grecs. On dira peut-estre qu'en cette interpretation il y a de l'equivoque et du mal-entendu, en ce que le feu, duquel il est parlé, est pris pour le feu du purgatoire, ou pour celui qui precedera le jour du jugement sans distinction. On res-

pond que cette extraordinaire façon de parler s'entend par la confrontation des textes ; car voyez tout le sens de la sentence : Le jour du Seigneur sera éclairé par le feu qui le precedera, et comme ce jour sera éclairé par le feu, ainsi ce mesme jour par le jugement éclairera le prix et le merite de chaque œuvre bonne ou mauvaise ; et comme chaque œuvre sera éclairée, ainsi les œuvres qui auront esté operées avec imperfection, seront examinées pour le salut par le feu du purgatoire : mais outre cecy, quand nous dirions que S. Paul use diversement d'un mesme mot en un mesme passage, ce ne sera pas chose nouvelle ; car il en use de cette maniere en autres lieux, mais si proprement, que cela sert d'ornement à son langage : comme en sa seconde aux Corinthiens, c. 5, 13 : *Qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fuit*, là où l'on void que le mot *peccatum*, dit pour la premiere fois, se prend proprement pour l'iniquité, et la seconde fois il est pris en figure pour celuy qui porte la peine du peché. On dira encore qu'il n'est pas dit, qu'il sera sauvé par le feu, et que partant on ne peut pas conclure le feu du purgatoire. Certes, je responds, qu'il y a de la similitude en ce passage, car l'Apostre veut signifier, que celuy duquel les œuvres ne sont pas tout-à-fait solides, sera sauvé, comme l'architecte qui s'eschappe du feu, ne laissant pas pour cela de passer par le feu, mais un feu d'autre calibre que n'est le feu qui brusle en ce monde. Il suffit que de ce passage on conclud ouvertement, que plusieurs de ceux qui doivent prendre possession du royaume de paradis, passeront par le feu ; et celuy-cy n'est pas le feu d'enfer, ny le feu qui precedera le jugement, c'est donc le feu de purgatoire. J'advouë que le passage est difficile et mal-aysé, mais bien consideré, il nous preste la main, et fait conclusion pour nostre preuve. Voilà les lieux de l'Escriture, d'où l'on peut tirer raisonnablement, qu'apres cette vie il y a un tems et un lieu de purgation où quelques-uns sont transferez pour se purifier : l'authorité des livres des Machabées est claire et evidente comme le jour, et c'est simplement pour eluder leur credit, que nos adversaires les rejettent, mais tres-mal à propos, comme nous l'avons montré cy-dessus. Les livres 1 et 2 des Machabées sont justifiez au chapitre 19, contre les heretiques qui les rejettent.

DISCOURS LXXVI.

De quelques autres lieux par lesquels on preuve, en l'Escriture, que la priere, l'aumosne, et les actions meritoires, servent au soulagement des deffunts.

DONNONS un second argument que nous tirons de la sainte parolle, pour la preuve du purgatoire, et le prenons du second livre des Machabées, au chap. 2, là où l'Escriture remarque : « Que Judas Machabée envoya en Hierusalem douze mille dragmes » d'argent, pour faire offrir le sacrifice pour les morts, » et apres elle adjouste : *Sancta ergo et salubris est cogitatio, pro defunctis exorare, ut à peccatis solvantur.* Voicy nostre raisonnement : si c'est une chose sainte et profitable de prier pour les morts, il y a donc encore un tems et un lieu apres la mort pour la remission de leurs pechez ; or, ce lieu ne peut estre ny l'enfer ny le paradis, c'est donc le purgatoire. Cet argument est si bien fait, si fort et si preignant, que, pour y respondre, nos adversaires ont nié tout franc l'autorité du livre des Machabées, et le tiennent pour apocryphe ; mais à la verité, ce n'est que par faute d'autre response ; car ce livre a esté tenu pour authentique et pour sacré par le 3^e Concile de Carthage, au Canon 4 par Innocent I, en l'epistre *ad Exuperum* ; et par S. Augustin, liv. 10 de la *Cité de Dieu*, chap. 36, duquel voicy les expresses parolles : *Libros Machabæorum non Judæi sed Ecclesia pro Canonicis habet* ; et le mesme S. Augustin, au liv. 2 de *Doctrina Christiana*, chap. 8 ; et le pape Damase, au decret des livres canoniques, qui fust fait et leu en un Concile de septante evesques, avec plusieurs autres anciens Peres, qu'il seroit ennuyeux de nommer, l'ont approuvé ; ainsi ceux qui nient temerairement l'autorité du livre, nient quant et quant (1) l'autorité de l'antiquité chrestienne. On sçait bien tout ce qu'on apporte pour soustenir cette negative, mais la plupart ne fait que monstrier la difficulté qu'il y a dans les livres, plutost que de la fausseté ; nous voulons bien respondre aux deux ou trois plus fortes objections que font nos adversaires : en la premiere, ils disent, que la priere auroit esté faite pour monstrier simplement la bonne intention que Judas Machabée avoit à l'endroit des deffunts, non pas qu'il creut reellement que les deffunts en eussent aucun besoin ; mais l'Escriture dit expres ces claires parolles : *ut a pec-*

(1) En même temps.

catis solvantur; en la seconde : que c'est une manifeste erreur de prier pour la resurrection des morts, avant le jugement : car c'est presupposer, ou que les ames ressuscitent, et par consequent meurent, ou que les corps ne ressuscitent pas, si ce n'est par l'entremise des prieres et des bonnes actions des vivans, ce qui seroit contre l'article *credo resurrectionem mortuorum*. Cette pretenduë erreur n'est rien qu'un pretexte pour ecarler ce lieu des Machabées; il est visible par le sens des parolles : *Nisi enim eos, qui ceciderant, resurrecturos speraret, superfluum videretur et vanum, pro defunctis orare*. On respond aysement, qu'en cet endroict, Judas ne pretend pas qu'on prie pour la resurrection de l'ame ny du corps, mais seulement pour la desliverance des ames; en quoy ces prians ont presupposé l'immortalité de l'ame, car s'ils eussent creu que l'ame fust morte avec le corps ils n'eussent point prins le soin de leur desliverance, et parce que parmy les Juifs la croyance de l'immortalité de l'ame et de la resurrection des corps, estoient tellement jointes par ensemble, que qui nyoit l'une, nyoit l'autre; pour faire voir, que Judas Machabée croyoit en l'immortalité de l'ame, il dit qu'il croyoit encore en la resurrection des corps, ainsi il met en preuve la resurrection des corps par l'immortalité de l'ame, car il ne se peut faire que l'ame fust immortelle sans la resurrection des corps, comme on lit en la premiere aux Corinth. 15 : *Quid mihi, si mortui non resurgunt? comedamus et bibamus, cràs enim moriemur*. Or, il ne s'ensuivoit aucunement qu'il fallust ainsi s'abandonner, encore qu'il n'y eust point de resurrection, car l'ame qui demeureroit en son estre, souffriroit la peine deuë à ses pechez, et pourroit recevoir la recompense de ses vertus; mais S. Paul, en cet endroict, met en compte la resurrection des morts pour l'immortalité de l'ame, parce que, de son tems, qui croyoit l'un, croyoit l'autre; il n'y a donc aucune raison de refuser le tesmoignage des Machabées en preuve d'une si juste creance; que, si à tout rompre, nous ne le voulons prendre que comme un tesmoignage d'un simple, mais grave historiographe, ce qu'on ne nous peut refuser, au moins faudroit-il confesser, que la Synagogue ancienne croyoit un purgatoire; puis que toute cette année-là fut si dediée et si employée à prier pour les deffunts.

Certes, par abondance de droict, nous avons encore des marques visibles de cette devotion envers les deffunts en d'autres endroicts de l'Escriture, qui nous doivent faciliter la reception de ce livre, que nous venons d'alleguer; en Tobie, 4^e chap. :

Panem tuum et vinum tuum super sepulturam justi constitue, et noli ex eo manducare et bibere cum peccatoribus. Il faut confesser que ce pain et ce vin ne se mettoient pour autre sujet sur la sepulture des morts, sinon pour les fidelles, affin que l'ame du deffunt en fust aydée par ces aumosnes destinées pour les pauvres, comme disent communement les interpretes sur ce passage; peut-estre que ces Messieurs diront encore, que ce livre est apocryphe, mais toute l'antiquité l'a tousjours tenu en bon compte, et, pour vray, la coustume de mettre la viande, pour les pauvres, sur les sepultures, est tres-ancienne, mesme en l'Eglise catholique, car S. Chrysostome, qui vivoit il y a plus de douze cens ans, en l'homil. 32 sur le 5^o de S. Matthieu, en parle de cette façon : *Cur post mortem tuorum, pauperes convocas? cur Presbyteros, ut pro eis orate velint, obsecras?* Mais que penserons-nous des jeusnes et des austeritez que faysoient les anciens, apres la mort de leurs amys? ceux de Gallées Galaades, jeusnerent sept jours apres la mort de Saül, pour ce pauvre prince; autant en fit David, et les siens pour le mesme Saül, et pour Jonathas et ceux de sa suite, au premier livre des Roys, ch. 2, et au 3^e livre, ch. 1. Et certes, on ne peut penser autre chose de cet usage, sinon que ce fut pour secourir les ames des deffunts : car, à quel autre propos rapporter le jeusne de sept jours? Aussi David, qui, au second livre des Roys, ch. 12, jeusna et pria pour son fils malade, apres sa mort cessa de jeusner, et de se mortifier, monstrant que, quand il le faysoit, c'estoit pour obtenir de Dieu le secours au malade, lequel estant mort, parce qu'il mouroit enfant et innocent, et n'avoit plus besoin de secours apres sa mort, il cessa de jeusner. Il y a plus de 700 ans que Bede interpreta ainsi la fin du premier livre des Roys; de maniere qu'en l'ancienne Eglise, la coustume estoit desjà entre les saintes et devotes personnes, d'ayder de leurs prieres, et du suffrage de leurs saintes actions les ames des trespassez, ce qui suppose clairement la foy du purgatoire.

C'est de cette coustume que parle ouvertement S. Paul, en la premiere aux Corinth., 15^e chap., alleguant, comme loütable et bon, l'usage de ceux *qui baptizantes se pro mortuis, si enim mortui non resurgunt, ut quid baptizantur pro illis?* Ce lieu, bien entendu, montre clairement la prattique de la primitive Eglise, de jeusner, prier et veiller pour les ames des trespassez; car premierement, dans les Escritures, estre baptisé, se prend fort souvent pour les afflictions et penitences : comme en S. Luc, 12^e chap., Nostre-Seigneur parlant de sa Passion, dit, *Baptismo*

habeo baptizari, et quomodo coarctor, donec perficiatur? Luy-mesme, en S. Marc, chap. 10 : *Potestis bibere calicem, quem ego bibiturus sum? et baptismo, quo ego baptizor, baptizari?* où Nostre-Seigneur appelle baptesme les peines et afflictions. Voicy donc le sens de cette Escriture : Si les morts ne ressuscitent pas, dit S. Paul, ce qui s'accorde à la sentence des Machabées cottée cy-dessus, *superfluum est et vanum orare pro mortuis, si mortui non resurgunt*; qu'on me tourne et transfigure ce texte en tant d'interpretations qu'on voudra, il n'y en aura pas une qui joigne si bien à la sainte lettre, que celle-cy; qui voudroit dire que le baptesme, dont parle S. Paul, est seulement un baptesme de tristesse et de larmes, non de jeusnes, ou de prieres et autres actions macerantes, avec cette intelligence sa conclusion seroit tres-mauvaise; car il s'ensuivroit, que si les morts ne ressuscitent point et si l'ame est immortelle, qu'en vain on s'afflige pour les morts; mais, je vous prie, n'auroit-on pas encore plus d'occasion de s'affliger par justice, pour la mort des amys, s'ils ne ressuscitent point, perdant cette esperance de jamais les revoir, que s'ils ressuscitent? Il entend donc ces baptesmes des actions volontaires, que l'on faysoit tres-religieusement, pour impetrer repos aux ames des deffunts, lesquelles, sans doute, on auroit pratiquées en vain, si les ames estoient mortelles, ou si les morts ne ressuscitoient pas. En quoy il se faut souvenir de ce qui a esté dit cy-dessus, que l'article de la resurrection des morts, et celuy de l'immortalité de l'ame estoient conjoints tellement ensemble, en la creance des Juifs, que qui croyoit l'un, croyoit l'autre, et qui n'oyoit l'un, n'oyoit l'autre; il est donc evident, par ces parolles de S. Paul, que la priere, le jeusne et autres peines et afflictions, se faysoient tres-loüablement pour les deffunts. Or, ce n'estoit pas pour ceux qui sont dans le paradis, qui n'en avoient aucun besoin, ny pour ceux qui sont dans les lieux de damnation, et qui n'en peuvent aucunement recevoir le fruict, c'est donc pour ceux qui sont dans le lieu de purgatoire : ainsi l'a exposé, il y a mille deux cens ans, S. Ephrem, en son testament, qui demandoit des prieres apres sa mort; autant en fit le bon larron, en S. Luc 23, lorsqu'il s'adressa à Nostre-Seigneur, et luy dit : *Memento mei, dum veneris in regnum tuum*; car pourquoy se fust-il recommandé au Fils de Dieu, luy qui s'en alloit mourir avec luy, s'il n'eust pas creu que les ames, apres la mort, pouvoient estre secouruës et aydées? S. Augustin, liv. 6 contre Julien, c. 5, preuve de ce passage, que le pardon de quelques pechez est

reservé en l'autre monde, comme nous l'allons voir au discours suivant.

DISCOURS LXXVII.

De quelques autres lieux de l'Escriture, où il est prouvé, que le pardon de quelques pechez est reservé en l'autre monde.

OR sus, Messieurs, *il y a des pechez qui peuvent estre pardonnez en l'autre monde*; ce n'est ny dans l'enfer, ny dans le paradis, c'est donc en purgatoire; qu'il y ait des pechez qui se pardonnent en l'autre monde, nous le prouvons premierement par le passage de S. Matthieu, chap. 12 et 15, où Nostre-Seigneur dit qu'*il y a un peché qui ne peut estre pardonné ny en ce siecle ny en l'autre*; de là s'ensuit qu'il y a des pechez qui peuvent estre remis en l'autre siecle; car s'il n'y avoit point de pechez qui pussent estre remis en l'autre siecle, il n'estoit pas à propos d'attribuer cette propriété à une sorte de peché, de ne pouvoir estre remis en l'autre siecle; il suffisoit de dire qu'ils ne pouvoient estre remis absolument. Certes, quand Nostre-Seigneur eut dit à Pilate : *Regnum meum non est de hoc mundo*, en S. Jean 14. Pilate luy fit cette demande en forme de conclusion : *Ergo Rex es tu?* Cette response fut treuvée fort bonne par Nostre-Seigneur, et luy donna son approbation. Ainsi quand il dit qu'il y a un peché qui ne peut estre pardonné en l'autre siecle, il s'ensuit tres-bien, qu'il y en a d'autres qui peuvent estre remis. Nos Messieurs nous diront, peut-estre, que ces parolles, *neque in hoc sæculo, neque in alio*, ne veulent dire autre chose, sinon, *in æternum*, ou *nunquam*, comme le dit S. Marc, au chap. 3, *Non habebis mecum partem in æternum*; cela va bien, mais nostre raison ne perd rien de sa fermeté, pour cela; car, ou S. Matthieu a bien exprimé l'intention de Nostre-Seigneur, ou non? L'on n'oseroit dire que non, de fait il l'a bien exprimée; ainsi il s'ensuit tousjours qu'il y a des pechés qui peuvent estre remis en l'autre siecle, puisque Nostre-Seigneur a dit, qu'il y en a un, en exception, qui ne peut estre remis en l'autre; mais de grace! dites-moy pourquoy S. Pierre n'a pas dit à Nostre-Seigneur en S. Jean, 13, *Non lavabis mihi pedes in hoc sæculo, neque in alio?* il n'a pas deu parler ainsi, parce qu'en l'autre monde, les pieds de S. Pierre ne pouvoient estre lavez; aussi dit-il *in æternum*, qui signifie jamais en ce

monde ; il ne faut donc pas croire que S. Matthieu eut exprimé l'intention de Nostre-Seigneur par ces parolles : *neque in hoc sæculo, neque in alio* ; si la remission de quelque peché n'eut peu avoir de lieu en l'autre monde ; on se mocqueroit de celuy qui diroit : Je ne me marieray ny en ce monde ny en l'autre ; comme s'il entendoit qu'en l'autre monde l'on peut se marier. Qui dit donc que quelque peché ne peut estre remis ny en ce siecle, ny en l'autre, presuppose necessairement que l'on puisse avoir remission de quelque peché, en ce monde ou en l'autre ; je sçay bien que nos adversaires taschent icy, par diverses interpretations, de parer à ce coup, mais il est si bien porté, qu'ils ne s'en peuvent eschapper ; et de vray, il vaut bien mieux, avec les Peres anciens, entendre proprement, et avec toute la reverence que l'on peut, les parolles de Nostre-Seigneur, que (pour fonder une nouvelle doctrine) les rendre grossieres et mal ordonnées : S. Augustin, liv. 21 de la *Cité de Dieu*, chap. 24 ; S. Gregoire, liv. 7 de l'Eglise, chap. 34 ; Bede sur le 3^e liv. de S. Marc ; S. Bernard en l'homil. 66 sur les Cantiques, et tous ceux qui ont escrit contre les Petrobusiens, se sont servis de ce passage, pour nostre intention, avec tant d'assurance, que S. Bernard, pour declarer la verité du purgatoire (tant il fait estat de sa certitude) n'en apporte point d'autre. En S. Luc, 12 : *Ne esto consentiens adversario tuæ vitæ, dum es in via, ne forte tradat te adversarius judici, judex tortori, et mittaris in carcerem ; amen dico tibi, non exies indè, donec reddas novissimum quadrantem.* Origene, S. Cyprien, S. Hilaire, S. Ambroise, S. Hierosme, et S. Augustin, disent tous que le chemin duquel il est dit, *dum es in via*, n'est autre que le passage de la vie presente ; l'adversaire est nostre propre conscience, qui combat tousjours contre nous et pour nous, c'est-à-dire, qui resiste tousjours à nos mauvaises inclinations, et à nostre vieil Adam, pour nostre salut, comme l'exposent S. Ambroise, Bede, S. Augustin, S. Gregoire et S. Bernard en divers lieux. Le juge, sans doute, est Nostre-Seigneur, en S. Jean 5 : *Pater omne judicium dedit filio.* La prison pareillement est l'enfer, ou le lieu des peines de l'autre monde, auquel, comme en une grande geole, il y a plusieurs appartemens, l'un pour ceux qui sont damnez, qui est comme pour les criminels ; l'autre qui est pour ceux qui sont en purgatoire, qui est pour debte. Il est dit de celuy-cy : *Non exies indè donec reddas novissimum quadrantem* ; et s'entend des petits pechez d'infirmité, comparez au denier, qui est la moindre monnoye qu'on peut devoir. Apres cette

claire exposition, considerons un peu où se doit faire cette reddition de compte de laquelle parle Nostre-Seigneur : *Donec reddas novissimum quadrantem*. Nous treuvons de tres-anciens Peres qui ont dit que c'estoit en purgatoire, ceux-cy sont Tertullien, liv. *de Anima*, chap. 18; S. Cyprien, liv. 4, ep. 2; Origene, homil. 55 sur ce lieu; Eusebe, Emissene en l'homil. 3 de l'Epiphanie; S. Ambroise sur le ch. 12 de S. Luc; S. Hierosme sur le 5, de S. Matthieu; S. Bernard, serm. *de Obitu uberti*, quand il est dit, *et solves ultimum quadrantem*, n'est-il pas à presupposer qu'on les puisse payer, et qu'on puisse tellement diminuer la debte, qu'il n'en reste plus rien du tout à satisfaire? Le roy David dit dans les psalmes : *Sede à dextris meis, donec ponam inimicos tuos*; il s'ensuit tres-bien de cette sentence, *Ergo, aliquando pones inimicos scabellum pedum tuorum*; ainsi disant : *Non exies indè, donec reddas*, il monstre, *quod aliquando reddet, vel reddere potest*. Qui ne void qu'en S. Luc, ch. 12, la comparaison est tirée, non pas d'un homicide, ou de quelque criminel qui ne peut avoir aucune esperance de son salut, mais d'un debiteur qui est constitué en prison jusques au payement, lequel estant fait incontinent est mis dehors? Voicy donc l'intention de Nostre-Seigneur : que pendant que nous sommes en ce monde, nous taschions, par la penitence et par ses fruicts, de payer (selon la puissance que nous en avons par le sang et le merite du Redempteur) la peine à laquelle nos pechez nous ont obligez, puisque, si nous attendons à la mort, nous n'en aurons pas un si bon compte dans le purgatoire, où nous serons traittez à la rigueur. Tout cecy semble avoir esté entendu directement par Nostre-Seigneur, mesme en S. Matthieu 5, quand il dit : *Qui irascitur fratri suo, reus erit iudicio; qui dixerit fratri suo racca, reus erit in concilio; qui dixerit fatue, reus erit gehennæ ignis*. Icy, il s'agit de la peine qu'on doit recevoir devant le jugement de Dieu, comme il appert par ces parolles, *reus erit gehennæ ignis*; et neantmoins il n'y a que la troisieme sorte d'offense qui soit punie de l'enfer; d'où s'ensuit qu'au payement de Dieu, apres cette vie, il y a quelques autres peines qui ne sont pas eternelles, ny infernales, et ce sont celles du purgatoire. Mais on me peut objecter, que les peines se souffrent pour payer en ce monde; neantmoins S. Augustin et les autres Peres l'entendent de l'autre monde, et ce d'autant plus, qu'il se peut faire qu'un homme meure sur la premiere ou seconde offense, de laquelle il est parlé; or, si ce cas arrive, où payera-t-il les peines deuës à ses offenses? Si vous voulez qu'il

ne les paye point du tout, quel lieu luy assignerez-vous pour sa retraite en l'autre monde? Vous ne luy donnerez pas l'enfer, sinon que vous voulussiez adjouster à la sentence de Nostre-Seigneur, qui ne baille l'enfer pour peine qu'à ceux qui auront fait la troisieme offense; de le loger en paradis, vous ne le pouvez ny ne le devez pas fayre, parce que la pureté de ce lieu celeste rejette toute sorte d'imperfection; n'alleguez pas icy la misericorde du Juge, car il declare, en cet endroit, qu'il veut encore user de justice. Faites donc comme les anciens Peres, et dites qu'il y a un lieu où les ames seront purgées, et puis apres s'en iront toutes pures dans le ciel. En S. Luc, au 16^e ch., il est escrit : *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, ut cum defeceritis, recipiant vos in æterna tabernacula.* Deffaillir en nature, c'est proprement mourir; les bien-heureux sont nos amis au ciel, qui peuvent secourir les hommes trespassez, puisqu'ils sont en faveur aupres du Juge : car en quel autre sens peut-on entendre ces parolles : *Facite amicos, qui vos recipiant?* on ne les peut entendre de l'aumosne, car souventesfois l'aumosne est bonne et sainte, et neantmoins elle ne nous acquiert pas tousjours des amys si puissans qu'ils nous puissent recevoir dans les tabernacles eternels : par exemple, quand elle est faite à des personnes criminelles devant Dieu, quoy qu'avec une sainte intention; ainsi est interpreté ce passage par S. Ambroise et par S. Augustin, livr. 12 de la *Cité de Dieu*, ch. 27. Mais la parabole de laquelle se sert Nostre-Seigneur est claire, trop pour nous laisser doubter de cette interpretation; car la similitude est toute prise d'un oeconome, lequel estant demis de son office et endebté, demandoit du secours à ses amys, et Nostre-Seigneur fait icy rapport d'un homme demis par la mort, et du secours qu'il peut demander aux amys, et qu'on peut recevoir apres la mort, par le secours de ceux desquels on a merité la grace et l'amitié; or, cette aide ne pouvant se recevoir ny par ceux qui sont en paradis, ny par ceux qui sont en enfer, c'est donc pour ceux qui sont resserrez dans le purgatoire.

DISCOURS LXXVIII.

De quelques autres lieux de l'Escriture par où, en forme de consequences, on conclud la verité du Purgatoire.

Nous sçavons que S. Paul, en l'espître aux Philippiens, chap. 2, dit ces parolles : *Ut in nomine Jesus flectatur cœlestium, terrestrium et infernorum* ; aux cieux on treuve assez de genoux qui fléchissent au nom du Redempteur ; sur la terre, on en treuve beaucoup en l'Eglise militante ; mais en enfer, où est-ce que nous en treuverons ? David advoïe qu'on ny en peut treuver aucun, quand il dit, *In inferno autem quis confitebitur tibi ?* On doit encore rapporter icy ce qu'il dit ailleurs : *Peccatori autem dixit Deus, quare tu enarras justitias meas, et assumis testamentum meum per os tuum ?* Car si Dieu ne veut recevoir aucune chose du pecheur obstiné, comment voudroit-il permettre à ces miserables damnez d'entreprendre ce saint office ? S. Augustin fait grand compte de ce passage pour ce sujet au liv. 12 de la Genese, chap. 33, en l'Apocalypse 5 : *Quis dignus est aperire librum et solvere septem signacula ejus ? Et nemo inventus est, neque in cœlo, neque in terra, neque sub terra.* Et plus bas, au mesme chapistre : *Et omnem creaturam, quæ in cœlo est, et super terram, et sub terra, omnes audivi dicentes : Sediti in throno, Agno, benedictio et honor et gloria, et potestas in sæcula sæculorum ; et quatuor animalia dicebant. Amen.* N'est-ce pas là etablir une Eglise en laquelle Dieu soit loüé (sous terre) ? Et quelle peut estre cette Eglise, si ce n'est celle du purgatoire, qui prend interest à la gloire de Jesus-Christ son Redempteur ?

DISCOURS LXXIX.

Le credit des Conciles qui ont receu le Purgatoire comme article de foy.

Nous avons remarqué cy-dessus, que ce fut Arrius qui comença le premier à prescher contre les catholiques, touchant l'article du purgatoire, et publier que les prieres qu'ils faysoient pour les morts, estoient vaines et superstitieuses ; il a encore des sectateurs de son heresie en nostre aage ; mais certes, Nostre-

Seigneur nous a donné des regles, en son Evangile, dont on se doit servir pour se bien comporter en semblables occasions : *Si peccaverit frater tuus, etc., dic Ecclesiæ, si quis Ecclesiam non audierit, sit tibi tanquam Ethnicus et Publicanus.* Voyons donc ce que dit l'Eglise en cet endroit : en Affrique, au 3^e Concile de Carthage, ch. 29, et au 4^e, ch. 99; en Espagne, au Concile de Brachare, 8, 34 et 39; en France, au Concile de Chaalons, comme il est rapporté, *Cap. de confirm. d. 2. can. visum est*; au Concile d'Orleans, 2, ch. 14. En Allemagne, au Concile de Wormes, 8, 10; en Italie, au Concile 6, sous Symmachus; en Grece, comme on peut voir en leur Synode, recueilly par Martin Bracharresse, chap. 69; et dans plusieurs autres Conciles, vous verrez que l'Eglise tient de tout tems, pour authentique, la priere pour les trespassez, par consequent le purgatoire. Depuis ce tems, ce que l'Eglise autrefois avoit deffini, fut confirmé au Concile de Latran, sous Innocent III, chap. 66; au Concile de Florence, où se treuverent toutes les nations; et finalement au saint Concile de Trente, sess. 25.

Mais quelle plus sainte resolution de l'Eglise pourroit-on en avoir, apres celle qui est couchée en toutes ses ceremonies; regardez les liturgies de S. Jacques, de S. Marc, de S. Basile, de S. Chrysostome et de S. Ambroise, desquelles se servent encore à present tous les chrestiens orientaux et occidentaux en la celebrite des messes; vous y verrez la commemoration pour les morts, comme elle se void en la nostre; mais apres que Pierre Martyr, l'un des habiles qui ont suivy vostre reforme pretenduë, sur le 3^e chap. de la 1^{re} aux Corinth., a confessé luy-mesme, que *toute l'Eglise a suivy cette opinion*, je perds le tems de m'amuser sur cette preuve : *Quis es tu, qui judicas Ecclesiam Dei?*

 *Si quis Ecclesiam non audierit, sit tibi tanquam Ethnicus et Publicanus, Ecclesia est firmamentum, et columna veritatis; et portæ inferi non prævalebunt adversus eam. Si sal evanuerit, in quo salietur? si Ecclesia erraverit à quo corripietur? si Ecclesia fida custos veritatis, veritatem amiserit, veritas à quo reperietur? Si Christianus Ecclesiam abjecerit, quem recipiet, qui neminem nisi per Ecclesiam admittit?* En un mot, si l'Eglise peut errer, et vous, Pierre Martyr, ne pourrez-vous pas errer? öüy, sans doute; je croiray donc plustost que vous avez erré, que toute l'Eglise de Dieu, en laquelle je veux vivre et mourir.

DISCOURS LXXX.

L'autorité des Peres anciens qui ont souscrit à la creance du Purgatoire.

ENFIN, c'est chose belle et toute pleine de consolation, de voir l'admirable rapport que l'Eglise presente a gardé avec l'ancienne, particulièrement en la creance du purgatoire. Disons ce qui fait à nostre propos, et touchant le secours des trespassez; tous les anciens Peres ont creu et attesté, que c'estoit un article de foy apostolique. Voicy les autheurs que nous produisons : entre les disciples des Apostres, S. Clement et S. Denys; entre les Peres, S. Athanase, S. Basile, S. Gregoire Nazianzene, S. Ephrem, S. Cyrille, S. Epiphane, S. Chrysostome, S. Gregoire Nissene, Tertullien, S. Cyprien, S. Ambroise, S. Hierosme, S. Augustin, Origene, Boëce, S. Hilaire; cela veut dire toute l'antiquité, au delà mesme de douze cens ans, que tous ces Peres ont vescu, dont il m'eust esté tres-aysé de produire des tesmoignages, qui sont recueillys fort exactement dans les livres de nos catholiques. Le docte Canisius en son Catechisme, Sanderus, *De visibili Monarchia*, Genebrard en sa Chronologie, Bellarmin en sa Controverse du purgatoire, et Stapleton en son Promptuaire, en ont beaucoup parlé; mais sur tout, qui voudra voir au long et fidellement citez les passages des Peres anciens, qu'il prenne en main l'œuvre de Canisius, reveuë par Buzée. Apres tout, Calvin nous deslivre de cette peine, l. 3 de ses Institut., chap. 5, sess. 10, où il dit ainsi : *Fateor à mille trecentis annis usu receptum fuit ut precesiones fierent pro defunctis*; Et par apres, il adjouste : *Omnes fateor in errorem abrepti fuerunt*. Nous n'avons donc que faire de citer le nom et le lieu de ces anciens Peres pour prouver la verité du purgatoire, puisque, pour se mettre en meilleur compte, Calvin les met en *zero*; mais quelle apparence y a-t-il qu'un seul Calvin soit infailible, et que toute l'antiquité ayt bronché depuis treize cens ans? Il dit que les anciens Peres ont creu le purgatoire pour s'accommoder au vulgaire : la belle excuse! N'estoit-ce pas aux Peres d'oster d'erreur tout ce peuple fidelle? non pas laschement de l'y entretenir et y condescendre; cette eschappatoire ne fait qu'accuser les anciens avec impudence. Mais par où prouver que les Peres n'ont pas creu veritablement le purgatoire? puisque Arrius, comme j'ay dit cy-devant, a esté tenu pour un he-

retique, parce qu'il le nyoit : c'est pitié de voir l'audace avec laquelle Calvin traite S. Augustin, parce qu'il pria et fit prier pour sa mere S^{te} Monique; et pour pretexte, il apporte que S. Augustin mesme, l. 12 de sa *Cité*, ch. 26, semble doubter du feu de purgatoire; mais cecy ne fait rien à nostre propos : car il est vray que S. Augustin dit qu'on peut doubter, non du feu, mais de la qualité de ce feu, sans toutefois doubter de la réalité du purgatoire. Or, soit que la purgation se fasse, ou par le feu ou autrement, soit que le feu ayt les conditions de celuy d'enfer ou non, si est-ce qu'il ne laisse pas d'y recognoistre une purgation ou un purgatoire; il ne met donc pas en doute le purgatoire, mais la qualité de ses peines, ce que ne mettront jamais en doute ceux qui verront comme il en parle chap. 16 et 24 du mesme livre de sa *Cité*, et au traité de *Cura pro mortuis agenda*, et en mille autres lieux. Voilà donc comme nous sommes au chemin des Peres anciens touchant cet article du purgatoire.

Adjoustrons à cela deux invincibles preuves du purgatoire. La premiere, qu'il a des pechez legers, comparez à d'autres, qui ne rendent pas l'homme coupable de l'enfer. Si donc l'homme meurt avec ces pechez, que deviendra-t-il? le paradis ne retient rien qui soit soüillé, l'enfer est une peine irremediable, qui n'est pas deuë à ces petits pechez remissibles; d'où s'ensuit necessairement qu'ils seront remis, ou en ce monde, ou en purgatoire, où, estant bien emondez, l'ame prendra la route du ciel. Qu'il y ayt des pechez qui ne rendent pas l'homme coupable de l'enfer, Nostre-Seigneur le dit en S. Matthieu : *Qui irascitur fratri suo, reus erit judicio; qui dixerit fratri suo, racca, reus erit concilio; qui dixerit fratri suo, fatue, reus erit gehennæ ignis* (1). Qu'est-ce donc, je vous prie, estre coupable de la gehenne du feu, sinon estre coupable de l'enfer? Or, cette peine n'est deuë qu'à ceux qui nomment leur frere fol et insensé; ceux simplement qui se mettent en cholere, et qui expriment leur cholere par des parolles qui ne sont ny injurieuses ny diffamatoires, ne sont pas en ce mesme rang; car les uns meritent le jugement, c'est-à-dire, que leur cholere soit mise en jugement; il en est ainsi de la parole oyseuse, en S. Matthieu 12, de laquelle Nostre-Seigneur dit : *Reddent rationem in die judicii*, il en faut rendre compte; les autres meritent la censure, c'est-à-dire qu'on delibere si leur peché sera condamné ou non (car Nostre-Seigneur s'accommode à la façon de parler des hommes). Reste que les troisiemes

(1) Ce même argument est traité au Discours LXXVII.

soyent infailliblement damnez; ainsi les premiers et les seconds sont punis pour des pechez qui ne rendent pas l'homme coupable de la mort eternelle, mais d'une correction temporelle, et partant si l'homme meurt avec ces pechez veniels, par accident ou autrement, il faut qu'il subisse le jugement d'une peine passagere, moyennant laquelle son ame estant purgée, il sera receu au ciel avec les bien-heureux. Le Sage parle de ces pechez au chap. 24 des Proverbes : *Septies in die cadit justus*; car le juste ne peut pecher (pendant qu'il est juste) d'un peché qui merite la damnation, il s'entend donc qu'il tombe en des pechez auxquels la damnation n'est pas deuë, que les catholiques appellent veniels, pardonnables et remissibles, qui se peuvent purger en l'autre monde par les peines du purgatoire. La seconde raison, c'est qu'après le pardon du peché, il demeure dans l'homme un reste d'obligation à la peine qu'il meritoit, ce qui se void au second des Rois, ch. 12, où le peché est pardonné à David, mais le prophete l'avertit que sa peine n'est point toute remise : *Deus quoque transtulit peccatum tuum, sed quoniam blasphemare fecisti inimicos nomen Domini, filius tuus morte morietur.*

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS LE TOME DEUXIESME.

SERMONS (DEUXIESME PARTIE).

	Pages.
Sermon pour le jour de la Visitation de Nostre-Dame.....	1
Autre Sermon pour le mesme jour.....	12
Sermon pour le jour de sainte Magdelene.....	27
Sermon pour le XII ^e Dimanche apres la Pentecoste.....	42
Sermon prononcé le jour de l'Assomption, de l'an 1602, à S. Jean en Greve de Paris.....	53
Autre Sermon sur le mesme sujet.....	72
Sermon pour le jour de S. Augustin.....	86
Sermon pour le jour de la Nativité de Nostre-Dame.....	100
Fragment d'un Sermon pour la feste de l'Exaltation de la Sainte Croix.....	112
Sermon de la Dedicace de l'Eglise.....	118
Sermon pour le XVIII ^e Dimanche d'apres la Pentecoste, sur la Paralyisie spirituelle.....	128
Premier Sermon pour la feste de tous les Saints.....	134
Deuxiesme Sermon pour le mesme jour.....	147
Troisiesme Sermon pour le mesme jour.....	159
Sermon de la visibilité de l'Eglise.....	170
Sermon de la perpetuité de l'Eglise.....	176
Sermon pour le jour de la Dedicace de l'Eglise.....	183
Sermon pour le jour de Presentation de Nostre-Dame.....	190
Autre Sermon pour le mesme jour.....	202
Sermon sur le Jugement dernier.....	218
Sermon pour la profession de quelques religieuses de la Visitation...	219
Sermon sur certaines parolles du Cantique des cantiques.....	230
Exhortation au service de Dieu.....	240
Preparation à la tres-sainte et tres-adorable communion.....	245
Enseignemens pour la pratique de cette preparation.....	248
Deffense de la Salutation angelique contre les heretiques.....	253
Exhortation aux Ecclesiastiques de s'appliquer à l'estude.....	256
Plan d'un Sermon pour la feste de sainte Genevieve.....	257
Lettre dedicatoire à Madame la duchesse de Mercœur.....	259
Lettre dedicatoire à Mademoiselle de Mercœur.....	261
ORAYSON FUNEBRE sur le trespas de tres-haut et tres-illustre prince Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur et de Pen- thievre.....	263

FRAGMENTS INEDITS :

	Pages.
Pour le jour de la Conception de Nostre-Dame.....	290
Instruction pour le jour de S. Thomas.....	294
Instruction pour le jour de la Purification.....	298
Sermon pour le deuxiesme lundy de Caresme.....	312
Sermon pour le jeudy apres le troisieme Dimanche de Caresme, sur le bon usage des Maladies.....	314
Premier Sermon pour la feste de l'Ascension, sur la presence reelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie.....	327
Second Sermon pour la mesme feste, sur le Reproche d'incrédulité fait par Jesus-Christ à ses Apostres.....	332
Sermon pour le jour de la S. Claude, anniversaire de l'institution de la Congregation de la Visitation.....	333
Instruction pour la feste de sainte Anne.....	337
Fragment d'un Sermon pour la feste de S. Pierre és-liens, sur la Delivrance de S. Pierre et sur les Entreprises des princes de l'Eglise.....	343
Homelie pour la feste de Nostre-Dame-des-Neiges.....	350
Fragment d'un plan de Panegyrique pour la feste de S. Louys, roy de France.....	357
Instruction pour la feste de S. Cosme et S. Damien, sur les Ma- ladies spirituelles.....	360
Instruction pour la feste de S. Luc.....	371
Plan d'une Instruction sur les moyens d'acquerir la Charité et sur l'Obeysance.....	384

CONTROVERSEES.

Avis necessaire au lecteur, pour l'eclaircissement de cet ouvrage....	389
Attestations.....	391
Epistre dedicatoire à Messieurs de la ville de Thonon et de la Reli- gion pretenduë Reformée.....	397
Plan du 1 ^{er} Sermon que S. François de Sales fit à Thonon, le XVI ^e Dimanche apres la Pentecoste, sur la legitime Mis- sion.....	403

PREMIERE PARTIE.

DE LA VRAIE ET FAUSSE MISSION, TOUCHANT LES PASTEURS DE L'EGLISE.

DISCOURS 1. Calvin, Luther et les autres heresiarques n'ont point eu de vraye Mission.....	406
— 2. Le deffaut de mission rend les ministres, et les Eglises pre- tenduës reformées inexcusables.....	409
— 3. Les ministres ne peuvent avoir eu leur mission, ny du peuple, ny du prince seculier.....	411
— 4. Les ministres n'ont peu avoir leur mission des evesques.....	413

	Pages.
Discours 5. Les ministres n'ont peu avoir de mission extraordinaire, et immediate de Dieu.....	415
6. Vanité des raisons des ministres pour leur prétenduë mission immediate de Dieu	420
— 7. La chymere de l'Eglise invisible ne peut favoriser la prétenduë mission des ministres.....	425
— 8. Refutation des faux fondemens de l'Eglise invisible, et de la mission invisible	428
— 9. La chymere de l'Eglise invisible, que les ministres disent en comprendre que les seuls predestinez.....	431
— 10. Refutation de ce faux principe, que les reprouvez ne sont point de l'Eglise.....	435
— 11. La perpetuité de la succession de la doctrine ruyne la fausse et prétenduë mission extraordinaire.....	440
— 12. Refutation de ce faux principe : <i>Que l'Eglise et sa doctrine peuvent perir et souffrir interruption</i>	445
— 13. L'Eglise a tousjours esté visible et cognuë, et n'a point eu besoin de mission extraordinaire pour ressusciter ou reformer sa doctrine.....	447
— 14. L'Eglise ne peut errer, et jamais sa doctrine n'a eu besoin de correcteurs, pour la purifier.....	451
— 15. La fausse supposition de la ruyne entiere de l'Eglise, annulle la prétenduë mission des ministres.....	455

DEUXIESME PARTIE.

DES REGLES DE LA FOY.

SECTION I. — *La corruption des Escritures, par les ministres, qui ont ruiné cette regle essentielle.*

AVANT-PROPOS en forme de prelude, où l'auteur établit et distingue les differentes regles de la foy.....	461
Discours 16. L'Escriture est la premiere regle de la foy.....	465
— 17. Le chrestien doit estre saintement jaloux de l'integrité et conservation de l'Escriture.....	466
— 18. Le nombre et la distinction de tous les livres de l'Ancien et Nouveau Testament.....	467
— 19. Les ministres ont violé l'Escriture par le retranchement qu'ils ont fait de plusieurs livres.....	469
— 20. La regle imaginaire des ministres pour juger d'un livre canonique, et favoriser les retranchemens qu'ils ont faits dans l'Escriture.....	472
— 21. Les ministres ont violé la regle de la foy, en corrompant les livres saints.....	475
— 22. La seconde violation des regles de la foy.....	480
— 23. La quantité, la qualité et l'integrité des livres canoniques...	486

	Pages.
DISCOURS 24. Les versions et expositions des ministres ont corrompu toutes les Escritures.....	490
— 25. De la corruption des versions vulgaires.....	492
— 26. La facilité chymerique que pretendent les ministres, en l'intelligence de l'Escriture.....	497
— 27. Nullité des raisons qu'alleguent les ministres, pour favoriser les traductions, et le chant, en langues vulgaires.....	502

SECTION II. — *Du credit des traditions ecclesiastiques, seconde regle de la Foy.*

— 28. Les ministres ont violé l'autorité des traditions apostoliques.	503
— 29. Il y a des traditions apostoliques receuës de tout temps dans l'Eglise	508

TROISIÈSME PARTIE.

DES SECONDES REGLES DE LA FOY, QUI SONT LES REGLES D'APPLICATION.

SECTION I. — *De la predminence de saint Pierre en sa personne, et en ses successeurs.*

DISCOURS 30. Premiere promesse faite à saint Pierre.....	511
— 31. Resolution sur une difficulté.....	516
— 32. Deuxiesme promesse faite à saint Pierre.....	519
— 33. De l'exhibition de ces promesses.....	524
— 34. Troisiesme promesse faite à saint Pierre.....	528
— 35. Que saint Pierre a eu des successeurs au vicariat general de Nostre-Seigneur.....	529
— 36. Des conditions requises pour succeder.....	532
— 37. L'evesque de Rome est vray successeur de saint Pierre, et chef de l'Eglise militante.....	535
— 38. Description de la vie de saint Pierre et de l'institution de ses premiers successeurs.....	538
— 39. Confirmation de tout ce que dessus par les noms que l'ancienneté a donnés au Pape.....	541
— 40. Combien d'estat on doit faire de l'autorité du Pape.....	545
— 41. Ordre dans lequel les Evangelistes nomment les Apostres.....	548
— 42. Autres marques qui sont dans l'Escriture de la primauté de saint Pierre.....	550
— 43. Les tesmoignages de l'Eglise sur ce fait.....	553

SECTION II. — *De l'Eglise et de son autorité.*

DISCOURS 44. Les ministres ont violé le credit de l'Eglise, ne voulant plus la recognoistre pour une regle de foy.....	555
— 45. Les ministres ont violé l'autorité receuë des Conciles orthodoxes	558

	Pages.
DISCOURS 46. Les ministres ont violé le credit des SS. Peres, si venerable dans l'Eglise.....	561
— 47. L'Eglise chrestienne est une societé evidente et visible.....	568
— 48. L'Eglise catholique a un chef, celle des ministres est acephale	571
— 49. L'Eglise catholique n'est <i>Une</i> en sa doctrine, celle des Heretiques est schismatique en la confession de sa foy.....	573
— 50. L'Eglise est sainte et sans macule.....	577
— 51. L'Eglise est la seule depositaire de la puissance des miracles.	578
— 52. Les ministres ont violé le credit des miracles, si autorisé dans l'Escriture.....	581
— 53. La vraye Eglise doit reluire en miracles.....	581
— 54. L'Eglise a des miracles, en aura tousjours, les Heretiques n'en ont point.....	583
— 55. Le don de prophetie doit estre en la vraye Eglise.....	589
— 56. L'Eglise catholique a des prophetes, celle des Heretiques n'en a point.....	591
— 57. La vraye Eglise doit contenir toutes les regles de la perfection chrestienne.....	597
— 58. L'Eglise doit estre universelle.....	599
— 59. La vraye Eglise doit estre ancienne; la pretenduë Eglise est toute nouvelle.....	601
— 60. La vraye Eglise doit estre perpetuelle en sa durée et en sa doctrine.....	603
— 61. La vraye Eglise doit estre perpetuelle en lieux et en personnes.....	605
— 62. La vraye Eglise doit estre universelle en lieux et en personnes successivement; l'Eglise pretenduë est angulaire...	606
— 63. La vraye Eglise est feconde en ses enfans; l'Eglise pretenduë es tres-sterile.....	609
— 64. Du tiltre (<i>Apostolique</i>) qui est propre à la vraye Eglise.....	611
— 65. Les estranges absurditez qui se treuvent en la doctrine de l'Eglise pretenduë.....	611
— 66. L'analogie est une fausse regle de l'Eglise pretenduë, qui ne peut servir à sa doctrine.....	613
— 67. Conclusious de cette troisième partie, où l'on void plusieurs excellences qui se treuvent en l'Eglise catholique.....	616

QUATRIESME PARTIE.

DE LA VERITÉ DES SACREMENS.

DISCOURS 68. Preface à Messieurs de la ville de Thonon.....	620
— 69. La nature des Sacremens en general.....	622
— 70. La forme des Sacremens.....	623
— 71. L'intention requise et necessaire en l'administration des Sacremens.....	628

	Pages.
Discours 72. Preface à Messieurs de la ville de Thonon.....	631
— 73. Du nom du Purgatoire.....	632
— 74. Ceux qui ont nyé la verité du Purgatoire, et les moyens pour le prouver.....	633
— 75. Textes de la sainte Escriture, où il est parlé du temps, du lieu et de la purgation des ames apres cette vie.....	635
— 76. De quelques autres lieux par lesquels on prouve, en l'Escriture, que la priere, l'aumosne, et les actions meritoires, servent au soulagement des deffunts.....	640
— 77. De quelques autres lieux de l'Escriture, où il est pruvé, que le pardon de quelques pechez est reservé en l'autre monde.....	644
— 78. De quelques autres lieux de l'Escriture par où, en forme de consequences, on conclud la verité du Purgatoire.....	648
— 79. Le credit des Conciles qui ont reçu le Purgatoire comme article de foy.....	648
— 80. L'autorité des Peres anciens qui ont souscrit à la creance du Purgatoire.....	650

FIN DU TOME DEUXIESME.